



HAL
open science

Systèmes économiques territorialisés et pratiques informelles de communication à finalité productive : Le cas de la vallée de l'Arve

Jean-Christophe Blondeau

► **To cite this version:**

Jean-Christophe Blondeau. Systèmes économiques territorialisés et pratiques informelles de communication à finalité productive : Le cas de la vallée de l'Arve. Sciences de l'information et de la communication. Université de Poitiers, 2020. Français. NNT : 2020POIT4008 . tel-03772148

HAL Id: tel-03772148

<https://theses.hal.science/tel-03772148>

Submitted on 8 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE POITIERS



École Doctorale ED 613 SSTSEG

Sciences de la Société, Territoires, Sciences Économiques et de Gestion

Thèse

Pour l'obtention du grade de :

Docteur de l'Université de Poitiers

en Sciences de l'Information et de la Communication

Présentée par

Jean-Christophe BLONDEAU

Systemes économiques territorialisés et pratiques informelles de communication à finalité productive

Le cas de la vallée de l'Arve

Sous la direction de Monsieur Christian Marcon

Et Soutenue publiquement le 11 Decembre 2020

Jury :

| | |
|------------------------|-----------------------------------|
| Mme. Marie Ferru | MCF HDR Université de Poitiers |
| Mme. Évelyne Broudoux | MCF-HDR CNAM |
| M. Gérard Chandès | Professeur Université de Limoges |
| M. Olivier Coussi | MCF Université de Poitiers |
| Mme. Elizabeth Gardère | Professeur Université de Bordeaux |
| M. Christian Marcon | Professeur Université de Poitiers |

Territorialized economic systems and productive purpose's informal communication practices

Study case of the French Arve valley and bar turning industry

Les travaux de recherche présentés dans ce manuscrit de thèse ont été effectués au sein de l'équipe Management Public & Société du laboratoire CEREGE (Centre de Recherche en Gestion) Équipe d'Accueil n°1722 de l'Université de Poitiers.

L'Université de Poitiers n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur. Sauf indication contraire les tableaux et schémas contenus dans ce manuscrit ont été élaborés par l'auteur.

Pour contacter l'auteur : jblondeau@outlook.com

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Table des matières | 5 |
| Glossaire..... | 11 |
| Avertissement..... | 13 |
| Remerciements | 15 |
| Introduction générale..... | 19 |
| Introduction Méthodologique | 25 |
| Au final, où allons-nous, et, que cherchons-nous ? | 28 |
| Comment allons-nous procéder ? | 28 |
| À quoi nous intéressons-nous ? Comment aborder cette question ? Vers une définition de la question de recherche..... | 30 |
| Première partie : Le système de la vallée de l'Arve au prisme des sciences humaines..... | 37 |
| Chapitre 1 La Savoie en quelques clichés et une réalité | 39 |
| 1.1 Un peu de géographie | 41 |
| 1.2 Un peu d'histoire de la Savoie..... | 48 |
| 1.3 Une vallée intuitivement fermée paradoxalement très ouverte et s'appuyant sur une très forte identité ⁵⁴ | |
| 1.4 La question de l'identité : vers une identité et un particularisme local | 58 |
| Chapitre 2 Un espace territorialisé : le bassin clusien et l'activité du décolletage..... | 67 |
| 2.1 Histoire locale, d'une pluriactivité agricole au décolletage..... | 67 |
| 2.2 Cluses aujourd'hui et l'activité du décolletage..... | 83 |
| 2.3 Cluses, un « système territorialisé », mais lequel ? | 85 |
| Chapitre 3 Le système économique territorialisé : Du district au pôle de compétitivité..... | 99 |
| 3.1 Introduction au phénomène que nous cherchons à investiguer..... | 99 |
| 3.2 District marshallien, district, pôle de compétitivité..... | 105 |
| 3.3 Conclusions (prédictives) de la revue des connaissances conceptuelles sur les districts d'origine marshallienne et les pôles de compétitivité, correspondant à la qualification de notre terrain d'intervention | 114 |
| 3.4 Clarification conceptuelle du terrain d'intervention dans ce type de modèle | 115 |
| Chapitre 4 Les proximités dans un système territorialisé | 119 |
| 4.1 Introduction | 119 |
| 4.2 Un peu d'étymologie, de polysémie et de psychologie | 121 |
| 4.3 Aperçu historique de l'évolution conceptuelle | 122 |
| 4.4 Proximité et encastrement..... | 124 |
| 4.5 Principales catégories de proximités..... | 127 |

| | | |
|--|--|-----|
| 4.6 | Perception des proximités anthropocentrée..... | 132 |
| Chapitre 5 | Communautés d'acteurs : des proximités, à la réduction de l'incertitude grâce à la communication | 135 |
| 5.1 | Introduction | 135 |
| 5.2 | Proximité et communautés de valeurs et de pratiques | 137 |
| 5.3 | Réduire l'incertitude..... | 145 |
| 5.4 | Communication dans un système territorialisé..... | 152 |
| Chapitre 6 | Informel : du cadre organisationnel au cadre conceptuel néo-institutionnel | 161 |
| 6.1 | Introduction | 161 |
| 6.2 | Définition, connotation et observation de l'informel..... | 167 |
| 6.3 | Pourquoi étudier un tel (étrange) objet informel ? | 191 |
| Chapitre 7 | Récapitulons les éléments conceptuels dans lesquels s'inscrit notre objet de recherche 197 | |
| 7.1 | Ce que nous savons maintenant de notre terrain | 197 |
| 7.2 | Que savons-nous des modèles conceptuels pouvant supporter la compréhension de notre objet 198 | |
| 7.3 | Éléments de conclusions sur ce que nous cherchons | 200 |
| 7.4 | Ouvrir la boîte noire et aller au fond du sujet | 200 |
| Seconde partie : Le système de la vallée de l'Arve : de la clarification de l'objet à la définition de la stratégie d'approche scientifique..... | | 203 |
| Introduction..... | | 205 |
| Retour sur les mécanismes de choix des options épistémologiques..... | | 205 |
| Plan de cette seconde partie | | 207 |
| Chapitre 8 | Vers une question de recherche. Quelle question de recherche ? | 209 |
| 8.1 | Des origines de la problématique de recherche et de «l'observation qui crée un problème» 210 | |
| 8.2 | Aux origines de la problématique et de la question de recherche. | 211 |
| 8.3 | L'évolution de la problématique et de la question correspondante..... | 212 |
| 8.4 | Un processus scientifique perturbant : un processus bipolaire..... | 213 |
| Chapitre 9 | Question de recherche. Intérêt et originalité de l'objet de recherche..... | 215 |
| 9.1 | L'objet de recherche et définition de son périmètre | 215 |
| 9.2 | Intérêt de la recherche..... | 232 |
| Chapitre 10 | Démarche scientifique : la question épistémologique | 243 |
| 10.1 | Notre posture constructiviste | 245 |
| 10.2 | Approche par les sciences sociales et introspection méthodologique..... | 249 |
| 10.3 | Un choix constructiviste dicté par la nature de notre démarche | 252 |
| 10.4 | Conclusions | 255 |
| 10.5 | Quelle philosophie constructiviste ? | 256 |

| | | |
|--|--|-----|
| Chapitre 11 | Méthode : analyse qualitative, compréhensive | 269 |
| 11.1 | Avant-propos : | 269 |
| 11.2 | Rappel sur ce que nous cherchons à observer..... | 270 |
| 11.3 | Introduction à l'approche et à la méthode qualitative..... | 271 |
| 11.4 | Pourquoi mentionner le terme de méthode compréhensive plutôt que celui de méthode qualitative..... | 275 |
| 11.5 | Pourquoi retient-on l'analyse qualitative compréhensive au final ? | 283 |
| 11.6 | Quelle triangulation mettre en œuvre ?..... | 283 |
| 11.7 | Recours à la phénoménologie..... | 285 |
| Chapitre 12 | Exercice de réflexivité..... | 287 |
| 12.1 | Difficulté de l'effort réflexif | 287 |
| 12.2 | Condition théorique de mise en œuvre | 288 |
| 12.3 | Exercice de réflexivité..... | 289 |
| 12.4 | Synthèse des aspects réflexifs pris en compte | 298 |
| 12.5 | Conclusion concernant l'exercice de réflexivité préalable à notre travail..... | 299 |
| Chapitre 13 | Recueil de données ; choix de l'entretien semi-directif individuel..... | 301 |
| 13.1 | Démarche scientifique : de la méthode qualitative à la technique de l'entretien compréhensif 301 | |
| 13.2 | Technique utilisée : Choix de la technique de l'entretien semi-directif..... | 302 |
| 13.3 | Nos contraintes particulières de recherche concernant le recueil de données..... | 304 |
| 13.4 | Conclusions partielles..... | 309 |
| 13.5 | Synthèse des principaux critères de choix menant à la sélection de la technique de l'entretien semi-directif | 312 |
| 13.6 | L'entretien | 313 |
| 13.7 | Mise en place de l'instrument..... | 319 |
| 13.8 | Notre instrument : le guide d'entretien | 324 |
| 13.9 | Préparation de la mise en œuvre du dispositif | 330 |
| 13.10 | Échantillon | 332 |
| Chapitre 14 | Conditions anticipées d'entretien..... | 341 |
| 14.1 | Conditions de réussite | 341 |
| 14.2 | Points de vigilance et contraintes liées à l'entretien..... | 343 |
| Chapitre 15 | Conclusion synthèse section épistémologie méthode à la veille de la phase enquête/analyse | 351 |
| 15.1 | Clarifier notre objet et notre question de recherche | 351 |
| 15.2 | Définir une stratégie d'approche du terrain cohérente avec nos objectifs | 352 |
| Troisième partie : Système de la vallée de l'Arve : Étude du terrain. Analyse phénoménologique & conceptualisation. Possibles généralisations et enseignements | | 355 |
| Introduction..... | | 357 |

| | | |
|---|---|-----|
| Chapitre 16 | Repères et considérations méthodologiques | 359 |
| 16.1 | Dispositif d'enquête | 359 |
| 16.2 | Conditions de l'enquête terrain..... | 359 |
| 16.3 | Réception des matériaux pour analyse | 360 |
| 16.4 | Mécanisme analytique..... | 362 |
| 16.5 | Préparation des matériaux qualitatifs et émergences thématiques | 366 |
| Chapitre 17 | Thématisation et analyse phénoménologique..... | 381 |
| 17.1 | Précautions avant de débiter la description phénoménologique | 381 |
| 17.2 | Pratiques de communication formelles et informelles dans le cadre professionnel..... | 381 |
| 17.3 | Pratiques réseaux..... | 395 |
| 17.4 | Un construit professionnel objectivé dans le « tous copains, tous concurrents » et une absence de barrière entre le domaine privé et le domaine professionnel | 406 |
| 17.5 | Organisations formelles de coopération..... | 432 |
| 17.6 | Portrait phénoménologique complet..... | 440 |
| Chapitre 18 | Analyses compréhensive & conceptualisation | 445 |
| 18.1 | Retours sur ce que l'on cherche : la question et l'objet..... | 446 |
| 18.2 | Offre analytique | 447 |
| 18.3 | Première partie de la question de recherche : lecture néo-institutionnelle des pratiques de communication informelles | 447 |
| 18.4 | Seconde partie de la question de recherche : inventaire et qualification des pratiques de communication informelles..... | 458 |
| Chapitre 19 | Discussion des résultats analytiques..... | 487 |
| 19.1 | Communauté, pratiques et codes : un langage spécifique à la vallée ? | 489 |
| 19.2 | À qui profite la communication ? Une stratification communautaire, une probable stratification informationnelle et des relations entre systèmes | 492 |
| 19.3 | Homéostasie locale. Fondamentaux de l'équilibre formel / informel, lignes de souplesse et dangers de rupture | 498 |
| Conclusion générale..... | | 513 |
| Considérer l'informel comme une référence | | 513 |
| Rapprocher les modèles..... | | 517 |
| Les champs qui restent ouverts..... | | 528 |
| Interrogation sur une orientation disciplinaire et un choix d'interdisciplinarité | | 532 |
| Originalité, limites de notre étude et de ses résultats | | 539 |
| Le mot de la fin | | 540 |
| Bibliographie..... | | 541 |
| Table des Illustrations..... | | 555 |
| Table des tableaux | | 559 |
| Annexes :..... | | 561 |

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Table des matières détaillée :..... | 599 |
| Résumé / Abstract : | 614 |

Glossaire

Dans la seconde partie nous recourons à :

Méthode: un ensemble cohérent d'actions d'ordre général, renvoyant à la mise en œuvre structurée de ce que nous nommerons des « techniques ». Une méthode n'est pas codifiée ou formalisée dans le détail, offrant plutôt options et orientations (Massé, 1992) Le choix d'une méthode dépend en grande partie du choix initial en termes de philosophie de recherche. Dans le cadre de ce projet, notre méthode est qualitative.

Technique : Les techniques relèvent de l'outil d'intervention. Massé mentionne qu'inversement aux méthodes, les techniques sont codifiées et formalisées (*Ibidem.*). Un lien existe entre le choix initial d'une méthode et celui d'une technique. Dans le cadre de ce projet la technique correspond à la technique de l'entretien semi directif.

Instrument : Correspond à un « objet[s] servant à exécuter quelque chose, à faire une opération » (*Ibidem.*)¹. Dans le cadre de ce projet, l'instrument correspond à notre guide d'entretien et notre questionnaire.

Dans la troisième partie nous recourons à :

Intrication : correspond initialement à : « *Emmêler les choses, les enchevêtrer les unes dans les autres* »² proche de l'imbrication. L'intrication quantique³ correspond à : « *un phénomène dans lequel deux particules [...] forment un système lié [...]. Deux objets intriqués [...] ne sont pas indépendants* ». Ici, il n'est plus question de séparabilité. Dans le cas de la vallée de l'Arve, nous proposons : *Intrication socio-économique : mécanisme communautaire social et économique (ici dans l'industrie du décolletage), lié de façon complexe dans un système d'interdépendances non séparables.*

Taux de couverture : le rapport de grandeur exprimé en pourcentage entre la couverture d'un thème et la totalité d'un entretien. Ex : le thème x couvre y % du volume total de l'entretien.

Réseau informel communautaire historique : le réseau informel communautaire historique correspond au réseau qui adhère aux institutions informelles. Il constitue le socle des acteurs fortement implantés historiquement ou ayant réussi leur intégration, validé par la reconnaissance de l'ensemble résiliaire multiforme et en recomposition permanente, que l'on nommera par convention en phase analytique : « **Réseau informel historique** ».

Le nouveau réseau informel communautaire adossé aux organisations formelles médiatrices : concernant ce type de réseau, bien que le principe en soit ancien, nous avons noté que les années 60 et 70 (voire encore plus tôt), correspondent à une construction relativement récente sur le territoire qui doit être rapprochée des différentes politiques territoriales que nous avons abordées en première partie,

¹ Ici l'auteur retient la définition du : Petit Robert 1, 1990, p. 1014

² Disponible sous l'URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/intriquer/44003?q=intriquer#43927>

³ Disponible sous l'URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Intrication_quantique

celle des SPL au début des années 2000 et celle de la politique de pôles à partir de 2006. On le nommera par convention en phase analytique: « **Réseau informel historique** ».

Décolleteurs et métiers du décolletage : décolleteur et activités similaires d'usinage et des métiers connexes au décolletage exercés dans la vallée. Nous ne réduisons pas le terme de décolleteur au seul métier du tournage automatique des pièces avec coupe du collet en fin d'opération. Pour les mécaniciens, ce même métier n'est pas réduit à l'usage des tours mono ou multibroches, mais comprend aussi l'ensemble des centres d'usinage bi-broches, avec nombre d'axes variables. Ce même métier est étendu à l'ensemble des métiers de la mécanique dans la vallée sur centre d'usinage de pièces prismatiques ou des centres d'usinage additif. Nous y ajoutons sans limites les métiers connexes. Nous pensons en particulier, et de manière non limitative, aux métiers de la métrologie, de la finition, de la protection, pour certains de l'assemblage de sous-ensembles mécaniques complexes, mais aussi les éditeurs de logiciels, les entreprises qui installent et maintiennent les sites industriels, les fournisseurs de matière, en bref : l'écosystème. On le nommera par convention en phase analytique : « **Décolleteurs** ».

Avertissement

La présente recherche est rédigée dans le cadre d'une inscription doctorale à temps partiel, dans un contexte d'expatriation professionnelle, hors territoire métropolitain, en zone linguistique dominée par la langue arabe (langue locale et langue officielle du pays, le Qatar, mais aussi de toute la région des États que l'on qualifie depuis le prisme de la géographie européenne, « les États du Moyen-Orient » ou « pétromonarchie », principalement située sur les rives du golfe Persique).

Cette zone, en particulier celle des micros monarchies du golfe Persique, possède la particularité, ou la singularité de faire côtoyer la langue officielle (devenant progressivement minoritaire, phénomène que nous déplorons) avec une seconde langue, internationale. **L'anglais** est dans cette zone, majoritairement la langue de travail, mais aussi, celle faisant « communauté » parmi l'ensemble des immigrés (90% de la population vivant sur place, soit une trentaine de pays d'origine pour les principales communautés résidant au Qatar).

Travaillant, vivant dans une langue autre que celle de notre naissance (notre bain culturel primaire), nous intéressant à la question du « combat » et de l'« influence » culturelle dans tous les domaines (parlons de rayonnement), y compris celui de la production scientifique, nous considérons ce document comme une modeste, mais nécessaire participation à la promotion, ou à la défense de la langue française qui au passage constitue la langue de « distinction » de l'élite locale qatarie mais aussi régionale qui la pratique.

Écrire en français n'est pas à notre sens se fermer à la communauté scientifique internationale ou au reste du monde. C'est aussi tendre la main à l'étranger, à l'autre, et le guider vers notre langue vers notre culture, vers nos valeurs et, ainsi, participer à leur rayonnement et à notre rayonnement.

Même si les outils de traduction tendent de plus en plus vers la performance, même si le résultat (l'exactitude technique et le sens) n'est pas encore tout le temps parfait, les traductions le sont suffisamment pour être aujourd'hui lues et comprises dans une grande majorité de langues. Nous n'avons donc plus la légitimation de l'obstacle à la langue pour ne pas participer à la défense de l'un de nos biens communs les plus importants, notre langue : **le français**. (Même s'il nous arrive nous-même de le malmené assez régulièrement).

Émettre des idées, mais aussi, si possible essayer de faire « science » et, peut-être, être repris dans d'autres langues (nous avons constaté la « marque » française dans la littérature anglo-saxonne) c'est participer, même modestement et ponctuellement à travers ces pages, à ce combat que nous faisons nôtre.

Hors exception notable, nous refusons la facilité d'utiliser des termes tels que « cluster » quand Michel Le Seac'h traduit dès 1999 ce même terme en « grappe » dans « La concurrence selon Porter » de Michael Porter. Cette traduction est clairement assumée dans l'introduction (page 16) de ce même livre. Nous notons au moins partiellement le même effort dans les documents de l'OCDE (2004) qui mentionnent le terme de « grappe ». Nous relevons Zimmermann qui utilise, lui aussi ce même terme de grappe dans « grappe d'entreprise » et « petit monde » (2002, p. 517), ne serait-ce que dans le titre

de son article, mentionnant clairement, l'équivalence entre « grappe d'entreprises » et « cluster » dès le début de ce même article. De la même manière, et pour les mêmes raisons, le fameux « spillover » et le « spin-off » peuvent être très correctement traduits selon nous par « essaimage ».

Très curieusement, et hors territoire métropolitain, nous notons avec intérêt et souhaitons partager et apporter notre contribution à l'effort que nous avons relevé dans une majorité des productions scientifiques canadiennes en langue française qui ne cède pas à ce type de facilité.

Notre volonté de franciser au maximum cette production n'est donc ni fortuite, ni une coquetterie, ni même un souhait d'originalité. Elle correspond au souhait de ne pas tenter la coquetterie inverse de « faire comme » ou de vouloir artificiellement, voire confortablement techniciser derrière un vocabulaire que nous considérons banalement « exotique », sans grande valeur ajoutée. Nous observons que la communauté scientifique de langue française produit le vocabulaire nécessaire et suffisant pour supporter les idées et les concepts que nous voulons et allons décrire dans les prochaines pages.

Ceci est d'autant plus important à nos yeux, que l'on notera qu'une partie des concepts que nous allons développer et mettre en oeuvre provient de la recherche territoriale française. Le français semble donc être le meilleur média, le meilleur véhicule pour tenter de transmettre sur ces questions, et ces concepts imaginés, créés et construits dans cette langue, limitant ainsi tout risque de distorsion « culturo-conceptuel » à travers la magie de la traduction. Nous souhaitons autant que faire se peut, respecter la production de sens. Nous le pensons même possible dans la présentation et la mise en oeuvre de l'outil conceptuel néo-institutionnel de North. Nous en aurons l'exemple dans les prochaines lignes avec l'informel. Au-delà, ceci représente une forme de respect pour leurs auteurs auxquels nous rendons ici, hommage.

Remerciements

Dans le cadre d'un parcours de vie déjà étoffé :

Soumettre un document comme celui d'une thèse correspond à une étape forte dans un parcours professionnel tout autant que celui de l'évolution d'un cursus. À ce titre, nous souhaitons remercier les personnes nous ayant permis de pouvoir prétendre à l'écriture et à la soumission de ce document :

- Aline Clichy en charge des formations continues à la C.C.I du Loiret.
- Jacques Liouville responsable du Master achat international de l'université de Strasbourg.

Sans eux, nous ne serions probablement pas en train de vous proposer ces lignes. Même si ces remerciements s'inscrivent dans un « temps long » (deux décennies), nous les considérons nécessaires, car nous ne pouvons faire l'impasse sur ce qui caractérise notre conduite : le respect de l'homme ; ce que nous considérons être important à nos yeux : la reconnaissance et la gratitude, ceci sans l'oubli.

Dans le cadre de cette étude, remerciements à :

Tout particulièrement et sincèrement à **Mr. Marcon, Professeur des universités en sciences de l'information et la communication, Responsable de l'axe Intelligence Stratégique Internationale – Laboratoire Cerege , Responsable du master 2 Communication des Organisations**, notre directeur de recherche qui accueillit ce projet, le supporta et nous accompagna jusqu'au présent livrable.

Mais aussi, à l'ensemble des anonymes, ces acteurs ayant gracieusement accepté de nous fournir, leur temps, leur témoignage, leur honnêteté. Tout projet est avant tout une aventure humaine. Cette aventure l'est d'autant plus que notre étude porte sur des acteurs, et que c'est bien de relation, de « communication » et de « confiance » dont il est question. Merci encore à tous, ici, à ceux que nous pouvons citer.

- Jérôme Akmouche qui, avant son départ du SNDEC fin 2018, a accompagné notre démarche en diffusant notre demande de volontaires pour répondre à notre enquête qualitative.
- René Nantua Président d'honneur de Thesame Innovation pour les mêmes raisons.
- Florence POIRIER aux archives de Cluses pour sa disponibilité.
- Mino Faïta, historien passionné par la Savoie et les horlogers (pont structural dans ce projet).
- L'équipe d'AMD de l'école de management de Grenoble (nous pensons en particulier à : Raphaëlle Bonnet et Julie Noaille) pour avoir mené professionnellement les entretiens correspondants à la matière première de cette étude.

Dans le cadre amical et familial, remerciements à :

- Nicole Delavenna, Principal de collège retraitée qui, toute sa vie proposa quand possible son support et ses encouragements dans ma recherche du savoir, considérant ce même savoir comme un bien, et sa diffusion, la mission la plus précieuse. Merci enfin pour votre support dans la dernière lecture et le retrait des coquilles de ce document.

- Christian David : parfait exemple de constance en amitié et de proximité cognitive et culturelle malgré une distance géographique assez notable, en résumé un vrai lien fort et un réel ami.
- Mes parents, à qui je dois la vie, mais plus important : les « valeurs » m'ayant permis de devenir ce que je suis. Merci pour le soutien logistique sans failles dans la livraison de livres jusqu'au Qatar ou vers tous mes points de chute à travers la planète. Je vous dédie ce travail. À toi mon père qui, de jour en jour, t'éloigne de nous tous, pris dans l'inévitable sanction d'un âge conséquent, te conduisant dans des voyages intérieurs de plus en plus lointains jusqu'au jour où tu n'en reviendras plus. À toi ma mère toujours fidèle au poste, comme le massif que l'on imagine inamovible et éternel, jusqu'au moment où l'on découvrira le contraire avec tant de peine.

L'expérience ainsi que les témoignages de quelques responsables de formation continue nous permettent d'affirmer qu'un projet tel que le nôtre n'est éventuellement viable qu'à la condition d'une motivation et d'une constance sans faille, mais aussi et peut-être surtout, d'un soutien tout aussi sans failles de son(sa) conjoint(e). Merci à ma quasi-conjointe depuis plus de 15 ans, Amani.

Merci Amani pour les choix de vie « totalement hors normes » que nous avons pris et partageons, déjà, « pour le meilleur et pour le pire ». Merci pour ton soutien sans failles à ce projet. Merci pour l'expérience de vie que nous partageons et des tabous que nous brisons chaque jour. Merci pour le modèle d'humanisme que représente notre couple face à tous les obscurantismes et la bêtise crasse que nous n'avons que déjà trop rencontrés par-devers le monde, tout autant, et tel est l'espoir, la tolérance de beaucoup d'autres que nous avons rencontré partout ailleurs. Que ce travail te remplisse de fierté tout autant que la soutenance à laquelle tu n'auras probablement pas l'occasion d'assister en présentiel faute à une pandémie mondiale. Ce travail est pour toi.

Plus iconoclaste mais crucial dans un cadre territorial et celui de cette étude :

Merci à la Savoie, territoire privilégié de notre ancrage à la France, territoire de ce que nous considérons être celui de notre retour au nid, même si notre premier contact est celui de Genève aéroport.

Merci à l'effet de la territorialisation sur le terroir de la Savoie et, à la production de certains de ses acteurs. Il ne fut pas un jour à Doha sans qu'il ne soit possible de démarrer avec du beurre de Morzine. Il ne fut pas un jour non plus, où en manque d'idées, de doute, ayant besoin d'une pose durant des nuits de rédaction et de réflexion, il ne fut pas possible de suspendre simplement le temps vers un ailleurs, avec un simple morceau de pain et de tome que nous ramenons systématiquement avec nous.

« L'« atmosphère industrielle » de Marshall n'est qu'une métaphore. Pour bénéficier des effets de proximité au sein d'un système productif local, il ne suffit pas d'en respirer l'air plus ou moins pollué, il faut rencontrer des gens, nouer des relations, construire des réseaux. Cela prend du temps et ne s'effectue pas par simple présence dans les lieux. » (Grossetti, 2004/2 p. 169)

Au-delà de ce propos que nous partageons, nous serions tentés de remplacer « *bénéficier des* » par « *tenter de comprendre les* », pour obtenir le programme quasi complet des prochaines pages.

Merci, Monsieur Grossetti, pour ces quelques lignes très denses et inspirantes. La lecture de celles-ci nous a permis de nous libérer notre plume et d'entamer notre exercice de rédaction d'un document, ce document, que nous espérons riche, clair, mais aussi captivant.

... au passage, Monsieur Grossetti, l'atmosphère industrielle n'est pas qu'une métaphore. Le praticien que nous étions l'a vécu il y a des années. Grâce à cet exercice, le chercheur que nous tentons de devenir pense modestement l'avoir probablement touché d'un autre doigt, celui de la recherche empirique.

Introduction générale

Notre déjà longue expérience professionnelle, ainsi que nos choix de vie nous ont amené à « rencontrer », « côtoyer », « observer », « auditer » dans le but de « consolider », « verrouiller », « formaliser » et « contractualiser » et, si nécessaire « sanctionner », « abandonner » toutes sortes et toutes formes d'acteurs. Nous avons et nous continuons à pratiquer à différentes échelles, que ces acteurs soient des organisations ou de simples acteurs individuels. Les activités du secteur industriel, tels que l'aéronautique ou le spatial, mais aussi l'énergie, l'armement ou les transports renvoient, quoi qu'en disent certains praticiens ou narrateurs complaisants, à des pratiques plutôt viriles. Dans les activités industrielles, la relation transactionnelle ainsi que le rapport de forces sont de mise. Ils priment sur la compréhension et la relation. Ils priment sur la compréhension même du « business » et de ses enjeux de long terme, plus personne n'étant en position ou en volonté de se projeter au-delà du trimestre voire du mois.

Un point d'entrée : la fonction achats

Professionnellement, exerçant dans la famille de métiers que l'on nomme en France la fonction « achat » et « contrat », étant par conséquent en contact intraorganisationnel permanent avec l'ensemble des fonctions de l'entreprise, étant tout aussi conséquemment en contact interorganisationnel prioritairement amont, mais aussi, seul point de contact (tout du moins théorique) d'affaires à l'amont de la chaîne de valeur de l'entreprise, nous avons constaté à maintes reprises qu'il nous était possible de mener des relations contractuelles, que nous qualifierons (sous certaines conditions) de meilleure qualité (il est question ici d'efficacité) que celles de certaines relations internes à notre propre organisation.

Notre recherche constante de nouveaux fournisseurs, de nouvelles technologies nous a constamment amené à interroger le marché ou la technologie disponible tout autant que leurs prévisibles évolutions, pour cela, à interroger les organisations et les hommes, à travers des actions que l'on a nommées durant certaines périodes ou que l'on nomme encore : le « marketing achats », la « veille technologique », la « veille commerciale », ou encore, la « veille concurrentielle ». Toutes ces actions répondent à un besoin : faire de la fonction « achat » le récipiendaire privilégié d'informations qui après valorisation et exploitation, permettent d'exercer des choix d'orientation stratégique amont nécessaires à l'entreprise. Nous sommes ici face à l'une des facettes de ce que l'on nomme aujourd'hui l'« intelligence économique ». Point d'action éclairée, pas de changement de rupture sans information pertinente et encore moins sans information.

Cette expérience professionnelle nous a permis d'acquérir la certitude que certaines valeurs étaient essentielles, telles que l'éthique, l'intégrité, le sémantisme lisible de l'action, mais aussi et certainement plus important encore dans le cadre de ce document : le respect.

Ce respect mène à l'autre, le collègue de département, l'acteur individuel ou l'ensemble des départements parties prenantes⁴ de l'entreprise. Celui-ci mène surtout à l'autre organisation, le fournisseur, le cocontractant, autrement que seulement en termes d'efficacité contractuelle. Optimiser une relation technico-commerciale pour faire des gains, c'est pouvoir tel qu'il fut de bon ton à une certaine époque en Europe de le faire, assujettir le sous-traitant – solution de court terme – et finir par le tuer sans remords, que celui-ci soit localisé en Europe et, depuis une trentaine d'années, exercer les mêmes techniques en zone à bas coût. Optimiser une relation technico-commerciale, c'est aussi, et nous préférons cette seconde option, pouvoir faire le choix de comprendre dans une approche plus holiste (et toute sa complexité), une organisation, un système et ses limites, ses contraintes, tout autant que l'immense champ de ses possibilités. Dans ce cas, par la suite, il faut réussir à vendre ces mêmes possibilités en interne, chez soi, dans son entreprise.

Un acheteur intervenant à un certain niveau doit par conséquent être aussi un bon vendeur. De fait, il doit être un bon communicant, tant en externe qu'en interne. Faire de la veille, c'est explorer l'ensemble des ramifications du possible, techniquement et économiquement. C'est aussi, activer et instrumentaliser des réseaux d'acteurs, tout ceci en fonction des objectifs à atteindre. N'est-il pas plus valorisant et productif de laisser travailler un réseau de compétences, plutôt que de l'affronter stérilement pour le plus grand dommage de toutes les parties prenantes ? À cet égard, pas un montagnard ne se hasarderait à lutter contre le flux d'un torrent ou celui d'une avalanche.

Sachant que notre recherche pose pied en moyenne vallée de l'Arve, porte de la haute montagne, nous nous permettrons, quand nous le jugerons nécessaire, quelques métaphores liées à la montagne ou au voyage, la Savoie ou les Savoie étant des pays de montagnes, mais aussi de transit depuis le néolithique. C'est aussi et surtout un territoire peuplé d'hommes de bon sens, des cérébraux aimant entretenir une image de montagnards un peu rustres voire taciturnes, mais une image protectrice, image que nous allons cependant nous employer à déchirer. Ils savent que rien n'est impossible, mais ils savent aussi reconnaître les limites du possible dans une descente, dans une paroi, ou ... dans un projet industriel.

Parmi les contraintes, que nous venons d'évoquer, figure le « système » que nous allons commencer à envisager comme mésosystème, celui d'un « système territorial » ou territorialisé. Nous ne sommes déjà plus à l'échelle de la microéconomie et à l'échelle microsociale, mais nous ne sommes pas encore à l'échelle macro-économique. Parmi les contraintes, nous considérerons les contraintes géographiques qui nous ont amené à constater que dans certaines filières industrielles, ou certains secteurs d'activité, un certain niveau de regroupement productif était noté. C'est ici que nous touchons à un aspect important de notre terrain d'observation et d'études, un « système territorialisé » un regroupement d'entreprises que l'on se contentera pour le moment de qualifier de notable.

⁴ Plus connu par certains sous le terme de « stakeholder »

Prendre de la hauteur pour envisager toutes les dimensions d'un territoire

Voyager aux quatre coins de la planète ou presque, devant par conséquent emprunter les transports aériens, c'est faire de la géographie pour peu que l'on ait un peu de curiosité et que l'on se donne la peine de regarder à travers le hublot. Se prêter à ce type d'exercice est aussi, un moyen efficace (nous semble-t-il tout du moins) de contempler, puis, d'exercer un regard de plus en plus connaisseur, voire critique sur les différents espaces survolés et les différentes échelles géographiques observées.

Survoler de nuit le Japon ou la Corée du Sud, c'est survoler une densité métropolitaine et une métropolisation quasi continue presque effrayante lors du premier survol. Faire de même en Europe ou au-dessus du continent nord-américain, c'est noter le processus d'archipélisation et de concentration métropolitaine ainsi que son maillage. La comparaison fait apparaître le second type de territoire presque pauvre par la suite, du fait de son maillage et sa discontinuité laissant apparaître de manière, certes moindre, des trous noirs, dignes de la Corée du Nord, de la chaîne himalayenne, de la traversée d'un océan ou du passage par un pôle. Même les zones dites désertiques scintillent très modestement la nuit.

Atterrir de jour à l'aéroport de Genève, en provenance de l'Est, c'est avec un peu de chance, pour les amateurs, pouvoir admirer le plus haut sommet d'Europe occidentale surplomber à cet endroit, un profond sillon s'élargissant momentanément du côté de Sallanches. Un peu plus bas il se rétrécit brutalement au niveau de la cluse de Cluses pour ré-élargir de plus en plus amplement en direction du bassin genevois. Observer ce territoire à une échelle pertinente, c'est aussi, toujours de jour, observer (généralement au décollage) ce qui du hublot s'apparente quasiment à une marche géologique entre Genève et Bellegarde, fermant le territoire genevois et le sillon rhodanien au niveau du Fort l'Écluse dont les eaux du Rhône (cette fois-ci), sont apaisées par la suite par un indice de territorialisation important, mais discret, le barrage de Génissiat. Le Genevois est donc enclavé vers l'ouest et le sud, mais il l'est aussi vers le nord par les monts du Jura. La seule échappatoire, hormis la vallée de l'Arve, est le nord-est en direction de la Suisse, le long du Léman et, de manière plus lointaine, vers les pays germanophones. Depuis notre avion, hors connaissance des frontières administratives, la vallée de l'Arve, avec sa zone couvrant en particulier le Chablais jusqu'à la zone d'Annemasse semble bien être naturellement orientée vers Genève.

Cette simplicité n'est qu'apparente. Comme nous venons de le mentionner, une frontière existe entre ce sillon et cette métropole régionale. L'histoire et les hommes auraient pu en décider autrement. Ce reliquat du royaume Piémont-Sardaigne (État de Savoie) aurait pu être intégré à la Confédération helvétique, car un traité prévoyait cette option.

L'exercice ne s'arrête pas ici, car, sorti de l'aéroport, en se dirigeant en direction de Chamonix, soleil couché, il est possible de se prêter au même exercice, mais, cette fois-ci à travers la vitre d'un véhicule. Un œil intéressé, sans même avoir besoin d'être exercé, notera en particulier à partir de la Roche-sur-Foron une inhabituelle densité d'entreprises dans le paysage français du XXI^e siècle. Ce sillon et cette densité pourraient laisser croire à une personne s'étant apaisée, qu'elle est encore en train de sortir de l'agglomération lyonnaise, milanaise, voire turinoise pour ne citer que les grandes agglomérations voisines, anciennes villes pour certaines du royaume précédemment mentionné. Il n'en est pourtant

rien. Les plus grandes structures luisent la nuit le long de l'autoroute, laissant apparaître à l'observateur leurs entrailles pleines de machines de production, dans un environnement presque irréel, où la densité de machines surpasse très largement celle des hommes. Ici, de jour, passé le mirage nocturne, apparaît une réalité saisissante, celle de la moyenne vallée de l'Arve, celle d'environ 800 entreprises travaillant toutes ou presque dans une même famille d'activité, nommée à une certaine époque une filière, celle du décolletage. Le métier est commun à toutes, mais cette vallée est un lieu où aucune d'entre elles ou presque n'entre réellement, totalement directement en concurrence frontale, même si celle-ci est rude et parfois mortelle.

Ainsi, se dresse progressivement le contour d'un terrain labellisé sous le nom de pôle de compétitivité « Mont-Blanc Industries », depuis sa dernière relabellisations en juin 2014⁵.

Des organisations en grappes reposant sur des rapports informels

Le pôle de compétitivité, fait référence à un phénomène ou un mécanisme connu depuis Marshall au XIXe siècle, repris sous différentes dénominations (nous en avons dénombré une trentaine, voir Annexe No. 1.01 : Liste des dénominations liées au concept d'ensembles économiques territorialisés page 562) en fonction des approches ou des sensibilités, tel que le « district industriel », le « pôle de compétitivité », ou le « cluster » que nous arrêtons à partir de maintenant d'utiliser pour lui préférer (sauf exception en fonction du contexte) sa traduction, de « grappe ». Ces dénominations renvoient cependant toutes à un même type de phénomène, de type socio-économique et territorial, connu sous le terme initial d'« économie d'agglomération ».

Ce type de construction réfère instinctivement et immédiatement à trois approches disciplinaires. L'économie, la géographie, ainsi que la sociologie, mais il y en a bien d'autres. Ce type de construction fait, de même, référence naturelle à la notion d'interdisciplinarité.

Ce même type de construction existant à l'état « naturel » (le district et la grappe), fait l'objet depuis quelques décennies, en France par exemple depuis le rapport Blanc de 2004, de considérations plus politiques. En effet, comment ne pas être tenté de recréer par la volonté des institutions⁶, un modèle créé par l'homme, existant par ailleurs, et considéré comme vecteur d'innovation, supportant « L'avantage concurrentiel des nations » défendu par Porter, mais aussi, pourvoyeur d'emplois ?

Par ailleurs, ce type de construction fait l'objet de nombreux débats concernant telle ou telle question, variable, suivant les disciplines d'approche ou suivant les sensibilités. Il est cependant généralement accepté, tel que nous l'avons vécu sur le terrain, que ce type de construction recourt à des formes de coopération et de coordination basée sur des rapports informels. Beaucoup d'approches reconnaissent ce fait comme un « état », mais reconnaissent tout autant la difficulté d'y accéder, de même qu'il suscite un bouillonnement de questions. Quantité de chercheurs considèrent l'accès à des « processus » de types informels, comme souhaitable et nécessaire, mais comme une tâche relevant de la difficulté

⁵ Source. Site officiel de Montblanc industrie page : <https://www.montblancindustries.com/connaitre/identite/dates-cles/>

⁶ Que nous ne confondrons plus en fin de première partie avec : l'« organisation ».

absolue, voire de l'impossibilité, la déléguant à de futurs travaux. Nous l'avons constaté à travers nos lectures, ces remarques émergent de travaux issus de méthodes qui s'appuient essentiellement sur l'épistémologie positiviste. Nous notons par contre que les lignes bougent en matière épistémologique. Même si les travaux plus naturellement orientés vers des approches épistémologiques de type constructiviste et des méthodologies qualitatives s'intéressent naturellement moins à ce type de question portant sur des relations socio-économiques, le mouvement est enclenché, avec des productions de grande qualité.

Notre intérêt se porte vers l'un des processus particuliers appartenant à l'ensemble de ceux cités précédemment. Il s'agit du processus de *communication informelle à caractère économique, entre acteurs économiques appartenant à un système productif territorialisé*. Nous l'avons vu en œuvre durant plusieurs années. Nous avons participé à ce type de processus. Nous avons navigué dans ce territoire afin de créer de l'intelligence. Nous avons en effet créé de l'intelligence d'action (nous avons travaillé avec les potentialités de ce type de construction plutôt que de nous y opposer). Nous avons aussi participé à un processus d'intelligence économique dans le but de faire des gains et de faire progresser l'entreprise (au-delà des aspects purement techniques ou économiques, en comprenant les processus et les réticulations les plus efficaces, en consolidant de l'information sur ces réseaux, en éclairant mieux et plus certains processus de décision. Ainsi l'action économique s'en trouve optimisée).

Notre démarche

Jusqu'à ce point de notre introduction générale, nos propos restent essentiellement confinés au registre d'un témoignage argumenté. Ils relèvent d'observations, d'une opinion forgée sur des perceptions, et aujourd'hui d'une prise de recul. Nos propos relèvent au mieux d'une histoire de vie, mais un témoignage seulement, pouvant mener tout au plus à la production d'une certaine maturité de réflexion ou à la production éventuelle d'un essai.

Tel n'est pas notre objectif. À partir d'ici, nous décidons de mettre l'ensemble de nos acquis au service d'une démarche qui se veut « scientifique » et procédera selon quatre modalités.

Première modalité : circonscrire le sujet, ne retenir de notre expérience que ce qui peut constituer un futur projet scientifique et un objet de recherche pertinent. Ici, nous cherchons au-delà de notre propre expérience de l'activation et de l'orchestration de réseaux, tant de manière formelle qu'informelle, comment un terrain particulier, celui d'un système territorial, celui du réseau entrepreneurial des décolleteurs de la vallée de l'Arve, fonctionne dans le registre particulier de l'informel que nous pressentons (cette fois scientifiquement) être un riche levier d'innovation et d'action à finalité économique, ceci à travers une approche, celle des processus de communication informels.

Seconde modalité : envisager notre projet et notre objet, avec méthode, en d'autres termes, recourir à une démarche scientifique s'appuyant elle-même sur une démarche épistémologique. Ce point vise à la question de la compréhension et la justification de la démarche, mais aussi, la validité même de celle-ci ainsi que des résultats obtenus.

Troisième modalité : préciser et affiner notre question et notre objet de recherche, notant que nous les construisons autant que le terrain y contribue progressivement.

Quatrième et dernière modalité : tendre vers une neutralité scientifique. Mettre de côté, et comprendre nos biais scientifiques ou cognitifs. Surtout, nous devons recourir à des témoignages d'acteurs plutôt qu'à notre propre expérience afin d'obtenir un matériau scientifiquement neutre afin, de nous assurer de la question de la validité mentionnée précédemment.

Nous allons avancer par tâtonnement, par itérations successives, afin de construire progressivement, par un dialogue constant entre l'abondante littérature scientifique issue de toutes disciplines, et le terrain. Nous allons ainsi créer une tension permanente productrice de doutes dans la construction de ce projet, en procédant de manière partiellement vérificatoire (nous allons confronter l'objet de recherche conceptuellement à l'épreuve des faits) et de manière partiellement exploratoire (cette construction sera empirique et dictée par le terrain), car nous pensons qu'il y a matière à découvrir.

Nous nous apprêtons donc à vérifier. Nous nous apprêtons surtout à découvrir, à nous faire bousculer et à accepter le témoignage d'acteurs pouvant aller jusqu'à infirmer notre propre expérience, notre propre construit. Nous allons interroger les acteurs sur leurs pratiques de communication économique informelles.

Introduction Méthodologique

Notre souhait n'est pas de travailler sur ce que l'on nomme communément les « systèmes gagnants », même si notre terrain d'intervention en est un depuis quelques décennies et que les racines de son activité remontent au XVIII^{em} siècle (Judet, 2004 p. 12). Il n'est pas non plus de décrire un modèle particulier de ce que nous souhaitons nommer un « système territorialisé », quelle que soit sa labellisation. Là encore, notre terrain en est un. Celui-ci est, en ce qui concerne sa dernière labélisation, un « Pôle de compétitivité ». Après le survol proposé en introduction générale, notre souhait est celui, non pas de nous intéresser comme cela est régulièrement le cas, aux organisations et souvent, commencer par le sommet de celles-ci. Ceci pourrait paraître naturel entouré de cette géographie omniprésente pour ne pas dire écrasante, mais de nous intéresser aux **HOMMES** en commençant par le terrain (celui des hommes qui vivent dans ce lieu, dans le lit de la vallée de l'Arve), celui vécu et partagé par la plus grande majorité des acteurs. En d'autres termes, nous allons nous intéresser aux hommes et à leur quotidien dans un domaine particulier.

Notre volonté de nous intéresser aux hommes, aux paysans horlogers, devenus décolleteurs puis industriels, correspond à celle de comprendre comment le « terrain, comment les « acteurs » vivent, occupent, sentent, comprennent un système territorialisé (leur environnement), une activité particulière, une activité professionnelle (le décolletage), ceci, quelles que soient leur volonté ou leurs stratégie(s). En ce qui nous concerne, il s'agira donc de comprendre les processus de communication et d'information économique à caractère informel que nous nommerons prochainement des externalités technologiques relevant de mécanismes d'interdépendances non marchandes. Notre démarche n'est donc pas celle d'envisager un système dont nous pourrions humaniser la couleur, mais, inversement, de considérer l'homme au sein de ce même système. Si nous adoptons ici une vision systémique, nous n'aborderions pas l'échelle macro pour nous diriger vers le micro. Nous aborderions l'échelle micro afin de tenter de considérer et d'agrèger une somme d'expériences à une échelle cette fois-ci, plus large. Notre approche tient de la microsociologie ou de l'anthropologie de ce strict point de vue. Ici, notre choix est clair, en direction de l'option de l'« acteur individuel » parmi les choix possibles dans l'étude des territoires (Gumuchian, et al., 2003 p. 78).

Pourquoi adopter une telle démarche ?

Pour commencer, une importante revue de littérature sur les systèmes territorialisés (quelles que soient les disciplines d'approche), permet de mentionner que « *la compréhension des dynamiques complexes de réticularisation et d'organisation spatiale des activités requiert encore des efforts analytiques, méthodologiques et empiriques importants* » (Forest, et al., 2009 p. 12). Ce que les auteurs notaient déjà il y a une dizaine d'années, nous semble encore juste aujourd'hui. Après une revue de la vague de publications procédant de la phase analytique des premiers résultats liés au développement des pôles de compétitivité français (articles publiés de manière assez dense entre 2008 et 2011), nous notons que rien ne nous semble avoir fondamentalement changé depuis cette période. Systématiquement d'abord, il est question d'innovation, il est question de masse critique, il est question de compétition

internationale. Systématiquement ou presque, il est question de configuration de système gagnant, mais aussi, il est question de doutes quant à la gouvernance et la pérennité de ces mêmes territoires.

Continuons, il est aussi quasi systématiquement question d'« état », mais, il n'est que très rarement question de « processus » même si ce terme est très régulièrement pour ne pas dire, systématiquement employé. Paradoxe, ce terme est présent partout, mais n'est que peu traité comme tel. Il est question de processus de décision, de production, d'innovation, d'apprentissage, d'évolution, de changement, d'appropriation, de transformation. Plus intéressant peut-être dans le cadre de notre étude, il est question de processus d'agglomération, d'essaimage, de recomposition territoriale, de coordination. Arrêtons-nous ici, avec « coordination », car la liste est interminable. Tel est bien le paradoxe de nos lectures, les processus sont mentionnés partout, ils ne sont cependant intégrés que comme des facteurs clés et déterminants, sans pour autant, nous semble-t-il, faire l'objet du traitement spécifique mérité, sauf à de rares exceptions.

C'est ce que reconnaissent Amisse et Muller (2011) traitant des logiques des dynamiques de coopération et, d'appartenance et de similitude, mentionnant comme un point faible de l'approche, qu'elles « ... ont pour objectif de décrire un état plutôt qu'un processus. » qui « décrivent le niveau de proximité organisée entre deux organisations à un instant *t* » (Amisse, et al., 2011 p. 121) dans le cas énoncé. L'instant « *t* » mentionné correspond bien à un instantané, à un état figé, mais pas à un processus.

C'est aussi, bien que différemment, ce que mentionne à sa manière Torre (2008) quand celui-ci, propose une réflexion sur des travaux de proximité géographique et de pragmatique de l'action. Il considère les travaux de l'école de proximité française, faits d'emprunts variés (à notre sens relevant de l'interdisciplinarité), de « *bricolages* » théoriques, et propose deux réflexions.

- L'une doit s'orienter vers une « *pragmatique de l'action* » correspondant à l'explicitation des actions des acteurs (qui relève de ce qu'est un processus. Les définitions à suivre permettront de le confirmer).
- L'autre doit s'orienter vers les « *conditions d'évolution du Monde* » correspondant à l'explicitation du « *fait géographique* » de la localisation de l'acteur. L'acteur en action est donc situé (Torre, 2008/3).

Mais qu'est-ce donc qu'un processus ?

Pour faire simple, nous référant au Larousse en ligne, il nous est possible de dire que celui-ci correspond - dans sa troisième définition convenant le plus aux sciences sociales - à la « *manière que quelqu'un, un groupe, a de se comporter en vue d'un résultat particulier répondant à un schéma précis* »⁷. Cette simple définition nous suffit amplement pour le moment pour comprendre qu'en traitant d'un processus, dans notre cas, nous allons nous intéresser à **la manière dont des acteurs se comportent en termes de communication informelle en vue d'obtenir un résultat particulier.**

⁷ Définition disponible à l'URL suivante : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/processus/64066>

Le processus est dynamique. Pour commencer à envisager l'instrument le plus adapté à la captation d'un processus, il est nécessaire de compléter la définition initiale. Suivant une seconde définition de la même source le processus est : une « *suite continue d'opérations, d'actions constituant la manière de faire...* ». La recherche qualitative est reconnue comme une méthodologie pertinente pour l'étude d'une dynamique d'un processus (Dumez, 2013 p. 36)⁸. Plus que cela, le réel « est un flux continu et infini » (*Ibidem.* p. 37)⁹. Nous pouvons noter ici la congruence de ces définitions avec le type de processus que nous cherchons à étudier : un « processus communicationnel ». Attention malgré tout. Ce même processus continu et infini n'est aussi jamais exactement le même dans son renouvellement, en fonction des acteurs, des conditions et objectifs de communication, ou encore de la situation.

Notre exercice est donc relativement délicat. Nous allons essayer grâce à un document figé - l'instantané que représente cette étude - de proposer le film d'un processus dynamique, que nous pourrions tenter d'élargir à l'échantillon d'une communauté. Prenant un peu de recul sur notre travail, en nous focalisant sur l'acteur, nous rendons hommage à la philosophie des travaux pionniers de Michel Crozier (1964)¹⁰, portant sur « *la compréhension des stratégies des acteurs dans un système d'action* » (Dumez, 2013 p. 13).

Bénéfices escomptés et objectifs de notre approche, approche utilisant la recherche qualitative : au-delà de l'accès au terrain, à celui de l'acteur en action (mettant en œuvre des processus), cette approche nous offre surtout la possibilité de laisser les acteurs s'exprimer. C'est ce que décrit Philippe Quinton (2002) en décrivant le travail de la science consistant à objectiver les faits. Le chercheur devient, ce que sera notre travail dans cet exercice, l'investigateur en recherche d'indices porteurs de sens, capable de les structurer. Il les restitue après un exercice d'interprétation, dans le domaine conceptuel. Ainsi, le terrain tout autant que l'acteur, peuvent-ils être considérés comme « *un texte à exploiter, un pré-texte à partir duquel un éclairage va être donné à un phénomène ; la méthodologie de recherche consistant à « faire parler » les êtres et les choses en situation* », un « *contexte de circulation, d'émergence des faits, de déroulement des processus* » (Quinton, 2002 pp. 3-4).

Il convient de préciser que l'usage de méthodes qualitatives, cherchant à exploiter des faits ou des indices de sens, en vue d'obtenir une restitution conceptuelle, correspond à la production d'un construit (l'objet), confronté à un environnement réel (*Ibidem.*). Cet objet, l'objet de recherche « *exige au préalable de définir ce à quoi on s'intéresse, ce que l'on cherche, ce que l'on veut montrer ; de formuler des hypothèses et d'utiliser ou d'élaborer des méthodes appropriées aptes à maîtriser les biais, les intentions, le vouloir dire propre au chercheur. Le terrain est ainsi un concentré d'intentions ; le chercheur va chercher quelque chose sur le terrain* » (*Ibidem.* p. 2).

Ceci n'est pas sans rappeler, la posture constructiviste consistant à construire à partir d'une situation ou d'un contexte donné (Perez, 2008/3 p. 105), un narratif conceptualisant. Cette construction

⁸ L'auteur fait référence ici à : « Yin Robert K. (2012 3rd ed) Applications of Case Study Research, Thousand Oaks, Sage.

⁹ L'auteur fait référence ici à : Weber Max (1965) Essais sur la théorie de la science, Paris, Plon.

¹⁰ L'auteur fait référence ici à : Crozier Michel (1964) Le phénomène bureaucratique, Paris, Seuil.

correspond à ce que nous souhaitons nommer la « triade »¹¹ du chercheur (dont celui-ci est l'un des composants), à savoir un équilibre et un état de tension permanente entre (1) le terrain (2) la science disponible (les acquis scientifiques exploitables), et (3) le chercheur lui-même. Ce même état est suivant Perez (2008), un processus mettant en jeu trois aspects différents : « *la posture du chercheur, l'interaction avec le terrain et la négociation de l'objet de recherche.* » (*Ibidem.*).

N'oubliant pas le prisme initial de notre approche, à savoir celui des sciences de l'information et de la communication, nous allons mettre fin aux « transcendances » en ne pensant plus la relation entre acteurs dans une dimension verticale, mais inversement, horizontale dans une relation qualifiée de « pragmatique » avec les autres acteurs (Bougnoux, 2001 p. 4).

Au final, où allons-nous, et, que cherchons-nous ?

En quelques mots, nous allons chercher à comprendre comment les acteurs d'un système territorialisé communiquent informellement de l'information à finalité économique. Ici les acteurs feront partie du groupe des entrepreneurs et professionnels des petites et moyennes entreprises de décolletage ou activités connexes de la moyenne vallée de l'Arve. Le dispositif sera celui d'une enquête de type semi-directive mise en œuvre dans le cadre de l'emploi d'une méthode qualitative supportée par la philosophie constructiviste radicale.

L'approche est interdisciplinaire. Nous pensons pouvoir proposer à l'issue de cette étude une image, un instantané d'une réalité. Nos options scientifiques et méthodologiques nous offriront l'opportunité de proposer ce que l'on nomme en méthodes qualitatives des théories de moyenne portée, que nous considérerons dès maintenant être, de possibles généralisations. Ceci correspond à l'objectif des prochaines pages.

Comment allons-nous procéder ?

Nous nous apprêtons dans les prochaines pages, à mettre en œuvre ce projet suivant un développement relativement classique en trois parties :

Première partie : Le système de la Vallée de l'Arve au prisme des sciences humaines.

Cette première partie correspond à une partie exploratoire. Cette exploration s'oriente vers deux directions.

- L'une correspond au terrain lui-même dans une description, la plus large possible de ses composantes, à travers, en particulier, l'histoire et la géographie. Dans le Chapitre 1 et Chapitre 2 nous découvrons le terrain, l'identité des acteurs ainsi que le phénomène de territorialisation industrielle propre à la vallée.
- La seconde direction correspond au terrain conceptuel qui nous permet d'aborder principalement le phénomène districale à travers le concept de système territorialisé en Chapitre

¹¹ En référence à l'analyse structurale des réseaux.

3, et celui de l'économie des proximités dans le Chapitre 4. Nous abordons par la suite les acteurs dans la forme communautaire en Chapitre 5, et finissons par la question du concept d'informel, en Chapitre 6, que nous décrivons principalement à travers l'approche néo-institutionnelle.

Seconde partie : Le système de la vallée de l'Arve : de la clarification de l'objet à la définition de la stratégie d'approche scientifique.

Cette seconde partie nous permet, après avoir traité de la question de l'intérêt et de l'originalité de notre travail en Chapitre 8 et Chapitre 9, d'envisager l'inventaire des solutions épistémologiques possibles et de justifier du choix de notre posture constructiviste radicale en Chapitre 10. Dans le prolongement de notre choix épistémologique, nous abordons dans un second temps, en chapitre, les possibles options méthodologiques nous permettant de justifier, là encore, de notre choix d'adopter une méthode qualitative. Après l'exercice de réflexivité lié à notre posture, en Chapitre 12, nous traiterons de la question de l'approche du terrain et du choix ainsi que de la justification de l'outil d'approche de celui-ci : l'enquête qualitative semi-directive, en Chapitre 13. Nous terminerons cette seconde partie en traitant de la préparation des conditions d'enquête en Chapitre 14.

Troisième partie : Le système de la vallée de l'Arve et son étude : observation, possibles généralisations et enseignements.

Dans cette troisième partie, notre objectif initial correspond à celui de préparer puis traiter les matériaux d'enquête en Chapitre 16 pour pouvoir dans un premier temps, en Chapitre 17, obtenir une première image du terrain à travers les résultats d'une analyse phénoménologique. Ces mêmes résultats nous servent dans un second temps à répondre en deux temps en Chapitre 18 :

- En chapitre 18.3, à la première partie de la question de recherche à travers un traitement conceptuel néo-institutionnelle.
- En chapitre 18.4, à la seconde partie de la question de recherche à travers le traitement conceptuel des proximités.

L'image et les réponses obtenues nous permettent de proposer des éléments de réflexion en Chapitre 19 et de généralisations possibles, en particulier, nous le verrons, l'existence de deux types de communautés ayant chacune leur propre modèle institutionnel. Ces différences sont génératrices de distance informationnelle et de tension systémique permettant malgré tout un équilibre homéostatique jusqu'à ce jour.

Nous concluons ce projet en envisageant les champs ouverts par ce travail, ainsi que les disciplines auxquelles notre travail recourt et peut contribuer.

L'ensemble de notre projet de recherche est synthétisable dans la forme graphique que nous proposons ci-dessous page suivante :

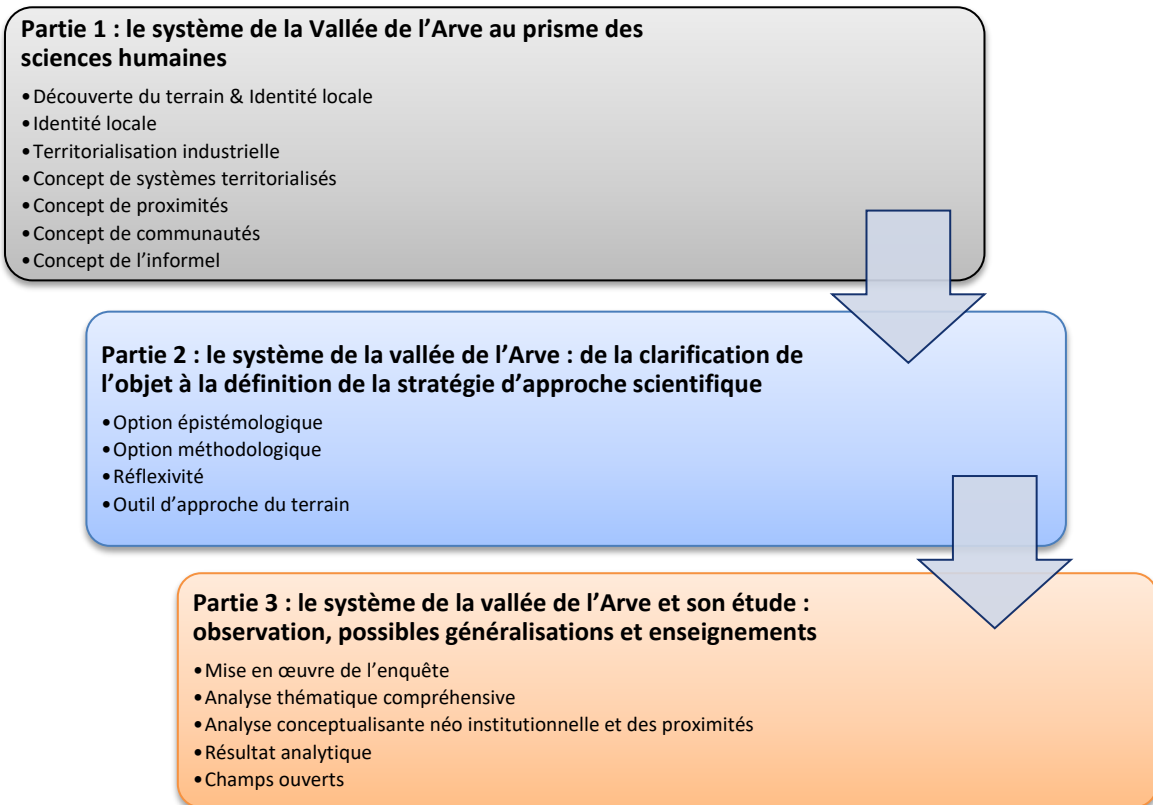


Figure 1 : Plan de ce projet de recherche (Blondeau, 2020)

À quoi nous intéressons-nous ? Comment aborder cette question ? Vers une définition de la question de recherche

Notre objectif est d'orienter cette recherche en deux temps :

- Dans un premier temps : définir « ce à quoi on s'intéresse, ce que l'on cherche, ce que l'on veut montrer » (Quinton, 2002), pour...
- Dans un second temps : définir l'orientation des thèmes de revue de littérature pertinents. Ces thèmes, conformément à notre démarche scientifique (méthodes et outils) doivent nous permettre de faire émerger des théories orientantes¹² qui nous permettront de préciser la trame du questionnaire d'une enquête qualitative semi-directive.

Tentons de définir ce à quoi nous nous intéressons, ce que nous cherchons et voulons montrer. Cette démarche préalable doit nous permettre de définir le cadre général de cette étude, et, en particulier de cette première partie, en vue de proposer une revue des connaissances acquises, nous permettant de rencontrer sereinement le terrain, doublement non démunis :

¹² Nous faisons référence ici à la notion de « théorie orientante » ou, d'« orienting theory » voir Whyte (1984) dans (Dumez, 2013). Se reporter à la seconde partie (Epistémologie & méthode) pour plus de détails.

- De notre propre connaissance de celui-ci, même si nous devons neutraliser nos acquis afin que ceux-ci influencent le moins possible la rigueur due à ce travail, nous en tiendrons compte dans une section réflexive.
- De la connaissance scientifique mobilisable que nous offre une abondante littérature appartenant à de multiples disciplines.

Cheminement vers une définition de la question de recherche

À quoi nous intéressons-nous ? Nous nous intéressons à un processus contextualisé à un environnement particulier.

Ayant préalablement précisé que nous cherchions à observer la manière dont des acteurs se comportent en termes de communication informelle en vue d'obtenir un résultat particulier, nous pouvons tenter de clarifier ce que nous cherchons au moyen d'une matrice de questions orientées vers la « *pragmatique de l'action* » de Torre (2008/3), pour aboutir à notre question de recherche permettant d'envisager un processus situé.

1) En ce qui concerne le processus :

Comme nous venons de le mentionner, nous souhaitons interroger les pratiques (processus) de communication, informelles. Cette simple interrogation renvoie à trois thèmes :

Premier thème : les pratiques

En interrogeant des pratiques, nous interrogeons des processus. Ces processus renvoient à la notion d'acteur en situation, en interaction, au sein de réseaux. Les interactions peuvent être contextualisées à de simples processus, mais aussi, répondre à des stratégies. Surtout, ces pratiques permettent de saisir des instants, des prises de décision, des contextes, et des justifications appartenant à l'acteur seul et à personne d'autre.

Second thème : la communication

En interrogeant la communication, nous interrogeons le début de l'insaisissable. En effet, la communication, média par excellence entre acteurs, n'est interrogeable que suivant certaines modalités. Communication écrite, généralement officielle : dans ce cas, il existe des artefacts plus ou moins facilement accessibles et exploitables. Communication orale, pouvant mêler des pratiques formelles ou informelles : dans ce cas, il est nécessaire de recourir à l'observation (observation ou observation participante) ou au témoignage (l'entretien). En outre, nous devons clarifier ou circonscrire un domaine de communication. Sommes-nous intéressés par l'ensemble des communications d'un acteur ? Sommes-nous intéressés par un domaine particulier de cette communication ? C'est le cas et nous le précisons immédiatement.

Troisième thème : l'informel

En interrogeant l'informel, nous interrogeons des processus encore plus insaisissables. En interrogeant l'informel, nous interrogeons deux sous-thèmes.

- Interrogeons-nous une pratique informelle (des actions non codifiées, non validées) ?
- Interrogeons-nous l'informalité de l'information (de l'information qui ne devrait pas dépasser certains périmètres) ?

Reformulé : Sommes-nous intéressés par les pratiques informelles de communication ou par les pratiques de communication informelle ?

Nous émettons l'hypothèse (et nous chercherons à le vérifier) qu'il peut, selon le cas, y avoir couplage (l'un ne va pas sans l'autre), mais qu'il peut aussi y avoir découplage (l'un peut se passer de l'autre).

2) En ce qui concerne l'environnement :

Premier thème : la localisation de l'acteur situé

Le terrain renvoie à un lieu. Ce lieu renvoie à des caractéristiques qu'il convient de clarifier. La localisation : cette caractéristique permet d'envisager le territoire, non pas comme un territoire neutre, mais comme un territoire, dit « territorialisé » (valorisé ou transformé par l'homme) doté d'une histoire, la manière dont celui-ci a été et, est aujourd'hui valorisé comme un actif.

Lié à la question de la territorialisation, il est possible d'étendre notre recherche de clarification en direction de thèmes spécifiques. La territorialisation économique et industrielle en ce qui nous concerne.

Second thème : la population et l'échantillon choisi

La population renvoie, elle, à une double caractéristique. La première clarification renvoie au choix d'une population ciblée et pertinente au regard de notre projet. La seconde clarification renvoie aux caractéristiques de la population ciblée.

Les deux questions précédentes renvoient elles-mêmes à une question commune à celle-ci : celle de l'échelle pertinente d'observation.

Clarification de la question de recherche

Afin de commencer à synthétiser et conceptualiser l'objet et la question de recherche, renvoyons chacun des sous-thèmes à des questions afin de créer la base d'un dialogue entre l'objet et le sujet (le chercheur). Nous opérons cette clarification en deux phases.

Dans les prochaines lignes, dans une première phase de dialogue avec l'objet, nous créons le matricage des questions initiales. En seconde phase, il nous est possible, dans un temps correspondant à un second tour de dialogue avec l'objet, de définir l'essence du futur questionnaire, mais aussi de considérer l'aspect organisationnel de ce projet, notre programme de recherche.

Première phase : définition de l'objet par une série de questions

La première phase de dialogue permet d'obtenir la matrice de question ci-dessous :

| | Critères | Construction conceptuelle de l'objet | Construction type de l'objet « réel » en questions : |
|---|-----------------------------|---|--|
| Processus (Phénomène) Acteur | Pratique | Processus de communication | Comment l'acteur communique-t-il ? |
| | | Processus contextualisé et ancré | Dans quel contexte et suivant quel type de référence ? |
| | | Processus et stratégie | À quelle fin ? |
| | | Processus et instrumentalisation | Quels sont les moyens mis en œuvre ? |
| | Communication | Type de communication ciblé par sa nature | Quel est le moyen de communication ? |
| | | Type de communication ciblé par son contenu | Quel est le contenu de l'information ? |
| | Informel | Informalité des pratiques | Quels sont les moyens de mise en œuvre informelle ? |
| | | Informalité des informations | Quel type d'information informelle ? |
| Environnement (Terrain) Situé | Lieu / Environnement | Localisation géographique | Qu'est-ce qu'une vallée comme celle de l'Arve ? |
| | | Configuration géographique | Qu'est-ce qu'un système territorialisé ? |
| | | Environnement socio-culturel | Quels sont les déterminants socio-culturels ? |
| | | Environnement socio-professionnel | Quels sont les déterminants socio-professionnels ? |
| | Cible | Population cible | À quelle population nous adressons-nous ? |
| | | Critères discriminants | À quel groupe nous adressons-nous ? |

Tableau 1 : Matrice des thèmes de la question de recherche (Blondeau, 2020)

Ce matriçage nous permet de considérer deux sections importantes. Celles-ci reprennent les éléments évoqués en début de ce même chapitre.

À ce stade, la définition de l'objet correspond à la formulation suivante : **Processus de communication informels entre acteurs d'un système territorialisé, celui de la vallée de l'Arve.**

Seconde phase : clarification de ce que l'on cherche et de ce que l'on veut observer

Le second tour de dialogue avec notre objet nous amène à préciser ou à clarifier ce vers quoi orienter le questionnaire de notre enquête. Il nous amène aussi à clarifier en matière de programmes, ce qui relève de la revue de littérature, ce qui relève de l'enquête et, ce qui relève des options (orientations et choix) que doit exercer le chercheur lui-même dans le cadre de la définition de son objet. Ceci nous amène à formuler en Annexe No. 1.02 : Matrice de définition du programme de recherche page 563,

une matrice détaillée nous permettant d'envisager les prémisses du futur questionnaire ainsi que le futur programme de recherche.

À l'issue de cette seconde phase, l'objet est précisé, en particulier du point de vue de ce que nous avons qualifié de cible dans le tableau précédent. La définition de l'objet devient alors : **Processus de communication informels d'informations à finalité économiques, entre professionnels (acteurs) appartenant au milieu des petites à moyennes entreprises du secteur du décolletage ou activités connexes, appartenant au territoire (le système territorialisé), de la vallée de l'Arve.**

Le programme d'investigation

La matrice détaillée, disponible dans l'annexe mentionnée précédemment, nous permet de bâtir un programme de travail indicatif initial.

Celui-ci permet d'envisager deux types de travaux :

- Une revue de littérature scientifique (elle existe et elle est abondante). Cette revue doit permettre de couvrir le plus exhaustivement possible les champs scientifiques auxquels il est possible de recourir. Celle-ci nous fera cheminer vers la proposition de théories orientantes.
- L'enquête correspondant à la mise au point du questionnaire, la mise en œuvre de l'enquête et, le plus important l'analyse et la restitution de celle-ci.

Nous mentionnons à part, le choix du chercheur, premier critère du programme de travail (même si nous l'intégrons dans le tableau ci-dessous) car il s'agit de prises de décisions soumises à l'arbitrage du chercheur dans le cadre de la définition de l'objet.

| | | Programme de travail | | |
|--|--|----------------------|----------------------|---------|
| | | Choix du chercheur | Revue de littérature | Enquête |
| Thèmes à considérer (Reprise matrice initiale) | Processus de communication | | | ● |
| | Processus contextualisé et ancré | | ● | ● |
| | Processus et stratégie | | ● | ● |
| | Processus et instrumentalisation | | | ● |
| | Communication : nature | | | ● |
| | Communication : contenu | | | ● |
| | Informel : Pratique | | ● | ● |
| | Informel : Nature de l'information | | ● | ● |
| | Environnement : Localisation | ● | ● | |
| | Environnement : Configuration géographique | | ● | |
| | Environnement socioculturel | | ● | ● |
| | Environnement socioprofessionnel | | ● | ● |
| | Population cible | ● | | |
| | Critères discriminants cible | ● | | |

Tableau 2 : Programme de travail par thème considéré (Blondeau, 2020)

Ce programme indicatif nous permet d'envisager les grands axes de cette première partie, à savoir les grands axes de revue de littérature initialement mobilisable.

Partant du programme mis au point, nous considérons devoir orienter notre programme de lecture, par conséquent cette première partie, suivant deux axes forts.

- L'environnement concernant :
 - Le lieu et sa définition.
 - Les caractéristiques d'un tel système.
- L'informel (en réseau) concernant :
 - Les pratiques.
 - L'information.

Tel que spécifié un peu plus en détail dans le graphe récapitulatif ci-dessous :

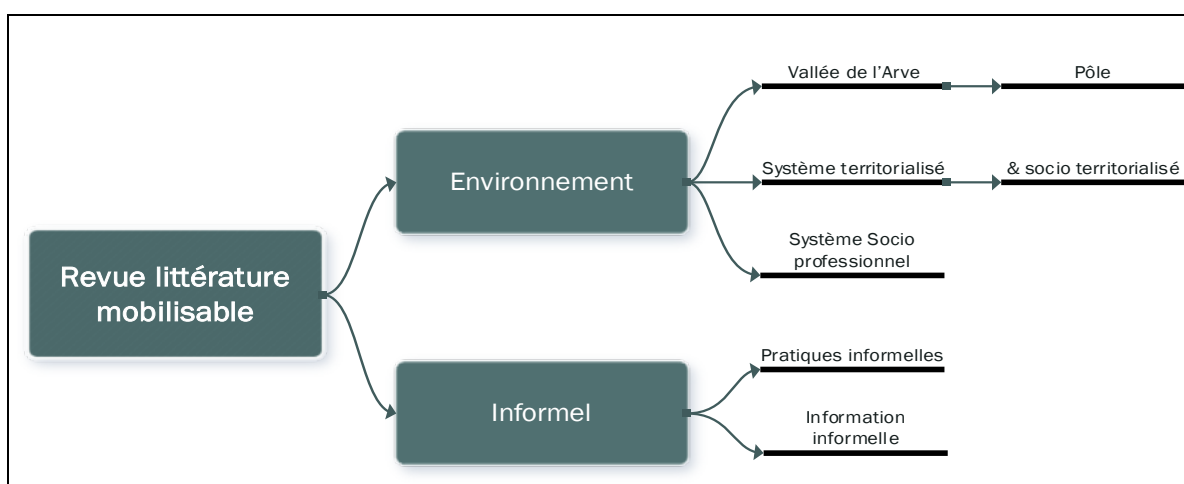


Figure 2 : Programme indicatif de revue de littérature mobilisable (Blondeau, 2020)

Ce programme, ainsi que le projet de revue de littérature mobilisable nous amènent à noter que nous devons recourir à de multiples emprunts disciplinaires, tels qu'entre autres :

- Économie et économie néo-institutionnelle.
- Sociologie.
- Anthropologie.
- Géographie.
- Sciences de l'information et la communication.
- Histoire.

... mais aussi déjà de l'interdisciplinarité avec :

- Sociologie économique.
- Économie géographique, et, géographie économique.

Ce constat, un peu inconfortable, doit pourtant être considéré comme normal. Nul besoin de reprendre notre objet pour comprendre que notre question de « communication » pourrait intéresser plusieurs disciplines. Est-il possible de labelliser immédiatement notre travail à travers une discipline particulière? La réponse est délicate, même si nous allons devoir y répondre ultérieurement et que notre objet mentionne immédiatement le terme d'« informations à finalité économique » et de « système territorialisé ». On comprendra dès lors où penche naturellement le centre de gravité de notre travail, même si celui-ci doit immanquablement être rattaché à une discipline particulière, le choix que nous avons fait étant celui des sciences de l'information et de la communication. Celui-ci demeure cependant au carrefour des disciplines que nous venons juste de mentionner.

C'est ce que mentionne Daniel Bougnoux (2001) quand il indique que les sciences de l'information et de la communication correspondent à une interdiscipline. Cette interdiscipline représente une sorte de « carrefour » permettant de « *confronter et de tresser ensemble des problématiques présentes dans d'autres domaines, mais inégalement éclairées* » (Bougnoux, 2001 p. 4).

Première partie : Le système de la vallée de l'Arve au prisme des sciences humaines

Partie 1 : le système de la Vallée de l'Arve au prisme des sciences humaines

- Découverte du terrain & Identité locale
- Identité locale
- Territorialisation industrielle
- Concept de systèmes territorialisés
- Concept de proximités
- Concept de communautés
- Concept de l'informel

Partie 2 : le système de la vallée de l'Arve : de la clarification de l'objet à la définition de la stratégie d'approche scientifique

Partie 3 : le système de la vallée de l'Arve et son étude : observation, possibles généralisations et enseignements

Chapitre 1 La Savoie en quelques clichés et une réalité

La Savoie¹³ est une somme de clichés. Pour le géographe ou celui qui s'intéresse à la géographie, c'est bien en Savoie que se trouve le toit de l'Europe occidentale¹⁴ à savoir le mont Blanc¹⁵. Pour le touriste sportif, c'est bien cette région où celui-ci peut rapidement se rendre, grâce à un réseau de communication extrêmement dense et développé, en été comme en hiver, pour se livrer à ses activités touristiques préférées telles que le ski (le fameux or blanc de quelques communes durant les dernières décennies), la randonnée ou le vélo tout-terrain pour ne citer que ceux-là. Pour le touriste considérant sa santé, cette destination est une destination d'eau grâce à ses stations thermales. Pour le pratiquant d'activité de montagne, le massif du Mont-Blanc représente autant un lieu d'apprentissage qu'un lieu à inscrire dans ses réalisations. Pour le logisticien, la Savoie constitue un casse-tête voire un obstacle, mais un lieu de passage intense et obligatoire quand il s'agit d'envisager des flux à l'échelle continentale.

Il faut reconnaître que la Savoie est dotée d'externalités naturelles pourvoyeuses d'avantages comparatifs indéniables qui, une fois valorisés, lui permettent de se comparer sans grand souci avec ses proches voisins suisses ou Italiens (Coppier, 2014 p. 457). Le mont Blanc est français même si sa face nord est italienne.

Il faut par contre admettre que la valorisation des territoires savoyards, en particulier celui de la haute vallée de l'Arve, s'est produite grâce à des initiatives externes. Au milieu du XVIII^e siècle, en 1741, la visite de la vallée de Chamonix par Windham et Pockocke enclenche le début d'un mouvement qui ne se tarira pas et ne fera que se confirmer par la suite : le tourisme (*Ibidem.*)¹⁶. Cette destination s'intègre alors au « grand tour » des élites de cette époque. C'est en fin de XVIII^e siècle qu'une nouvelle initiative externe achève la démystification de la région. Un Genevois, Saussure, finance en 1786, l'expédition de Balma et Paccard qui atteint enfin le plus haut sommet de l'Europe occidentale qu'est le mont Blanc, le 8 août de la même année (*Ibidem.* p. 458), (Nicolas, 1996 p. 231).

¹³ Dans le présent document, nous utiliserons la convention largement partagée chez les auteurs publiant sur la Savoie. Nous considérerons la Savoie comme somme des deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie. Nous spécifierons quand cela s'avérera nécessaire notant que nous nous intéressons spécifiquement à la vallée de l'Arve, couvrant les zones que sont principalement le Chablais et le Faucigny.

¹⁴ Le plus haut sommet d'Europe étant le mont Elbrouz situé dans la partie occidentale de la chaîne du Caucase et culminant à 5642 m.

¹⁵ Mont-Blanc et conventions orthographiques : Il semble exister plusieurs conventions orthographiques. L'un de nos relecteurs habitant dans la vallée nous a signalé la convention du « mont Blanc » comme sommet et pour le massif celle de « Mont-Blanc », que nous retrouvons par ailleurs clarifié dans un article du dauphiné libéré sous l'URL suivante : <https://www.ledauphine.com/haute-savoie/2019/07/19/pourquoi-ecrit-on-mont-blanc-ou-mont-blanc-ne-passez-par-pour-un-monchu>, convention que nous adoptons.

¹⁶ L'auteur fait référence ici à : Jacques Joly, « le tourisme britannique en Savoie et en Dauphiné », *Revue de Géographie Alpine*, t. LI, Grenoble, 1963, p. 43-107.

Un côté négatif, le revers de la médaille, est aussi présent dans cette somme de faits, devenus des clichés. Loin de toutes les visions presque idylliques proposées jusqu'à présent, tant dans l'espace que dans le temps, la Savoie et la vallée de l'Arve qui nous intéressent, représentent aussi aux yeux du riverain tout autant que du climatologue, ou, d'une personne s'occupant de santé environnementale, un danger. Ce danger, parfois diffus, parfois immédiat, constitue un point de tension constant dans la cohabitation permanente entre ce territoire et l'homme.

Le climat actuel et le réchauffement climatique pourraient permettre d'envisager une Savoie accueillante. Cependant, l'évolution des températures met en danger la stabilité des massifs et des glaciers¹⁷. Cette même évolution connut son pendant durant la « petite glaciation ». Durant quelques siècles cet épisode remit assez régulièrement en question la présence de l'homme dans les vallées en fonction de l'altitude. La période de la petite glaciation fut le vecteur de famines régulières en particulier aux 14^e, 16^e et 19^e siècles, à l'origine de mouvements de migration saisonniers. Le petit ramoneur savoyard en reste encore aujourd'hui l'icône¹⁸. Le recul des glaciers et des chutes de neige hivernales généralement de plus en plus tardives, forcent certains acteurs à s'interroger sur la pérennité d'un fort secteur économique, celui du tourisme basé sur l'or blanc.

La pollution est aussi un élément assez constant dans l'histoire de la région, en particulier dans la vallée de l'Arve. Mentionner la pollution générée par (mais pas uniquement)¹⁹ l'axe européen que représente l'A40, c'est oublier les industries liées à l'électrometallurgie (Guichonnet, 1996 p. 304) ayant fonctionné ou fonctionnant encore dans la région. C'est aussi oublier une pollution ayant existé pour les mêmes raisons dès le deuxième siècle après J.-C. sous l'époque romaine (Arnaud, et al., 2010 p. 198) et l'existence d'une industrie métallurgique depuis le Moyen Âge (Judet, 2014 p. 245).

C'est enfin, pour conclure de manière non exhaustive, le danger de l'eau, celui des crues aujourd'hui maîtrisées, mais aussi celui des catastrophes liées à la potentielle rupture de poches glaciaires²⁰ ou, d'un barrage tel que ce fut le cas bien plus au sud, à Malpasset, en 1959.

¹⁷ Les alpinistes y perdent aussi les plus grandes « courses classiques » de leur histoire. À titre d'exemple, voir Montagnes Magazine sous l'URL suivante : <https://www.montagnes-magazine.com/actus-cervin-grandes-jorasses-mont-maudit-les-ecroulements-montagne-enchainent> . Voir aussi reportage de 2018 de TVmountain sous l'URL suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=iJKA4psHrAg> concernant la fonte du permafrost.

¹⁸ On peut se référer ici à Paul Guichonnet, « Les petits ramoneurs savoyards », *l'Album savoyard*, Sirius, 1985, p.11.

¹⁹ En fin d'année 2019 deux nouvelles spectaculaires concernant des décisions en réaction à la pollution dans vallée ont été publiées. Outre la subvention à la modification des foyers de cheminées ouverts, leur interdiction est programmée dans 41 communes de la vallée à partir du 1^{er} janvier 2022. La deuxième décision concerne la mise en place d'une circulation alternée en cas de pic de pollution. Voir ici Le Messager accessible sous l'URL suivante : <https://www.lemessager.fr/2961/article/2019-12-17/la-mise-en-place-de-la-circulation-alternee-devient-une-realite-dans-la-vallee>

²⁰ Le public a appris la présence de nouvelles poches d'eau en début d'année 2019 au-dessus de Saint Gervais dans les entrailles du glacier de la Tête Rousse, après celles découvertes en 2010 ayant fait l'objet d'opérations de drainage les années suivantes. Voir ici France 3 accessible sous l'URL suivante : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/haute-savoie/saint-gervais-haute-savoie-deux-poches-eau-glacier-tete-rousse-reveillent-inquietudes-1658414.html>

Pour autant, il serait difficile de réduire la Savoie aux deux faces opposées d'une pièce construite de quelques clichés, mais aussi synonyme d'une certaine superficialité. Nous avons fait l'impasse sur toute l'épaisseur de la pièce. Celle-ci constitue tout le socle de ce territoire bien plus complexe qu'il n'y paraît initialement. C'est dans cette épaisseur que se trouve notre intérêt, ce que nous considérons être toute la richesse de cette région dont l'un des aspects, celui qui nous intéresse en particulier (il y en a bien d'autres) commence à apparaître à l'occasion de visites de quelques musées, tels que celui de la musique mécanique dans la station des Gets ou, celui de l'horlogerie et du décolletage à Cluses.

1.1 Un peu de géographie

1.1.1 Le relief et des frontières internationales

Se déplacer dans les Alpes, c'est comprendre immédiatement, quel que soit le moyen de déplacement employé, l'importance de la donnée géographique, en l'occurrence, la géomorphologie. Celle-ci s'impose ou peut s'imposer très rapidement, voire de manière assez brutale.

Il est important d'intégrer le plus rapidement possible que la vision actuelle de ce territoire particulier n'est pas une version définitive, mais un état transitoire, un construit de l'homme, qui évolue dans le temps. Ce construit a fortement évolué depuis les premières occupations par l'homme au néolithique. Il continuera à évoluer dans un mouvement sans fin tant que l'homme l'occupera.

C'est ce qu'introduisent Veyret, et al. (1964) quand ils mentionnent la position de ce massif qu'ils considèrent : unique au monde. Loin d'être uniquement une donnée géographique, l'arc alpin est aussi une donnée humaine, car, au centre « *des foyers de civilisation aussi anciens que la péninsule balkanique, l'Italie du Nord, l'Europe de l'Ouest, du Centre et même de l'Est.* » (Veyret, et al., 1964 p. 8).

Dès le début de l'occupation humaine, la zone alpine est considérée comme une zone à part entière, c'est-à-dire un territoire²¹. Elle n'est pas considérée comme une zone de frontière, les frontières s'établissant dans les plaines plus que sur les crêtes ou les lignes de partage des eaux, tel qu'il est généralement d'usage de nos jours. Le dernier élément en date de cette vision particulière et de cette construction est, celui du royaume de Piémont-Sardaigne (État de Savoie). Ce petit État, assis sur les Alpes, qui, cherchant à participer et à tirer profit du commerce européen du XIXe siècle, a acquis un rôle stratégique dans le transit des marchandises (Bouvier, 2014 p. 483). À titre d'exemple, une vision plus classique et actuelle de la frontière est mise en œuvre, à Turin, le 7 mars 1861, en conclusion du traité de Turin du 24 mars 1860 qui acte l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France

²¹ Entre autres, premier exemple historiquement documenté : à l'époque romaine, la zone alpine occidentale est occupée par les Allobroges. Les Romains considéraient ce territoire comme un « *« rempart infranchissable* », selon Plinie l'Ancien, occupé par des tribus farouchement indépendantes ». Considérant ces conditions, les Romains « *n'avaient pas jugé nécessaire de conquérir les Alpes, où ne s'aventuraient que les marchands* ». On notera à cet égard que l'on faisait appel aux locaux par paiement de « *droits de passage en échange de leur guidage et de leur protection* » (Broise, et al., 1996 pp. 53-54). Loin d'être uniquement un rempart naturel infranchissable, les Alpes sont déjà aussi à cette époque une zone de passage marchand.

(Kinossian, 2014 p. 25), suivant le principe d'un tracé de limites plus « classique » par l'usage des crêtes de montagne et des lignes de partage des eaux.

Les données morphologiques évoquées précédemment permettent de considérer cette chaîne de massifs partagés en ce début de XXI^e siècle, entre sept pays, la France, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, le Liechtenstein, l'Autriche et la Slovénie²². La Savoie, sous son acception générale, mérite donc d'être considérée non pas uniquement dans une pure perspective franco-française, mais au sein d'un système plus large, celui de l'arc alpin. Celui-ci permet l'expression d'une perception commune, des problèmes partagés, même si les solutions proposées ou mises en œuvre sont loin d'être communes ou partagées entre les États considérés.

Parmi les problèmes partagés, la communication européenne représente un défi majeur. En outre, les solutions de communication adoptées représentent une donnée de compréhension et d'évolution du territoire. C'est le cas par exemple d'une importante et ancienne réalisation au XIX^e siècle, le tunnel ferroviaire du Fréjus, dont les travaux commencent dans l'État du Piémont-Sardaigne. Ce même tunnel finit par devenir à l'occasion de sa mise en service un tunnel international permettant, entre autres, des connexions régionales de type Lyon-Turin, où international entre capitales de type Paris-Rome. Ici, la géopolitique et l'histoire sont à l'œuvre. Le territoire et les hommes restent les mêmes, cependant les frontières et les règles changent, créant ainsi autant d'opportunités que de nouvelles difficultés.

Aujourd'hui, l'ensemble des réalisations alpines permet d'entrevoir un arc alpin structuré autour de grandes métropoles formant un espace économique fort, délimité par « *Lyon, Genève, Milan et Turin, à la fois rivales et complémentaires* » (Gaymard, 2014)²³. Ce type d'espace économique peut voir son développement international contraint par un État ou une région (Kinossian, 2014 p. 80). La prise en compte d'une échelle pertinente d'observation, mais aussi son ajustement au système observé, prend sens.

Plus terre à terre et plus concret, il ne faut pas oublier qu'au-delà des grandes réalisations, ce territoire est constellé de chemins ou de voies d'altitude, ignorant les frontières, reliant progressivement et depuis toujours les villages entre eux, les villages aux bourgs et les bourgs aux vallées (Gaymard, 2014). Ces voies ainsi que les villages, représentant, jusqu'il y a peu, le quotidien de populations à dominante rurale, conduisent celles-ci à relativiser « *la notion de « frontière naturelle » tant la circulation des troupeaux dans les alpages et les échanges entre vallées existèrent de façon continue, au-delà même des modifications des frontières étatiques* » (Bouvier, 2014 p. 483). On pense en particulier à l'annexion de la Savoie par la France en 1860, mais, aussi, au régime de zone spéciale ayant existé entre 1860 et 1923 dans l'histoire récente.

²² On y rajoutera suivant les sources, la Principauté de Monaco. Référence Larousse en ligne disponible sous l'URL suivante : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/mont/Alpes/104958>.

²³ Préface d'Hervé Gaymard dans : *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis Varaschin, Hubert Bonin et Yves Bouvier. Première édition. Genève : Droz, 2014. p. 656. Vol. 30. ISBN-13: 978-2-600-21828-3

Peut-être pour plus que d'autres, la question de la définition d'un territoire et d'une frontière est une question très concrète chez les savoyards. Kinossian (2014) propose d'apporter des éléments de réponse. L'une des clés de lecture serait probablement celle de la notion d'État, notamment l'État français, qui historiquement cherche à contrôler l'économie et les populations en contrôlant les frontières. Cependant, ce type de clé de lecture peut être remis en perspective avec une réalité différente. Il est possible de constater qu'« *une région transfrontalière peut exister sans cadres politiques ni conscience culturelle* », observant la singularité de la frontière nord de la Haute-Savoie dépendant tour à tour ou simultanément d'États, de départements, de cantons et pour la France, de la région Rhône-Alpes (Kinossian, 2014 p. 80).

1.1.2 Relief et développement local en vallée

Ayant intégré la dimension transnationale du massif alpin, territoire de passage dont les infrastructures constituent une part des éléments structurants les équilibres européens, il est temps de s'intéresser à la manière dont le facteur géographique, le relief (ici encore la géomorphologie) influe sur l'organisation humaine et urbaine.

L'organisation urbaine ne peut faire l'impasse sur ces données géographiques trop omniprésentes (même si elles peuvent représenter des avantages naturels tels que ceux des deux ors blancs que sont l'hydroélectricité²⁴ et la neige précitées). En Savoie, il n'est pas question de réseaux urbains hiérarchisés, tels que l'on peut, plus facilement, en observer en plaine (Veyret, et al., 1967 p. 67) hormis, partiellement, le cas particulier de Grenoble située dans le Dauphiné, un peu plus proche du modèle standard. Ce qui était vrai, en 1967, le reste encore tout autant aujourd'hui. Même si les infrastructures ont évolué, l'homme ne peut remettre en question ce qui se mesure à une échelle le dépassant très largement : l'échelle géologique.

Même si celles-ci ont grandement évolué depuis les 50 dernières années, les infrastructures ne permettent toujours pas d'ignorer les grands sillons transversaux de la zone alpine française²⁵. Ils sont au nombre de quatre : les sillons de la Romanche, de l'Arc, de l'Isère et, pour le cas qui nous intéresse, celui de l'Arve. Le cas de l'Arve est un cas encore plus particulier. Considérant que la morphologie des Alpes empêche un développement en réseaux urbains hiérarchisés, le développement se conçoit et se perçoit progressivement de manière linéaire vers l'aval constitué des avant-pays, lieu d'implantation théorique d'une capitale régionale, généralement située dans les Préalpes (*Ibidem.* p. 7). Ce n'est pas le cas de l'Arve et de l'urbanisation de sa vallée. L'Arve ne débouche pas sur une capitale régionale comme l'Isère et la Romanche à Grenoble, en tout cas pas en fonction d'un développement considéré à l'échelle du territoire et de l'État français. En effet, cette vallée s'en trouve confisquée non pour des

²⁴ Connu aussi sous le terme de « houille blanche » depuis Aristide Bergès dès 1878.

²⁵ Une visite de cette région et de ses quatre grands axes dessinés par les vallées nommées, permet rapidement de comprendre et, quel que soit le moyen de transport utilisé, que loin d'avoir représenté un inconvénient insurmontable (il le fut très largement jusqu'à il y a peu), cette structuration du relief a été dépassée par les hommes. Le « désenclavement » de ses vallées correspond visuellement à un suréquipement ailleurs. Même dépassée, la question du relief n'en demeure pas moins une donnée centrale de l'aménagement de ce territoire.

raisons géographiques, mais pour raisons historiques²⁶ (*Ibidem.* p. 10). L'urbanisation de la vallée de l'Arve s'arrête à Annemasse ville moyenne²⁷ d'environ 35 000 habitants, frontière et limite administrative de son bassin que l'on osera qualifier de géographiquement naturel avec la ville de Genève en Suisse.

Le développement de la vallée et son urbanisation sont donc le fruit d'un paradoxe, celui de Genève, gênant et favorisant son développement tout en lui interdisant le développement de sa propre capitale régionale administrative à défaut d'être naturel.

Cependant, en opérant un changement d'échelle d'observation, tel que nous venons de le faire dans les lignes précédentes à une échelle transalpine et européenne, le paradoxe doit et au minimum peut, être reconsidéré. L'intégration aux infrastructures de transport à l'échelle européenne permet non plus de considérer la vallée de l'Arve dans un rapport avec la région Rhône-Alpes, mais dans un rapport avec Genève et Paris (*Ibidem.* p. 67), c'est-à-dire, rejoignant par l'artifice des infrastructures de transport, les flux orientés vers le nord, similaires à ceux vieux de plusieurs siècles.

La question de l'échelle d'observation est donc pertinente. Il semble en effet, fonction de l'échelle retenue, que ces sommes de paradoxes se révèlent au cas par cas, ne pas en être. Pour autant, aucune solution ne semble satisfaire la prise en compte de l'ensemble de ces échelles multiples agrégées.

L'Arve est une rivière alpine dont le tracé général relie l'amont de Chamonix à Genève. La moyenne vallée de l'Arve s'étend de Cluses à Bonneville (Cascino, 2010/3 p. 36) que nous proposons d'étendre de Sallanches à Bonneville, afin de proposer le contour d'un ensemble industriel compréhensible et homogène. Cet ensemble industriel est composé de petites et moyennes entreprises spécialisées dans le décolletage et la mécanique, mais aussi d'un ensemble d'activités support (un écosystème à plusieurs niveaux). Ce même ensemble représente un développement quasi linéaire d'une soixantaine de kilomètres auquel on peut ajouter quelques essaimages en direction d'Annecy et d'Annemasse (Guichonnet, 1961 p. 23).

Annecy préfecture de Haute-Savoie, terre d'industrie de longue date, accueille des activités industrielles consommatrices de décolletage, mais ne pèse pas dans cette activité spécifique. La vallée reste un pôle d'attraction naturelle de ce type d'activité. De fait, la vie urbaine et industrielle se développe autour d'une dizaine de villes que longent l'autoroute A40 et l'Arve.

²⁶ Cet état de fait fut différent durant la courte parenthèse de 15 ans, du 15 avril 1798 marquant l'intégration de Genève au territoire de la République française, au 30 décembre 1813, date du départ de la garnison française, notant que Genève fut précédemment un État indépendant et qu'à la suite du retrait français, Genève intégra la Confédération suisse le 19 mai 1815.

²⁷ À comparer avec Genève (environ 200 000 habitants en 2016 et une aire urbaines transfrontalières « le grand Genève » d'un million d'habitants) et Grenoble (environ 150 000 habitants et une aire urbaine de presque 700 000 habitants en 2016). Données démographiques disponibles sur www.grand-geneve.org

| Communes | Nombre moyen d'habitants (2016²⁸) |
|--------------------------------------|---|
| La Roche sur Foron | 11659 |
| Bonneville | 12619 |
| Vougy | 1503 |
| Marignier | 6463 |
| Thyez | 6011 |
| Marnaz | 5365 |
| Scionzier | 8457 |
| Cluses | 17538 |
| Magland | 3301 |
| Arâches-la-Frasse et Saint Sigismond | 2523 |
| Sallanches | 16050 |

Tableau 3 : Population des principales communes ayant une activité dans le décolletage le long de l'autoroute A40.

Rappelons que notre propos est de décrire un environnement. Il n'est pas d'établir un inventaire exhaustif des communes pratiquant des activités liées au décolletage. Nous ne citons ici que les principales. Nous ne citons pour information que celles situées le long de l'autoroute A40, le long de l'Arve. Quelques communes le long du Giffre possèdent des entreprises exerçant dans ce secteur d'activité (nous pensons entre autres à Fillinges), mais de manière marginale en comparaison du regroupement et à la densité d'entreprises situées le long de l'autoroute et de l'Arve.

En 2020, il est possible d'indiquer que la physionomie de la vallée répond toujours grandement au paysage proposé par Veyret (1967). Le développement linéaire le long de l'autoroute et de l'Arve répond à la contrainte du relief en cloisonnant le développement urbain et industriel. Il crée ainsi un chaînage de villes moyennes. La carte ci-dessous²⁹ nous permet d'appréhender cet état linéaire dépendant de l'Arve, depuis la frontière suisse proche de Vallorcine, jusqu'à la frontière suisse à nouveau vers Annemasse, ici à Contamine-sur-Arve. La distance indicative entre Bonneville et Cluses est de 20 km.

²⁸ Source Insee base de données population en 2015 parue le 18/10/2018 disponible sous l'URL suivante : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3627376>

²⁹ Crédit carte : Communauté de communes, Pays du Mont-Blanc disponible sous l'URL suivante : <https://www.ccpmb.fr/> et document source : <https://www.ccpmb.fr/uploads/2018/09/20180725-PPA-VA-2018-23-PPA-pour-consultations-52-75.pdf>

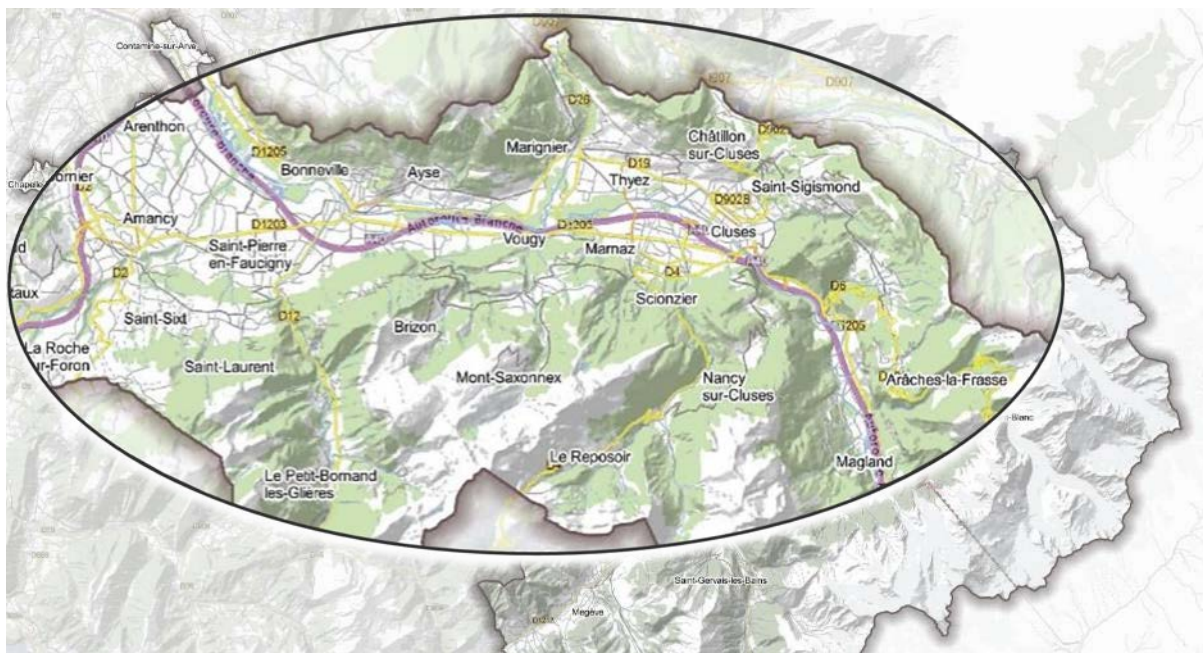


Figure 3 : Moyenne vallée de l'Arve

Cette contrainte du relief, la présence visuelle de celui-ci est telle, qu'il est aisé d'envisager, nommer un tel système territorial en essayant de lui trouver une dénomination finissant en : « vallée » afin de ne pas mentionner « valley ». Ceci n'est d'ailleurs pas le cas. Le système territorial de la vallée de l'Arve est très paradoxalement (ou intelligemment) labellisé sous le nom de « Mont-Blanc Industries » depuis juin 2014.

Nulle part ailleurs, la prégnance du relief n'est si importante. En comparaison, la majorité des villes de la troisième Italie telles que Prato ou Brescia, mais aussi la « Cosmétique Valley », la « Mecanic Vallée », même la « Silicon Valley » entre Palo Alto et San Francisco ne peuvent prétendre se comparer géomorphologiquement à la vallée de l'Arve. Au pire, un système collinaire, voire un massif peuvent s'inscrire au loin, dans le paysage, à des dizaines de kilomètres. Dans le cas de la vallée de l'Arve, depuis Fillinges ou à partir de Sallanches il est possible d'avoir le toit de l'Europe occidentale en toile de fond. Entre les deux, les montagnes s'imposent au point de rendre celui-ci impossible à observer. De ce point de vue, une seule ville et un seul système territorial peut, à peu près, soutenir la comparaison de l'encastrement dans le relief : Grenoble, ville offrant cependant des perspectives plus larges et, tel que mentionné précédemment un développement territorial déjà plus classique.

Le développement et la vie sociale sont endogènes et affranchis sous certaines conditions d'Annecy, préfecture du département de Haute-Savoie (accessible en 45 minutes par autoroute, voire moins pour certains locaux fâchés avec le temps) et économiquement de Genève ainsi que de l'aéroport international de Cointrin (accessible dans les mêmes conditions)³⁰.

³⁰ Nous notons avec un certain intérêt que toute la région, de tradition horlogère, a adopté un rythme de vie très urbain digne des plus grandes métropoles. Ici le pire ennemi est probablement, et paradoxalement chez tous les entrepreneurs rencontrés : **le temps**.

Conséquence de la spécialisation industrielle de la moyenne vallée, du relatif enfermement et du développement endogène lié à celui-ci « *le rayonnement de Cluses ne dépasse guère son propre bassin* » (Veyret, et al., 1967 p. 59) jusque dans les années 70. La ville, consciente de sa position médiane entre la haute et la basse vallée, des nouveaux développements économiques des années 70 vers le tourisme, a tenté depuis, avec quelques résultats, de s'imposer localement, ne serait-ce que grâce à sa gare ferroviaire et à ses deux échangeurs autoroutiers. Cependant, à l'échelle du tourisme international, Cluses est quasiment absente de la carte. Les touristes passent généralement directement de l'aéroport de Genève-Cointrin aux stations de haute altitude.

Ici encore, les schémas proposés dans les années 60 concernant un nouveau déterminisme géographique restent grandement valides en fonction de l'échelle d'observation adoptée. La vie urbaine des Alpes fonctionne suivant « *le schéma des périodes antérieures au chemin de fer ; les villes des Alpes plus que les villes des plaines sont liées à la circulation routière* » (*Ibidem.* p. 68), tant pour la desserte locale que pour les échanges internationaux dont le point d'accès est celui de l'aéroport de Genève.

En ce qui concerne la vallée, notre devenu habituel changement de perspective et d'échelle peut permettre d'envisager quelques pistes de changement à travers un projet, le CEVA, acronyme pour « Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse »³¹. Celui-ci correspond non plus à un projet ayant une perspective administrative nationale fermée, mais à un projet répondant à un impératif géographique de bassin transfrontalier, dans ce cas précis, celui du « Grand Genève ». Censé être opérationnel en décembre 2019, le CEVA a réellement été (enfin) inauguré à mi-décembre, en même temps que le « Léman Express »³² (LEX) dont il constitue la partie centrale permettant la jonction des réseaux français et suisses. La jonction était totalement impossible jusqu'à cette date. Elle l'est d'ailleurs toujours de l'autre côté du lac, la ligne du « Tonkin » étant toujours coupée entre Évian et Saint-Gingolph.

La vallée de l'Arve se voit moins enclavée, particulièrement bien dotée en matière d'infrastructures routières. Elle l'est maintenant en infrastructures ferroviaires plus dotée de connexions ferroviaires plus rationnelles. On tiendra compte de la proximité de l'aéroport de Genève-Cointrin et du modeste aérodrome de Sallanches Mont-Blanc³³, voire celui de Megève. La vallée forme donc un système territorial doté et amélioré même s'il continuera très probablement de souffrir très longtemps de la confiscation administrative de la fin de son bassin naturel.

³¹ La description de ce projet est disponible sur le site Internet du grand Genève sous l'URL suivante : <http://www.grand-geneve.org/concretement/realisations/mobilite/ceva>. Les habitués de la région connaissent ce serpent de mer datant de dizaines d'années, mais ayant réellement abouti. Une perspective historique est disponible sur Wikipédia sous l'URL suivante : <https://fr.wikipedia.org/wiki/CEVA>

³² Le Léman Express s'étend entre les deux pays. Qualifié aussi de « RER », le Léman Express dessert 45 gares sur 230 km et 6 de lignes. Pour plus d'informations « qualitative », se reporter cette fois-ci à une source suisse disponible sous l'URL suivante : <https://labs.letemps.ch/interactive/2019/longread-leman-express/>. On y trouve différentes perceptions concernant les conséquences du démarrage de ce réseau.

³³ Il est question d'une potentielle fermeture de cet aérodrome pour le transformer en fonction du résultat des élections municipales de 2020, pour réaménager la zone en espace naturel.

1.2 Un peu d'histoire de la Savoie

Nous croyons utile, pour la compréhension de la culture et du construit de la vallée de l'Arve, terreau dans lequel s'inscrit notre recherche, de rappeler les principales étapes de l'histoire locale, mais aussi de l'évolution des populations. Cependant, le lecteur pressé pourra se reporter directement au Chapitre 2 : Un espace territorialisé : le bassin clusien et l'activité du décolletage en page 67, s'il ne souhaite pas s'approprier les éléments d'enracinement historique et culturel suivants dans ce chapitre ainsi que dans les chapitres 1.3: Une vallée intuitivement fermée paradoxalement très ouverte et s'appuyant sur une très forte identité et 1.4 : La question de l'identité : vers une identité et un particularisme local.

Tout comme la description géographique que nous venons de proposer, il n'est pas question pour nous de nous substituer aux historiens. Il nous semble cependant important de proposer un minimum d'ancrage, composé de culture, d'informations et de perspectives historiques, pertinentes ou, susceptibles d'éclairer par la suite, la compréhension de notre terrain de recherche. L'histoire en fait partie intégrante.

Étymologie et premières descriptions

Commençons peut-être par l'origine étymologique du nom de la région. L'origine en est assez floue. Il est accepté que cette région commence à être nommée aux alentours du quatrième siècle après J.-C. durant l'occupation romaine. Jusqu'à cette époque, la présence romaine n'est ni une occupation en profondeur du territoire³⁴, ni continue, ni massive. Le territoire est une zone blanche inconnue.

Le nom primitif de la Savoie « Sapaudia » est détecté pour la première fois dans les écrits d'Ammien Marcellin, mentionnant « Sapaudia » vers 390 après Jésus-Christ à propos d'un territoire longeant le Rhône. Ce qui nous intéresse ici est la description d'un territoire transalpin dont les contours varient en fonction des auteurs,³⁵ mais qui possède à nos yeux une caractéristique commune importante.

- Une première option restrictive envisage Sapaudia comme couvrant le territoire de l'actuel Genevois, une partie du Bugey, ainsi que le département de la Haute-Savoie.
- Une seconde option envisage Sapaudia couvrant le Jura, la Suisse romande, les deux Savoie, et la Provence.
- La troisième option décrit Sapaudia intégrant la Franche-Comté, la Suisse occidentale et allant peut-être jusqu'à Annemasse.

De la description de ces trois options, plus que l'intérêt historique, nous retenons la caractéristique commune d'une orientation plus ou moins forte, mais dont l'orientation est toujours marquée vers le

³⁴ Parmi les premières traces organisatrices de la région, à l'époque de l'empereur Vespasien au premier siècle après J.-C., on note la pose d'une borne frontière au col de la Forclaz du Prarion (74). Celle-ci est posée à l'occasion d'un déplacement diplomatique pour traiter un « *conflit de frontières entre les Ceutrons, possesseurs des vallées de Chamonix et Montjoie, et les Allobroges, qui occupaient la vallée de l'Arve, de Genève à Passy.* » (Broise, et al., 1996 p. 58). Ce type de ségrégation des populations entre strates selon un critère lié à l'altitude a déjà été noté durant la protohistoire de la région, quand Strabon décrit une Gaule cisalpine occupée par des nations ligures dans les montagnes et celtiques dans les plaines. Plus tard, Tite-Live décrit lui aussi deux peuples, un peuple alpin et un peuple celte (les Gaulois) ayant des échanges fréquents, des mœurs et une langue relativement proche (Bocquet, 1996 p. 47) .

³⁵ L'auteur se réfère lui-même aux travaux de J-P Leguay historien médiéviste.

nord, couvrant au minimum, Genève, des sections plus ou moins étendues de la Suisse ainsi que le Jura et la Franche-Comté. Ce schéma annonce déjà l'orientation future de la région à l'époque rodolphienne.

Le Moyen Âge et la « Divisio Imperii »

La période du Moyen Âge au-delà des effets de conjoncture permet de tracer un minimum de stabilité autour du royaume de Bourgogne. L'ensemble des données historiques liées à cette période est assez conjectural. Il est cependant possible, à minima, d'indiquer que les Burgondes s'installent en Sapaudia au début du cinquième siècle après J.-C. Peuplades venant du nord de la Germanie, les Burgondes s'installent au bénéfice d'un traité avec les Romains en 443 (Baud, 1996 p. 89).

L'occupation initiale n'intéressera pas immédiatement les populations locales, car limitées à la domination ou à l'implantation des villes (fonction administrative) ou à une présence militaire. La première capitale est implantée à Genève, puis se déplace en 470 dans une seconde : Lyon.

Le Moyen Âge voit l'effondrement du premier royaume burgonde puis, l'incorporation du royaume à celui des francs, sans grande difficulté jusqu'à la fin de l'époque de Charlemagne. L'année 806 marque le partage théorique du royaume carolingien en trois parties, en prévision de la future succession de Charlemagne. La « Divisio Imperii » (partage de l'empire) a une importance historique, porteuse de destin pour la Savoie. Ce document fait ressortir l'importance (militaire et routière) exceptionnelle reconnue à cette région étant déjà une zone carrefour de l'Europe médiévale. La « Saboia³⁶ » est pour la première fois clairement délimitée. La Savoie intègre le diocèse de Genève, partiellement celui de Tarentaise, grandement celui de Maurienne et, au sud, le versant extérieur et septentrional du massif de la chartreuse (Baud, 1996 p. 98). Plus important encore, est le double objectif assigné à ce document concernant le territoire de la Savoie. Le partage semble avoir été dicté par des considérations militaires, mais aussi routières, en particulier dans la préservation de capacités d'accès vers l'Italie pour les futurs États du Nord et de l'Ouest (*Ibidem.*).

La Bourgogne et l'influence germanique

Jusqu'au XI^e siècle, les divisions et les alliances se succèdent. Elles permettent la restauration d'un second royaume de Bourgogne dit « rodolphein » qui lui-même disparaît avec la mort de Rodolphe III, en 1032. Tentant de simplifier l'histoire sans rendre celle-ci simpliste, il faut noter que la Bourgogne rodolpheinienne est placée sous la tutelle du Saint Empire romain germanique. La carte de la Bourgogne³⁷ transjurassienne ci-après, permet de visualiser la centralité et le rôle transalpin de cet État très clairement orientés vers le nord-est.

³⁶ Le terme évolue de « Sapaudia » vers « Saboia ». Certains textes et auteurs mentionnent aussi les termes de « Sapaudie » et de « Saboja ».

³⁷ Crédit : Wikipédia. Emprunté à Marco Zanolli (2005) et disponible sous l'URL suivante : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rodolphe_III_de_Bourgogne#/media/File:Souabe_et_Haute-Bourgogne.png



Figure 4 : Carte de la Bourgogne sous Rodolphe III. XIe siècle Zanolli (2005)

Cette Bourgogne orientée vers le nord confère au « Transjurana » un rôle important qui se confirmera par la suite, celui de lien entre les pays de la vallée du Rhône et la Suisse alémanique.

Mariages, démembrements de territoires, et convoitises multiples mettent la région à rude épreuve. Comme consigné en 806, ce territoire transalpin est un lieu de passage. Il permet de comprendre très tôt, une fois encore, la position stratégique et le pouvoir que confère la possession de ce type de zone, à la fois de passage, mais aussi de tampon voire de verrou si nécessaire. Ainsi, Humbert III³⁸ met en œuvre ce pouvoir quand après la bataille de Legnano (1176), celui-ci se retrouve en position de force face à Frédéric Barberousse en perdition face aux Lombards. Barberousse trouve protection chez le marquis de Montferrat, mais obtient droit de passage des Alpes au prix d'extraordinaires concessions³⁹. Du fait de sa position stratégique, une dynastie féodale fait s'incliner une puissance impériale (Baud, 1996 p. 120). Jusqu'au XVIe siècle, l'État de Savoie se développe à l'ombre du Saint Empire romain germanique secoué de convulsions dynastique et politique assez fréquentes. La dernière finie avec Charles III et un démembrement du royaume, suite à diverses guerres (en particulier contre François

³⁸ Humbert III de Maurienne (1136-1189) ou Humbert III de Savoie seigneur du Bugey, d'Aoste et du Chablais, marquis de Suse et d'Italie (comte de Turin).

³⁹ Barberousse considérera ces concessions humiliantes et le fera chèrement payer à Humbert III en brûlant la ville de Suse, quelques années plus tard.

1^{er}) et l'évacuation de l'évêché de Genève en direction d'Annecy, le Genevois déclarant le 12 août 1535 la fin de « *l'idolâtrie papiste* » (Baud, 1996 p. 169). Bien que zone pivot, la zone est clairement sous influence germanique.

L'ère de la Savoie et du Piémont

Le XVI^e siècle marque des évolutions majeures, mais aussi des confirmations toutes aussi majeures. Les traités du Cateau-Cambrésis de 1559 d'ampleur européenne (entre la France d'un côté, et la ligue constituée de l'Espagne et du Saint Empire germanique de l'autre) obligent la France à renoncer à sa politique d'ingérence en Italie. Heureuse conséquence de complexes négociations, la France restitue le duché de Savoie et le Piémont, à Emmanuel Philibert. Au-delà de la reconnaissance par les grandes puissances européennes de l'existence d'un État comme celui de Savoie, elles reconnaissent la nécessité de l'existence d'un État indépendant, gardien des passages des Alpes. Emmanuel Philibert⁴⁰ profite de cette opportunité pour construire un État fort et stable, positionné sur la chaîne alpine, mais dont le centre de gravité bascule de plus en plus nettement vers l'Italie. Cet état de fait est validé par le déplacement de la capitale de la Savoie de Chambéry vers Turin, en 1563 (Devos, 1996 p. 179).

Dans les années qui suivent, l'État de Savoie vit pleinement son destin. Le territoire grandement modernisé assume son rôle de plate-forme du commerce international, assurant la plus grande majorité des flux de marchandises entre la France et l'Italie (route de la soie et des épices en concurrence avec la Méditerranée, mais en position dominante⁴¹), mais aussi entre l'Allemagne et la Méditerranée par Genève (marchandises lourdes venant du nord de l'Europe et commerce du sel provenant de la Méditerranée⁴²) (*Ibidem.*).

Le XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle portent leurs lots de péripéties, politiques, familiales, guerrières et territoriales. N'ayant que peu de rapport avec notre objet, ces évolutions historiques ne sont pas développées ici. Cependant, toutes ces mêmes évolutions finissent peu à peu par étouffer les Savoyards des versants occidentaux dans leur rapport avec l'État de Savoie lui-même. Les opportunités d'évolution, d'accès à la noblesse à certaines charges deviennent plus difficiles qu'auparavant. La société se cloisonne et se fige progressivement (Nicolas, 1996 p. 236). À cela, ajoutant un ressentiment grandissant des Savoyards à l'égard des Piémontais, ceux-ci considèrent le royaume comme inéquitable dans les équilibres financiers de l'État au détriment de la Savoie transalpine. De fait, se développe « *à des degrés divers un sentiment commun de particularisme savoyard* » (*Ibidem.* p. 238).

Passé les guerres napoléoniennes et l'annexion momentanée de la Savoie et de Genève par l'Empire napoléonien, les prémices de la Savoie moderne apparaissent progressivement. Durant une période intermédiaire, mais cruciale, apparaissent la forme et les limites de la Savoie occidentale (le versant

⁴⁰ Emmanuel Philibert de Savoie (1528-1580), duc de Savoie et prince du Piémont.

⁴¹ Les marchandises déchargées dans les ports de Venise, Milan ou Gênes transitent en Italie jusqu'à Turin pour passer le massif alpin (qui n'est pas à cette époque une frontière) au niveau du col du Mont-Cenis.

⁴² Les marchandises provenant du nord de l'Europe transitent entre Genève et Seyssel, port frontière et point d'embarquement sur le Rhône en direction du sud, vers la Méditerranée

français), territoire que les locaux considèrent laissé pour compte en fin de période : la période 1800-1860 sous le giron du royaume de Sardaigne.

À la chute de l'Empire napoléonien, la Savoie est à nouveau l'objet de convoitise dans le cadre de négociations diplomatiques. La Sardaigne cherche à recouvrer ses possessions quand en même temps, la République de Genève tente d'élargir son assise territoriale. Les notables du Chablais et du Faucigny cherchent à obtenir le rattachement à la confédération. Victor-Emmanuel 1^{er} ne souhaite pas abandonner des sujets catholiques à la confédération. L'option d'une « neutralisation » militaire et un droit d'occupation par les troupes fédérales permettent de répondre à la double contrainte de conserver le territoire sans assumer la totalité des lourds coûts de protection et de contrôle. À cette fin, la Sardaigne cède 12 communes savoisiennes en échange de la garantie de l'exercice du culte catholique et une neutralité suisse étendue au Chablais et au Faucigny, incluant la libre circulation des marchandises importées du Piémont à travers le Simplon et le Valais. L'ensemble des modifications territoriales du traité de Turin de 1816 « *résultat de trocs et de combinaisons diplomatiques complexes, sans consultation des populations concernées, aboutirent à la configuration actuelle du canton de Genève, hernie presque totalement enclavée dans la France contiguë* » (Guichonnet, 1996 p. 261). En ce qui concerne les conséquences au niveau géographique et du développement urbain, se référer au chapitre 1.1 débutant page 41. Celui-ci mentionne la confiscation géographique d'une capitale régionale naturelle à la vallée de l'Arve.

Même si nous développerons ailleurs spécifiquement l'activité horlogère et le décolletage, il faut noter ici qu'un flux de sous-traitance horlogère existe depuis le XVIII^e siècle, piloté depuis Genève. Ce mouvement est amplifié à partir de la création de la zone franche. C'est aussi durant cette période intermédiaire qu'est créée l'école royale d'horlogerie de Cluses, en 1848, par l'État sarde, après l'incendie et la destruction totale de la ville, en 1844.

Annexion française

L'un des derniers grands tournants de l'histoire de la Savoie correspond à l'année 1860 et à la signature du traité de Turin. Dans le flot général de la structuration progressive de l'Italie au XIX^e siècle, l'État du Piémont-Sardaigne souffre entre autres d'une difficulté de plus en plus importante à tenir le versant occidental des Alpes, quand, dans le même temps, il est confronté vers le nord à des tensions avec l'Autriche, en particulier en Lombardie. Le président du conseil du royaume de Sardaigne (Cavour⁴³) obtient de Napoléon III son soutien militaire. Il lui est nécessaire à l'unification de l'Italie. Ce sera en l'échange du duché de Savoie (partie occidentale des Alpes) et du comté de Nice. Le processus ne fut pas aussi simple qu'une signature de documents. Cependant, à l'issue de ce processus, la Savoie intègre définitivement la France non sans résistances, point qu'il convient de noter. Au même moment, « *la colonie savoissienne de Genève et les démocrates de la vallée de l'Arve, animés par le Bonnevillois Joseph Bard, mettent en train un mouvement de pétitions en faveur du rattachement de la Savoie du Nord à la Confédération helvétique* », pendant que « *Berne, Staempfli agit, auprès de Paris et de Turin,*

⁴³ Cavour (1810 – 1861) ministre du royaume de Sardaigne de 1850 à 1852 est à l'origine du percement du tunnel du Fréjus au XIX^e siècle afin de faciliter les échanges entre Lyon et Turin.

pour revendiquer la Savoie neutralisée et, à tout le moins, les territoires dont Genève est le centre économique » (Ibidem. p. 281).

Les liens culturels et politiques ne sont pas assez solides pour être concrétisés dans un rattachement à la confédération. Pour autant, subsiste un reliquat de la restauration du royaume de Piémont-Sardaigne : la zone franche⁴⁴, qui subsiste jusqu'en 1923, tout autant que les prétentions de la confédération sur le Chablais et la zone économique de l'Arve.

Des relents de rattachement à la confédération réapparaissent en 1870 à l'occasion de la capitulation de Napoléon III après la défaite de Sedan. Certains Savoyards comme Eugène Cuisinier réclament l'occupation militaire par les troupes suisses face à l'avancée des troupes prussiennes. Il voit dans cette démarche l'opportunité d'un rattachement à la confédération (Guichonnet, 1996 p. 294).

Le régime zonien

Avant d'entrer dans la période moderne, dans les chapitres suivants, nous proposons de terminer cette revue historique avec la question de la zone franche⁴⁵ (qui doit plutôt être décrite au pluriel, car celle-ci évolua). En outre, celle-ci n'est pas sans conséquence sur l'évolution ultérieure de la vallée de l'Arve.

Tel que mentionné précédemment, le traité de Turin de 1816 prévoit dans son article III, la création d'une zone franche. Cette situation administrative perdure dans les faits jusqu'en 1923. La zone est définitivement supprimée en 1928 (ici, la Grande Zone). La suppression est le fruit de l'aboutissement d'une série de négociations menées en 1919 au traité de Versailles. En échange du soutien de la France pour l'entrée de la Suisse à la Société Des Nations (la SDN) et son installation à Genève, la Suisse accepte la suppression de la Grande Zone (Bonazzi, 2013 p. 19). Ce régime spécifique créé « *dans les activités et les mentalités, un particularisme fortement ressenti* » (Guichonnet, 1996 p. 308), et il faut noter que cette époque est restée dans la mémoire collective locale comme un certain âge d'or. Cette époque (particulièrement la période de 1860-1923) est vécue par beaucoup comme le rapprochement « normal » (particulièrement économique) du développement de la vallée et de ce qui était devenu dans les faits sa capitale économique naturelle : Genève.

⁴⁴ Dans les faits, des zones, car elles résulteront de la négociation de trois traités que nous regroupons en une zone dans le cadre de notre recherche. Pour de plus amples détails, se référer à l'histoire de la Savoie et en particulier celui du régime des zones franches.

⁴⁵ Le mécanisme de « zone franche » peut être retrouvé sous les dénominations de « zone spéciale », de « zone neutralisée », de « Grande zone », ou de « Zone d'annexion ».

Les Zones franches dans la région genevoise

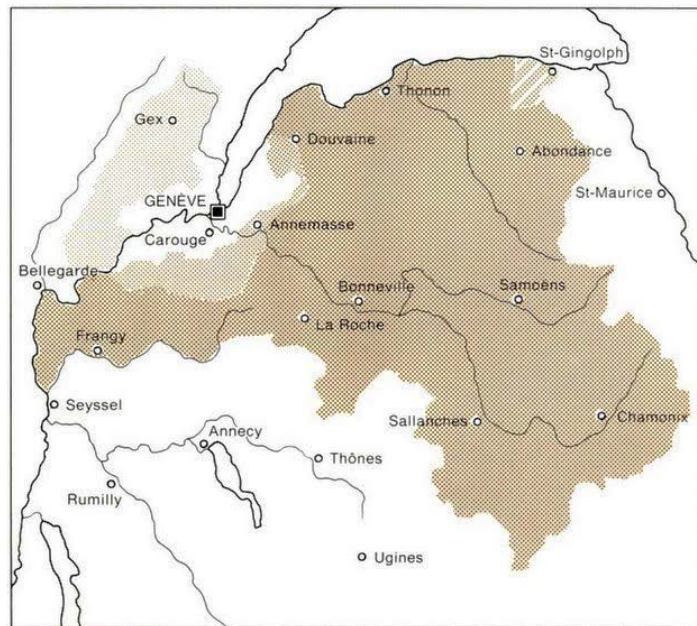


Figure 5 : Carte des zones franches⁴⁶

1.3 Une vallée intuitivement fermée paradoxalement très ouverte et s'appuyant sur une très forte identité

La description géographique de la Savoie, en particulier de la vallée de l'Arve nous mène vers l'impression d'une vision relativement contrastée. Les caractéristiques géomorphologiques des Alpes font que la vallée de l'Arve, à l'exception de son débouché dans le Genevois, est bien une sorte d'enclave. Tout autant, les caractéristiques administratives, tenant compte de la zone du Genevois appartenant à la Suisse font de cette vallée, une vallée confisquée de sa capitale régionale naturelle du point de vue d'un schéma classique d'urbanisation. Si nous nous référons à nos précédents propos, le canton de Genève est lui-même une enclave, nous répétons ici, une : « *hernie presque totalement enclavée dans la France contiguë* » (Guichonnet, 1996 p. 261). Faisant l'impasse sur la question administrative du Genevois, il n'en reste pas moins que la ville de Genève est enclavée. Le seul réel débouché conjuguant lien naturel et administratif de cette ville, avec la Suisse, correspond hors voie navigable que constitue le lac, à la route du Léman en direction de Lausanne et de Martigny ou Berne. La description historique de la Savoie nous a conduit à considérer que dès les plus anciens temps, les massifs alpestres correspondent à une zone à part entière et non une limite comme celles, plus moderne, de la limite des crêtes. En outre, ces territoires occupés et administrés par l'homme, correspondent autant à de possibles verrous militaires que de voies de passage à l'échelle européenne.

À l'occasion de l'annexion de 1860, Anselme Pétetin devenu préfet, ne nous rassure pas dans l'un de ses premiers discours, sur l'État de la Savoie du milieu du XIXe siècle quand celui-ci mentionne que

⁴⁶ Crédit : Carte des zones franches empruntée à Monique Bory-Barschall, Paul Guichonnet, Claude Raffestin sur le site : Encyclopédie de Genève disponible sous l'URL suivante : <http://encyclog.org/cristallisation-des-frontiereslexpansion-de-la-ville/monique-bory-barschall-paul-guichonnet-claude-raffestin.html> (Le site mentionne en avertissement que : « Les textes reproduits sur ce site sont les textes originaux de l'édition papier »,).

tout serait « à faire, ou à compléter », que « promettre, projeter des plans n'était pas malaisé », mais aussi que « réaliser était une autre gageure » (Faïta, 2014 p. 424), à l'occasion d'un constat faisant état de la négligence du duché sur la région⁴⁷. Qu'en était-il réellement, qu'en est-il réellement aujourd'hui ? En quoi, ce territoire conditionne-t-il l'occupation par l'homme et en quoi conditionne-t-il une potentielle identité spécifique à cette vallée ?

Le mot « paradoxe » réapparaît à nouveau quand il s'agit de décrire un système social local tiraillé entre des tensions opposées extrêmement fortes. Et pourtant, ce système est un système cohérent, « un système social local qui "tient" sur la longue durée » (Judet, 2001 p. 2). Lui aussi utilise le terme de « paradoxe » en proposant que « l'étude des diverses formes de mobilité sociale peut être une façon de répondre à cette interrogation » (*Ibidem.*).

Intéressons-nous aux hommes. Intéressons-nous à leur histoire, à l'histoire des populations qui ont occupé et occupent actuellement ce territoire.

Surprise, ce territoire que nous devons rappeler être, une enclave géomorphologique et administrative, n'est en aucun cas un verrou autre que géologique ou défensif. Il ne peut bloquer, et il ne bloque pas dans les faits et à l'épreuve de l'histoire, les populations, que celles-ci soient autochtones ou allogènes. À notre sens, une part de la clef de lecture se trouve à minima dans une lecture mêlant perspective historique et changement d'échelle systémique d'observation.

Les populations ont su franchir et commercer, nous l'avons constaté précédemment. Les populations autochtones ont su partir, momentanément, régulièrement ou définitivement, et, les populations allogènes ont été appelées. L'histoire et les hommes ont participé à forger des caractères, dont l'un est immédiatement perceptible depuis les premières lignes de cette étude : la résistance et l'entrepreneuriat.

1.3.1 Terre d'émigration et conséquences

La Savoie est historiquement une terre d'émigration. Cette émigration a été un fort vecteur d'acquisition, mais aussi vecteur de rapatriement d'idées et de techniques. Initialement, cette émigration trouve ses origines dans une nécessité pour la population de survivre, voire de rapatrier des capitaux. Elle permet aussi, par la suite, d'intégrer dans les esprits de la région, la normalité de mouvements démographiques quand plus tard il deviendra nécessaire de recourir à l'immigration (Gaymard, 2014). (Se référer à la note No. 23 page 42).

L'essor économique des XV / XVIe siècles bénéficie à la population qui s'accroît de manière continue. Cependant, les ressources locales insuffisantes pour soutenir cette expansion démographique forcent vers la fin du XVe siècle la population à entamer un flux d'émigration économique. Deux types d'émigration coexistent. L'émigration définitive côtoie l'émigration temporaire, généralement saisonnière. Certains flux d'émigration permettent d'établir des positions confortables et, dans certains cas, des retours de capitaux conséquents investis dans des fondations religieuses (Baud, 1996 p. 163).

⁴⁷ L'auteur mentionne que les propos d'Antoine Pétetin reflétaient l'opinion générale et quelques réalités, mais aussi certains excès dans l'état des lieux de l'époque.

S'établit ainsi, un flux d'émigration saisonnière de type généralement hivernal (mais pas uniquement) quand l'activité agricole se réduit, obligeant à rechercher des compléments de ressources.

On note à cette époque et en ce qui concerne le Faucigny, des départs saisonniers de colporteurs et de marchands ambulants en grande quantité en direction des Allemagnes, ce qui finit par poser problème dans les territoires recevant cette émigration. Le cercle de Souabe⁴⁸ (se référer à la note, bas de page ci-dessous et : Figure 4 : Carte de la Bourgogne sous Rodolphe III. XIe siècle page 50) se plaignait au XVIe siècle de la concurrence des Savoyards. En ce qui concerne les hommes du Giffre (en particulier Taninges et Samoëns), des départs étaient organisés pour aller travailler comme tailleur de pierre vers la Suisse et la Franche-Comté. (Devos, 1996 p. 196). Il est aussi rapporté que le Faucigny était pourvoyeur d'aiguiseurs, chaudronniers ou étameurs, mais aussi le pourvoyeur des fameux petits ramoneurs, ainsi que de manœuvres en tous genres et de domestiques (Nicolas, 1996 pp. 221-222). Il résulte de ces vastes départs saisonniers la sensation d'un « *extraordinaire tourbillon migratoire* » qui variait selon les métiers. » (*Ibidem.*).

Le XIXe siècle marque une évolution des destinations migratoires. Les flux initiaux s'orientent de plus en plus vers la France. Ses grandes villes, en particulier, Paris et Lyon deviennent de grands pôles d'attraction de l'émigration savoyarde⁴⁹ (Guichonnet, 1996 p. 268).

Par la suite, c'est l'inverse qui se produit, quand toute la région, suite au développement de ses activités, doit recourir à la main-d'œuvre étrangère.

Revenant à ces flux d'émigration des XVIIe et XVIIIe siècle, un cas spécifique de rapatriement d'idées et de techniques nous intéresse en particulier, celui de l'acquisition et du rapatriement des techniques horlogères à l'origine du développement (que nous qualifierons de proto-industriel) initial de la vallée de l'Arve.

Guichonnet (1961), grand spécialiste de la Savoie décrit très clairement ce mécanisme en utilisant le support iconique de Claude Joseph Ballaloud⁵⁰, supposé avoir été le grand artisan de l'importation des techniques d'horlogerie dans la vallée. Il est pourtant possible qu'au XVIIe siècle des artisans aient déjà travaillé pour l'industrie genevoise avant 1758, mais, sans qu'il ne soit possible de retrouver de traces écrites claires (Faïta, 1990 p. 14). Au-delà des techniques horlogères, l'importation d'un deuxième apprentissage tout aussi important à nos yeux (et partagé par l'auteur en page suivante) est celui de l'apprentissage des pratiques d'organisation industrielle. Il s'agit en particulier de l'acquisition de la pratique de la parcellisation du travail chez les horlogers de Nuremberg. Cette parcellisation correspond à la notion industrielle classiquement connue sous le nom de « division du travail ».

⁴⁸ Le district de Souabe, reliquat du duché du même nom existe toujours aujourd'hui, situé au sud-ouest du land de Bavière frontalier, du Bade-Wurtemberg et de l'Autriche. Se référer à la carte de la Bourgogne sous Rodolphe III. Les territoires couverts par le Transjurana une frontière commune avec le duché de Souabe.

⁴⁹ Mais pas uniquement. L'émigration peut être internationale. Nous noterons en troisième partie, le cas de Michel, pseudonyme du répondant No. 13. Michel Pluton fut, lui-même un émigré, dont le répertoire des mutations par décès mentionne sa qualité d'horloger et l'acte de décès mentionne sa qualité de mandarin au XIXe siècle, car né à Arâches, mais mort à Shanghai son lieu d'émigration et de décès, le 19 octobre 1877.

⁵⁰ ... et reconnue comme tel par la vallée et l'ensemble des auteurs traitant de cette question.

L'émigration, nécessité initiale, a donc apporté, rapporté aussi. Elle permet surtout à la vallée de s'orienter progressivement vers une destinée, d'opter pour un secteur industriel, une identité choisie, faite d'apports extérieurs mis en valeur en fonction des moyens disponibles, mais aussi de la somme des orientations individuelles de chacun des acteurs à vouloir exercer une activité plutôt qu'une autre.

1.3.2 Terre d'immigration et conséquences

À la vision initiale de la Savoie comme une terre pauvre, forçant ses enfants au départ et à l'émigration, quelle qu'en soit la forme, se substitue assez rapidement, en l'équivalent d'environ un demi-siècle, la vision d'une Savoie en développement, nécessitant dans un laps de temps relativement court une inversion de tendance migratoire et, le recours à l'immigration. Ce recours à l'immigration a lieu dans plusieurs domaines tels que ceux de la construction (dans tout l'arc alpin) et de la mécanique (en particulier en Haute-Savoie et dans la vallée de l'Arve).

Jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, l'immigration est relativement marginale, mais il est noté à l'issue des recensements quinquennaux une augmentation du nombre d'étrangers dans la période 1876-1886. Avant la Première Guerre mondiale, l'immigration est une immigration de voisinage composé essentiellement d'Italiens et de Suisses. Ils représentent à eux seuls 94 % de l'immigration totale des immigrés, composée de 62 % d'Italiens et 32 % de Suisses. (Alili, et al., 1993 p. 24). Les Suisses ont une action importante. Grâce à leurs apports, les horlogers et les mécaniciens suisses sont à l'origine des reconversions successives de la vallée durant cette période (Judet, 2001 p. 4).

Une augmentation des arrivées a lieu durant les années 20, et une régression apparaît au milieu des années 30, malgré les volumes de commandes liés à l'effort de réarmement. Cette régression perdure jusqu'à la fin du second conflit mondial. À la sortie du second conflit mondial, la population étrangère est équivalente à celle du début des années 20. La localisation de la population étrangère jusqu'à la sortie de la Seconde Guerre mondiale est essentiellement liée à la présence de centres industriels tels qu'à Cran-Gevrier autour des Forges de Cran. Le même phénomène est noté du côté de Sallanches pour les ouvriers travaillant dans les industries localisées du côté de Passy et de Chedde (*Ibidem*).

La révolution (ce point est traité dans l'histoire de Cluses et du décolletage chapitre 2.1 page 67) a lieu en sortie de seconde guerre mondiale. Cette période correspond à une période d'euphorie avec une vallée incapable de produire autant que demandé, tout en poursuivant un développement effréné (Guichonnet, 1947 p. 355). Les besoins en main-d'œuvre sont énormes. La physionomie de la population immigrée commence à changer à partir des années 50. Les Français d'origine algérienne, puis les Espagnoles et les Portugais répondent à ce besoin de main-d'œuvre ayant un bas niveau de qualification, afin de rentabiliser au mieux les outils de production (Alili, et al., 1993 pp. 25-26) d'une économie basée sur la compétition par les coûts (Cascino, 2010/3 p. 40)⁵¹. Initialement limitée à une immigration de travailleurs, l'augmentation des populations est favorisée par la suite par le

⁵¹ Attention : le travail acharné des uns n'est pas observé par les autres. La particularité de la vallée est que même si la population au travail fournit un travail acharné, c'est aux côtés de l'entrepreneur qui fait de même, pour la vie ou la survie de son entreprise. « ... la croissance du système repose sur des salaires horaires assez faibles compensés par le labeur acharné et les longues journées de travail de ses entrepreneurs, de ses artisans et de ses ouvriers » (Judet, 2014 p. 269).

regroupement familial. Celui-ci permet une forte augmentation de la population algérienne et portugaise dans les années 60, espagnole dans les années 70.

D'autres évolutions sont notables dans les années 70. Même si la population immigrée italienne reste majoritaire, la provenance de son immigration change. Elle n'est plus liée à la proximité frontalière et peut venir de très loin depuis le sud de l'Italie. Ces populations cherchent à s'installer, construisant leur maison, mais aussi adoptent les pratiques locales, les arrivants devenant eux-mêmes, pour certains, entrepreneurs⁵². En ce qui concerne la population suisse voisine, cette population ne représente plus qu'une importante minorité chez les immigrés. Leur immigration n'est plus liée au travail, mais au développement de l'urbanisation de Genève au-delà de sa frontière administrative (Alili, et al., 1993 pp. 26-27). Il y sera, d'ailleurs, mis fin par un arrêté préfectoral interdisant aux Suisses de construire leur résidence principale en territoire français.

En 1990, la population immigrée diminue, mais de manière assez contrastée. Le phénomène est surtout urbain ou la population se « *désavoyardise* ». Il est noté une population immigrée dépassant le quart de la population dans le cas particulier de quelques communes industrielles de la vallée de l'Arve (Guichonnet, 1996 pp. 324-325). De nos jours, la communauté tunisienne et peut-être un peu plus, la communauté turque semblent être les deux communautés participant le plus au phénomène de désavoyardisation du bassin clusien, décrit par Guichonnet.

1.4 La question de l'identité : vers une identité et un particularisme local

La question de l'identité est une question relativement délicate et complexe. Même si nous ne nous considérons pas être en mesure de traiter cette question en détail - des études historiques ou sociologiques sont spécifiquement disponibles - nous allons néanmoins évoquer ce qui a trait aux principaux facteurs qui selon nous, ont participé ou concouru et, modelé l'identité actuelle des acteurs de cette vallée.

1.4.1 L'identité locale : d'une histoire à un particularisme

Stabilité de la population

Cette question de l'identité, et d'une identité montagnarde, peut être utilement rapprochée d'un commentaire de géographes concernant l'urbanisation en zone alpine. « *L'indépendance du monde alpin se retrouve dans le refus et la difficulté de se soumettre à une capitale urbaine. Par contre, les Alpes s'accommodent fort bien de certaines réalités concrètes.* » (Veyret, et al., 1967 p. 67). Ces quelques mots nous permettent immédiatement de concevoir une indépendance farouche, un refus de soumission l'étant tout autant, mais, aussi, un très fort pragmatisme.

Premier point, la stabilité. La stabilité du peuplement est notable dans les alpes. À partir du huitième siècle avant notre ère, après le recul des glaces ayant eu lieu aux alentours de 10 000 ans avant J.-C.,

⁵² Ici l'auteur fait référence à : Mino Faïta, *La vie rêvée des Italiens ?* Cervens, Éditions de l'astronome, 2007.

la majorité des territoires alpins habitables est occupée par une base de peuplement qui a survécu jusqu'à l'époque actuelle (Bocquet, 1996 p. 48). Ce peuplement a probablement dès cette époque, participé à des échanges transalpins, mais sans jamais avoir été colonisé par les Celtes. Cette particularité perdure durant de nombreux siècles. La morphologie du territoire semble participer à une stratification⁵³ des populations, mais aussi, et peut-être surtout, des activités.

La contrainte environnementale de l'âge du Fer semble devoir forger une population active indépendante d'esprit, adaptable et conservatrice. Ce point est important, car, ces caractéristiques se retrouveront tout au long de l'histoire de ce territoire, et, ne semblent pas prêtes de s'effacer (Bocquet, 1996 p. 47)

Sentiment de particularisme

Tous ces particularismes et toutes ces caractéristiques n'ont pas de mal à être mobilisés beaucoup plus tard à l'époque pré-impériale française après la révolution. Il est hors de question d'influencer les locaux et il est encore plus difficile de le faire vers l'amont en remontant les vallées. Cependant, le XVIIIe siècle est un siècle de pénétration des idées sur un territoire où les idées se confrontent. Les vallées et Chambéry contribuent à l'apport d'une grande culture francisée. De Genève, parviennent des idées liées au commerce, à la finance, ceci sans compter l'apport d'une élite bourgeoise internationale remontant vers Chamonix (Nicolas, 1996 pp. 230-231). Toutes ces influences intériorisées par les Savoyards, ainsi que leur conscience d'une mise à l'écart du royaume de Sardaigne (que celle-ci soit fondée ou non), les renforcent à des degrés divers dans « *un sentiment commun de particularisme savoyard* » (*Ibidem.* p. 238).

Ce particularisme joue tout autant dans le sens inverse, quand après la révolution, comme en Vendée, le décret de mobilisation des troupes du 24 février 1793, provoque des réactions de rejet, mais cette fois-ci en direction de la France que la Savoie vient de rejoindre. Ce rejet est lié à celui de l'intrusion des autorités dans la gestion du culte et la mise en place d'un « clergé constitutionnel » rejeté par les populations en particulier du côté d'Annecy et dans les hautes vallées⁵⁴. Ces éléments conjugués font qu'à partir du 28 avril 1793 la commune de Passy s'oppose à la levée des soldats, opposants à la légitimité française, la légitimité du Roi de Sardaigne. Dans les vallées de l'Arve, Megève et Val Montjoie démarre un mouvement insurrectionnel supporté par l'idée que les troupes piémontaises auraient déjà franchi les cols, et, seraient sur le point d'arriver. Deux jours plus tard, les 2 à 3000 insurgés ayant pris la route vers la moyenne vallée s'arrêtent vers Magland. Cluses ne bouge pas (*Ibidem.* p. 246) permettant à l'insurrection de s'éteindre.

⁵³ Nous entendons par stratification une stratification par zone d'altitude. Particulièrement, entre les zones de basse et moyenne vallée et celles de haute vallée voire de haute montagne (zones agricoles en alpage par exemple). Cette distinction déjà notée par les Romains (déjà évoqué) trouve son prolongement dans les modes de vie et organisations sociales correspondantes. Certains petits patrons habitent toujours au-dessus de Cluses, en direction des Bornes, des Aravis ou à l'opposé dans le Chablais. Pas en ville ou en moyenne vallée.

⁵⁴ Ici, l'auteur mentionne que le clergé constitutionnel bénéficia d'une audience très réduite dans ces zones. Le premier évêque du Mont-Blanc nommé le 6 mars 1793 constata rapidement que « *la direction spirituelle de son vaste diocèse lui échappait complètement* ».

Conservatisme

C'est au XVIIIe siècle que se forme l'une des caractéristiques du caractère des acteurs de la vallée. La moyenne vallée de l'Arve est à cette époque un pays de fermiers pauvres, « *enclins à désirer la possession des terres qu'ils cultivaient* ». Cet état d'esprit constitue le germe de l'état d'esprit des futurs entrepreneurs du décolletage que l'industrialisation et l'attraction du Genevois ne feront que renforcer (Guichonnet, 1943 p. 55).

L'indépendance d'esprit du Faucigny marque aussi le XIXe siècle. Contre toute attente, ce territoire rural imprégné du conservatisme et d'esprit religieux élit, en fin de XIXe siècle, jusqu'à la Première Guerre mondiale, des républicains anticléricaux. Ce nouveau paradoxe peut être éclairci grâce à deux pistes de justifications :

- La première est que le Faucigny en contact avec Genève, mais aussi sous le régime de zone franche qui replace ses habitants dans un état d'esprit de singularité qui leur est habituel, leur procure une forte indépendance d'esprit ainsi qu'une perception de particularisme.
- La seconde plus intéressante est encore le conservatisme de la population locale. La grande masse de la population, d'apparents « bons paroissiens », théoriquement encline à suivre les directives d'une droite conservatrice, agit tout à l'inverse dans le secret de l'isoloir. Elle le fait dans le respect de l'ordre établi de la république qui revêt dans ce cas et dans leur esprit, les habits du conservatisme (Guichonnet, 1996 p. 297).

La spécificité de ce pays, cet esprit d'indépendance et ce conservatisme laisse les observateurs allogènes assez perplexes. Le sous-préfet de Bonneville, Maulde de Clavières écrit en 1873 que : « *Ce pays est très instruit, mais d'une instruction primaire... il est fin et pour les affaires, le moindre paysan vaut le procureur le plus retors du reste de la France. Il n'aime en réalité ni l'Italie, ni la Suisse, ni la France : il aime son clocher à la folie et il en est fier jusqu'au délire. Successivement ballotté d'un pays à l'autre... il se trouve relégué, bien à l'étroit et bien secondairement, dans un coin de la France⁵⁵... ; aussi en présence de l'inanité de leurs vœux et de leurs espérances, les habitants se réfugient-ils dans une sorte de mauvaise humeur ombrageuse, de pauvreté fière qui, comme aux anciens de Rome, leur fait considérer tout étranger comme un barbare...* »⁵⁶ (Guichonnet, 1943 pp. 75-76)

Communautés

Trait important de ce conservatisme et de cette indépendance, que nous n'avons pas encore abordé jusqu'à présent : l'esprit communautaire créé par le système coopératif agricole en montagne. Nous évoquerons plus tard le « paysan horloger », que décrivent Mino Faïta, Pierre Judet, Paul Guichonnet et bien d'autres encore. Ce mode d'organisation communautaire s'applique progressivement du monde agricole, au monde agricole ayant une activité additionnelle de façonnier de petites pièces d'horlogerie, puis du monde des façonniers à celui du monde des ouvriers de l'horlogerie pour finir, bien ancré, dans

⁵⁵ Il est question ici de l'annexion de 1860 de la Savoie et du comté de Nice par la France.

⁵⁶ Ici l'auteur fait référence à : Rapport du sous-préfet de Bonneville, Maulde de Clavières, au préfet de la Haute-Savoie sur la situation de l'arrondissement, 19 juin 1873. Archives départ., M. Neutralité du Nord de la Savoie et affaire de séparatisme (dossier 1873).

l'industrie du décolletage. Le système des « fruitières⁵⁷ », toujours d'actualité en Savoie⁵⁸, est à la base du sentiment communautaire (Guichonnet, 1996 p. 303) des populations qui pour certaines d'entre elles adopteront un système de migration (jusqu'à quelques décennies). Ce système n'est pas géographique, telle qu'abordé précédemment, mais, de quasi-migration verticale entre le monde des hautes vallées et celui de la moyenne vallée, dont le lieu le plus représentatif aujourd'hui est l'agglomération autour de Cluses.

Ces allers-retours verticaux, caractéristiques des façonniers horlogers puis, des horlogers ou des décolleteurs travaillant en pluriactivité, sont tels que même si l'horlogerie s'impose et que « *le fils se déclare volontiers "horloger", son père, se dit plutôt "cultivateur"* » (Judet, 2001 p. 5).

Mobilité sociale

Avec l'arrivée de l'industrialisation dans la vallée au XIXe siècle, il est question de bouleversements. Ces bouleversements sont tels que ceux-ci chamboulent les mécanismes de reproduction sociale. Les mobilités sont de tous types (autant géographique que sociale). Finalement, rares sont les familles qui restent dans l'activité du début à la fin. S'il existe un noyau dur de familles, celui-ci est réduit et, hétérogène. La mobilité sociale d'une activité agricole vers une activité de patrons horlogers, ou, d'ouvriers horlogers ou mécaniciens est pourvoyeuse des acteurs qui font le territoire, tous unis autour de deux valeurs, la compétence et le territoire de la vallée. C'est cet attachement autour des compétences et de la vallée qui permet aujourd'hui encore d'entendre, bien que plus rarement : « *on a ça dans le sang* » (Judet, 2001 pp. 4-5)⁵⁹. Cette valeur de compétence est renforcée par un état d'esprit local orienté vers la précision liée à la précédente (et toujours actuelle dans certains cas) maîtrise de l'extrême précision nécessaire à la production de pièces d'horlogerie. Cet héritage horloger marque autant la structure entrepreneuriale faite généralement de petites à moyennes entreprises que l'état d'esprit orienté, mécanique, micromécanique, naturelle et non négociable dans la vallée (Veyret, et al., 1964 p. 75). Le phénomène de mobilité sociale est d'autant plus intéressant que les frontières peuvent être minces. Dans un système territorial basé jusqu'il y a peu sur la compétition par les coûts (Cascino, 2010/3 p. 40), les notions de patron et ouvrier, de donneur d'ordre et de sous-traitant dans un système de production parcellisé, peuvent régulièrement être remises en question. Ici encore existent « *le labeur acharné et les longues journées de travail de ses entrepreneurs, de ses artisans et de ses ouvriers* » (Judet, 2014 p. 269), même si nous notons une certaine normalisation de la perception et de l'exercice du travail.

Survie

Tout cela a lieu dans un mouvement perpétuel d'évolution et d'adaptation sans fin, tant aux technologies qu'aux besoins des marchés en constante évolution. Dans la vallée, l'état d'esprit qui imprime cette

⁵⁷ Forme spécifique de coopérative agricole en particulier de la production. Le système de fruitière existe depuis la Savoie jusqu'à la Franche-Comté en passant par la Suisse, partageant la même étymologie (probablement : Froutir en burgondan) correspondant au fruit de la terre et par extension au fruit du travail.

⁵⁸ C'est toujours le cas en 2020.

⁵⁹ Ce que nous confirme ou presque Dominique, nous le verrons en troisième partie, quand il mentionne « Je suis né dans l'huile ».

identité particulière est la loi de la survie. Il est aussi celui de prospérer si possible. La loi de l'adaptation peut mener à des reconversions impressionnantes, favorisées par des politiques publiques locales adaptées et incitatives (Veyret, et al., 1964 p. 66) en particulier depuis les chocs pétroliers des années 70.

Revers de la médaille, déjà soulevé dès l'immédiate après-guerre⁶⁰ et durant les années 60, réactualisé à l'occasion du choc pétrolier, mais aussi de la crise de 2008, l'extrême individualisme de l'entrepreneur « *décolleteur savoyard le rend rebelle à toute forme de collaboration technique ... ou commerciale* » (Guichonnet, 1961 p. 50) . Dès cette époque, Guichonnet ne se trompait pas. Il oubliait probablement cependant un élément majeur qu'il avait lui-même mis en avant avec bien d'autres, la capacité d'adaptation apparemment sans limites (en tout cas jusqu'à présent même s'il y a de la casse) des entrepreneurs ainsi que leur capacité à survivre et à faire survivre, coûte que coûte, quoi qu'il arrive, leur entreprise.

1.4.2 La question du Genevois et de la vallée : révélatrice d'identités et d'influences mutuelles à travers l'histoire

La question de la relation entre le Genevois et la vallée, nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, relève d'un système d'interaction assez complexe dont les racines remontent loin dans l'histoire. Cette même question peut, probablement trouver différents types de postures dans ses réponses, selon que l'on s'attache à des données géographiques, à des données historiques, à des données culturelles, ou tout simplement à des données administratives.

Cette question est révélatrice d'un voisinage complexe dont les effets, voulus ou non demeurent inévitables. Tour à tour, les entités mentionnées vivent avec l'autre, vivent à côté l'une de l'autre, vivent ensemble, vivent en compétition l'une avec l'autre, vivent aussi parfois l'une contre l'autre. Mais, elles existent, elles coexistent. Cette question n'est pas secondaire et fait partie du quotidien de ses deux entités. Elle est une réalité de tous les jours, dont l'un des derniers exemples en date, remonte à avril 2019⁶¹ pour les décolleteurs. La vallée se réveille brusquement face à la Suisse et à l'action d'une entreprise de recrutement du Genevois.

Les différentes périodes genevoises

Le positionnement de Genève a toujours été singulier, tant vis-à-vis de la France que de la Suisse d'ailleurs, jusqu'en 1815, date du rattachement à la Suisse à l'issue des guerres napoléoniennes.

⁶⁰ Mentionnant les questions d'optimisation des modèles de gestion à l'échelle du district l'auteur note que : « L'individualisme savoyard résiste encore vigoureusement à une discipline de travail » (Guichonnet, 1947 p. 355).

⁶¹ Se référer ici, parmi l'un des nombreux articles publiés à celui du parisien disponible sous l'URL suivante : <http://www.leparisien.fr/economie/quand-la-suisse-draque-les-travailleurs-francais-dans-les-boulangeries-08-04-2019-8048547.php> . Une société de recrutement a distribué des sachets à pain dans des boulangeries de la vallée. Ces sachets étaient porteurs de publicité à l'attention du personnel travaillant dans la vallée proposant de « *Faire carrière en Suisse* » ciblant très clairement une population spécifique avec le message suivant : « *Vous êtes titulaire d'un BAC pro, d'un BTS ou d'un CAP-BEP en mécanique ou microtechnique, contactez-nous.* ». Cette action minimisée côté suisse a soulevé un tollé dans la vallée initiée par la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Haute-Savoie (se référer à l'article mentionné dans la même note).

Vis-à-vis de la France, il est nécessaire de considérer la gravitation qu'exerce la ville sur la vallée de l'Arve située en amont que l'on pourra étendre au Chablais et au Faucigny, mais, aussi inversement. En effet, les mécanismes d'influence ne sont pas à sens unique.

Considérant toujours les changements de points de vue et à l'aune cette fois-ci de l'histoire, Genève fut elle-même déchirée par ses propres tensions internes, toujours à la recherche, d'une indépendance, ou, d'un rattachement à la Suisse, ou encore, d'un rattachement au duché de Savoie puis par la suite à la France. C'est le cas par exemple au XVI^e siècle quand deux factions s'affrontent violemment. Les eidguenots soutenus par les Suisses et les mammelus, à l'inverse, soutenus par le duché de Savoie et partisans de celui-ci (Baud, 1996 p. 169)⁶².

Les raisons ne sont pas toujours à rechercher au niveau local même si les effets s'y font sentir. Ces raisons sont aussi exogènes⁶³ et dépendent du grand ballet diplomatique européen, issu de l'effondrement des royaumes et de la création des États modernes, qui façonna les frontières de l'Europe que nous connaissons aujourd'hui. Ce grand ballet impacte sérieusement cette région, en particulier durant le XIX^e siècle, les effets s'y faisant ressentir jusqu'en fin du premier quart du XX^e siècle avec la fin du régime douanier de(s) zone(s) franche(s) que l'on résumera à celui de « système zonien ». Ne serait-ce que pour l'activité horlogère, les courants commerciaux déjà bien établis à la veille de la Révolution française sont brutalement interrompus avec l'interdiction d'entrée des produits savoyards à Genève. Il faut attendre l'annexion de Genève, en 1798, par la France, pour que le courant commercial soit rétabli et qu'une normalisation soit atteinte malgré les difficultés d'approvisionnement en aciers spéciaux et en laiton en provenance d'Angleterre, liées au blocus continental du Premier Empire (Guichonnet, 1961 p. 26).

La période révélatrice d'une incompatibilité culturelle

La brève période du rattachement de la vallée à sa capitale naturelle, créé malgré les apparences de la création d'un système normalisé plus classique, les conditions de la révélation des divergences les plus profondes et radicales entre la vallée de l'Arve et la capitale régionale qu'est Genève. En effet, il y a « *ici une province catholique, traditionnelle, enfermée dans sa ruralité ; là une cité de finance et d'argent, reliée à toute l'Europe par le réseau de la diaspora calviniste.* » (Nicolas, 1996 p. 251)

Impact industriel et commercial

Le retour à la « normale » de la restauration monarchique piémontaise complexifie les rapports entre la vallée, Genève, et l'État sarde (puis la France à partir de 1860). La neutralisation de la zone permet une hypothèque helvétique sur celle-ci à l'initiative de la confédération ou de la population savoyarde concernée (Guichonnet, 1996 p. 261). Dans les faits, la neutralisation du nord de la Savoie jette la vallée dans la sphère d'influence directe du Genevois (se référer au traité de Turin de 1816 dans le chapitre : Un peu d'histoire de la Savoie débutant page 48). Jouant cette fois-ci le rôle de sphère attractive, le

⁶² Voir aussi le dictionnaire historique suisse (DHS) accessible sous l'adresse suivante : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017358/2009-12-03/> pour les mammelus et sous l'adresse suivante : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/017359/2006-03-06/> pour les eidguenots.

⁶³ Nous évoquerions aujourd'hui le terme en vogue de « proxy » pour traiter d'actions par procuration.

Genevois, exerce alors une influence économique, mais aussi idéologique et politique qui permet d'expliquer « *un air de parenté politique entre la vallée de l'Arve, le Giffre, le Chablais et le Léman.* » (Guichonnet, 1943 p. 51)

À la fin de l'empire, la restauration piémontaise signe le début d'une nouvelle période difficile même si celle-ci tient en elle-même les germes d'un futur prometteur, voire brillant après la Seconde Guerre mondiale. Le protectionnisme sarde coupe à nouveau une vallée en déclin technique de son principal client, Genève. En 1844, le coup de grâce est donné quand la ville de Cluses est quasi complètement anéantie suite à un gigantesque incendie le 18 juin (Guichonnet, 1961 p. 26). Toutefois, c'est bien grâce à cet événement tragique que, concourant à la reconstruction de la ville, l'État sarde conscient du retard technologique de la vallée consent à investir dans une école d'horlogerie.

Pour autant, ce sont bien Genève et la Suisse qui sont à l'origine du développement de l'activité du façonnage horloger, assurant des débouchés aux paysans horlogers de la vallée (Veyret, et al., 1964 p. 75). C'est aussi, encore le Genevois, à l'occasion de crises de surproduction et d'automatisation des fabrications, puis à l'occasion du coup fatal de la fin de la zone franche, qui est à l'origine de la reconversion forcée des acteurs de la vallée de l'horlogerie vers le décolletage (*Ibidem.*). C'est encore, la Suisse, cette fois-ci par un effet positif du système de zone franche, qui permet de manière indirecte, à la vallée de faire face à l'évolution technologique de l'automatisation. Le système de zone franche permet d'importer facilement les premiers tours automatiques depuis Moutier en Suisse, les constructeurs helvétiques considérant le Faucigny comme partie intégrante de leur marché national (Guichonnet, 1961 p. 33).

Effets inter gravitationnels mouvementés

Il n'est donc pas surprenant que les porosités, les influences mutuelles aient amené l'agglomération genevoise à consolider régulièrement sa capacité d'attraction, mais surtout, d'influence (fut-elle positive ou négative) sur l'ensemble de la vallée, y compris en haute vallée. C'est la raison pour laquelle, malgré son ouverture, la haute vallée et Chamonix ont longtemps boudé la France (Guichonnet, 1943 p. 82). Cet effet gravitationnel est tel jusqu'en 1914, que Guichonnet (1943) mentionne à propos de la vallée de l'Arve que « *plus d'un eût pu prendre à la lettre le mot historique de Dumont regardant l'Arve : « Nos cœurs vont où coulent nos rivières » »* en référence à Genève.

L'époque moderne de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle valide cet état de fait et ce paradoxe permanent que constituent les modifications constantes en termes de critères administratifs et douaniers, géographiques, historiques et culturels. Peut-être n'est-ce pas un hasard si quelques auteurs du cru ou, exerçant dans la région Rhône-Alpes ont ressenti plus que d'autres ou, avant d'autres, l'importance des questions portant sur la territorialisation (Claude Raffestin entre autres) ou portant sur les systèmes économiques territorialisés (tels que Claude Courlet, Hervé Gumuchian ou Bernard Pecqueur).

Une Savoie bipolaire

Les années 90, 2000 semblent valider une bipolarisation de la Savoie dominée dans le sud par Chambéry et dans le nord par un espace reprenant peu ou prou l'ancienne zone franche. À l'intérieur

de cette zone, les déplacements de main-d'œuvre française à destination de Genève sont extrêmement importants, et ils ne se sont pas démentis jusqu'à présent en 2020. Il suffit pour cela d'entrer ou de sortir de Genève aux heures de travail pour se rendre compte de la réalité de ce massif mouvement pendulaire. L'ensemble de ces mouvements « oblige » chacun « après s'être longtemps regardés par-dessus la frontière, sans grande compréhension réciproque, depuis 1860, Haut-Savoyards et Suisses » ... à jeter « les bases d'une région transfrontalière » (Guichonnet, 1996 p. 330), à revoir l'échelle classique d'observation de chacune des parties afin de tenter d'envisager, encore une fois, l'échelle pertinente du bassin naturel.

Une politique de bassin

L'une de ces réalisations est le Conseil régional franco-genevois, organisé en 1974. Ce conseil étudie de manière régulière les contraintes posées par ce type de relations transfrontalières (*Ibidem.*).

Aujourd'hui, après 40 ans d'évolution du comité⁶⁴ régional franco-genevois, nous notons maintenant l'existence du GLCT⁶⁵ (Groupement Local de Coopération Transfrontalier créé en 2013) ayant pour vocation d'assurer la gouvernance du grand Genève dans trois domaines :

- La mobilité (nous avons déjà évoqué l'une de ses réalisations en cours en 2019, le projet CEVA, acronyme pour « Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse » intégré au plus vaste projet du « Léman Express », le « LEX » dans le chapitre 1.1.2 Relief et développement local en vallée, débutant page 43).
- L'aménagement du territoire.
- L'environnement.

Une vision de long terme et une certaine « sagesse » territoriale permettent d'envisager autrement ce territoire fait de paradoxes et de contradictions pour autant que les acteurs vivants sur ce même territoire, souhaitent et décident d'accompagner les visionnaires dans la création de celui-ci.

Cet assemblage systémique transnational de systèmes nationaux saura-t-il vaincre toutes ces contradictions ? Saura-t-il être la version moderne et gagnante d'un modèle décrit initialement comme déséquilibré, mais pertinent à une échelle de bassin transnational, ayant déjà existé dans l'histoire de la région (Genève : première capitale burgonde en 443) ? L'histoire parcourue précédemment nous permet d'être assez confiants sachant que l'équilibre est, et reste (à notre sens) malgré tout précaire de même que les tensions nombreuses. Il faudra compter sur le pragmatisme de chacun (marque de fabrique régionale), pour faire en sorte que le développement souhaitable de cette grande zone se fasse hors partisanerie de tel ou tel côté de la frontière, entre des populations se côtoyant, proche l'une de l'autre, culturellement compatibles, mais irréconciliablement culturellement et administrativement

⁶⁴ Tel qu'il se désigne sur son site internet sous l'adresse suivante : <https://crfginfo.org/>

⁶⁵ Concernant le GLCT se référer au site du grand Genève sous l'adresse suivante : <http://www.grand-geneve.org/grand-geneve/dates-cles>, concernant les données historiques et sous l'adresse suivante : <http://www.grand-geneve.org/grand-geneve/le-territoire/chiffres-cles>, pour une infographie concernant les chiffres clés du territoire.

différentes. Nous sommes, face à une région, mais bien deux systèmes. Ce constat⁶⁶ est partagé de l'autre côté de la frontière par l'historien Claude Barbier et l'architecte-urbaniste Pierre-François Schwarz qui notent « *la juxtaposition de deux systèmes qui fonctionnent de manière antagonique. D'un côté un système fédéral qui laisse une grande autonomie au canton ; de l'autre, un système centralisé où rien ne peut se faire sans l'accord d'untel ou d'untel à Paris* » (Berrier, 2020).

Seul, le futur permettra de se faire une idée de l'évolution métropolitaine, et quant à nous, une idée des capacités de ce pragmatisme à faire fi des « antagonismes » mentionnés.

⁶⁶ Interview des auteurs à l'occasion de la publication d'un livre en début d'année 2020 : « « Atlas historique du pays de Genève ». Coordonnée de l'article du « Messenger » en section bibliographie.

Chapitre 2 Un espace territorialisé : le bassin clusien et l'activité du décolletage

Le chapitre précédent, certes, général et introductif, mais surtout espace de contextualisation et d'ancrage, nous a permis de mieux saisir les éléments purement locaux que nous allons aborder à présent. Les aspects les plus importants en sont les variables géographiques et administratives liées à une histoire relativement mouvementée au XIXe siècle jusqu'en fin de Première Guerre mondiale et de fin du système zonien, aboutissant à une vallée privée de sa capitale naturelle. Ils sont liés à une dépendance à un État, le Piémont-Sardaigne, de plus en plus orienté de l'autre côté du massif (versant italien). Ce fait crée chez les Savoyards, la perception d'un abandon par les autorités de tutelle et le renforcement d'un sentiment de particularisme régional, en particulier en Savoie du Nord correspondant à l'aire géographique de l'ancien système zonien. Ce sentiment de particularisme perdure après le rattachement à la France en 1860.

Cette démarche d'ancrage relève d'une volonté nécessairement interdisciplinaire, démarche que nous allons continuer d'instruire dans les prochains chapitres. Celle-ci mêle entre autres, géographie, histoire, économie, sociologie, anthropologie. Notre intention n'est pas de descendre au détail pouvant nous mener à la satisfaction d'effleurer un terrain particulier avec le plus grand nombre d'arguments disciplinaires possible. Il s'agit pour nous de collecter ces mêmes arguments afin, pour la suite de donner du sens, tenter en tout cas de : proposer un sens, le sens pertinent, mais peut-être surtout, de fournir et de partager avec le lecteur de cette étude, une part, la plus importante possible, des éléments qui nous permettent de « proposer sens ».

2.1 Histoire locale, d'une pluriactivité agricole au décolletage

2.1.1 Premier élément historique fondateur : une émigration qui permet d'importer une activité compatible avec une pluriactivité basée sur les activités agricoles

Nous avons décrit dans les pages précédentes la Savoie comme une terre d'émigration. Ces différentes vagues permettent le rapatriement d'idées et de techniques qui conviennent aux contraintes et capacités ainsi qu'à l'inclination des acteurs à ce moment particulier. Ce processus d'appropriation permet ainsi le développement progressif d'une activité façonnrière de production de pièces, à destination de l'industrie horlogère.

Origines proto-industrielles

Le consensus veut, malgré certains manques de précision, qu'un certain Claude Ballaloud apprenne l'horlogerie et fonde un atelier au hameau de la Corbassière sur la commune de Saint Sigismond au-

dessus de Cluses. L'un de ses enfants, Claude Joseph, part pour Nuremberg pour se perfectionner, puis passe par Genève pour finaliser son éducation horlogère, lieu où les techniques horlogères s'affirment à cette époque, ceci avant de revenir chez lui (Faïta, 1990 p. 14). De retour dans la vallée en 1720, Claude Joseph Ballaloud s'installe au hameau de la Mottaz plus haut dans la vallée. Là, il forme des apprentis jusqu'à son décès en 1773. C'est ainsi que : « *l'horlogerie a essaimé à Cluses, à Nancy-sur-Cluses, à Arâches, à Morillon et à la Rivière- Enverse.* » (Guichonnet, 1961 pp. 24-25), en fin de XVIIIe siècle. La nature même des acteurs concernés par les débuts de cette activité, une population agricole, fait que l'essaimage commence par les communes les plus hautes, avant de descendre vers la vallée (Gide, et al., 1992 p. 199).

Au regard des doutes exposés sur l'introduction de l'horlogerie dans la zone de la vallée et de familles ayant assez probablement antérieurement travaillé dans ce domaine, il est malgré tout possible de considérer la famille Ballaloud comme principal vecteur du développement de l'activité horlogère à un niveau industriel dans la vallée. Il est aussi peut-être surtout important, suite au passage à Nuremberg⁶⁷, de considérer que Claude Joseph introduit dans la vallée, au bon moment⁶⁸, un modèle industriel (même si celui-ci doit être qualifié de proto-industriel) et un mode de production de pièces détachées à destination de l'horlogerie en phase avec le mode de développement et aux besoins industriels de l'époque. Ce faisant, il esquisse ainsi, la philosophie qui soutiendra bien plus tard le développement des futures activités de sous-traitance dans le décolletage (Faïta, 1990 p. 15).

Le XVIIIe siècle correspond à une période où les échanges avec le Genevois sont constants et importants, tant au niveau agricole, qu'au niveau de l'industrie naissante du façonnage de pièces détachées. Il est donc difficile d'imaginer un Faucigny ayant pu passer à côté du développement de cette nouvelle activité qui permet de mettre localement en place un nouveau type d'organisation du travail, la pluriactivité, où l'activité agricole s'accommode bien d'une seconde activité, de type industriel (Faïta, 1990 p. 23), (Guichonnet, 1961 p. 25), (Judet, 2001), de manière régulière ou durant les périodes hivernales (Gide, et al., 1992 p. 199).

Pluriactivité

Démarre ainsi une période de pluriactivité polymorphe et flexible (Judet, 2014 p. 249) où le paysan devient simultanément horloger et, où les deux se confondent. Le fort conservatisme, déjà décrit dans les pages de ce document, fait que ce type d'organisation perdure, y compris après le passage à l'industrie du décolletage. Cette même époque est aussi une époque de diversification de production suite à l'appropriation locale des techniques, telle que la production de visserie. Cette appropriation permet et conduit au développement d'outillages spécifiques propres à la production en série (*Ibidem.*). À l'aube de la Révolution française, le mécanisme de sous-traitance et de travail à façon est bien établi,

⁶⁷ Même si la place de Nuremberg décline au niveau technologique, c'est bien à Nuremberg que l'on pratique depuis le XVIe siècle la parcellisation des tâches (division du travail) que la famille Ballaloud importe en France.

⁶⁸ Le moment est important, car la capacité de la vallée à produire de manière industrialisée, en quantité, en qualité et à moindre coût correspond à une évolution des besoins de la clientèle des horlogers du Genevois qui passe, elle, à cette même période, d'une absence de spécialisation, à une parcellisation poussée des activités à l'initiative des « *capitalistes marchands, maître de la finance, qui dirigent l'activité industrielle à Genève* » (Faïta, 1990 p. 15)

permettant ainsi à la vallée de changer de physionomie. L'expansion démographique de cette période fait plus que coïncider avec les compléments de revenus générés par cette nouvelle activité qui permet, une régression (provisoire) de l'émigration des faucignerands, consignée par les intendants sardes (Guichonnet, 1961 p. 25).

Création de l'école d'horlogerie

Quand dans les années 1830 l'activité horlogère façonnrière des paysans horlogers décroît dans le cadre d'un décrochage technologique, un coup du sort laisse croire à la fin définitive de l'activité le 18 juin 1844⁶⁹ dans la vallée. Les hommes en décident autrement. La reconstruction de la ville, où la préparation d'une nouvelle ère est impulsée par le syndic de Cluses de l'époque : Firmin Guy⁷⁰. Celui-ci obtient à force de démarches auprès de l'État sarde, à Turin, la création de l'école royale d'horlogerie dans le cadre d'une aide au développement de la Savoie (Béchet, 1964 p. 305). La démarche de Firmin Guy n'aboutit pas en totalité. Un second volet de la renaissance de Cluses, comportant la création d'une société au capital de 5 millions de francs, partiellement abondée par le banquier parisien Pillet-Will, destiné à la fabrication de montres complètes, échoue. N'est donc créée, le 31 mars 1848, que l'école royale d'horlogerie entretenue par l'État sarde (Guichonnet, 1961 p. 27), et non la manufacture-école initialement projetée.

Cette école supportée par un éminent directeur, Achille Benoît⁷¹, qui fixe les plus hauts standards de l'époque en matière d'enseignement technologique, profite de la reprise économique après la crise de 1846-1851, essaimant en seconde partie de XIXe siècle des écoles municipales d'horlogerie entre Sallanches et La Roche sur Foron (*Ibidem.*). Achille Benoît insuffle : « *Une mentalité particulière* », et « *un atavisme technologique s'enracineront ainsi précocement dans la moyenne vallée de l'Arve.* » (Béchet, 1964 p. 305), qui ne se dément toujours pas en ce XXIe siècle, à l'heure de la mécatronique, de l'industrie 4.0, ou du tournant vers l'usinage additif.

Développement en fin de XIXe siècle

Fort de compétences humaines de très haut niveau, hors événements conjoncturels, la seconde partie du XIXe siècle est marquée dans la vallée par des besoins en volumes de plus en plus importants et standardisés, provenant particulièrement du Genevois. Ce volume est pourvu capacitairement grâce à une mécanisation tout d'abord hydraulique (Judet, 2014 pp. 257-259) puis, électrique toujours le long des cours d'eau. Tout cela est rendu possible par l'arrivée de capitaux permettant les investissements

⁶⁹ Ce jour-là, la majeure partie de la ville de Cluses est rasée par un incendie. Il ne subsiste que très peu de bâtiments ayant échappé à l'incendie, la majeure partie de la ville de l'époque étant construite en bois. Se référer au site de la vie de Cluses sous l'URL suivante : <http://www.cluses.fr/Histoire-Patrimoine#.XQD1KFUzaUk>; ou à Wikipédia sous l'URL suivante : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cluses#Histoire> qui propose la date de l'incendie de Cluses le 20 juin 1844. Nous lui préférons la date du 18 juin 1844 au regard de la qualité de la source (Guichonnet, 1961) grand historien et spécialiste reconnu de la Savoie. On notera aussi une troisième date par un autre historien (Faïta, 1990 p. 50) : la nuit du 13 au 14 juin.

⁷⁰ Firmin Guy : né à Cluses le 24 août 1807, médecin de profession et maire de Cluses de 1841 à 1850, puis de 1860 à 1864.

⁷¹ Achille Benoît : né en 1804 et mort à Cluses en 1895. Créateur et directeur de la manufacture royale d'horlogerie de Versailles en 1835 il fait de même en étant le fondateur et le premier directeur de l'école royale d'horlogerie de Cluses durant 41 ans à partir de 1848.

nécessaires et l'opportune libéralisation douanière partielle de la zone franche. Le nouveau vivier de compétences humaines attire en outre, d'autres compétences horlogères à Cluses. Souvent venus de Suisse, ces horlogers participent au vaste mouvement de renouvellement des connaissances horlogères et des techniques de fabrication (Judet, 2001 p. 1).

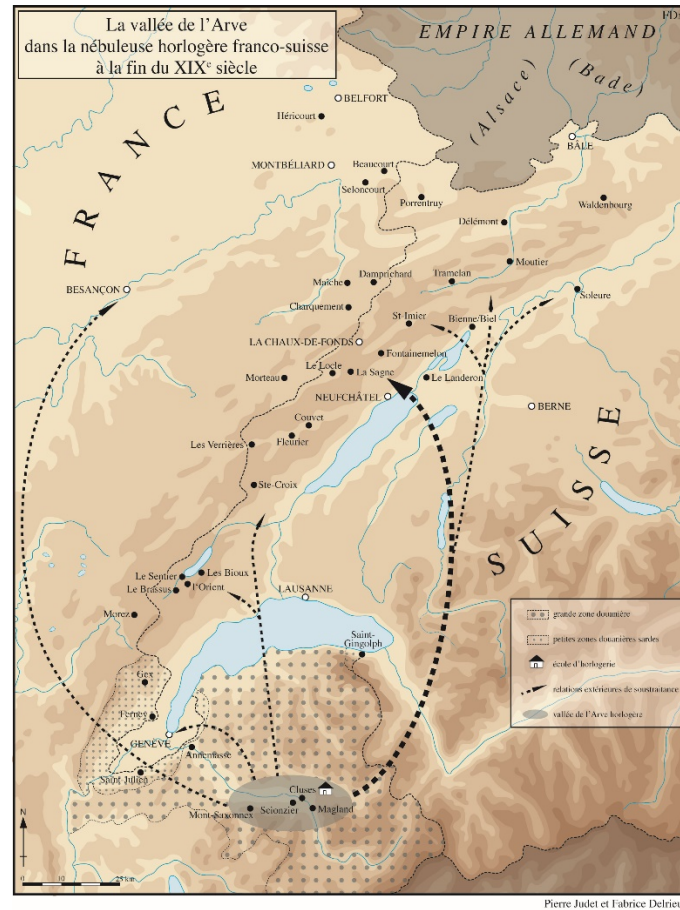


Figure 6 : Relation commerciale de « La vallée de l'Arve dans la nébuleuse horlogère franco-suisse à la fin du XIXe siècle » (Judet et Delrieux dans Judet, 2014 p. 258)

On note, à la veille de l'annexion française de 1860, que Jaccottet né du côté de Neuchâtel, installé à Cluses avec un compatriote suisse, façonnant du rouage de montres avec des tiges profilées, occupe 35 ouvriers, mais surtout, exporte vers la Suisse et la Belgique. On note aussi la présence des frères Tillière, d'origine belge, installés à Cluses dans un atelier doublé d'un laboratoire de travail des pierres dures, exportant en Hollande, en Angleterre, mais aussi vers la Belgique à Bruxelles (Guichonnet, 1961 p. 28).

Les besoins en énergie, la mécanisation et la concentration des moyens de production en vallée mènent à un phénomène particulier, celui de la descente de l'industrie vers le fond de vallée. Le mouvement est donc vertical. Pour autant, les modifications des conditions de production ne remettent pas en cause le modèle de pluriactivité permettant aux acteurs locaux de se jouer des effets conjoncturels réguliers, ni même le mécanisme de sous-traitance en cascade. Tout au plus, assiste-t-on à un remplacement des rôles de la part des intermédiaires, non plus extérieur, mais pris en charge par les familles de la vallée. En fin de XIXe siècle, la vallée devient une « ruche industrielle qui tend à se transformer en un « district

industriel » »⁷² (Judet, 2014 p. 259). Tous ceux exerçant un peu dans cette industrie autour de Cluses « *se disent volontiers "horlogers"* » (Judet, 2001 p. 1).

2.1.2 Annexion française

Entre 1860, date de l'annexion française, et la fin du système de zone franche en 1923⁷³ le Faucigny doit faire face à une nouvelle situation paradoxale et incertaine. L'issue lui sera finalement bénéfique et vecteur facilitateur de la grande évolution de l'horlogerie vers le décolletage.

Bien intégrée à la France, la Savoie voit une partie de son territoire, le Faucigny, exclu de la zone douanière française. Toute exportation est soumise à droits de douane pour rentrer en France alors qu'elle en est dispensée en direction de la Suisse. Cet état de fait implique deux conséquences, celle de réorienter les flux de production de la vallée vers la Suisse, en particulier Genève (Gide, et al., 1992 p. 199), et, celle de placer les horlogers français en position d'infériorité concurrentielle avec leurs confrères jurassiens (Guichonnet, 1961 p. 29), finissant en fait, par renforcer la tutelle helvétique sur la vallée (Béchet, 1964 p. 306). Les conséquences ne tardent pas à être visibles entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe. L'augmentation des capacités productives de l'industrie suisse, principal client par ailleurs, impacte directement la vallée, provoquant des chutes de prix, impliquant des baisses notables d'effectifs à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'émergence du décolletage apparaît durant une période difficile, faite d'autant de contraintes que d'opportunités à explorer :

- Une crise de production liée à des surcapacités concurrentielles.
- Une dépendance à un client principal lui-même concurrent.
- Une rupture technologique dans le domaine des outils de production.
- Une série d'évolutions technologiques permettant d'envisager de nouveaux débouchés.
- Des conditions douanières restrictives à l'achat et à la vente, hors de Suisse, de produits finis.

Mais...

- Des conditions douanières favorables à l'achat de nouveaux biens d'équipement, permettant la conversion vers le décolletage, disponible sur le marché suisse, correspondant à cette période à un marché domestique.

Durant ce temps, jusqu'à la Première Guerre mondiale, perdure toujours le modèle social structuré autour d'une activité agricole et de l'image du paysan horloger, reproduisant le modèle de pluriactivité.

⁷² Pierre Judet note à cette occasion que cette organisation apparemment harmonieuse n'empêche pas les conflits sociaux entre patrons et ouvriers. Le plus représentatif et dramatique est celui du 18 juillet 1904 à l'usine Crettiez. En conflit depuis le mois de mai, une nouvelle manifestation devant l'usine dérape quand les fils Crettiez tuent trois personnes et en blessent 39 autres à coups de fusil. Malgré une présence militaire destinée au maintien de l'ordre, l'usine est aussitôt mise à sac et brûlée. Cet épisode suivi du procès correspondant plongera la vallée dans des remous de mêmes types jusqu'en 1907. Pierre Judet renvoie à son livre (Judet, 2004) auquel nous recourons, lui-même fruit de sa thèse de doctorat soutenue en 2000, et un article présentant son travail (Judet, 2001). Voir la bibliographie en fin de document.

⁷³ La date fournie peut poser problème, car, celle-ci correspond à la fin officielle des zones. Il faut cependant noter qu'entre-temps, dans les faits, durant la Première Guerre mondiale ce régime spécifique est déjà suspendu.

2.1.3 Second élément historique fondateur : une reconversion réussie de l'horlogerie vers le décolletage

Mécanisation

Cette histoire doit débiter avec un nom. Ce nom sera celui de César Vuarchex⁷⁴, de Scionzier, émigré à Paris avec ses parents, revenant dans la région, en 1873, après un apprentissage de tourneur sur métaux (Guichonnet, 1961 p. 34). Commencant d'abord avec un tour à pédale, il mécanise rapidement la production d'énergie pour ne plus dépendre des aléas liés au niveau des torrents. Il investit dans des machines de décolletage automatique provenant de Suisse ou d'Allemagne pour produire de la visserie puis par la suite de nouveaux produits. Il est suivi par d'autres à Magland, mais aussi par Achille Benoît, directeur de l'école d'horlogerie.

Les 20 à 30 années précédant la Première Guerre mondiale correspondent à des années de fort développement technologique dans le monde, créant énormément de besoins dans de futures séries industrielles à base de décolletage. C'est ainsi que César Vuarchex, suivi par bien d'autres, débute des productions de pièces de visserie pour l'industrie électrique, pour la téléphonie, mais aussi, la production de valve de chambre à air de son invention (*Ibidem.* p. 35) qui lui fait aborder le marché de l'automobile (Gide, et al., 1992 p. 200). Les acteurs et les techniques se mettent en place pour commencer à produire des volumes beaucoup plus importants.

Pourtant, le régime de taxation applicable à la zone franche en direction de la France demeure pénalisant pour l'exportation de grandes séries. Cependant, ce même régime permet l'achat de produits et de matières premières provenant de zones suisses à des tarifs plus avantageux que la concurrence basée en France, en particulier la concurrence du Jura.

Débouchés

Le besoin est là à l'époque du développement en masse du cycle et de l'automobile, de l'ensemble des industries électriques et mécaniques. La barrière douanière saute avec la Première Guerre mondiale. Le Faucigny est réintégré à la zone fiscale française. Les exportations d'horlogerie vers la Suisse s'effondrent de 50 % (Guichonnet, 1961 p. 35). Les horlogers devenus décolleteurs, possédant des moyens de production, peuvent ainsi faire face à l'immense besoin en production de pièces décolletées à destination des industries d'armement, et, assurer la reconversion industrielle de la vallée (Judet, 2001 p. 2), (Cascino, 2010/3 p. 36).

Cette reconversion n'est pas difficile, car celle-ci n'est qu'un prolongement technique de certains métiers de l'horlogerie dont la précision nécessaire ne fait que renforcer la facilité de reconversion. C'est ce que constatent les commissaires à l'armement chargé de réceptionner les produits livrés dont « *la précision et la bienfaisance* » sont « *tout horlogères* » (Guichonnet, 1961 p. 36). Les productions industrielles de grandes séries de décolletage correspondent donc à des besoins d'armement, tels que « *des fusées d'obus, des organes d'armes et d'instruments de pointage ou de mesure.* ». « *À Cluses, la Société*

⁷⁴ L'auteur se réfère ici à : Roger Bourdon : en 1873, César Vuarchex ouvrait à Scionzier le premier atelier de décolletage et lançait la célèbre industrie, richesse du Faucigny, Le Dauphiné libéré du 7 février 1959.

clusienne d'instruments de précision fabrique, en grande série, les altimètres pour l'aviation. Le décolletage est lancé » (*Ibidem.*). Les volumes de production permettent d'asseoir les trésoreries, de s'équiper de tours plus lourds et plus perfectionnés (Gide, et al., 1992 p. 200).

Réorientation

Après la Première Guerre mondiale, on retiendra qu'en 1923, les crises économiques de l'immédiate après-guerre en France et en Suisse, ainsi que le solde du litige de la zone franche, rompent la quasi-totalité des liens économiques ayant existé de manière plus ou moins variable, mais toujours régulière depuis les deux siècles précédents (Guichonnet, 1961 p. 36). Les années 30 correspondent à une période de ralentissement progressif des activités d'horlogerie et une affirmation progressive des activités de décolletage⁷⁵ qui ne progressent pas autant qu'espéré, suite aux effets de la crise de 1929. Nonobstant, le mouvement entamé depuis le début du XXe siècle, avec l'apparition de nouveaux débouchés tels que l'automobile dont les volumes se massifient, la construction électrique et les communications, le relais est d'autant plus facilement pris, qu'il n'y a pas de rupture technologique. Le savoir-faire requiert les mêmes compétences qu'auparavant.

L'entre-deux-guerres correspond à une période de consolidation du système territorial, avec une complexification des pièces à produire, mais aussi, une complexification du réseau de sous-traitance et des liens existants. Le développement d'une sous-traitance systématisée par type d'activité et une spécialisation de chacun se régénéralise, non plus pour des raisons organisationnelles, mais pour des raisons de structuration économique nécessitant des investissements spécifiques et des savoir-faire qui le sont tout autant. Il n'est plus ici question de parcellisation du travail, mais d'une division du travail correspondant à la définition du district marshallien.

2.1.4 L'après-Deuxième Guerre mondiale et les 30 glorieuses

L'immédiat après Seconde Guerre mondiale est assez intéressant, car, loin de redémarrer, l'activité explose littéralement, et, immédiatement. Ceci amène Paul Guichonnet, en 1947, dans un article consacré à la poussée industrielle de la vallée de l'Arve à, comme il l'indique, utiliser une « terminologie Yankee » qui, « convient à la prodigieuse expansion de l'industrie mécanique de la vallée de l'Arve à la libération » (Guichonnet, 1947 p. 341) en utilisant le terme de « boom », face au phénomène foudroyant dont il est le témoin⁷⁶.

Présentant les conditions de l'explosion de l'activité, il cite nommément dans le même article des conditions préalables favorables : celles de la guerre elle-même (*Ibidem.* p. 344).

⁷⁵ L'auteur fait référence aux travaux de Blanchard (Raoul) : Inventaire industriel de la région alpine, in Économie alpine. Actes du Congrès de l'Économie alpine, publiés par l'Association des producteurs des Alpes françaises. Grenoble, 1954, tome I, pp. 3-103.

⁷⁶ L'auteur mentionne dans cet article, la création pour la seule année 1946, de 256 ateliers de décolletage et de 267 entreprises au total si l'on intègre celles liées à l'horlogerie. Il compare ce chiffre à celui de 16 entreprises créées en 1941 dont il tire les sources Raoul Blanchard déjà cité dans la note de bas de page précédente.

- Durant le conflit, les entreprises ne souffrent ni de l'hostilité des Allemands (qui avaient eux-mêmes des intérêts au développement de cette filière industrielle), ni de déplacement d'entreprises ou d'outillage.
- Le décolletage, activité industrielle utile à l'occupant, permet à des ouvriers de trouver utilement refuge dans la vallée au titre du STO⁷⁷.
- Cette activité et cette multitude d'artisans sont compatibles avec la politique de Vichy qui favorise les petites entreprises, au détriment de la grande industrie.
- La concurrence de Paris (occupée) est moins marquée, les entreprises faucignerandes étant moins étroitement surveillées y compris par le fisc, qui admet des accommodements grâce à l'évaluation au forfait. Cela n'empêche pas la mise en place d'un marché noir, permettant de « *fructueuses spéculations* » (*Ibidem.*) sur des pièces vendues de la main à la main et sur des stocks de métaux achetés avant le conflit.
- L'augmentation des besoins est déjà notable, y compris en commandes allemandes à destination de l'armement, mais surtout à destination d'une industrie qui progressivement ne peut plus se passer de pièces décolletées.

Prêt à un démarrage immédiat, l'outil productif de la vallée est calibré pour répondre (mais pas suffisamment en termes de volume) aux besoins d'un marché et d'une clientèle industrielle assoiffés de ce type de production, produits intermédiaires dont l'intégration finale se fait dans toutes les productions industrielles de l'époque, à commencer par « *la construction électrique et la quincaillerie, le cycle, l'automobile, l'aviation, les chemins de fer, la mode et les jouets* » (*Ibidem.* p. 342). Par la suite, durant les 30 glorieuses, les débouchés et les besoins s'étendent à : « *l'aviation, l'électroménager, la télévision et l'électronique* » (Cascino, 2010/3 p. 36), et bien d'autres secteurs encore.

L'outil productif et la vallée voient⁷⁸ toutes les bonnes étoiles s'aligner les unes derrière les autres. L'économie nationale devant dans certaines branches exporter à tout prix pour obtenir des devises (telle que celle de la construction automobile) est génératrice de besoins massifs. La concurrence allemande n'existe temporairement plus, tandis que les pays concurrents (États-Unis et Suisse) ne sont pas compétitifs pour des raisons de taux de change. La vallée fait donc face presque seule, ou avec peu de concurrents, à des besoins qualifiés à l'époque de « *prodigieux* » (Guichonnet, 1947 p. 346) même si les approvisionnements en matière, outils ou lubrifiants restent problématiques. La voie est toute tracée dans la vallée pour faire face à l'euphorique et faste période des 30 glorieuses qui s'arrêtent brutalement suite aux deux chocs pétroliers (en particulier le premier), laissant apparaître les faiblesses structurelles de ce modèle apparemment gagnant et sans limites jusque-là.

⁷⁷ Service du Travail Obligatoire mis en place durant l'occupation allemande.

⁷⁸ Cet alignement de planètes favorables est très semblable au modèle de la Silicon Valley ayant débuté près de Stanford quand les premiers industriels fournissant de l'électronique commencent à faire face dans les années 50 et 60 à des besoins considérables correspondant à des programmes publics liés à des besoins d'armement, ou au développement de l'aéronautique et du spatial ainsi qu'à la naissance de l'industrie électronique et des semi-conducteurs civils (Jacquet, et al., 2005 pp. 46 – 47).

Quelques chiffres pour comprendre

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le modèle qui soutiendra le développement des 30 glorieuses est déjà en place. Celui-ci est un modèle basé sur la compétition par les prix, soutenu par un faible coût de main-d'œuvre. À cette période, la production de la vallée correspond à environ 72 % de la production nationale du décolletage (Guichonnet, 1947 p. 343), et emploie environ 2000 personnes (Houssel, 1989 p. 244).

Au début des années 60, cette valeur s'établit à environ 65 à 70 % de la production nationale. À cette période, cette activité occupe environ 10 000 personnes dans 1100 entreprises dont 90 % d'entre elles sont situées dans la vallée (Guichonnet, 1961 pp. 23-24). À cette époque (1962) la France est le quatrième pays producteur mondial de décolletage, derrière la Suisse, l'Union soviétique et l'Allemagne (Kinossian, 2014 p. 51)

En 1974, la vallée produit 70 % de la production nationale de décolletage. À cette période, l'activité occupe environ 12 000 personnes dans 850 entreprises (Houssel, 1989 p. 244)

En ce qui concerne la dynamique des trente glorieuses, une enquête de la Chambre des Métiers effectués en 1968, mentionne que 4 % des décolleteurs se sont installés avant 1944, 42 % entre 1945 et 1954, 28 % entre 1955 et 1960 et 26 % entre 1961 et 1967. L'année 1968 marque le ralentissement des créations qui s'arrêtent lors du premier choc pétrolier de 1973 (Gide, et al., 1992 p. 200).

Notable aussi, la structure des entreprises reflète elle-même la structure indépendante de la société des entrepreneurs faucignerands. En 1974, la vallée regroupe 603 entreprises employant 10 000 salariés. 60 % de celles-ci sont composées d'entreprises de moins de 10 salariés⁷⁹. Même si les comparaisons sont délicates, nous avons ici de quoi comparer avec les éléments de Guichonnet (1961). Entre le début des années 60 et le milieu des années 70, le nombre d'employés ne change pas. Par contre, le nombre d'entreprises diminue singulièrement, passant de 1100 entreprises à 603 (voir note bas de page N° 79 pour une meilleure compréhension d'une apparente contradiction dans les lignes qui précèdent). La chute est sévère, mais révèle en même temps un fort mouvement de concentration, car il n'y a pas de perte d'emplois. En 1992, 95 % des entreprises revêtent un caractère familial, que celles-ci soient en nom personnel ou sous forme de société (*Ibidem.*). En fin des années 1990, la vallée de l'Arve rassemble 75 % de l'activité du décolletage français, regroupant sur son périmètre un millier d'entreprises, et, employant environ 12 000 personnes (Cascino, 2010/3 p. 37).

Anticipations sur une réussite aux pieds d'argile

Dans sa nature, ce district correspond au « *triomphe de la petite entreprise* », sans capacité financière ni stratégie commerciale, non nécessaire, suite à une demande supérieure aux capacités (Guichonnet,

⁷⁹ Nous notons que pour l'année 1974 utilisant (Gide, et al., 1992 p. 200), cette source mentionne un total de 603 entreprises employant 9416 salariés. Pour la même année 1974, (Houssel, 1989 p. 244), mentionne un total de 850 entreprises réparties entre 250 façonniers, 450 ateliers, 120 entreprises de taille moyenne, et 30 grandes entreprises. Nous émettons l'hypothèse que la variance de 250 entreprises correspond assez probablement à celle des 250 façonniers qui pourraient ne pas avoir été pris en compte dans le cadre de la première source, mais sans pouvoir garantir celle-ci. Dans ce cas, la diminution du nombre d'entreprises ne serait plus de 1100 à 603, mais de 850 à 603, donc moindre mais reste malgré tout extrêmement significative.

1947 p. 355). Tant que le modèle reste basé sur un modèle par les coûts (et les coûts de la vallée sont extrêmement compétitifs), et la demande supérieure à l'offre, ce district est en position dominante, mais avec des pieds d'argile. La période d'euphorie cache dans le quotidien de chaque entreprise des difficultés spécifiques à la surchauffe, avec de grandes rotations, et des vols d'employés, en particulier les plus qualifiés, par un mécanisme de surenchère salariale, mais aussi, des départs d'employés voulant se mettre à leur propre compte. En outre, l'urbanisation et la construction ne suivent pas le développement de l'industrie, enclenchant localement une crise du logement (*Ibidem.*).

Dans son article de 1947 pour la *Revue de Géographie Alpine*, mentionnée précédemment (référence disponible en bibliographie), Guichonnet historien chevronné, se transforme en compteur presque visionnaire des futurs problèmes des années 1970, décrivant deux réalités professionnelles et sociales qui perdureront encore quelques décennies⁸⁰ :

- Celle d'une « *psychose du décolletage* » où chaque conducteur de tour automatique peut devenir un millionnaire en puissance, quand en s'associant avec un compagnon, trouvant aisément des prêteurs, il investit les capitaux dans une affaire immédiatement rentable.
- Celle ou, dans l'héritage du paysan horloger, chaque maison possède une pièce dédiée à des opérations de reprise et de finition (voire même, ou des machines sont installées dans des pièces à vivre). Durant cette période, la finition est un travail destiné aux femmes, à domicile, nécessitant patience et dextérité, mais d'une monotonie extrême, cependant rémunératrice.

Dans la conclusion de son article, Guichonnet, historien nous le rappelons, prédit la future saturation des marchés, la réapparition de concurrents tels que l'Allemagne, l'obligation d'une montée en gamme ou de recherche de niches ou de produits plus élaborés⁸¹, mais aussi, la nécessité de recherche de certaines synergies comme celle de groupements d'achats par exemple, déjà presque effectif à cette époque par des effets de marché avec les grossistes (il ne s'agit pas là d'achat de type coopératif, mais bien d'effets de marché). Il pointe cependant le fort individualisme savoyard. (Guichonnet, 1947 p. 355), chaque fois repris par les auteurs travaillant, et, écrivant sur la vallée et, toujours pas ou, assez peu démenti jusqu'à ce jour.

2.1.5 Les crises de l'air moderne, les chocs pétroliers et la crise de 2008

Le choc pétrolier de 1973 ainsi que le second, en 1979, marquent une récession des débouchés, mais aussi une ouverture au monde. Ils mettent en évidence les limites du modèle de la compétition par les coûts, face à la concurrence des pays à bas salaires (Houssel, 1989 p. 244). Cependant, cette crise

⁸⁰ Les descriptions présentées dans l'article de Guichonnet en 1947 sont confirmées par des témoignages directs, entre autres disponibles dans un petit ouvrage complété d'un DVD (Faïta, et al., 2017).

⁸¹ Nous n'avons que peu évoqué ce fait, mais depuis la Première Guerre mondiale la vallée produit des équipements plus élaborés que du simple décolletage dès le début du XXe siècle (entamé au 19e avec de multiples tentatives plus ou moins heureuses de création de montres complètes). On trouve par exemple Depery-Bernard à cluses pour des mécanismes de compteur), Carpano à cluses (inventeur en 1942 des fameux moulinets Mitchell, mais aussi de motorisations de volets et stores qui deviendra Somfy), (Kinossian, 2014 p. 51), mais aussi Cartier (Lanternerie automobile), Anthoine (instrumentation dentaire, entreprise plus tard connue sous le nom d'Anthogyr) (Judet, 2014 pp. 270-271).

n'est qu'un révélateur d'une évolution, de la nouvelle révolution industrielle qui se met en place avec (Houssel, 1989 pp. 201, 244) :

- Chez les clients, de nouvelles technologies alternatives au décolletage. Les pièces décolletées et le décolletage deviennent technologiquement substituables à moindre coût (dans les plus gros volumes, un exemple dans l'automobile : les besoins en décolletage sont de 2h30 pour la production d'une Renault 16. Ils passent à 35 minutes, soit cinq fois moins pour la production d'une Renault 21). Les technologies concurrentes sont, entre autres, les techniques de frappe à chaud ou à froid, l'emboutissage, la technologie des poudres, le moulage sous pression ou le découpé-roulé et quelques autres (registre de veille technologique).
- De nouvelles technologies de production (apparition des commandes numériques) et de nouvelles machines d'usinage pouvant directement concurrencer les tours de décolletage à cames (Augmentation du nombre de broches de 1 à 2 (hors cas spécifique des lourds tours multibroches) et du nombre d'axes jusqu'à 5 de nos jours sur centre d'usinage), (registre de veille technologique).
- De nouveaux matériaux (ferreux et non ferreux)⁸² (registre de veille technologique).
- De nouveaux modèles logistiques et de gestion des stocks (connus par les adeptes des anglicismes sous le nom de Supply Chain, de Just in Time, Lean Manufacturing entre autres...), mais aussi, la philosophie stock zéro ou la gestion de type Kanban. Lié à ces nouveaux modèles logistiques et de gestion des stocks, à lieu un développement sans précédent de la démarche qualité (interne ou déléguée), mais aussi de l'intégration de l'informatique (des ERP entre autres). (registre de veille organisationnelle).
- De nouveaux modèles industriels, tels que l'impartition, pouvant correspondre à une délégation de production, voire, jusque dans le modèle du district italien, celui de la déconstruction du modèle fordiste afin d'atteindre les mêmes objectifs de délégation (registre de veille organisationnelle & commerciale).
- De nouveaux modèles commerciaux, les commandes n'étant plus une évidence, mais le fruit d'une démarche commerciale active (registre de veille commerciale).

Au-delà des éléments que nous venons d'évoquer, la survie passe par une montée en gamme obligatoire, la capacité à proposer de manière active, quand cela est possible, des solutions fonctionnelles plutôt que de la sous-traitance technique pure, les entreprises donneuses d'ordres se séparant graduellement de ce qui n'est pas considéré comme leur cœur de métier (y compris la production sur le modèle sans usine⁸³).

Ce type d'évolution correspond à un choc, en particulier concernant l'aspect commercial. Cet aspect est pour beaucoup, totalement nouveau. Jusqu'alors le client frappait à la porte. Il faut maintenant apprendre à prospecter, à développer et à entretenir la relation client. Surtout, et cela est souvent le cas

⁸² Nous avons nous-même participé à la mise au point de nouveaux grades d'inox à usinabilité améliorés grâce à l'usine et au centre de recherches d'Ugine situés dans la ville portant le même nom, afin d'améliorer les productivités.

⁸³ Nous nous économisons l'usage du fameux « fabless » extrêmement développé dans l'électronique.

des petites entreprises, il faut mettre en œuvre ce type de démarche de manière collective pour limiter les coûts d'accès, en mutualisant les moyens. Les ressources dans ce type de petites entreprises sont réduites. Ce type d'action va à l'encontre de la culture de ces chefs d'entreprise toujours trempés du bain culturel de l'« *individualiste forcené* ». (Houssel, 1989 p. 244). D'ailleurs, que ce modèle soit perçu comme positif ou négatif, il n'en reste pas moins partagé par beaucoup dans la vallée, celui-ci apportant la flexibilité nécessaire et les complémentarités recherchées dans le cadre de sous-traitance en cascade, perpétuation du modèle originel d'implantation industrielle dans la vallée (Gide, et al., 1992 p. 204) .

Montée en gamme et enracinement territorial

Au début des années 90, on considère que la vallée de l'Arve a gagné la bataille de la qualité suivant le modèle traditionnellement décrit de l'abandon des productions bas de gamme et de la montée en gamme. Les professionnels ayant opéré la montée en gamme, se retrouvent non plus de simples sous-traitants à la merci de la compétition par les coûts, mais, des détenteurs de solutions, de savoir-faire possédant ce que l'on nommera plus tard à l'occasion de la crise suivante, des détenteurs de capital immatériel pouvant et devant dès lors être valorisé (Gide, et al., 1992 p. 202) en particulier au prisme de l'économie de la connaissance, particulièrement traitée nous le constaterons bientôt dans le cadre de systèmes économiques territorialisés (Crevoisier, et al., 2009) (Forest, 2009).

L'économie de la vallée bascule progressivement dans une logique de croissance assagie (Bonazzi, 2013 p. 64) vers un modèle d'économie du savoir, de savoir-faire, de compétences immatérielles. Elle évolue vers un modèle d'économie de la connaissance. La vallée devient un label d'identité et permet hors décollage de fédérer autour d'un « territoire » porteur de valeurs et de sens. Nous ne nous étendrons pas sur le développement à partir de 2011 d'un « Mont-Blanc Campus »⁸⁴ construit autour d'ingénieurs, de techniciens et de commerciaux se consacrant aux produits autour des sports de montagne. Dans un autre secteur, celui des équipements de montagne, cette démarche vise à légitimer et territorialiser l'existence de marques autour d'un territoire et de son image forte et reconnue, celui du mont Blanc. Toute la recherche & développement, tous les produits ainsi que les stratégies sont mis au point localement. Toutes les fabrications à bas coût réalisées en pays à faible coût de main-d'œuvre (Bonazzi, 2013 p. 71), (Judet, 2014 p. 282).

Le même modèle de développement se met aussi progressivement en place dans les industries liées au décollage. En particulier, ce modèle se met en place chez les industriels qui ont su développer des produits autour du métier du décollage, tel que Somfy (autour de la domotique), SNR (industrie des roulements), ou Stäubli (mécatronique dédiée à la production) pour ne citer que ces entreprises (Ibidem. p. 283). Se reporter à la note de bas de page N° 81.

La crise de 2008

La crise de 2008 est avant tout, mais seulement initialement, une crise financière. Elle a cependant des répercussions immédiates chez les clients, avec des chutes de commandes. Celle-ci valide

⁸⁴ A ne pas confondre avec l'Université Savoie Mont-Blanc.

définitivement l'obsolescence et l'enterrement du modèle de compétition par les coûts, nonobstant, quantité de donneurs d'ordres ayant joué solo en utilisant la vallée comme une variable d'ajustement conjoncturelle. Les donneurs d'ordres allemands pratiquent inversement au même moment (Cascino, 2010/3 p. 40). L'effondrement des commandes est par conséquent vertigineux durant l'automne 2008 à -70 % en moyenne. Il continue bien que de manière légèrement moindre à -50 % en moyenne jusqu'en juin 2009, ramenant les chiffres d'affaires observés à -30 % en moyenne par rapport aux chiffres d'avant crise (Ibidem. p. 37).

Financière, cette nouvelle crise force la vallée à faire face et à s'ajuster encore une fois. La crise de 2008 est à notre sens, et à juste titre, proposée comme une suite du premier choc pétrolier, et, peut-être est-il plus adapté de parler de « *transition d'un système technique à un autre* »⁸⁵ (Judet, 2014 p. 281). Sa caractéristique principale est, que celle-ci s'inscrit dans le temps. Il n'est plus question, comme depuis les siècles précédents dans la vallée, de faire face à une crise parfois mortelle mais conjoncturelle et se remettre debout. Il est question cette fois-ci d'une crise de transition industrielle, structurelle, longue d'une décennie dont les effets se font encore sentir en 2019-2020 à l'époque de la rédaction de ce document et en début d'une nouvelle crise, celle-ci liée à la pandémie mondiale du Covid 19 dont les ravages s'annoncent aussi lourds en termes de baisse de production qu'à l'occasion de la crise précédente⁸⁶.

Peut-être, existe-t-il une piste concernant un équivalent. Il s'agit de l'état de semi-crise et de crises ayant eu lieu environ un siècle plus tôt, sur une période au moins aussi longue. Cette crise de transition mena progressivement la vallée du modèle industriel du paysan horloger de haute montagne, à celui du modèle d'une industrie moderne de décolletage. Ce changement de paradigme força les acteurs non plus à réagir, mais à repenser comme César Vuarchex et d'autres, la vallée et ses capacités dans un environnement connu, mais aussi anticipé. À cette époque le modèle est renouvelé, certes, sur son cœur de métier (passage de l'horlogerie au décolletage). Les conditions le permettaient, grâce à l'accès à des capitaux mobilisables et munis de moyens techniques ne pouvant être mis en œuvre qu'en moyenne vallée. Si tel est le cas, cette crise longue et profonde serait la seconde de ce type.

Pour débiter, cette crise financière est dans la vallée une crise conjoncturelle de liquidités. Les banques jouent leur rôle avec les pouvoirs publics afin de réduire les risques de fermeture suite à des problèmes de trésorerie. Cette action conjoncturelle s'insère dans une démarche : « former plutôt que licencier ». Celle-ci permet de limiter la casse immédiate (Cascino, 2010/3 p. 38).

Elle voit surtout l'évolution de la perception des organes de médiation par les acteurs de ce système territorial labellisé pôle de compétitivité quelques années auparavant en 2005. Pour éviter le drame, malgré l'individualisme forcené de beaucoup, la prise de conscience est générale. Il faut jouer groupés et solidaires (Bonazzi, 2013 p. 77).

⁸⁵ L'auteur fait référence ici à : Dominique Lacroix, « Économie numérique : robots, le retour », Entretien avec Michel Volle, *Blog Le Monde*, 3 janvier 2013.

⁸⁶ L'histoire se chargera de caractériser plus tard cette nouvelle crise, certes conjoncturelle, mais faisant apparaître à nu, une nouvelle fois, l'ensemble des faiblesses structurelles de ce modèle.

Même s'il ne faut pas sous-estimer, bien au contraire, la résistance sans limites de chaque entrepreneur de la vallée, c'est bien le pôle, organe de médiation qui s'est retrouvé dans la meilleure position pour défendre, mettre en place, organiser et structurer dans le temps, les efforts de gestion de cette crise si particulière (Judet, 2014 p. 293) .

- Ce sont le Syndicat National du Décolletage, ainsi que le pôle de compétitivité Arve Industries qui ont pu s'adresser directement à l'État en vue d'aides particulières et ciblées, grâce au relais et au soutien efficace de Bernard Accoyer, maire d'Annecy-le-Vieux, et, président de l'Assemblée nationale à cette époque (Bonazzi, 2013 p. 76).
- Ce sont ces mêmes organismes qui se sont assurés du soutien des banques et ont assuré la coordination nécessaire.
- Ce sont ces mêmes organismes qui ont su entamer ou renouer des relations avec la recherche que celle-ci soit industrielle ou commerciale, ou avec encore les organismes de conseil public ou privé (Thésame, Oséo, chambres consulaires et d'autres...) (Ibidem. P. 77).

La dernière décennie

La période 2010-2020 voit aussi le lent mais notable reflux des investisseurs étrangers et des fonds de pension considérés précédemment par beaucoup d'acteurs comme une gangrène financière inévitable du fait de la faiblesse des entreprises structurellement mal assises financièrement.

Cette période voit enfin, y compris chez les décolleteurs, la généralisation du modèle multi-sites pouvant permettre de gérer ce qui était précédemment traité dans des pays à bas coût par d'autres opérateurs, mais aussi, de se rapprocher des sites de production des clients mondialisés, en particulier, dans le monde automobile ou de l'aéronautique (*Ibidem.*).

Il semble qu'à travers la mise en place des actions visant à corriger les effets de la dernière crise de 2008, la vallée retourne vers certains de ses fondamentaux.

- Elle retourne vers ses fondamentaux en laissant refluer les apports externes en ce qu'ils sont depuis les origines, à savoir des apports externes importants, mais dont l'action est avant tout industrielle et non purement financière et spéculative, tel qu'observé dans ce qu'était devenu le délire financier des achats et des absorptions des années 90 (Bonazzi, 2013 pp. 72-73).
- Elle retourne vers ses fondamentaux ensuite, en notant que le modèle allemand des grosses PME⁸⁷ est dans toutes les têtes (Judet, 2014 p. 294).

Ne serait-ce pas un retour aux sources ou vers les fondamentaux et les racines premières de la région, si l'on reprend l'histoire burgonde orientée vers les Allemagnes, si l'on reprend l'histoire des émigrants et des premiers horlogers du XVIIe siècle, là encore orientés vers les Allemagnes ? Ne serait-ce pas un retour aux sources, si l'on reprend enfin le modèle financier, qui fit le succès du développement sans précédent de la Savoie (en particulier du Nord) dont les banques elles-mêmes fonctionnaient suivant un mode d'organisation correspondant à une philosophie provenant, elle aussi des Allemagnes ?

⁸⁷ On pourra utilement comparer cet idéal avec celui du Bad-Wurtemberg, avec des usines à la campagne ou presque et un réseau dense d'entreprises moyennes extrêmement performantes.

2.1.6 Éléments de conclusions concernant l'histoire locale

Il est nécessaire de faire une petite pause dans cette description, assez linéaire, dense, mais nécessaire afin de fouiller un peu plus dans ce qui nous semble être la somme des éléments importants du point de vue technico économique, dans la perspective d'une approche future en direction des systèmes économiques territorialisés. Paul Bechet⁸⁸, auquel nous avons largement recouru, propose, en 1964, dans la *Revue de Géographie Alpine* (la discipline est donc celle de la géographie) une vision très clairvoyante, que nous reprenons, cependant sans reprendre l'ordre de présentation de son article.

- L'école nationale d'horlogerie d'abord : quand l'industrie clusienne se tourne vers le décolletage et les opérations de tournage, l'école acquiert parmi les premiers, un de ces nouveaux tours. Quand l'industrie clusienne se tourne vers des fabrications de défense nationale, certains de ces produits sont mis au point par l'école (Béchet, 1964 p. 306). L'école n'est donc pas qu'un simple organe de formation, mais aussi un organe de ce que l'on nomme aujourd'hui un pourvoyeur de recherche appliquée ou de recherche en industrialisation (on parle de département méthodes). Le CTDEC travaille dans ce sens aujourd'hui.
- La conjoncture : le rôle de la conjoncture n'est pas à négliger, car même si les hommes méritent d'avoir su la saisir (ce qui est déjà extrêmement important), seule une conjonction heureuse faite d'évolutions administratives, techniques, financières, commerciales, permet la création de ce district. De ce point de vue Paul Bechet en est conscient, en conditionnant la réussite de la vallée aux effets « heureux » de la conjoncture (*Ibidem.*), même si celle-ci n'a pas été linéaire ni même heureuse pour tous, bien au contraire. Cependant, n'est-il pas intéressant de noter que cette conjoncture permet, durant le système de zone franche d'importer facilement les premiers tours automatiques de Moutier en Suisse, les constructeurs helvétiques considérant le Faucigny comme partie intégrante de leur marché national (Guichonnet, 1961 p. 33) ?
- Les hommes : les acteurs sont bien à l'origine d'une activité. Ils sont bien à l'origine du développement de celle-ci. Ils sont aussi à l'origine de l'intégration de cette activité et de ces pratiques dans la création d'une nouvelle culture communautaire, la pluriactivité agricole et horlogère (*Ibidem.*). Il y a bien ici un facteur humain, un jeu d'acteurs, mais aussi une culture partagée, même si celle-ci évoluera grandement tout au long du XXe siècle. C'est ce qu'indique Veyret, qui le confirme en mentionnant au préalable l'endogénéité de ce modèle, à partir d'un réseau d'acteurs préexistants « *qui crée une ambiance et des affinités d'entreprenariat, d'adaptabilité entre industriels de la vallée* » (Veyret, et al., 1964 p. 75), propos extrêmement moderne a posteriori en reprenant la littérature parue depuis sur les systèmes territorialisés, décrivant ici des mécanismes de proximité organisationnelle. Ce point est à rapprocher de l'immigration, car si les mouvements sont finalement extrêmement importants et vecteurs

⁸⁸ Paul Bechet, maire de Cluses de 1945 à 1977, industriel, installé dans la vallée, producteur de machines-outils, tours de décolletage automatique à cames. Nous avons connu des tours Bechet tourner et produire dans la première décennie des années 2000, et pensons raisonnablement que certains de ces tours tournent encore sur des productions secondaires.

d'apports exogènes, on s'attache à les concilier et les intégrer ici à deux valeurs, faisant ciment commun des acteurs de la vallée : le « territoire » et la « compétence » (Judet, 2001 pp. 4-5).

Tout pourrait, peut-être être résumé ou presque dans la consultation et le résultat des urnes de 1860 concernant l'approbation des Savoyards à l'annexion de la Savoie par la France. Il semble bien que le « oui » pour l'annexion à la France, mais la « Zone » de la grande zone, ait été à posteriori, le bon choix, un choix clairvoyant (Bonazzi, 2013 p. 86) qui permet de bien contextualiser les trois points précédents, mais aussi la spécificité et la complexité de ce territoire.

Un système bancaire particulier

Revenant à la vision de Bechet (1964), il manque à notre sens un élément extrêmement important que nous n'avons que peu traité par ailleurs, un système bancaire (même si celui-ci l'évoque comme une limite au développement communal). Dans le cas de la vallée, ce système bancaire s'avère être un système très particulier jusqu'à l'intégration dans le système bancaire national. De ce point de vue, l'historien qu'est Guichonnet (1996) comprend bien mieux cet enjeu. Plus fascinant, l'historien économique, Hubert Bonin (2014) propose un portrait du système économique et financier supporté par un système bancaire en Savoie d'une singularité saisissante, ne serait-ce que par le modèle d'une institution ou d'un entrepreneur représentant une institution portant son nom. Nous le nommerons, modèle de Laydernier⁸⁹, même s'il n'est pas le seul. Laydernier loin d'être un simple banquier, fut aussi un homme d'affaires, travaillant suivant un modèle assez « germanique ». Laydernier n'est pas seul. Il fait partie du « peloton de ces banquiers des années 1900-1930 qui prônent une philosophie de la banque « à l'allemande », de la Hausbank telle qu'on l'imagine en France ». Prenant probablement plus de risques que d'autres, il « parvient, plus que la Banque de Savoie, à nourrir une pratique que l'on pourrait rapprocher des composantes du « district industriel »⁹⁰, tout comme dans plusieurs bassins d'activité alsaciens ou jurassiens⁹¹. À l'échelle d'Annecy et de ses vallées industrielles, il fait de sa banque le cœur financier d'une communauté d'affaires industrielles⁹² et tertiaires, où se cristallise une philosophie entrepreneuriale et s'entrecroisent les intérêts communs, pour développer les équipements de transport et d'entrepôt, activer les responsabilités de la chambre de commerce, agir auprès des pouvoirs publics pour des investissements publics, etc. » (Bonin, 2014 pp. 130-131).

⁸⁹ Nous n'oublions pas d'autres banques, dont la banque Briffod qui œuvra de manière très dynamique pour le décollage dont les activités d'escompte pour cette profession représentaient le pourcentage considérable de 84,1 % dans les années 60 à 70 en particulier à destination des TPE et PME (Bonin, 2014 p. 170). Cet article bien plus complet traite d'un mécanisme d'évolution dont nous ne mentionnons que l'un des plus gros marqueurs.

⁹⁰ L'auteur fait référence ici à : Bjorn Asheim, Philip Cook, Ron Martin (dir.), *Clusters and Regional Development. Critical Relections and Explorations*, Londres, Routledge, 2008 ; Ron martin, Michael Kitson, Peter Tyler (dir.), *Regional Competitiveness*, Londres, Routledge, 2008 ; Philip Cooke, Andrea Piccaluga (dir.), *Regional Development in the Knowledge Economy*, Londres, Routledge, 2008 ; John Scott, *Social Network Analysis. A Handbook*, Beverly Hills et Londres, Sage, 2000 (1re édition, 1995) ; Jean-François Eck, Michel Lescure (dir.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale, XVIIIe-XXe siècles*, Tours, CHVMC, 2002.

⁹¹ L'auteur fait référence ici à : Jean-Claude Daumas (dir.), *Les systèmes productifs dans l'Arc jurassien. Acteurs, pratiques et territoires (XIXe-XXe siècles)*, Besançon, presses universitaires de Franche-Comté, 2004

⁹² Sur le mouvement d'industrialisation haut-savoyard, « nouvelles énergies, nouvelles activités : les mutations du monde du travail (1860-1944) », in Raphaël Vaudaux, *Haute-Savoie. De la frontière au carrefour. Travailler, communiquer, découvrir (1810-2010)*, Annecy/Milan, conseil général de Haute-Savoie/Silvana Editoriale, 2010, p. 66-95.

Ayant compris qu'une fortune ne se construisait pas seul, même à partir d'une banque, il est à notre sens le représentant avant l'heure du très connu capital-risqueur⁹³. Il est autant investisseur que facilitateur, encadrant et créateur de courants d'affaires, mais aussi d'une atmosphère et d'un état d'esprit. Dans les faits, sa fortune dépend de ses résultats de copropriétaire et de gérant, à une époque où les banques étaient aussi des affaires familiales. C'est ce modèle du banquier enraciné dans la communauté locale, servant de levier de développement, siégeant assidûment aux conseils d'administration, échangeant et captant en direct les informations, réduisant les asymétries d'information⁹⁴ (Bonin, 2014 p. 131), qui lance le développement industriel local et le soutient.

Cet apport est capital, car, la capacité de la Savoie hors investissements extérieurs pour de lourds projets industriels (énergie hydraulique ou sidérurgie) ou d'infrastructures (Bonin, 2014 p. 87), est extrêmement limité voire clairement insuffisant. Le type d'organisation des vallées reste principalement structuré autour d'un modèle rural et agricole, sans capacités en fonds propres (toujours vrai aujourd'hui, et encore révélé par la crise de 2008). Ce n'est finalement que très récemment que la petite et moyenne entreprise est supportée par un réseau bancaire efficace et solide, c'est-à-dire à partir du XXe siècle⁹⁵ avec l'apparition d'une agriculture commerciale et le développement des fruitières, puis par le développement de filières artisanales autour du bois et de l'ameublement, et, enfin, de l'horlogerie et du décolletage (Ibidem. p. 96). C'est cette génération de banquiers qui participera grandement au développement de la vallée et à l'explosion économique du décolletage.

2.2 Cluses aujourd'hui et l'activité du décolletage

En 2017, la filière du décolletage national dépasse enfin son niveau d'avant crise (9 ans plus tôt) avec 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dépassant les 2,1 milliards d'euros de l'année 2016 (Akmouche, 2017), notant que la part du système territorialisé de la vallée représente les deux tiers du volume français (Ecomedia, 2018). Le système territorial (dont il est mentionné être constitué de 400 entreprises) génère, seul, 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires, en 2016, employant directement 8 000 professionnels et une estimation de 30 à 40 000 emplois indirects (Akmouche, 2017). Tenant compte des recompositions industrielles, d'une tertiarisation marquée, suite à des externalisations comme dans le reste de l'industrie française, il est possible de mentionner raisonnablement que le système territorial de la vallée de l'Arve emploie de manière directe et indirecte entre 38 000 et 48 000 personnes avec un ratio d'environ un emploi direct pour quatre emplois indirects.

Ces chiffres sont cependant à relativiser et à mettre en perspective avec ceux de 1974 que nous avons précédemment mentionnés. À cette époque la vallée produisait 70 % du décolletage français, employait environ 12 000 personnes dans 850 entreprises (Houssel, 1989 p. 244), mais surtout ceux de la fin des

⁹³ Probablement connu sous le terme anglo-saxon de « business angel ».

⁹⁴ Nous entrons potentiellement, ici, dans l'équivalent de la zone qui nous intéresse, celle de la communication informelle d'informations économiques entre acteurs d'un système territorial. Ici, le nord de la Savoie et en particulier la zone du Faucigny.

⁹⁵ Non qu'il n'y ait pas eu de réseau bancaire jusqu'à cette période, bien au contraire. Cependant, une grande partie de celui-ci est emportée par la crise de la fin des années 1880 (Bonin, 2014 p. 93)

années 1990. La vallée de l'Arve regroupait 75 % de l'activité du décolletage français, un millier d'entreprises et employait environ 12 000 personnes (Cascino, 2010/3 p. 37).

Nous devons mentionner les propos assez récents de Michel Albrieux en début d'année 2019, président du pôle Mont-Blanc industrie qui indique⁹⁶ que : « *Le décolletage, c'est 320 entreprises dans la vallée, plus de 27 000 salariés et 5,4 milliards de chiffres d'affaires* ». Nous rapprocherons cependant ces chiffres de ceux du site du pôle Mont-Blanc Industries pour noter que les chiffres sont ceux du nombre d'adhérents au pôle lui-même⁹⁷, devant par conséquent être relativisés à l'ensemble du système de la vallée.

Nous retiendrons enfin ceux d'un groupement d'entreprises spécialisées dans le décolletage et l'usinage situé dans la vallée. Celui-ci mentionne un chiffre d'un peu plus de 800 entreprises parmi lesquelles 500 directement spécialisées dans le décolletage (Decolletage-usinage.fr, 2019), ainsi que ceux du SNDEC qui nous paraissent à peu près réalistes même s'ils doivent être minorés, car issus de l'après-crise. Les conclusions seraient que, l'ensemble de l'industrie du décolletage et des activités connexes, serait composé d'un peu plus de 800 entreprises dont environ 400 spécialisées elles-mêmes dans le décolletage. Nous notons que ces chiffres tiennent compte de la crise de 2008 et que ces chiffres semblent dater du début des années 2010. En conséquence :

- Il apparaît qu'un différentiel de données est assez notable en fonction des sources en ce qui concerne le nombre d'entreprises de décolletage dans la vallée qui, selon tous les auteurs, a été relativement stable avec des chiffres relativement communs aux alentours d'un millier d'entreprises jusqu'à la crise de 2008. La baisse régulière du nombre d'entreprises semble être une tendance de fond. Celle-ci est accréditée par Bonazzi qui fournit à la date intermédiaire, 2012 un chiffre de 600 entreprises (Bonazzi, 2013 p. 153). Cette même tendance est confirmée par le Crédit Agricole de Savoie qui fournit les mêmes chiffres stabilisés que Bonazzi (2013) avec 600 entreprises, 14 000 personnes employées et un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros début 2015 (Crédit Agricole, 2015)
- Un consensus apparaît autour de 2,1 à 2,2 milliards d'euros sur les années 2016 et 2017, chiffre d'affaires équivalent et légèrement supérieure à celui de l'avant crise de 2008.
- Il semble tout autant apparaître un certain consensus concernant le pourcentage de la valeur de décolletage de la vallée dans le décolletage français, qui correspond à une fourchette de 60 à 70 %, en fonction des auteurs. Nous notons au passage une certaine stabilité dans l'histoire autour de ces mêmes valeurs.
- Quoi qu'il arrive, des entreprises ne sont pas membre du pôle de compétitivité. Le Pôle constitue par ailleurs, un organisme de médiation issu du terrain, dont l'action est efficace (voir Boquet, et al. (2009/5)) à l'inverse de certains modèles de pôle mis en place dans une démarche

⁹⁶ Hors-Série du Point (juin 2019) : « Les 70 villes les plus attractives de France, le palmarès France 2019 ».

⁹⁷ URL du pôle Mont-Blanc Industries : <https://www.montblancindustries.com/>

verticale descendante⁹⁸ par les pouvoirs publics, dont l'action semble contestable à travers la littérature parcourue.

2.3 Cluses, un « système territorialisé », mais lequel ?

Commençons peut-être à une période avant que ne soit utilisée la notion de « système territorialisé ». L'histoire industrielle de la vallée est au milieu du XXe siècle, une histoire déjà longue de deux bons siècles si l'on se réfère à l'histoire officielle des débuts de Claude Ballaloud, en 1720. Il n'est donc pas étonnant que ce phénomène d'industrialisation liée à l'établissement de l'horlogerie puis, à celui du décolletage, ait été traité dans la littérature de manière plus ou moins répétée. Dans les faits, l'histoire industrielle a été plutôt moins bien traitée qu'on ne pourrait l'anticiper, avec dans certains cas, des travaux non concrétisés par des publications, mais aussi dans d'autres, des publications orientées vers d'autres domaines. En revanche, même si l'histoire économique est jalonnée de peu d'ouvrages, elle l'est d'ouvrages de bonne qualité (Bouvier, et al., 2014 p. 20). Dans le plus important, on retrouve ainsi le décolletage dans le second volume entre le chapitre XVIII page 331 et le chapitre XX page 375, de la Savoie industrielle de Victor Barbier⁹⁹. On notera surtout les travaux de Paul Guichonnet qui, au-delà de son ouvrage « La Nouvelle Histoire de la Savoie », a écrit des articles auxquels nous avons recours régulièrement dans cette recherche, en particulier, Guichonnet (1947) et (1961), mais nous sommes déjà après-guerre. Le concept de système territorialisé quelle qu'en soit la forme est un concept relativement récent.

Dans l'article de Guichonnet de 1947 : « La poussée industrielle récente dans la cluse de l'Arve » paru dans la *Revue de Géographie Alpine* - article auquel nous avons eu recours de manière conséquente dans les lignes précédentes - portant sur la vallée de l'Arve et les perspectives de rebond de l'industrie du décolletage à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, il n'est nullement question de ce type de classification économique et territoriale malgré son approche très détaillée. Il n'est question dans l'article mentionné, que de ce territoire, et, il n'est question que de la description de cette activité industrielle. Il est vrai qu'il faut attendre Perroux et ses travaux sur la polarisation initiée au début des années 50, pour commencer à s'intéresser aux pôles de croissance (Gilly, 1991 p. 341), par conséquent, aux systèmes territoriaux. Cet article mentionne tout au plus un « *groupe décolleteur* » (Guichonnet, 1947 p. 354). Il y a donc ici référence à l'activité, mais en aucun cas à la territorialisation ou à une classification territoriale particulière.

Quand par la suite, il sera question de catégoriser ce système territorial dans la littérature publiée sur la vallée, il sera question de trois dénominations particulières, celles, dans leur ordre d'apparition, de :

- District.

⁹⁸ Ici nous nous éviterons les fameux : « top-down », pour désigner une action verticale descendante en général des pouvoirs publics vers le terrain, et : « bottom-up » pour désigner une action verticale ascendante, en général émergeant du terrain vers les pouvoirs publics. Le pôle de compétitivité Mont-Blanc Industries correspond à cette deuxième définition pour des raisons historiques.

⁹⁹ Victor Barbier, « la Savoie industrielle », *Mémoires de l'Académie de Savoie*, Chambéry, Genève-Bâle-Lyon, 1875. Disponible en téléchargement sur le site de la BNF.

- Système Productif Local (SPL).
- Pôle de compétitivité.

S'il est donc possible de catégoriser de trois manières le système territorial de la vallée de l'Arve, nous n'en retiendrons *in fine* que deux. Nous échappons malgré tout à la trentaine d'options envisageables concernant un système territorialisé, dont l'inventaire se trouve, pour information, en Annexe No. 1.01 : Liste des dénominations liées au concept d'ensembles économiques territorialisés, page 562. Se pose dès lors la question de savoir à quel type de système territorialisé nous avons affaire. La réponse n'est pas aussi évidente qu'il n'y paraît, car, tout dépend de l'approche adoptée pour pouvoir l'identifier. Nous pouvons d'ores et déjà répondre que le système territorialisé de la vallée de l'Arve est compatible avec les trois dénominations ci-dessus pour des raisons historiques et des raisons institutionnelles.

Nous pouvons considérer deux approches liées elles-mêmes à deux clés, celles de la genèse et celle du développement.

- La première consiste à considérer un système par sa genèse endogène (ce sont les acteurs du territoire qui le créent) et par son développement vertical ascendant¹⁰⁰ depuis le territoire (du terrain vers les institutions).
- La seconde consiste à considérer un système par sa genèse exogène (ce sont les institutions qui créent, grâce à un système de labellisation : généralement des institutions publiques, quelles qu'elles soient) et par son développement vertical souvent descendant (mais pas uniquement, c'est le cas des territoires qui gagnent) vers le territoire (des institutions vers le terrain).

Nous trouverons par ailleurs un intermédiaire entre la genèse endogène et la genèse exogène : le SPL qui est à la fois un modèle de développement (proche ou équivalent au district) et un label.

2.3.1 Approche par une genèse endogène : la vallée est un district

Si nous adoptons une approche endogène, en particulier concernant la genèse de ce type de système, il est possible de répondre assez nettement que le système territorialisé de la vallée de l'Arve est un « district industriel ».

Ce constat est partagé par deux géographes, Gide et Houssel (1992), qui, traitant de ce système particulier, proposent en 1992 un article dont le titre ne peut être plus explicite, à savoir : « *Vallée de l'Arve : Un district industriel face à la mutation contemporaine* » (Gide, et al., 1992). Ils vont jusqu'à comparer la vallée de l'Arve, comme district, à celui d'un autre modèle de district industriel de PME en milieu rural, celui de « l'Italie du milieu », constituant pour eux l'archétype de ce type de district (Ibidem. p. 208).

Ils sont accompagnés presque 10 ans plus tard par un historien. Pierre Judet (2001) mentionne en phrase conclusive de son article présentant sa thèse soutenue le 1er décembre 2000, que « *le terme*

¹⁰⁰ Se référer à la note page précédente sur le « top-down » et le « bottom-up ».

de district industriel, particulièrement utile à propos de la troisième Italie, peut très bien s'appliquer à la vallée de l'Arve » (Judet, 2001 p. 5). En cela, il complète son propos en mentionnant Robert Salais et Michael Storper qui « voient même dans la vallée de l'Arve l'« archétype du district industriel » » (Judet, 2004 p. 12)¹⁰¹. Il le reconferme comme « l'exemple même du district industriel en France » (Judet, 2014 pp. 269-270) mentionnant cette transformation en district industriel après la création de l'école d'horlogerie renforcée par la création de la grande zone douanière à partir de 1860 (Ibidem. p. 259)¹⁰².

L'historien économique qu'est Hubert Bonin (2014), ne voit pas, non plus, autre chose qu'un district industriel, même s'il ne le mentionne initialement pas de cette manière et qu'il constate quelques divergences avec le développement du district¹⁰³ à l'italienne des années 1940 à 1980. Il s'interroge en effet sur les spécificités du modèle économique savoyard comparé aux modèles classiques de « vallées industrielles » ou de « district ». Il n'empêche qu'il constate que les pratiques de Laydernier et de sa banque procèdent et se rapprochent, plus que la banque de Savoie, du « district industriel », par la mise en place d'un système de circuits courts utilisant des capitaux propres, mais aussi, plus important peut-être, en étant le centre de réseaux et de communautés d'affaires (Bonin, 2014 pp. 130-131). Il complète un peu plus loin en mentionnant que le modèle savoyard est original, car la réelle « transcription insensible en-deçà des Alpes d'un modèle économique bancaire propre aux régions italiennes¹⁰⁴, celui du « district industriel », qui aurait été mis en œuvre aussi dans quelques régions françaises... » ... ajoutant par la suite que : « Christophe Lastécouères a parlé de l'essaimage de la « banque à l'allemande » dans le sud-Sud-ouest¹⁰⁵ » (Ibidem. p. 190)

La genèse est considérée comme endogène, car celle-ci est initiée et mise en œuvre par les acteurs du territoire.

¹⁰¹ Ici l'auteur fait référence à : Salais Robert et Storper Mickael, *Les mondes de production, Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, Éd. De l'EHESS, 1993, 467 p.

¹⁰² Pour définir la notion de district industriel, l'auteur fait directement référence en note, bas de page, à : Alfred Marshall, *Principles of Economics*, Londres, Macmillan & Co, 1890.

¹⁰³ Ici l'auteur fait référence à : Andrea Colli, Mary Rose, « Family business. Industrial districts, networks, and family firms » (p. 207-208); Jonathan Zeitlin, « Industrial districts and regional clusters », chapitre 10 (p. 219-243), in Geoffrey Jones, Jonathan Zeitlin (dir.), *The Oxford Handbook of Business History*, New York, 2007 et Oxford, Oxford University press, 2008 ; Maurice Lévy-Leboyer, « The large family firm in French manufacturing », in Akio Okochi, Shigeaki Tasuoka (dir.), *Family Business in the Era of Industrial Growth : Ownership and Management*, Tokyo, Tokyo University press, 1984 ; Jean-François Eck, Michel Lescure (dir.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale, XVIIIe-XXe siècles*, tours, CHVMC, 2002.

¹⁰⁴ Ici l'auteur fait référence à : Giuseppe Conti, Giovanni Ferri, « Banques locales et soutien au développement décentralisé de PME en Italie », *op. cit.*, 2004.

¹⁰⁵ Ici l'auteur fait référence à : Christophe Lastécouères, « l'émergence des banques à l'allemande en Aquitaine dans les années 1930 : un anachronisme ? », in Michel Lescure, Alain Plessis (dir.), *Les banques locales et régionales en Europe au XXe siècle*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 333-366 ; Christophe Lastécouères, « le banquier Armand Gommès : de la "myopie au désastre" à l'aveuglement intellectuel », *Réalités industrielles. Annales des Mines*, numéro spécial, *L'outillage mental des acteurs de l'économie*, Paris, Eska, février 2009, p. 81-91 ; Christophe Lastécouères, « le financement bancaire d'une économie régionale : le cas du Sud-ouest (1880-1914) », in Olivier Feiertag, Michel Margairaz (dir.), *Politiques et pratiques des banques d'émission en Europe (XVIIe-XXe siècles). Le bicentenaire de la Banque de France dans la perspective de l'identité monétaire européenne*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 223-245 ; Christophe Lastécouères, *Les feux de la banque : oligarchie et pouvoir financier dans le Sud-Ouest, 1848-1941*, Paris, CTHS, 2006.

2.3.2 Approche par une genèse mixte (endogène et exogène) : la vallée est un Système Productif Localisé

Dans le cas d'un SPL, l'approche est mixte, car un SPL peut être considéré sous deux angles, celui de la création d'un système créé par les acteurs du terrain pouvant être défini et étudié comme tel par certains auteurs, mais aussi, celui d'un système labellisé.

2.3.2.1 Part endogène

Dans cette approche mixte, et commençant par une approche endogène, la vallée de l'Arve est considérée comme un Système Productif Localisé. Celui-ci est reconnu comme tel par Bocquet et Mothe (2008/10), mentionnant que celui-ci avait été initié par les acteurs locaux, en particulier, le maire de Cluses en 1999. Elles mentionnent en outre que le système productif est antérieur au district industriel du décolletage (Bocquet, et al., 2008/10 p. 110).

Le SPL serait caractérisé par une articulation productive, correspondant à la parcellisation décrite par Faïta (1990) ou à une division du travail. À cela s'ajoutent des externalités disponibles dans l'ensemble du système, partagées en interne par toutes les entreprises (Goy, 1998).

Courlet propose, en 1996, une représentation du SPL de la vallée de l'Arve, tel que ci-après :

| | SNDEC | CTDEC | |
|---------------------|--|---|---|
| | Activités connexes et complémentaires | | |
| Banque de France | - Découpage, emboutissage - Traitement thermique de surface - Découpe au laser et caractérisation | - Transformation de matières plastiques - Frappe à froid | Ecole Nationale d'Horlogerie (Lycée polyvalent de Cluses) |
| Banques | DECOLLETAGE | | |
| Cabinets comptables | - Fabrication de machines outils - Robotique (automatismes et chargeurs automatiques) - Logiciels pour gestion de la production et de la qualité | | Lycée du Fayet |
| Notaires | | | LEP de Cluses |
| | Société de transport | Négociants en métaux | Fournisseurs d'outillage |

Figure 7 : Représentation du SPL de la vallée de l'Arve de Courlet (1996) dans Goy (1998)

Ayant repris la même représentation, Courlet confirme le système territorialisé de la vallée de l'Arve comme étant un « SPL de type District Industriel » (Courlet, 2001 p. 84), faisant apparaître chez l'auteur que le concept de District Industriel est une catégorie d'un groupe plus large, celui des SPL.

Le système territorialisé de la vallée de l'Arve est en 2006, reconnu comme un gros SPL, comparé à ceux d'Oyonnax, de Thiers ou du Choletais. À ce titre, le SPL est identifié comme un système de petites mailles correspondant à des activités de « fond de vallée » regroupées en général autour d'une ville moyenne de type sous-préfecture, qui possède « un lycée technique ou au mieux une antenne d'IUT », ayant des difficultés à lutter contre les pays à bas coût de production (Loinger, 2006/1 p. 76)

Correspondant au titre de cette section, et concernant le système territorial de la vallée de l'Arve, Courlet (1989) mentionne le terme de SPL et la notion d'endogénéité. Il mentionne à cette occasion que la

vallée produit à cette époque 50 % du décolletage français (Courlet, 1989 p. 417). Il décrit la vallée et son industrie comme « *caractérisée par un tissu très dense de petites unités adaptées à de nombreuses technologies et industries [dérivées] de l'horlogerie [qui] tente de progresser maintenant vers la micro-électronique* » (Ibidem. p. 419). Il considère que le développement de la vallée s'inscrit dans un mouvement qu'il nomme « *industrialisation endogène* » et qu'il comprend comme un mécanisme d'« *industrialisation à partir de petites initiatives et le développement de PME* » (Courlet, 1989 pp. 413-414). C'est à ce titre qu'il considère qu'en France la vallée de l'Arve, spécialisée dans le décolletage relève de ce mécanisme. Il considère que le mécanisme d'industrialisation endogène relève « *d'un héritage pré-industriel réactualisé, d'une sorte d'archaïsme pré-industriel qui a évolué vers l'industrie moderne.* » (Ibidem. p. 419).

Dans le registre financier et bancaire, Bonin (2014) mentionne la mise en place de systèmes productifs locaux ainsi que de mini districts industriels dans différents domaines en Savoie (Bonin, 2014 p. 129) permettant à cette région d'atteindre très rapidement le niveau de développement jurassien ou grenoblois en début du XXe siècle.

2.3.2.2 Part exogène

La part exogène est liée à la prise en compte du modèle de systèmes territorialisés de la part des autorités, quel que soit leur niveau, gouvernemental, régional, départemental ou autre. Pour autant, cette prise en compte peut être un peu plus complexe, car pilotée par un système institutionnel de type syndicat, branche ou autre. C'est ce qui s'est passé concernant les SPL. Le SPL correspond à la volonté de prise en compte par le pouvoir politique de la notion d'économies d'agglomération. Il finira par évoluer vers un second label qui est celui de « pôles de compétitivité » que nous traiterons prochainement.

Le label SPL apparaît avec l'appel à projets de la DATAR¹⁰⁶ de décembre 1997, par un comité de sélection présidé par Jean-Pierre Aubert. Il fédère à cette époque-là le club des districts industriels français. Le mécanisme de SPL correspond à une première tentative de prise en main d'une politique de réseau d'entreprises (Jacquet, et al., 2005 pp. 8-9)

L'objectif de l'appel à projets, trouvant ses fondements dans divers travaux menés entre 1995 et 1997, est de permettre de réunir les conditions de projet permettant la réduction des coûts par mutualisation de moyens. Ces projets « *s'adressaient à des territoires présentant les trois caractéristiques suivantes :*

- *Une activité spécialisée et concentrée autour d'un même secteur ou d'un même couple produit-marché ;*
- *Des relations interentreprises denses ;*
- *Une ou plusieurs structures d'animation ou des opérateurs qualifiés pour encourager des interactions entre entreprises et institutions locales.* » (Jacquet, et al., 2005 pp. 57 - 60)

¹⁰⁶ Acronyme désignant la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Créée en 1963, elle changera de nom en 2006 en devenant la DIACT (délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) avant de reprendre son nom initial de DATAR en décembre 2009. Son rôle est relativement clair ne serait-ce que par son titre, qui consiste en la mise en œuvre par le gouvernement d'une politique d'aménagement et de compétitivité des territoires.

À cette époque, la vallée de l'Arve est considérée comme un système productif déjà bien identifié.

Pour la DATAR, le SPL est l'équivalent du district industriel, reposant « *sur une division étroite du travail entre de nombreuses et petites entreprises spécialisées* » (Lachmann, 2010/3 pp. 107-108)

2.3.2.3 Le paradoxe du SPL

À l'occasion d'un travail sur les systèmes productifs locaux dans les industries du bois, Ditter, et al. (2010) font part de leurs interrogations concernant le SPL comme réponse aux faiblesses structurelles de l'industrie régionale. Ils mentionnent la difficulté de manier un tel outil quand :

- Le SPL voulant être une réponse au district italien est « *fondamentalement une construction « par le bas* », *spontanée et autoorganisée* » alors que les politiques de soutien visent des systèmes territorialisés relativement concentrés, n'entretenant pas forcément initialement des relations (Ditter, et al., 2010/2 p. 279), (ce qui est au passage antinomique avec la définition d'un district ou d'un SPL).
- Le SPL correspond à un objectif de création de proximité organisationnelle là où existe déjà de la proximité géographique¹⁰⁷, sans tenir compte des intérêts généralement contradictoires, au minimum divergents entre les différents acteurs (*Ibidem.*)

Malgré le paradoxe du mécanisme de SPL, l'objectif correspond bien à une labellisation, certes, modeste mais claire. De ce point de vue, l'objectif n'a pas forcément été atteint, car, comme nous l'avons mentionné il y a quelques lignes, le SPL de la vallée de l'Arve labellisé sous le nom de « *Technic Valley* », « *n'avait que peu de légitimité et d'action* », notant au passage que « *certains acteurs interrogés ne connaissaient d'ailleurs même pas l'existence de ce SPL* » (Boquet, et al., 2009/5 p. 240).

Enfin, il semble que les clés d'approche que sont celle de l'endogénéité tout autant que celle du mécanisme de labellisation ne soient pas des clés très claires pour les acteurs eux-mêmes, architectes de la démarche menée localement. Quand les géographes et les économistes identifient un SPL dans les années 90 (Courlet par exemple en 1996), ce concept correspond à la constatation d'un mécanisme endogène. Seul, l'action de la DATAR, par sa labellisation en 1998, en fait un SPL (la part exogène). Les acteurs de la vallée de l'Arve considèrent par contre que le SPL a vu le jour en 1990 devenant au passage, le premier Système Productif Local¹⁰⁸.

Continuons malgré ce paradoxe. Le système territorialisé de la vallée de l'Arve a mis plus de deux siècles à se structurer pour devenir le pôle de compétitivité qu'il est aujourd'hui. La labellisation SPL correspond à une phase transitoire et une étape, peut être nécessaire dans ce long apprentissage vers une nouvelle étape de sa survie, celle vers une transition organisationnelle formelle cette fois-ci.

¹⁰⁷ L'auteur fait référence ici à : Torre A., 2006, « Clusters et systèmes locaux d'innovation », *Région et Développement*, n° 24, pp. 15-43.

¹⁰⁸ Mentionné en page No. 03 du document de présentation plan « Expansion 2020 » disponible initialement sous l'URL suivante : <http://www.ctdec.com/sts/www-ctdec-com/fch/ht/EXPANSION%202020%203%203%202011.pdf>

2.3.3 Approche par une genèse exogène : la vallée est un pôle de compétitivité

Nous entrons ici dans une approche principalement exogène (mais pas uniquement) car, un pôle de compétitivité est avant tout un label et une série d'outils mis en œuvre par la DATAR. La part exogène correspond en outre, à un changement de maturité de la part du gouvernement qui ne cherche plus à créer de zéro, tel que cela put être le cas avec les « technopôles », mais bien maintenant, de mettre en œuvre une politique publique capable de renforcer des processus déjà existants (Dang, et al., 2009 p. 128). De plus, les échelles ne seraient-ce que financières, sont totalement différentes. Quand les financements prévus pour les SPL sont de l'ordre de 3 à 4 millions pour l'ensemble des dossiers labellisés (environ 38 000 € en moyenne par SPL), la politique des pôles de compétitivité est de l'ordre, pour la phase initiale de 2005 à 2009, d'un budget de 1,5 milliard d'euros.

Quand l'objectif initial des SPL correspond à la recherche de proximité organisationnelle, support de la mutualisation, la politique des pôles de compétitivité est principalement orientée sur la philosophie de la production, de promotion de l'innovation et de la stimulation des connaissances¹⁰⁹ (Forest, 2009 pp. 102-103). Le virage est donc vers celui de l'économie de la connaissance, basé sur une proximité territoriale comme éléments facilitateurs pour l'accès et la diffusion de celle-ci.

L'apport exogène de la DATAR correspond donc à la labellisation et à la fourniture d'outils, principalement des financements de systèmes territoriaux déjà préexistants, mais devant par contre répondre à un cahier des charges particulier, disponible dans l'article 24 de la loi de finances 2005 du 30 décembre 2004 : « *Les pôles de compétitivité sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation* ». Le modèle correspond donc à la mise en relation sur un territoire donné, de mécanismes d'encastrement et d'innovation (Messeghem, et al., 2009/5 p. 165).

Le territoire de la vallée de l'Arve est aujourd'hui un pôle de compétitivité tel que ce concept a été créé aux alentours de 2004. Quelques repères peuvent être retenues concernant la création de ce pôle en se référant aux dates clés mentionnées sur le site Internet du pôle Mont-Blanc industrie¹¹⁰ :

- Après la phase de candidature, le 12 juillet 2005, l'ancien SPL « Technic Valley » obtient la labellisation « Pôles de compétitivité » par le CIADT sous le nom de pôle « Arve Industries ».
- Le 26 juin 2014, le pôle « Arve Industries » devient « Mont-Blanc Industries ».

Ce changement de nom entre dans la logique d'évolution du pôle de compétitivité face à la crise de 2008. Plus que « Arve Industries », « Mont-Blanc Industries » inscrit mieux ce système territorialisé dans la région. « Mont-Blanc Industries » est en outre un fort pourvoyeur d'images, vecteur de renommée à l'international. Ce changement marque enfin une évolution de plus en plus nette vers une

¹⁰⁹ Ici l'auteur fait référence à : Cowan R. et Jonard N. (2003), « The dynamics of collective invention », *Journal of Economic Behavior and Organization*, 52 (4), pp. 513-532.

¹¹⁰ Site Internet du pôle Mont-Blanc industrie disponible sous l'URL suivante : <https://www.montblancindustries.com/>

compétence et une compétitivité plus tout à fait, ou plus systématiquement et uniquement strictement industrielle (Judet, 2014 p. 283).

2.3.4 Quelle qualification pour le système industriel de la vallée de L'Arve ?

2.3.4.1 Complexité, sédimentation et trajectoires variables

S'exposer au devoir de choisir à quelle catégorie de système territorialisé appartient celui de la vallée de l'Arve et n'en proposer qu'une seule, sans argumenter ou défendre le propos, correspond à vouloir s'exposer, non pas à une tentative de simplification, mais s'exposer au simplisme, celui d'une catégorisation peut-être un peu trop aisée. La réponse semble pourtant initialement l'être. Dans ce cas il suffit de se référer à l'histoire de la vallée et à la dernière labellisation de celle-ci pour pouvoir facilement clamer que le système territorialisé de la vallée est un « pôle de compétitivité » labellisé sous le nom actuel de « Mont-Blanc Industries ». Cette catégorisation est par ailleurs tout à fait juste.

Dans les faits, ceci est tout le contraire. Renier la nuance correspond à simplifier la complexité de ce territoire et de son histoire, en oublier ses origines et ses gènes au moment où ce pôle de compétitivité aborde l'industrie 4.0¹¹¹. C'est aussi simplifier la trajectoire supposée idéale de ce territoire, entre autres, après le plan « Expansion 2020 » destiné à travailler sur les effets de la crise de 2008. C'est encore simplifier le fait que les acteurs de ce même territoire valident le 12 juin 2019, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, l'élaboration d'un plan stratégique 2030¹¹². C'est aussi, probablement, se complaire dans le stéréotype d'un modèle uniformément gagnant, mais aussi, gagnant et uniforme, ayant fait face jusqu'ici, depuis bientôt 300 ans en 2020, à toutes les évolutions technologiques du marché, mais aussi, à toutes les révolutions industrielles.

Ceci est en partie vrai, nous avons développé un nombre de lignes suffisant pour le démontrer, mais en partie seulement. Ceci peut rapidement se comprendre à l'occasion d'une probable déambulation permettant la visite de quelques établissements entre Cluses et Vougy par exemple. La réalité, est que ce modèle n'est pas uniforme. Ce modèle correspond à un développement continu d'entreprises dominantes dans la vallée, proposant (pour ne pas dire imposant) un rythme et un modèle de développement à l'ensemble de l'écosystème décrit jusqu'à présent. Chaque dirigeant adapte son entreprise en fonction de ses moyens, de son propre marché et, de sa stratégie, s'il y en a.

C'est quelque part effleurer la question portant sur les systèmes territorialisés quand il s'agit de traiter de « système ». Il y est souvent fait allusion à des « écosystèmes » renvoyant à des références biologiques et des questions de fonctionnement et de régulation ou autre¹¹³. (Laganier, 1991 p. 175).

¹¹¹ L'industrie 4.0 correspond à l'ensemble des différentes actions techniques, organisationnelles, commerciales ou autre, visant à la totale intégration des processus de production. L'industrie 4.0 ou 4e révolution industrielle, correspond non plus à l'informatisation et à la robotisation ainsi qu'à la coexistence de systèmes au sein d'unités de production, mais correspond à une convergence et une intégration totale de l'ensemble des systèmes quels que soient les moyens technologiques utilisés.

¹¹² Dont nous n'avons pas encore la dénomination définitive à l'heure de la rédaction de ce document de recherche.

¹¹³ Renvoyant à des concepts comme la théorie générale des systèmes. Nous y reviendrons en troisième et dernière partie de document de recherche.

Or, dans un écosystème de type biologique, il y a des jeunes côtoyant des vieux, des forts côtoyant des faibles. On y trouve aussi des espèces jeunes et adaptées à leur environnement, côtoyant des espèces plus anciennes, vivantes ou survivantes depuis des temps déjà révolus, mais qui tôt ou tard auront à disparaître. C'est exactement le même parallèle qu'il nous semble pertinent de concevoir à propos de la vallée. Tant dans son évolution organisationnelle, qu'industrielle ou commerciale, mais aussi dans son histoire, la vallée n'est pas une, elle n'est pas un monolithe, elle est une variété, une complexité, une diversité, dépendant chaque fois du point d'observation et de l'échelle d'observation envisagée.

Le système territorialisé de la vallée de l'Arve n'est pas un. Il est une gradation, une sédimentation, un enchevêtrement de constructions de plus en plus pointues et complexes, s'appuyant lui-même, jusqu'à aujourd'hui, sur un solide socle historique correspondant à la construction de structures industrielles réunies en un même espace territorial. Toutes les entreprises n'avancent pas à la même vitesse. Elles n'ont ni le même passé, ni la même trajectoire. Chacune d'entre elles est unique. Chacune d'entre elles suit son propre chemin (s'arrêtant parfois définitivement) en marche vers le sommet de la réussite commerciale et de l'excellence industrielle, que seules quelques-unes d'entre elles atteignent.

Essayons donc de présenter cette métaphore sous la forme qui convient le mieux à la description de ce système dans un milieu montagnard, à savoir, une pyramide (nous aurions préféré une montagne dans cet environnement alpin) historique, mais aussi organisationnelle, comprenant objectifs et gouvernance (correspondant au final à la synthèse des lignes précédentes). Notre objectif est d'y faire apparaître un « système » stratifié, sédimenté, permettant de mieux visualiser les propos organisationnels et historiques précédents :

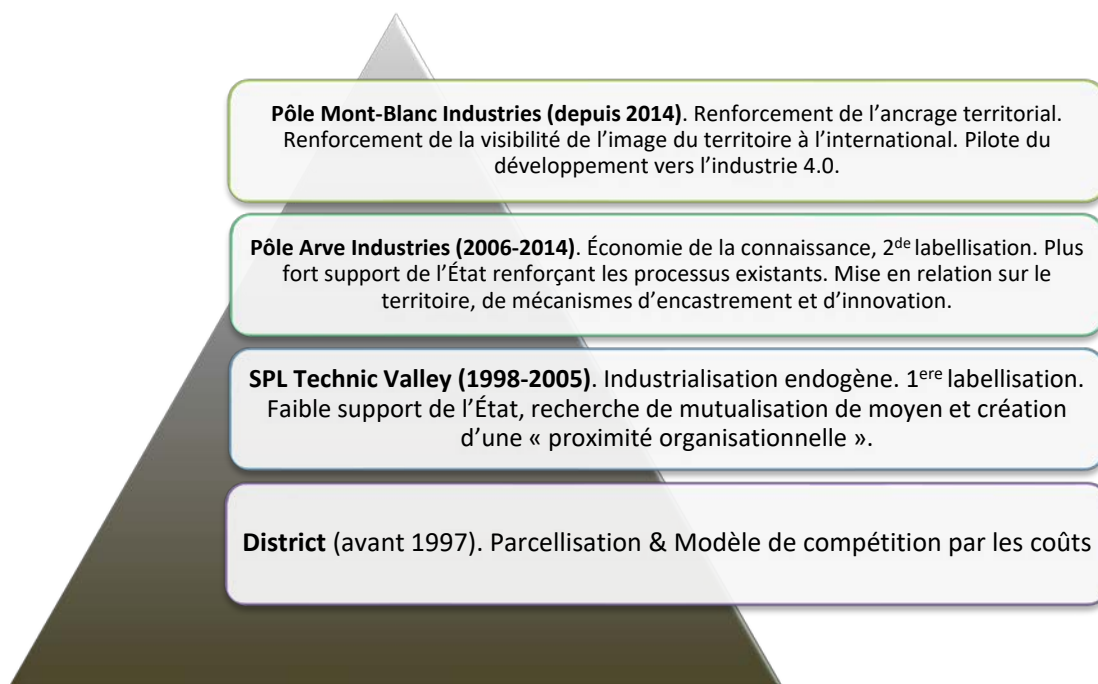


Figure 8 : Évolution des modèles de développement et de labellisation de la vallée de l'Arve (Période du XX^e siècle à 2020) (Blondeau, 2020)

2.3.4.2 Le syndrome du SPL et de la capitale régionale manquante (ou sa chance) dans le cadre d'un nouveau paradigme résilient

Reprenons maintenant une perspective géographique et économique. Loinger (2006), voit dans la superposition de la carte des SPL et celle des pôles de compétitivité un lien problématique. Il y voit la carte des grandes métropoles régionales et, une seconde carte, correspondant mentionne-t-il « *grosso modo à la carte des sous-préfectures du pays, c'est-à-dire des villes moyennes qui représentent l'armature urbaine de premier niveau, celui qui fait la jonction entre les espaces ruraux et les métropoles régionales* » (Loinger, 2006/1 p. 76). Or, il considère que ce que sont devenus entre-temps ces anciens gros SPL, quel que soit leur niveau technologique (il y cite notamment la vallée de l'Arve), restent des systèmes productifs en difficulté pour affronter les pays à bas coût de production. Nous notons que l'article date de 2006 et que certaines actions déjà citées ont déjà été entreprises, voire dépassées. On pourra citer, la délocalisation par les acteurs de la vallée des séries de productions industrielles ayant le moins de valeur ajoutée, la gestion de sites en zone à bas coût, proche des clients importants, la progression et la massification de la recherche et développement, les avancées grâce à des actions pilotes dans le projet de la quatrième révolution industrielle, la création de liens forts et durables vers les universités. Pour autant, Loinger souligne (peut-être pense-t-il à la vallée de l'Arve et à la confiscation de sa capitale régionale : Genève, mais comment ?) ce qu'il nomme être un syndrome « *à l'italienne* » des gros SPL devenus des pôles de compétitivité insuffisamment « *innervés par la recherche technologique de haut niveau* », « *... faussement revitalisés par le péri-urbain de certaines métropoles régionales* » (*Ibidem.*).

En outre, nous pouvons constater ce qui nous semble être un dangereux rétrécissement de la base de notre pyramide (la base de notre massif s'érode). En quelque sorte, le socle, le vivier de notre écosystème en constant renouvellement, dont certaines entreprises pourront prétendre à devenir de futures entreprises leaders qui ne manqueront pas de remplacer celles qui le sont actuellement, se réduit quasiment à vue d'œil. Nous notons la division par deux du nombre d'entreprises en moins de 50 ans, mais en même temps, la prise de distance (dans le cas de notre métaphore, la prise de hauteur, le terme serait peut-être plus adapté), des acteurs (entreprises ou acteurs) les plus en avance sur ceux restés au niveau des strates les plus modestes (mais il en faut). Il faut être clair ici : certaines entreprises travaillent et vivent toujours au niveau de la strate du district ou du SPL, ce qui n'est pas sans arranger quelques grandes entreprises locales.

Les pôles ont besoin, dans le cadre du changement de paradigme industriel qui s'oriente dorénavant vers l'économie de la connaissance, de liens proches avec des centres de recherche appliquée situés dans des métropoles, ceci, considérant qu'avec l'archipélisation métropolitaine, les métropoles ne cherchent plus forcément leur territoire naturel, mais d'autres métropoles. Dans ce contexte, la vallée de l'Arve est à la recherche de liens dans un environnement qui n'en favorise plus forcément la création (*Ibidem.*) tel que classiquement envisagé et précédemment décrit. La notion d'« hinterland » (toute germanique) mérite donc d'être étudiée de la part d'un territoire, certes volontaire, mais, faut-il le souligner encore une fois, en manque de capitale régionale naturelle à laquelle – tout un paradoxe – il ne faut rien abandonner si un lien est envisagé. Au passage, personne ne peut réellement se positionner

pour statuer de manière globale si cette situation est un mal (nécessaire), ou un bien (bien involontaire) pour le développement de ce territoire. Nous gageons que cette situation est un mal nécessaire, qui permet au système de la vallée de se rapprocher de sa capitale géographique, de bassin naturel, tout en restant, constamment et pour toujours, sur ses gardes vis-à-vis de son voisin si proche géographiquement, mais finalement si éloigné administrativement, culturellement, et peut-être si dangereux pour l'âme de la vallée. La vallée doit gérer ce paradoxe gravitationnel et icarien, dans toute sa complexité.

Nous rejoignons ici encore, les questions liées au développement naturel de cette vallée, de la confiscation de sa métropole naturelle, et du point délicat de la mise en place d'un système métropolitain transnational entre la France et la Suisse. Revenant aux propos de Loinger (2006), il ne nous semble pas viable, malgré l'immense somme d'efforts entrepris avec d'autres villes françaises (préfecture d'Annecy, ou métropole de Grenoble, mais aussi plus localement Cetim-Ctdec¹¹⁴, etc.) de faire l'impasse sur la difficile question de ce développement régional contré par une frontière administrative. Il nous semble assez contre intuitif de penser uniquement français, auquel répond, mais seulement partiellement, le GLCT (Groupement Local de Coopération Transfrontalier) depuis 2013.

2.3.4.3 Réponse définitive finalement complexe et nuancée

Répondre définitivement à la question de la désignation de la nature du système territorialisé de la vallée revient à répondre en deux temps :

1. De manière simple, le territoire industriel de la vallée de l'Arve est un « district » ayant évolué vers un développement en « pôles de compétitivité ».
2. De manière plus nuancée, la vallée de l'Arve est un « district » ayant évolué en « SPL » puis vers un développement pour atteindre l'état de « pôles de compétitivité », mais possédant toutes les strates de son développement en son sein.

Ceci est la raison pour laquelle nous préférons, plutôt que désigner la vallée comme tel ou comme tel modèle conceptuel, proposer celui de « **système territorialisé** », plus général certes, mais ceci sans avoir cédé à la facilité de ne pas se positionner sans arguments. En effet, le système auquel nous faisons face est un, mais il est aussi multiple, même s'il est aujourd'hui un « **Pôle de compétitivité** ».

2.3.4.4 Justification de notre refus de nous positionner dans des repères classiques

Pour justifier ce refus, nous rejoignons le travail de synthèse de Guillaume (2008/3) qui mentionne que Courlet et Pecqueur eux-mêmes considèrent dans certains cas, que les différences, les contradictions apparentes ou dogmatiques entre catégories de systèmes sont équivalentes au cas de la comparaison entre la « *Silicon Valley ou l'agglomération grenobloise* ». Ensemble et au final, ils « *seraient les émules de Birmingham au XIXe siècle [...]. Ils en conservent les caractéristiques fondamentales : d'une part la*

¹¹⁴ Cetim-Ctdec est l'agrégat de deux acronymes. Le CETIM, Centre Technique des Industries Mécanique et le CTDec, Centre Technique du Décolletage. Le rapprochement des acronymes correspond au rapprochement des deux entités ayant eu lieu en 2015.

présence de nombreuses PME autour d'une spécialisation d'activités, liées par des relations informelles fortes dans un climat social spécifique et d'autre part une combinaison de relations de marché et de réciprocité »¹¹⁵ (Guillaume, 2008/3 p. 304).

Il complète son propos en mentionnant qu'en ce qui concerne les différentes définitions abordées, celles-ci seraient toutes les « facettes d'un « nouveau mode spécifique de développement » dont le démarrage différerait certes du point de vue chronologique, mais qui mobiliseraient des ressorts comparables. » (Ibidem. p. 305).

C'est au passage ce que propose de manière assez similaire Jean Marie Rouillier, que l'on peut qualifier de praticien averti. Président du comité d'expansion « Seine-Maritime expansion », puis nommé président du Club des Districts Industriels Français (CDIF), celui-ci considère comme précédemment que, malgré des terminologies et des formes variées, des fondamentaux subsistent sous la forme résumée du tableau suivant (Rouillier, 2009 p. 170) :

| Entreprises | Partenaires | Fonctionnement |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Concentrées sur un territoire - Spécialisées selon une approche spécifique : filières, métiers produits, technologies - Travaillant en coopération | <ul style="list-style-type: none"> - Organismes d'innovation (formation, recherche...) - Prestataire de services et autres activités connexes - Institution locale... | <ul style="list-style-type: none"> - Coopération/confiance¹¹⁶ - Créativité (innovation) - Communication - Convivialité (sorte de règle des « 4C »)¹¹⁷ |

Tableau 4 : Fondamentaux communs aux différents systèmes territorialisés (Rouillier, 2009).

Nous renforçons notre propos, cherchant à nous extraire de ce débat, en mentionnant que d'autres auteurs, pour ne citer que quelques-uns, se positionnent différemment en proposant, non pas le district, mais le Système Productif Localisé, le fameux SPL comme étant « une forme générique » englobant les « districts », et les « milieux novateurs » (Bousseta, et al., 2009 p. 14), mais aussi les « clusters » » (Eddelani, 2009 pp. 133 – 134), Courlet (2001).

Notre choix de proposer le terme de « système territorialisé » est d'autant plus aisé que dans notre cas la filiation entre district et SPL est directe et, renvoie d'une manière ou d'une autre de par leurs origines respectives au district marshallien. Ceci nous permet d'échapper à toutes les contradictions qui ne manqueront pas d'apparaître par la suite quand il s'agira de décrire les caractéristiques pertinentes à notre recherche, liées à tel ou tel modèle conceptuel.

¹¹⁵ L'auteur fait référence à : Courlet C. et Pecqueur B., 1992, « Les systèmes industrialisés en France, un nouveau mode développement », in *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Benko G. et Lipietz A. (dirs.), PUF, p. 81-103.

¹¹⁶ Nous notons ici l'importance que ce praticien accorde aux mécanismes de coopération/confiance et de communication dans le fonctionnement de tels « systèmes ».

¹¹⁷ Règle des 4C : règles marketing correspondant à : Contacts, Connaître, Convaincre, Conclure.

Notre étude portant sur la communication informelle entre acteurs de la vallée de l'Arve, nous pensons avoir clairement répondu et nous nous en tenons maintenant à la définition, que nous considérons englobante, suffisamment générale et malgré tout spécifique de « système territorialisé ». Nous laissons donc à d'autres le soin d'approfondissements conceptuels plus poussés sur la définition du système territorialisé que pourrait être celui de la vallée de l'Arve. Ceci nous permettra de ne pas manquer notre cible : les processus de communication informels à finalité économique entre acteurs, au sein de ce système territorialisé.

2.3.4.5 Une hybridation inqualifiable

Nous réservons cette question conceptuelle à de futurs passionnants échanges, tel celui relevé par Retour (2008/10) en introduction du dossier consacré aux pôles de compétitivité du N° 190 de la *Revue Française de Gestion* (Retour, 2008/10 p. 95), autour de débats portant là encore sur la nature conceptuelle du pôle de compétitivité Mont-Blanc industries. Celui-ci pourrait en effet être de nature « hybride » entre un « district » et une « grappe » (Bocquet, et al., 2008/10 p. 119). Nous confions à d'autres le soin de poursuivre dans cette clairvoyance (l'article de 2008), ainsi qu'à d'autres, la possibilité de répondre au paradoxe que nous avons relevé en tentant de cartographier les modèles majeurs de développements territorialisés en Annexe No. 1.04 : Proposition de carte heuristique des principaux modèles de systèmes territorialisés, page 565.

Ce paradoxe apparaît en trois points au minimum. Si nous reprenons la figure et notre propos ci-dessus, le système territorialisé de la vallée de l'Arve, aujourd'hui pôles de compétitivité, est bien tel que nous le mentionnions. Il n'est pas un, il est multiple. Ne serait-ce que concernant¹¹⁸ :

- La mobilité des acteurs.
- L'ancrage territorial.
- Les modèles d'innovation.

La réalité du terrain, que nous confirmons, correspond à un grand écart conceptuel. Ce même paradoxe nous permet de proposer une « hybridation » peut-être aussi importante que celle proposée par Bocquet (il mentionne clairement une hybridation faite d'un écart entre le « district » et la « grappe »), mais plus graduelle encore, tenant compte de la sédimentation et de la stratification, elle-même plus nuancée, que nous venons de proposer. Peut-être d'ailleurs, sommes-nous encore loin du compte dans cet inventaire.

¹¹⁸ Il en va de même pour d'autres descriptions telles que pour une matrice de formes de collaboration interorganisationnelle (Retour, 2008/10 p. 94).

Chapitre 3 Le système économique territorialisé : Du district au pôle de compétitivité

Cadrage conceptuel et connaissances scientifiques mobilisables pouvant nous aider à contextualiser et interpréter nos entretiens. Premier axe conceptuel de compréhension et de contextualisation : *le territoire de la vallée de l'Arve un district ayant fait place à un pôle de compétitivité.*

3.1 Introduction au phénomène que nous cherchons à investiguer

3.1.1 Comment cette qualification nous permet d'affiner notre cadrage conceptuel

Hors le sujet spécifique du système territorialisé des décolleteurs de la vallée de l'Arve, que nous venons d'aborder dans les pages précédentes en le contextualisant, géographiquement, historiquement, anthropologiquement, économiquement et socialement (nous l'avons qualifié d'environnement dans l'Introduction Méthodologique page 25), à quoi nous renvoie conceptuellement notre objet ?

Différemment, revenant à un cadre conceptuel plus large :

- Que nous laisse entrevoir notre « système territorialisé » ceci dans la perspective de notre objet de recherche ?

Seconde question plus concrète :

- À quoi correspond l'univers conceptuel dans lequel s'insère le type de processus que nous cherchons à comprendre ?

Nous rappelons ici : **Pratiques de communication informelles d'information à finalité économique, entre professionnels (acteurs) appartenant au milieu des petites à moyennes entreprises du secteur du décolletage ou activités connexes, appartenant au territoire (le système territorialisé), de la vallée de l'Arve.**

Notre système territorialisé et cette question nous laissent entrevoir trois axes conceptuels :

- **Un premier axe** correspondant à l'environnement du **système territorialisé** (la vallée, pôle de compétitivité). Nous y retrouvons des réseaux innovateurs, des communautés de pratiques, des proximités de toutes sortes, des institutions et des conventions, mais le tout, existant de manière formelle, ou (et beaucoup d'auteurs ont cette intuition), informelle, au sein de réseaux intra ou

interorganisationnels. Le tout repose sur le double lien basé sur la confiance et la communication par les relations.

... d'où la nécessité de développer :

- **Un second axe** correspondant à des acteurs situés dans un environnement de proximité territoriale, **des acteurs socialisés, formant des réseaux** (des réseaux intra ou interorganisationnels, formels ou informels), mais aussi des réseaux en dehors du cadre professionnel, l'ensemble adhérant au principe communautaire. Là encore nous noterons la nécessité des liens, que sont ceux de la confiance, de la communication entre acteurs en réseaux dans un contexte environnemental de proximités et d'encastres multiples.

... et développer en particulier et de manière conjointe au second axe :

- **Un troisième axe** correspondant à un aspect spécifique de la relation entre acteurs, **l'informel** intra et interorganisationnel. Ici enfin nous noterons toujours la nécessité du double lien basé sur la confiance et la communication par les relations entre acteurs en réseaux de communication informels.

Tel un ensemble formant système, les thèmes gravitent sur le même niveau, formant un tout, pouvant se compléter l'un l'autre - principalement liés par le ciment que représente la confiance et la communication par des relations entre acteurs - ce que nous constaterons par la suite. Ils sont complémentaires et en interrelation.

Comme nous pouvons illustrer ci-après, ces trois axes conceptuels représentent autant de thématiques à développer :

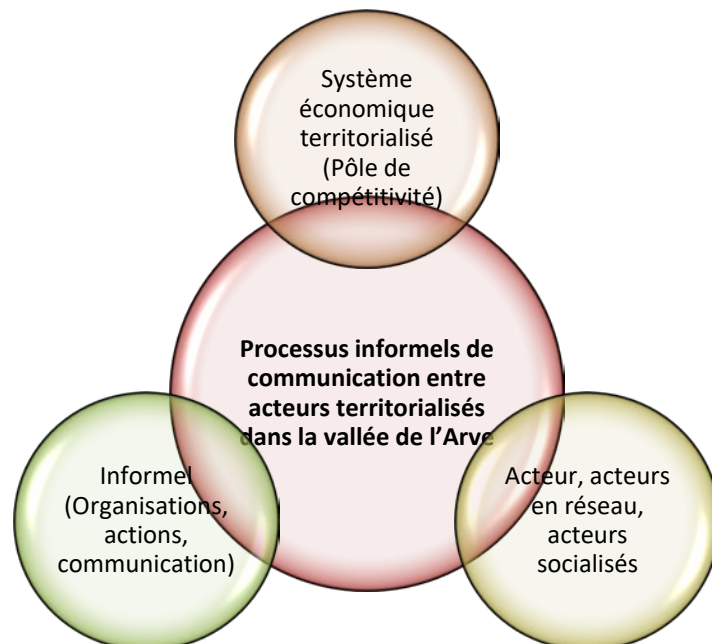


Figure 9 : Thématiques gravitant autour de notre objet de recherche (Blondeau, 2020)

Malgré leurs différences, nécessitant que l'on s'y attarde, afin de compléter notre bagage conceptuel préalable à la rencontre avec le terrain, ces trois axes vont nécessiter le recours à des notions

communes. Des notions telles que la « proximité », celle de la « confiance » sont des notions que nous allons retrouver, tout comme l'« encastrement » de manière assez répétitive dans la description de ces mêmes trois axes. Nous le repréciserons à l'occasion d'un second ajustement conceptuel, après avoir traité de la question des proximités.

Enfin, nous n'oublions pas le lien, ou le liant le plus important, bien au contraire, celui qui correspond aux phénomènes que nous souhaitons observer, celui de la communication et ces processus communicationnels entre acteurs appartenant au système territorialisé de la vallée. En effet, c'est bien la communication qui, selon Meier (1962)¹¹⁹, repris par Moles, que se produit le lien entre acteurs dans un contexte de proximité suffisant¹²⁰ (Moles, et al., 1998 p. 18).

Nous le nommerons, pour le moment, « bain communicationnel », mais le nommerons ultérieurement « proximité informationnelle ». Nous pouvons aussi tenter l'« outil du liant social », n'oubliant jamais après Moles, les propos lourds de sens de Dominique Wolton : « *Vivre, d'ailleurs, c'est communiquer* » et communiquer c'est aussi « *négozier* » (Wolton, et al., 2016 p. 9). Si « *négozier* » revêt une certaine importance dans les relations sociales, cet acte et ce processus, revêtent une tout autre dimension dans un environnement de professionnels, de petits artisans ou d'industriels travaillant dans un univers que nous n'hésitons pas à requalifier de viril, même s'il l'est moins que durant les décennies précédentes, celui des industries de la mécanique, où toutes les contraintes se mêlent.

3.1.2 Petite pose et ajustements conceptuels

Notre approche qualitative et la philosophie épistémologique constructiviste sur lesquelles nous prenons appui nous autorisent à recourir, moyennant une démarche construite et justifiée, à toute discipline pouvant consolider un projet scientifique. C'est pourquoi nous nous permettons d'avoir recours à une série de travaux dans les disciplines organisationnelle, économique, socio-économique, historique géographique ou anthropologique, entre autres. Nous venons d'évoquer la question des essaimages conceptuels croisés. Nous pouvons recourir à l'interdisciplinarité plus connue.

Après avoir travaillé sur la partie environnementale, nous travaillons à partir de maintenant sur la partie processus décrite dans le chapitre introductif : Clarification de la question de recherche débutant page 32.

Les trois axes conceptuels que nous avons décrits dans le schéma précédent, plus haut, à savoir :

1. Systèmes économiques territorialisés.
2. Acteurs en réseau.
3. Informel.

¹¹⁹ L'auteur fait référence ici à : Meier Richard (1972) *Croissance urbaine et théorie des communications*, Paris, PUF, 236 p., (traduction de l'ouvrage paru en 1962 aux M.I.T. Press).

¹²⁰ Cité par Victor Schwach dans la présentation du livre : « *Psychosociologie de l'espace* », introduisant les travaux de Moles.

... nous conduit dans les grandes lignes, au-delà de l'ensemble des disciplines que nous venons de mentionner, à proposer un schéma directeur conceptuel de principe suivant :

1. Économie territoriale pour répondre à la question spatiale.
2. Réseaux d'acteurs en proximités multiples et encastrement pour répondre à l'approche économique, en particulier socio-économique.
3. Approche néo-institutionnelle pour répondre à la question de l'informel.

... suivant le chapitrage proposé tel que ci-dessous :

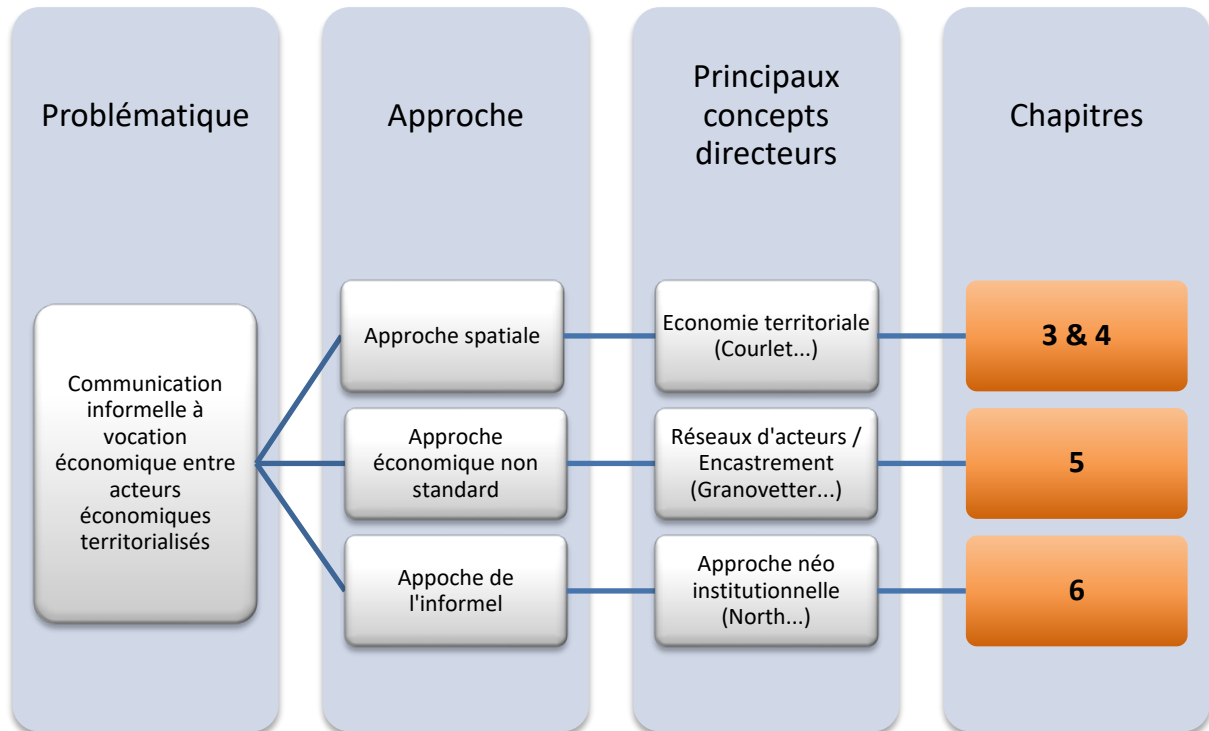


Figure 10 : Schéma directeur de notre approche conceptuelle du processus (Blondeau, 2020)

Cet exercice de simplification ne doit pas masquer nos essaimges conceptuels croisés (les lignes suivantes le démontreront), en une réalité disciplinaire et conceptuelle un peu plus complexe, fort bien décrite par Bouba Olga (2006). Il le fait en décrivant le mécanisme d'approche de l'analyse spatiale et, décrit la nécessité de complémentarité des approches afin d'ouvrir ce qu'il nomme dans son cas, la « *boîte noire* » des *externalités technologiques* », auxquelles nous recourons par ailleurs. Cette description explicite fort bien à notre sens, toute notre difficulté à proposer un chemin conceptuel direct et propre. Cette question nous semble être consubstantielle à l'ensemble des approches interdisciplinaires.

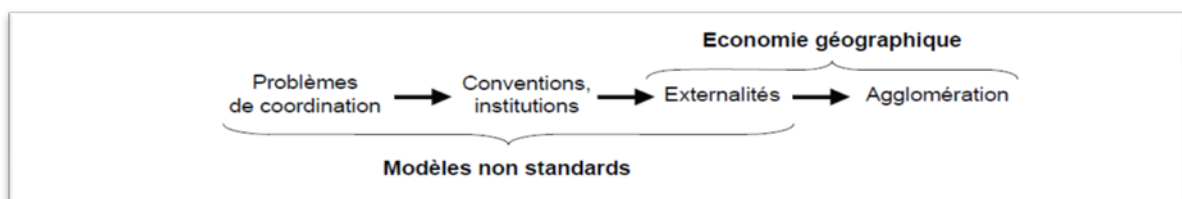


Figure 11 : Complémentarité des approches (Bouba-Olga, 2006)

Dans notre cas, les chevauchements interdisciplinaires sont multiples¹²¹.

Notre approche des pratiques de communication informelles à vocation économique, dans un système territorial, par la discipline des sciences de l'information et de la communication, nous amène à considérer sous un angle différent les travaux récents présentés. Cette approche, mais aussi notre approche « intelligence économique », nous conduit à considérer le réseau et les acteurs en particulier, bien sûr, dans leurs interrelations, mais ici dans leur processus de communication et dans la nature de leur communication.

C'est ainsi que notre démarche nous amène à reconsidérer l'histoire des développements conceptuels autour des systèmes territorialisés, en reprenant des travaux anciens (tels que ceux des auteurs de l'école des proximités que nous citons abondamment). Ces travaux sont compatibles avec une approche de système territorialisé sous forme résiliente dont le jeu le plus important, pour nous, est bien celui des acteurs.

Ces travaux précurseurs mentionnent toujours systématiquement l'aspect socioculturel et historique des systèmes territorialisés (même si aujourd'hui certains auteurs considèrent que cette démarche a été trop loin, au risque de tuer l'économie territoriale). Ils mentionnent tout aussi systématiquement l'importance des réseaux plus ou moins formalisés, mais sans jamais aller au-delà. C'est ce que nous allons tenter maintenant en ce qui concerne les pratiques de communication informelles entre acteurs appartenant à un système territorialisé particulier. De ce point de vue, les travaux d'Alfred Marshall ne sont très certainement pas reniés, bien au contraire, car ceux-ci sont bien plus précis concernant l'approche résiliente que beaucoup d'autres travaux plus récents. La raison en est probablement le changement de point de vue, de prise de recul et de perspectives.

Nous ne nous intéressons pas aux réseaux uniquement pour des questions d'innovation, même si nous n'ignorons pas cet aspect. Il en est de même pour les aspects transactionnels, institutionnels et organisationnels, de même que pour les aspects économiques ou autres.

Notre perspective n'est pas une perspective d'observation dominante du haut vers le bas, pourtant si aisée dans cet environnement qui est celui d'une vallée. Nous rappelant la partie introductive, nous sommes descendus de l'avion qui nous a fait survoler la vallée avant d'atterrir au bout de celle-ci. Notre perspective d'observation est maintenant une perspective horizontale. Nous nous situons parmi les acteurs. Peut-être, est-ce la probable raison de ce décalage. De ce point de vue, nous inscrivons notre démarche dans celle des travaux de Courlet cherchant à s'extraire du purement économique pour adopter un positionnement capable d'appréhender l'analyse résiliente (Courlet, 2001 p. 75), que nous complétons en mentionnant et en insistant, au niveau des acteurs. Il est tentant de dominer pour prendre

¹²¹ Autre exemple, d'interdisciplinarité dans le cadre de l'étude d'un système territorial, en l'occurrence un système territorial d'innovation informatique en Inde. Leducq (2013/1) mentionne avoir été de la géographie économique à la géographie culturelle, en passant par l'aménagement et l'urbanisme. L'économie territoriale et l'ethnographie ont été utilisées dans le cas d'une enquête sociologique. Par la suite, en phase d'analyse il recourt au paradigme de réseaux inter individuels en géographie économique, mais aussi, au paradigme de la géographie économique relationnelle lui permettant de conclure que les territoires les plus innovants sont ceux dont les proximités sont les plus complexes (Leducq, 2013/1 p. 66). Ces quelques lignes se suffisent à elles-mêmes pour évoquer derrière l'apparente simplicité d'une enquête de terrain, la complexité conceptuelle liée à l'interdisciplinarité mobilisée et mise en œuvre.

du recul sur un réseau afin d'en modifier la perspective ou l'échelle systémique. Notre démarche nous fait nous adresser à l'« *acteur individuel* » plus qu'à l'« *acteur collectif* » (Gumuchian, et al., 2003 p. 78). Nous l'avons déjà mentionné, mais nous ne le répéterons jamais assez tout au long de ces pages.

Fait intéressant, nous notons dans les travaux de Courlet entre autres, une trace d'évolution conceptuelle assez marquée à travers l'évolution du vocabulaire utilisé depuis. Courlet mentionne à cette époque le terme d'agent pour ce que nous considérons aujourd'hui être un acteur. L'agent provient généralement dans la littérature, de l'agent économique neutre alors que l'acteur est bien, d'une certaine façon, un agent, mais dans une situation sociale, située, culturellement et historiquement tout autant qu'économiquement, capable d'irrationalité, mais aussi, capable de mettre en place une stratégie. La vision de ces phénomènes a changé tout autant que le vocabulaire, plus nuancé.

Nous cherchons à rencontrer des acteurs. Nous cherchons à rencontrer des hommes. Nous sommes capables de leur serrer la main et de leur parler librement de leur quotidien. Il est clair que nous ne cherchons pas à rencontrer un « agent économique » que nous n'avons jamais vu par ailleurs, hormis peut-être parmi des collègues, des confrères, des rencontres fortuites (acteurs malgré tout) d'individus cherchant à ne jamais s'impliquer ou endosser la moindre responsabilité. Dans ce cas-là, nous sommes très proches de la définition de l'« agent économique ».

3.1.3 Préalable aux chapitres suivants

Dans le chapitre précédent, nous avons particulièrement couvert les questions relatives à l'environnement du programme indicatif de travail, que nous avons mis en place en introduction. Nous avons ainsi évoqué les caractéristiques spécifiques du territoire, à savoir sa géomorphologie que l'on peut considérer d'unique. Celle-ci est linéaire, limitée par la présence et le développement des massifs. Plus important, le développement urbain de la vallée est privé de sa capitale régionale naturelle pour des raisons historiques¹²². Nous avons en outre évoqué les hommes, leur histoire, ainsi que l'histoire d'un métier omniprésent et d'une activité industrielle : le décolletage. Nous avons enfin défini le système territorialisé auquel nous faisons face¹²³.

Celui-ci est un pôle de compétitivité, correspondant à une labellisation, mais aussi une re-labellisation, ce territoire ayant été précédemment labélisé Systèmes Productifs Localisés (SPL). Nous avons noté que le SPL (bien que label et type de développement économique particulier), est avant tout considéré dans la vallée comme un label. Le SPL de la vallée de l'Arve est à la base, historiquement, un district.

Afin de mieux interpréter nos futurs entretiens, il convient à présent d'aborder les caractéristiques conceptuelles de ce à quoi correspondent un district, mais aussi, un pôle de compétitivité. Nous n'évoquerons que peu ou pas les caractéristiques conceptuelles d'un SPL car, transitoire dans l'histoire

¹²² Ces thématiques correspondent à : la localisation, la configuration géographique, l'environnement socioculturel de notre programme de travail. Ces éléments sont contextualisants. Ils pourront et seront encore développés quand cela s'avérera nécessaire.

¹²³ Ces thématiques correspondent à : l'environnement socioculturel ainsi que l'environnement socioprofessionnel de notre programme de travail. Comme précédemment, ils pourront être redéveloppés quand cela s'avérera nécessaire.

de la vallée, et bien souvent conceptuellement redondant même s'il y a toujours des différences perçues par tel ou tel chercheur, considérant nos précédents propos sur la vision locale, plus marquée vers le label que vers le concept.

Ce choix n'est aucunement celui de vouloir occulter le concept majeur de SPL, en particulier en France, pivot et richesse du développement conceptuel vers les pôles de compétitivité durant les années 1990. En effet, même si nous faisons l'impasse sur la description de ce développement conceptuel (quelquefois élargi), c'est bien dans les racines de ces travaux, en particulier ceux d'un montagnard, un local, né dans la basse vallée de l'Arve à Bonneville, en limite, mais sur notre terrain (ou territoire) d'étude, nommément Claude Courlet, féru semble-t-il, lui aussi, comme nous le sommes, de décolletage, mais aussi de dinanderie, que nous trouvons une partie de notre inspiration, voire une grande partie de celle-ci. Nous le citons d'ailleurs à de nombreuses reprises. C'est bien aussi dans sa capacité d'être « *Beccatini-transmissible* » que nous trouvons encore notre inspiration à travers les districts néo-marshalliens. Il n'est donc pas question d'occulter l'inspiration que nous procure le SPL ni cet homme totalement « *espéalisé* », nous le comprenons de la part de ceux qui lui rendent hommage, tout comme nous comprenons que le SPL doit couler dans ses veines (Lacour, 2014 pp. 11-13), de manière tout aussi fluide que l'Arve dans son lit¹²⁴. C'est bien aussi dans cette génération de travaux qu'il est possible de voir apparaître (le plus richement peut-être à notre sens), l'acteur, l'acteur en réseau, l'acteur en action et en contraintes, en bref l'acteur situé, celui sur lequel porte tout notre intérêt. Il y est cependant plus souvent « acteur collectif » qu'« acteur individuel » suivant la dichotomie proposée par Gumuchian, et al. (2003) déjà cité.

Cette revue nous permet, à propos, de resserrer les mailles de notre objet. Nous n'oublions pas l'image du système territorialisé que nous laissons entrevoir. Celui-ci ne correspond pas à un ensemble d'entreprises uniformément positionnées au niveau du développement d'un pôle. Ce regroupement est un vaste écosystème dont les entreprises les plus en pointes correspondent aux caractéristiques du plus haut niveau de labellisation, à savoir un pôle de compétitivité. Parallèlement, une part des entreprises répond encore aujourd'hui aux caractéristiques d'un district.

3.2 District marshallien, district, pôle de compétitivité

Nous avons fait référence à des textes relativement anciens en ce qui concernait la Savoie. Concernant les « systèmes territorialisés », nous devons faire de même, en remontant aux travaux d'Alfred Marshall. Cet auteur, loin d'avoir seulement émis d'intéressantes hypothèses en fin du XIXe siècle sur ces mécanismes, est reconnu comme à l'origine de beaucoup de travaux portant sur ce que nous nommons maintenant les systèmes territorialisés. Son influence fut telle, qu'il est aujourd'hui question de systèmes néo-marshalliens évoqués dans les travaux de Depret, et al. (2009) ou d'Elidrissi, et al. (2008/5).

Son influence n'est donc pas neutre. L'empreinte de ses travaux, telle que l'atmosphère que celui-ci décrit, plane toujours au-dessus de beaucoup de productions scientifiques contemporaines même si leurs auteurs ne le revendiquent pas, ou ne le formalisent pas (Dang, et al., 2009 p. 123). Pour notre

¹²⁴ Les montagnards, les habitants de la vallée, de naissance ou d'adoption comprendront aisément.

part, nous reconnaissons bien volontiers être dans le prolongement de l'évolution conceptuelle de ces travaux et y inscrivons les nôtres.

3.2.1 Introduction : évolution conceptuelle du district marshallien (système socio territorial)

Dans le chapitre X (Concentration d'industries spécialisées dans certaines localités) traitant de l'« Organisation industrielle », du livre IV (Les agents de la production), Marshall¹²⁵ pose dans son ouvrage de 1890, les premiers principes, aujourd'hui toujours utilisés, de manière directe ou indirecte, des systèmes économiques territorialisés. Dès cette époque, Marshall s'interroge sur les facteurs de succès de « *telle ou telle ville* » particulière (Marshall, 1890 p. 118). Dès cette époque aussi, il mentionne de manière très contemporaine que les « *forces sociales coopèrent ici avec les forces économiques* » (*Ibidem.* P. 120), pointant par là même, des questions d'ordre socio-économique et d'encastrement. Marshall conclut le chapitre X, en interrogeant le lecteur sur la question stratégique et actuelle, qui porte sur le recours à la concentration géographique de petites entreprises, comparées à celui du choix de la grande entreprise intégrée. Il résume cette question (*Ibidem.* P. 123) en ce que deviendront les gains générés par les économies externes comparées à ceux générés grâce aux économies internes. Il évoque enfin, en milieu de chapitre les fameux secrets de l'industrie qui cessent d'être des secrets, car ceux-ci seraient « *pour ainsi dire dans l'air* » (*Ibidem.* P. 119). C'est bien d'atmosphère dont il s'agit, qui transpire à travers les lignes, même si le terme lui-même n'est finalement pas utilisé une seule fois dans le chapitre en question et seulement deux fois dans la traduction du livre IV.

Le fait de trouver « quelque chose dans l'air », cette référence métaphorique à l'atmosphère, bien que probablement désuète, renvoie à beaucoup de futurs développements. Cependant, les concepts d'externalités (positives) de l'effet d'agglomération sont posés, ceci dans un cadre de développement endogène (*Ibidem.* p. 8). Par la suite, Becattini (1979)¹²⁶, reprend le travail presque un siècle plus tard, en étudiant le phénomène dit de la « troisième Italie » (Émilie-Romagne, Toscane, Vénétie), dont le développement est assez proche du modèle marshallien. En complément de Marshall, dont l'approche est ici socio-économique, Becattini (1992)¹²⁷ propose une approche socio-économique territorialisée en proposant un district comme « *une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* » (Paulmier, 2001/3 p. 480). Les caractéristiques du district suivant Becattini (1990),

¹²⁵ Nous faisons ici référence à son ouvrage : *Principles of Economics* (1890), dont une traduction en français (Alfred Marshall, *Principes d'économie politique* (1890), trad. franc., 1906 : livres I et II.) est disponible. Chapitre X, pp. 116-123, livre II. Celui-ci est libre d'accès sur le site de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) sous l'URL suivante : http://classiques.uqac.ca/classiques/marshall_alfred/marshall_alfred.html

¹²⁶ L'auteur fait référence ici à : Becattini G., 1979, « Dal settore industriale al distretto industriale: alcune considerazioni sull'unità di indagine dell'economia industriale », *Rivista di Economia e Politica Industriale*, vol. 5, no 1, pp.7-21.

¹²⁷ L'auteur fait référence ici à : Becattini G., 1992, « Le district marshallien : une notion socio-économique », dans *Les régions qui gagnent*, Benko G., Lipietz A. (sous la dir.), « Le nouveau débat régional : positions », dans *Les régions qui gagnent, Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, pp. 35-55.

correspondent à un modèle de concurrence horizontale et de coopération verticale. Ce modèle est soutenu par une « *osmose parfaite entre communauté locale et population d'entreprises* » qui autorise une fluidité dans le transfert des informations de la connaissance et de l'innovation (Dang, et al., 2009 p. 124).

Même s'ils ne sont pas équivalents, les deux modèles assurent une continuité et une évolution conceptuelle caractérisée par l'absence de stratégie de la part des acteurs dans l'aménagement du territoire. Ce modèle ne correspondrait qu'à une coïncidence heureuse d'auto-organisation permettant des rendements d'échelle croissants¹²⁸ et des externalités technologiques, non marchandes et non quantifiables.

Suivant les disciplines ayant étudié les phénomènes de système territorialisé, des positionnements spécifiques s'opèrent (Gilly, et al., 2000 pp. 25-26) :

- À la frontière de l'économie industrielle et de l'économie spatiale, les travaux de Rallet et Torre¹²⁹ comprennent une composante technologique forte.
- Dans l'analyse des réseaux, les travaux portant sur les milieux innovateurs portés par le GREMI (Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs) portés par Aydalot, Camagni, Maillat entre autres, sont fortement ancrés sur le territoire comme tel, et non comme une construction sociale.

Outre-Atlantique, les économistes s'intéressent à ce phénomène en introduisant, par l'intermédiaire d'une approche mêlant sociologie, économie et géographie, le concept de convention nécessitant généralement proximité et confiance, permettant une réduction des incertitudes¹³⁰ à travers un système de conventions pouvant s'incarner de manière formelle, mais aussi, de manière informelle (Paulmier, 2001/3 p. 487).

Toujours outre-Atlantique, les approches économiques ou géo-économiques abordent les effets d'externalités marshalliens suivant des cadres analytiques variés (Dang, et al., 2009 p. 123) dont :

- Arthur (1990)¹³¹ qui retient les externalités technologiques (sur lesquelles nous allons travailler pour décrire notre terrain) dont les effets d'interdépendance fondent les bases de l'agglomération des activités.

¹²⁸ Les auteurs font ici référence à : Krugman P. (1991), « Increasing Returns and Economic Geography », *The Journal of Political Economy*, Vol. 99, n° 3, pp. 483-499.

¹²⁹ Les auteurs font ici référence à : Rallet A. et Torre A., 1995, « Economie industrielle et économie spatiale : un état des lieux » in Rallet A. et Torre A. (eds), « Economie industrielle et économie spatiale », *Economica*.

¹³⁰ L'auteur fait référence ici à : Storper M., 1995, « La géographie des conventions : proximité territoriale, interdépendances hors marché et développement économique », in Rallet A. et Torre A. (sous la direction), *Economie industrielle et économie spatiale*, *Economica*.

¹³¹ Arthur W.-B. (1990), « Silicon Valley locational clusters: when do increasing return imply monopoly », *Mathematical Social Sciences*, vol. 19.

- Krugman (1991)¹³² quant à lui qui ne retient que le marché local du travail et les intrants intermédiaires. Le modèle « centre – périphérie » est largement retravaillé par la suite, entre autres par Robert- Nicoud (2005)¹³³ (Combes, et al., 2006 p. 174).

Plus en avant, et allant à l'essentiel des évolutions historiques concernant les développements conceptuels marshalliens, les années 1990 et 2000 apportent l'ouverture des systèmes territorialisés (dans le cas, évoqué, celui des grappes technologiques) grâce à un changement d'échelle. Ici, les grappes qualifiées de « néo-marshalliennes »¹³⁴ sont étudiées en réseaux interrégionaux, nationaux, voire internationaux (Depret, et al., 2009 pp. 36-38). Nous constatons le glissement sémantique du « district » vers le « cluster » se référant malgré tout et toujours à une descendance marshallienne.

À la même période, dans le cadre de l'économie spatiale néo-marshallienne, les concepts de technopôle, SPL, milieux novateurs apparaissent (Elidrissi, et al., 2008/5 pp. 59-60).

Reprendre les évolutions post-marshalliennes, c'est aussi évoquer le cas de la discipline de l'économie pure, dont Marshall était l'un des représentants. La discipline économique a dû évoluer du rejet pur et presque complet des effets marshalliens (en particulier les externalités) vers la proposition de quelques évolutions conceptuelles :

- Reprendre les travaux initiaux de Marshall, c'est comprendre qu'un marché ne prend forme qu'en transformant l'information entre offreurs et demandeurs. On aborde ici les questions de l'asymétrie de l'information (Stiglitz, 1987)¹³⁵, de la constitution du marché (Lesourne, 1991)¹³⁶, ou des représentations et des normes de celui-ci (Spence, 1973 ; Akerlof, 1990)¹³⁷. Ces trois questions sont des limites au modèle de coordination par le marché (Boyer, 2003/5 p. 68)
- Les post-keynésiens, contrairement à Keynes, qui était lui-même très marshallien, évoluent conceptuellement en travaillant sur la théorie du prix, depuis le prix correspondant à l'équilibre du marché entre l'offre et la demande, jusqu'au prix administré sur la base, coût de production plus marge (Dallery, et al., 2010/1 p. 142).

L'apport marshallien est donc encore très présent dans la littérature scientifique moderne, chaque discipline ayant une approche particulière des textes précurseurs de 1890.

¹³² Krugman P. (1991), *Geography and Trade*, Leuven University Press and MIT Press.

¹³³ Robert-Nicoud, F (2005) The structure of simple 'New Economic Geography models. *Journal of Economic Geography* 5, 201-234.

¹³⁴ Les auteurs font référence ici à : Amin A. et Thrift N. (1992), « Neo-Marshallian Nodes in Global Networks », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 16, n° 4, pp. 571-587.

Gertler M.S. et Levitte Y.M. (2005), « Local Nodes in Global Networks : The Geography of Knowledge Flows in Biotechnology Innovation », *Industry and Innovation*, vol. 12, n° 4, pp. 487-507.

¹³⁵ Joseph Stiglitz, « The Causes and the Consequences of the Dependence of Quality on Price », *Journal of Economic Literature*, 25, mars 1987, p.1-48.

¹³⁶ Jacques Lesourne, *Économie de l'ordre et du désordre*, Paris, Économica, 1991.

¹³⁷ Michael Spence, « Job Market Signaling », *The Quarterly Journal of Economics*, août 1973, p.353- 374.

George Akerlof, « The Fair-Wage Hypothesis and Unemployment », *The Quarterly Journal of Economics*, 105(2), mai 1990, p.255-283.

3.2.2 Présentation et évolution conceptuelle du pôle de compétitivité

Tout comme le SPL, le pôle de compétitivité, apparemment facile à identifier, est un concept complexe dans le sens où il peut être perçu :

- Comme un instrument institutionnel.
- Comme un concept représentant un mécanisme de système territorialisé spécifique.

3.2.2.1 Un outil fortement coloré par son empreinte d'outil institutionnel

C'est à un autre acteur que nous choisissons initialement d'attribuer la paternité du concept de pôles de compétitivité, même si celui-ci n'en est pas l'auteur : Christian Blanc, homme politique, haut fonctionnaire et chef d'entreprise. Celui-ci est chargé par Jean-Pierre Raffarin en 2003 d'une mission sur le développement économique. Il en résulte, sous sa direction, la production d'un document de 81 pages remis au Premier ministre en mai 2004 sous le titre : « Pour un écosystème de la croissance : rapport au Premier ministre »¹³⁸. Ce document est le résultat du travail d'une bonne trentaine d'auteurs (37) dont quelques-uns font, par ailleurs, l'objet de référence dans ce même document.

La volonté de présenter ainsi la genèse du concept de « pôles de compétitivité » correspond à la volonté de montrer l'état d'esprit de cette époque, qui est, celui d'une prise en main par l'action publique dans une logique de contrôle verticale descendant vers le terrain (le modèle de gouvernance à l'échelle du système national). Ce modèle permet à l'État français de devenir non pas un créateur de pôles, la période des technopôles a vécu, mais le grand orchestrateur d'une politique de renforcement des systèmes territorialisés existant sur le modèle des grappes. Cette action est le prolongement tout autant qu'une évolution de l'action entamée quelques années plus tôt, en 1998, avec la politique des SPL qui utilisait elle-même comme référence, les districts industriels (Lachmann, 2010/3 p. 106).

Dans la lignée de l'observation des grappes, dont beaucoup ne retiennent à cette époque que les grappes d'innovation¹³⁹, le rapport Blanc propose une inflexion de la politique industrielle prenant mieux en compte les enjeux des développements industriels sur les territoires face à l'irruption ou à la reconnaissance, d'une économie basée sur la connaissance.

En page 26 du rapport Blanc, un pôle de compétitivité est défini comme « *l'addition d'un cluster industriel et d'une base scientifique ou la synergie d'un pôle d'excellence et d'un tissu d'industries. Il se caractérise par la dynamique d'une agglomération entière qui met à contribution tout un tissu qui suit et soutient l'industrie innovante : services de proximité, transports, secteur financier...*¹⁴⁰ Le moteur de la croissance est endogène au pôle : c'est la richesse des synergies et des capacités critiques accumulées dans les domaines scientifiques et industriels. Ce moteur s'alimente de flux migratoires d'hommes et d'entreprises attirés par le dynamisme du pôle » (Bayenet, et al., 2012/1 pp. 80-82). Cette définition de Bayenet n'est pas tout à fait complète de notre point de vue, car, en page 26, les auteurs du rapport

¹³⁸ Ce document est disponible sous l'URL suivante : <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/044000181/index.shtml>

¹³⁹ Connu sous l'appellation de : Clusters d'innovation

¹⁴⁰ Il n'y a pas de coupure du rapport Blanc par l'auteur. Le format du document original est ici respecté.

mentionnent au préalable, dans la phrase qui précède, que la notion de pôle de compétitivité correspond au rassemblement des notions listées précédemment en début de cette même page, à savoir, les « pôles d'excellence », les « pôles de compétences », les « technopôles », et les « scientipôles » (Blanc, 2004 p. 26). Il ressort de ce passage du rapport Blanc la confuse impression qu'un pôle de compétitivité serait presque l'agrégat conceptuel un peu « fourretout » de tous les autres concepts. Les auteurs du rapport Blanc ne manquent d'ailleurs pas de précautions en début de liste. Ils mentionnent en effet que « *la sémantique des travaux ... est riche de formes de pôles diverses et ressemblants* »¹⁴¹ (*Ibidem*. P. 26). Rétrospectivement, le document est assez visionnaire. Il est en tout cas suffisamment lucide pour engager une réaction française (précédée ou suivie en Europe) de prise en compte, de soutien, mais surtout de développement et de promotion à l'international des systèmes territorialisés.

N'entrant plus dans une brutale logique jacobine, l'État souhaite reprendre et supporter le modèle des grappes ayant internationalement réussi. Pour cela, il pilote le mécanisme de labellisation grâce à un cahier des charges spécifiques devant répondre à trois critères (Tixier, et al., 2008 p. 104):

- Être une source d'innovations, en s'appuyant sur le concept de proximités.
- Être une source d'attractivité, en s'appuyant sur le concept de concentration territoriale, et, de masse suffisante pour assurer une visibilité internationale.
- Être un frein aux délocalisations, grâce aux effets de l'ancrage territorial.

La tentation jacobine n'est cependant jamais bien loin et mène au paradoxe d'un État cherchant à faire émerger des pôles à partir du terrain et de ses acteurs, quand en même temps, celui-ci leur impose un cadre formel basé sur quatre règles (*Ibidem*. p. 106) :

- La coopération doit permettre et avoir pour finalité l'innovation.
- Cette même coopération devant supporter un projet innovant, doit permettre la mise en relation de petites et de grandes entreprises avec des laboratoires de recherche et des établissements de formation.
- Ces actions doivent être soutenues par les collectivités locales.
- Les institutions soutenant ces projets doivent être garantes du respect des « *conditions imposées par l'État* ».

Au-delà des diverses interprétations des actions et des textes, il revient à l'article 24 de la loi de finances de 2005 du 30 décembre 2004 de définir au prisme institutionnel que : « *les pôles de compétitivité sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie pour mettre en œuvre des projets de développement économique pour l'innovation* ». Très bien résumé, un pôle correspond à : « *la mise en relation, dans un territoire donné, des logiques d'encastrement et d'innovation* » (Messeghem, et al., 2009/5 p. 165).

¹⁴¹ Nous en avons dénombré une trentaine au fil de nos lectures. Pour rappel, l'ensemble de ces dénominations est disponible en annexe.

Le pôle de compétitivité correspond donc jusqu'ici à un instrument de soutien à une politique industrielle territorialisée. Pour en arriver là, ou en complément de l'action institutionnelle, les chercheurs de diverses disciplines ont participé à la création et à la consolidation conceptuelle des pôles.

3.2.2.2 ...supporté par un outil conceptuel

Les bases de l'outil conceptuel précèdent depuis de nombreuses années l'outil politique, et il est difficilement possible de s'extraire de la probable réelle paternité des pôles, celle de la paternité perrousienne.

La seconde sérieuse paternité conceptuelle, finalement très classique, peut être celle qui amène à considérer un pôle de compétitivité comme une forme hybride d'agglomération d'activités mêlant à la fois dynamique territoriale et dynamique d'innovations. Dans ce cas, cette hybridation permet de revenir vers une double paternité (Boquet, et al., 2009/5 pp. 228-229), (Gallaud, 2006/1 p. 50) :

- D'une part à travers la question de territoire, à celle des travaux de Becattini et au concept de district industriel (1981).
- D'autre part, à travers la question de l'innovation, à celle des travaux de Porter et au concept de grappe (1998, 2000, 2004).

À travers l'accès à la connaissance nécessaire à l'innovation, un pôle est considéré comme un dispositif favorisant la dynamique d'innovation entre acteurs situés sur un même territoire. Au-delà des effets d'agglomération, une dynamique d'innovation doit se créer sur la base de la coopération à l'image de celle des milieux novateurs (Boquet, et al., 2009/5 p. 229)¹⁴².

En 1982, est proposée une version relativement moderne des pôles de compétitivité (Aglietta et al., 1982)¹⁴³ correspondant à des « *sous-ensembles du système productif, composés d'entreprises qui ont acquis une position dominante dans la concurrence nationale et internationale, à partir desquels s'exerce des effets d'entraînement qui bénéficient à une grande variété d'autres activités* », la cohérence d'un système productif national dépendant de la cohérence et de l'organisation des pôles de compétitivité (Laganier, 1991 p. 180). Dans le document de référence, le pôle de compétitivité serait considéré comme une construction originale d'organisations économiques, permettant de répondre à la faiblesse structurelle de l'industrie française, en créant des liens « *originaux entre le niveau de décision microéconomique et le point de vue de la nation* » (*Ibidem.*). Le modèle du pôle de compétitivité est observé à travers, entre autres, le modèle allemand. Celui-ci est conceptualisé en s'appuyant sur les

¹⁴² L'auteur fait ici référence à : Aydalot P. (1986), Milieux innovateurs en Europe, Paris, GREMIG.

Maillat D., Lechat G., Lecoq B., et Pfister M. (1997), « Comparative analysis of the structural development of milieux : The watch industry in the Swiss and French Jura Arc », In The Dynamics of innovative regions. The GREMI Approach, eds. Ratti R., Bramanti A. and Gordon R., Aldershot, UK, p. 109-137

Calme I., Chabault D. (2007), « Les pôles de compétitivité : renouvellement ou continuité dans l'étude des systèmes territorialisés ? » XVIème Conférence Internationale de Management Stratégique, Montréal, 6-9 juin.

¹⁴³ Michel Aglietta and Boyer Robert. Celui-ci mentionne 1983 comme date de parution. La source est un texte issu des travaux des journées de travail sur la politique industrielle tenue les 15 et 16 novembre 1982. Citation en page 2 du document de travail disponible sur le site EconPapers, sous l'URL suivante : <https://econpapers.repec.org/paper/cpmcepm/8223.htm>

points forts de l'industrie française de l'époque, tel que le potentiel en recherche et innovation pouvant servir de point d'appui à une nouvelle politique industrielle française.

Un apport conceptuel important aux pôles de compétitivité concerne l'aspect résilient de ce type de système, impliquant une série de nouveaux facteurs. L'appartenance au bon réseau revêt un aspect stratégique (Boschma et al., 2007)¹⁴⁴, les pôles de compétitivité permettant théoriquement la diffusion des connaissances auprès d'un grand nombre d'acteurs (Maskell, 2001)¹⁴⁵.

Cette diffusion de connaissances est perçue dans la littérature à travers deux types de réseaux ayant été étudiés dans des environnements de type « grappe » (Felix, et al., 2009/35 p. 150) :

- Les réseaux se constituant à partir de communautés « épistémique » (Hakanson, 2005)¹⁴⁶ ou « de pratiques » (Bernasconi et al, 2004)¹⁴⁷.
- Les réseaux sociaux (Barabel et al, 2004 ; Ferrary et al., 2006)¹⁴⁸.

Ces deux types de réseaux nous intéressent, car, ceux-ci constituent le support des pratiques informelles que nous cherchons à identifier et comprendre. Ils permettent d'éclairer une nouvelle question conceptuelle, non plus celle de la proximité territoriale uniquement, mais celle des proximités. La prise en compte de l'aspect résilient fait partie de la politique des pôles, car entrant dans une thématique productive faisant appel aux capacités cognitives (Nooteboom, 2000)¹⁴⁹ du territoire (le « patrimoine cognitif ») afin de stimuler des mécanismes de dynamique collective (Pecqueur et al., 2004)¹⁵⁰, (Forest, 2009 pp. 105-106).

Ce type d'apport conceptuel est la réponse au mouvement initié outre-Atlantique avec les travaux d'Arthur (1990) et de Krugman (1991) déjà cités précédemment, complétés par ceux de Porter (1989, 1998)¹⁵¹ qui mentionnent que l'avantage et la compétitivité des nations « *n'est pas créée ex nihilo, mais résulte de la production inscrite dans leurs territoires* ». Il en résulte que le concept de grappe et celui de pôle de compétitivité répondent à la même problématique : assurer la compétitivité des nations

¹⁴⁴ Boschma R. et Ter Wal A. (2007), « Knowledge networks and innovative performance in an industrial district. The case of a footwear district in the South of Italy », *Industry and Innovation*, 14 (2), pp. 177-199. Pour ne citer que l'essentiel d'une reprise de citation en note bas de page No. 4: « *being in the right network is of utmost importance* » (Forest, 2009 p. 106).

¹⁴⁵ Maskell P. (2001), « Knowledge creation and diffusion in geographic clusters », *International Journal of Innovation Management*, vol. 5, n° 2, pp. 213-237.

¹⁴⁶ Hakanson, L. 2005, Epistemic Communities and Cluster Dynamics: on the Role of Knowledge, *Industrial Districts, Industry and Innovation*, 12(4) : 433-463.

¹⁴⁷ Bernasconi, M., Dobiaggio, L., & Ferrary, M. 2004, Silicon Walley et Sophia Antipolis, les enseignements d'une étude comparative des clusters de haute technologie, p.64-87, in Rousseau, M., *Management local et réseaux d'entreprise*, Economica.

¹⁴⁸ Barabel, M., Meier, O. & Huault, I. 2004, Processus d'évolution d'un district industriel ; le cas de la cosmetic valley, in Rousseau, M., *Management local et réseaux d'entreprise*, Economica.

Ferrary, M. & Pesqueux, Y. 2006, *Management de la connaissance*, Paris : Economica.

¹⁴⁹ Nooteboom B. (2000), « Learning by interaction: absorptive capacity, cognitive distance and governance », *Journal of Management and Governance*, 4, pp. 69-92.

¹⁵⁰ Pecqueur B. et Zimmerman J-B. (2004), *Économie des proximités*, Hermès Lavoisier, Paris.

¹⁵¹ Porter M.-E. (1989), *The competitive advantage of nations*, Free Press, New York. et: PORTER M.-E. (1998), « Clusters and the new economy of competition », *Harvard Business Review*, Nov./Déc., vol. 76.

(Dang, et al., 2009 pp. 123-124). Nous y ajouterons que ce type de concept ne pouvait qu'être bien reçu en Europe et en France en particulier, État naturellement centralisateur ayant pris en compte et voulant s'emparer de ces nouveaux enjeux. La mise en place des pôles de compétitivité implique la prise en compte de nouvelles questions liées à la nature même de ce type de système. Ces questions sont liées à un processus d'évolution résiliaire (ou réticulaire) et, un processus d'institutionnalisation soulevant des questions de légitimité.

La question résiliaire d'abord. Celle-ci relève d'un processus politique entre groupes organisés, correspondant à un processus d'institutionnalisation. Ce même processus peut aboutir à de nouveaux équilibres (Fligstein, 1997), (Maguire et al., 2004)¹⁵² ou de nouveaux ordres ((Fligstein, 2001)¹⁵³, mais aussi à l'émergence d'un nouveau type d'acteurs : l'« entrepreneur institutionnel »¹⁵⁴, caractérisé « *par une compétence sociale qui consiste à obtenir la coopération des autres au sein de leurs champs* » d'activité, dont le rôle a précédemment été évoqué dans un environnement de grappe (Messeghem, et al., 2009/5 p. 168).

Ce rôle d'entraînement (ou de leadership) pose la question de la légitimité, qui est définie comme « *une perception généralisée ou une supposition selon laquelle les actions d'une entité sont désirables, adaptées ou appropriées à l'intérieur d'un système construit socialement de normes, de valeurs, de croyances et de définitions* ». La légitimité peut être conçue de manière multidimensionnelle et revêtir trois formes (*Ibidem*. P. 169)¹⁵⁵ :

- La légitimité « cognitive » favorisant la construction partagée de sens, un pôle de compétitivité étant considéré comme un lieu d'échanges propice au renforcement de la proximité cognitive.
- La légitimité « morale » ou « socio-politique » liée à l'encastrement relationnel favorisant l'émergence de normes et de valeurs, un pôle de compétitivité étant considéré propice à la diffusion de ces mêmes normes et valeurs.
- La légitimité « pragmatique » que chaque acteur peut stratégiquement retirer de ces échanges avec le système territorialisé. Ce gain de légitimité peut être mis en relation avec l'encastrement structurel et la gestion d'un réseau de liens forts (Simsek et al., 2003)¹⁵⁶, ce type de légitimité pouvant être considérée comme une strate ou une structure supplémentaire pouvant nécessiter de la part de chaque acteur les investissements personnels ad hoc.

¹⁵² Fligstein N. (1997), « Social Skill and Institutional Theory », *American Behavioral Scientist*, Vol. 40, N° 4, p. 397-405.

Maguire S., Hardy C. et Lawrence T. (2004), « Institutional entrepreneurship in Emerging Fields: HIV/AIDS Treatment Advocacy in Canada », *Academy of Management Journal*, Vol. 75, N° 5, p. 1-23.

¹⁵³ Fligstein N. (2001), « Social Skill and the Theory of Fields », *Sociological Theory*, Vol. 19, p. 105-25.

¹⁵⁴ DiMaggio P.J. (1988), « Interest and Agency in Institutional Theory », in L.G. Zucker (Ed.), *Institutional Patterns and Organizations: Culture and Environment*, Cambridge, Ballinger, p. 3-21.

¹⁵⁵ Suchman M.C. (1995), « Managing Legitimacy: Strategic and Institutional Approaches », *Academy of Management Review*, Vol. 20, N° 3, p. 571-610.

¹⁵⁶ Simsek Z., Lubatkin M.H. et Floyd S.W. (2003), « Inter-Firm Networks and Entrepreneurial Behavior: A Structural Embeddedness Perspective », *Journal of Management*, Vol. 29, N°3, p. 427-442.

3.3 Conclusions (prédictives) de la revue des connaissances conceptuelles sur les districts d'origine marshallienne et les pôles de compétitivité, correspondant à la qualification de notre terrain d'intervention

Notre revue de littérature portant sur les districts et les pôles nous a permis de faire l'inventaire des connaissances conceptuelles correspondant aux deux modèles auxquels notre terrain est traditionnellement rattaché. Le système territorialisé de la vallée de l'Arve correspond, tel que nous l'avons identifié, en le simplifiant, à un système ayant une double identité, celle d'un district dont le concept remonte à des origines marshalliennes, et, d'un pôle de compétitivité, à la fois instrument d'une politique industrielle reconnue à travers une labellisation, mais aussi, lui-même, un modèle conceptuel. Nous n'oublions cependant pas la phase transitoire qu'est celle du SPL.

Il ressort de ce double modèle conceptuel une image que nous allons tenter de proposer dans les prochaines lignes. Ce double modèle doit théoriquement correspondre à la perception de l'environnement de nos futurs répondants. Il pourra être intéressant d'observer vers lequel de ces deux modèles s'oriente la perception de la réalité environnementale de chacun des acteurs, et, si nous le pouvons, à quel degré. Se référer à : Annexe No. 1.03 : Essai de comparaison des modèles conceptuels marshallien et de pôle de compétitivité page 564, pour avoir accès à la vision détaillée de ce double modèle conceptuel.

Du modèle conceptuel de district d'inspiration marshallienne, il ressort que le regroupement sous forme d'agglomération, produit des externalités qui sont elles-mêmes, porteuses d'une atmosphère industrielle. Celle-ci est basée sur un regroupement territorial, une forte proximité, l'atmosphère industrielle étant supportée par un système de conventions. Les évolutions néo-marshalliennes apportent un changement d'échelle systémique et une possibilité de connexion à des ensembles plus larges et mondialisés. En outre, la notion d'asymétrie de l'information, de représentations et de normes de marché apparaît. En résumé, le district, de par ses évolutions, s'oriente principalement vers un mécanisme de coopération fortement territorialisée, principalement orienté vers le domaine marchand, purement transactionnel.

Du modèle conceptuel et de la volonté institutionnelle, le pôle de compétitivité, reprenant une grande partie du modèle conceptuel de district, se démarque de celui-ci en s'inscrivant immédiatement dans une logique de réseaux et de coopération des acteurs ayant pour objectif l'innovation dans un contexte d'économie de la connaissance. Celle-ci est basée sur la connaissance des acteurs, et celle des acteurs en réseaux conduisant à la mise en place d'un patrimoine cognitif commun. La coopération recherchée amène à s'interroger sur les questions de gouvernance et de nouveaux équilibres¹⁵⁷ créés au sein des

¹⁵⁷ Ceci est d'autant plus important que même si les initiatives et le mouvement sont endogènes, ceux-ci sont supportés et contrôlés de l'extérieur par un mécanisme de validation ou non d'une labellisation ou de soutien budgétaire. Nous verrons en outre au filtre conceptuel néo-institutionnel les conséquences observables en termes de gouvernance.

pôles conçus en réponse aux modèles des grappes, dont l'échelle pertinente de visibilité est l'échelle internationale, dès le début.

De ces deux images, il ressort que le système territorialisé de la vallée de l'Arve (si celui-ci respecte les modèles conceptuels auxquels il est traditionnellement rattaché), doit correspondre à un système hybride mêlant :

- Un modèle de coopération, que nous qualifierons de transactionnel ou de dur, basé sur des intérêts marchands, mais aussi sociaux (coopétition et parcellisation verticale de la valeur ajoutée), soutenu par le modèle d'effets d'agglomération.
- Un modèle de coopération que nous qualifierons de coopératif ou de doux, même si celui-ci peut être frictionnel, mais cependant basé sur un intérêt de survie compris par l'ensemble des acteurs (ancrage et dynamique territoriale s'appuyant sur les forces d'un patrimoine cognitif commun) soutenu par la prise de conscience post crise de 2008.

Ce système hybride doit en outre être considéré suivant les différentes perspectives que nous avons proposées dans les registres, historique, géographique, culturel, sociologique, industriel, et économique, que nous avons pris soin de présenter en début de cette première partie de recherche.

3.4 Clarification conceptuelle du terrain d'intervention dans ce type de modèle

Suite à notre description des modèles conceptuels de district et de pôle, nous pouvons à présent aborder un peu plus en détail ceux pouvant apparaître comme étant les plus pertinents dans le soutien à la compréhension de notre objet de recherche. L'approche de l'environnement fait progressivement place à l'approche conceptuelle des phénomènes et processus auxquels nous allons faire face grâce aux répondants de notre enquête.

Nous entrons ici de plain-pied dans la deuxième phase de découverte conceptuelle de notre programme de travail.

3.4.1 Concept d'économie externe

Le concept d'économie externe est par définition relié au district industriel marshallien (Perrat, 2000 p. 253). Dans sa définition initiale, ce concept recouvre des économies de production et de transaction dont chaque acteur, entreprise, ou organisation, installé dans un système territorialisé suffisamment grand, peut bénéficier, comme dans une agglomération (Courlet, 1994 pp. 14-15) . Une des économies externes marshalliennes les plus connues correspond à la fameuse « atmosphère industrielle ». Celle-ci répond aux caractéristiques d'un système socioculturel commençant par l'éducation et conduisant à des mécanismes de transmission et de partage de connaissances, équivalant au final à des compétences (*Ibidem.* P. 15)¹⁵⁸. Point extrêmement important, cette atmosphère n'est pas

¹⁵⁸ L'auteur fait référence ici à : Whitaker J.K. (Edit.) (1975), *The Early Economic Writings Of Alfred Marshall*, 1867-1890, London, Macmillan.

délocalisable, en particulier quand le système territorialisé est durablement installé (Courlet, 2007 p. 41).

Une catégorisation des externalités a, par la suite, été développée pour aboutir à un modèle proposant deux grands types d'externalités (Scitovski, 1954)¹⁵⁹ :

- Les **externalités pécuniaires** quantifiables, appartenant à des mécanismes de marché.
- Les **externalités technologiques** non quantifiables appartenant à des mécanismes hors marché.

Ces deux catégories d'externalités ont en commun d'être des sources de rendements croissants et de polarisation territoriale (Perrat, 2000 p. 253)¹⁶⁰. Pour autant, cette typologie, applicable aux systèmes territorialisés n'est pas exclusive à ceux-ci, car celle-ci peut être a-spatiale (*Ibidem.* p. 254), renvoyant en effet à des questions sur les réseaux et à d'autres formes de proximité. Celle-ci n'en constitue pas moins une bonne clé d'approche dans la spécification de notre terrain dans l'espace conceptuel qui, revu par Storper (1995) permet de considérer comme (*Ibidem.* p. 255) :

- **Externalités pécuniaires** : Les externalités correspondant à des avantages liés à une territorialisation se traduisant par des effets quantitatifs. Ceux-ci correspondent généralement à une optimisation des résultats pécuniaires par des effets de productivité, d'économie d'échelle, d'optimisation de la division du travail ou autre.
- **Externalités technologiques** : les externalités correspondant à la notion d'« interdépendance non marchande », en référence à des facteurs institutionnels, les mécanismes de convention (pouvant être formels ou informels), considérées comme « *un des principaux facteurs de différenciation des dynamiques territoriales* » (*Ibidem.*).

Ces clarifications et ces définitions nous permettent de préciser notre champ d'intervention et d'investigation.

3.4.2 Le type d'économie externe que nous investiguons

Nous intéressant à des processus relevant de pratiques informelles de communication entre acteurs appartenant au système territorialisé de la vallée de l'Arve, nous nous orientons vers les externalités non-marchandes, qualifiées de technologiques suivant la dénomination et la typologie de Scitovski (1954), correspondants en outre aux mécanismes d'« interdépendance non marchande » de Storper (1995), ceux-ci pouvant être considérés de manière variable en fonction des modèles d'interdépendance et de proximités.

Ceci nous permet de proposer une visualisation de notre champ d'intervention conceptuel, ci-après :

¹⁵⁹ Scitovski T., 1954, « Two Concepts of External Economies » Journal of Political Economy, Avril.

¹⁶⁰ Colletis-Wahl et Perrat (2004 p. 127), présentent la même dichotomie « externalités pécuniaires » et « externalités technologiques », en mentionnant des travaux antérieurs de Perrat (2001). Ces travaux complètent plus qu'ils ne remplacent les deux précédentes externalités avec l'apport d'une « externalité d'appartenance » qui se réfère aux formes institutionnelles de proximité organisée dans lesquelles s'insèrent les acteurs.

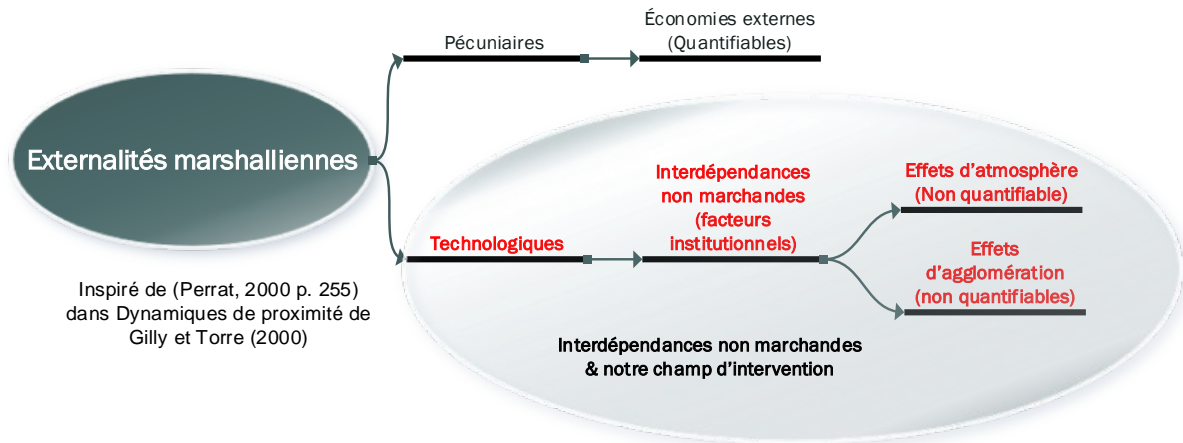


Figure 12 : Notre champ d'intervention ; externalités technologiques, interdépendances non-marchandes (Blondeau, 2020)

Précisant ici que nous nous situons dans le champ des interdépendances non-marchandes, il convient tout autant de préciser certains développements pouvant nous être utiles par la suite. Ils le sont potentiellement d'autant plus que ceux-ci touchent aux flux locaux de connaissances, aux interactions entre acteurs, très largement admis. Il s'agit des effets de débordement technologique (Breschi et Lissoni, 2001)¹⁶¹, ou du : « *buzz of urban life* » (Storper et Venables, 2004)¹⁶², renvoyant toujours à la fameuse atmosphère marshallienne, que celle-ci soit industrielle ou urbaine (Gaschet, et al., 2007 p. 711)¹⁶³

Pecqueur (2000), nous permet de clore l'inventaire, quant à la clarification de notre champ d'intervention correspondant aux mécanismes d'interdépendance non marchande de Storper (1995), grâce à une approche résiliaire. Mentionnant l'ensemble des relations de réseau qu'un acteur d'un système territorialisé peut avoir, et considérant la « *complexité extraordinaire qui est la complexité de la vie où se multiplient les actes relationnels* », la réduction à ce que nous avons nommé des finalités économiques correspond à une relation de réseaux à finalité productive (Pecqueur, 2000 pp. 41-42), à laquelle nous ajouterons l'informel¹⁶⁴.

Notre champ d'intervention est donc celui des **relations de réseau informelles à finalité productive (Pecqueur, 2000), entrant dans le champ des interdépendances non-marchandes (Storper, 1995).**

Ces relations, ces interrelations, et, ces interdépendances s'exercent grâce à la communication entre acteurs.

¹⁶¹ Breschi S., Lissoni F., 2001, « Knowledge spillovers and local innovation systems: a critical survey », *Industrial and Corporate Change*, vol. 10, n° 4, pp. 975-1006.

¹⁶² Storper M., Venables A.J., 2004, « Buzz: face-to-face contact and the urban economy », *Journal of Economic Geography*, vol. 4, n° 4, pp. 351-370.

¹⁶³ Ce point a été développé dans un article traitant des systèmes productifs urbains que nous considérons transposable.

¹⁶⁴ Ce point est d'ailleurs précisé par Bernard Pecqueur lui-même. Il mentionne deux types de réseaux à finalité productive. Ce sont les réseaux « institutionnels ». Ce sont aussi les réseaux qui rassemblent « *les relations personnelles et informelles, caractéristiques d'une culture locale* » (Pecqueur, 2000 p. 42).

Chapitre 4 Les proximités dans un système territorialisé

Cadrage conceptuel et connaissances scientifiques mobilisables pouvant nous aider à contextualiser et interpréter nos entretiens. Poursuite du premier axe de compréhension et de contextualisation : *le territoire de la vallée de l'Arve, système territorial jeu de proximités*¹⁶⁵.

4.1 Introduction

Liée à la question territoriale, aux systèmes territorialisés auxquels on peut se référer concernant la vallée de l'Arve (à la fois district, SPL et pôle de compétitivité), la question de la proximité se pose, car celle-ci est l'un des piliers de ce type de système. Nous le constaterons, la question de la proximité n'est pas celle d'une seule et unique proximité, une unique question spatiale et de distance. La proximité initiale se développe en proximités multiples, des proximités qui ont, par ailleurs, progressivement été identifiées et mises en valeur dans les développements conceptuels et la découverte des systèmes territorialisés eux-mêmes.

Notant que nous inscrivons les racines conceptuelles de nos travaux dans les pas de l'école territoriale française, il nous paraît important de mentionner en introduction que ce mouvement a été décrit tel quel, et comme la « *French school of proximity* »¹⁶⁶ dans un article consacré aux proximités par Torre (2008/3). L'approche par les proximités est présentée à l'époque comme « *une approche éclectique, faite d'emprunts à différentes approches et de « bricolages » théoriques, qui visent à rendre compte d'une réalité mouvante et parfois complexe* » (Torre, 2008/3 p. 330), ce dont nous convenons.

L'approche par les proximités est une approche qui introduit, au-delà des caractéristiques de la nouvelle économie géographique, un élément capital, celui qui nous intéresse le plus, **l'acteur**, l'acteur en société, proposant une alternative crédible à la géographie économique « classique »¹⁶⁷, proposant une géographie humaine, sociale, et située. Cette approche socialisée de l'espace procure elle-même, grâce à l'introduction des rapports humains, d'autres éléments à considérer, tels que ceux de la confiance, du capital social (*Ibidem. pp. 330-331*), mais aussi, indirectement ceux des réseaux d'acteurs et de leur communication, initialement dans un contexte lié à une recherche de levier d'innovation.

¹⁶⁵ Nous emploierons généralement au pluriel le terme de « proximités », comme Pecqueur, et al. (2004) dans « Economie de proximités » en raison de la générale multiplicité des proximités à l'œuvre simultanément.

¹⁶⁶ Décrite, par ailleurs, dans le texte comme la « *French School of Proximity Dynamics* » par Goglio-Primard, et al. (2011/10 p. 192), qui reprend en anglais la proximité « organisée » ou « organisationnelle » ainsi que la proximité « institutionnelle » en faisant référence à Torre A. and Gilly J.-P. (2000), "On the analytical dimension of proximity dynamics", *Regional Studies*, 34, 169-180 ; Ainsi qu'à : Boschma R.-A. (2005), "Proximity and innovation: a critical assessment", *Regional Studies*, 39 (1), 61-74.

¹⁶⁷ Pour aller plus loin concernant les mécanismes à l'œuvre et l'évolution conceptuelle en économie géographique, voir l'ouvrage passionnant de Combes, et al. (2006), coordonnées complètes disponibles en section bibliographie.

Tout cela est revenir aux sources, aux sources marshalliennes dont Claude Courlet s'est en partie fait le rapporteur¹⁶⁸ introduisant au passage, ou réintroduisant surtout, la richesse du discours marshallien traitant des mécanismes d'externalités créés par les diverses proximités, favorisées par la communication et les contacts personnels (Samson, 2014 p. 62). Dès le début, les questions de communication entre acteurs sont traitées par Marshall. L'approche par les proximités réactive toutes ces questions à travers la question de la coordination (Pecqueur, et al., 2004 p. 31).

La vision marshallienne est constamment remise au goût du jour. Les principales proximités d'aujourd'hui ne seraient que les héritières des écrits marshalliens. En effet, les économies externes d'agglomération ne seraient que des avatars de la notion multidimensionnelle de proximité. Ainsi, la proximité géographique correspondant à un regroupement socio-territorial traduit la vision marshallienne de 1890 de l'atmosphère industrielle. La proximité organisationnelle correspondrait, à la vision marshallienne d'apparition d'« *industries auxiliaires dans le voisinage de l'industrie principale qui vienne à soutenir* ». La proximité institutionnelle reposerait sur la vision marshallienne du « *partage d'un système de valeurs* » (Paulmier, 2001/3 pp. 482-483), auquel l'auteur rajoute ce qu'il nomme une quatrième source implicite d'externalités, la proximité temporelle historique correspondant à une logique de temps long dans la construction du système¹⁶⁹.

Concernant les réseaux, c'est bien cette même littérature qui permet la prise en compte durant les années 1990-2000 des phénomènes de réseau pouvant mener, là encore, à des travaux concernant l'innovation (Massard, et al., 2004 p. 156). Les réseaux doivent être compris comme des réseaux interindividuels, interorganisationnels que ceux-ci soient formels ou informels. D'ailleurs, les auteurs reconnaissent humblement percevoir et identifier un phénomène dont il n'arrive pas toujours à expliquer le fonctionnement ni même à comprendre si la proximité est « *une variable causale ou [...] la conséquence des activités humaines* » (Gilly, et al., 2000 p. 11). Il n'empêche, l'intérêt autour de cet objet, de ce phénomène est là, et, nous semble-t-il, perdue.

Petit point conclusif de cette introduction, la notion de « proximité » et celle des « proximités » doivent être entendues comme des notions initialement économiques. L'économie des proximités a été envisagée à la convergence des travaux d'économie industrielle et de ceux de l'économie spatiale (Bocquet, 2008 p. 160). L'intérêt premier portant sur ce type d'incidence, est économique, mais doit, selon certains économistes, s'étendre vers une « *problématique, plus large, de proximité(s) (sociale, temporelle, relationnelle, affective, informationnelle, organisationnelle, technique, cognitive, etc.) [qui] s'inscrit, assez naturellement, dans les débats contemporains sur la question de la coordination sur les marchés et hors marchés.* » (Depret, et al., 2004 p. 16). De ce point de vue, nous accompagnons ce mouvement en traitant de communication informelle à caractère économique entre acteurs

¹⁶⁸ L'auteur note, non pas « *le Marshall des Principes et de la théorie de l'équilibre partiel, mais celui d'Industry and Trade (1919) étudiant la dynamique historique des structures industrielles* ». L'auteur fait en outre référence à la production suivante ; Claude Courlet : À propos des rapports industrie-innovation/territoire : retour sur l'analyse marshallienne, working paper, mars 2012.

¹⁶⁹ L'auteur note que cette reformulation correspond à la conception que s'en faisait le groupe « Dynamiques de proximité ».

économiques territorialisés. Ceci correspond à ce que nous pourrions nommer ultérieurement : la proximité informationnelle.

4.2 Un peu d'étymologie, de polysémie et de psychologie

Commençant par une définition de la proximité : son étymologie renvoie au latin classique « proximus » emprunté au latin impérial « proximitas » ces termes renvoyant tous les deux à la notion d'être très très près. L'une des racines est celle de « prope » en latin classique renvoyant à un futur proche, mais aussi au verbe correspondant à l'action de « se rapprocher ». À l'opposé, on retrouve les notions d'éloignement et de distance (Farinelli, 2015 p. 28).

La notion de proximité est porteuse de polysémie, car le pur aspect spatial, côtoie aussi de manière plus imagée d'autres registres de type social, temporel (Baudin, 2007/3 pp. 118-119), qui, au passage sont des registres de proximité qui peuvent eux-mêmes s'opposer à la notion de distance spatiale (Bonnet, 2009 p. 574), (Farinelli, 2015 p. 32)¹⁷⁰.

Ceci est la raison pour laquelle, dans le cadre du développement des systèmes territorialisés et de la proximité, il sera question d'autres formes de proximité que la pure proximité spatiale. Les trois types de proximité auxquels il est le plus fréquemment fait référence sont (Bousseta, et al., 2009 p. 8) :

- La proximité géographique (correspondant à des questions de distance et voies de communication).
- La proximité organisationnelle (correspondant à des questions de relations).
- La proximité institutionnelle ou culturelle (correspondant à des questions de normes, références, et de comportements).

Pour autant, même si la notion de proximité spatiale n'est plus considérée comme la proximité à considérer prioritairement ou, comme la proximité nécessaire, mais non suffisante, la psychologie¹⁷¹ nous rappelle que « *la proxémique est fondée par une loi de « perspectives » selon laquelle l'importance des événements, des choses... décroît avec la distance au point ici. [...] Si Moi, ici et maintenant, je suis le centre du monde, alors ce qui m'importe le plus, c'est ce qui se passe à proximité de moi parce que cela me concerne. Quant à ce qui arrive loin, ailleurs, ...* ». Cela constitue ce que Moles appelle « *la loi d'airain de la psychologie de l'espace* »¹⁷² (Moles, et al., 1998 p. 14)¹⁷³.

¹⁷⁰ La proximité cognitive liée aux nouvelles technologies (en particulier depuis le début des années 2000, avec un grand confort) permet de briser par exemple la proximité spatiale et temporelle. Notre recherche, nos contacts avec le terrain et avec notre laboratoire existent malgré le minimum de six heures de vol existant avec notre lieu de résidence. Les distances quand celles-ci existent, ne sont donc pas liées à une question spatiale dans le cas qui nous concerne.

¹⁷¹ En l'occurrence de la psychosociologie de l'espace.

¹⁷² Il y a phénomène d'atténuation avec la distance avec une primauté pour l'« ici » que nous pourrions traduire simplement dans une expression fort connue : « loin des yeux, loin du cœur », ceci quels que soient ces yeux et quels que soit ce cœur.

¹⁷³ Dans l'introduction écrite par Schwach.

Cette loi d'airain va plus loin dans la pratique. Se référant à Meier¹⁷⁴, Moles décrit une écologie de la communication facilitée par la proximité. Dans cette approche la proximité correspond, dans un cadre urbain, aux liens qui permettent la cohésion sociale pour « *que la ville n'éclate pas* », ces liens étant produits par la communication. Le facteur spatial est renforcé dans cette description quand Meier introduit la densité comme facteur additionnel. Cependant, arrivé à un certain stade, au niveau microsociologique, une trop forte densité/promiscuité finit par créer un effet de répulsion (*Ibidem*. P. 18).

Il nous semble donc nécessaire de considérer la totalité de notre objet de recherche en tenant compte de l'avertissement de Torre (2008/3) quant à la complexité des phénomènes (la polysémie) à l'œuvre dans un système territorialisé, mais aussi, l'avertissement de Moles et al. (1998) quant aux effets de concentration, mais aussi de densité. Il est question de complexité, mais aussi d'échelles systémiques et de non-linéarité de phénomènes qui peuvent au contraire, s'inverser, passé certains seuils. Au-delà des types de proximité que nous pourrions rencontrer, il est absolument nécessaire de les considérer en fonction de l'échelle systémique observée¹⁷⁵, même si nous privilégions ici, l'approche microsociale et le rapport entre acteurs (donc interindividuels).

4.3 Aperçu historique de l'évolution conceptuelle

C'est à partir des chocs pétroliers que des renversements paradigmatiques apparaissent dans l'économie, faisant basculer les économies basées sur la production, ce modèle ayant atteint ses limites, vers les bases d'une économie fondée sur la connaissance.

De fait, la question de l'innovation devient un centre d'intérêt pour beaucoup. Il apparaît que les développements les plus florissants s'intéressent à la structuration de l'espace économique, pointant l'importance de la géographie. Ainsi, dans les années 1980, le concept de district marshallien est dépoussiéré par des auteurs comme Brusco (1994)¹⁷⁶, Garofoli (1985)¹⁷⁷ et peut-être l'auteur qui nous semble le plus prolifique en termes de production, Becattini (1991)¹⁷⁸. Dans un second temps, les

¹⁷⁴ Meier Richard (1972) *Croissance urbaine et théorie des communications.*, Paris, PUF, 236 p., (traduction de l'ouvrage paru en 1962 aux M.I.T. Press).

¹⁷⁵ Ce constat n'est pas surprenant. Celui-ci est compatible avec les constats similaires établis par exemple concernant les phénomènes d'institutionnalisation liée à des proximités géographiques et organisationnelles de système territorialisé (Pecqueur, 2014 p. 42), ou de filières industrielles, que des échelles systémiques « micro » ou « macro » ne permettent pas d'appréhender convenablement dans leur entièreté. La réponse conceptuelle proposée a été l'échelle « méso ».

¹⁷⁶ Brusco S., 1994, « La leçon des districts et la nouvelle politique industrielle des régions », in Bagnasco A., Sabel C.F., (Dir.), *PME et développement économique en Europe, Paris, La Découverte*, 1994, pp. 69-86.

¹⁷⁷ Garofoli G., 1985, « *Industrialisation diffuse en petite entreprise : le modèle italien des années 70* », Cahiers IREP Développement, 9, pp. 245-256.

¹⁷⁸ Becattini G., 1991, « Italian Districts: Problems and Perspectives », *International Studies of Management & Organization*, 21(1), pp. 83-90.

auteurs comme Piore et Sabel (1984)¹⁷⁹ ou Benko et Lipietz (1992)¹⁸⁰, développent la proximité dans les districts comme source d'innovation (Tremblay, et al., 2003 p. 836)

S'attachant à la dimension tacite de nombreuses connaissances localisées spatialement, tous ces travaux, mènent à l'émergence de ce que Rallet et Torre (2007)¹⁸¹ appellent le « dogme » des années 1980 de la nécessaire proximité géographique pour innover et se retrouver en zone de transmission de connaissances (Forest, 2009 p. 105) qui, nous ne l'oublierons pas, correspond à l'une des externalités marshalliennes.

Ce même dogme est malgré tout ébranlé et complété par une série de travaux s'appuyant sur les grappes, et la diffusion des connaissances au sein de ce type de systèmes. La dimension spatiale de la proximité fait progressivement place à une dimension socio-économique proposée par Bouba Olga et Grossetti (2008)¹⁸². À partir de ce moment, ces dimensions (relationnelle, organisationnelle, institutionnelle ou cognitive) s'associent et complètent la proximité spatiale (Forest, 2009 p. 105).

Dans la veine des travaux précédemment mentionnés, la notion de réseau prend toute son importance tout autant que le fait d'être dans le bon réseau (Maskell, 2001)¹⁸³, d'y avoir accès, permettant ainsi de bénéficier des effets de diffusion de connaissances variées, en fonction des acteurs appartenant au réseau identifié. Émerge aussi, la notion de « patrimoine cognitif » correspondant à un « construit local » dont le mécanisme d'institutionnalisation, en particulier de relations informelles, permet de faire émerger une dynamique collective (Forest, 2009 pp. 105-106).

Au début des années 2000, toutes les constructions précédentes se confirment. Pour autant, l'ensemble des développements dans la lignée des différentes proximités laissent entrevoir une insuffisance dans les modèles¹⁸⁴. Se pose la question d'un local connecté à un global tout autant que la question des différentes échelles du local lui-même (Tremblay, et al., 2003 p. 836). C'est ce que mentionne Rallet quand il indique que « *le monde a changé et les questions se sont déplacées* » (Rallet, 2000 p. 49). Certes, tous les mécanismes d'enracinement et d'auto-renforcement des lieux restent liés à des agents situés. Il reste cependant, à partir de ce moment-là, à considérer la capacité de l'acteur à projeter l'action économique locale dans un espace globalisé. Rallet (2000) invite à sortir d'une myopie invitant à ne considérer que le tout local, au profit d'une vision plus large, avec la prise en compte d'un local connecté au sein de réseaux et d'espaces multiscalaires.

¹⁷⁹ Piore M.J., Sabel C.F., 1989, *Les chemins de la prospérité, de la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette.

¹⁸⁰ Benko G., Lipietz A., 1992, (Dir.), *Les régions qui gagnent, districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 1992.

¹⁸¹ Rallet A. et Torre A. (2007), *Quelles proximités pour innover*, L'Harmattan, Paris.

¹⁸² Bouba Olga O. et GROSSETTI M. (2008), « Socio-économie de la proximité », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, pp. 311-328.

¹⁸³ Maskell P. (2001), « Knowledge creation and diffusion in geographic clusters », *International journal of innovation Management*, vol. 5, n° 2, pp. 213-237.

¹⁸⁴ L'auteur fait référence ici à : Markusen A., 2000, « Des lieux-aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels », in Benko G., Lipietz A., (Dir.), *La richesse des régions*. Paris, Presses Universitaires de France, pp. 85-119.

Au milieu des années 2000, Pecqueur et Zimmermann (2004) dirigent un état des lieux sur la question des proximités¹⁸⁵ où Grossetti propose d'observer l'interaction de l'acteur dans un système de catégorisation possible constituée de trois familles. Ce système permet d'envisager cette fois, l'acteur, dans différentes configurations d'action (Grossetti, et al., 2004 pp. 45-64), allant d'une approche de l'acteur par l'individualisme puis, à l'approche interactionniste, pour finir par l'approche holiste. L'acteur entre de plain-pied au centre du jeu suivant différentes configurations dépendant au passage, bien souvent, des disciplines d'approche. Suivant cette catégorisation, traitant des acteurs dans leur interaction communicationnelle, notre travail s'inscrit dans la famille d'approche interactionniste.

4.4 Proximité et encastrement

4.4.1 De l'encastrement...

La question de l'encastrement, en particulier granovetterrien, a un sens dans une section consacrée aux proximités dans un système territorialisé. En effet, celle-ci traite autant et immédiatement des questions de proximité organisationnelle (que sont et comment fonctionnent les réseaux, quelles sont leurs pratiques), que de proximité institutionnelle (suivant quelle règle du jeu).

Cette question peut d'abord se comprendre par la multidimensionnalité prêtée aux proximités (Paulmier, 2001/3 pp. 482-483), que nous avons précédemment évoquées.

Ensuite, nos travaux de revue conceptuelle nous ont amené à constater ce que nous nommerons la socialisation de plus en plus importante d'une discipline initialement économique et géographique. Certains chercheurs ont essayé de travailler la question de manière sous socialisée dans beaucoup de cas (travaux d'économie par exemple), mais aussi, quelquefois, sur socialisée.

Ce type de question a pu être résumé en un système de deux questions (Gay, et al., 2009 pp. 71-72) :

- La première correspond à : « *est-ce que les interactions entre entreprises peuvent se passer d'une proximité géographique ? [...] (Système complètement ouvert)* ».
- La seconde correspond à : *est-ce que « la proximité géographique était la condition de la proximité organisée (systèmes clos), avec parfois des 'ponts' ».*

Pour répondre à ce type de paradoxe, une solution proposée est de considérer (*Ibidem.*) :

- Que les systèmes territorialisés sont multi agents.
- Que dans un système territorialisé (comme dans tout réseau) coexistent des relations entre agents de même catégorie, mais aussi entre agents de catégories différentes.

¹⁸⁵ Il s'agit d'un ouvrage collectif : *Économie de proximités*, sous la direction de Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann publié chez Hermès (2004) références complètes dans les données bibliographiques ici, « Proximité et relations interindividuelles » rédigées par Michel Grossetti et Maryline Filippi.

- Plus important, concernant l'étude des acteurs en relations interindividuelles, les agents sont tous encadrés dans des systèmes au sens granovetterrien¹⁸⁶ du terme, ceci dans des réseaux dont le dimensionnement serait le plus souvent celui de l'échelle mondiale.

Un économiste, Pecqueur lui-même, répond à peu près à la même question en mentionnant que « *l'approche de l'économie de proximité rejoint fondamentalement celle des réseaux sociaux* » (Pecqueur, et al., 2004 p. 20). Il poursuit en mentionnant qu'en ouvrant la question de la proximité aux acteurs individuels, l'approche granovetterrienne prend sens, évitant les excès de l'holisme sursocialisé tout autant que ceux des conceptions économiques néoclassiques sous-socialisées. Elle permet de prendre « *en compte des relations concrètes d'acteurs individuels et l'imbrication entre ces relations et celle des entreprises (Grossetti, 1998)¹⁸⁷* », (*Ibidem.* p. 21). Il fait en outre, appel à North (1990) pour introduire la notion d'« institution », permettant de définir les règles du jeu (Pecqueur, et al., 2004 p. 21), notion d'institution à laquelle nous allons avoir prochainement recours pour définir, en particulier, le terrain de l'informel grâce à North (1990) et Ledeneva (2011). À cette occasion nous aurons l'occasion de redéfinir la notion d'institution pour l'inscrire, dans les pas de North, comme une règle, et arrêter de la désigner comme une organisation.

La notion d'encastrement est reprise à travers celle des réseaux locaux interindividuels¹⁸⁸ (Grossetti, 2004/2 p. 168). Grossetti note que les études empiriques convergent pour montrer la primauté des réseaux sociaux comme principale source de proximité. Cette même notion est reprise par la suite en référence à Grossetti sous le terme de « réseaux socio-économiques » (Gaschet, et al., 2007 p. 711). Les mécanismes d'encastrement social peuvent aboutir à une forme de proximité peu évoquée jusqu'ici, une proximité cognitive (Bouba-Olga, et al., 2006 p. 13), correspondant à des références, des automatismes communs et partagés.

L'encastrement peut aussi être considéré comme un mécanisme fonctionnant « *en quelque sorte à l'envers* » (*Ibidem.*), (Grossetti, et al., 2004 p. 58). Cette inversion résulte d'un processus de « découplage » au sens de White (1992)¹⁸⁹ quand les liens interindividuels encadrés dans les familles ou les organisations se délitent éventuellement par la suite, ceci en fonction des activités routinières.

4.4.2 ...à l'encastrement granovetterrien

L'une des plus importantes notions granovetterrienne liée à l'encastrement employé dans le cadre d'un système territorialisé, est la référence aux liens forts et aux liens faibles. Dans un modèle de

¹⁸⁶ Granovetter M. (1985), « Economic Action and Social Structure : The problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, Vol. 91, n° 3, pp. 481-510.

¹⁸⁷ Grossetti, M. (1998). Sociologie et économie dans le débat sur la proximité dans les systèmes locaux d'innovation. Dans Bellet, M., Kirat, T., & Legeron C. (Dir.). *Approches multiformes de la proximité*, Hermès, Paris.

¹⁸⁸ L'auteur fait référence ici à : Saxenian, A., 1994. *Regional Advantage*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press.

... et à : Grossetti, M., Bès, M.-P., 2002. « Proximité spatiale et relations science-industrie : savoirs tacites ou encastrement (Polanyi ou Polanyi) ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* 5 (II), 777-788.

¹⁸⁹ White, H.C. (1992). *Identity and control. A structural theory of action*, Princeton University Press, Princeton.

communauté de pratiques¹⁹⁰, des « *groupes d'acteurs aux centres d'intérêt identiques, assurent les liens forts entre des institutions et des entreprises aux expertises complémentaires et aux interactions interindividuelles denses* » (Elidrissi, et al., 2008/5 p. 64).

L'encastrement granovetterrien fait l'objet d'un développement chez Wenger, et al. (2002)¹⁹¹. Parallèlement au mécanisme décrit précédemment, « *entre ces communautés de pratiques, se construisent des liens faibles autour des réseaux sociaux présents au sein des technopoles* » » (Elidrissi, et al., 2008/5 p. 64). Ainsi, les liens au sein d'une communauté (ici de pratiques) seraient considérés comme assurant des liens forts entre organisations, quand les liens existants entre différentes communautés seraient faibles, mais plus variés. Ce même concept va un peu plus loin en changeant d'échelles systémiques rappelant « *ainsi la logique des fractales* ». « *À l'échelle de la technopole, des communautés (liens forts) mises en réseau (liens faibles) et à l'échelle des pôles, des territoires (liens forts) mis en réseau (liens faibles)* » (*Ibidem.* p. 65).

Cette présentation conceptuelle, de liens forts et de liens faibles introduit en outre, sans la nommer comme telle, la capacité de ces communautés à combler les trous structuraux au sens de Burt (1995)¹⁹², généralement grâce à la création d'un lien faible. Nous prenons note, mais avec réserve, de l'existence de ce modèle et de sa propre pertinence, qui ne semblent pas adaptés à notre terrain¹⁹³, n'oubliant pas l'écart proposé par cette vision des liens forts/ liens faibles, adaptée aux systèmes territorialisés, à celui du modèle initial de liens forts et de liens faibles de Granovetter dans les réseaux socio-économiques, les liens sociaux forts ne pouvant généralement excéder une dizaine de contacts pour un seul acteur.

En outre et pour en finir avec la notion d'encastrement granovetterrien, Granovetter propose deux types d'encastremements. Le premier type d'encastrement est relationnel, direct, dépendant de la relation entretenue entre deux individus. Le second type d'encastrement granovetterrien est l'encastrement structurel, correspondant à une relation de type binôme, mais insérée à l'intérieur d'un jeu d'acteur plus large, celui d'un réseau. Dans ce cas, un jeu entre les acteurs peut avoir lieu allant de la cohésion à la trahison (Granovetter, 2008 pp. 209-210).

Les notions de proximité et d'encastrement sont donc très concrètes au sein de systèmes d'acteurs et de réseaux territorialisés. La question porte donc sur la description du phénomène qui sera observé ainsi que sur son échelle systémique voire même, quand cela sera nécessaire la précision du modèle conceptuel.

¹⁹⁰ L'auteur fait référence ici à : Dibiaggio Ludovic et Ferrary Michel. Communautés de pratique et réseaux sociaux dans la dynamique de fonctionnement des clusters de haute technologie. Revue d'Économie Industrielle, 2003, n° 103, 2e et 3e trimestres, p. 111-130.

¹⁹¹ Wenger Étienne, McDermott Richard et Snyder William. Cultivating Communities of Practice. Harvard Business School press, 2002, 283 p.

¹⁹² Nous faisons référence ici à : Ronald S Burt, Structural Holes : Social Structure of Competition, 1995, Harvard University Press. (Se référer par exemple figure 1. 6 du livre en page 27, intitulée : Structural holes and weak ties).

¹⁹³ Cette réserve consiste dans nos futures observations, qui nous permettent d'envisager la validité d'un tel concept en cas d'échanges entre acteurs appartenant à des communautés informelles et d'autres à des communautés formelles. Nous sommes beaucoup plus réservé dans le cas d'acteurs appartenant à plusieurs communautés, toutes informelles, et, jouant selon les mêmes règles institutionnelles.

4.5 Principales catégories de proximités

4.5.1 D'un ensemble de proximités...

Dans le cadre d'études des systèmes territorialisés, le concept des proximités renvoie à une première dichotomie. Cette dichotomie propose un premier partage entre proximité géographique, et proximité organisationnelle :

- La proximité géographique renvoie à l'intuition initiale et naturelle d'un lien entre l'espace et la logique d'éloignement, en termes de distance (la première définition des origines latines), (Pecqueur, 2014 p. 42). On y retrouve la proximité physique qui renvoie en général à la localisation et aux mécanismes de localisation d'entreprises. Au-delà des analyses purement économiques, la proximité spatiale renvoie généralement dès les années 1990, à un lien de densité d'entreprises et de densité de contacts entre acteurs permettant généralement l'accumulation de savoirs¹⁹⁴, mais aussi, l'accessibilité à ceux-ci¹⁹⁵ (Tremblay, et al., 2003 p. 838)
- La proximité organisationnelle ou relationnelle (Depret, et al., 2004 p. 17)¹⁹⁶ renvoie quant à elle, à deux types de logique. La première est basée sur l'appartenance (comme faire partie d'un réseau, quel qu'il soit par exemple) où des interactions variables peuvent se nouer. La seconde est basée sur la logique de similitude (on se ressemble en termes structurels, organisationnels ou en termes de savoirs) où la dimension institutionnelle est plus importante (Gilly, et al., 2000 pp. 12-13). De manière plus synthétique, la proximité organisationnelle renvoie à la logique d'appartenance et de ressemblances (Pecqueur, 2014 p. 42). Quatorze années plus tard, la définition n'a pas changé, ni même la référence.

Cette même dichotomie est reprise, quoiqu'un peu différemment, dans le cadre d'une approche de dynamique territoriale. Dans ce cas, les proximités mises en avant sont (Arabi Megherbi, 2014 pp. 223 – 224) :

- La proximité géographique, encore une fois avec, somme toute, les mêmes références conceptuelles.

¹⁹⁴ L'auteur fait référence ici à : Haas S., 1995, « Economies externes technologiques, apprentissage et rendement d'agglomération », in Lazaric N., Mouvier J.M., (Dir.), *Coordination économique et apprentissage des firmes*, Paris, Economica, pp. 180-225.

¹⁹⁵ L'auteur fait référence ici à : Planque B., PYB., 1986, « La dynamique de l'intégration des PME innovatrices dans leur environnement : problématique et propositions méthodologique », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 5, pp. 587-607.

¹⁹⁶ L'auteur fait référence à : Rallet A., Torre A. (2001), Proximité géographique où proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation, *Économie appliquée*, Tome LIV, n° 1, pp. 147 – 171 ; Il note que la proximité relationnelle « renvoie à la capacité des agents économiques à se coordonner grâce aux règles comportementales (formelles ou informelles) qu'ils acquièrent progressivement en raison de leur appartenance à une organisation ».

- Les réseaux et le capital social (Lin, 1995, 2001)¹⁹⁷. Ici, le réseau et le capital social permettraient de constater l'existence d'un système de valeurs partagées facilitant une standardisation des comportements et une réduction de l'incertitude.

Cette même dichotomie est encore reprise, toujours un peu différemment, dans le cadre d'une approche liée à la recherche des avantages de la territorialisation d'entreprise (Assens, 2013 pp. 114 – 115) :

- L'ingrédient de base, à savoir la proximité géographique est clairement nommé. Celui-ci n'est pas discuté.
- S'y ajoute, une proximité culturelle et identitaire. On se rapproche ici, bien que nommée différemment, de la logique organisationnelle décrite précédemment. On peut y inclure ce qui est traité comme proximité sociale, et proximité imaginée (Baudin, 2007/3 pp. 120-123)
- Enfin, une proximité industrielle.

Les exemples pourraient être plus nombreux encore. Il n'est donc pas nécessaire d'aller plus loin dans la description des nuances envisagées dans la littérature disponible à ce sujet. Un ouvrage n'y suffirait pas, et il nous appartient donc de faire un choix. La dichotomie de base ne se discute réellement que concernant l'un de ces deux piliers. Le pilier géographique n'est en effet jamais réellement discuté. Le second pilier, le pilier de la proximité organisationnelle fait, lui, l'objet de prises en compte relativement proches, mais, jamais vraiment totalement équivalentes.

4.5.2 ... à l'apparition d'une « proximité institutionnelle » correspondant à de futures « contraintes informelles »

L'approche de l'économie de proximités nous amène à constater une certaine congruence avec notre stratégie d'approche conceptuelle de l'informel, par la prise en compte de l'approche économique néo-institutionnelle. Nous traiterons la question de l'informel ultérieurement en section 0 page 161. Cette congruence apparaît dans la définition même de la proximité institutionnelle dans les différents travaux de l'école française, mais aussi dans le recours aux fondamentaux de l'économie néo-institutionnelle et de North.

Si nous reprenons la définition de Pecqueur (2014), nous constatons que celui-ci décrit ou reprend une description d'une proximité organisationnelle s'appuyant elle-même sur deux sous-piliers. Concernant le vocable, nous notons que cette proximité est qualifiée de « proximité organisationnelle »¹⁹⁸ par Gilly

¹⁹⁷ L'auteur cite Nan Lin sans fournir les références bibliographiques. Nous observons cependant, et avec intérêt, que les travaux de Nan Lin cités, font référence à Granovetter, auquel il faut ajouter Burt dans « Social Capital, A Theory of Social Structure and Action », livre s'inscrivant dans les travaux d'analyse structurale, ce que ne démentent ni la collection dans laquelle est édité le livre, « Structural Analysis in the Social Science », ni l'éditeur de la collection : Mark Granovetter.

¹⁹⁸ Gilly J.-P., Torre A., 2000, Dynamiques de proximité, *L'Harmattan*. Cette référence est disponible dans la section bibliographique, car nous y avons recours.

et Torre, mais aussi de « proximité organisée » par Pecqueur et Zimmermann¹⁹⁹ ainsi que par Rallet et Torre²⁰⁰. (Bouba-Olga, et al., 2006 pp. 4-5)²⁰¹.

- **Premier sous-pilier : celui de l'appartenance.** Nous avons mentionné que cette appartenance correspondait au fait de faire partie d'un réseau, quel qu'il soit, où des interactions variables peuvent s'y nouer. Repris de cette manière, nous rejoignons la première dichotomie présentée, celle de Megherbi (2014), qui décrit le système de réseau et de capital social des acteurs auquel nous ajoutons immédiatement celui du jeu des acteurs (individus, groupes ou organisations) à l'échelle microsociale.
- **Second sous-pilier : celui de la similitude.** Nous avons mentionné que cette similitude consistait en une ressemblance en termes structurels, organisationnels ou en termes de savoirs, où la dimension institutionnelle est plus importante. Nous pourrions peut-être ici simplifier ce sous-pilier en le nommant sous le terme d'institutions ou de proximité institutionnelle.

C'est ici que nous proposons d'introduire un retour vers l'économie, ceci avec la question de la coordination du marché, impliquant une coordination des acteurs, là encore, des individus, des groupes ou des organisations. Nous avons déjà noté que la proximité géographique n'est pas une variable absolument nécessaire. Celle-ci est seulement facilitatrice dans certains cas²⁰², à la mise en place de jeux de coordination. Les coordinations ne peuvent pas non plus se restreindre au pur jeu d'une coordination par les coûts de transaction. Nous retournerions dans ce cas vers un modèle d'économie classique entre agents totalement déshumanisés dans lequel nous n'inscrivons pas notre travail.

La question de coordination s'impose dans le jeu des acteurs, car, la coordination dépend de ce que l'on pourra nommer une proximité institutionnelle imposée ou partagée, ce que Pecqueur (2004) nomme « proximité institutionnelle d'appartenance » et, « proximité institutionnelle d'adhésion ». En élargissant à l'ensemble des formes du formel et de l'informel.

- Dans le cas d'une proximité institutionnelle²⁰³ formelle correspondant à une imposition, celle de la loi, le règlement d'entreprise ou autre, nous la nommerons prochainement la règle formelle,

¹⁹⁹ Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (eds.), 2004, *Economie de Proximités*, Hermès. Même commentaire que précédemment

²⁰⁰ Rallet A., Torre A., 1995, *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica.

²⁰¹ Cet article provenant d'une intervention au « Cinquièmes Journées de la Proximité » organisé à Bordeaux du 28 au 30 juin 2006 a été repris dans : Bouba-Olga Olivier, Grossetti Michel, « Socio-économie de proximité », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2008/3 (octobre), p. 311-328. DOI : 10.3917/reru.083.0311. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2008-3-page-311.htm>

²⁰² Souvent évoquée comme condition nécessaire mais pas suffisante.

²⁰³ Ici, l'auteur propose la définition de normes concernant les institutions qui correspond à un « ensemble de codes, de règles formelles et de contraintes informelles » (nous rajoutons plus tard en abordant l'informel la notion de continuum). « L'adhésion individuelle des agents génère un « espace commun de représentation, de règles d'action et de modèles de pensée et d'action » ». Il fait, comme North la distinction entre « institutions » et « organisation » mentionnant que les organisations « constituent un espace de définition des pratiques et des stratégies des agents à l'intérieur d'un ensemble de règles portées par les institutions » en référence à : Kirat et Lung (1995).

le jeu des acteurs est connu à l'avance, sans possibilité, ou presque, de discussion. L'alternative est : l'illégalité que nous nommerons ultérieurement l'in-formel.

- Dans le cas de la proximité institutionnelle informelle imposée ou partagée, la question se pose différemment, car, les acteurs sont en apparence beaucoup plus libres dans leurs choix. Ils font face à l'institution sociale que nous nommerons tout aussi prochainement, la contrainte informelle. Le comportement peut aller du respect plus ou moins volontaire des contraintes sociales, ou, considérant le continuum formel-informel individuel, peut aller jusqu'au conflit avec les institutions communautaires, de groupe, coalition, clique ou autre. Dans ce cas il y aura déviance et comportement informel.

Revenant à la question de la coordination des interactions en contexte de proximité, « *il n'y a pas de proximité organisationnelle génératrice de coordination sans une certaine dose de proximité institutionnelle, indispensable à la coordination d'agents interdépendants, mais dotés d'un degré plus ou moins élevé d'autonomie décisionnelle* ». En effet, il n'y a pas de proximité organisationnelle génératrice d'interactions sans un minimum de proximité institutionnelle. « *Cette nécessaire hybridation entre une proximité organisationnelle et une proximité institutionnelle contribue, selon son intensité, à la durabilité de la coordination prise au niveau du groupe, du système, et sa robustesse à des chocs externes...* ». (Pecqueur, et al., 2004 pp. 29 – 31).

Ceci nous amène à présenter, dans le cadre d'une proximité géographique (les conditions de localisation des agents), un schéma proposant une « proximité institutionnelle » correspondant à un choix entre institutions (règles d'organisation) rigides, et une proximité interactionnelle, basée sur un schéma institutionnel partagé permettant le jeu des acteurs (la proximité organisationnelle) tels que ci-dessous :

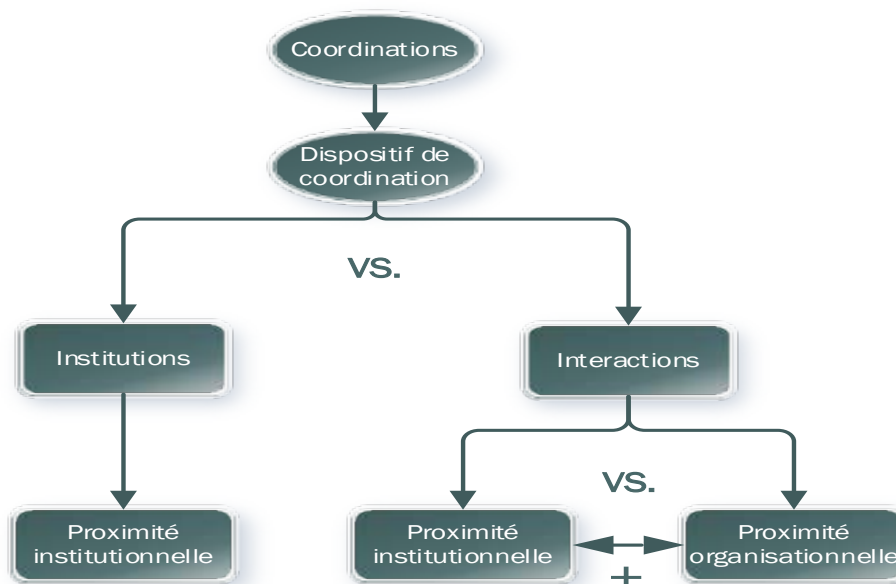


Figure 13 : Proximités institutionnelle et interactionnelle dans un environnement de proximité géographique.

Repris de Pecqueur, et al. (2004 pp. 29 – 31)

On obtient donc à l'arrivée, un système de proximités basées sur trois principales proximités (Garnier, 2005/4 p. 368) :

1. La proximité géographique correspondant à : « *l'instance des coûts, des temps, des infrastructures et des relations sociales inscrites dans la matérialité de l'espace* ».
2. La proximité organisationnelle correspondant à : « *la structuration durable et finalisée des relations inhérentes à l'activité productive* ».
3. La proximité institutionnelle correspondant à : « *l'adhésion aux règles et coutumes, aux modes de comportements aux représentations et aux projets* ».

La dynamique du territoire correspond à la construction située, donc unique, liée au territoire à son histoire et à sa population, fondée sur les modalités de recouvrement des trois proximités mentionnées précédemment (*Ibidem.* p. 369).

4.5.3 Proximité territoriale, proximité spatiale centrée

Venons-en à la géographie. Cette variable est envisagée sous les deux termes principaux que sont ceux de la proximité géographique et de la proximité spatiale. Les proximités sont à dissocier des purs aspects de géographie économique qui considèrent la localisation comme une donnée de moins en moins neutre aujourd'hui, y compris dans cette discipline.

Repris dans un cadre d'analyse d'économie de proximités, la valorisation des proximités géographique et spatiale permet de considérer que le territoire n'est pas une variable neutre.

Cette variable n'est doublement pas neutre. Elle constitue initialement un réservoir de ressources liées au territoire lui-même. Dans le cadre d'une économie de l'innovation, cette variable devient un lieu de résolution de contraintes (Longhi, et al., 1994 pp. 207-208), mais aussi de disponibilité de ressources territorialisées, dont l'accès peut être coûteux en dehors de relations « *de face-à-face, de mitoyenneté... et donc de clustering* » (Depret, et al., 2009 p. 26).

La proximité géographique est un facilitateur²⁰⁴ de coordination, car celle-ci permet la facilitation (Pecqueur, et al., 2004 pp. 35 – 36):

- ... d'une disponibilité pour la rencontre des agents.
- ... du transfert d'un encastrement vers un autre ou sa multiplication.
- ... de la rencontre physique.
- ... des actions correctives nécessaires à toutes faiblesses de type organisationnel ou institutionnel.
- ... de la création potentielle du « territoire » quand toutes les conditions sont réunies.

Du point 1 au point 3, il peut y avoir émergence et/ou le renforcement de relations dans un même lieu, mais dans des espaces technico-sociaux multiples (Talbot, 2013/5 p. 17), (Tremblay, et al., 2003 p. 838).

²⁰⁴ Nous avons noté au-delà de la « facilitation » (Pecqueur, et al., 2004), la « potentialité » (Tremblay, et al., 2003), intéressante, car celle-ci peut être activée... ou pas.

Au point 4, il peut y avoir économies de coûts de transaction par réduction du risque de voir apparaître des comportements opportunistes (*Ibidem.*)²⁰⁵.

Au point 5, il peut y avoir « territoire » tenant compte du temps long et de la territorialisation par les acteurs (*Ibidem.* p. 18), par exemple, en notant la superposition réussie de la proximité spatiale avec la proximité sociale. Cette territorialisation est constatée quand « *tout se passe alors comme s'il y avait congruence, mieux, mimétisme entre le territoire et ses habitants, entre les caractéristiques de l'un et celles des autres, comme si le territoire imprégnait la peau, façonnait les individus*²⁰⁶ » (Baudin, 2007/3 p. 131).

4.6 Perception des proximités anthropocentrée

Tout est question de point de vue. Tout est question de perspective, comme la relation, le sens des proximités, mais surtout le fait d'être en communauté.

Pourquoi réintroduire la question spatiale ? Nous la réintroduisons pour revenir sur l'un des deux aspects de la perception de l'espace grâce à l'outil conceptuel de la psychosociologie de l'espace : celle de la « philosophie centrée ». Celle-ci nous semble adaptée à la compréhension de l'espace, perçu du point de vue de l'acteur.

Deux perceptions de l'espace sont possibles, déstabilisantes et l'une à l'autre contradictoires²⁰⁷. Elles s'appuient sur des socles épistémologiques aux antipodes l'un de l'autre. Ceci nous incite donc à clarifier le type de perception de l'espace que nous adoptons afin de comprendre les futures réponses de nos répondants.

L'acteur peut percevoir l'espace selon deux modalités » (Moles, et al., 1998 p. 12):

- I. Première modalité, cartésienne, l'observation de l'espace comme un objet théorique, réduit à une construction géométrique. Dans ce cas, l'approche s'appuie sur une philosophie relativement proche d'un raisonnement épistémologique positiviste, comme celui des géographes classiques, ou des économistes.
- II. La seconde, appelée « philosophie de la centralité » reprend l'acteur comme point central correspondant à un « *ici et maintenant* » de l'acteur en situation. Dans ce cas, l'approche de la perception de l'acteur correspond plus naturellement à une philosophie relativement proche d'un raisonnement épistémologique constructiviste, comme celui de l'ethnologue, de l'anthropologue, et de certains sociologues. Nous décidons de nommer ce concept comme une

²⁰⁵ L'auteur fait référence ici à : Williamson O. (1975). *Markets and Hierarchies*, The Free Press, New York. Il ne fait pas référence aux mécanismes institutionnels.

²⁰⁶ L'auteur fait référence ici à : A. Siegfried : « le granit produit le curé et le calcaire l'instituteur » rapportée par Hervé Le Bras, in Daniel S. Milo et Alain Boureau, *Alter histoire. Essais d'histoire expérimentale*, Les Belles lettres, 1991. Cf. et Pierre Bourdieu, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, 1980.

²⁰⁷ Il est précisé que ces contradictions apparaissent « *irrationnels aux yeux de l'observateur superficiel. D'un côté l'individu sait résonner de façon géométrique, il s'oriente, calcul des distances, élabore des trajets,... De l'autre côté il investit l'espace d'une affectivité égocentrique lui conférant des propriétés anisotropiques inacceptables pour l'esprit cartésien....* » (Moles, et al., 1998 p. 12)

forme d'anthropocentralité, une centralité perçue à partir de l'homme / acteur, se rapportant à lui et en faisant de lui le centre de son univers.

Notre positionnement épistémologique est clair. Il se situe dans l'observation de l'acteur, dans la perception de l'acteur en action et en réaction à sa centralité, aux différentes proximités, contraintes, réelles ou construites. Notre démarche est par conséquent résolument constructiviste.

Si nous considérons l'acteur en situation de centralité située, la dimension affective que nous qualifierons de construite répond aux mêmes caractéristiques que la loi de Zipf avec une primauté des sensations de proximité au proche et à l'immédiat. Elle décroît avec la distance, y compris temporelle, réelle ou subjective (Moles, et al., 1998 pp. 12 – 18). Moles utilise cette même loi pour les communautés. Zipf de son côté l'a démontré dans de nombreux cas à des échelles systémiques variables. Dans notre cas particulier, les différents types d'organisations et d'échelles systémiques sont identifiables (la vallée, telle organisation, tel groupe, réseau ou communauté, tel individu, etc.). Les envisager dans leur ensemble, tout autant qu'envisager la complexité conceptuelle que cela génère, est beaucoup plus difficile. Elle ne peut cependant être ignorée à défaut d'être complètement et correctement traitée.

C'est pourquoi nous considérons l'école des proximités comme le cadre conceptuel minimum, nécessaire et suffisant, pour nous permettre de considérer l'individu dans sa centralité, sa liberté et, son individualité dans un système territorialisé. C'est en partie le rôle assigné à l'échelle « méso » qui établit ce lien (mais pas tout à fait ce changement d'échelle de notre point de vue), entre l'individu et le groupe, entre l'individu et la communauté, entre l'individu et les organisations ou même avec le territoire. Ce que Pecqueur nomme un niveau mésoéconomique correspond à l'« *agrégation des acteurs [...] pour rendre compte de la création de territoires qui résultent de l'exercice de la proximité. [...] on brise le face-à-face micro/macro* » (Pecqueur, et al., 2004 p. 36)

Nous pensons par contre, pouvoir le compléter, ou le spécifier en précisant notre échelle d'intervention. Ceci nous permet de proposer un mécanisme compatible avec Moles, c'est-à-dire, une centralité et une anthropocentralité situées, changeant progressivement d'échelle, partant de l'acteur vers le territoire, de type tel que le mécanisme ci-après :

- Ici, moi, l'acteur, le centre du monde (appartenant et en interrelation avec tout ce qui suit...).
- Ici, moi, la communauté (composée de ce qui précède), le centre du monde (appartenant et en interrelation avec tout ce qui suit...).
- Ici, moi, l'organisation (composée de ce qui précède), le centre du monde (appartenant et en interrelation avec tout ce qui suit...).
- Ici, moi, le système interorganisationnel (composé de ce qui précède) le centre du monde (appartenant et en interrelation avec tout ce qui suit...).
- Ici, moi, le système territorial (composé de ce qui précède) le centre du monde (appartenant et en interrelation avec ... l'extérieur, l'ailleurs, le lointain...).

Ceci nous permet de proposer deux commentaires :

1. Ce mécanisme permet de prendre aisément place dans un tableau conceptuel systémique, avec ici l'expression des différentes échelles systémiques pouvant être envisagées.

2. Ce mécanisme est tout autant compatible avec un tableau conceptuel communautaire composé de cercles concentriques, permettant d'envisager les apparentes contradictions observées chez les acteurs en fonction des circonstances, que nous ramènerons ici aussi à une échelle pertinente d'observation, grâce à l'élargissement suffisant de notre champ d'observation. (Watzlawick, et al., 1972 p. 15).

Chapitre 5 Communautés d'acteurs : des proximités, à la réduction de l'incertitude grâce à la communication

Cadrement conceptuel et connaissances scientifiques mobilisables pouvant nous aider à contextualiser et interpréter nos entretiens. Second axe conceptuel de compréhension et de contextualisation : *le territoire de la vallée de l'Arve, communautés d'acteurs situés et proches, réduisant l'incertitude grâce à des mécanismes de relations interpersonnelles et de communication.*

5.1 Introduction

Après avoir listé et décrit les principales catégories de proximité, avoir développé en particulier les concepts de proximité organisationnelle et institutionnelle, après avoir fini dans les lignes précédentes avec la proximité géographique, un second petit point conceptuel nous semble nécessaire. Ce petit point nous permet d'envisager ces proximités au regard de deux filtres qu'il nous semble important de prendre en compte dans le cadre de notre projet :

- Celui de la communauté et des réseaux.
- Celui de la confiance et de la gestion de l'incertitude.

Dans le cadre de la proximité organisationnelle, commençons par préciser que le terme « organisation » est considéré comme « générique » (Bouba-Olga, et al., 2006 pp. 4-5), c'est-à-dire qu'il peut revêtir toutes formes correspondant à un ensemble structuré²⁰⁸. Or, dans le terme organisation telle que nous allons le définir, nous trouvons de manière non limitative le réseau, mais aussi la communauté, elle-même, une forme de réseau technique et social. Nous pouvons y ajouter la formalité ou l'informalité du réseau (exemple : le club de sport de la ville de Cluses n'est pas le groupe d'amis qui descend la vallée blanche de temps à autre. Il y a une carte d'abonnement, généralement une licence sportive, et des assurances dans un cas, il n'y en a pas dans l'autre).

Par conséquent, entrer dans la proximité organisationnelle, nous devrions ajouter dans toutes les proximités, c'est entrer dans la question des réseaux. Ce doute, s'il devait subsister jusqu'à présent doit être levé sans la moindre ambiguïté. Nous avons commencé à lever ce doute en introduisant la question de l'encastrement, dans les réseaux, quels qu'ils soient. Nous l'avons fait en introduction en décrivant le travail du groupe des proximités qui voyait dans les proximités la réplique marshallienne, d'un « regroupement socio territorial », mais aussi du « partage d'un système de valeurs » (Paulmier, 2001/3 pp. 482-483). On est, adoptant une vision réseau, dans une logique d'appartenance en faisant partie

²⁰⁸ Attention ici, car nous ne sommes pas en train de décrire la dichotomie habituelle de Colletis et Pecqueur (1993, 2004), reprise par Courlet (2007) ou Gilly (1991) entre l'actif « générique » dont la transférabilité est totale, et l'actif « spécifique » intransférable tel que bien clarifié par (Cerdan, et al., 2007 p. 122).

du réseau et dans une logique de similitude en respectant les mêmes règles (Gilly, et al., 2000 pp. 12-13). Dans la section traitant de l'encastrement, nous avons mentionné que « *l'approche de l'économie de proximité rejoint fondamentalement celle des réseaux sociaux* » (Pecqueur, et al., 2004 p. 20). Proximités et réseaux ne sont pas un, mais constituent différents aspects des conditions de structuration et de fonctionnement de ceux-ci.

Ainsi, si nous pouvions tenter par avance de bien discriminer les termes et les concepts dont ceux-ci sont porteurs et ce qu'ils signifient dans le cadre de notre recherche, nous pourrions considérer dans un mélange conceptuel d'analyse des proximités et d'analyse néo-institutionnelle, que :

- **La proximité géographique est le terrain de jeu.** Elle correspond à l'environnement de résolution des contraintes (le territoire de la vallée de l'Arve, avec ses distances bien connues, ses frontières naturelles ou administratives).
- **La proximité organisationnelle est le jeu lui-même.** Elle correspond aux pratiques, aux jeux d'interactions entre acteurs tels que les organisations, les entreprises, les groupes (que ceux-ci soient formels ou informels).
- **La proximité institutionnelle est la règle du jeu.** Elle correspond aux règles du jeu que celles-ci soient formelles (État, normes internationales), mais aussi informelles (celles des coalitions, des cliques ou des clans intraorganisationnels, mais aussi celles correspondant au bain socio-culturel local tel que la longue histoire d'un monde rural paysan devenu horloger, doublé d'une forte culture ouvrière industrielle...l'ensemble des communautés), cette liste n'étant qu'indicative. Nous en retrouverons ultérieurement un exemple concret sous l'appellation d'institution communautaire professionnelle.

Au regard de notre objet d'étude, nous ne développerons pas en détail, même si elles l'auraient mérité, la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle. Nous ne développerons pas non plus les réseaux²⁰⁹, car l'ensemble forme un tout dont chaque aspect peut être considéré de manière distincte, mais qui forme un ensemble indissociable. Nous développerons par contre une forme de réseau spécifique, la « communauté ».

Cette grille de lecture nous oblige à envisager des systèmes de perceptions des proximités différents en fonction des échelles systémiques rencontrées, étudiées ou perçues par les acteurs eux-mêmes. Nous anticipons ce point et proposons une offre de synthèse, disponible en Annexe No. 1.05 : Proposition de structure de jeu perçu par l'acteur en fonction de l'échelle systémique page 566 .

La difficulté de notre exercice de construction conceptuel, nous le développerons prochainement en seconde partie, consiste dans le caractère abductif de notre projet, fait d'allers et retours entre le terrain et le recours à la littérature issue des différentes disciplines scientifiques auxquelles nous pensons devoir recourir. Durant ce projet, nous laissons le construit de nos futurs répondants, guider le

²⁰⁹ Cette question lancinante est restée sans réponse durant une très longue période au regard du volume et de la richesse de la littérature scientifique sur le sujet. Malgré la tentation, de l'ours devant un pot de miel, cet enrichissement n'aura pas lieu, car il aurait probablement plus que trop alourdi le présent document, probablement perdu le lecteur sur nos réels objectifs, tout autant que dénaturé le narratif que nous tentons de proposer.

développement de nos investigations conceptuelles, conséquemment, la rédaction des présentes lignes, ceci grâce à une série de préentretiens, et une connaissance préalable que nous avons de l'environnement. Cette logique abductive est traditionnelle dans le cadre des enquêtes qualitatives.

5.2 Proximité et communautés de valeurs et de pratiques

Le système territorialisé de la vallée de l'Arve répond positivement aux caractéristiques des modèles décrits dans les systèmes de proximités proposés par l'École des proximités. Différemment, conceptuellement, le système territorialisé de la vallée de l'Arve, à la fois district, SPL et pôle de compétitivité, correspond lui-même, de par sa nature, à l'objet d'étude des proximités liées aux développements territoriaux.

La description de la vallée, tout autant que des modèles, nous laisse anticiper et apercevoir durant la phase de préentretiens, la présence de communautés. Celles-ci sont nombreuses et dépendent des méandres de la société locale. Si nombreuses soient-elles, elles ne sont ni étanches ni homogènes. Aucun individu ne se substituera à un autre dans un groupe, que celui-ci soit social, amical, professionnel ou autre.

Les acteurs rejoignent et participent à des agrégats multiples de communautés variées. Les acteurs, fonction du rôle au sein d'un groupe, peuvent indifféremment servir en fonction de la communauté concernée, de liens forts, avoir une position centrale dans un réseau de type communauté, avoir des liens faibles et pourquoi pas, servir de pont structural entre différentes communautés²¹⁰. Ici, nous nous référons à des notions d'encastrement et d'analyse structurale au sens de Granovetter et de Burt que nous avons déjà décrites dans la section correspondant à l'encastrement et à la proximité. Un rôle n'est pas assigné, il est contextualisé.

Peut-être pouvons-nous nous référer à deux ou trois communautés que nous avons facilement identifiées²¹¹ durant notre approche dans la vallée :

1. La communauté civile locale, participant à l'ensemble des activités de la vallée (le territoire).
2. La communauté des professionnels travaillant dans le décolletage et les activités en dépendant.
3. La communauté entrepreneuriale des décolleteurs, faite de petites à grandes unités.

Il est aisé d'évoquer une communauté. Il est nécessaire de comprendre les caractéristiques de ce qui fait communauté.

Au passage, en nous préoccupant de communauté, nous changeons d'échelle systémique et pouvons d'ores et déjà brièvement proposer une relecture systémique de la proximité à l'échelle communautaire.

²¹⁰ Nous ne mentionnerons plus le lien entre communauté et réseau.

²¹¹ Nous aurions pu tout autant lister la communauté agricole, la communauté produisant les produits agroalimentaires à travers les fruitières, la communauté s'étant dirigée vers différentes activités commerciales liées au tourisme d'été ou d'hiver, la communauté des petits horlogers par exemple à qui nous rendons hommage, la communauté des montagnards et des guides en haute vallée, et bien d'autres, car la liste est sans limites.

Avec ce changement d'échelle, tous les repères doivent être revus, toutes les définitions correspondant aux caractéristiques systémiques doivent être reprises à l'échelle de la communauté ou du réseau.

À l'échelle d'un réseau communautaire, nous proposons l'évolution systémique suivante :

- **La proximité géographique est le terrain de jeu.** Elle correspond toujours à l'environnement de résolution des contraintes : le territoire de la vallée de l'Arve.
- **La proximité organisationnelle est le jeu lui-même.** Elle correspond aux jeux d'interactions entre acteurs. Cette fois, un groupe, donc une communauté un réseau particulier.
- **La proximité institutionnelle est la règle du jeu.** Elle correspond aux règles du jeu formel et informel dans le continuum des règles formelles contraintes informelles.

Rappel : se référer à l'offre de synthèse disponible en Annexe No. 1.05 : Proposition de structure de jeu perçu par l'acteur en fonction de l'échelle systémique page 566.

5.2.1 Pourquoi une « communauté » ?

L'exercice de clarification de notre question et de notre objet durant la phase de préentretiens, nous conduit à considérer l'importance des aspects communautaires. Tout comme les proximités que nous n'avons pu détailler, au regard la densité conceptuelle à développer, il nous faut faire de même avec les réseaux. Ceci est la raison pour laquelle, nous allons nous intéresser en particulier, parmi toutes les formes de réseaux, à une forme spécifique, la forme communautaire, et en développer les caractéristiques.

5.2.1.1 Une communauté est un réseau hors marché

Le terme de « communauté » désigne dans le cas de notre étude un groupe d'acteurs qui prend forme de manière résiliente, doté de caractéristiques spécifiques que nous allons développer.

Le terme de communauté nous semble adapté à l'usage que nous ferons de « réseaux », ou « groupes » quels qu'ils soient. La communauté, que nous envisageons, correspond à un type de relations particulières, celui des relations entre acteurs dans la sphère non-marchande. Dans le cas de la vallée de l'Arve, deux communautés professionnelles informelles attirent notre attention (nous le développerons en troisième partie). Il s'agit pour la première, de la communauté institutionnelle professionnelle informelle correspondant à une communauté de pratiques. Il s'agit pour la seconde, de la nouvelle communauté informelle adossée aux organisations formelles médiatrices, correspondant en théorie à une communauté épistémique.

La sphère non marchande peut quelquefois être confondue, avec ce que l'on nomme avec trop d'imprécision « l'économie informelle » ou « les communautés hors marché »²¹², signifiant hors marché formel. Dans notre cas, nous ne traiterons pas de ce type de communauté. Nous nous intéressons aux

²¹² Ceci entre dans la vision proposée de la « communauté », connotée négativement, fruit d'une longue évolution conceptuelle qui opposa « communauté » à « société » (il est souvent fait référence aux travaux de Tönnies discriminant *Gemeinschaft* et *Gesellschaft*) l'organisation sociale s'opposant et se substituant à l'organisation communautaire et où « *La solidarité sociale organique succéderait et se substituerait ainsi à la solidarité communautaire mécanique* ». (Jacquier, 2011/2 p. 36)

réseaux marchands et non-marchands. En particulier, nous nous intéressons à la part non-marchande des relations au sein de ces réseaux²¹³, notamment, l'informel qui est une forme spécifique de la relation non-marchande. Ceci est une des raisons pour laquelle il nous semble adapté, voire justifié d'utiliser le terme « communauté » dans un sens plus large que celui utilisé généralement y compris dans les modèles d'économies non standard, de géographie territoriale ou d'économie des proximités.

5.2.1.2 Raisons étymologiques

La seconde raison est étymologique et sémantique. Le terme de communauté correspond à l'union du latin « cum », qui signifie « avec », et « munus » qui signifie « don ». En d'autres termes, communauté correspond à un groupe de personnes fondées sur des échanges non-marchands (Farinelli, 2015 p. 80). L'opposé de la communauté est l'isolement. La recherche de sens peu aboutir à un résultat presque opposé quand « munus » possède deux sens. La signification varie de « bien » ou « ressource » à, alternativement le terme peut signifier « obligation » ou « dette » (Jacquier, 2011/2 p. 36).

Raison renforçant notre choix quant à l'usage du terme de communauté, ses racines communes avec le terme communication, mais aussi avec notre discipline d'approche. De manière presque équivalente, une autre source mentionne les termes de « cum », qui signifie « avec », et « munis » qui signifie « cadeau », le tout signifiant « mettre en commun », « être en relation », mais aussi avec le terme latin de « communicacio », désignant l'action de « faire part ». (Corroy-Labardens, et al., 2008 p. 39). Ainsi, la communauté, ceci dans la perspective de notre approche info communicationnelle / intelligence économique, se trouve être le lieu de la communauté organisationnelle où s'exerce la capacité potentielle de la mise en œuvre de mécanismes non-marchands. C'est le « cadeau » de la mise en commun non-marchande de tout ce qui fait caractéristiques d'une communauté. Cette communauté doit être comprise comme intra ou interorganisationnelle à l'échelle systémique des réseaux d'entreprises, ici la vallée. La communauté doit être aussi recherchée, de la même manière à toutes les autres échelles systémiques. Dans ce cas particulier, elle sera confondue avec une clique, un clan ou autre (très probablement des coalitions) suivant l'approche employée. En outre, cette même racine nous renvoie à la notion plus moderne de réseau, mais aussi au réseau de communication, synonyme de réduction des distances et de proximité géographique (*Ibidem.*). Ici la communication est le médium (la manière), le médian (le milieu), le média (le support, le moyen) de la communauté, nous pourrions compléter avec le lien (ce qui relie) et le liant (ce qui cimente) de celle-ci.

Nous pensons initialement comme Simmel²¹⁴ qu'il n'est pas nécessaire d'opposer « communauté » à « société » (organisations dans notre cas). Nous constaterons par contre que cette question n'est pas, nous semble-t-il, une question inutile, ceci en fonction de l'échelle systémique retenue pour en discuter. Cependant, nous partageons, et tenant compte des grands équilibres de la vallée, qu'un système territorialisé correspond probablement bien à la démonstration de cette complémentarité que

²¹³ Nous rappelons ce type d'externalité dont il est question : relations de réseau informelles à finalité productive (Pecqueur, 2000), entrant dans le champ des interdépendances non-marchandes (Storper, 1995).

²¹⁴ Nous faisons référence à : 1908. Georg Simmel, *Sociologie et épistémologie*. Paris, PUF, 1981. Richard Sennett, *Les tyrannies de l'intimité (The Fall of the Public Man)*, Paris, Seuil, 1979. Largement employé et repris par de nombreux auteurs.

représenterait peut-être le grand écart de Claude Joseph Ballaloud (icône communautaire du premier « paysan horloger ») qui pourrait rencontrer Lionel Baud, vice-président du Pole Mont-Blanc Industrie, président du SNDEC, préparant son groupe et la vallée à l'industrie 4.0. C'est d'ailleurs ce que confirme Jacquier qui mentionne que cette « *définition écologique de la communauté*²¹⁵ [...] *permet de construire une approche plus étayée de ce qu'est aussi un territoire* » (Jacquier, 2011/2 p. 39). Il nous faut remonter un peu en arrière dans les pages de cette recherche et ne pas oublier nos propos conclusifs concernant la qualification du système industriel de la vallée de l'Arve avec notre vision stratifiée et sédimentée de la vallée. La société, tout comme l'Arve, ne retire rien. La société ajoute, elle complète, elle modèle, comme le torrent, crue après crue, retrait après retrait, mais elle ne retire rien.

Utilisant une approche infocommunicationnelle, nous définirons donc la « communauté » comme *un groupement d'acteurs partageant des intérêts communs, de manière flexible et égalitaire, offrant savoir et culture commune par la communication*²¹⁶ dans un cadre non-marchand.

En résumé, estimant la non-marchandisation des relations²¹⁷, nous considérons l'usage du terme « communauté » pertinent, de manière moins restrictive que son usage usuellement limité aux communautés de pratiques ou aux communautés épistémiques réservé à ce type d'étude. Cet usage nous paraît d'autant plus pertinent que la communauté de par ses racines étymologiques tout autant que dans ses pratiques et sa définition moderne, correspond aujourd'hui à un lien d'intérêts, à des habitudes, et des opinions communes (Farinelli, 2015 p. 83).

Ce type d'approche n'est pas exceptionnel. Il est même renouvelé dans le cadre de développements d'études portant sur les « communautés virtuelles » ou les « communautés alternatives », mais reste peu courant dans le cadre d'approches portant sur des mécanismes socioéconomiques plus classiques de types industriels. L'approche des communautés sous un angle porteur d'une connotation positive intéresse par contre, par exemple, dans le cadre intraorganisationnel (Cohendet, et al., 2003/5) quand il s'agit d'envisager des communautés saisissables ou maîtrisables, telles que les communautés de pratiques et les communautés épistémiques.

²¹⁵ Robert E. Park, Ernest W. Burgess, Roderick D. Mckenzie, *The City*. Chicago, University of Chicago Press, 1967.

²¹⁶ Dans le cadre d'un processus de négociation continue par le canal de la communication dans le prolongement de Wolton, et al. (2016 p. 9), dans un environnement socialement encastré.

²¹⁷ Comme l'informel que nous allons traiter en détail dans peu de temps, le terme de communauté est souvent considéré de manière restrictive et/ou peu valorisée. Bien souvent, la communauté est comprise comme un ensemble d'acteurs travaillant dans un intérêt commun, pas toujours compris, en retrait au sein de l'organisation. Dans certains cas, certaines communautés peuvent être assimilées à des clans, ayant des objectifs pouvant être différents de ceux de l'organisation (les ingénieurs au bureau d'études, les financiers, les gens de la production... bref les autres). Ils correspondent à l'aspect négatif de la perception de l'organisation informelle en l'occurrence ici, de la communauté. En outre, la communauté porte la perception que l'on a des hippies, de certains mouvements religieux à sectaires, en partie à l'origine de l'étymologie de ce terme, ou encore des communautés « alter... » qui généralement prônent le rejet des modèles standards de société. Parallèlement, et paradoxalement, la communauté peut être perçue comme quelque chose de beaucoup plus positif. Le dictionnaire Larousse en ligne (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/communaut%C3%A9/17551>) nous permet d'envisager une vision de la communauté différente en géographie, à l'exemple de la communauté d'agglomération, de communes, urbaine. Elles correspondent à des visions beaucoup plus positives de la mise en commun d'intérêts. N'oublions pas la « communauté internationale », ni même la « communauté européenne », tout autant que les communautés virtuelles.

Les relations de réseaux informels à finalité productive entrant dans le champ des interdépendances non-marchandes correspondent bien à ce type de définition, qui, tout comme dans l'usage moderne des communautés numériques, peuvent se faire ou se défaire en fonction des intérêts, des circonstances et des stratégies d'acteurs. Ici, avec les communautés du système territorial de la vallée de l'Arve²¹⁸, il est question de communautés flexibles ayant inventé et mis en œuvre le partage et la réactivité tout autant que des capacités de mobilisation, action, et démobilité, instantanées à l'échelle de réseaux sociaux non virtuels, même si par ailleurs elles y recourent largement. N'oublions pas que les entreprises les plus en pointe de la vallée préparent la révolution industrielle que l'on nomme « 4.0 », c'est-à-dire, l'intégration numérique totale de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'entreprise.

Au-delà, la communauté répond parfaitement aux caractéristiques clés de ce que nous anticipons être le comportement d'acteurs dans une situation de gestion de communication informelle. Une communauté d'intérêts s'exerce par mécanismes d'interdépendances au sein d'un collectif fort, dans le cadre d'une ou de culture(s) spécifique(s), nous avons ici au moins trois cultures spécifiques à savoir celle des montagnards de la moyenne vallée, couplée à celles de l'entrepreneuriat et celle des mécaniciens, s'auto organisant de manière égalitaire dans un espace commun (Farinelli, 2015 pp. 82 – 83), celui bien connu maintenant, de la proximité et l'enclavement géographique de la vallée de l'Arve.

Farinelli développe une définition de la communauté correspondant bien à la connaissance du terrain que nous avons acquise au fil des années, tout autant que grâce aux résultats des préentretiens que nous avons effectués avant l'enquête. Nous partageons le fait que la communauté « *assure, rassure, soutient ; l'individu s'y épanouit, mais ne s'y dissout pas [...]. Il y a des échanges incessants entre les membres et entre l'individu et la structure* » (Ibidem. p. 83). Ces caractéristiques correspondent bien à celles de la structuration sociale des paysans horlogers devenus pour certains les industriels du XX^e siècle, dotés d'un caractère fort, tout autant que d'une indépendance jamais négociable. Dans sa définition, Farinelli propose un modèle de proximité organisationnelle qui offre le potentiel d'un certain niveau de mise en commun entre acteurs indépendants et autonomes. Nous y reconnaissons notre terrain ainsi que ses acteurs.

5.2.2 Caractéristiques des communautés décrites dans la littérature économique territoriale

Nous avons cherché à justifier de l'emploi de ce terme à l'ombre de l'économie territoriale. Dans nos recherches documentaires, sans pouvoir prétendre à une totale exhaustivité, nous n'avons généralement fait face dans la littérature récente qu'aux communautés épistémiques et aux communautés de pratiques. Il s'agit bien souvent de celles dont il est toujours et presque systématiquement question²¹⁹, car dans la vague des dossiers portant sur le paradigme de l'économie

²¹⁸ Nous ne pouvons que mentionner nos conclusions et notre position concernant un système territorialisé spécifique, celui de la vallée de l'Arve. Cependant, nous pensons au regard d'importante expérience de l'industrie que ce type de phénomène doit se retrouver de manière comparable, mais toujours spécifiquement autochtone et jamais totalement équivalent.

²¹⁹ Sur le site, même le filtre de recherche Cairn propose dans ce champ de recherche que peu d'alternatives avec, « communauté d'innovation » ou « communauté de pratique ».

de la connaissance. Pourtant, dans une littérature « classique », pas si ancienne, ne serait-ce qu'au sujet des districts, et au-delà « *d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* », il est fait mention de la « communauté » comme un facteur actif de ce type d'entité socio-territoriale. (Paulmier, 2001/3 p. 480). En creusant un peu plus, compte tenu de la définition et de la fonction d'une communauté, il apparaît que les communautés peuvent être multiples et extrêmement variées, ceci même si nous n'excluons pas celles que nous venons de mentionner précédemment. Nous les aborderons d'ailleurs dans la prochaine section.

Parmi l'ensemble des communautés, il est possible d'en lister quelques-unes. Nous pouvons rencontrer, les communautés d'intérêt géographique, les communautés matérielles, territoriales, les communautés d'apprentissage ou celles de projets par exemple (Farinelli, 2015 pp. 82 – 83), et il y en a bien d'autres. Elles correspondent à des catégories dans lesquelles il serait possible d'organiser l'inventaire des communautés que la vallée de l'Arve peut offrir. De ce point de vue les sociologues sont probablement les mieux outillés pour ce genre d'exercice et de proposition.

La définition de « communauté » est encore une fois polysémique. « ... *une communauté peut être définie comme « (...) à la fois un endroit, des gens vivant en cet endroit, l'interaction entre ces gens, les sentiments qui naissent de cette interaction, la vie commune qu'ils partagent et les institutions qui règlent cette vie* » (Evrard Samuel, et al., 2018/1 p. 44)²²⁰ considérant que chaque élément de cette polysémie est indissociable de l'autre. Là encore, cette polysémie forme un tout, les auteurs renvoyant toujours en référence à Jacquier (2011, p.39) à un phénomène original noté chez Marshall comme celui « *des atmosphères singulières [...] importantes pour caractériser le potentiel d'une communauté* ».

La recherche de traces ou la recherche d'évidences concernant l'existence d'une communauté particulière répondant aux caractéristiques que nous avons décrites plus haut, peuvent correspondre à la recherche « *d'un contexte d'échanges « domestiques » ou « communautaires », qui laisse une grande place aux relations interpersonnelles par rapport aux échanges de nature industrielle* » (Dupuy, et al., 2000 p. 74)²²¹. En d'autres termes, nous cherchons dans un contexte d'échanges domestiques, ou, communautaires, des relations interpersonnelles appartenant à l'espace non-marchand y compris au sein d'une organisation.

Ces relations interpersonnelles fournissent à l'acteur l'espace de liberté nécessaire lui permettant d'interpréter différentes injonctions institutionnelles, contextuelles, situationnelles ou autres. Il peut ainsi exercer son libre arbitre en termes d'actions, de stratégies potentiellement mobilisables dans la communauté hors de l'organisation, ou, intraorganisationnellement dans le cadre professionnel. Il en a

²²⁰ L'auteur fait référence ici à : Jacquier, C. (2011), "Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? " *Vie sociale*, Vol. 2, n°2, p. 33-48. Données complètes en section bibliographie, car nous utilisons la même source.

Faisant référence lui-même à : Médard, J.F. (1969), *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*. Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques, Armand Colin, Paris.

²²¹ L'auteur fait référence ici à : Sainte Marie de Ch., Casabianca F. et Poggi M., 1994, « Des difficultés de la transition entre économie souterraine et économie formelle », Colloque « La Corsica isola problema tra Europeo e Mediterraneo », Salerno, Avril. En l'occurrence l'auteur décrit cet état en traitant de la question de la confiance et de la coopération, durant une période transitoire dans le cas spécifique.

la possibilité interorganisationnellement, là aussi dans le cadre professionnel, mais aussi durant le temps que l'on considèrera celui de la vie privée.

Point important concernant notre objet : la communauté se caractérise par une homogénéité culturelle « *produite par un système d'information efficace* » (*Ibidem.*)²²² traduisant un sentiment d'identité collective tout autant qu'un sentiment de confiance.

Enfin, la littérature propose une vision plus « classique » et connotée d'une communauté informelle²²³. La communauté peut revêtir l'aspect d'un système socio-économique informel situé pouvant agir dans la sphère formelle ou informelle, ce qui est souvent le cas dans ce que l'on nomme les économies émergentes (Zaoual, 2008/2 p. 13), mais pas uniquement.

5.2.3 Communautés de pratiques et communautés épistémiques

Malgré nos propos précédents, nous ne faisons pas l'impasse sur ces deux types de communautés. D'abord, nous avons affaire à des communautés. Elles possèdent des caractéristiques communes à toutes les communautés. Ensuite, parce que leur présence est connue dans ce type de système. Enfin, à défaut de s'y confondre totalement, il est possible de superposer, mais prudemment :

- Communauté de pratique dans un développement conceptuel large des districts, première qualification du système territorialisé de la vallée de l'Arve.
- Communauté épistémique dans un développement conceptuel large des Pôles de compétitivité.

... mais prudemment et pas uniquement. Nous y reviendrons dans la partie analytique.

1) Communauté de pratiques

La communauté de pratiques est caractérisée par trois facteurs fondamentaux (Evrard Samuel, et al., 2018/1)²²⁴ :

1. Un engagement mutuel basé sur la complémentarité des acteurs.
2. L'existence d'un problème ou d'un objectif commun.
3. « *La production d'un répertoire partagé (vocabulaire, outils, etc.) qui vient servir de point d'ancrage à la négociation de significations partagées* ».

Ce dernier point nous semble très important, car celui-ci propose la production d'un répertoire de sens partagé, voire d'un vocabulaire commun de sorte que si les acteurs réagissent de la même manière, nous approchons de la communauté cognitive, ou l'intelligence collective²²⁵.

2) Communauté épistémique

²²² L'auteur fait référence ici à : Granovetter M., 1985, " Economic Action and Social Structure: the Problem of Embeddedness", *American Journal of Sociology*, 91, 3.

²²³ Attention, il s'agit d'informel au sens néo-institutionnel que nous allons développer. L'informel n'est pas l'illégal, le souterrain, le maffieux. Pour bien séparer ces deux visions, nous proposerons la notion d'« in-formalité ».

²²⁴ L'auteur fait référence ici à : Wenger (2005) sans fournir les références bibliographiques.

²²⁵ L'auteur fait référence ici à : Sonntag, M. (2009), *Approche sociocognitive des apprentissages dans les communautés de pratique. Les communautés en pratique*, Éditions Lavoisier, Paris, p. 43-61.

La communauté épistémique quant à elle peut être caractérisée comme quelque chose de moins naturel, développé comme concept dans différentes disciplines telles que science politique, économie, droit public, sociologie (*Ibidem.* p. 46)²²⁶.

Parmi les définitions de communauté épistémique, nous en retenons une qui correspond à « *un réseau de professionnels possédant une expertise et une compétence reconnues dans un domaine donné se traduisant par une revendication de légitimité et d'autorité en matière de production de connaissance* » (*Ibidem.*)²²⁷.

En quelque sorte, la communauté épistémique serait à la communauté de pratiques, ce que le pôle de compétitivité est au district. Il s'agit d'une construction, l'inverse d'un mécanisme socio territorial endogène. En poursuivant dans cette logique, certains auteurs considèrent qu'il est possible de mentionner tout en nuancant le propos, que la communauté de pratiques est considérée limitée, dans un contexte posant « l'hypothèse de proximité géographique des membres » (Dibiaggio, et al., 2003 p. 116), quand, inversement, cette même proximité géographique ne limite pas la communauté épistémique, réseau qui a été développé dans le cadre de la sociologie de la connaissance pour répondre à cette problématique de « *partage de capacités implicites de compréhension et d'interprétation pour permettre aux idées de circuler* »²²⁸ (*Ibidem.*).

La communauté épistémique posséderait, grâce à ses propriétés dépassant les limites de la proximité spatiale, la capacité de surpasser « *les rigidités institutionnelles ou historiques entre États grâce à l'existence [...] de réseaux d'experts caractérisés par le partage de croyances sur le mode de production des connaissances (principes normatifs, relations causales, validité de certaines pratiques ou de comportement dans chaque type de situation)* » (*Ibidem.*)²²⁹. Là encore, dans la communauté de pratiques, il est question de la mise en place d'un répertoire commun se traduisant en mécanismes de réactions communes renvoyant tout comme précédemment à la communauté cognitive et à l'intelligence collective.

3) Comparons, synthétisons et concluons

Il est possible de synthétiser les deux concepts comme ci-après page suivant:

²²⁶ L'auteur fait référence ici à : Meyer, M., Molyneux-Hodgson S. (2011), « « Communautés épistémiques » : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? » *Terrains & travaux*, Vol. 1, n°18, p. 141-154.

²²⁷ L'auteur fait référence ici à : Haas, P.M. (1992), "Epistemic Communities and International Policy Coordination", *International Organization*, Vol. 46, n°1, p. 1-35.

²²⁸ L'auteur fait référence ici à : Hozner B. et Marx J.H. (1979), « Knowledge Application: The Knowledge System in Society », Allyn & Bacon.

²²⁹ L'auteur fait référence ici à : Haas P.M. (1992), *op.cit.*

| | Communauté de pratique | Communauté épistémique |
|-------------------------|--|--|
| Principal auteur | E. Wenger | P.M. Haas |
| Définition | Espace émergent où l'échange des connaissances peut s'effectuer en dehors des contraintes organisationnelles | Lieu de création de connaissances revendiquées comme pertinentes dans la prise de décision politique |
| Caractéristiques | Apprentissage par le groupe social Interactions Partage d'expérience | Projets communs Résolution de problèmes Présence d'experts |

Tableau 5: Approche comparative des concepts (Evrard Samuel, et al., 2018/1 p. 48).

Ainsi, communautés de pratiques et communautés épistémiques procèdent des mêmes ressorts. La communauté de pratique semble initialement limitée géographiquement par un ensemble de contraintes institutionnelles ou organisationnelles qui constituent, même s'il n'est pas insurmontable, un frein théorique, à l'expansion de ce modèle et à une diffusion plus large, la plus large possible, grâce à une intelligence collective plus « universelle ». C'est en revanche ce que permet la communauté épistémique, c'est-à-dire celle des sciences, qui, grâce à la « standardisation » de ses principes normatifs, permet en théorie, d'abolir plus ou moins facilement contraintes organisationnelles ou institutionnelles.

En conclusion, le point commun déjà esquissé à travers la notion de communauté, puis celle de communautés de pratique et de communautés épistémiques, concerne la question de la confiance, mais aussi la question de la communication au sein de ces groupes.

5.3 Réduire l'incertitude

La question de la confiance est au cœur de l'ensemble des éléments conceptuels que nous essayons d'inventorier afin de mieux comprendre notre terrain d'intervention. Reprenant les : Figure 9 pages 100 et : Figure 10 page 102, des thématiques gravitant autour de notre objet de recherche, il apparaît que :

- Évoquant la question du système économique territorialisé, et d'un pur point de vue économique concernant les mécanismes d'économie de transaction, la confiance et l'information sont nécessaires pour assurer la fluidité des processus.
- Évoquant la question des acteurs et des réseaux d'acteurs, nous évoquons de fait les questions liées à la proximité organisationnelle s'appuyant sur la proximité institutionnelle, la question de l'encastrement et des communautés dans lesquelles la confiance est un ciment primordial.
- Évoquant la question de l'informel, là encore hormis l'aspect institutionnel de la question informelle, la confiance est un ciment primordial des relations informelles. En effet, mis à part

la question de l'informalité, les modèles de relations en réseau et en communauté procèdent des mêmes ressorts s'adossant aux mêmes réseaux.

Dans une relation de proximités, impliquant nombre de relations, quelles qu'en soit leur formes, la confiance et la réduction de l'incertitude sont des éléments essentiels à la vie en communauté, ici en système territorialisé.

Prenant un peu de champ, on note l'influence au moins aussi importante de la proximité organisationnelle que celle de la proximité géographique²³⁰. L'apparition des technologies de l'information et de la communication a fait apparaître que loin de réduire le recours au face-à-face, les technologies établissent un rapport de complémentarité dynamique à la relation directe (Bertrand, 2001/1 p. 140). À une échelle systémique légèrement plus élevée, ce constat est confirmé presque dix ans plus tard quand, ayant noté l'abolition de la distance, on reconnaît l'intérêt du local, la spécificité de chaque lieu et de ses « *petites différences* » (Crevoisier, et al., 2009 pp. 89-90) qui ne peuvent être « *ressenties* » que grâce au contact direct. Tout ceci est possible grâce à la proximité interindividuelle. Au final, vingt ans après le premier article et, quelles que soient les échelles systémiques envisagées, on peut constater que rien n'a changé hormis celui des moyens et des techniques mis à disposition.

Le rapport de proximité interindividuelle ne disparaît pas. Il subit cette fameuse loi d'airain mentionnée dans un chapitre précédent. Si la proximité interindividuelle n'est pas possible, et que la distance se creuse, la communication se modifie dans un nombre inversement proportionnel à la distance, tout comme les échanges de fret, les communications aériennes, etc.²³¹ (Moles, et al., 1998 p. 18). En d'autres termes, plus on est loin, moins on communique, quel qu'en soit le mode. Proximité et confiance vont de pair avec des contacts répétés, qui au-delà des stratégies et des jeux d'acteurs, renforcent le sentiment d'appartenance, à la communauté, au groupe, à l'organisation dans un sens inversement proportionnel à la distance réelle ou perçue.

5.3.1 Les différentes échelles systémiques de compréhension de la confiance

En nous posant la question de savoir quels ingrédients favorisent une fluidité d'échanges d'informations dans notre configuration d'observation, c'est dans le regard circulaire, que l'acteur porte à son environnement et dans les sentiments générés par ce regard que l'on trouvera des éléments de réponse en termes d'action et de comportement, dans les pratiques et les habitudes. Ceci nous amène par conséquent et régulièrement à l'exercice de petits sauts d'échelle systémique dans les divers éléments de réponse que la littérature disponible nous offre, afin de ne pas nous perdre sur le chemin qui nous mène progressivement vers une image du terrain, dans un construit autant concret que conceptuel.

Quels sont donc les ingrédients permettant une fluidité théorique dans l'échange d'informations dans notre configuration d'observation ?

²³⁰ L'auteur fait référence ici à : Rallet A., Torre A., 1999, Géographie et technologie : une analyse des relations de proximité dans les réseaux localisés, XXVème Colloque de l'ASRDLF, Hyères 1-3 septembre 1999, 20 pages.

²³¹ L'auteur fait référence ici à : George Kingsley Zipf, et son livre " Human Behavior and the Principle of Least Effort: An Introduction to Human Ecology", 1950, sans fournir les caractéristiques bibliographiques en page 150, malgré la fourniture de celle du livre de Meier cité conjointement.

En ce qui concerne l'échelle territoriale, c'est le processus de construction territoriale qui permet aux populations et aux divers groupes d'atteindre un sentiment d'appartenance et de confiance. Tout ceci a lieu dans un exercice commun de construction d'une « matrice de sens organisant et motivant les acteurs »²³², tout ce processus débouchant sur une somme de proximités (Zaoual, 2008/2 p. 7). Ici l'auteur inscrit son propos dans le cadre d'une frontière fluctuante voir, inexistante entre « innovation technologique » et « innovation sociale », proposant même l'innovation sociale comme « *modèle interprétatif pour les autres types d'innovation* » (*Ibidem.*).

En ce qui concerne les communautés, nous en avons listé une certaine quantité dans les lignes précédentes, mais peut-être nous faut-il revenir à l'un des emplois précieux auxquels nous avons eu recours il y a peu. Celui de la définition de la communauté définie par Park. « Communauté est « ...à la fois un endroit, des gens vivant en cet endroit, l'interaction entre ces gens, les sentiments qui naissent de cette interaction, la vie commune qu'ils partagent et les institutions qui règlent cette vie » (Jacquier, 2011/2 p. 39). Reconstitué :

- **Une unité de lieu** et de terrain de jeu « *un endroit* », qui correspond à la proximité territoriale.
- **Une unité de jeu** « *des gens vivant en cet endroit et... la vie commune qu'ils partagent* », ils sont donc en interaction dans l'unité de lieu, qui correspond à la proximité organisationnelle.
- **Une unité de règles de jeu** « *les sentiments qui naissent de cette interaction... les institutions qui règlent cette vie* », de ses interactions naissent des règles communes qui correspondent à la proximité institutionnelle.

Pecqueur (2004) y voit quelque chose d'équivalent où l'individu doit être compris en relation avec d'autres acteurs. Il se pose d'ailleurs la question de savoir en quoi la proximité géographique ou toute autre forme de proximité intervient dans la nature des relations entre acteurs (Pecqueur, et al., 2004 p. 20) ?

La réponse repose dans la variation et l'équilibre entre chaque facteur, et, à la présence ou à l'absence d'externalités liées au territoire. Au-delà, quelles que soient les dotations en facteurs, le facteur qui nous semble le plus important (nous aurons l'occasion de le vérifier dans le chapitre traitant de l'informel), correspond à un état d'esprit de l'acteur. Cet état d'esprit est celui de la confiance correspondant aussi à un minimum de sécurité personnelle, celle qui permet de rompre les incertitudes ou les peurs, celle qui permet d'avancer, de faciliter, celle qui permet d'oser et d'aller de l'avant.

Dans un système de communauté, la confiance s'établit sur « *l'engagement mutuel des membres de la communauté ainsi que la réciprocité des échanges [qui] permettent de pérenniser l'existence de la communauté dans le temps* ». En même temps, l'engagement mutuel cité précédemment s'établit sur la confiance qui « *favorise la proximité sociale...* » (Evrard Samuel, et al., 2018/1 p. 56)²³³. Cette description permet d'envisager un auto renforcement tant que les bons ingrédients sont présents.

²³² Le propos portait sur des populations précarisées et nous le considérons ici transposable.

²³³ L'auteur construit un tableau issu de la théorie des communautés de pratiques recourant aux révérenciels conceptuels de Wenger, 2005 ; Sonntag, 2009 ; Goglio-Primard et Crespin-Mazet, 2011 ; Zajac et Olsen, 1993.

L'échelle individuelle offre, elle aussi sa part d'éléments de réponse. À l'échelle de l'individu, la communauté, c'est « *le fait d'avoir quelque chose en commun* ». Pour un individu c'est avoir un bagage commun consistant en un répertoire et des codes d'interaction. C'est aussi un sentiment diffus d'appartenance à quelque chose. C'est un sentiment proportionnel à la fréquence des interactions (Moles, et al., 1998 p. 128)²³⁴.

Nous sommes descendu et parvenu à l'échelle de l'acteur, car celle-ci est celle que nous utilisons dans le cadre de notre recherche. Nous avons maintenant cette compréhension qu'à l'échelle individuelle, le sentiment diffus d'appartenance est proportionnel à la fréquence des interactions. Ici nous sommes face à une caractéristique que nous ne pouvons ignorer dans l'analyse de nos entretiens. Ces sentiments sont d'autant plus complexes, qu'ils sont irréductibles et consubstantiels à l'individu, à chaque individu, et qu'ils représentent de potentielles données hautement qualitatives.

Pour conclure, quant à la prise en compte des différentes échelles systémiques nécessaires à la compréhension des mécanismes de confiance et d'incertitude, nous souhaitons revenir sur les travaux de Dupuy, et al. (2004). Ils proposent la piste systémique dans des éléments de réponse liés, là aussi, à la question de la confiance, dans ce qu'ils nomment « les deux pôles de la relation de confiance ». Il est fait mention de pôle sous socialisé et de pôle sursocialisé.

Ainsi la confiance, peut être considérée à travers un premier pôle, sous socialisé. Dans ce type de pôle, apparaît la confiance interpersonnelle (considérons-la comme l'échelle de l'acteur) correspondant aux résultats d'interactions « rationnelles ». De la même manière, mais à l'opposé dans la prise en compte de la confiance, existe un pôle socialisé, ou apparaît la confiance communautaire. Dans ce cas, la relation est « *« totalement » insérée dans les réseaux sociaux* ». (Dupuy, et al., 2004 pp. 74-75). Les auteurs finissent même par nommer cette insertion. Il s'agit de l'encastrement que nous connaissons déjà. Ils mentionnent enfin que « *l'examen concret d'une relation de confiance au niveau local doit tenir compte de ces deux caractères : la dimension stratégique de toute relation de confiance et son ancrage dans une relation sociale* » (*Ibidem.*).

Voir ci-après les deux pôles de la relation de confiance, page suivante:

²³⁴ Cette description de la communauté centrée à l'individu correspond à un article particulier écrit à propos de la communauté juive par Moles. Cet article traite de communauté et d'espace dans lequel nous avons retenu la section destinée à la description abstraite de la communauté nous assurant ainsi de son caractère transposable.

| <p style="text-align: center;">Pôle sous socialisé (la confiance interpersonnelle)</p> | <p style="text-align: center;">Pôle sursocialisé (la confiance communautaire)</p> |
|---|--|
| <p>Le caractère répété des transactions favorise la relation de confiance</p> <p>Cette répétition a un caractère auto renforçant</p> <p>La relation est limitée à un cadre interindividuel</p> <p>La confiance est le résultat d'une recherche individuelle de gains, rationalité marchande</p> <p>La réputation est une information « publique »</p> | <p>Toute relation humaine est « encastrée » dans des réseaux sociaux</p> <p>Les relations de confiance s'appuient sur une réputation inscrite dans ces réseaux</p> <p>La rationalité marchande n'explique pas tous les comportements économiques</p> |

Tableau 6 : Caractéristiques de la confiance interpersonnelle et communautaire dans un système territorialisé (Dupuy, et al., 2004 p. 75).

Notre parti pris d'envisager un système territorial à partir de l'acteur dans ce que nous avons nommé, repris de Moles (1998), une « philosophie de la centralité » nous amène à penser qu'il est possible de découpler l'échelle systémique de la question d'encastrement, ici considérée comme deux pôles distincts.

5.3.2 Proximité, confiance située

L'intérêt porté pour les questions liées à la confiance peut se justifier grâce à l'énoncé des deux conjectures suivantes (Dupuy, et al., 2004 pp. 65 – 66) :

- Les interactions locales possèdent un avantage déterminant par rapport aux relations à distance.
- Les interactions locales s'appuient sur des liens de confiance.

Il devient tentant de considérer qu'une relation basée sur la confiance avantage un système territorialisé comparé à une relation à distance plus anonyme. Nous nous joignons à cette conclusion en rappelant Moles (1998) et ses travaux sur la centralité située supportée par ses travaux prenant appui sur la loi de Zipf. En ce sens, même si les arguments et les concepts sont totalement différents, les conclusions des disciplines de la psychologie et de l'économie géographique aboutissent, pour différentes raisons, à des conclusions assez similaires.

Historiquement, la question de la confiance, dans le cadre de travaux sur les systèmes économiques territorialisés, remonte grossièrement à la période d'après-guerre en Europe, avec ceux portant sur les districts italiens.

La première des confiances est prise en compte à partir du lien familial ou culturel qui, pour Camagni (1995), expliquerait le processus d'agglomération. Il est à noter que l'une des premières communautés est : la communauté familiale. Repris à une échelle systémique élargie, c'est la confiance, pour Becattini

(1992)²³⁵ qui joue un rôle important dans la construction socio-économique d'un système (Dupuy, et al., 2004 p. 65). En cela, Becattini ne ferait que remonter à Marshall quand il mentionne que « *la confiance « bien informée » constitue le produit des relations entre acteurs d'un même groupe (firmes, district) et se diffuse ensuite au sein de cette collectivité » (Ibidem.)*. Nous notons ici le lien mentionné entre confiance, réseau et diffusion de l'information.

Ces premiers propos font apparaître que la question de la confiance est envisagée dès les plus petites formes de groupe. L'état ou la sensation de confiance tiennent de la relation entre deux personnes. C'est la confiance interpersonnelle. Cette relation de confiance s'établit sur la base d'un mécanisme d'apprentissage et d'engagement mutuel par de constants allers-retours communicationnels dans ce qui constitue au minimum une dyade. La confiance ne préexiste pas à la relation sociale et celle-ci « *peut posséder une dimension spatiale quand elle est saisie dans les aspects tacites ou informels de la relation de face-à-face »* et relever par conséquent de la proximité (Ibidem. p. 46).

On peut évoquer en particulier la proximité institutionnelle quand les acteurs acceptent de limiter leur liberté dans le cadre de la construction d'une matrice de sens commun permettant à chacun les anticipations nécessaires à la réduction de l'incertitude. La recherche de la confiance correspond à un mécanisme social, dans notre cas, permettant de réduire au maximum les aléas qu'un individu peut anticiper afin de réduire l'incertitude dans un mécanisme d'interaction non-marchand²³⁶. Cette institutionnalisation vient en complément des actions de communication correspondantes. « *Ainsi, la confiance interpersonnelle est la mère de l'interaction »* (Dupuy, et al., 2004 pp. 70 – 71). Nous ajoutons sans hésiter qu'il n'y a pas d'interaction sans communication et qu'en référence à Dominique Wolton, nous ajoutons que communiquer, c'est aussi négocier sans fin, les termes d'un contrat social, celui de la proximité institutionnelle.

En ce qui concerne la confiance : la confiance organisationnelle correspond au prolongement de la confiance interpersonnelle (Dupuy, et al., 2004 pp. 82 – 83). En d'autres termes, la confiance interpersonnelle et la confiance communautaire se superposent à la confiance organisationnelle quand tout va bien. En cas de découplage, dans un même espace (organisations, groupes, territoires) se créent alors deux mécanismes de confiance. L'un, profond ancré dans les communautés et les espaces concernés, que l'on pourra nommer « domestique » ou « communautaire » (Ibidem. p. 74)²³⁷ le second lié aux différentes proximités organisationnelles.

²³⁵ Becattini, G. (1992) · Le district marshallien : une notion socio-économique. Dans Benko, G., & Lipietz, A. (dir.). Les régions qui gagnent, PUF, Paris.

²³⁶ Ce même mécanisme peut exister par ailleurs dans la sphère marchande (théorie des contrats par exemple).

²³⁷ Les auteurs développent le « domestique » ou le « communautaire » dans le cadre de la description d'échanges interpersonnels, dans l'espace non marchand au sein de systèmes territoriaux en transition ou de survivances de natures tacites. Ils mentionnent à l'époque de la rédaction (2000) que ces caractéristiques peuvent être étendues aux « relations de type culturel, présentes par exemple dans un groupe national ou ethnique (ce que Karpik (1989) nomme la confiance dans une communauté) » (Dupuy, et al., 2000 pp. 74-75) faisant référence à : KARPIK L., 1989, « L'économie de la qualité », *Revue française de Sociologie*, 20.

Cette même confiance s'appuie sur des mécanismes institutionnels, c'est-à-dire culturels. Là encore, nous rejoignons l'aspect communautaire élargi en évoquant la notion de « croyances sociales »²³⁸, fortement dépendantes du lieu et des conditions qui les ont vus apparaître (Pecqueur, et al., 2004 p. 23). Elles sont le produit d'une rationalité située. La notion de « croyances sociales » est compatible avec notre définition de la communauté. Ici, les acteurs sont présentés en situation d'interdépendance qui inclut une dimension mimétique. En outre, ce modèle basé sur une dimension cumulative d'expériences, est aussi efficace dans la gestion de l'information²³⁹ utile dans le cadre d'une communauté située. Surtout, ce modèle (tout comme la communauté), s'appuie sur des mécanismes de confiance. Il est ainsi possible de dire que ces modèles s'appuient sur la confiance, mais en créent tout autant.

La confiance est, comme le sentiment d'appartenance, une des résultantes du mécanisme de construction territoriale. Cette construction territoriale correspond à un guide, une matrice de sens (Zaoual, 2008/2 p. 7), engageant les participants à ce processus à mettre progressivement en place un mécanisme de proximité institutionnelle, lui aussi proche des conditions de constitution des communautés. De manière assez similaire dans la communauté, la matrice de sens précédemment citée peut revenir sous la forme d'une homogénéité culturelle, car le sentiment d'appartenance provoque un « *sentiment d'identité collective commune* » (Dupuy, et al., 2000 pp. 74-75), mais aussi « *la constitution de collectif au niveau local* » (*Ibidem.* p. 65) comme dans le cas des communautés encadrées au sens de Granovetter (1994)²⁴⁰. À ce propos, la communauté atteint ses limites quand la communauté de liens forts n'a pas d'ouverture vers l'extérieur par ses membres. Sans apports extérieurs et sans renouvellement, la communauté est en danger, quel qu'en soit le type.

Le facteur temps est à considérer. Les mécanismes territoriaux basés sur la confiance se construisent progressivement sur le temps long (Cerdan, et al., 2007 p. 124), ses relations pouvant être comparées à un « *patrimoine local* », correspondant à « *la mémoire de situations de coordination antérieure réussie* » (Colletis, et al., 2005 p. 63). Le temps long permet donc la création d'une ressource spécifique au territoire basée sur ce qui devient un climat de confiance et un système de règles renvoyant à ce que nous désignons la proximité institutionnelle.

²³⁸ L'auteur fait référence ici à : Orléan, A. (2002). Le tournant cognitif en économie. *Revue d'économie politique*, 5 (septembre – octobre), 717 – 738.

²³⁹ L'auteur fait référence ici à : Charbit, C., & Fernandez, V. (2001). Simon says ... What ? – Rationality of Imitation in a Simonian Perspective. Dans Kirman A, & Zimmermann J.B. (dir.). *Economics with Heterogeneous Interacting Agents*, Springer, Lecture Notes in Economics and Mathematical Systems. Nous reprenons une partie de la citation en bas de page: « *In the model of Bikhchandani and alii (1992) individuals rapidly converge on one action on the basis of some but very little information* » (p. 994).

²⁴⁰ Granovetter M., 1994, « Les institutions économiques comme constructions sociales : un cadre d'analyse, dans Orléan A. (ed), « Analyse Economique des Conventions », P.U.F., Paris.

5.4 Communication dans un système territorialisé

À la veille d'une revue de la littérature conceptuelle concernant la communication dans un système territorialisé, il est temps et nécessaire de préciser le cadre conceptuel communicationnel de référence que nous entendons utiliser.

5.4.1 Notre approche communicationnelle

La question de la communication dans cette recherche renvoie au traitement d'un objet, théoriquement concret, théoriquement traité, voire surtraité, dont *à priori* rien ne resterait à apprendre tant que la société n'évoluera pas vers d'autres paradigmes. De cette première impression, nous pourrions être déçu, car la discipline des sciences de l'information et de la communication est notre discipline de rattachement.

5.4.1.1 De la tentation de répondre par une universalité ...

Ce sujet est trop vaste, probablement trop lié à l'histoire de l'homme que nous cherchons à atteindre et à l'histoire des sociétés, pour pouvoir prétendre à une définition globale. D'ailleurs, en quête de références, nous nous sommes dirigés à titre indicatif, vers le « Dictionnaire d'initiation à l'info-com » qui semble tenir un propos similaire, dans un développement sur 22 pages. Ce même dictionnaire, passé la section « Étymologie & Évolution », pose la même question. Les auteurs doutent quant à fournir une définition immédiatement acceptable, avant d'enchaîner par une définition de la communication que ne renierait en rien une introduction aux disciplines des transports et de la logistique. La communication, c'est « *la circulation d'un lieu à un autre* » (Corroy-Labardens, et al., 2008 p. 39). Sauf à se rappeler et reconnaître dans la vallée de l'Arve et à la chaîne des Alpes le rôle-clé géographique de lien et de passage, voire de verrous durant certaines périodes de l'histoire que nous connaissons bien maintenant, ces informations ne nous avancent guère en direction d'un modèle communicationnel.

Dans une tentative de rapprochement vers notre objet, nous aurions pu espérer en référence à Farinelli (2015), une première proposition de définition plus en rapport avec « cum » et « munus »²⁴¹, nous ayant amené dans les lignes précédentes, à proposer une description de la communauté en état d'échanges non marchand, différemment « *en état de transactions/négociation sociale non marchande* ».

À défaut de proposer immédiatement une définition, il nous semble par contre de notre devoir de fournir un éclairage, un peu comme en photographie, une température, que nous donnons au cliché de cette pratique correspondant pour nous, plus à un processus, qu'à beaucoup d'autres définitions. Dans notre cas, la température que nous souhaitons proposer à cet instantané, est bien celle d'un processus informel d'interactions entre acteurs. Ce processus d'interactions s'appelle : communication, communication qui renvoie à l'acteur considérant que « *vivre [...], c'est communiquer, c'est-à-dire* ».

²⁴¹ Nous avons précédemment indiqué que « cum », qui signifie « avec », et « munus » qui signifie « don », dont les origines sont communes à Communauté et Communication

négozier » (Wolton, et al., 2016 p. 9). Wolton ajoute que²⁴², « *nous passons notre temps à le faire, tous, sur le plan personnel, social, politique et culturel...* » (*Ibidem.*).

De notre point de vue, il vise juste, immédiatement, dès les premières pages du livre auquel nous faisons référence.

N'est-il pas possible de reconnaître l'omniprésence de la communication dans la majeure partie des pages précédentes au filtre de cette simple définition ? Sans aucun doute, toute définition tend à généraliser et simplifier en conceptualisant, ce qui est bien sûr, ici, le cas. Également, cette même définition est le fait de quelques mots simples, intelligibles par tous, ou presque ce qui à nos yeux ne fait qu'en renforcer la puissance. Mais tout est dit, avec la force d'une réflexion portant sur le sens d'un phénomène plutôt que sur l'outil (la technique) pour le mettre en œuvre.

C'est bien dans ce sens que nous devons aller, et que malgré tout, nous devons développer et spécifier.

5.4.1.2 ... À la nécessité de clarifier notre approche conceptuelle

Une énorme somme de littérature traitant de la discipline de l'information et de la communication permet d'aller au cœur de cet objet : « *le plus vicieux des caméléons conceptuels* », comme le mentionne Heinz von Foerster. Ceci ne concerne que le seul concept d'information (Wittezaële, et al., 2006 p. 74), tant concernant son étendue que sa profondeur. Citer von Foerster, c'est pouvoir aller droit vers de potentielles définitions liées à la cybernétique, à la rencontre de Wiener dont le projet épistémologique vise le « *croisement et l'interfécondation entre diverses disciplines (sciences naturelles et sciences sociales)*. *La cybernétique peut être considérée comme la première tentative de la part de scientifiques de sciences naturelles, d'élaboration d'une « science de la communication » (Wiener, 1958)²⁴³* » (Proulx, 2001/2 pp. 475-476).

I Les modèles épistémologiques de l'information et de la communication que nous ne pouvons retenir

Citer les auteurs précédents revient à s'engouffrer dans des développements épistémologiques positivistes et vers les technologies plus que vers l'homme. Nous avons mentionné notre volonté d'aller vers l'homme. D'ailleurs, il n'est pas question pour des raisons de compatibilité épistémologiques, de s'orienter en direction d'une communication correspondant à des théories comme celle du déterminisme technologique (McLuhan), du fonctionnalisme (Merton, Wright et Lasswell), (Mucchielli, 2006 p. 7). Pas besoin dans cette recherche de recourir au modèle de Shannon et Weaver (Meunier, et al., 2010 pp. 33-34) non plus.

Nous pouvons justifier de notre positionnement en observant les évolutions et les choix français. Il nous faut donc observer le début des efforts français de clarification de la discipline, au milieu des années 1970 visant à clarifier le vocabulaire qui installe et pour longtemps, l'information dans le champ de la

²⁴² C'est d'ailleurs ce que nous faisons tous dans notre vie, par conséquent ce que nous pouvons tous éventuellement observer, voire étudier.

²⁴³ Norbert Wiener, 1958, *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine*, Paris, Hermann.

cybernétique (Meyriat, et al., 2002 p. 54). Par la suite, au milieu des années 1980, apparaît une définition intéressante au sein de cette discipline déjà reconnue comme résolument interdisciplinaire. Il s'agit de : « l'étude du fonctionnement des processus de communication et des productions et usages de la communication » (*Ibidem.* p. 60).

Nous nous écartons donc de l'information et nous pointons donc vers la communication. Les modèles de communication semblent les plus proches de notre objet de recherche concernant ceux de la communication dans les organisations. L'évolution disciplinaire des années 1990 conduit à déplacer les centres d'intérêts, de la communication managériale à la communication dans les organisations comme « *projet praxéologique* » (Bernard, 2002 p. 154). À partir d'ici, il est question de communication comme « *une tentative de reproblématisation des questions articulées du lien social et du sens pour, dans et par l'organisation vers un paradigme de la médiation* » (*Ibidem.*).

Notre objet communicationnel relève d'un défi scientifique (Bernard, 2002 p. 155) :

- « *La nécessité de penser la question de la circulation des théories et des concepts, et notamment celle des migrations conceptuelles* ». Nous pensons nous inscrire au moins en partie dans ce type de démarche en proposant le filtre conceptuel néo-institutionnel que nous allons aborder prochainement pour pouvoir traiter de l'informel. Pour autant, notre statut déclaré de praticien-chercheur nous amène à considérer l'usage plus que la circulation conceptuelle, ici une probable limite de notre démarche dans cette étude tout du moins, et la nécessité de creuser plus avant ultérieurement ce type de question.
- « *Le projet d'articuler nouvelles théorisations et études empiriques consacrées à des objets émergents* ». Notre travail est empirique, mais il n'a pas immédiate volonté d'aller dans ce sens.
- « *La possibilité affirmée de construire des objets d'études en rupture en distanciation avec les objets professionnels. De plus en plus, les objets professionnels sont saisis comme « objets primaires » relevant des pratiques socio-professionnelles, et par conséquent distincts des objets d'études construits dans des processus de reproblématisation* ». Nous n'inscrivons pas notre travail dans ce sens.

II Le modèle épistémologique d'analyse communicationnelle vers lequel nous pouvons raisonnablement nous orienter

Même si nous ne voulons pas verser dans le tout communication, c'est bien dans cette direction, que nous nous orientons. Précisons. Ce tout communication n'est pas ici une attitude de principe, mais un positionnement épistémologique.

Allons plus loin. C'est à travers, l'homme, l'interaction que nous cherchons des éléments de construit. C'est à travers ceci que nous cherchons sens. Nous le préciserons ultérieurement, mais notre vision de la communication doit tenir compte et être compatible avec le futur positionnement épistémologique de cette recherche, le constructivisme radical ou, constructivisme pragmatique comme nous le préciserons en seconde partie.

Dès lors, nous nous dirigeons vers un « tout communicationnel d'origine palo-altiste » (Tudor, 2013 p. 97), si nous nous référons à la formule de Watzlawick « *qu'on ne peut pas ne pas communiquer* »

(Watzlawick, et al., 1972 p. 46), pour la simple raison qu'il n'y a pas de « non comportement ». Ceci faisant dire que l'on ne peut pas ne pas être en interaction et que, de même, l'« *on ne peut pas ne pas influencer* » (Witzezaële, et al., 2006 p. 323). De fait, conceptuellement, tout est bien communication.

Nous nous dirigeons vers un mécanisme d'analyse communicationnelle, phénoménologique, interactionnelle, située et contextualisée. Ce point nous fait revenir chez une épistémologue de la communication qui éveille notre intérêt dans ce sens, quand elle mentionne que John Fiske « *affirmait que « notre vie culturelle, la communication est essentielle ; sans elle, toute culture disparaîtrait. Par conséquent, l'étude de la communication implique l'étude de la culture dont celle-ci fait partie* » (Fiske, 2003)²⁴⁴ » (Tudor, 2013 p. 97), ce dont nous convenons et ce vers quoi nous souhaitons nous diriger.

Ceci permet de revenir presque immédiatement vers des considérations contextuelles, systémiques et des échelles systémiques dans l'approche des pratiques qui vont nous intéresser, et l'émergence phénoménologique que nous espérons voir apparaître. Ainsi, « *un phénomène demeure incompréhensible tant que le champ d'observation n'est pas suffisamment large pour qu'y soit inclus le contexte dans lequel ledit phénomène se produit. Ne pas pouvoir saisir la complexité des relations entre un fait et le cadre dans lequel il s'insère, entre un organisme et son milieu, fait que l'observateur bute sur quelque chose de « mystérieux » et se trouve conduit à attribuer à l'objet de son étude des propriétés que peut-être il ne possède pas* » (Watzlawick, et al., 1972 p. 15).

Repris et en d'autres mots, l'analyse menant à la compréhension phénoménologique que nous allons mettre en œuvre en troisième partie devra tenir compte de ce que nous estimerons être l'échelle systémique la plus pertinente à laquelle nous devons recourir, pour comprendre le phénomène communicationnel que nous aurons observé.

III Compatibilité entre constructivisme et vision systémique

Revenant à notre posture épistémologique, l'approche la plus compatible semble revenir à celle de Palo Alto et de Watzlawick dont l'approche de la communication est constructiviste. Dans une interview celui-ci mentionne que « *le constructivisme s'intéresse au processus à travers lequel nous construisons la réalité individuelle, familiale, politique, sociale, idéologique. Cela n'est pas une idée nouvelle : Epictetus, au premier siècle, disait que « ce ne sont pas les choses qui nous préoccupent, mais les idées, les opinions que nous avons des choses* ». C'était déjà un point de vue purement constructiviste. » (O'Tempora, 1992 pp. 2-3), selon Watzlawick dans cette interview.

Cette même approche est aussi compatible avec une approche systémique. Il est même clair que pour certains auteurs « *que l'analyse systémique soit « constructiviste », cela semble aller de soi* » (Mucchielli, 2006 p. 14). L'auteur considère que c'est bien Palo Alto « *qui a vraiment apporté cette analyse dans les sciences humaines. Or, cette école est dite « constructiviste* » (Ibidem.).

²⁴⁴ Fiske, John, *Introducere in stiintele comunicarii (Introduction aux sciences de la communication)*, Iasi, Polirom, 2003.

IV Une définition de la communication correspondant à notre cadre épistémologique

Tenant compte des éléments précédemment énoncés, une définition acceptable et compatible avec notre positionnement et à laquelle nous pouvons adhérer dans le cadre de notre recherche peut très probablement être la suivante : « *Un système de communications, au sens de la systémique qualitative des communications, est un ensemble récurrent, régulier et repérable de formes d'échanges existant, dans une certaine temporalité, entre des acteurs participant d'un cadre d'action pertinent, ensemble qui entraîne les acteurs dans sa dynamique propre. Les « formes des échanges » prennent, par ailleurs, des significations propres lorsqu'on les rapporte au système total des échanges. Cet ensemble peut être schématisé de telle sorte que l'on puisse parcourir, en divers circuits, les communications qui s'enchaînent les unes les autres en s'impliquant réciproquement, et, que l'on puisse accéder à une compréhension globale de cet enchaînement à travers la construction de la logique (ou problématique) de son fonctionnement* ». (Mucchielli, 2006 p. 7)

V Récapitulons

Notre approche infocommunicationnelle du terrain est donc :

- Une approche communicationnelle. Elle ne tient pas de la branche des sciences de l'information et des épistémologies correspondantes (Meyriat, et al., 2002).
- Elle est interdisciplinaire et porte sur « l'étude du fonctionnement des processus de communication et des productions et usages de la communication » (Meyriat, et al., 2002).
- Notre vision de praticien-chercheur et notre objet de recherche nous permettent d'envisager l'usage d'une migration conceptuelle pour y répondre : l'analyse néo-institutionnelle nous permettant de traiter l'informel (Bernard, 2002).
- Notre vision du terrain est communicationnelle, phénoménologique, interactionnelle, située et contextualisée. Ceci nous mène vers le modèle systémique de l'école de Palo Alto (Tudor, 2013).
- Ce modèle systémique nous permet de traiter les différentes échelles pertinentes suivant les axes listés dans le point précédent.
- Le modèle systémique de communication de Palo Alto est un modèle constructiviste. Il est compatible avec notre positionnement constructiviste radical (O'Tempora, 1992).
- Nous adhérons à la proposition de définition d'un système de communication, celui de Mucchielli (2006) tel que ci-dessus dans le paragraphe précédent.

5.4.2 Communication dans un système territorialisé

Passée la question épistémologique et du choix du modèle conceptuel pouvant servir de cadre à notre travail d'analyse, il nous faut revenir au terrain et aux techniques, afin de tenter d'envisager toutes les transpositions conceptuelles possibles qui apparaîtront à l'issue des entretiens ainsi qu'à l'occasion de la phase d'analyse.

Dans un cadre conceptuel d'économies territorialisées, nous l'avons mentionné dans le paragraphe 4.5 : Principales catégories de proximités, débutant en page 127, la « *coordination est contingente de*

l'existence de formes de proximité qui découlent de ce que partagent les agents » (Pecqueur, et al., 2004 p. 31). Parmi celles-ci, figurent « *des capacités de communication (codes de langage, référents culturels, etc.)* » lié, à « *des modèles (pattern) de comportement (règles, codes de conduite, etc.)* » (*Ibidem.*).

Reformulé, au cœur de la coordination, se niche un ensemble de formes de proximités, porté par le vecteur de la communication. Ici la communication est considérée comme une « capacité » s'appuyant sur des codes de langage, référents culturels, mais aussi, et c'est pourquoi nous les avons considérés liés, à des codes de mise en œuvre qui correspondent à un mécanisme d'institutionnalisation. Ils correspondent à la « matrice de sens » de Zaoual (2008/2), mais aussi au « sentiment d'identité collective commune », tout autant qu'au « collectif au niveau local » de Dupuy, et al. (2000)

À partir de ce premier constat et de cette première reformulation, la communication serait au cœur de l'ensemble des mécanismes décrits dans les pages précédentes. Reformulons, encore une fois, les divers aspects de notre pérégrination conceptuelle :

- Le phénomène d'agglomération est certes facilité par la proximité cognitive, mais il est aussi facilité par la communication entre les membres de groupes dont Marshall est le premier à percevoir les effets communicationnels à travers la fameuse « atmosphère » marshallienne ou, par la suite, au « local buzz »²⁴⁵ qui permet une mise à jour en continu des connaissances (Dang, et al., 2009 p. 125) suivant le même type de mécanisme, en rendant possible l'échange d'informations et de connaissances « *de manière accidentelle ou organisée* » continue.
- La proximité géographique facilite les rencontres entre agents et, elle est vectrice d'encastrement (Pecqueur, et al., 2004 pp. 35 – 36), donc d'émergence et de renforcement des relations dans des espaces techniques et sociaux multiples, tout ceci grâce à un vecteur particulier, celui de la communication.
- L'encastrement de l'économie dans les réseaux socio-territoriaux (Granovetter, 2008), (Pecqueur, et al., 2004), (Grossetti, 2004/2), favorise la communication par une forte densité de relations interindividuelles.
- Les proximités organisationnelles ou relationnelles sont facilitées par des règles comportementales (formelles ou informelles) acquises dans le cadre de l'appartenance à une organisation, ceci grâce à la communication (Rallet, Torre, 2001), (Depret, et al., 2004), mais aussi l'attractivité d'interactions (Gilly, et al., 2000 p. 14).
- La gestion du risque et la réduction d'incertitude communautaire amènent l'ensemble des acteurs à mettre en place des mécanismes d'échanges incessants entre membres. Ils la structurent (Farinelli, 2015) grâce à la voie de la communication.

²⁴⁵ L'auteur fait référence ici à : Storper M., Venables A.-J. (2003), *Buzz : Face-To-Face Contact and the Urban Economy*, Centre for Economic Performance, London School of Economics, Londres, décembre. Et à : Bathelt H., Malmberg A., Maskell P. (2004), « Clusters and Knowledge: Local Buzz, Global Pipelines and the Process of Knowledge Creation ». *Progress in Human Geography*, 28(1), 31-56.

- Du point de vue de l'acteur, considérant les travaux de Zipf, de Meier, et de la philosophie de la centralité, la primauté des sensations de proximité est celle de l'immédiat. Elle décroît avec la distance réelle ou subjective. Ce mécanisme est applicable à la communication.

Il ne nous semble pas que l'inférence que nous proposons relève d'un mécanisme tautologique. De notre point de vue la communication est un processus central à l'ensemble des modèles considérés ci-dessus.

Parce que les phénomènes socio-territoriaux que nous observons sont essentiellement humains, ceux-ci relèvent par définition, ou par la force des choses, du très simple mécanisme que nous avons décrit en introduction de cette section de communication. Toute vie socio-économique dans un système territorialisé relève d'interactions, de négociations et de tractations constantes entre acteurs ou acteurs et groupes sous la forme du vecteur de la communication. Reprenant Dupuy et al. (2004) qui mentionne dans l'une des sections du livre traitant de l'économie de proximités que « *la confiance interpersonnelle est la mère de l'interaction* » nous suggérons donc que : la confiance interpersonnelle est la mère de l'interaction communicationnelle. En effet, quel que soit le mécanisme mis en œuvre par la suite, que celui-ci soit purement économique, comme l'économie des transactions, la théorie des contrats ou autre ou que ce mécanisme soit plus socialisé, il n'est pas un interstice de toutes ces activités qui ne soit investi par la communication.

Cette même conclusion est lourde de conséquences et de soucis épistémologiques. En effet, si la communication est partout, considérant que l'économie géographique, l'économie territoriale, la sociologie territoriale, mais aussi l'histoire sont les premières disciplines concernées par le phénomène d'interaction qui nous intéresse, peut-être est-il pertinent de poser la question de la discipline de rattachement de ces travaux.

Tel est le défi que doit relever une discipline comme celle des sciences de l'information et de la communication qui, par essence, relève de l'interdisciplinaire. Très probablement, au milieu de toutes celles-ci, très probablement dans l'intelligence économique territoriale.

5.4.3 Éléments de conclusions et premiers pas vers l'informel

1) Éléments de conclusions

La communication serait donc, finalement, l'élément permettant la prise de contact, la mise en contact, mais aussi le maintien du contact, entre des individus ou des acteurs du point de vue des sciences sociales, des agents en sciences économiques, des sujets en psychologie de l'espace. Nous avons évoqué la notion de lien (ce qui relie) et de liant (ce qui cimente), même si par la suite, il faut partager des valeurs, du sens, des objectifs.

En cela, nous pouvons nous risquer à penser que la communication est l'élément essentiel de la prise de contact et de son maintien dans les relations interindividuelles, mais qu'elle n'est pas suffisante. Ceci nous amène là encore à penser que comme dans le modèle de Ledeneva (2011), chaque paramètre n'a de sens que dans un écosystème complet.

Nous avons pu le constater, c'est cette communication, cette négociation constante - que l'on qualifiera ici de relations interpersonnelles, qui convergent grâce au mécanisme de confiance, de proximités, qu'elles qu'en soient les formes, grâce à des jeux d'encastrement multiples et complexes, grâce au temps et donc à un patrimoine socio-culturel et historique constitué, conservé et valorisé - qui permet, dans le cas qui nous intéresse de créer un système socio-économique territorialisé.

2) Premiers pas vers l'informel

L'aspect communicationnel de toutes ces relations, de toutes ces interactions, s'est vu révélé, relativement tardivement. Il reste dans cet exercice de découverte conceptuelle à clarifier l'« informel ». Ce terme connoté est peu et, peut-être surtout, mal considéré. L'informel se cache partout et s'il n'est pas décrit comme tel, celui-ci semble faire partie intégrante du paysage naturel d'un système socio-économique territorialisé.

Quelques questions supplémentaires :

L'honneur en revient toujours à Marshall à travers son « atmosphère industrielle » élargie qui permet la production et la dissémination de connaissances. Bien plus tard, il est question de « local buzz »²⁴⁶ qui permet suivant le même type de mécanisme, l'échange d'informations et de connaissances « *de manière accidentelle ou organisée* » continue, permettant une mise à jour en continu des connaissances (Dang, et al., 2009 p. 125). Ne décrit-on donc pas ici un processus purement et totalement informel ?

Dans les mécanismes d'innovation, au-delà des aspects purement géographiques et de proximité, c'est bien la qualité des réseaux qui compte, la qualité de la relation interpersonnelle dans le cadre de ces réseaux, mais aussi la facilité à communiquer. Ces facteurs interpersonnels et communicationnels, permettant l'accès à l'information, au-delà des facteurs traditionnels de proximité, sont considérés comme absolument cruciaux dans les processus d'innovation. Ils peuvent se révéler autant des atouts que des facteurs conditionnant l'échec (Tremblay, et al., 2003 p. 837). Là aussi, ne décrit-on donc pas un processus, si ce n'est purement, au moins grandement informel ?

Quand :

1. Quel que soit le qualificatif donné à une relation au sein d'un système réticulaire et au niveau de l'organisation, un système comme une entreprise est considéré comme un système de communication ouvert (Pecqueur, 2000 pp. 41 – 42), nœud ou relais servant d'entrée ou de sortie d'informations de toutes natures, que celles-ci soient pertinentes ou non, traitées ou non ; mais surtout...
2. L'encastrement apparaît immédiatement, car l'ensemble de ces réseaux « *entre dans une complexité extraordinaire qui est la complexité de la vie où se multiplient les actes relationnels* »²⁴⁷ (*Ibidem.*), n'entrons-nous pas encore dans la description de processus empreints d'informalité ?

²⁴⁶ L'auteur fait référence ici à : Storper M., Venables A.-J. (2003), *op. cit.*

²⁴⁷ En l'occurrence, Pecqueur souhaitait dans son livre sur le développement local, écarter les réseaux à finalité non productive pour ne se consacrer aux réseaux à finalité productive. Mais nous sommes prévenus par Pecqueur

C'est bien ce type d'informel que nous allons tenter d'aborder dans le prochain chapitre. Nous allons tenter de faire de cet informel, quelque chose de beaucoup plus naturel, de moins effrayant pour le réseau social et de moins dangereux qu'il n'y paraît pour le réseau organisationnel comme celui de l'entreprise. Mais avant cela, nous allons devoir démêler le maquis des « informels » et faire le choix d'un outil conceptuel adapté à l'objet que nous tentons d'approcher. Il s'agira de l'approche « Formel/Informel » de North (1990) et Ledeneva (2011) appartenant au courant de l'économie néo-institutionnelle.

lui-même (que nous lisons déjà à cette époque et avons utilisé dans le cadre de notre mémoire de Master) : l'ensemble de ses réseaux « entre dans une complexité extraordinaire qui est la complexité de la vie où se multiplient les actes relationnels ».

Chapitre 6 Informel : du cadre organisationnel au cadre conceptuel néo-institutionnel

Cadrage conceptuel et connaissances scientifiques mobilisables pouvant nous aider à contextualiser et interpréter nos entretiens. Troisième et dernier axe conceptuel de compréhension et de contextualisation : *le territoire de la vallée de l'Arve, un système de réseaux traversé par des pratiques informelles.*

6.1 Introduction

Traiter de l'informel, vouloir le traiter comme objet de recherche ou partie d'un objet de recherche semble tenir de la gageure. Cette gageure semble telle que l'on s'interroge même à propos de celui-ci, s'il pourrait être un « *non-concept ou méta-concept* » (Geoffroy, 2011/43), un objet ne prenant corps qu'en complément d'autres objets conceptuels. Celui-ci est partout et en même temps nulle part. Il est dans tout et il est insaisissable. Il est une donnée centrale de la théorie des organisations. En même temps, il est une donnée ou un paramètre que l'on souhaite réduire voire éliminer, en particulier dans le management. Paradoxe supplémentaire : impossible d'aborder l'« informel » sans aborder le « formel », théoriquement son opposé.

C'est pourtant dans cette direction que notre intérêt nous porte, que notre question de recherche nous mène progressivement, vers un réseau d'acteurs communiquant de manière informelle de l'information à caractère économique relevant du champ des interdépendances non-marchandes.

En effet, le « formel » et l'« informel » sont intrigants, toujours comparés l'un à l'autre. Ils apparaissent le plus souvent tel un couple indissociable, mais toujours dominé par le premier. Surtout, nous notons que le « formel » fait, et doit toujours faire, semble-t-il, référence. Il doit être la référence, de sorte que l'informel ne serait apparemment pas un objet indépendant par lui-même. C'est un point que nous nous proposons de corriger assez rapidement, proposant dans un second temps un continuum naturel entre les concepts du formel et de l'informel. Nous tenterons en outre de l'émanciper de son opposé de toujours, mais aussi de lui reconnaître sa forme d'objet ainsi que sa nature et ses qualités propres.

L'informel ne serait, chez beaucoup, que quelque chose, un objet chez le chercheur, dont l'existence et la présence n'auraient, au-delà de la répulsion que sa présence génère auprès du gestionnaire, qu'un rapport au formel, difficilement appréhendable, cernable ou gérable. Il semble d'ailleurs en avoir été ainsi depuis fort longtemps. Cette dichotomie est le reflet des époques et des valeurs fluctuantes portées par chacune d'entre elles (Monnet, 2010/3 p. 26)²⁴⁸ dans la manière de traiter ces concepts.

²⁴⁸ Monnet (2010/3), propose dans un article traitant des « *dissociation et imbrication du formel et de l'informel* », un modèle d'émergence de cette dichotomie à travers la « *matrice coloniale américaine* ». Son étude sur une forme spécifique de peinture, propose une société mettant en œuvre au XVIIIe et au XIXe siècle une matrice conceptuelle

Nos différentes lectures nous ont par ailleurs amené à noter cette même dichotomie entre « société » et « communauté », son négatif, son opposé conceptuel au moins durant une certaine période, celle de la consolidation des États nation, tout autant que dans l'esprit des acteurs participant à cette même consolidation. Au-delà de ces différences, tout comme dans beaucoup d'autres domaines scientifiques, l'état d'esprit du XIXe siècle²⁴⁹ ainsi que de la première moitié du XXe siècle était à la catégorisation, à la hiérarchisation, y compris dans le domaine scientifique. On le retrouve dans l'organisation des travaux, la perception de l'utilité de ceux-ci et la considération qui leur est accordée. Catégorisation et hiérarchisation scientifique relèguent « communauté », « informel », et « encastrement »²⁵⁰ au second rang. On ne se souvient que du vainqueur, de la tête d'affiche, fût-elle scientifique. Tout le reste est oublié ou s'il ne l'est pas, est déconsidéré et couvert de suspicion. Nous notons ici que les différentes thématiques constituant notre objet de recherche font toutes partie de ces oubliés, objets non considérés des différentes disciplines ayant pu les traiter, durant, et jusqu'à la fin de la période précédemment mentionnée. Par la suite, sorties de l'oubli et de la déconsidération, ces différentes thématiques font l'objet d'un intérêt renouvelé.

Après le second conflit mondial, l'approche par les organisations

C'est ainsi qu'il faut attendre l'après-Seconde Guerre mondiale, en particulier les années 1960, pour que ces questions refassent réellement surface.

Préoccupons-nous de la discipline des organisations. À titre d'exemple, et fait intéressant, Mintzberg travaillant sur les organisations, effleure cette question, proposant quelques lignes (un petit chapitre, soit à peine 10 pages d'un livre en comptant 450, notant par ailleurs que le livre est constellé de références à l'informel y compris à la communication informelle, entre les pages 65 à 69) en commençant par citer Björk (1975)²⁵¹ qui suggère que « *les organisations formalisent le comportement pour en réduire la variabilité, et enfin de compte pour le prédire et le contrôler* » (Mintzberg, 1982 p. 99). À cette époque, la question de la formalisation répondrait par conséquent à un impératif dans le domaine de l'étude des organisations : la régulation et le contrôle. Il précise malgré tout, en fin de chapitre, que cette formalisation peut cependant faire l'objet de dysfonctionnements, à l'opposé de la recherche initiale de prédictibilité et de contrôle. L'informel se retrouve ici, en position d'être décrit comme un

de classification des populations, des espaces publics et économiques, et des espaces d'ordre privé. Cette matrice conceptuelle mène selon l'auteur à la dichotomie du formel des classes supérieures et de l'informel des castes inférieures du fait de l'indifférenciation des sphères économiques et domestiques, inadaptées à la classification des administrations (enregistrement et recensement). L'article pointe une catégorisation menant à l'idée que les activités formelles représentent la pureté des activités économiques, quand inversement l'informel relève de l'impureté qu'il s'agit encore aujourd'hui d'éradiquer.

²⁴⁹ L'état d'esprit de beaucoup d'occidentaux en fin de XIXe siècle, est orienté vers l'industrie triomphante, les sciences de l'ingénieur la domination de l'homme sur la nature et sur les éléments en général. L'état d'esprit dominant est un état d'esprit orienté vers des épistémologies positivistes, même si c'est aussi à cette époque qu'apparaissent, à contre-courant, de fabuleux travaux, en particulier dans les sciences de l'homme et sciences sociales.

²⁵⁰ L'encastrement emprunte d'ailleurs aux deux autres concepts. L'encastrement fait lui-même référence à des notions telles que communauté et informel.

²⁵¹ Björk, L. E., An Experiment in Work Satisfaction, Scientific American (March 1975 : 17-23).

territoire à éradiquer ou au minimum à réduire et à contrôler, et comme la résultante d'un échec du fonctionnement des mécanismes de formalisation ou de réduction de ce territoire honni.

Ailleurs, durant cette période charnière, Dalton (1959)²⁵² annonce déjà en creux, l'organisation, les liens interorganisationnels, et même les liens avec la communauté dont « *il est difficile de préciser ses contours* » (Dalton, 1987 p. 243). Il introduit aussi, selon nous, le futur continuum de North (1990) dans le sillage néo-institutionnel, mentionnant que l'organisation informelle précède l'organisation « *avant sa naissance formelle, de même qu'après sa mort officielle* » (*Ibidem.*) même si le concept sera clarifié ultérieurement et plus clairement posé entre autre par North (1990) dans le champ institutionnel. Ceci nous amène à mentionner l'approche communicationnelle.

Approche par la communication

L'approche organisationnelle trouve un pendant très intéressant dans celui de l'approche communicationnelle, quand les épistémologies positivistes se voient complétées par des approches « *plus interprétatives, constructivistes, systémiques, inductives et/ou compréhensives des processus d'organisation* » (Fauré, et al., 2014 p. 8). Ces approches envisagent « *la communication non pas simplement comme un transfert d'information dans les organisations, mais comme un processus de construction de sens constitutif de l'organisation (Putnam et Pacanowsky, 1983)²⁵³* » (*Ibidem.*). Ce type d'approche s'appuie sur deux mécanismes :

1. La métacommunication comme processus permettant la construction d'un cadre communicationnel.
2. L'organisation comme processus de construction d'un cadre organisationnel.

Quand ces deux mécanismes sont couplés, ceux-ci permettent à l'issue d'un travail d'organisation, à la construction de sens dans l'organisation. Ce phénomène connu sous le concept de « communication organisante » signifie que « *la communication crée la réalité, qu'elle en est la source, qu'elle lui préexiste, suggérant premièrement qu'il existe une relation de précédence entre les deux termes et deuxièmement que la communication est le premier terme de cette relation* » (*Ibidem.* p. 9)²⁵⁴. Ici il y a « coconstitution » de la communication et de l'organisation dans un processus sans cesse renouvelé. Cette approche repose « sur des articulations entre des systèmes techniques et sociaux plus que jamais éphémères, contingents et localisés. » (*Ibidem.* p. 10-11).

Perception organisationnelle

Cette question concerne les relations intraorganisationnelles dans un environnement de changement permanent. Dalton évoque l'immanquable décalage perçu par l'acteur entre le formalisme de

²⁵² L'article de l'auteur est initialement publié en 1959 sous la référence suivante : Dalton, M. « The Interconnections of Formal and Informal Action ». In *Men Who Manage*, New York, John Wiley & Sons, 1959, p. 222 à 232, repris en 1987 sous les références fournies dans la section bibliographique.

²⁵³ Putnam L. L. et Pacanowsky M. E. (1983), *Communication and Organizations. An Interpretive Approach*, Sage, Londres.

²⁵⁴ Les auteurs reprennent ici des passages d'un article de synthèse publié dans la revue *Sciences de la société* (n° 88, 2013)

l'organisation et sa réalité vécue, en proposant que l'acteur puisse respecter l'esprit plutôt que la règle afin de garantir le fonctionnement et la survie de l'organisation (Dalton, 1987 p. 243). Nous avons déjà ici les ingrédients nécessaires à une meilleure compréhension de l'informel que nous allons tenter d'observer.

Les concepts de formel et d'informel, cette apparente opposition, sont toujours intrigants à plusieurs titres. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le positionnement des auteurs et de la littérature portant sur ce sujet présentent des approches extrêmement variées, ceci en fonction de l'époque de prise en compte ou bien des disciplines d'approche. Le formel et l'informel sont à notre sens les deux parties indissociables d'une même pièce, pour autant dotées, chacune de leurs caractéristiques propres.

À cet égard, si nous devons proposer une métaphore « métier », (celui des praticiens de la vallée) permettant d'illustrer notre propos concernant cette indissociabilité, nous serions tentés de proposer celui d'une feuille de métal dont l'emboutissage et le résultat, la forme emboutie, présente, certes, la forme souhaitée, mais aussi son négatif doté de ses caractéristiques propres.

Même inséparables, le formel et l'informel doivent être considérés comme des objets indépendants (tout un paradoxe et un problème insoluble pour une seule feuille de métal !). Nous adressant à une population de mécaniciens, cette métaphore de l'emboutissage et de la tôlerie, l'inséparabilité, la spécificité dans la continuité feraient sens. Nous l'espérons tout autant ailleurs. Il suffit de retourner la pièce et se consacrer à cette partie en apparence (en apparence seulement) moins noble. Pourtant même si la première face d'aspect est souvent considérée en priorité par le béotien comme la plus noble et séduisante, la face interne correspondant souvent à la partie structurelle, ne peut être ignorée de l'ingénieur qui la conçoit, bien souvent avec le plus de difficultés.

Perception de l'informel

Intéressant donc est, le caractère apparemment négatif de l'informel, victime d'une série de préjugés qui le sont tout autant. Ces préjugés et la perception de l'informel le demeurent même s'il est possible d'y apporter une définition contraire (Gourévitch, 2002)²⁵⁵. Nous serions tentés comme d'autres, mais il y a des contradicteurs, nous le constaterons, de voir dans l'informel la passerelle pouvant exister entre l'économie et ce que les sociologues tels que Granovetter nomment l'encastrement dans le social. La sociologie économique y « *intègre les dimensions non marchandes et non monétaires* » (Laville, 2008 p. 27), même si bien souvent l'informel est traité dans le cadre de l'étude de secteurs dits « informels », non-marchands ou partiellement marchands. Nous y ajoutons donc les actions de communication informelles ayant un lien direct avec le secteur marchand, que celles-ci soient intra ou interorganisationnelles, actions qui correspondent aux activités de notre terrain d'observation. En cela, nous rejoignons Granovetter qui mentionne cet aspect en notant que « *l'une des plus anciennes distinctions de la littérature sociologique est celle qui oppose l'organisation « formelle » et « informelle » d'une entreprise* » (Granovetter, 2008 p. 106).

²⁵⁵ L'auteur développe un livre n'entrant pas dans le cadre de notre recherche. Pour autant, le début de ce livre reflète bien, le flou de l'état d'esprit tout autant que le flou des définitions concernant l'informel, mais surtout, le biais très souvent négatif envisagé à travers les activités informelles.

L'informel toujours relativement méconnu

Plus avant, l'informel est toujours tellement intrigant qu'il représente à notre sens une grande source d'intérêt, car, comparativement aux aspects positifs de l'économie ou de la sociologie, l'informel est difficilement explorable et encore peu exploré. Il l'est encore moins quand il s'agit d'envisager les processus participant des aspects positifs encore largement méconnus de cet informel, car il y en a²⁵⁶. C'est bien pourtant dans cette zone considérée marginale, peu digne de considération pour beaucoup que notre expérience professionnelle nous a conduit à considérer et à matérialiser les plus grandes sources de gains, mais aussi, d'enrichissements. Nous considérons ici que les gains sont au minimum doubles et s'enrichissent en un cercle vertueux quand celui-ci est amorcé, mais aussi, et cela est nécessaire, qu'il soit entretenu :

- I. Dans les affaires les gains représentent des espèces sonnantes et trébuchantes. Ils ne représentent rien d'autre qu'une sécheresse transactionnelle et quantitative finissant en bas d'un tableur Excel, d'une feuille de rapport²⁵⁷ ou en conclusion d'un plan de productivité.
- II. Dans la construction de l'homme, adoptant ici la posture du praticien-chercheur, mais aussi de l'être social : pour peu que celui-ci se donne la peine de considérer sa contrepartie, non plus comme un agent économique face à lui, mais comme un acteur, participant potentiellement à la valorisation d'une chaîne de valeur, le gain se révèle sous forme de richesses multiples ; environnementales, culturelles, professionnelles, tout un champ de possibilités ; en somme, un nouveau monde.

Ainsi, pour peu que les agents économiques qui se font face en relation d'affaires décident de se considérer comme des acteurs, c'est une nouvelle perspective économique, relationnelle, sociale, qui s'ouvre. De nouveaux réseaux, initialement invisibles, cachés ou inaccessibles (toujours ses connotations négatives !) s'ouvrent alors. Temps et confiance faisant, la richesse de la relation entre les acteurs devient aussi une richesse pécuniaire. En effet, les praticiens ne l'oublieront jamais, les affaires restent toujours les affaires. Cependant, la confiance facilite la recherche en commun des vrais gains partagés, en confiance, équitablement, et sans dissymétrie. C'est l'inverse de la sèche relation organisationnelle verticale williamsonienne, comme la théorie des contrats dans un cadre théorique de concurrence quasi pure et parfaite.

Ainsi, notre regard nous amène à considérer l'informel, non comme un espace à réduire ou à éradiquer sur l'autel de la rationalité d'éléments de gestion simplistes, du politiquement et quantitativement correct, mais, au contraire, comme la face souvent ignorée (car trop souvent porteuse de connotations négatives), comme pourvoyeuse de richesses dans le monde dit normal, du formel, du transactionnel, du contractuel. Pour le praticien que nous sommes, devenu chercheur dans ce document, l'informel est une aire à explorer, à interroger, à défricher, à comprendre, à respecter comme un objet, afin d'intervenir

²⁵⁶ Nous ne confondons pas la vision positive de l'informel considéré entre autres par les spécialistes des organisations, et par les néo-institutionnalistes. Nous précisons, l'étude et la description de cas de processus informels encore assez rares.

²⁵⁷ Le fameux « reporting ».

sur lui grâce à des actions à finalité économique. Ne sommes-nous pas ici dans une action d'intelligence organisationnelle et d'intelligence économique ?

Intérêt pour l'informel

Trait intéressant de l'informel : bien que celui-ci soit connoté négativement, beaucoup, depuis une vingtaine d'années y font référence, cherchant à le comprendre, voire cherchant à le sortir de son côté obscur et inexploitable (Legardeur, et al., 2004/1)²⁵⁸. Beaucoup cherchent aussi à en estimer la dimension, nous serions même tentés, et franchissons le pas, d'en mesurer les dimensions, toujours dans un seul et unique but, celui bien souvent d'en estimer, quand il s'agit d'activités économiques quantifiables (Pellet, 2014/1), ce qui peut, d'une manière ou d'une autre échapper aux impôts et taxes.

Pour autant, l'informel n'est pas que cela. Ce terme est polysémique. Il nous faudra démêler l'écheveau des informels allant même un peu plus loin en proposant un « in-formel » (Ledeneva, 2011 p. 35), dans le cadre néo-institutionnel, pour essayer d'apporter un peu plus de cohérence et de précisions dans notre propos descriptif de l'informel de notre terrain de recherche.

Avant d'aller un peu plus loin, un premier recul est nécessaire. Celui-ci nous est offert par Ledeneva (2011) dans l'introduction de son article visant à réconcilier trois approches conceptuelles :

- La sociologie par l'approche des réseaux (compatibles avec une approche de réseaux socio-économiques territorialisés et des réseaux communautaires).
- L'anthropologie sociale par l'approche des pratiques (compatibles avec une approche historique, géographique, sociale de la vallée, mais aussi microsociale pouvant s'adresser à l'acteur de manière directe. L'anthropologie sociale est surtout compatible avec notre question de recherche portant sur les processus (dans l'épistémologie constructiviste radicale), c'est-à-dire les pratiques.
- Les sciences politiques par l'approche des institutions (compatibles avec une approche politico administrative, une approche des organisations, des règles du jeu et du continuum règles formelles ⇔ contraintes informelles que nous nous apprêtons à traiter).

Cette même approche est interdisciplinaire. Elle est malgré tout principalement néo-institutionnelle. Issue des travaux de North (1990) et n'en constituant pas la partie la plus connue – ces travaux portent principalement sur un paradigme d'institutions correspondant à des règles du jeu participant à la performance économique - cette approche nous permet de bien définir l'informel dans une continuité plutôt qu'une comparaison par rapport au formel, de clarifier ce à quoi correspondent réellement des pratiques informelles (correspondant à une incompatibilité entre les règles formelles et les contraintes informelles qui peuvent nous intéresser), qui, prises du point de vue du jeu de l'acteur, peuvent être comprises comme étant :

²⁵⁸ Dans une démarche issue des sciences de l'ingénieur, Legardeur et al. (2004/1) cherchent à proposer des outils informatiques permettant le captage d'information de la phase informelle de l'innovation sans restreindre les acteurs avec des outils formalisant, bridant de fait, l'espace nécessaire à chaque acteur durant cette phase. Bien qu'écrit en 2004, que les outils aient grandement évolué, l'article reste le témoin, et le support de la volonté un peu utopique de repousser les limites du formel sans entraver les limites de la liberté créatrice et innovatrice en entreprise.

- Un espace de liberté entre absence ou faiblesse de règles formelles, favorisant le bon fonctionnement des organisations.
- Une stratégie délibérée de conflit ou de soustraction à la règle formelle.

Apparaissent ainsi, tout comme dans les sections précédentes, l'acteur et le jeu de l'acteur, la tension entre règles formelles et contraintes informelles, l'organisation ou le système d'organisations (entreprises, organisations professionnelles, État, etc.) où se déroule le jeu d'acteurs et, enfin, l'institution (que celle-ci soit formelle, ou informelle) correspondant aux jeux de règles auxquelles l'acteur doit se soumettre (cultures locales, cultures professionnelles, pratiques, mais aussi règlement d'entreprises, normes professionnelles, procédures, etc.).

Nous le préciserons par la suite, il n'est pas question pour nous de traiter le même « in-formel », que Ledeneva (2011) traite dans le cadre de sa description de l'économie illégale, illicite, mafieuse, utilisant dans son cas, le support du terrain russe. Nous n'abordons pas non plus l'équivalent d'un in-formel décrit par Courlet (1989), un in-formel qui dans son cas correspond à du « *travail non déclaré, double emploi, heures supplémentaires non déclarées.* » (Courlet, 1989 p. 416). Nous sommes dans un ailleurs : un informel certes, mais un informel très grandement légal à totalement légal (au sens de la loi, peut-être un peu moins face à des règlements d'entreprises par exemple) correspondant à un espace (l'interstice de Geoffroy (2011)) de liberté, à la perception d'un espace de jeu disponible de la part de l'acteur. En outre, l'informel dont il est question ne correspond pas à une activité (une activité économique informelle), mais à un processus, celui de la communication entre acteurs dans le cadre de leurs différentes activités.

6.2 Définition, connotation et observation de l'informel

L'informel doit être considéré comme un objet à part entière même s'il est souvent identifié par rapport au formel. Cet objet particulier doit être considéré à côté du formel, non comme « *le frère ennemi du formel, mais bel et bien son faux jumeau* » (Geoffroy, 2011/43 p. 59), devant être perçu dans un continuum entre « règles formelles » et « contraintes informelles » (North, 1990), (Ledeneva, 2011), axe de notre choix de développement conceptuel.

6.2.1 Vision « classique »

Passé le frein de la relative rareté de la littérature portant sur ce type d'objet, la vision que nous considérerons classique de l'informel puise ses origines dans des répertoires relativement variés. Il est cependant possible de distinguer deux grandes approches disciplinaires les plus proches de notre démarche de recherche :

- L'une correspond à une approche liée à la théorie des organisations.
- L'autre correspond à une approche liée à l'économie privilégiant l'économie du développement.

Commençons par puiser nos références chez l'un des auteurs reconnus classiques sur ce sujet, à savoir Dalton (1987)²⁵⁹. Celui-ci mentionne une première distinction observée entre le formel et l'informel à l'époque d'Auguste, c'est-à-dire aux environs du premier siècle avant J.-C. À cette époque, les termes « de jure » (de droit) correspondent à un état légal, officiel et, « de facto » (de fait) à un état réel, mais non officiel (Dalton, 1987 p. 244). Dalton remonte même encore un peu plus loin dans le temps, jusqu'à Héraclite au sixième siècle avant J.-C. quand celui-ci réfléchit au « *lien inhérent entre la théorie et la pratique* » question que Dalton considère « *applicable aux organisations* » (*Ibidem.* p. 245).

À l'époque moderne, Dalton considère fondateurs les travaux de Barnard (1938)²⁶⁰ traitant de ces mêmes questions dans l'organisation, travaux renforcés par ceux de Roethlisberger et Dickson en 1939²⁶¹ qui insistent, de leur côté, sur les activités informelles (*Ibidem.* p. 245). La vision de Dalton correspond à une vision conceptuelle de l'informel dans le cadre référentiel des organisations.

La seconde approche correspond à l'origine et au sens péjoratif du terme employé de nos jours. L'informel apparaît en 1608 dans le monde anglo-saxon sous la forme de « *informal* » désignant « *le non officiel, l'irrégulier et le non formel* » (Geoffroy, 2011/43 p. 52), dont le sens et les connotations perdurent aujourd'hui. Dans son usage moderne, l'informel apparaît dans un article de Hart (1971-1973)²⁶² concernant les opportunités de revenus informels au Ghana et, dans un rapport du B.I.T. (1972)²⁶³ concernant l'emploi au Kenya. Dans les années 80, l'économie informelle est considérée par certains auteurs comme le produit de rigidités institutionnelles ou comme le produit d'un excès de fiscalité et de bureaucratie (De Soto, 1986)²⁶⁴ (Lautié, 2005 p. 177). Nous remarquons que la description de De Soto (1986) est comparable, hors question de l'informel dans les économies en voie de développement, à l'approche de North (1990) que nous traitons dans les prochaines lignes. Il apparaît ici que, traité au prisme de l'économie, l'informel ne peut faire l'impasse de la considération d'éléments comme la société et les réseaux, mais aussi, dans un rapport évoluant avec les institutions et les organisations formelles.

Le traitement de l'informel fait l'objet d'une nette dichotomie entre un informel perçu comme le prolongement du formel (Geoffroy, 2011/43 pp. 52-53) :

²⁵⁹ Mintzberg (1982) utilise lui-même cette référence en page 62, tout comme Brunet, et al. (2003) en page 15. Nous avons noté par ailleurs cette même référence chez bien d'autres auteurs.

²⁶⁰ C.I. Barnard. *The Functions of the Executive*, Cambridge, Harvard University Press, 1938, p. 65-123.

²⁶¹ F.J. Roethlisberger et J. Dickson. *Management and the Worker*, Cambridge, Harvard University Press, 1939, chap. 7 et 17.

²⁶² Hart K., 1971-1973, « *Informal income opportunities and urban employment in Ghana* », présenté à la conférence sur le sous-emploi urbain en Afrique. Institute of Development Studies, University of Sussex. Texte datant de 1971 et publié en 1973 dans le *Journal of Modern African Studies*, vol. II n° 1, Brighton, p. 61-89.

²⁶³ BIT, 1972, *Employment, Incomes and Equality. A. Strategy for Increasing Productive Employment in Kenya*, OIT, Genève. (B.I.T. : Bureau International du Travail)

²⁶⁴ De Soto H., 1986, *El Otro Sendero*. Trad. Française : *L'autre sentier. La révolution informelle*, La Découverte, Paris, 1994.

- Dans ces aspects organisationnels comme faisant suite à une absence de prescription (Litterer, 1963)²⁶⁵.
- Comme une opportunité de conserver le polymorphisme du concept afin d'en conserver toute la richesse (Dalton, 1959²⁶⁶ ; Litterer, 1963 ; Desmarez, 1986²⁶⁷, Groat, 1997²⁶⁸).

... et une démarcation franche avec celui-ci (*Ibidem.*).

- Par manque de précision, nécessitant un travail de délimitation (Krackhardt, 1990²⁶⁹ ; Morand, 1995²⁷⁰).
- Par l'ambiguïté même du sens de l'informel, décrit comme allant de la relation sociale à celui de comportements non prescrits pouvant être confondus avec des intérêts individuels (Selznick, 1963²⁷¹ ; Brassard, 1996²⁷²).

Nous faisons nôtre, la classification présentée par Geoffroy qui propose une distinction entre (Geoffroy, 2011/43 pp. 53-54) :

- L'informel comme fonctionnement organisationnel non prescrit par l'autorité légitime.
- L'informel comme mécanisme de protection mis en place par l'acteur face aux difficultés au travail.
- L'informel comme mix comportemental au sein d'organisations formelles. Celui-ci « *se rapporte à la fois aux comportements réels non formalisés par la hiérarchie (e.g. contact informel, communication informelle, etc.) et aux relations d'amitié* ».

Cette classification permet de faire apparaître un aspect de notre objet. En l'étendant aux relations interorganisationnelles, notre objet se situe très exactement dans ce troisième point. Nous tentons d'obtenir des matériaux concernant les processus de communication informels à finalité économique correspondant, au-delà des règles du jeu institutionnel, à des comportements réels non formalisés au sein de l'organisation, mais aussi des relations d'amitié.

Il nous faudra comprendre pourquoi nous en arrivons là. Quel nous semble être le meilleur système conceptuel nous permettant de situer notre objet. Il s'agit de l'approche néo-institutionnelle. Nous y reviendrons.

²⁶⁵ Litterer, J. A. (1963), *Organizations: Structure and behavior*, New York, John Wiley & Sons.

²⁶⁶ Voir note en bas de page No. : 252 page 122 et dans la bibliographie.

²⁶⁷ Desmarez, P. (1986), *La sociologie industrielle aux Etats-Unis*, Paris, Armand Colin.

²⁶⁸ Groat, M. (1997), « The informal organisation: ride the headless monster », *Management Accounting*, vol. 75, n°440-43.

²⁶⁹ Krackhardt, D. (1990), « Assessing the political landscape: Structure, cognition, and power in organizations », *Administrative Science Quarterly*, vol. 35, n°3, 342-369.

²⁷⁰ Morand, D. A. (1995), « The role of behavioral formality and informality in the enactment of bureaucratic versus organic organization », *Academy of Management Review*, vol. 29, n°4, pp. 831-872.

²⁷¹ Selznick, P. (1963), « The informal organization », *Organizations: Structure and Behavior*, Litterer, J. A., New York, John Wiley & Sons, Tome 1, 197-199.

²⁷² Brassard, A. (1996), *Conception des organisations et de la gestion : les conceptions mécaniste, centrée sur les besoins humains et situationnelle*, Montréal, Éditions Nouvelles.

En tant qu'objet, l'informel, notion polysémique, semble être difficile à définir. Cette difficulté semble provenir de son polymorphisme, compliquant toute possibilité de définition, ceci fonction de la discipline d'approche ainsi que des auteurs traitant de cet objet. Ce polymorphisme amène à considérer l'informel comme une notion plastique, car en recomposition permanente. Cet état rend l'informel, où les structures informelles (coalitions, cliques ou clans) difficilement identifiables (Geoffroy, 2011/43 p. 58)²⁷³

Au-delà, l'informel peut être considéré comme un « méta-concept », concept supérieur aux autres « *du fait de son importance et de sa complexité* », concept ne pouvant en outre être traité qu'en association avec d'autres notions connexes telles que « *organisation informelle, institution informelle, gouvernance informelle, système informel, arrangement informel, relation informelle, communication informelle, groupe informel, etc.* » (*Ibidem.* p. 55).

La vision que nous avons considérée ici « classique » renvoie à un concept dont il n'est pas possible de pouvoir proposer une unique définition. Pour aller plus loin, se reporter à Annexe No. 1.06 : Définitions non exhaustives de l'informel de Geoffroy (2011) page 567.

En termes de définitions des approches organisationnelles et économiques de l'informel²⁷⁴, tout comme nous l'avons esquissé en introduction, nous ne retenons prioritairement que des fractions de chacune d'entre elles :

- Un champ de définitions de l'approche organisationnelle : Dalton (1987) et Geoffroy (2011)²⁷⁵.
- Des définitions économiques non classiques comme :
 - L'économie néo-institutionnelle (North, 1990) et Ledeneva (2011).
 - L'économie de proximités (école française des proximités), qui intègre elle-même des éléments conceptuels de l'économie néo-institutionnelle, mais aussi socio-économique (Granovetter, 2008).

Ces approches nous semblent être les plus capables de servir de support conceptuel à l'objet informel que nous cherchons à préciser, et analyser par la suite.

Nous écartons immédiatement l'approche purement économique que nous qualifierons de classique, qui quant à elle, nous pose ici un problème que nous justifions immédiatement. L'approche économique de l'informel a grandement servi aux études liées aux questions de « territoire », mais aussi, de l'économie du développement, fortement employée par les chercheurs dans le cadre des études portant sur le développement économique des territoires (voir Hart plus haut). En ce qui concerne ce projet, le recours s'oriente prioritairement, vers le référentiel de l'économie des proximités.

²⁷³ L'auteur fait référence ici à : Butler, J. K. (1986), « A global view of informal organization », *SAM Advancement of Management*, vol. 51, n°3, 39-43.

²⁷⁴ Que nous ne confondons pas avec l'économie néo-institutionnelle. Ici nous considérons l'économie informelle correspondant à celui du type des pays en voie de développement, au sens de Hart ou d'où B.I.T. cité précédemment, notant que les ponts sont nombreux entre ces différentes approches (Charmes, et al., 2014/2 pp. 7 – 9).

²⁷⁵ Nous avons noté que l'auteur publie dans la *Revue Internationale de Psychosociologie*, et qu'il est Maître de Conférences en Sciences de Gestion.

L'approche économique est, certes, nécessaire à nos yeux pour faire apparaître les divers phénomènes liés à l'informel. Cette approche n'est cependant pas suffisante pour nous permettre la précision nécessaire à la description de notre objet. Même si nous avons noté le recours à l'économie néo-institutionnelle et y avons aperçu des références claires à North (1990) et au formel/informel (nous y reviendrons), cette approche ne nous semble pas adaptée à la description de l'acteur dans ses pratiques et son comportement communicationnel intra et interorganisationnel autant que dans un environnement professionnel extra-professionnel même si, la communication dont il est question est une communication à finalité économique. Nous ne confondons pas l'approche économique avec l'approche socio-économique, que nous considérons en particulier avec les apports granovetterriens de l'acteur en réseau. L'approche socio-économique et l'approche organisationnelle sont plus adaptées à une vision multiscalaire de notre terrain de recherche qui cumule les échelles individuelles, de groupes de réseaux, d'organisation et de relations intra et interorganisationnelles, menant à une échelle méso au niveau de la vallée étudiée.

6.2.2 Connotation négative de l'informel

N'oubliant pas les origines anglo-saxonne du terme « informal » qui renvoie à des notions de non officiel, de non formel, d'irrégulier (Geoffroy, 2011/43 p. 52), n'oubliant pas non plus l'histoire de l'évolution d'un tel concept correspondant à la vision de la société à travers le temps renvoyant au concept de l'« impureté » (Monnet, 2010/3 p. 27), il ne semble guère étonnant que ce même concept véhicule une connotation négative. Ceci n'est d'ailleurs pas faux en fonction de l'informel traité. Encore faut-il clarifier de quel informel il est question. D'ailleurs, y compris à travers les approches que nous avons proposées, comme la théorie des organisations ainsi que la discipline économique, il est possible d'envisager l'informel sous sa forme négative.

À travers le prisme organisationnel, l'informel renvoie régulièrement, entre autres, et de manière non exhaustive, à la « *conspiration* » (Dalton, 1987 p. 247), à « *une influence délétère [...] de résistance au changement [...] d'être au service de l'irrationalité [...] foyer autonome de discorde* », mais aussi d'être « *comme un lieu de contestation et un dispositif de lutte clandestine* » (Brunet, et al., 2001 pp. 11-12).

Cette connotation négative se prolonge jusque dans le vocabulaire employé, car l'informel, de par son opacité, fait peur. On va jusqu'à le qualifier, entre autres, et, là aussi, les exemples pourraient être nombreux, de « *monstre sans tête* »²⁷⁶ (Geoffroy, 2011/43 p. 55)

Au passage, la métaphore de l'iceberg employée par Mintzberg (1982, p. 63)²⁷⁷, mais aussi par « *Zenger, Lazzarini et Poppo (2002)*²⁷⁸ et *Brunet et Savoie (2003)* » (Geoffroy, 2011/43 pp. 55-56), bien que tout à fait concevable et fort compréhensible, n'en est pas moins pourvoyeuse, très certainement, au corps défendant de leurs auteurs, d'une connotation liée au danger. Même si les auteurs considèrent

²⁷⁶ *op.cit.* Groat, M. (1997). Se référer à la note de bas de page No. 268 page 127

²⁷⁷ Mintzberg met en œuvre la métaphore de l'iceberg en utilisant ici la description sociométrique de Pfiffner et Sherwood (1960) mentionnant qu'ils ne décrivaient que la partie « émergée » de ce même iceberg.

²⁷⁸ Zenger, T., Lazzarini, S., Poppo, L. (2002), « Informal and formal organization in new institutional economics », in Ingram, I. et Silverman, B. S., *The New Institutionalism in Strategic Management*, Elsevier Science, 275-303.

positivement, tout comme nous, cette métaphore, le lecteur, tout comme le navigateur depuis des siècles, considérera en priorité la partie immergée, la partie invisible, par conséquent, un danger à minima potentiel. Ils considéreront cette métaphore comme une source d'incertitude potentielle, sinon réel, ce que l'encadrement, c'est-à-dire le management des entreprises ne contredira pas dans ses actes pour lutter contre un tel phénomène.

Il est vrai que la littérature concernant l'informel, consacrée au management et à destination de ce même public ne va pas toujours dans le sens d'une amélioration de cette image. À titre d'exemple, dans un chapitre consacré à la communication managériale d'un ouvrage traitant de comportement organisationnel²⁷⁹, une section traite du formel sous le titre : « *Les réseaux formels* ». La section suivante traite de l'informel sous le titre : « *La rumeur* » (Robbins, et al., 2006 pp. 381- 382). Il faut plonger dans la lecture de cette même section pour voir confirmer plus loin, que la fameuse « rumeur » correspond bien à la description des réseaux informels, suivant la définition envisagée et signifiée par les auteurs. Au-delà de la confusion entre l'objet (l'informel) et la nature de l'objet (le canal), sa désignation ainsi que son traitement ne font que renforcer cette même connotation toujours orientée dans un sens négatif, même si la section concernée, après lecture attentive, n'aboutit pas forcément à ce type de conclusions.

Une part de l'arbitrage en revient aux managers eux-mêmes dans une partie de leurs propres pratiques. Ceux-ci peuvent, tel que dans l'ouvrage mentionné précédemment, adhérer à des réseaux et des pratiques informelles que certains auteurs qualifient de « *clandestines* », leur permettant de s'offrir potentiellement « *de grandes carrières professionnelles* »²⁸⁰ (Geoffroy, 2011/43 pp. 55-56). Ce type d'organisation et ses modalités sont loin d'être des inconnus de ces politiciens pouvant agir en coalitions (processus décrits par Mintzberg (2003) ; clarifié par Brunet et al. (2003 pp. 49-66)). Ils peuvent aussi former des coalitions pour se protéger (Granovetter, 2008 p. 104)²⁸¹ des équipes de direction. Il n'est par conséquent pas étonnant de considérer que le manager usant de telles stratégies réseaux (Marcon, et al., 2000) à son avantage, puisse être de son côté gêné d'envisager que ces équipes puissent adopter des stratégies équivalentes, qu'elle qu'en soit les raisons et les objectifs. Ce point est d'autant plus gênant que ces pratiques et ces réseaux peuvent être difficiles à recenser, à observer, à contrôler et de fait, pourquoi pas si nécessaire, à éradiquer. C'est ce que confirme Geoffroy, quand il mentionne que l'autorité légale, les équipes de direction, peuvent être tentées de décrédibiliser ce type de réseau une fois celui-ci identifié (Geoffroy, 2011/43 p. 55), ou, inversement le faire apparaître et le reconnaître au grand jour, tendant à « formaliser » le réseau en question (Dalton, 1987 p. 248).

Enfin, liée au polymorphisme de l'informel, comment traiter l'ambivalence de ce qui peut s'avérer juste à une échelle systémique donnée et l'être peut-être beaucoup moins à une échelle différente ? Tel peut

²⁷⁹ Références de (Robbins, et al., 2006) dans la section bibliographie. Nous prenons note au dos de l'ouvrage que le public destiné la lecture de ce « *best-seller mondialement connu, traduit dans plus de 10 langues* » ayant « *déjà accompagné plus d'un million d'étudiants* » est : « *étudiant en sciences de gestion, en école de management et d'ingénieurs, en IEP, managers* ».

²⁸⁰ L'auteur fait référence ici à : Krackhardt, D., Hanson, J. R. (1993), « *Informal networks: The company behind the charts* », *Harvard Business Review*, vol. 71, n°4, 342-369.

²⁸¹ L'auteur fait référence ici aux travaux de Dalton (1959, p. 49) dans une grande usine chimique. *op.cit.*

aussi être, au-delà des propos précédents, le dilemme d'une organisation vis-à-vis de l'informel pourvoyant de fait une image négative, celle d'un vécu au quotidien, celle du sang de l'entreprise. Au prisme de l'économie de l'innovation et des systèmes territorialisés, permettant théoriquement des fertilisations à travers des séries d'échanges informels multiples, l'organisation peut considérer ce type d'échange comme néfaste « *car il représente des fuites de savoirs et de données confidentielles* » (Geoffroy, 2011/43 p. 59) nous aurons l'occasion de le constater en troisième partie. Sur notre terrain, les échanges informels peuvent donc s'avérer positifs et bénéfiques à l'échelle de la vallée de l'Arve et être considérés comme des pertes à l'opposé des intérêts de chaque entreprise (conflit d'échelle individuelle versus collective). Ce point peut ainsi renforcer ainsi la connotation négative de ces pratiques, à l'échelle d'une organisation, ici, généralement une entreprise de décolletage.

L'informel fait donc l'objet d'attentions dans toutes sortes d'organisations (*Ibidem.* p. 56) ainsi que dans les relations interorganisationnelles. L'informel n'en demeure pas moins difficile à observer, voire invisible tant pour le manager que pour le chercheur, théoriquement observateurs avertis s'ils en sont.

6.2.3 La difficulté de ... la difficulté d'observation

6.2.3.1 Identifier et observer

Ici, commence toute la difficulté. Chacun s'accorde de plus en plus généralement à reconnaître l'aspect positif de l'apport des relations informelles intra ou interorganisationnelles. Nous l'estimons vrai, dans notre cas, quand il s'agit de traiter des questions de systèmes territoriaux et de notions d'essaimage (Crevoisier, et al., 2009 pp. 78, 80), que l'on retrouve par ailleurs en filigrane entre autres chez Jacquet, et al. (2005), Grivot (2017). Comment aborder la fameuse « *face cachée* » (Geoffroy, 2011/43 p. 56) organisationnelle, celle qui permet de comprendre le fonctionnement réel de chaque structure ou, au minimum, l'un de ses aspects ?

Dans les faits, mis à part quelques exemples comme celui traitant du cas AVIGEST (Balestrin, et al., 2004)²⁸², il semble bien difficile de trouver des cas concrets de relations informelles interorganisationnelles, car, « *en fait, les relations informelles entre organisations dissimulent la question des relations interpersonnelles* » (Paulmier, 2001/3 p. 494). La littérature disponible permet d'étendre ce constat à l'intraorganisationnel. Mais, revenant à l'interorganisationnel, c'est l'amer constat que fait son auteur dans une note²⁸³ en fin de document, dans le cadre de l'étude de la zone technopolitaine d'Hsinchu à Taiwan, quand il s'interroge sur la transition de ce pôle de croissance en district industriel. Tout est dit dans le corps de l'article, mais il n'est pas le seul à le mentionner et, nous partageons son point de vue, quand il mentionne que les mises en relation interorganisationnelles dépendent « *d'un système de relations informelles (hors-marché) interpersonnelles* » (*Ibidem.* p. 488).

²⁸² Le cas AVIGEST traite de la création de connaissances (économie de la connaissance) dans un réseau horizontal situé dans le sud du Brésil dans l'État du Rio Grande. Cet article puise aux sources du terrain les cas de création et de partage de l'information dans le cadre d'un mécanisme « dynamique d'interactions sociales souvent informelles » (Balestrin, et al., 2004). Nous notons l'origine de cet article nous permettant à ce propos de nous interroger sur l'obtention de ce type de résultats en fonction de la discipline d'approche. Ici l'approche est : Communication et Organisation.

²⁸³ Note No. 24 dans l'article mentionné.

Ces liens informels, correspondant à ces relations interpersonnelles hors marché, constituent une force d'un système territorialisé (Tixier, et al., 2008 p. 105)²⁸⁴, (Porter, 1999 pp. 224, 226, 229, 232)²⁸⁵ qui mérite d'être considérée. La réponse proposée est de recourir au corpus conceptuel des systèmes territoriaux en découplant les réseaux d'acteurs et les réseaux d'organisations (Paulmier, 2001/3 p. 488)²⁸⁶. En d'autres termes, il est nécessaire de rencontrer l'acteur à l'échelle micro sociale/économique, puis de changer d'échelle à un niveau méso social/économique/organisationnel, constitué de l'ensemble interorganisationnel à l'échelle d'un territoire, tel qu'il est qualifié en économie territoriale.

En outre, l'informel semble « *bien souvent invisible par nature et difficilement perceptible pour un étranger à l'organisation* » (Geoffroy, 2011/43 p. 55). Dans ce cas, on ne peut qu'apprécier la capacité du chercheur entre autres, notre étranger dans le cas de Geoffroy, à identifier et à observer de potentiels réseaux informels au sein d'une organisation. Il faut relever un peu plus cette reconnaissance, s'il est capable d'aller jusqu'à en observer certains processus de fonctionnement. N'oublions pas qu'au sein d'une organisation, « *l'équipe dirigeante elle-même n'a pas nécessairement connaissance du fonctionnement informel, savamment dissimulé par ses membres* » (*Ibidem.*), nous ajoutons pour certains réseaux, n'oubliant pas avoir précédemment mentionné qu'une équipe dirigeante, naturellement ou par stratégie, n'est pas avare de ce genre de pratiques.

6.2.3.2 Collecter et analyser

Au-delà, passé ces quelques barrières, une nouvelle barrière apparaît. Il reste au chercheur à définir, en fonction du projet et de ses objectifs, le meilleur outil de collecte de données, dépendant lui-même du caractère unique du réseau, des flux, et des processus informels à étudier. La stratégie scientifique et le choix épistémologique deviennent critiques, quand il s'agit pour le chercheur de recueillir des matériaux liés à des relations interpersonnelles. Certains choix méthodologiques et certains outils peuvent s'avérer désastreux, car il est aisé d'envisager « *que les acteurs de l'organisation ne répondent pas d'emblée à un questionnaire qui les interrogera sur leurs sentiments profonds et leurs aspirations personnelles* » (Massé, 1992 pp. 40-41). Pire, l'informel peut même disparaître de la réalité de l'acteur malgré sa valeur pour le chercheur, car tellement courant, banal, naturel et peu digne d'intérêt pour la personne interrogée. Cette invisibilité du quotidien est aussi à considérer (Lazuech, 2012 p. 44).

Pour accéder à l'informel, les épistémologies de type positivistes semblent raisonnablement devoir être écartées au profit d'épistémologies constructivistes. En outre, le choix de la méthode semble, lui aussi important. Une méthode qualitative semble plus adaptée qu'une méthode quantitative. Enfin, l'outil doit permettre le recueil d'un maximum de richesses qui semble abonder le choix d'une méthode non directive ou semi-directive. La méthode d'analyse doit poursuivre dans la même direction, ceci afin de

²⁸⁴ Les auteurs font référence au phénomène de grappe (Cluster dans son article) dans un article s'interrogeant sur les critères d'évaluation des pôles de compétitivité ne pouvant se limiter à des outils quantitatifs.

²⁸⁵ Chez Porter il s'agit de l'une des conditions permettant de constituer le losange des sources de l'avantage concurrentiel dont nous inventorions quelques pages de la section : « Grappes et concurrence ».

²⁸⁶ L'auteur fait référence ici à : Gilly J.P. Grossetti M., 1993, « Organisations, individus et territoires : le cas des systèmes locaux d'innovation », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 449-469.

faire apparaître le caché et ce qui est de l'ordre de ce qui est invisible, théoriquement peu susceptible d'être supporté au cas par cas par un corpus scientifique permettant d'émettre des hypothèses solides et adaptées au caractère unique précédemment mentionné. Un mécanisme d'analyse de type vérificationniste semble ici peu adapté au caractère original de chaque objet et de chaque situation informelle. Il s'agira pour nous d'établir un « *sommaire des observations* », « *un compte rendu brut des résultats* » (*Ibidem.* p. 191)²⁸⁷.

Depuis le terrain jusqu'à la feuille restituant le plus honnêtement possible des résultats d'analyse, le processus de révélation de l'informel, quelles qu'en soient la forme et les modalités de fonctionnement, semble donc être un processus long, scientifiquement périlleux et semé d'embûches.

6.2.4 Vers une approche alternative : l'approche néo-institutionnelle

6.2.4.1 Des débats et des impasses

De nombreux débats questionnent le formel et l'informel. Ne serait-ce que pour la principale question à débattre, un mécanisme d'opposition et de dualité entre ces deux concepts ne semble pas être le plus adapté à la compréhension de l'existence de ces deux objets. L'opposition stricte entre ces objets mène à oublier, voire abandonner « *toutes les zones grises où il existe des « mélanges », et où de nouvelles actions formelles et informelles s'instituent mystérieusement* » (Dalton, 1987 p. 247).

Après le premier type de débat, une seconde possibilité de débat dans le cadre de la théorie de l'organisation : considérer et mettre en œuvre les deux concepts simultanément. Cette configuration permet de répondre au besoin social et de sécurité grâce aux mécanismes informels. Elle permet aussi de répondre à l'exigence du travail grâce aux mécanismes formels (Mintzberg, 1982 pp. 66-67)²⁸⁸.

À l'exemple des deux questions posées ci-dessus, ces débats, aussi stimulants et enrichissants soient-ils, ne nous semblent toujours pas permettre d'envisager le cadre conceptuel adapté à la compréhension des pratiques de l'acteur dans un cadre informel, face à ses obligations, face à ses choix, face aux stratégies qu'il peut mettre en œuvre dans le cadre que nous considérons. Mais nous en sommes proche.

La question serait pour nous : existe-t-il un outil conceptuel alternatif ou complémentaire qui permet d'une manière ou d'une autre de rencontrer l'acteur dans ce jeu (son jeu), ceci face à ses pratiques informelles habituelles, face aux institutions organisationnelles ou sociales, dans son environnement résiliaire habituel ?

Au passage, il semble que nous ne soyons pas les seuls à hésiter dans nos questionnements méthodologiques pour pouvoir aborder le plus convenablement possible un tel type d'objet. Sur des

²⁸⁷ L'auteur fait référence ici à : Selltiz, C. et al. (1977). Les méthodes de recherche en sciences sociales, traduit par D. Bélanger, les éditions HRW Itée, Montréal.

²⁸⁸ L'auteur fait référence ici à : Trist, E. L., and Barnforth, K. W., Some Social and Psychological Consequences of the Long-Wall Method of Coal-Getting, *Human Relations* (1951 : 3-38).

...et...

Conrath, D. W., Communications Environment and Its Relationship to Organizational Structure, *Management Science* (1973: 586-602).

objets proches, les spécialistes des systèmes territoriaux s'interrogent depuis longtemps déjà ne serait-ce que concernant l'objet « coordination tacite ou informelle » seulement au sein des systèmes territoriaux, notant que cette coordination est l'une des caractéristiques principales de ceux-ci. Même si les références de ce questionnement sont déjà anciennes, celles-ci n'en reflètent pas moins l'acuité de cette question épistémologique. En 1991, à propos de ce même objet, Torre interroge déjà différents outils, mais il semble que :

- Les outils de la concurrence et des accords formalisés se trouvent « *contredits par les faits* » dans le cadre des théories de l'organisation.
- L'approche par les coûts de transaction ne permet pas de répondre aux mécanismes d'interdépendances inter firmes au sein des systèmes territoriaux.

L'intrication de concepts apparemment opposés tels que la théorie des contrats permettant théoriquement de réduire le risque, ainsi que le concept de rapports informels non marchands d'acteurs organisés sous forme résiliaire, bouleverse les schémas traditionnels d'analyse, faisant penser que des processus « hybrides » pourraient exister (Torre, 1991 pp. 306-307).

L'objet « système territorial » semble être un système complexe, en tout cas suffisamment complexe pour qu'il nécessite une attention particulière, ce d'autant plus qu'il est couplé aux concepts de « communication informelle » et de « relations informelles ».

6.2.4.2 Pour en arriver où dans notre cas ?

Faire l'inventaire des pistes, mais aussi des impasses auxquelles nous nous sommes confronté nous a aidé à construire et consolider notre cadre conceptuel de compréhension et de rencontre de notre terrain suivant un mécanisme abductif d'allers-retours, littérature disponible ⇔ terrain ⇔ littérature ⇔ etc. Il est maintenant temps de tenter de proposer une base conceptuelle nous permettant de fournir cette fameuse place à l'acteur, comme nous le souhaitons dans le cadre de notre recherche.

De manière originale, Ledeneva (2011), propose un modèle de prise en compte des concepts de « formel » et « informel » à travers la lecture néo-institutionnelle que North (1990) renouvelle dans ses travaux portant sur les institutions et la performance économique. Ces deux auteurs permettent de repenser la sociologie et l'économie à travers un cadre conceptuel compatible avec le cas qui nous intéresse, car il place l'acteur au milieu du « jeu » dans l'environnement qui intéresse North (1990) puis, Ledeneva (2011), à savoir : l'informel et les réseaux.

Douglas C. North, que les travaux sur la performance économique amènent à proposer « *les institutions comme soubassements institutionnels du marché* » (Didry, et al., 2010/1 p. 205), pose les bases d'un continuum pouvant exister entre le formel et l'informel dans un cadre institutionnel composé d'institutions multiples. Les règles de ces institutions correspondraient aux règles du jeu à disposition de l'acteur, fournissant ainsi un cadre justificatif aux stratégies que celui-ci peut être amené à mettre en

œuvre. Dans notre cas, l'acteur peut agir de manière formelle à informelle²⁸⁹. Le cadre institutionnel, tout autant que les organisations peuvent eux-mêmes être formels voire informels.

Une approche de la proximité géographique, intégrant le concept d'« institution » de North²⁹⁰, permet de réduire l'incertitude durant les mécanismes de transactions économiques. La proximité géographique permet dans ce cas l'émergence d'institutions économiquement performantes par effet d'apprentissage lié à la densité des interactions entre acteurs (Ditter, 2005/4 p. 38). Ce mécanisme, non situé chez North, mais, contextualisé et historicisé (car l'histoire compte pour lui), constitue la base des principaux travaux de l'auteur. Pour autant, ces travaux ne sont pas à la base de notre intérêt pour ce célèbre économiste. Ceci est aussi la raison pour laquelle, bien que nous considérons le cadre conceptuel des proximités en économie territoriale, nous ne l'avons pas retenu autrement qu'en termes d'environnement, mais non en termes de cadre principal. Nous considérons que le filtre de cette approche est trop large. Il nous permettra par contre de compléter la réponse initiale à notre question de recherche, car celle-ci se fera en deux temps.

Nous ne rentrerons pas dans la série de débats largement engagés depuis Polanyi²⁹¹, ici aussi épistémologiques que sont ceux de savoir si oui ou non la sphère institutionnelle est une sphère extérieure à celle du marché, ou bien encore de savoir dans quel sens pourraient fonctionner les mécanismes d'encastrement ou de désencastrement. Ces débats ont impliqué nombre d'auteurs auxquels nous recourons, pour certains dans les présentes pages : entre autres, Williamson pour ses travaux sur les structures de gouvernance, mais aussi et surtout Granovetter pour sa théorie des réseaux fondés sur les liens forts et liens faibles. Là encore, malgré le très grand intérêt de ces questions, celles-ci n'entrent pas dans les objectifs de notre propre objet ou, inversement, mériteraient de très longs développements qui ne correspondent pas à l'ambition de cette recherche et de ces pages.

Grâce à Ledeneva (2011) reprenant North (1990), nous trouvons une réponse satisfaisante à nos contraintes de recherche (objet et question de recherche), considérant que les « institutions » correspondent à l'ensemble des règles institutionnelles constituant les règles du jeu applicables aux groupes, certes, mais surtout à l'« acteur », que celles-ci soient économiques, sociales ou tout autres. Comparée aux travaux de North, l'originalité de Ledeneva (2011) est probablement celle d'être beaucoup plus opérationnelle.

En ce sens, nous ne proposons rien de révolutionnaire. Il nous suffit de revenir à la section : Les proximités dans un système territorialisé en page 119, pour revenir vers la proximité institutionnelle. La seule différence ici (ou presque) consiste en l'angle d'observation, le changement de perspective adopté que constitue le changement d'approche disciplinaire. Les changements de perspective et de discipline

²⁸⁹ Nous précisons « à », car nous ne considérons pas ce choix comme une alternative. Nous le considérons comme une progression nuancée en fonction de différents critères relevant de la dichotomie légal v/s légitime.

²⁹⁰ L'auteur fait référence ici à : North, D. (1986), "The New Institutional Economics", in *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 142.

²⁹¹ On pense à : Polanyi K. (1983), *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Éditions Gallimard, Paris [traduction de *The Great Transformation*, première publication en 1944]. Utilisé par ailleurs par : Didry, et al. (2010/1).

autorisent des approches différentes, ce que nous exploitons ici pour mieux observer notre objet et mieux répondre, à la première partie de notre question de recherche. Précédemment nous avons abordé le concept de proximité institutionnelle au filtre de l'économie de proximités. Ici nous abordons (ou nous y revenons) les effets des institutions, éléments contraignants pour l'acteur au filtre conceptuel néo-institutionnelle sur un terrain particulier, celui d'un système territorialisé.

Utilisant un grain d'analyse plus fin, l'échelle microsociale, nos pistes conceptuelles emboîtent cependant le pas de celles de Pecqueur, et al. (2004 p. 20, 21) qui mentionnent, traitant de l'approche de la proximité (déjà cité en section 4.4 : Proximité et encastrement page 124) que, « *l'approche de l'économie de proximité rejoint fondamentalement celle des réseaux sociaux* » (Pecqueur, et al., 2004 p. 20). Mieux, tout comme nous le proposons, Pecqueur se réfère à Granovetter (1985, 1994) concernant la question de l'acteur dans un système de relations sociales, mais aussi à North (1990) pour ce qui concerne les institutions (*Ibidem.*). Ce constat est peu ou prou partagé de l'autre côté de l'atlantique quand, en termes de définition, il est mentionné qu'une « *grappe est une forme de réseau constitué en un lieu géographique, dans laquelle la proximité des firmes et des institutions leur confère certains aspects communs et accroît la fréquence et l'effet de leurs interactions* » (Porter, 1999 p. 236).

Dans le bornage de notre objet, nous nous démarquons en nous écartant de ces travaux en quatre points :

1. Dans notre analyse des processus de communication de l'acteur, nous nous référons principalement à Granovetter (2008) afin de le situer dans un système de relations sociales (comprenant des liens forts et des liens faibles). Cependant, nous ne nous intéressons qu'à une part de ces processus et un seul aspect, celui de la communication. Quant à la part de la communication qui nous intéresse, il s'agit dans notre cas de celui de la communication informelle, quelle qu'en soit la forme.
2. Nous utilisons le cadre conceptuel de North (1990) repris par Ledeneva (2011) afin de clarifier l'objet informel que nous traitons ainsi qu'un cadre analytique possible du comportement de l'acteur dans un continuum formel, informel qui nous semble le plus adapté à la réalité, toujours très nuancée (nos fameuses zones grises), du terrain. Ce cadre conceptuel va nous permettre en troisième partie de statuer quant à l'existence de pratiques informelles de communication.
3. Nous utilisons le cadre conceptuel de l'école française de proximités (Pecqueur, et al., 2004) afin de pouvoir spécifier dans leur champ naturel, la nature des interdépendances non marchandes observées, seulement. En revanche ce cadre conceptuel nous permettra de spécifier en troisième partie les types de proximités correspondant aux pratiques communicationnelles observées.
4. Nous pouvons considérer le système de justification de l'acteur dans sa « centralité située » aux autres acteurs et aux événements, en y ajoutant le cadre conceptuel de Moles (1998) de psychosociologie de l'espace.

De ce qui vient d'être mentionné précédemment, et à la lumière de notre objet, il semble raisonnable de proposer l'inférence suivante : ***Un système territorial, est un système résiliable organisationnel et/ou social situé, dont les règles institutionnelles permettent de définir l'espace et les règles du***

jeu à disposition de chaque acteur. De fait, pour considérer les actions d'un acteur dans un système territorial, il est possible de recourir à l'acteur en réseaux, acteur dont les pratiques, et les stratégies d'action dépendent des options de jeux réelles ou perçues, ceci en fonction des règles institutionnelles et des organisations constituant son environnement.

Ceci nous amène, après reprise et adaptation du schéma de Ledeneva (2011 p. 26) à proposer le triptyque des différents pôles de l'informel adapté à un système territorialisé. Celui-ci recourt au néo-institutionnalisme de North (1990), à l'approche résiliaire, ici territorialisée dont nous considérons Pecqueur (2004) comme le porteur, et de Granovetter (2008) concernant les liens. Ceci nous laisse le champ libre pour étudier les pratiques (le 3e pôle) de l'acteur dans le processus recherché, utilisant la définition du continuum de l'informel de North (1990).

Dans le modèle de Ledeneva (2011), des différents pôles de l'informel, notre objet se situe dans le pôle des pratiques considérées par ailleurs comme des processus dans l'épistémologie constructiviste.

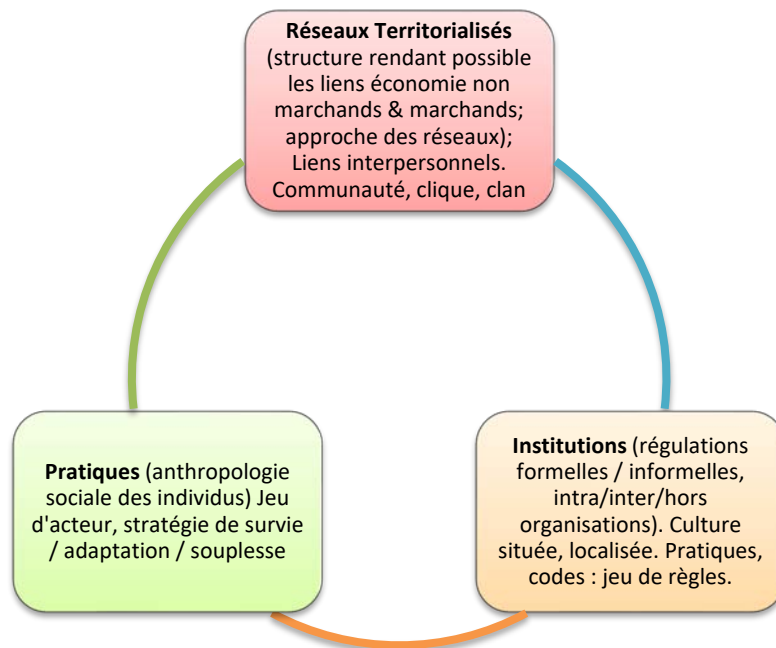


Figure 14 : Les différents pôles de l'informel, adapté de Ledeneva (2011 p. 26)

6.2.4.3 Identifions-nous une faiblesse dans cette offre conceptuelle ?

Potentiellement, oui. Nous pensons qu'en choisissant la définition de l'informel proposé par North (1990) qui utilise le cadre néo-institutionnel dans ses travaux, nous créons nous même un potentiel paradoxe :

- En inscrivant une bonne partie des éléments de compréhension du terrain en économie territoriale et en économie des proximités, nos travaux s'inscrivent théoriquement dans la continuité de la dichotomie entre la sphère marchande et la sphère non marchande dans la lignée williamsonienne et granovetterienne.
- En adhérant à la définition de l'informel de North, nous inscrivons de fait, nos travaux dans au moins une partie de la continuité de ses travaux sur l'institution comme règle du jeu, certes

opportunément adaptés à notre cas, mais, de fait, partie d'un paradigme conceptuel différent, à savoir celui de l'institution comme principe explicatif des dynamiques historiques.

Nous sommes tenté à présent d'assumer, peut être par défaut et par opportunisme dans le cas présent, ce paradoxe considérant celui-ci comme accepté, même si non formalisé, dans beaucoup de travaux.

Nous assumons cette possible faiblesse en considérant que nos travaux ne sont pas vérificateurs et ne nécessitent pas de s'appuyer sur un paradigme strict. Notre recherche recourt à un mécanisme exploratoire qui doit lui-même faire émerger du terrain des mécanismes pouvant mener à des théorisations qui échappent, très certainement, au moins en partie à des cadres conceptuels déjà existants.

6.2.4.4 Notre faiblesse ouvre-t-elle des portes ?

Tout comme précédemment, nous pensons pouvoir répondre par l'affirmative. Notre faiblesse potentielle identifiée, mais partagée avec d'autres auteurs donc soutenable, abonde dans ce sens, nous permettant ainsi de proposer le parallèle entre l'approche territoriale classique et l'approche néo-institutionnelle. Ce rapprochement nous semble raisonnable, permettant d'envisager plus aisément une approche multiscale.

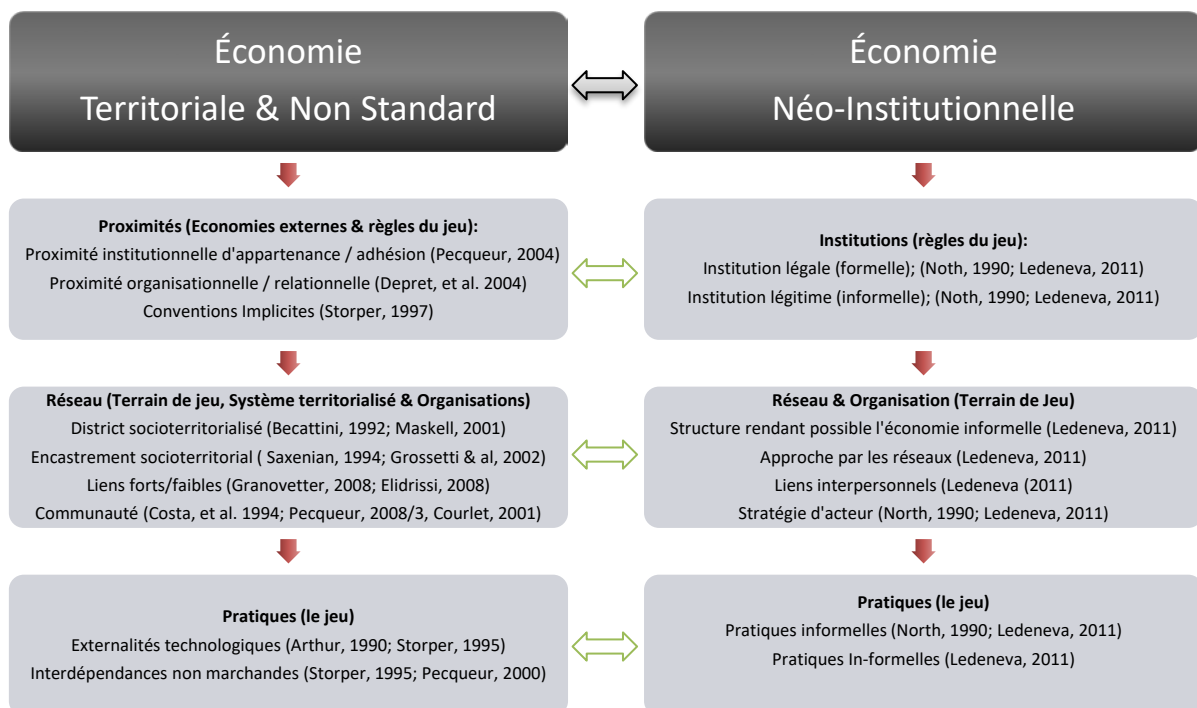


Figure 15 : Tentative de rapprochement entre l'approche économique néo-institutionnelle et les approches économiques territoriales et non standards (Blondeau, 2020)

Cette approche que nous avons adapté de Ledeneva (2011) nous amènent, dans le cadre de notre démarche, à considérer un parallèle et des points assez communs tout autant que troublants entre l'approche économique néo-institutionnelle, portant sur la question du « formel/informel » et les approches économiques territoriales et non standards, très souvent traitées et développées dans la littérature portant sur les systèmes territorialisés.

- La proximité institutionnelle, mais aussi organisationnelle génératrice d'institutions nous semble correspondre au mécanisme d'institutions formelles et informelles, tout comme les conventions implicites (les règles du jeu).
- Le réseau intra ou interorganisationnel territorialisé ou non nous semble là aussi correspondre à l'analyse résiliaire invoquée, en particulier dans la composante des liens interpersonnels (le terrain de jeu).
- Les pratiques liées à des interdépendances non marchandes correspondant aux externalités technologiques nous semblent là encore correspondre à l'analyse des pratiques (notre objet de recherche et le jeu)

Nous développerons dans les prochaines pages tout en conservant ce schéma à l'esprit. Celui-ci nous permettra de répondre à notre impératif d'approche microsociale.

6.2.5 Notre cadre conceptuel de l'« informel » : l'informel de North

« *History matters* », « *L'histoire compte* » (North, 1990 p. vii)²⁹². Cette première phrase est très curieusement écrite par un économiste. Celle-ci correspond d'ailleurs à la première phrase de la préface du livre « *Institutions, Institutional Change and Economic Performance* »²⁹³. Nul besoin de revenir sur les travaux de North, appartenant au courant économique néo-institutionnel. Il est d'ailleurs le fondateur de la société internationale pour la nouvelle économie institutionnelle en 1997²⁹⁴. Dans les faits, même si North est un économiste, ses travaux sont multiples et, tels beaucoup d'objets rencontrés à l'occasion de ce travail, ils sont interdisciplinaires. En effet, North travaille l'histoire, la société, focalisant toujours en direction de l'axe majeur de ses travaux : les institutions.

Dans le livre dont il est fait référence, et toujours dans cette première page de préface, celui-ci n'hésite pas à mentionner que les trajectoires économiques et institutionnelles présentes et futures s'enracinent dans le passé. Ainsi, l'histoire des changements de trajectoires ne peut être comprise qu'au prisme de l'histoire de l'évolution institutionnelle (*Ibidem.*). Plus intéressant encore est l'intérêt que porte ce livre à une partie de notre objet de recherche. Cet objet se retrouve dans les chapitres « 5. Contraintes informelles » et « 6. Contraintes formelles »²⁹⁵. Ces deux chapitres à la hauteur de la « *fascination de la sociologie économique pour l'informel et les réseaux* » (Didry, et al., 2010/1 p. 206) sont à notre sens fondateurs d'une définition et d'un point de vue sur l'informel original, mais surtout correspondent à la vision que nous nous en faisons et aux besoins que nous en avons.

Les titres de ces deux chapitres s'expriment par eux-mêmes. Avant même d'envisager le formel ou l'informel, il est question de « contraintes », de cadres contraignants. Pour North, ces contraintes correspondent à des règles du jeu, au sens métaphorique du sport d'équipe que celui-ci utilise dans

²⁹² North (1990) traduit par nos soins sauf précision contraire.

²⁹³ Références complètes en section bibliographie.

²⁹⁴ Source Wikipédia disponible sous l'URL suivante : https://fr.wikipedia.org/wiki/Douglass_North

²⁹⁵ Nous notons comme Ledeneva (2011) que le modèle de « règles formelles » et « contraintes informelles » n'est pas toujours respecté même s'il prend forme au fur et à mesure des pages. Le titrage de ces deux chapitres en est l'exemple.

son livre, mais surtout, suivant sa définition, à des institutions. Même page, et quelques lignes plus bas, North précise que son livre est destiné à clarifier les « *caractéristiques de ce que sont exactement les institutions, en quoi elles se différencient des organisations* » (*Ibidem.*). C'est le piège dans lequel seraient tombés Williamson et Granovetter quand dans leurs débats, ceux-ci auraient fini par confondre sémantiquement « institutions » et « organisation » (Didry, et al., 2010/1 p. 213). North aborde dès les premières pages ces deux concepts correspondant à l'axe principal de l'ensemble de ses travaux, les clarifiant très rapidement (North, 1990 pp. 3-5) même s'il les développera par la suite dans son livre :

- L'institution comme : les règles du jeu dans la société ou plus formellement les règles contraignantes conçues pour façonner un modèle d'interaction permettant de réduire l'incertitude. L'institution comme système de règles contraignantes peut être formelle ou informelle.
- L'organisation comme : structure de relations existant dans la sphère politique, la sphère économique, la sphère sociale, mais aussi celle de l'éducation. L'organisation correspond à un regroupement d'individus réunis en fonction d'objectifs définis.

Les organisations créées en vue d'un objectif particulier dépendent dans leur création des contraintes existantes. Le processus de tentatives visant à l'accomplissement et l'atteinte des objectifs particuliers recherchés est un facteur majeur du changement institutionnel, tel qu'illustré ci-dessous, construit à partir de North (1990 p. 7) :

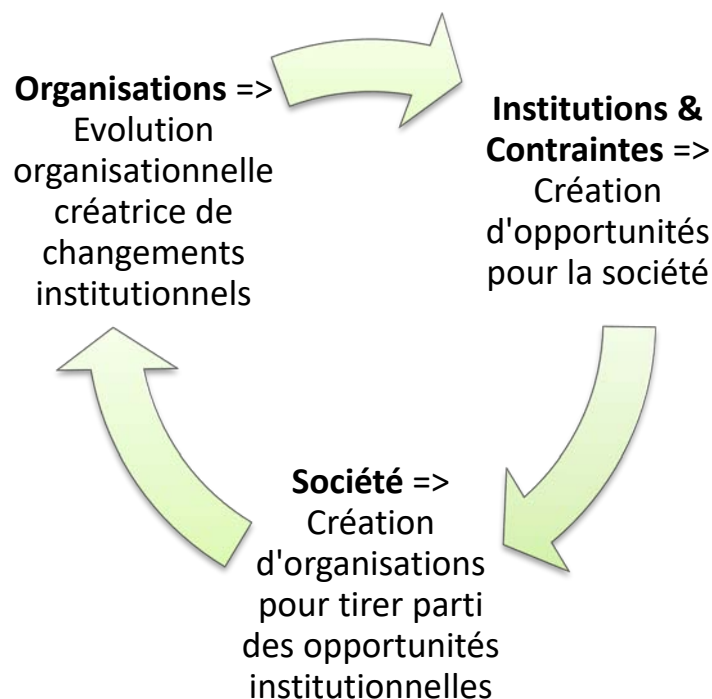


Figure 16 : Chemin du changement institutionnel de North (1990)

6.2.5.1 Institution : légale versus légitime ou formelle versus informelle ?

Ici réside l'intérêt du concept formel/informel de North développé dans l'économie néo-institutionnelle, tout autant que sa potentielle complexité conceptuelle. Chez North, le mélange des genres, cette fois-ci, bien compris et clarifié, peut exister quand celui-ci mentionne que « *les règles formelles sont une part importante du cadre institutionnel, mais elles n'en sont qu'une part. Pour être efficaces, elles doivent être accompagnées par des contraintes informelles (convictions, normes de comportement) qui les complètent et réduisent le coût de leur mise en œuvre* » (Ledeneva, 2011 p. 30)²⁹⁶.

Concernant seulement la question de la formalité, North s'interroge sur la formalité ou l'informalité de l'institution (n'oublions pas : ici la règle ou la contrainte, comme définie précédemment). Retenons qu'une institution peut être formelle ou informelle, voire les deux moyennant clarification. Pour cela, et nous l'avons fait un peu plus haut, il faut différencier les règles du jeu adoptées par la société en les discriminant en fonction de leur dispositif de référentiel et de leur dispositif de contrainte.

- Une institution peut être formelle quand celle-ci est construite (constitution, loi, mais aussi un règlement d'entreprise ou des procédures, etc.). Le dispositif de contraintes consiste ici dans la loi, les règlements, etc. s'il est mis en œuvre et complété par un dispositif de sanctions.
- Une institution peut être informelle quand celle-ci est un construit (usage, codes de conduite, etc.). Dans ce cas la légitimité de l'acceptation sociale constitue le dispositif de contraintes.

| Formalité de l'institution : | Règles du jeu de l'institution : | Organisation : | Dispositif de contraintes / Sanctions de l'institution au sein de l'organisation |
|------------------------------|--|--|--|
| Informel | Culture, pratiques, usages, codes ... (Convictions, normes de comportement) | Communauté, coalition, cliques ou clans, groupes divers ... organisation mafieuse, gangs | Respect des contraintes : Récompense sociale considération, respect, etc. ou... Rejet, exclusion temporaire ou permanente du groupe (mise à l'écart ou autre, réparation ou autre) |
| | | Organisations « légales » | |
| Formel | Lois internationales, constitution, lois, directives, procédures diverses ... | Associations et clubs divers, entreprises, parlements, gouvernements | Respect des contraintes : Récompense organisationnelle, considération, primes, promotion, certificats, etc. ou... Sanctions réglementaires dépendant des règles de l'institution (sanction, exclusion, licenciement ou autre, etc.) |

Tableau 7 : Synthèse formel/informel. Élaboré à partir des définitions de North (1990), (Blondeau, 2020)

²⁹⁶ Cette citation est attribuée à North (1990) par l'auteur. Travaillant sur la même édition (1990 et notée être le 31^e tirage), nous ne pouvons directement y faire référence, n'ayant probablement pas le même tirage et/ou la même pagination.

Dans la synthèse que nous proposons ci-dessus, la formalité constitue le critère de discrimination. Celui-ci permet de décliner les règles du jeu (les institutions) et leur application en fonction du type d'organisation. Les deux peuvent être sanctionnés, positivement en termes de récompenses ou négativement en termes de sanctions, par un dispositif légal contraignant dans le cas des institutions formelles, ou par un dispositif social dans le cadre d'institutions informelles. Le même mécanisme de récompense/sanction existe dans les communautés sous des formes différentes... comme la reconnaissance sociale,²⁹⁷ etc.

Utilisant le formel et l'informel comme référence, le tableau permet de faire apparaître qu'une organisation de type formelle ou légale, du fait de l'existence de réseaux informels en son sein, est soumise à ces deux types d'institutions (formelles et informelles), ce que nous avons tenté de faire apparaître visuellement. Comme décrit dans les sections précédentes le système organisationnel correspond à un assemblage et un équilibre entre organisations formelles et organisations informelles, généralement des sous-groupes de l'organisation.

6.2.5.2 Contraintes informelles versus in-formelles

En ce qui concerne la question de la légitimité des contraintes, il est question de l'acceptation sociale, mais aussi, de la question de la légalité et, en l'occurrence dans beaucoup de cas présentés, de l'illégalité. Ce point de vue peut mener le cas échéant à de regrettables confusions. Ledeneva (2011) clarifie la question de la légitimité en utilisant le concept de valeurs morales.

Un point de vente informel dans une économie en voie de développement²⁹⁸, n'est pas un point de vente informel dans une économie mature, ayant à sa disposition des règles du jeu, telles que des lois, mais aussi des moyens de contrainte à disposition, c'est-à-dire la coercition. Dans ce cas, la question est double, car elle interroge autant sur la légalité des produits vendus que sur la légalité de l'exercice de l'activité commerciale²⁹⁹. En revanche, ce type d'activité informelle interpelle moins quant à sa légitimité, qu'un point de vente informel, cette fois-ci illégal/illicite, dans un quartier abandonné des dispositifs de sanctions formelles à l'égard de l'activité concernée³⁰⁰.

Ceci est la raison pour laquelle Ledeneva (2011) propose le concept d'« in-formel » invitant à concevoir un jeu ou une stratégie de l'acteur naviguant entre les règles formelles et les normes informelles, aussi définies comme contraintes informelles. Ce jeu peut correspondre dans le cas de l'in-formel, à des activités pouvant être qualifiées de « *déviantes* », « *parasites* », d'« *institutions pénétrantes* », pouvant prendre la forme de phénomènes connus « *tels que la corruption, le népotisme, le clientélisme, la mafia*

²⁹⁷ La « reconnaissance sociale » peut correspondre à un mécanisme de sanction « positif » dans des sociétés « policées ». Des mécanismes de sanctions peuvent au contraire être « négatifs » dans des sociétés pouvant l'être beaucoup moins. Dans ce cas la sanction peut aller jusqu'à la sanction létale, le poids des intérêts, des priorités et de la vie dépendant grandement des normes partagées dans un groupe social.

²⁹⁸ Tel que dans le cas du marché informel du médicament dans les pays francophones d'Afrique (Baxerres, 2011/3), et même si le cas particulier étudié fait suite à l'effondrement du système officiel « formel ».

²⁹⁹ Dans le cas de l'informel pur : vente à la sauvette de bibelots touristiques dans les grandes capitales, mais aussi, doublement, dans le cas de vente à la sauvette d'articles contrefaits, voire dangereux.

³⁰⁰ Quartier où l'on trouvera vente de drogue ou d'arme y compris par vente en ligne.

et les cliques autocratiques » (Ledeneva, 2011 pp. 35-37)³⁰¹. Dans ce cas, et en complément de ce qui a été cité précédemment comme exemple, il s'agit ici d'activités illégales dans la sphère institutionnelle formelle. Pourtant, dans certaines sociétés, ces activités sont moralement acceptées et considérées comme légitimes. Tous ces facteurs sont relatifs à des questions de normes et d'acceptation sociale. Certaines de ces activités sont très régulièrement couvertes malgré les dispositifs contraignants formels pouvant exister et être mis en œuvre dans le cadre de la loi. Ces normes et cette acceptation sociale n'ont pas de caractère figé. Elles peuvent évoluer et elles évoluent dans le temps.

Considérant les éléments qui définissent l'institution et l'organisation, considérant en outre l'acceptabilité sociale de certaines pratiques correspondant à la légitimité sociale, une définition acceptable du formel et de l'informel dans le cadre néo-institutionnel prenant en compte le jeu de l'acteur, peut correspondre à celle proposée ci-dessous (Ledeneva, 2011 p. 35), page suivante :

| Distinctions clés | Concepts clés fondés sur la distinction entre formel et informel |
|--------------------------|---|
| Formel | Les institutions formelles assimilées aux règles formelles et aux organisations/joueurs les appliquant. |
| Informel | Les institutions informelles sont assimilées aux moyens informels que les joueurs utilisent pour parvenir à leurs fins. |

Tableau 8 : Définitions et distinctions clés formel/informel dans un cadre néo-institutionnel « classique » (Ledeneva 2011).

Dans ses pratiques, un acteur faisant partie d'une organisation peut donc, en fonction des situations rencontrées et des réseaux avec lesquels il négocie (son jeu), opter pour l'une ou l'autre des règles, voire les deux, suivant qu'il considère l'aspect réglementaire et/ou la légitimité de ses actions.

6.2.5.3 L'acteur dans le jeu

Étudier les règles et les équipes (North utilise toujours la métaphore d'un jeu en équipe) doit commencer par l'étude des joueurs (*Ibidem.* p. 5). Ce mécanisme débute à l'échelle individuelle. North étant un économiste, il considère l'étude microéconomique classique qui tire sa force de l'étude du comportement des individus.

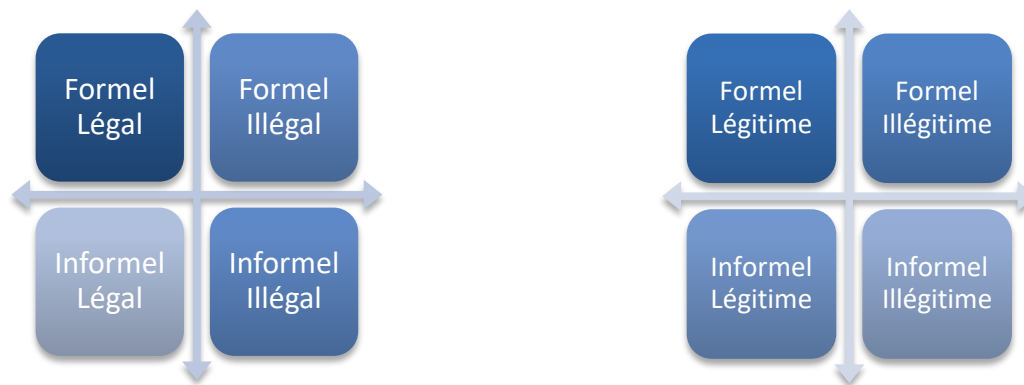
L'individu, l'agent économique en sciences économiques, l'acteur en sciences sociales est, chez North, le point de départ vers la construction d'institutions et d'organisations. Non l'inverse. C'est ici que nous rejoignons dans notre projet l'échelle microsociale, le niveau individuel, où le travail de North débute comme échelle pertinente en direction de constructions sociales de plus en plus importantes.

³⁰¹ Ledeneva fait référence un peu plus tôt à toutes les nuances de gris pouvant être observés dans l' « informel », tels que le « *semi-légal, extra-légal, quasi-légal, supra-légal, non-légal* » (Ledeneva, 2011 p. 27), se référant à la proximité des travaux « *de Katsenelinboingen qui, dès les années 1970, avait conceptualisé les types de marchés par une gamme de couleurs* ». Aron Katsenelinboingen, « *Coloured Markets in the Soviet Union* », *Soviet Studies*, vol.29, n° 1, 1977, p. 62-85.

À quoi peuvent correspondre le cadre d'action ainsi que l'environnement des pratiques de l'acteur, et en quoi consiste l'originalité de ce modèle ? Il semble qu'il faille encore revenir à une définition de l'institution qui la définit comme « *un modèle régulé d'interactions qui est connu, mis en pratique et accepté (même s'il n'est pas approuvé) par les acteurs qui s'attendent à continuer à interagir selon les règles sanctionnées et appuyées par ce modèle* » (Ledeneva, 2011 p. 34)³⁰².

Cette définition d'O.' Donnell (1996) permet d'envisager l'acteur jouant suivant des règles du jeu, les institutions, que celles-ci soient acceptées ou non, vectrices de contraintes, quel que soit leur degré de formalité. Il est donc possible de concevoir l'acteur en situation dans un système composé d'institutions multiples, formelles ou informelles. Celles-ci correspondent à des séries d'injonctions contraignantes dans un continuum de contraintes considérées comme allant de règles formelles à des contraintes informelles³⁰³.

Le joueur compose donc, en termes pratiques, en fonction des contraintes auxquelles il fait face, ceci en fonction d'une double matrice de lecture que nous souhaitons illustrer ci-dessous :



Matrice de lecture : légale versus illégal

Matrice de lecture légitime versus illégitime

Figure 17: Double matrice d'action de l'acteur en fonction des critères de formalité, légalité et légitimité (Blondeau, 2020).

Cette double matrice permet de percevoir l'institution à travers l'identification de ces deux dichotomies de contraintes complémentaires. Elle limite par contre l'analyse à l'institution, comme support potentiel de cadre contraignant. Ce système de matrices est donc nécessaire à la compréhension de certains enjeux, mais il n'est pas suffisant quand notre objectif nous conduit davantage à nous intéresser au comportement du joueur (l'acteur vers lequel nous portons intérêt), c'est-à-dire ses pratiques, correspondant au troisième pôle de l'informel tel que défini par Ledeneva (2011).

³⁰² L'auteur fait référence ici à : Guillermo A. O'donnell, « Illusions about Consolidation », *Journal Of Democracy*, Vol. 7, n° 2, 1996, P. 34.

³⁰³ North et les institutionnalistes considèrent que les institutions (les règles) formelles sont à considérer, comme dans le cas des organisations, soumises aux deux types de contraintes. La modification des institutions formelles est au final dépendante d'une relation proportionnelle entre le cout de la mise en œuvre des contraintes et le recours aux contraintes informelles pouvant être utilisées pour s'y opposer. Les contraintes informelles déjà et toujours existantes peuvent en effet faciliter l'échange à moindre cout.

Ayant intégré les éléments précédents comme acquis, il est nécessaire de retourner à l'institution comme « règle du jeu » et à l'acteur comme « joueur » que celui-ci soit un acteur individuel ou une organisation composée de plusieurs membres telle une « équipe » (Communauté, coalition par exemple).

Les deux critères que sont la règle et le joueur permettent d'envisager un éventail d'options de pratiques, de stratégies et d'actions de la part de l'acteur. Cet éventail correspond au champ des possibles pour celui-ci, ceci en fonction de la somme des contraintes existantes tout au long du continuum, mentionné plus haut (Ledeneva, 2011 p. 31):

| Distinctions clés | Concepts clés fondés sur la distinction entre formelles et informelles |
|-------------------|--|
| Règles | Les institutions sont considérées comme des règles de jeu définies par un continuum entre contraintes formelles et contraintes informelles. |
| Joueurs | De par leur stratégie et leur capacité, les joueurs manipulent à leur avantage à la fois les contraintes formelles et les contraintes informelles. |

Tableau 9 : Définitions clés règles / joueurs (Ledeneva, 2011).

6.2.5.4 Le jeu comme la négociation permanente des contradictions d'un continuum entre règles formelles et contraintes informelles

Il appartient au joueur, que celui-ci soit acteur ou organisation, de décider dans le cadre des contraintes existantes et de sa stratégie, où il veut se positionner dans le continuum existant entre les règles formelles et les contraintes informelles tel que ci-dessous. En d'autres termes, le joueur doit décider où positionner son curseur personnel durant ses pratiques générales ou sur telle ou telle action particulière.

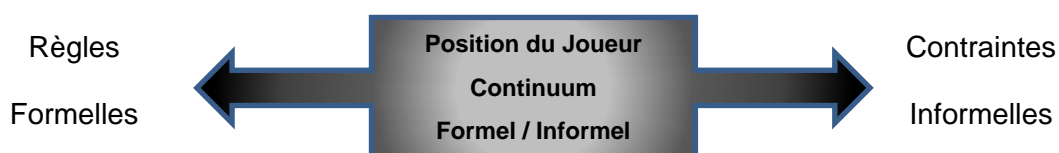


Figure 18: Continuum Règles Formelles Contraintes Informelles.

Simplifier cette double contrainte est possible en travaillant sur le différentiel réel ou perçu par l'acteur entre les règles formelles, représentant aussi la dichotomie légale versus illégale, et les contraintes informelles, représentant aussi la dichotomie acceptabilité versus inacceptabilité sociale.

Ce différentiel correspond à celui que le joueur vit dans la confrontation entre les règles formelles qu'il connaît, ou est censé connaître, et les contraintes informelles dont il doit tenir compte et auxquelles il fait face. D'un point de vue conceptuel, ce différentiel doit être considéré en fonction du point d'observation adopté.

- Celui-ci peut être considéré depuis le point de vue de l'émetteur de la règle, représentant la référence ou l'étalon³⁰⁴ au possible écart.
- À l'opposé celui-ci peut être considéré du point de vue de l'acteur, représentant la perspective avec les normes sociales auxquelles celui-ci se réfère.

Afin d'illustrer le concept, nous proposons un changement brutal de situation permettant de concevoir cette notion de différentiel. Si nous focalisons notre observation à partir de l'institution, c'est-à-dire celle de la règle, il n'y a pas conflit si les règles formelles sont en phase, et/ou complémentaires avec les contraintes informelles. Si l'on vient à changer une règle formelle, comme la modification d'une loi ou d'un règlement par exemple, sans tenir compte ou en minimisant les conséquences potentielles de ce changement dans le monde informel, il peut se créer un déphasage, une absence de complémentarité entre les deux extrêmes du continuum. Dans ce cas, et en changeant de perspective pour se focaliser sur le joueur, cette variation correspond à une contradiction et au différentiel mentionné (Ledeneva, 2011 p. 33)³⁰⁵. En mots simples, la loi, le règlement, la procédure ou tout autre document correspondant à la définition d'une institution formelle, ne correspond plus à la réalité et aux contraintes de l'acteur qu'il soit un individu, un groupe, etc., dans ses pratiques, quelles qu'elles soient. En utilisant la métaphore électrique qui nous semble ici pertinente, nous pouvons indiquer qu'il y a déphasage entre la règle et la contrainte et qu'un différentiel s'est créé.

Nous pouvons considérer dans le cadre disciplinaire de l'économie néo-institutionnelle, comme définition le fait que : ***la « pratique informelle » correspond à la stratégie qu'un joueur (un acteur) va déployer en termes d'actions pour réduire son « différentiel » personnel entre les règles formelles et les contraintes informelles réelles ou perçues.***

La stratégie de l'acteur peut mener, du point de vue de l'émetteur de la règle (la référence institutionnelle formelle), à observer des comportements non conformes³⁰⁶ ou, ne respectant pas la règle formelle. Dans le cas d'une activité illégale, ceci peut mener à l'in-formel des organisations souterraines (*Ibidem*, p. 34)³⁰⁷. En ce qui nous concerne et comme déjà précisé, nous excluons cet in-formel de notre objet de recherche, à une potentielle exception près, que nous clarifions un peu plus bas. Nous nous cantonnons à un informel pouvant certes, dans certains cas, représenter un écart à la règle formelle (non-respect d'un règlement d'entreprises, non-respect d'une clause de confidentialité entre autres...), mais en aucun cas une stratégie de type in-formelle, basculant dans le registre de l'illégalité.

³⁰⁴ Référence quasi métrologique que les mécaniciens, entre autres, connaissent bien.

³⁰⁵ L'auteur n'utilise pas le concept de « différentiel » auquel nous avons recours. Elle recourt à « contradiction ».

³⁰⁶ L'auteur axe ses travaux sur le cas des économies postcommunistes en Russie. L'auteur utilise le terme de comportements déviants en mentionnant (non-compliant). Nous lui préférons la notion de « conformité » correspondant au double usage de nos pratiques dans le domaine légal et technique, en termes de conformité ou d'écart à une référence quelle qu'elle soit.

³⁰⁷ L'auteur fait référence ici à : Edgar L. Feige., « Underground Activity and Institutional Change : Productive, Protective and Predatory Behaviour in Transition Economies » dans *Transforming Post-Communist Political Economies*, *op.cit.* p. 21-35.

6.2.5.5 Éléments de conclusions concernant l'acteur et ses pratiques informelles :

Considérant les éléments précédents et la définition que nous venons de faire de la pratique informelle qui, dans notre cas correspond à l'action de communiquer des informations à finalité économique dans le système territorialisé de la vallée de l'Arve, nous anticipons que le joueur, devenant chez nous un acteur doit en théorie répondre dans ses pratiques à trois types de contraintes :

1. La première est celle d'agir en l'absence de règles formelles. L'acteur agit dans l'interstice offert.
2. La seconde est celle d'agir en cherchant à corriger un différentiel réel ou perçu entre les règles formelles et les contraintes informelles.
3. La troisième et dernière contrainte est celle d'agir dans un potentiel illégal, qui correspond à la clarification que nous annonçons quelques lignes plus haut. Cette pratique ne correspond pas immédiatement dans l'esprit, à un illégal au sens de la loi, mais au sens des règles et des procédures. Il est pourtant malgré tout, le cas échéant, passible de poursuite en justice, à l'initiative d'une autorité formelle. En ce sens, l'acteur par méconnaissance ou par un biais de perception de la réalité peut basculer en direction de cette définition, d'une manière que nous considérons très marginal considérant qu'il ne s'agit pas d'une stratégie ayant pour but d'atteindre un objectif illicite par des pratiques in-formelles. Ceci est pour nous, un objet spécifique qui, nous le précisons encore à nouveau, ne correspond pas à l'objectif particulier de cette recherche même si nous l'observerons.

6.2.5.6 À quoi s'attendre dans la vallée ?

Dans la vallée, les pratiques informelles, telles que nous les avons définies plus haut, doivent s'appuyer sur l'ensemble des éléments de stratégie que les acteurs peuvent déployer pour réduire le différentiel que nous avons mentionné. Ces pratiques informelles doivent être considérées comme des éléments naturels, faisant partie des institutions informelles, c'est-à-dire : de la culture, des codes, des représentations généralement partagées par une grande partie des acteurs.

Sans chercher à procurer une note exotique à cette recherche ou à ce système territorialisé, le système de représentations et de culture partagée, correspond grandement, et toujours, et au minimum poursuit la trajectoire des paysans horlogers de Guichonnet (1947, 1961, 1996), Judet (2001, 2014), Faïta (1990, 2014) pour ne citer que les références les plus importantes. Ces éléments de culture sont, l'opiniâtreté, (durs au travail) et la fierté de la qualité produite. Concernant ce point particulier, il est nécessaire de replonger dans les premiers chapitres de ce document traitant de l'histoire, la géographie, la culture ainsi que l'activité industrielle de la vallée. De cette manière, il doit être possible d'envisager un système de représentation, de compréhension et d'analyse, le plus réaliste et viable possible, de ce que signifient ces fameuses institutions informelles ainsi que leurs lots de contraintes, dans la pratique informelle que nous considérons, celle de la communication.

Le formel, celui des règles formelles, correspond au cadre des activités économiques auxquelles appartiennent les acteurs, c'est-à-dire le tissu industriel du décolletage, de ses activités connexes et supports. Ici, les règles formelles débutent dans les organisations (que nous généralisons ici aux

entreprises), pour s'élever graduellement vers les organisations médiatrices (organisations et syndicats professionnels, pôle de compétitivité, etc.), continuant vers les prémices de l'État (communes, regroupements de communes, département, région) puis, l'État (l'ensemble des droits applicables dans le cadre des activités de la vallée), mais aussi l'échelle internationale (ensemble des droits applicables tels que le droit du commerce international, sans oublier de mentionner, l'ensemble des normes techniques reconnues, formalisées et partagées internationalement). Nous n'oublions pas, l'interorganisationnel allant des donneurs d'ordres (imposant ou mettant en place leurs chartes, contraintes, contrats-cadres, contrat spécifique, etc.), aux sous-traitants (les mêmes comportements sont possibles).

Une lecture, institutions formelles versus informelles, matricée entre la contradiction ou l'absence de contradiction entre règles formelles et contraintes informelles perçues par l'acteur dans l'exercice de ces pratiques, constitue *le champ anticipé des témoignages de pratiques attendus de la part des acteurs* tel que ci-dessous:

| | Absence de contradiction règles formelles / contraintes informelles : | Contradiction règles formelles / contraintes informelles : |
|---|---|---|
| <p>Institutions Formelles</p> <p>Support Organisationnel :</p> <p>État, ou assimilable à l'état, institutions professionnelles, etc.</p> <p>Organisations (professionnelle type SNDEC, CTDEC, pôle de compétitivité, etc.)</p> <p>Organisations (entreprises ou assimilées)</p> | <p>Respect par les acteurs du cadre institutionnel formel, généralement substantiel, imposé par l'institution ou l'organisation (droit, normes, règlements, procédures, etc.) en fonction (sous l'influence) des : culture du territoire, histoire du territoire, pratiques sociales, pratiques professionnelles et des communautés professionnelles.</p> | <p>Générateurs de pratiques informelles dans l'organisation.</p> <p>Acceptable/tolérable en cas d'absence ou de faiblesse de règles pouvant laisser place au jeu de l'acteur en cas d'absence ou à son interprétation en cas de faiblesse/défaillance (... la marge de manœuvre).</p> <p>Inacceptable par l'organisation en cas de conflit frontal (sanctions, poursuites en fonction du type d'organisation).</p> |
| <p>Institutions Informelles</p> <p>Support Organisationnel :</p> <p>Organisation informelle intra ou inter organisationnel</p> <p>Groupes informels (Coalitions, cliques, clans), Cercles sociaux, amicaux, communautés de pratique, etc.</p> | <p>Respect des acteurs du cadre institutionnel informel (généralement moins ou peu substantielle) fait de : culture du territoire, histoire du territoire, pratiques sociales, pratiques professionnelles et des communautés professionnelles (culture entrepreneuriale et de qualité du travail).</p> | <p>Générateurs de pratiques informelles dans le groupe/réseau, etc.</p> <p>Acceptable/tolérable en cas d'absence ou de faiblesse des règles pouvant laisser place au jeu de l'acteur en cas d'absence ou à son interprétation en cas de faiblesse (...la marge de manœuvre).</p> <p>Inacceptable pour le groupe en cas de conflit frontal / trahison (rejet de l'acteur par les autres membres du groupe).</p> |

Tableau 10 : Matrice de possibilité de jeu/stratégie de l'acteur anticipée dans la vallée (Blondeau, 2020)

Cette matrice n'est qu'indicative. Celle-ci présente un champ général dans lequel nous escomptons retrouver les témoignages des acteurs participant à cette enquête.

Les témoignages que nous entendons recueillir, faisant l'objet d'une enquête semi-directive, peuvent théoriquement peupler la totalité de la matrice. Cependant, nous entendons nous focaliser sur l'analyse des témoignages relevant de la zone grise du tableau ci-dessus (en référence à Ledeneva reprenant

Katsenelinboingen (1977) voir note de bas de page N° 301, page 185), dans notre cas celle des pratiques courantes des acteurs correspondant à la contradiction qui peut exister entre règles formelles et contraintes informelles. C'est donc le différentiel qui est le créateur de pratiques informelles, raison pour laquelle nous avons grisé la zone correspondante de la matrice ci-dessus dont, celle de la communication par les relations interindividuelles, les interdépendances, les interactions interpersonnelles.

6.3 Pourquoi étudier un tel (étrange) objet informel ?

6.3.1 Introduction

En cherchant à étudier un tel objet ou une telle famille d'objets, nous l'avions aussi précisé pour les concepts d'encastrement et, de communauté, sommes-nous « *dans les nuages* » ? Sommes-nous « *un de ces intellectuels qui n'écrit que pour ses collègues* » ? (Dalton, 1987 p. 244). C'est la question que pose Dalton dans un article à propos de l'informel, quand il s'interroge quant à l'intérêt de cet exercice pour cet objet particulier, certes extrêmement stimulant, mais n'ayant peut-être pour but que de ne satisfaire « *l'intérêt exceptionnel des étudiants pour les exercices intellectuels* ». Toujours à propos de l'informel, il mentionne tout aussi vite que, malgré la piètre opinion que peuvent avoir les praticiens à propos des chercheurs, « *les cadres eux-mêmes rencontrent inévitablement ce problème* » (*Ibidem.*). Nous pensons pouvoir répondre par l'affirmative à cette interrogation portant sur l'intérêt de ce type d'objet. Cette réponse nous offre l'occasion de clarifier notre positionnement, celui de praticien-chercheur (Feldman, 2002) que nous développerons prochainement, dans la seconde partie de cette recherche.

La déclaration de ce positionnement nous amène à préciser que plus de deux décennies professionnelles, nationales (sur le territoire métropolitain français), et internationales (à exception près, sur tous les continents) ainsi que notre propension à prendre du recul, en somme, à tenter de réfléchir, à nous interroger constamment, nous amènent à penser, y compris avec un fort ancrage dans le monde professionnel industriel, que cette question est loin d'être superflue dans ces deux mondes.

En ce sens, notre positionnement est clair. Il se reflète dans cette production. À *minima*, si nous ne devons retenir que notre intuition et notre pratique professionnelle, nous savons qu'il y a matière dans ce registre, en intelligence organisationnelle ou en intelligence économique. Nous pensons qu'il y a matière à développer cette même question de recherche et ce même objet dans le domaine conceptuel ou le monde des intellectuels pour reprendre les propos de Dalton. Si nous devions être ou avoir la tête « *dans les nuages* », nous préciserions dans ce cas que ces nuages sont ceux que l'on rencontre dans les vallées alpestres en automne, en hiver ou dans les massifs en cas d'orage. Les locaux n'en disconviendront pas. Ils sont comme d'épais brouillards bas, comme les brouillards d'huile des ateliers de production, les indices métaphoriques représentant l'atmosphère marshallienne de cette vallée. Ils sont trop près du sol pour ne pas vous obliger à rester les pieds campés bien sur la terre qui, dans notre cas, est cette terre de la pratique industrielle des acteurs, mais aussi celle de la pratique de la discipline scientifique. Ce nuage, bien ancré au sol, est le véhicule, le dispositif scientifique pour nous permettre

de proposer l'instantané le plus fidèle possible de la réalité construite et perçue des acteurs que nous allons rencontrer en troisième partie.

Notre statut « hybride » de praticien et de chercheur, tentant équitablement de poser un pied stable dans chaque monde, nous procure, peut-être à plus que d'autres (tant chez les praticiens que chez les chercheurs n'exerçant que dans leur unique domaine), la légitimité pour répondre par l'affirmative quant à l'intérêt de cette famille d'objets, tant dans le monde scientifique que dans celui de l'exercice professionnel.

6.3.2 Qu'en dit la production scientifique disponible ?

À partir d'ici, nous pouvons être rassuré et confirmé dans nos intuitions précédentes. Il semble en effet que nous ne soyons pas le seul à partager cet intérêt. À défaut de trouver l'informel dans des objets équivalents, nous le trouvons mentionné dans des champs d'objets relativement proches de celui-ci. Explicitement, ou, surtout implicitement, mais régulièrement, il est question d'informel et de communication.

Il semble difficile d'imaginer, même si ce point n'est pas précisé, que des relations résilières, des relations informelles, mais aussi des relations non marchandes ou tout autre type de relations, telles que les relations sociales ne nécessitent pas, y compris dans le registre informel (ou inversement, surtout peut-être dans le registre informel) le recours à l'un des plus grands absents de la somme de littérature interdisciplinaire que nous avons parcourue, comme entre autres, l'économie géographique, l'économie territoriale, l'économie néo-institutionnelle, la sociologie ou la sociologie économique et l'anthropologie: la communication.

Régulièrement si ce n'est systématiquement, manque sur l'autel de la relation, la communication entre acteurs comme objet de recherche, ceci quelle que soit la manière de pratiquer cet exercice, que ce soit à titre personnel ou au nom d'une organisation, ou que les sujets traités portent sur des aspects communautaires professionnels ou sur des aspects communautaires liés au territoire.

1) L'informel et la communication dans le cadre d'une vision territoriale

La vision territoriale renvoie assez largement dans la littérature francophone à l'école de l'économie territoriale qui a participé à l'émergence de politiques structurelles comme celle des SPL ou celle des pôles.

Dans cette somme importante de travaux de qualité, il semble difficile d'ignorer les relations interpersonnelles hors marché, qualifiées de liens informels entre acteurs, mais aussi de force pour un système territorialisé (Tixier, et al., 2008 p. 105)³⁰⁸. De la même manière, il est intéressant de noter l'intérêt porté aux relations qualifiées de « résilières » entre organisations situées dans un système territorialisé. Là aussi, la nature des liens est précisée. Ils sont qualifiés de rapports informels entre organisations (Torre, 1991 pp. 306-307). Ce point n'est pas contredit, bien au contraire, par l'OCDE, qui

³⁰⁸ Les auteurs font référence au phénomène de grappe (Cluster dans son article) dans un article s'interrogeant sur les critères d'évaluation des pôles de compétitivité ne pouvant se limiter à des outils quantitatifs.

ajoute que les réseaux informels mais aussi les liens qui y sont entretenus, donnent vie aux réseaux formels. Ils en assurent la durabilité dans le cadre d'économies socio territorialisées (OCDE, 2004 p. 14). De manière un peu plus allusive, on mentionne le comportement individuel et la socialisation informelle, comme facteurs contribuant à une régulation informelle (Moulaert, et al., 1994 p. 266). L'informel considéré comme l'implicite, on retrouve le concept de régulation informelle dans les mécanismes de conventions implicites nommées par Storper (1997)³⁰⁹ « *untraded interdependencies* » (Tatemi, 2005/3 p. 270), le préfixe « un... » étant là y compris en anglais pour signifier la négation ou l'absence, en l'occurrence de prise en compte. Dans les systèmes territorialisés, la communication est reconnue avec le fait d'imiter, correspondant au fait de reproduire les pratiques, comme un très important vecteur de transfert des connaissances tacites, peu mobiles et tout aussi difficilement codifiables qu'à transmettre par écrit. Cette communication qualifiée de « relations informelles », peut être considérée comme plus efficace que des relations contractuelles.

Paradoxalement, à l'inverse de certaines intuitions, ce type de pratiques, basiques, anciennes, non structurées, la relation informelle, c'est-à-dire, la « *rencontre des savoirs* » et des savoirs tacites, toute cette communication semble être au cœur (Villemeur, et al., 2006/1 p. 34) du paradigme renouvelé de l'économie de la connaissance à l'exemple du modèle des grappes. L'informel, la « communication informelle » peuvent même être conçus comme outils permettant de « *dépasser les différences culturelles* » dans des communautés (Angué, et al., 2010/1 p. 26).

2) L'informel et la communication dans le cadre d'une approche organisationnelle et de sociologie économique

Il semble tout autant difficile d'ignorer l'informel même dans son aspect « diabolique » de l'organisation quand la littérature considère que « *l'informel... permet de comprendre son fonctionnement réel* » (Geoffroy, 2011/43 p. 55).

La sociologie économique, grâce aux apports de Granovetter illustre la dynamique des réseaux intraorganisationnels, mais aussi interorganisationnels. Ceux-ci sont dès lors, inversement considérés dans leur valeur ajoutée. Ils peuvent en effet permettre la mise en place de « *mécanismes informels de circulation de l'information* » (Ferrary, 2010 p. 172). Ils sont même jugés cruciaux au sein des organisations, car au-delà de l'information ils sont aussi vecteurs de culture partagée, vecteurs des structures de pertinence. Ici, ils peuvent ne plus permettre (ils peuvent bloquer). C'est la fragmentation en groupes qui peut ou, au moins partiellement, en être à l'origine (Berger, et al., 2012 p. 145)

3) L'informel et la communication dans le cadre d'une vision systémique pouvant mêler territoire, organisations et considérations d'échelle systémique

Quelle que soit l'échelle envisagée, la théorie des organisations rejoint notre objet. À l'échelle de l'organisation, « Il existe des centres de pouvoir qui ne sont pas officiellement reconnus ; *un riche réseau de communication informelle vient s'ajouter aux circuits réguliers et parfois les contournent ; et des processus de décision fonctionnent indépendamment du système régulé* » (Mintzberg, 1982 p. 62). Ce

³⁰⁹ L'auteur fait référence ici à : Storper, M. [1997], *The regional world*, The Guilford Press.

qui est vrai et reconnu au niveau des organisations l'est tout autant au niveau d'un système territorial. De manière notable, l'auteur souligne ici l'innervation par un « *riche réseau de communication informelle* ». Considérer ceci au sein d'une communauté, nous avons déjà abordé ce point précédemment, c'est aussi en changeant d'échelle, considérer l'existence de ces réseaux à l'échelle du système territorial. C'est aller, au-delà des difficultés d'observation, tenter de faire parler un système, celui de la vallée de l'Arve.

C'est d'ailleurs ce que tentent Boquet, et al. (2009/5) quand elles travaillent sur les questions de gouvernance, cette fois-ci à l'échelle territoriale et en l'occurrence quand elles interrogent directement entre 2007 et 2008 le pôle Arve-Industries³¹⁰. À cette échelle, le constat est le même. Il est obligatoire « *d'aller au-delà de la structure formelle et de comprendre les mécanismes informels à l'œuvre, car la régulation peut se faire par des liens informels* » (Boquet, et al., 2009/5 p. 243).

6.3.3 Petit point conclusif quant à l'intérêt à étudier un tel (étrange) objet informel

Mentionnée en début de section, la communication informelle transpire dans beaucoup de productions, tout en n'étant mentionnée presque nulle part en tant qu'objet. Celle-ci est considérée, mentionnée, respectée, mais seulement de manière implicite serions-nous tenté d'ajouter, à chaque fois ou tout du moins régulièrement, entre les lignes.

C'est bien ici que les choses se compliquent, car, comme nous l'avions mentionné précédemment il est difficile de trouver des exemples de relations informelles (Paulmier, 2001/3 p. 494).

Surtout, cet objet est relativement peu abordé dans la littérature (Chiffolleau, et al., 2005 p. 4), voire carrément méconnu, n'ayant fait l'objet que de travaux théoriques, mais pas d'analyse empirique (Tatemi, 2005/3 pp. 270-271).

Ces constats sonnent comme un appel, comme l'appel à combler une absence de traitement dans ce domaine. Nous le constaterons dans la deuxième partie d'ici peu, ce type d'objet est très peu présent. Il n'y a guère que l'exemple du cas AVIGEST au Brésil (Balestrin, et al., 2004), qui puisse clairement être considéré comme très proche de notre point de vue, voire similaire à notre objet. Nous notons par ailleurs que leur objet, proche du notre, l'est dans la même discipline que celle de notre approche : les sciences de l'information et de la communication.

Cet appel est encore plus explicite quand certains auteurs concluent que d'« *autres recherches doivent être menées sur ce sujet, notamment au sein des pôles de compétitivité français* » (Boquet, et al., 2009/5 p. 243).

³¹⁰ Les auteurs ont procédé à une étude exploratoire dans 2 pôles de compétitivité (PASS en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Arve-Industries en Haute-Savoie) leur permettant de considérer le rôle de la gouvernance dans la performance d'un pôle. Cette étude sur la gouvernance conclut à l'impérieuse obligation de considérer la gouvernance informelle apparue comme « objet » au moins équivalent à la gouvernance formelle durant leur enquête.

Il nous semble par conséquent que notre offre d'objet de recherche est pertinente. Elle doit pouvoir fournir, à la faveur de ce travail, des éléments d'information et de réflexion permettant de nourrir l'appel mentionné dans les lignes précédentes, dans le monde intellectuel de Dalton. Ce constat nous semble le même chez les praticiens, les cadres de Dalton. Notre travail et nos matériaux peuvent fournir des éléments de réflexions praxéologiques, notre regard et les résultats de cette étude pouvant permettre de réfléchir sur l'évolution de pratiques dans les réseaux territorialisés.

Chapitre 7 Récapitulons les éléments conceptuels dans lesquels s'inscrit notre objet de recherche

7.1 Ce que nous savons maintenant de notre terrain

Notre objet n'est pas porté par une seule et unique discipline. Ne serait-ce que concernant notre terrain il nous a fallu nous pencher sur un peu de géographie et d'histoire qui sont des éléments structurants et contextualisants de l'histoire d'une communauté particulière, celle des décolleteurs.

- Nous connaissons les contraintes géographiques de la vallée de l'Arve. Elles sont spécifiques à une urbanisation linéaire cloisonnée par les massifs montagneux, doublée d'une absence de débouchés naturels vers une capitale régionale, ceci dû aux contraintes administratives.
- Nous connaissons la perspective historique de la Savoie considérée comme entité plus ou moins étendue chevauchant le massif dans une sphère d'influence principalement orientée vers le nord. Charlemagne est le premier à comprendre et à formaliser l'importance stratégique du territoire de la Savoie comme carrefour (routier) et verrou (militaire) continental européen. Ce rôle particulier reste incontesté de nos jours. Il permet aux XVII^e et XVIII^e siècles, lié au sentiment d'abandon de la Savoie occidentale de la part des Piémontais, de développer le sentiment d'un particularisme savoyard lui aussi, incontesté.

Notre objet est porté par les hommes et la territorialisation de cette zone géographique.

- Nous savons maintenant que la Savoie est une terre de passage, de transit commercial, mais a aussi été une terre d'émigration avant de devenir une terre appelant l'immigration.
- Ce sont les mouvements de population, émigration et immigration, mouvements saisonniers ou définitifs qui permettent l'acquisition des idées, mais aussi des capitaux.
- C'est l'un de ces mouvements d'émigration qui permet aux alentours du XVII^e siècle de rapatrier chez les paysans de Savoie une activité particulière, celle du façonnage horloger. Le rapatriement des idées concerne des idées techniques, mais aussi organisationnelles.

L'identité locale est la résultante de l'ensemble de ces contraintes.

- L'identité locale est marquée par une indépendance, une adaptabilité et un fort pragmatisme.
- Les Savoyards s'approprient, mais ne se font rien imposer par tel ou tel groupe dominant la région (Sardaigne ou France, voire Suisse). C'est le cas de l'appropriation des idées provenant des Préalpes françaises, mais, aussi, des pratiques commerciales et financières provenant du Genevois.
- La région est marquée par un fort esprit communautaire se répandant à travers les systèmes coopératifs agricoles (les fruitières). Cet esprit est repris dans l'activité horlogère, puis dans

celle du décollage. Il aboutit à l'image communautaire du « paysan horloger » qui perdure à l'époque du décollage, mais qui se dilue progressivement dans le mouvement ouvrier, conséquence de l'industrialisation de la moyenne vallée entre les deux guerres. Perdurent deux valeurs communautaires cardinales : la compétence et le territoire.

- Durant les derniers siècles, cette identité et le pragmatisme de la survie permettent à toute la vallée de traverser les événements, économiques, climatiques, géopolitiques les plus divers, y compris la destruction quasi totale de Cluses le 18 juin 1844. Cette identité permet d'entretenir une relation particulière et mouvementée avec le Genevois, capitale naturelle du bassin, proche géographiquement, cependant culturellement, économiquement et politiquement très éloignée de la population de la vallée.

L'industrie du décollage n'échappe pas à cette trajectoire faite de pragmatisme, d'opportunités saisies et quelquefois de chance jusqu'aux chocs pétroliers qui marquent la fin de la période euphorique des Trente Glorieuses. La fin de cette période met en évidence les limites d'un modèle industriel, certes, efficace mais limité par son modèle économique uniquement basé sur la concurrence par les coûts.

Il est possible de définir conceptuellement le système territorial de la vallée de l'Arve, cependant de manière nuancée en constatant que le territoire :

- Est un « District Industriel » car ayant une genèse ancienne et endogène, à l'initiative des communautés locales qui se sont structurées en fonction des aléas depuis près de trois siècles.
- Est un « SPL » au sens conceptuel et institutionnel.
- Est un « Pôle de Compétitivité » au sens institutionnel depuis 2006 après appel à candidatures et labellisation.

7.2 Que savons-nous des modèles conceptuels pouvant supporter la compréhension de notre objet

Le Pôle de Compétitivité de la vallée de l'Arve et notre objet renvoient conceptuellement à l'économie territoriale, l'approche économique non standard, et à l'approche économique néo-institutionnelle. Les systèmes territorialisés sont, quelle que soit l'approche, des descendants plus ou moins directs du concept de district marshallien. En conclusion de notre revue conceptuelle, il est possible de s'attendre sur le terrain à un système hybride répondant théoriquement à deux types de caractéristiques.

- Du modèle de district marshallien, un regroupement territorial, une forte proximité, un système de conventions correspondant à l'atmosphère industrielle, probablement lui-même supporté par un esprit communautaire. Celui-ci doit cependant, dans le domaine marchand être caractérisé par un modèle répondant aux contraintes de coopération, mais aussi de modèle de pure transaction.
- Du modèle de pôle, une logique de réseaux et de coopération s'appuyant sur les forces d'un patrimoine cognitif commun entre des acteurs, ayant pour objectif l'innovation dans un contexte d'économie de la connaissance dans un univers mondialisé.

Du modèle marshallien, les pratiques que nous cherchons à comprendre correspondent à des « externalités technologiques » non quantifiables appartenant à des mécanismes hors marché. Ces mêmes externalités sont définies comme des « interdépendances non-marchandes » par Storper que Pecqueur reprend et définit comme des relations dans des « réseaux à finalité productive ».

L'approche par l'économie de proximités, permet d'aborder la notion de « proximité institutionnelle » qui permet elle-même d'envisager une certaine congruence avec l'informel traité par l'école néo-institutionnelle et le modèle de North (1990) avec le continuum formel/informel, opérationnalisé par Ledeneva (2011).

Le type de relation le plus classique correspondant à notre modèle hybride est un réseau communautaire, tant conceptuellement qu'étymologiquement. La communauté est un lieu (un réseau) dans lequel peuvent s'exercer des mécanismes non marchands, des pratiques répondant aux caractéristiques de l'atmosphère marshallienne. Cette atmosphère est caractérisée par la mise en œuvre d'un système d'information efficace traduisant une homogénéité culturelle. Le système d'information permet de réduire l'incertitude et autorise la confiance grâce à un ensemble de pratiques informelles. Ces caractéristiques sont, au moins en partie, les mêmes, tant dans les communautés de pratiques, qu'épistémiques.

Traiter de l'informel est une tâche relativement complexe, cet objet n'étant pas considéré ou difficilement cernable et qualifiable. Concernant les branches conceptuelles qui se rapportent à nos travaux, l'informel, longtemps déconsidéré, est reconsidéré après la seconde guerre mondiale dans des travaux portant sur les organisations puis, pour les travaux que nous utilisons comme support analytique, dans des travaux portés par l'économie néo-institutionnelle avec ceux de North.

- La discipline organisationnelle considère ce qui est « de droit » versus ce qui est « de fait », ce qui est prescrit et ce qui ne l'est pas.
- L'économie néo-institutionnelle considère le conflit, la friction entre les règles formelles (relevant du prescrit) et les contraintes informelles (relevant du légitime) pour désigner l'état informel et une absence de ces mêmes frictions comme l'état du formel.
- L'informel ne doit pas être confondu avec l'illégal correspondant cette fois-ci à un in-formel, hors du champ de notre étude, qui entre dans un autre champ conceptuel, celui du légal versus illégal.

Les pratiques informelles dont nous tentons d'obtenir témoignage et matière correspondent à un mix de comportements réels non prescrits et, de relations d'amitié dans le cadre social.

La pratique sociale communautaire culturellement considérée comme naturelle constitue un obstacle potentiel pour le chercheur avec celui de la dissimulation. Le naturel ne prête pas à considération et au témoignage. Il peut donc naturellement disparaître pour entrer dans l'invisibilité.

Les pratiques informelles en question (le jeu de l'acteur) correspondent à l'un des 3 pôles de l'informel, les deux autres étant, les institutions (correspondants aux règles du jeu) et, les réseaux dans notre cas territorialisés (correspondant aux structures organisationnelles, le terrain de jeu).

Dans ce cadre conceptuel, notre objet, la « pratique informelle » correspond à la stratégie qu'un joueur, un acteur, va déployer en termes d'actions pour réduire le différentiel entre les règles formelles et les contraintes informelles. C'est ce que l'on s'attend à rencontrer sur le terrain et dans les analyses d'entretiens.

7.3 Éléments de conclusions sur ce que nous cherchons

Dans le cadre de ce que nous connaissons du terrain dans son histoire, sa géographie, sa territorialisation, nous recherchons et telle est notre question de recherche, l'existence de pratiques de communication informelles, et, considérant leur existence supposée, ses modalités et ses apports :

- Soutenu par le système conceptuel néo-institutionnel, **les pratiques informelles**, légitimes, mais légales, répondant aux **caractéristiques d'un conflit entre règles formelles et contraintes informelles**.
- Soutenu par le système conceptuel de l'économie non standard, et le recours à l'économie de proximités, nous cherchons à observer et qualifier des pratiques appartenant à des **relations résilientes de communication à finalité productives** correspondant à des **externalités technologiques** particulières : les **interdépendances non marchandes** constituées de liens forts et de liens faibles.

7.4 Ouvrir la boîte noire et aller au fond du sujet

Le but de cette recherche et notre rôle sont en quelque sorte, accompagnant les efforts de beaucoup nous ayant précédé, d'ouvrir modestement un peu plus grand, ou de pénétrer un peu plus loin, voire d'offrir un regard différent dans la boîte noire correspondant à un système de processus dont on a que peu d'idées sur le fonctionnement réel, de certaines externalités, comme celle de la connaissance dont on ignore les grands équilibres³¹¹ (Suire, et al., 2008/4 p. 121), ou encore comme les externalités technologiques grâce aux approches non standards (Bouba-Olga, et al., 2006), sans oublier celle du marché (Laganier, 1991 p. 177) . Cette boîte noire, cette inconnue, peut être étendue à l'ensemble des externalités (Combes, et al., 2006 pp. 58 – 59). Elle peut enfin être appliquée au territoire et en fin de compte à celui du district (Crozet, 1996 pp. 88 – 89). Différemment à propos de l'informel, nous cherchons à éclairer un peu la fameuse « *face cachée* » organisationnelle (Geoffroy, 2011/43 p. 56).

1) Stratégie d'approche de l'acteur

Nous n'oublions pas nos objectifs. Ils correspondent à l'acteur, nous tenons à le reconfirmer une nouvelle et dernière fois.

Notre option épistémologique est claire. Elle répond à l'interrogation légitime de considérer l'acteur individuel (Gumuchian, et al., 2003 p. 78), puis, de remonter si possible et si nécessaire vers le collectif, mais pas l'inverse. Ceci signifie que notre choix n'est pas le choix, mais un choix, de positionnement et

³¹¹ L'auteur fait référence ici à : Breschi S., Lissoni F., "Knowledge spillovers and local innovation systems: a critical survey", *Industrial and Corporate Change*, vol. 10, n° 4, 2001, p. 975-1005.

une volonté d'orientation de l'éclairage scientifique dans une direction plutôt qu'une autre. Toute légitime soit-elle, cette option ne l'est pas plus que son alternative, l'approche par l'acteur collectif. Peut-être y en a-t-il d'autres, tout aussi légitimes.

Nous cherchons l'acteur dans ses pratiques, correspondant à l'un des piliers des trois pôles de l'informel de Ledeneva (2011). En cela, dans les pas de Crozier (1964) nous tentons « *la compréhension des stratégies des acteurs dans un système d'action* » (Dumez, 2013 p. 13), cette fois-ci, dans un système territorialisé comme terrain de jeu. L'approche systémique et constructiviste de l'école de Palo Alto convient bien en termes d'outil analytique dans le cadre de notre projet.

2) Dernier point de clarification : pratiques de communication informelles ou pratiques de communication informelle

Tout au long des pages précédentes, nous avons abordé une question importante sans pour autant y répondre, en tout cas pas directement. Le cœur de notre objet, hors contexte, hors environnement pourrait se résumer à trois mots : « pratique », « communication », et « informel ».

Par la suite, tout est question d'agencement, mais d'un agencement porteur de sens. Au-delà de la question du nombre, doit-on proposer :

- Pratiques de communication informelles ?
- Pratiques de communication informelle ?

En d'autres termes, à quoi l'informalité s'applique-t-elle ?

- S'applique-t-elle à la communication ?
- S'applique-t-elle aux pratiques ?
- S'applique-t-elle aux deux ?

Il revient au chercheur d'en décider et de justifier sa décision. Tout au long des lignes précédentes, nous n'avons fait que nous diriger progressivement vers des pratiques correspondant dans notre futur choix épistémologique, à des processus. Tout au long des lignes précédentes, nous avons constaté que les pratiques dont nous cherchons à obtenir des matériaux s'inscrivent dans un phénomène, la fameuse boîte noire que nous venons d'introduire dans les lignes précédentes, impliquant non pas une causalité unique, mais un ensemble complet et complexe de pratiques. En outre, les pratiques de communication sont pluriels et il n'est pas possible de les décliner autrement que dans ce nombre : le pluriel.

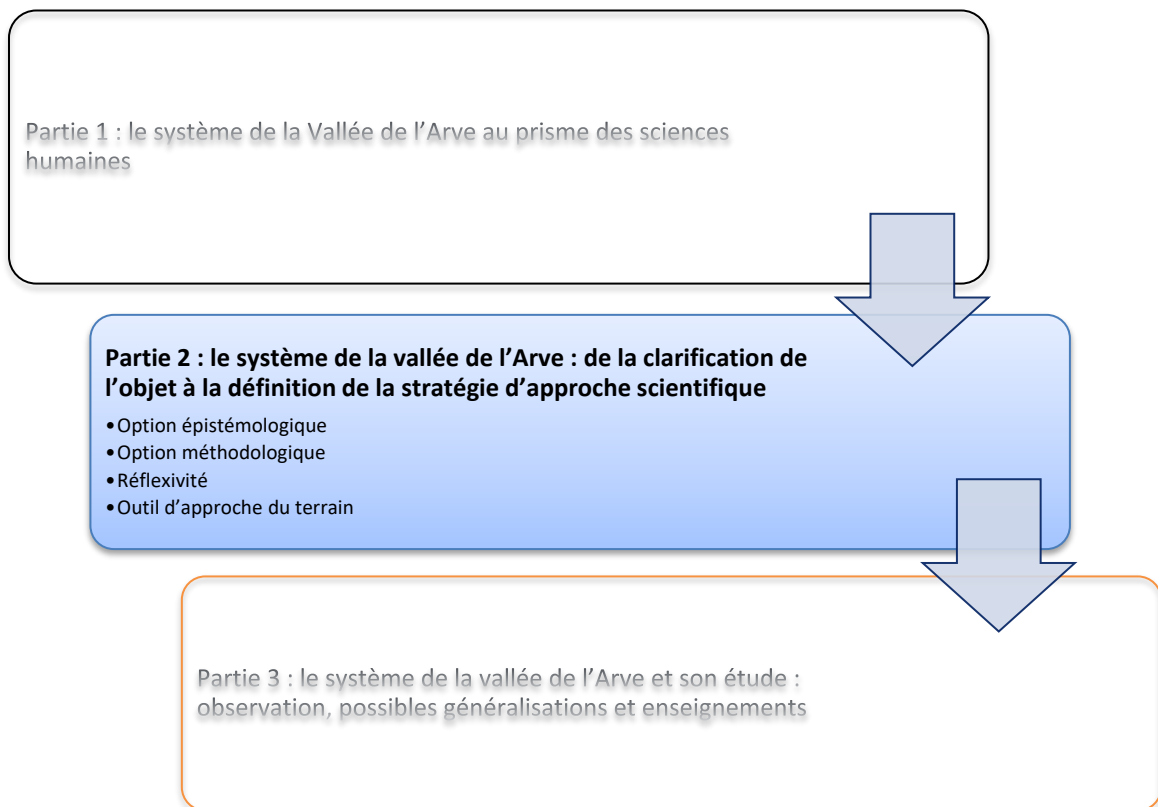
Il est possible de traiter de la communication comme un générique dont la mise en œuvre peut dépendre de pratiques multiples. Nous ne cherchons pas, au-delà, quelquefois, d'un contenu générique à connaître le contenu de la communication, mais à connaître de la praxéologie de la communication informelle dans un système territorialisé. Nous n'allons pas vers du contenu, mais vers des pratiques, c'est-à-dire, en mots simples : comment on communique dans le registre et dans l'environnement qui nous intéresse.

En ce qui concerne l'informalité, c'est bien aux pratiques dont il est fait référence. Ce point est d'ailleurs partagé dans la littérature à laquelle nous avons fait référence jusqu'à présent. Nous pensons en

particulier à l'économie territoriale, à l'économie non standard, ainsi qu'à l'économie néo-institutionnelle. Partout, il est fait référence à des pratiques informelles. C'est bien sur ces pratiques que porte notre intérêt.

Par conséquent, et pour clore cette section, nous confirmons nous intéresser aux « **pratiques de communication informelles** » ou suivant le contexte « **pratiques informelles de communication** ».

Seconde partie : Le système de la vallée de l'Arve : de la clarification de l'objet à la définition de la stratégie d'approche scientifique



Introduction

En première partie, nous avons esquissé le contour de l'environnement dans lequel nous envisageons d'intervenir, à savoir une vallée, celle de la moyenne vallée de l'Arve correspondant à un système territorialisé d'origine marshallienne dont l'activité industrielle est celle d'une spécialisation dans les activités du décolletage.

- Nous avons voyagé à travers les apports de différentes disciplines, telles que l'histoire, la géographie, la théorie des organisations, l'économie, mais aussi la sociologie tout autant que notre discipline de rattachement, celle de l'information et de la communication pour décrire ce terrain.
- Nous avons par la suite décrit le terrain conceptuel mobilisable et les deux principaux champs conceptuels auxquels nous allons recourir en troisième partie, en phase analytique, à savoir l'économie néo-institutionnelle et l'économie de proximités.

Force est de constater que nous ne pouvons faire appel à une seule discipline. Nous nous inscrivons par conséquent dans un champ interdisciplinaire, quand bien même notre approche est avant tout infocommunicationnelle. Elle fera en outre, grandement appel aux techniques et méthodes d'une discipline bien plus ancienne, parmi les sciences humaines : celle de la sociologie dans sa part technique.

Retour sur les mécanismes de choix des options épistémologiques

Nous sommes clair sur notre objectif depuis la fin de la première partie. Notre objectif est d'essayer de comprendre l'acteur dans un champ spécifique de ses pratiques, celui de la part des interdépendances non marchandes correspondant à l'échange d'éléments à caractère professionnel dans le cadre de communications informelles. Ces échanges peuvent avoir lieu, nous le constaterons, n'importe où et à n'importe quel moment, autant dans la sphère professionnelle que privée. Quand nous faisons référence au terme d'« acteur », celui-ci a une signification très claire dans ce document de recherche. Un acteur n'est pas une entité sociale anonyme, désincarnée, abstraite, à catégoriser et à consolider dans un système de données quantitatives. Un acteur est un individu fait de chair et d'os, agissant, interagissant avec un environnement que celui-ci connaît bien mieux que nous, et dont il nous fait grâce de partager l'expérience, la vision et le vécu durant quelques instants privilégiés. À nous d'essayer de comprendre, et d'extraire la portion pertinente de son expérience et de son vécu, de son témoignage pour pouvoir obtenir un maximum de matériaux qualitatifs essentiels aux analyses qui suivront en troisième partie.

Tel est d'ailleurs le défi de cette seconde partie, mettre en place la stratégie scientifique et le dispositif technique le plus adapté à cet objectif qui en terme chronologique précède partiellement la première et la troisième partie. En effet, quels que soient l'option épistémologique et le dispositif technique scientifique employé, encore faut-il en décider. En ce qui concerne notre projet de recherche, considérant notre objectif de rencontrer l'acteur dans ses pratiques, nous décidons d'adopter une méthode de travail qualitative qui nous met à la portée de celui-ci et qui nécessite un dialogue entre le

terrain et la connaissance scientifique disponible. Cette même étape est elle-même précédée d'un questionnement, d'une observation qui crée problème, mais aussi, toujours pour commencer : devoir définir cette même question.

Cherchant à rencontrer des acteurs, nous ne cherchons pas à décrire des schémas de fonctionnement organisationnels. Nous n'aurions dans ce cas, qu'à envisager un cas particulier que nous pourrions traiter grâce à des corpus, historiques (archives internes ou externes), ou organisationnels (ensemble des procédures ou des notes de service émises par une organisation particulière), voire obtenir des informations grâce au recours des acteurs (observation ou observation participante, interview qu'elle qu'en soit la forme). Notre objectif principal n'est pas là. Une partie de ces approches a déjà été mise en oeuvre.

Nous considérons qu'il manque une partie de la complexité de la réalité des acteurs que le terrain et nos rencontres nous renvoient constamment. Nous procéderons nous-même très certainement à ce même exercice simplificateur qui est le biais systématique de toute étude, mais ceci sans nier la complexité du sujet et précisant que nous n'offrons qu'une offre de regard parmi d'autres potentiels regards alternatifs.

Notre investigation couvre une partie relativement spécifique de l'activité des acteurs que nous allons rencontrer : il s'agit de leur activité informelle de communication à finalité économique entrant dans le registre non-marchand. Progressivement, nous allons reprendre et déconstruire notre problématique initiale pour aller dans le sens d'une reconstruction conceptuelle qui posera la question de l'apport et de la valeur ajoutée potentielle de la communication informelle d'acteurs territorialisés. Différemment, nous allons chercher à savoir si un acteur territorialisé communique de manière informelle. Si la réponse est positive, ce que nous anticipons raisonnablement et que nous vérifierons, nous allons tenter de comprendre comment, dans le cadre d'activités professionnelles ou extra-professionnelles, sont transmises ces informations qui par définition devraient théoriquement plus naturellement utiliser le canal professionnel formel, ceci en deux questions :

1. La première correspond à l'existence de ces pratiques.
2. La seconde correspond à l'inventaire et à la qualification de ces informations, par conséquent l'identification de cet apport et de sa valeur ajoutée.

Ce type de processus ou de pratiques ne fait que très peu appel à des outils pouvant nous servir d'artefacts auxquels nous pourrions recourir et utiliser par la suite. La communication informelle entre les acteurs est principalement une activité orale. Celle-ci ne recourt qu'à très peu d'outils scripturaux, tels que courriels, correspondances, SMS, ou médias sociaux sous quelque forme que ce soit et quelle que soit la plate-forme de support, même si ce dernier média constituerait peut-être, par définition et avec le téléphone, l'outil de l'informel de référence après les rencontres directes entre acteurs.

L'informalité et la confidentialité de ce type de communication poussent généralement les acteurs à ne pas divulguer ces communications ainsi que leur contenu exact, si celles-ci venaient à être conservées. En outre, même s'il était possible que celles-ci puissent l'être d'une manière ou d'une autre, aucun système d'archivage et d'indexation n'est à priori envisageable, sauf cas improbable et non divulgable

de la part d'un acteur stratégique, quelles qu'en soient ses raisons. Tout ceci rend leur accès improbable, voire totalement impossible.

Nous devons donc et malgré tous les dangers du recours à cette méthode, envisager d'utiliser une méthode ayant fait ses preuves de longue date, la méthode de l'entretien afin de recueillir des informations que l'on qualifiera de qualitatives, ceci dans une démarche que l'on qualifiera elle-même de compréhensive. Nous positionnons notre démarche et notre technique de recueil de données dans une posture épistémologique qui sera celle du constructivisme radical et pragmatique.

Dans les lignes qui suivront, nous ferons grandement appel à Dumez, dont l'approche méthodologique nous semble probablement la plus en phase avec la vision du chemin que nous souhaitons emprunter à l'occasion de cette recherche. Nous ferons aussi appel et nous nous référerons à Paillé, mais aussi à Mucchielli, ceci dans leurs ouvrages portant sur les différentes méthodologies de recherche qualitative³¹².

Le parcours de notre recherche n'est pas une ligne droite tracée, pouvant correspondre à l'idéal positiviste de la recherche. Poursuivant sur la métaphore de la communication comme voyage, notre chemin de recherche tend à l'idéal précédent, mais ne s'interdit pas l'intelligence d'un détour que le terrain pourrait lui-même nous proposer, voire nous imposer. En cela, nous commençons dès à présent à emboîter le pas de Dumez qui mentionne en début d'ouvrage portant sur la méthodologie de la recherche qualitative que les méthodes : « *forment un répertoire d'exemples intéressants, à méditer, mais qui doivent toujours être repensés et dépassés. En aucun cas, elles ne sont des recettes qu'il faut suivre mécaniquement.* » et que « *Ce sont les questions que vous vous poserez qui vous ouvriront les chemins inattendus.* » (Dumez, 2013 p. 5). Nous appréhendons ceci, autant dans la mise en œuvre des méthodes, comme la confrontation au terrain, que dans l'usage de celles-ci, c'est-à-dire dans l'ajustement de ces mêmes méthodes au contexte et aux contraintes ainsi qu'aux limites de notre recherche.

Plan de cette seconde partie

La question et l'objet de recherche ont, certes, été dévoilés en première partie. Pour autant, il convient dans cette section dédiée à la démarche scientifique, réfléchie, choisie et mise en œuvre, de rendre compte de ce processus, de justifier et de contextualiser l'ensemble de nos choix nous permettant d'aboutir à l'issue de cette seconde partie :

- A la clarification de notre question de recherche dans le Chapitre 8 à suivre. Nous nous intéresserons à l'intérêt et à l'originalité potentielle de celle-ci dans le Chapitre 9.

Concernant ces deux chapitres, correspondant à la description détaillée de l'évolution de notre objet dans la forme que nous connaissons déjà depuis la fin de la première partie, le lecteur pressé pourra, s'il le souhaite, débiter directement à partir du Chapitre 10 pour aborder directement les questions relevant de notre choix épistémologique et méthodologique.

³¹² Références aux ouvrages disponibles dans la bibliographie générale en fin de document.

- Au choix de notre positionnement épistémologique, le constructivisme radical que nous nommerons aussi, pragmatique. Nous le préciserons dans le Chapitre 10 précité.
- Au choix de notre méthode, une méthode qualitative. Nous l'établirons dans le Chapitre 11.
- Au choix d'une technique et d'un instrument, le choix de l'entretien et du guide d'entretien que nous développerons dans le Chapitre 13.
- Nous aurons auparavant engagé un exercice réflexif nous permettant, à l'issue des choix épistémologiques, de prendre conscience des « conditions sociales de possibilités Bourdieu (2003/5), de notre projet dans le Chapitre 12.

Chapitre 8 Vers une question de recherche.

Quelle question de recherche ?

Il est temps ici d'effectuer un petit recul dans la chronologie de ce projet. Dans les prochaines lignes, nous nous intéresserons à la phase initiale, qui nous a permis de passer d'une observation créant un problème, à une série de questions ayant permis de créer et de consolider un objet et une question de recherche.

Notre démarche fait partie d'un long processus d'action et de réflexion que nous pourrions résumer en un long chemin. Arrivé à la période où nous devons envisager le début d'un autre chemin, celui de la création d'un narratif, narratif scientifique dans le cas de cette présente recherche, il nous appartient d'essayer d'en proposer le contour. Nous n'oublions pas la notion de continuité qui doit nous amener à définir de manière arbitraire un début.

Comme tout début, celui-ci possède lui-même ses propres racines. Le marquage de ce début nous semble cependant important, car si nous devons poursuivre sur la métaphore du voyage que nous offre en partie la communication, nous pourrions considérer ce point, davantage comme un point d'étape qu'un réel début de la continuité évoquée précédemment. Ce point doit donc être suffisamment marquant ou notable, scientifiquement, mais aussi personnellement, très certainement les deux à la fois, pour pouvoir constituer ce fameux début.

Le début que nous choisissons de considérer arbitrairement et de proposer ici, correspond à l'étape que décrit Dumez (2013) citant Popper (1979/1969) à propos de questions épistémologiques portant sur les questions de savoir, de problèmes et de début de démarche scientifique. Il mentionne que, ce qui « *constitue le point de départ du travail scientifique, ce n'est pas tant l'observation pure et simple que l'observation dans sa signification spécifique – c'est-à-dire précisément l'observation qui crée un problème* »³¹³ (Dumez, 2013 pp. 182-183). Nous rejoignons Dumez et Popper dans cette définition.

Notre début correspond donc à un fait que nous considérons notable, dont l'observation nous a conduit à nous poser des questions menant à une problématique.

Difficile pour nous, de reprendre le fil d'une longue histoire, dont une grande partie des détails s'étiole progressivement. De nouveaux détails construisent la trame actuelle, la relation avec la question de recherche, avec le terrain de recherche, mais aussi avec les acteurs, longue, passionnée. Celles-ci le restera bien après la conclusion et la soumission de ce document de recherche.

³¹³ Popper Karl (1979/1969) « La logique des sciences sociales », i Adorno Theodor et Popper Karl (1979) De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales, Bruxelles, éditions complexe, pp. 75 – 90.

8.1 Des origines de la problématique de recherche et de «l'observation qui crée un problème»

L'intérêt pour notre question de recherche naît en grande partie d'un drame et de la question subséquente à celui-ci. Nous proposons donc ici l'introduction de ce point sur le même mode interrogatif.

Praticien dans ce que l'on nomme en France l'activité Achats, comment faire face à un drame dans lequel vous êtes un acteur placé sur ordre, au premier rang d'observateur impuissant et pire, celui de devenir un jour, à votre corps défendant, le bourreau désigné et l'exécutant involontaires, c'est-à-dire devenir le fossoyeur d'une vie industrielle, d'une entreprise, ainsi que de dizaines de parcours de vie, tout cela à l'encontre de vos valeurs ?

Que faire quand l'un de vos importants fournisseurs, à bout de trésorerie et en manque de commandes, doit fermer ses portes en grande partie à cause d'une direction, qui après vous avoir commandé de mettre en place des mesures unilatérales, ce que l'on nomme pudiquement des actions de productivité, impose un peu plus tard des mesures conservatrices dans la gestion de son portefeuille et de sa relation fournisseurs dont elle est, elle-même, en grande partie à l'origine de la faiblesse ? Différemment et plus simplement, il s'agit d'étrangler financièrement puis assécher le volume de commandes. Le résultat en est la mise à mort d'une entreprise par ce que l'on nomme un donneur d'ordre.

Observer de ses yeux un drame social, voir des gens fiers, pleurant devant leurs machines ou derrière leur bureau en vous livrant les dernières pièces produites pour votre entreprise en échange d'un chèque remis au liquidateur, sur un quai, et, tel qu'on le dit dans ces métiers « au cul du camion », est une expérience humaine forte et marquante.

Ce genre d'expérience, au-delà de la frustration et de l'impression de ne pouvoir faire quelque chose pour cette centaine de personnes, vous amène probablement à choisir entre deux types d'options en réaction même s'il existe une infinité de possibilités :

1. La première est de ne se poser aucune question. De considérer qu'au regard des lois du marché, telles que celles de l'offre et de la demande, celle de la compétitivité, seuls les plus forts survivent, évoluent et progressent. Ce genre de discours plus cruel encore que les lois évolutionnistes, ne laisse aucune place, y compris dans le narratif commun, à l'ensemble de ceux restés sur le bas-côté de l'histoire industrielle. Tout au plus, ne resterait-il que quelques conteurs pour évoquer des âges d'or révolus ainsi que la vie et la mort de quelques entreprises en particulier. En outre l'usage, de ce que l'on nomme maintenant des éléments de langage, permet une discrète et pudique distanciation tout autant que l'impunité des criminels en col blanc, éloignés du lieu de leurs crimes ainsi que de leurs victimes, suite à leurs actions perpétrées à coups de signatures rapides au bas de quelques pages insérées dans des parapheurs. Ce sujet mériterait à lui tout seul une étude séparée, mais il se clôt ici, car sans lien avec les objectifs de la présente recherche.
2. La seconde option, celle que nous avons préféré adopter, est celle de considérer qu'il n'existe pas de fatalité, pas de distance, mais une violence quotidienne et sans fin (celle de la vie et de

la survie des entreprises) et des facteurs, ou des séries de facteurs que nous devons tenter de comprendre pour pouvoir intervenir en conscience.

C'est ainsi que de ce drame et de ces observations de destruction, que surgissent les questions créatrices du futur problème que nous nous poserons, qu'évoquent plus haut Popper et Dumez. Ainsi, nous tentons de comprendre, au-delà même de nos actions immédiates, nous tentons de comprendre notre environnement. À cette époque, l'environnement dont il est question est celui qui nous intéresse aujourd'hui, celui de la vallée de l'Arve et son activité principale, les métiers du décolletage, ceci dans un environnement hors norme de concentration géographique et de spécialisation humaine partagée, dans les métiers techniques.

Comprendre nécessite des questionnements dont beaucoup font partie de ce que l'on nommera le pur domaine professionnel. Comment innover ? Qu'est-ce que l'innovation dans notre portefeuille technologique avec des fournisseurs ? Que peut-on améliorer, ou, comment et selon quelles méthodes ? Peut-on gérer une double contrainte qui serait celle de créer et d'offrir un peu de marge à ses fournisseurs tout autant que de la productivité à nos portefeuilles ? Toutes ces questions, ici volontairement générales et simplifiées, sont évoquées avec nos fournisseurs. Celles-ci ne trouvent peut-être pas tout le temps, ni de manière satisfaisante des réponses, mais il apparaît au fil du temps un constat assez paradoxal.

Les portefeuilles industriels que nous avons à gérer sont plus productifs et les perspectives de ces mêmes portefeuilles, meilleures en termes de perspectives de productivité que ceux de collègues gérant des portefeuilles équivalents. Ce premier constat noté en fin d'un premier exercice budgétaire est confirmé par la suite, en fin d'un second exercice.

8.2 Aux origines de la problématique et de la question de recherche.

Il n'est pas question ici de décrire une aventure industrielle ni celle d'un praticien, fût-il peut-être un peu plus investi ou plus curieux que d'autres dans ses fonctions. Il est question ici de la première question non traitée, qui mène à beaucoup d'autres par la suite : Le pourquoi ?

Un temps relativement long est nécessaire par la suite, pour pouvoir apporter quelques éléments de réponse à ce type de question. Très curieusement, ces mêmes éléments renvoient à beaucoup d'autres que ceux que nous avons évoqué précédemment. Un interstice supplémentaire existe cependant entre le champ brutal et sans morale des considérations économiques et le champ purement technique et industriel. Cet interstice réside à peu près dans la série de questions fondatrices qui en découlent :

- Comment pouvons-nous faire en sorte d'améliorer notre relation fournisseurs et, par conséquent, notre relation commerciale ?

Dans ces conditions, par la suite :

- En tant que donneur d'ordre, comment pouvons-nous faire pour cerner les principaux effets de levier de notre environnement ?

- Afin de comprendre les principaux effets de levier de cet environnement, comment comprendre cet environnement ?
- Pour comprendre cet environnement, comment atteindre l'information pertinente ?
- Pour comprendre cet environnement et atteindre les informations pertinentes, ne faut-il pas en comprendre les principaux codes ainsi que celui de ses acteurs ?
- Pour comprendre le fonctionnement de ses acteurs, ne faut-il pas écouter, participer, apporter, et en un mot conclusif : partager, communiquer (réellement), échanger ?

De ce drame initial naîtra toute une série de questions qui, au fur et à mesure de leur développement, nous amènera progressivement à faire face à quelques concepts que nous considérons aujourd'hui relativement centraux. Il s'agit de ceux de :

- L'économie territorialisée.
- D'un constructivisme social.
- D'une relation entre acteurs, déterminante qu'il nous fallait encore interroger.

Il nous faut mentionner une prise de conscience importante, celle que l'ensemble des outils et des techniques mises en place dans un cadre professionnel, quelle que soit leur complexité, quelle que soit leur sophistication, quel que soit leur potentielle perfection, ne permet en aucun cas à un acteur responsable de ses actions de ne pas se poser la question de son propre et personnel investissement. Chaque acteur doit dans ce cas décider s'il considère les outils comme des moyens à sa disposition et qu'il mettra en œuvre dans le cadre d'une action où il s'implique personnellement et éthiquement, ou s'il considère la mise en œuvre de ces mêmes outils comme le but d'une activité désincarnée, inhumaine, pouvant parfois mener aux pires scénarios.

Si le processus de mémoire peut altérer certains détails de la démarche initiale, nous pensons pouvoir mentionner que c'est bien à partir de ce moment que débute, même si c'est de manière embryonnaire, ni même réfléchi, le processus qui nous amènera par la suite à proposer une question de recherche correspondant à cette étude.

8.3 L'évolution de la problématique et de la question correspondante

Au fur et à mesure des échanges sur le terrain, puis par la suite, au fur et à mesure des premiers entretiens, que nous nommerons bientôt préentretiens, entretiens qui nous serviront à préciser graduellement et de plus en plus précisément notre problématique et notre question de recherche, il devient possible de préciser un monde pressenti, ou déjà en partie découvert durant notre période professionnelle, mais aussi, d'en affiner et affirmer les contours.

Pour cela, nos questionnements successifs, composés autant de curiosité que de frustrations, nous permettent, itérations après itérations, réduction après réduction, d'approcher de plus en plus finement notre question de recherche.

C'est ainsi, nous le verrons dans les prochaines lignes, que la problématique évolue lentement, d'une problématique partant d'un jeu de relations et de communication entre acteurs territorialisés, jusqu'à celle de l'apport dans la sphère économique de la relation et des processus de communication informels entre acteurs territorialisés dans le registre non marchand.

Ce processus d'évolution de la problématique et de la question de recherche, au risque de paraître vague, incertain, tout autant que le fruit d'un tâtonnement, est ici assumé. Il n'est que la conséquence de la démarche que nous adoptons. En effet, nous avons fait le choix d'adopter une démarche compréhensive et qualitative, dont le mécanisme même, nous invite à une construction progressive autant dans la sphère théorique, que sur le terrain (Dumez, 2013 p. 19). Nous nous sommes, en effet, interdit de considérer et de traiter de manière réductrice notre démarche qualitative en ne traitant par la suite que les sujets ou des thèmes correspondants explicitement et uniquement au champ d'hypothèses que nous avons posé. Nous considérons nos hypothèses comme la structure du canevas de notre enquête, mais nous ne souhaitons pas être réducteur dans notre approche analytique qui pourrait nous permettre par la suite d'aboutir à des surprises. Notre démarche compréhensive nous interdit par avance toute limitation interprétative.

8.4 Un processus scientifique perturbant : un processus bipolaire.

Poursuivant notre chemin, prenant déjà un peu de recul sur notre démarche ainsi que sur la manière dont nous commençons à travailler suivant une démarche compréhensive, il est possible de constater et donc de considérer avec attention un processus scientifique que nous qualifierons de : perturbant.

Souhaitant découvrir, comprendre, observer le processus de dissémination d'informations économiques à caractère non-marchand dans des réseaux informels, que ceux-ci soient adossés à des activités professionnelles ou exercés dans le pur cadre de la vie privée, notre démarche est double.

Celle-ci est double car ayant une expérience, un vécu, une expertise du terrain dont il va être question, nous sommes proche des acteurs que nous allons rencontrer. Nous pourrions ajouter que nous sommes toujours un acteur, toujours un praticien, car toujours en exercice même si nous exerçons sur d'autres terrains de jeu. Nous pouvons cependant préciser notre relation au terrain ou au cas qui constituera le support de notre recherche. Nous avons, durant une certaine période été acteur et avons travaillé, participé à ce que nous pouvons nommer aujourd'hui la construction du phénomène que nous voulons observer. Simplement, nous pourrions nous considérer comme étant un acteur un peu plus averti, ou plus conscient de ce même phénomène qui correspond à notre problématique et à notre question de recherche, et qui constitue pour nous un instantané, une image, dont nous avons, à partir de maintenant, la charge de partager la description à travers cette recherche.

Souhaitant utiliser le recul de notre expérience, voulant entamer une démarche de rencontre et d'intégration à un autre monde mais aussi d'autres acteurs, ceux de la science et de la recherche³¹⁴, nous sommes amené aujourd'hui à constater ou, en tout cas, à noter un phénomène particulier, celui de la schizophrénie initiale de notre démarche dans le cadre du voyage que nous nous apprêtons à démarrer.

La démarche qualitative, compréhensive telle que nous la décrivons par la suite, nous conduit à considérer la construction de notre problématique et notre question de recherche en définissant un cadre théorique, le plus solide possible, sans pour autant être figé. Ce cadre doit nous permettre la production de « théories orientantes ».

En même temps, nous devons gérer un second processus, que nous nommerons une tâche parallèle en gestion de projet, ceci dans un état d'esprit totalement différent pour ne pas dire diamétralement opposé ; cette même démarche compréhensive nous amène et nous amènera de plus en plus à considérer notre champ d'investigation, c'est-à-dire nos acteurs / nos répondants, leur vie, motifs, actions, ou réactions pour autant qu'ils veuillent se soumettre honnêtement à notre processus d'interview. Cette seconde activité relève, elle, du domaine de l'investigation empirique (Dumez, 2013 p. 25).

L'un complète l'autre et inversement. L'un renforce l'autre et inversement. L'un et l'autre se construisent progressivement presque conjointement, ou simultanément. Ensemble et conjointement, ils nous forcent à adopter constamment ce double état d'esprit initialement proposé. Nous constaterons plus tard, en section 13.7, et particulièrement en section 13.7.2 page 320, à quel point ces allers-retours du pratique au théorique, et inversement, sont nombreux dans le cadre de la mise en place de notre instrument de recherche qui est celui d'un guide d'entretien comprenant un questionnaire qualitatif de type semi directif.

Schizophrène, nous le sommes en effet, car, nous cherchons à développer progressivement un cadre théorique en adoptant une démarche hypothético-déductive.

Nous le restons car, notre démarche d'enquête, de recueil de données, mais surtout de consolidation et d'analyse des données qualitatives, fait que nous adoptons de fait, une démarche inductive.

Il nous appartiendra en fin de recherche, de tenter de réduire cet écart ou, inversement, si nécessaire, d'en constater l'irréductible impossible réduction entre nos propositions théoriques, formées de théories orientantes, issues d'un travail de reconstruction conceptuelle, et le narratif que constituera la conclusion phénoménologique et analytique de notre travail.

Il en est de même en ce qui concerne le guide d'entretien se déroule dans le même état d'esprit que mentionné précédemment dans le cadre du processus scientifique.

³¹⁴ Nous évoquerons plus tard dans la partie liée à notre exercice réflexif et, nous revendiquerons notre adhésion à un positionnement hybride entre le monde de la pratique professionnelle et celui de la recherche : celui de praticien-chercheur.

Chapitre 9 Question de recherche. Intérêt et originalité de l'objet de recherche

9.1 L'objet de recherche et définition de son périmètre

9.1.1 Réseaux territorialisés et valeur ajoutée des liens informels. Le cas de la vallée de l'Arve

Évoquer la notion de réseau territorialisé, c'est d'abord évoquer la notion de réseau. Ces réseaux, sommes d'acteurs, identifiables sous de multiples formes, peuvent être supportés indistinctement par toutes organisations, que celles-ci soient des entreprises, des organismes, des administrations ou autres entités formellement reconnues (un statut juridique de personnes morales quel que soit sa forme), mais aussi chevaucher celles-ci de manière interorganisationnelle.

Dans le cas qui nous intéresse, ces réseaux peuvent comme nous l'avons évoqué dans les chapitres précédents, exister sous une forme informelle, se superposer ou se jouer des structures intra ou interorganisationnelles. Ils possèdent une bonne partie des caractéristiques des réseaux formels. Ils sont généralement considérés comme « nuisibles », « inutiles » ou « diabolisés » (Geoffroy, 2011/43 pp. 55-56) par les directions des organisations concernées. Ils peuvent, tout comme les réseaux formels, exister de manière intra ou inter organisationnelle, voire même exister hors de toute organisation formelle. Inversement, pour les chercheurs, ce type de réseau est cependant globalement considéré « *comme plus efficace que le formel dans la résolution des situations ou des problèmes de travail* » (ibidem.).

Dans le cas de la vallée, il est difficile d'identifier immédiatement ou de connaître un réseau amical d'acteurs ayant une activité professionnelle pouvant se regrouper ponctuellement à diverses occasions. Nous pensons entre autres, à titre d'illustration et de manière non limitative, à une chasse aux chamois, une soirée à la terrasse d'un chalet sur le flanc de la chaîne des Aravis, ou tout simplement des rencontres fortuites sur les pistes, les télésièges ou dans l'une des stations-service du coin³¹⁵, tout cela de manière opportune en fonction des envies ou des disponibilités de chacun. Que l'on soit du côté de Cluses petit patron ou capitaine d'industrie, que l'on soit employé d'une entreprise artisanale ou, un employé voire un cadre d'une entité d'un grand groupe, que l'on soit professeur de technologie au lycée d'horlogerie locale, élu local ou employé d'un établissement bancaire ... on ne fait pas que parler de truite au bord du torrent, ni dans les bars ou les restaurants ou les décolleteurs ont l'habitude de se regrouper. De même, on ne passe pas son temps à s'expliquer la manière dont on va négocier tel ou tel point de la descente de la vallée blanche en ouvrant le portail de la plateforme menant à l'arête de l'aiguille du Midi. C'est ce monde amical, qui verse dans une coopération professionnelle, bien plus

³¹⁵ Nous évoquerons des cas très concrets en troisième partie.

souvent encore, sociale et professionnelle, où chacun est tour à tour un ami, un membre de la famille ou un concurrent, quelle qu'en soit la raison, voire un ennemi professionnel ou personnel féroce, les deux pouvant se cumuler, que nous cherchons à entrouvrir et faire parler. Ce phénomène est connu localement. Il représente un des aspects d'un phénomène plus large que nous décrivons ultérieurement comme une partie du construit professionnel local, celui du « tous copains, tous concurrents », phénomène assez paradoxal et étrange pour qui n'est pas familier à la vallée.

Les réseaux informels qui nous intéressent sont ceux dont les acteurs ont une activité professionnelle liée au décolletage. Le champ est cependant large, car loin de réduire le champ de recherche à quelques réseaux, il étend celui-ci quasiment à l'infini. En effet, nous ne posons pas de cadre limitatif à un réseau particulier, ou une échelle de système particulier, hormis celle de l'objet, le système territorial de la vallée de l'Arve, spécialisé dans l'industrie du décolletage. Si nous voulons tenter de comprendre une partie de l'atmosphère marshallienne, ce qu'il y aurait « dans l'air », nous ne pouvons faire l'impasse d'une démarche globale, perfectible, certes relativement générale, mais qui propose cependant une fidélité au système dans la description d'ensemble qui s'annonce.

Le territoire et la territorialisation marquent eux-mêmes leurs empreintes sur les hommes, sur leur manière d'appréhender leur espace, mais aussi de partager un vécu commun, une histoire commune, certains codes, mais aussi également, une culture commune pour beaucoup d'entre eux. Cette territorialisation au-delà du construit social que nous évoquons est marquée dans la roche. Bien plus qu'ailleurs, bien plus que dans la fameuse Silicon Valley, cette roche, ce rempart naturel de par sa hauteur, marque physiquement le territoire, au nord avec le massif du Chablais et au sud avec celui des Aravis. Fermé à l'est avec le massif du Mont-Blanc ainsi que par la frontière suisse, ce territoire ne trouve grâce physiquement qu'à l'ouest quand l'Arve conflue paisiblement avec le Rhône dans la ville de Genève.

Au regard de nos questions initiales évoquées à l'occasion de la genèse de la problématique et considérant les points précédents, nous pouvons émettre quelques questions supplémentaires sur les réseaux informels :

- Quel peut être leur lien avec l'environnement formel ?
- Quelle peut être la manière dont les acteurs de ceux-ci considèrent leur environnement (organisation, territoire, culture, entre autres) et comment s'ajustent-ils à celui-ci, s'ils le font ?
- Quelle peut être leur attitude vis-à-vis de ce même environnement. Par conséquent ce même environnement est-il subi ou est-il orchestré par les acteurs ou une partie des acteurs de ces réseaux ?
- En d'autres termes, comment cette réalité est-elle construite, considérée et vécue ?

Pourtant, il manque peut-être un lien, le lien le plus important existant dans cet enchevêtrement de systèmes polymorphes et multiscalaires, le lien, lien social dont le vecteur est la communication entre acteurs de ces mêmes réseaux. C'est bien la communication qui permet les ajustements entre acteurs réagissant à une vision de la réalité (Nizard, 2013 p. 24), entre ceux percevant un intérêt commun (Massé, 1992 p. 40) ou ceux, qui veulent donner du sens à leurs actions (Hardy et Agostinelli, 2013 pp. 27-28).

9.1.2 Préambule à notre démarche scientifique

Nous avons mentionné et nous le référons, mener un projet qualitatif, abductif, n'est pas une démarche linéaire, loin s'en faut. Il est fait d'allers et retours entre le champ de la raison pratique, c'est-à-dire le construit et le vécu des acteurs, et, celui du champ de la raison théorique, ici le monde conceptuel. La linéarité du narratif de ce document ne pouvant refléter la parallélisation de l'exécution de certaines tâches, il nous faut préciser que les phases de construction de la question et de l'objet de recherche sont donc des phases situées relativement en amont, même si elles ne sont pas totalement situées en début de projet.

Les prochaines lignes répondent donc à la contrainte de décrire le processus de clarification d'un objet et la stratégie d'approche correspondante. Nous ne perdrons jamais de l'esprit que ce processus ne s'inscrit pas dans un processus séquentiel, à la suite de la découverte des pages précédentes, en particulier la première partie, mais dans un processus parallélisé de co-construction entre les deux champs décrits précédemment. Abordant ces mêmes lignes, nous offrons, de fait, un retour en arrière dans la chronologie de notre projet, permettant de contextualiser, ici épistémologiquement, les autres éléments de notre projet.

Avant toute chose, nous interrogeant nous-même sur notre démarche scientifique, nous nous sommes interrogé, de la même manière, sur ce que peut être une démarche scientifique et sur la philosophie de la science en général.

Il serait possible de développer à l'infini ce sujet, une discipline en fait, mais nous décidons de proposer notre point de vue à partir de l'endroit où nous nous sommes arrêté concernant cette question.

Bourion et Barth proposent en 2011 dans leurs conclusions d'un article portant sur l'interstitiel, une belle référence au voyage et à l'exploration³¹⁶. Ils s'interrogent sur la question de savoir si le chercheur en gestion, dans le cas de l'article, « *est de ceux qui prennent des risques pour découvrir ce qui est inconnu* ». (Bourion, et al., 2011/43 p. 46) .

En effet, s'il faut un explorateur pour investiguer et produire dans le champ de la science, leur réponse à la question de la production de science se trouve quelques mots plus loin quand nous invitent à nouveau à voyager, ils formulent que parlant de science « *son origine (circare, dérivé de circus, le cercle) suggère que chercher, c'est « faire le tour », « tourner autour de la vérité », s'entêter à considérer un problème sous tous ses angles.* ». Ils ajoutent qu'« *Il n'y a pas de découverte sans exploration, sans observation, sans expérience, en un seul mot : sans recherche.* ». (Ibidem.)

Dans les pas de la définition d'Hamel (2005/1) qui s'interroge sur les questions d'interdisciplinarité dans le domaine de la sociologie, nous souhaitons retenir la définition qu'il donne d'un objet de recherche, comme étant celle de « *la réduction de la « réalité » que l'une ou l'autre des disciplines opère dans le but de traduire sa représentation en concepts.* » (Hamel, 2005/1 p. 111).

³¹⁶ Les auteurs se réfèrent ici à l'ouvrage de Duhamel, 1947 ; « *Le temps de la recherche* ».

Tout autant, il nous semble intéressant de considérer dès à présent les propos de Jewsiewicki (2001/3) qui, lui-même s'interrogeant sur un pluralisme épistémologique en sciences sociales considère que « *La recherche déplace son objet du champ de la raison pratique vers celui de la raison théorique.* ». Il ajoute que l'« *'objet des sciences sociales est non seulement observé par un chercheur, mais à son tour l'objet dévisage l'observateur, directement ou indirectement. Il est un construit, mieux, l'objet de la recherche se pose en sujet et construit celui qui l'observe.* ». (Jewsiewicki, 2001/3 pp. 629-630)

Ces quelques propos préalables, bien que généraux, constituent le sens de notre orientation et enfin, proposent la manière dont nous comptons traiter notre projet et notre objet.

En quelques mots donc, nous nous proposons de rechercher, explorer et essayer de faire le tour de notre question de recherche sous tous ses angles, tout du moins sous le maximum des possibilités que puisse nous permettre le dispositif que nous mettons en place sur ce projet d'étude, ainsi que sur notre terrain.

Tel l'explorateur mentionné plus haut, il nous faut commencer par la philosophie que nous souhaitons imprimer à notre recherche, ce qui peut correspondre à l'identité que nous souhaitons lui donner. En l'occurrence, il sera bien question de philosophie et non de paradigme comme nous le constaterons prochainement. Ceci correspond au présent volet épistémologique. Il nous faut aussi nous intéresser à son organisation opérationnelle. Ceci correspond à des questions plus techniques telles que le choix d'une méthode. Cette identité et cette organisation concernent notre objet et notre démarche scientifique.

Notre travail consiste donc à essayer de réduire toute la complexité d'une réalité et d'une raison pratique pour pouvoir proposer une réouverture vers une raison théorique et un objet conceptualisable. En outre, et nous devançons un peu la déclaration de notre posture épistémologique, nous considérons que notre objet est un construit, sujet participant à notre propre construction. Nous pourrions par ailleurs le constater dans les prochains paragraphes.

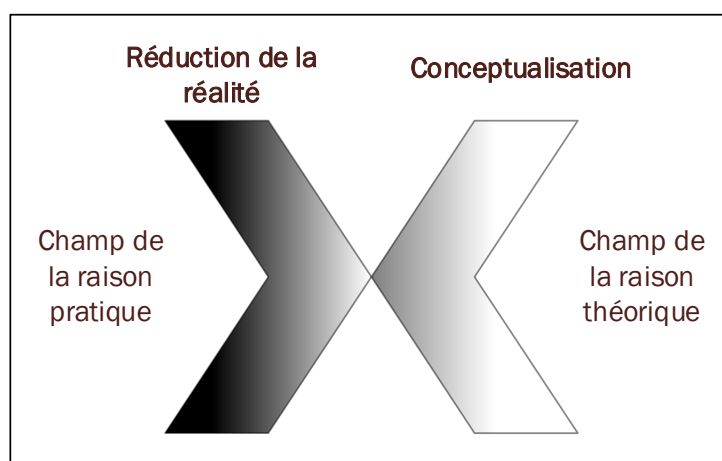


Figure 19: Notre démarche scientifique (Blondeau, 2020)

9.1.3 Préambule à notre méthode scientifique : construction progressive de théories orientantes

La méthode scientifique que nous souhaitons utiliser dans le cadre de cette recherche n'échappe pas à la règle de base qui est celle de la mise en place de procédures et de techniques « dont la finalité est d'obtenir des réponses aux questions posées » (Uzunidis, 2007/3 p. 101).

Nous l'avons évoqué précédemment, nous avons progressivement construit de manière itérative et progressive un cadre d'observation et de déduction. Celui-ci est le fruit d'un aller-retour constant et répété entre nos propres intuitions puis hypothèses et leur confrontation avec le champ conceptuel et scientifique. Ce même cadre nous permet dans un premier temps l'élaboration d'un construit initial. Il nous permet par la suite, grâce à l'apport de la littérature scientifique ainsi que celui d'une série de pré-entretiens réalisés auprès de notre terrain d'observation, là encore d'affiner ou de préciser la question de recherche ainsi que son cadre théorique.

Nous considérons que notre démarche est hypothético-déductive. Cette démarche nous permet de proposer a priori une potentielle relation causale ou de réciprocité. Nous essayons à partir de maintenant de la démontrer grâce aux éléments de matériaux empiriques et conceptuels que nous allons mobiliser (*Ibidem.*) progressivement dans les prochaines lignes.

En revanche, notre démarche compréhensive nous amène à relativiser et à considérer nos hypothèses comme des orientations et non comme la structuration a priori d'une démarche de recherche. Nous les considérons ici comme « *grand concept provocateur* »³¹⁷ rendant possible par la suite la création initiale de typologies discriminantes nous permettant d'orienter une première étape analytique compréhensive (Dumez, 2013 p. 19). En ceci, nous allons dans le sens de Whyte (1984) qui évoque la notion d'«*orienting theory* »³¹⁸ (*Ibidem.*), que nous prendrons le risque de traduire par la notion de « théorie orientante » nous permettant ou nous offrant la capacité de conserver des perspectives ouvertes (*Ibidem.* pp. 44-45).

9.1.4 Notre objet de recherche. Du réel au conceptuel

9.1.4.1 Réduction et déconstruction de l'objet de recherche initial

Notre objet de recherche fournit une perspective à un long travail d'observation sans nécessaire vocation scientifique initiale. Cette démarche d'observation compréhensive débute au début des années 2000, par conséquent sur une assez longue période d'environ quinze années, mais aussi d'observation participante dans le cadre d'une activité professionnelle exercée précédemment en tant que praticien avec les acteurs du territoire (de 2003 à 2007). Après 2007, nous nous cantonnons au rôle d'observateur

³¹⁷ L'auteur fait référence ici à: Vaughan Diane (1992) « Theory elaboration: the heuristics of case analysing », in Ragin Charles C. et Becker Howard S. (1992) *What is a case? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 173-202.

³¹⁸ L'auteur fait référence ici à: Whyte William Foote (1984) *Learning from the field: A Guide from Experience*, Thousand Oaks (CA), Sage.

averti, restant en contact avec quelques acteurs de la vallée, ceci par intérêt pour le métier, mais aussi par amitié avec quelques acteurs locaux.

Comme Delacroix en son temps, envoyé en mission professionnelle, nous voyageons durant trois années dans ce lieu, échangeons avec beaucoup de ses acteurs, interagissons avec eux, mais surtout, nous avons un vécu et nous partageons leur monde, leur construit, créant et complétant ainsi, ce que nous nommerions pour poursuivre cette métaphore, un carnet de notes professionnel fait de nos différents rapports d'activité en mission professionnelle portant sur des portefeuilles industriels. Bien plus riche celui-ci, nous consolidons un carnet de notes personnel, construit d'images, d'expériences, de sensations et de début de convictions que nous souhaitons aujourd'hui compléter, enrichir et partager dans le champ scientifique.

Cette longue observation continue, liée à l'intérêt que nous portons toujours à cette zone, nous permet de commencer à formuler de plus en plus précisément notre objet de recherche durant la période de préparation de notre projet³¹⁹. Pour cela, nous retournons plus activement vers le terrain à travers une série de cinq préentretiens. Ces entretiens exploratoires permettent de dégager des hypothèses ancrées sur la situation, le construit observé, vécu et partagé avec les acteurs durant les phases de formalisation trouvant elles-mêmes leurs racines dans l'expérience du début des années 2000.

La compréhension pratique initiale que nous avons de notre terrain d'observation/recherche nous permet à cette période, de construire et proposer un système composé de cinq groupes de données perçues permettant elles-mêmes de proposer un système de cohérence composé de trois thématiques, tel que perçu comme réalité initiale et présentée sous la forme du schéma ci-dessous.

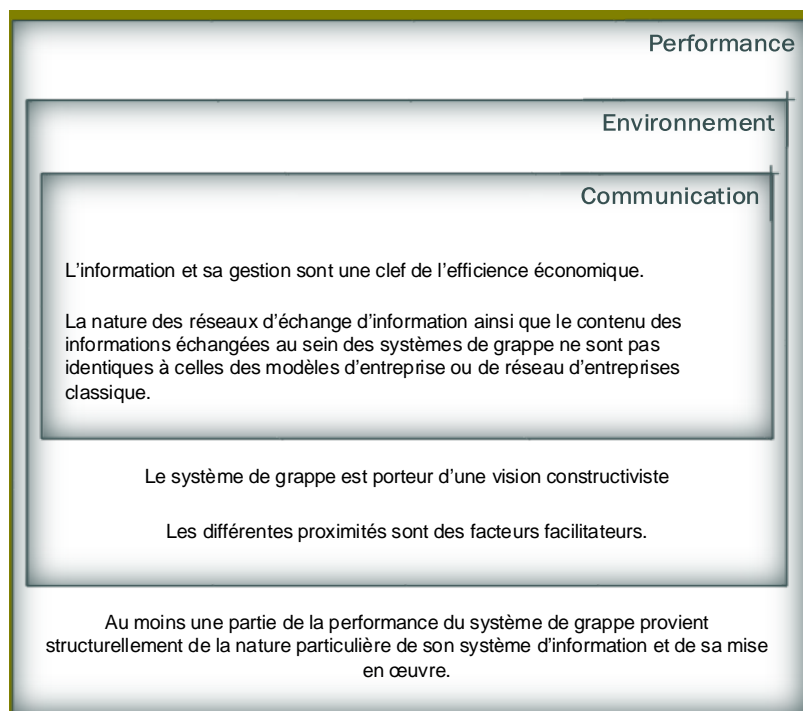


Figure 20: Système de cohérence initial perçu dans le champ de la raison pratique (Blondeau, 2020).

³¹⁹ Période de candidature doctorale, puis durant la période de démarrage.

Dans le système initial envisagé, la communication au sein des réseaux, sa nature, facilitée ou contrainte par des effets d'environnement multiples, contribue à la performance de l'ensemble de ce même système, c'est-à-dire à la performance économique du territoire observé dans le cas qui nous concerne.

Repris en sens inverse et plus adapté au pragmatisme de l'ensemble des praticiens du territoire concerné : pour un acteur de la vallée, point de performance économique sans les conditions d'un environnement propice et une relation franche (une bonne communication) entre acteurs.

Durant cette phase, dans l'esprit de la démarche de Dumez (2013) concernant la revue de littérature que nous effectuons de manière progressive et de plus en plus ciblée, nous souhaitons établir un dialogue entre, d'une part, les premiers éléments recueillis dans la littérature, correspondant à notre cadre théorique, et d'autre part, le champ d'investigation empirique correspondant à nos préentretiens.

Point important, nous constatons relativement rapidement, malgré notre connaissance initiale de problématiques équivalentes traitées dans les années 90³²⁰, en particulier par les disciplines de l'économie et de la géographie, l'approche territoriale française, que notre problématique, par conséquent le territoire de notre interrogation n'est très certainement pas nouveau, celui-ci ayant été fortement traité et développé depuis. Notre enthousiasme initial fait par conséquent place à une profonde préoccupation face à un sujet somme toute, apparemment « *totalelement connu, défriché, d'une accablante banalité* » (Dumez, 2013 p. 44).

C'est donc à partir de l'état de confrontation de ces deux champs que nous allons parcourir dans les lignes suivantes qu'il nous est possible de commencer à clarifier notre question de recherche. Pour cela, nous reprenons l'ensemble des éléments de cohérence initialement envisagés dans le champ de la raison pratique dans le premier système de cohérence, et le considérons maintenant comme un ensemble de recueils de données perçues, et les confrontons à l'état de la science à laquelle nous avons accès :

Premier type de données perçues : L'information et sa gestion sont une clef de l'efficience économique.

- Ce point est connu. Il est traité dans la littérature économique, ou en économie géographique. Nous nous référons à Zimmermann (2002/3) qui crée un lien entre performance productive et qualité d'interaction, mais aussi entre l'efficience de l'innovation et système d'acteurs liée à « *la qualité des dispositifs de coordination mis en jeu* » (Zimmermann, 2002/3 pp. 517 – 518), créant un lien entre information, connaissance et compétitivité.

³²⁰ Nous nous référons ici à la série de travaux qui ont été menés par la DATAR portant sur la définition et la gestion des SPL (système productif local), et ceux ayant mené dans les années 2000 à la création dans le cadre d'une politique industrielle de la notion de pôles de compétitivité. Nous avons abordé ces aspects dans le cadre d'un mémoire de Master orienté achats.

- Nous pouvons par exemple nous référer à Balestrin et Fayard pour qui « *La connaissance est reconnue comme un facteur clef de la compétitivité des Organisations* » (Balestrin, et al., 2004)³²¹.
- Nous nous référerons à Feldman (2002/1) qui définit la connaissance comme un capital : « *La connaissance est le facteur le plus déterminant de l'innovation. Alors que l'information est un flux de données, la connaissance est un stock de données organisées en système conceptuel.* » (Feldman, 2002/1 p. 56)
- Conceptuellement, les auteurs associent habituellement l'organisation, l'information, la connaissance et la compétitivité ou l'innovation. Nous ajoutons ici que l'acteur et le réseau trouvent toute leur place de manière passive ou active, en matière de transmission, de rétention, d'administration et d'orchestration. Plus tard nous pourrions évoquer la « stratégie réseau ».

Second type de données perçues : La nature des réseaux d'échanges d'informations ainsi que le contenu des informations échangées au sein des systèmes territorialisés (nous pourrions proposer le terme de : système d'origine marshallienne) comportent des spécificités, comparées à celui des modèles d'entreprises ou de réseaux d'entreprises classiques.

- Ce second point est aussi connu et traité dans le domaine économique en particulier. Soulié mentionne deux points à ce sujet en 2006.
 - Le premier concerne dans ce type de zone, la vitesse ou la fluidité de l'information, par la diffusion rapide ou les fuites de connaissances³²² dans le cas de regroupement d'entreprises appartenant à un même secteur d'activité. (Soulié, 2006/4 pp. 534-535).
 - Le second concerne, toujours dans ce type de zone, la richesse des informations dans un cas de proximité d'entreprises hétérogènes. (*Ibidem.*)
- Conceptuellement, ici encore, ce phénomène perçu est connu, et traité dans la littérature scientifique. Cette littérature confirme ce que nous soupçonnons quant à la spécificité de cette communication dans ce cadre particulier, cependant sans accès à des cas similaires à ce que nous cherchons à observer, ni dans le cadre d'une approche infocommunicationnelle. De cette observation émergent conceptuellement encore une fois l'acteur, mais aussi le réseau, l'information et, le territoire, mais aussi ce que nous nommerons, au moins ici comme Soulié, la fluidité de l'information.

Troisième type de données perçues : Un système territorialisé est porteur d'une vision constructiviste et d'une représentation du monde partagées par l'ensemble de ses acteurs. Nous pouvons proposer : une construction sociale et professionnelle dans le cas de la vallée de l'Arve. Ce phénomène de représentation du monde partagé par l'ensemble de ses acteurs pourrait être la clef de l'efficacité de la

³²¹ Nous ne mentionnons pas de numérotation de page sur les documents dont la pagination a été modifiée suite à une mise à disposition en ligne. Références complètes disponibles dans la bibliographie en fin de document.

³²² Soulié fait référence ici aux phénomènes dits de « spill-over », en référence aux travaux de Karlsson C., 1995, « Innovation adoption, innovation networks and agglomeration economies », in Bertuglia C.S., Fischer M.M., Preto G. (eds), *Technological change, economic development and space*, Springer, pp. 184-206.

gestion de l'information et de la communication au sein du système où l'informel pourrait jouer un rôle important.

- Ce troisième point est lui aussi traité, encore une fois dans la littérature économique. Nous nous référerons à Courlet qui dans le début de l'ouvrage qu'il dirige avec Soulage (1994), note en traitant des districts industriels et des effets d'agglomération marshalliens que « *Ces avantages spécifiques ne sont pas dûs au hasard. Ils sont construits et non innés (Gaffard, Romani, 1990)³²³.* » (Courlet, 1994 p. 15)
- Mentionnant le rôle central joué par les institutions formelles et informelles, Gilly et Torre considèrent en 2000 la nécessité de « *l'approfondissement de la vision commune des acteurs locaux, significative d'une dynamique... sociale (Granovetter, 1983)³²⁴* ». Quelques phrases plus loin, ils mentionnent « *un « alliage » de systèmes de représentations différentes* » (Gilly, et al., 2000 p. 24)
- Conceptuellement, de cette littérature scientifique, émergent les notions de construction que nous proposerons sous la forme de construit social et de construit professionnel, mais aussi de territoire, et de réseau.

Quatrième type de données perçues : Au-delà du point précédent, la nature des liens entre acteurs (forts ou faibles), le capital social et son éventuelle orchestration, les différentes proximités sont des facteurs facilitateurs.

- Dallery décrit ce phénomène dans un article portant sur la confrontation entre théorie post keynésienne et sociologie économique structurale quand, décrivant un système de concurrence coopération, il mentionne concernant que certains types d'acteurs (des restaurateurs) sont susceptibles de créer « *des liens d'échanges de ressources sociales (échange d'informations, dépannages, renvois de clients), et de s'associer informellement au sein de niches sociales. La densité de leurs relations s'explique par l'importance que revêt, pour eux, la réputation, c'est-à-dire la reconnaissance des pairs, pour la valorisation de leur activité culinaire. Notamment parce que, sur ce marché, la qualité est l'affaire des experts, donc des pairs.* » (Dallery, et al., 2010/1 pp. 150-151).
- Il est confirmé par le couple formé par un géographe et un économiste que sont Gumuchian et Pecqueur qui mentionnent que : « *La proximité géographique, sociale et culturelle construit un cadre dans lequel les relations s'expriment plus facilement. La notion de capital social valorise la « proximité organisée », elle en est la base (Réquier-Desjardins, 2004)³²⁵ ; elle participe au*

³²³ J.L. Gaffard et de P. M. Romani « À propos de la localisation des activités industrielles : le district marshallien » paru dans la *Revue française d'économie* Année 1990 5-3 pp. 171-185

³²⁴ Granovetter M, "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, 78 ; que l'on retrouve dans : *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*. Préface de Jean-Louis Laville, Benoît Levesque et Isabelle This-Saint-Jean ; introduction de l'auteur. Paris, Desclée de Brouwer (Sociologie économique), 2000, 239 p. (ISBN 978-2220047799), qui a été republié en seconde édition de 2008 aux Editions du Seuil.

³²⁵ Réquier-Desjardins (D.), 2004, capital social et proximité ; les enseignements d'un rapprochement, 4e journée de la proximité, IED-GREQUAM-LEST, Marseille.

développement de la confiance qui est l'une des règles des « institutions invisibles » (Dupuy et Torre, 1996)³²⁶ qui régissent les comportements des acteurs. » (Louargant, et al., 2007 p. 210)

- Conceptuellement, là encore, ce phénomène perçu est connu, est traité dans la littérature scientifique, toujours piloté plus ou moins directement par des économistes. Il ressort que les concepts de proximité, territoire, réseau, mais aussi : informel, institutions invisibles, capital social, apparaissent tout autant qu'un dernier concept porteur d'une valeur importante : la confiance.

Cinquième type de données perçues, mais que nous considérerons devoir cette fois-ci rester une hypothèse : Conclusion et objectif théorique de la démonstration : au moins une partie de la performance d'un système territorialisé provient structurellement de la nature particulière de son système d'information et de sa mise en œuvre.

Nous la complétons, voire la remplaçons par l'hypothèse temporaire suivante au regard de notre objet de recherche en construction : au moins une partie de la performance d'un système territorialisé provient de la nature particulière de ses réseaux (que ceux-ci soient formels ou informels), de leur communication et de la stratégie des acteurs. En particulier, la communication informelle à une valeur ajoutée significative dans les apports informationnels grâce aux mécanismes de relations et de communication pouvant exister dans le registre non-marchand.

9.1.4.2 Aux origines de la reformulation de l'objet

Nous référant à la reconstruction conceptuelle, mais aussi à la réinvention de l'objet de recherche, nous admettons que, tel qu'évoqué précédemment dans la revue de nos données perçues, notre objet de recherche s'est déplacé lui-même et doit être revisité pour trois raisons essentielles :

1. La première est qu'il serait à nos yeux probablement hasardeux de vouloir considérer comme original ou novateur, ce qui pourrait n'être qu'une plus ou moins bonne compilation d'approches de divers champs scientifiques déjà traitées avec talent, mais, c'est extrêmement important, dans d'autres champs disciplinaires. Dans ce cas, le risque de refaire ce qui a presque déjà été fait est grand et notre apport scientifique s'il devait y en avoir un, serait nul. (Dumez, 2013 p. 43)
2. La seconde est que la construction de notre système de cohérence initiale, notre approche volontairement infocommunicationnelle ainsi que notre volonté de reconstruction conceptuelle au filtre de nos connaissances au moment de la rédaction de ce document, nous oblige à la reformulation et à la réarticulation de notre objet. En clair, nous avons commencé à faire le tour de notre objet, à mieux l'appréhender dans son ensemble. Par conséquent, nous avons une meilleure conscience de cet objet et nous sommes probablement mieux outillé pour décrire celui-ci. En cela, nous ne faisons que redéfinir et consolider notre question de recherche plus solidement, cherchant à positionner correctement l'originalité de notre démarche (*Ibidem*. pp. 44-45)

³²⁶ Note : nous n'avons pas trouvé dans la bibliographie la référence Dupuy et Torre, 1996 mentionnés dans la citation.

3. La troisième, que nous ne considérons pas immédiatement essentielle, a cependant un impact direct que nous estimons devoir signaler, considérant notre posture épistémologique. Celle-ci correspond, dans le cadre de l'évolution de notre démarche scientifique, à un processus évolutif naturel. Nous admettons comme décrit par Jewsiewicki, que notre objet de recherche nous a tellement dévisagé, qu'il nous a construit et a nous aidé à être plus clair dans notre démarche tout autant que dans la description de notre objet. (Jewsiewicki, 2001/3 pp. 629-630)

De ce point de vue, même si les causes en sont différentes, les points 2 et 3 ci-dessus conduisent aux mêmes effets.

Reprenant notre questionnement continu, tentant d'être le plus exhaustif possible sur la question posée. « **Réseau économique territorialisé. Valeur ajoutée des liens informels. (Le cas de la vallée de l'Arve)** », un élément semble manquer et laisse planer le doute sur la nécessité d'un questionnement supplémentaire. L'élément dont il est question est totalement absent de cet objet. Mais pourtant celui-ci est partout.

C'est ainsi que l'aller-retour continu entre notre cadre théorique et notre champ d'investigations empirique nous permet d'apporter un élément de réponse fort concernant cet élément manquant, élément d'autant plus important que celui-ci est omniprésent, mais est resté quasiment invisible.

Cet élément est selon les répondants initiaux à nos préentretiens : omniprésent, naturel, allant de soi. Nous avons même recueilli le terme de transparent. Il s'agit de **l'acteur en situation de communication informelle**.

Notre objet, bien que ne faisant pas référence immédiatement à l'homme ou à l'acteur en interactions, porte partout la marque de l'homme, de ses liens sociaux et de ses interactions, grâce à la communication.

Intégrer l'acteur communicant, cet « homo communicant » dans cette recherche nous conduit à inventorier les disciplines susceptibles d'être mobilisées dans le traitement du sujet. Le schéma suivant en montre la grande diversité.

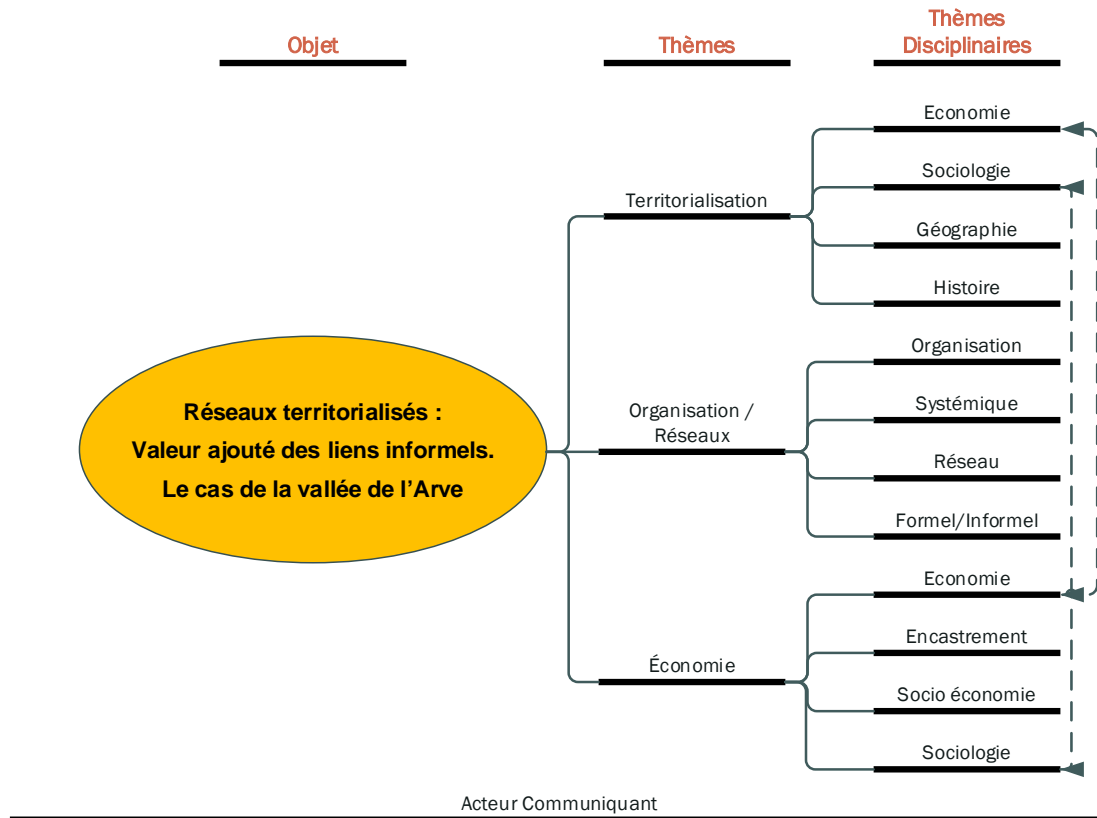


Figure 21: Thèmes disciplinaires mobilisables pour traiter notre objet de recherche (Blondeau, 2020)

9.1.4.3 Reconstruction conceptuelle et réinvention de l'objet de recherche

Dans notre démarche initiale, cherchant à décrire dans son ensemble la réalité perçue que nous avons décrite plus haut, nous n'avons fait que le premier pas quant à la formulation/reformulation de notre objet de recherche. Après avoir mentionné les origines de la reformulation et la recherche de clarification de l'objet, il est temps de pointer du doigt la partie du processus que nous souhaitons observer.

Ici, nous nous rappellerons Hamel³²⁷ qui, précisant ce que peut être un objet en sciences sociales, mentionne que : « pour avoir un sens défini, la sociologie doit chercher son [objet], non dans la matière de la vie sociale, mais dans sa forme » (Hamel, 2005/1 p. 108).

Nous n'oublions pas ici que notre approche est une approche infocommunicationnelle. Nous pourrions tenter la formulation suivante : à quoi ressemble notre objet et comment fonctionne-t-il ? Cette double question nous sera utile par la suite quand nous essayerons de déterminer la méthode et le dispositif techniques nécessaires à l'observation et la compréhension de notre objet.

Notre recherche de description d'un objet correspondant à une réalité complexe nous amène à :

- Simplifier : afin d'aborder la complexité de notre objet de recherche, nous tentons la description de celui-ci sous la forme d'une carte heuristique. Celle-ci (merci de se référer à : L'Annexe No.

³²⁷ Hamel fait ici référence à : Georg Simmel, *Sociologie et épistémologie*, Paris: PUF, 1981, p. 91.

2.01 : Carte heuristique des questions autour de l'acteur économique territorialisé en réseaux (page 568) frappe par sa densité et potentielle complexité, incompatible avec un exercice de simplification théorique et conceptuelle. Cette carte n'est cependant qu'une version simplifiée de la carte heuristique initiale. La complexité n'y est qu'apparente. Celle-ci laisse en revanche entrevoir une partie de l'étendue des variables que nous pourrions prendre en considération. L'utilisation d'un autre système d'abstraction s'avère par conséquent à notre sens nécessaire.

- Découper : ne pouvant aborder cette même complexité suivant la méthodologie visant à simplifier, nous tentons de découper en familles, certains des éléments des théories orientantes évoquées précédemment. La prise en compte des concepts issus de ces théories nous amène à considérer au final 3 variables principales que nous allons envisager dans les prochaines lignes.

Reformulation de l'objet

Concernant l'objet lui-même, nous obtenons celui-ci en nous demandant quel phénomène communicationnel nous cherchons à observer. Notre proposition de définition d'objet devient : **Nous cherchons à observer les pratiques communicationnelles informelles, correspondant à un mécanisme d'externalités non marchandes (dans et hors cadre professionnel), portant sur des informations professionnelles à finalité économique, entre acteurs localisés dans un système territorialisé (celui de la vallée de l'Arve).**

Nous déconstruisons les quatre types de données perçues (dans le chapitre 9.1.4.1, débutant page 219, correspondant aux colonnes 1 à 4 du tableau ci-dessous) des pages précédentes en un total de 13 concepts permettant après regroupement de considérer trois familles de variables ci-après :

| Concepts extraits des quatre types de données perçues | | | | | | | | |
|---|-------------------------|---------------|----------------------|----------------------|----------------|----------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| | Type de données perçues | | | | QT | Récapitulatif des Concepts | Famille de variables (Dominante) | |
| | No. | 1er type | 2d type | 3e type | | | | 4e type |
| Concepts | 1 | organisation | | | | 1 | organisation | Environnement |
| | 2 | information | information | | | 2 | information | Environnement + Stratégie |
| | 3 | connaissance | | | | 1 | connaissance | Environnement + Stratégie |
| | 4 | compétitivité | | | | 1 | compétitivité | Effet |
| | 5 | acteur | | | | 1 | acteur | Stratégie |
| | 6 | réseau | réseau | réseau | réseau | 4 | réseau | Environnement + Stratégie |
| | 7 | | territoire | territoire | territoire | 3 | territoire | Environnement |
| | 8 | | fluidité information | | | 1 | fluidité information | Pratiques & Usages partagés |
| | 9 | | | construction sociale | | 1 | construction sociale | Environnement |
| | 10 | | | | proximité | 1 | proximité | Environnement |
| | 11 | | | | informel | 1 | informel | Pratiques & Usages partagés |
| | 12 | | | | capital social | 1 | capital social | Environnement + Stratégie |
| | 13 | | | | confiance | 1 | confiance | Pratiques & Usages partagés |

Tableau 11: Déconstruction conceptuelle et regroupement en sous-familles de variables (Blondeau, 2020)

Un élément particulier de ce tableau de regroupement conceptuel ne sera pas exploité par la suite. Nous excluons en effet, celui de la « compétitivité », que nous signalons en vert dans ce tableau, et qui correspond à un effet plutôt qu'à une variable dans notre construction. Afin de simplifier, nous ne

traiterons pas ici des circularités causales (effet accélérateur ou décélérateur) ou des causalités cumulatives. À l'issue de cette étape de travail, les trois familles de variables sont donc :

- Première famille de variables, l'« environnement » : Les facteurs environnementaux, tels que l'existence d'un construit social, le territoire, les différents types de capital et de proximités existant, les organisations formelles ou informelles.
- Seconde famille de variables, « pratiques & usages partagés » : les pratiques et usages communicationnels informels, tant professionnelles que personnelles correspondant à un construit et à des codes partagés qui influent sur les conditions de diffusion de l'information.
- Troisième famille de variables, « stratégie de l'acteur » : le positionnement stratégique de l'acteur participe à l'effectivité des conditions précédentes.

Le découpage que nous proposons ici, est une offre de réduction de la réalité que nous percevons et construisons avec le terrain. Dans ce sens nous obéissons « à la fonction épistémologique destinée à entrer en contact avec la réalité de façon précise et pénétrante en mettant, pour ce faire, sa « complexité » entre parenthèses puisque c'est là la condition même de la connaissance scientifique. »³²⁸ (Hamel, 2005/1 p. 111). Ce regroupement nous permet de pouvoir construire une représentation conceptuelle de notre objet de recherche.

Afin d'atteindre notre objectif de simplification conceptuelle, y compris dans la représentation de notre objet de recherche, nous tentons de recourir à un diagramme de type causes à effet, conceptuellement plus clair. En utilisant la réduction conceptuelle ainsi que les familles de variables du tableau précédent, notre tentative de réunir une série de conditions minimales nécessaires à l'obtention d'une valeur ajoutée de notre objet dans le champ économique, nous obtenons le diagramme suivant :

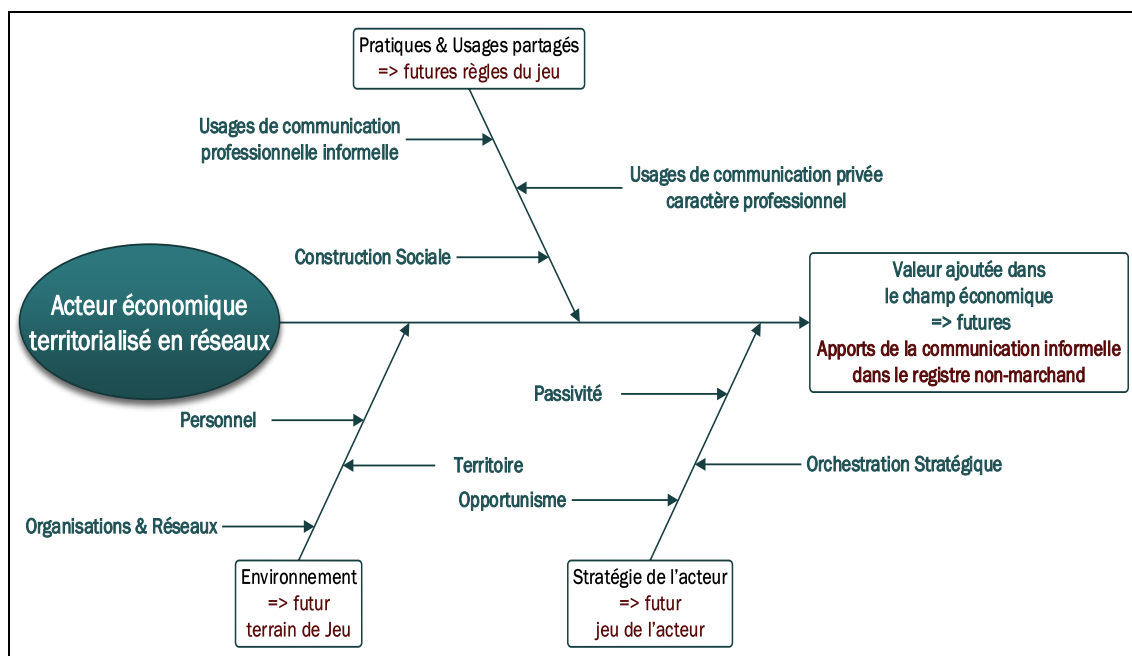


Figure 22: Mécanisme de création de valeur ajoutée de la communication par un acteur (Blondeau, 2020)

³²⁸ Ici Hamel s'oppose à la position d'Edgar Morin, en mentionnant que la complexité « au sens où l'entend Edgar Morin, n'a guère de part ni de droit. » (Hamel, 2005/1 p. 111).

Remarque concernant le graphe ci-dessus : Nous mentionnons que l'acteur économique territorialisé est en réseaux. Le mot réseau est intentionnellement mentionné au pluriel. Nous considérons ici que l'acteur en réseaux est intégré à une multitude de réseaux tant professionnels que personnels, ce que la littérature scientifique nous indique, que nous espérons vérifier et vérifierons amplement durant la phase d'enquête et d'analyse.

Ce graphe correspond à une étape importante, quasi finale dans la construction théorique de nos théories orientantes issues du dialogue que nous menons entre le terrain et la littérature. Celui-ci est, nous devons le rappeler, chronologiquement antérieur à la définition du champ conceptuel définitif de la première partie, et dans laquelle nous avons décrit le modèle conceptuel de Ledeneva (2011) qui s'appuie sur les travaux de North (1990). Pour autant, celui-ci préfigure, sans être remis en cause, l'évolution conceptuelle définitive vers les trois pôles de l'informel adapté de Ledeneva (2011) que nous présentons dans le chapitre : 6.2.4.2, en page 176, (se reporter en particulier à : Figure 14 page 179) modèle d'environnement conceptuel que nous mettrons en œuvre dans la troisième partie, mais que nous avons déjà précédemment annoncé et présenté dans la première partie de ce document.

En quoi préfigure-t-il les concepts que nous allons opérationnaliser ?

Ce diagramme de cause à effet est annonciateur de notre évolution conceptuelle définitive dans le sens ou, sans avoir encore accédé à la littérature néo-institutionnelle comme clé d'accès au moment où nous affinons nos théories orientantes, notre travail aboutissant à notre tableau (Tableau 11) puis à notre diagramme (Figure 22) fait apparaître ce que nous avons nommé trois familles de variables que nous considérons correspondre au début de la reconnaissance des trois pôles de l'informel. Dans ce diagramme, nous avons ajouté en rouge l'évolution finale vers le filtre analytique néo-institutionnel. Ainsi :

1. L'environnement : cette famille de variables annonce déjà, bien que de manière simplifiée, les données correspondant à la future catégorie néo-institutionnelle du « terrain de jeu » correspondant elle-même aux données réseaux et organisationnelles tout autant que territoriales.
2. Les pratiques et usages partagés : cette famille de variables annonce quant à elle, la future catégorie néo-institutionnelle des « institutions », correspondant aussi aux futures proximités organisationnelles et institutionnelles en économie territoriale. Ici nous trouvons ce que nous nommons à cette période le construit et les usages partagés. Ils correspondent aux usages de communication dans et hors cadre professionnel. Ici le mot « pratiques » est pour la dernière fois utilisée dans cette catégorie, car nous le comprenons comme un usage ou un code partagé. L'usage de ce terme n'est pas compatible avec la clarté recherchée. Il sera donc fait appel par la suite au terme d'usage, de code, de construction, etc.
3. Stratégie de l'acteur : cette dernière variable annonce enfin la future catégorie de ce que devient la nouvelle définition de la pratique ou du « jeu » de l'acteur, c'est-à-dire l'action individuelle de chaque acteur dans les limites institutionnelles des pratiques réseaux, du TC TC (tous copains tous concurrents).

Nous confirmerons ces observations prochainement dans le chapitre 16.5.7 page 377 quand se posera une question technique liée à l'usage des données et la manière de les traiter après codage sous logiciel d'analyse qualitative.

9.1.5 Confirmation de l'objet et de la question de recherche

Nous pouvons à présent clarifier les théories orientantes que nous espérons voir faire partie de nos observations sur le terrain durant la phase d'enquête. Elles sont des théories orientantes, considérant notre approche qualitative compréhensive, nous permettant de fixer nos premiers filtres analytiques qui supporteront par la suite les éléments nous aidant à construire notre arborescence de codification permettant d'obtenir des données initiales, mais surtout, nous l'espérons, des données émergentes.

- **Première théorie orientante** et première famille de variables, **l'environnement, futur terrain de jeu** : les facteurs environnementaux, tels que les construits sociaux et territoriaux, les différents types de réseaux et organisations formels ou informels procurant capital social et proximités multiples à l'acteur, constituent le socle des conditions nécessaires à l'intégration de l'acteur dans de multiples réseaux que ceux-ci soient professionnels ou personnels. Celle-ci correspond à l'évolution conceptuelle des deux premiers types de données perçues précédemment.
- **Seconde théorie orientante** et seconde famille de variables, les **pratiques et usages partagés, futures règles du jeu** : les pratiques et usages communicationnels informels, tant professionnel que personnel influent sur les périmètres et les conditions de diffusion et d'accès à l'information. Cette seconde théorie orientante correspond au troisième et au quatrième type de données perçues plus haut.

Nous pouvons revenir maintenant à l'hypothèse que nous avons laissée de côté pour la reformuler dès à présent. Celle-ci constituait le cinquième type de données perçues de notre construction initiale.

- **Hypothèse** : tenant compte des deux théories orientantes précédentes correspondant aux quatre types initiaux de données perçues, au moins une partie de la performance d'un système territorialisé provient de la nature particulière des jeux d'acteurs en communication informelle dans leurs multiples réseaux (que ceux-ci soient professionnels ou personnels), de la qualité des liens (que ceux-ci soient forts ou faibles), et de leur stratégie personnelle.

La question de recherche finale reste quant à elle, inchangée.

Ces théories orientantes, sont extrêmement importantes pour nous. Elles forment la base de la future structure sur laquelle, nous allons construire notre instrument de recherche. Cet instrument prendra la forme d'un questionnaire que nous allons progressivement définir, dans les pages suivantes, comme un questionnaire qualitatif, semi-directif. Nous reviendrons à la question de sa conception, par le biais d'une opérationnalisation des questions de recherche en questions d'entretiens dans le chapitre 13.7 débutant page 319, dédiée à la mise en place de l'instrument, c'est-à-dire notre questionnaire.

Avant cela, dans les prochaines pages nous allons aborder l'aspect scientifique de notre démarche épistémologique nous amenant au choix d'un instrument particulier dans le cadre d'une posture elle-même spécifique.

9.1.6 Pour une autre tentative d'approche

Comme nous l'avons évoqué, nous constatons que l'environnement correspondant à ce type de questions, ou proche de ce type de questions a déjà été posé et traité par de nombreux auteurs dans leur domaine, que ceux-ci soient issus en particulier des sciences économiques (approche économique ou socio-économique), mais aussi ceux appartenant aux sciences de la géographie (approches territoriales, ou socio territoriales), de l'histoire ou encore des organisations, pour ne citer que les sciences ayant le plus publié sur des sujets proches. La discipline portant le plus d'intérêt à ce sujet ou pouvant être considérée sans aucune contestation comme la plus dynamique est celle des sciences économiques, nous le constaterons plus loin.

Revenant aux porteurs de ces projets, chacun d'entre eux a tenté une approche souple et compréhensive de ce complexe ensemble de phénomènes systématiquement avec le filtre de son champ disciplinaire d'origine.

De ce point de vue, la conclusion de l'article de Dallery, Éloire et Melmiès portant sur la confrontation entre théorie post keynésienne et sociologie économique structurale est tout à fait révélatrice. Ils reconnaissent très volontiers la nécessité de recourir à l'interdisciplinarité pour pouvoir mieux comprendre la diversité de la réalité socio-économique. Ils mentionnent dans leurs phrases conclusives à cet article que : « *La compréhension des phénomènes socioéconomiques a beaucoup à gagner à une collaboration plus active entre les différentes composantes des sciences sociales. C'est à ce prix qu'il sera possible d'appréhender la réalité socioéconomique dans toute sa diversité.* » (Dallery, et al., 2010/1 p. 154).

Dans un autre contexte, dans une démarche de modélisation systémique, Filion fait aussi, en 2012, le même constat quand, s'intéressant au terrain, celui-ci reconnaît que « *la recherche de type traditionnel ou positiviste ... permet d'améliorer nos connaissances sur l'état du monde, mais ne nous donne pas de moyens pour améliorer notre façon de penser puis d'agir par rapport à cette réalité.* » (Filion, 2012/44 p. 34).

En outre, rejoignant les propos précédents et traitant cette fois-ci de la géographie, Duhamel fait part de « *la nécessité de recourir à des outils appartenant à d'autres sciences* » mentionnant que « *La partition des sciences comme autant de découpages spécifiques du réel n'est dès lors plus étanche et paraît même un obstacle pour la recherche.* » (Duhamel, 2014/1 p. 40)

Enfin, il nous paraît pertinent de proposer le mot de la fin à Granovetter qui mentionne deux points importants dans une réflexion sur son travail en introduction de l'ouvrage de 2008 regroupant plusieurs de ces articles.

- Premier point, il considère que : « *L'analyse des réseaux sociaux est fondamentalement sociologique, et non pas psychologique ; l'élément central est ici celui des relations, bien plus*

que l'individu ; et l'on ne peut saisir l'importance de la structure générale des réseaux sociaux, si l'on analyse uniquement les motivations individuelles. » (Granovetter, 2008 p. 35). L'accent est ici porté sur les relations entre individus.

- Second point : « ...les analyses en termes de réseaux ont porté sur les propriétés quantitatives des réseaux sociaux, devenant ainsi très spécialisées et très pointues, voire sectaires ». ... et « qu'ils négligent le cadre culturel, politique et institutionnel plus large dans lequel les réseaux sociaux sont encadrés. » (*Ibidem.*). Granovetter indique que le travail scientifique, y compris en sociologie, jusqu'à cette époque était plutôt porté sur des propriétés quantitatives. Il n'était pas question de qualitatif dans ce type d'études.

Granovetter propose une ouverture exploratoire en proposant les approches qualitatives. Nous allons suivre cette piste.

Arrivé à ce point, nous pensons répondre à ce que doit être l'objectif d'une recherche. En utilisant l'approche infocommunicationnelle, nous espérons et pensons pouvoir « agrandir (un peu) la sphère du savoir » (Dumez, 2013 p. 43), en déplaçant la frontière de la connaissance, concernant ce type de sujet, en adoptant un regard nouveau grâce à l'usage d'une jeune discipline.

Avant de justifier de l'intérêt de ce type d'étude, peut-être devons-nous dès à présent évoquer une interdisciplinarité assez récente, celle de l'intelligence économique.

9.2 Intérêt de la recherche

9.2.1 Le terrain d'observation n'a pas fait l'objet de ce type d'analyse

L'économie d'agglomération, le territoire, les systèmes économiques, les systèmes d'innovation économique territorialisés ont largement été traités depuis plus d'un siècle, ne serait-ce qu'en commençant par l'approche marshallienne du territoire (Feldman, 2002/1 p. 60) qui en 1890 souligne déjà l'importance de l'agglomération tout autant que de la communication, mais aussi, déjà, de l'informel. Depuis, la production scientifique semble avoir été abondante. Cependant, peut-être le phénomène est-il dû à la relative jeunesse de la science de l'information et de la communication, cette discipline semble s'être que peu emparée de ce type d'objet. A contrario, nos lectures nous amènent à constater au regard des corpus disponibles que des disciplines telles que l'économie et les sciences de gestion, la sociologie, la géographie s'y sont largement intéressées.

Partant de notre expérience avec un certain volume de littérature parcourue, mais aussi de nos supports tant digitaux que papiers, nous avons souhaité pouvoir confirmer plus sérieusement nos premières impressions quant à l'opportunité apparente de pouvoir commencer à explorer avec un regard infocommunicationnel les systèmes d'économie territorialisée.

9.2.2 Faible quantité de thèses portant sur notre territoire

Concernant le pur terrain d'observation qui est celui de la vallée de l'Arve, nous avons cherché à connaître le nombre de thèses déposés, portant sur cette zone en particulier, mais aussi quelles étaient

les disciplines traitant de ce même territoire. Pour ce faire, nous avons interrogé le site theses.fr en utilisant le mot-clé de recherche : « vallée de l'Arve ».

Considérant la référence de ce site, les résultats de notre recherche portant sur ce seul mot-clé de « vallée de l'Arve » font apparaître une très faible quantité de thèses déposées. Sur une période d'une vingtaine d'années, de 1995 à 2017, seules 9 thèses traitant de la vallée de l'Arve ont été déposées ou sont en cours de rédaction au début de l'année 2018 (au nombre de deux).

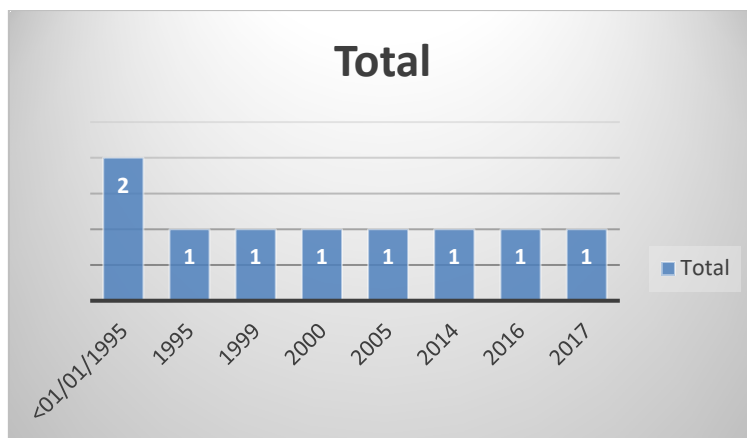


Figure 23 : Nombre de thèses déposées ou en cours de rédaction par année. Période 1995 – 2017

Concernant les disciplines scientifiques les plus proches de notre recherche, le constat se réduit à nouveau, atteignant le niveau de 3 thèses déposées dans les domaines des sciences de gestion ou des sciences économiques tel que nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous.

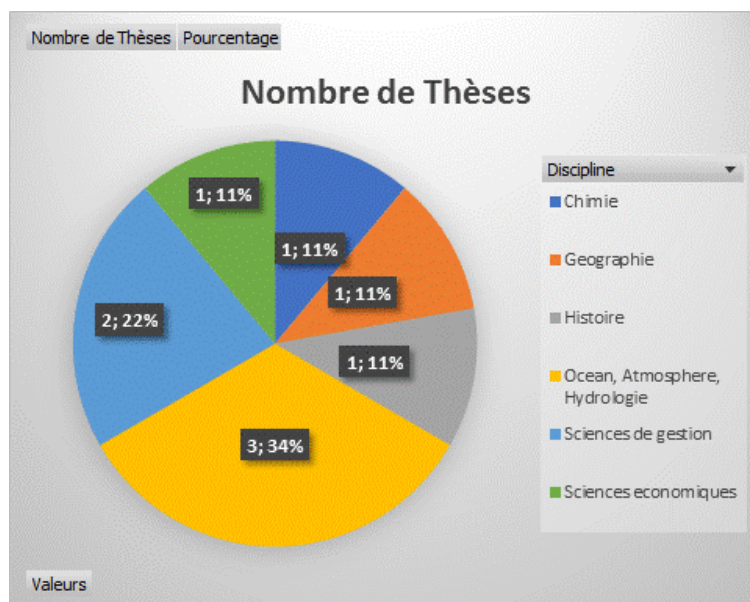


Figure 24: Nombre et pourcentage de thèses par discipline sur la période 1995 – 2017

En clair, ci-après, figure la liste de l'extraction de thèses déposées ou en cours de rédaction sous theses.fr correspondant à la clé de recherche « vallée de l'Arve » en début d'année 2018.

| Discipline | Auteur | Titre | Date de soutenance |
|-------------------------------|---------------------------------|---|--------------------|
| Chimie | Benjamin Golly | Etude des sources et de la dynamique atmospherique de polluants organiques particuliers en vallees alpines : apport de nouveaux traceurs organiques aux modeles recepteurs | 15/10/2014 |
| Geographie | William LANGLOIS DE SEPTENVILLE | Pollution et societe dans la vallee de l'Arve : approche systemique d'une situation a risque | enCours |
| Histoire | Nicolas Carrier | La vie montagnarde en Faucigny a la fin du Moyen Age : economie et societe fin XIIIe - debut XVIe siecle | 01/01/2000 |
| Ocean, atmosphere, hydrologie | Florie Chevrier | Chauffage au bois et qualite de l'air en Vallee de l'Arve : definition dun systeme de surveillance et impact d'une politique de renovation du parc des appareils anciens | 23/11/2016 |
| | Gabriele Arduini | Processus de la couche limite atmospherique stable hivernale en vallee alpine | 06/06/2017 |
| | Julie Allard (Picherot) | Qualite de l'air dans la Vallee de l'Arve: meteorologie locale et mesures des reductions des emissions liees au chauffage au bois. | enCours |
| Sciences de gestion | Emmanuel Abord de Chatillon | Accident du travail et gestion de la securite : representation des acteurs et efficacite des outils | 01/01/1995 |
| | Ludovic Guizzi | Configuration strategique des PME de sous-traitance traditionnelle : proposition d'une methode d'aide a la configuration strategique appliquee aux entreprises de sous-traitance mecanique de la vallee de l'Arve | 01/01/2005 |
| Sciences economiques | FREDERIC COROLLEUR | Innovation, institution et evolution des territoires | 01/01/1999 |

Tableau 12: Liste des thèses déposées ou en cours de rédaction par discipline sur la période 1995 – 2017.

En détail, le tableau ci-dessus permet de constater que seulement 2 thèses (les 2 dernières de notre tableau ci-dessus correspondant à celle de Monsieur Corolleur et celle de Monsieur Guizzi) traitant directement de la vallée de l'Arve peuvent être considérées comme pouvant être proches de notre objet de recherche, à savoir, une approche territoriale, traitant de l'innovation et impliquant des réseaux.

En outre, nous pourrions noter que ces 2 thèses ont été déposées et soutenues il y a déjà 15 à 20 ans avant la date de notre recherche, respectivement 1999 et 2005. Enfin, celles-ci le sont dans des disciplines liées aux sciences de l'économie ou aux sciences de gestion. Aucune d'entre elles n'est déposée en sciences de l'information et de la communication.

Afin d'élargir notre vision sur la possibilité que notre objet de recherche ait pu être traité, nous avons souhaité élargir les critères de recherche ainsi que les sources d'information. À l'issue de ces recherches, à défaut d'être certain ou exhaustif quant à posséder une image exacte de la production scientifique correspondante ou proche de notre objet, nous pensons que nous pourrions obtenir un aperçu suffisamment représentatif de la production.

9.2.3 État de la littérature scientifique dans d'autres disciplines ou, reprenant des objets proches.

L'élargissement de nos recherches porte sur 2 axes. Le premier est un élargissement correspondant à celui de l'objet, le second correspond à un élargissement des sources scientifiques disponibles.

Concernant l'élargissement des critères de recherche, nous élargissons notre recherche en retirant la clé d'accès « vallée de l'Arve » en lui substituant des critères beaucoup plus généraux tels que : « communication informelle »; « organisation »; « district industriel »; « économie d'agglomération »;

« grappe industrielle »; « grappe technologique »; « grappe »; « SPL »; « système productif localisé »; « technopôle ».

Concernant l'élargissement des sources d'information, nous appliquons les 10 critères de recherche mentionnés à notre source initiale ainsi qu'à une seconde source d'accès documentaire : le portail Cairn. Ce choix est arbitraire. Nous considérons le portail Cairn comme étant le plus généraliste et reconnu par la communauté scientifique. Cette seconde source nous permet dans ce cas de couvrir la production scientifique proposée par des revues, ouvrages, ou magazines. Ainsi, grâce aux deux sources que constitue le portail Thèses.fr ainsi que le portail Cairn nous pensons pouvoir obtenir une image relativement claire de la production dite scientifique, selon des sources éprouvées sur la période d'environ 30 ans entre 1985 et 2017.

Notre recherche sur le portail Cairn apporte une contrainte à laquelle nous n'avons pas à faire face sur le site thèses.fr. Étant limitée par la nomenclature de disciplines du portail Cairn, nous avons opté pour l'alignement des données d'extraction de la base thèses.fr sur celles de la nomenclature de Cairn, retenant les disciplines scientifiques les plus pertinentes au regard de notre objet de recherche. Les disciplines retenues sont :

- Économie, gestion.
- Géographie.
- Histoire.
- Info, communication.
- Sociologie et société.

Date d'extractions : Avril 2018.

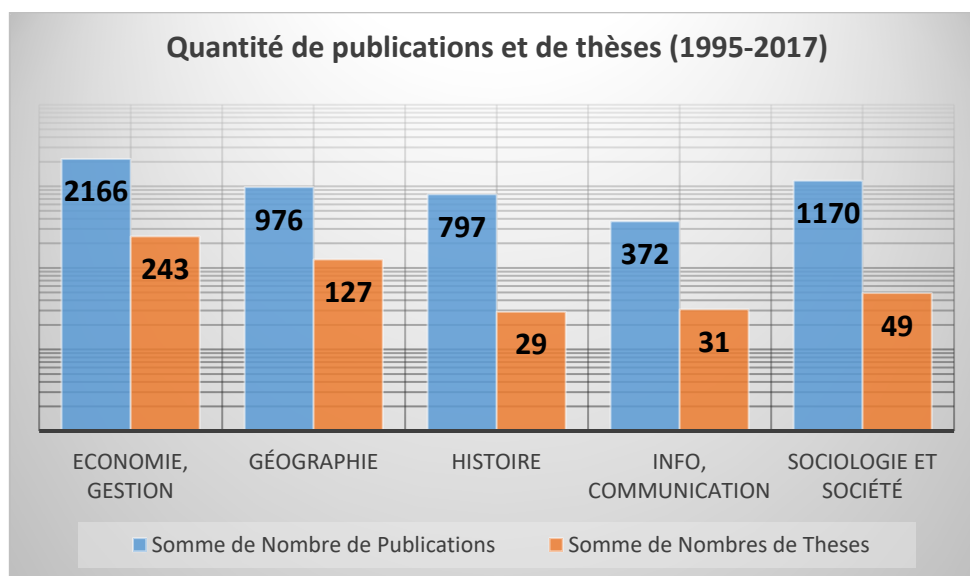


Figure 25: Production de publications et de thèses par discipline sur la période 1995 - 2017

Le graphe ci-dessus nous permet de proposer quelques commentaires concernant les volumes produits dans les différentes disciplines.

- Pour ce qui concerne les publications, la plus grande contributrice est de loin la discipline de l'économie gestion, ayant publié deux fois plus que la seconde discipline, celle de la sociologie et société, suivi par celle de la géographie.
- Le volume de thèses est plus important dans les disciplines de l'économie gestion et de la géographie que dans les autres disciplines. Comme précédemment mentionné, aucune thèse ne porte sur la vallée de l'Arve en particulier ni sur notre objet.
- Dans les deux cas, nous constatons que la discipline de l'information et de la communication apparaît pour la première fois dans des résultats d'extraction, marquant de fait un certain intérêt de celle-ci pour des objets se rapprochant de notre objet de recherche.

Pour autant, nous ne pouvons considérer ces résultats comme pertinents, sachant que les clés de recherche réfèrent à des termes utilisés dans des documents que nous ne pouvons envisager comme relevant directement de l'objet que nous considérons. Ici, nous atteignons les limites des outils de recherche sémantique. À titre d'exemple, en informatique un « cluster » désigne une grappe d'équipement, sujet qui n'a rien à voir avec notre objet de recherche particulier. Nous aurons l'occasion d'évoquer à nouveau cette question en troisième partie de ce document, arrivé au moment du choix des méthodes de codage.

9.2.4 Résultats concernant les dépôts de thèses en particulier

Considérant la difficulté à obtenir des résultats pertinents avec des outils de recherche sémantique, nous avons souhaité affiner notre recherche en retraitant manuellement les 479 thèses précédemment mentionnées.

Nous avons limité cet exercice au dépôt de thèses, le volume permettant un exercice de tri manuel acceptable. Ceci n'est pas le cas avec les publications. Le fichier atteint quasiment 5 500 documents.

À l'issue de ce tri, qui consiste donc à ne considérer que les thèses se rapprochant au moins partiellement de notre objet, il ressort que 57 thèses déposées sur 479 depuis 1986 peuvent être considérées comme ayant un rapport relativement proche avec notre objet de recherche, avec une répartition par discipline suivant le graphe ci-dessous. (Se référer si nécessaire à la liste des thèses disponibles en Annexe No. 2.02 : Liste des Thèses proche de notre Objet de recherche, page 570).

Suite à l'opération de retraitement et d'élimination de certaines disciplines, le tri manuel portant sur les 57 thèses mentionnées, proches de notre objet de recherche, conduit au résultat suivant. La discipline de l'économie/gestion est celle qui porte le plus d'intérêt à ce type d'objet avec les trois quarts des thèses déposées, c'est-à-dire 76 % et 43 thèses sur 57.

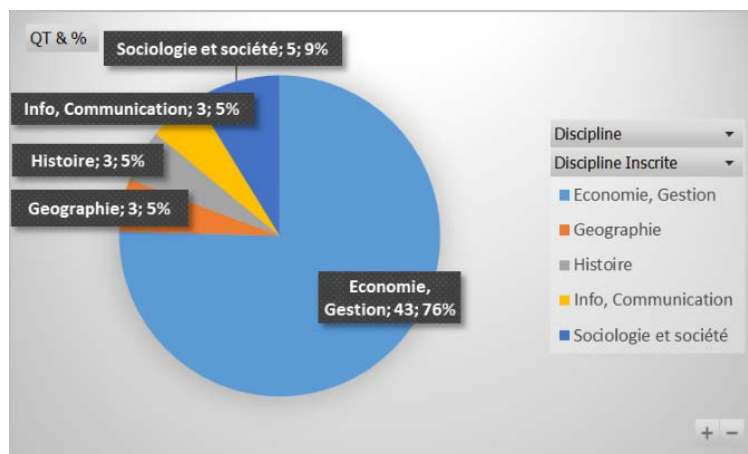


Figure 26: Production de thèses relevant d'une proximité avec notre objet de recherche. Période 1995 - 2017

Remarque concernant le graphe ci-dessus : La discipline économie/gestion empiète dans certains cas sur d'autres disciplines telles que celle de la sociologie ou de l'information et de la communication voire, de la géographie ou de l'histoire.

Dans le paragraphe suivant, il est possible de constater que les sciences économiques peuvent traiter de réseaux collaboratifs et de ressources cognitives ou de technologies de l'information et des communications et de capital humain. Ceci nous mène à la question de l'interdisciplinarité.

9.2.5 De la nécessité de l'interdisciplinarité

Utilisant la base des 57 thèses, plutôt proches de notre objet (se référer si nécessaire à la liste des thèses disponibles en Annexe No. 2.02 : Liste des Thèses proche de notre Objet de recherche, page 570), nous nous sommes contraints à une réduction ultime pour atteindre un volume de 10 documents tels que ci-dessous :

| Auteur | Discipline | Discipline Inscrite | Titre | Date de soutenan |
|-----------------------------|---------------------|--|--|------------------|
| Delio Lucena | Economie, Gestion | Economie | Reseaux collaboratifs et ressources cognitives des clusters innovants | En Cours |
| Donatienne Delorme (Girier) | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Dynamique collaborative a l'echelle territoriale : quelles structures, quels outils pour l'innovation ? | En Cours |
| Sebastien Geindre | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Du district industriel au reseau strategique | 01/01/2000 |
| Audrey Verlaque | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Cooperation en reseau et mouvements strategiques : les marges de manoeuvre strategique des entreprises cooperantes : application aux poles de competitivite | 01/01/2008 |
| Helga Foure-Joopen (Joopen) | Economie, Gestion | Sciences de gestion | La dynamique cooperative inter-organisationnelle dans les reseaux innovants : le facteur confiance dans le cas de deux clusters francais | 10/04/2014 |
| MARIE-DENYSE FILIPPI | Economie, Gestion | Sciences economiques | Cooperation industrielle et systemes productifs localises : une approche en terme de reseaux | 01/01/1995 |
| Mohamed Kossai | Economie, Gestion | Sciences economiques | Les Technologies de Llnformation et des Communications (TIC), le capital humain, les changements organisationnels et la performance des PME manufacturieres | 26/02/2013 |
| Antoine Grandclement | Geographie | Geographie | Geographie des poles de competitivite : reseaux et territoires de l'innovation | 09/11/2012 |
| Christian Betton | Info, Communication | Sciences de l'information et de la communication | Reseaux industriels et cooperations interentreprises, un enjeu strategique pour un developpement collectif durable | 01/01/2004 |
| Armand Bahouka-Debat | Info, Communication | Sciences de l'information et de la communication | Appropriation et mise en oeuvre de l'intelligence et de la securite economique dans le contexte de l'economie congolaise : une plateforme experientielle : la direction generale de l'economie | 19/01/2011 |

Tableau 13: Tableau illustrant la nécessité d'interdisciplinarité pour des objets proches de notre objet de recherche.

Face à ses 10 ultimes thèses et à leur titre supportant leur objet, nous émettons l'idée ici de l'interdisciplinarité nécessaire au traitement de questions proches ou relativement semblables. Cette interdisciplinarité serait dans ce cas orchestrée par la discipline de rattachement, probable reflet de l'ancienneté et de l'établissement de la discipline ou de sa dynamique à traiter de ces questions.

Il est très clair ici que les sciences économiques dominent très largement ce type de question.

Comme mentionné précédemment, en raison des volumes à traiter, nous n'avons pas mené cette démarche de réduction avec la production scientifique. Nous pensons cependant pouvoir raisonnablement émettre l'hypothèse que les résultats seraient à peu près équivalents dans leurs proportions, mais, dans des volumes différents.

9.2.6 Brèves conclusions quant à l'originalité et la pertinence de cet objet

Nous savons que la littérature disponible est relativement importante (quasiment 5 500 ouvrages, livres ou articles dans des périodiques ou magazines). Elle ne couvre cependant que des sujets proches, et, nous n'avons découvert aucun objet similaire à celui de notre recherche.

Le constat est similaire concernant les thèses déposées et soutenues (quasiment 480 thèses). Avec un peu plus de certitude, nous pouvons mentionner qu'aucune ne porte directement et conjointement sur l'objet et le terrain de recherche.

L'objet en lui-même de par ces différents aspects et par observation des différents écrits confirme par définition sa nature d'objet interdisciplinaire.

9.2.6.1 Originalité

Dans la singularité de son approche scientifique

Comme nous l'avons mentionné précédemment, et comme nous avons pu le vérifier en parcourant l'ensemble des publications portant sur des objets proches de notre recherche, il est peu probable que cet objet ait été abordé sous l'angle de l'approche scientifique infocommunicationnelle. Nous faisons appel à l'interdisciplinarité, mais l'approche, plus simplement le fil conducteur de notre recherche et de ce document, concerne la manière dont les acteurs en réseau communiquent entre eux.

Dans la singularité du traitement

Notre objet est original dans la manière de traiter celui-ci. Contrairement aux exercices classiques en économie ou en gestion, nous allons nous attacher aux éléments considérés comme mineurs ou n'impactant pas les grandes théories économiques classiques ainsi que les grands schémas organisationnels. Nous allons dans le sens des propos de Granovetter cités précédemment.

Quand un économiste traitera plus naturellement des données quantifiables ou envisagera une posture épistémologique positiviste, nous adopterons un positionnement constructiviste et nous chercherons à recueillir des données qualitatives.

L'approche infocommunicationnelle est par conséquent originale par définition, car, renouvelant le regard scientifique sur ces phénomènes traditionnellement traités par d'autres disciplines avec d'autres méthodes et outils.

Revenant par conséquent à nos théories orientantes et à la méthode que nous comptons utiliser, notre traitement est singulier dans le sens où :

- En ce qui concerne l'environnement, nous cherchons à obtenir de la part du répondant la perception et la compréhension qu'a celui-ci de son environnement, son terrain de jeu tel qu'il le perçoit, tout autant que la manière dont il considère, entre autres les différents réseaux et les différentes organisations qu'ils soient, l'un comme l'autre formel ou informel ; mais aussi d'autres aspects à l'instar des aspects de socio territorialisation, de communautés et d'encastrement. Ici nous cherchons à comprendre de la part de chaque répondant, la manière dont il conçoit/perçoit l'exercice de sa relation à l'environnement et en quoi cette relation influe sur sa communication.
- En ce qui concerne les pratiques et usages partagés, nous cherchons à comprendre et à obtenir de la part de chaque répondant, la manière dont celui-ci perçoit les différents aspects institutionnels allant de la règle formelle à la contrainte informelle, c'est-à-dire comment se met en place un mécanisme de communication informel au-delà des règlements et des procédures d'entreprises, en d'autres termes hors de la communication formelle, comment s'instaurent les pratiques de communication informelles portant sur des objets professionnels. Ici nous cherchons à comprendre de la part de chaque répondant, la manière dont il conçoit/perçoit et pratique sa communication à finalité productive en fonction des institutions dans l'exercice de sa communication à caractère professionnel ou privé.

Nous sommes, par conséquent dans une démarche compréhensive et qualitative,

9.2.6.2 Pertinence

Concernant la pertinence de ce projet de recherche, nous souhaitons envisager cette question depuis deux territoires différents, par conséquent avec deux perspectives elles-mêmes différentes, mais en utilisant initialement une seule et même définition.

Pour cela, nous souhaitons nous retourner vers notre discipline de rattachement et nous référer aux sciences de l'information et de la communication. Considérons une des définitions de Tricot et Comtat (2012/1) qui indiquent³²⁹ que « *La notion de pertinence est définie comme relative à la réponse au besoin d'information : est pertinent ce qui comble, au moins partiellement, le besoin d'information de celle ou celui qui cherche. Comme le besoin d'information évolue au cours de la recherche (Rouet et Tricot, 1995)³³⁰, les jugements de pertinence évoluent eux aussi.* » (Tricot, et al., 2012/1 p. 21).

³²⁹ Ils citent ici et font référence à : Mizzaro S. (1997). Relevance: The whole history. *Journal of the American Society for Information Science*, 48, 810-832.

³³⁰ Ils font ici référence à : Rouet J.-F., Tricot A. (1995). Recherche d'informations dans les systèmes hypertextes : des représentations de la tâche à un modèle de l'activité cognitive. *Sciences et Techniques Éducatives*, 2, 307-331.

1) Depuis le territoire scientifique.

Sur le territoire scientifique, il n'est d'autres besoins d'informations que celui du chercheur que nous sommes. Ici, et suivant cette définition initiale, nous devons reconnaître que la pertinence de notre travail ne fait que correspondre aux besoins de réponses, à notre question de recherche, par conséquent, à l'objet de recherche que nous construisons.

Nous rejoignons tout autant la fin de cette définition initiale en reconnaissant nous-même tel que mentionné dans celle-ci, que dans le cadre d'un positionnement épistémologique constructiviste auquel nous adhérons et que nous allons développer prochainement, cette pertinence a elle-même évolué en même temps que notre objet.

Dans le territoire scientifique, nous pouvons au mieux, espérer que dans un avenir quelconque une personne cherchant des informations correspondant à l'objet de notre recherche, considère cette même recherche comme ayant, à un moment ou un autre, au moins partiellement comblé un besoin d'informations.

2) Depuis le territoire du monde réel et de la raison pratique.

Sur le territoire de la raison pratique, il nous est possible d'être un peu moins hésitant en complétant la définition initiale et en mentionnant qu'« *Essayer d'être pertinent c'est essayer de répondre à un besoin d'autrui, c'est essayer de lui être utile.* » (Tricot, et al., 2012/1 p. 21).

Dans ce cas nous sommes plus affirmatif quant à la pertinence de notre recherche à double titre :

- Durant toute notre période d'invention, ou de construction de notre objet de recherche à l'occasion de nos multiples préentretiens, nos répondants initiaux ont particulièrement mentionné l'absence totale de connaissance du système que représente le SPL de la vallée de l'Arve vu sous un angle que nous considérerons socio-économique. Ceci est encore plus vrai sous l'angle infocommunicationnel. L'apparente maîtrise technique, industrielle, organisationnelle, économique des acteurs de ce système productif, de ce pôle, qu'est aujourd'hui celui de la vallée de l'Arve, tombe en abordant des sujets plus humains, reliés à l'individu, à l'acteur. Ces acteurs mentionnent pour beaucoup d'entre eux, leur besoin et leur appétence à comprendre tous les aspects du système en question et dont ils font partie intégrante. Ils mentionnent clairement leur intérêt et leur attente d'informations concernant ce type de questions. De ce point de vue, nous essayons bien de répondre à un besoin, certes, coconstruit, mais exprimé.
- Notre seconde affirmation est que grâce à cette recherche, nous affirmons notre volonté d'essayer d'être utile. Appartenant initialement au monde des praticiens, notre démarche est au départ, celle d'une compréhension utile d'une problématique pour la transformer en un objet de recherche.

Pour conclure, au-delà de ce que nous venons de mentionner plus haut, n'ayant pas de trace de travaux équivalents disponibles, notre apport ne devant théoriquement pas être nul, n'essayant pas non plus d'aller au-delà des « *frontières de la connaissance* » représentant une ligne de tension entre le savoir

et le non savoir (Dumez, 2013 p. 43)³³¹, nous concluons encore ici prudemment et positivement en ce qui concerne l'intérêt scientifique et l'originalité de cette recherche.

³³¹ L'auteur cite ici, même si nous ne l'avons pas repris, Starck (2009, p. 1) : Stack David (2009) *The sense of dissonance. Accounts of Worth in economic life*, Princeton NJ, Princeton University Press.

Chapitre 10 Démarche scientifique : la question épistémologique

Historiquement, la première phase de notre démarche, peut-être ceci dû au fait que celle-ci n'avait pas de caractère scientifique immédiat, aurait très certainement pu être considérée comme un patchwork ou un agrégat d'observations, de déductions et de convictions, sans fil épistémologique directeur, sans méthode, que la famille scientifique n'aurait pas estimée organisée, ni même consistante. Nous ne pouvons nous-même que le considérer comme rétrospectivement vrai.

Nous devons préalablement rappeler que notre parcours professionnel tout autant que notre expérience sur le terrain nous offrent l'opportunité de pratiquer ce terrain particulier au début des années 2000, de consolider une série d'impressions qui nous permettent elles-mêmes, par la suite, d'émettre les prémices de théories orientantes dans ce que nous avons nommé plus haut des réalités perçues, consolidées dans un système de cohérence initiale.

Ces réalités perçues et le début de ces théories orientantes nous ont grandement aidé à construire et défendre notre projet et notre question de recherche actuelle qui nous le rappelons est : « **Existe-t-il des pratiques communicationnelles informelles (dans et hors cadre professionnel), relevant du mécanisme d'externalité non marchande, entre acteurs localisés dans un système territorialisé ; si elles existent, comment fonctionnent-elles et qu'apportent-elles au système territorialisé dans le registre économique ?** »

- Pour ce qui concerne la première partie de cette question, nous tenterons de répondre à ce qui semble être une évidence dans le monde de la raison pratique en utilisant le cadre analytique néo-institutionnel pour pouvoir y répondre conceptuellement dans le champ de la raison théorique.
- Pour ce qui concerne la seconde partie de cette question, nous recourons à l'économie territoriale et non standard pour inventorier et qualifier les apports de ce type de pratiques dans le registre économique.

Il ressort de ce long processus l'idée et la conviction que la matière à laquelle nous avons à faire, celle avec laquelle nous avons traité, travaillé, avec laquelle nous avons traité des courants financiers, puis à partir de laquelle nous avons construit notre objet, est bien autre chose qu'une réalité objective. De plus, il ne nous semble pas raisonnable d'envisager que les phénomènes auxquels nous assistons ou participions soient ou seraient extérieurs, reproductibles par expérimentation permettant une reproductibilité à l'exact ultérieurement (dans l'avenir), ou ailleurs (avec d'autres acteurs et/ou activités).

Bien au contraire, nous avons acquis la conviction que rien n'est reproductible (sauf la technique³³²), mais aussi et surtout, la conviction que la relation d'affaires est bien autre chose.

Mener et développer un courant d'affaires, en développant toutes les réserves nécessaires au respect de contraintes juridiques, financières, logistiques, calendaires, mais aussi tenant compte des procédures internes et bien d'autres contraintes; de l'intégration dans de gros systèmes de type ERP totalement désincarné, n'est absolument pas contradictoire, bien au contraire avec la gestion d'une relation, de son entretien, de son développement ou bien même, de temps à autre, de sa fin ou de sa mort.

Notre vision et nos pratiques sont phénoménologiques depuis le début, en tout cas, depuis que la mécanique des affaires fut perçue comme tellement prégnante qu'un jour il devint clair qu'elle ne fût pas le but, mais seulement un simple outil dont on maîtrise plus ou moins facilement les règles et l'usage, et où la facilité consiste pour une grande majorité à s'abriter derrière elle, ceci afin de soustraire son âme ou sa conscience à tout questionnement éthiquement dérangeant.

Cette vision l'est probablement plus pour le praticien que nous sommes, qui connaît le poids de ce que l'on nomme pudiquement l'ingénierie d'affaires, terme propre, aseptisé et bien commode pour masquer des pratiques professionnelles extrêmement violentes et désincarnées. C'est bien dans ce cadre que le praticien, quel qu'il soit, a le choix d'envisager son métier de la même manière que le chercheur peut avoir le choix d'envisager son objet de recherche dans les sciences sociales. Il a le choix d'en faire un objet d'étude, ou inversement son objet d'étude, ceci avec toute l'appropriation et la personnification que cela engendre. En d'autres termes, on dira que c'est bien du choix de la relation du sujet à l'objet dont il est question, tout autant que des conséquences épistémologiques.

Avant toute chose, nous souhaitons proposer une définition de l'épistémologie comme « *l'étude de la constitution des connaissances valables* » définie par Piaget (1967, p. 6)³³³. Ici l'intérêt est porté sur la valeur des connaissances élaborées (Avenier, 2011/3 pp. 374-375).

Les options épistémologiques sont nombreuses, les querelles autour de celles-ci semblent l'être tout autant, mais avant de creuser très probablement trop loin dans un champ d'options qui ne serait pas retenu, il nous appartient de nous remémorer l'immédiate et semble-t-il irrefragable frontière qui existe entre les sciences dites de la nature et celle de l'esprit, mais aussi celle qui existe entre le réalisme et l'idéalisme. Ces questions sont au cœur de la philosophie des sciences depuis des temps immémoriaux. La dernière question semble au cœur de la philosophie des sciences depuis Platon et Aristote. La question se posait déjà quand Platon décrivait une réalité idéaliste, Aristote proposant une plus grande proximité avec l'expérience voyait cette même réalité sous des formes ou des apparences diverses, creusant ici un premier fossé de séparation philosophique, celui du réalisme et de l'idéalisme. (Paillé, 2006 p. 179)

³³² Nous allons mentionner le terme « ingénierie d'affaires » à dessein en référence à des pratiques très cartésiennes et mathématiques sans le moindre état d'âme, dans l'approche, le travail et les conclusions parfois tragiques en termes d'emploi ne serait-ce que pour mettre un peu d'humanité dans cette même « ingénierie ».

³³³ Piaget J., 1967a, *Logique et Connaissance Scientifique*, Paris, Gallimard.

À cette première option s'ajoute une seconde sous la forme d'une question de base. Il s'agit de la question du choix entre positivisme et constructivisme (parfois confondu ou distingué de l'interprétativisme) (Dumez, 2013 p. 197) que, nous considérons sous deux axes, le champ plus disciplinaire favorisant par définition une épistémologie plutôt qu'une autre, et, le positionnement du chercheur qui peut avoir une opportunité de choix entre les deux épistémologies citées plus haut.

- Concernant le premier axe, la discipline infocommunicationnelle permet de considérer les épistémologies positivistes et constructivistes. Nous nuancions cependant le propos précédent en fonction des sous-disciplines qui peuvent intégrer celle de l'information et de la communication.
- Concernant le second axe, qui est celui du positionnement du chercheur, le point précédent nous offre cette même opportunité théorique de choix. Là encore nous nuancions, car notre approche favorise par définition l'une plus que l'autre.

Nous ne souhaitons pas dans cette étude participer aux débats complexes qui appartiennent à d'autres champs disciplinaires tels que celui de l'histoire des sciences ou celui de la philosophie des sciences. Cependant, nous souhaitons étayer des choix méthodologiques à l'aune de ce que Berthelot considère être des « *nervures disciplinaires, parcourant l'histoire des sciences sociales et organisant leur langage* » (Berthelot, 2012 p. 463). En d'autres termes, nous ne souhaitons pas nous extraire des courants et des canons qui parcourent la communauté scientifique. Nous respectons donc cet étalon de la métrologie scientifique que représente une référence admise par une communauté épistémique, même si beaucoup optent pour une réduction idéologique et un abaissement des frontières.

Au-delà du pur exercice de philosophie scientifique que peut représenter un choix épistémologique, fut-il une posture personnelle ou un choix scientifique étayé conditionné par les conditions et les objectifs d'une recherche, ce même choix n'est pas neutre. En effet, ce choix va nous conduire progressivement vers des options méthodologiques et techniques. Nous ne traiterons pas de la question de paradigme dans cette recherche. Nous y reviendrons et le justifierons ultérieurement.

10.1 Notre posture constructiviste

10.1.1 Brève introduction

Nous aurions souhaité pouvoir proposer et défendre de manière nette une posture épistémologique à travers la systématisation d'un univers interprétatif dont le choix d'un des modèles théoriques existants pourrait naturellement découler, modèle théorique ressemblant peu ou prou à ce que l'on reconnaîtra un peu plus bas comme étant un paradigme épistémologique³³⁴. Cette situation nous aurait en un sens, initialement parue naturelle au regard des processus cognitifs initiaux que nous avons adoptés et que nous continuons à mettre en œuvre régulièrement dans le cadre de nos activités professionnelles, et dans lesquels les automatismes professionnels sont utiles, voire nécessaires. Il aurait été pratique de

³³⁴ Ici, il est fait notion à la notion de paradigme épistémologique au sens de Kuhn. Nous considérons ce positionnement comme une convergence de positionnement entre Dumez (2013) et, Paillé et Mucchielli (2016).

considérer qu'à un univers théorique donné correspond une option ou une série d'options d'univers interprétatifs.

L'évolution de notre pensée nous ayant amené à ajouter au mode cognitif causal un mode cognitif intégrant la complexité nous permet d'affirmer que dans l'exercice et la compréhension des sciences humaines, seul le second modèle fonctionne.

Le lien entre posture de recherche et respect d'un modèle théorique existant ou paradigme épistémologique, s'il est communément admis, ne signifie pas que le chercheur n'a plus rien à ajouter dans son cadre théorique. De plus, « *il n'y a pas nécessairement de relation simple et nette entre l'univers interprétatif d'un chercheur et un modèle théorique donné du fonctionnement social qu'il va solliciter pour sa recherche* » (Paillé, et al., 2016 p. 132). Dumez (2013) achève le raisonnement en mentionnant que la recherche qualitative compréhensive ne relève pas d'un paradigme épistémologique (Dumez, 2013 p. 202).

10.1.2 Notre posture : le constructivisme

Notre posture épistémologique est un choix de principe. Ce choix, comme tous les choix, peut être discuté, remis en cause, voire contredit. N'ayant pas de prétentions à décrire une vérité absolue mais cherchant plutôt à proposer une connaissance correspondant à « *un acte de construction de représentations forgées par des humains pour donner sens aux situations dans lesquelles ils interviennent*³³⁵. » (Avenier, 2011/3 p. 388) , nous nous inscrivons dans une démarche épistémologique constructiviste.

Nous considérons néanmoins qu'ici, au regard de notre posture et notre travail épistémique, nous avons la légitimité de proposer un projet ou une lecture, de proposer une offre de construction du réel, pertinente et acceptable dans le cadre que nous avons défini. Nous le faisons au regard de notre comportement éthique, notre rigueur critique sur le processus de recherche et de ses résultats, mais aussi de nos explicitations détaillées des hypothèses³³⁶ qui forment les trois principes directeurs de la posture épistémologique radicale (Avenier, 2011/3 p. 380)³³⁷. Ce point permet de considérer les connaissances qui seront produites dans cette recherche, comme étant des connaissances valables, même si non validées par des méthodes scientifiques dites conventionnelles.

Ainsi, notre posture épistémologique est un acte intentionnel, dont la finalité correspond à l'exercice intellectuel nous permettant de proposer une parcelle de connaissance à travers cette recherche³³⁸. (Mucchielli, 2006 p. 14)

³³⁵ Nous entendons par intervenir, non pas l'intervention comme méthode de recherche, mais l'intervention comme ancien praticien, les interventions ponctuelles sur le terrain durant les phases préparatoires, de recherche, d'analyse avec les praticiens.

³³⁶ Correspondant chez nous à des théories orientantes.

³³⁷ L'auteur reprend ici l'élargissement des connaissances valables de Piaget par Le Moigne (1995) immédiatement traité dans le chapitre 1 entre les pages 3 à 5 de l'Édition de 2012.

³³⁸ Ici l'auteur fait référence à : Glasersfeld Von E., 1981, Introduction à un constructivisme radical, in *L'invention de la réalité. Contribution au constructivisme*, sous la dir. de P. Watzlawick, Paris, Seuil, 1988, pp. 19-43.

Notre posture épistémologique est donc un choix philosophique et non un choix paradigmatique.

10.1.3 Justification de notre posture

Nous souhaitons fournir quelque propos introductif à la justification de notre posture épistémologique en partant d'une perspective historique concernant les sciences dites dures ou positivistes.

10.1.3.1 Perspective historique

Au XVII^e siècle, Newton doit faire face à un apparent et insoluble problème soulevé par la richesse de ses découvertes dans le cadre de la science moderne soutenue par ce que l'on considère aujourd'hui être un référentiel positiviste. Ce problème insoluble concerne la justification d'écart qui peuvent être observés entre la réalité réelle, absolue et mathématique et, d'un autre côté, la perception que l'on peut en avoir. Newton n'est pas le premier à devoir faire face à ce paradoxe, mais il est le premier à y apporter des éléments de réponse. Newton doit déjà construire un système de justifications permettant d'expliquer ce décalage. (Duhamel, 2014/1 p. 32)

Pour répondre à ce paradoxe, Newton doit proposer deux sortes d'espace : un espace réel et un espace apparent³³⁹ « *L'espace absolu, qui est sans relation à quoi que ce soit d'extérieur, de par sa nature demeure toujours semblable et immobile. L'espace relatif est toute mesure ou dimension mobile de cet espace, qui est définie d'une manière sensible par sa situation à l'égard des corps et que l'on prend couramment pour l'espace immobile* » (*Ibidem.*).

À travers cet exemple, il est à nos yeux intéressant d'assister ou de contempler la création et la construction d'un espace théorique de représentations, nécessaire à la continuité de compréhension et à la logique de justification de l'existence de deux univers conceptuels différents, l'un réel, l'autre apparent. Nous n'oublions pas ici que nous faisons référence au même objet naturel selon le critère de la science positiviste.

10.1.3.2 Les sciences modernes

La science dure moderne doit elle-même faire face à des cas l'amenant à des réflexions épistémologiques. En mécanique quantique, les chercheurs savent que dans le monde subatomique, « *l'observation d'une particule en modifie son état, tantôt corpusculaire, tantôt ondulatoire.* » (Paillé, 2006 p. 175). Certains de ces chercheurs constatent que même dans ce type de sciences il est possible qu'une inextricable relation entre le sujet et l'objet puisse exister. Cet état de fait amène les chercheurs à proposer un « *réalisme voilé* » dont la réalité est opaque, et dont le dévoilement est « *toujours soumis aux grilles de lectures qui lui sont appliquées* ». (*Ibidem.*)

Nous ne perdons pas de vue qu'en utilisant la référence au constructivisme, nous considérons la relation entre l'objet et le sujet/chercheur.

³³⁹ Note de l'auteur concernant cette citation : (Newton, 1985, Scolie de la huitième définition, p. 30). Référence bibliographique fin d'article : Newton I., (1985) (1687), *Philosophiae Naturalis Principia Mathematica*, Paris, Christian Bourgeois, traduction Biarnais M.-F., coll. « Épistémè classique ».

En utilisant une autre perspective, et dans un cadre beaucoup plus récent, nous souhaitons utiliser le support d'un champ disciplinaire auquel nous faisons référence dans la présente recherche, à savoir celui de la géographie que l'on considère être une science initialement positiviste. L'évolution de cette discipline a contribué à entamer ce même débat. Ici la question de la relation entre l'humain et le naturel s'est posée. La question est : faut-il envisager la géographie à partir de l'objet naturel ou envisager cette discipline à partir de l'objet comme « *sujet* » ? (Duhamel, 2014/1 p. 41)

Il ressort que le point de vue du chercheur, ou l'approche et au final le narratif de celui-ci, correspondent à la construction logique qu'il propose au lecteur, bien plus que l'épistémologie de base à laquelle aurait pu être rattachée une discipline, devient le critère déterminant dans le choix épistémologique. Dans le cas de l'étude de territorialisation d'un territoire, l'approche sera historique, sociologique ou autre, mais pas celle de la géographie classique. Même si un choix scientifique peut et doit être justifiable, nous pensons que ce choix épistémologique participe lui-même du constructivisme, car il est un choix de lecture proposé pertinent, même si nous pourrions ajouter que les méthodes et les techniques utilisées par la suite pourraient à l'inverse relever de choix épistémiques différents.

Un dernier point concernant les sciences modernes que nous utiliserons comme analogie, concerne celui de la biologie (Dumez, 2013). Des situations de recherche peuvent mener à des questionnements concernant la relation sujet objet. Par exemple, les débuts de la mise en œuvre du microscope posent de nouveaux problèmes aux chercheurs. L'irruption de l'instrument a créé de nouvelles conditions de perception. La perception d'une tache dans un microscope implique une question ne préexistant pas à l'usage du microscope à savoir si la « *tâche appartient à l'objet, c'est-à-dire à une factualité indépendante de l'instrument d'observation, ou si elle est créée par la lumière spéciale due à ce dernier. On semble retomber sur l'opposition entre le subjectif (une manière de voir, ici instrument d'observation) et l'objectif (le « réel » observé)* » (Dumez, 2013 p. 186). Ainsi, au-delà des questions de triangulation que nous traiterons par la suite, et qui permettent de répondre à ce problème, se pose encore et toujours la question de la relation du sujet à l'objet que seule une approche de type constructiviste admet immédiatement par principe.

10.1.3.3 La pratique de la recherche

Il nous paraît intéressant d'évoquer les pratiques dans le domaine scientifique qui nous semblent aller dans le sens de ce que nous considérons être déjà un certain constructivisme même, si très probablement, les tenants d'autres postures pourraient s'en défendre.

Par exemple, comment considérer la dominance des théories marxistes et structuralistes dans la discipline de l'anthropologie, dans les années 1960 et 1970, qui marquent ou influencent plus d'un étudiant durant cette période de domination hégémonique de tels modèles ? (Paillé, et al., 2016 p. 131).

C'est ainsi que dans la communauté scientifique, les thèmes fédérateurs proposés par les colloques influencent les travaux soumis par leurs auteurs pour qu'ils puissent au moins espérer que ceux-ci soient revus et mieux être retenus. Ces travaux et leurs auteurs doivent aller dans le sens admis par la communauté. Ceci renvoie de fait au positionnement épistémologique associé (Levy-Tadjine, et al., 2012/44 p. 350). Apparemment, rares sont ceux qui se hasardent à aller à contrecourant.

En outre, comment ne pas évoquer les considérations idéologiques (Uzunidis, 2007/3 p. 104) qui imprègnent obligatoirement chaque document même s'il existe des outils (recul à l'objet ou réflexivité) visant à limiter les effets de celles-ci. Nous nous interrogeons quant à un vrai recul face à l'objet ou à une vraie neutralité scientifique, que ce recul soit maîtrisé ou non.

Pour conclure, nous n'oublions pas le traitement des objets qui nous intéresse. Nous l'avons mentionné dans notre introduction à l'informel, chapitre 6.3.1 débutant page 191 et aux notes de bas de page N° 248 et N° 249.

10.1.3.4 Brève conclusion

À titre de conclusion au moins provisoire, au-delà de ce que nous avons mentionné précédemment, au-delà de l'abondante littérature portant sur toutes les grandes options épistémologiques existantes, et afin de clore la justification philosophique de notre choix du constructivisme, nous souhaitons partager un point soulevé par Dumez (2013) qui bien que qualifiable de provocateur peut permettre de clore cette question par un point de vue fort sur le positivisme.

Ramenant la confrontation positivisme/constructivisme à ce que nous considérons, nous l'avons mentionné plus haut, une question de philosophie des sciences, Dumez (*Ibidem. pp. 200-201*) indique que le positivisme est mort depuis longtemps³⁴⁰.

10.2 Approche par les sciences sociales et introspection méthodologique.

Avant d'aller plus avant dans les justifications quant à notre choix d'un travail dans le cadre d'une épistémologie constructiviste radicale, que nous nommerons aussi, pragmatique par la suite, quelques lignes sont peut-être nécessaires pour présenter plus clairement les deux principales lignes de fracture scientifiques existantes et, immédiatement identifiables dans les sciences sociales, afin d'orienter le débat.

10.2.1 Contentieux positivisme versus herméneutique

Le contentieux entre positivisme et herméneutique existe entre les tenants du positivisme et ceux de l'herméneutique phénoménologique. Le positivisme, dans les sciences sociales, cherche à renforcer les dispositifs logiques afin de garantir les procédures de recherche. Il s'agit ici d'éradiquer toute forme de subjectivité dans un processus déductif. Inversement, la phénoménologie ne considère pas la réalité en tant que telle mais comme phénomène singulier. Cette même subjectivité prend forme dans la signification de la manifestation de l'individu à travers l'herméneutique. (Paillé, 2006 p. 171)

Ainsi, des fondements historiques des sciences sociales, ressort ce que Paillé (2006) nomme un antagonisme qui « *vise soit à épurer les jugements du sujet qui crée le savoir (le positivisme), soit à*

³⁴⁰ L'auteur propose ici une longue citation de Bouveresse (2011, p. 47), qui mentionne que tous les dogmes fondamentaux du positivisme ont été « *contestés, modifié ou abandonné* », mais que l'héritage en est important à prendre en considération. Bouveresse Jacques (2011) Essais VI. *Les lumières des positivistes*, Marseille, Agone.

considérer la réalité telle qu'elle se présente en tant que phénomène (la phénoménologie) signification (l'herméneutique). » (Ibidem.).

10.2.2 Contentieux réalisme versus idéalisme

Une seconde ligne de fracture peut être considérée dans la manière d'envisager l'usage des méthodes. Dans l'usage des méthodes il convient de comprendre la mise en œuvre de celle-ci tenant compte d'une posture épistémologique, ceci de manière restrictive ou inversement de manière plus souple. (Paillé, 2006 pp. 171-172). Ainsi :

- Si l'on considère le réel et son approche épistémologique dans une perspective de lecture restrictive (perspective résolutoire) le lien entre théorie et méthode se renforce.
- Si le réel est considéré comme une problématique ouverte (perspective problématologique) les antagonismes épistémologiques peuvent laisser place à une posture considérant les différentes manières d'interroger le monde.

Cette perspective déplace le positionnement épistémologique qui impacte les questions de validité appliquée aux différentes étapes de la recherche.

En outre, il est possible d'envisager une dichotomie des méthodes scientifiques entre ces deux positions, ce qui ne sera pas sans incidence sur notre travail ultérieur. Reprise de cette manière, la grille de lecture des principaux modèles épistémologiques pourrait être présentée de la manière suivante à travers 9 conceptions de la réalité :

| | |
|----------------------------------|---|
| Réalisme | 1 : Réalisme naïf 2 : Réalisme scientifique 3 : Réalisme phénoménologique 4 : Réalisme « voilé » |
| Anti réalisme (idéalisme) | 1 : Positivisme 2 : Instrumentalisme 3 : Pragmatisme 4 : Idéalisme 5 : Constructivisme |

Tableau 14: Synthèse des neuf manières différentes de concevoir la réalité au sein de la pensée scientifique³⁴¹.

À partir de ce tableau repris de Paillé (2006) il est possible de différencier 9 conceptions de la réalité, que nous ne détaillerons pas ici, mais qui sont catégorisables dans le contentieux que nous décrivons.

En revanche, nous nous intéresserons à trois d'entre elles, à savoir le réalisme phénoménologique, le pragmatisme et pour finir le constructivisme.

³⁴¹ Repris de Paillé (2006) provenant de : Sciences Humaines, n° 31, 2000 – 2001, p. 58 – 62

1. Issu du réalisme, le réalisme phénoménologique postule que les lois issues de toutes sciences sont outrancièrement généralisées par rapport à la réalité observable ou expérimentable. Le réalisme phénoménologique s'intéresse au vécu immédiat menant à des connaissances vraies.
2. Issu de l'idéalisme, le pragmatisme considère les théories scientifiques comme des systèmes de représentation de la réalité. Ces mêmes théories seraient un reflet de la réalité ne lui étant jamais totalement fidèle dans la mesure où le réel échappe toujours aux tentatives de représentation.
3. Issu lui aussi de l'idéalisme, le constructivisme considère que la réalité ne se découvre pas mais qu'elle se construit. Les résultats obtenus ne seraient que le produit des dispositifs scientifiques, qui ne permettent de décrire que la partie saisissable d'une réalité. Cette même réalité dans une perspective extrême s'étend au sujet dans une démarche de co-construction.

Nous considérons pertinent de considérer la faisabilité théorique de la construction méthodologique que nous envisageons pour en percevoir les possibilités et les limites, dans l'exercice de synthèse suivant.

- Le premier consiste à présenter sous forme de synthèse les familles de réalité que constituent la phénoménologie, le pragmatisme et le constructivisme et d'en décrire les principaux dispositifs théoriques/scientifiques ainsi que leur approche de la réalité
- Le second consiste après avoir fusionné constructivisme et pragmatisme, qui appartiennent tous deux à la philosophie idéaliste, à en considérer la faisabilité ainsi que la caractéristique de l'apport technique de l'accès à la réalité obtenu.

| | | Famille de réalité | Théories/Dispositifs scientifiques | Réalité |
|------------------------|--|-----------------------------|--|---|
| Réalités individuelles | Réalisme | Phénoménologie | Lois issues de toutes sciences sont outrancièrement généralisées | Accès à la réalité par l'observation ou l'expérimentation. Vécu immédiat menant à des connaissances vraies. |
| | Anti-réalisme (idéalisme) | Pragmatisme | Théories scientifiques comme des systèmes de représentation de la réalité. | Le réel échappe toujours aux tentatives de représentation |
| | | Constructivisme | Dispositifs scientifiques, qui ne permettent de décrire que la partie saisissable d'une réalité | La réalité ne se découvre pas, mais elle se construit |
| Fusion & apports | Apport phénoménologie considéré comme un apport technique à l'accès à la réalité | Phénoménologie | Possible incompatibilité. L'option retenue est celle du constructivisme pragmatique qui ne généralise pas, mais propose un système de représentation d'une partie de la réalité, celle saisissable par le sujet. | Accès à la réalité par l'observation ou l'expérimentation. Vécu immédiat menant à des connaissances vraies. C'est l'approche privilégiée des chercheurs constructivistes du CSI. Le dispositif d'accès à la réalité par l'observation ou l'expérimentation est considéré comme l'apport de la phénoménologie. |
| | Apport Constructivisme pragmatique comme reflet construit de la réalité | Constructivisme pragmatique | Il n'y a pas ici d'incompatibilité dans une vision de la science perçue comme un système de représentation de la réalité, réalité qui elle-même ne peut être perçue que dans sa partie saisissable | Il n'y a pas d'incompatibilité dans une vision d'un réel qui échappe aux tentatives de représentation. Il ne peut qu'être perçu et construit. Il ne l'est que dans sa partie saisissable, construite ou co construite |

Tableau 15 : Synthèse et caractéristiques de la construction méthodologique envisagée (Blondeau, 2020)

Cet exercice consiste à considérer que « le champ épistémique ne doit pas être normé par quelques grandes postures univoques, que les sauts d'une approche à l'autre sont non seulement possibles mais enrichissent singulièrement la connaissance » (Paillé, 2006 p. 169). Par ce double exercice, nous

pensons répondre à l'exercice de l'expression de choix dans la construction de notre recherche, et nous nous autorisons les quelques commentaires suivants :

- Nous ne faisons que formaliser un choix déjà exercé par d'autres chercheurs ou laboratoires. En agrégeant la réalité pragmatique à la réalité constructiviste, nous ne considérons pas qu'il y ait incompatibilité entre des théories scientifiques, système de représentation de la réalité et des dispositifs scientifiques permettant de décrire la part saisissable de la réalité. Concernant cette même réalité, nous ne prétendons pas à travers la vision constructiviste pragmatique décrire une réalité objective, mais décrire celle que nous construisons pas à pas.
- En tenant compte de l'apport de la phénoménologie, nous considérons une possible incompatibilité des théories et dispositifs scientifiques. Quand la phénoménologie considère toute science comme système de lois outrancièrement généralisées, à contrario le constructivisme postule qu'il ne peut pas décrire la réalité objective ou seulement la partie saisissable de celle-ci. En revanche, nous considérons l'accès à la réalité par l'observation ou l'expérimentation, tout comme les constructivistes du laboratoire du CSI, compatible avec une approche constructiviste pragmatique.

Notre approche correspond à un choix méthodologique assez répandu chez les chercheurs qualitatifs. Nous le mettrons en œuvre en troisième partie quand :

- Dans une première phase analytique nous recourrons à l'analyse ou la description phénoménologique des pratiques recueillies, puis ...
- Durant la seconde phase analytique conceptualisante, nous travaillerons suivant une approche constructiviste pragmatique.

Considérant le phasage analytique séquentiel mis en œuvre, nous pensons dépasser les dangers de l'incompatibilité théorique mentionnée précédemment.

10.3 Un choix constructiviste dicté par la nature de notre démarche

Nous ne reprendrons pas ici les éléments déjà développés et exposés précédemment tels que l'utilisation de la méthode hypothético déductive³⁴² dans un cadre adductif, méthode qui nous permet de construire progressivement un cadre orientant dans le champ de la raison théorique. De la même manière, il n'est pas nécessaire de redévelopper ici les éléments concernant la co-construction de notre objet qui, toujours par ce même échange constant, cette fois entre nos réflexions épistémiques et notre objet, nous a lui-même construit (Jewsiewicki, 2001/3 p. 630). Ce point particulier est partagé et

³⁴² Nous assumons ici le paradoxe apparent qui est celui de l'usage de la méthode hypothético-déductive dans le cadre de notre recherche. La méthode hypothético-déductive est en effet une réponse faite par Karl Popper accompagnant sa critique des méthodes positivistes traditionnelles. Elle est théoriquement complètement ancrée dans un référentiel post positiviste, mais est cependant utilisée par des chercheurs utilisant le paradigme constructiviste dans les sciences sociales.

complété par R. De Villeneuve (2010, p. 94) qui mentionne qu'en partie, « *c'est l'objet lui-même qui dévoile ontologiquement le chemin qui mène à sa propre vérité* ». (Paillé, et al., 2016 p. 134)³⁴³.

Cependant, ces premières raisons ne sont pas les seules à être prises en considération dans notre choix. Nous considérons pertinente l'approche constructiviste radicale, nous la nommerons dans peu de temps : pragmatique. En outre, nous précisons tout de suite radicale en opposition avec le constructivisme de Guba et Lincoln, au regard de sa compatibilité avec l'approche que nous souhaitons avoir et proposer.

- Nous le considérons aussi dans sa capacité à permettre la possibilité de recourir à d'autres paradigmes, même si nous n'utiliserons pas le concept de paradigme pour des raisons que nous développerons par la suite.
- Nous le considérons aussi dans sa capacité à intégrer le concept de construction sociale (lié au point précédent).
- Nous le considérons enfin pertinent dans son approche phénoménologique et sa considération processualiste.

10.3.1 Le constructivisme permet le recours à toute méthode de recherche

Le constructivisme radical permet d'accepter le recours à toute méthode de recherche pourvu que soient respectés trois principes directeurs ³⁴⁴ (Avenier, 2011/3 p. 380) :

1. Celui de l'éthique du chercheur.
2. Celui de la rigueur critique sur les processus de recherche et les résultats.
3. Celui de l'explicitation des hypothèses de recherche et du travail épistémologique et empirique.

Ceci permet au chercheur le recours à des connaissances développées suivant d'autres paradigmes épistémologiques. Il lui importe, par contre, de s'assurer de la compatibilité et de la contextualisation de ses connaissances avec le cadre épistémologique constructiviste radical (*Ibidem*. p. 382).

10.3.2 Il est compatible avec une approche de construction sociale

Le constructivisme radical permet comme nous l'avons évoqué le recours à des méthodes variées pourvu que celles-ci soient compatibles avec la démarche scientifique engagée. Celui-ci permet le recours aux sciences sociales et au constructivisme social sans la moindre hésitation.

³⁴³ De Villeneuve R., *De la science de la société au travail de terrain*, Montréal, liber, 2010.

³⁴⁴ Ici l'auteur fait référence à :

- Le Moigne J.L., 1995, *Les Épistémologies constructivistes*, 1ère édit. ; 2007, 2nde édit. ; Paris, Que Sais-Je ?
- Le Moigne J.L., 2007, *Transformer l'expérience humaine en science avec conscience*, in A.C. Martinet (coord.), *Sciences du management. Ethique, pragmatique et épistémologie*, Paris, Vuibert FNEGE, pp. 31-49.
- Avenier M.J., 2010, *Shaping a Constructivist View of Organizational Design Science*, *Organization Studies*, Vol. 31, pp.1229-1251.

Les apports de Berger et Luckmann (1966)³⁴⁵, concernant l'interaction entre structure et objet de connaissance dans le domaine de l'activité scientifique permettent de « *remettre en évidence l'idée devenue banale que si les êtres humains sont les produits de leur environnement social, ils participent eux-mêmes à la construction de cet environnement.* » (Coenen-Huther, 2002 p. 227).

Il en est de même des apports de Callon et Latour (1991)³⁴⁶ qui établissent le même lien mentionnant que les « *connaissances scientifiques sont « construites », en ce sens qu'elles dépendent étroitement des circonstances de leur production et des opérations matérielles qui ont servi à les élaborer.* » (*Ibidem.*)

10.3.3 Il est compatible avec une approche phénoménologique

Le constructivisme radical, toujours dans la logique de recherche de compatibilité, permet comme précédemment de recourir à différentes ressources épistémiques. La phénoménologie est l'une de celles à laquelle nous ferons appel au moins partiellement en première partie de phase analytique. Nous nous rappellerons ici que l'hypothèse de connaissances phénoménologiques, plus qu'une approche compatible, est une hypothèse d'ordre épistémique qui constitue d'ailleurs une différence fondamentale entre le constructivisme radical qui l'adopte de manière agnostique et, le constructivisme de Guba et Lincoln, qui lui postule la relativité de ce qui existe. (Avenier, 2011/3 p. 385). Nous évoquerons ce point très prochainement.

10.3.4 Il est compatible avec une vision dynamique

Dernière compatibilité intéressante, le constructivisme radical permet le recours à la notion de construit, comme fruit d'un processus selon les représentants du centre de sociologie de l'innovation (CSI) de l'école des mines de Paris. Celui-ci comptait dans les années 2000 parmi ses membres, Bruno Latour et Michel Callon regroupés au sein d'un laboratoire considéré comme l'un des principaux laboratoires constructivistes dans la sociologie française contemporaine (Keucheyan, 2008/2 p. 431).

Un construit correspond selon les chercheurs du CSI au fruit d'un processus que nous comprenons dans une logique dynamique et évolutive dans de multiples dimensions, tant au présent que dans ces dimensions historiques.

En revenant un peu vers notre objet et vers notre terrain d'observation, nous nous rappellerons ici que nous cherchons à observer un processus communicationnel, que ce même processus communicationnel est au moins en partie le fruit d'une construction sociale et d'un jeu d'acteurs. Il y règne « *la subjectivité, la relativité, la personnalisation ainsi que la différenciation des comportements* »

³⁴⁵ P.L. Berger, T. Luckmann, *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Harmondsworth, Penguin Books, 1966. Disponible en version française chez Armand Colin.

³⁴⁶ M. Callon, B. Latour (éd.), *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991.

(Levy-Tadjine, et al., 2012/44 p. 345)³⁴⁷. Tout cela s'inscrit, à notre sens, dans une logique de dynamique multidimensionnelle.

10.4 Conclusions

Il nous paraît peu raisonnable, même dans les disciplines des sciences dites naturelles ou positivistes de prétendre à une totale neutralité vis-à-vis de l'objet, dans la manière de le traiter ainsi qu'à la manière de le restituer. Notre posture philosophique est constructiviste. Nous verrons cependant bientôt que l'usage de méthodes qualitatives compréhensives relève d'un autre type de questions épistémologiques, bien plus concret (Dumez, 2013 p. 201).

10.4.1 Conclusions en termes épistémologiques

Si l'on se réfère à la notion de paradigme épistémologique, nous avons des doutes concernant le rapport sujet objet avec le réalisme phénoménologique. Une technique correspond à la théorie ancrée. Nous lui reconnaissons par principe cette prouesse qu'en étroit contact avec l'objet, le sujet réussit à ne s'intéresser qu'au vécu immédiat menant à des connaissances vraies. De notre côté nous considérons cette voie périlleuse, la réservons à la première partie de notre phase analytique seulement. Nous confirmons notre ancrage dans le constructivisme au regard de notre posture philosophique et de l'expérience que nous avons déjà de notre relation sujet ⇔ objet.

Notre démarche est qualitative, compréhensive. Nous devons admettre ici les limites de notre choix concernant l'adoption d'un positionnement constructiviste si nous conservons un référentiel disciplinaire de paradigme épistémologique. En effet, Dumez (2013) relève lui-même toutes les limites d'un lien entre un paradigme épistémologique particulier et le choix de l'usage d'une méthode qualitative. Soutenant son propos, et même en ayant relevé la confusion parfois existante entre interprétativisme et constructivisme, il note, que l'expression « paradigme épistémologique » semble impropre, voire même constituer une contradiction dans ses termes (Dumez, 2013 p. 200).

Il va même plus loin en fin d'ouvrage en mentionnant l'idée selon laquelle un projet compréhensif pourrait relever d'un « paradigme épistémologique » ou d'une « posture épistémologique » particulier telle que le constructivisme ou l'interprétativisme, « *paraît aussi devoir être rejetée* ». (*Ibidem.* p. 202). Comme nous avons commencé à l'évoquer dans le paragraphe précédent, nous adoptons la position de Dumez (2013) en considérant que l'usage des méthodes qualitatives compréhensives relève d'un autre type de questions épistémologiques.

10.4.2 Conclusion en termes épistémologiques comme philosophie

Si nous définissons l'épistémologie comme une philosophie des sciences, le constructivisme peut jouer un rôle d'inspiration dans une démarche scientifique, donner une impulsion de départ dans une recherche, mais qu'il faut considérer comme « *adjonctions inessentiels* » devant être éliminée

³⁴⁷ Les auteurs font, eux-mêmes référence dans leur article à : FILION L.J. (2008), Les représentations entrepreneuriales : un champ d'études en émergence, *Revue Internationale de psychosociologie*, XIV, 1, 11-43.

rapidement afin de ne pas constituer un obstacle au développement de la recherche (Dumez, 2013 p. 201)³⁴⁸.

Dans ce sens, même si nous ne nous aventurerons pas plus que nécessaire dans les extrêmes que permet le constructivisme, notre posture épistémologique est constructiviste, posture justifiée par la compatibilité entre la philosophie du constructivisme et la nature de l'objet à étudier : **l'existence et les modalités de fonctionnement de pratiques communicationnelles informelles, portant sur des activités professionnelles entre acteurs localisés dans un système territorialisé.**

Nous avons constaté que le recours aux sciences dites positivistes concerne les sciences dites « dures », que nous pourrions généraliser sous le terme de sciences de la nature. Ici, nous nous proposons inversement de considérer l'homme, ses pratiques, son environnement et dans notre cas précis sa manière de communiquer. Le choix épistémologique naturel en revient dans notre cas à ce que nous devons appeler la philosophie constructiviste.

Souhaitant clore ce doute épistémologique quant au recours au constructivisme s'il devait en exister un, nous nous référons ici à Le Moigne qui questionne : « *peut-on citer un seul énoncé d'une théorie – fût-elle mathématique – de la communication que l'on pourrait tenir pour falsifiable, ce qui lui ferait ainsi franchir la ligne de démarcation poppérienne, gage d'admissibilité au sein du temple de la science positive (M. Bunge, 1975)³⁴⁹ ? Aucun, semble-t-il ;* » (Le Moigne, 2002 pp. 219-220).

Enfin, dans le cadre de notre discipline et dans une perspective historique au type d'objet de recherche que nous souhaitons traiter, le positivisme que l'on pouvait considérer acquis au début des sciences de la communication se référant au modèle de Shannon et Weaver, se heurte dès 1969, à un modèle alternatif essayant de répondre aux impasses épistémologiques des chercheurs. Dans *The Sciences of the Artificial* H. A. Simon légitime la connaissance « *sur celle des représentations que nous en construisons* ». « *Une épistémologie des sciences fondamentales de l'ingénierie se développe désormais sur le socle constructiviste formulé par G. Bachelard ou J. Piaget* » (*Ibidem*. P. 238). C'est la voie que nous empruntons.

10.5 Quelle philosophie constructiviste ?

Pour commencer à décrire le constructivisme, nous souhaitons curieusement commencer par une question relativement iconoclaste : Quel constructivisme ?

Définir le constructivisme paraît relativement difficile au regard du nombre de variantes et de leur hétérogénéité (Keucheyan, 2008/2 p. 416). Notre projet recourant à la méthode scientifique, il nous faut comprendre et avancer au milieu des diverses options qu'offre l'épistémologie et faire les bons choix,

³⁴⁸ L'auteur fait ici référence à : Mach Ernst (1919) *Die Prinzipien der Wärmelehre*, historisch-Kritisch entwickelt, Leipzig, Barth, pp. 362-363, cité in Bouveresse, 2011, pp. 28-29

³⁴⁹ M. Bunge, « *The GST Challenge to the Classical Philosophies of Science* », *International Journal of General Systems*, Gordon and Breach, Vol. 4, 1977.

sans pour cela nous égarer dans ces questions toutes plus stimulantes les unes que les autres, mais, n'entrant pas dans les objectifs de cette recherche.

Nous nous efforcerons donc de broser les contours les plus généraux des deux courants majeurs du constructivisme, puis nous évoquerons les pratiques de chercheurs constructivistes auxquelles nous adhérons et que nous considérons être compatibles avec notre vision pratique du constructivisme, celle du CSI.

Deux épistémologie constructivistes sont immédiatement identifiables (Avenier, 2011/3 p. 373) :

1. Le constructivisme radical :

Le constructivisme radical relève des travaux de von Glasersfeld, 1974³⁵⁰, 1988/1981, 2001, 2005 et de Le Moigne, 1990, 1995, 2001, 2002, 2003.

2. Le constructivisme de Guba et Lincoln :

Le paradigme constructiviste de Guba et Lincoln relève, quant à lui des travaux de Guba et Lincoln, 1989, 1998.

Nous invitons ici le lecteur à se référer au document synthétisant les deux principaux paradigmes épistémologiques constructivistes : Annexe No. 2.03 : Hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructiviste en page 572. Nous y avons repris et reformaté le tableau d'Avenier (2011) qui s'inspire elle-même d'un tableau produit par Guba et Lincoln (1989, 1998) et de la manière dont le Moigne (1995) présente le constructivisme.

10.5.1 Points de convergence entre ces deux modèles

Les points de convergence entre le constructivisme radical et le constructivisme de Guba et Lincoln semblent peu nombreux.

Ces deux modèles partagent comme hypothèses fondatrices, « *celle d'inséparabilité entre le système observant et le système observé* »³⁵¹. Il ressort de cette hypothèse, que ce qui ressort du phénomène étudié, ne peut être séparé de l'observateur qui l'étudie. (Avenier, 2011/3 p. 376).

Le deuxième point de convergence concerne l'élaboration de la connaissance « *comme un acte de construction de représentations intelligibles, forgées par des humains pour donner un sens aux situations dans lesquelles ils se trouvent* » (*Ibidem.*). L'élaboration de connaissances correspond à une construction intelligible pour donner un sens à un phénomène ou une situation quelconque.

Le troisième point de convergence concerne le fait que « *l'hypothèse fondatrice qu'ils partagent rend inadéquate la notion de vérité absolue dans laquelle la connaissance est censée correspondre exactement au réel tel qu'il est en lui-même* » (*Ibidem.*). Il ressort ici que l'absence de vérité absolue

³⁵⁰ Glasersfeld E. von (1974), Piaget and the radical constructivist epistemology, publié in Smock C.D. et Glasersfeld E. von (Eds.) *Epistemology and education* (pp. 1–24), Athens, GA, *Follow Through Publications*. Ce texte devenu introuvable a été repris dans (Laroche, 2007, Chap. 7, pp. 73-87) notamment.

³⁵¹ Ici l'auteur fait référence à : Foerster H. von, 1981, *Observing systems*, Seaside CA: Intersystems.

s'oppose frontalement et philosophiquement aux sciences positives dans lesquelles les faits répétés d'observation peuvent :

- Permettre à travers un schéma inductif d'émettre des lois ou des théories.
- Permettre de mettre en place des systèmes explicatifs ou prédictifs à partir de ces mêmes lois et avec un schéma déductif.

10.5.2 Points de divergence entre ces deux modèles

Le premier point de divergence, et non des moindres, concerne celui de la vérité. Le constructivisme de Guba et Lincoln considère la vérité comme « *la représentation la plus informée et sophistiquée faisant consensus* » (*Ibidem.*). De son côté, le constructivisme radical considère la vérité comme « *le principe pragmatique du verum/factum (Vico, 1858³⁵², cité par von Glasersfeld, 1988, p. 30), selon lequel le vrai est le même que le fait (factum)* » (*Ibidem.*). En d'autres termes, la notion de vérité s'aligne sur les faits.

Le second point concerne la réalité. Guba et Lincoln s'appuient sur une hypothèse d'ontologie relativiste. Celle-ci stipule qu'il n'existe pas de réalité objective et que, par conséquent, cette réalité objective ne peut pas être gouvernée par des lois naturelles, causales ou autres. Inversement, le constructivisme radical se positionne comme agnostique³⁵³ sur la question (*ibidem. p.379*). Ici, on ne se prononce pas quant à l'existence ou à la non existence d'une réalité objective indépendante de l'esprit humain. En conséquence, le constructivisme radical développe des mécanismes ou des outils propres à comprendre le monde constitué par l'expérience humaine uniquement.

Le troisième point concerne la portée générale de ces deux modèles. Le constructivisme de Guba et Lincoln a une portée limitée aux phénomènes humains et sociaux.

10.5.3 Constructivisme radical/pragmatique

Ayant couvert la description du constructivisme radical dans ses points communs ainsi que dans ces divergences avec le constructivisme de Guba et Lincoln, nous allons nous attacher en quelques mots à décrire l'intérêt du recours à cette méthode tout autant que la critique pouvant être faite à l'encontre de celle-ci.

10.5.3.1 Du « radical » au « pragmatique »

À présent nous délaisserons le terme de « constructivisme radical » au profit de celui de « constructivisme pragmatique » en fonction du contexte. Nous rejoignons Avenier qui, notant les possibilités d'interprétation erronée quant à la nature du constructivisme radical « *permet de souligner*

³⁵² Référence est faite ici à : Vico Giambattista, 1858, De Antiquissima Italorum Sapientia, Naples, Stamperia de' Classici Latini. Le Moigne (2012) le considère comme l'un des piliers du constructivisme dès la renaissance quand Vico Giambattista pose que « *le vrai et le faire une seule et même chose* ». Giambattista propose « *ainsi une définition constructive de la connaissance qui la libère en quelque sorte de toute croyance exclusive sur le statut de la réalité à connaître.* » (Le Moigne, 2012 pp. 51-52).

³⁵³ L'auteur fait ici référence à : Riegler A., 2001, Towards a radical constructivist understanding of science, *Foundations of Science*, special issue on impact of radical constructivism on science, Vol. 6, pp. 1-30.

l'inscription de ce paradigme épistémologique dans la philosophie pragmatiste au sens de W. James and J. Dewey. » Pour Avenier, « *Un tel rattachement se justifie par « les modes d'élaboration et d'évaluation des connaissances* » (Avenier, 2011/3 pp. 379-380). Elle préfère le terme de « pragmatique » à celui de « téléologique » proposée par le Moigne (2001)³⁵⁴.

Le terme de radical ne renvoie pas à des notions de pratiques extrêmes ou inversement à des limitations comme ce pourrait être le cas avec le paradigme constructiviste de Guba et Lincoln (se référer ici au tableau comparatif disponible en annexe page 572 ainsi qu'aux points de divergence cités précédemment). Ce même qualificatif de « radicalité » renvoie à la distinction qu'utilisait von Glasersfeld (1988) pour le distinguer du constructivisme « trivial » qu'il utilisait en psychologie du développement. (Avenier, 2011/3 p. 379).

10.5.3.2 Critique du constructivisme pragmatique.

I Intérêt de l'usage du constructivisme pragmatique.

Le cadre épistémologique pragmatique permet de poser des hypothèses de travail d'ordre ontologique concernant certains aspects du phénomène à étudier (Avenier, 2011/3 pp. 381-382). Dans notre cas, nous les développons suivant les trois axes que nous avons développés dans notre cadre conceptuel, à savoir :

- ✓ Un axe que l'on qualifiera d'environnemental (Terrain de Jeu).
- ✓ Un second lié aux pratiques et usages (Règles du jeu).
- ✓ Un troisième lié aux stratégies d'acteurs (Joueur).

Ce même cadre « *permet de raisonner à partir d'un éventail plus large d'hypothèses cohérentes avec l'expérience humaine* » (*Ibidem.*).

Une des frontières du constructivisme pragmatique à laquelle nous allons toucher, concerne la technique, que nous aborderons dans les pages qui vont suivre. Sur le principe, le constructivisme pragmatique privilégie des méthodes de mise à l'épreuve à travers l'activation des savoirs en contexte pertinent (type recherche/action). Il en résulte en retour une confrontation des savoirs avec les praticiens qui participent à un travail de réinterprétation. (Avenier, 2011/3 p. 386).

Pour des raisons liées à notre objet de recherche, mais aussi pour des raisons contingentes à la méthode que nous choisissons de mettre en oeuvre, nous recourons à un système de triangulation avec les praticiens en présentant et en échangeant sur les résultats d'analyse permettant de confirmer, de corriger ou de réinterpréter. Ici, la légitimation pragmatique des savoirs ne sera pas liée à une mise en œuvre du savoir, mais à une confrontation de celui-ci avec les praticiens.

³⁵⁴ L'auteur fait ici référence à : Le Moigne, J.L., 2001, *Le Constructivisme, Tome 1: Les Enracinements*. Paris: L'Harmattan. Nous fournissons ici l'ISBN de ce livre (part de 3 tomes difficiles à se procurer sous format papier) : 2-7475-2575-9.

II Reproches émis à l'encontre du constructivisme pragmatique

Adopter une démarche constructiviste pragmatique n'est pas neutre. À cet égard, certains chercheurs considèrent que le constructivisme radical³⁵⁵ consiste en « *une expérience purement subjective en faisant fi de l'impact que le milieu peut avoir sur la formation de la pensée et de l'être, tend à aboutir à un relativisme stérile et à contredire le principe de pertinence* » (Bryon-Portet, 2011 p. 160). Nous partageons, mais de manière relative ce reproche que nous estimons devoir être adressé au constructivisme de Guba et Lincoln plus qu'au constructivisme pragmatique.

Ainsi, Bryon-Portet préfère recourir au concept d'« énaction » que nous comprenons comme manière dont le chercheur s'organise en interaction avec son environnement d'étude et de « cognition incarnée » que nous comprenons comme le comportement du chercheur basé sur ces expériences (*ibidem*. p.161).

Un autre reproche émis à l'encontre du constructivisme pragmatique consiste en « l'idée reçue » que les recherches par étude de cas relèveraient d'un paradigme épistémologique interprétativiste³⁵⁶. Ainsi, comme les deux paradigmes constructivistes (Pragmatique et Guba et Lincoln) procèdent des mêmes hypothèses gnoséologiques, le constructivisme pragmatique serait contraint à des méthodes interprétatives ou herméneutiques ainsi qu'aux domaines des sciences humaines et sociales, reléguant un paradigme épistémologique à celui d'un paradigme méthodologique. (Avenier, 2011/3 p. 387). Ce point est à considérer, sachant que nous nous orientons dans une démarche dont le support est celui de l'épistémologie constructiviste pragmatique en utilisant une méthode interprétative.

10.5.4 Un modèle pertinent : celui du CSI

Il paraît relativement difficile de définir le constructivisme au regard du nombre de variantes et de leur hétérogénéité. Plutôt que de réfléchir sur le constructivisme de manière trop abstraite, Keucheyan (2008) propose dans un article portant sur « L'imagination constructiviste » de dépasser cette abstraction et de rencontrer des constructivistes en action.

Dans le sillage de Keucheyan, nous nous référerons donc à un constructivisme beaucoup moins théorique, beaucoup plus pratique et proche, sur beaucoup de points, de nos convictions ainsi que de la mise en œuvre que nous voulons en faire. Pour ce faire, nous nous appuyerons grandement sur l'article de Keucheyan³⁵⁷ publié dans « L'année sociologique » en 2008. Celui-ci a utilisé comme support d'observation l'un des principaux laboratoires de la sociologie française, le Centre de Sociologie de l'Innovation (CSI) de l'école des mines qui se réclame, d'orientation constructiviste considéré dans

³⁵⁵ Nous utilisons ici le terme de « radical » plutôt que celui de « pragmatique » afin de respecter utilisation de termes par l'auteur de la citation dans ce paragraphe (Bryon-Portet, 2011).

³⁵⁶ L'auteur fait ici référence à : Girod-Séville M., Perret V., 1999, Fondements épistémologiques de la recherche, in R.A. Thiétart et coll., *Méthodes de recherche en management*, Paris, Dunod, pp. 13-33.

³⁵⁷ L'article développe le concept de thémata développé par Holton. L'auteur confronte 3 oppositions thématiques constructivistes aux chercheurs du CSI afin de faire apparaître les principes interprétatifs qui sous-tendent leur activité. Nous ne développerons pas le concept de thémata, mais pourrons y faire référence comme cadre de développement de l'auteur dans son article quand nécessaire. L'ensemble des coordonnées concernant cet article est disponible dans la section bibliographie.

l'article comme paradigme³⁵⁸. Cette observation a été effectuée dans le cadre d'une recherche³⁵⁹ portant sur l'histoire et la définition du constructivisme dans les sciences sociales (Keucheyan, 2008/2 p. 411).

Cet exercice nous semble intéressant. Il nous permet d'être plus pragmatique. Nous passerons ainsi en revue la manière dont le CSI traite certains aspects de leur démarche. Ceci doit nous permettre à l'issue de cette revue, de rendre beaucoup moins théorique et plus vivante notre description initiale du constructivisme qui s'appuie grandement sur les travaux d'Avenier (2011) concernant les paradigmes post moderniste et pragmatique. Ceci nous permet de revenir progressivement vers notre objet de recherche.

10.5.4.1 Respect des savoirs ordinaires, du point de vue, du travail et du savoir pratique des acteurs

L'interrogation des chercheurs du CSI sur le thème de la « continuité » et la « discontinuité » entre les différentes formes de savoir, fait apparaître que ceux-ci valorisent le savoir ordinaire des acteurs comme pouvant être parfois jusqu'à équivalent avec celui des savoirs scientifiques, « voire à l'affirmation de la supériorité des premiers sur les seconds » (Keucheyan, 2008/2 p. 426). Ici, les chercheurs constructivistes considèrent que des ensembles de représentations alternatives du monde peuvent avoir un degré de validité comparable à celui des sciences plus classiques, que celles-ci soient positivistes ou constructivistes. En retour, ces mêmes chercheurs donnent une importance extrême au fait que les acteurs partagent les analyses des chercheurs.

Ce partage, plus qu'un simple partage sur les analyses faites par le chercheur, correspond à un mécanisme de validation de conformité. Cette conformité correspond à celle de l'analyse du chercheur avec celle de l'expérience des acteurs observés. En cas de non-conformité d'une théorie à l'expérience concrète, les chercheurs du CSI la considèrent comme une mauvaise théorie. À cet égard, nous laissons l'un de ses chercheurs témoigner. Il mentionne : « *Ils se sont tapés des années et des années de terrain, ils n'ont pas eu le temps d'écrire des bouquins ou d'apprendre de la sociologie, mais je pense que les acteurs sont des gens plus fins dans ce qu'ils font que quelqu'un qui vient de l'extérieur...* » (*Ibidem.* p. 427).

Il y a enfin une claire validation du travail pratique des acteurs et de la supériorité de leur point de vue. Les chercheurs constructivistes du CSI valorisent le savoir pratique des acteurs, qu'ils considèrent aussi plus fins, ceci comparé au savoir théorique que ceux-ci considèrent comme abstrait (*Ibidem.* p. 427). Ce point de vue est consolidé encore par un témoignage : « *... parce que dans le terrain, tu as définition et mesure..., c'est-à-dire ils te définissent ce qui est l'objet du standard et son degré d'existence avec le fait de dire... tu vois le degré d'existence en termes de pourcentage chiffré, calculé, mesuré, etc., de*

³⁵⁸ Nous constatons la difficulté de rejeter comme Dumez (2013) le lien entre une démarche compréhensive et un paradigme comme une posture épistémologique. Même si nous partageons son positionnement, nous sommes cependant dans l'obligation d'en constater un large usage parmi la communauté scientifique. Par conséquent et malgré notre réticence, nous devons y faire référence.

³⁵⁹ Il s'agit de la thèse doctorale de l'auteur, soutenue en décembre 2005 à l'Université de Paris IV - Sorbonne.

façon totalement immanente, et donc que tu as pas du tout à te poser la moindre question de tous ces débats sur l'objectivité du sociologue... Là quand tu as des mesures internes au terrain, immanentes, tu peux pas opposer un autre point de vue... » (Ibidem. p. 427).

Nous partageons en grande partie l'état d'esprit des chercheurs. Nous n'oublions pas qu'en raison des conditions de notre recherche, nous ne serons pas dans un modèle de type recherche-action. Nous dépendrons entièrement du témoignage des acteurs en question que nous nommerons plus tard nos « répondants ». Il nous sera par contre possible en grande partie de discriminer l'histoire du témoignage, en croisant l'ensemble des entretiens, en interprétant nous-même et en utilisant notre expérience de praticien, mais aussi, comme pratiqué par le CSI, en retournant vers les acteurs pour confronter nos résultats à leur expérience concrète. Ceci relèvera de la triangulation.

10.5.4.2 Objectivité du savoir

Concernant l'objectivité du savoir, les chercheurs du CSI apportent une réponse relativement singulière à cette question. Cette réponse se trouve dans le complément de témoignage que nous avons proposé dans le précédent paragraphe, concernant la question de la validation des savoirs. Notons ici que l'auteur contextualise son propos en mentionnant qu'il faisait face à un cas particulier qui est celui de l'usage d'un dispositif inhérent à un système qui renseigne les utilisateurs sur son état et ses évolutions. Parce que l'acteur est en position de fournir définition et mesures, de façon immanente, le chercheur n'a pas à se poser de questions sur les débats d'objectivité. Considérant les données de terrain et leurs mesures immanentes, il n'y a pas d'autre point de vue à opposer. Ainsi, plutôt que de répondre directement à la question, les chercheurs du CSI la contournent en partie, en proposant que : « *S'il n'est pas possible d'« opposer un autre point de vue » à celui du terrain, c'est que ce dernier est équivalent ou supérieur à tous les autres.* » (Ibidem. p. 428).

Nous partageons en grande partie ce positionnement. Nous considérons valable d'apporter la plus grande considération à ce que l'acteur considère être objectif, tant que nous n'avons pas de preuve de manipulation d'un témoignage pouvant devenir discours.

10.5.4.3 Position du chercheur sur le répondant : égalité.

Dans la logique de respect des savoirs ordinaires, du point de vue des acteurs et de leur travail et savoir pratique, les chercheurs du CSI considèrent le rapport entre le chercheur et les acteurs comme un rapport d'égalité. Ce rapport d'égalité correspond à une caractéristique du constructivisme. Dans leurs pratiques, les constructivistes considèrent leur rapport au répondant, comme un rapport égalitaire entre toutes les formes de représentation de la réalité, y compris scientifique.

Le point de vue des constructivistes concernant la question du rapport de forces correspond, non pas à la recherche de l'instauration de ce même rapport de forces entre chercheur et répondant, mais à une dénonciation de ce même principe (Keucheyan, 2008/2 p. 433).

Ainsi, cette question renvoie pour l'auteur à deux points à prendre en considération.

- Le premier point est celui de s'interroger « *sur l'influence de facteurs extra-scientifiques sur l'activité scientifique des tenants d'un paradigme* » (Ibidem.). En reformulant et élargissant la

question, l'usage d'un paradigme scientifique est-il le révélateur des pratiques d'un chercheur ou modifie-t-il le comportement de celui-ci ? Nous apporterons quelques éléments de réflexion personnelle, à ce sujet, dans la partie réflexive.

- Le second point est lui, normatif. Considérant que certains paradigmes pourraient préférer devoir se positionner en surplomb des acteurs, les constructivistes opposent le respect du « *point de vue des acteurs* ». Nous sommes ici face à une question de rapport de forces et de pouvoir. Le chercheur, ici le sociologue, possède une forme de pouvoir, qui doit être de leur point de vue, neutralisé en plaçant représentation de la réalité et la représentation scientifique sur un pied d'égalité (*Ibidem.*).

10.5.4.4 La position du chercheur sur le monde social : pas de supériorité

Dans la perspective du thémata de la continuité, les chercheurs du CSI considèrent que leur expertise ne leur confère pas d'expertise sur le monde social sous quelque forme que ce soit.

Il ressort une considération marquée des chercheurs à l'égard du terrain, à travers une grille de lecture ou la question du respect et du mépris des acteurs est appliquée à toutes les théories sociologiques rencontrées.

Ainsi est rejeté le principe de « sociologue expert » produisant des savoirs dont la finalité et la production doivent aboutir entre les mains d'autres experts dans leur spécialité concernée. Ceci renvoie généralement à la question du statut d'expert dont l'exercice de la connaissance conduit à des états d'autorité.

La question portant sur le respect ou le mépris lié à l'expertise semble être un point sensible pour les chercheurs du CSI. Ils perçoivent Bourdieu comme ayant été le sociologue à avoir porté le chercheur « *à se situer « en surplomb » des acteurs, et à cultiver à leur égard un point de vue méprisant* » (*Ibidem.* P. 429). Il est fait mention à l'intérieur du CSI que : « *... Bourdieu dans son dernier bouquin qu'il a écrit avant de mourir sur la science... enfin, il est le Dieu de Leibniz... qui voit tout ce qui se passe entre les monades. Il a cette position qui est exactement la position de Dieu...* » (*Ibidem.*).

10.5.4.5 Sa mise en œuvre est moins confortable, mais moins limitative que le structuralisme

En termes d'approche et de méthodes, les chercheurs du CSI dans une logique processualiste considèrent toujours l'irréductible singularité³⁶⁰ des objets considérés (Keucheyan, 2008/2 p. 419).

Cet état d'esprit est par définition moins confortable pour ces chercheurs qui s'opposent aux méthodes structuralistes qui paraissent bien ordonnées tout en étant à leurs yeux, insuffisantes, car, ne résistant pas à l'épreuve du terrain. La simplicité et le confort initial de l'ordonnement en catégories font

³⁶⁰ Ce point concerne le débat processualisme versus essentialisme, dans lequel nous n'entrons pas, l'un consistant à considérer une entité construite comme le fruit d'un processus (comme au CSI), ce que nous partageons, quand chez d'autres constructivistes, comme les constructivistes sociaux tels Berger et Luckmann, celui-ci tient plus aux représentations partagées, ce que de même nous partageons. Nous ne les jugeons pas immédiatement contradictoires, mais ne pouvons soutenir techniquement cette position dont le débat et la conclusion en reviennent aux épistémologues.

rapidement place à un rejet face à des objets qui « *débordent* » les « *cases* » *produites par le sociologue.* » (*Ibidem.* P. 420), et à une complexité des situations tout autant qu'à la singularité des acteurs sociaux.

Le structuralisme est enfin considéré comme trop abstrait et dangereux. L'adoption de catégories a priori leur semble stérile, projetant sur l'objet de recherche le danger d'aboutir à des circularités³⁶¹ de raisonnement, rendant ainsi toute enquête superflue à leurs yeux (*Ibidem.* p. 420).

De cette manière, il est possible, en tout cas en théorie, de s'approcher au plus près, grâce au processualisme qui considère la singularité de chaque objet, de l'acteur social étudié. Nous en concluons que cette démarche, dans sa recherche de l'authenticité de la singularité de l'objet, contrairement à la recherche de catégorisation, est certes beaucoup moins confortable, mais aussi est surtout moins limitative dans son rapport à l'objet que le structuralisme.

10.5.4.6 Il permet l'originalité voire l'audace

Le travail sur le thème « innovation » versus « tradition » permet de mettre en avant la considération qu'ont les chercheurs du CSI envers des attitudes de recherche risquées et audacieuses. Pour eux, la découverte ne peut s'exempter de risques intellectuels. Les chercheurs considèrent qu'une recherche qui ne considérerait ou « *n'autoriserait l'adoption que de théories congruentes avec les savoirs existants est condamnée* » à recycler un ensemble déjà connu de connaissances (Keucheyan, 2008/2 p. 422).

Ici, les explications les plus originales sont privilégiées (considérées comme les moins ennuyeuses). Respectant cet état d'esprit innovateur, il considère qu'une « *bonne théorie doit faire preuve d'originalité* » (*Ibidem.*).

10.5.4.7 Résumé des positions constructivistes du CSI que nous retenons

En conclusion des éléments présentés précédemment, nous souhaitons proposer une synthèse des quelques particularités que nous avons jugées pertinentes à relever dans le tableau ci-dessous et en page suivante, pour nous orienter dans nos choix.

³⁶¹ Dumez (2013) pointe aussi exactement le même danger (celui de la circularité) dans le cadre de la méthodologie de recherche qualitative, qu'il préfère qualifier de compréhensible, et que nous développons prochainement, plus bas.

| Critère | Positionnement des chercheurs du CSI |
|---|---|
| Respect des savoirs ordinaires | <ul style="list-style-type: none"> • Savoir ordinaire des acteurs équivalent, voire parfois supérieur à celui du savoir scientifique. • Valorisation du savoir pratique. |
| Objectivité du savoir | <ul style="list-style-type: none"> • L'acteur est en position de fournir « définition » et « mesures », de façon immanente. • Le chercheur n'a pas à se poser de questions sur les débats d'objectivité. • S'il n'est pas possible d'opposer un autre point de vue à celui du terrain, c'est que ce dernier est équivalent ou supérieur à tous les autres. |
| Positionnement du chercheur au répondant | <ul style="list-style-type: none"> • Positionnement du chercheur et du répondant sur un pied d'égalité. • Rapport enquêteur enquêté : absence de rapport de force. • Respect scrupuleux du point de vue des acteurs. |
| Positionnement du chercheur au monde social | <ul style="list-style-type: none"> • Position d'expertise au monde social conférant une forme de pouvoir devant être neutralisé en plaçant l'ensemble des représentations de la réalité y compris la représentation scientifique sur un pied d'égalité. • Dichotomie « respect », versus « mépris » comme grille de lecture appliquée aux théories sociologiques rencontrées. |
| Conception du constructivisme | <ul style="list-style-type: none"> • Constructivisme perçu comme « processus », et non comme « essence ». • Vision « dynamique » plutôt que « stable ». • Méthode : considérer les « singularités » ou les « spécificités » plutôt que le « général » ou l'« universel ». • Méthode : considérer l'objet comme processus historique |
| Critère | Positionnement des chercheurs du CSI |
| Mise en œuvre (et comparaison au structuralisme) | <ul style="list-style-type: none"> • Irréductible singularité de l'objet. • Pas de compatibilité avec l'ordonnement en catégories. • Structuralisme considéré comme trop « abstrait ». • Structuralisme considéré comme « dangereux » car potentiellement porteur de circularité. |
| Innovation vs. tradition | <ul style="list-style-type: none"> • Pas de découverte scientifique sans risques intellectuels. • Une recherche qui ne considérerait que des théories congruentes avec les savoirs existants est condamnée. • Une bonne théorie doit faire preuve d'originalité. |

Tableau 16 : Table des critères constructivistes de l'école du CSI (Blondeau, 2020)

Voir page suivante la synthèse de notre variante ...

10.5.4.8 Synthèse de notre variante

| <p>Paradigmes épistémologiques</p> <p>Hypothèses fondatrices</p> | <p>Paradigme Epistémologique Constructiviste Radical/Pragmatique (Glaserfeld, 2001; Le Moigne, 1995, 2001, 2002) dans (Avenier, 2011/3)</p> | <p>Contextualisation dans le cadre de notre recherche</p> <p>Notre mise en œuvre du constructivisme</p> |
|--|---|---|
| <p>Hypothèses gnoséologiques</p> <p><i>Quelle est la nature de la connaissance ?</i></p> <p><i>Dans la connaissance, quelle est la relation entre le sujet connaissant et le phénomène étudié ?</i></p> | <p>Hypothèse de connaissance phénoménologique :</p> <p>L'expérience humaine est connaissable. Chaque humain connaît sa propre expérience d'un réel. L'élaboration de connaissances est vue comme un processus intentionnel de connaissance d'une relation perçue de résistance aux actions humaines.</p> <p>L'existence d'un réel tel qu'il peut être en lui-même n'est pas niée a priori, mais aucune hypothèse fondatrice n'est postulée sur l'existence et la nature d'un réel en soi. La confrontation des connaissances que différents humains ont d'un phénomène ne permet pas de garantir l'élaboration d'une connaissance objective d'un (possible) réel en soi, qui serait indépendante des sujets connaissant et de leurs contextes d'étude.</p> <p>Dans la connaissance d'un phénomène, ce qui relève uniquement du phénomène étudié ne peut être séparé de ce qui relève du sujet connaissant.</p> <p>Cette hypothèse rend inadéquate la notion classique de vérité où une connaissance vraie est une connaissance qui correspond exactement à un réel en soi auquel elle se rapporte.</p> <p>Le critère de vérité retenu dans ce paradigme est le principe pragmatique du <i>verum/factum</i> (Vico, 1858) : le vrai est le même que le fait (« <i>factum</i> »).</p> | <p>Hypothèse de connaissance phénoménologique :</p> <p>L'expérience humaine est connaissable. Chaque humain connaît sa propre expérience d'un réel. L'élaboration de connaissances est vue comme un processus intentionnel de connaissance d'une relation perçue de résistance aux actions humaines.</p> <p>L'existence d'un réel tel qu'il peut être en lui-même n'est pas niée a priori, mais aucune hypothèse fondatrice n'est postulée sur l'existence et la nature d'un réel en soi. La confrontation des connaissances que différents humains ont d'un phénomène ne permet pas de garantir l'élaboration d'une connaissance objective d'un (possible) réel en soi, qui serait indépendante des sujets connaissant et de leurs contextes d'étude.</p> <p>Dans la connaissance d'un phénomène, ce qui relève uniquement du phénomène étudié ne peut être séparé de ce qui relève du sujet connaissant.</p> <p>Cette hypothèse rend inadéquate la notion classique de vérité où une connaissance vraie est une connaissance qui correspond exactement à un réel en soi auquel elle se rapporte.</p> <p>Le critère de vérité retenu dans ce paradigme est le principe pragmatique du <i>verum/factum</i> (Vico, 1858) : le vrai est le même que le fait (« <i>factum</i> »).</p> |
| <p><i>Quel est le but de la connaissance ?</i></p> | <p>L'élaboration de connaissances est vue comme un processus intentionnel d'élaboration de constructions symboliques, appelées représentations. Celles-ci sont forgées à partir de l'expérience que le sujet a du phénomène qu'il étudie et de ses connaissances antérieures. Le phénomène étudié est connu finalisé par l'action cognitive intentionnelle de sa représentation.</p> <p>Savoir, c'est disposer de manières et de moyens pour penser et agir intentionnellement.</p> <p>Le processus de connaissance a pour but l'élaboration de représentations fonctionnellement adaptées et viables pour cheminer dans le monde.</p> | <p>L'élaboration de connaissances est vue comme un processus intentionnel d'élaboration de constructions symboliques, appelées représentations. Celles-ci sont forgées à partir de l'expérience que le sujet a du phénomène qu'il étudie et de ses connaissances antérieures. Le phénomène étudié est connu finalisé par l'action cognitive intentionnelle de sa représentation.</p> <p>Savoir, c'est disposer de manières et de moyens pour penser et agir intentionnellement.</p> <p>Le processus de connaissance a pour but l'élaboration de représentations fonctionnellement adaptées et viables pour cheminer dans le monde.</p> |
| <p>Hypothèses méthodologiques</p> | <p>Toute méthode, y inclut les méthodes herméneutiques et dialectiques sont éligibles.</p> <p>Principes directeurs : comportement éthique, explicitation des hypothèses et du processus d'élaboration des connaissances, et rigueur critique dans la conduite de ce processus.</p> | <p>Nous utiliserons une méthode qualitative, considérée de compréhensive suivant Dumez (2013). Sera développé dans la section méthode.</p> <p>Nous considérons les principes retenus et mis en œuvre par les chercheurs du CSI. Se référer au constructiviste en 10.5.4 débutant page 260.</p> <p>Principes directeurs : comportement éthique, explicitation des hypothèses et du processus d'élaboration des connaissances, et rigueur critique dans la conduite de ce processus.</p> |

Tableau 17: Hypothèse fondatrice de notre épistémologie, comparée au paradigme radical/pragmatique en référence à Avenier (2011/3, pp. 377-378) (Blondeau, 2020)

10.5.4.9 En conclusion, quel paradigme ou quelle philosophie mettre en œuvre ?

Nous avons proposé dans les deux pages précédentes, ce qui correspond au cadre conceptuel et en partie méthodologique de notre recherche. En d'autres termes, nous inscrivons notre méthode de recherche dans les pas du paradigme épistémologique constructiviste radical/pragmatique (Glaserfeld, 2001 ; Le Moigne, 1995, 2001, 2002) tel que présenté par Avenier (2011/3 pp. 377-378) en précisant qu'en ce qui concerne l'hypothèse méthodologique où toutes les méthodes sont permises, nous allons mettre en œuvre partiellement celle du modèle opérationnel du CSI que nous avons décrit.

Pour finir, nous avons souligné que le remplacement du terme de « radical » par celui de pragmatique permet d'inscrire ce paradigme épistémologique dans la philosophie pragmatiste au sens de W. James et J. Dewey (Avenier, 2011/3 p. 380). Nous nous interrogeons sur l'opportunité d'aller plus loin dans cette réflexion en l'étendant à celui du « paradigme », considérant la question soulevée par Dumez à propos de ce type d'objet.

Dumez (2013) nous apporte ce qui nous semble être un élément de réponse en faisant état de l'expérience d'un chercheur quantitatif, Monsieur Ron Weber qui cherchait à se familiariser avec l'approche qualitative et dont l'opposition entre les paradigmes positivistes et interprétativistes lui furent présentées tel que disponible en Annexe No. 2.04 : Comparaison entre les paradigmes positiviste et interprétativiste selon Weber.

Tenant compte que ce que nous considérons relever des questions de gnoséologie chez Avenier (2011), relève chez Dumez (2013) des principes qu'il nomme « hypothèses métaphoriques », et, ne retenant que les plus importantes : (Ontologie, Épistémologie et, Objet de recherche), Dumez, considère que ces hypothèses métaphoriques relèvent « *de la métaphysique (et d'une métaphysique assez peu élaborée, peut-on ajouter), celle qui consiste à se demander si le réel existe ou non indépendamment de nous* » (Dumez, 2013 p. 198)³⁶².

Depuis le début nous sommes clair sur le fait que nous considérons le constructivisme, notre posture épistémologique, comme une philosophie. Si nous considérons que ces hypothèses métaphoriques relèvent de la métaphysique, nous le rattachons à la philosophie.

De fait, nous considérons que même si le sens et la définition de certains concepts peuvent être discutés (ce qui est régulièrement le cas d'un auteur à l'autre, d'une école à l'autre), nous pouvons établir, moyennant quelques précautions, un lien entre hypothèses fondatrices, paradigmes épistémologiques et hypothèses métaphoriques qui relèvent pour certaines d'entre elles de la métaphysique, donc de la philosophie des sciences, nous ramenant à la notion d'épistémologie comme philosophie.

De cette manière, il nous est possible d'utiliser certains éléments d'un paradigme épistémologique, à savoir le paradigme constructiviste afin de pouvoir en extraire les éléments pertinents dans le cadre de

³⁶² Concernant les hypothèses métaphoriques citées que sont « épistémologie », « ontologie » et « objet de recherche », ainsi que les commentaires de l'auteur, Dumez fait référence à : Bouveresse Jacques (2011) Essais VI. Les lumières des positivistes, Marseille, Agone.

notre propre démarche qui consiste à mettre en œuvre une méthode qualitative/compréhensive dans un cadre épistémologique (c'est-à-dire une philosophie) constructiviste.

Dumez, nous permet de conclure ce débat, en mentionnant que le « paradigme » popularisé en histoire et philosophie des sciences par Kuhn, n'a jamais été défini par son auteur. Le paradigme ne serait pas une théorie ou un outil conceptuel, mais une manière de voir le monde. Il serait unique à un moment donné, correspondant à une « matrice disciplinaire » non normative, à l'inverse des épistémologies. En conséquence, positivisme comme constructivisme ne sont pas des « paradigmes », mais des philosophies des sciences.

Nous souhaitons rappeler ce que nous avons mentionné plus haut dans la section 10.3.1, page 253. Le constructivisme radical permet d'accepter le recours à toute méthode de recherche pourvu que soient respectés trois principes directeurs ³⁶³ (Avenier, 2011/3 p. 380) :

1. Celui de l'éthique du chercheur.
2. Celui de la rigueur critique sur les processus de recherche et les résultats.
3. Celui de l'explicitation des hypothèses de recherche et du travail épistémique et empirique.

Nous pouvons par conséquent et c'est la voie que nous allons emprunter :

1. Utiliser une méthode de recherche qualitative. Ceci correspond à l'objet de la prochaine section de cette partie consacrée à l'épistémologie, méthode.
2. Utiliser le support d'orientation méthodologique que nous avons considéré pertinent, que nous empruntons aux chercheurs du centre de sociologie de l'innovation (CSI) de l'école des mines qui se réclame du constructivisme.
3. Utiliser l'épistémologie constructiviste radical/pragmatique comme notre posture et notre cadre de référence philosophique.

³⁶³ Ici l'auteur fait référence à :

- Le Moigne J.L., 1995, *Les Epistémologies constructivistes*, 1ère édit. ; 2007, 2nde édit. ; Paris, Que Sais-Je ?
- Le Moigne J.L., 2007, Transformer l'expérience humaine en science avec conscience, in A.C. Martinet (coord.), *Sciences du management. Ethique, pragmatique et épistémique*, Paris, Vuibert FNEGE, pp. 31-49.
- Avenier M.J., 2010, Shaping a Constructivist View of Organizational Design Science, *Organization Studies*, Vol. 31, pp.1229-1251.

Chapitre 11 Méthode : analyse qualitative, compréhensive

11.1 Avant-propos :

Dans les sections précédentes, nous nous sommes intéressé à la question de la définition et de la clarification de notre objet de recherche. Nous avons mené la même démarche concernant notre posture scientifique.

Nous avons écarté l'approche du « paradigme positiviste » comme « méthode » au profit d'une approche, que nous précisons être une philosophie, « constructiviste » qualifiée selon les auteurs, et les nuances, de « radical » ou de « pragmatique ».

Nous allons maintenant aller un peu plus loin, tel que nous l'avions évoqué en section 9.1.2., en déterminant des modalités d'intervention. Il va à présent être question de méthode, mais aussi de technique.

Le choix d'une méthode dépend en grande partie du choix initial en termes de philosophie de recherche. Dans notre cas celle-ci sera qualitative.

Les techniques quant à elles, relèvent de l'outil d'intervention. Dans notre cas, celle-ci sera celle de l'entretien semi-directif.

L'instrument quant à lui relève du dispositif technique. Dans ce cas, celui-ci correspondra à notre guide d'entretien et notre questionnaire.

Nous proposons donc le schéma de réduction méthodologique suivant permettant d'illustrer la totalité de notre réduction progressive.

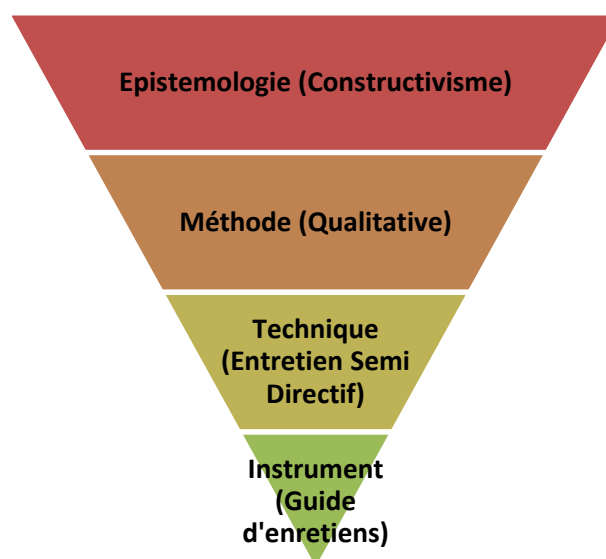


Figure 27 : Réduction méthodologique : d'une posture épistémologie à un instrument (Blondeau, 2020)

11.2 Rappel sur ce que nous cherchons à observer

Commençons par un petit rappel concernant notre problématique et notre question de recherche.

En termes de problématique, nous nous interrogeons sur l'existence et les modalités de fonctionnement de pratiques communicationnelles informelles, portant sur des activités professionnelles entre acteurs localisés dans un système territorialisé (celui de la vallée de l'Arve). Nous cherchons en outre et si possible à observer les stratégies d'acteurs dans ces mêmes réseaux informels quelle que soit la force des liens (forts ou faibles).

La question de recherche que nous avons posée : **« Existe-t-il des pratiques communicationnelles informelles, correspondant à des externalités non marchandes (dans et hors cadre professionnel), portant sur des activités professionnelles entre acteurs économiques localisés dans un système territorialisé ; comment fonctionnent-elles et qu'apportent-elles au système territorialisé dans le registre économique ? »**

De la question de recherche, tout autant que des théories orientantes, ressort ce que nous avons indiqué être l'« acteur », ses représentations et ses pratiques. Dans le respect de notre philosophie initiale ainsi que de notre approche du terrain, même si cela est techniquement réalisable sur le terrain, il ne nous est pas possible d'envisager des méthodes de type quantitatif et métrique, recourant à des questions fermées, nous permettant tout au plus, de notre point de vue, de confirmer ou d'infirmer une construction théorique, partielle et limitée. Nous rejetons ce type d'approche, car nous souhaitons comme avec n'importe quelle méthode inductive, comprendre et faire émerger des mécanismes, des processus et des hommes en action ainsi que leur système de justification, ce que ne permettent pas, des techniques quantitatives et des questions fermées qui correspondent plutôt à des techniques vérificationnistes.

Comme nous l'avons évoqué, nous décidons de nous attacher au respect de la complexité de notre terrain, de notre environnement et, enfin, de nos acteurs en situation. Une étude, quelle que soit la méthode, ne peut qu'être partielle et limitée. Elle se veut, par contre, respectueuse d'un réel considéré comme une problématique ouverte (perspective problématologique)³⁶⁴.

Nous offrons à nos acteurs l'opportunité de confirmer nos orientations et données initiales conceptuelles émises dans le champ théorique. Nous leurs offrons l'opportunité de donner à nos options, de la substance, et, une coloration que seul un acteur local peut proposer grâce à son système de représentation personnelle qu'il a toute chance de partager, au moins en partie, avec d'autres acteurs locaux. Enfin, nous leurs offrons l'opportunité de nous surprendre, et de nous proposer à travers des entretiens, de nouvelles théories³⁶⁵ ou de nouvelles structurations causales nous ayant échappé durant

³⁶⁴ Se référer ici à la question portant sur le contentieux entre le réalisme et l'idéalisme dans la section dédiée à notre démarche scientifique.

³⁶⁵ Nous faisons référence ici à la notion de « théorie orientante » ou, d'« orienting theory » voir Whyte (1984) dans (Dumez, 2013).

le vécu de notre propre expérience ou à l'issue de nos pré entretiens. En d'autres termes, nous leur offrons l'opportunité de nous proposer et donc de nous offrir, des données émergentes.

Ceci est la raison pour laquelle nous nous efforcerons durant la phase d'analyse à recourir à ce que nous souhaitons nommer initialement une analyse thématique ouverte. Nous rejoignons la mise en œuvre de l'analyse par théorisation ancrée ou « grounded theory », plus en phase avec une méthode d'intervention de type recherche-action que nous n'utiliserons pas sur le terrain. Nous chercherons cependant à vérifier de manière très souple nos hypothèses théoriques issues de notre construction conceptuelle, en procédant après codage et thématisation, à la mise en œuvre d'un schéma analytique compréhensif, puis analytique en ayant recours à deux modèles conceptuels pour nous permettre de répondre à la totalité de notre question de recherche tout en nous offrant la possibilité de sortir d'un cadre analytique figé, préconçu et limitant. L'inverse irait à l'encontre de la philosophie que nous souhaitons donner à cette recherche. Pour être plus clair quant à notre objectif, l'état d'esprit et l'orientation de cette recherche sont avant tout exploratoires et à la recherche de données émergentes.

11.3 Introduction à l'approche et à la méthode qualitative

11.3.1 Principes

Le principe initial de la méthode qualitative consiste à considérer que les sciences humaines doivent être traitées spécifiquement en raison des particularités de leur objet d'étude qui est : le comportement humain.

Adopter une démarche qualitative, c'est avoir un regard critique sur les méthodes expérimentales pouvant mener à des « *généralisations erronées et la discordance entre les lois et les résultats de leur application sur le terrain* ». Cela constitue un appel à la recherche de méthodes plus adaptées à l'objet considéré, tel que la recherche de type anthropologique (Pourtois, et al., 2007 p. 29).

La méthodologie de recherche qualitative s'appuie sur 10 principes essentiels tels que développés par S. J. Taylor et de R. Bogdan (1984) et résumés ci-dessous (*Ibidem*. p. 29-30) :

1. Méthode inductive.
2. Objet considéré comme un tout.
3. Prise en compte de la relation sujet objet de recherche.
4. Prise en compte d'une perspective phénoménologique.
5. Neutralité du chercheur.
6. Respect des points de vue.
7. Ouverture à l'acteur.
8. Validité de la recherche par conceptualisation des cas.
9. Tout sujet est digne d'études.
10. Mise en œuvre d'une habilité à gérer un projet ainsi que ses outils particuliers, et en être comptable.

Pour plus de détails sur les dix points mentionnés ci-dessus, se référer à l'Annexe No. 2.05 : 10 Caractéristiques de la méthodologie de recherche qualitative selon : S. J. Taylor et R. Bogdan (1984) en page 574.

11.3.2 Définition de l'approche qualitative

Nous venons de mentionner précédemment que notre champ d'investigations portait sur les notions d'environnement, de pratiques et d'usages, ainsi que de stratégie d'acteurs.

Que peut nous apporter une approche méthodologique qualitative pour répondre à notre question de recherche ?

L'approche qualitative privilégie un point de vue différent sur les faits sociaux, comparée à une approche quantitative. Cette approche permet de rechercher l'acteur dans sa singularité, les processus d'action et les constructions individuelles, plus que le groupe dans son homogénéité correspondant dans ce cas à une représentativité établie par corrélation statistique par exemple³⁶⁶ (Alami et al., 2013 p. 4).

L'approche qualitative à l'échelle individuelle permet de comprendre la « *rationalité en situation, en interaction* » de l'acteur (*Ibidem.* p. 28). À ce type d'échelle, c'est-à-dire l'échelle microsociale, une généralisation est fondée sur l'existence de cas, c'est-à-dire, l'existence de processus d'action ou de sens. Cette méthodologie considère que c'est la diversité des cas, et leur « *existence, qui est généralisable.* » (*Ibidem.* pp. 17-18).

Nous avons mentionné vouloir chercher à comprendre des processus de fonctionnement d'acteurs en réseaux, communiquant au sein de ces mêmes réseaux. Ceci est de l'ordre de la pratique, que celle-ci soit individuelle (personnelle) ou partagée (on sera ici un peu plus dans l'usage et les codes d'usages partagés).

Nous avons aussi mentionné chercher à comprendre des systèmes de représentation, correspondant à un individu (sa représentation ou sa construction personnelle), ou à des groupes plus ou moins larges ou étendus (on rejoint ici la notion de construction sociale, quelle qu'en soit la forme y compris dans le domaine professionnel dans le cas qui nous intéresse).

La méthodologie qualitative met en œuvre une double recherche de processus et de construction qui permet d'éviter l'écueil qui consisterait à considérer qu'il y a un lien entre ce que l'on dit, ce que l'on pense, et ce que l'on fait. Il n'est pas possible d'établir de lien fiable entre ces trois éléments (Alami et al., 2013 p. 28).

Nous sommes face à une incertitude générale, ou la seule certitude que nous pouvons éventuellement avoir est celle de notre construction conceptuelle initiale, celle que nous proposons et présentons à travers nos théories orientantes. Quand nous mentionnons notre certitude, nous mentionnons la certitude de l'existence d'une construction conceptuelle et non celle de sa solidité. Celle-ci nous permet

³⁶⁶ Ici l'auteur fait référence à Desjeux. D., Les sciences sociales, Paris, Puf, cool. « Que sais-je ? », 2004.

d'être dans la meilleure position possible pour comprendre un acteur dans ses propres processus et, ses propres constructions.

L'ensemble des données que nous cherchons à recueillir et à analyser n'entre pas dans un cadre d'analyse tel que celui, restrictif, de la sociologie structurale, ou procédant de travaux quantitatifs. Rien de ce que nous cherchons n'entre dans le cadre d'une analyse voulant tendre vers le positivisme, séparé de son sujet, non plus.

Nous n'allons pas et nous ne cherchons pas à cartographier, dénombrer, quantifier, regrouper, catégoriser abstraitement, arbitrairement. Notre posture épistémologique, nous conduit à écouter, reformuler, expliciter des expériences personnelles d'acteurs ou de phénomènes, ceci en ayant pour objectif la tentative de découverte et de proposition de sens (Paillé, et al., 2016 p. 11) cette fois-ci dans le domaine conceptuel. Il n'y a pas dans notre démarche la volonté d'affichage d'une abstraction théorique ou conceptuelle. Il n'y a que le propos modeste de proposer une vision, une vraisemblance, un narratif scientifique de ce qu'est la réalité de notre objet perçue par les répondants que nous avons rencontré, ceci en acceptant et en prenant en compte nos propres filtres et notre subjectivité potentielle.

En résumé, l'analyse qualitative l'est, dans deux sens :

- Les techniques utilisées sont conçues et employées pour recueillir des données qualitatives (que celles-ci soient des témoignages, des notes, des images ou autres ...), mais aussi pour les analyser et en extraire le sens.
- Les techniques utilisées sont considérées plus naturelles, car plus proches des acteurs en action³⁶⁷ ainsi que de leurs témoignages.

Ce type de méthode mobilise et met à profit les « *capacités naturelles de l'esprit du chercheur et vise la compréhension et l'interprétation des pratiques et des expériences plutôt que la mesure de variables à l'aide de procédés mathématiques* » (*Ibidem.* p. 13).

La mobilisation des capacités de compréhension et d'interprétation par le chercheur complète un processus et une formalisation méthodologique plus souple. Les méthodes en qualitatif sont disponibles et sont largement décrites par des experts du domaine³⁶⁸. L'ordre d'exécution de ces mêmes méthodes est plus souple dans une optique d'adaptation à l'usage final précis de chaque recherche (*Ibidem.* pp. 30-31). Nous revenons ici à la question de la relation sujet objet, l'outil, c'est-à-dire la technique ou la méthode, ne devant jamais être standards, mais adaptés à l'objet et à la question de recherche. L'outil s'ajuste à l'objet et non l'inverse.

L'approche qualitative n'est pas une méthode, manquant ou ayant un déficit de rigueur comparée à d'autres approches. Elle n'exclut pas le quantitatif dans les phases d'analyse, nous y reviendrons pour

³⁶⁷ Ici l'auteur fait référence à une logique de proximité : Paillé P., « La recherche qualitative : une méthodologie de la proximité », in Dorvil H. (dir.) *Problèmes sociaux. Tome III. Théorie et méthodologie de la recherche*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2007, p. 409 – 443.

³⁶⁸ Comme mentionné précédemment, en termes de méthodologie qualitative, et en littérature française ou francophone aisément accessible, se référer, entre autres, à des auteurs tels que : Pierre Paillé, Alex Mucchielli, Hervé Dumez ou, Pierrette Massé.

nous justifier de notre adhésion aux propos de Dumez (2013) dans l'emploi de « qualitatif » et de « compréhensif ».

Cette rigueur permet de mettre « *l'accent sur la diversité, en démontrant l'existence de différentes pratiques ou représentations, et, ce faisant, permet notamment d'identifier les éléments parfois marginaux en termes quantitatifs, mais néanmoins décisifs en termes opérationnels, prospectifs et stratégiques* » (Alami et al., 2013 pp. 18-19).

11.3.3 Pourquoi choisir l'approche et la méthode qualitative

Revenons sur l'un des éléments que nous cherchons à observer. Avant même de parler de communication, nous pouvons évoquer les pratiques informelles dont fait, elle-même, partie la communication (communication comme une des potentielles pratiques informelles, ou considérée comme part d'un partage ou d'une coordination au sein d'un système).

L'usage d'une méthode qualitative semble plus indiqué que celui d'une méthode quantitative. Si l'on se réfère à la notion de réseau de communication informel, il est peu réaliste d'envisager qu'une organisation, encore moins un nombre conséquent d'organisations, puisse valider une démarche d'enquête sur des pratiques informelles. Une organisation ne peut accepter par principe ce qu'elle considère constituer une remise en cause même infime de ses prérogatives et/ou de sa légitimité. Nous avons pu le vérifier en tentant de nous adresser à des organisations, différentes. Le résultat, non renouvelé suite à nos échecs de tentatives d'approche d'organisations, confirme que seul l'acteur, l'individu accepte de répondre au praticien que nous avons été, voire même au chercheur que nous devenons. Ce n'est pas le cas de l'organisation, de l'entreprise en général dans le cas d'un système d'entreprises localisé, mais pas uniquement³⁶⁹.

Pour les mêmes raisons, mais avec des motivations inverses, un acteur aura les mêmes difficultés à reconnaître³⁷⁰ formellement ses propres pratiques en répondant à un questionnaire, considérant que :

1. L'acteur lui-même se retrouve en situation de conflit personnel face à un questionnaire, très probablement ressenti comme intrusif et, représentant une certaine formalité tout autant qu'une mise en évidence ou un rappel permanent aux potentielles déviances à la norme et/ou, aux procédures de l'organisation (ou système). En stratégie d'évitement et de protection face à un danger potentiel, l'acteur peut encore plus facilement qu'avec un instrument qualitatif, être tenté de présenter un lissage dans son narratif, pour échapper à la stigmatisation et à la suspicion de l'organisation (Pruvost, 2008 p. 79).

³⁶⁹ Notre expérience professionnelle nous permet de mentionner que ce type de question est souvent envisagé de manière interne, cette fois-ci, non pas de manière informelle, mais de manière très confidentielle. La gestion le traitement d'informations liées à des pratiques informelles ne peut être envisagé et accepté par une organisation que de manière endogène (elle en est à l'origine) et ne le sera pas que très rarement s'y opposer de manière externe (étudiants, chercheurs, enquêteurs, journaliste ou autre).

³⁷⁰ Ici, nous soulignons la polysémie de « reconnaître » dans le sens où reconnaître peut être considéré dans le sens d'« admettre » des pratiques (ceci peut représenter une difficulté dans le sens où nous cherchons à faire témoigner sur des pratiques ne devant théoriquement pas exister). Il peut être aussi considéré dans le sens d'« identifier » des pratiques (considérant les individus et les organisations une pratique peut ne pas être reconnue comme telle et donc ne pas être identifié comme telle).

2. L'acteur peut aussi, lui-même, être en incapacité de reconnaître, ceci rejoint ce que nous avons déjà entendu durant nos préentretiens, l'invisible. Le danger ici est lié à la spontanéité, l'absence de formalisation, à ce qui est considéré du quotidien, du classé sans importance de processus oubliés, indignes d'être pris en compte, mais, qui sont inversement la matière que le chercheur en général et notre recherche en particulier, cherchons à objectiver (Lazuech, 2012 p. 46)

Une méthode qualitative, plus individuelle et personnelle semble donc plus appropriée (Massé, 1992 p. 41). De cette difficulté liée à la reconnaissance, naît la nécessité pour le chercheur que nous sommes de provoquer la conversation, mais aussi de provoquer une certaine proximité, plutôt que de recourir à un dispositif formel même si nous ne pouvons y échapper totalement. Notre méthode d'approche va dans ce sens, en pénétrant progressivement les réseaux afin d'obtenir l'adhésion et la proximité des répondants, nécessaires pour obtenir des témoignages relevant de pratiques intimes. Il y a donc ici, une intégration multiple. Il y a engagement et intégration à l'objet d'études (*Ibidem.*). Cette spécificité est aussi ce qui constitue la force d'une méthode qualitative et constitue la voie privilégiée à adopter pour étudier un réseau informel (*Ibidem.*).

Pour créer et provoquer les relations nécessaires pour mener à bien notre recherche, nous avons besoin de nous déplacer sur le terrain pour rencontrer nos acteurs dans leur environnement ; nous pouvons être en contact avec eux, si nécessaire, revenir vers eux, tout ceci dans une démarche d'entretien ou d'observation participante.

Enfin, nous allons agréger les entretiens recueillis dans un logiciel d'analyse de données qualitatives³⁷¹. Au-delà des méthodes traditionnelles de mise en relation de thèmes, il est possible d'établir des relations entre réseaux de thèmes par exemple. Notre approche qualitative nous fait travailler de la richesse et de la complexité que nous pouvons conserver dans nos analyses thématiques. Ceci ne nous empêche pas d'établir des relations quantifiées. En effet, une méthode qualitative ne s'interdit pas, si nécessaire, « *de produire, de manier et de traiter des chiffres* » (Dumez, 2013 p. 10). Le travail, grâce à un logiciel d'analyse de données qualitatives nous y aidera grandement, si le besoin de traiter des chiffres supportant notre recherche, s'avère nécessaire.

11.4 Pourquoi mentionner le terme de méthode compréhensive plutôt que celui de méthode qualitative

11.4.1 Notre démarche

Notre démarche s'inscrit dans une logique de recherche de ce qu'est la réalité des acteurs, quel que soit leur modèle d'appréhension, de compréhension ou d'interprétation de l'environnement et quel que soit leur modèle d'action et de justification de leurs actions dans ce même environnement. Nous cherchons ici, non pas à comprendre uniquement les faits, mais surtout à comprendre les pratiques que nous avons précédemment qualifiées de processus. Notre démarche est donc compréhensive, celle-ci

³⁷¹ Nous allons utiliser le logiciel d'analyse de données qualitatives NVivo 12 (2018).

s'attachant à privilégier le sens et la compréhension, au possible détriment de la cohérence (Pourtois, et al., 2007 pp. 27-28), (Szafrajzen, 2011 p. 185)³⁷².

Nous souhaitons saisir, déconstruire, reformuler de manière progressive et proposer une synthèse d'un sens vraisemblable socialement qui nous permet une approche dite compréhensive de notre objet de recherche (Paillé, et al., 2016 p. 42).

11.4.2 Qu'est-ce qu'une démarche compréhensive ?

L'utilisation d'une méthodologie compréhensive relève d'une filiation plus ou moins directe et explicite aux principes de la clinique de Carl Rogers.

L'attitude compréhensive est unanimement définie comme le moyen à mettre en œuvre, afin de s'opposer aux obstacles à la communication, ceci afin de dépasser tout effet de différences d'appartenance sociale, dans le but de comprendre et se mettre à la portée de l'autre, en l'occurrence : l'acteur acceptant de répondre à notre enquête. Un consensus semble se dégager autour de notions telles que « *neutralité, écoute, bienveillance, dialogue des consciences* », reprises par Max Weber sous le terme d'« *empathie* »³⁷³ (Demazière, 2008 p. 17).

De manière claire, l'approche compréhensive postule la singularité des faits humains ou sociaux porteurs de sens « *véhiculée par des acteurs (hommes, groupes, institutions, etc.) parties prenantes d'une situation interhumaine* »³⁷⁴ (Paillé, et al., 2016 p. 42), sur les faits des sciences naturelles ou physiques³⁷⁵.

L'approche compréhensive postule la possibilité de pénétrer, suivant une démarche empathique, le vécu et le ressenti d'une personne suivant le principe de l'inter compréhension humaine (*Ibidem.*), (Szafrajzen, 2011 p. 185). Tout comme nous souhaitons le mettre en œuvre dans notre démarche de recueil et d'analyse qualitative, la compréhension correspond à « *l'explicitation des significations de ces expressions, avec une volonté de conserver un critère d'objectivité se dégageant de la phase de compréhension* »³⁷⁶ (Szafrajzen, 2011 p. 185).

L'approche compréhensive correspond au respect par le chercheur d'une co-construction subjective de la réalité par les acteurs, réalité porteuse de sens et de matière pour le chercheur (*Ibidem.*). Pour autant:

- L'approche compréhensive ne doit pas être confondue avec le constructivisme comme méthode (le paradigme constructiviste) qui, lui, intègre la relation sujet objet, c'est-à-dire la relation chercheur objet de recherche comme un mode de co-construction non pas, de la réalité subjective, mais du savoir produit. Ceci est la raison pour laquelle nous inscrivons notre filiation

³⁷² Ici, l'auteur mentionne et partage les travaux de Pourtois et Desmet (2004) que nous utilisons par ailleurs (2007).

³⁷³ Ici l'auteur fait référence à : Beaud S. (1996), L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien 'ethnographique', *Politix*, 35, p. 56-74.

³⁷⁴ Approches privilégiées de type clinique, holistique (type approche recherche-action).

³⁷⁵ Approches privilégiées de type expérimental (recherche de validation d'hypothèses).

³⁷⁶ Ici, l'auteur fait référence à (Minacori, 2005) sans référence bibliographique correspondante en fin de document.

au constructivisme dans le sens philosophique de sa définition épistémologique. Nous ne le faisons pas dans le sens méthodologique (pas au sens paradigmatique), car nous confirmons employer une méthodologie qualitative compréhensive.

- L'approche compréhensive ne doit pas, non plus, être confondue avec le « constructionnisme », qui lui est une construction de « significations des éléments des situations de vie » (Mucchielli, 2006 p. 14).

11.4.3 L'analyse qualitative compréhensive

Malgré les critiques que l'on peut émettre à l'encontre de recherche qualitative compréhensive, nous y reviendrons un peu plus tard dans la section 11.4.5 page 279, celle-ci n'en reste pas moins une démarche dont la validité et le caractère scientifique sont acceptés.

Cette méthode s'appuyant sur trois piliers représente autant une opportunité qu'un risque épistémologique en cas d'égarement méthodologique ou analytique³⁷⁷.

11.4.3.1 L'abstraction des acteurs

C'est en raison de notre volonté de sortir les acteurs de leur abstraction que nous adoptons une démarche philosophique constructiviste, et que nous nous dirigeons vers une méthode de recherche qualitative compréhensive.

Nous comptons sortir de cette difficulté en tenant compte de notre capacité à recueillir, comprendre et reformuler dans le registre conceptuel, ceci grâce au dispositif scientifique et méthodologique que nous mettons en place et à notre recul de praticien – chercheur.

Techniquement, le risque d'abstraction de l'acteur est traité par la mise en place d'une « unité d'analyse ». La mise en place de cette unité d'analyse est importante, car celle-ci permet de prendre du recul sur le cas empirique étudié et, par un mouvement inverse, à entrer par la suite dans ce cas (Dumez, 2013 p. 16). Le premier mouvement de prise de recul correspond à une question de type : « de quoi mon cas est-il un cas ? »³⁷⁸. Le second mouvement inverse au premier correspond à une question de type : « comment cadrer l'énigme ? »³⁷⁹ (Dumez, 2013 p. 16)

³⁷⁷ Nous utilisons ici la définition et la structuration de (Dumez, 2013), qui est à notre sens le seul à présenter aussi clairement et de cette manière les principes de la méthodologie de la recherche qualitative. Nous retrouvons ces mêmes principes ailleurs chez d'autres auteurs. Pour autant, l'approche et la clarté proposée dans son ouvrage semblent pertinentes en termes de présentation et d'usage même si nous n'adhérons pas à la totalité de celui-ci ; ouvrage qui offre par ailleurs des séries d'options plutôt qu'une méthode particulière sous la bannière de « Méthodologie de la recherche qualitative ». Nous utiliserons enfin d'autres emprunts théoriques, en particulier auprès de (North, 1990), (Paillé, 2006), (Massé, 1992) pour les plus importants.

³⁷⁸ Ici l'auteur fait référence à : Ragin Charles C. et Becker Howard S. (1992) *What is a case ? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press.

³⁷⁹ Ici l'auteur fait référence à: Allison Graham (1969) « Conceptual models and the Cuban missile crisis» *The American Political Science Review*, vol. 63, n° 3, pp.689-718

11.4.3.2 La gestion du risque de circularité

Nous partageons avec Dumez (2013 p. 17)³⁸⁰, mais aussi avec Keucheyan (2008/2) l'importance de la prise en compte du risque de circularité qui peut nous amener à ne trouver dans le matériau théorique de manière consciente ou inconsciente, que ce que nous cherchons. Nous le savons également possible dans l'usage de la méthode de la théorisation ancrée. En effet, « *L'idée que la science puisse « commencer » avec des données particulières nues pour s'élever ensuite à des généralisations au moyen de l'induction et de l'abduction. Un tel « commencement », en ce sens, n'existe pas. ...nous présupposons toujours un stock de généralisation déjà faite quand nous faisons de la science.* » (Dumez, 2013 p. 72)³⁸¹

Ceci est la raison pour laquelle, dès le début de notre travail, nous tentons de contrer ou de minimiser ce risque en mettant en œuvre l'outil de la théorie orientante (se référer ici section 9.1.3 page 219³⁸²). L'utilisation de la théorie orientante nous permet la mise en œuvre de catégories suffisamment larges pour nous permettre la plus grande ouverture possible aux matériaux extraits du terrain. En outre, cette technique permet malgré tout, la création des premières typologies discriminantes (Dumez, 2013 p. 19).

11.4.3.3 Principe d'équifinalité

Provenant de la théorie générale des systèmes, le principe d'équifinalité doit nous amener à systématiquement considérer qu'une seule explication causale d'un phénomène, décrit ou observé, n'est pas réaliste dans ce cadre méthodologique. Bertalanffy (1973, p. 38)³⁸³ indique que : « *le même état final peut être atteint à partir d'états initiaux différents, par des itinéraires différents* ». (Dumez, 2013 p. 21).

Ceci va nous amener à veiller et à noter qu'un même état final peut être atteint à partir de différentes situations initiales, à travers différentes voies et avec différents moyens. Cela revient à dire que le même état final d'un processus peut provenir de mécanismes différents, voire opposés (*Ibidem*. P. 176). Nous y veillerons en phase analytique en tenant compte de différentes échelles systémiques qui pourront nous amener à ne « *jamais se contenter d'une explication pour analyser les phénomènes [à] toujours discuter et tester plusieurs types d'explications.* » (*Ibidem*. P. 24).

³⁸⁰ L'auteur renforce ses propos en citant en note de bas de page Popper : « *si nous ne prenons pas une attitude critique, nous trouverons toujours ce que nous désirons ; nous recherchons, et nous trouverons, des confirmations ; nous éviterons, et nous ne verrons pas, ce qui pourrait être dangereux pour nos théories favorites.* » (Popper, 1988/1956, pp. 168 – 169) » et un peu plus loin Bergh : « *dès le moment qu'une personne se forme une théorie, son imagination ne voit plus, dans tout objet, que les traits en faveur de cette théorie.* » (Bergh, 1905, p. 312) » (Dumez, 2013 p. 17).

³⁸¹ Ici l'auteur fait référence à : (Putnam, 2004/2002, p. 146). Référence est faite à un élève de William James dans la citation concernée. Références bibliographiques complètes : Putnam Hillary (2004/2002) *Fait/Valeur : la fin d'un dogme, et autres essais*, Paris/Tel-Aviv, Édition de l'Éclat [traduction française de : *The collapse of the Fact/Value Dichotomy, and Other Essays*, Cambridge MA, Harvard University Press].

³⁸² Nous avons mentionné dans la section en question que nous employons le terme de « théorie orientante », plutôt que d'« orienting theory » mentionné par Whyte (1984).

³⁸³ Bertalanffy Ludwig von (1973) *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod. Nous recourons au même ouvrage, toujours chez Dunod (2012), les coordonnées bibliographiques étant disponibles dans la section correspondante.

11.4.4 Donner corps à l'acteur et le faire sortir de son abstraction

Que cherchons-nous en essayant de comprendre les processus tels que ceux, mis en place, exécutés et justifiés par les acteurs ? Pourquoi, mettons-nous en œuvre des démarches de type clinique, empathique et veillons-nous à un maximum de neutralité ? Que cherchons-nous derrière la singularité de faits porteurs de sens ? Ce que nous nommerons : l'incarnation³⁸⁴ de l'acteur autrement que comme une donnée compilée, autrement que comme une catégorie statistique, nous ne le répéterons jamais assez en tentant de mener cet exercice dans le présent document.

La compréhension cherche à donner corps à l'acteur, à le réhabiliter, à le faire sortir de l'abstraction dans laquelle il échoue dans le cadre d'études sociologiques plus classiques, où ne subsistent que des catégories quasiment autojustifiées circulairement, ceci dans le cadre d'études dont les critères sont préparés à l'avance et ne sauraient être rediscutés.

C'est précisément ce point précis, la réhabilitation de l'acteur, qui a fait la force de la sociologie des organisations en particulier grâce aux travaux de Crozier (1964), mais aussi de Crozier et Friedberg (1977) (Dumez, 2013 p. 13)³⁸⁵.

La littérature scientifique qualitative semble regorger de données, ceci sans même apercevoir l'ombre d'un acteur, ne serait-ce que l'espace d'un instant. C'est contre cet état de choses que, théoriquement, l'analyse qualitative compréhensive lutte, en particulier en phase phénoménologique. En effet, le fait de procéder à une bonne conceptualisation théorique ne prend de la valeur que grâce au fait de procéder à de bonnes et riches descriptions et illustrations (*Ibidem*. pp. 13 - 14).

Derrière ces illustrations se trouvent des cas, des acteurs en action et en interaction, des porteurs d'objets de recherche. En d'autres termes, derrière toutes ces études et les présentes centaines de pages, se trouvent des personnes faites de chair et d'os qui doivent, tel est l'objectif que nous nous fixons, pouvoir se reconnaître.

11.4.5 Faiblesses, critiques à l'égard de la démarche compréhensive

L'une des principales critiques émises à l'égard de la démarche compréhensive concerne celle de la subjectivité.

La faiblesse immédiatement identifiée par les contradicteurs de ce type de démarche concerne l'absence de structuration formelle, utilisant des modélisations et/ou des méthodes quantitatives permettant de compenser un risque d'interprétation subjective de la part du chercheur (Pourtois, et al., 2007 p. 110). Ce point de vue est cependant contesté par Popper qui mentionne qu'« *Il est totalement erroné de supposer que l'objectivité de la science dépend de l'objectivité de l'homme de science. Et il*

³⁸⁴ Notre définition de l'incarnation correspond à celle du dictionnaire Larousse en ligne qui mentionne que l'incarnation est : une « Personne ou chose qui apparaît comme la représentation, la manifestation concrète d'une réalité abstraite ». URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/incarnation/42208>

³⁸⁵ Crozier Michel (1964) *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil. Crozier Michel et Friedberg Erhard (1977) *Le monde des employés de bureau*, Paris, Seuil.

*est totalement erroné de croire que celui qui pratique les sciences de la nature serait plus objectif que celui qui pratique les sciences sociales*³⁸⁶ » (Dumez, 2013 p. 180).

Il est un fait que le chercheur en sciences sociales possède lui-même sa propre subjectivité. Nous ne le contestons pas dans le présent travail. Elle n'est cependant, ni plus ni moins marquée que celle d'un chercheur en sciences dites dures, à l'exemple de la réflexion de Fine (1984/2004) à propos d'Einstein³⁸⁷ concernant la mécanique quantique. L'objectivité du chercheur se joue au final dans des dispositifs collectifs. Popper complète en mentionnant que « *l'objectivité de la science n'est pas une question d'individus, intéressant les hommes de science prise à part, mais une question sociale qui résulte de leur critique mutuelle, de la division du travail amical – hostile entre scientifiques, de leur collaboration autant que de leur rivalité. Elle dépend donc partiellement d'une série de conditions sociales et politiques qui rendent cette critique possible* » (Dumez, 2013 pp. 180 – 181).

Une seconde faiblesse identifiable provient de l'acteur lui-même, le répondant que nous allons interroger, celui que nous allons prendre en considération, respecter dans ses points de vue, et systèmes de justification. S'il est important de considérer ce respect, il n'en est pas moins important de considérer que l'acteur, notre répondant, peut se tromper, ne percevoir que partiellement certaines choses, ceci dans son système de subjectivité (*Ibidem*, p. 103).

Nous pouvons aussi basculer dans deux excès possibles, liés à notre propre subjectivité et :

- Céder à la tentation d'une simplification excessive de la réalité.
- Inversement, céder aux jeux infinis de la multiplicité des cas sans qu'aucune réalité n'émerge d'une tentative de description de la complexité (*Ibidem*).

Lié à la question de la faiblesse ou aux critiques de ce type de méthodes, se pose par conséquent la question de la validité scientifique de ce type de démarche ainsi que les méthodes qui permettent de concourir à faire reconnaître cette validité.

11.4.6 Validité scientifique et triangulation de notre démarche compréhensive

Apparaît une question relativement importante, celle de la validité de l'usage de méthodes qualitatives compréhensives dans le champ scientifique³⁸⁸.

³⁸⁶ Popper Karl Popper Karl (1979/1969) « La logique des sciences sociales », in Adorno Theodore et Popper Karl (1979) *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales*, Bruxelles, édition Complexe, pp. 75 – 90 [trad. franç. de : *Der Positivismusstreit in der Deutschen Soziologie*, Darmstadt und Neuwied, Hermann Luchterhand Verlag]

³⁸⁷ Fine Arthur (2004/1984) « L'attitude ontologique naturelle », in Laugier Sandra et Wagner Pierre [ed.] (2004) *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes*. Paris, Vrin, pp. 331 – 372. [trad. franç. de : «The natural ontological attitude », in Leplin Jarette (ed.) *Scientific Realism*, Berkeley, University of California Press, pp. 83 – 107.]

³⁸⁸ Ce point sera développé plus en détail dans la section suivante couvrant l'analyse qualitative elle-même, le type de méthodes et les outils employés (analyse thématique recourant à un logiciel d'analyse de données qualitatives), ainsi que validité des résultats d'analyse.

La validité scientifique est assurée par divers procédés issus principalement de celui de la triangulation. Dans son usage initial, la technique de la triangulation est utilisée « *en mesurant les angles entre ce point et d'autres points de référence dont la position est connue* »³⁸⁹.

Il est possible de proposer deux types de triangulation : l'une intervenant durant la phase d'enquête, il s'agira d'une triangulation des méthodes d'enquête, l'autre intervenant durant la phase d'analyse, dans ce second cas, il s'agira d'une triangulation analytique.

En méthode qualitative, celle-ci prend forme à travers la mise en œuvre d'au moins deux méthodes dans la collecte ou l'analyse des données. Au-delà de l'objectif de validité, c'est aussi l'objectif de richesse, celui de la qualité et de la complexité des comportements qui est recherché (Pourtois, et al., 2007 p. 52)³⁹⁰.

La triangulation peut être envisagée de plusieurs manières (*Ibidem*. pp. 53-54) :

- La triangulation temporelle : cette triangulation renvoie à des questions de continuité, discontinuité de processus dans le temps.
- La triangulation spatiale : cette triangulation renvoie à des questions de continuité, discontinuité en fonction du facteur spatial (géographique), mais aussi sur les circonstances de recueil d'informations en fonction des cultures.
- La triangulation par combinaison de niveau : cette triangulation consiste à envisager différentes échelles d'observation.
- La triangulation théorique : cette triangulation renvoie à l'utilisation de théories alternatives.
- La triangulation des observateurs : cette triangulation renvoie au recours à de multiples observateurs permettant ainsi de faire apparaître d'éventuelles divergences d'observation et d'analyse.
- La triangulation méthodologique : cette triangulation renvoie à l'utilisation d'une même méthode dans des occasions différentes, ou, alternativement, l'utilisation de différentes méthodes.
- La triangulation des sources : cette triangulation renvoie au recours à un certain nombre de répondants dans le cadre d'entretiens, ou le recours à différents types de sources, telles que des archives, des bases de données ou autres.
- La triangulation interne : cette triangulation renvoie à la mise en relation analytique des informations fournies par l'acteur avec les circonstances de production de ces mêmes informations par l'acteur.

Nous estimons nécessaire de préciser ce que nous considérons être une triangulation supplémentaire, utile et pertinente :

³⁸⁹ Source : Wikipédia sous l'URL suivante : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Triangulation>. Historiquement, il faut remonter à Thalès pour observer une des premières expériences relevant de la triangulation.

³⁹⁰ Ici les auteurs font référence à : L. Cohen et L. Manion (1980) *Research methods in education*, Londres, Croom Helm Ltd.

- La triangulation analytique : cette triangulation renvoie à la confrontation de la vision conceptuelle du chercheur avec celle de l'acteur après analyse (Keucheyan, 2008/2 pp. 426-427), et/ou celle du recours à plusieurs méthodes d'analyse qualitative.

11.4.7 Validité pour quel résultat ?

Nous pouvons raisonnablement poser la validité de la démarche qualitative compréhensive que nous allons mettre en oeuvre. Dans ce cas doit émerger la question subséquente : qu'est-on en droit d'attendre raisonnablement et sérieusement en matière de résultats scientifiques à l'issue de la recherche qualitative compréhensive que nous produisons ?

1) La production de théories de moyenne portée

N'oubliant jamais que l'analyse compréhensive s'intéresse avant tout à ce qu'est la réalité, c'est-à-dire au construit des acteurs, quel que soit leur modèle d'appréhension, de compréhension ou d'interprétation de l'environnement et quel que soit leur modèle d'action et de justification, mais aussi de donner corps à ceux-ci, il semble relativement aisé de comprendre que la méthode compréhensive ne cherche pas à établir de grandes lois ou de modèles généraux.

Pour autant, ce qui paraît être un inconvénient est aussi une opportunité de proposer des théories dites de moyenne portée proche du matériau de recherche et de sa richesse (Dumez, 2013 p. 147). Ce qui est recherché dans ce type de méthodes correspond aux processus et aux mécanismes que nous évoquons depuis un certain nombre de pages.

En fait, les propositions théoriques émises dans le cadre de l'analyse qualitative compréhensive doivent permettre d'écrire, au mieux, « *une histoire [hypothétiques] portant sur le pourquoi des actions, des événements, des structures et des pensées, qui se sont produits* »³⁹¹, en ayant pour objectif de « *reconstituer un lien entre des phénomènes observés (ce qui doit être expliqué) et leurs causes possibles (ce qui explique)* ». (*Ibidem.*).

2) La production de typologies

Outre la production de théories de moyenne portée, la méthode qualitative compréhensive permet d'utiliser et de produire des typologies. En considérant des effets de contexte (ceux-ci peuvent être variables, ex. le vrai le faux ou le sens de quelque chose), il est possible de produire des typologies (*Ibidem.* p. 153).

³⁹¹ Ici l'auteur fait référence à :

- Sutton Robert I. et Staw Barry M. (1995) « What Theory is not », *Administrative Science Quarterly*, vol. 40, N°3, pp. 371-384 (citation p. 378);
- Yin Robert K. (2012 3rd ed) *Application of Case Study Research*, Thousand Oaks, Sage (citation p. 9).

11.5 Pourquoi retient-on l'analyse qualitative compréhensive au final ?

Nous retenons l'analyse qualitative compréhensive, car, au-delà d'un simple instantané de cas, par conséquent de rencontres, mais aussi de la prise en considération et de la valorisation de l'acteur, la capacité de ce type de méthode de recherche nous permet d'atteindre de manière empirique un certain niveau de généralisations théoriques³⁹², à l'opposé de généralisations statistiques (Dumez, 2013 p. 176).

Insistant à nouveau sur le fait que nous cherchons à comprendre les acteurs en action ainsi que leurs motivations, nous partageons la position de Dumez (2013) consistant à considérer l'adjectif « compréhensif » plutôt que celui de « qualitatif ». Pour notre part, nous préférons concilier les deux, en utilisant le terme de « qualitatif compréhensif ».

Nous rejoignons Dumez dans l'usage de « compréhensif », pour trois raisons :

- La première est que nous considérons l'acteur en situation et cherchons à objectiver des éléments à partir de processus. Nous sommes ainsi dans une logique de situation au sens de Popper (*Ibidem*, p. 12).
- La seconde est que : c'est bien un exercice de compréhension que nous exerçons dans notre travail d'analyse, entre la situation telle qu'elle est vécue par les acteurs et telle que nous la percevons et la restituons dans le champ conceptuel. (*Ibidem.*).
- La troisième est que l'analyse compréhensive recourt quand nécessaire, à du quantitatif, ce que nous mettrons en œuvre. De fait le terme recherche ou de méthode qualitative, utilisé tel quel, seul, n'est pas adapté (*Ibidem*, p. 7).

Nous retenons l'analyse qualitative compréhensive pour sa capacité, que certains pourront qualifier de modeste, à produire ce que nous nommerons pour le moment, des tentatives de modèle de vraisemblance, ou de concepts menant à ce que Dumez reprend sous le terme de théorie de moyenne portée.

11.6 Quelle triangulation mettre en œuvre ?

La question de la triangulation peut et doit être posée dès l'origine de la mise au point de la question de recherche et de l'objet à traiter. Impossible d'imaginer un projet sans dispositif de recueil, de traitement, mais aussi de validation, fût-il initialement sommaire et de plus en plus complexe au fur et à mesure des développements pratiques et conceptuels du projet.

Reprenons ici les principales méthodes de triangulation, et envisageons celles pouvant être les plus compatibles avec notre recherche et ses contraintes. (ci-dessous et page suivante)

³⁹² Ici l'auteur se réfère à: Yin Robert K. (2012 4th ed) Case Study Research. Design and Methods, Thousand Oaks, Sage (citation p. 9).

| Méthode de triangulation | Description | Adaptabilité ; contraintes du terrain ; commentaires |
|---|---|---|
| Triangulation temporelle | Continuité, discontinuité de processus dans le temps. | La triangulation temporelle n'est pas adaptée à notre cas. |
| Triangulation spatiale | Continuité, discontinuité en fonction du facteur spatial (géographique), mais aussi sur les circonstances de recueil d'informations en fonction des cultures. | La triangulation spatiale n'est pas adaptée à notre cas. |
| Triangulation par combinaison de niveau | Envisager différentes échelles d'observation | La théorisation par triangulation de niveau est <u>partiellement adaptée</u> à notre cas. |
| La triangulation théorique | Utilisation de théories alternatives | La triangulation théorique est <u>adaptée</u> à notre cas. Elle est partiellement mise en œuvre en phase analytique. |
| Triangulation des observateurs | Recours à de multiples observateurs permettant ainsi de faire apparaître d'éventuelles divergences d'observation et d'analyse. | La triangulation des observateurs est possible, mais pas adaptée à notre cas. Elle est potentiellement si l'on tient compte des notes du chercheur dans le cadre d'observation participante, mais sans objectif scientifique. Il n'est pas possible de la mettre en œuvre avec des enquêteurs pour des raisons de contingences. |
| Triangulation méthodologique | Utilisation d'une même méthode dans des occasions différentes, alternativement, utilisation de différentes méthodes. | La triangulation méthodologique est <u>partiellement adaptée</u> à notre cas. |
| Triangulation des sources | Recours à un certain nombre de répondants dans le cadre d'entretiens, ou le recours à différents types de sources, tels que des archives, des bases de données ou autres. | La triangulation des sources est <u>adaptée</u> à notre cas, et en constitue l'instrument principal. |
| Triangulation interne | Mise en relation analytique des informations fournies par l'acteur avec les circonstances de production de ces mêmes informations par l'acteur. | La triangulation interne est <u>partiellement adaptée</u> à notre cas mais trop lourde et complexe à mettre en œuvre. |
| Triangulation analytique | Confrontation de la vision conceptuelle du chercheur avec celle de l'acteur, et/ou celle du recours à plusieurs méthodes d'analyse qualitative. | La triangulation analytique est <u>adaptée</u> à notre cas et, mise en œuvre. |

Tableau 18 : Tableau d'adaptabilité d'un mode de triangulation à notre recherche (Blondeau, 2020)

Il ressort du tableau de synthèse ci-dessus que trois méthodes de triangulation sont relativement adaptées à notre cas, et par conséquent mises en œuvre :

- La triangulation théorique : Nous la mettrons en œuvre, non pour répondre symétriquement et exactement aux mêmes points de la question de recherche pour comparer les résultats analytiques. Nous le ferons de manière ciblée. Nous citons cette triangulation, car malgré son usage ciblé, il est possible de comprendre l'orientation de possibles comparaisons. En outre, moyennant plus de moyens et de temps non pourrions arriver au respect complet de ce type de triangulation.
- La triangulation des sources : celle-ci correspond, et dans notre cas particulier, au recours, à un certain nombre de répondants.

La triangulation analytique : Pour pallier à l'usage partiel qui pourrait être opposé à la triangulation théorique, rejoignant les usages du CSI nous ajoutons, la triangulation analytique, car celle-ci ne s'opère pas durant la phase d'enquête pure. Notre mise en œuvre de la triangulation analytique s'opère durant la phase de restitution de l'analyse auprès des acteurs afin de s'assurer qu'ils se reconnaissent dans le ou les modèles proposés.

11.7 Recours à la phénoménologie

Revenons brièvement sur une approche dont nous devons reconnaître la proximité, si ce n'est quelquefois la confusion avec l'approche qualitative compréhensive. Il s'agit de la phénoménologie que nous mettons en œuvre en première partie de phase analytique.

1) Définition

Avant toute chose, il semble nécessaire de proposer une brève définition de ce qu'est la méthode d'analyse phénoménologique : « *L'analyse phénoménologique est un ensemble de techniques de réflexion qui permet l'investigation systématique des contenus de conscience privilégiant les données expérientielles* » (Mucchielli, 2009 p. 183). Immédiatement après, il précise que : « *l'analyse phénoménologique se situe entièrement dans l'approche compréhensive* » (*Ibidem.*).

L'approche phénoménologique met en œuvre une stratégie qui consiste à suspendre toute anticipation dans le champ théorique pour au contraire s'ouvrir sur ce qu'a à offrir l'objet d'étude lui-même. Cette approche, ne recourant à aucune hypothèse (nous recourons cependant à titre indicatif à la direction que nous proposera chaque théorie orientante), autorise l'émergence de thèmes au fur et à mesure des phases de réduction analytique (Massé, 1992 pp. 26-27).

2) Notre mise en œuvre de la phénoménologie

Ces quelques lignes permettent en très peu de mots n'ont pas d'opposer, mais d'intégrer. C'est exactement ce que nous allons faire en intégrant en première phase analytique à la suite des opérations de codage, une phase de lecture phénoménologique préalable à toute démarche analytique compréhensive, et ceci quel que soit le filtre analytique retenu. En particulier, cette phase nous permettra d'obtenir une première image, non filtrée, conjointement à une arborescence de thèmes.

Nous reviendrons sur ce point ultérieurement dans la dernière section concernant la partie analyse des matériaux, en effet, et quels que soient les mécanismes d'analyse mis en œuvre par la suite, il est recommandé en analyse qualitative de commencer une première lecture des matériaux recueillis en empruntant une orientation phénoménologique (Paillé, et al., 2016 p. 101), ce par quoi nous commencerons.

Chapitre 12 Exercice de réflexivité

Cette section intègre la place du chercheur dans la relation sujet – objet, qui est un aspect reconnu et assumé du constructivisme tout autant que des méthodes qualitatives. Elle permet, de faire comprendre la logique d'enchaînement des éléments constitutifs à la préparation de l'outil de recherche.

12.1 Difficulté de l'effort réflexif

Avant même de débiter cette section, peut-être est-il nécessaire de reconnaître la difficulté d'un tel exercice. Il n'est pas question ici de se mettre à nu, mais il est malgré tout question de se découvrir, de se dévoiler, suffisamment et pertinemment au regard de l'objet et de la question de recherche. Il est question à travers cet exercice ou cet effort, de se comprendre en tant que sujet, en négociation et en relation scientifique et humaine avec le terrain, l'objet de cette recherche.

Ce qu'initialement doit être un effort pour assimiler et gérer nos « conditions sociales de possibilité », passe par un auto-dévoilement dont, notre propre pudeur, pourrait être tenté de s'exonérer. Admettre, y compris dans un cadre professionnel, des aires de capacités, mais aussi de limites ou de faiblesses n'est pas un exercice facile.

De fait, l'exercice de réflexivité est problématique dans le sens où :

- L'exercice ne consiste pas à présenter et expliciter la biographie d'un chercheur (Bourdieu, 2003/5 p. 44).
- L'exercice ne correspond pas non plus à une sorte d'introspection intimiste et complaisante du chercheur lui-même (*Ibidem*, p. 45). Souvent, cet exercice n'a rien d'instructif ou même d'excitant face à des parcours de chercheurs, bien souvent communs (*Ibidem*). Nous nous interrogeons cependant concernant le cas de profils atypiques, comparé à celui de chercheurs ayant un parcours universitaire plus classique.
- L'exercice, ou plutôt l'absence d'exercice ne doit pas correspondre à une mise en retrait du chercheur (*Ibidem*, p. 51).
- L'exercice ne correspond pas, non plus, à une perte de temps pour un chercheur voulant absolument respecter les standards ou les canons de méthodes proposant leur emploi, hésitant devant la mise en œuvre de l'exercice.
- L'exercice peut revêtir un aspect « sacrilège » dans le sens où mettant en question par cet acte, l'image charismatique du chercheur concerné, il met, de fait, en question l'image qu'a d'elle-même la communauté des chercheurs, ce que Bourdieu nomme : les producteurs culturels (*Ibidem*).

Cet exercice correspond plus à une « objectivation participante » comme la nomme Bourdieu (2003/5)³⁹³, repris par Levy-Tadjine et Paturel (2012/44 p. 354), objectivation qui correspond à l'exploration de ce qu'il nomme être « les conditions sociales de possibilité », correspondant aux effets et aux limites de l'acte d'objectivation opéré par le chercheur. C'est une réflexion du chercheur sur lui-même concernant sa capacité, mais aussi ses limites à envisager et traiter un objet de recherche. C'est aussi une conscience discursive et pratique (D'Arripe, 2013 p. 138).

12.2 Condition théorique de mise en œuvre

12.2.1 Pourquoi nous menons cet exercice de réflexivité

Un exercice de réflexivité est nécessaire dans le cadre d'une recherche postulant un ancrage qualitatif compréhensif ou un ancrage à une épistémologie constructiviste du fait même de la relation existante, et reconnue entre le sujet et l'objet. Ainsi, la connaissance est intimement liée à l'objet étudié, mais elle dépend aussi du sujet qui l'observe et de « son projet de connaissance » (Avenier, 2011/3 p. 385).

L'exercice de compréhension et d'interprétation, correspondant à un processus herméneutique. Ce processus place avant toute chose le chercheur très simplement et très brutalement face à lui-même et à la rencontre avec l'objet qu'il doit interpréter. Cette rencontre est inévitable, mais elle est unique, car indissociable du caractère lui-même unique de chaque chercheur, chaque individu, chaque sujet qui observe (Paillé, et al., 2016 p. 109). Chaque rencontre et chaque mécanisme d'interprétation sont aussi individuels qu'une empreinte papillaire.

Ainsi, ce que le chercheur retire comme connaissance d'un phénomène étudié est le produit de « multiples caractéristiques de ce sujet connaissant (c'est-à-dire lui-même), telles que les finalités de son projet de connaissance, le contexte dans lequel il se situe, ses valeurs, sa culture et plus généralement son histoire »³⁹⁴ (*Ibidem.*). Il est donc nécessaire au minimum, d'essayer d'objectiver, ou d'objectiver au minimum l'ensemble de ces mécanismes.

12.2.2 Nécessité d'une préparation

Il semble nécessaire de respecter un certain équilibre entre une sorte de rejet du principe de se prêter à l'exercice tout autant qu'il semble nécessaire de ne pas aller trop loin au risque de perdre de vue l'objet initial de la recherche et de se perdre tout court.

Il semble d'autant plus nécessaire de se préparer dans l'exercice mentionné précédemment, que celui-ci nous offre la liberté de chercher les « conditions sociales de possibilités » de Bourdieu (2003/5). Il est

³⁹³ Nous utilisons ici en grande partie le référentiel de Bourdieu (2003/5) concernant la question de la réflexivité au regard de ce que nous considérons être une compatibilité totale entre cet emprunt portant sur la réflexivité et, le refus d'une position de supériorité du chercheur sur le monde social en ligne avec les chercheurs du CSI.

³⁹⁴ Ici l'auteur fait référence à : (Le Moigne, 1977, 1995).

Le Moigne, J.L., 1977, *La théorie du système général. Théorie de la modélisation*. Paris, PUF.

Le Moigne J.L., 1995, *Les Epistémologies constructivistes*, 1ère édit. ; 2007, 2nde édit. ; Paris, Que Sais-Je ?

nécessaire de se préparer personnellement et tenir compte de facteurs émotionnels durant la démarche de recherche sur le terrain, facteurs régulièrement négligés (Rouleau, 2013/Supplément HS p. 38).

12.2.3 Définition

Concernant le terme de réflexivité et un peu plus en détail, différentes définitions nous permettent de mieux cerner ce dont il est question.

Une première définition pourrait être celle qu'est la capacité pour un chercheur de réfléchir « *sur l'action passée et en cours (le « reflexive monitoring » de Giddens, 1984) qui permet d'évaluer la situation, de générer de nouvelles connaissances, d'insérer ces nouveaux apprentissages dans le bagage de savoir commun, pour venir modifier l'action par la suite.* »³⁹⁵ (D'Arripe, 2013 p. 138). Il est fait référence ici à une capacité d'évaluation des actions à générer des connaissances.

Une seconde définition pourrait être celle qui consiste à considérer la réflexivité comme « *l'expérience discursive d'explicitation de l'implicite, d'expression du tacite qui, lorsque systématisée, caractérise la professionnalité d'une pratique* »³⁹⁶ (Agostinelli et Metge, 2013 p. 8). Cette définition amène les auteurs à considérer le niveau réflexif comme le niveau « *où l'objet de la réflexion est l'expérience personnelle* »³⁹⁷, ce niveau faisant partie d'un système plaçant l'action humaine sur trois niveaux irréductibles, à savoir : « *le niveau irréflecti des connaissances tacites et de la conscience pratique ; le niveau réfléchi de l'attention et du discours ; le niveau réflexif* » (*Ibidem.*).

12.3 Exercice de réflexivité

Qu'en est-il de notre côté ? Prenant un peu de recul sur toute la phase d'appropriation d'un nouveau monde, celui de la recherche, nous observons avec intérêt le paradoxe apparent qu'est celui pour beaucoup de chercheurs de devoir s'effacer le plus possible (Bourdieu, 2003/5 p. 51) dans le respect (ou derrière ?) des canons de rédaction scientifique et, dans le cadre d'un tel exercice, devoir réapparaître, nous ajouterions, presque avec fracas, dans cet exercice que nous qualifierions et considérons au minimum nécessaire, voire d'incontournable dans le cadre d'une approche qualitative compréhensive, là où la relation sujet-objet constitue le pivot de la phase d'approche du terrain.

12.3.1 L'obligation et la compréhension « de nos conditions sociales de faisabilité »

Il n'est pas question pour nous de devenir à nos dépens, inconsciemment ou non l'objet non maîtrisé de notre recherche. La réflexivité doit être lisible et appartenir à l'univers de la recherche (Bal, 1978 p.

³⁹⁵ Ici l'auteur se réfère à : Giroux N., Marroquin L., « L'approche narrative des organisations », *Revue française de gestion*, 6/159, 2005, p. 15-42.

³⁹⁶ L'auteur se réfère ici à : Couturier Y., (2002), *Les réflexivités de l'oeuvre théorique de Bourdieu, entre méthode et théorie de la pratique*, in *Esprit critique*, vol. 4, n° 3, www.espritcritique.fr/0403/article2.html, date de la dernière visite : 19 décembre 2012.

³⁹⁷ Ici les auteurs se réfèrent à : Eraly A., (1994), *L'usage de la psychologie dans le management, l'inflation de la réflexivité professionnelle*, in Bouilloud J.-P. et Lécuyer B. (éds.), *L'invention de la gestion. Histoire et pratique*, Paris, L'Harmattan, pp. 135-159.

119). Il sera question des conditions personnelles menant à la genèse de notre recherche, mais surtout de notre dispositif de recherche et d'observation.

L'intérêt concernant ce type de question n'est pas pour maintenant. Il doit cependant être traité dès à présent, dans cette section épistémologie et méthode, car il y a bien sa place, là où tout le dispositif scientifique se met en place, là où toutes les questions préparatoires doivent être posées.

Il est aussi nécessaire d'en être conscient, pour tenter un minimum de contrôle sur cet aspect, ceci en particulier quand nous atteindrons la phase phénoménologique et la phase compréhensive, des phases qui se doivent d'être analytiquement neutres, et ne pouvant pas au final n'être que le reflet de notre propre empreinte, c'est-à-dire de nous-même.

12.3.2 Les conditions sociales de possibilité

Quelles sont donc ces « conditions sociales de possibilité » de Bourdieu (2003/5) ? Ces fameuses conditions sociales de possibilité ont fait l'objet d'un inventaire personnel menant à une tentative de thématisation. Nous sommes arrivé à un regroupement menant à cinq thèmes (notre motivation, notre relation sujet-objet, la direction de notre effort de travail, notre univers interprétatif, notre statut) correspondant aux cinq thèmes détaillés ci-après.

12.3.2.1 Les raisons et la motivation pour cette démarche de recherche

Nous avons abordé cette question dans le chapitre 8.1 page 210 en traitant des origines de la recherche, mais aussi de l'observation qui crée un problème. Nous avons indiqué dans cette section que face à un problème identifié, il existe deux options :

- La première option, la plus classique et répandue consiste à ne se poser aucune question et à ne pas se retourner, à réfléchir sur le problème, stratégie la plus économique pour l'individu et pour l'individu dans sa relation à l'organisation.
- La seconde option consiste en un état de frustration et de réaction.

Dans le cas de la seconde option que nous avons mentionné retenir, cette même frustration conduit le praticien à s'interroger. Plutôt que de réfléchir et de s'interroger dans son monde d'origine, le praticien essaye de trouver des réponses ailleurs, des réponses moins simplistes, des réponses un peu plus élaborées. Cet ailleurs émerge d'un autre ailleurs, l'ailleurs du monde des consultants, des intervenants et lecteurs en tous genres³⁹⁸, qui renvoient immédiatement et immanquablement le praticien vers son monde professionnel d'origine et, à la première option. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de prendre du recul sur une question donnée, mais il est question d'appliquer pour certains, les meilleurs outils ou, pour d'autres les références de la profession. Le monde dont il est question est un monde où il est

³⁹⁸ Nous avons assisté à l'une de ces gouttes qui peuvent faire déborder non pas un vase, mais une cuve complète. Obligé de rester vague quant à cette goutte, nous avons assisté à la lecture d'un consultant expert français, ancien ministre, ressasser à l'étranger dans sa partie lecture un discours éculé. Dans la phase de discussion après lecture, la prestation fut tout aussi frustrante. Ce consultant expert ne fut pas plus capable que de scander sur un ton résolu des réponses tellement entendues, et de répondre aux personnes le questionnant, niveau d'inconfort atteint au regard de ses certitudes, qu'il ne lui appartenait pas de répondre à ces questions, la retournant à la personne qui avait investi du temps pour venir écouter les avis et les réponses d'un expert international.

considéré insensé, incompréhensible voire, suspect de ne pas vouloir comprendre ou adhérer à ce que sont pour beaucoup d'entre elles, des recettes de cuisine simplistes. Dans ce même monde, les efforts développés vont plus dans le sens de la valorisation des consultants et des éléments de langage de la profession, que de développement de questionnements permettant d'émettre ne serait-ce que des débuts de réponses, voire à minima développer des débuts de systèmes de questionnements. Ce même monde laisse donc à quelques-uns, un arrière-goût, un sentiment d'inachevé, mais surtout et toujours une grande frustration.

En outre, le processus de frustration est facilité par un second processus, celui de la prise de conscience de l'usage des outils sans mise en œuvre de conscience ou de morale comparée à celle d'un travail conscient et réfléchi. Le travail de réflexivité sur les modalités et le cadre de mise en œuvre de notre travail est une étincelle qui ne pouvait s'éteindre.

Quelques éléments de réponse furent trouvés en engageant un travail plus profond. Il débuta, avec le terrain, c'est-à-dire avec nos réseaux de fournisseurs, mais aussi avec un retour vers un cursus universitaire pouvant nous amener à prendre du recul sur la situation initiale, pour essayer de pouvoir réfléchir un peu plus en profondeur sur ce type de question.

Il résulte de ces premiers éléments que progressivement l'exercice réflexif mène le praticien de cette époque, travaillant dans un environnement technique avec de forts enjeux capitalistiques, à graduellement sortir d'une logique outillée cherchant des liens causaux immédiats pour se retourner vers des questions plus déstabilisantes intégrant la complexité.

Au delà, il résulte de ces mêmes premiers éléments que progressivement, une conscience réflexive s'installe. Elle intègre les phénomènes économiques dans le social permettant de considérer l'importance d'aspects liés à ce que sont les apports en sciences sociales de la présente recherche, plutôt que de considérer l'économie comme une activité purement transactionnelle.

En conclusion de cette section, il ressort les éléments suivants concernant les raisons et la motivation pour cette démarche de recherche :

- Une réaction et une question face à des problèmes opérationnels.
- Une frustration et une prise de recul concernant l'exercice des activités professionnelles.
- Une motivation pour trouver des éléments de réponse.
- Une modification des schémas de pensée intégrant la complexité.
- Une modification de la perception de l'économie en intégrant l'exercice réflexif dans les sciences sociales.
- Une singularisation du praticien par rapport au groupe.

12.3.2.2 Nous sommes le sujet et l'objet de recherche. Nous devons nous en extraire et veiller à tenir cette nouvelle position

En tant que praticien exerçant toujours dans le même domaine des affaires, nous avons toujours une relation avec notre objet de recherche. Hors contexte scientifique, nous n'avons plus de contacts directs

avec le terrain de recherche où s'exercent les entretiens, sauf à titre amical et à titre de veille technique et économique.

Cette situation nous met en position d'être toujours partiellement sujet et objet de recherche de manière inconsciente. Il est une période particulière, s'étalant de 2003 à 2007 où nous avons été totalement sujets et objets de ce que nous pouvons considérer maintenant être notre recherche.

Dans le cadre de cette recherche, notre statut d'ancien praticien connaissant le terrain et les hommes permet une facilitation de l'approche des institutions et des acteurs. Cette facilitation et cette proximité ne doivent pas nous faire oublier les principes de neutralité du chercheur, du respect des points de vue, de l'ouverture à l'acteur, tel qu'énoncées par Pourtois et Desmet (2007 pp.29-30)³⁹⁹.

Cette proximité bien maîtrisée représente cependant un avantage. Outillé correctement, et en travaillant sur l'objectivité, il nous est plus aisé de saisir le contexte et les données en phase d'approche puis, en phase d'analyse. Ceci nous permet de ne pas parcourir « *le terrain comme des voyageurs sans bagages* »⁴⁰⁰ (Busino, 2003).

Sans prise de recul et sans discipline de recherche constante d'objectivité, le danger de la proximité est réel. Nous le constatons en fin de période de pré entretiens, quand nous objectivons en tant que chercheur, ce qui ne nous apparaît plus, car trop naturel en tant que praticien dans la vallée. Le phénomène du « tous copains, tous concurrents ».

Nous accordons énormément de place aux acteurs et, sommes en risque de co-construction de sens, aveugle avec les acteurs. Des facteurs logistiques liés à notre environnement professionnel ne nous permettent pas une interaction directe avec les acteurs. L'interaction directe, correspondant à la phase d'entretien est sous-traitée auprès d'étudiants et, les entretiens suivent le référentiel d'un guide d'entretien. Des contacts ponctuels avec visite sur le terrain, non liés avec la phase d'entretiens elle-même, continuent d'exister. Le danger d'une trop grande proximité avec le terrain et avec leurs acteurs est donc limité, nous amenant à considérer prioritairement l'aspect recherche de notre projet. Ce facteur nous aide à prendre et entretenir de la distance avec notre objet de recherche et à mieux gérer la relation sujet-objet liée à toute approche constructiviste ou qualitative.

En conclusion de cette section, il ressort les éléments suivants concernant le fait que nous sommes professionnellement sujet et objet de recherche et que nous devons nous en extraire.

- Durant une période donnée, nous avons été sujet et objet de notre recherche à venir et le restons partiellement .
- Cette position est pourvoyeuse de proximité.
- Cette position peut avoir un impact sur l'objectivité du chercheur.
- Les contingences logistiques liées à la mise en œuvre du projet de recherche amènent le chercheur à être en retrait de la phase d'entretiens.

³⁹⁹ Nous rappelons que les auteurs font référence à : S. J. Taylor et R. Bogdan (1984).

⁴⁰⁰ L'auteur fait ici référence à La recherche intitulée *Commune en France. La Métamorphose de Plodémet* (1967) d'Edgar Morin dans : A. Burguière, *Bretons de Plozévet*. Préface de R. Gessain, Paris, Flammarion, 1975

Impact / conséquences potentielles :

- Danger : manque de recul et adhésion ou partage du sens proposé par les répondants durant la phase analytique.
- Opportunité : maîtrisés, les filtres culturels du chercheur permettent une meilleure interprétation phénoménologique puis, compréhensive des entretiens avec les acteurs.
- Danger concernant la sous-traitance de la phase d'entretiens : risque de manque de maîtrise, de respect, d'empathie des répondants par les intervieweurs. Impact : objectif de richesse pouvant ne pas être atteint.
- Mise en place d'un guide d'entretien pour le contrôle de la qualité minimale de l'entretien.
- Mise en place d'une équipe stable et encadrée par le chercheur.

12.3.2.3 Notre effort pour nous adresser à notre nouvelle communauté, celle de la recherche

La difficulté anticipée par le chercheur, après celle de repenser et de contrôler sa relation à l'objet, est celle de s'adresser à une nouvelle communauté, la communauté de la recherche.

Praticien, nous devons accéder par cette recherche, par ce média, dans une nouvelle communauté, celle des chercheurs. Nous devons par conséquent nous adapter moyennant là aussi processus de réflexivité afin d'interpréter correctement, mais aussi de communiquer correctement avec ce nouveau réseau.

Ce processus d'action consiste à confronter cette nouvelle situation à nos socialisations actuelles ou passées, caractéristiques des réseaux dans lesquels nous sommes immergés (D'Arripe, 2013 pp. 145-146). Comme tout chercheur nous possédons notre propre univers interprétatif. Notre défi est celui de pouvoir le faire partager de la manière la plus complète possible à la communauté scientifique (Paillé, et al., 2016 p. 131).

Ceci nous renvoie aux travaux des chercheurs du CSI, mais dans un contexte un peu différent. Le thème de la continuité nous conduit à considérer notre position relativement paradoxale :

- Notre position de chercheur nous amène à mettre en œuvre le principe d'égalité vis-à-vis de nos répondants.
- Notre position de praticien, rédigeant ici en tant que chercheur, et ceci quel que soit notre âge ainsi que l'étendue de notre expérience professionnelle, nous conduit dans cette recherche, en tant qu'étudiant à adopter naturellement un profil d'humilité et de respect vis-à-vis de notre directeur de recherche et du corps des chercheurs qui nous observent et nous contrôlent à l'occasion de points d'étape. Ainsi, notre nouveau profil nous amène à reconnaître et à adopter dans les faits, vis-à-vis du monde de la recherche, une position d'humilité respectueuse, reconnaissante, validant ainsi cette même supériorité sur celle du monde des praticiens.

En conclusion de cette section, il ressort les éléments suivants concernant le fait que : nous nous adressons à une nouvelle communauté, celle des chercheurs.

Lié à l'évolution du statut de praticien vers celui de chercheur, le défi identifié correspond à celui de se mettre à la portée de la communauté scientifique.

Impact / conséquences potentielles :

- Danger : ne pas réussir à hisser cette recherche au niveau des standards de la communauté scientifique.
- Danger : adopter une position ou un état d'esprit, paralysant notre travail.
- Danger : vouloir trop développer la présente section épistémologie méthode afin de prouver, ou de se prouver une capacité de recherche et potentiellement oublier, voire négliger d'autres aspects prioritaires liés à cette recherche comme l'étude de l'objet et la réponse à la question de recherche.

12.3.2.4 Notre vision du monde ; notre univers interprétatif

Notre univers interprétatif d'origine, celui dans lequel nous avons longtemps baigné et dans lequel nous continuons à baigner culturellement et à exercer, n'est pas celui de la recherche. Il est celui d'un univers professionnel d'affaires et de haute ingénierie, dans lequel nous sommes un praticien curieux, jamais rassasié dans sa curiosité, construisant sa boîte à outils interprétative au fur et à mesure de l'évolution de sa vie personnelle tout autant que de sa carrière professionnelle.

De ce point de vue, notre univers interprétatif est initialement plus proche de notre objet de recherche et des acteurs que nous allons interroger, que de celui de notre nouvel univers, celui des mondes scientifiques et universitaires, plus conceptuels. Nous pensons que ce même univers interprétatif évolue, mais nous ne sommes pas en état ou en capacité d'en juger par nous-même au regard de notre isolement géographique relatif du monde universitaire et de la recherche, notre laboratoire de recherche par exemple.

Ainsi, notre rencontre avec le terrain n'est pas comme celle de beaucoup de jeunes chercheurs ou de chercheurs pénétrants et plongeants dans un monde inconnu ou l'« *on voit que le chercheur emporte avec lui tout ce qu'il sait, ce qu'il a appris, ce qu'il a lu* » et que « *ses références sont composées de ses connaissances générales (formelles et tacites) à propos du phénomène qu'il s'apprête à étudier, ainsi que, dans l'ensemble, de ces prénotions, ses attentes, ses intuitions, etc. ;* »⁴⁰¹ (Paillé, et al., 2016 p. 135). Ceci est, certes, vrai, mais plutôt qu'un voyage vers l'inconnu nous considérons cette recherche comme l'occasion d'un retour à la maison. Cette maison n'est pas le paradis que notre imaginaire reconstruit avec les distances géographiques et temporelles, mais une maison qui reste et, est à la

⁴⁰¹ Nous comprenons parfaitement cet état d'esprit fait de tensions, d'enthousiasme et de fébrilité en quelques mots, en un exercice introspectif pouvant être perturbant. Nous éprouvons ce même état d'esprit lors de nos voyages, durant lesquels nous nous confrontons au « terrain », mais aussi dans notre vie personnelle. Une expatriation d'une dizaine d'années hors métropole, même volontaire ainsi que la vie avec une « autochtone », permet de ne pas s'effrayer d'un exercice réflexif, de relativiser celui-ci à sa capacité d'être fort sur ces fondamentaux personnels, afin de pouvoir mieux que beaucoup d'autres, s'ouvrir sans aucun a priori sur quelque aspect culturel que ce soit. Il n'empêche que ce point particulier se rappelle toujours à vous, de temps à autre, ceci quel que soit le niveau d'acculturation à un nouvel environnement et un nouvel univers culturel.

racine d'une grande partie de ce que nous sommes. Même si nous avons influencé et construit ce terrain, ce terrain nous a construit, ceci jusqu'à aboutir à la présente recherche.

Il nous faut donc préciser ce qu'est notre vision du monde, notre univers interprétatif, celui qui doit nous permettre, à partir de nos expériences, de nous dire quelque chose⁴⁰² (*Ibidem*, p. 131).

Cet univers interprétatif « *est constitué de postulats de nature à la fois ontologique (qu'est-ce qu'être dans le monde ?), épistémologique (qu'est-ce que connaître le monde ?) et praxéologique (qu'est-ce qu'agir dans le monde ?) » (Ibidem.)*.

1) Postulat ontologique (qu'est-ce qu'être dans le monde ?) :

Notre postulat ontologique est double.

Nous avons développé précédemment notre expérience professionnelle déjà longue dans le milieu des affaires industrielles de très haute technologie. Ceci nous amène à avoir une position très technique autant en ce qui concerne le monde de l'ingénierie que celui du monde financier.

Nous développons depuis quelques années une position de recul, par conséquent réflexive sur notre activité, qui nous amène à nous positionner en décalage avec nos confrères praticiens pour nous exprimer de manière plus conceptuelle.

Notre positionnement est donc (il est dans certains cas difficiles à tenir) celui d'un praticien ayant une grande expérience pratique dans son domaine, capable de fournir de très grosses prises de recul, dans l'environnement professionnel considéré.

2) Postulat épistémologique (qu'est-ce que connaître le monde ?) :

Notre postulat épistémologique a été suffisamment développé pour confirmer notre posture constructiviste, malgré les éléments décrits dans le postulat ontologique, ceci dû à une prise de conscience du praticien que nous avons été dans le sens d'une complexification et d'une orientation de notre pensée pratique vers les sciences sociales. De cette manière, nous pouvons aussi réfléchir et répondre à des questions d'ordre moral concernant la mise en œuvre de nos outils, outils issus des sciences de l'ingénieur, et par conséquent de l'environnement culturel que véhicule la mise en œuvre de ces mêmes outils.

3) Postulat praxéologique (qu'est-ce qu'agir dans le monde ?) :

Notre postulat praxéologique est presque clair au regard des éléments énoncés précédemment ainsi que dans les deux postulats ci-dessus.

Nos pratiques sont celles de notre objet de recherche, c'est-à-dire des pratiques de gestion, d'action, de prise de décisions (pouvant être souvent brutales, parfois violentes, car le monde de l'industrie et celui des affaires sont des mondes violents). Elles sont les mêmes que celles des acteurs de notre terrain d'observation. Nous avons participé à la vie de cet univers précis.

⁴⁰² Ici, les auteurs se réfèrent à : Gadamer H. G., *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Paris, seuil, 1996.

Notre pratique est cependant corrigée par une très forte réflexivité sur nos actions que l'on remettra en perspective avec le drame décrit dans la section 8.1 page 210.

Notre pratique est aussi depuis quelques mois, celle d'un chercheur ayant dépassé le simple niveau de réflexivité d'un praticien en exercice. Elle s'est déplacée vers la recherche de phénomènes, le partage des éléments d'observations et de réponses avec les communautés auxquelles nous sommes maintenant rattaché. Ces communautés sont la communauté professionnelle et la communauté scientifique avec laquelle nous cherchons à prolonger, d'une manière ou d'une autre, la possibilité de continuer à pouvoir réfléchir et partager après la présente recherche.

Notre pratique est et restera une pratique ancrée hors du monde scientifique pur, car notre pratique professionnelle est et restera une pratique liée à celle de l'industrie et des affaires que nous souhaitons cependant rendre moins désincarnée, plus réfléchie.

En conclusion de cette section, il ressort les éléments suivants concernant notre vision du monde et notre univers interprétatif.

- Notre univers interprétatif initial s'est forgé dans une culture industrielle d'ingénierie et d'affaires.
- Notre univers interprétatif, proche de celui de notre terrain de recherche (chargé de culture industrielle d'ingénierie et d'affaires), évolue et se rapproche de celui de la recherche.
- Notre vie personnelle d'expatrié, notre expérience internationale et notre expérience professionnelle nous ont exercé à comprendre extrêmement rapidement le rapport entre un signal externe à notre univers interprétatif et le comprendre pour donner du sens.
- Concernant notre postulat ontologique : nous sommes un praticien avec une vision du monde complexe.
- Concernant notre postulat épistémologique : nous considérons le monde de manière constructiviste.
- Concernant notre postulat praxéologique : même si notre univers initial est celui des pratiques industrielles, nous orientons nos pratiques en prenant en compte le postulat ontologique d'une vision du monde complexe et d'une variété de situations correspondant, chaque fois, à des situations et des construits différents.

12.3.2.5 Nouvelle socialisation. Être un pont avec un pied dans chaque univers : un praticien – chercheur

Nous venons de mentionner que l'un de nos principaux défis est de hisser notre réflexion, notre pensée, notre démonstration et notre production écrite (cette présente recherche) au niveau de celui des standards de la recherche, tenant compte du fait que nous venons et nous avons la connaissance du terrain. Nous pensons être dans la position décrite par Keucheyan citant l'un des chercheurs parlant des acteurs dans le cadre d'entretiens liés à ces travaux de thèse : « *Ils se sont tapés des années et des années de terrain, ils n'ont pas eu le temps d'écrire des bouquins ou d'apprendre de la sociologie, mais je pense que les acteurs sont des gens plus fins dans ce qu'ils font que quelqu'un qui vient de l'extérieur...* » (Keucheyan, 2008/2 p. 427).

Notre position de chercheur produisant⁴⁰³ avec cette thèse un document de recherche nous offre l'opportunité de prendre la place du « Ils » du verbatim ci-dessus. Nous nous offrons et nous offrons à la communauté scientifique ce fameux temps pour écrire les bouquins en question et pour apprendre, au moins un peu, cette sociologie dont il est question, mais aussi les éléments conceptuels nécessaires et pertinents des disciplines dont nous pourrions ou avons déjà besoin dans le cadre de cette recherche.

Plus, peut-être, nous offrons et nous proposons un exercice de traduction⁴⁰⁴ d'une culture dans une autre. Nous pensons avec ce travail, être en capacité d'atteindre, l'œil, l'oreille, le discours scolastique de Jewsiewicki (2001/3). Si nous atteignons ce niveau, et telle est notre réserve, mais aussi notre solide espoir, nous sommes en état d'établir un pont robuste, un outil de traduction performant entre les deux univers que sont ceux de la raison pratique des acteurs et ceux de la raison théorique des scientifiques.

L'outil de traduction que nous devenons à travers cette recherche doit permettre d'enrichir le savoir en quête des raisons cachées. Il doit permettre aussi et en retour auprès des acteurs, d'éclairer « *un savoir-faire soumis à l'urgence et à l'épreuve de l'action* » (Jewsiewicki, 2001/3 p. 629) que ceux-ci mettent en œuvre dans leurs actions quotidiennes.

Cette œuvre de mise en relation entre les deux univers (celui de la raison pratique et celui de la raison théorique), fait écho avec la notion de « praticien-chercheur » de Feldman (2002). Nous nous reconnaissons dans la prise en considération des aspects sociologiques de notre existence, avec laquelle nous avons pris une certaine distance, « *vie examinée, relativisée, mieux maîtrisée, mieux comprise* » (Feldman, 2002 p. 126). Nous ajouterions vie pleinement assumée⁴⁰⁵ tant professionnellement que personnellement, ce qui ne signifie pas que cette vie n'est pas sujette à aléas et contingences non souhaitées.

Nous nous retrouvons bien dans cette démarche⁴⁰⁶ et ce modèle, cherchant à acquérir les moyens d'une réflexion de type scientifique non pas sur notre démarche professionnelle, mais sur les modèles d'action en usage qui régissent notre champ d'activité professionnelle. Notre démarche est claire de ce point de vue, elle n'est pas existentielle. Cette question serait déjà relativement très tardive et n'est aucunement présente dans quelques recoins de notre esprit. Notre expérience tant professionnelle que personnelle nous a amené à dépasser ce stade, il y a déjà fort longtemps. Cette démarche relève donc de « *la recherche savante* » (*Ibidem.*), ceci sans la moindre ambiguïté de notre part.

⁴⁰³ La production tardive de cette recherche, hors parcours classique, nous offre l'opportunité de mettre en œuvre la valorisation d'une riche expérience pouvant enrichir l'aspect phénoménologique et compréhensif de la présente recherche.

⁴⁰⁴ Nous connaissons ce problème de traduction pour avoir effectué deux traductions publiées, dans le cadre d'un exercice inverse à une traduction sociologique. Dans le cas de la traduction sociologique, l'exercice consiste à traduire une culture sans quitter la langue alors que dans le cadre traduction classique l'exercice consiste à traduire la langue en respectant et en ajustant le message à la nouvelle culture.

⁴⁰⁵ Nous pensons que les choix, que probablement certains considéreront comme des choix radicaux, que nous avons opérés tant dans notre vie personnelle que dans notre vie professionnelle, nous ont permis de nous poser l'ensemble des questions relatives à la réflexivité existentielle. Nous ajouterions que plus que de les avoir permis, ils nous ont forcés contraints à le faire avant toute action d'importance. Au regard de notre référentiel et univers interprétatif initial, il était hors de question de ne pas mener ce type d'exercice réflexif avant les actions entreprises.

⁴⁰⁶ L'auteur fait référence ici à : A. Perrault-Solivères, *Infirmières, le savoir de la nuit*, Prix Le Monde de la recherche universitaire, Paris, PUF, 2001.

Nous accordons ici une grande importance au trait d'union existant dans le terme « praticien – chercheur ». Ce trait d'union est peut-être même plus fort encore que l'initiale proposition de pont robuste et de traducteurs performants, car celui-ci plus qu'un pont lancé entre ces deux univers, annonce une union possible que nous appelons de nos vœux.

Enfin, ce trait d'union consolide notre position de nous insérer dans un nouveau cercle de socialisation, celui de la recherche, sans pour autant abandonner, bien au contraire celui de notre cercle initial, à savoir, celui de l'industrie et des affaires.

En conclusion de cette section il ressort les éléments suivants concernant notre nouvelle socialisation. Être un pont avec un pied dans chaque univers : un praticien – chercheur.

- Nous pensons être dans la position du praticien qui a enfin le temps ou qui décide de se réserver du temps pour « *écrire des bouquins* ».
- Nous sommes en position de mieux comprendre notre objet de recherche qu'un chercheur abordant ce même objet sans connaissance du « terrain ». Notre défi est pour nous un défi de traduction dans un langage scientifique à destination de ce même groupe et d'être compris.
- Nous nous reconnaissons dans la description du « praticien – chercheur », position hybride assumée et non endossée par défaut, suite à un parcours de questionnements existentiels incontrôlé.

12.4 Synthèse des aspects réflexifs pris en compte

Il nous semble nécessaire de faire la synthèse de l'ensemble des éléments réflexifs proposés. Il est ainsi possible de visualiser en quelques lignes ce que sont nos conditions sociales de possibilités.

| Thème | Thèmes détaillés | Impacts / conséquences / commentaires |
|---|---|--|
| Notre motivation | Un problème, et notre état d'esprit nous motive à prendre de la hauteur sur des questions opérationnelles. Nous devons aller au bout de notre démarche réflexive sur ce point en partie grâce à ce projet de recherche. | <ul style="list-style-type: none"> • Modification du regard sur les activités et actions. • Modification des éléments considérés comme pertinents à une prise de décision. • Modification du comportement lié à la modification du regard ; |
| Notre relation Sujet – Objet | Nous devons accepter l'évolution de notre position vis-à-vis de l'objet pour devenir et assumer d'être le sujet de la relation sujet - objet de notre projet de recherche. | <ul style="list-style-type: none"> • Danger : manque de recul et adhésion partagée du sens proposé par les répondants durant la phase analytique. • Opportunité : maîtrisé, les filtres culturels du chercheur permettent une meilleure interprétation phénoménologique des entretiens avec les acteurs. • Danger concernant la sous-traitance la phase entretiens : risque de manque de maîtrise, de respect, d'empathie des répondants par les intervieweurs. Impact objectif de richesse pouvant ne pas être atteint. • Mise en place d'un guide d'entretien pour le contrôle de la qualité minimale de l'entretien. • Mise en place d'une équipe stable et encadrée par le chercheur. |

| Thème | Thèmes détaillés | Impacts / conséquences / commentaires |
|--|---|--|
| La direction de notre effort de « travail » | Nous devons nous adresser et être compris par une nouvelle communauté. Notre effort principal ne va pas dans la direction de notre objet de recherche, mais dans la direction inverse, celle de la communauté scientifique. | <ul style="list-style-type: none"> • Danger, ne pas réussir à hisser cette recherche au niveau des standards de la communauté scientifique. • Danger, adopter une position ou un état d'esprit, paralysant notre travail. • Danger, vouloir trop développer la présente section épistémologie méthode afin de prouver, ou de se prouver cette capacité et potentiellement « oublier » d'autres aspects prioritaires liés à cette recherche. |
| Notre univers interprétatif | Nous avons de par notre double statut de praticien et de chercheur un univers interprétatif hybride | <ul style="list-style-type: none"> • Notre univers interprétatif est complexe même si celui-ci s'exerce dans l'industrie. • Force théorique de notre expérience « multiculturelle » nous amenant à être plus efficace dans la production de sens. |
| Notre Statut | Notre socialisation et notre statut évolue de manière voulue et réfléchie, celle de « praticien-chercheur ». | <ul style="list-style-type: none"> • Force : Meilleure compréhension du terrain. • Danger : Compréhension n'implique pas une capacité à mieux restituer. • Défi : « Traduire » notre meilleure compréhension des signes du terrain à la hauteur des standards de la recherche. • Adhésion à la définition de « praticien – chercheur ». • Lisibilité extérieure de notre statut hybride dans les deux mondes, mais pas de rapport avec la présente recherche. |

Tableau 19 : Synthèse réflexive du chercheur à son objet et son projet de recherche (Blondeau, 2020)

12.5 Conclusion concernant l'exercice de réflexivité préalable à notre travail

Les conclusions et la description des conditions sociales de possibilités sont énoncées dans les lignes qui précèdent. Cette tentative de conclusions vise à proposer quelques commentaires de clôture en marge de ce que nous avons mentionné dans l'ensemble de ce chapitre.

- **Le plus dur :**

Le plus dur est de démarrer, comme toujours.

Le plus dur est surtout d'accepter de s'ouvrir, non au projet de recherche lui-même que nous acceptons par principe, puisque nous en sommes promoteurs, mais, en particulier de s'ouvrir à soi-même. L'aspect le plus déstabilisant n'est donc pas l'autre, le futur lecteur mais le « soi », le chercheur « sujet » en découverte de lui-même dans le cadre de son projet de recherche.

- **Le plus objectivé, et le plus clair :**

Le but de notre exercice était de poser noir sur blanc, en d'autres termes de mettre au clair nos conditions sociales de possibilités. Nous avons évoqué la notion d'univers interprétatif (Paillé, et al., 2016 p. 135), que chacun met en œuvre constamment avant une action quelconque. Pour réaliser cet exercice d'objectivation, que nous avons voulu sans concessions, nous n'avons pas cédé à la tentation d'envisager avec indulgence certains paramètres individuels, ce d'autant plus que nous aurions pu

confiner cet exercice à l'état d'un exercice abstrait. Nous reconnaissons que posé, ne serait-ce que sur le bord d'une feuille de papier, le résultat de ce même exercice se matérialise et s'objective par lui-même. Réalisé avec honnêteté, sans indulgence, le degré de formalisation exercé peut amener le grain souhaité recherché sur la photo finale. L'exercice de réflexivité clarifie formellement, tel le cliché d'un appareil photo, le portrait de l'état réel du chercheur sans le moindre artifice. On peut refuser un cliché obtenu, il n'en reste pas moins le vôtre. Accepter ce cliché et sa clarté participe à la prise de conscience et à l'objectivation des conditions recherchées, nécessaire à la préparation.

- **Le plus surprenant :**

Nous nous surprenons dans la mise en œuvre de cet exercice. Nous avons anticipé une courte section, car malgré notre ralliement de principe à cet exercice, nous ne pensions pas pouvoir vouloir développer plus que nécessaire. Au final, cette section en fin d'exercice est plus longue qu'initialement envisagée.

- **Le plus correctement préparé :**

Nulle question de se répéter, mais mettre en œuvre cet exercice est un exercice gagnant. Il est identique à celui du randonneur ou de l'alpiniste qui prépare son sac à dos en présentant l'ensemble de son équipement posé au sol afin d'être sûr de ne rien oublier, y compris la prise en compte de contingences possibles car parti, les conséquences peuvent être importantes.

Ceci permettra peut-être d'avoir le bon geste et d'être serein (dans le cas de notre recherche, d'avoir la bonne réaction) car nous n'avons aucun doute sur notre fond de sac. Ceci nous libère l'esprit et doit nous permettre d'aller plus en avant dans notre démarche.

- **Le plus équilibré :**

Cet exercice est forcément limité. Il pousse, il provoque même, la personne qui s'y soumet à aller plus loin. Nous rejoignons nos énoncés initiaux quant au danger d'une régression infinie ou excessive. Ici aussi, il est nécessaire d'adopter une position de recul afin d'équilibrer, exercice au combien difficile, la mise en œuvre et le niveau de détails et de pertinence souhaitable, en n'oubliant pas la perspective première, celle de l'objet de cette recherche. Nous émettons l'espoir d'avoir réussi dans cet exercice d'équilibriste.

Le mot de la fin :

Le mot de la fin revient sur un phénomène probablement perceptible tout au long de cet exercice réflexif. Reconnaisant et assumant maintenant ce que nous pouvons nommer comme être notre position de praticien – chercheur, nous sommes tout autant conscient, malgré l'intérêt que nous portons à la chose scientifique, du chemin que nous devons parcourir pour nous hisser au niveau que nous pensons être (ou que nous imaginons être) celui d'un livrable correspondant à celui des standards de la recherche scientifique. Nous nous sommes interrogés et nous nous interrogeons encore sur la raison pour laquelle nous développons de cette manière cette section consacrée à l'épistémologie et à la méthode, cherchant à démontrer probablement inconsciemment notre volonté d'être compris dans le texte et reconnu dans la justification de nos choix épistémologiques et méthodologiques.

Chapitre 13 Recueil de données ; choix de l'entretien semi-directif individuel

13.1 Démarche scientifique : de la méthode qualitative à la technique de l'entretien compréhensif

Nous avons mentionné précédemment avoir retenu une démarche épistémologique de type constructiviste prévoyant le recours aux méthodes qualitatives. Nous n'oublions pas que nous sommes à la recherche d'un construit au sein d'un environnement particulier à savoir le système territorialisé de la vallée de l'Arve.

La recherche d'informations de type qualitatif dans les sciences sociales est couramment obtenue en recourant à la technique de l'entretien. C'est la raison pour laquelle nous avons longuement développé un processus argumentaire, pour pouvoir mentionner sans trop craindre de nous égarer, que nous cherchons, et, pourquoi nous cherchons de l'information de type qualitative. Cette même information de type qualitative concerne dans le cadre de notre recherche, des processus correspondant à des pratiques de communication et d'action appartenant à la sphère de l'informel de la part d'acteurs que nous souhaitons rencontrer.

Il nous faut déterminer le choix de la technique la plus pertinente à mettre en œuvre. Ce choix de technique de recueil de données doit répondre à l'impératif de s'adapter à l'environnement et au type de données que nous cherchons à obtenir, tout autant qu'à nos contraintes de projet. Collecter des données de type qualitatif dans une démarche compréhensive sur un thème spécifique correspond à une démarche de type généralement exploratoire (Alami et al., 2013 p. 42). Nous cherchons en effet la confirmation, dans notre discipline, de nos théories orientantes correspondant, souvent, à des cadres théoriques développés dans d'autres disciplines⁴⁰⁷. Nous cherchons par contre à atteindre les limites du connu afin de le repousser un peu, grâce à l'approche de notre discipline particulière, celle des sciences de l'information et de la communication. Nous cherchons à atteindre les « *frontières de la connaissance* » représentant une ligne de tension entre le savoir et le non savoir (Dumez, 2013 p. 43)⁴⁰⁸. Celles-ci seront atteintes quand au-delà de l'aspect initialement confirmatoire de nos théories orientantes, nous atteindrons cette fameuse limite que nous reconnaitrons dans l'émergence de l'inattendu. Cet inattendu, est par définition attendu dans la partie exploratoire. Ainsi, et nous devançons un peu la justification du choix de notre technique, il nous faut un espace de liberté, un espace de souplesse dans la technique de recueil de données, un espace suffisant procuré aux répondants pour

⁴⁰⁷ Ces autres disciplines sont particulièrement celles de l'économie, de la géographie et celle de la sociologie pour les disciplines les plus importantes.

⁴⁰⁸ L'auteur cite ici, même si nous ne l'avons pas repris, Starck (2009, p. 1) : Stack David (2009) *The sense of dissonance. Accounts of Worth in economic life*, Princeton NJ, Princeton University Press.

leur permettre de nous amener plus que ce que nous connaissons et envisageons à travers nos théories orientantes, c'est-à-dire nos données initiales.

C'est ici qu'il nous faut faire confiance mais aussi mettre en confiance les acteurs répondants. Nous le ferons en adoptant une démarche compréhensive intégrant une phase phénoménologique, démarche qui permet de laisser le répondant proposer son récit, développer son point de vue, selon ses propres formulations, tout ceci sans le moindre jugement de notre part ou de celle de l'intervieweur (Demazière, 2008 p. 17). Nous le ferons dans l'emploi d'une technique d'entretien semi-directif nous permettant un minimum de structuration mais aussi un minimum de flexibilité et d'espace, le fameux espace que nous mentionnions précédemment, pour permettre aux acteurs répondants de faire émerger les éléments de surprise, les « *données émergentes* », correspondant aux éléments qui n'étaient pas anticipés (Fourboul, 2012/44 p. 79).

13.2 Technique utilisée : Choix de la technique de l'entretien semi-directif

Nous avons justifié plus haut, en section 11.3.3 pages 274 les raisons de notre choix d'opter une méthode qualitative, ceci pour approcher les réseaux informels. Sur ce point nous avons rejoint Massé⁴⁰⁹, quant à l'intérêt d'approcher un réseau informel en recourant à une méthode qualitative (Massé, 1992 pp. 40-41). Ce point de vue est renforcé par le fait que le constructivisme permet le recours à d'autres paradigmes méthodologiques, s'il est possible de s'en justifier, de manière éthique et avec rigueur critique. Nous avons aussi mentionné que le constructivisme intègre le concept de construction sociale, et enfin qu'il considérait et, était compatible avec une approche phénoménologique.

Le recours à une méthode qualitative permet, en fonction des cas, la mise en œuvre de différentes techniques, dont l'entretien, n'est que l'une des options ou une part d'un cocktail d'options possibles en cas d'usage de triangulation de méthodes. En ayant recours à la méthode⁴¹⁰ de l'entretien, nous ne faisons que rejoindre une pratique largement répandue pour le recueil de données en vue de produire des matériaux empiriques (Demazière, 2008 p. 15)⁴¹¹. Mentionner le terme d'entretien revient à évoquer une multitude de possibilités de mise en œuvre. Là encore, travaillant dans le qualitatif nous revenons

⁴⁰⁹ Nous nous éloignons par contre de Massé (1992) quant à la sélection de la technique. Dans la suite son développement Massé propose dans son livre, la mise en œuvre de l'observation participante. Quant à nous, notre choix ira vers une méthode qualitative mais, la technique sera celle de l'entretien, en l'occurrence et pour être précis celle de l'entretien semi directif.

⁴¹⁰ Nous adhérons à la distinction méthode versus technique et instrument en référence à Massé (1992) et préférons utiliser ce type de distinction afin de hiérarchiser notre réduction méthodologique. Nous décidons cependant de rejoindre le plus grand nombre en qualifiant en grande partie la technique de l'entretien, de « méthode ». L'usage de ce qualificatif est trop largement diffusé pour que nous puissions le balayer d'un revers de main. Nous adoptons donc la position médiane d'utiliser le qualificatif de « technique » quand nous souhaiterons hiérarchiser celle-ci dans notre structure méthodologique et le plus possible quand adapté au contexte. Nous utiliserons le qualificatif de « méthode » quand il sera question de sa mise en œuvre afin de lier avec des citations utilisant ce terme.

⁴¹¹ L'auteur fait référence ici à : Hughes E.C. & Benney M. (1956). Of the sociology and the Interview. *American Journal of Sociology*. 63(2) : 137-142. Traduction française dans E.C. Hughes, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 281-290.

vers une absence de standardisation et à une grande marge de manœuvre. Celle-ci nous offre une grande liberté d'ajustement à l'objet ou à l'angoisse de travailler sans support et, la possibilité d'ajuster au mieux notre outil au profil anticipé de notre objet.

L'entretien semble être par ailleurs la meilleure méthode pour permettre l'accès à des données qualitatives parmi des acteurs appartenant à un même type de groupe (même espace social, même type d'activité, quelle qu'elle soit, ou autre. Dans notre cas : des acteurs économiques appartenant à un système territorialisé ayant des échanges informels d'information à finalité économique) (*Ibidem.*).

Afin de supporter notre réflexion et notre cheminement vers la conclusion du choix de la technique de l'entretien qualitatif semi-directif, nous avons mis au point une matrice d'aide à la décision : Annexe No. 2.07 : Matrice d'aide à la décision du choix de la technique à mettre en œuvre durant la phase de collecte de données, consultables en page 577.

13.2.1 Différentes méthodes de recueil de données en recherche qualitative

Considérant que nous mentionnons adhérer à une posture philosophique constructiviste et l'adopter du fait de notre choix de relation sujet-objet, considérant que nous mentionnons adopter une démarche qualitative compréhensive, nous assumons notre proximité à notre objet ainsi qu'aux acteurs que nous allons rencontrer.

Nous devons considérer l'environnement général de la recherche ainsi que les conditions d'accès au terrain. De ce point de vue, nous inscrivons notre démarche dans un exercice classique, bien que difficile et potentiellement dangereux, celui d'adapter méthodes et outils en direction de l'usage final précis de chaque recherche (Paillé, et al., 2016 pp. 30-31).

De nombreux articles, livres ou ouvrages, recensent de manière assez variable, différentes techniques de recueil de données, ceci en matière d'orientation, en termes de profondeur en termes de détails. Succinctement, certains ouvrages sont assez clairement orientés vers l'enquête terrain (Beaud, Weber, 2010), l'enquête pour commanditaires (Alami et al., 2013), ou plus généraux, bien que chacun de styles et d'orientations différentes (Massé, 1992), (Paillé, et al., 2016), (Pourtois, et al., 2007).

Nous proposons un inventaire établissant une dichotomie entre ce que nous nommerons des méthodes que nous pouvons qualifier de « suivi d'action », ou le chercheur est en interaction avec le terrain et les processus en action, et inversement, ce que nous nommerons des méthodes que nous qualifierons de « consultatives ». Le chercheur est, certes, en contact avec le terrain mais, de manière consultative, ceci pour obtenir en différé des données concernant la phase active des processus.

13.2.1.1 Méthodes de type « suivi d'actions » avec le terrain de recherche

Dans méthodes de type « suivi d'actions », nous considérons ici des techniques de recueil de données impliquant une interaction ou un contact du chercheur avec le terrain en « action », c'est-à-dire en état d'observation directe des processus. Nous pouvons considérer deux catégories. La première est neutre dans le rapport au terrain (elle regroupe l'observation et l'observation directe). La seconde est active (elle regroupe l'observation participante et la recherche-action). Les deux catégories sont mises en œuvre durant la phase active des processus en « action »

Quel que soit l'intérêt de ces méthodes, les conditions de mise en œuvre de notre projet ne nous permettent pas d'y recourir.

13.2.1.2 Méthode de type « consultative » du terrain

Avec les méthodes consultatives, nous considérons ici des techniques plus distancées non pas avec le terrain, mais avec l'action et avec les processus actifs. La distance est double.

- Elle est matérielle, car le matériau de données n'est plus le même. Le matériau consiste en un matériau de restitution.
- Elle est temporelle, car il n'y a plus de liens entre l'action observable directement avec une méthode de type suivie d'actions. L'accès aux matériaux est une restitution décalée dans le temps.

La mise en œuvre de ces diverses techniques nous conduit potentiellement à consulter à posteriori, un terrain, ses artefacts, des médias et leurs archives, des organisations et leur mémoire formelle sous forme d'archives, et là encore, comme avec les techniques précédentes, des acteurs de manière individuelle ou groupée. Systématiquement il y a ici décalage temporel⁴¹² entre la manifestation du processus actif dont le chercheur tente d'obtenir des données et la phase de collecte des données. Nous recensons les six méthodes suivantes :

1. L'entretien non directif.
2. L'entretien semi-directif.
3. L'entretien directif.
4. L'histoire de vie.
5. Le questionnaire.
6. L'analyse de contenu.

13.3 Nos contraintes particulières de recherche concernant le recueil de données

Revenons encore une fois à la base de ce projet de recherche. En termes de problématique, nous nous interrogeons sur l'existence et les modalités de fonctionnement de pratiques communicationnelles informelles, portant sur des activités professionnelles entre acteurs localisés dans un système territorialisé (celui de la vallée de l'Arve). Comment devons-nous procéder ?

⁴¹² Nous ne sommes donc pas le témoin direct, mais il accède de manière indirecte au processus recherché.

13.3.1 Contraintes liées à l'objet

13.3.1.1 L'objet et son échelle : l'échelle microsociale

Le périmètre d'analyse correspond à l'acteur économique en tant qu'individu en réseaux, ceci à l'échelle d'une économie territorialisée.

Ceci étant dit, et concernant la stricte question du périmètre d'analyse, celle-ci est extrêmement importante, car elle conditionne les options et le choix d'une technique de recueil de données à mettre en place.

Nous cherchons à l'échelle microsociale, l'acteur individuel dans sa multiplicité et sa complexité, ses accès à différents réseaux, quels qu'ils soient, quel que soit le mésosystème auquel il appartient. Nous pensons à la diversité d'organisation auxquelles il appartient dans son cadre professionnel mais aussi l'ensemble des réseaux auxquels il est intégré dans et en dehors de son cadre professionnel.

Par principe, le type d'approche microsociale privilégie plutôt la mise en œuvre de techniques individuelles. Nous ne cherchons pas à observer un groupe en fonctionnement. La mise au point d'outils correspondant à l'observation et au recueil de données concernant de tels groupes n'est donc ni nécessaire ni indiqué dans notre cas.

Direction souhaitable : celle de l'entretien individuel. Ceci disqualifie des techniques telles que l'observation participante ou la recherche-action, malgré leur qualité indéniable.

13.3.1.2 L'informalité : contrainte limitant le choix des méthodes d'accès

L'accès à des informations relevant d'un caractère personnel, voire intime (les données que nous cherchons à acquérir), n'est que difficilement envisageable en dehors d'une méthode de type qualitatif, plus individuel et personnel. Celle-ci semble par conséquent plus appropriée (Massé, 1992 p. 41).

Oubliant la question que représente l'avantage d'utiliser une méthode qualitative permettant d'approcher plus finement l'acteur, le recours à une méthode d'entretien s'avère nécessaire pour obtenir des informations dans un cadre moins formel, permettant à la parole de se libérer. Ce type d'informations serait difficile, voire impossible à obtenir en ayant recours à un outil scriptural correspondant et référant lui-même à un cadre formel ou à son évocation.

Tout autant, il est difficile d'envisager une méthode de recueil de données en groupe. La population d'acteurs à laquelle nous nous adressons est constituée d'acteurs n'ayant, en principe, pas de rapport les uns avec les autres, souvent très indépendants. Ils ne travaillent généralement pas ensemble au sein d'une organisation quelconque, même si ce schéma peut exister entre collègues ou confrères en changeant d'échelle systémique. Au-delà, les questions posées peuvent revêtir un caractère personnel, inavouable, ou révélant des écarts entre la norme théorique d'un comportement formel attendu, et celui du comportement réel de chaque acteur en situation. Bien plus important encore, est le thème d'un tel type d'entretien considérant les acteurs et le construit professionnel de la vallée. Ici, il est question d'un thème de recherche ayant un caractère économique ou industriel. La confiance n'existe pas, surtout entre apparents inconnus, excluant de fait, et immédiatement tout projet de rencontre en groupe. De

plus, il nous faut ajouter l'aspect local correspondant à des proximités et des communautés multiples. Après les éléments évoqués précédemment, le « tous copains, tous concurrents », ne peut qu'empêcher toute organisation d'entretien de ce type. Les entretiens de groupe sont par conséquent exclus si l'on tient à obtenir des informations fiables.

Il nous est donc nécessaire de nous déplacer sur le terrain pour rencontrer les acteurs, sur leur terrain, dans leur environnement et, surtout, individuellement. Grâce à cette proximité nous pouvons être en contact avec eux, si nécessaire, revenir vers eux, tout ceci dans une démarche d'entretien ou d'observation participante. (Dumez, 2013 p. 9).

Ainsi, l'entretien, mais surtout la proximité culturelle ou la connaissance du milieu, que le contact direct autorise, permet d'accéder à des informations plus qualitatives telles que de l'information productrice de sens pour les acteurs répondants tels que des rituels, l'histoire commune, ou autres producteurs de sens (Barredy, 2009/35 p. 80). Seuls les acteurs intégrés culturellement ou un chercheur connaissant la culture des acteurs sont capables de donner sens au construit social, ou de le traduire le plus correctement possible dans le champ scientifique.

13.3.2 Contraintes d'environnement et de projet de recherche

La mise en œuvre de méthodes et de techniques de recueil de données est, théoriquement, principalement la résultante d'un choix et d'une stratégie de recherche mise en place par un chercheur. La totalité de la démarche de recherche, dont celle du recueil des données fait partie, fait elle-même partie d'un vaste ensemble pensé et construit.

En toute logique, pour que la construction soit cohérente, il devrait en être de même de la rencontre avec le terrain durant la phase de recueil de données. Dans les faits, il n'en est rien. Le chercheur, quels que soient les choix qu'il puisse souhaiter ou exercer, doit composer avec deux types de limites :

- Ses propres conditions de moyens et de logistiques de projet de recherche.
- Les limites posées par le terrain en matière de possibilités.

Ceci est également notre cas.

Nos conditions d'accès au terrain sont bonnes. Nous devons cependant tenir compte des limites suivantes :

- Il n'y a pas d'équipe de recherche : Nous sommes seul.
- Notre disponibilité en tant que chercheur sur le terrain est limitée. Cette disponibilité ne nous permet pas de participer à la phase enquête, malgré une disponibilité ponctuelle et limitée pour des actions de préparation et de coordination avec le terrain.
- Nous recourons à une équipe sous-traitante sur fonds propres.

13.3.2.1 Absence d'équipe de recherche

Cette recherche s'inscrit dans une démarche individuelle. En tant que chercheur, bien que rattaché à un laboratoire, nous ne sommes pas en contact direct avec celui-ci. Il n'y a pas de travail d'équipe ni de confrontation régulière permettant des échanges productifs durant l'avancée des travaux avec des

collègues ou des encadrants. Il n'y a pas de projet spécifique auquel nous sommes rattaché, au sein d'une équipe plus vaste mais aussi structurellement encadrante. Nous sommes notre promoteur et le seul artisan de l'avancement et de l'aboutissement de notre projet.

Cet aspect de nos conditions de recherche est important, car il conditionne nos possibilités de relations avec le terrain durant la phase d'enquête. Il peut, par conséquent devenir limitant voire totalement restrictif dans l'usage potentiel de certaines méthodes ou d'accès à certains moyens. Nous sommes dans ce cas de figure. Notre recherche ne peut s'exonérer elle non plus de ce type de contingence.

En revanche, l'aspect positif, lié à la condition de mise en œuvre d'un tel projet et dans ce type de conditions, est notre totale liberté d'inventer, promouvoir et défendre un projet et un objet qui n'aurait peut-être pas fait l'objet d'un intérêt particulier, par conséquent d'un traitement de la part du monde scientifique dans notre discipline de rattachement.

Ce type de conditions de recherche est structurellement porteur de ses propres limites. Nous le savons, il faut en avoir conscience dès le début de ce type de projet. Il limite l'accès aux moyens, mais aussi l'accès à des collègues de recherche. Il limite les effets de proximités au sein d'un laboratoire par exemple.

13.3.2.2 Indisponibilité du chercheur en dehors des rencontres de préparation de recherche

Nos contraintes professionnelles en expatriation à plus de six heures de vol de la métropole tout autant que du terrain où se déroule le recueil de données, nous empêchent d'effectuer le recueil de données.

Nos disponibilités se limitent à des allers-retours ponctuels mais réguliers, durant des week-ends⁴¹³, mais aussi à l'occasion de congés à proximité du terrain d'observation. Nous profitons de ces différentes possibilités pour nous permettre de reprendre contact plus sérieusement et régulièrement en phase de pré entretiens, conséquemment durant la période de définition de notre objet et de notre question de recherche définitive. Durant cette phase les visites concernent, des entretiens d'approfondissement correspondant à notre constant aller-retour entre la réalité et le conceptuel afin d'affiner le plus possible l'enrichissement de notre connaissance de notre objet de recherche.

En conséquence : l'obligation de devoir collecter des informations sur le terrain, mais aussi le constat de l'impossibilité que nous avons comme chercheur d'être disponible, contraint à la mise en place d'un dispositif particulier, celui de la sous-traitance des entretiens.

Afin de limiter certains effets indésirables liés à une délégation d'activité, la démarche doit être structurée afin de s'assurer que ce que nous cherchons à obtenir sera obtenu.

⁴¹³ Facilement accessible depuis l'aéroport de Genève. Nous travaillons dans un pays du Moyen-Orient dans le Golfe, et avons l'opportunité de profiter d'une particularité culturelle de la zone. La semaine est organisée différemment comparée à l'Europe. Les jours travaillés sont en décalage d'une journée, avec des jours travaillés entre le dimanche et le jeudi inclus. Ceci nous permet d'accéder au terrain le vendredi en Europe pour toute réunion nécessaire. Ceci nous permet de continuer d'exercer notre activité professionnelle et de travailler sur notre projet le soir, en fin de semaine et en déplacement quand nécessaire.

Cette sous-traitance n'est pas incompatible avec des déplacements ponctuels, de préparation, de coordination, de réunion de démarrage et de transfert, de suivi et de clarification autant que possible et nécessaire avec l'équipe mandatée.

13.3.2.3 Recours à la sous-traitance pour le recueil de données

Un mécanisme de sous-traitance doit être mis en place, afin de pouvoir effectuer le recueil de données dans les meilleures conditions.

Nous mettons en place ce type d'outil, en recourant à des prestataires régionaux afin de nous assurer d'un minimum de proximité géographique et culturelle⁴¹⁴. Pour ce faire, nous avons recours à une association d'écoles de commerce pouvant gérer ce type de démarche. Il s'agit de l'association AMD appartenant à l'école de commerce de Grenoble.

Le recours aux étudiants permet, outre des aspects purement budgétaires, de travailler avec des prestataires effectuant déjà ce type de prestation pour des clients divers et variés.

Le recours à ce mécanisme de sous-traitance nous oblige à structurer notre démarche en amont ainsi que notre questionnaire afin de proposer un instrument clé en main. Cet instrument clé en main correspond à la création d'un document annexé à cette recherche (voir : Annexe No. 3.01 : Trame du questionnaire semi-directif mis en œuvre page 578), le guide d'entretien comprenant des éléments de contextualisation de la recherche ainsi que le questionnaire à mettre en œuvre auprès des acteurs répondants⁴¹⁵.

Ce type de démarche nous conduit à organiser le transfert du guide d'entretien ainsi que sa mise en œuvre. Pour cela, une réunion de transfert et de consignes est organisée sur place dans l'école de commerce avec les futurs prestataires. En outre, et afin de nous permettre une analyse de matériaux de qualité, nous définissons des critères d'acceptabilité des livrables correspondant à :

- L'enregistrement audio complet de l'entretien effectué.
- La fourniture d'un verbatim dans un format validé à l'avance, correspondant à celui de la structure du questionnaire fourni dans le guide d'entretien.

L'ensemble des documents mentionnés est disponible en annexe ou sur demande considérant notre engagement du respect de l'anonymat des répondants ayant aimablement accepté de participer à ce projet de recherche.

⁴¹⁴ Nous constaterons qu'il n'en est rien concernant l'aspect culturel. Grenoble est déjà une métropole éloignée de la sphère culturelle locale. Depuis Grenoble, on ignore l'activité industrielle de la vallée. Les étudiants de l'école de commerce sont géographiquement massivement originaires de régions encore plus éloignées de la vallée. La proximité géographique demeure, autorisant le constat positif d'une flexibilité logistique et organisationnelle efficace.

⁴¹⁵ Nous annexons le questionnaire sans le guide d'entretien afin de ne pas alourdir les annexes et le présent document considérant son volume déjà conséquent.

13.4 Conclusions partielles

1) Un projet de recherche est avant tout un projet

Un projet de recherche est avant tout un projet, même si celui-ci est exercé dans le milieu particulier qui définit notre vision et notre action, celui du milieu scientifique. Nous constatons que le choix d'une méthode et d'une technique s'exerce principalement en fonction d'une progression méthodologique d'éléments scientifiques amenant à une réduction technique. Nous nous sommes efforcés de démontrer cet aspect à travers le déroulement de notre démarche depuis notre posture épistémologique jusqu'aux présentes lignes.

Nous constatons cependant que nos choix ne s'exercent pas en pure théorie ou dans un monde idéal. Nous ne nous en formalisons pas plus que cela, concernant ce point particulier, considérant en outre notre statut déclaré de praticien - chercheur. Notre activité professionnelle nous confronte tous les jours si ce n'est constamment à ce genre de contraintes, déconvenues initiales que nous transformons, car nous les considérons ainsi, immédiatement en contingences⁴¹⁶ à gérer, liées à la mise en œuvre d'un projet, quel qu'il soit, devant être intégrées, considérées, et dépassées dans la seule perspective d'atteindre les objectifs de notre projet.

2) Dans le contexte de notre recherche, le parfait outil de recueil de données n'existe pas

Au-delà de tout ce que nous venons de mentionner précédemment concernant les contraintes liées à la mise en œuvre de la phase de recueil de données, un point nous semble bien plus important encore. Nous mentionnons depuis le début de cette section traitant des questions d'épistémologie et de méthodes, mais surtout concernant spécifiquement la question et l'objet de recherche, que nous cherchons des données concernant des processus informels en action autant dans le cadre professionnel, que celui de la vie extra professionnelle, celui de la vie privée, là où peut-être tout, ou certainement beaucoup se joue, telle est notre intuition.

En d'autres termes, pour que notre dispositif de recueil de données soit un dispositif théoriquement presque parfait celui-ci devrait correspondre en l'observation et l'écoute, c'est-à-dire au suivi d'un acteur, 24 heures sur 24 durant une période donnée. Ceci correspond à une mission impossible. Une autre option, que les nouvelles technologies peuvent actuellement nous en offrir la possibilité, serait celle de trouver un candidat acceptant durant une période donnée de porter une petite caméra un microphone d'acquisition et une balise de localisation enregistrant ses moindres faits et gestes. Là encore, nous faisons face à une mission impossible.

⁴¹⁶ Nous utilisons régulièrement le terme de « contingence » pour les raisons suivantes, ceci dans le sens général de : contexte de circonstances variables et de circonstances imprévues (donc conjoncturelle, non prévisibles, anticipées ou anticipable). La raison de l'utilisation régulière d'un tel mot est notre utilisation professionnelle du terme anglo-saxon de « contingency » dans le domaine contractuel, dont la définition est ici équivalente à celle de la définition française que nous venons de fournir.

3) L'objet détermine le choix de l'instrument (et pas l'inverse sous peine de perdre de vue l'objet)

Nous mentionnions il y a quelques lignes : « presque parfait ». Nous considérons que même outillé de la sorte, nous ne répondrions qu'à la partie émergée de notre iceberg, probablement, voire certainement la moins intéressante du point de vue scientifique considérant notre objet et notre question de recherche. Nous aurions, certes, un aperçu total de l'acteur dans son action visible et perceptible dans le monde social. Ici, nous n'aurions qu'un aperçu du « *qu'est-ce que c'est* » (Filion, 2012/44 pp. 46-47), parfait concernant cette question mais, partiel et encore moins pertinent au regard de notre objet.

En observant uniquement le visible, nous ferions l'impasse totale ou presque sur notre réel objet de recherche, à savoir la compréhension de l'ensemble des processus individuels de chaque acteur l'amenant en fonction de sa perception de situations données à des actions particulières ayant des effets concrets dans le monde social.

Ceci nous mène à la partie invisible et immergée de notre iceberg qui correspond aux questions du « comment » et du « pourquoi » que seule la technique de l'entretien permet de traiter convenablement (*Ibidem.*). Nous revenons ici aux fondamentaux du qualitatif et du compréhensif. Nous avons mentionné en introduction notre choix d'une méthode qualitative. Celui-ci permet de mettre en œuvre la double recherche de processus et de construction afin d'éviter l'écueil qui consisterait à considérer qu'il y a un lien entre ce que l'on dit, ce que l'on pense, et ce que l'on fait sachant qu'il n'est pas possible d'établir de lien fiable entre ces trois éléments (Alami et al., 2013 p. 28).

En ne percevant grâce à nos outils techniques que le spectre visible, de ce qui est « fait », voire, en grande partie de ce qui est « dit », nous omettrions peut-être et surtout : ce qui est « pensé » correspondant aux questions du « comment » et du « pourquoi » que seul l'acteur peut produire en objectivant et en verbalisant tout en fournissant le modèle de construction correspondant.

4) Nous n'avons pas les moyens de mettre en œuvre un dispositif potentiellement idéal (mais nous ne sommes pas le seul)

Il n'existe à notre connaissance aucun cas de chercheur pouvant se prévaloir de pouvoir suivre un ou plusieurs acteurs durant une période donnée tout au long de la phase d'enquête et de recueil de données, sauf à être supporté par de gros moyens et une équipe. Même dans ces conditions, rien n'est garanti ⁴¹⁷. Tout au plus, pensons-nous à un cas peut être vraiment particulier, celui ayant pu exister, pouvant peut-être encore exister dans le cadre de recherches anthropologiques où l'on a vu des chercheurs pouvant partager la couche de leurs hôtes ainsi que leur plus profonde intimité à l'abri d'igloos, dans le cadre d'expédition polaire par exemple.

⁴¹⁷ Une équipe et des moyens ne suffisent pas, nous en avons la preuve au quotidien. Quels que soient les moyens mis en œuvre, aucune équipe de chercheurs anthropologues ou ethnologues ne pourra franchir le seuil de la maison d'une famille du golfe persique. Presque aucun étranger d'ailleurs, même s'il croit y être arrivé. Ceci relève de l'impossible, même si nous en avons nous-même la possibilité pour d'autres raisons, mais, tel n'est pas le sujet de cette présente recherche.

Les processus que nous cherchons sont, rapides, souvent tenant de l'opportunisme. Ils peuvent avoir lieu durant quelques centaines de mètres dans un véhicule, comme nous l'avons déjà mentionné, durant une descente de la vallée blanche, dans une cache au milieu d'une paroi durant une chasse aux chamois, le long du Giffre ou de l'Arve, voire comme à l'époque où nous rédigeons cette section en fin d'été dans les pentes boisées des Aravis du Chablais, à la recherche de cèpes ou de girolles ; pourquoi pas à la sortie de la messe, en fin de réunion professionnelle au bord d'un comptoir avec des collègues, mais néanmoins concurrents. Que faire de l'appel téléphonique passé ou reçu de manière imprévue dans la baignoire ? Comment accéder à ce niveau d'intimité ? Une seule méthode, certes imparfaite : le témoignage, l'autobiographie avec ce qu'elle implique de partialité dans la mise en visibilité, dans le choix, dans les imperfections de la mémoire.

5) Nos moyens sont limités, mais notre objectif est raisonnable

Nous reconnaissons ne pas avoir les moyens de lourdes méthodes de recueil de données. Nous prétendons cependant, du fait de notre proximité culturelle avec notre objet connaître beaucoup mieux cet univers que d'autres chercheurs voulant s'intéresser à la même question de recherche que la nôtre. Nous avons vécu et partagé des expériences de vie professionnelle avec les autochtones, les acteurs et les répondants, et nous continuons à le faire. L'acquis de nos multiples années vécues avec ses acteurs doit de manière décisive permettre ce que nous avons appelé précédemment la meilleure des traductions possibles.

Mais au-delà nous devons raisonnablement penser à la faisabilité d'un tel exercice. La tentation anthropologique est, certes, séduisante. Celle-ci ne résiste pas à l'épreuve des moyens limités d'un chercheur travaillant seul, sur une recherche ponctuelle qui n'a pas d'autre ambition que de consolider le travail de toutes les petites mains supportant et consolidant l'effort scientifique vers toujours un peu plus de connaissances. En outre, cette même tentation anthropologique ne résiste pas à l'épreuve de vérité que serait la tentative de la mettre en œuvre sur le terrain. Côté acteurs il est plus que raisonnable de penser et de mentionner qu'aucun volontaire du monde industriel ne se présenterait.

6) Une option raisonnable : l'entretien semi-directif

En fin de parcours, émerge une solution raisonnable et applicable, autant scientifiquement que concrètement sur le terrain : la technique de l'entretien semi-directif.

Cherchant à accéder à cette fameuse méthode menant à la technique d'entretien qualitatif, compréhensif, nous confrontant à nos limites en matière de moyens et de logistique, conscient des forces et des faiblesses tout autant que des possibilités mais aussi des limites de la mise en œuvre d'une telle technique, notre choix porte sur la sélection et la mise en œuvre de la technique de l'entretien semi directif.

- Cette méthode nous offre ainsi la possibilité de nous ouvrir au monde de nos acteurs tout en étant structurée.
- Cette structuration nous permet de recourir au support de nos théories orientantes et nos données initiales.

- Cette même structuration nous permet une mise en œuvre plus aisée d'un exercice calibré de sous-traitance.
- L'ouverture qu'offre le semi-directif nous offre aussi ce que nous cherchons depuis le début, ce que nous avons nommé tour à tour la surprise et ce que nous nommerons dans le champ scientifique des données émergentes.

13.5 Synthèse des principaux critères de choix menant à la sélection de la technique de l'entretien semi-directif

Nous proposons ici un petit retour synthétique sur les points considérés comme suffisamment remarquables pour nourrir notre décision de nous orienter vers la technique de l'entretien semi-directif.

| Technique | Descriptif de mise en œuvre | Critères principaux déterminant le choix de la technique |
|--|---|--|
| Méthodes de type « suivi d'actions » | | |
| Observation indirecte & directe | Observation du terrain en action en opérant une séparation entre le sujet et l'objet | Ne correspond pas à des critères de recueil de données qualitatives, basées sur la technique de l'entretien Compatible avec la volonté de faire apparaître des données « émergentes » Potentiellement incompatible avec la recherche de données « initiales » dans une logique vérificatoire car, dépendant du terrain |
| Observation participante & Recherche action | Observation du terrain en action avec le sujet en interaction constante avec l'objet. | Compatible avec la volonté de faire apparaître des données « émergentes » Potentiellement incompatible avec la recherche de données initiales dans une logique vérificatoire car, dépendant du terrain |
| Méthode de type « consultative » | | |
| Entretien non directif | Méthode la plus indiquée dans le cas recherche de type « compréhensive » | Compatible avec la volonté de faire apparaître des données « émergentes » Potentiellement incompatible avec la recherche de données initiales dans une logique vérificatoire |
| Entretien semi-directif | Proche ou quelquefois assimilé à la technique de l'entretien non directif Permet structuration et liberté du répondant | Compatible avec la volonté de faire apparaître des données « émergentes » Compatible avec la recherche de données « initiales » dans une logique véridictoire |
| Entretien directif | Méthode « fermée » permettant d'obtenir des informations détaillées dans un domaine précis Forte structuration sans liberté du répondant | Incompatible avec la volonté de faire apparaître des données « émergentes » Compatible avec la recherche de données « initiales » dans une logique véridictoire |
| Histoire de vie | Permet de recueillir un maximum d'informations sur le vécu social de l'acteur | Compatible avec la volonté de faire apparaître des données « émergentes » Potentiellement incompatible avec la recherche de données initiales dans une logique vérificatoire |
| Questionnaire | Bien adapté à des questions fermées, des questions ouvertes nécessitant peu de profondeur dans le qualitatif. Réponses écrites. Maîtrise des réponses par le répondant seul. | Ne correspond pas à des critères de recueil de données qualitatives, basées sur la technique de l'entretien Formalisme du questionnaire incompatible avec le recueil de matériaux informels Le répondant peut à loisir sélectionner son narratif et, peut ne pas être capable de reconnaître et de restituer les données en environnement qualitatif faible. |
| Analyse de contenu | Grande variété de matériaux disponibles, de techniques et d'outils d'analyse. | Ne correspond pas à des critères de recueil de données qualitatives, basées sur la technique de l'entretien Pas adapté à du recueil de matériaux informels |

Tableau 20 : Tableau de synthèse des critères principaux déterminant notre choix (Blondeau, 2020)

13.6 L'entretien

Tenant compte des impératifs anticipés puis inventoriés de notre projet, nous venons juste de conclure quant au choix de la technique de l'entretien semi-directif.

Il est à présent nécessaire d'envisager un peu plus attentivement à quoi correspond la technique d'entretien que nous venons de retenir. Mais avant, peut-être, une prise de champ semble nécessaire. Un entretien semi-directif est d'abord un entretien. Il peut être mis en œuvre dans le cadre de différentes méthodes, que celles-ci soient qualitatives ou quantitatives.

À ce titre, les techniques d'entretien sont pléthore et il est possible, concernant l'entretien, de le rencontrer sous des termes variables tels qu'« *individuel, collectif, directif, semi-directif, non directif, libre, compréhensif, guidé, impersonnel, approfondi, informel, histoire de vie, récit autobiographique, etc.* » (Sauvayre, 2013 p. 8). Nous frôlons ici un maquis fruit d'une multitude de cas, d'expériences et de manières de les restituer, un maquis de méthodes et de sensibilités. Nous retenons ici la présence du terme de « semi-directif » qui correspond à la technique que nous retenons.

Utilisant le terme de « méthode », il est possible de considérer l'entretien comme n'en étant pas une. Le fameux maquis que nous venons juste d'évoquer s'applique à une multiplicité de pratiques correspondant à autant de techniques et d'usage spécifiques (Demazière, 2008 p. 15)⁴¹⁸. Il n'en reste pas moins que cette méthode est un outil privilégié depuis le début de la seconde partie du XXe siècle⁴¹⁹ pour accéder à des matériaux empiriques (*Ibidem.*).

L'entretien est avant tout un état de communication même si celui-ci est spécifique. Ici l'état de communication est établi entre un enquêteur et une seconde personne que nous nommons depuis quelque temps déjà, un « répondant », ceci dans un but précis, celui de la mise en œuvre d'un « *...procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé* » (Massé, 1992 p. 107)⁴²⁰. Cet état de communication est particulièrement adapté pour recueillir les expériences, le vécu d'acteurs occupant le même espace social, ayant les mêmes pratiques professionnelles par exemple (Demazière, 2008 p. 15) tel que dans le cas qui nous intéresse.

L'entretien participe d'une démarche compréhensive. Il est l'outil approprié pour comprendre, nous l'avons mentionné précédemment, le « comment » et le « pourquoi ». L'entretien permet de traiter de sujets complexes nécessitant d'être développés avec le répondant, mais aussi si nécessaire, permet relances et clarifications de la part de l'enquêteur dans un échange actif. L'entretien permet donc la

⁴¹⁸ L'auteur fait référence ici à : Heurtin J.-P. (2007), Les approches qualitatives : les formes de l'entretien en sciences sociales, dans X. Marc & J-F. Tchernia (dir) *Etudier l'opinion*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, (p. 77-90).

⁴¹⁹ L'auteur fait référence ici à : Hughes E.C. & Benney M. (1956). Of the sociology and the Interview. *American Journal of Sociology*. 63(2): 137-142. Traduction française dans E.C. Hughes, *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 281-290.

⁴²⁰ L'auteur fait référence ici à : Grawitz, M. (1986). *Méthodes des sciences sociales*, (7^e édition), Précis, Dalloz, Paris.

mise en œuvre de processus exploratoires, mais aussi d'approfondissement sur un thème précis. Qualité et profondeur qualitatives sont ici à l'honneur (Filion, 2012/44 pp. 46 – 47)⁴²¹

Ce qui est recherché au fond, n'est rien d'autre, formulé simplement, que d'entendre l'acteur, c'est-à-dire de l'écouter. Pour l'écouter, il est nécessaire de susciter chez lui « *la production d'une parole* » (Demazière, 2008 p. 16). Derrière tous ces mots un peu nébuleux, se cachent deux hommes en situation de communication ; se cache un échange pratique entre un individu, l'acteur, acceptant de répondre à notre intérêt scientifique en parlant et en témoignant d'une portion de sa propre vie, et un enquêteur en écoute active. Derrière tous ces mots se cache donc aussi un enquêteur, curieux, neutre autant que faire se peut, jouant activement la partie d'écouter et orchestrer cet échange pour permettre au mieux la production de ce que deviendront ultérieurement des données de terrain, nécessaires à une étude qualitative.

13.6.1 Intérêt et force de l'entretien

L'intérêt ou toute la force de l'entretien, réside dans sa capacité à répondre parfaitement aux besoins qualitatifs compréhensifs et phénoménologiques. Nous avons particulièrement abordé ces points en Chapitre 11 débutant en page 269. La mise en œuvre de l'entretien « *est particulièrement appropriée quand on cherche à appréhender et à rendre compte de systèmes de valeurs, de normes, de représentations et de symboles propres à une culture ou à une sous-culture, les productions verbales des individus pouvant constituer d'intéressantes informations symptomatiques.* » (D'Arripe, 2013 p. 143)⁴²².

13.6.2 Faiblesses de l'entretien

Évoquant en général les différentes techniques relevant de la méthode de l'entretien, et au-delà des qualités de ce type de méthode tout autant que de notre constat concernant la congruence entre notre posture scientifique et ce que permet l'usage de ce type d'outils, il est aussi nécessaire de tenir compte des questions qu'engendre l'usage de ce type de méthode, ainsi que les faiblesses présentées et mise en avant par ses détracteurs.

D'abord, l'entretien est un mystère dont les conditions de mise en œuvre sont souvent obscures. Il ne semble pas aisé de rapporter convenablement les conditions de mise en œuvre de celui-ci. Rapporter de l'exercice d'exécution, c'est-à-dire faire le rapport de ce face-à-face productif, mais aussi dans certains cas, difficile et ingrat, constitue une absence ordinaire dans les études, mais notable et

⁴²¹ Dans son article consacré à des questions organisationnelles, l'auteur utilise le terme d'« entrevue ».

⁴²² Ici l'auteur fait référence à : Robert A. D., Bouillaguet A., *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 1997/2002. Ils reprennent eux-mêmes une citation de *Michelat*.

problématique (Demazière, 2008 p. 16)⁴²³. Pourtant, rapporter d'un entretien, faire la visite de ce chaudron productif⁴²⁴ relève de la responsabilité méthodologique du chercheur.

Critique importante émise à l'encontre de l'un des aspects de l'entretien : il ne serait pas possible de se limiter au récit des acteurs, car, ne se limiter qu'aux données récoltées à l'occasion des entretiens expose le chercheur à la rationalisation ou à l'omission de détails de la part du répondant (D'Arripe, 2013 pp. 141 – 142)⁴²⁵. Ce que nous pourrions nommer la normalité invisible, nous pensons d'ailleurs que cette normalité invisible l'est encore plus dans la sphère de l'informel, correspond à ce que les acteurs vivent et voient, mais ne remarquent plus, le « *seen but unnoticed* » de Garfinkel (1967) (Ibidem.)⁴²⁶.

Tout ceci peut mener à des erreurs d'interprétation, nous l'avons vu, mais aussi du rapport répondant – chercheur, correspondant à des « *facteurs de menace* » (Barredy, 2009/35 pp. 75 – 76)⁴²⁷.

Il est par contre possible de proposer quelques éléments de réponse aux réserves que nous venons juste de mentionner :

- Certes, il n'est pas possible de se limiter au récit des acteurs, mais leur témoignage, voire même leur narratif, dont certains éléments seraient omis ou aménagés par le répondant, reste le seul moyen d'atteindre le « comment » et le « pourquoi », se référer ici à la section 13.4 page 309.
- Les techniques de triangulation existent justement pour pallier au moins en partie ce risque, afin de permettre la validité de la démarche compréhensive, se référer ici à la section 11.4.6 en page 280.
- La méthode de l'entretien reste la mieux adaptée dans notre cas, comparée à celle d'une méthode écrite, incompatible sur le principe avec la possibilité de traiter de manière qualitative des pratiques informelles d'acteurs. Surtout, l'usage d'une méthode écrite fournirait encore plus à l'acteur, si celui-ci se prêtait à ce jeu, le temps et la possibilité de rationaliser, d'omettre et

⁴²³ Ici l'auteur fait référence à : Chapoulie J-M. (1991), La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière, *Revue Française de Sociologie*, XXXII-3, p. 321-364.

⁴²⁴ Nous nous permettons ici une petite incise pour proposer un parallèle avec un univers très particulier qui est celui de la métallurgie, que nous connaissons bien, domaine de sciences et d'ingénieurs, théoriquement aux antipodes de l'univers social et qualitatif de la présente recherche. Et pourtant ! En métallurgie, dans un haut-fourneau, le responsable du chaudron dont nous parlions (le grand chef cuisinier d'une marmite d'une dizaine de tonnes), tels l'enquêteur ou le chercheur en phase d'entretien, doit faire face à des cas où il n'arrive pas totalement à maîtriser les conditions idéales d'une coulée. Tel un demiurge dans l'exercice d'une nouvelle création, il corrige constamment l'équilibre de son chaudron, mais surtout, et telle est la raison de notre commentaire, s'il n'y parvient pas, il enregistre systématiquement tous les détails d'évolution de composition, afin de pouvoir le cas échéant, si les écarts à la référence sont trop importants, orienter le produit de sa coulée vers une destination adaptée aux conditions finales de la coulée. L'objectif est de ne perdre aucune production tout comme le chercheur doit considérer ne perdre aucun entretien. Tout a de la valeur. Tout bloom (1^{ère} ébauche de lingot en sortie de tour de refroidissement) devenant un lingot a de la valeur. Tout entretien en a tout autant. Rien ne peut se perdre et les conditions de création de cette valeur doivent être comprises fussent-elles considérées initialement comme nulles, ceci afin d'être valorisée par la suite.

⁴²⁵ Ici l'auteur fait référence à : Grosjean M., Lacoste M., *Communication et intelligence collective. Le travail à l'hôpital*, Paris, PUF, 1999.

⁴²⁶ Ici l'auteur fait référence à : Garfinkel H., *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 1967.

⁴²⁷ Ici l'auteur fait référence à : Hlady-Rispal M., (2002), *Méthode des cas, application à la recherche en gestion*, Bruxelles, DeBoeck Université, 250 pages.

d'aménager (nous pensons à polir) avec soin un narratif appartenant très certainement plus à celui d'un bon exercice de communication externe qu'à celui d'un témoignage. Nous nous affranchissons d'une partie de ce risque en ne dévoilant pas l'objet exact de l'entretien même si nous en précisons les contours et les thèmes. En outre, nous décidons de ne pas avoir d'entretiens avec les acteurs locaux avec qui nous avons graduellement, patiemment, et avec rigueur, créé l'objet et la question de recherche, ainsi que les premiers éléments de théories orientantes provenant de nos investigations dans le champ de la réalité technique et sociale locale.

- Concernant ce que nous avons nommé être une normalité invisible que le chercheur se doit de pouvoir appréhender d'une manière ou d'une autre, nous pensons avoir un avantage majeur dans la gestion et la reconnaissance de ses micros phénomènes invisibles, particulièrement liés à la normalité. Ce fameux « *seen but unnoticed* », relevant d'une vision du monde, d'un univers de référence, d'une construction sociale, nous conduit ici à rappeler notre statut de praticien - chercheur, se sentant rentrer à la maison en travaillant son objet de recherche, mais en ayant le recul nécessaire pour se poser les bonnes questions et faire apparaître ce qui ne se remarque plus, car, faisant partie du paysage des acteurs plongés dans leur quotidien. Nous n'avons plus la pression du quotidien nous empêchant d'adopter une position de recul. Nous avons grâce à notre changement de positionnement, la curiosité, le regard, les interrogations et les capacités de conceptualisation du chercheur que nous sommes devenu.
- Enfin, concernant le danger des facteurs de menace nous traiterons de ces facteurs dans le prochain Chapitre 14 débutant page 341, dédiés aux conditions anticipées d'entretien. Nous anticipons cette question considérant notre devoir d'alerte et de préparation de l'équipe d'intervieweurs que nous recrutons.

13.6.3 Différentes techniques d'entretiens initialement envisageables

Nous savons, où, nous connaissons un peu mieux maintenant quel est l'intérêt de l'usage d'une méthode d'entretien ainsi que sa force. Nous en connaissons par ailleurs maintenant les limites et les faiblesses.

Nous savons que la recherche qualitative correspond à la mise en œuvre d'une habileté, celle du chercheur à mettre en œuvre et être l'artisan de son propre projet, utilisant de manière adaptée la flexibilité de processus scientifiques non standardisés (Pourtois, et al., 2007 pp. 29-30)⁴²⁸.

C'est en suivant ce chemin que nous sommes parvenus à la conclusion que la méthode d'entretien correspondant le mieux aux conditions de notre projet de recherche correspondait à celle de la technique de l'entretien semi-directif.

En fin de processus les différentes techniques d'entretien pouvant nous servir pouvaient se résumer au nombre de trois :

⁴²⁸ Nous rappelons que l'auteur se réfère ici à la méthodologie de recherche qualitative selon : S. J. Taylor et R. Bogdan (1984)

- L'histoire de vie.
- L'entretien non directif.
- L'entretien semi-directif.

Nous ne mentionnons pas ici l'entretien directif que nous avons écarté méthodologiquement car n'entrant pas dans un registre d'ouverture vers le répondant et ne permettant pas la richesse d'information que nous espérons obtenir.

Les trois techniques listées ci-dessus correspondent aux critères méthodologiques initiaux que nous nous étions fixés, à savoir celui de correspondre à une méthode qualitative mettant en œuvre une technique d'entretien.

Pourquoi n'avons-nous pas retenu l'une des deux premières et préféré la troisième, celle de l'entretien semi-directif ?

1) Histoire de vie

Concernant l'histoire de vie, nous sommes très proches de nos objectifs méthodologiques. Cette technique est particulière dans le sens où (et tel que sa dénomination le mentionne) une histoire de vie combine des thèmes et une chronologie (Alami et al., 2013 p. 57). Dans notre cas, nous observons un présent, ou un quasi présent, c'est-à-dire le présent décrit par le répondant. Il n'est pas question de chronologie. Les thèmes peuvent être abordés et sont abordés dans l'entretien semi-directif. Mis à part une contextualisation historique du « pourquoi » et du « comment » l'aspect chronologique ne fait pas partie de nos priorités. Le recours à l'histoire de vie n'a donc pas d'intérêt et son usage n'est pas pertinent dans le cadre de notre projet.

2) Entretien non directif

Le cas de l'entretien non directif est beaucoup plus intéressant, car celui-ci est théoriquement le plus ouvert et probablement, sur le principe, le plus adapté à notre démarche. Nous l'avons déjà abordé et nous le reconfirmerons par la suite, l'obstacle à l'emploi d'une telle technique est lié aux moyens du projet ainsi qu'aux conditions techniques de mise en œuvre. Celui-ci n'est donc pas employé dans le cadre de ce projet.

3) L'entretien semi-directif

Il est temps de considérer la technique que nous retenons, à savoir celle de l'entretien semi-directif, technique quelquefois considéré comme une forme d'entretien non directif.

Il est possible de rencontrer l'entretien sous le vocable d'entrevue. Il est aussi possible de rencontrer le qualificatif de semi-directif sous le vocable de semi-dirigé. S'agissant d'un entretien, de type individuel, il est quelquefois spécifié que celui-ci a lieu en face-à-face (Alami et al., 2013 p. 57). Pour notre part, nous nous astreignons à retenir que celui d'« entretien semi-directif » dans le présent document.

L'entretien semi-directif se distingue du non directif dans l'usage d'une trame minimale permettant elle-même d'envisager un minimum de structuration autorisant, dans le cas de sa mise en œuvre, une certaine répétabilité de structures d'entretien. Cette répétabilité permet par la suite de pouvoir comparer

plus facilement les données provenant de différents répondants sur un même thème, ou une même question. Ceci doit nous être utile quand nous arriverons en phase analytique considérant notre stratégie de triangulation de sources, mais aussi de codification.

La souplesse de la trame technique dépend en grande partie du chercheur. La trame minimale évoquée précédemment peut être plus ou moins dense et directive, pouvant correspondre à quelques grands thèmes (Massé, 1992 p. 92) seulement, mais aussi être plus élaboré (Alami et al., 2013).

Ce type de technique est privilégié dans le cadre de la mise en œuvre d'entretien cherchant à approfondir un domaine particulier (Massé, 1992 p. 109), (Fenneteau, 2002 pp. 13 – 14)⁴²⁹, ou en assurer le suivi et son évolution dans le temps.

La technique de l'entretien semi-directif s'inscrit dans une démarche qui tente un exercice d'équilibre relativement difficile à tenir. Il ne s'agit pas chercher à « réinventer la roue », tout en cherchant à être en capacité de « découverte » (Paillé, et al., 2016 p. 24). Nous sommes ici face à la notion de « tension » que nous avons évoquée précédemment⁴³⁰, entre autres dans la section 13.1. Nous serions tentés d'indiquer modestement que si nous ne cherchons pas à réinventer cette même roue, nous cherchons peut-être à en agrandir, un peu, la circonférence. Pour cela, nous déclarons notre grille d'entretien comme étant un outil, certes, facilitateur et structurant mais avant tout, un outil exploratoire visant à obtenir des « données émergentes » (Ibidem.).

13.6.4 Validation du choix de l'entretien semi-directif

Dans les deux chapitres précédents, nous avons développé les raisons pour lesquelles nous nous dirigeons vers la technique de l'entretien semi-directif et la confusion pouvant exister entre l'entretien non directif et le semi-directif.

Cette confusion peut apparaître si nous considérons l'entretien semi-directif comme une forme d'entretien non directif. Il nous appartient donc de placer le curseur de la prise de responsabilité (Pourtois, et al., 2007 p. 134). C'est bien dans le positionnement de ce curseur que dépendent la réponse et la clarification entre les deux techniques.

Ce point particulier nous amène donc à finaliser la validation de notre choix de l'entretien semi-directif pour trois raisons principales :

1. Nous cherchons à contacter et rencontrer des acteurs dans un cadre flexible, suffisamment libre pour permettre une production riche et, si possible, obtenir des données émergentes correspondant à la facette exploratoire de notre projet.
2. Nous cherchons à travailler à l'approfondissement d'un domaine donné, celui des pratiques de communication informelle entre acteurs appartenant à un système productif territorialisé. Ce phénomène est décrit dans notre cas, dans d'autres disciplines telles que celles de l'économie,

⁴²⁹ Ici l'auteur fait référence à : Ghiglione R., Matalon B., *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, 1998.

⁴³⁰ Nous avons mentionné la tension entre le savoir et le non savoir en nous référant à Dumez (2013)

de la sociologie et, de la géographie, disciplines nous ayant permis de construire nos théories orientantes. Il est peut-être un peu plus visible, tout en conservant son aspect diffus et transversale, dans le construit et les effets d'agglomération marshalliens que nous avons mentionnée dans la section 9.1.4.1 page 219.

3. Nous allons trianguler des sources, c'est-à-dire des répondants. Afin de trianguler ces différentes sources, une trame minimum est nécessaire pour retrouver ultérieurement dans les données à analyser, le terreau même des données que nous triangulerons.

Considérant notre approche épistémologique et les moyens d'approche du terrain à notre disposition, nous concluons que la technique de l'entretien semi-directif répond à la conjugaison de ces trois principaux impératifs. Par ce choix, nous opérons la finalisation de notre exercice de réduction méthodologique.

Il convient à ce stade de mettre en place un instrument : le guide d'entretien et son questionnaire. Il convient aussi de contextualiser la mise en place de ce guide d'entretien en tenant compte de la phase de préentretiens. Surtout, il convient d'opérer un fort mouvement de recul à l'intérieur de cette même seconde partie, en revenant vers les premières pages afin de structurer notre questionnaire en fonction des résultats de notre reconstruction conceptuelle, reconstruction abordée en section 9.1.4, débutant en page 219.

Ainsi, nous phasons objet et question de recherche, à une réduction méthodologique depuis notre positionnement épistémologique jusqu'à la justification du choix de notre méthode et de notre instrument.

13.7 Mise en place de l'instrument

La phase de mise en place de l'instrument correspond à la mise au point du guide d'entretien, mais surtout du questionnaire semi-directif. La mise en place de cet instrument correspond à l'achèvement de réduction méthodologique. Il s'agit ici de construire, par la mise au point de cet instrument, notre outil d'approche de terrain.

Le guide d'entretien retourne vers les théories orientantes que nous avons formulées plus tôt. Nous revenons par conséquent vers l'objet tel que nous avons tenté de le définir à partir du chapitre 9.1.4.

Notre démarche consiste en quelques mots, à mettre au point un dispositif, le questionnaire d'entretien semi-directif, dans la perspective de nos théories orientantes. Nous décidons d'inclure ce questionnaire dans un guide d'entretien pour deux raisons :

- Celui-ci est pour nous un support de développement de notre démarche scientifique
- Celui-ci devient par son développement un outil destiné à optimiser nos chances de réussite de mise en sous traitance de la phase d'enquête.

De cette manière, nous nous assurons d'un minimum de structuration, évitant d'aller jusqu'à la standardisation des thèmes que nous souhaitons aborder. Tout ceci doit nous permettre ultérieurement

dans le cadre d'une triangulation des sources, des comparaisons « *possibles, légitimes* »⁴³¹ (Sauvayre, 2013 p. 20).

13.7.1 Introduction

Au-delà de la recherche de ce que Sauvayre (2013) nomme l'offre d'une rigueur scientifique gage de sérénité, ceci autant pour le chercheur lui-même que pour le répondant, le guide d'entretien est aussi pour nous, ce que nous considérons être la clé d'entrée dans l'univers de la construction théorique que nous avons, décrit dans les lignes traitant de la question et de l'objet de recherche. Nous avons évoqué la démarche abductive

13.7.2 Phasage de la mise au point de l'instrument

Nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, l'entreprise d'un projet qualitatif est avant tout une aventure personnelle et, totalement individuelle (se référer ici à la section 12.2.1 page 288). De la même manière le phasage est lui-même tout aussi individuel et adapté aux conditions scientifiques, mais aussi et peut-être surtout, aux conditions du terrain, possibles ou réalistes que celui-ci nous autorise. Ceci est le cas en ce qui concerne notre projet de recherche mené, nous le rappelons par un praticien – chercheur, dont les conditions de recherche sont loin d'être optimales⁴³².

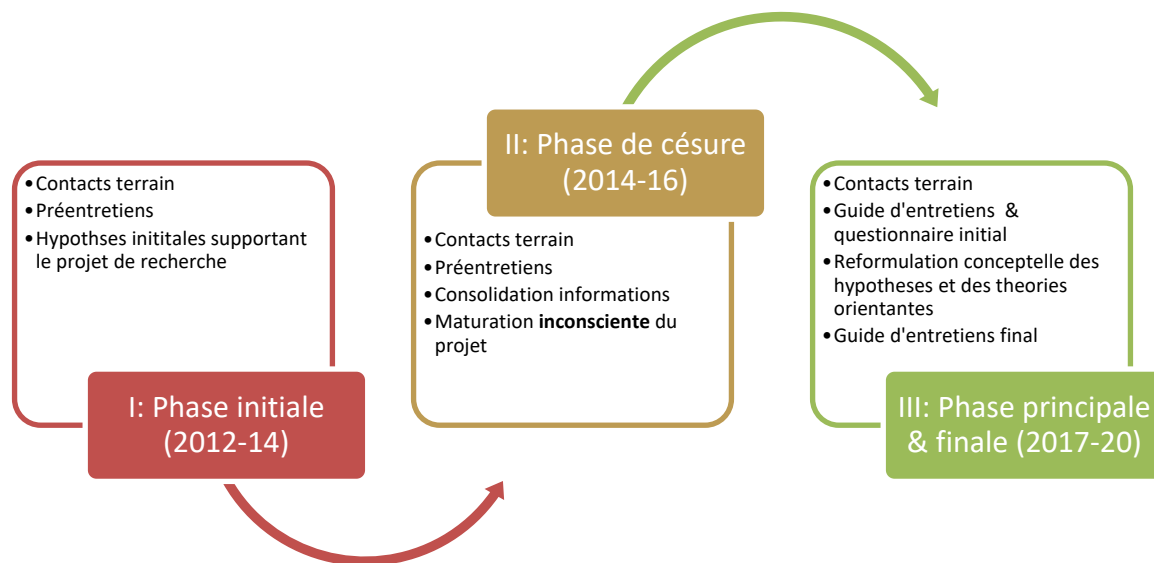


Figure 28: Processus d'évolution du projet ayant mené à la conception du guide d'entretien (Blondeau, 2020)

⁴³¹ Ici l'auteur fait référence à : Beaud S. et Weber F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, 4e éd. Paris, La Découverte.

⁴³² Nous subissons les conditions de recherche que nous avons acceptées en tant que praticien-chercheur exerçant une activité professionnelle à l'international et devons en tenir compte.

L'évolution ci-dessus, en trois phases, quoique perturbée⁴³³ par la phase numéro deux, c'est-à-dire celle de césure, est, malgré tout, relativement linéaire. Elle permet, particulièrement en fin de seconde phase, c'est-à-dire en fin d'année 2016 et début d'année 2017, de réfléchir à un futur développement scientifique à travers la mise au point du guide d'entretien, pilier de cette section.

Ces trois phases comprennent différentes périodes d'activité dont les principales sont recensées dans ce même schéma, et reprises ci-après. Nous ne retenons, que la description des périodes les plus pertinentes à l'intérieur de ces phases, au regard des objectifs de la présente section.

13.7.2.1 Préentretiens : période d'incubation du guide

La période de mise en œuvre des préentretiens se déroule durant deux phases spécifiques :

- La première période s'étend sur deux années de 2012 à 2014.
- La seconde période après une période de deux années de césure universitaire⁴³⁴. Les derniers préentretiens ont lieu fin 2016 et en tout début d'année 2017.

La période de césure de deux années, elle-même, peut être considérée significative à double titre :

1. À l'occasion de déplacements professionnels proches de la région, nous restons en contact avec notre terrain, et notre objet, conservant une relation avec certains acteurs déjà longuement entretenus. Ces deux années de césure ne représentent pas une rupture complète avec le terrain et l'objet de notre recherche.
2. Ce même contact⁴³⁵ avec notre terrain nous permet de rester en veille, mais aussi, inconsciemment, de mûrir et faire évoluer notre objet, même si cette démarche relève d'un dispositif moins formel. Dans ce cas, c'est dans la distanciation et la prise de recul au terrain de recherche que nous avons trouvé moyen de considérer, ou plutôt de reconsidérer notre objet en le clarifiant.

C'est à travers les préentretiens que nous dégageons, ou, faisons émerger dans la phase initiale, les trois grands thèmes nous permettant d'investiguer une première fois, le champ théorique. Nous les

⁴³³ Cette perturbation est ici considérée, avant tout comme logistique car représentant à nos yeux et avec le recul une continuité réflexive sur nous-mêmes, concernant notre propre motivation, mais aussi sur la question (cette frustration initiale) que nous portons en nous et qui deviendra, par la suite, la question de recherche. Ainsi, nous ne considérons pas les deux années de césure, comme des années de perte sèche liées aux contingences dépendant de notre vie professionnelle.

⁴³⁴ Nous devons mentionner ici les deux années de césure universitaire dont il est question : les années universitaires 2014-15 et 2015-16, pour des raisons d'opportunité et d'extrême exigence passionnelle. Nous avons participé à l'organisation des championnats du monde de cyclisme sur route, organisés en octobre 2016 à Doha au Qatar, occupant le poste stratégique de directeur de projet et directeur contrat/achat. L'impact de ce projet a été plus long que les deux années de césure mentionnées, considérant, en fait un total de presque quatre années, l'une précédant et l'autre suivant les deux années de césure mentionnées. Ceci peut constituer l'illustration des aléas d'un cursus à temps partiel de la part de ce que nous considérons et assumons être : à savoir un : praticien – chercheur.

⁴³⁵ Nous ne considérons pas les échanges que nous avons entretenus avec nos interlocuteurs comme relevant de préentretiens. Nous les considérons par contre comme des échanges nous ayant aidés, plus que probablement, à faire évoluer notre pensée et à fixer ce qui relèvera plus tard de l'objet de recherche.

préciserons par la suite en retournant dans le champ conceptuel, en procédant à sa reconstruction. Ces trois grands thèmes sont à cette période et sans avoir besoin de les redévelopper:

- L'environnement de l'acteur (futur terrain de jeu).
- Les pratiques et usages partagés de l'acteur (futures institutions)
- Stratégie de l'acteur (futur jeu de l'acteur).

La première phase de préentretiens et de revue de littérature nous permet de poser le premier cadre conceptuel général, nous permettant par la suite, en seconde phase, celle de césure, d'affiner avec nos premiers répondants⁴³⁶ l'ensemble des sous thèmes qui constitueront les éléments supportant le questionnaire.

La période de préentretiens précédents, ou synchronisés avec la première revue de littérature, correspond à l'ouverture de nouvelles pistes (Paillé, et al., 2016 p. 26) correspondant par exemple, en ce qui nous concerne, à la gestion par l'acteur de son réseau, aspect lié à une approche infocommunicationnelle.

13.7.2.2 Période de préparation du guide d'entretien et processus d'évolution de notre champ conceptuel

Nous considérons la période de mise au point du guide d'entretien et du questionnaire, comme la période la plus fondatrice et essentielle dans la formalisation et la consolidation de ce projet de recherche.

Anticipant l'après phase de césure et les contraintes professionnelles pouvant et allant entraver la mise en œuvre du dispositif de recherche, la mise en œuvre de la phase d'enquête, nous considérons devoir mettre au point un instrument pouvant être sous-traité.

Nous devons ici rappeler le statut de praticien – chercheur que nous revendiquons et avons dans les faits. Notre activité professionnelle nous amène à considérer avec la plus grande attention toute entreprise de mise en place d'une sous-traitance, quelle qu'elle soit. Notre expérience nous amène à décupler notre attention lorsqu'il s'agit de traiter et de communiquer avec un sous-traitant dans le cadre de missions dont le cahier des charges relève d'aspects et de contenus qualitatifs forts. Ceci est exactement le cas, dans le cadre de notre projet.

L'entretien semi-directif est une matrice flexible, et en aucun cas un carcan ou une structure figée. Il est donc essentiel, voire capital, que l'équipe de sous-traitance intègre au maximum, et fasse sienne, l'ensemble du concept de ce projet⁴³⁷.

⁴³⁶ Les interlocuteurs et répondants ayant participé à la phase de préentretiens sont initialement au nombre de deux, l'un appartient au monde du décolletage, l'autre appartient à une organisation médiatrice promouvant ces mêmes métiers. Nous avons par ailleurs consolidé, mais de manière moindre avec deux autres acteurs du décolletage. Le nombre total de répondants à notre phase de préenquête est donc de quatre. Notre démarche rejoint ici la démarche décrite par Alami et al. (2013). On notera par ailleurs que les répondants initiaux ont délibérément été écartés de la phase d'enquête principale organisée à partir de fin 2018 jusqu'en début 2020.

⁴³⁷ Nous mentionnerons qu'à cette fin, nous avons sélectionnés une équipe d'étudiants en école de commerce, dont une grande partie des membres possède déjà une expérience dans ce type d'entretien. Durant cette période

Pour cette raison, nous considérons la mise au point du guide d'entretien comme une priorité qualitative absolue, permettant de contextualiser le terrain, les questions que nous nous posons concernant le terrain, la justification du cadre scientifique et des instruments devant être mis en place.

La conséquence directe de cet effort de formalisation maximal est que celui-ci nous astreint à un effort réflexif lui aussi maximal afin de pouvoir synthétiser et être capable de restituer les initiales données perçues, émanant du terrain ainsi que des bases de notre construction scientifique.

La mise en œuvre de cette précaution maximum constitue le socle de ce qui est devenu par la suite la présente seconde partie. Le guide d'entretien correspond techniquement, en termes de processus à l'effort de conceptualisation de l'objet et de justification de nos options épistémologiques et méthodologiques.

13.7.2.3 Préparation et opérationnalisation du questionnaire

Sur le principe, l'opérationnalisation de la question de recherche correspond à un processus visant à transformer la question de recherche, en une somme de questions d'entretiens, permettant d'interpeller « *de façon globale l'expérience des acteurs, participant ou sujet...[et] ...de susciter un témoignage et non d'obtenir des réponses* » (Paillé, et al., 2016 p. 224). En d'autres termes, il s'agit de pouvoir échanger dans la normalité du répondant et ainsi obtenir les matériaux d'un témoignage qualitatif riche.

L'opérationnalisation de notre questionnaire n'est pas immédiate même si, théoriquement, le langage de nos acteurs est, naturellement le nôtre. Le danger est donc, nous le constatons pour en avoir fait l'expérience, celui de ne plus être en état pour quelque raison que ce soit, d'être le meilleur interprète possible, capable d'être le traducteur que Jewsiewicki (2001/3) décrit, et que nous trouvons dans le praticien – chercheur de Feldman (2002), cette fois-ci, en direction des répondants.

L'opérationnalisation des questions de recherche en un questionnaire viable est une opération nécessitant un effort réel de traduction dans le champ pratique. L'équilibre nécessaire à une enquête de type qualitative nécessite donc une veille constante, celle de toujours chercher à ne pas se perdre dans le seul monde que l'on visite à tel ou tel moment. Nous percevons qu'il nous semble nécessaire de nous considérer, en permanence tel un passe murailles, capable de vivre un pied dans chaque monde, mais aussi capable de traduire instantanément les signes de l'un, dans les significations du second⁴³⁸.

une proximité forte est entretenue avec les gestionnaires de projets. Une réunion de transfert est organisée en présentiel, à Grenoble en septembre 2018 avant la mise en production.

⁴³⁸ Nous devons reconnaître l'extrême facilité à tomber dans ce piège malgré notre grande expérience de ce type d'exercice, ceci dans divers mondes professionnels, mais aussi culturels et particulièrement multiculturels. Nous émettons ici un commentaire concernant cette difficulté, lié à notre recul concernant nos observations et notre expérience. Nous nous remémorons être tombé dans ce même piège à l'occasion de rencontres avec d'autres mondes (d'autres cultures) quand, nous nous sommes laissés aller à les pénétrer, à les comprendre et à les vivre de l'intérieur. Durant une certaine période, n'est plus considéré que le monde nouveau que l'on s'approprie et que l'on fait sien, oubliant son monde d'origine. Celui-ci finit par réapparaître pour une raison ou une autre et à un moment ou un autre. C'est à ce moment-là que les automatismes de traduction de signes en sens apparaissent pour ne plus disparaître si le contact se prolonge suffisamment par la suite.

13.8 Notre instrument : le guide d'entretien

Après avoir traité des caractéristiques de la technique de l'entretien semi-directif, il est maintenant nécessaire d'éclaircir en quoi consiste notre instrument.

Nous distinguons le guide d'entretien lui-même, du questionnaire. Quand nous considérons le guide d'entretien comme un document introductif contextualisant, facilitant une mise en œuvre sur le terrain, nous le distinguons du questionnaire lui-même, qui est dans les faits le dispositif mis en œuvre durant la phase d'entretien, c'est-à-dire le cœur de l'instrument.

Ce même cœur d'instruments, le questionnaire, correspond à la trame d'échanges avec les répondants ayant pour objectif de nous permettre de recueillir les données empiriques (Pourtois, et al., 2007 pp. 70-71), que nous avons précédemment qualifiées d'initiales et d'émergentes (cf. 13.1 page 301). Ces mêmes données rejoignent notre intérêt théorique (*ibidem.*) exprimé à travers nos théories orientantes.

13.8.1 Intérêt d'un guide d'entretien

L'intérêt de la création d'un questionnaire répond à une recherche de sérénité tout autant du côté du répondant, que de l'enquêteur (Sauvayre, 2013 p. 20). Le contenu du questionnaire reprend les théories orientantes, traduites ici en questions (*ibidem.*).

13.8.2 Les thèmes du questionnaire

Nous intéressent à trois grands thèmes :

1. L'environnement de l'acteur (futur terrain de jeu).
2. Les pratiques et usages partagés de l'acteur (futures institutions).
3. Stratégie de l'acteur (futur jeu de l'acteur).

C'est à partir de ces mêmes thèmes que nous élaborons notre questionnaire. Celui-ci reprend en grande partie les thématiques abordées avec les répondants de notre phase exploratoire ainsi que les résultats de la reconstruction conceptuelle que nous avons mené en section 9.1.4.3 (revenir si nécessaire à notre graphique de synthèse : Figure 22, page 228).

Notre questionnaire comprend un ensemble de questions et de sous-questions devant de préférence, mais pas obligatoirement, être traitées par l'enquêteur, afin de consolider au maximum une trame de réponses pouvant être triangulées par la suite. Ce questionnaire n'est considéré que comme un fil conducteur, pouvant être ajusté en fonction du déroulement de chaque entretien. Chaque entretien reste une rencontre. Chaque entretien reste une aventure unique et individuelle entre enquêteur et répondant, tendant si possible malgré tout vers un minimum de standardisation autant que faire se peut.

Notre structuration est une tentative d'adoption de logique compréhensive, pour conduire graduellement l'acteur à répondre au « pourquoi » et au « comment », suivant une progressive réduction débutant par l'environnement général, pour continuer avec les pratiques et usages courants dans l'environnement professionnel et extra professionnel. Nous continuons avec un questionnement sur la manière dont l'acteur considère mener ses pratiques, que celles-ci obéissent à des stratégies, ou inversement de manière purement opportuniste. Nous rouvrons en fin d'entretien vers des questions plus générales.

Le questionnaire possède ses caractéristiques propres. Il ne reprend pas les thématiques des théories orientantes dans le strict respect de la construction conceptuelle de celles-ci. Il couvre cependant l'ensemble des thématiques sur lesquelles porte notre intérêt, mais dans un langage et une structuration adaptée aux répondants⁴³⁹ ainsi qu'à la recherche de progressivité de réduction dans les questions portant sur les pratiques. Le questionnaire est par conséquent une hybridation des deux mondes que sont ceux de la raison pratique et de la raison théorique. Il s'adresse par contre à la raison théorique.

13.8.2.1 L'environnement de l'acteur

Les questions liées à l'environnement correspondent dans les entretiens exploratoires et dans le questionnaire à trois sous thèmes tels que présentés dans le graphe ci-dessous :

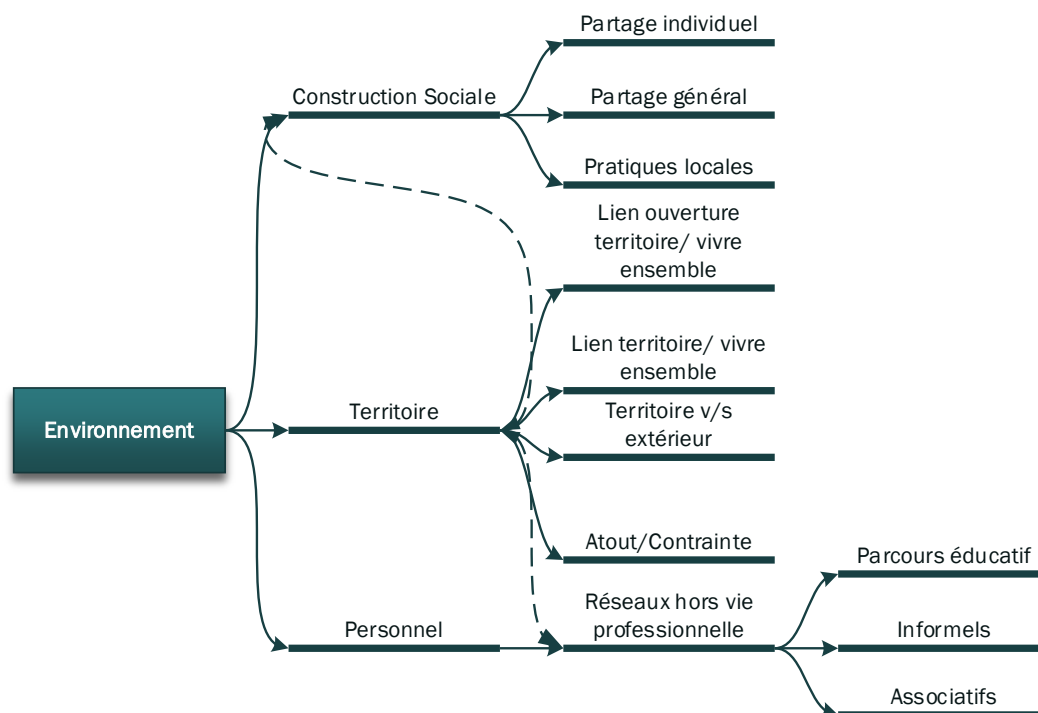


Figure 29: Représentation des sous thèmes abordés dans la section environnement (Blondeau, 2020)

1. Environnement personnel :

Dans ce sous-thème nous identifions et traitons des questions liées à l'individu et aux différents réseaux auxquels celui-ci peut appartenir tout autant que les liens que celui-ci y entretient. Il est donc question de parcours scolaire, d'appartenance aux différents groupes formels (associations ou autre) ou groupes amicaux non formels. En d'autres termes, il est question d'essayer d'appréhender l'histoire relationnelle de l'individu et d'identifier les réseaux auxquels celui-ci peut appartenir, ceci en tentant de n'en négliger aucun.

⁴³⁹ À titre d'exemple : dans le cas du questionnaire, l'institution ne correspond pas à la règle du jeu néo-institutionnelle, mais à l'organisation comme pratiqué dans le langage courant.

2. Environnement perçu comme facteur de proximités et de construction :

Dans ce sous-thème, nous identifions et traitons des questions liées à la contrainte géographique qui peut être perçue comme un facteur contraignant ou inversement comme une opportunité. Dans ce sous thème est donc abordée la perception de la vallée de l'Arve et, au-delà des contraintes purement géographiques est posée la question de spécificités socioculturelles pouvant exister dans la vallée comme son construit culturel et professionnel, mais aussi les différentes proximités observables.

3. Environnement et construit donné :

Dans ce sous thème, nous identifions et traitons des questions liées à un construit spécifique de la vallée. Ce construit spécifique est socio-économique. Celui-ci est décrit localement sous l'expression de « tous copains, tous concurrents ». Dans ce sous thème sont donc abordées des questions liées à la spécificité de cette expression, si celle-ci est liée uniquement aux métiers du décolletage ou à d'autres activités dans la vallée, mais aussi à la manière dont ce construit est vécu par chaque acteur.

13.8.2.2 Les pratiques et usages de l'acteur

Les questions liées aux pratiques et usages communicationnels de l'acteur correspondent dans les entretiens exploratoires et le questionnaire à deux grands sous thèmes.

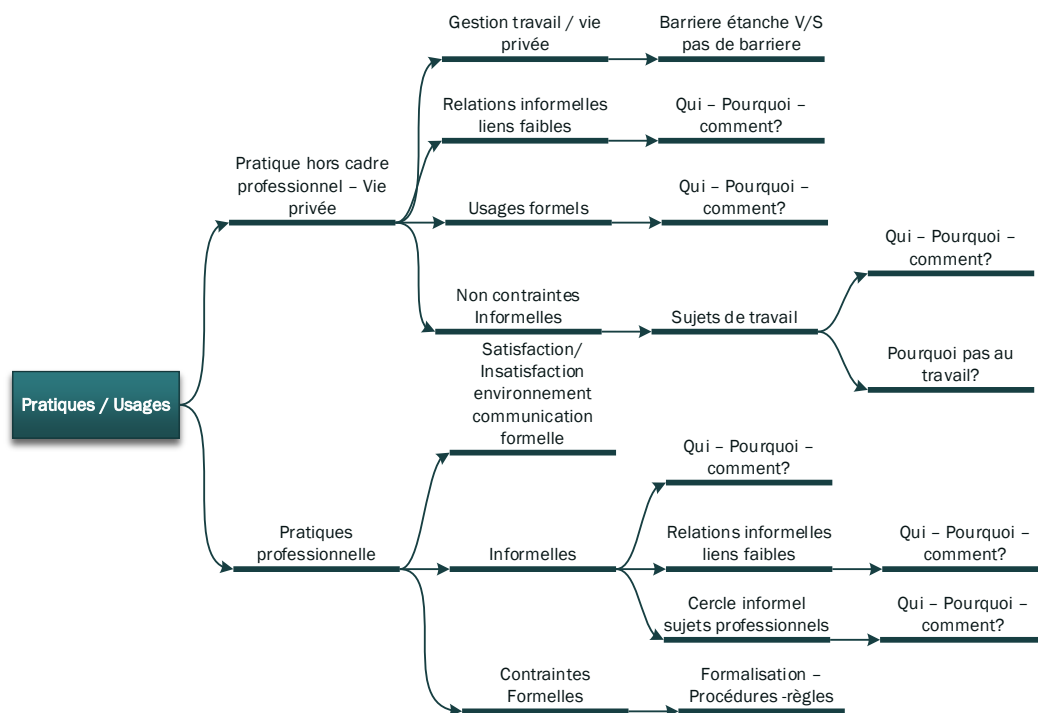


Figure 30: Représentation des sous thèmes abordés dans la section pratiques/usages partagés (Blondeau, 2020)

1. Pratiques professionnelles :

Dans ce sous-thème, nous traitons des questions liées à la base de l'activité communicationnelle de l'acteur, c'est-à-dire son cadre professionnel. Ici, nous envisageons des questions liées aux pratiques standards de communication formelle dans le cadre professionnel afin d'essayer d'identifier des éléments de contrainte pouvant pousser ou inciter l'acteur à recourir à la communication informelle.

2. Pratiques hors cadre professionnel :

Dans ce sous-thème, nous identifions et traitons des questions liées à l'activité communicationnelle de l'acteur hors cadre professionnel, donc ce que l'on considérera simplement, la vie privée. Nous essayons de considérer progressivement l'ensemble des communications informelles liées à des éléments professionnels, durant les différentes phases de la vie privée de l'individu et au sein des différents réseaux auxquels celui-ci appartient, que ceux-ci soient formels ou informels.

13.8.2.3 Stratégie, de l'acteur

Les questions liées aux stratégies correspondent dans les entretiens exploratoires et dans le questionnaire à deux grands sous thèmes.

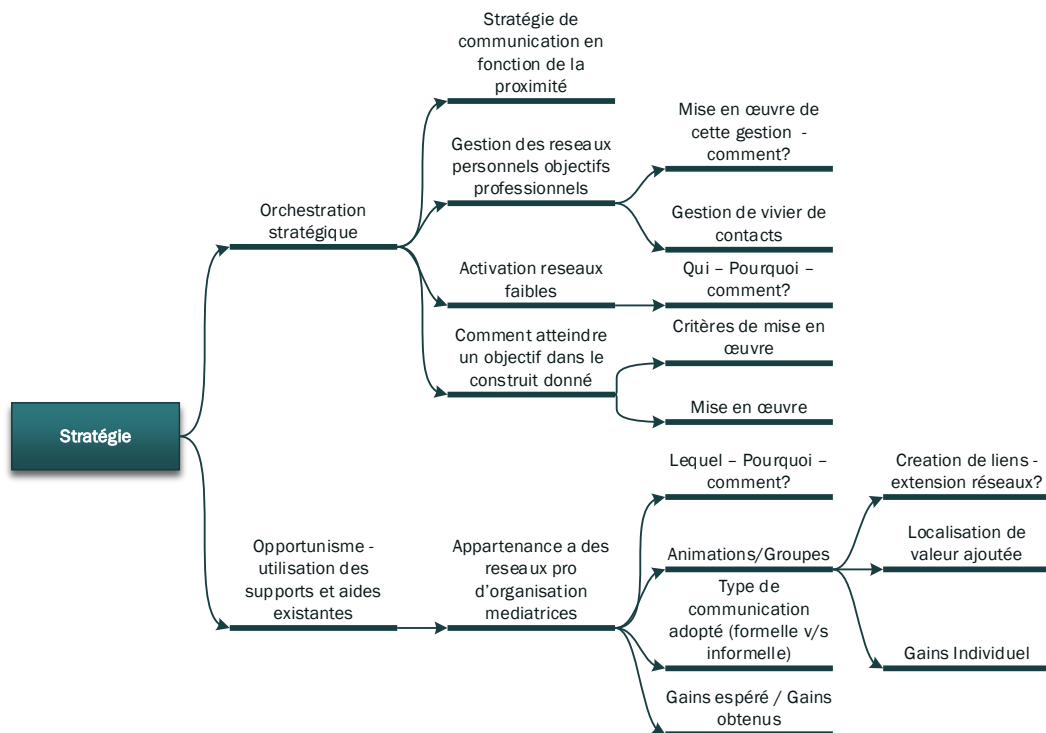


Figure 31: Représentation graphique : sous thèmes abordés dans la section stratégie de l'acteur (Blondeau, 2020)

1. Opportunisme :

Dans ce sous-thème, nous identifions et traitons des questions liées à une potentielle existence ou absence de stratégie, ou celle d'une stratégie opportuniste. Cette absence de stratégie, ou cette stratégie opportuniste est envisagée à travers un pilotage opportuniste adossé à des organisations, des structures, des réseaux auxquels l'acteur peut avoir recours.

2. Orchestration stratégique :

Dans ce sous-thème, nous identifions et traitons des questions liées à une action décidée et déterminée avec des objectifs et éventuellement des moyens. Il est donc question ici de faire témoigner le répondant sur les divers moyens éventuellement mobilisés, les leviers mis en œuvre et en fonction de quel type de circonstance. Les questions portent autant sur l'activation d'un réseau que sur sa mise en œuvre en fonction de conditions variables que le répondant peut exposer.

13.8.3 Le livrable prêt à l'emploi

Le document final correspond donc à un livrable. Le livrable est le guide d'entretien destiné aux enquêteurs devant le mettre en œuvre. Le document est composé de plusieurs sections :

- Un avertissement concernant la confidentialité de ce document avant sa mise en œuvre afin que celui-ci ne soit pas connu des futurs répondants, ceci afin de ne pas avoir aucune influence théorique initiale sur le récit des répondants.
- Une introduction générale suivie d'une introduction au terrain.
- La structuration proposée de l'entretien comprenant les grands thèmes de l'entretien.
- Le questionnaire lui-même comprenant plusieurs sections.
 - Une partie introductive à destination de l'acteur répondant pour contextualiser l'entretien.
 - Des fiches couvrant quatre thèmes (environnement, pratiques/usages, réseaux : opportuniste/pilotage, et recul).
 - Une fiche d'identification acteur (données démographiques entre autres).

Les enquêteurs travaillent donc de manière structurée. Ils sont aussi encadrés. Pour autant, il leur est demandé de ne pas suivre ce guide d'entretien et ce questionnaire de manière aveugle ou mécanique. Ceci irait à l'encontre de nos objectifs scientifiques.

13.8.4 Une équipe dédiée pour sous-traiter les entretiens

Nous recourons à une équipe d'enquêteurs, pour des raisons liées à nos contraintes professionnelles incompatibles avec la gestion souhaitée des entretiens sur le terrain d'observation.

Pour réunir les meilleures conditions d'entretien possibles, nous décidons de nous adapter à nos répondants, de les rencontrer chez eux, mais aussi au moment qui leur convient. Relativement éloigné de notre terrain d'entretiens, il ne nous est donc techniquement pas possible de mettre en œuvre ce type de dispositif⁴⁴⁰.

Il est par conséquent nécessaire de recourir à la mise en œuvre d'une équipe dédiée à cette tâche pouvant assurer disponibilité et flexibilité.

13.8.5 Avantages et inconvénients de la mise en œuvre d'une équipe dédiée :

D'un point de vue purement opérationnel, notre recours à une équipe d'enquêteurs tient compte des éléments suivants.

⁴⁴⁰ La souplesse que nous nous imposons vis-à-vis de nos répondants nous oblige au minimum à un aller-retour Moyen-Orient, Genève puis un transfert, généralement vers Cluses, quasiment pour chaque entretien, sans possibilité de regroupement sous peine de perdre les répondants ayant accepté gracieusement de nous rencontrer. La souplesse méthodologique que nous nous imposons, rencontre ici la contrainte, de notre impasse à réaliser nous-même les entretiens.

Au titre des avantages opérationnels :

- Nous recourons à une équipe resserrée afin de nous assurer d'un transfert dans les meilleures conditions.
- Cette équipe resserrée peut être contrôlée, entretien après entretien afin d'adopter progressivement un comportement de plus en plus ajusté aux caractéristiques de la recherche et aux conditions d'entretien (Fenneteau, 2002 pp. 48-49).

Au titre des possibles inconvénients opérationnels :

- En cas de manque de maîtrise de la part de l'enquêteur, le répondant peut avoir des difficultés « à assimiler les questions ou à mémoriser les modalités de réponse » (Fenneteau, 2002 p. 50), rendant mécaniquement les réponses incomplètes, inadaptés aux objectifs de collecte de données.
- L'enquêteur peut, par son comportement et le contenu de ses échanges avec le répondant influencer l'orientation du discours de celui-ci. Dans ce cas, celui-ci produit une offre de sens nuisible aux objectifs de l'enquête, incompatible avec la neutralité théorique recherchée de la part d'un enquêteur.

13.8.6 Transfert, pilotage, acceptation des entretiens

Infrastructure préalable mise en place

Préalablement à la phase de travail, une plateforme de partage est créée. Celle-ci s'appuie sur des moyens standard du marché. Un dossier partagé⁴⁴¹ est créé afin de partager l'ensemble des documents nécessaires à la gestion du projet. Celui-ci comprend :

1. Trois documents contextualisant le terrain (deux documents portent sur l'économie d'agglomération de la vallée de l'Arve) et la recherche (un document portant sur l'informel).
2. Le guide d'entretien et son questionnaire.
3. Les fichiers audio et Word de chaque entretien.
4. Les documents de la réunion de transfert organisée en octobre 2018.
5. Une base de données de prospects de répondants.

Réunion de transfert avec l'équipe en charge

Mi-septembre 2018, une réunion de transfert est organisée dans les locaux de l'école de management de Grenoble. Cette réunion est l'occasion de rencontrer l'équipe recrutée pour gérer cette phase cruciale de notre projet. Cette réunion donne lieu à une présentation générale du projet sous la forme de :

- La présentation du projet : une recherche doctorale.

⁴⁴¹ Le dossier partagé est mis en place grâce à une technologie en nuage, plus connue sous la dénomination anglo-saxonne de « cloud », en l'occurrence celle proposée par Microsoft largement répandue aujourd'hui et très simple à gérer. L'administration des privilèges est mise en place puis gérée par le chercheur qui autorise, sous dossier par dossier les accès en lecture seule ou en lecture écriture. C'est le cas de la base de données de prospects de répondants renseignée par le chercheur et l'équipe d'entretien.

- Un état d'avancement de la recherche et une présentation de la phase couverte par l'équipe d'entretien dans le cadre global de la recherche.
- Une présentation de la raison du recours à cette sous-traitance.
- Des consignes d'enquête, correspondant aux attentes qualitatives et à la philosophie du chercheur concernant la phase d'enquête sous-traitée.
- Une phase de questions-réponses permettant de traiter le cas de l'entretien de qualification du questionnaire organisé fin mai 2018. Cette même phase nous permet aussi, d'échanger très ouvertement, plus généralement et simplement avec l'équipe d'enquête, mais surtout de permettre l'expression de toutes les questions nécessaires offrant l'opportunité de clarifier nos attentes qualitatives en tant que chercheur.

13.9 Préparation de la mise en œuvre du dispositif

13.9.1 Durée de l'entretien

La durée théorique proposée en ce qui concerne les entretiens, répond à une tentative d'équilibre entre le souhait d'un chercheur et la limite de l'acceptable chez une population de répondants.

Sur le terrain, l'ensemble de nos échanges durant la phase exploratoire nous permet de considérer, raisonnablement, une durée acceptable d'entretien qui ne saurait excéder deux heures.

Entre nous et les acteurs du terrain, une durée initiale d'environ 90 minutes est négociée, aboutissant généralement à 60 minutes. Cette durée constitue un contrat moral. C'est ainsi que celui-ci est vendu à la population que nous approchons. Cette durée est considérée en prenant en compte le premier entretien de qualification réalisée fin mai 2018 en 1 h 45.

13.9.2 L'enregistrement

Nous décidons de recourir à l'enregistrement sachant que l'utilisation de cet outil prête à débat.

Il est possible de ne pas recourir à l'enregistrement. Dans ce cas, la mémoire et sa traçabilité sont assurées grâce à la classique technique de la prise de notes, elle-même sous-traitée.

Nous notifions les enquêteurs quant au recours systématique de l'enregistrement qui doit par contre être expressément mentionné en début d'entretien et de s'assurer de l'accord formel de chaque répondant.

Le cas type nécessitant l'utilisation de l'enregistrement, est celui d'une utilisation ultérieure d'outils d'analyse telle que ceux de l'analyse linguistique ou sémantique (Alami et al., 2013 p. 62), (Barredy, 2009/35 p. 85). Dans ce cas, la précision nécessaire à la retranscription nécessite le recours à l'enregistrement pour s'assurer de la fidélité recherchée.

Traditionnellement, l'enregistrement des entretiens facilite, en usage direct ou après transcription, l'analyse avec des logiciels dédiés (Filion, 2012/44 p. 47). L'évolution des technologies aidant, nous recensons quelques moyens de transcription dont l'automatisation, bien que d'un excellent niveau, oblige malgré tout, le chercheur à réviser les résultats.

- Le logiciel d'analyse qualitative NVivo 12 que nous allons utiliser, comprend via l'éditeur⁴⁴² une option de transcription d'enregistrements audio. Nous nous rappellerons que dans le cadre d'une analyse thématique, il est possible de travailler directement avec des fichiers audios dans ce même logiciel, sans avoir à passer par une source écrite pour effectuer du codage. Nous effectuons cependant les transcriptions.
- Une autre possibilité réside dans l'évolution d'un logiciel que nous utilisons pour la rédaction de ce document de recherche. Il s'agit d'un logiciel de dictée et de retranscription Dragon⁴⁴³ dont la dernière version professionnelle (V 15) permet la transcription de fichiers audio de qualité convenable, provenant de multiples locuteurs, sans apprentissage préalable. Cette technique reste cependant sujette aux aléas des conditions d'enregistrement.

Tout comme la prise de notes, l'enregistrement peut avoir une influence sur la perception du positionnement du répondant et de l'enquêteur.

La présence de moyens techniques peut amener le répondant à modifier son discours vers une communication de type lissée, plutôt que vers un témoignage authentique (Barredy, 2009/35 p. 85).

13.9.3 Notre choix de la mise en œuvre systématique de l'enregistrement

13.9.3.1 Technologie mobilisable

En ce qui concerne les moyens d'enregistrement, il faut noter que des conditions convenables d'entretien sont beaucoup plus aisées à obtenir qu'il y a quelques années. Quelques années signifient, moins de cinq ans. Revenant vers la technologie que nous avons évoquée dans les lignes précédentes, nous devons noter l'évolution spectaculaire des microphones intégrés à l'ensemble de nos Smartphones⁴⁴⁴, dont l'usage est extrêmement généralisé. Cette même évolution permet d'obtenir des prises de son convenables⁴⁴⁵, en tout cas suffisantes, pour en faire des documents archivables, audibles et supportant maintenant dans une grande majorité des cas une transcription automatisée de qualité correcte, ou tout du moins suffisante pour améliorer la productivité de transcription.

⁴⁴² L'éditeur du logiciel Nvivo est QSR. Ce logiciel existe depuis presque vingt ans (1997-99). Celui-ci a fait l'objet de nombreuses améliorations, en particulier en ce qui concerne l'intégration de sources, audios, vidéo, page web, etc.

⁴⁴³ L'éditeur du logiciel Dragon est Nuance. Ce logiciel existe depuis vingt ans (1997). Celui-ci a fait l'objet de nombreuses améliorations, y compris, très tôt l'intégration, de dictionnaires spécialisés à l'usage des professionnels de la loi ou de la médecine.

⁴⁴⁴ Nous nous efforçons dans ce document, de produire un texte exempt d'anglissime. Nous nous sommes même aventurés à proposer une traduction d'« Orienting Theory » en « Théorie Orientante ». Malgré notre forte expérience technologique nous avons des difficultés à trouver une traduction acceptable pour le terme « smartphone » traduit et généralement reconnu sous le terme de « téléphone intelligent », raison probable pour laquelle cette traduction n'est que peu ou pas utilisée. Lui préférant probablement une traduction pouvant être : « téléphone évolué », nous ne préférons pas la proposer et abdiquons, à notre grand regret en faveur du terme « Smartphone ».

⁴⁴⁵ La qualité audio est assez éloignée d'une qualité studio, mais reste largement exploitable, ce qui est l'objectif principal d'un critère d'acceptabilité technique en ce qui concerne les besoins correspondant à ce type d'enregistrements pour contrôle et retranscriptions ultérieures.

De fait, réaliser un entretien de qualité acceptable ne relève plus de la mobilisation d'équipements lourds, souvent chers, marquant une présence technologique forte sur le lieu de la rencontre. Il est aujourd'hui possible de poser un téléphone n'importe où ou presque, geste devenu naturel dans les sociétés possédant ces technologies. L'enregistrement devient donc un acte techniquement et psychologiquement beaucoup moins invasif pour le répondant tout autant que pour l'enquêteur.

13.9.3.2 Conditions de mise en œuvre du projet et intérêt de l'enregistrement

Afin de compenser l'absence de maîtrise directe de la phase d'enquête sur le terrain, nous avons mentionné devoir mettre au point un dispositif permettant un minimum de contrôle des opérations en outillant notre questionnaire à l'aide d'un minimum de structuration. C'est partiellement pour cette raison, que nous arbitrons en faveur de l'entretien semi-directif.

Pour la même raison, et afin de nous assurer à distance du contexte dans lequel les témoignages ont été obtenus, il est préférable de recourir à l'enregistrement. Ainsi, au-delà du Verbatim produit, nous avons à disposition, pour une analyse à distance, depuis notre pays de travail et de résidence, des éléments qualitatifs complémentaires et précieux, nous le vérifierons en troisième partie, nous permettant le contrôle de la maîtrise des entretiens, puis par la suite, la phase analytique. La sécurité que procure la production d'enregistrements s'avérera par conséquent extrêmement précieuse.

13.9.4 Synthèse concernant le recours à l'enregistrement des entretiens

Au delà des justifications épistémologiques, notre recherche met en œuvre l'enregistrement systématique des entretiens menés durant la phase d'enquête pour les raisons suivantes:

- Le recours à l'enregistrement permet un contrôle des conditions opérationnelles de la prestation.
- L'enregistrement des entretiens est un outil qualitatif supplémentaire à notre disposition, en tant que chercheur travaillant à distance, en complément d'une unique restitution écrite d'entretien, moins riche par définition.
- Les moyens techniques disponibles aujourd'hui permettent des conditions d'enregistrement suffisamment acceptables pour permettre une grande flexibilité dans l'organisation des entretiens.
- Les moyens techniques disponibles ne sont pas des dispositifs spéciaux, mais des équipements connus et à la disposition de presque tout le monde.
- La flexibilité citée précédemment ainsi que la proximité culturelle des répondants aux équipements mentionnés ne produit plus, ou beaucoup moins, de gêne dans l'interaction existant entre le répondant et enquêteur durant un entretien.

13.10 Échantillon

Nous avons mentionné il y a quelques lignes, vouloir nous adresser à une population variée allant de l'employé de production, de cadres ou de petits dirigeants à grands dirigeants d'entreprise.

Interroger un groupe de personnes, celui de nos acteurs, que nous qualifions de répondants dans le cadre de notre enquête, c'est s'interroger sur la pertinence de ce même groupe au regard de notre question de recherche. Interroger ce même groupe, c'est aussi s'interroger sur la représentativité de ce même échantillon au sein du groupe plus large qu'est censé représenter ce même groupe.

Immédiatement, réapparaît le débat entre méthode expérimentale, supportée par les objectivistes, en général des quantitativistes et, ceux supportant comme nous l'usage d'une méthode qualitative. L'état d'esprit, nous devrions dire la posture épistémologique de chacun, porte vers des réponses techniques différentes, y compris en matière d'échantillon. Après avoir brièvement évoqué la question d'une construction objectiviste d'échantillon, nous irons plus en détail dans l'approche et la réponse proposée par les tenants du qualitatif, tels que nous, qui considérons cette approche comme appropriée dans le cadre de notre recherche.

13.10.1 Questions concernant la construction d'un échantillon en méthode expérimentale

En méthode expérimentale, utilisant très largement des méthodes d'échantillonnage probabiliste, se pose très rapidement la question de la taille de l'échantillon ainsi que sa qualité. C'est ici que les écueils liés à la recherche en sciences sociales expérimentales utilisant des méthodes probabilistes apparaissent.

En théorie, fixer la taille d'un échantillon dépend de la variance⁴⁴⁶ de la variable à mesurer. Le problème est, qu'en sociologie, la variance est une estimation basée sur des hypothèses invérifiables. En outre, ces mêmes hypothèses ne tiennent pas compte de la multiplicité des variables⁴⁴⁷, choisies isolément et arbitrairement (Busino, 2003 p. 32). Ainsi, la neutralisation de certaines variables génère le plus souvent des problèmes d'échantillonnage (Pourtois, et al., 2007 p. 46).

Il apparaît de fait, qu'en méthode expérimentale, la définition de la taille de l'échantillon ne semble pas aussi rationnelle que prétendu. Sous l'apparente rationalité expérimentaliste apparaît donc ce que nous considérons être, beaucoup d'estimation et d'approximation, ce que Pourtois et Desmet (2007) nomment de l'« à peu près ».

Ce même type de question réapparaît quand il s'agit de déterminer à quel moment il est possible de conclure, avoir atteint un nombre suffisant de répondants pour aboutir à des conclusions valides. L'approximation est encore de mise, et encore en contradiction avec le « *concept d'objectivité rigoureuse* » auquel les expérimentalistes s'attachent (*Ibidem.*).

⁴⁴⁶ Nous proposons la définition de variance de Wikipédia : « En statistique et en théorie des probabilités, la variance est une mesure servant à caractériser la dispersion d'un échantillon ou d'une distribution.

Pour calculer la variance d'une série statistique ou d'une variable aléatoire, on calcule les écarts entre la série (ou la variable) et sa moyenne (ou espérance) puis on prend la moyenne (ou l'espérance) de ces écarts élevés au carré. » : Disponible à l'URL suivante : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Variance_\(statistiques_et_probabilit%C3%A9s\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Variance_(statistiques_et_probabilit%C3%A9s))

⁴⁴⁷ Nous utiliserons par la suite le terme de « critère » pour nommer les variables que nous retenons.

13.10.2 Notre approche

Nous n'entrerons pas dans ce genre de débat. Nous travaillons en utilisant une méthode d'approche qualitative qui dans notre cas va recourir à une méthode d'échantillonnage empirique. L'approche et les contraintes sont donc différentes. Nous préférons traiter la question de l'échantillonnage dans le cadre de la question portant sur le choix d'une méthode probabiliste ou d'une méthode empirique.

Cependant, les questions restent les mêmes, et nous pouvons retenir des lignes précédentes quelques questions auxquelles nous devons répondre dans notre cadre qualitatif. Il s'agit de :

- La qualité et la représentativité de l'échantillon.
- La taille de l'échantillon

Lié à ces deux premiers points, nous y ajouterons, mais dans un ordre différent :

- La méthode de construction de l'échantillon
- Les critères initiaux de caractérisation de l'échantillon

13.10.3 Construction d'un échantillon en méthode qualitative

Nous acceptons de reconnaître les potentielles faiblesses d'une construction d'échantillon. Nous acceptons aussi dans le cadre de notre approche constructiviste d'envisager notre échantillon lui-même comme une construction, ou une co-construction avec ses répondants. Lié au point précédent, nous acceptons et reconnaissons enfin la logique implacable de la réalité du terrain qui offre ou qui n'offre pas, ce que Sauvayre (2013) considère comme une difficulté d'accès variable, qui ne doit être ni surestimée ni sous-estimée. La question probabiliste versus empirisme reste ouverte.

13.10.4 Critères initiaux de caractérisation de l'échantillon

Notre échantillon initial ne porte que sur un seul groupe d'acteurs. Notre travail de recherche ne nous amène pas initialement à trianguler différents groupes. Travaillant selon une approche qualitative, nous nous intéressons à une partie réduite d'une population, nous devrions même ajouter à un cas ou à un modèle dans une population, ceci sans prétention de représentativité ou de généralisation dans le cadre de lois. Nous confirmons ne pas rechercher de représentativité statistique. En revanche, nous cherchons, profondeur, qualité et diversité⁴⁴⁸ au sein du groupe (Sauvayre, 2013 p. 27) que nous avons décrit précédemment tout au long de cette section, épistémologie – méthode et, que nous allons préciser maintenant.

Notre première étape consiste à définir les critères de sélection de notre échantillon, à le caractériser. Les critères caractérisant notre échantillon sont au nombre de trois :

1. **Le type de groupe** : les acteurs que nous recherchons appartiennent à une population d'employés de cadres ou de petits dirigeants, voire dirigeants de grandes entreprises ou de

⁴⁴⁸ Ici l'auteur fait référence à : Michelat G. (1975). « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol.16, n° 2, p. 229 – 247.

groupes industriels. Nous pouvons les regrouper sous une dénomination générale qui est celle du réseau d'entrepreneurs de la vallée, et qui historiquement a grandement bâti la vallée.

2. **Le type d'activité** : les acteurs que nous recherchons, exercent une activité industrielle liée aux différents métiers que l'on regroupe sous le terme de décolletage. Ils peuvent aussi faire partie de la chaîne de valeur ajoutée, d'activités connexes, support ou médiatrice de cette même activité industrielle
3. **La localisation** : les acteurs que nous recherchons sont discriminés en fonction de la variable géographique qui est celle d'une restriction au territoire de la vallée de l'Arve. En d'autres termes, les acteurs sont localisés dans le territoire correspondant au Pôle de la vallée de l'Arve.

13.10.5 Représentativité et variété de l'échantillon

1) Représentativité

La question de la représentativité d'un échantillon dans le cadre d'une enquête qualitative semble obtenir une réponse relativement simple et claire, dans le cas particulier de la mise en œuvre de la technique de la théorie ancrée. La question de la représentativité dépend de la pertinence du choix du groupe basé sur une « *perspective sociologique générale et sur un sujet ou une problématique générale* » (Glaser et Strauss, 2017 p. 140). Repris plus généralement, en sciences sociales et hors méthode particulière, on peut aussi dire que c'est « *l'objectif de l'enquête qui détermine le type de population à étudier* » (Grawitz, 2001 p. 525). Si nous considérons ces deux définitions⁴⁴⁹, l'échantillon initial que nous mettons au point correspond bien à ce critère de pertinence et à cet objectif de représentativité. C'est donc, dans la phase de sélection des répondants, et le respect des critères initiaux (se reporter aux trois critères ci-dessus), que se joue la question de la représentativité.

2) Variété

La question de la variété suppose d'anticiper une variété de sources d'accès à notre futur échantillon (Sauvayre, 2013 p. 27). Cette variété, théoriquement recherchée, est obtenue dans les faits, dans le cadre de notre recherche, grâce (ou peut-être plutôt à cause) aux contingences du projet, aspect que nous pouvons initialement considérer comme indésirable, mais qui s'avère au final un point positif, dans la recherche de répondants.

Malgré notre expérience du terrain, notre connaissance de certains membres de l'échantillon du groupe que nous cherchons à interroger, le temps (une dizaine d'années) participe à l'étiollement de notre réseau local.

De fait, dû à ces contraintes de terrain et à la mise en place d'instruments pour y remédier, nous obtenons la richesse de Sauvayre (2017) par le recours à la multiplication des sources.

1. La première source utilisée est un organisme médiateur local, le SNDEC, par sa participation initiale à la phase de préentretiens, et la diffusion dans le réseau des professionnels affiliés, d'un appel à volontariat.

⁴⁴⁹ Cette définition de la représentativité d'un échantillon de Glaser et Strauss (2017) est produite dans le cadre de mise en œuvre de la théorie ancrée qui est par définition une méthode inductive.

2. La seconde source utilisée est celle d'un média social professionnel connu de beaucoup, celui de LinkedIn. Celui-ci est utilisé suivant trois stratégies d'approche distinctes.
 - a. La première est le contact direct auprès d'une centaine de professionnels entrant dans les critères de représentativité, que nous possédons sur ce réseau, en utilisant la messagerie intégrée à ce média.
 - b. La seconde est la publication d'articles portant sur l'évolution du projet ainsi que des appels à volontariat.
 - c. La troisième est le recours à des leaders acteurs spécifiques à la population des décolleteurs, possédant un fort capital social, afin de relayer et d'insister auprès d'un réseau local indirect cette même demande. Ici, il y a donc création de ponts structuraux au sens de Burt.
3. La troisième source utilisée, est celle du réseau de l'équipe d'enquêteurs que nous utilisons, qui, de la même manière, diffuse depuis Grenoble, le plus largement possible cette même demande.

Nos constats initiaux nous amènent à noter que les méthodes de recrutement de répondants les plus efficaces correspondent aux deux premières, piloté directement par le chercheur. Notre expérience avec la vallée nous procure une proximité professionnelle et culturelle ainsi qu'une légitimité à laquelle l'équipe d'enquêteurs appartenant à la troisième source ne peut prétendre, malgré les efforts opérés à cet effet.

Le groupe auquel nous nous adressons, est un groupe difficile d'accès et relativement hermétique à toute personne n'ayant pas de références ou d'antériorité, quelle qu'elle soit.

13.10.6 Représentativité statistique et taille de l'échantillon

1) Représentativité statistique

Concernant la représentativité statistique celle-ci s'exprime habituellement sous deux formes, que sont la méthode probabiliste⁴⁵⁰, dans ce cas l'échantillon est sélectionné selon les lois du hasard et un calcul de probabilité ; et la méthode empirique qui recouvre les pratiques de sélection par choix raisonné ou par quotas (Grawitz, 2001 p. 535).

Nous optons pour la seconde méthode, à savoir une méthode qualifiée d'empirique (*Ibidem.*), ou de non probabiliste (Massé, 1992 p. 96), ceci afin comme nous l'avons mentionné précédemment, d'adresser un sujet ou une problématique qui est, dans notre cas, qualitative.

Le recours à une technique empirique procède d'un biais particulier. Ce biais consiste - partant du principe que « [...] *il n'existe aucun moyen de déterminer la probabilité pour chaque élément d'être inclus dans l'échantillon et aucune certitude que tous les éléments aient une chance quelconque d'être*

⁴⁵⁰ Nous l'avons évoqué dans la section portant sur la méthode expérimentale qui renvoie elle-même à une approche positiviste.

inclus »⁴⁵¹ - non pas à étudier un échantillon représentatif « idéal », mais à réaliser le but d'une recherche (Massé, 1992 p. 96). Les conséquences sont immédiates. En effet, il ne s'agit pas d'obtenir l'image la plus neutre statistiquement d'une population visée, mais d'accéder à une part de population pouvant mettre en évidence, un phénomène, un processus ou un mécanisme particulier.

Nous identifions quatre⁴⁵² méthodes d'échantillonnage empiriques :

1. L'échantillonnage accidentel

Cette technique est la plus faible en termes de représentativité d'échantillons et donc, de généralisation ultérieure. Utilisée dans le cadre de sondages, cette technique ne permet pas un accès à une population homogène. De fait il n'est pas possible de considérer les échantillons comme représentatifs (Massé, 1992 p. 97).

2. L'échantillonnage de volontaires

Cette technique fait appel à des volontaires pour constituer un échantillon. Il est reproché à cette technique la même faiblesse que dans l'échantillonnage accidentel : sa faible représentativité. Il lui est aussi reproché le danger de devoir rencontrer des individus pouvant offrir ce que nous verrons être plus tard une offre de sens affaiblissant ainsi toute potentielle généralisation (*Ibidem.*).

3. L'échantillonnage par choix raisonné

Cette technique propose de constituer une représentation de la population à étudier, en fonction de certaines particularités. Ce type d'échantillonnage permet en théorie de mettre en évidence un phénomène particulier (*Ibidem.*). Nous notons, que la technique de l'échantillonnage par choix raisonné peut être considérée comme partie de la technique des quotas ci-après⁴⁵³ (Grawitz, 2001 p. 535)

4. L'échantillonnage par quotas

Cette technique fait partie des techniques empiriques. Elle en diverge cependant en proposant, toujours par voie empirique, un découpage de population en fonction de variables explicatives. L'échantillonnage par quotas n'est pas non plus, contrairement à ce que son appellation pourrait le laisser penser, une technique probabiliste. En effet, même si des quotas sont établis, la sélection de la population reste toujours accidentelle (Massé, 1992 p. 98).

Nous référant à la catégorisation proposée par Massé (1992) notre choix porte, sur un échantillonnage par choix raisonné.

⁴⁵¹ Ici l'auteur fait référence à : Chein, I. (1977). « Une introduction à l'échantillonnage », dans Seltiz C. et al. (1977). *Les méthodes de recherche en sciences sociales*, traduit par D. Bélanger, les éditions HRW Itée, Montréal.

⁴⁵² Nous utilisons ici la structuration proposée par Massé (1992).

⁴⁵³ Dans son Précis « Méthode des sciences sociales », Grawitz (2001) mentionne immédiatement après son début de section sur la méthode des quotas, le « choix raisonné ». Dans son Précis, elle mentionne par contre une autre méthode, celle des « itinéraires » Inversement Massé (1992) distingue clairement les deux méthodes.

2) Taille de l'échantillon, la saturation comme critère raisonnable

Une des dernières questions porte sur celle de la taille de l'échantillon. Pour répondre à cette question, il est nécessaire de revenir vers la posture scientifique choisie, car celle-ci détermine en grande partie ces mêmes réponses. Étant mentionné que nous recourons à une méthode empirique nous n'aborderons le point portant sur la taille de l'échantillon que suivant ce type d'approche.

Concernant la question de l'échantillon, Filion, 2012/44 (pp. 41-42) reprenant McCracken (1988) qui clarifie cette question concernant les différences entre les approches qualitatives et quantitatives en recherche.

| | Quantitatif | Qualitatif |
|------------------------|---|--|
| Type d'échantillon | Recherche un échantillon qui va permettre de généraliser | Recherche un échantillon qui va permettre la compréhension de la catégorie culturelle étudiée |
| Étude de l'échantillon | L'échantillon est généralement large mais étudié de façon superficielle | L'échantillon étudié implique aussi peu d'éléments que possible mais chacun est étudié aussi profondément que possible |

Tableau 21: Extrait adapté du tableau de McCracken (1988) : différences entre approches qualitatives et quantitatives (Filion, 2012/44 p. 42)

Ainsi reprenant l'extrait de McCracken (1988) auquel nous nous référons, nous pouvons ici mentionner que la taille d'un échantillon est inversement proportionnelle à la profondeur de l'étude. Différemment, plus l'investigation sur l'échantillon sera profonde, plus la taille de ce même échantillon sera faible.

3) Critère de quantification raisonnable : la saturation

Une seconde piste de réponse nous permet d'aborder cette même question. Après avoir mentionné que le nombre de cas varie en fonction de la profondeur de l'analyse, il est techniquement possible de mentionner que le nombre de cas à traiter, c'est-à-dire le nombre de répondants à rencontrer, dépend du niveau de saturation en termes d'information pertinente. Différemment, tenant compte du critère du niveau de saturation, le dimensionnement optimal de l'échantillon sera atteint quand chaque nouveau témoignage de répondants n'apportera plus de matériaux nouveaux (Filion, 2012/44 p. 45).

Une base chiffrée nous est proposée par Filion (2012/44) dans le cadre d'une analyse qualitative. Il mentionne qu'après avoir obtenu les matériaux de cinq à huit répondants, la contribution marginale de chaque nouveau répondant décroît jusqu'à la quasi-nullité vers 10 à 12 répondants. Au-delà, l'opération tient plus du contrôle que de l'apport de nouveaux matériaux. La saturation est atteinte, ce que notre phase analytique semble confirmer en ce qui nous concerne.

13.10.7 Faiblesse de l'échantillonnage empirique en méthode qualitative

Nous sommes conscients de la force du choix d'une recherche d'échantillons de manière empirique dans le cadre de l'étude de phénomènes, de processus ou de mécanismes particuliers, étudiés de manière approfondie auprès d'une population réduite.

Interroger un nombre restreint d'acteurs et en dehors de toute question de probabilité statistique, c'est s'interroger sur la représentativité de ce même faible nombre. Il faut reconnaître et admettre cette difficulté (Pourtois, et al., 2007 p. 49), (Massé, 1992 p. 99) dont il n'est pas possible de s'exonérer.

L'usage d'un échantillonnage empirique répond donc à un besoin précis, tel que vérifier une hypothèse (aspect vérificateur), ou faire émerger de nouvelles (aspect exploratoire), sans volonté ou besoin de généraliser, avec extrême précaution, à l'ensemble d'une population (Massé, 1992 pp. 98-99).

13.10.8 Synthèse de nos choix concernant l'échantillon

Nos options initiales, concernant notre échantillon, sont les conséquences de notre objet, de notre posture épistémologique et de notre approche scientifique. Nous abordons de manière qualitative un échantillon restreint de répondants afin d'étudier un phénomène, un processus ou un cas.

Considérant la voie que nous décidons d'emprunter, nous sommes conscients que notre échantillon est et reste « *le fruit d'un choix qui s'efforce de concilier la pertinence, la significativité, en termes de diversification de l'échantillon, au regard du sujet étudié, avec les contraintes de temps, de budget et d'accessibilité des profils recherchés* » mais aussi que celui-ci est « *toujours le résultat d'un compromis entre des critères objectifs et des contraintes matérielles* » (Alami et al., 2013 pp. 66-67)

1) Notre choix

Notre choix est celui d'un échantillon empirique, correspondant à notre positionnement épistémologique et à la méthode qualitative – compréhensive adoptée.

2) Méthode d'échantillonnage

Parmi les méthodes d'échantillonnage empirique à notre disposition, nous recourons à celle de la méthode du choix raisonné. En effet, bien que nous ayons recours à des volontaires, il ne le sont que dans leur acceptation, pas dans une offre. Nous nous autorisons, la possibilité de proposer une représentation de la population type en fonction de ce que nous avons déjà nommé être des particularités. Par exemple, au sein de l'échantillon composé de ce que nous avons nommé être le réseau d'entrepreneurs de la vallée, nous pouvons ajouter par exemple un représentant d'un organisme médiateur, d'un organisme financier, d'un organisme de formation. Dans ce cas, nous nous rapprocherions de l'échantillonnage par quotas, mais devrions malgré tout reconnaître le caractère toujours accidentel de la population sélectionnée.

3) Caractérisation de l'échantillon

La caractérisation de l'échantillon répond à la recherche de trois critères issus du caractère inductif de nos préentretiens et du caractère déductif de notre revue de littérature. Celle-ci répond à trois critères :

- 1) Le type de groupe : formé du réseau d'entrepreneuriat de la vallée

- 2) Le type d'activité : les activités directement liées ou connexes au métier du décolletage
- 3) La localisation : le territoire de la vallée de l'Arve

4) Variété des sources

La variété est assurée par la variété des sources. Cette variété des sources est assurée par quatre dispositifs :

- 1) Recours à notre réseau.
- 2) Recours à un organisme médiateur local : le SNDEC.
- 3) Recours aux médias socioprofessionnels : LinkedIn.
- 4) Recours au réseau du sous-traitant enquêtant sur le terrain.

5) Groupe et taille de groupe

La taille du groupe initialement recherché et de 15 à 20 répondants afin de :

- 1) Assurer un minimum de 12 répondants à partir duquel la saturation est atteinte.
- 2) Permettre un potentiel contrôle à partir de 12 répondants.
- 3) Faciliter les subdivisions en sous-groupes si nécessaires.

La taille de notre groupe est au final de 14 répondants.

Chapitre 14 Conditions anticipées d'entretien

Notre travail aboutit à la livraison d'un livrable, prêt à l'emploi dans le but de faciliter la mise en œuvre opérationnelle de sous-traitance, la mise en place d'une équipe dédiée, ainsi que la logistique correspondante nécessaire. Cependant, préparer un livrable prêt à l'emploi, le guide d'entretien, choisir une équipe de sous-traitance réduite, dédiée, mais aussi motivée n'est pas suffisant.

Nous considérons ici l'état d'esprit et l'attitude de l'enquêteur sur le terrain devant être en phase avec l'ensemble du projet scientifique, sous peine de compromettre une partie essentielle du projet, la phase d'entretiens, voire de faire purement et simplement échouer celui-ci.

Ces aspects opérationnels liés à notre posture épistémologique et à notre méthode concernent l'état d'esprit et l'attitude que les futurs enquêteurs doivent intégrer, comprendre et adopter sur le terrain pendant le temps d'entretien avec notre échantillon de répondants.

Ces points doivent être pris en compte par chaque chercheur. Ils sont ici considérés comme des points de vigilance et des consignes opérationnelles, devant être transmis, et l'ayant été à l'occasion d'une réunion de transfert, nous l'avons évoqué plus haut, en septembre 2018 à Grenoble.

Dès lors, obtenir des matériaux de grande richesse tient dans un équilibre quelquefois difficile à tenir, celui de comprendre le sous-jacent, de faire apparaître ce que nous avons mentionné être la « normalité invisible », le « *seen but unnoticed* » de Garfinkel (1967) (D'Arripe, 2013 p. 141)⁴⁵⁴, point d'autant plus important que nous travaillons et cherchons à extraire des matériaux dans cette normalité appartenant au cadre d'activités informelles.

Il est aussi important de savoir maîtriser l'entretien lui-même tout autant que la relation enquêteur – répondant, pouvant mener à ce que Barredy (2009/35) nomme des facteurs de menace⁴⁵⁵. Ces facteurs portent sur les points de vigilance à prendre en compte pour tenter, autant que possible, d'obtenir des entretiens réussis.

14.1 Conditions de réussite

Notre approche ne nous autorise pas à vouloir et pouvoir mécaniquement obtenir la réussite d'un entretien, quel que soit le dispositif mis en place, quels que soient les moyens dédiés, quel que soit l'intervenant enquêtant sur le terrain, quel que soit l'objet de la recherche lui-même. Mais pour évoquer la réussite, peut-être serait-il d'ailleurs, au préalable, nécessaire de définir ce que pourrait être cette

⁴⁵⁴ Ici l'auteur fait référence à : Garfinkel H., *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 1967.

⁴⁵⁵ Ici l'auteur fait référence à : Hlady-Rispal M., (2002), *Méthode des cas, application à la recherche en gestion*, Bruxelles, DeBoeck Université, 250 pages.

même réussite, quels en seraient les critères et le niveau, dans le cadre d'une démarche telle que la nôtre. Il n'est cependant pas interdit d'essayer d'optimiser ce que doit et sera la future rencontre. En quelques mots simples, il n'est pas interdit de se préparer au mieux.

Cette rencontre tient avant tout d'une rencontre entre deux individus, dont l'un est mandataire du chercheur. Celle-ci n'est pas anodine, nous l'avons déjà mentionné dans d'autres sections. Cette rencontre peut faire disparaître le chercheur ou l'enquêteur pour faire réapparaître l'homme, l'homme seul, l'homme désarmé face à son entretien et face à un inconnu. C'est pourquoi il est nécessaire de se préparer afin que certains mécanismes minima survivent à cette rencontre, si le contrôle venait à être perdu. En effet, quel que soit le niveau de préparation, aucune rencontre ne peut se contenter d'une codification et d'un formalisme total. Les entretiens eux-mêmes ne peuvent pas suivre ce rail de relations codifiées et ne peuvent par conséquent être considérés comme des « ratés de l'interaction » (Demazière, 2008 p. 32)⁴⁵⁶ si l'interaction venait à échapper au plan prévu.

Il s'agit donc pour nous d'optimiser la rencontre et l'équilibre qui doivent se produire, de créer un contrat, celui d'une alliance productive entre l'enquêteur et le répondant.

14.1.1 Optimiser l'entretien, optimiser la rencontre

Optimiser l'entretien et obtenir le meilleur de celui-ci correspond donc à optimiser une rencontre entre deux individus. Ceci est d'autant plus important que nous adoptons une posture compréhensive dans le cadre de nos entretiens qualitatifs. Ici, nous nous rapprochons de l'approche clinique dont l'un des objectifs correspond à la réduction maximum de tous les obstacles à la communication (Demazière, 2008 p. 17). De ce point de vue, nous nous rappelons notre posture initiale constructiviste ainsi que le modèle de relations privilégiant égalité de relations et respect du savoir du répondant que nous souhaitons voir mis à l'œuvre entre répondant et enquêteur.

Théoriquement, avant et durant l'entretien, il convient de tenir compte des caractéristiques sociales des répondants, mais aussi des caractéristiques sociales réelles ou présumées de l'enquêteur tel que perçu par le répondant, afin d'anticiper des cadres d'interprétations mutuelles pouvant être mis en place durant l'entretien et impacter celui-ci (Demazière, 2008 pp. 31-32).

L'équipe d'enquêteurs, composée de jeunes étudiants, pratiquant une activité professionnelle additionnelle à leurs études, bien que théoriquement préparée, n'est pas spécialiste de cette culture métier particulière, mais seulement des techniques d'entretien qu'ils pratiquent dans des secteurs extrêmement variés, cependant loin de l'industrie, tout autant que du décolletage. En outre, l'opérationnalisation de l'enquête et le transfert opérationnel permettent aux enquêteurs d'être tout aussi théoriquement armés tout en pouvant clamer, avoir un statut de neutralité totale vis-à-vis des répondants, durant les phases de confirmation de rendez-vous, et d'entretien en face à face.

⁴⁵⁶ Ici l'auteur fait référence à : Baudelot C. & Gollac M. (1997), Faire avec, *Genèses*, 29, p. 11 5-11 8.

Ces entretiens décomplexés, par l'absence de stéréotypes d'entretien entre les intervenants, peuvent être facilités par la nature même de notre questionnaire qui, nous le rappelons, mêle vie professionnelle et vie personnelle⁴⁵⁷.

14.1.2 Vers une alliance de travail

Ne souhaitant pas tomber dans un abus de langage, nous mentionnons malgré tout, le fait de nous reconnaître dans le principe d'une « alliance de travail » proposé par Glady (2008)⁴⁵⁸

L'alliance de travail réside principalement dans un processus dialogique coopératif menant à la collecte des matériaux recherchés et, le support actif, mais neutre de l'enquêteur, permettant d'obtenir une chute des différentes résistances ou des barrières pouvant exister entre l'enquêteur et le répondant (Glady, 2008 pp. 70-71). Cette alliance de travail, piloté par l'enquêteur, mais accepté par le répondant, pousse celui-ci à un effort réflexif⁴⁵⁹ pouvant dans certains cas bénéficier au répondant lui-même.

Ceci est d'autant plus important que les enquêteurs rencontrent en particulier des entrepreneurs et il y a un contrat initial de communication, fût-il informel. Celui-ci se renouvelle et se vérifie tout au long de l'entretien sous peine de rupture (Demazière, 2008 pp. 25-26).

Dans ce cas, quelle que soit la raison initiale de la rupture (conditions de l'entretien, positionnement de l'enquêteur ou du répondant, proposition de sens, résistances multiples, désaccords réels ou imaginés concernant le respect du contrat initial) l'alliance de travail recherché disparaît de facto (Glady, 2008).

14.2 Points de vigilance et contraintes liées à l'entretien

Certains points de vigilance sont à considérer, ceci d'autant que dans notre cas, rappelant le dispositif d'enquêtes, nous mettons en place un double rapport de communication avec les répondants. Le premier rapport concerne le rapport chercheur – répondants. Le second rapport concerne le rapport répondant – enquêteur.

Un répondant est donc face initialement au chercheur qui le recrute, avec un certain positionnement, une certaine légitimité et une antériorité par rapport au terrain. L'approche est celle du praticien-chercheur ayant une antériorité dans la région. Ainsi, brisant immédiatement les craintes des futurs répondants, il nous est possible d'approcher et affiner notre futur échantillon.

⁴⁵⁷ Bien que dans un tout autre domaine d'entretien, l'entretien biographique, et dans un autre milieu, nous pensons nous rapprocher d'un modèle de rencontre avec un milieu hermétique ou difficilement abordable. Nous pensons ici à Pruvost (2008) confronté à l'environnement hermétique de la caserne. La nature même de notre entretien résonne avec le mode de vie de nos répondants qui mélangent eux-mêmes leur vie personnelle et leur vie professionnelle.

⁴⁵⁸ Ici l'auteur fait référence à : Palmade J. (1988), L'entretien dans le processus de recherche : une technique de rupture, *Connexions*, 52/2.

⁴⁵⁹ Nous utilisons ici la référence de Glady (2008), dans la maîtrise de l'entretien et la recherche de « l'alliance de travail, mais tenons à préciser que les conditions d'enquête et d'études sont radicalement différentes, avec un donneur d'ordre, une mission confiée, un suivi formalisé. Le cas correspond à celui d'une mission confiée par un comité d'entreprise dans le cadre d'une procédure de licenciement, auprès de 10 employés suivis depuis la période précédant leur licenciement jusqu'à six mois après leur départ.

Le répondant fait face par la suite à un second interlocuteur, l'enquêteur, qui peut modifier la perception du répondant quant au respect du contrat initial conclu concernant l'alliance de travail recherchée que nous venons de mentionner. Ceci est d'autant plus concevable que les enquêteurs, par leur présence même, et les conditions de flexibilité totale des entretiens que nous avons souhaité avec les répondants, restent les pourvoyeurs, et à leur corps défendant, d'une situation vécue et perçue comme une « anormalité » (Demazière, 2008 p. 20), ou éventuellement comme une « intrusion » (*Ibidem*. p. 19) par le répondant.

14.2.1 Prise en compte du milieu et préparation de l'entretien.

La prise en compte du milieu, que nous pouvons nommer environnement de recherche, est un des éléments qui conditionnent les conditions de réussite, nous avons mentionné vouloir obtenir.

La prise en compte de notre milieu est d'autant plus importante, que nous nous adressons à un milieu fermé, un territoire industriel. Il est d'ailleurs administrativement reconnu comme tel (c'est un Pôle de compétitivité, un SPL qui fut le premier reconnu comme tel), mais surtout un territoire clos spatialement à plusieurs titres.

Au-delà de la première clôture spatiale qui correspond à celle de la clôture géographique physique, et massive des barrières montagneuses, ce territoire est clos spatialement à une autre échelle. Cette seconde échelle est sociale, celle des entreprises vis-à-vis de ce même territoire. Il y a le monde des décolleteurs et de l'industrie gravitant autour, et le reste⁴⁶⁰. Il y a dans ce domaine, une dichotomie marquée entre le « dedans » et le « dehors ». Nous n'aborderons même pas la question du tourisme à propos de laquelle aucun acteur ne se pose de questions sur place, en termes de « dedans » ou de « dehors ». La clôture spatiale définie par Pruvost (2008)⁴⁶¹ est ici double.

- Il y a une clôture spatiale qui marque les entreprises ou les parcs d'activités d'entreprise plus récemment créée ou relocalisée, du reste de la vallée. On est dans le décolletage ou on n'y est pas. Ici tout le monde est montagnard, mais tout le monde n'est pas décolleteurs. Il y a bien ici, ce qui constitue les bases d'une frontière entre profanes et initiés (Pruvost, 2008 p. 73).

⁴⁶⁰ Il suffit par exemple de traverser la ville de Cluses, ou mieux encore, et comme beaucoup, de parcourir les derniers kilomètres entre Bonneville et Cluses sur l'autoroute pour monter vers le haut de la vallée ou partir vers l'Italie, de nuit, pour noter une grande quantité de bâtiments, tous allumés ou presque durant la période nocturne, beaucoup d'entreprises travaillant 24 heures sur 24, ceci même sans savoir et comprendre la nature de leur activité. Tout aussi impressionnant, est le résultat d'un simple échange sur cette même autoroute, auprès de quelques personnes prises par hasard, sur la nature même de ces bâtiments. Très peu, à l'exception des locaux, sont capables de décrire, même de manière très vague, l'activité qu'arbitrent ces bâtiments, si proches physiquement du bord de la route et pourtant si culturellement éloignés. Tout en les voyant à quelques dizaines de mètres à quasi porté de mains dans certains cas, ils les considèrent pourtant bien plus éloignés que l'accès aux stations de tourisme réputé internationalement elles-mêmes encore distantes de quelques dizaines de kilomètres. Nous avons effectué ce test sur l'air de Bonneville en montant vers Chamonix. À l'exception d'un local, personne n'a pu répondre quant à l'activité de ces entreprises.

⁴⁶¹ Nous prenons la référence de Pruvost (2008) qui nous semble relativement adaptée même le cas est différent. Pruvost, dans le cadre d'une recherche : une thèse en D.E.A., interroge à cette époque des policiers, recueillant 130 récits biographiques, différent de notre approche et de l'instrument que nous allons utiliser à savoir l'entretien semi-directif.

- À une échelle supérieure, cette même clôture spatiale est marquée et vivace, entre les gens de la vallée et les autres. Un Lyonnais ou un Grenoblois est considéré comme quelqu'un de l'extérieur, même s'il peut prétendre comme nous à une antériorité ou à un vécu d'initié ayant un vécu avec la vallée.

Les éléments mentionnés précédemment ne permettent pas d'envisager un assaut facile de ce territoire. Pour autant, cet apparent paradoxe peut être brisé par la connaissance et l'antériorité (nous l'avons déjà mentionné), mais aussi après un certain temps d'observation, en jouant sur des leviers que peut nous offrir ce milieu.

L'objet et la question de recherche sont présentés, de manière à s'ajuster à la grille de lecture des futurs répondants. De ce point de vue, présenter un entretien de recherche comme une discussion portant sur des pratiques de communication, mais aussi, évoquer que tous les acteurs correspondant à la souche des entrepreneurs ayant fait la vallée se comportent suivant la culture connue des initiés comme le « tous copains, tous concurrents », permet d'engager des échanges pouvant être riches. Ces échanges sont d'autant plus riches que, le contrat initial précise qu'il ne s'agit pas d'investiguer comme beaucoup d'études précédentes, le domaine purement économique, celui de la production industrielle ou les activités commerciales⁴⁶² - des domaines considérés localement comme tabous - mais bien de pratiques de communication informelles dont le caractère économique est considéré par les futurs répondants comme négligeable, ceci dans un environnement professionnel et extra-professionnel.

En conséquence, ceci sans renier l'extrême difficulté de recrutement de répondants, la connaissance préalable du milieu que nous revalidons durant la phase de pré-entretiens, ainsi que notre connaissance de la culture de celui-ci nous permettent d'anticiper une préparation d'entretiens acceptable, car nous avons les moyens de briser positivement le mur territorial et culturel, que nous venons de décrire.

14.2.2 Entretien : Identification et distance sociale

Nous cherchons à atteindre, à accéder au répondant dans un échange et une écoute équilibrée. Ceci implique une recherche, autant que possible, de réduction des distances sociales.

14.2.2.1 Identification

Réduire une barrière, ou réduire une série de barrières commence par l'identification de l'enquêteur (Demazière, 2008 p. 27). Cette identification permet de clarifier le statut et la mission de l'enquêteur. Dans notre cas, l'identification est double, car celle-ci correspond à celle d'un étudiant, mandaté par le chercheur qui a préparé l'entretien. Cette chaîne, de deux interlocuteurs ne doit pas être éludée et au contraire, doit être présentée de la manière la plus claire et simple possible.

⁴⁶² Ici, nous pouvons lister quelques questions hors de propos de tous types d'entretien. Elles sont purement et simplement taboues. En termes commercial ou marketing, les marchés adressés, les types de pièces ou de sous-ensembles fabriqués, les clients, mais aussi, des questions de type industriel, concernant des questions de méthodes industrielles, permettant de quantifier une productivité à partir d'un type de machine, du choix d'outils et de matière à usiner, mais aussi et surtout, les « méthodes » usinage, qui couvre la programmation des machines.

Notre guide d'entretien prévoit une fiche de présentation qui permet de clarifier le statut de l'enquêteur par rapport au chercheur, absent durant cet exercice particulier.

Tous les éléments de confirmation du contrat de communication sont répétés et confirmés, comme celui de l'enquêteur et l'absence prévue du chercheur, des modalités (l'enregistrement) et du sujet de l'entretien. La clarification du statut exact de l'enquêteur permet, nous l'avons constaté à l'occasion de la mise en œuvre de l'entretien de qualification du questionnaire, de rassurer le répondant quant au statut exact de l'enquêteur, interlocuteur, arbitre, chef d'orchestre d'une partition connue, souple, et de tracer des jalons des grandes thématiques abordées.

Notre objectif est, autant que faire se peut, réduire au maximum la zone de doute ou de réserves qui peut impacter les réponses que peut fournir le répondant durant l'entretien. Ceci nous permet de limiter les doutes quant aux statuts supposés de l'enquêteur (ibidem.)

14.2.2.2 Distances.

L'identification, outre, l'aspect lié à un usage de présentation socialement considéré comme normal, correspond à un exercice visant à clarifier le statut de l'enquêteur, mais aussi, en partie, celui du répondant lui-même, objet d'interrogation pour l'enquêteur. L'identification correspond donc à un exercice de clarification mutuelle permettant en théorie, en début d'entretien, de fixer l'image du statut de chacun et d'éliminer les doutes pouvant exister avant l'entretien ou apparaître durant celui-ci.

L'identification n'est pas un outil de réduction de distance sociale, mais de clarification. La distance sociale doit donc être gérée spécifiquement.

Avantages du côté de l'enquêteur :

La position d'enquêteur peut jouer en faveur de celui-ci, ne serait-ce que par la position immédiate d'enquêteur qui de par ce rôle est dans une position de maîtrise alors que l'enquêté, est lui inversement en position d'acceptation de cette maîtrise⁴⁶³ (Demazière, 2008 pp. 17-18). Au-delà, passé le cas particulier d'entretien avec des pairs⁴⁶⁴, la distance sociale et culturelle entre le chercheur et les répondants est souvent considérée à l'avantage du chercheur (ibidem.), position que nous demandons à nos enquêteurs de ne pas adopter, nous l'avons déjà signalé. Nous constaterons ultérieurement l'intérêt que représente ici le recrutement d'étudiants.

Avantages du côté du répondant :

La position décrite à l'avantage de l'enquêteur dans les lignes précédentes peut s'inverser dans certains cas. Il s'agit du cas où socialement, la position de la personne interrogée de par son statut social ou familial peut s'avérer supérieure. Cela peut être le cas parmi les dirigeants d'entreprise⁴⁶⁵ (en ce qui nous concerne, il peut s'agir du statut social lié pour certains de nos répondants à la direction de groupe

⁴⁶³ Ici l'auteur fait référence à : Blanchet A. (1991), *Dire et faire dire*, Paris, Armand Colin.

⁴⁶⁴ Ici l'auteur fait référence à : Platt J. (1981), On interviewing one's peers. *British Journal of Sociology*. 32-1: 75-91.

⁴⁶⁵ Ici l'auteur fait référence à : Thomas R. J. (1993). Interviewing important people in big companies. *Journal of Contemporary Ethnography*. 22-1: 80-96.

industriel ayant pris une échelle internationale), (Demazière, 2008 p. 18). Dans ce cas, le contrat de communication est brisé cette fois-ci par l'enquêté. Il s'agit alors pour l'enquêteur de reprendre la main en sachant « *s'imposer aux imposants* »⁴⁶⁶ (ibidem.), dans les limites acceptables afin de rétablir l'ordre naturel théoriquement préalablement négocié. Dans notre cas ce problème ne sera pas noté malgré la qualité de certains répondants.

14.2.3 L'entretien : une interaction et son contrôle

L'équipe d'enquêteurs à laquelle nous avons recours, est une équipe dont les compétences sont déjà démontrées dans l'exercice d'interventions relativement proches, cependant, pas dans ce contexte particulier.

Une enquête qualitative approfondie, dans le cadre d'une démarche de recherche est une première pour cette équipe et, il nous appartient de nous assurer du respect des consignes d'enquête concernant l'entretien lui-même. Il est donc rappelé à l'équipe, ainsi que dans ce chapitre, ce que nous attendons en termes d'interaction et de contrôle.

Tenant compte des éléments évoqués jusqu'à présent, dans le cadre de la souplesse offerte par le questionnaire et les thématiques devant être abordées, le rôle de l'enquêteur « *consiste essentiellement à laisser parler l'interviewé*⁴⁶⁷, et à lui proposer certains thèmes si celui-ci ne les aborde pas spontanément » (Massé, 1992 p. 109).

Ceci est la raison pour laquelle, un entretien chaleureux, bienveillant et productif, ou inversement, ne doit pas mener à l'oubli du respect du rôle de chacun et de la distance nécessaire à la conduite de l'entretien (*Ibidem.* p. 30) qui peut prêter à confusion des rôles.

Enfin, l'enquêteur doit absolument maîtriser la manière dont peut être perçue sa gestion de l'articulation et de la dynamique de l'entretien. Celle-ci peut être porteuse de sens, car un répondant pourrait interpréter l'un ou l'autre comme une recherche de maîtrise, ou un abandon d'un thème particulier (Glady, 2008 p. 60) durant la conduite de l'échange.

14.2.4 L'entretien : une offre de sens pour le chercheur et pour le répondant

De par notre démarche, nous sommes producteur de questions, de tentatives d'y répondre, de propositions de perspectives, mais aussi, par conséquent de sens.

Le fait de vouloir traiter d'un sujet particulier correspond, à un signe d'intérêt. Ce signe d'intérêt correspond déjà au début d'une offre de sens. Dans le cadre d'une enquête auprès d'une population et d'un échantillon particulier, ce même signe d'intérêt peut être reçu par les futurs répondants, comme un

⁴⁶⁶ Ici l'auteur fait référence à : Chamboredon H., Pavis F., Surdez M. & Willemez L. (1994), S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage l'entretien, *Genèses*, 16, p. 11 4-132.

⁴⁶⁷ Nous lui choisissons le terme de répondants dans le cadre de notre document de recherche, tenant compte de notre recherche de l'usage systématique du français. Nous respectons cependant le terme « d'interviewé » de la citation mentionnée ici.

signe de notoriété⁴⁶⁸. De fait, un répondant peut, le cas échéant, répondre à cette offre de sens et à cette opportunité, pour l'exploiter (Demazière, 2008 p. 24), faisant du chercheur, et à ses dépens, le promoteur d'une offre de sens.

Cet exemple permet de considérer et d'envisager l'offre de sens comme une capacité offerte et potentiellement exploitable, tant par le chercheur que par le répondant.

14.2.4.1 L'entretien : une offre de sens du chercheur

Durant l'entretien, le répondant peut être confronté, à une proposition de sens de la part de l'enquêteur. Dans son exercice de compréhension, l'enquêteur peut proposer une interprétation de sens. Cet exercice interprétatif peut introduire des décalages d'importances variables avec les propos du répondant créant ainsi, ce que Glady (2008) nomme une « ouverture de sens ». Cette ouverture de sens renvoie elle-même à une production de connaissances devant être considérée alternativement à destination du répondant dans la proposition de sens fourni, pouvant influencer sur le cours de l'entretien ou à destination de la connaissance produite en direction de la question de recherche. L'offre de sens et donc double, l'une pouvant être éventuellement corrigée dans un effort dialogique entre l'enquêteur et le répondant, l'autre dépendant de l'univers interprétatif de l'enquêteur seul, point noté, considéré, et traité à l'occasion de la reprise des enregistrements lors du contrôle des transcriptions.

Notre offre de sens dépend de notre système d'interprétation. En effet, quelle que soit la technique mise en œuvre, le processus de tri des matériaux considérés pertinents et leur interprétation dépendent de notre seul jugement (Szafrajzen, 2011 p. 190).

Ceci nous amènera à considérer assez rapidement dans les prochaines pages à reconnaître la faiblesse de l'exercice théorique d'objectivation des données qui est soumis aux grilles d'interprétation du praticien que nous sommes, devenu dans le cas présent un chercheur, qui n'est pas neutre. Cette absence de neutralité est liée aux références scientifiques individuelles de chaque chercheur aboutissant au fait que « *Chacun, en fonction de ses expériences, de son statut social, etc., attribue des significations différentes à un même message (linguistique ou non)* »⁴⁶⁹ (ibidem.).

L'objectivité de l'objectivation n'existe donc pas ou ne peut donc pas être considérée comme telle. Nous sommes donc à notre corps défendant, nous-même, un offreur de sens dans un cadre que nous souhaitons qualifier d'épistémologiquement et méthodologiquement de plus rigoureux possible.

⁴⁶⁸ L'auteur fait référence ici à une enquête dans le monde du logiciel libre. La mise en œuvre de cette enquête a représenté une opportunité de promotion pour les répondants tout autant qu'une marque d'intérêt de la part du chercheur (un sociologue) considéré comme un signe de notoriété.

⁴⁶⁹ Ici l'auteur fait référence à : Dacheux E., « La communication : éléments de synthèse », *Communication et langages*, n° 141, 2004, 29 p.

14.2.4.2 L'entretien : une offre de sens et une interprétation de la part du répondant

Face à un enquêteur, le répondant, en situation « a-normale », peut être tenté de proposer un sens en fonction de sa perception de positionnement réel ou supposé entre l'enquêteur et lui-même en tant que répondant.

L'offre de sens de la part du répondant peut, ne pas revêtir de volonté particulière ou stratégique. Nous pensons en particulier à une offre de sens ne correspondant pas à une réalité de son construit. Ceci est le cas de ce que nous avons nommé une réalité invisible particulièrement marquée dans le cadre d'actions usuelles définies comme le « *seen but unnoticed* » de Garfinkel (1967), le type d'action que nous recherchons spécifiquement.

Durant l'entretien, le répondant peut, de par son positionnement et les doutes qu'il peut avoir lui-même sur sa propre légitimité à répondre, impacter le sens des réponses. Ceci correspond à des cas d'autodévalorisation, n'ayant pas d'objectifs tactiques, mais témoignant de l'état de perturbation du répondant face à un cadre particulier d'entretien⁴⁷⁰ (Demazière, 2008 p. 21).

Tout comme chez les chercheurs, l'offre de sens peut dépendre d'un narratif dépendant lui aussi de l'ensemble des référents individuels du répondant. Ainsi, un propos peut être travaillé en fonction de la catégorie à laquelle le chercheur s'adresse, pouvant être lissé et aseptisé ou au contraire, grossi et enchanté (Pruvost, 2008 p. 78)

Narratif dépendant du répondant et de la volonté d'instrumentalisation du récit

La culture individuelle et la culture de groupe influent sur la capacité à proposer ou à restituer plus ou moins facilement un récit, et, par conséquent, l'offre de sens d'un répondant.

Certains groupes possèdent ces capacités. À titre d'exemple, Pruvost (2008), mentionne qu'il apparaît que, quel que soit le répondant rencontré au sein du groupe (le groupe en question correspond à celui de la police) avec lequel elle a eu une série d'entretien, la culture du récit maîtrisé était partagée, avec des variations d'attitude dépendant en particulier de l'ancienneté.

L'offre de sens peut être instrumentalisée en fonction de la perception des circonstances ou des positionnements. Le récit peut dans ce cas subir des modifications importantes. Reprenant le cas du groupe de policiers étudiés par Pruvost (2008), les policiers peuvent devenir tour à tour répondants en proposant un récit neutre, lissé et acceptable, ou devenir narrateurs de faits héroïcisés et enchanteurs. Cette modification du narratif correspond à un mécanisme d'anticipation d'une réception négative du message.

C'est le même phénomène que l'on retrouve chez des répondants qui acceptent une demande d'entretien par un chercheur afin de proposer un narratif avantageux pouvant permettre la promotion de leur activité (Demazière, 2008 p. 24). Nous rejoignons ici la question posée à propos de l'échantillon.

⁴⁷⁰ Ici, l'auteur fait référence à des entretiens qui sortent des cadres « normaux » rencontrés par les répondants.

Ce narratif avantageux peut correspondre en allant plus loin dans la volonté d'instrumentalisation à une offre de scène séductrice de la part du répondant. Pour des motifs allant d'un souci d'image ou encore d'absence de confiance, certains acteurs peuvent chercher à comprendre les fondamentaux théoriques de la recherche afin de s'y conformer en matière de production de réponse. Il s'agit pour le répondant de proposer une image de maîtrise (Barredy, 2009/35 p. 78), et de fait, un récit biaisé, non fiable et sans intérêt pour la recherche.

Dans notre cas, nous devons faire face à une possible volonté (nous le constaterons) de positionner le décolleteur dans une image idéalisée, celle du montagnard de nature plus ou moins taciturne, doté d'une farouche indépendance. Les enquêteurs sont informés, prêts, et notre connaissance du terrain et de la culture nous protège de ce type de danger ultérieurement en phase analytique. En outre, les décolleteurs ayant certaines de ces caractéristiques, comme l'indépendance, retournent rapidement vers l'individuel, le vrai, le personnel, dès que l'entretien permet de sortir du terrain permettant l'expression de ces particularismes locaux.

Chapitre 15 Conclusion synthèse section épistémologie méthode à la veille de la phase enquête/analyse

Les éléments que nous avons pris en compte dans la première partie couvrent la description de notre terrain d'intervention. Nous avons très tôt intégré la notion d'interdisciplinarité. Celle-ci est nécessaire pour décrire le terrain lui-même que dans le recours aux outils conceptuels qui nous servent à le décrire tout autant qu'ils nous serviront pour certains à l'analyser dans les prochaines pages.

Dans cette seconde partie, posant comme préalable notre approche par les sciences de l'information et de la communication, celle de notre laboratoire de rattachement, nous avons mis en place un dispositif scientifique adapté pour :

- Clarifier notre objet et notre question de recherche.
- Définir une stratégie d'approche du terrain cohérente avec nos objectifs.

15.1 Clarifier notre objet et notre question de recherche

La clarification de notre objet et de notre question de recherche a lieu en première partie de projet sans être totalement en amont de notre démarche scientifique. Celle-ci est conjointe à la construction de l'objet qui dans le cadre de notre positionnement épistémologique se construit dans une relation de co-construction entre le sujet et l'objet procédant d'une démarche abductive, faite d'apports progressifs entre le champ de la raison pratique et celui de la raison théorique.

À l'issue de ce processus, l'objet et la question de recherche sont stabilisés comme :

Pour ce qui concerne l'objet : les pratiques communicationnelles informelles, correspondant à un mécanisme d'externalités non-marchandes (dans et hors cadre professionnel), portant sur des informations professionnelles à finalité économique, entre acteurs localisés dans un système territorialisé (celui de la vallée de l'Arve).

Pour ce qui concerne la question de recherche : nous cherchons à vérifier s'il existe des pratiques de communication informelles et, si elles existent, quels en sont les modalités et les apports:

- Soutenu par le système conceptuel de l'économie néo-institutionnelle, nous cherchons à faire apparaître l'existence de pratiques informelles, légitimes, mais légales, répondant aux caractéristiques d'un conflit entre règles formelles et contraintes informelles.
- Soutenu par le système conceptuel de l'économie non standard, et le recours à l'économie de proximités, nous cherchons à observer et qualifier des pratiques appartenant à des relations de communications résiliaires à finalité productive correspondant à des externalités technologiques particulières : les interdépendances non marchandes.

Pour cela nous nous appuyons sur la construction et la proposition de deux théories orientantes :

- Première théorie orientante correspondant à l'environnement, futur terrain de jeu : les facteurs environnementaux, tels que les construits sociaux et territoriaux, les différents types de réseaux et organisations formels ou informels procurant capital social et proximités multiples à l'acteur, constituent le socle des conditions nécessaires à l'intégration de l'acteur dans de multiples réseaux que ceux-ci soient professionnels ou personnels.
- Seconde théorie orientante correspondant aux pratiques et usages partagés, futures règles du jeu : les pratiques et usages communicationnels informels, tant professionnels que personnels influent sur les périmètres et les conditions de diffusion et d'accès à l'information.

15.2 Définir une stratégie d'approche du terrain cohérente avec nos objectifs

Ayant défini notre objet et notre question, nous devons définir une stratégie scientifique nous permettant de traiter, partager, mais aussi défendre nos observations et conclusions de manière acceptable et partageable dans le champ de la raison théorique, terrain de la communauté scientifique.

Notre stratégie scientifique se décompose en quatre phases et quatre choix d'options, résumés ci-dessous :

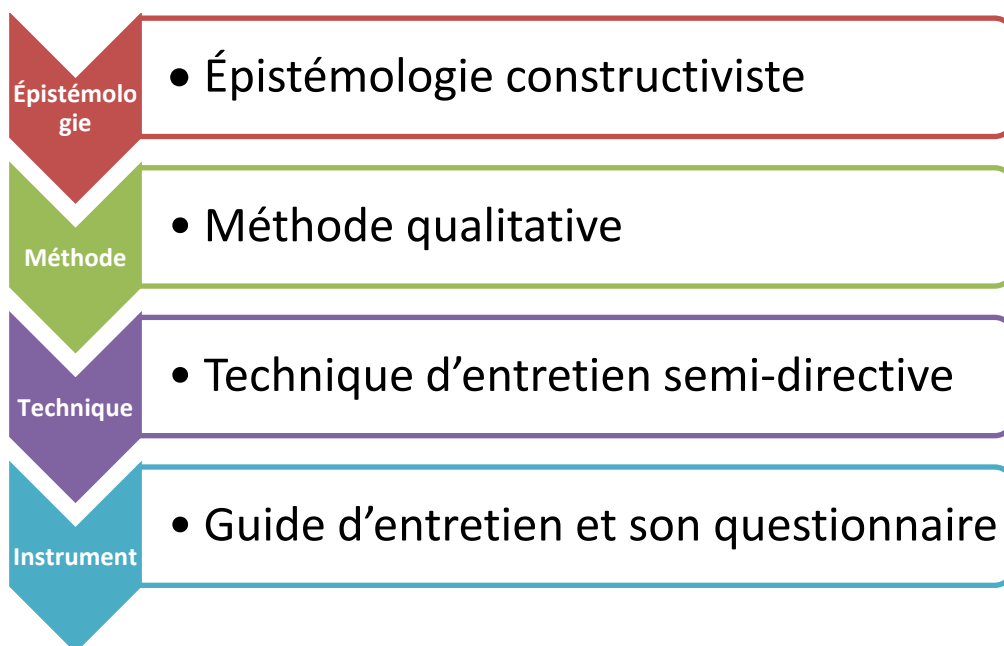


Figure 32 : Notre stratégie et nos options scientifiques (Blondeau, 2020)

1. Notre posture épistémologique :

L'orientation de notre objet et de notre question, notre orientation vers l'acteur, notre souhait de comprendre ses pratiques dans son univers d'interprétation nous conduisent à déclarer une posture constructiviste radicale pragmatique que nous considérons comme un référentiel philosophique.

La déclaration d'un tel type de posture nous permet de pouvoir recourir moyennant éthique, rigueur critique sur les processus de recherche et les résultats et explicitation des hypothèses correspondant à nos théories orientantes, mais aussi de notre démarche épistémique, à recourir à des connaissances développées dans d'autres paradigmes épistémologiques.

Au-delà, il est compatible avec une approche à l'échelle de l'acteur, partie elle-même d'un mécanisme de construction sociale. Le constructivisme radical pragmatique est compatible avec une approche phénoménologique elle-même pouvant être intégrée à un ensemble méthodologique de compréhension et d'analyse qualitative compréhensive.

Nous nous considérons proche de l'approche opérationnelle du CSI, en particulier en ce qui concerne le respect des savoirs ordinaires et leur objectivité tout autant qu'en ce qui concerne le positionnement du chercheur à pied d'égalité vis-à-vis du répondant.

2. Notre méthode :

Notre méthode consiste en une approche qualitative qui répond à nos objectifs de recherche correspondant en la recherche de processus (des pratiques) et de construction, à travers des systèmes de justification et de description de construits.

Notre approche qualitative nous permet d'atteindre empiriquement un certain niveau de généralisation théorique représentatif du cas étudié, mais ne peut en aucun cas prétendre à des résultats généralisables.

3. Notre exercice réflexif :

Procédant à un exercice de recherche constructiviste, il nous faut comprendre et objectiver le plus possible notre positionnement dans la relation sujet-objet. Il ressort principalement de cet exercice notre déclaration de praticien – chercheur tentant inconsciemment de s'adresser principalement à la communauté scientifique plus que vers la communauté des praticiens, mais déclarant la volonté de constituer un pont entre ces deux communautés.

4. Notre technique :

Nous recourons à la technique de l'entretien semi-directif individuel pour des raisons :

- Méthodologiques : le recours à une technique d'entretien.
- Méthodologique : souplesse du semi-structuré autorisant une triangulation des acteurs.
- D'accès à un certain type d'information : des pratiques informelles de communication.
- D'accès à un certain type d'information : le « pourquoi » et le « comment » que seuls les acteurs peuvent contextualiser grâce à leur mécanismes de perception et de représentation.
- D'accès aux acteurs sur leur terrain : disponibilité de l'acteur sur son terrain et en fonction de ses disponibilités.

5. Notre instrument :

L'instrument mis en œuvre est un questionnaire semi-directif intégré à un guide d'entretien autorisant la sous-traitance des entretiens. La sous-traitance est gérée moyennant un transfert de projet auprès

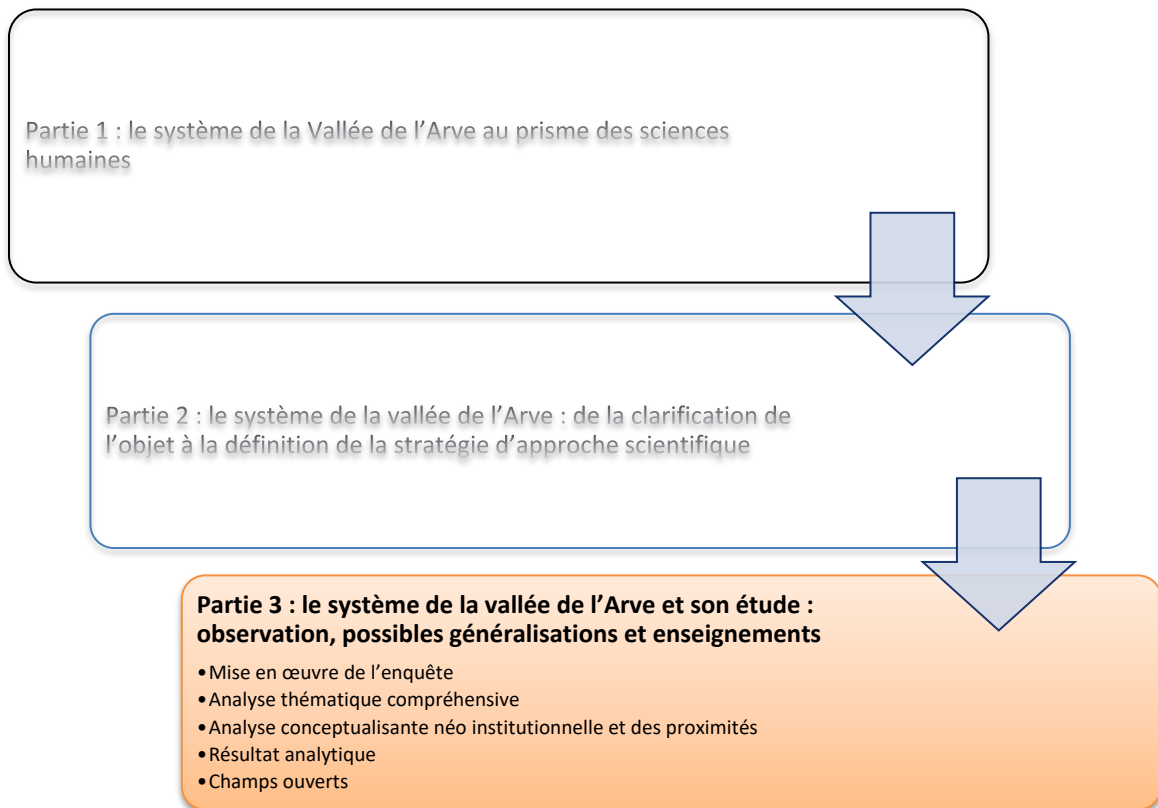
d'une équipe d'enquêteurs sélectionnés, demandant une vigilance soutenue de la part de ces mêmes enquêteurs concernant :

- L'optimisation de l'entretien et la recherche d'obtention d'un maximum d'informations.
- La prise en compte du milieu et du répondant.
- La liberté du répondant, mais aussi son contrôle, l'animation d'une rencontre unique entre deux acteurs.
- Le contrôle de la production de sens de la part de chaque partie.

La taille de l'échantillon doit permettre la perception de l'atteinte de la saturation en informations nouvelles.

Troisième partie : Système de la vallée de l'Arve : Étude du terrain. Analyse phénoménologique & conceptualisation.

Possibles généralisations et enseignements



Introduction

Les principaux éléments de compréhension de notre objet sont maintenant connus et doivent nous permettre d'aborder au mieux cette troisième partie. Celle-ci s'intéresse maintenant à traiter, comprendre, faire émerger conceptuellement, si possible et le plus fidèlement possible, des processus vécus, correspondant à notre objet et notre question de recherche.

Fruit d'une présentation recourant à l'interdisciplinarité, nous avons tout d'abord envisagé le terrain de la vallée de l'Arve et les acteurs du décolletage. Ce même terrain nous a à son tour permis d'envisager les différents recours conceptuels mobilisables pour comprendre notre objet dans la perspective de pouvoir, si possible, répondre à notre question de recherche dont le processus d'élaboration est décrit en début de seconde partie.

Passé la déconstruction pratique et la phase de reconstruction conceptuelle ayant mené à la clarification de l'objet et de la question de recherche ainsi qu'à l'élaboration de théories orientantes, dans la seconde partie ; la démarche scientifique a été réfléchi et déroulée depuis la posture épistémologique constructiviste radicale jusqu'à aboutir, suivant une méthode qualitative, à la création d'un questionnaire devant être mis en œuvre suivant une technique d'entretien individuel semi directif.

Plan de cette troisième partie :

Cette troisième partie, nous permet à partir de la réception des livrables correspondants aux 14 entretiens organisés dans la vallée, d'envisager tour à tour :

La réception elle-même et, la manière d'envisager le dispositif d'analyse dans le prochain Chapitre 16 : Repères et considérations méthodologiques.

Partie intégrante et amont d'une démarche compréhensive nous envisageons après la préparation des matériaux et les questions liées à la préparation du codage, la description phénoménologique des principaux thèmes émergeant de nos entretiens dans le Chapitre 17 Thématisation et analyse phénoménologique page 381.

La phase compréhensive du Chapitre 18 Analyse compréhensive & conceptualisation nous permet de répondre conceptuellement aux deux éléments de la question de recherche :

- En proposant d'objectiver et de confirmer les pratiques informelles de communication dans le chapitre 18.3 : Première partie de la question de recherche : lecture néo-institutionnelle des pratiques de communication informelles.
- En proposant de décrire et qualifier les pratiques objectivées cette fois-ci grâce au recours au filtre conceptuel de l'analyse de l'économie de proximités dans le chapitre 18.4 : Seconde partie de la question de recherche : inventaire et qualification des pratiques de communication informelles.

La réponse aux deux points de la question de recherche et les clarifications apportées, permettent en chapitre 19 de proposer des éléments de réflexion concernant des données ayant émergés à l'issue de cette analyse pour envisager :

- Un modèle de système de communication informel basé sur trois types de pratiques dans le chapitre 19.1 : Communauté, pratiques et codes : un langage spécifique à la vallée ?
- Un modèle d'écosystème, qui outre ces trois types de pratique, est composé de deux types de populations dans le chapitre 19.2 : À qui profite la communication ? Une stratification communautaire, une probable stratification informationnelle et des relations entre systèmes. Cet écosystème permet de mieux saisir les dynamiques pouvant exister entre les deux systèmes communautaires considérés, que sont d'une part la communauté informelle historique, mais aussi, d'autre part, une nouvelle communauté informelle s'adossant quand à elle aux organisations formelles médiatrices.
- Un modèle d'équilibre dynamique (homéostatique) existant et perdurant dans l'état connu à ce jour depuis les années 1960 entre deux mécanismes communautaires apparus durant la phase analytique compréhensive. Nous traitons cet équilibre sous l'angle communicationnel aux filtres néo-institutionnel et systémique en chapitre 19.3 : Homéostasie locale. Fondamentaux de l'équilibre formel / informel, lignes de souplesse et dangers de rupture.

Chapitre 16 Repères et considérations méthodologiques

16.1 Dispositif d'enquête

Le dispositif se compose d'une équipe d'enquête munie d'un guide d'entretien consistant en une trame permettant la plus grande liberté possible de réponses aux répondants, tout en fournissant un cadre minimum permettant par la suite, de pouvoir consolider transversalement les données recueillies.

Se référer ici à : Annexe No. 3.01 : Trame du questionnaire semi-directif mis en œuvre, en page 578, correspondant à la structure du questionnaire.

16.2 Conditions de l'enquête terrain

L'enquête terrain a été sous-traitée à la junior entreprise AMD (Association de Marketing Direct), de la Grenoble École de management. Les entretiens ont été organisés et se sont déroulés tels que demandé, dans des conditions proches d'un environnement familial, pour chacun des répondants en fonction de ses disponibilités et souhaits. Une bonne partie des entretiens a eu lieu dans un « *cadre confortable* » (Ramos, 2015 p. 82) pour les répondants, correspondant souvent à des cafés de Cluses, Scionzier ou Magland, mais aussi sur le lieu de travail ou autre. Ils ont donc eu lieu au cœur même du système territorialisé, ce qui nous posera quelques problèmes par la suite durant les écoutes de contrôle et de correction des transcriptions⁴⁷¹.

Les entretiens ont généralement eu lieu à l'occasion d'une pause déjeuner ou durant l'après-midi en fin de semaine, un moment où les répondants sont le plus ouverts et disponibles.

Annoncés auprès des répondants d'une durée d'environ 60 minutes, les entretiens ont été effectués en 60 minutes en moyenne. L'entretien le plus court dure 30 minutes quand le plus long atteint 80 minutes. Chaque entretien est fourni pour analyse sous forme de livrable correspondant à :

- Un verbatim reprenant la structure du questionnaire à livrer après entretien sous format Word.
- Un ou des fichiers audio au format MP4⁴⁷².

L'ambiance et la durée des entretiens sont conformes aux attentes, ce qui est relativement appréciable, de la part de répondants se présentant eux-mêmes comme assez peu affables, voire difficiles d'accès. Cet aspect était anticipé. Ceci est la raison pour laquelle les étudiants se présentaient systématiquement de la part du chercheur, ayant travaillé et restant toujours connecté avec le milieu du décolletage. Pour la même raison, des questions introductives sans grandes conséquences sur la qualité de l'entretien

⁴⁷¹ Bruits de verres, couverts, interpellations, etc.

⁴⁷² Pour des raisons techniques, un entretien n'a pu faire l'objet de contrôles de retranscription, le format de lecture du fichier s'étant corrompu. Nous avons eu la chance que cet incident se produise avec l'enquêteur ayant produit les meilleures retranscriptions à la livraison.

permettaient de briser en début de chaque rencontre, une retenue classique, un peu plus exacerbée dans notre cas, considérant la culture locale.

Il apparaît à travers les écoutes que les étudiants, malgré un séminaire de préparation et toutes les consignes nécessaires, ne connaissaient ni réellement la vallée, ni le métier malgré un kit de préparation fourni. Ils approchaient le terrain de manière assez candide, quelquefois timorée, en particulier en début d'entretien, ce qui s'avère au final positif pour le déroulement de ces mêmes entretiens. De fait, paradoxe positif et partagé (Ramos, 2015 p. 61), les enquêteurs n'ont pas été considérés⁴⁷³ comme dangereux suscitant de la retenue de la part des répondants. En conséquence, les entretiens ont été détendus, amicaux et riches en informations.

La période durant laquelle s'étendent les entretiens court de novembre 2018 à février 2020 tel que disponible dans les données démographiques disponibles un peu plus bas.

16.3 Réception des matériaux pour analyse

La réception des livrables mentionnés plus haut correspond à la réception des matériaux pour analyse. Le contrôle des verbatim a permis de détecter une très grande faiblesse des transcriptions. Le contrôle des enregistrements a fait apparaître qu'aucune des transcriptions n'était fidèle. Chacune d'entre elles a nécessité des corrections plus ou moins importantes, l'une d'entre elles ayant dû être reprise dans sa quasi-totalité.

Il apparaît ici important de mentionner ce qui représente à nos yeux, en particulier dans notre cas, soustrayant l'enquête et opérant à distance de la métropole, l'aspect critique que représente la réception systématisée de fichiers audio, et par conséquent d'un enregistrement systématique d'entretien. La disponibilité de fichiers audio permet le contrôle de la fidélité des transcriptions. Nous confirmons après entretiens qu'aujourd'hui un enregistrement ne pose plus de problème, les moyens d'enregistrement étant beaucoup plus neutres, moins invasifs et perturbants qu'auparavant dans un environnement de rencontre. Poser un téléphone sur une table, que celui-ci enregistre ou non, ne pose pas de problème.

Il convient de préciser qu'en début d'entretien, chaque enquêteur mentionnaient les conditions d'échanges à venir, y compris le fait que celui-ci est enregistré. Les répondants savaient que l'échange faisait l'objet d'un enregistrement pour des questions de recherche, de contrôle ultérieur de transcription et d'archivage dans le cadre de cette recherche, ce qui ne pose pas de problème. Il n'y a pas eu de refus hors une surprise initiale, mais, sans conséquence sur l'entretien lui-même.

L'enregistrement permet de contrôler toutes les inexactitudes et les faiblesses de transcription. Ce point est d'autant plus important qu'il permet de faire apparaître une somme importante de détails absents dans les transcriptions, très probablement jugés insignifiants par les enquêteurs, eux-mêmes soumis à leurs propres biais cognitifs et culturels. Durant les contrôles des transcriptions, nous notons au fur et à mesure des lectures et des relectures que ces détails sont pourtant ceux qui relèvent de l'insignifiance

⁴⁷³ À l'exception potentielle d'un entretien, celui de Jean, dont nous avons compris par la suite être une retenue culturelle.

et de la normalité qui intéressent nos travaux, en début de phase de compréhension phénoménologique. En d'autres termes, le contrôle des transcriptions fait apparaître qu'il manque la majeure partie de la normalité invisible qui ne se remarque plus (D'Arripe, 2013 pp. 141 – 142), le « *seen but unnoticed* » de Garfinkel (1967).

Toute la richesse des entretiens ne se situe pas dans les retranscriptions livrées, certes, de qualité variable, pourtant réalisée avec la meilleure volonté, mais ailleurs. Toute la richesse de la normalité invisible est restée, mise de côté dans les enregistrements. Sans enregistrement, l'objectif n'aurait pas été atteint et en tout cas, les résultats et les axes de réflexion proposés dans les prochaines pages, totalement différents, voire grandement absents, sans la moindre substance.

La reprise et la vérification de retranscription des entretiens présente par conséquent un avantage non négligeable, malgré un lourd investissement en temps, celui de nous permettre, *a posteriori* de considérer tout l'intérêt de ces corrections. Ces mêmes corrections permettent de nous immerger immédiatement dans les entretiens toujours en début de cette même phase.

Petit point conclusif concernant la réception des matériaux pour analyse

Tenant compte des conditions d'exécution de notre projet de recherche et dans notre cas, ayant dû avoir recours à une sous-traitance pour l'enquête, il nous a paru impératif de faire enregistrer chaque entretien. Ces enregistrements permettent, certes, se prémunir des faiblesses de transcription, mais aussi, de sentir l'ambiance de l'entretien et l'état d'esprit de chaque répondant⁴⁷⁴, tout ceci rentrant dans le début de la démarche de découverte phénoménologique.

Avec le recul il apparaît que la demande de retranscription n'est pas une nécessité. Toutes les transcriptions sont à revoir. Ce travail de reprise est malgré tout à considérer positivement, forçant le chercheur dans le cadre des corrections mentionnées, à rentrer, de fait, immédiatement dans les entretiens et dans le matériel qualitatif.

Nous confirmons l'impératif de procéder à des enregistrements et se les faire livrer, quoi qu'il arrive, pour contrôle approfondi.

Dans ce que devient un corpus d'entretiens cumulés d'environ 230 pages et 700 minutes d'enregistrement, nous notons quelques apartés intéressants ainsi que des réponses en décalage avec les questions. Pour autant, l'ensemble de ce corpus forme une matière première, riche, toujours utilisable. Rien n'est inutile, bien au contraire. Tous les matériaux ne sont pas forcément à leur place, ce qui est normal considérant les conditions d'entretien semi-directif laissant le plus de place possible au répondant. Les matériaux sont par contre identifiables dans le cadre d'une analyse qualitative transversale. Cet avantage découle à partir de maintenant des techniques d'analyse que nous mettons en œuvre dans le cadre du processus d'enquête.

L'un de nos enquêteurs, en réponse aux doutes de l'un des répondants (Georges), lui signifie très justement qu'il « *n'y a pas de mauvaises réponses ou de bonnes réponses* ». À partir du stade analytique,

⁴⁷⁴ Toute la richesse du non verbal pour qui peut le décoder, considérant qu'il nous manque cependant le visuel.

il n'y a plus en effet, pour nous, que des matériaux, beaucoup de matériaux et nous le pensons, beaucoup de bons matériaux.

16.4 Mécanisme analytique

16.4.1 Notre objectif

Notre objectif est de donner du sens aux témoignages. Il s'agit de donner du sens à ces témoignages, mais surtout tenter de donner le bon sens correspondant à la construction symbolique du monde social et professionnel (Angermüller, 2006 p. 228), c'est-à-dire, la structure de sens partagé au sein du système industriel territorialisé de la vallée de l'Arve. Notre travail est un travail de reconstruction s'enracinant dans l'approche phénoménologique et une analyse à partir de catégories conceptualisantes.

16.4.2 Validité scientifique

Concernant la validité scientifique de notre travail, s'appuyant sur une méthode compréhensive, nous nous référerons modestement et partiellement à la référence de Schutz sur les théories élaborées en sciences humaines qui comme créations empiriques sont des « *formulations explicites de relations déterminées entre un ensemble de variables dans des termes où une quantité appréciable de régularités empiriques vérifiables puisse être expliquée* »⁴⁷⁵ (Paillé, et al., 2016 p. 46). Ceci mentionné, et considérant le message actualisé de Schutz, il importe de retenir que les théories compréhensives en sciences humaines se qualifient pleinement dans le monde de la recherche dite scientifique, une prétention qui sera reprise par plusieurs chercheurs par la suite, notamment par Glaser et Strauss (1967 ; 2010)⁴⁷⁶, qui insisteront au surplus sur le fait que ces théories peuvent être construites inductivement (ibidem.) et bien sûr, sur la théorie ancrée.

16.4.2.1 Validité par la relation du « sujet » à l'« objet » et sa motivation

Notre approche étant qualitative, il doit être clair que la qualité de notre recherche ne se fonde ni sur la reproductibilité, ni sur la représentativité, ni même sur la capacité à faire des pronostics (Angermüller, 2006 p. 233), mais plutôt, sur notre capacité à proposer *hic et nunc*, une compréhension - nous avons déjà précédemment proposé la métaphore de l'instantané (photographique) - un perçu, notre perçu d'un phénomène social. La photographie, mais aussi le film des processus (les pratiques) que nous nous apprêtons à proposer, correspond donc à un résultat unique y compris dans le temps. Il dépend en effet de l'observateur lui-même, mais aussi du terrain d'observation en constante évolution. Prolongeant notre métaphore de l'image, la séquence d'un phénomène social que nous tentons de décrire dépend du choix de l'emplacement, du moment et d'une durée de ce que nous souhaitons enregistrer à l'aide

⁴⁷⁵ Schutz A. (1954), *Le chercheur et le quotidien*, trad. Fr, Méridiens Klincksieck, 1987.

⁴⁷⁶ Glaser B. G., Strauss A. L., *The discovery of grounded theory*, Chicago, Aldine Publishing, 1967.

&
Glaser B. G., Strauss A. L., *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris, Armand Colin, 2010.

de notre caméra. Il dépend en outre, de ces réglages. La qualité du rendu est donc encore une fois unique.

Cette qualité est liée à la qualité elle-même unique de la relation du sujet, à l'objet, c'est-à-dire du chercheur, l'auteur de cette recherche, à l'objet, le phénomène, le « processus communicationnel » que nous cherchons à observer, par recueil de témoignages puis, tenter de décrire. En ce qui concerne l'objet, différentes méthodes et techniques sont mises en œuvre. Nous les avons largement décrites précédemment.

En ce qui concerne le sujet, la question de la compétence et de l'objectif de la démarche peut légitimement se poser. En mots simples : « pourquoi écrit-il⁴⁷⁷ sur un tel sujet, et quelle est donc sa légitimité pour le faire ? ».

Concernant le sujet (l'auteur) lui-même, nous avons abordé ce point dans les questions liées à l'épistémologie et à la méthode. Nous l'avons approfondi, en particulier dans la section consacrée à l'exercice réflexif. Nous avons tout autant et tout au long de ce document, distillé notre relation de proximité avec cette vallée que nous connaissons depuis plusieurs décennies, de ce métier⁴⁷⁸ que nous connaissons et que nous suivons avec intérêt et de cet univers industriel particulier dans lequel nous avons été acteur durant plusieurs années et que nous côtoyons un peu encore, que nous observons toujours de loin, avec attention et avec grand respect. Nous pouvons y ajouter ici à travers ce même document, la démarche de recul et l'opportunité que nous offre ce projet, de poser un regard autre que purement lié à l'ingénierie de production industrielle, autre qu'historique et géographique, autre que sociologique ou bien évidemment, autre qu'économique, la discipline à laquelle nous avons le plus souvent recours.

Notre statut déclaré de praticien - chercheur nous permet de prétendre percevoir une réalité au moins différente, en tout cas unique. Notre « *sensibilité théorique et expérimentale* » (Paillé, et al., 2016 p. 244), nous offre la vision d'une réalité que l'exercice de notre pratique professionnelle nous a fait percevoir, il y a déjà fort longtemps. Cette réalité mêlant les disciplines précédemment mentionnées, nous permet de décrire un système socio-économique territorialisé, doté de caractéristiques de communication très particulières, participant très probablement à la vitalité de ce territoire.

Les témoignages reçus nous permettent assez raisonnablement de pouvoir anticiper la perception d'un système socioéconomique territorialisé, mais aussi, et peut-être surtout, lié à notre discipline d'approche, un système institutionnalisé informel d'intelligence économique reposant sur des pratiques communautaires territorialisées. Celui-ci, porteur de ses propres forces et faiblesses, s'inscrit et trouve ses racines dans un continuum historique et social. Il fonctionne ainsi depuis près d'un siècle, en ce qui

⁴⁷⁷ La question que n'importe qui pourrait se poser à propos du chercheur.

⁴⁷⁸ Nous tenons à préciser ici qu'en mentionnant le terme de « métier », nous considérons une « famille » de métiers, nous pourrions mentionner le terme de « filière » peut-être plus adapté par ailleurs. Nos répondants s'en sont systématiquement inquiétés. Pour les lecteurs issus des métiers du décolletage, nous clarifions à travers « métier » l'ensemble des métiers issus initialement du décolletage, eux-mêmes ayant évolué vers des activités de tournage et d'usinage, incluant l'ensemble des métiers amonts et avals connexes à cette activité. Certains des répondants ne sont d'ailleurs pas des décolleteurs, mais des acteurs amonts ou avals, par conséquent connexes à la filière.

concerne la seule activité du décolletage, mais puise ses racines bien plus profondément dans l'histoire. Il demeure encore actuellement, extrêmement et redoutablement efficace même si les revues d'entretiens et les émergences thématiques laissent entrevoir des évolutions.

Notre objectif correspond donc, au-delà de la question de la compétence que nous venons de clarifier, en notre volonté de faire émerger cette réalité particulière. Un invisible entrouvert et découvert, en particulier, par les spécialistes de l'économie géographique ou territoriale. Notre volonté est d'y apporter une pierre, notre pierre ou, à minima de nouvelles données empiriques pouvant nourrir ces questions, grâce aux témoignages de terrain, des témoignages des acteurs « du terrain », « du cru », « de la vallée ».

Très qualitativement, notre volonté est de répondre et de participer, comme nombre de nos répondants nous l'ont demandé chacun à leur manière, à la mise en lumière de la vitalité et de l'extraordinaire ressource que représente chaque acteur de la vallée dans un écosystème autant adapté au territoire qu'à la territorialisation qui en a été faite ici, économique, dans le secteur industriel du décolletage, secteur pourtant invisible du public.

Ce territoire industriel et ces hommes sont souvent ignorés par tout un chacun. Qui penserait, pour autant que cela soit possible à regarder depuis l'extérieur, à l'intérieur de ces entreprises dans son transit ascensionnel vers la haute vallée et les stations d'altitude, ou vers l'une des deux extrémités permettant de s'échapper au plus vite de la moyenne vallée de l'Arve ? Qui s'imagine un monde, une réalité unique à la vallée, en observant de nuit les lumières qui brillent derrière ses maisons devenues au fil du temps des sites industriels, ne serait-ce que le long de l'autoroute ? Qui s'imagine, tout autant la vie qui y existe grâce aux femmes et aux hommes qui ont créé et font vivre ce monde ?

Très simplement, nous proposons, non pas de les ignorer, mais ici, de les voir, de les mettre en lumière et d'adopter le nécessaire positionnement empathique nous permettant de les considérer comme ils doivent l'être ici et maintenant dans ce document.

C'est bien en effet, ne l'oublions pas « *l'informateur qui est en vedette* »⁴⁷⁹ (Angermüller, 2006 p. 229), dans ce projet et ce document, pas le chercheur.

Nos répondants sont bel et bien les acteurs et les vedettes des prochaines pages. Nous ne l'oublions pas, ceci en respect des valeurs de la vallée telles que le respect, la discrétion, mais aussi et peut-être surtout : l'humilité. C'est bien aussi par conséquent cette valeur d'humilité que nous leur devons dans ce travail. Ils sont donc à nos yeux des vedettes derrière lesquelles nous nous effaçons, des vedettes auxquelles nous devons le respect, des vedettes discrètes, mais aussi des vedettes humbles vers lesquelles nous dirigeons l'éclairage de notre projecteur scientifique.

16.4.2.2 Validité scientifique : recours à la triangulation

Nous avons traité de la question de la triangulation comme l'un des éléments concourant à la validité scientifique dans le chapitre 11.4.6 page 280. Cette question de la triangulation revêt une importance

⁴⁷⁹ L'auteur fait référence ici à : Kaufmann J.-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

majeure dans le cas du recours à une épistémologie constructiviste et l'usage de méthodes qualitatives. Elle permet nous l'avons compris, de garantir, en tout cas de s'assurer le plus possible de la validité scientifique que nous venons de mentionner.

Ici, nous nous référons au contrôle de la subjectivité des offres de sens des répondants dans leur description de leurs pratiques, mais pas uniquement. Cette subjectivité et la veille correspondante nous concernent aussi en tant que chercheur, nous préparant à un exercice compréhensif intégrant une part analytique phénoménologique. Nous sommes en effet et en dernier ressort le fournisseur de l'offre de sens finale, analytique, conceptuelle, ou plus simplement de l'offre scientifique contenue dans le présent document.

La méthode scientifique se doit d'être objective, et doit être justifiable et contrôlable. Elle ne peut en aucun cas être soumise à l'expérience particulière du chercheur.

En ce qui concerne cette étude, la triangulation, nous le verrons ci-dessous, fait partie de notre préoccupation constante. Ainsi, la triangulation doit être assurée au minimum à l'aide de deux outils. Nous mettons en œuvre trois outils, à savoir (présente page et suivante):

1. La triangulation théorique : cette triangulation renvoie à l'utilisation de théories alternatives. Nous la reprenons dans cette 3e partie en mentionnant le recours à des champs conceptuels alternatifs.
2. La triangulation des observateurs : cette triangulation renvoie au recours à de multiples observateurs permettant ainsi de faire apparaître d'éventuelles divergences d'observation et d'analyse.
3. La triangulation analytique : cette triangulation renvoie à la confrontation de la vision conceptuelle du chercheur avec celle de l'acteur après analyse (Keucheyan, 2008/2)⁴⁸⁰.

| Outils de triangulation | Commentaires |
|---|--|
| <p>1. Triangulation théorique</p> | <p>Triangulation théorique assurée par :</p> <p>Analyse phénoménologique plus analyse néo-institutionnelle</p> <p>Analyse phénoménologique plus analyse par les proximités</p> <p>Remarque : La triangulation peut être considérée partielle dans le sens où les deux référentiels théoriques se complètent plus qu'ils ne se recoupent réellement ou totalement</p> |
| <p>2. Triangulation des observateurs</p> | <p>La triangulation des observateurs est assurée par le recours à 14 répondants appartenant à diverses positions, situations, groupes sociaux et activités</p> |

⁴⁸⁰ Nous y avons déjà fait référence dans les techniques du CSI. Il s'agit ici « triangulation analytique » est décrit par (Keucheyan, 2008/2), quand celui-ci traite du thémata « *Continuité v/s discontinuité* ». Ici la continuité amène le chercheur constructiviste à considérer qu'une théorie qui ne respecte pas le fait que les acteurs se retrouvent dans les analyses qu'ils proposent est considérée comme une mauvaise théorie.

| | |
|-----------------------------------|--|
| 3.Triangulation analytique | <p>La triangulation analytique est assurée par le retour sur analyses par les répondants.</p> <p>Remarque : Les résultats partagés sont à considérer dans le cadre d'une information permanente et d'un partage permanent des informations liées au projet, à l'évolution de celui-ci et des résultats d'analyse en particulier de la troisième partie auprès de chaque répondant.</p> |
|-----------------------------------|--|

Tableau 22 Tableau des triangulations mises en œuvre dans le cadre de ce projet

16.5 Préparation des matériaux qualitatifs et émergences thématiques

16.5.1 Échantillon rencontré : quelques données démographiques et sociales

Nous nous sommes engagé vis-à-vis des répondants à conserver un anonymat absolu concernant leur témoignage.

Il est un fait que des informations collectées, des propos tenus à titre amical, au titre de la recherche, peuvent revêtir un intérêt tout particulier dans le cadre de notre production, celui de la recherche, confortablement installé dans notre laboratoire, hors du terrain de l'étude, hors de la vallée.

Il est aussi un fait que ces mêmes informations et ces mêmes propos tenus peuvent, le cas échéant, provoquer des remous chez les uns ou chez les autres au titre du phénomène bien connu du colportage que nous allons décrire prochainement comme celui de « radio vallée », « radio décolletage » où, de « radio copeaux »⁴⁸¹ l'équivalent de ce que l'on connaît aujourd'hui en termes de campagne positive ou négative sur les divers réseaux sociaux. Au titre d'une veille informationnelle constante de la part de l'ensemble des acteurs, mais aussi des relations communautaires, nous ne souhaitons pas fournir d'information dont nous ne maîtrisons potentiellement pas l'usage et la finalité dans la vallée.

L'anonymat est un engagement. Nous le comprendrons dans les prochaines pages, un engagement se respecte, au risque de perdre tout bonnement le respect de la communauté. L'anonymat est aussi une bonne garantie d'obtenir des informations. Il est enfin la garantie de ne pas troubler l'environnement. Cette production ne perd pas de vue que nous cherchons à comprendre, certainement pas à troubler.

Il est cependant possible de fournir un descriptif minimum de notre échantillon à propos duquel nous pouvons mentionner :

- Le nom de l'enquêteur (que nous n'avons pas de problème à dévoiler et qui nous permet de sortir de cette anonymisation pesante).
- La date de l'entretien.

⁴⁸¹ Il en existe probablement d'autres.

- L'âge, le lieu de naissance et le lieu de résidence permettant d'envisager ultérieurement une discrimination entre les natifs, les adoptés et les résidents, considérant qu'il reste possible d'intégrer le système local sans pour autant habiter dans la vallée.
- L'activité ainsi que le type d'activité permettent d'envisager en particulier les types de réponses, en fonction du type de travail le long de la chaîne de valeur ou dans les activités connexes (activités support).
- Le nombre de pages de verbatim sous format Word.
- La durée du ou des enregistrements.
- Un pseudonyme, pour chaque numéro de répondant.

L'ensemble est synthétisé afin d'obtenir le tableau de données démographiques ci-dessous :

| No. | Pseudonyme | Enquêteur | Date enquête | Age | Lieux de Naissance | Naissance Vallée | Lieu de résidence | Résidence Vallée | Activité | Type | Nb Pages | Durée mn |
|------|------------|-----------|--------------|-----|--------------------|------------------|--------------------------|------------------|---------------------------------|------------|----------|----------|
| R 01 | Achille | Titouan | 23/04/2018 | 56 | Paris | N | Arâches | 0 | Consultant fonction support | Support | 19 | 60 |
| R 02 | Basile | Titouan | 15/11/2018 | 47 | Bonneville | O | Dans la vallée | 0 | Responsable de bureau technique | Production | 16 | 45 |
| R 03 | Claude | Florian | 15/11/2018 | 43 | Lyon | N | Cluses | 0 | Journaliste technique | Support | 19 | 80 |
| R 04 | Dominique | Najma | 15/11/2018 | 24 | Cluses | O | Marigner | 0 | Support technique | Support | 13 | 25 |
| R 05 | Ernest | Guillaume | 29/11/2018 | 54 | Scionzier | O | Suisse | N | Directeur de Site | Production | 22 | 55 |
| R 06 | François | Yannis | 29/11/2018 | 53 | Mulhouse | N | Saint Pierre en Faucigny | 0 | Directeur de Site | Production | 16 | 65 |
| R 07 | Georges | Florian | 29/11/2018 | 34 | Cluses | O | Flaine | 0 | Président | Production | 18 | 60 |
| R 08 | Hippolyte | Titouan | 30/11/2018 | 53 | Scionzier | O | Le Reposoir | 0 | Chef d'entreprise | Production | 12 | N/A |
| R 09 | Ignace | Geoffrey | 04/04/2019 | 38 | Cluses | O | Dans la vallée | 0 | Directeur Commercial | Production | 16 | 40 |
| R 10 | Jean | Leïla | 04/04/2019 | 48 | Annemasse | O | Ailleurs | N | Président | Support | 16 | 60 |
| R 11 | Camille | Louis | 28/03/2019 | 49 | Scionzier | O | Magland | 0 | Président | Production | 18 | 50 |
| R 12 | Luigi | Mahaut | 23/12/2019 | 36 | Anncy | N | Scionzier | 0 | Employé de production | Production | 17 | 57 |
| R 13 | Michel | Mahaut | 27/01/2020 | 53 | Scionzier | O | Dans la vallée | 0 | Technicien Méthodes | Production | 13 | 52 |
| R 14 | Nicolas | Mahaut | 07/02/2020 | 53 | Cluses | O | Saint Pierre en Faucigny | 0 | Directeur de Site | Production | 12 | 45 |

Tableau 23 : Données démographiques et sociales des répondants (Blondeau, 2020)

De ces données :

- Nous retenons que 4 répondants sur 14 ne sont pas nés dans la vallée. Nous avons pour information corrigé une donnée, mentionnant une naissance dans la vallée pour Annemasse, ville du bassin de la vallée de l'Arve. Nous l'avons corrigé, prenant en compte que le répondant considère quant à lui qu'Annemasse ne correspond déjà plus (ou pas encore) au territoire de la vallée, ou plutôt peut-être, à la vision de la territorialisation de la vallée par les décolleteurs. Géographiquement, Annemasse, coïncide pourtant avec la basse vallée de l'Arve, qui dessine la limite sud de la commune, proche de Ville la-Grand en particulier, où l'on trouve des entreprises liées à l'activité du décolletage. Il y a donc écart entre la géographie et les construits locaux concernant l'appartenance de cette ville à la territorialisation de la vallée.
- Nous retenons aussi que les répondants habitent en quasi-totalité dans la vallée (12/14).
- Nous retenons en outre que la majorité occupe des postes à responsabilités, de direction de site ou de direction dans une entreprise. Trois répondants occupent des postes intermédiaires ou de production dans des entreprises / sites de production.

- Nous retenons enfin que 8 répondants sur 14 travaillent dans des activités de production de décolletage (quels que soit les applications finales : médicales, automobile, aéronautique ou autres) et que quatre répondants relèvent des activités connexes support en particulier, lié à la vente et à la maintenance de machines de production. Un répondant exerce une activité de consultant. Un dernier répondant exerce une activité de journaliste technique spécialisée dans le décolletage.
- L'âge moyen des répondants est de 45 ans sur une plage d'âge de 24 à 56 ans

Recours aux pseudonymes :

Nous recourons, durant la phase phénoménologique, mais aussi à chaque fois que nous recourons à la parole de l'un de nos répondants, à l'usage de pseudonymes tenant compte de la règle suivante.

Chaque pseudonyme est attribué de façon incrémentale de A à N à l'exception du répondant numéro 11 qui se voit attribuer un C au regard de la difficulté à trouver un pseudonyme commençant par la lettre K. Ces pseudonymes, ces prénoms ne sont pas attribués au hasard. Par respect pour notre objet de recherche et pour notre terrain d'étude, ces pseudonymes correspondent à des prénoms d'acteurs ayant vécu dans la vallée et ayant eux-mêmes, de manière directe ou indirecte, participé à la création du construit culturel et du construit professionnel local. Pour cette raison, nous ajoutons quelques mots pour pouvoir situer les biographies de chacun de ces acteurs dans la plus grande histoire que constitue celle de la vallée. La majorité d'entre eux, qu'ils soient anonymes, comme Dominique Polo ou des références, comme Achille Benoît, sont extraits de l'ouvrage : « *Horlogeries et horlogers du Faucigny (1849-1934) ; les métamorphoses d'une identité sociale et politique* » de Pierre Judet (2004)⁴⁸² auquel nous rendons ici hommage.

| No. | Pseudonyme | En Hommage à : | Biographie du Pseudonyme |
|------|------------|------------------|---|
| R 01 | Achille | Achille Benoît | Fondateur de l'école d'horlogerie au XIXe siècle |
| R 02 | Basile | Basile Donques | Mécanicien au XIXe siècle |
| R 03 | Claude | Claude Crettiez | Horloger au XIXe siècle |
| R 04 | Dominique | Dominique Polo | Cultivateur au XIXe siècle |
| R 05 | Ernest | Ernest Dancet | Propriétaire d'un comptoir horloger fin XIXe siècle créé par Lambert Dancet |
| R 06 | François | François Dancet | Cultivateur au XIXe siècle fils de Jean Nicolas spécialiste en finissage et figures |
| R 07 | Georges | Georges Viviane | Candidat socialiste aux élections de 1897 |
| R 08 | Hippolyte | Hippolyte Devant | Paysans et horlogers au XIXe siècle |
| R 09 | Ignace | Ignace Mayet | Horloger XVIIIe siècle dans le Jura |
| R 10 | Jean | Jean Allamand | Horloger au XIXe siècle spécialisé en finissage |
| R 11 | Camille | Camille Caux | Horloger, militant horloger & et aubergiste début du XXe siècle |
| R 12 | Luigi | Luigi Carpano | Élève d'Achille Benoît au XIXe siècle |
| R 13 | Michel | Michel Pluton | Horloger – mandarin au XIXe siècle né à Arâches et mort à Shanghai en 1877 |
| R 14 | Nicolas | Nicholas Cornu | Manœuvre, horloger, et cultivateur au XIXe siècle |

Tableau 24 : Tables des pseudonymes et indices biographiques individuels

Nous avons longuement hésité avant de recourir à cet artifice technique, mais, décidons d'y recourir après la majeure partie de la rédaction de cette même troisième partie que nous avons donc reprise en totalité à cette occasion. Nous mentionnons à longueur de ce même document de recherche, notre

⁴⁸² Références complètes dans la section bibliographique

volonté de faire parler l'acteur, le répondant, de lui donner vie, de s'effacer derrière lui, d'effacer nos systèmes de représentation pour ne tenir compte que de celui du répondant et, pour les raisons exposées précédemment nous leur attribuons un code numéroté totalement anonymisé et désincarné.

Le recours aux pseudonymes répond, nous semble-t-il, de manière pertinente à la frustration de ne devoir faire parler que des références numérotées. Celles-ci restent numérotées dans les graphiques de données quantifiées, mais nous décidons à partir de maintenant de n'employer que ces pseudonymes, suivant les règles mentionnées précédemment pour faire référence aux témoignages des acteurs présents dans ce document, et ainsi leur donner corps, leur donner vie.

16.5.2 Vers une définition des thèmes

La lecture constante et renouvelée de l'ensemble des témoignages fait apparaître à travers la trame initiale de notre questionnaire quelques thématiques profondes. Celles-ci sont :

- **La communication** : nous serions tentés de proposer **les communications** en fonction des registres, formels ou informels ; professionnels ou extra-professionnels
- **Le réseau** : nous serions ici aussi tentés de proposer **les réseaux**. En effet, l'acteur n'appartient pas à un réseau, mais en fonction de ces différentes actions et fonctions, un acteur s'adresse à différents réseaux. Ces mêmes réseaux marquent ici le territoire de la vallée ou la capacité à en sortir, c'est-à-dire à communiquer avec l'extérieur, l'une des caractéristiques de cette vallée physiquement fermée, mais grandement ouverte sur le monde entier. Ils marquent aussi les sphères professionnelles ou extra-professionnelles tout autant que leurs intrications quasi systématiques.
- **Un construit** : tout autant, nous proposons encore le pluriel, c'est-à-dire **des construits**, composé d'un ensemble de construits, supporté par un ensemble de valeurs dépendant autant du territoire, que du construit de chaque individu ayant participé à cette enquête.

Cette décomposition nous permet d'envisager de pouvoir espérer traiter la communication suivant deux approches complémentaires :

1. La première approche traite de la communication professionnelle. Il est assez aisé de connaître ce type de communication, ceci concernant les moyens autant que les pratiques. Notre enquête ne porte pas sur le contenu qui appartient à chaque entreprise. Considérant que ce type de communication ne correspond pas à notre intérêt premier, nous ne faisons qu'effleurer ce point, celui-ci permettant malgré tout de délimiter la frontière pouvant exister entre les deux types de communication. Il permet de dessiner en creux le territoire de la communication informelle et enfin envisager un continuum - si celui-ci existe - entre la communication professionnelle formelle et ce qui nous intéresse, les pratiques de communication informelles.
2. La seconde permet de traiter directement et indirectement de la communication à caractère professionnel informelle en abordant la question des réseaux. Il s'agit ici pour nous d'interroger les acteurs dans leur quotidien, leur quotidien banal, le trivial de Bourdieu (2003/5) ou de Ledeneva (2011) le quotidien sur lequel on ne s'interroge pas, le quotidien qui n'appelle pas à une action réflexive de la part des acteurs (Berger, et al., 2012 p. 13). Ce quotidien n'est pas

aussi structuré chez les répondants que le quotidien de la communication professionnelle formelle. Pour adresser cette question, nous interrogeons donc nos répondants dans leur pratique des réseaux, que ceux-ci soient professionnels ou extra-professionnels.

Ainsi, nous nous orientons vers l'obtention d'une image, que nous espérons la plus précise possible, du quotidien communicationnel dans le système territorialisé particulier que représente celui de la vallée de l'Arve et celui du monde professionnel des décolleteurs.

En résumé :

N'oubliant pas notre objet de recherche qui correspond, nous le rappelons aux pratiques informelles de communication, la thématisation s'oriente naturellement vers les moyens (quels sont les dispositifs de communication) et les contenus de la communication (quels sont les sujets traités entre acteurs ou réseaux d'acteurs). En outre, même si notre questionnaire semi-directif oriente inmanquablement les échanges vers des éléments contextualisants, les répondants orientent naturellement, eux-mêmes leurs réponses vers des éléments contextualisants, ceci quel que soit le thème envisagé dans le questionnaire lui-même.

La thématisation initialement envisagée doit donc tourner autour de deux grands axes :

1. Les dispositifs (pratique et moyens mis en œuvre) et l'objet de la communication.
2. Des éléments contextualisants, justification des pratiques (tels que l'environnement, l'histoire, les usages, la structure sociale, etc.).

16.5.3 Technique d'analyse retenue

La technique d'analyse retenue est une technique transversale qui nous permet une analyse de l'ensemble des données, laquelle permet elle-même d'établir progressivement une grille de thèmes (*nous approchons de la notion de catégories conceptualisantes*) communs à tout le corpus à travers l'exercice de codage.

Ce mécanisme compréhensif rentre dans une démarche en deux temps :

1. Le premier temps correspond en même temps qu'une correction fine des transcriptions en une lecture compréhensive nous permettant de noter un journal d'émergences thématiques, et, de commencer à envisager les dominantes thématiques. Ce journal est mis en œuvre pour préparer, voire accélérer les opérations de codage sous logiciel d'analyse qualitative. Ce premier temps permet d'établir une liste de plus d'un millier d'émergences une fois exportées sous tableur. Cette phase n'est volontairement pas traitée ni détaillée ici.
2. Le deuxième temps correspond à la phase de codage pur sous logiciel d'analyse qualitative⁴⁸³. Ici, plus que des thèmes ou des annotations, il s'agit de coder des objets correspondants, afin d'en faire émerger une compréhension qui nous permettra par la suite de proposer une conceptualisation des phénomènes observés.

⁴⁸³ Nvivo.

La première phase reprend les grands principes d'une catégorisation continue, qualifiée de codage ouvert (Fourboul, 2012/44 p. 82) correspondant à un exercice heuristique d'émergence des futures catégories et sous-catégories de l'arborescence de codes. La deuxième phase, quant à elle, affine le travail de la phase précédente. Elle correspond à une catégorisation plus séquentielle correspondant à une phase de codage axial (*Ibidem.*)⁴⁸⁴. Notre travail correspond donc une forme hybride des deux modèles. Celui-ci correspond au modèle évolutif de codage décrit par Strauss et Corbin (1990).

16.5.4 Notes de codage

Notre questionnaire est construit comme une progression permettant à l'acteur de se présenter dans son environnement, puis de cheminer vers ses pratiques communicationnelles, pour enfin aboutir vers son espace de représentation et de justification. Pour faciliter ce parcours et mettre l'acteur en confiance vis-à-vis de notre démarche d'approfondissement (non de découverte, car chaque répondant sait que nous avons un ancrage professionnel dans cette vallée et dans cette activité) nous avons recours à une expression utilisée localement chez les décolleteurs⁴⁸⁵ comme fil conducteur durant l'entretien : « **tous copains, tous concurrents** » que nous retrouverons assez régulièrement au gré des prochaines lignes sous l'abréviation TC TC.

Dans la seconde partie de cette recherche, notre travail de déconstruction et de reconstruction conceptuelle nous a autorisés à proposer une offre de réduction de la réalité s'appuyant sur trois variables telles que présentées dans l'ordre dans la seconde partie de ce document dans le chapitre 9.1, débutant page 215 :

1. La variable environnement, futur terrain de jeu.
2. La variable pratique/usages partagés, futures institutions .
3. La variable stratégie de l'acteur, futur jeu de l'acteur.

Notre offre de réduction de la réalité rejoint ici maintenant la phase analytique sans en être particulièrement modifiée dans son contenu, mais seulement dans son ordonnancement.

Les opérations de codage nous amènent à considérer la variable « pratiques/usages partagés » comme la véritable variable principale.

Plus, il s'agit de l'objet de notre recherche, le reste ne correspondant qu'à des éléments contextualisants ou justificatifs. En outre, il s'agit pour nous de répondre à la question des pratiques de communication

⁴⁸⁴ Strauss A., Corbin J., (1990), *Basics of Qualitative Research: Grounded Theory Procedures and Techniques*, Sage Publications, Newbury Park

⁴⁸⁵ Il s'agit de l'expression, « tous copains, tous concurrents » que nous utiliserons massivement sous l'acronyme TC TC par la suite. Cette expression est quelquefois niée par certains, reconnue par beaucoup, voire, clairement assumée par d'autres. Nous notons au passage que cette expression est tellement naturelle dans la région tout autant qu'elle le fut pour nous, que nous en avons initialement littéralement fait l'impasse dans notre démarche initiale de construction de la question et de l'objet de recherche, puis de pré-enquête. Cette expression avait disparu, de notre univers conscient, engloutie dans la banalité de sa réalité entre acteurs dont nous avons fait partie à une époque. Celle-ci est réapparue, durant les entretiens exploratoires, ainsi que la prise de conscience correspondante, comme partie de notre objet (car il s'agit bien de pratiques d'ordre socio-économique et communicationnel) quand l'acteur que nous étions est devenu le chercheur produisant ce document de recherche.

informelles. Enfin, lié à notre démarche épistémologique constructiviste radicale, nous considérons l'acteur comme le centre des processus, celui qui les met en œuvre.

Considérant un entretien centré sur l'acteur, il devient naturel de fixer le regard sur celui-ci, le laissant décrire ses pratiques et usages. Il devient tout aussi naturel de laisser celui-ci justifier dans ses propos, par la description, sa propre vision, ses propres stratégies ainsi que la description de son propre cadre de liberté tout autant que de celui, contraignant correspondant aux règles et contraintes institutionnelles et/ou de la représentation que celui-ci s'en fait. En effet, nous savons maintenant qu'il en fournit parfois mieux que le chercheur, définition et mesure.

Les opérations de codage continu correspondent à une phase purement phénoménologique et exploratoire. Nous faisons apparaître des thèmes dans la phase de codification auxquels nous ne recourons pas directement, car satellites à la question de recherche. Ils ne constituent pas des surprises, mais des émergences naturelles correspondant à la phase inductive. Ces codes, apparaissant en amont de la phase inductive de compréhension phénoménologique des entretiens, servent cependant de ressources, de matériaux permettant de contextualiser, justifier, soutenir, comprendre l'acteur, en direction des éléments qualitatifs qui concernent notre démarche. Nous y recourons comme tels. Le recours ou non à un thème reprend la logique de re-hiérarchisation des variables citées précédemment. Nous nous intéressons en effet et en particulier aux pratiques, aux usages partagés correspondant aux différentes formes institutionnelles de communication informelle, même si nous y accédons par les pratiques individuelles de chaque répondant.

16.5.5 Influence des entretiens sur la méthode d'analyse : le choix assumé d'un codage manuel

Notre méthode d'analyse doit nous conduire à faire émerger des thèmes. Différentes techniques permettent de faire émerger ces mêmes thèmes. Parmi celles-ci, nous ne retenons pas les méthodes liées à des analyses lexicales, ni d'ailleurs le codage automatique.

Nous décidons d'emprunter un chemin un peu plus sinueux et, en tout cas, en apparence, certainement un peu plus délicat, mais cependant, très classique.

Logiciel d'analyse qualitative et options de codage :

Recourant à un logiciel d'analyse qualitative, nous reprenons la totalité des entretiens pour pouvoir, faire émerger des thèmes. Nous sommes ici dans une logique inductive,⁴⁸⁶ car c'est bien à partir de la compréhension phénoménologique de ces entretiens que nous construisons progressivement une structure thématique. La revue de chaque entretien n'est pas automatisée et relève par conséquent d'un processus manuel et intellectuel de notre part. La qualité de ce type de revue, la lecture et la compréhension que nous avons des entretiens, dépendent donc grandement de notre capacité de

⁴⁸⁶ Le terme de méthode « abductive » est peut-être même un peu plus adapté dans notre cas. Les émergences thématiques et conceptuelles sont le résultat de constants allers-retours entre la littérature scientifique auxquels nous avons eu recours et le terrain lui-même, principale source de l'information sur les pratiques et le vécu des acteurs de la vallée (Fourboul, 2012/44 p. 76), (Dumez, 2013 pp. 25, 36).

compréhension et de restitution dans des champs plus conceptuels, ici dans un exercice de thématisation progressif.

La recherche d'exactitude peut nous pousser en théorie à travailler les mots, le recours aux statistiques lexicales pouvant être considéré comme rassurant, car se référant encore une fois à de l'exactitude⁴⁸⁷. Cependant, dans le cadre de notre projet, une question doit être posée : laquelle ? Quelle exactitude ? De notre point de vue, il n'en est rien, car, c'est oublier une question importante. Qu'en est-il du sens ? Qu'en est-il du sens qu'un mot revêt ou peut revêtir en fonction de chaque acteur, de sa culture, et de ces systèmes de représentation ? Nous considérons qu'il n'est pas possible de recourir au support d'un outil de type lexical, ou à toute autre forme d'automatisme en recourant à l'exemple suivant.

Codage manuel et production de sens :

Nous avons mentionné utiliser un fil conducteur correspondant à une expression pratiquée dans la vallée. Cette expression ne peut faire l'objet d'un seul thème. En effet, l'expression très locale du « tous copains, tous concurrents » ne franchit pas une analyse lexicale y compris en recourant à deux thèmes issus de ces deux segments d'expression. On ne couvre pas réellement ici une thématique amicale ni vraiment une thématique de concurrence, car cette expression n'est elle-même qu'une métaphore objectivant un construit spécifique à la vallée. Elle ne peut en aucun cas être prise au pied de la lettre. En outre, cette même expression couvre des champs conceptuels bien différents (une infinité que nous devons cependant réduire) qu'il n'est pas possible de ne pas discriminer. Comme mentionné plus haut, cette même expression peut être comprise différemment nous le constaterons. Celle-ci peut être définie à minima :

- Comme un phénomène communautaire ancien, socio-économique, ancré historiquement depuis les débuts de l'industrie du décolletage, voire plus tôt encore, du temps de l'horlogerie. Cette vision correspond plutôt dans ses grandes lignes à celle des répondants nés, installés, fortement ancrés dans la vallée.
- Comme un phénomène socio-économique correspondant au produit grossier d'un ancrage, dans les cicatrices de la crise économique de 2008 et du changement de modèle correspondant. Il faut ajouter à cela, que nous pourrions considérer ce phénomène comme un néo-communautarisme, celui-ci institutionnel. Ce néo-communautarisme est structuré autour d'organismes médiateurs tels que le pôle « Mont-Blanc Industries » entre autres. Cette vision quant à elle correspond plutôt à celle de répondants installés dans la vallée.
- Comme un phénomène communautaire et socio-économique ancien doublé d'un néo-communautarisme institutionnel. Cette vision correspond plutôt à celle de répondants installés dans la vallée, mais ayant une connaissance pointue des mécanismes institutionnels (formels et informels) locaux ainsi que celle des répondants nés et fortement ancrés à la vallée, ayant

⁴⁸⁷ Se référer ici aux débats sans fin pouvant exister entre les qualitatifs et les quantitatifs déjà évoqués dans les pages précédentes. Nous pensons comme Dumez que l'emploi du qualitatif n'est pas incompatible avec le fait « *de produire, de manier et de traiter des chiffres* » (Dumez, 2013 p. 10), ce que nous ferons par ailleurs très prochainement.

fait leur, ce second mécanisme et, recourant à ce qu'est devenu un double mécanisme communautaire par addition, mais sans jamais se confondre.

Nous comprendrons bientôt que la définition est finalement bien plus complexe encore que celle grossièrement proposée ici. Cependant, cette simple expression nous semble suffisante pour illustrer le fossé pouvant exister entre le sens d'un mot et celui de la perception et le vécu d'un processus, devenant par la suite un phénomène spécifique conceptualisable. Il est donc aisé d'imaginer l'impact sur la production de sens si nous ne retenons par facilité ou par recherche d'exactitude statistique, l'analyse lexicale, ou même le codage automatique.

Passé l'exemple d'une expression autochtone particulière (le « TC TC »), il en va de même pour des mots comme « réseau » ou « informel » dont le sens varie fortement en fonction du répondant même si au final des champs thématiques convergent.

- Le réseau peut être tour à tour, suivant les entretiens, le réseau social, le réseau communautaire, le réseau épistémique, le réseau informel, le réseau formel, le réseau institutionnel, etc. Il peut aussi convenir à l'outil c'est-à-dire, le recours en termes de communication à l'usage du réseau social généralement digital, le réseau communautaire digital, le réseau d'entreprise, le réseau Slack, Facebook ou LinkedIn nous a-t-on entre autres nommé.
- Informel peut être tour à tour, un informel institutionnel entendu qu'ici l'institution comme organisation peut être, elle-même formelle (organisation, réseau médiateur comme le pôle, etc.), ou informelle (construit communautaire, construit socio territorial). Dans ce cas, il est question d'informel dans le champ de l'institution informelle.
- L'institution peut être tour à tour, une organisation, une règle, un usage, une habitude séculaire.

... Tout ceci en ajoutant les expressions individuelles particulières à chaque répondant. L'entretien que nous avons eu avec Michel nous en fournit un exemple. Michel utilise le terme « industrie » à plusieurs reprises sans que son sens généralement accepté et partagé puisse être mis en doute compte tenu de l'emploi et du contexte. À l'occasion de plusieurs usages du même terme, nous comprenons en phase phénoménologique que notre répondant utilise, pour l'un de ses usages, le terme « industrie » pour désigner une entreprise. Ce nouveau sens se comprend quand Michel mentionne que son père ... « *il montait son industrie* ».

Concernant une simple analyse de similarité de mots, les remarques précédentes aboutissent aux mêmes conclusions. Ci-dessous, cette carte de regroupement permet de considérer quatre groupes principaux. Ceci permet d'intégrer dès le début de la phase phénoménologique et de codage que l'usage des mots varie tout autant que le sens en fonction des répondants. Utiliser les mêmes mots voire les mêmes expressions ne signifie pas proposer le même sens. Seul ce que nous considérons l'arbitraire du chercheur peut lisser, homogénéiser les témoignages et le sens des témoignages.

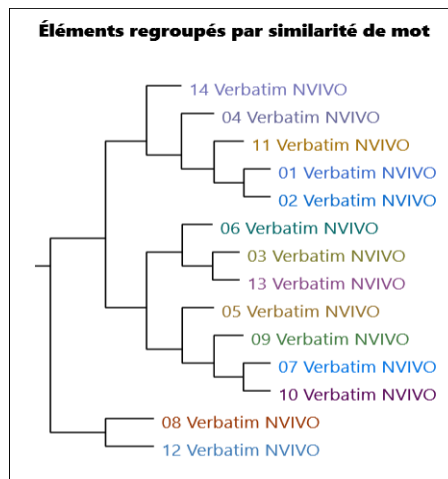


Figure 33 : Regroupement par similarités de mots extrait du logiciel (Blondeau, 2020)

Notons après cette intéressante carte de regroupement, que celle-ci ne concerne que la similarité des mots au sens lexical du logiciel, mais qu'en aucun cas cette similarité de mots ne recouvre une similarité sémiologique.

Petit point conclusif

Clarifions tout de suite notre propos. Nos entretiens font apparaître des mécanismes et des thématiques communes. Il y a donc du grain à moudre, peut-être même trop. Cependant, eu égard au choix de notre stratégie d'approche et à la diversité de nos répondants, le sens des mots, des expressions, varie de l'un à l'autre dans la description d'un même phénomène ou d'un même champ phénoménologique.

De fait, il nous semble raisonnable de considérer un recours brut à une analyse lexicale ou au codage automatique comme inadapté et voué à mener à de lourdes erreurs analytiques. Nous décidons par conséquent de nous en remettre tout aussi modestement à la démarche compréhensive, elle-même sujette à ses propres faiblesses et à la critique (se référer ici, si nécessaire, aux questions liées aux démarches compréhensives ainsi qu'à la validité scientifique de la démarche compréhensive, chapitre 11.4.5 page 279). Nous avons conscience de notre propre subjectivité (Pourtois, et al., 2007 p. 110) et des risques de mise en œuvre d'une telle démarche. Nous considérons ce risque et cette méthode cependant plus adaptés en termes de compréhension et de restitution. Nous pensons au final moins risqué de procéder à un codage manuel plutôt qu'à une analyse lexicale voire même, un codage automatique à l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative.

Notre codage thématique est donc un codage inductif et manuel, afin de nous assurer de l'homogénéité de la thématisation transversale que nous proposons. Ce codage thématique nous semble permettre de proposer une lecture, un niveau de compréhension, d'interprétation et de production de sens dont un logiciel n'est pas encore à notre avis capable, en ayant recours à un codage lexical ou à un codage automatique.

16.5.6 Codage ouvert : des doutes voire des confusions, révélateurs...

Notre codage inductif s'est stabilisé vers le quatrième entretien. Pourtant a perduré par la suite une difficulté particulière. Durant les opérations de codage, nous avons noté une évolution de traitement

nous semblant relativement révélatrice d'un phénomène spécifique : l'absence d'une dichotomie initialement anticipée. Une réduction, apparaissant rétrospectivement comme un simplisme, fait l'objet d'une totale remise en cause. Il s'agit de la barrière pouvant exister entre la sphère privée et la sphère professionnelle initialement envisagée. Les opérations de codage et les témoignages nous amènent à considérer une situation au minimum beaucoup plus nuancée sinon totalement inverse à la réduction initiale et à des pratiques observées bien plus complexes. Nous reviendrons sur ce point finalement très important, plus bas, concernant l'absence de frontières chez les acteurs.

La première phase de codage s'est donc stabilisée assez rapidement, au bout de quatre entretiens, permettant d'envisager la suite du travail de catégorisation plus rapidement dans une arborescence de codes semblant fermement établie. En d'autres termes, les thèmes convenant à la catégorisation de l'ensemble des entretiens ont été, apparemment, assez vite identifiés. Pour autant, cette première phase nous a laissée sur notre faim.

Une seconde phase de codage que nous qualifierons de beaucoup plus déstabilisante nous a conduit à accepter de poser des thèmes relativement similaires dans des catégories apparemment opposées. Exemple : un code correspondant à l'usage de la communication à caractère professionnel dans la sphère professionnelle se voit adjoindre un second code correspondant à l'usage de la communication à caractère professionnel dans la sphère personnelle. Cette action, semblant aller à contre-courant d'une logique de thématisation et de regroupement, nous a cependant permis de mûrir notre réflexion. Ainsi, notre faim a été apaisée quand cette obligation est devenue évidente, nous obligeant en conséquence à reconsidérer la structure de codage ainsi que le codage des quatre premiers entretiens après quelques corrections (ajouts, regroupements, etc.). Dès lors, les passages codés de cette manière nous obligent progressivement à envisager une absence de barrière entre des codes apparemment relativement éloignés. En l'occurrence, cette confusion des genres nous conduit à envisager, à l'inverse, à une fusion de sphères apparemment opposées, fusion entre un usage et un construit social, un usage et un construit professionnel, fusion entre une sphère sociale et une sphère professionnelle. Nous y reviendrons par la suite. Il apparaît cependant assez tôt que la construction thématique proposée correspond à notre optimum, mais que d'autres architectures thématiques semblent possibles et s'avèrent même tout à fait envisageables.

En résumé

La première phase de codage correspond à celle de la définition des thèmes et de la structure de codage.

La seconde phase de codage est déjà beaucoup plus abstraite. Elle correspond à l'élaboration conceptuelle au-delà même de la structure apparente du codage final. Dans cette seconde phase, le codage correspond à un exercice heuristique permettant de considérer à travers les jeux de répétitions et de saturation s'installant progressivement, l'émergence des futurs enjeux conceptuels.

16.5.7 Codage. Matériaux après codage : quand le terrain s'impose (apparemment) à la phase de recherche conceptuelle

Comme déjà précisé, notre technique de codage ouverte nous conduit à faire émerger trois codes de premier niveau tels que ci-dessous.

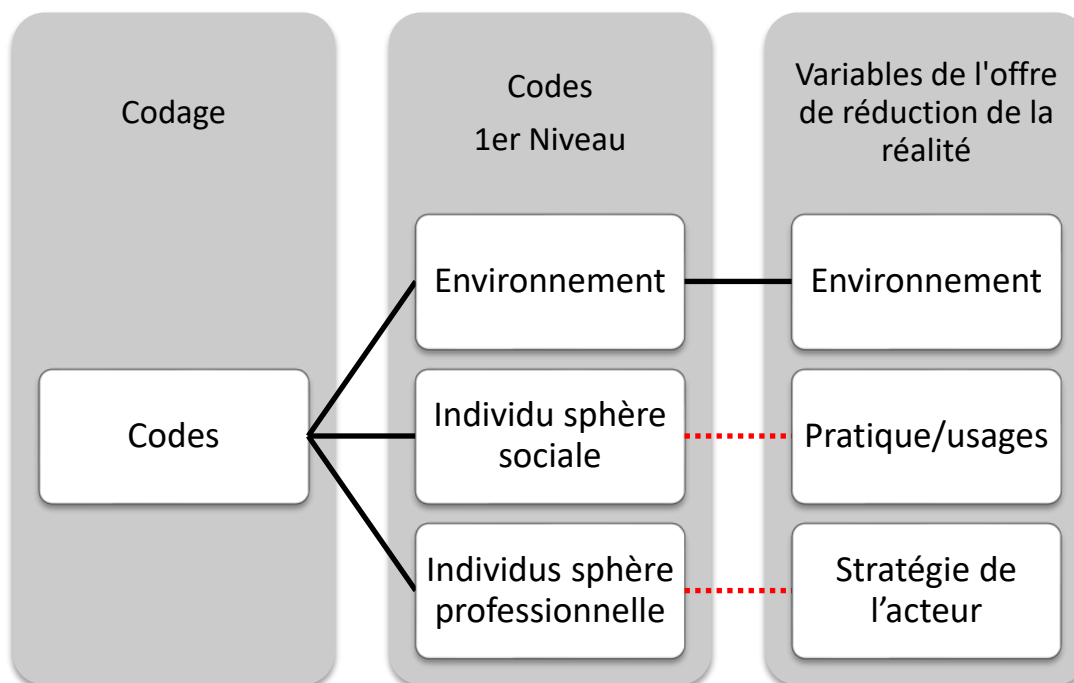


Figure 34 : Codes de premier niveau et variable de l'offre de réduction de la réalité (Blondeau, 2020)

Les opérations de codage permettent d'obtenir une heuristique simplifiée, mais plus complète des témoignages, disponibles en : Annexe No. 3.02 : Arborescence de codage, page 582.

Le résultat de la prise en compte du premier niveau de codage ouvert ci-dessus semble contre-intuitif. Il ne correspond pas à notre offre de réduction de la réalité proposée en seconde partie dans le chapitre 9.1.4 (Notre objet de recherche. Du réel au conceptuel), débutant page 219. Si la variable environnement ne semble pas poser problème, il n'en est pas de même avec les nouveaux codes (individu dans la sphère sociale et dans la sphère professionnelle) et des variables déjà connues (pratiques et usages et stratégie de l'acteur). Il n'y a pas de lien direct et évident, car, il n'y en a simplement pas.

Ce simple constat pourrait être considéré comme le résultat de l'évolution abductive normale liée à un projet qualitatif mené suivant une philosophie constructiviste. Ce même constat ne nous satisfait pas et il nous faut nous interroger sur la structuration.

Nous interrogeant sur ce point, nous pouvons mentionner que cette structuration est celle que nous avons mise en place dans le logiciel. Elle correspond à l'architecture mise en place pour une collecte de données et fait écho à nos doutes et à notre évolution dans le codage des thèmes après le quatrième entretien. En revanche, cette structuration ne correspond pas au volume et à la densité d'information

que nous avons réellement codés, c'est-à-dire au volume de témoignages présentant un intérêt qualitatif significatif en tant que matériaux collectés.

La question et la réponse correspondante sont ailleurs. Ceci est la raison pour laquelle il nous faut aller un peu plus loin que la simple prise en compte du premier niveau de codes de notre arborescence. Il nous faut essayer de faire face différemment à la masse de nos matériaux qualitatifs en envisageant un changement de perspective pour faire apparaître la masse des matériaux présentant un intérêt qualitatif dans le cadre de nos analyses.

Changement de perspective permettant d'aligner conceptuellement notre offre de réduction de la réalité avec les émergences conceptuelles

Un changement de perspective sur les mêmes données de codage permet d'apporter quelques éléments de réponse. Reprenant le taux de couverture de la totalité des codes sur l'ensemble des témoignages, nous obtenons des taux de couverture par code et par répondant. Recourant ici à un peu de quantitatif, nous matricions l'ensemble pour obtenir un tableau récapitulatif et un graphe disponible en Annexe No. 3.03 : Vue globale agrégée des données de codage, qui nous permet d'obtenir un graphique 3D assez chaotique qui démontre l'hétérogénéité de la couverture des codes (les thèmes traités) chez chaque répondant, mais aussi entre répondants. Chaque thème de l'entretien n'est pas considéré de manière équivalente par un répondant, ni même entre répondants, même s'il va être possible d'envisager des indices de tendance, des régularités fortes dans certaines thématiques semblant se dégager.

Réconciliation des données obtenues du codage de terrain et des émergences conceptuelles :

La nécessité d'obtenir une perception générale des thématiques qualitatives les plus traitées, nous oblige à un second recours au quantitatif en traitant l'agrégé par consolidation des données cumulées par code représentant la totalité de l'arborescence de codification.

Après retrait des nœuds correspondants à des regroupements thématiques de code, nous obtenons le résultat, page suivante, tout autant qu'un changement de perspective relativement significatif :

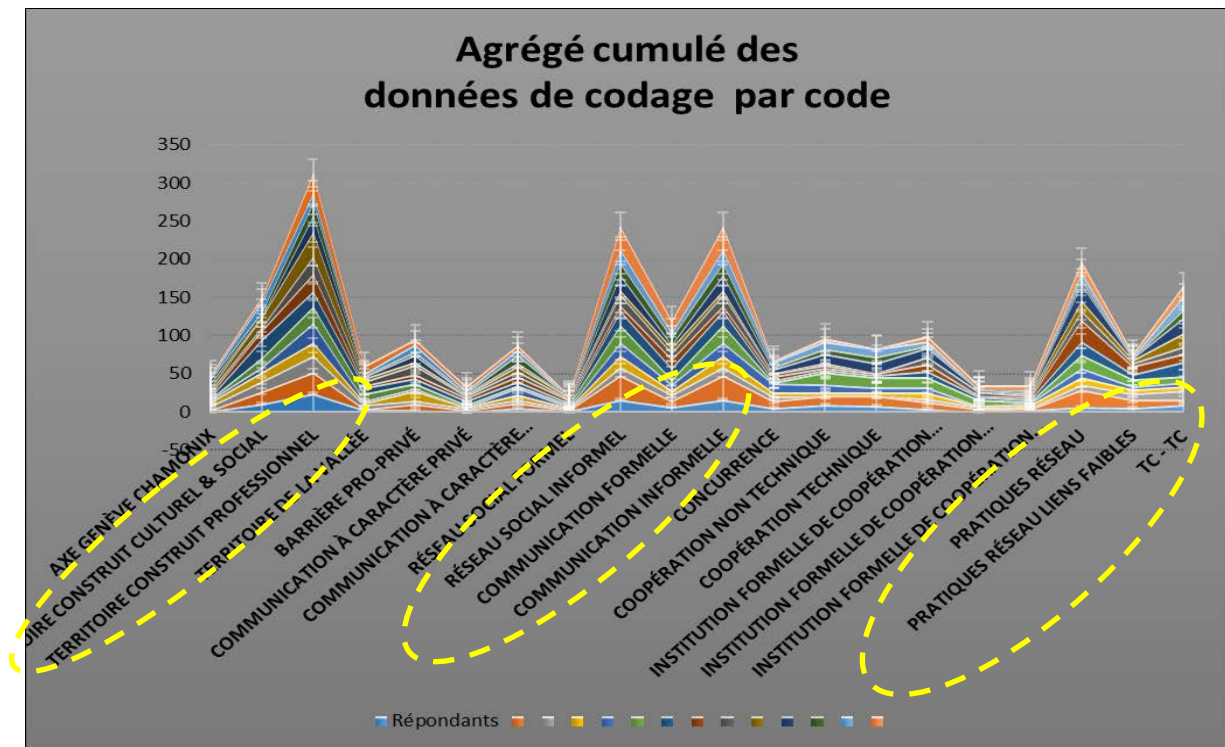


Figure 35 : Agrégé cumulé des données de codage (Blondeau, 2020)

Ici, le changement de perspective permet d'oublier momentanément chaque répondant pour offrir une perspective caractérisant l'ensemble du groupe de répondants sur les thématiques (les codes) les plus abordées en termes de couverture dans les témoignages.

Dès lors, trois zones principales apparaissent, correspondant en partie à notre offre de réduction de la réalité, concordant grandement elles-mêmes aux thématiques sur lesquels portait notre questionnaire.

1. Le construit culturel et social, ainsi que le construit professionnel, ne considérant que les plus importants thèmes, correspondent dans leurs grandes lignes et leur contenu à la variable *pratiques et usages partagés*, qui correspond elle-même aux institutions, c'est-à-dire aux *règles du jeu*.
2. Les réseaux sociaux formels et informels, la communication formelle ainsi que la communication informelle correspondent quant à eux, au moins en grande partie, aux variables *environnement* (concernant ces codes particuliers dans la sphère professionnelle). Ces thèmes correspondent ici aussi largement au futur *terrain de jeu* du référentiel néo-institutionnel.
3. Enfin, les pratiques individuelles de l'acteur dans le cadre défini par chaque institution comme les pratiques réseaux, le TC TC (tous copains tous concurrents) et dans une moindre mesure les pratiques réseaux liens faibles correspondent là encore grandement, à la variable *stratégie de l'acteur, futur jeu de l'acteur*.

Qu'en conclure ?

De notre point de vue, il n'y a pas incompatibilité, mais complémentarité des approches laissant potentiellement présager de phénomènes intéressants. Ainsi :

- La partie inductive de notre travail, c'est-à-dire la phase de codage ouvert, nous guide avec une arborescence de premier niveau vers une approche dichotomique entre les sphères privées et professionnelles, point qui avait d'ailleurs suscité notre insatisfaction durant la phase de codage.
- À l'inverse, la prise en compte de la totalité de l'arborescence et du taux de couverture par témoignages nous mène dans une seconde direction avec une couverture thématique plus complexe et plus en phase par ailleurs avec notre offre initiale de réduction de la réalité.

De l'usage d'un logiciel d'analyse qualitative :

On se doit de noter la spécificité du recours à un logiciel dédié, certes, lourd en temps de codage, mais allégeant la masse de travail que nécessitent les phases ultérieures d'analyse. Les témoignages, encodés à l'aide d'un logiciel, permettent plus aisément le codage multithématique. Ainsi, pour un même segment ou la part d'un même segment de témoignage, il est possible de traiter d'un code particulier autant dans la sphère sociale que dans la sphère professionnelle.

Conséquences de l'étiquetage multiple d'un même segment et lien avec le taux de couverture

Le fait de pouvoir étiqueter un segment avec plusieurs codes permet de créer des passerelles entre ces mêmes codes. Techniquement, un segment ne correspond donc pas à un thème spécifique, mais à l'idée développée par le répondant dans sa réponse pouvant de fait être codée avec de multiples codes et ainsi couvrir plusieurs thématiques.

Autre conséquence technique, le fait de pouvoir attribuer plusieurs codes à un même segment mène à observer, nous le noterons un peu plus tard, des cumuls supérieurs à 100 %. Le cumul de codification par répondant peut être supérieur à 100 %, car certains segments peuvent être attribués à plusieurs codes simultanément, comme nous venons de le mentionner. Ceci permet entre autres, d'utiliser une même citation pertinente sur plusieurs codes à la fois, tenant compte qu'une réponse de la part d'un répondant peut en effet couvrir le développement de plusieurs idées différentes.

Pour les deux sections précédentes, il est possible d'accéder à l'illustration du codage multithématique et au taux de couverture par segment en : Annexe No. 3.04 : Codage multithématique, en page 584. Il est en outre possible de revenir à la page qui la précède, au tableau de synthèse comprenant l'ensemble des taux de couverture par thème et par répondant, mais aussi leur consolidation très régulièrement supérieure à 100%.

Point important concernant la recherche de validité, cette perspective permet grâce à la codification et à la prise en compte des codes de manière transversale de percevoir beaucoup plus rapidement, au-delà des sentiments ou des impressions initiales ayant pu apparaître à l'issue des revues de transcriptions de chaque entretien individuel, les saturations présentes pouvant autoriser une perception phénoménologique moyenne.

Chapitre 17 Thématisation et analyse phénoménologique

17.1 Précautions avant de débiter la description phénoménologique

Notre souhait est de donner vie, en l'occurrence donner « voix » aux acteurs. Nous avons mentionné devoir faire de l'anonymat, la règle. Cette première section analytique correspond à la phase de compréhension phénoménologique. Thème par thème, nous allons tenter de décrire le quotidien, la vie, les actions, de chacun. Bien évidemment, il nous est impossible de prétendre à une totale exhaustivité dans la restitution et la réduction de 230 pages de transcription et de 700 minutes d'enregistrement. Il y a trop de données et au-delà des effets de saturation, trop de diversité entre acteurs. Pour autant, nous souhaitons donner une part, la plus large possible, à la parole de chacun des répondants. Ainsi, les descriptions phénoménologiques seront accompagnées à chaque fois que possible et le plus largement possible, des témoignages les plus représentatifs ou pertinents dans la description du phénomène que nous tentons de décrire.

Ce chapitre est donc dense. Il reprend et propose un ordonnancement de points de vue, celui des répondants comme un échange dans une rencontre virtuelle sur des thématiques que nous avons souhaitées compatibles avec notre chemin conceptualisant dans un mode narratif.

Ces voix, ces témoignages correspondent à la transcription exacte des entretiens. Nous tenons cependant à préciser que toutes les références claires sont expurgées, en particulier les noms de personnes ou d'entreprises parfois cités. En outre, nous avons retiré la majorité des réponses et des relances des enquêteurs afin d'obtenir un maximum de continuité dans le propos de chacun des répondants.

17.2 Pratiques de communication formelles et informelles dans le cadre professionnel

17.2.1 Pratiques de communication formelles

Nous l'avons mentionné plus haut, la description des pratiques de communication formelles n'est traitée ici qu'à titre de référence et afin d'envisager la limite du formel et le continuum vers l'informel. Partis du groupe « réseau social informel » et « communication informelle » de notre graphe précédent, commençons par traiter de la communication formelle permettant ainsi de concevoir l'environnement professionnel des entreprises de décolletage ou des fonctions supports à celles-ci.

En ce qui concerne la communication formelle, trois répondants se détachent, avec un taux de couverture supérieure à 10 % dans l'apport de volume d'information dans l'ensemble de leurs

témoignages. Il s'agit de Georges (répondant 7), Nicolas (répondant 14) ainsi qu'Hippolyte (répondant 8). Tous ici ont en commun d'être originaire de la vallée, d'y vivre, mais aussi d'exercer des fonctions à responsabilités dans des usines de production de décolletage.

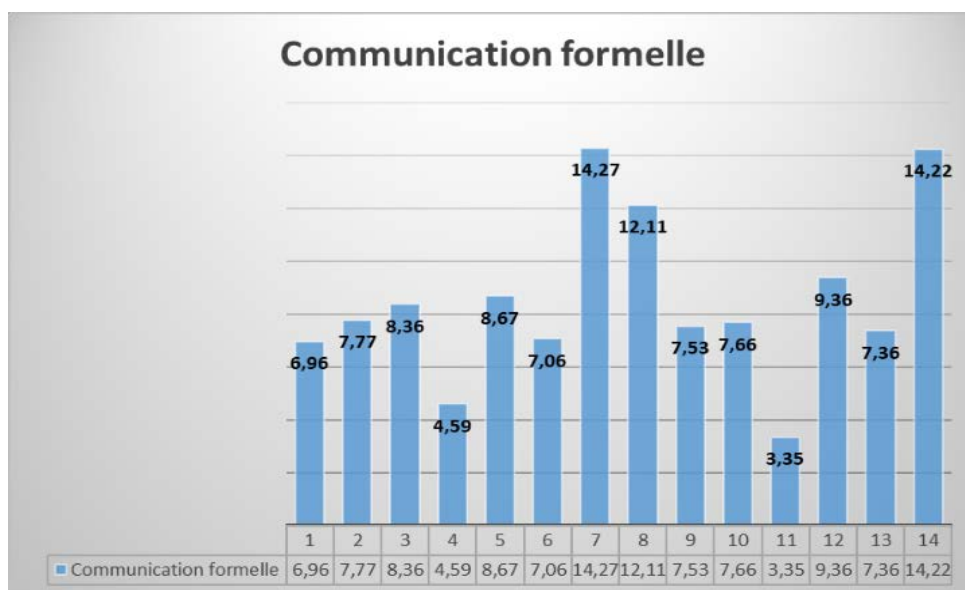


Figure 36 : Taux de couverture de communication formelle par répondant

En d'autres termes, les répondants sont de purs professionnels dans leur activité. Ils connaissent tous les rouages de leur entreprise, souvent de taille moyenne à intermédiaire et pour l'une d'entre elles, intégrée à un groupe international.

La description de la communication interne ne peut faire l'impasse sur l'ensemble de la communication purement liée à la production et à l'organisation formelle des entreprises. Ici, les entreprises travaillent pour des secteurs de haute technologie, ayant recours à des référentiels qualité les plus stricts. Il n'est pas question de traiter des aspects techniques autrement que professionnellement. On ne transige pas dans ces domaines. L'exercice de la communication dans le domaine technique et le recours à des mécanismes de procédures ou de traçabilité et d'indicateurs de suivi, sont tels que les répondants, sortis de ce qu'ils considèrent le cœur de métier (l'ensemble des contraintes incontournables), pratiquent avec pragmatisme les autres aspects de la communication formelle. Ils cherchent à s'en défaire à chaque fois que la communication formelle est considérée comme un obstacle à la communication elle-même, à la rapidité et à la flexibilité que tous recherchent. La communication et les outils de communication sont considérés comme des outils ajustables au service du métier et des hommes. Le phénomène peut être envisagé tel que synthétisé ci-après :

17.2.1.1 Description phénoménologique

Cette description est accompagnée d'un complément synthétique disponible : Annexe No. 3.05 : pratiques de communication formelles à caractère professionnel dans la sphère professionnelle, page 585.

I Les pratiques externes de communication

Une faible pratique :

La communication formelle externe n'était pas, jusqu'il y a peu, considérée. Question de génération, la communication externe reste peu pratiquée dans un milieu prioritairement technique correspondant globalement à celui de la sous-traitance pure constituée d'entreprises de dimensions modestes. Seules, les entreprises d'une certaine dimension ainsi que les entreprises orientées vers le support à la production, telles que les activités commerciales en particulier, considèrent davantage ou depuis longtemps cet aspect de la communication.

Dominique mentionne à ce sujet que : « *L'industrie du décolletage se concentre de plus en plus autour de gros acteurs ; donc plus il y a de gros acteurs, plus ils ont les moyens d'organiser leur communication, et plus cette communication devient institutionnelle* ». La communication externe est particulièrement l'apanage depuis longtemps des fonctions commerciales. Des entrepreneurs du décolletage se communiquent malgré tout, considérant souvent être les seuls ou les premiers à mettre en œuvre des outils de communication externe. La communication concerne dans ce cas la communication externe y compris en ce qui concerne des sujets tels que la production ou les clients de l'entreprise, comme Hippolyte qui nous précise avec le sentiment d'être parmi l'un des précurseurs : « *Chez nous on a une communication assez atypique, parce qu'on a été parmi les premiers à beaucoup communiquer, notamment via les réseaux sociaux, et dans le domaine de la sous-traitance ce n'était pas un mode de communication très très répandu ... c'est sur mon site internet, en toute transparence, et ça a bousculé un peu les usages, je pense.* ».

Pour des raisons historiques :

Généralement, la communication externe formelle n'a que peu été prise en compte dans un milieu industriel très technique où l'on considérait, avec raison, vu la réussite du système productif, que le produit, la qualité du produit ainsi que l'ensemble du service lié aux produits livrés parlaient eux-mêmes pour l'entreprise et se suffisaient pour en faire la promotion, ce que mentionne Achille : « *On est en face d'industriels qui ont pas à aller à chercher de la clientèle. Donc à partir du moment où vous n'avez pas besoin d'aller à chercher de la clientèle en termes de communication, ça réduit fortement l'intérêt.* ». Il n'était pas nécessaire jusqu'il y a peu de communiquer à l'extérieur sur les produits quand les acheteurs venaient directement, ce qui est moins le cas depuis la crise de 2008. Au mieux, la pénétration graduelle informelle des réseaux clients était et reste encore généralement mise en œuvre, ce qu'observe Claude : « *Ici ils avaient souvent une idée c'est « de toute façon si on travaille bien, bon, ça se saura ».* *Sauf que du coup ils ont cru que juste en travaillant bien, et sans rien dire, ça allait finir par se savoir. Sauf que ça marche pas comme ça. Aujourd'hui, ceux qui se font connaître c'est pas forcément ceux qui sont les meilleurs* ».

Pratiques répandues le long de la chaîne de production :

La communication externe formelle est donc, dans les entreprises locales de petite à moyenne dimension (les PME de moins de 50 personnes voire plus), généralement cantonnée à de la

communication purement technique (échanges de plans, clarifications de processus de fabrication ou autres, tels que des aspects liés aux services logistiques et aux livraisons) ou de la communication commerciale (réponse à un appel d'offres, documents commerciaux couvrant les aspects contractuels). Basile pratique ainsi « ... faut passer des documents par e-mail, un plan, une euh, un cahier des charges, une spécif, ou quoi que ce soit. Donc dans ce cas-là c'est de l'email ». Cette communication formelle est considérée comme faisant partie d'un continuum naturel dans une relation formelle et informelle à l'exemple de Georges : « Vers l'extérieur, c'est principalement le mail avec un coup de téléphone pour introduire un mail, donc pour s'assurer et... dès que l'écrit commence à être pas assez efficace pour euh expliquer quelque chose de compliqué, c'est le téléphone et bien souvent après, un déplacement. [...] y'a des choses qui sont évidentes qui sont institutionnalisées. Une discussion avec un client on va dire, du moment qu'on va toucher au contractuel d'une commande, d'un accusé de réception, ça va être écrit, ça va être par mail. On confirme pas un délai à un client par téléphone, on a besoin d'une trace... Ou dès qu'on a besoin d'une trace, ça va être le mail qui va primer. ».

Pratiques des organisations formelles médiatrices :

Les institutions médiatrices formelles (le Pôle, le SNDEC ou le CETIM entre autres) sont par destination des vecteurs de communication formelle à l'échelle du système de la vallée, car représentant, théoriquement, l'ensemble des décolleteurs adhérant à ces organisations. Ernest nous dit que : « ... ça peut être des informations par le pôle, ça peut être, ça peut être des formations maintenance, des formations » et Nicolas précise que cela respecte le mandat connu des organisations formelles médiatrices : « Alors oui on a du formel systématiquement via des rapports des choses comme ça, donc ça c'est, c'est connu et pas de souci. ».

Pratiques des sites appartenant à des groupes :

Vecteur naturel de communication formelle, les entreprises présentes dans la vallée appartenant à des groupes internationaux, du fait de leur structuration et de leur organisation, pratiquent très largement la communication formelle tant en interne, qu'en externe, ou à une échelle intermédiaire à l'échelle intra groupe. C'est ainsi que François pratique « beaucoup de mails, beaucoup de téléphone, beaucoup de terrain. Euh... je dirais donc, des téléphones-conférences, du Skype aussi dans le réseau privé euh... professionnel je veux dire, téléphone-conférence, visioconférences, mail [...] parce que, encore une fois, faisant partie moi d'un groupe international depuis très longtemps, euh... le groupe international était obligé de gérer ».

Pratiques pour sécuriser :

Localement, le recours à la communication formelle correspond à un besoin de sécurité et de confiance. On communique de manière formelle pour compenser un manque de sécurité perçue. Georges est le plus clair dans ses propos à ce sujet : « C'est plus dans de l'inconnu que je vais ... on va formaliser les choses. Voilà. ».

II Les pratiques internes de communication

La production :

Les entreprises, du fait de leur activité, pratiquent naturellement la communication formelle dans le domaine technique, en particulier en production, mais aussi dans le domaine organisationnel et de gestion des entreprises. Les référentiels qualité, les mécanismes de transmission de données opérationnelles⁴⁸⁸, les procédures (en production : les gammes de fabrication, de maintenance, d'assemblage, de contrôle ou autre), les référentiels aux normes, les indicateurs, les notes de service sont monnaie courante depuis des décennies dans des entreprises fournissant des produits de très haute technologie, partie intégrante d'une chaîne d'approvisionnement intégrée⁴⁸⁹, généralement mondialisée. Tous ces mécanismes, ces outils devenus des automatismes, sont naturels chez les sous-traitants du secteur automobile, mais tout aussi naturels et absolument critiques dans des domaines de plus haute technologie tels que l'aéronautique, le médical, le spatial et autre secteur de même niveau.

L'ensemble de ces pratiques correspond souvent à une importation des exigences clients. Basile pratique avec assez peu d'enthousiasme : *« la communication formalisée, parce qu'on se doit de le faire pour des histoires d'audit (moi je travaille dans l'automobile), pour des histoires de... d'audit, de formalisation de choses, parce qu'il faut qu'elles soient écrites, il faut qu'il y ait une trace, bref, très procédurier. Donc là il y a des choses obligatoires sur lesquelles on ne peut, on peut pas faire autrement. »*. Ses propos sont confortés par ceux de Luigi qui mentionne que : *« ... quand il y a la (nom de l'organisme de contrôle) qui vient, ben, si sur le papier c'est marqué que le mur était blanc, bah il faut que le mur soit blanc. Si on a dit que, on faisait les choses de telle manière, c'est qu'on les fait de telle manière. ... C'est pas, on fait comme ça, bah oui, mais c'est écrit ou, nan. On fait, il faut que ça soit écrit. Nous il faut que tout soit officiel. Tout ce qu'on fait il faut qu'il y ait une trace [...] On a un système qualité. On a un responsable qualité qui lui, bah voilà tout ce qu'on fait dans l'entreprise, il note tout, il rentre toutes les procédures, c'est tout en informatique. Et, sur chaque poste de travail on a la procédure ou l'instruction de tout ce qu'on a le droit ou de qu'on doit pas faire. »*. C'est ce que pratique Michel dans son travail aux méthodes : *« ... ce qui est formalisé, c'est les standards euh ... qu'on applique par rapport au besoin du travail, je vais dire je vais faire des gammes, je vais faire ce genre de choses là, ça, c'est ... voilà du standard, parce que il faut qu'on affiche au poste certaines choses sur les machines pour que les gens puisse travailler avec ... et ça, c'est moi qui le formalise. »*. L'ensemble des flux et des modèles de communications reviennent systématiquement comme François qui mentionne qu'*« il y a du reporting. Si on prend le formel pur, c'est le reporting où c'est structuré de quelles données on communique et ainsi de suite, quand y a du reporting donc ça c'est très formel »* et, *« ... des comptes-rendus comme je l'expliquais auparavant, c'est des comptes-rendus de réunion quand on va se voir. On va, il va en sortir, ben, pour chaque indicateur ... une analyse. Et, de cette analyse un*

⁴⁸⁸ Le fameux « reporting »

⁴⁸⁹ La fameuse « supply chain »

plan d'action. Ces actions, elles sont répertoriées quelque part, donc oui. Voilà, y a on va dire qu'il y a quelque part, quelque chose de procédurier.....si on sent qu'on a une dérive au niveau qualité, on va peut-être mettre en place un plan d'action et ce plan d'action, y va être effectivement communiqué » tel que mentionné par Ignace.

Une recherche pragmatique d'équilibre :

La communication formelle interne répond dans tous les cas à la recherche pragmatique d'un équilibre entre le respect de l'ensemble des contraintes documentaires, une rigueur et un engagement technologique extrême et à la souplesse de la sous-traitance dans un environnement favorisant les rapports interpersonnels et le contact humain.

Le domaine de l'organisation et de la gestion de l'entreprise est considéré comme un secteur à améliorer en termes de communication formelle. Toujours dans un esprit pragmatique, il n'est pas question d'ajouter des documents inutiles ou des procédures, mais de pouvoir trouver comme Georges, le bon document, au bon endroit, et avoir accès à l'information dans les meilleures conditions. *« On essaie de structurer la communication interne, car on se rend compte que c'est une déperdition d'énergie, et de comment... comment on structure l'information en interne, et où doit être l'information et où on trouve l'information. Mais plus sûr de l'organisationnelle interne..... c'est pas qu'on est pas procédurier, mais on est très pragmatique, on est très terre à terre, c'est-à-dire qu'un moment donné, il faut pas pour euh ... le bon sens doit primer sur la manière de faire. »*

III Les outils

Au-delà de l'ensemble des outils déjà précédemment mentionnés, des outils tels que les réunions et le téléphone conviennent bien à un usage formel dans ces entreprises, d'autant qu'il est facile de pouvoir utiliser ces mêmes canaux de manière informelle. Si nécessaire, et toujours dans un esprit de pragmatisme, la formalisation n'est jamais loin (compte rendu de réunions, courriels formels, etc).

Le recours à l'ensemble des outils de communication formelle (séminaire, lecture, brochures, magazines, newsletters, campagnes courriel, événements, médias sociaux, films institutionnels) est courant, en particulier dans les entreprises qui pratiquent des activités commerciales. Hippolyte nous donne un aperçu de l'étendue des outils mis en œuvre : *« On a une multitude de supports. Parce que mon métier c'est vraiment la vente, parce que moi je vends du matériel, donc on a les magazines spécialisés, euh ensuite, on a notre site internet, on communique via LinkedIn, on communique via Facebook, on communique...alors pendant un moment donné on a essayé un peu Twitter. On réalise des journées portes ouvertes chez nous et on fait des expositions en tant qu'exposants sur les salons professionnels. En fait, on a plusieurs axes de communication. »*

On peut ajouter à ces outils, les plates-formes collaboratives, outils formels tels que Slack, mis en œuvre par Georges, mais dont l'usage correspond bien avec un état d'esprit pragmatique et orienté projet et action, alternative avantageuse, pour certains, par rapport au courriel considéré extrêmement négativement. Pour Camille : *« Si t'as un problème, tu décroches le téléphone, maintenant avec leur*

connerie de mail, là, les mecs ils ont l'impression qu'ils ont envoyé un mail, qu'ils ont fini leur boulot quoi. Mais non, ça va pas si vite le mail. C'est tu décroches le téléphone, si le gars il a ton numéro de portable il sait qui c'est. Il va te répondre et puis, si il peut te répondre ... il va te donner, il va te donner ton truc... On attend pas. Ça fait partie aussi de... c'est un sacré avantage quoi. ». Un avis partagé par Georges.

17.2.1.2 Les liens et les renvois

Nous notons la référence à deux types de liens :

- ⇒ Renvoi à la préférence pour la communication informelle (interne et externe). Il s'agit du type de communication semblant être le plus largement mis en œuvre dans le système de la vallée de l'Arve. Il constitue en outre le prochain chapitre.
- ⇒ Renvoi au pragmatisme des pratiques (culture professionnelle et locale correspondant à un phénomène d'institutionnalisation informelle). Ce lien renvoie en particulier à des indices d'une culture professionnelle dont les racines sont probablement ancrées dans la culture locale.

17.2.1.3 Petit point conclusif

En raison de leur haute technicité et d'une clientèle exigeante en informations, la majorité des entreprises pratiquent une communication interne forte et structurée en particulier liée à la production, mais de plus en plus considérée perfectible (depuis quelques années) en termes de communication promotionnelle externe. Les institutions médiatrices formelles et les entreprises appartenant à des groupes internationaux ont une communication formelle tant interne qu'externe beaucoup plus équilibrée.

Individuellement, les acteurs se rejoignent tous, par pragmatisme, sur le fait de privilégier la relation informelle interpersonnelle directe permettant le rapport humain, la souplesse et la rapidité. Tout le monde ou presque, semble être sur la même longueur d'onde, mais laquelle ?

17.2.2 Pratiques de communication informelles à caractère professionnel, dans et hors du cadre professionnel

Les pratiques de communication informelles professionnelles dans et hors du cadre professionnel doivent être appréhendées avec précaution. Considérant que nous touchons au cœur de notre objet de recherche, étant entendu que nous ne nous intéressons pas aux pratiques illégales (in-formelles) de Ledeneva (2011), nous précisons ici ne retenir que les pratiques informelles de communication relevant de sujets professionnels liés à l'activité industrielle du système territorial, mais aussi, celles exercées hors cadre professionnel. Différemment, les pratiques de communication informelles sont celles qui relèvent de communications liées à l'ensemble des activités du métier du décolletage. Il est possible d'envisager deux cas principaux de communication, la communication informelle en milieu professionnel, c'est-à-dire au travail, mais aussi, la communication professionnelle hors milieu professionnel, c'est-à-dire, dans le champ familial, amical, et celui destiné aux loisirs et aux réseaux sociaux les plus divers et variés.

On retrouve ce thème dans les nœuds :

1. Communication à caractère professionnel, que nous nommons dans le tableau ci-dessous communication privée à caractère professionnel pour éviter toute confusion. Nous retrouvons ce thème dans le nœud principal, individu – pratiques – sphère privée personnelle et sociale.
2. Communication informelle, que nous nommons dans le tableau ci-dessous communication informelle professionnelle. Nous retrouvons ce thème dans un sous-nœud, coopération, lui-même intégré au nœud principal individu – pratiques – sphère professionnelle.

Nous traitons ces thèmes de concert, car nous les considérons comme une continuité de pratiques entre la sphère privée et la sphère professionnelle.

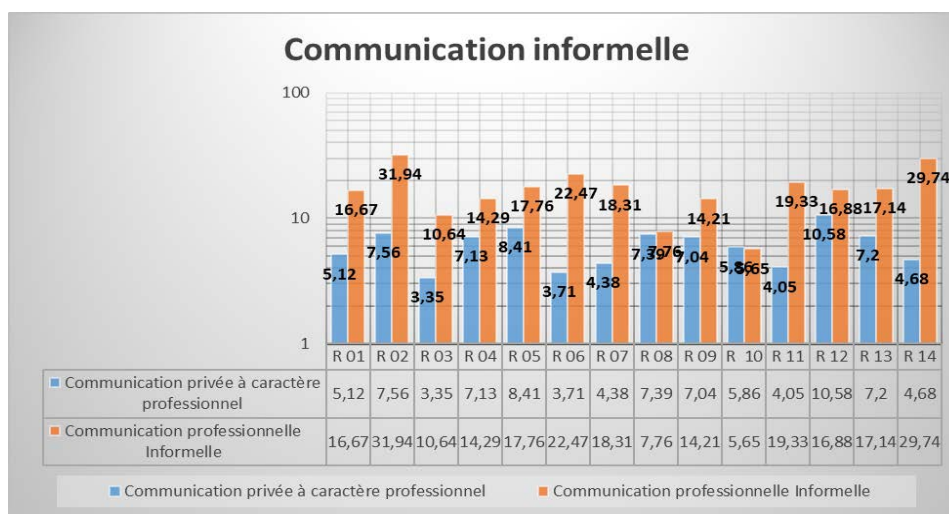


Tableau 25 : Taux de couverture de communication informelle par répondant

17.2.2.1 Description phénoménologique

Cette description possède un complément synthétique disponible en : Annexe No. 3.06 : pratiques de communication informelles à caractère professionnel dans la sphère privée et la sphère professionnelle.

I Les pratiques

Autant dans la sphère professionnelle que dans la sphère privée, la communication informelle à caractère professionnel est présente.

Sphère professionnelle et sphère privée :

Les répondants en ont conscience, adoptant cependant (même sans enjeu de notre part) une attitude allant de la reconnaissance assumée à une négation de ce type de pratique de communication même si dans les mêmes entretiens, les propos abondent dans le sens de celle-ci. Dans ce cas, beaucoup d'exceptions sont invoquées. À titre d'exemple, mais il n'est pas le seul, Basile nous indique tour à tour : « ... c'est assez cloisonné. Mais on essaye justement quand on est au boulot, on est au boulot. Quand on est hors boulot, on est hors boulot. On essaye de pas trop déborder parce que ... parce que sinon on en finirait jamais. C'est ... faut couper quoi. Il y a un moment, on.... Enfin moi je me l'impose de couper. Ça va beaucoup mieux depuis que je me l'impose. C'est important de couper. ». Malgré tout, la

communication sur des sujets professionnels reste tout à fait possible : « ... Ça peut m'arriver ouais. ... Euh ... Sur des sujets euh ... sur des sujets euh ... alors d'ordre général On ne va jamais donner des choses comme ça, mais par contre si on se croise avec un autre décolleteur [...] le téléphone professionnel, sorti du boulot, alors ça dépend qui c'est, on va répondre, mais euh ... y a un filtre obligatoire ... quelques fois on peut être sur un point euh ... de détail urgent, critique, qui nécessite une réponse, qui nécessite... alors c'est un cas exceptionnel. Ça peut arriver ... ça peut être à 22h. Ça peut être un truc comme ça. ... ça reste du domaine de l'exceptionnel voilà ! ».

Ce type d'exemple est assez généralisé. Celui-ci révèle, au-delà de la pratique en question, une conscience plus ou moins claire et une reconnaissance plus ou moins assumée (contrôlée ?) de ce type de pratiques.

Absence de limites dans le temps :

Il n'y a pas de limite dans le temps ou dans l'espace. La seule limite correspond à la limite de la disponibilité individuelle. Dans ce cas, on considère le téléphone comme l'outil de référence permettant de répondre si l'on est disponible, ou, inversement de laisser le répondeur se charger de marquer l'absence de disponibilité comme Claude qui mentionne : « Moi je considère qu'il y a un outil très bien sur les portables qui s'appelle le répondeur. Donc quand j'ai pas envie de répondre ou quand je n'ai pas le temps, je ne réponds pas et on me laisse un message. Donc à partir de là, du moment où je prends la communication, qu'elle soit à titre perso ou pro, euh après euh.....c'est que je suis euh ... a priori disponible ». Georges, quant à lui, préfère carrément le couper.

Certains répondants tentent de limiter ce type de pratiques de manière relativement variable, mais tous tentent de pratiquer des périodes de césure de type week-end ou vacances. Là encore, une bonne partie des répondants avoue la présence d'un équipement professionnel toujours en cas d'urgence, voire, avoue ne pas avoir de limites, ce que nous précise Achille : « ... vous pouvez être au ski euh... le dimanche matin à 09 h 00 et vous parlez business ... Parce que quelqu'un qui vous en parle ... vous êtes là, et y a quelqu'un qui vous dit « Tiens il faudrait que tu passes me voir pour ça. » C'est un peu vrai partout, je pense, mais ... c'est particulièrement exacerbé ici. ».

Absence de limites dans l'espace :

Le fort engagement de chacun des répondants dans ses activités professionnelles, ainsi que le nombre d'heures passées sur le lieu de travail, y compris durant le week-end pour contrôler ou recharger des machines, conduisent les acteurs à considérer le lieu de travail comme un lieu où une part d'espace privé est permise. Cet espace privé (ou d'autres tiers lieux), permet une communication amicale, de type privé entre professionnels qui considèrent la communication du moment comme une communication appartenant à la sphère privée à l'exemple d'Ernest : « Oui. Ben de toute façon, le lieu de travail, vous voyez on est là, derrière il y a un frigo..., la y a deux trucs. La euh... quand j'ai le soir quand on a fini de bosser ... on refait la vie. Donc ça fait partie de la communication ici. Ça peut être

à l'extérieur, voilà même au bistro ou chez des amis si on a un ami avec qui on partage le même métier, on peut se, se ... discuter de certaines problématiques. Voilà. ».

Un mécanisme de rumeurs :

Au-delà d'aspects techniques ou organisationnels, peuvent s'instaurer des échanges interpersonnels à deux ou en groupe portant sur des informations circulant dans la vallée. Ces informations, qualifiées de « ragots », correspondent à un mécanisme de colportage de rumeurs et, drainent un volume important d'informations de tous types, toujours lié à l'activité industrielle. Ce mécanisme de diffusion de l'information correspondant aux expressions locales de « radio copeaux », « radio vallée » ou « radio décolletage », est un redoutable outil de veille pour chacune des entreprises de la vallée. Concernant radio copeaux, Ignace nous en donne description : *« Alors ! il y a un truc ici quand même dans la vallée, qui s'appelle..., ce qu'on appelle « radio copeaux » [...] ... c'est-à-dire, ben c'est tous les gens de la vallée qui parlent. C'est les ragots quoi, ... à ragots. Donc, il y a ça.... Alors oui, à ce niveau-là, c'est clair que ... la communication informelle y en a plein. Il y en a plein, y a plein de choses qui se disent... plein de choses euh... y a plein de choses qu'on sait tous, mais qui ne sont pas écrites formellement. ».* Les propos d'Ignace corroborent ceux de Basile qui mentionne de son côté l'aspect territorial réduit : *« la vallée finalement est petite. Donc en fait comme tout le monde se connaît, euh ... ce qui va se passer c'est que ... le bruit (on appelle ça radio-vallée hein), le bruit, enfin radio-vallée va se mettre en route et on va tout de suite savoir que Intel a raconté tel ou tel truc et ça va s'appeler radio-vallée. Donc tout le monde va être au courant en même temps ».*

La qualité et la quantité des informations échangées est proportionnelle à la qualité de la relation interpersonnelle, elle-même liée à ce que les acteurs considèrent être de la confiance, de l'amitié et un partage de valeur.

Les motivations :

Il est question de fierté, de passion, d'un petit esprit de compétition cocardier, mais aussi, pour bon nombre d'acteurs, d'un besoin de parler, d'évacuer, d'extérioriser et de partager le quotidien, les soucis et les doutes, quel que soit le sujet comme Georges qui prend conscience au fur et à mesure de son témoignage des conséquences potentielles de communications anodines : *« ... parce que finalement on passe aussi tous énormément de temps, j'ai encore passé midi avec un copain, qui, finalement. Moi je lui ai parlé de mon travail, il me parle du sien, on parle des similitudes et parce que ben ça fait partie de notre quotidien. Le travail, c'est quand même quelque chose de prenant donc euh...c'est bien d'en parler. Ça permet d'avoir ...on cherche même pas d'avis quoi. On raconte un peu notre vie, qu'est-ce que ... voilà... Si. Aussi, l'intérêt des fois le fait d'exprimer les choses, ça permet aussi... de prendre du recul, de se rendre compte, et aussi, ça permet d'extérioriser... L'idée, c'est vraiment plutôt... d'exprimer, de discuter, comme on peut discuter, sans objectif précis, autour d'un café. D'extérioriser les choses, de pouvoir... euh. Après, c'est vrai que d'une certaine manière, le fait de parler comme ça, les choses peuvent se répéter, se dire, et... se diff.... mais y a pas un intérêt de diffusion. ».* Camille, lui nous dit que c'est : *« quand on aura des soucis avec un client, quand on a des soucis euh ben des soucis*

d'argent, des euh, dès que on se pose des questions voilà, « est-ce que j'achète la machine ? » « Est-ce que je l'embauche ? » « Est-ce que, est-ce que je le vire ? » « Est-ce que... j'ai un problème avec untel pfff qu'est-ce que t'en penses ? Qu'est-ce que je pourrais faire ? », un problème de relations. Y a... ouais, ça déborde. C'est pas forcément sur des ... c'est pas des aspects techniques, mais c'est souvent sur des aspects relationnels ou au moment où il y a une décision à prendre. « Qu'est-ce que t'en penses ? ». Voilà, après c'est toi qui vas décider à la fin, mais « qu'est-ce t'en penses ? ». Des fois pour avoir un regard extérieur, un regard neuf, un truc un petit peu, un petit peu candide quoi. ».

Des échanges et de la réciprocité :

Il est aussi question d'échanges et de réciprocité d'informations différées dans le temps, car la relation mentionnée ici sous forme de réseau s'inscrit dans un temps long et dans une logique de participation sans intérêt immédiat. Basile est celui qui décrit le mieux le phénomène. Son témoignage est intéressant, car il travaille dans un site appartenant à un groupe et il nous dit : *« Ça peut être rigolo parce que quelquefois on a besoin d'une information technique ... et... cette information technique, on s..., nous on ne l'a pas, mais on sait où la trouver. Alors, quelquefois il suffit d'appeler un collègue. Un copain qui est chez le concurrent, ou qui est concurrent, et puis on lui dit « écoute, je suis sur un sujet, je sais que tu as été consulté pour la même chose, ou je sais que tu vas l'être ou il y a de grandes chances que tu y sois. J'ai besoin de cette info ». Alors c'est un coup de pouce. Alors généralement, l'info, on la communique. Généralement. Euh ... mais d'un autre côté on attend en retour que un jour y ait un retour d'ascenseur. Lorsque le concurrent va être dans le même cas, si il demande le même type d'info, ben on va devoir lui donner parce que euh ... parce que il nous a rendu service. Donc c'est pour ça le, le tous copains et tous concurrents en même temps », repris différemment par Dominique « On s'envoie un message, un texto, un appel, on prend un coup voilà ... c'est ... Oui, oui, on arrive toujours, on se rend des choses... ».*

La motivation répond à un besoin de partage, ceci, quasi systématiquement sans la moindre motivation opportuniste. Toujours Dominique : *« Des fois, il n'y a rien de tout ça, c'est juste amical ... C'est, amical, axé sur le boulot voilà. ..., ça peut servir comme on dit. ».*

En production :

Au travail, et en particulier sur les lieux de production, la communication professionnelle informelle est pratiquée de manière interpersonnelle dans une logique de recherche d'efficacité et de gain de temps qui permet, semble-t-il, de créer pour Michelle qui l'exprime le plus clairement, un certain esprit d'équipe : *« ... bah la relation de confiance est importante et ... on peut vraiment progresser sur le ... sur ce qu'on fait. Oui, sur le travail qu'on fait. [...] ça comme je l'ai dit tout à l'heure dans les autres réponses, c'est vraiment d'établir un climat de confiance euh et d'échange pour que, ... pour aller vers ... une amélioration continue on va dire. C'est, c'est vraiment ça. ».* Ernest, quant à lui, né dans la vallée ne dit pas autre chose depuis sa position de directeur de site.

L'informel institutionnalisé dans les groupes internationaux :

L'entreprise elle-même, en particulier l'entreprise ayant un site dans la vallée (2 cas sur 14), faisant partie d'un groupe international, au-delà de l'extrême structuration de l'information, crée les conditions d'une communication informelle entre les différentes unités à l'occasion de séminaires ou autres mécanismes. François le présente clairement et ce d'autant mieux qu'il est habitué à la communication et à la gestion de réseaux de grands groupes internationaux : *« on se voit de temps en temps, on se connaît, on a l'occasion justement d'échanger de manière informelle, de se connaître personnellement. Et le jour où on a besoin vraiment de quelque chose, euh... je dirai, les interlocuteurs, on sait, on se connaît, et donc on sait très bien réagir rapidement, et euh... et être efficace. Euh... il y a pas de perte de temps dans la communication. Si quelqu'un a besoin de quelque chose, une information, un coup de main, un support euh..., ça se fait beaucoup plus rapidement et beaucoup plus efficacement que si on ne se connaissait pas. ».*

Un informel facilitateur pratiqué avec pragmatisme :

Les entreprises ancrées localement pratiquent quant à elle l'informel, y compris en usant d'outils à destination formelle (courriel, réunion, plate-forme collaborative) dans une logique de facilitation.

La facilitation est liée à un pragmatisme noté maintes fois dans les entretiens, mais surtout à une recherche d'équilibre. La communication informelle est aussi considérée généralement comme un continuum de la communication formelle, pouvant la précéder ou la suivre.

Enfin, cette communication informelle, bien que considérée comme un danger potentiel, est avant tout considérée comme un atout pour chacun des acteurs et, surtout, pour les affaires en général. Camille en est persuadé : *« C'est un atout ! C'est un atout. Clairement, dans tout ce qu'on a vu avant, c'est... dans la, dans la, dans le partage de l'information, la rapidité du partage d'information, euh qui, qui, qui va donner des prises de décisions plus rapides. Et..., dans cet... et aujourd'hui dans notre, dans notre activité il faut être réactif. Si t'attends euh, par exemple, hein, t'as une demande de prix à faire, ou t'as un client qui te demande une solution. Faut pas lui donner dans 15 jours quoi. Dans 15 jours la solution il l'aura trouvé euh par ailleurs. ».*

II Les acteurs

Au sein du système territorialisé, les relations amicales sont souvent des relations entre professionnels exerçant dans des activités équivalentes (relations horizontales dans la chaîne de valeur) ou entre clients et fournisseurs (relations verticales dans la chaîne de valeur).

Au-delà de ces relations amicales, les échanges ont lieu en famille, en particulier dans les entreprises familiales ou nombre de membres sont présents.

Enfin les acteurs interrogés sont toujours ouverts sur l'extérieur, quel que soit le type de contact (économique, politique, ou autre).

III Les réseaux

Les répondants font régulièrement référence à des réseaux. Il n'est pas question pour nous de faire un inventaire de ces réseaux. Ceux-ci sont trop nombreux et nous ne pouvons en estimer la quantité et les étendues respectives, au demeurant très organiques et en recomposition constante. Il est par contre possible de proposer un portrait général composé de deux types de réseau :

1. Les réseaux que l'on qualifiera de communautaires (informels), pouvant correspondre, de manière non limitative à des réseaux d'amitié dans le métier, correspondre à des réseaux métier, correspondre à des liens familiaux, mais aussi à des réseaux d'affaires.
2. Les réseaux que l'on qualifiera d'organisations médiatrices institutionnelles (réseaux formels). Ici, il est plus aisé de pouvoir les nommer. Il s'agit, entre autres, du pôle Mont-Blanc Industries, du SNDEC, du CETIM, de l'UIMM, syndicat de la machine-outil et bien d'autres encore. L'activité formelle de ce type de réseau coexiste avec une activité non moins intense, si ce n'est plus dans la sphère de l'informel.

Bien évidemment, nous n'oublions pas le type d'organisation le plus répandu et porteur de réseaux : l'entreprise, que celle-ci soit au cœur du métier ou supportant le métier dans des activités connexes.

17.2.2.2 Les liens et les renvois

Nous retirons de ces entretiens plusieurs renvois, c'est-à-dire des références avec d'autres thèmes ou des liens contextualisant vers d'autres thèmes :

- ⇒ Renvoi à une question : celle de la barrière pro/privé. Nous notons à travers l'ensemble des témoignages, les indices d'une absence de barrière entre ce que l'on nommera la sphère professionnelle et la sphère personnelle.
- ⇒ Renvoi à un construit professionnel : Des pratiques partagées semblent émerger concourant à la création d'un construit professionnel plus ou moins largement partagé entre les professionnels de la vallée.
- ⇒ Renvoi au « tous copains tous concurrents » (TC TC) : L'expression, fil conducteur de notre entretien apparaît assez régulièrement, semblant probablement objectiver un phénomène plus large dans lequel les pratiques informelles de communication prennent place.
- ⇒ Renvoi à la définition de concurrence : La définition de concurrence semble correspondre à l'une des expressions du construit professionnel évoqué précédemment.
- ⇒ Renvoi à un construit culturel et social : il semble que les références à un construit culturel et social permettent d'inscrire le construit professionnel ainsi que l'ensemble des pratiques dans un système de cohérence et de justification.
- ⇒ Renvoi à la notion de réseau et de confiance (et aussi réseau de confiance) : Un mécanisme de réseaux en lien avec le phénomène du « tous copains tous concurrents » semble être mis en œuvre entre les acteurs interrogés de manière variable en fonction de différents types de proximités.
- ⇒ Renvoi à la notion de liens faibles : Les pratiques du réseau précédemment mentionné semblent s'exercer autant dans un contexte de liens forts et répétés que dans un contexte

moins régulier, tant à l'intérieur du système qu'entre le système et l'extérieur de celui-ci, sans stratégie autre que celle de l'opportunisme.

⇒ Renvoi aux institutions formelles de coopérations. Un nouveau réseau complémentaire à celui du TC TC informel émerge dans la pratique des acteurs. Un réseau institutionnel formel de coopération.

17.2.2.3 Petit point conclusif

À l'issue de ce petit point, il semble nécessaire d'engager nos investigations prioritairement vers deux axes forts :

1. L'un correspond à celui des pratiques dans les réseaux mentionnés. Ici, nous proposons d'aborder les pratiques des acteurs dans leur réseau social informel, mais aussi formel correspondant théoriquement à la sphère privée, les pratiques réseaux professionnels, ici dans les pratiques informelles.
2. L'autre correspond à celui du cadre explicatif potentiel. Nous proposons d'aborder le construit professionnel local ainsi que la question de la barrière pouvant exister entre la sphère professionnelle et la sphère privée, car, nous découvrons, à la lumière des premiers éléments, que cette question correspond à un aspect culturel et une partie du construit professionnel.

17.2.3 Synthèse des pratiques de communication formelles et informelles

À l'issue de la revue phénoménologique des pratiques de communication formelles et informelles, il nous est possible de présenter une tentative de synthèse des principaux mécanismes de communication dans la vallée. Ceux-ci sont matricés suivant deux entrées. La première entrée porte sur le discriminant formel versus informel. La seconde entrée correspond à la discrimination communication interne aux organisations ou au système versus, communication externe ou externe au système.

| | Communication au sein du système | Communication entre le système et l'extérieur |
|-----------------------------|--|--|
| Recours au Formel | <p>Aspects techniques et industriels nécessitant un support documentaire (plans, normes, référentiels) et instructions.</p> <p>Activité des organisations formelles de coopération et des entreprises maillées à des groupes internationaux.</p> <p>Usage pragmatique de la communication formelle quand les conditions le nécessitent sans être une priorité.</p> | <p>Aspects techniques et industriels nécessitant un support documentaire (plans, normes, référentiels) et instructions.</p> <p>Activité des organisations formelles de coopération et des entreprises maillées à des groupes internationaux.</p> <p>Culturellement peu de communication externe.</p> <p>Formel comme recherche de réduction de l'incertitude et de sécurité.</p> |
| Recours à l'Informel | <p>Usage prioritaire donné à la communication informelle chaque fois que possible.</p> <p>Quel que soit le cas, souplesse des rapports interpersonnels et le contact humain direct entre acteurs responsables.</p> <p>Liens socio professionnels</p> <p>Moyen d'expression dans le réseau communautaire</p> | <p>Priorité à la communication informelle chaque fois que possible.</p> <p>Quel que soit le cas, souplesse des rapports interpersonnels et le contact humain direct y compris avec des clients donneurs d'ordre voire même des fournisseurs.</p> |

Tableau 26 : Synthèse de l'usage formel et informel de la communication dans la vallée (Blondeau, 2020)

17.3 Pratiques réseaux

Dans leur vie quotidienne, les acteurs participent à des réseaux multiples et variés. Ne serait-ce qu'en utilisant la clé d'accès formel/informel, il est possible, uniquement dans la sphère privée de dégager deux grands types de pratiques :

1. Les pratiques de l'acteur dans son réseau social informel : l'acteur à des amis, une famille, des connexions diverses et variées ne correspondant à aucun mécanisme formel identifiable même si les relations peuvent être tracées, rapportées.
2. Les pratiques de l'acteur dans son réseau social formel : ici, l'acteur s'inscrit dans des actions diverses et variées dans des clubs, des associations, dont les buts sont eux-mêmes tout aussi variés.

Mais aussi dans la sphère professionnelle :

3. Les pratiques réseaux d'ordre professionnel, quant à elles, peuvent être envisagées dans leur aspect formel, mais aussi dans leur aspect informel.

Ceci est la raison pour laquelle nous décidons de traiter des pratiques réseaux sous les trois formes envisagées précédemment, issue du codage thématique que nous regroupons dans le cas présent dans le thème : pratiques réseaux.

Commençons par le graphe des taux de couverture, ci-après :

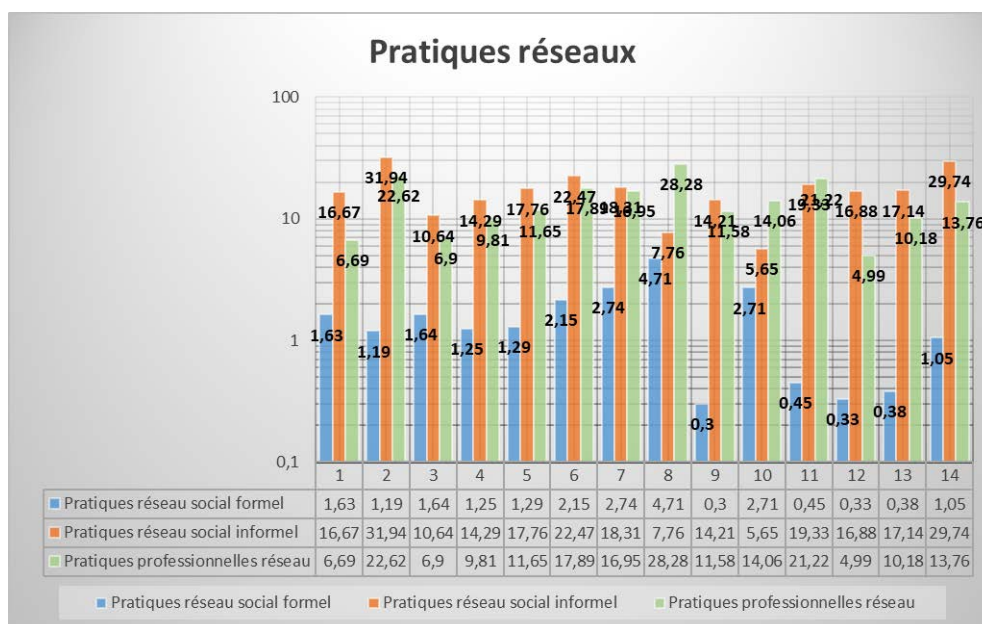


Figure 37 : Taux de couverture des pratiques réseaux par répondant

Quelques données chiffrées. Le taux de couverture des pratiques réseaux par répondant permet, au-delà des éléments thématiques que nous allons extraire, de constater que les répondants ont tous fourni le moins d'informations au sujet de leurs pratiques dans les réseaux sociaux formels (association, groupe, clubs ou autre) de la sphère privée. En moyenne, à trois exceptions près, Hippolyte (8), Jean (10) et Camille (11), tous les 3 originaires de la vallée et 2 résidants, la plus grande couverture de

témoignages concerne les pratiques en réseau social informel dans la sphère informelle, devant les pratiques réseaux dans le milieu professionnel.

Clarifions et simplifions le propos grâce au schéma ci-dessous en changeant de perspective concernant les pratiques réseaux :

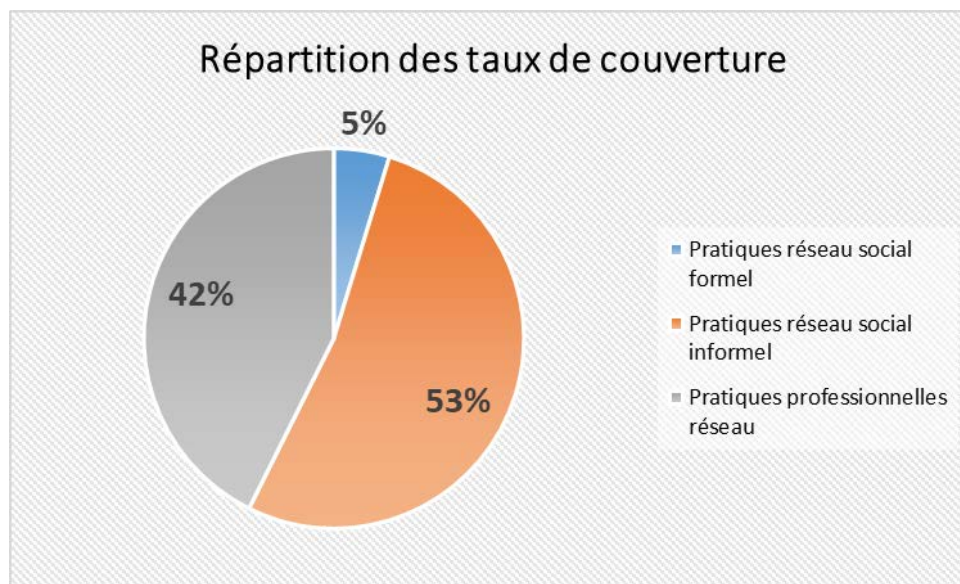


Figure 38 : Répartition des taux de couverture

Ce graphe nous permet d'observer que les répondants se sont exprimés autant sinon, légèrement plus, à propos de leurs pratiques sociales informelles que de leurs pratiques réseaux, formelles et professionnelles réunies. Au-delà de ce premier constat, on note que le volume de témoignages correspondant à des pratiques formelles de réseau social est extrêmement limité, mais en pourcentage de couverture en apparence seulement, nouvel exemple du débat quantitatif qualitatif, car les résultats sont étonnants même si les données sont faibles. Nous allons le constater prochainement.

17.3.1 Description phénoménologique

Cette description est accompagnée d'un complément synthétique disponible en Annexe No. 3.07 : pratiques réseaux sociaux formels et informels, pratiques réseaux professionnels

17.3.1.1 Les pratiques dans la sphère privée

Concernant les pratiques de réseaux formels dans la sphère privée, on s'exprime peu à ce sujet même s'il n'y a pas de difficultés à en parler⁴⁹⁰. Les engagements dans les divers réseaux sociaux formels

⁴⁹⁰ Nous notons, mais seulement à titre indicatif, que le taux d'engagement constaté semble nettement supérieur chez nos répondants, comparé à celui de la moyenne de la population française qui se situe à un niveau d'environ 40 % selon l'INSEE, en 2016. Nous ne pouvons cependant aller jusqu'à envisager de lien particulier entre ce constat et les données disponibles de l'INSEE eu égard à la faible dimension de notre échantillon de répondants. Pour autant, il est intéressant de noter ce qui semble être un écart important entre notre constat des 40 % moyens de la population comparé à celui des 70 % que représentent les 10 personnes ayant des engagements sur les 14 personnes qui ont participé à cet entretien. À défaut d'établir des corrélations, il est par contre possible d'envisager un engagement local potentiellement supérieur à la moyenne nationale permettant ainsi de créer et/ou d'entretenir des liens entre acteurs ceci dans un environnement fait de différentes proximités pouvant exister localement. En

(associations, clubs ou autres) sont dirigés vers les activités professionnelles locales, mais aussi dans le domaine culturel, sportif ou politique. Basile par exemple commence : « *Je suis membre de 4 ou 5 associations différentes. J'étais président d'une association pendant 5 ans et là je suis redescendu au niveau membre pour des histoires de planification, de planning familial...* ». Il est suivi de Dominique qui est « *sapeur-pompier volontaire ... Par passion, à 16 ans. Voilà* » ou encore Ernest dans un autre domaine est « *à la musique de (nom de la commune). La musique municipale de Scionzier ... depuis tout petit ... ça fait plus de 40 ans.* » ou, enfin Hippolyte qui est : « *administrateur de (Nom de l'organisme professionnel), je suis de (Nom d'un second organisme professionnel), je suis membre fondateur [...], une association [...] ça, ça n'a rien à voir avec le décolletage, mais c'est aussi une activité professionnelle à part. j'ai encore plein d'activités, je suis administrateur du pôle de compétitivité et du (Nom d'un organisme de formation), donc c'est de la formation, au niveau de l'université de Savoie* ».

Réseaux privés et ouverture sociale

Les réseaux permettent de très nombreuses rencontres entre acteurs qui se connaissent depuis longtemps, mais aussi la création de nouveaux contacts. Le mécanisme est équivalent dans les pratiques informelles. Dans ce cas, on n'est pas membre d'une association ou d'un club, mais on assiste aux événements et aux diverses activités, en accompagnant par exemple les enfants ou les amis. Basile nous dit : « *On s'est retrouvés bêtement avec des copains d'école. Nos gamins étaient finalement du même âge. Ils se sont retrouvés soit à la crèche soit à l'école en même temps. On s'est redécouverts. On s'était pas vus depuis 20 ans, 25 ans, eh puis du coup on est redevenus amis. Et puis, on s'est aperçus qu'on habitait les uns à côté des autres, sans le savoir. Et puis du coup on s'est liés d'amitié, c'est assez rigolo.* ». Les réseaux de Georges sont liés, quant à eux au : « *vélo, je fais de la montagne, seul ou entre copains. Je fais de la plongée aussi, entre copains ou sous le cadre d'une structure. Euh... En fait, avec qui je pratique ben aujourd'hui avec mes copains... (mot incompréhensible). Les groupes se sont formés par amitié, le fait d'avoir toujours habité ici... et par affinité* ». Ignace quant à lui : « *joue au foot. ... J'ai joué au foot en club pendant longtemps. Parce que j'étais ici, j'habitais ici. Et, j'ai commencé petit j'ai toujours joué un peu au foot par là. Après, ben, par la force des choses, la vieillesse, les enfants, tout ça c'est moins un club, mais plus une communauté d'amis euh ... avec qui je joue ...* ».

La pratique de ces diverses activités se justifie par des choix et goûts personnels (souvent dans le cas des activités sportives), mais aussi, assez régulièrement, par respect d'un engagement de longue durée et de la tradition familiale (ici souvent dans le cas d'activités de type culturel) tel que Georges qui est : « *engagé dans plusieurs associations sportives ou culturelles. Sportives, dans le ski club de (Nom*

autre, les entretiens ne permettent pas d'établir comment les répondants considèrent le lien environnement géographique ⇔ proximités ⇔ engagement.

Source INSEE 2016 disponible sous l'URL suivante : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2406371#tableau-Tableau3>.

de la ville), culturelle : l'harmonie municipale de (Nom de la ville). La raison est que ça a toujours été en fait, mes parents étaient, sois au ski club et on y est toujours et on a suivi la chose, puis pour l'harmonie, j'ai fait une école de musique et puis après, on rentre dans l'harmonie et, je suis toujours là. En termes de responsabilité, je suis adhérent à des associations. Après euh... je suis actif. J'ai occupé des postes de trésoriers ou de responsable de pôle de ski. ». L'engagement peut correspondre à des sollicitations diverses (associations de types professionnels ou un engagement politique) comme Nicolas qui est : « conseiller municipal à la mairie de ... Alors, ça c'est le, bah à la demande du maire actuel ». Quant à Hippolyte lui, il est le mari d'une élue.

Le réseau social amical, créé en particulier dans un temps long, puise sa vitalité dans ce type de relations. Des relations sociales sans le moindre lien avec l'activité industrielle locale, on se retrouve au ski ou sur le bord d'un terrain de football en accompagnant les enfants, cohabitent avec des relations sociales créées ou entretenues dans les réseaux professionnels.

Réseaux et amitié

Les liens amicaux peuvent évoluer vers des liens professionnels, ou inversement. La valeur cardinale est celle de l'amitié, comme peut le dire pudiquement Ernest : « « On se fait pas un banquet avec sangliers tous les vendredis soir. Maintenant euh..., voilà, il y a un respect, une certaine amitié avec certains. » ou Ignace qui dit qu'il : « pense que maintenant c'est un peu plus compliqué quand même de se faire des amis. Alors, bien évidemment, j'ai plein d'amis qui travaillent dans la ... dans le côté euh, dans le décolletage, mais voilà. On essaye de mettre un petit peu, tous ces côtés, tout le travail dans nos relations. Oui ... et Et voilà. ».

Amitié et ... camaraderie communautaire

On exprime la crainte d'une duplicité dans l'amitié et la crainte d'une amitié intéressée. Ce point est mis en avant dans les éventuelles camaraderies de façade pouvant exister dans les divers réseaux informels, mais en particulier dans les événements organisés par les institutions formelles médiatrices. Hippolyte nous dit : « J'ai beaucoup de copains, donc concrètement ... comme je suis impliqué dans pas mal de structures différentes où je rencontre des collègues, on est amenés à fraterniser, boire un coup, manger ensemble [...] c'est des amis, on n'est pas concurrents. Par contre j'ai l'intime conviction qu'il y a aussi dans certaines organisations cette convivialité de façade, mais néanmoins une vraie concurrence. En principe, j'essaie de faire la part des choses quand ça se passe comme ça. ». Chacun distingue bien cette frontière tout en reconnaissant et en appréciant un esprit de corps orienté métier tel que Jean a su bien nous le décrire : « Ben, si on prend le cas d'un événement qui est, on va dire l'événement du décolletage C'est le rendez-vous « le Ski des décolleteurs » : en fait les décolleteurs, ceux comment, non, tous, ceux qui le souhaitent, à peu près deux cents participants, font un concours de ski. Voilà ! Alors, ils ont beau être tous concurrents, mais à un moment donné, ils mettent un dossard, et c'est le challenge des décolleteurs en fait. Donc euh ce challenge des décolleteurs il y a à peu près deux cents participants, on mange le soir, on est environ trois cent cinquante. Donc effectivement on

peut se retrouver copains. On a une corporation parce que c'est dans le métier de l'usinage. Ils sont quand même pour beaucoup concurrents. Mais c'est vrai que c'est une très très bonne ambiance. ».

Réseaux sociaux et réseaux professionnels

Il y a chez beaucoup, plus qu'une imbrication, une intrication des réseaux sociaux professionnels et personnels cimentée par l'amitié et le partage des valeurs correspondant à des sous-systèmes culturels dont Camille nous décrit le processus d'intégration : *« ... on essaye de... on essaye de développer un réseau avec des gens qu'on, qu'on aime bien, déjà, ... on part... avec qui on partage de mêmes valeurs, parce que on porte pas, comme je disais tout à l'heure, on partage pas tous les mêmes valeurs. ».*

La communication au sein des réseaux informels est flexible et respecte le maillage des réseaux épousant les mécanismes d'amitié, inimitié, pouvant être liés à des histoires entre familles dans la vallée, basé sur le ciment mentionné précédemment, l'amitié et le partage des valeurs. *« ici, y a un peu une fratrie qui se fait dans le sens ou ... moi avant que les gens, avant que je connaisse certaines personnes on m'appelait, on m'dit... on me donnait « ah oui c'est le fils de », c'est ... « il vient de » donc finalement, j'étais connu par des gens que je n'avais jamais rencontré, que j'avais jamais discuté donc finalement, ça crée des valeurs de proximité, des... comme une fratrie, comme une grande famille, qui fait que d'un côté ben, tout le monde connaît tout le monde d'une manière générale. On est cousin avec quelqu'un qu'on n'a jamais rencontré... assez éloigné donc, voilà ! »* nous dit Georges mentionnant un nouvel aspect de ces réseaux, les mécanismes de réputation qui correspondent à des mécanismes de crédit communautaire ici favorable, mais pouvant aussi aller dans le sens opposé (le discrédit ou l'absence de crédit communautaire).

17.3.1.2 Les pratiques dans la sphère professionnelle

La pratique des relations en réseau est celle de la relation interpersonnelle directe, généralement en face-à-face ou par défaut grâce au téléphone. Passé les phases formelles, la pratique informelle est privilégiée tout comme la relation interpersonnelle intra ou interorganisationnelle. Basile est le plus clair à ce sujet quand il dit qu'*« on a tous un carnet d'adresses personnel où on sait, euh c'est comme un dictionnaire. On n'a pas la définition, mais on sait que la définition se trouve dans le dictionnaire donc là on a un réseau. Et on sait tous que ... si on a pas la réponse à notre question, on sait qui appeler. On sait qui contacter pour avoir la réponse. Et le but, c'est d'avoir la réponse, c'est pas de savoir par qui je suis passé c'est d'avoir la réponse. Donc, on a tous effectivement ça, et c'est très très important de, d'entretenir un réseau. ».* Camille, dirigeant d'entreprise le confirme à propos de son entreprise et de ses employés dont il connaît et reconnaît les relations interorganisationnelles : *« ... donc ils vont en parler à droite à gauche « tiens j'ai entendu y'a untel » et puis ... ça c'est un exemple. En interne, si y'a un problème, quoi que ce soit, comment ... les, les gars connaissent d'autres décolleteurs qui peuvent avoir des soucis, et ça, on peut en discuter en interne en entreprise. Après en externe, c'est après, c'est avec les, avec les avec ... le réseau, voilà. On se connaît, on arrive à trouver des solutions, on s'entraide, on demande... C'est plus rapide ! Si t'as un problème, tu décroches le téléphone ».*

L'organisation formelle médiatrice

L'ensemble, en tout cas une très grande majorité des acteurs, recourt aux institutions formelles médiatrices. Notant que même ayant un avis contrasté sur ces mêmes réseaux, les acteurs reconnaissent tous l'importance de ces organisations, et peuvent pour certains essayer d'y insuffler l'esprit communautaire informel, en y étant acteur. En outre, ces institutions sont généralement considérées comme des tiers lieux neutres. Celles-ci sont par ailleurs le lieu privilégié de la création de nouveaux réseaux informels mêlant les locaux et les acteurs arrivés de l'extérieur de la vallée. Les institutions formelles médiatrices sont donc, outre leur mandat initial correspondant à la fourniture d'une information reconnue de qualité, supportant des actions de veille et la fourniture de réponse, le lieu où l'on communique énormément d'informations informelles et où les acteurs des réseaux communautaires historiques rencontrent les acteurs des nouveaux réseaux se créant au sein même des organisations formelles médiatrices. Georges dont la famille est fortement ancrée dans la vallée nous décrit les réseaux formels médiateurs comme : *« des réseaux qui ont des vocations à ... défendre la profession, à développer l'entraide ou l'échange. À ... capitaliser euh... pour mieux travailler ensemble. Euh...c'est l'occasion aussi de rencontrer plein de monde et de ... ben d'apprendre, euh... de comprendre et de pas rester enfermé sur soi-même quoi. Le dernier, on a été fondateurs et on est actif. C'était aussi une vocation à vouloir adresser des problématiques nouvelles comme tout ce qui est pollution, et ... problématiques de déplacements dans cette vallée. Et d'être acteur ! pour pouvoir ... et non simplement être passif et en fait, l'intérêt c'est que les gens ici n'ont pas tendance à raller, à se dire, ah, ben ça c'est mal fait et on ne va pas simplement raller. C'est-à-dire que si c'est mal fait, on va dire bon on va faire quelque chose. On va essayer de s'en occuper »*. Les réflexes communautaires réapparaissent de la part des acteurs historiques qui considèrent tout de suite l'appartenance au réseau et l'entretien de celui-ci même si ce terme ne fait quasiment pas partie de leur vocabulaire. C'est le cas de Camille : *« Voilà ! C'est pas parce que tu es dans ce réseau-là, donc tu y es, mais faut quand même aller aux réunions. Faut quand même rencontrer des gens ! Parce que si t'es dans un réseau et puis que tu rencontres personne, ben t'as pas de réseau quoi ! T'as un réseau sur le papier, mais Le vrai réseau c'est de ... c'est quand t'es en face du gars et puis que tu discutes. Il vient chez toi ou tu vas chez lui « ah tu fais ça. Ah bah je savais pas que tu faisais ça. Ah ben moi j'aurai ça à faire... je pense à un truc » enfin tac-tac. Voilà c'est comme ça que ça marche. »*

Les organisations informelles communautaires

Pour autant, en particulier chez les locaux, en cas de recherche d'informations, il est fait recours prioritairement à des contacts informels dans des réseaux communautaires informels historiques. C'est le cas de Camille qui considère que : *« c'est pour ça, moi j'ai en particulier j'ai deux, j'ai j'ai, j'ai trois copains-chefs d'entreprise, avec qui on ... on a le même état d'esprit. Et voilà, quand t'as des décisions importantes à prendre, ben on ... eux viennent me voir donner un avis, alors moi aussi je vais les voir aussi. »*

Ces réseaux communautaires sont considérés comme fiables et de confiance ceci comparé au résultat d'un recours aux organisations formelles à une exception notable, celui du réseau du CETIM dont aucun des acteurs, d'où qu'ils viennent, ne remet en cause la compétence et la fiabilité des informations, qui sont des informations d'ordre technique.

Concernant les autres institutions, ce point de vue est moins marqué chez les répondants installés dans la vallée. Ainsi, Ernest est assez mitigé concernant l'apport d'information dans les réseaux médiateurs, les considérant en cas d'un recours direct pour un besoin particulier, à des médiateurs généralistes : *« On peut trouver, mais c'est plus rare. Il faudrait... c'est un joli comparatif avec la médecine. Vous allez chez un généraliste et puis après vous avez besoin de professeurs, des spécialistes. Donc après les spécialistes il faut vraiment aller prendre. Mais c'est quand même une aide, c'est déjà une porte d'entrée, pour justement trouver des spécialistes ... si, on peut les trouver dans, à travers ces organismes, où ils vont nous aider en disant, nous c'est pas notre compétence. Allez voir Intel, Intel, Intel... donc c'est une bonne porte d'entrée ... C'est déjà une bonne porte d'entrée. Voilà ».*

L'accès à l'information

Les échanges d'informations et la collecte d'informations sont perçus de manière plus organisée, plus stratégiquement chez les acteurs exerçant dans des professions support (commerciale, conseil, journalisme) ou les acteurs travaillant dans de grands groupes comme François. Partout ailleurs prédomine une vision très opportuniste de l'accès à l'information et à la communication, hormis dans la participation aux actions des institutions formelles médiatrices. Georges n'en fait pas mystère : *« ce qu'on entend, on l'entend. Et, c'est toujours des informations et ça permet d'être au courant, ben de certaines choses... et ce qu'on dit, est dit. Et puis, et finalement, les gens font ce qu'ils veulent donc euh. À l'écoute de ce que les gens disent, et de ce qui se passe oui, forcément. Mais pas dans le sens à fournir pour exploiter plus tard. Y'a pas un truc, je te dis quelque chose et demain, si j'ai besoin de quelque chose, tu me le rends. Ça non jamais. ».*

Quelle que soit la stratégie ou l'absence de stratégie, les acteurs ont conscience de la valeur ajoutée des actions en réseaux médiateurs, valeur synonyme d'accès à de l'information porteuse d'opportunités, d'ouverture et de progrès. Cet état d'esprit va plus loin, chez certains qui jugent que le recours aux seuls réseaux de la vallée (informels et formels) n'est plus vecteur de progrès, voire même peut devenir délétère. Certains (4/14) s'ouvrent donc à des réseaux extérieurs de manière individuelle ou grâce à certaines actions portées par les institutions formelles médiatrices. Ce point semble paradoxal, mais peut être compris quand l'on sait que rien ne reste ou presque dans la vallée et tout s'exporte aux 4 coins de la planète, et que la vallée n'a virtuellement jamais eu besoin de chercher des clients ou de s'ouvrir à la concurrence internationale. Ernest considère que cela permet d'*« avoir des regards différents et des prises de positions différentes aussi, ça enrichit les perceptions et toutes réflexions. Il faut éviter les certitudes quand même. Bah c'est bien d'avoir des convictions, mais faut éviter d'avoir des certitudes trop rigides quoi. Donc le fait de ... aussi d'être en réseau, ça permet de faire ça aussi ».* Hippolyte gère le dosage intra et inter systèmes : *« ... on prend garde d'avoir des réseaux qui ne sont*

pas uniquement sur la Haute-Savoie. Le pôle européen de la céramique qui est sur Limoge par exemple, des clusters qui sont sur Rhône-Alpes, d'autres qui sont sur d'autres régions, pour avoir une vision pas uniquement vallée de l'Arvo-centrée. C'est une volonté aussi d'élargir. Le danger, c'est d'avoir que le CTDEC-SNDEC comme vision et d'être trop enfermé. Notre volonté, c'est d'être le plus large possible ». Il déplore que pour beaucoup : « Il y en a beaucoup qui sont au CTDEC, SNDEC et c'est tout. Et là, on rencontre les mêmes personnes. Il n'y a aucun intérêt à cela. Si on a d'autres réseaux, ça nous permet d'avoir d'autres accès, d'autres horizons. ».

Stratégies réseaux et information

Ainsi, chacun s'accorde sur l'intérêt d'utiliser simultanément les réseaux professionnels informels et les divers réseaux des institutions formelles médiatrices, permettant un accès à de l'information et au développement résiliaire. En particulier, il est reconnu une bonne qualité d'information de veille (technique, organisationnelle ou commerciale) dans les différentes actions portées par les institutions formelles médiatrices en particulier le CETIM. Il semble en outre que tous les réseaux ne possèdent pas les mêmes caractéristiques, point crucial à prendre en compte, mais apparemment illisible sur le court terme pour un nouvel arrivant dans la vallée. Ce point est autant partagé par les acteurs arrivés dans la vallée comme Georges ... : « Alors, en externe, je, je dirais, j'utilise les, les, les opportunités que me présentent justement les rencontres du type Mont-Blanc Industrie, groupe de travail euh... sur l'automobile, groupe de travail sur le marché international, euh... différents groupes de travail ou ... sur le Lean, quelque chose comme ça. Je l'utilise pour, à la fois sur le contenu et justement pour on va dire, euh... cultiver les relations aussi informelles pour aussi, je dirais encore une fois, à la fois échanger, s'enrichir de, de, de connaissances d'autres, et euh... aussi de, j'ai eu des exemples aussi, ou, de, de, de, je dirais d'avoir un réseau, qui peut être là au moment venu lorsqu'on peut avoir besoin d'un support concret quoi ».

... que par les communautaires historiques de celle-ci, comme Hippolyte qui à : « des exemples précis de personnes qui y sont arrivées [... doivent...] choisir soigneusement ses réseaux. Il y a des réseaux qu'il vaut mieux éviter, je pense, notamment les réseaux les plus ouverts qui seront les plus bienveillants pour lui. Il y a des réseaux qui seront peut-être plus compliqués, où il faudra se faire une place, il y a des réseaux plus bienveillants. Il y a des réseaux qui vont l'aider, c'est sûr, d'autres qui vont peut-être le regarder plutôt comme un concurrent potentiel qu'un ami. ».

Rejet des stratégies, mais opportunisme

Les répondants s'accordent majoritairement à l'exception de ceux exerçant dans des fonctions supports sur une gestion de leur réseau formel ou informel comme majoritairement opportuniste. Il n'y a pas d'instrumentalisation du capital social à visée stratégique. En cas d'instrumentalisation, il n'est pas question de profiter, terme rejeté par beaucoup, car connoté négativement, voire très négativement par certains, dans un environnement qui valorise le travail et l'effort individuel tout autant qu'un jeu loyal entre concurrents. Différemment, le profiteuse ou le manipulateur est identifié et fait l'objet de processus d'exclusion. Achille nous dit : « je n'ai pas de business plan sur mes relations ... Non c'est que je ...j'ai

euh... je ne suis pas assez machiavélique ou j'ai pas assez d'ambition pour ça... C'est les gens qui font ça, sont des gens qui sont, qui ne pensent qu'à une chose, c'est euh... c'est leur développement économique et financier, et je ne suis pas dans ce cas-là. Mais sinon je comprendrais que des gens le fassent, et je connais des gens qui le font. Mais ce n'est pas mon cas. », point de vue complété par Ernest concernant l'opportunisme : « Ça se fait naturellement. Voilà, c'est naturel. Je ne cherche pas comme certains à exploiter vraiment en disant : « tiens faut vraiment que j'aille à cette soirée parce que je vais connaître telle et telle personne. Je vais m'approcher de lui, je vais lui amener ma carte de visite. » Etc. Je ne fonctionne pas comme ça. Je marche pas comme ça. Si ça se fait tant mieux, si ça le fait pas, ça le fait pas. Mais voilà, c'est plutôt, c'est tout doit se tisser, tout doit se tisser dans le temps. Arriver comme ça et dire se faire copain avec quelqu'un en vue de lui euh... de lui soutirer des informations, c'est la pire des façons. ». Ceci peut se comprendre dans un cadre communautaire où tout le monde se connaît et surtout lorsqu'on y a des amis⁴⁹¹ comme Ignace qui pense : « Moi, non. Moi personnellement, donc, côté personnel, mes amis, c'est mes amis. Ça n'a rien à voir avec le travail. C'est mes amis, parce que euh, voilà. ... C'est mes amis, parce que moi je les aime, voilà. Et euh... donc j'ai ça ... Après, de temps en temps, il arrive qu'on rencontre des gens, mais c'est... enfin ... je ne le fais pas de manière... Voilà ! Non, c'est jamais prévu... tout à fait... j'ai horreur de ça en fait ».

Réseaux de colportage encore

Il en est de même pour les réseaux de colportage de rumeurs, considérés et reconnus autant comme ayant une très grande valeur ajoutée tout autant que porteurs de potentiel danger chez les émetteurs, ainsi que pour les entreprises faisant l'objet de ce type de communication. Les acteurs locaux pratiquant tous plus ou moins, ce type de communication savent par contre reconnaître et isoler les acteurs qui de la même manière ne jouent pas jeu loyal en matière d'acquisition d'informations en termes de stratégie de dissémination d'informations. Très incisif Basile nous éclaire sur ce sujet : « Il est très facile de démonter une entreprise en, en disant du mal, en divulguant du mal euh ... aux collègues, extra-professionnels ou pas. C'est très facile de démonter, mais d'un autre côté c'est très facile de se faire démonter. Pourquoi ? Parce que la vallée finalement est petite. Donc en fait comme tout le monde se connaît, euh ... ce qui va se passer, c'est que ... le bruit (on appelle ça radio-vallée hein), le bruit, enfin radio-vallée va se mettre en route et on va tout de suite savoir que Intel a raconté tel ou tel truc et ça va s'appeler radio-vallée. Donc tout le monde va être au courant en même temps et ça peut être nuisible pour l'auteur ... de la révélation. [...] Donc, oui, oui. Donc euh là, il faut être suffisamment intelligent et puis se dire « ok, on est pas dans une grande ville. Tout le monde se connaît. Donc si on dit du bien ça se sait, euh ... une entreprise qui se porte très bien, c'est une entreprise qui a de la renommée et tout le monde a envie d'aller travailler dans cette entreprise. Et euh ... si dans une entreprise, ça se passe moyennement bien, toute la vallée le sait et personne veut venir bosser dans cette entreprise, alors que,

⁴⁹¹ Les vrais amis, d'amitié longue et profonde. Pas les copains de l'expression.

alors que c'est juste des bruits euh de radio-vallée quoi. Y a rien d'avéré. Mais c'est très, ça, ça peut être très nuisible ça. Ça peut être nuisible. Donc c'est pour ça. C'est, tout dépend de l'humain et de comment l'information est donnée. Si elle est positive euh, c'est super, si elle est négative euh ça peut être très nuisible. ».

Des pratiques partagées

De fait, il est possible de commencer à identifier des règles, des pratiques entre professionnels devant être respectées sous peine d'ostracisation. Ces règles semblent être suffisamment fortes pour jouer sur la réputation d'un acteur et d'une entreprise, voire le rejet d'un nouvel entrant pouvant mener à la faillite de celui-ci. Encore Basile : *« Un étranger... Quelqu'un d'un autre pays qui veut venir s'implanter ou qui veut faire son petit chef ici, ... ça va être très compliqué pour lui. Parce qu'il ne va pas passer en priorité, parce qu'il aura justement pas de réseau. Et quelqu'un aujourd'hui qui veut ... quelqu'un qui part d'une feuille blanche et qui veut s'installer ici, si il n'a pas un réseau solide, et généralement si il arrive il ne connaît pratiquement personne, il a un réseau qui est très faible, ça va être très compliqué pour lui. Soit il fait quelque chose d'exceptionnel, auquel cas il, il attire l'attention et il mérite le respect, il devient respectable tout de suite parce qu'il fait quelque chose d'extraordinaire ou d'exceptionnel. Ou il est dans un corps de métier où tout le monde lui dit « alors là chapeau ». Il devient le copain de tout le monde rapidement, soit euh ... il est dans ... le mode « concurrent pur et dur » et le mode « je m'en fous je vais te crever », euh ... c'est moi le meilleur, donc, auquel cas, euh ... sa boutique elle fera pas long feu parce qu'il va se faire autodétruire de tous les côtés. C'est-à-dire que dès qu'il aura besoin d'un service euh ... quel qu'il soit, un outil, un revêtement, un traitement, quoi que, quoi qu'il aille acheter, euh ... radio-vallée va se mettre en route et va savoir que lui euh ... « c'est un con », entre guillemets, et que, y risque de ne pas passer en priorité. Voilà donc euh, c'est un petit peu la monnaie de la carte. Encore une fois, faut être bien, et faut être professionnel et surtout intelligent. Mais faut être copain. ».*

Intégration et règles communautaires

Cette confiance correspondante à cette intégration communautaire ne s'obtient pas facilement : *« ... prendre la conf...et avoir la confiance des ... gens de la vallée, c'est pas une mince affaire. Mais une fois qu'on l'a, normalement, et qu'il n'y a pas d'erreur de faite, et les garder. Mais il faut arriver, à cela, faire au départ.... faut pas faire d'erreur, non »* nous dit Dominique rejoint par Achille qui n'ose pas aller jusqu'à considérer et nommer ses pratiques comme un construit⁴⁹² qu'il à pourtant perçu : *« Oui, parce que ça fonctionne et parce que tout le monde fonctionne comme ça. ... Là, c'est comme si vous demandiez pourquoi vous vous levez le matin et pourquoi vous marchez sur vos deux jambes... Voilà, c'est tout c'est toute la même façon. Je suis pas en train de vous dire autre chose, je vous dis euh... Parce que c'est, c'est un univers où la plupart des gens se connaissent et euh..., et réagissent*

⁴⁹² Celui de l'institution informelle communautaire historique.

comme ça donc ... est-ce qu'il y a un code ? Non. Euh... Mais inversement, quelqu'un qui voudrait bousculer ce code, euh... [...] ça ... je pense que ça ne marcherait pas ».

17.3.2 Les liens et les renvois

- ⇒ Renvoi à la question de la barrière pro/privé : comme précédemment, nous notons à travers l'ensemble des témoignages, les indices d'une absence de barrière entre ce que l'on nommera la sphère professionnelle et la sphère personnelle.
- ⇒ Renvoi à un construit culturel et social : les différentes activités, que l'on soit membre d'une organisation associative, quelles qu'en soient la forme et la finalité ou que l'on assiste de manière informelle à des activités, constituent le creuset de ce qui semble correspondre à un vivre ensemble et à des règles de vivre ensemble.
- ⇒ Renvoi à un construit professionnel : ici encore, des codes de pratiques relationnelles partagées semblent émerger concourant à la création d'un construit professionnel plus ou moins largement partagé entre les professionnels de la vallée.
- ⇒ Renvoi au tous copains tous concurrents (TC TC) : le fil conducteur de notre entretien apparaît toujours assez régulièrement, semblant aller dans le sens d'une probable objectivation d'un phénomène plus large dans lequel les pratiques informelles de communication prennent place. Le construit professionnel ainsi que le TC TC semblent se confondre en tant que concept et illustrations des pratiques.

17.3.3 Petit point conclusif et synthèse des pratiques réseaux

À l'issue de la revue phénoménologique des pratiques réseaux, il nous est possible de présenter une tentative de synthèse des principales pratiques réseaux décelables dans la vallée à partir de nos entretiens. Ces pratiques sont matricées suivant deux entrées : la première portant sur le formel et l'informel, la seconde entrée correspondant aux pratiques dans le milieu privé et dans le milieu professionnel.

| | Pratiques réseau privé | Pratiques réseau professionnel |
|----------------------|---|--|
| Recours au Formel | Engagement dans des associations (soutien professionnel, culturel, sportif). | Engagement dans des organisations formelles de coopération. |
| Recours à l'Informel | Participation à des activités culturelles, sportives de groupe ou en accompagnement Création, ou recréation de liens amicaux | Réseaux professionnels informels. Transmission directe de l'information grâce aux relations interpersonnelles de confiance. Transmission diffuse de l'information grâce aux réseaux de colportage. |

Tableau 27 : Synthèse de l'usage formel et informel des réseaux dans la vallée (Blondeau, 2020)

Les renvois que nous venons de considérer dans les lignes précédentes nous amènent maintenant à considérer les systèmes de représentation et de justification.

17.4 Un construit professionnel objectivé dans le « tous copains, tous concurrents » et une absence de barrière entre le domaine privé et le domaine professionnel

Notre travail est orienté vers la recherche, la compréhension et l'interprétation de la pratique des acteurs afin de nous orienter progressivement vers des modèles de conceptualisation. De fait, nous interrogeons les acteurs sur leurs pratiques afin de faire émerger des régularités, des redondances significatives. Nous considérons les témoignages des acteurs, à travers leurs pratiques, comme des éléments permettant de consolider un potentiel modèle de représentation.

Ainsi, interroger les acteurs sur la manière dont ils pratiquent et considèrent la barrière pro – privé, les règles et les codes de leur environnement professionnel, mais aussi les règles et les codes correspondants au « tous copains tous concurrents », correspond au-delà des éléments d'indices consolidant les pratiques, une tentative de compréhension de la construction d'un modèle de représentation communautaire qui s'esquisse depuis déjà quelques pages.

Nous proposons d'aborder ici le construit professionnel local et son objectivation dans le « tous copains tous concurrents » (TC TC) ainsi que la question de la barrière pouvant exister entre le monde professionnel et le monde privé en commençant par cette dernière.

17.4.1 Barrière pro-privé

La barrière pro – privé⁴⁹³ (environnement professionnel, versus privé) permet d'envisager la manière dont chaque répondant considère ces deux environnements et dont chaque répondant considère devoir y répondre dans ses pratiques.

Il est possible d'envisager à travers cette dichotomie, la manière dont l'acteur s'autorise à laisser pénétrer la sphère privée dans l'environnement professionnel, ou, inversement, la manière dont l'acteur laisse la sphère professionnelle envahir sa sphère privée pendant ce que l'on peut considérer être normalement une vie hors cadre professionnel.

⁴⁹³ Nous décidons par convention d'utiliser « pro-privé » au masculin, le « pro-privé » sachant qu'il peut référer à monde (n, m), environnement (n, m), ou à sphère (n, f).

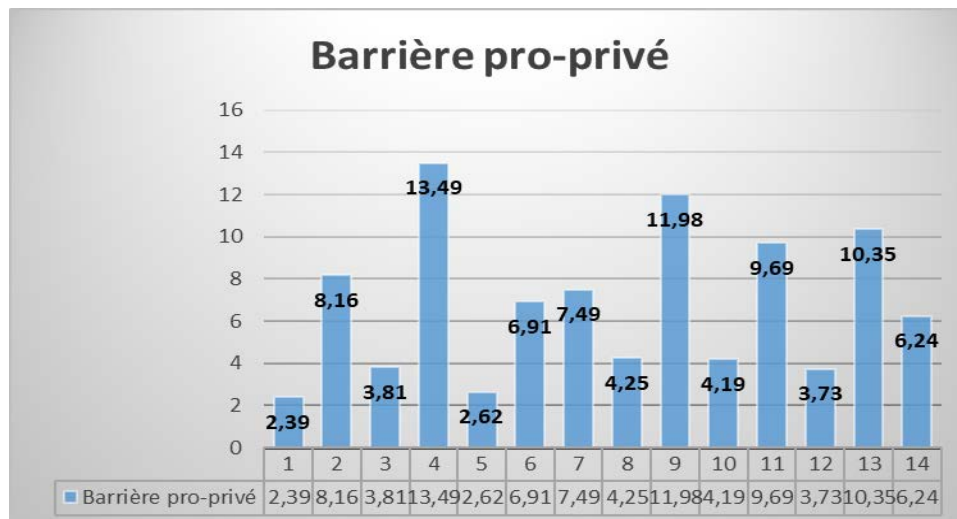


Figure 39 : Taux de couverture concernant la barrière sphère professionnelle sphère privée par répondant

Le taux de couverture des répondants concernant ce thème particulier semble initialement relativement inégal, mais aussi généralement faible. Il n'est cependant pas lié à une plus ou moins forte distinction entre les deux sphères. Le taux de couverture doit être considéré à titre informatif plus que synonyme d'une production de sens par la suite. Les répondants tels qu'Achille (1), Claude (3), ou Ernest (5) produisent des témoignages significatifs même s'ils sont concis. En revanche, Dominique (4), Ignace (9) ou Michel (13), au-delà, de la qualité du témoignage, élaborent des réponses argumentées de détails historiques, familiaux ou autres. En ce sens, sur ce thème particulier, s'il était possible d'établir l'esquisse d'un rapport entre le taux de couverture de chaque répondant et celui des données démographiques, il serait possible de se hasarder à établir *un lien proportionnel entre le taux de couverture et celui de l'ancrage au territoire des répondants ayant fourni dans ce cas beaucoup plus d'informations qualitatives contextualisantes*. En ce sens, Dominique, Ignace ou Michel nous aident à élargir le champ d'observation pour pouvoir inclure le contexte dans lequel le phénomène a lieu.

17.4.2 Description phénoménologique de la barrière pro-privé

Cette description est accompagnée d'un complément synthétique disponible en : Annexe No. 3.08 : Pratiques barrière sphère professionnelle sphère privée.

Pratiques

Malgré nos doutes initiaux après ce que nous avons retenu de la communication professionnelle dans la sphère personnelle (se référer si nécessaire au chapitre : 17.2.2 débutant page 387), la barrière pro-privé ne semble pas être un problème pour les répondants à tel point que la quasi-totalité de ceux-ci affirme, telle est leur perception, bien gérer (de bien à très bien) cette même barrière. Cette réponse s'accompagne régulièrement d'une capacité personnelle à poser des barrières strictes entre les deux sphères, même si les détails du témoignage laissent apparaître une réalité un peu plus complexe. Par exemple Ernest mentionne : *« Je la gère bien. (rires) ... C'est naturellement. Ma, ma. Ma vie professionnelle, c'est ma, c'est ma vie de tous les jours, et même de mes soirées, de mes nuits parce que je reçois des mails, je les regarde. Ça m'empêche pas de dormir, je dors très bien. J'ai une vie privée*

qui me va bien. euh... j'ai pas de problème particulier. Non, je souhaite à tout le monde que ça se passe bien comme ça. Mais je n'ai pas de don, c'est plutôt euh... quand on aime les choses et qu'on aime les gens, c'est beaucoup plus facile. », ce que confirme François : « Je la gère bien dans le sens où je la vis bien. Maintenant... euh ... y a pas, je n'ai pas vraiment de, enfin ... de limites. Bien sûr, je, je bascule, on va dire dans un moment, dans une période de vie privée, mais c'est vrai que ... je dirais dans ma fonction et dans mes responsabilités, euh... je ... je suis en contact régulier ou suivant nécessité, je suis toujours joignable, toujours en contact ... Moi, j'ai je dirai, ce n'est pas si imperméable que ça. C'est perméable. ».

Porosité pro-privé

À son tour, Jean confirme la même chose. Comme ses collègues il fait apparaître que le fait de bien gérer cette barrière n'empêche pas la porosité entre les sphères mentionnées. Pour les acteurs dont le propos initial est identique, bien gérer correspond à bien assumer cet état de fait : « Alors euh ... en fait, je le gère très bien. Euh..., comment dire ... Je ne mélange pas trop. Voilà ! Alors, dans mon cas, j'ai de grandes amplitudes. Je fais 7 h-19 h. Donc une fois qu'on a fait 7h-19h au travail ... on rentre à la maison et c'est pour la famille... Donc je cloisonne énormément, sauf euh ... quelques événements ... que j'ai pu sponsoriser ou alors, enfin euh... aider. Et à ce moment-là ... mais c'est une fois de temps en temps, peut-être une fois par mois ... où il y a vraiment une activité, on va dire... le soir qui est quand même professionnel ... Mais je fais ... une, ... un bon cloisonnement. ».

En accord avec les propos précédents, tous mentionnent être passionnés par leur travail, mais aussi bien vivre l'articulation entre la sphère professionnelle et la sphère privée, ce sur quoi insiste avec passion Dominique : « Ça passe avant beaucoup de choses oui ; même, ce n'est même pas un boulot, c'est une passion pour moi déjà ouais, donc euh ... Moi j'ai baigné dedans depuis tout petit. Je suis né dans l'huile. Donc, je suis né dans le décolletage. Donc oui, c'est... c'est ma, c'est ma passion ».

Porosité pro-privé et facteurs environnementaux :

La majorité fait cependant état d'un environnement favorisant une constante sollicitation professionnelle en tous lieux et en tout temps pouvant amener une grande partie de ceux-ci à reconnaître une difficulté à maîtriser ce phénomène comme l'admet Nicolas : « Ah ça c'est la difficulté ! Avec tous les moyens de communication qu'on a aujourd'hui, hum faire des coupures, c'est assez difficile, hum surtout que nous on dépend d'une société (pays d'origine), donc, on a des décalages horaires. Donc ça couvre euh ..., ça couvre une grande partie de la journée. Euh non ça c'est une chose qui reste difficile même si on a le, le droit à la déconnexion, elle n'est pas forcément euh ... très facile à mettre en place. J'arrive à le gérer quand je suis en vacances ! Quand je suis plus ici dans la Vallée. Autrement ici donc, c'est un rappel, c'est un rappel systématique. ». Cette situation peut paradoxalement amener d'autres comme Achille à considérer bien gérer tout en admettant simultanément avoir des difficultés à le faire : « ... comment je la vis, comment je la gère. Je la gère bien d'abord..... (longue pause réflexive) ça peut... ça, on va dire, comment on gère. C'est pas facile à gérer ... [...] ... c'est particulièrement exacerbé ici. ».

Vivre les limites du pro-privé

Il s'avère particulièrement difficile de détacher la sphère privée de la sphère professionnelle omniprésente. Le seul moyen de réellement couper est de sortir de l'environnement de la vallée à l'occasion de vacances à l'étranger. À l'inverse, cette vie peut être parfaitement assumée comme pour Dominique : « *Non ! c'est un mode de vie enfin moi j'aime bien, ça donc euh ... si je fais une coupure. Ouais, je pars en vacances une semaine par an, et on part à l'étranger.* », un peu moins par Ignace : « *Ah oui ! Ben en vacances oui ! ... Quand je peux... complètement ... bon après, si nécessaire, mon téléphone il est toujours allumé, mais s'il y a urgence.* »

Le second moyen correspond à une contrainte choisie, celle d'avoir des obligations familiales, en particulier des enfants. Dans la vallée, certains répondants déclarent la nécessité de couper quelle qu'en soit la manière. Dans ce cas, on coupe le téléphone par exemple et on laisse le répondeur. Ignace, mais il n'est pas le seul (Basile, mais aussi Luigi ont les mêmes obligations), témoigne : « *Le matin, je suis là à sept heures, le soir je pars à six heures moins le quart. De toute façon j'ai pas le choix, parce que faut que j'aïlle les récupérer. Donc euh ... c'est clair et net. Après, c'est clair que des fois le samedi matin ben faut venir ... voilà. Mais ... c'est un peu compliqué aussi ça ! parce que ben ... quand on a des ... Après, il faut aussi faire la part des choses et ben ... il y a plein de choses. Y a le sport qui permet un peu d'évacuer. Les enfants, ça me fait évacuer tout de suite aussi les choses. ...* ».

Deux catégories de répondants apparaissent dès lors à travers les entretiens :

Tenter de contrôler les limites du pro-privé

Une première catégorie (75 % des répondants) déclare pouvoir contrôler l'articulation entre les deux sphères, ayant le sentiment de faire face à des impératifs constants, mais d'être en état de fixer des limites. Cependant, une bonne part reconnaît certaines exceptions à la règle. D'autres reconnaissent une difficulté à gérer et l'obligation de se fixer ou de fixer aux autres des limites. Toute cette catégorie s'accorde dans la volonté de devoir et réussir à ne pas déborder afin de se préserver pour d'autres aspects plus personnels de leur vie, entre autres pour la famille. Sur ce point nous laissons Camille s'exprimer sur ces difficultés : « *Euh ...c'est chiant parce qu'on n'arrive pas ... on arrive pas à couper. C'est vrai que ... moi je suis en vacances quand l'usine est fermée... Après il y a quand même des trucs, ouais. Par exemple, le ski, ... enfin. Quand je suis avec des gens de la famille ou des amis hors décolletage on dira, le boulot, ben voilà on va dire « ça va le boulot ? », et tu vas dire « ouais » et puis voilà, et je coupe cours ! ... Parce que des fois je vais au ski avec des copains, enfin ... je les retrouve sur les pistes. Des copains décolleteurs, y'en a un, il est sur le télésiège, il est en train de téléphoner à un client ou il parle de la machine du machin. Je lui dis « oh putain t'es sur le télésiège là ! C'est bon laisse tomber ! ». Moi s'il continue je skie pas avec lui, parce que moi j'ai besoin d'un échappatoire. Il faut un peu se vider la tête de temps en temps quoi. On ne peut pas être toujours sous pression et puis toujours parler de la même chose quoi, parce qu'il n'y a pas que, que le boulot dans la vie quoi. Moi j'ai deux filles, euh voilà. On fait, on fait ... On essaye de faire un peu de des trucs ensemble, de sport, etc. ma femme aussi euh, et puis j'ai d'autres copains, avec qui on va à la pêche, et qui sont pas du tout*

dans le décolletage, et c'est sain et c'est pas mal quoi. Parce que ... Voilà, ça permet de te vider un petit peu quoi, t'oxygéner un petit peu le cerveau. Mais euh, mais c'est pas ... la frontière c'est pas évident. ... Voilà ! voilà. Parce que faut... Il y a quand même une vie, une vie un peu après le décolletage après l'usine quoi. Sauf évidemment dans le cas de... voilà s'il y a un gros problème, ou, aller un truc qui te travaille. Je sais pas t'es... généralement quand il y a un truc qui te travaille tu vas pas au ski, parce que, voilà. ... Et puis, et puis tu vas, tu vas en discuter euh ce sont, mais c'est rare, c'est très rare».

Assumer l'absence de barrières

Une seconde catégorie (25 % des répondants) déclare, ne rien contrôler. Dans ce cas, l'absence de barrière est totalement assumée tout autant que l'absence de volonté de la gérer. Ici, on peut commencer à employer le terme d'imbrication (peut-être déjà celui d'intrication) en mentionnant que les deux sphères ne forment quasiment plus qu'une. La seule barrière existante n'est plus une barrière de mondes pro-privé, mais un niveau de disponibilité personnelle, quels que soient l'heure et le jour, voire la nuit. Basile confirme : *« Oui, oui j'ai pas de, je ne dissocie pas le pro du perso, d'ailleurs, même dans ma façon de travailler, y'a aucune dissociation. Je peux travailler euh ... à 22 h après euh ... avoir regardé une série ... donc euh non non, du coup il y a aucune dissociation, et mes moyens techniques et technologiques sont, me servent à la fois pour du privé comme du professionnel. Donc euh, tout est imbriqué. [...concernant la barrière...] Je ne la gère pas. J'en ai pas en fait... Je peux très bien commencer un truc euh pour me détendre, et puis je reçois un mail ou quoi, et puis, partir dans le boulot alors qu'a priori euh. Donc non, je mets aucune, comme partir en plein après-midi, pour aller me balader, parce que parce qu'à un moment j'en ai marre d'être devant l'ordinateur et que.... Donc je n'ai pas trop de frontière en fait. »*. Dominique est aussi clair : *« Il n'y a pas trop de frontières ... déjà à la base, je n'ai qu'un seul téléphone portable, c'est mon téléphone pro, donc euh ... forcément je reçois tout dessus »*. Georges ne dit quasiment pas autre chose, mais cette fois-ci en famille : *« Il n'y a pas de règles. Non, y a pas de règles comme euh... dans le sens où il y aurait du travail et des choses à faire H24 et qu'on peut pas faire, dans le sens où... je peux, peux très bien être en soirée et rencontrer euh... parce que je vois quelqu'un qui a un lien assez fort professionnellement et profiter de l'opportunité pour parler de quelque chose. Comme j'ai besoin d'être tranquille et je peux couper mon téléphone dans le cadre ... personnel pour pas être mélangé avec le professionnel. Ou dans le cadre professionnel, et de m'occuper un peu de personnel parce qu'il faut peut-être ... il y a vraiment pas de règles. C'est vraiment tout le temps... dans l'adaptation permanente et ... y' a pas ... rien ...non, rien de défini de particulier. Tout est mélangé. Je travaille avec mon frère, on... mon cousin, ma belle-sœur... donc y' a pas de (frontières) ... »*

Vivre les limites du pro-privé en famille

Le décolletage peut être assez régulièrement une affaire de famille. Ainsi, il est possible de constamment travailler avec sa famille tout en la côtoyant du matin au soir. Dans ce cas, on n'arrête

pas de parler du métier, quel que soit le sujet, et cela en continu (24/24 et 7/7). Tout comme précédemment, des coupures sont nécessaires. Elles correspondent à des effets de saturation personnelle ou à une neutralisation négociée au sein du groupe. Comme il n'est pas possible de parler de décolletage avec des amis, en famille, on convient de moments où l'on coupe et l'on change de sujet. En revanche, quand pour évacuer, on continue à parler de décolletage avec ses amis, en particulier, chez les dirigeants de petites entreprises, on s'interroge souvent sur la profondeur de l'amitié ainsi que sur l'authenticité de celle-ci. Dominique décrit bien en quelques phrases ce que nous avons entendu chez d'autres répondants : *« mon père est dans le décolletage aussi et ... ma mère elle est mariée avec mon père forcément et donc oui, on échange sur le métier du décolletage.*

- *D'accord, donc dans votre famille. Et dans le milieu amical ? (Najma)*

Oui tout à fait, moi mes copains, moi j'ai pas mal de copains issus du décolletage aussi ... on discute de plein de choses, on peut discuter d'une panne qui s'est passée sur une machine, alors que... alors qu'il est un copain qui a la même. Ou alors c'est un copain qui l'a dépanné. Voilà on peut... C'est l'avantage, c'est la force d'être, justement dans la vallée de l'Arve où y a tous les fournisseurs et toutes les personnes adéquates qui sont à côté dans un rayon de 30 km pour justement arriver à se dépanner par téléphone et... ou se déplacer en ... en 5 min quoi. ... On se contacte par téléphone, ou même, on se voit ».

George complète Dominique et ses propos précédents pour ce qui concerne les domaines couverts en fonction des interlocuteurs : *« Par contre ! Là, c'est intéressant ! Avec ma conjointe oui, je parle, comme elle me parle de son travail, je parle de mon travail et à un moment donné euh..., c'est important de savoir ce qu'on fait l'un et l'autre, et vu qu'on le partage au quotidien on va en parler, forcément. Autant quand je travaille avec mon frère, mon cousin ou ma belle-sœur, quand on fait une soirée entre nous et ben, on ne va pas parler professionnel parce que on a toute la journée, tout le temps du travail pour le faire et ça, c'est assez marrant. Mes proches avec qui je ne partage pas mon temps professionnel, j'aurais tendance à parler de ma profession, et ceux avec qui je partage mon temps professionnel, on va parler d'autre chose parce que ... ».* Hippolyte clarifie le modèle et la césure : *« Tous les jours ! La société, c'est mes deux frères, ma sœur et moi. ... C'est une entreprise 100% familiale, donc forcément, tous les jours on parle de travail, donc ça se mélange, c'est étroitement lié, même si quelquefois pour les réunions de famille on va se dire « aujourd'hui on ne parle pas de boulot ».* Ils sont rejoints dans des propos équivalents ou presque par Ignace et Michel.

Chez les répondants qui vivent une activité séparée de celle de la famille ou des amis, le métier est évoqué sans insistance, de manière générale et allusive. François nous dit : *« ... quand je suis chez moi, oui, ben je, ben m'isole (rire). Hein, pour ne pas déranger les autres. Je m'isole, ben voilà, je rejoins la sphère, on va dire familiale quand j'ai fini ma conversation. Voilà, après, mon épouse on est ensemble depuis très longtemps. Elle a l'habitude, que, qu'y ait des, on va dire qu'y ait des parenthèses professionnelles et donc, elle est habituée quoi. Et j'ai même les enfants quoi, ils ont été habitués que*

parfois, quand professionnellement, donc il y a une parenthèse et que voilà ... et que ça fait partie, je suis absent on va dire mentalement pendant, pendant quelques instants, pendant quelques périodes et que je reviens après. Euh ... voilà ! je gère en règle générale j'essaie de m'isoler, hein, pour pas être dérangé et ne pas déranger. Surtout quand c'est la nuit (rire) ».

17.4.3 Le construit professionnel et la pratique du « tous copains tous concurrents »

Nous avons mentionné à plusieurs reprises l'existence, ou la présence, d'indices de règles tacites entre les professionnels de la vallée. Ces règles doivent correspondre à ce que nous avons mentionné il y a peu, à savoir, des codes de pratiques relationnelles partagées. Nous les renommerons ultérieurement « institutions informelles communautaires » passé la phase phénoménologique.

Ces codes semblent émerger, concourant à la création d'un construit professionnel plus ou moins largement partagé entre les professionnels de la vallée. De manière tout aussi régulière, nous avons rencontré et nous nous sommes fait confirmer plus ou moins facilement, l'existence de l'expression qui nous le rappelons est le fil conducteur de notre entretien semi-directif : « tous copains, tous concurrents » que nous réduirons maintenant plus systématiquement sous l'acronyme « TC TC » sauf contexte particulier. Les entretiens menés couvrant les thématiques de communication et de réseaux nous conduisent à penser que cette expression correspond à la probable objectivation et à l'expression d'un phénomène plus large, communautaire, socioéconomique dans lequel les pratiques informelles de communication prennent place.

Ainsi, le construit professionnel et le TC TC semblent se confondre en tant que concept et illustrations des pratiques. Dès lors, le TC TC correspond probablement à l'objectivation de ce phénomène par les décolleteurs eux-mêmes.

À ce titre le meilleur témoignage (déjà cité) concernant ce type de mécanisme provient probablement d'un répondant, en l'occurrence Achille, sinon peu convaincu, à minima n'ayant très probablement pas cherché à réfléchir sur ce type de question. En substance celui-ci nous dit très paradoxalement, résumant une bonne partie du phénomène qu'il nie : « *c'est, c'est un univers où la plupart des gens se connaissent et euh..., et réagissent comme ça donc ... est-ce qu'il y a un code ? Non. Euh... Mais inversement, quelqu'un qui voudrait bousculer ce code, euh... ça, ça ... je pense que ça ne marcherait pas.* ».

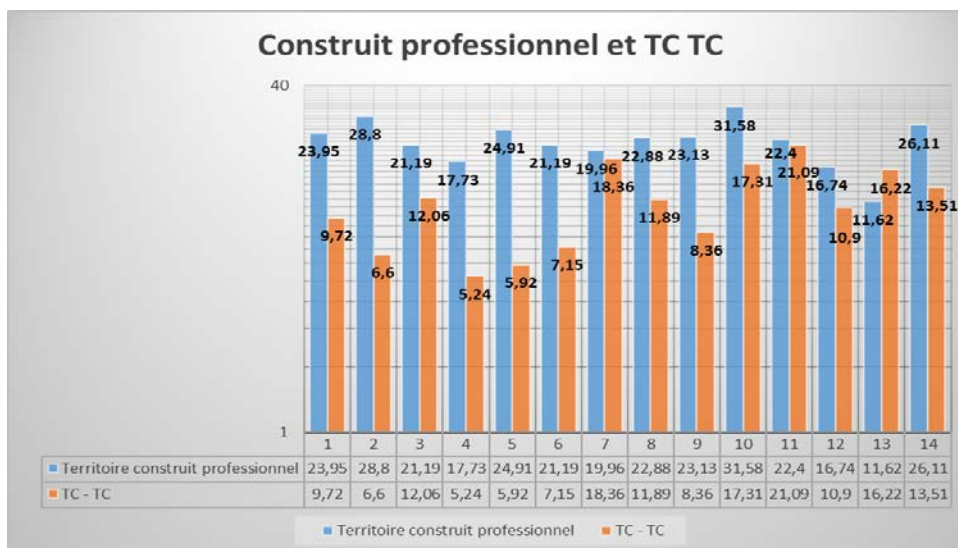


Figure 40 : Taux de couverture des témoignages : construit professionnel et TC TC

Les taux de couverture de ces deux thèmes sont relativement importants. Les répondants se sont donc beaucoup exprimés. Nous notons cependant, ce qui nous paraît à ce stade normal, une couverture supérieure des témoignages au sujet du construit professionnel considérant que le TC TC, phénomène spécifique, s'inscrit comme une part importante certes, mais pas la seule du construit professionnel sur le territoire.

17.4.4 Description phénoménologique du construit professionnel

Cette description est accompagnée d'un complément synthétique disponible en : Annexe No. 3.09 : Construit professionnel et la pratique du « tous copains tous concurrents ».

Considérant que le construit professionnel et le TC TC se confondent en très grande partie dans cette phase descriptive, la structure de ce chapitre sera légèrement différente des précédentes. Nous regroupons les deux thèmes proposant un addenda en fin de description pour éviter les effets de redondance. Concernant le complément synthétique du TC TC, se reporter à l'annexe précitée.

17.4.4.1 Construit professionnel

Le temps et l'histoire semblent être les éléments les plus importants dans l'émergence du construit professionnel local.

Un creusé commun :

Une référence aux familles est régulièrement produite. La référence aux familles porte sur l'histoire de celles-ci ainsi que sur les amitiés et inimitiés pouvant exister entre toutes, ceci avec une référence au temps long portant sur des générations. La référence aux familles porte aussi sur les relations croisées pouvant exister entre les familles, mais aussi au sein des entreprises, tout le monde pouvant travailler chez tout le monde, pouvant en outre changer d'entreprises en fonction des opportunités. Achille a le recul de celui qui est arrivé il y a longtemps déjà dans la vallée pour nous expliquer que : « ... dans l'industrie du décolletage, la mécanique, tout le monde est plus ou moins concurrent. Mais il y a aussi

beaucoup d'histoires de familles, c'est-à-dire qu'il y a des gens qui sont issus de la même famille, qui se connaissent, ils ont été sur les bancs de l'école ensemble, ils ont été en sixième ensemble, ils ont été en troisième ensemble, ils ont passé le bac ensemble. Ils se retrouvent aujourd'hui chefs d'entreprises dans des milieux ou dans des métiers qui sont connexes ». Basile, un local, complète : « Tout le monde se connaît. On est tous, on travaille tous soit avec le frère, la sœur, le beau-frère, la belle-sœur, le cousin la cousine, etc. du concurrent, euh ... et donc tout se sait, donc, on sait que tel process est à tel endroit. On sait que telle pièce est arrivée à tel endroit, donc tout le monde s'épie. Mais par contre on reste fair-play ».

Une génération avec un langage, des codes et un vécu commun

Ce brassage ainsi que cette proximité créent un construit et un langage commun selon Luigi : *« Je pense que dans la vallée on, ... on travaille quasiment tous dans le même secteur ou on a tous quelqu'un de la famille qui travaille dans le même secteur que nous, dans le décolletage. Donc, quand on rentre du boulot, qu'on voit des amis, qu'on est en société, même avec d'autres, des personnes qu'on rencontre seulement, des amis d'autres amis ... on sait de quoi on parle. On n'est pas à l'écart. ». Toujours, concernant les familles, il est fait mention d'une génération d'entrepreneurs actuellement actifs, relativement homogène et ayant un vécu commun très important. Luigi, nous dit ce qu'il en pense : « Bah je dirais que la plupart des patrons de la vallée, je parle bien des patrons de la vallée, pas des groupes extérieurs qui sont venus racheter, ils ont quasiment tous le même âge. ... Ils ont quasiment tous été ensemble à l'école ou avec leur frère ou euh. Et ça fait que ça fait vraiment un noyau dur des patrons de la vallée et qui est bénéfique à c'te vallée. Et quand un patron ne peut pas faire tel ou tel type de choses, il sait exactement chez quel sous-traitant il peut aller, chez ... parce que voilà, tout le monde se connaît dans la vallée. ». Claude mentionne aussi une génération homogène qui a beaucoup partagé y compris en dehors du pur milieu professionnel du décolletage : « ils se connaissent tous parce qu'ils ont souvent grandi ensemble. C'est quand même beaucoup des gens du cru. Moins maintenant, mais en tout cas les usines à la base, elles ont été créées et ouvertes par des gens qui étaient d'ici, donc qui étaient allés à l'école ensemble. Des fois ils se sont même piqué leurs petites copines. Ils se sont mariés avec, enfin des histoires comme ça, je peux raconter des tonnes jusqu'à demain matin. Donc, il y a vraiment. Il y a des liens qui sont à la fois très affectifs. Et en même temps tout ce que l'on peut imaginer de tensions qui perdurent. Des fois des histoires familiales, mais aussi des tensions familiales qui peuvent perdurer. Des grands, des liens forts entre les familles ... c'est une vallée un peu repliée sur elle-même, donc du coup, on s'observe beaucoup. On parle peu. Ils aiment pas du tout communiquer et euh..., un peu peur que le copain pique la bonne idée. ».*

Nicolas, un local contextualise avec l'histoire, le métier. Il évoque des valeurs telles que celle du travail : *« Je crois que c'est l'histoire de la vallée en fait qui hum, qui rapprochait les gens aussi. L'histoire du décolletage le ... parce qu'on est vraiment ... concentré sur la vallée parce qu'on a quand même un ... un tissu économique qui est important en Haute-Savoie hein, ne serait-ce que le tourisme. Mais on est*

quand même très concentré ici sur, sur le décolletage et ça créé un microcosme particulier, par l'histoire, je pense. Et puis c'est un job qui est quand même dur. Il faut développer. Il faut se battre à l'international donc euh ... ça permet aussi de se, de se rapprocher et d'échanger entre les dirigeants, et le personnel [...] Je pense qu'il y a des valeurs de travail qui sont euh ... qui sont présentes ici ... dans la vallée. Qui sont historiques aussi. Euh on a un peu la.... on a un métier hum qui s'est développé dans toute la vallée, je parle toujours du décolletage hein, qui fait que ... bah il y a des échanges entre le personnel entre les différentes sociétés. Donc, ce mélange et ce mix fait que ... ben la diffusion de certains messages, certaines valeurs continuent à avancer. ».

Perspective historique et échelle de temps

Le temps long, est une unité de mesure importante. On parle en années (au pluriel) voire beaucoup plus. C'est ainsi que les relations amicales s'inscrivent elles aussi dans un temps long. Tout autant, les inimitiés professionnelles ou familiales reprennent les mêmes échelles. On peut encore évoquer des inimitiés familiales ou paroissiales datant du XIXe siècle faisant encore référence de nos jours et ayant un impact dans le domaine professionnel. Georges qui s'est beaucoup penché sur ce sujet nous dit : « ... *En fait aujourd'hui on peut, faut remarquer que dans c'te vallée y a trois villages. Je pense à trois villages, Scionzier, Marnaz et Vougy. Puis avant, on était qu'un. On n'était qu'une seule paroisse, qui était dirigée par une paroisse. Et en fait, petit à petit, ben les choses étant, se sont développées, se sont peuplées. On ... ça s'est découpé en différentes paroisses, et ça a créé des histoires et donc finalement, ça a for...maté notre façon d'être, notre façon de penser, et notre façon aujourd'hui... C'est pas anodin de dire Marnaz/Scionzier, y a des clivages. Et en même temps, ils sont très proches parce que c'est des cousins, très proches. Et en même temps, y a des tensions très fortes à des moments, qu'on ressent et qu'ont été plutôt. Je pense, c'est pas tant le territoire. Enfin, c'est le territoire et en même temps, ben c'est l'histoire qui est derrière. Mais voilà après... [...] ...et, et comme je disais, on parle déjà d'une guerre de clocher d'il y a 150 ans, aujourd'hui, donc quelque chose qui... les choses peuvent rester. Les gens peuvent vite être marqués par quelque chose... et ça peut durer longtemps... ».* Jean quant à lui est plus prolix sur un autre temps, en l'occurrence le temps nécessaire pour s'intégrer, mais surtout ici dans ce passage, la stabilité de l'intégration si celle-ci a lieu : « ... *on va un peu caricaturer, mais on est quand même un peu montagnard donc on a un peu de peine à intégrer les nouveaux venus. Voilà ! Grosso modo il faut faire ses preuves. On n'a pas un contact facile, mais une fois que le contact est créé, après, enfin voilà, ça peut traverser des années sans souci.* ». En cela, Jean est rejoint avec les mêmes mots ou presque, par Camille.

Perception de la dimension géographique

Après seulement apparaît la référence plutôt allusive à la géographie qui n'est pas vécue comme une contrainte, quelquefois même plutôt comme une protection comme le mentionne Dominique : « *La vallée de l'Arve, c'est le bassin du décolletage...donc euh... c'est connu pour ça, et c'est vrai que c'est un endroit clos, et ... c'est très bien qu'il soit clos comme ça au moins, on garde notre savoir-faire entre*

guillemets. ». Elle produit physiquement, une concentration et une densité industrielle exceptionnelle tout autant qu'une concentration humaine qui fait que tout le monde se connaît (apprécié ou contraint des acteurs) même si l'on n'a pas forcément d'affinités avec tout le monde. Le recul de Claude qui traite de ces sujets est intéressant : « Faut imaginer que l'on parle de décolletage, mais ce n'est pas que du décolletage. C'est déjà des ... euh, un savoir-faire qui est regroupé sur 30 ou 40 km². Donc c'est vraiment très très étroit comme territoire industriel. Et, euh... il y a le décolletage, mais y a toutes les activités qui se sont développées aussi autour. Euh ça peut être du traitement surface voilà. Toutes ces activités qui vont être complémentaires et connexes au décolletage, et euh... au final, presque la vallée, elle aura pas besoin du reste du monde. Les gens ils travaillent entre eux, voilà ! Ils vont, ils vont se servir, il y a le marchand d'outillage du coin, le fabricant de logiciels, de machines, etc.... donc voilà, ils travaillent les uns avec les autres quoi. ».

Bref, la vallée n'est pas qu'une étape d'un processus d'intégration vertical, elle est aussi un écosystème complet et complexe où toutes les proximités sont de mise, selon François qui vient de l'extérieur, pouvant donc comparer avec d'autres régions : « Une densité, euh... une richesse, je dirais un nombre important et de profils différents d'entreprises et de dirigeants et euh..., et ça permet d'avoir je dirais ... plus d'opportunités de communication justement ! Bon je pense que c'est plutôt ça. Mais c'est pour moi pas lié à l'environnement de la vallée. C'est pas lié à la géographie, c'est pas lié... c'est plus à une densité, je pense à une densité, à un historique et une densité industrielle, une présence industrielle déjà profonde quoi. Maintenant, elle peut s'expliquer peut-être après avec la géographie, mais c'est plus une cause, je dirais c'est plus ... c'est le, le ... ce qui est intéressant dans, dans, dans les relations industrielles et dans la communication industrielle, c'est le, c'est la densité des entreprises et la richesse des différentes... la richesse du groupe d'entreprises et de profils différents ». L'avantage initial de « ce petit monde » peut aussi s'avérer contre-productif sur certains points et être un piège à long terme ou un inconvénient comme le relève Jean : « Euh, le fait d'être une très grande densité, euh... la vallée est mondialement connue ou en tout cas l'était, donc il y avait beaucoup de travail qui pouvait être fait sans vraiment faire de démarche commerciale, parce que globalement un acheteur pouvait trouver en fait, son business ici. On va dire que c'est pas forcément un atout, mais c'est une contrainte lorsqu'il faut s'ouvrir à l'export. Ben, les gens sont quand même moins enclins, je trouve, à aller chercher euh... du business à l'export. Où ça de... en tout cas, c'est moins inné ».

Proximité informationnelle

Cette concentration fait que tout le monde s'accorde à mentionner qu'au-delà de se connaître, tout le monde sait tout sur tout le monde, y compris dans le domaine professionnel et même si c'est de manière peu détaillée. Il est par contre très mal vu d'aller au-delà et d'être découvert ou connu comme trop curieux ou trop insistant dans sa quête d'informations liées aux activités économiques de chacun. Jean mentionne ce que nous nommerons bientôt un fond diffus informationnel : « Alors, C'est vrai la vallée, on est sur un territoire très restreint, on n'est pas étendu. Donc euh... on appelle ça aussi « radio décolletage ». On a beaucoup de croisements dans les familles au sein des entreprises. Donc, tout le

monde connaît plus ou moins tout le monde. ». Ce creuset, accepté ou subi n'en est pas moins un creuset ou se forge un système de valeurs comme le mentionne Ernest : « ... cette vallée euh ... Elle est petite. Donc forcément quand vous avez une concentration d'entreprises comme il y a ici. Forcément vous vous connaissez. Forcément, euh ... vous n'avez pas d'affinités avec tout le monde, mais vous vous connaissez. Vous vous battez pour votre entreprise, mais vous vous battez également pour la région, par rapport à d'autres régions qu'on va retrouver en Allemagne, qu'on va retrouver ailleurs. Donc euh ... Forcément on a forcément nécessairement les mêmes valeurs. ».

Construit professionnel, le travail

Le construit professionnel porte sur le partage de certaines valeurs qu'Ernest vient d'évoquer. Le travail, la compétence, ainsi que la qualité des produits manufacturés sont des valeurs cardinales. Arrivé il y a quelques années seulement, François l'a bien compris et en ce qui le concerne, il l'apprécie : « *« Il y a une valeur je pense que moi j'ai retrouvé parce que j'ai travaillé dans l'est, l'ouest de la France beaucoup, j'ai travaillé en Allemagne, en France. Une valeur que j'ai, que j'ai retrouvée dans la vallée ici, c'est une valeur travail. »*. On partage la culture de l'effort et du résultat en considérant que le gain et la réussite naissent dans le travail et l'effort. Pas autrement.

Hippolyte décrit ce phénomène dans une relation complexe et paradoxale (en tout cas perçu de l'extérieur) où les relations de compétitions et d'inimitiés parfois profondes peuvent se muer en soutien mutuel quand nécessaire : « *... il y a des valeurs qui sont très ancrées dans la vallée, notamment la valeur du travail, de l'opiniâtreté, de vouloir s'en sortir, réussir, se serrer les coudes parfois, même si ça arrive qu'on se tire dans les pattes. C'est très ambigu parfois. Il y a des valeurs très intéressantes, mais je pense qu'il y a quand même une remise en cause à faire si on veut relever les défis de demain. Il y en a qui très clairement se sont remis en cause déjà, et il y en a d'autres qui ont plus de mal, dans l'innovation, etc. ... ».*

Construit professionnel, l'humilité

Valeurs complémentaires, une humilité maintes fois nommée et le rejet de l'esbroufe vis-à-vis des autres professionnels de la vallée sont largement pratiqués. De fait (et très certainement liés aux phénomènes de proximité organisationnelle et informationnelle), la communication ne fait pas elle non plus dans l'esbroufe selon Dominique : « *bah après dans la vallée on a un franc-parler, on est cru, oh, puis on se comprend vite quoi, ça ne traîne pas. On ne va pas euh..., traîner, tourner autour du pot euh pour dire ce qui ne va pas, ou ce qui va, quoi.* ». Tout aussi importantes, la droiture et la correction vis-à-vis du groupe font que l'on respecte les autres et que l'on respecte ses engagements. On respecte les règles implicites du groupe comme le rappelle Nicolas : « *... bah je pense que c'est déjà être exemplaire et puis ... respecter les règles éthiques on va dire, ce qui est pas toujours évident pour tous... On est tous très différents, mais il faut conserver des valeurs quoi. Je pense que c'est l'important, le plus important pour moi*».

Construit professionnel, la discrétion et le secret

On respecte une culture de la discrétion frôlant l'obsessionnel concernant les activités industrielles. Cette culture de la discrétion semble évoluer depuis la crise de 2008, mais perdue toujours, y compris chez de plus jeunes entrepreneurs. C'est ainsi que chacun fait attention à qui entre ou qui doit entrer dans l'entreprise ou, qui n'entre pas comme l'a compris Claude dans ses investigations journalistiques : *« Des gens qui étaient dans une autre entreprise, qui étaient invités dans l'entreprise pour travailler sur un projet de codéveloppement ou quoi que ce soit, et ben, on les faisait passer directement dans les salles de réunion, surtout pas par les ateliers, pour pas qu'ils voient quoi que ce soit. Donc, il y avait un peu une défiance, une peur. C'est plus le cas, où c'est moins le cas. Euh... y a eu l'avant crise et l'après crise »*. Georges, un local confirme les propos de Claude en faisant apparaître un aspect lié à la concurrence familiale : *« ... Ben avant, dans l'industrie par ici, on disait euh... fallait surtout pas que ... on sache pour qui on travaillait, qu'est-ce qu'on faisait. Tout le monde se cachait et on regardait pas euh... fallait vraiment tout cacher à son voisin. Il y a eu... tout le monde est issu plus ou moins de la même famille. Ça s'est... chacun a créé ses boîtes. Fallait être mieux que le voisin ou avoir le business. Depuis la crise de 2009, euh, les gens se sont rendu compte qu'en fait, ils n'étaient plus seuls au monde. »*.

Hippolyte, un local, confirme, lui aussi, même s'il se démarque personnellement de ces pratiques : *« On n'a jamais caché le nom d'un de nos clients, alors qu'il y avait une tradition dans la vallée où même quand on expédiait des pièces ou des marchandises, l'identification des cartons était masquée pour éviter que le concurrent puisse voir dans le camion pour qui étaient destinées les marchandises. C'était une pratique qui était courante dans la vallée pour éviter que le voisin d'à côté puisse regarder pour quel client travaillait son collègue. C'était une crainte quasi malade des industriels, d'espionnage entre eux ... »*.

Construit professionnel, l'indépendance

Une certaine fierté cocardière tout autant que la mise en avant d'un patrimoine de paysans montagnards oblige chaque acteur à ne compter que sur lui-même dans une volonté d'indépendance farouche, phénomène là encore en évolution depuis la crise de 2008. La fierté est bien exprimée par Camille qui témoigne en se comparant à la Silicon Valley : *« ailleurs en France, on va dire, la vallée de l'Arve, c'est un peu, c'est la Silicon Valley du décolletage. ... voilà, c'est un peu... tout le monde se connaît, plus ou moins, tout le monde euh est... voilà il y a un tissu industriel. »*. Michel, quant à lui, met en avant les caractéristiques régionales : *« on est, je dirais qu'on est très renfermé comme (sourire du répondant), en tant que Savoyard, euh ouais renfermé c'est, je dirais qu'on est pas très ouvert sur les autres. Il faut beaucoup de temps pour adopter les gens de l'extérieur. Emm ... après je sais pas, je connais peut-être pas assez les autres endroits pour comparer. Je sais qu'on est très, on dit qu'on est bosseur dans la vallée euh, c'est, c'est quelque chose que j'ai l'impression de remarquer euh. C'est ce qui fait que le tissu industriel est si conséquent. »*. Ernest, tout comme Dominique, considère l'indépendance avant

tout : « *Non d'abord, faut d'abord compter sur soi-même. [...] je dirais qu'on se fixe un cap et on essaie de l'obtenir. L'obtenir, c'est d'abord en comptant sur nous-mêmes.* ».

Une communauté

Bien qu'apparemment renfermés - certains répondants utilisent le terme « hermétique » - passé ce mécanisme de protection, il est possible de conjuguer les premiers aspects de la description avec une tout autre perspective une fois la glace brisée.

Les répondants mentionnent un savoir-vivre ensemble en insistant sur l'importance des rapports humains autant dans la vallée que dans les relations commerciales. La priorité pour beaucoup est l'authenticité de la relation. Dans les réseaux professionnels, tous reconnaissent plus ou moins facilement que tout le monde se connaît de manière directe ou indirecte. Chacun se connaît et l'on peut aller jusqu'à s'apprécier sans pour autant devenir ami. Le maillage, un ensemble de réseaux socioprofessionnels, respecte de manière souple les amitiés et les inimitiés, en tout cas le respect individuel ou organisationnel.

Le plus clair et le plus concis sur ce sujet est, Ernest qui nous dit : « *On se connaît. Pour beaucoup on se connaît. On se respecte. Je pense que c'est ça le maître-mot, c'est aussi le respect. C'est-à-dire que euh ... on a le droit, on a le droit de faire le même métier* ». Camille quant à lui précise une partie des codes du TC TC : « *Alors « tous copains » euh..., je dirais euh... oui « copains » ! pas « amis » !... Donc voilà la différence elle est là. « Copains » on va dire on se connaît. On se connaît. On se dit bonjour, voilà on est des bons voisins. On est « tous concurrents », oui et non euh..., parce que ... chaque entreprise a un peu sa spécialité...voilà, donc il y en a qui vont faire de la plus grosse série. Donc d'autres de la plus petite. Il y en a qui vont faire du gros diamètre, d'autres du petit, d'autres du plus petit. Donc oui on est tous concurrents.* ». Il clarifie - mais il n'est pas le seul - la relation de tous les acteurs, cimentée par un construit professionnel commun (une proximité épistémique) dont la lecture et le quotidien varient en fonction des affaires, domaine où personne ne se fait de cadeaux, quel que soit le degré de proximité. La lecture d'un réseau est très flexible et très horizontale. Là encore Camille intervient en insistant comme Ernest précédemment sur le respect : « *... ça c'est un peu comme Facebook, le copain de mon copain, n'est pas forcément mon copain (Rires). Donc euh ... je te prends l'exemple à (nom d'un lieu), je travaille euh... voilà, étroitement avec 5-6, 5-6 boîtes. Ben on travaille vraiment super bien ensemble. Et ils sont tous avec une septième boîte. Et le gars de cette boîte, je m'entends pas avec. Donc ils me parlent jamais de, ben de... de ce gars-là quoi. Mais ça ne m'empêche pas que voilà ...Il y a du, y a un respect. Un respect des relations, bonnes ou mauvaises. Voilà* ».

Construit professionnel, le respect

On parle partout dans les entretiens de respect, de respect des acteurs. Jean vient ajouter au respect de l'acteur, des éléments de construit que nous venons d'évoquer, comme le respect du professionnalisme, celui de l'engagement et celui du sérieux sur le long terme : « *En fait la vallée apprécie beaucoup plus l'humain que le matériel. En l'occurrence, lorsque vous vendez quelque chose.*

On n'a pas besoin d'être une marque internationale pour performer en fait dans cette vallée alors que dans d'autres endroits, si j'en reviens aux États-Unis où ... etc., ils vont regarder le bling bling de la marque et ils vont d'abord acheter la marque et pas le vecteur donc en l'occurrence le vendeur. Nous, on se vend personnellement. Donc, je trouve qu'avec les inconnus c'est d'abord la partie ... valeur humaine plutôt que les objectifs commerciaux. [...] alors en fait, on, on va dire que l'on se protège globalement. C'est-à-dire que ... euh pour l'avoir vécu, étant donné que je n'ai pas été à l'école primaire ni aux écoles de ski quand j'étais gamin parce que je ne suis pas natif de la vallée, il faut un certain temps pour entrer dans ce groupe. C'est-à-dire que, j'ai pas des relations de vingt ans, puisque je suis rentré, enfin j'ai commencé à les connaître ... à l'âge de vingt ans grosso modo. Il faut un certain temps ! ... mais ça nous protège. [...] Donc grosso modo c'est très compliqué. Voilà, la vallée est assez hermétique en fait. ». Le témoignage de Jean nous interpelle dans sa vision. Il est, nous l'avons remarqué dans les données démographiques, né à Annemasse, ville théoriquement située, certes en fin de vallée géographique, mais certainement déjà plus communautaire !

Construit professionnel, entre aide et services

Un système d'entraide voire coopératif apparaît dans des formes d'échanges. Ce mécanisme peut exister sous diverses formes de réciprocité (nous les nommons prochainement interdépendances non marchandes) dont les retours ne sont jamais attendus immédiatement dans la perspective du temps long mentionné précédemment. Achille depuis longtemps déjà dans la vallée nous dit : « ... dans le réseau, vous pouvez appeler quelqu'un. Vous pouvez demander un service ... ça ne veut pas dire qu'on vous le donnera, mais vous serez euh, vous serez ... dirigé. C'est-à-dire que moi si on me dit « Cette machine-là, où est-ce que je peux l'acheter ? », je vais penser à trois ou quatre personnes qui peuvent me donner l'information. ... Je sais où le trouver comme information. Donc c'est un réseau d'information et un réseau qu'on peut utiliser... euh... Je ne sais pas comment répondre à votre question si ce n'est que ... y a un respect ... Et même entre des gens concurrents y a des, y a une volonté de ..., de rendre service quand on peut le faire. [...] Inversement quelqu'un qui, qui euh... qui demande de l'information et qui en donne jamais va se retrouver tout seul, très rapidement. ». Georges qui est de la vallée va même jusqu'à nous surprendre en évoquant une entraide intergénérationnelle : « Alors, Il y a une recherche d'entraide. Après, on a tous nos affinités hein. C'est pas parce qu'on est à peu près 400 entreprises. Euh ... j'ai pas porte ouverte dans 400 entreprises. Déjà, je ne connais pas tout le monde et, j'ai des gens avec qui j'ai... on va pas parce que voilà... mais par contre euh, y'a beaucoup d'entreprises, avec lesquels aujourd'hui, je sais appeler des gens. Je peux leur poser des questions. Comment vous êtes organisés ? Ils vont me dire. Ils vont m'expliquer ça ... enfin voilà. Moi, qui suis un peu jeune dans l'activité, je trouve qu'il y a beaucoup d'aide et d'intelligence de nos an ... des personnes plus âgées, qui ont de l'expérience à nous accompagner, nous donner des combines à nous expliquer, à nous aider. »

Camille complète le tableau de cette description dans une vision d'entraide communautaire interorganisationnelle : *« On fait à peu près, à peu près la même chose. Chacun a ses spécificités. Mais bon ça n'empêche pas qu'avec des entreprises euh..., je parle surtout avec les entreprises de (nom du village), du village, ben on, on s'entraide quoi, même si on est concurrent ... on s'entraide. C'est « que le meilleur gagne », mais si on peut filer un coup de main au copain, c'est quand même pas mal quoi, parce que si le copain va bien, on sait que ... On sait qu'il va nous renvoyer l'ascenseur un moment ou un autre. C'est du gagnant-gagnant quoi ».*

Le respect des codes et du construit professionnel de la vallée est, après la première valeur qui est celle du professionnalisme, une clé d'entrée dans ce type de réseau. Ainsi, une fois les barrières de la reconnaissance et de l'intégration passées, il est possible de percevoir un maillage professionnel pragmatiquement ouvert dans lequel il faut respecter les règles, probablement mieux perçues par ceux qui les ont adoptées comme Achille, que ceux qui sont nés dedans, car elles sont devenues impossibles à percevoir, car trop naturelles : *« Donc c'est, comment vous le gérez ... il faut vivre avec. ... Ben, c'est euh... soit vous voulez faire du business soit vous ne voulez pas en faire. ... Il faut accepter que quelqu'un vous parle de business dans les œufs⁴⁹⁴ le dimanche matin ».*

Paradoxal conservatisme

Beaucoup reconnaissent volontiers pour eux-mêmes ou pour la vallée un certain conservatisme pouvant aller jusqu'à freiner l'évolution des technologies en production. Pour autant, une forte appétence à la compétition dans un univers extrêmement technique en constante évolution pousse chaque acteur à tenter de faire mieux que les concurrents et à innover. Claude le note concernant les nouvelles techniques d'usinage additif : *« Les techniques elles évoluent tout le temps. Donc en fait, ce qu'on sait, on le sait, ben on le sait à l'instant T, mais euh dans deux mois, ce sera peut-être plus valable. Je pense à la fabrication additive, enfin ce qu'on appelle communément l'impression 3D. Ben voilà, ça c'est tous les jours il y a des innovations. Il y a de nouvelles machines, il y a de nouvelles technos qui se mettent en, en place, et euh c'est typiquement le sujet, où on n'a jamais fini d'apprendre en fait. ».* L'innovation est en même temps marquée par le conservatisme mentionné précédemment, ce que les vendeurs de machines, à l'exemple de Jean, constatent un peu désabusés : *« La deuxième euh... la deuxième chose la plus compliquée, c'est qu'ils ne veulent être, enfin jamais être les premiers à faire un essai. Donc c'est très compliqué en fait d'être nouveau dans le secteur parce que typiquement : « oui je comprends, j'aime bien ton produit, mais qui d'autre l'a déjà acheté ? » « Ah bah non, c'est les premiers » « ah non, ah ouais ... ça ne me tente pas [...] on reste dans cet environnement un petit peu euh « vase clos » où on a un petit peu peur de l'aventure, voilà, ce que je trouve. Donc quand vous faites partie des fournisseurs potentiels, ça peut être intéressant. Lorsque vous faites partie des ... des challengers, c'est un petit peu plus lourd. (Conclusion marquée de sarcasme) »*

⁴⁹⁴ Au ski.

La concurrence

Après avoir ébranlé le totem de la copinerie (la camaraderie épistémique) du TC TC, démontons le second, celui de la concurrence telle que perçue par les acteurs. La concurrence est citée. Elle est en particulier soulignée chez les gros producteurs à destination de l'industrie automobile. Pourtant, malgré cette concurrence pesant potentiellement sur tous, chacun reconnaît ou presque travailler sur des produits ou des filières de clients assez spécifiques et différenciés les uns des autres. Chacun s'accorde cependant sur des mutations possibles dans les structures de concurrence. Celle-ci est donc, au moment de l'enquête, plus théorique que réelle. On cite trois à quatre concurrents en moyenne par typologie de pièces. Dominique ne considère pas réellement la concurrence : *« Ben on est tous concurrents, oui et non ! On travaille surtout sur des créneaux différents, on va plus le parler comme ça. Il y a de la place pour tout le monde. »*. Ignace complète utilement en contextualisant en termes de capacités industrielles et de portefeuilles commerciaux : *« Tous concurrents, voilà ben c'est ça. On est un peu tous concurrents même si malgré tout, on fait pas le même métier. On a chacun nos... nos spécialités, ouais, on va dire nos spécialités. Nos... je prends un exemple. Nous, on est plutôt sur la petite et moyenne série, sur du secteur médical. Voilà, alors que l'on va dire que 70 % du décolletage dans la vallée de L'Arve, c'est de l'automobile avec des pièces par millions, alors que nous, on fait 50 000 pièces sur une référence, c'est le bout du monde quoi ! Donc finalement, on est, on est... on est concurrent sans être concurrent »*.

La concurrence dont il est question n'est donc pas totalement frontale avec, vu de l'extérieur et sans compréhension du métier, l'idée d'un bassin organisé de manière districale pratiquant une concurrence par les coûts. Nous sommes très loin de cette image et la concurrence, si elle existe, est probablement ailleurs. Celle-ci serait peut-être technologique comme nous allons le constater immédiatement. Elle permet en outre de lutter contre le conservatisme cité plus haut.

Chacun essaye d'être le meilleur dans son activité, et dans l'ensemble des process industriels ou non, mis en œuvre pour atteindre le haut du podium de la compétitivité. Ici Ernest est celui qui en parle le mieux : *« Comme je l'ai dit, il faut toujours viser l'excellence, faut toujours être meilleur que l'autre. Donc ça nous pousse. Si il y a des mecs aujourd'hui, beaucoup. Si il y a des boîtes beaucoup plus en avance au niveau communication globale, euh... ça veut dire que nous on est en retard, donc ça va nous mettre un coup de pied au cul pour que ça nous boost. Donc ça c'est plutôt positif [...] et pour la vallée, pareil. De toute façon, si la vallée elle s'est développée, c'est qui il y a eu à un moment donné une émulation entre toutes les boîtes qui fait que, y en a d'autres qui ... qui se sont tiré la bourre et puis ça a tiré vers le haut voilà [...] quand vous allez dans la vallée. Y a des usines et j'en ai visité une la semaine dernière, qui fait partie de notre groupe, y a peut-être 100 machines. Et, c'était le soir y en avait peut-être 30 qui marchaient, 30 machines qui tournaient parce que y travaillaient pas, toutes les machines ne travaillaient pas le soir. J'ai cherché pour voir une personne. J'ai vu une fille, qui était dans un coin. Ça, c'est impressionnant ! »*.

Une concurrence mondialisée

Les jeux de concurrence et de compétition entre acteurs au sein du système peuvent paradoxalement là encore se modifier quand, non plus les acteurs, mais le système territorial entre en zone de danger. Le danger fédère et reconfigure la perception de l'ensemble des acteurs, de tout le système que constitue la vallée. Concernant la concurrence, celle-ci est maintenant considérée depuis longtemps comme internationale. Le danger amène chacun à penser métier et vallée, système d'entreprises plutôt qu'entreprises. Ernest l'exprime le plus simplement, sobrement et finalement violemment : « *Si on est pas, si on est pas bons, euh... nos clients, ils se barrent dans le monde ... si ! On est sur les mêmes produits, mais on peut être pareil, un Chinois peut-être sur les mêmes produits. Un Allemand peut être sur les mêmes produits. Un Mexicain, un Brésilien, un Hongrois, un Slovaque, donc, la concurrence aujourd'hui, elle est mondiale. D'où, nous aujourd'hui, je ne sais pas, mais nous aujourd'hui 50 % de notre langue, c'est l'anglais ici.* ».

François l'exprime de la même manière en mentionnant le changement d'état d'esprit des acteurs de la vallée : « *Je pense honnêtement que la concurrence, et ça, beaucoup en sont conscients, la concurrence elle est ailleurs. Donc euh... la concurrence, elle est pas, pas seulement la rue d'en face, la concurrence c'est les Pays de l'Est, c'est l'Asie, euh... c'est d'autres continents. Et donc euh... le, le risque, je dirais du confrère, on va plutôt dire ça comme ça, aujourd'hui je crois que le concurrent il est plutôt devenu confrère. Et le concurrent, le vrai concurrent, il est vu un peu beaucoup plus loin.* ».

La vraie concurrence, le danger d'une rupture technologique

La concurrence se perçoit différemment, le concurrent peut être une rupture technologique, dans les moyens de production. Elle l'est peut-être plus encore perçue de cette manière en cas d'évolution rapide du besoin clients comme celui de la révolution de l'industrie automobile vers l'électrification, entre autres. La concurrence est dorénavant vécue comme internationale.

Hippolyte restitue ce type d'évolution dans la vision : « *... la concurrence elle n'est plus entre nous. On est dans une optique où on raisonne « vallée élargie », ça fonctionne un peu comme une macro-entreprise et c'est à nous de gagner des marchés, on est tous ensemble face au reste du monde. On a plus tendance à être complémentaires, il y a quelques marchés sur lesquels on va être en concurrence directe, mais très souvent je ne suis pas en concurrence directe avec quelqu'un de la vallée.* ».

Le danger de rupture technologique amène chacun à considérer le système dans une logique de prospective pour sauver la vallée. Nicolas exprime le mieux pour tous les autres cette prise de recul : « *je dirais y a 80% de, de décolleteurs qui travaillent pour l'automobile⁴⁹⁵. Ils sont énormément touchés euh ... depuis quelque temps sur la partie hum via la partie électrique qui se développe très très rapidement, donc là il y a. Y a une perte d'achat de pièces mécaniques moteur et puis boîte de vitesse.*

⁴⁹⁵ On n'oubliera pas ici que les entretiens ont eu lieu et se sont terminés juste avant la crise de 2020 liée au COVID 19.

Mais il y a quand même un regroupement des décolleteurs qui euh ... qui essayent de, de redéfinir un axe stratégique pour redévelopper leurs usines, se rattacher peut-être à l'aéronautique, comment ils peuvent développer dans l'électricité aussi sur hein, sur les véhicules. Donc il y a une recherche même si c'est subi et c'est rapide, il y a quand même un pouvoir d'adaptation qui est important par cet échange aussi et par cette dynamique. On a tous intérêt que ça reparte et que ça fonctionne. [...] par exemple les décolleteurs savent se regrouper aujourd'hui sur le, je vais reprendre l'exemple de la voiture électrique, savent se regrouper pour retrouver une dynamique de développement ou de reconversion assez rapides. Donc, il y a des études qui sont partagées euh ... sur ce type de produit à refabriquer différemment. Donc c'est ce qui fait, ce qui fait le plus. ».

La concurrence entre territoires

Certains acteurs comme Hippolyte mentionnent le métier et la vallée dans une perspective plus large qui est celle de la concurrence avec le bassin d'emploi du Genevois : *« Aujourd'hui notre difficulté c'est la proximité de la frontière suisse qui pose énormément de problèmes en termes de coûts. Aujourd'hui, il est très compliqué de conserver des collaborateurs dans le sens où le salaire suisse est deux à trois fois supérieur au salaire français, donc comment faire pour conserver des collaborateurs ? il y a 70 000 frontaliers qui passent la frontière tous les matins. Ça pose aussi des problèmes. C'est à la fois une chance, ça nous challenge aussi parce que ça nous permet d'être toujours meilleurs, donc c'est aussi une émulation... Ça les oblige à une certaine adaptabilité, à avoir cette capacité à s'améliorer toujours plus ... c'est sûr que ça joue. J'ai du mal à qualifier comment est-ce que ça modifie, mais il y a un impact, c'est indéniable ».*

17.4.4.2 Pratiques et codes

Les pratiques reflètent le construit. On se respecte mutuellement, quel que soit le degré d'amitié. On se respecte, et le respect est avant tout professionnel. Ceci l'est d'autant plus qu'un acteur est reconnu comme « réglo » par le réseau. On s'échange des services et des informations qui sont considérées de la même manière, c'est-à-dire comme la fourniture d'un service rendu. En pratique, chacun conserve un carnet d'adresses, souvent sous forme de carnet de cartes de visite ou sous la forme du contenu de la mémoire d'un téléphone portable, composé de contacts de confiance. Si l'on ne trouve pas un contact pertinent dans son répertoire personnel, on peut faire appel à l'une des personnes de son réseau pour entrer en contact avec une nouvelle relation par recommandation.

Respect interpersonnel

Pour commencer, il y a un respect interpersonnel qui se combine avec des codes de présentation ou de mise en relations : *« Et c'est des gens, euh... il faudra, il faudra se présenter euh.... Si moi je ne connais pas quelqu'un, je demanderai à quelqu'un qui dira « Appelle-le de ma part ». Et j'appellerai, et on me donnera l'information. »* nous dit Achille. Il y a le respect des règles communautaires pour être considéré, ce que dit Basile : *« Ça s'achète le respect. C'est-à-dire que le bon professionnel, s'il est très bon professionnel, il va, il va effectivement faire parler de lui dans le euh ... il va faire parler de lui en*

très positif. Et là ça va être très très positif tout de suite. Mais il aura intérêt à jouer le jeu le gars. C'est-à-dire qu'il aura intérêt à s'intégrer et à faire un petit peu euh ... faire partie de..., j'ai pas envie de dire du clan parce que c'est pas un clan, mais de la vie, de la vie, de la vie sociale et l'état, la façon de faire, de l'état d'esprit de la vallée. Alors après on est compatible ou on n'est pas compatible hein ! ».

Respect des règles

Le respect des règles communautaires, du groupe et de ses engagements (être réglo), mais aussi rester dans les limites des codes de comportement acceptable par tous, sont de bonnes garanties d'intégration communautaires comme Georges le souligne en donnant des exemples : *« le seul conseil que je donnerais, c'est : d'être réglo dans le sens et respecter... ne pas... ne pas faire du profit trop facile et trop rapide. Enfin voilà ! Travailler sur du pérenne, c'est-à-dire du long terme à un moment donné. Il faut pas comme on dit, se griller et il faut rester ... voilà ... il faut être professionnel, et il faut s'impliquer. Il faut s'impliquer euh... il faut s'impliquer dans son quotidien, dans les engagements qu'on prend. Et faut pas en prendre non plus. Ça sert à rien d'être partout en même temps. Je vois ! je vois des gens qui sont, qui viennent, qui sont extérieurs de la vallée... qui ont repris des PME, c'est-à-dire qu'ils ont repris, et on va les voir partout. Alors c'est bien, cela leur crée des opportunités de business. Et puis quand on fait du business avec eux. Euh... Bon ben, il y a des problèmes comme il peut y en avoir et, finalement, on sent qu'ils ne sont pas si réglos parce que ben... quand on... on tire un peu, ben finalement euh, c'est pas si beau, c'est pas si rose. Et ça ben je trouve que c'est dangereux parce que ces personnes-là ben, ils vont être vite identifiés. Quand on va me demander un avis, et ça c'est là que le réseau il est important. Des fois, j'ai des appels, des gens qui me disent, qu'est-ce que tu penses de telle personne. Qu'est-ce que tu penses de ci, de ça. Ben si elle nous avait fait un mauvais coup, et ..., alors, c'est pas tant qu'il y a eu un problème, mais si on fait, derrière, on reste, on n'est pas clean à ben, on va pas spécialement.... On va pas dire des méchancetés, mais on va pas en dire des bonnes. ».*

Respect d'un comportement liant humilité et discrétion

Ignace insiste lui aussi sur ce côté réglo ainsi que sur la discrétion : *« Je dirais, euh ne pas faire de bruit, au maximum. De le faire dans la discrétion ... euh ... On est quand même. On va dire, ... ici, on a quand même un petit côté euh ... ancien paysan, dans le sens ou ..., ouais. Donc, on aime pas trop les gens qui la ramène et qui flambe ... moi je dirais de faire en discrétion totale et ... sans essayer d'entuber qui que ce soit quoi. C'est surtout ça. Il y en a pleins qui sont arrivés et qu'on a vu entuber ... racheter des sociétés pour les couler derrière... on n'en a vu plein, mais voilà moi je dirais de le faire avec le profil.... humilité, profil bas et euh ... et d'un autre côté ... il y a quand même un, ... un microcosme qu'il faut appréhender et ... savoir comment, ça comment, ça fonctionne quoi. [...] On a tous à apprendre les uns des autres, ça c'est clair. Et d'un autre côté, le fait qu'on soit tout concurrent c'est un peu compliqué et... moi j'aime autant, être un petit peu... discret. Et dans mon coin, et plutôt que de la ramener ... à tire-larigot, et puis de, au final de ..., de passer pour un peu pour un blaireau dès qu'il y a la moindre euh... dès qu'il y a la moindre faille. On en voit des gars qui sont toujours en train de la*

ramener, et puis au final, l'entreprise ... on sent que ça va pas bien. Qu'ils payent plus leurs fournisseurs. Tout se sait rapidement, donc euh, en fait, il y a tellement, tout de suite il y a le retour de bâton. Donc, je pense qu'il faut pas donner de leçons, et moi j'aime autant »

Respect des codes de communication

La règle générale est de n'échanger que sur des principes, des tendances, des techniques, mais jamais de manière spécifique ni sur des sujets pouvant constituer un potentiel avantage comparatif à maintenir pour celui qui fournit de l'information. La communication est donc parcimonieuse. C'est ce que nous dit Nicolas, directeur de site, appartenant à un groupe extérieur à la vallée, mais lui-même originaire de la vallée : *« Bah on se dit tous bonjour, mais heu on est très vigilant sur euh, sur les échanges qu'on peut avoir au niveau technique et au niveau des clients. Hum alors c'est un peu moins vrai pour un, pour euh ... la société que je dirige parce qu'elle est vraiment hors automobile donc je touche beaucoup moins de sociétés en concurrence. Hum, mais, mais c'est vrai qu'en étant dans d'autres sociétés auparavant les échanges se limitent surtout par, par les politesses, bien maintenant ça commence à changer aussi parce que, quand il y a intérêt commun, ne serait-ce que la voiture électrique par exemple, ou la matière sans plomb à usiner qui va arriver par les normes environnementales, il y a qui, il commence à y avoir des problèmes dans les échanges, plus intéressants ...mais tout en conservant son savoir-faire spécifique. La difficulté quoi ! ».*

Communication et proximités

Celle-ci n'est cependant pas la même en fonction des niveaux de responsabilité et des emplois occupés. Ainsi, les contacts interpersonnels entre acteurs travaillant à des niveaux de production sont beaucoup plus riches techniquement et, beaucoup plus précis en termes industriels quand, au contraire, les contacts interpersonnels entre dirigeants seront beaucoup plus lissés et allusifs. Ces contacts doivent être pondérés par une sorte de coefficient d'amitié, quelles qu'en soient les raisons. En effet, une information considérée comme sensible face à un concurrent peut être considérée comme sans danger par celui qui la fournit à une relation amicale travaillant dans le décolletage et pouvant par ailleurs, être un concurrent. On ne reprendra pas Basile que nous avons déjà cité et qui n'a pas d'état d'âme quand il s'agit de trouver l'information dont il a besoin pour son travail. Georges va dans le même sens, où l'on échange en fonction de la proximité : *« Il y a des gens avec qui on est très proches, on ne va même pas se poser la question de la concurrence, puis il y a des gens avec qui, on veut surtout pas échanger, et c'est très cloisonné. Mais c'est ... pas parce qu'on veut pas qu'il ait... c'est parce qu'on les sent... j'ai envie de dire, c'est pas une question qui ... qu'on a peur d'eux, mais en fait, euh... on se retrouve pas dans les mêmes valeurs... ».*

Hippolyte confirme : *« C'est-à-dire qu'on est dans une situation où c'est exactement ce qui était dit en préambule, à la fois collègues et concurrents. Après, tout dépend de la nature de la relation. J'ai des copains d'enfance avec qui on est en transparence totale, on ne se sent pas concurrents, par contre il y en a d'autres où c'est plus ambigu. Il y a beaucoup de ces relations-là au sein des décolleteurs de la*

vallée. *C'est propre au métier et c'est propre à une certaine génération. Je pense que c'est en train d'évoluer dans le bon sens* ».

Règles de communication et éthique d'accès à l'information

Acteurs, et organisations pratiquent une veille informationnelle active et passive continue sans le moindre temps mort. Toute information est bonne à prendre, mais il est mal vu de la « voler ». Pour rendre vivables les relations entre acteurs ayant des relations amicales, les groupes s'entendent sur des périodes neutralisées, sans décolletage. L'objectif est double, celui de pouvoir communiquer sans crainte et sans contrainte, mais aussi celui de pouvoir échapper à un domaine considéré quelquefois trop envahissant. Il en est de même dans les entreprises familiales, où l'on s'entend pour des périodes neutralisées afin de couper.

Lié aux valeurs d'humilité mentionnée précédemment, on n'aime pas les donneurs de leçons et, au minimum on les met à l'écart. Achille confirme : *« il ne faut pas arriver non plus en, en donneur de leçons. Ça c'est, c'est une catastrophe. Ça c'est une catastrophe, c'est euh ... Ici il faut être humble, bosseur. Avoir une euh ... mais une fois que vous avez ces qualités-là les gens vous accueillent, et vous faites partie très très vite du réseau. ... C'est très très très important. ... c'est des gens qui apprécient fortement la compétence professionnelle, et le savoir-vivre, donc euh non, il n'y a, y a aucun problème de, d'acclimatation ici. ... Ouais. Le critère, c'est la compétence. »*.

L'humilité rejoint la discrétion mise en avant par Basile précédemment : *« Il faut surtout rester discret. Il ne faut pas faire de bruit. C'est-à-dire que dans la vallée y a quelque chose de très néfaste, c'est celui qui se prend pour le roi, et puis euh ... et puis tout le monde le regarde, et tout le monde attend qu'il se prenne les pieds dans le tapis. Et un jour ou l'autre il se prend les pieds dans le tapis. Euh ... donc euh ... tout le monde se la fait très discrète. »*.

Cette humilité, cet état d'esprit permet à tous d'adopter un comportement adéquat où chacun sait comment se positionner vis-à-vis de la communauté elle-même : *« Tu restes à ta place. C'est important. Et...hh souvent les gars de la vallée, par en bas, euh ben ils ont la grande gueule quoi... Ben c'est pas forcément bien parce que... euh ouais, ça peut, tu peux te faire remarquer machin, mais faut être bon après... Voilà ! Quand tu es en public, quand tu frimes en public et puis que derrière quand t'es devant le feu, devant le boulot et puis que tu sais pas faire, et puis que tu passes pour un con quoi. Et puis la relation que t'as essayé de nouer, à ce moment-là, ben, elle est perdue quoi. C'est pour ça, faut pas, faut pas, faut pas faire de cinéma. Mais bon ça c'est un état d'esprit hein, c'est dans tous les boulots pareils hein, euh. Quand tu fais du commercial, tu ... si tu vends des, si tu vends des Clio, tu vends pas des Ferrari quoi ! ... Donc, tu restes à ta place. Voilà ! »*. Tout ceci est en conformité avec les valeurs professionnelles de travail et de professionnalisme déclarées et reconnues par tous ou presque.

17.4.4.3 Supplément construit spécifique au TC TC

Déjà effleuré, un des éléments les plus cruciaux, nécessaire à la compréhension des logiques communautaires, est qu'il ne faut en aucun cas confondre l'ensemble des rapports amicaux familiaux

ou villageois avec les affaires. Les affaires industrielles sont les affaires et, l'on peut être amis voire amis et concurrents sans que cela ne pose problème. Le problème est inverse en cas de confusion. Jean qui commercialise des machines de production le note et le restitue très clairement : « ... *c'est pas sur le ... le côté amical qu'on va faire du business. C'est-à-dire que, le côté réseau amical et copains, facilite les relations, voilà ! euh ... ça c'est la première chose. Mais, on n'achète pas à un copain, on achète au professionnel. Vraiment, c'est euh. Avant tout, on est très professionnel, on est très sérieux, on ne fait pas de faute professionnelle [...] C'est d'abord la qualité vraiment du travail que l'on produit qui fera qu'on aura du business. L'amical ... marche pas beaucoup en fait. [...] On peut être super copains, mais il va continuer à acheter, en fait euh... la marque concurrente. Et il faut le comprendre parce que là dans le cadre, on est que copains. Voilà. Il y a eu à un moment donné où j'ai eu l'exemple d'un client ... où le fournisseur euh... d'une certaine marque de machines créait beaucoup d'événements autour du golf. ... Bon, et ... les clients de ce fournisseur le voyaient plutôt dans un côté amical que professionnel. Celui qui organise ceci le voit plutôt d'un point de vue professionnel parce qu'il a créé un événement. Euh certains clients sont allés prendre des machines concurrentes, se sont retrouvés mis à l'écart de ce groupe de gens qui allaient au golf et ils l'ont très mal supporté. Voilà ! Simplement parce qu'ils disent, mais : « pour moi je le voyais plutôt d'un côté amical et pas le côté business ». Donc euh, on a, on est ami, mais on ne le fait pas pour le travail. Voilà, c'est un peu marrant... Ah ouais, je trouve, mais voilà. C'est très cloisonné à ce niveau-là, et c'est très sincère justement. ».*

Jean nous résume en quelques mots et en une histoire de golf une partie du construit professionnel local et du construit individuel de chaque acteur. On est droit, réglo, comme mentionné précédemment. On ne mélange pas les affaires et les affaires sont les affaires, même avec un ami qui ne l'est plus durant une négociation. Il n'est plus qu'un professionnel comme les autres.

C'est une des raisons pour lesquelles on peut être par conséquent copain, mais aussi concomitamment concurrent comme le fait entendre Michel : « *Peut-être dans la, dans la vie sociale en fait, en fait les personnes, des personnes qui sont, bah par exemple qui travaillent dans deux industries différentes⁴⁹⁶ euh ... et qui vont se protéger par rapport à ça, seront très facilement copain en dehors, ben par exemple dans ce qu'on appelle les réunions de classe, les choses de ce genre-là. À une époque ils se retrouvaient, bah ils étaient de la même classe, ils étaient très vite amis, euh ils faisaient des choses ensemble. Mais dès que ça touche euh ... la partie euh, la partie, comment industries, donc ils ... ils vont perdre cette notion. Donc voilà le tous copains, c'est vraiment, c'est des, c'est dans des mondes séparés, on va dire, des façons de vivre euh ... qu'on mélange pas, donc euh voilà il faut. Y a une partie où on peut être tous copains. ».*

⁴⁹⁶ Ici Michel fait référence à une « entreprise » en mentionnant le mot « industrie ».

Quand la proximité peut rimer avec promiscuité communautaire

La proximité géographique et physique est telle qu'au-delà du construit et des pratiques déjà décrites où chacun sait globalement qui fait quoi et où l'on s'observe constamment, le TC TC va un peu plus loin. Comme dans les villages, on s'épie. Des mécanismes de rumeur telle que radio-vallée ou radio copeaux consolident à leur manière cette proximité et la densité informationnelle souvent juste, car tenues par les codes cités précédemment. Cet aspect peut aller jusqu'à devenir oppressant (intrusif nous dit Georges, un local qui est habitué) d'un point de vue individuel, car il fait partie d'un ensemble de disséminations d'informations pratiquées aussi dans la sphère sociale. C'est ce que relate Claude qui l'avait remarqué à son arrivée au début des années 2000 : « ... *comme je disais au départ, c'est une vallée un peu repliée sur elle-même, donc du coup, on s'observe beaucoup. On parle peu. Ils aiment pas du tout communiquer et euh..., un peu peur que le copain pique la bonne idée* ».

Refondation post crise 2008

Une refondation au moins partielle du TC TC est à l'œuvre depuis la crise de 2008, mais aussi par effet générationnel. Des générations d'entrepreneurs sont au départ. De nouvelles générations arrivent comme Georges qui nous décrit cet état d'esprit et cette mutation : « *Depuis la crise de 2009, euh, les gens se sont rendu compte qu'en fait, ils n'étaient plus seuls au monde. La vallée n'était pas seule au monde et qu'il y avait un monde autour d'eux et qu'il pouvait être plus fort à être ensemble. Moi, j'ai pas connu d'époque où tous copains tous concurrents, comme... mon, mes, mon père l'a connu ou mon oncle tout ça. Nous, on est plutôt du genre, « viens voir ce que je fais » et en se disant : ben on ne va pas se battre pour des miettes de gâteaux. Il y a un plus gros à aller prendre ailleurs. Mais par contre... je pense... dans certaines, y a certains... groupes de personnes, qu'on sent encore qu'ils sont encore ancrés euh, ... C'est pas compliqué... oui... je ne vous le dirai peut-être pas d'un point de vue industriel, mais les Mal Blanchard c'est des Mal Blanchard, les Marmereaux, c'est les Marmereaux, les Chevreaux, c'est les Chevreaux. Et y a certains villages qui ont encore fortement ça dans leurs gènes* ».

Les organisations formelles médiatrices

Le TC TC revêt une nouvelle forme grâce aux organisations formelles de coopération ou un double mécanisme de coopération est à l'œuvre, l'un correspondant au but initial de ces organisations (formel) le second, correspondant à une in-formalisation naturelle reprenant des modèles communautaires déjà connus. Nous y reviendrons. Michel décrit ces nouveaux comportements en prenant son exemple : « *Euh bah je tire pas vraiment partie d'un réseau en particulier comme ça, c'est plutôt en interne comme externe donc je vais pas tellement... et après euh ... comme je disais quand on va chercher les informations par rapport à des groupes pour CDEC, CTDEC c'est il y a pas de concurrence là, qui s'installe, ni de copinage puisque de toute façon euh ... c'est quand même rétribué euh ... en général la demande d'information.* ». Nicolas considère ces organisations comme partie intégrante de l'environnement naturel : « *... je fais partie du pôle de compétitivité de Mont-Blanc Industries. Donc euh on a des réunions régulières, donc, on se rencontre, on se dit bonjour, tout va bien. On est content. On partage deux/trois messages. On essaye de savoir si ça va, ça va bien, ou s'il y a des nouveautés même*

chose sur des rencontres plus techniques au niveau du CETIM, des salons, hum ouais on sait se saluer. On, on discute, on est hors travail je veux dire. Dès qu'on sort un peu de l'usine c'est différent, on est un peu en représentation je veux dire, entre collègues, entre confrères. ». C'est ici qu'apparaît une pratique qui va fortement nous intéresser par la suite, les pratiques informelles au sein même des organisations formelles médiatrices.

Le TC TC reflux verticalement (par strates altimétriques) du fond de la vallée vers les flancs de la vallée. Le fond de la vallée étant plus peuplé et cosmopolite, le phénomène du TC TC tend à s'effacer, à reculer, peut être disparaître. Il remonte en altitude, conservant une existence toujours réelle dans les petits villages. En fond de vallée, les codes implicites font place à des accords de confidentialité dont l'usage était très limité jusqu'il y a peu. Jean cherche pour nous dire : « *Je sais même pas si j'ai déjà signé un contrat de confidentialité dans la vallée, ... puisqu'on sait pertinemment que si on fait une faute, en fait, on a au moins dix ans de galères devant nous. Donc, personne s'interdit à être incorrect* ». Georges nous fait part de ses observations du point de vue strictement local : « *Je reviens à ce que je disais avant, je pense que c'est lié à des, euh ... soit à des familles, soit à des entités, euh propres ou mêmes, propres à des ..., moi je le vois, je le ressens beaucoup plus, maintenant, à des gens, à des villages. ... À des villages. Vraiment, des villages. Cluses est maintenant devenue un peu plus cosmopolite, donc c'est devenu un peu plus diffus. On le sent beaucoup moins. On sent qu'on est déjà passé derrière. Il y a des villages, c'est encore très ancré dans leurs racines. Ils sont encore très attachés à : « on est différent. Faut qu'on soit bien » ... Voilà. C'est voilà... Ils sont connus dans la vallée et en dehors de la vallée, et ils ont droit aux reproches pour ça. ».*

17.4.4.4 Supplément. Pratiques spécifiques au TC TC

L'esprit de compétition domine partout, entre famille, entre villages, mais aussi dans la vie sociale. Les fanfares et les harmonies municipales en sont une forme d'expression anodine pour la majorité, mais comprise par les locaux implantés depuis plusieurs générations. Cet esprit de compétition se retrouve dans les usines. Ernest c'était déjà exprimé à ce sujet. Nous laissons cette fois-ci Georges prendre la parole : « *... Moi qui fais partie d'une association de musique, euh... ben chaque harmonie finalement a son... est connue par sa culture, sa... sa dynamique, donc sa façon d'être. Et ... y en a qui sont un peu plus virulents, et un peu plus à se dire faut qu'on soit meilleurs que les autres donc euh ..., donc c'est même pas des individualités ... c'est aussi et c'est très lié à l'historique des villages. ... Je pense qu'il y a un lien fort là-dessus, oui. ».*

On se respecte, on se connaît. On peut aller jusqu'à s'apprécier, mais on est certainement pas systématiquement copain au sens amical du terme ou, seulement à de très très rares exceptions.

On fait en sorte d'être le meilleur et l'on accepte et l'on fait en sorte que le meilleur gagne, sans jamais perdre de vue l'équilibre financier de l'entreprise. L'esprit de compétition fait que l'on sait aussi perdre devant le meilleur. Cet état d'esprit accepté par tous peut être dur comme Jean le décrit : « *Alors...le concrètement « tous concurrents », ... et ben on est euh ... comment dire toujours dans ce monde*

d'usinage / décolletage, il y a des gens qui sont catégorisés on va dire par euh ... taille des pièces, et puis une consultation d'un grand donneur d'ordre peut être donnée à quatre ou cinq ou six sociétés à la fois, qui elles doivent répondre. Donc là c'est chacun pour sa pomme en termes de prix, de disponibilités, de moyens engagés, ou de ressources. Et donc on vit vraiment le « tous concurrents » et on peut très bien avoir une société qui prend 80% ou 100% du marché et d'autres, 3 ou 4 qui ont fait un chiffre et qui n'auront rien. Donc, on vit bien dans le monde « tous concurrents », ... alors qu'on peut se voir « tous copains ». Voilà. ». Les affaires restent les affaires et on ne mélange pas les genres. De fait, on ne fait jamais réellement confiance, sauf à un réel ami. (Amitié profonde et de longue durée).

17.4.5 Les liens et les renvois du construit professionnel et du TC TC

Notre parcours exploratoire et notre description phénoménologique épuisent progressivement les liens et, conséquemment, les voies possibles d'exploration. Entre autres, le construit professionnel renvoie lui-même au TC TC que nous venons de traiter.

Subsistent à l'issue de ce parcours deux renvois importants :

- ⇒ Le plus important est celui du renvoi vers le territoire comme construit culturel et social, à propos duquel nous avons suggéré les possibles origines de ce qui semble correspondre à un vivre ensemble et à des règles de vivre ensemble. Comme mentionné, nous ne traiterons pas de la totalité des codes tout en nous réservant la possibilité d'y recourir si nécessaire. Il y a de la matière et de la richesse, il y en a même trop. Nous estimons à ce stade que le construit professionnel est suffisant pour comprendre les données environnementales.
- ⇒ Le second renvoi correspond à celui des institutions formelles de coopération⁴⁹⁷. Plus intéressant, ce renvoi correspond à des organisations ayant une activité formelle médiatrice, dans quelque domaine que ce soit. Ici, dans la vallée, les acteurs ont recours par proximité et commodité à des organisations médiatrices proches installées dans la vallée. Au-delà, certains acteurs ont recours à des organisations médiatrices externes à la vallée. À titre illustratif, une entreprise locale peut (modèle général) recourir au pôle tout en étant membre et recourant à l'UIMM (l'union des industries et métiers de la métallurgie) ou au CETIM. C'est dans ce renvoi qu'il nous semble important de clore notre exploration phénoménologique. L'ensemble des répondants s'accorde à reconnaître l'utilité de ce type d'organisation, à des degrés divers en fonction de l'organisation concernée.

17.4.6 Petit point conclusif

Comme mentionné précédemment, nous ne traiterons pas de la totalité des codes/thèmes ouverts durant notre phase exploratoire. Nous nous réservons par contre la possibilité d'y recourir si nécessaire.

⁴⁹⁷ En phase compréhensive nous réalignerons le langage jusqu'ici pratiqué par les acteurs en phase phénoménologique. Nous nommerons ultérieurement les institutions/organisations formelles de coopération (telles que nommées par les répondants), définition suffisante en phase phénoménologique : organisations formelles médiatrices. De la même manière, nous considérerons les données considérées ici comme environnementales, comme étant pour certaines d'entre elles des données correspondant aux institutions.

Nous estimons à ce stade que le thème « construit professionnel » est suffisant pour comprendre les données environnementales. Nous n'oublions pas, bien au contraire, avoir fourni quelques clés de lecture dans la première partie de cette étude concernant ce thème particulier. En cas de nécessité le lecteur pourra donc se retourner vers le Chapitre 2: Un espace territorialisé : le bassin clusien et l'activité du décolletage, débutant page 67.

Du fait de la spécificité de ce thème et du nombre de références dans les renvois des pratiques précédentes, il semble pertinent de développer la question des organisations formelles de coopération.

C'est sur ce thème qu'il nous semble important de clore notre exploration phénoménologique. Les répondants s'accordent à reconnaître l'utilité de ce type d'organisation, ceci à des degrés divers en fonction des organisations concernées et en fonction de leur mission première (leur mandat). Cette même exploration nous permet par contre d'aller explorer un peu plus loin que la mission première de ces mêmes organisations, et très probablement d'y découvrir quelques pratiques assez intéressantes.

Continuons et concluons donc notre exploration phénoménologique suivant les mêmes modalités que précédemment.

17.5 Organisations formelles de coopération

Les organisations⁴⁹⁸ (assez régulièrement nommées institutions par nos répondants) formelles de coopération correspondent à des organisations médiatrices. Ces mêmes organisations ont pour vocation, d'une manière ou d'une autre, à représenter, défendre ou supporter la profession des métiers du décolletage. Pour l'une d'entre elles, l'apport est beaucoup plus significatif, car au-delà d'une capacité de mise à disposition de moyens pour l'ensemble des décolleteurs, celle-ci forme aussi un organe indépendant pouvant statuer sur des aspects techniques en cas de litiges technico-commerciaux. Il s'agit du CETIM.

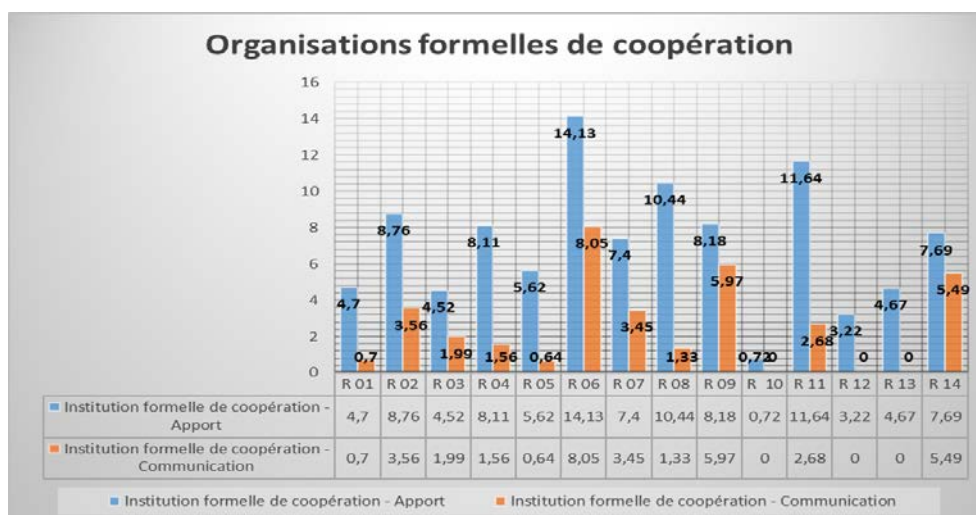


Figure 41 : Taux de couverture : apport et communication dans les organisations formelles de coopération

⁴⁹⁸ En référence au système conceptuel de l'économie néo-institutionnelle différenciant clairement l'institution (la règle du jeu) de l'organisation (le terrain de jeu).

Les données quantitatives sont ici intéressantes. Nous notons une différence relativement marquée entre le taux de couverture concernant l'apport des institutions formelles de coopération et le taux de couverture concernant la communication au sein de ces mêmes institutions.

Nous notons par ailleurs la couverture nulle de 3 répondants, signifiant une absence totale de témoignage sur ce thème spécifique. Si nous tenons compte des données démographiques initiales, nous pouvons éclairer cette absence. Les répondants n'ayant fourni aucune réponse ou une très faible couverture (il s'agit de Jean, Luigi et Michel), exercent dans des secteurs liés à la production, ou à des fonctions supports au décolletage. Cette position les exclut de fait, d'un rapport direct et communicationnel avec ces mêmes organisations hormis le CETIM. Tous les connaissent. Certains même les côtoient (en particulier le CETIM), mais n'y communiquent pas ou n'assistent pas à leurs activités.

À l'inverse, un répondant, François, témoigne de sa propre expérience notant qu'il exerce la direction d'un site appartenant à un groupe international, mais aussi, qu'il n'est pas originaire de la vallée. En revanche, il exerce des activités au sein de ces mêmes organisations. C'est aussi le cas de Nicolas qui par contre, travaillant dans les mêmes conditions à la tête d'un site appartenant aussi à un groupe international, est lui, originaire de la vallée.

Avec le recul, nous pouvons proposer, un potentiel lien entre la couverture de la communication dans les institutions formelles de coopération avec la compréhension, l'adhésion, et, très probablement l'intérêt bien compris des répondants locaux (déjà intégré au socle de la communauté informelle des décolleteurs) au-delà, d'une simple cotisation professionnelle, de participer aux diverses activités de ce type d'organisation. Ceci ne sera pas sans incidences, ultérieurement.

17.5.1 Description phénoménologique

Cette description est accompagnée d'un complément synthétique disponible en : Annexe No. 3.10 : Organisations formelles de coopération.

Tout comme dans le chapitre précédent, notant l'importance du thème couvrant l'apport (le plus général) de ce type d'organisation sur celui de la communication (le plus ciblé), considérant que ces deux thèmes se recoupent en grande partie, nous décidons de les regrouper en proposant un addenda en fin de description pour éviter les effets de redondance.

17.5.1.1 Les organisations formelles de coopération

Ces organisations formelles ont déjà été évoquées tout au long des pages précédentes. Pour autant , un petit rappel non limitatif n'est cependant pas inutile concernant celles auxquelles il est le plus fait référence. On y retrouve, décrit dans les grandes lignes :

- Le CETIM CTDEC ou CETIM, Centre Technique des Industries Mécaniques (laboratoire de contrôle, de recherche et, organisme de formation mécanique). Cette organisation est située à Cluses.
- Le Pôle Mont Blanc Industries (depuis le rapprochement avec VIAMECA devenu CIMES). (Dédié aux systèmes mécaniques intelligents. Fédération de l'innovation, de l'innovation

industrielle et, accompagnement des entreprises vers l'industrie du futur). Cette organisation est située à Cluses.

- Le SNDEC, Syndicat National du Décolletage. Support aux entreprises du décolletage (conseil, représentation, médiation, échange interprofessionnel, information de veille). Cette organisation est l'initiatrice des programmes « expansion » auxquels nous avons fait référence en première partie. Cette organisation est située à Cluses.
- Thésame, centre expert dans l'innovation, robotique mécatronique digitale, mais aussi l'ensemble de la chaîne organisationnelle et managériale de l'entreprise (accompagnements et conseils aux entreprises). Cette organisation est située à Annecy.
- La CCI de Haute-Savoie. Mandat traditionnel des CCI. Cette organisation est située à Annecy.
- L'UIMM, Union des Industries et Métiers de la Métallurgie. Fédération patronale, membre du MEDEF. Cette organisation est située à Annecy.

17.5.1.2 Les apports formels

Le choix des organisations mentionnées semble évident pour tous. Il correspond à celui de la proximité géographique, mais aussi à d'autres formes de proximités, dans un bassin, lui-même de dimension contenue, comme Ernest nous le mentionne : « *Le local, c'est le local... c'est le local est c'est la proximité par rapport au métier. La proximité physique, et par rapport au métier. Oui, SNDEC (Syndicat National du Décolletage), CTDEC (Centre Technique du Décolletage) (avec le CETIM maintenant, donc CTDEC et CETIM sont la même chose). On est des décolleteurs, ce serait con de ne pas y adhérer* ».

Correspondant au mandat de ces organisations, les apports formels sont multiples. L'ensemble des répondants mentionne le rôle d'accélération dans l'accès à l'information, à l'accès aux réseaux, mais aussi aux actions.

L'apport de ce type d'organisation

Les activités formelles

En ce qui concerne l'apport d'informations, celui-ci est considéré par les répondants comme fiable. Il permet entre autres, l'accès à de l'information sur les marchés, à travers la veille commerciale, technologique, concurrentielle, réglementaire ou autre, mais aussi, des analyses comparatives⁴⁹⁹. Ce type d'information est délivré durant des réunions, des séminaires ou, à l'occasion de lettres d'informations envoyées régulièrement aux membres. C'est aussi dans le cadre de divers événements que des contacts formels sont présentés aux participants. Pêle-mêle, Basile nous dit : « *Des réponses à des questions, et euh ... ça permet aussi d'étendre le réseau, c'est-à-dire de, de, d'apporter des, euh ... on va dire des nouvelles solutions potentielles ou des fournisseurs potentiels euh, à des interrogations qu'on va avoir, qu'on a déjà eu ou euh qu'on pourrait avoir.* ».

⁴⁹⁹ Que beaucoup connaîtront plus certainement sous le terme de : « benchmark ».

Dominique quant à lui reprend : « Ça répond plutôt aux attentes, oui oui. Au syndicat, ça peut être un client, ça peut être un futur client, ça peut être un potentiel client, ça peut être un concurrent. C'est bien de se tenir informé même d'un concurrent de combien il a vendu de machines dans l'année. Un client euh s'il a des projets, si un ... prospect à des projets aussi. Ou si... personne n'a de projet et que c'est la crise partout, alors voilà. C'est bien de se tenir informé par le biais de ces syndicats ».

Georges lui aussi en est satisfait : « On va avoir une, une présentation, cela fait plusieurs années que l'on y va. C'est la présentation des chiffres de l'évolution du marché aéronautique. Ben j'y vais, et il y a des gens, professionnels, c'est leur métier, qui font ces analyses. Et ça nous permet de ..., ben d'avoir, une étude de marché, une évaluation une fois par an sur un marché et de, ben de mieux connaître. Donc, c'est un gain de temps. C'est peu d'énergie dépensée, et pour un super résultat. Et ça, c'est un cas parmi d'autres. [... c'est...] Un accès à une information, structurée, précise et fiable. ».

Jean note que les organisations formelles médiatrices sont des portes ouvertes sur l'extérieur, sur le monde : « ... et le réseau professionnel est là pour faire découvrir des pratiques, que ce soit en Allemagne, aux US, ou aller démarcher, peu importe, les pays même limitrophes, la Suisse, etc. Donc c'est quand même toujours bon d'avoir une grande culture de ce qui se passe ailleurs dans le monde. ».

Jean valide de son côté : « Ces réseaux pour quoi ? Bah ils sont complètement adaptés à notre profession. Et puis ils répondent vraiment à l'attente qu'on peut avoir d'un soutien technique ou d'un échange euh ... entre confrères. Donc euh ... pour développer aussi, pour être présent, pour échanger pour connaître les nouvelles techniques c'est, c'est parfait. »

Le support aux entreprises

Un autre type d'information est considéré comme positif. Il s'agit de l'information correspondant à du support aux entreprises dans leur démarche d'accès à l'ensemble des possibilités offertes en support au développement ou au fonctionnement. Ici aussi, ces organisations permettent d'obtenir de manière formelle l'accès à des contacts permettant d'élargir les réseaux souvent de manière plus individualisée, très appréciée par Ignace qui représente bien lui-même la tendance de ses confrères : « Donc euh voilà. Donc plus côté légal et veille, oui veille réglementaire, côté juridique et tout ça, même si on a notre comptable qui le fait. On a quand même des fois des aides de la, de la convention de la métallurgie ou bien du MEDEF. Après on fait appel un petit peu au CTDEC et au CETIM, pour des ... pour, pour des, des fonctions support on va dire euh, des rapports de contrôle, des genres de choses dont on ne dispose pas en interne [...] il y a certaines choses, tout le côté euh ... juridique, voilà pour une petite structure, c'est intéressant... pour nous. Euh ... Le côté euh ... au CTDEC, tout le côté ... ben, tout le côté service support comme sur des prestations dont on a pas les, dont on ne bénéficie pas en interne, oui ça c'est très bien. Ça nous aide beaucoup. Après, ... voilà. On a certaines formations, ce genre de choses, oui c'est, c'est pas mal. ».

La formation

Certaines de ces organisations délivrent de la formation. Bien que déjà évoqué, il est important d'insister sur la reconnaissance des formations du CETIM tout autant que pour ce même organisme, la mise à disposition des moyens du centre auxquels une entreprise seule ne pourrait accéder. Achille mentionne que : *« ça permet d'avoir euh... Ce sont des opportunités, qu'on ne peut pas faire tout seul, qu'on ne peut pas avoir tout seul... et ça permet, de diffuser de l'information, en tout cas d'avoir accès à des sources d'information ou des sources de, de choses qu'on ne peut pas faire, qu'on peut pas faire tout seul, donc c'est très bien... »*.

Basile dit la même chose de son côté : *« J'y étais, donc, le centre technique du décolletage CETIM là. Euh ... J'en viens pour une conférence. J'avais une conférence entre midi et deux, donc par exemple voilà, c'est le ... c'est le genre d'activité. Donc, le CTDEC-CETIM, c'est ... un pôle technologique, c'est un, c'est une aide aussi. C'est un labo neutre qui permet en cas de litige d'avoir des appareils de contrôle, d'avoir de l'expertise, d'avoir de la formation. On passe chez eux pour former des gens, j'ai été formé au CTDEC. Mon CQPM, je l'ai fait chez eux...donc voilà, oui, oui bien sûr, on utilise, on utilise la structure de la vallée qui est super bien dimensionnée pour faire ce genre de truc »*.

Des limites au modèle

Il est aussi fait référence à des limites concernant ce modèle. Régulièrement, il est mentionné une redondance des intervenants d'un réseau médiateur sur l'autre et, au final, d'entendre plus ou moins la même chose. Hippolyte est dubitatif sur la finalité et la standardisation : *« il faut voir la finalité de la chose. Parce que bien souvent c'est un moyen d'aller gratter de l'argent public et de réunir des gens autour d'une table. Est-ce que, in fine ça apporte quelque chose aux entreprises, c'est ça qu'il faut regarder. Parce que si c'est seulement un moyen d'aller gratter de l'argent public ça ne m'intéresse pas... Il y a des choses qui sont très bien, et d'autres qui ne valent pas la peine. Il y a des séminaires très intéressants, où l'on rencontre des personnes très intéressantes, et il y a des choses où on perd du temps. Parfois on se retrouve toujours avec les mêmes personnes qui racontent toujours la même chose et à ce moment-là on perd son temps. Et il y a une tendance à avoir plutôt la deuxième version. »*.

En outre, certains s'interrogent sur l'ajustement entre les offres des organisations et les besoins des entreprises, ou sur le choix des entreprises ciblées. C'est le cas d'Ignace qui n'est pas convaincu de l'offre par rapport à son entreprise : *« On verra, pour l'instant on ne sait pas trop, on ne sait pas trop ce qu'on fait, ce qu'on va faire, si on y va. Après, le truc, c'est : qu'est-ce que ça peut nous apporter ? Voilà, pour voir ce que ça pourrait nous apporter. Aujourd'hui, j'ai l'impression, toutes ces choses-là, c'est plus pour euh vraiment toute la grosse cavalerie automobile plutôt que nous petits décolleteurs, voilà. »*.

Camille, pour y participer n'est pas convaincu et se sent comme Ignace et il en témoigne. Il témoigne surtout de sa frustration : *« Le problème que j'ai quand je vais dans des réunions comme ça, c'est que chaque fois que tu y vas, quand tu reviens dans ta boîte, t'as l'impression que tu sais rien faire, parce*

que les mecs ils te présentent des trucs alors putain : « faut faire ci faut faire ça », « ah vous faites pas ça ? » ... Tu reviens là, mais moi ça me défonce la tête, je me dis « c'est pas possible. On est vraiment des quiches, quoi, c'est pas possible ». Et puis en fait, ce type, finalement, ce qu'ils ont expliqué, je le fais. Je le fais pas comme, comme eux l'ont fait, mais je le fais. C'est fait. De toute façon si tu le fais pas ça ne marche pas. ... De façon pratique et que ... voilà. Et c'est un peu ce que je reproche au CTDEC. Le CTDEC, ils sont un peu perchés quoi... Et puis maintenant avec le CETIM alors là... (ton semblant sarcastique), Mais bon, mais avec le, le pôle, c'est quand même plus accessible. Moi c'est ce que je reproche beaucoup, c'est que c'est pas accès petites entreprises, petites structures. ».

Nous redonnons la parole à Ignace qui nous donne son sentiment et en particulier son agacement de constater l'absence de représentativité de ceux qui parlent en leur nom : « ... c'est un peu compliqué d'être mélangé, et de partager ce genre de choses. (réflexion) Il y a beaucoup de sociétés qui le font, mais c'est beaucoup des grosses sociétés donc euh... Je pense, c'est plus au niveau organisationnel qu'ils arrivent à se mettre d'accord, qu'ils arrivent à échanger là-dessus. Que nous, petite structure de 40, 45 personnes, on a peut-être pas non plus euh... le besoin et notre, on va dire de notre participation, elle leur apportera pas beaucoup non plus quoi. Donc euh ... [...] ... le côté Mont-Blanc Industries. Il y a beaucoup de gens qui parlent euh... On va dire, ils parlent, un petit peu au nom de tout le monde. Par exemple, on parlait en notre nom, au nom des décolleteurs en général, alors qu'ils représentent pas les décolleteurs en général. Parce que, comme je disais auparavant, on a pas tous les mêmes problématiques. On a pas tous les métiers euh ... en même temps. Et moi ça m'embête un petit peu ce côté, ce côté euh. Nous, on est les décolleteurs tout ça ». Ces facteurs sont porteurs de frustration faisant remonter de vieilles rancœurs.

Organisations formelles médiatrices, un pas vers l'informel

Enfin, et permettant d'assurer une transition vers les apports informels, les activités collaboratives sont reconnues et appréciées, comme les actions qu'elles engendrent ou permettent. Les groupes de travail thématiques sur des problèmes auxquels la profession doit faire face, mais aussi, les visites d'entreprises permettent à beaucoup d'échanger sur des axes de progrès concrets tout en étendant son réseau. Encore faut-il y participer. Camille, malgré sa frustration précédente, participe et y voit des aspects positifs : « Après on est, on a accès à l'information, on est invité aux réunions. Comme je le disais, si ça t'intéresse tu y vas, si ça t'intéresse pas tu y vas pas. Mais faut faire un, même si des fois ça t'intéresse que moyennement, faut quand même y aller, parce que ... si t'y vas jamais, le réseau ben voilà, il se délite voilà, donc il sert à rien quoi. ».

Concernant les actions de groupe : « Là on va dire c'est déjà plus formel parce que tu ... tu vas avoir, par exemple, je sais pas bien quoi, via un séminaire, une conférence, tu vas avoir un peu ... un support. Ils vont te rendre un support. Tu vas échanger tes cartes avec des gens avec qui t'as discuté, enfin que t'as vu euh... Voilà. Mais ça reste quand même très très informel... ça reste quand même très informel. Ouais ».

17.5.1.3 Les apports informels

L'informel existe au sein de ce type de structure censée proposer une alternative formelle aux réseaux informels communautaires historiques. Deux modalités de pratiques glissant vers l'informel semblent se dégager.

La première modalité correspond à la clôture d'un événement organisé. À cette occasion, les échanges de cartes accompagnent des actions de socialisation, ce que mentionne Achille : « *On enrichit le carnet d'adresses.* ». Un mouvement d'informalisation des échanges et de création de maillages se met en œuvre. À cette occasion les échanges d'informations peuvent devenir extrêmement intéressants pour les acteurs concernés comme nous le confie Georges : « *Oui ben indirectement c'est un moyen d'être connus, de se faire connaître. De connaître du monde. D'avoir accès à des personnes euh... voilà des fois d'autres univers [...] parce que vous savez, le grand intérêt c'est de mieux comprendre comment chacun fonctionne, d'ouvrir ses portes, et finalement euh... de trouver des solutions éventuelles, ou ... éviter vraiment, que ça crée des problèmes parce que personne se connaît.[...] Je me rappelle une fois dans un événement... on va ... ben y en a un, de nous expliquer comment il se comporte avec ... ah ben voilà, tel client qui lui parle de ... enfin il nous parle d'un cas avec un client. Et puis, il s'avère que nous, c'est aussi un client à nous. Donc après, moi je vais parler aussi. On ressort, et on a appris beaucoup plus de choses. On a appris le sujet pour lequel on était allé et puis en plus, on a... on a pris des billes sur euh..., sur les positions du client, les façons d'être, comment ben un confrère, lui, se positionne vis-à-vis de ce client là et... C'est finalement, ça c'est intéressant.* ».

La seconde modalité correspond à la création de ponts entre les acteurs n'appartenant pas à la communauté informelle historique et cette même communauté historique. François, qui connaît bien les réseaux de groupes internationaux, est clair et prolix sur cet aspect spécifique pour des besoins d'intégration : « *groupe de travail euh... sur l'automobile, groupe de travail sur le marché international, euh... différents groupes de travail ou ... sur le Lean, quelque chose comme ça. Je l'utilise pour à la fois sur le contenu et justement pour on va dire, euh... cultiver les relations aussi informelles pour aussi, je dirais encore une fois, à la fois échanger, s'enrichir de, de, de connaissances d'autres, et euh... aussi de, j'ai eu des exemples aussi, ou, de, de, de, je dirais d'avoir un réseau, qui peut être là au moment venu lorsqu'on peut avoir besoin d'un support concret quoi [...] À titre personnel, c'était une très bonne euh ...une très bonne méthode d'intégration sur le territoire, du point de vue professionnel, industriel pouvoir échanger avec d'autres dirigeants de. Ça m'a permis aussi professionnellement, du point de vue personnel encore une fois dans l'intégration, connaissances, échanges, donc enrichissement personnel, de... d'échanges avec d'autres dirigeants. Après, du point de vue du contenu professionnel, le réseau a permis de, de... encore une fois de faire appel à la notion de benchmark sur de bonnes pratiques, mais qui sont pas obligatoirement de la concurrence hein ! c'est de la bonne pratique sur de l'organisation, des choses comme ça [...] Alors oui, oui. J'ai appris à connaître, on va dire euh... beaucoup de dirigeants d'entreprises uniquement via ces groupements-là, autrement je ne connaîtrais*

pas en arrivant ici dans la région et ainsi de suite. Si j'avais pas eu la chance de pouvoir participer à des séminaires, à des groupes de travail, à des réunions, à des visites, ou... ou à des événements organisés par le SNDEC ou par le Mont-Blanc Industrie, j'aurais jamais pu connaître mes, mes homologues dans d'autres entreprises donc euh... ».

Intérêt du basculement vers l'informel

Trait intéressant du basculement vers l'informel, les répondants finissent régulièrement par considérer que la réelle valeur ajoutée de ce type d'organisation formelle ne se trouve pas dans le mandat de l'organisation, mais dans ses effets, c'est-à-dire dans l'informel, en tout cas au minimum à confondre les deux comme Achille : *« Ben informel. Informel, mais il y a des réunions euh. Alors je sais pas si c'est des réunions, on reçoit de l'information. On en donne. On fait ... mais ça reste euh... ça reste essentiellement informel oui... Oui. C'est celle, c'est celle qui a de la valeur ajoutée. ».*

Cependant, il ne semble pas, en tout cas pour le moment, que ces outils remettent fondamentalement en cause les mécanismes communautaires historiques. Tel est le point de vue d'Ignace qui après réflexion nous dit, mais il n'est pas le seul sur cette tonalité : *« Après, le réseau euh...local euh...finalement nous, on a besoin des services support. Mais le réseau local en termes de confrères euh... finalement, enfin ... c'est ma sen..., c'est mon point de vue, mais j'ai pas l'impression qu'il va nous servir beaucoup, dans le sens où voilà, on est tous un peu concurrents donc euh... Y a des gens qui doivent faire des choses bien meilleures que nous, mais ... nous on fait des choses sûrement mieux que d'autres. Donc, on est pas meilleur, on est pas moins bon. Mais voilà, c'est pas ... c'est un peu compliqué d'être mélangé, et de partager ce genre de choses ».*

17.5.2 Petit point conclusif

Ce portrait assez dynamique des actions organisées par les organisations formelles de coopération apparaît donc comme globalement assez positif, faisant émerger :

- Des ponts : ces organisations permettent de formaliser, au moins en apparence, les structures de communication et d'échange d'informations entre acteurs appartenant aux réseaux formels. En outre, ces mêmes structures permettent aux nouveaux venus un certain niveau d'intégration, qualifié de satisfaisant par les répondants concernés. Effet probablement non anticipé ni même favorisé, mais très probablement au moins aussi important, de nouveaux réseaux informels se développent conjointement et parallèlement aux structures formelles conformément au modèle daltonien.
- Des craintes : une crainte de standardisation de ce type d'organisation formulée sous deux aspects (celui de ne plus être à l'avant-garde et celui de faire face à des actions d'information redondantes) couplée à la sensation de certains acteurs de ne pas être au bon endroit ou considérés, procure un sentiment de frustration et de déphasage entre eux et les organisations concernées.

17.6 Portrait phénoménologique complet

Avant d'entamer l'exercice d'un portrait phénoménologique offrant une vision globale sur les pratiques de communication informelles au sein de la vallée de l'Arve, il convient de rappeler un élément important. Un exercice de restitution phénoménologique est un exercice qui consiste à « *s'ouvrir sur l'objet d'études et prendre son point de vue* » (Massé, 1992 pp. 26-27). Ceci est la raison pour laquelle nous avons jusqu'à présent recouru à beaucoup de témoignages. Ainsi, nous offrons la possibilité à chaque lecteur d'avoir accès à un maximum de données pour s'en faire sa propre représentation, voire être en capacité d'émettre un avis sur notre travail, être en contradiction, faire avancer les réflexions grâce à ce type de matériaux empiriques.

Nous l'avons déjà mentionné, nous considérons cependant nécessaire d'insister sur l'état d'esprit de notre démarche en tentant de proposer un portrait (la métaphore de l'instantané photographique ou du film) concernant les pratiques de communication informelles dans ce système territorialisé. Cet instantané ne correspond pas à notre volonté ou à notre souhait de proposer un réel. Cet exercice ne correspond donc pas à la volonté d'un exercice herméneutique personnel, même s'il n'est jamais possible de l'exclure. Cet instantané correspond, nous l'avons démontré y compris dans les hésitations de notre démarche de restitution thématique, à notre tentative de compréhension et de restitution de ce qui va bientôt constituer une somme d'expériences du réel propre à chaque répondant (Avenier, 2011/3 p. 385) la plus honnête et la plus neutre possible, nous ouvrant ainsi le champ dans les prochaines pages à l'exercice de la conceptualisation. Jusqu'à présent, et jusqu'à la fin de ce chapitre, nous utilisons grandement une partie même du vocabulaire des répondants. Nous avons mentionné de temps à autre ce point dans les pages précédentes. Nous nous en émanciperons très prochainement dans la phase de conceptualisation. En ce qui concerne notre choix de ne pas recourir à une description phénoménologique de l'ensemble des codes, celui-ci ne relève pas non plus d'une tentative herméneutique déguisée, mais au contraire du choix d'aller à l'essentiel des témoignages recueillis considérant la prise en compte de notre objet de recherche et la possibilité de se perdre dans notre travail vu la grande quantité d'informations recueillies.

Les propos précédents impliquent pour le lecteur, la compréhension de la philosophie de l'exercice. Considérant la philosophie constructiviste dans laquelle nous inscrivons nos travaux, considérant l'exercice présent à savoir une restitution phénoménologique, nous tentons ici non pas de décrire le réel, ni de décrire notre perception de ce réel, mais bien de décrire le plus fidèlement possible la représentation du réel que s'en fait la somme des acteurs que nous avons interrogés. En d'autres termes, si nous décrivons avec une certaine subjectivité, nous ne cherchons pas à décrire des pratiques avec notre subjectivité, mais avec celle de nos répondants.

Retour sur notre objet :

Revenons à notre objet, fil conducteur de ce document et, devant rester jusqu'au bout le repère de cette recherche. Nous cherchons à identifier les pratiques de communication informelles à finalité économique, correspondant à des externalités non marchandes, entre professionnels (les répondants),

dans le milieu des petites à moyennes entreprises du secteur du décolletage ou activités connexes, appartenant au système territorialisé de la vallée de l'Arve.

17.6.1 Que retenir des pratiques de communication formelles, mais surtout et en particulier informelles ?

Quel que soit l'acteur rencontré, la communication formelle existe. Celle-ci est même fortement utilisée en particulier en production et en gestion d'entreprise où l'ensemble des outils standards est mis en œuvre. Il n'y a pas d'approximation et, dans ce cas, la communication formelle rejoint et résonne avec l'un des points relevés dans le construit professionnel : la priorité au professionnalisme (qualité), mais ici comme un moyen.

Lié à une histoire technique et commerciale locale ayant attiré les clients jusqu'il y a peu, hors entreprises ayant atteint une certaine dimension ou celles rattachées à un groupe international et hors communication technique, la communication externe formelle n'est pas dans les usages une priorité, car historiquement, on n'a pas besoin de se vendre. Les seules organisations, exceptions notables, qui systématisent le recours à la communication formelle du fait de leur mandat, correspondent aux organisations formelles de coopération et aux entreprises commerciales.

Le recours aux pratiques de communication formelles correspond à une pragmatique des usages dans la vision d'un continuum formel/informel, permettant de clarifier, fournir les conditions de la confiance, sécuriser, mais uniquement là où cela est nécessaire. Pas plus. L'informel quant à lui, outre sa capacité à redonner place aux acteurs, assouplit, accélère, comble les ruptures dans une communication professionnelle généralement locale, car le système productif se suffit à lui-même ou presque en termes de sous-traitance jusqu'en sortie de chaîne de valeur, c'est-à-dire vers des clients extérieurs à la vallée.

Comme en externe, l'usage formel de la communication interne correspond à la recherche pragmatique d'un équilibre entre une structuration nécessaire due à une rigueur et un engagement technologique extrêmes, contraint par les métiers de la mécanique et la souplesse des rapports interpersonnels avec le contact humain direct entre acteurs responsables (et responsabilisés), base de rapports partagée entre acteurs de la vallée. Le recours à des pratiques informelles de communication est donc la voie prioritaire, ceci par pragmatisme, mais sans aveuglement ni dogmatisme.

Bien que les acteurs considèrent contrôler leur communication, les faits semblent démontrer une réalité plus complexe ou, au final, la seule limite à la communication informelle à caractère professionnel est la disponibilité personnelle. Cette complexité est valable dans le temps, la géographie, les espaces sociaux où l'emprise d'une culture professionnelle partagée entre acteurs règne par son omniprésence. Cette culture partagée de communication informelle professionnelle permet dans les réseaux concernés :

- Des échanges professionnels (techniques, économiques, organisationnels, de prospective ou autres, etc.), se retrouvant dans des mécanismes de réciprocités pouvant s'inscrire généralement dans un temps long.

- La diffusion d'informations professionnelles par le colportage, outil de veille très puissant, tout autant que potentiellement dangereux pour chacun des acteurs de la vallée en cas d'usage inapproprié, non conforme aux règles tacites.
- Un échange d'informations, indicateur proportionnel au niveau de confiance et d'amitié entre chaque acteur.
- Un moyen d'évacuer d'un quotidien extrêmement prégnant à la limite de la saturation pour beaucoup, mais aussi de partage d'une passion, voire même d'un esprit de compétition, sans calculs ni objectifs spécifiques.

17.6.2 Que retenir des pratiques réseaux ?

L'implication dans toutes formes de réseaux semble être importante dans la vallée. Les pratiques réseaux recouvrent suivant une double dichotomie pro/privé et, formel/informel :

- La pratique de réseaux formels dans le cadre privé à travers la participation à divers types d'associations directement liées au domaine professionnel, culturel, sportif, ou autre. On y exerce des fonctions d'administrateur, de gestionnaire ou tout simplement de membre.
- La pratique des réseaux sociaux informels dans le cadre privé généralement liée à des activités professionnelles ou sportives (non limitatives). On y partage les mêmes centres d'intérêt ou on y retrouve d'anciens amis avec qui l'on resocialise grâce aux enfants. Les liens se créent sur le partage de valeurs et l'amitié s'exerce sur un temps long.
- La pratique des réseaux professionnels formels dans l'exercice de l'activité professionnelle privilégiant comme mentionné précédemment la relation interpersonnelle directe et le respect de chacun. Le recours à un tiers médiateur (organisation formelle de coordination) ne modifie pas la priorité donnée à la relation et aux réseaux informels. Malgré ce type de priorité, les organisations formelles de coordination permettent la création de ponts entre acteurs des réseaux communautaires informels historiques et acteurs des réseaux formels institutionnalisés.
- La pratique des réseaux professionnels informels correspond à la pratique historique et prioritaire de l'ensemble des professionnels. Celle-ci est synonyme de confiance dans les acteurs et entre acteurs, mais aussi de fiabilité de l'information. De manière générale, l'information est systématiquement captée de manière opportuniste hors exception existant dans les fonctions support, en particulier commerciales et dans les organisations formelles de coopération. Quelle que soit l'approche, tous les acteurs sont conscients de la valeur ajoutée ou des dangers d'un tel réseau autant pour un accès à une information (contact interpersonnel direct) que pour un accès à des éléments de veille (par des mécanismes de colportage) dont la qualité est mesurée à l'émetteur de la rumeur qui joue lui-même sa propre réputation.

Quel que soit le réseau concerné, la gestion est opportuniste (très peu d'indices de stratégies ou seulement dans les fonctions support). Il est hors de question de tirer profit de son réseau. En effet, on peut donner de l'information, mais on ne la prend pas et on la suture encore moins. En cas d'instrumentalisation, le manipulateur est identifié et fait l'objet d'un processus d'exclusion.

17.6.3 Que retenir du construit professionnel objectivé dans le « tous copains tous concurrents » ?

Éléments de la maîtrise de la communication, la gestion de la barrière pro/privé semble relever d'une réalité complexe à décrire. Au-delà de l'acceptation ou de la négation de cette réalité, les acteurs consolident un construit démontrant une absence totale ou presque de barrières tout en mentionnant le vivre très bien. Le construit vécu correspond à un environnement de sur-sollicitation constante dont le seul moyen de se détacher vraiment est un départ à l'étranger pour les vacances.

Le construit du décolletage s'immisce dans la famille et dans l'amitié. Il est une affaire de famille, quelle que soit la configuration, dans une entreprise familiale, ou le cas de membres d'une famille travaillant dans telle ou telle entreprise. La densité est telle que même les relations amicales n'y échappent pas.

Ce construit professionnel s'inscrit dans le temps long, mêlant relations individuelles, familles et industries sur un territoire restreint favorisant les effets de proximité, mais aussi quelquefois d'oppression. Tout le monde se connaît ou peut facilement se connaître. Tout le monde sait tout sur tout le monde ou peut facilement savoir, y compris dans le domaine professionnel.

La règle de la relation est le respect, qu'il y ait affinité ou non. Le construit professionnel répond au respect du travail, de la compétence, de l'effort et de la réussite dans l'effort. Ce construit respecte l'humilité et la discrétion, mais ne s'accommode guère de l'esbroufe ou des trahisons. Le respect lié à un savoir-vivre ensemble valorise l'authenticité de la relation y compris entre professionnels. Ce même respect s'accommode par son maillage, des inimitiés pouvant exister entre professionnels. Il autorise les mécanismes d'entraide et de coopération, y compris des échanges d'informations eux aussi inscrits dans le temps long. C'est pourquoi les individus savent se regrouper si nécessaire quand le système est en danger comme dans le cas depuis la crise de 2008 ou, actuellement face à la remise en cause de technologies clientes de la vallée. C'est aussi pourquoi ce construit, objectivé dans le TC TC, s'accommode par pragmatisme des nouvelles formes de coopération que représentent les organisations formelles de coopération.

Le construit professionnel assis sur des valeurs conservatrices s'appuyant ou jouant des racines du paysan horloger, permet cependant l'innovation en raison d'une appétence pour la technologie, elle-même en constante évolution, tout autant et peut-être surtout, d'un esprit de compétition qui supporte, lui aussi l'innovation qu'elle qu'en soit la forme, pour être toujours le meilleur. Ainsi, on peut rafler la mise sans arrière-pensée ni émotion et l'on sait perdre devant le meilleur, pour ainsi mieux se remettre en cause tout en étant paradoxalement dans un état d'esprit plutôt conservateur.

La qualité des informations échangées dans les réseaux professionnels informels dépend de la perception du danger, dépendant de facteurs de distances ou inversement d'amitié.

Lié à l'histoire longue de l'industrie et des familles, on ne confond jamais les effets de camaraderie dans l'espace social avec la réelle amitié et encore moins avec les affaires où chaque acteur redevient le paysan solitaire acceptant éventuellement un avis communautaire, mais jamais ne se fera dicter la moindre décision.

17.6.4 Que retenir des pratiques des acteurs dans les organisations formelles de coopération ?

Les organisations formelles de coopération existent depuis un certain temps, mais il est de plus en plus question de celles-ci avec le développement de la vallée vers le Pôle que nous connaissons aujourd'hui.

Toutes les entreprises, ou presque y cotisent et y ont une activité plus ou moins active et présente. Le choix de ces organisations par les acteurs correspond à celui de la proximité et dans la capacité des organisations à fournir un niveau de prestation globalement satisfaisant, en particulier concernant un niveau d'information fiable à travers l'ensemble des activités proposées et des fonctions de formation et d'expertise reconnues.

Dépassant leur mandat initial, les organisations formelles de coopération permettent paradoxalement, à la lisière de leurs activités, l'exercice de l'informel. Ces nouvelles structures correspondent à de nouveaux terrains de jeu où il est possible de repenser les règles des relations, en particulier après la crise de 2008 entre membres de la communauté informelle historique, mais aussi où il est possible de créer un pont entre cette même communauté informelle historique et les nouveaux arrivants de l'extérieur. Pour autant, l'existence de ces organisations ne change en rien les mécanismes communautaires informels initiaux. Elles les complètent, s'y superposent, mais en aucun cas ne les remplacent.

Chapitre 18 Analyses compréhensive & conceptualisation

L'instantané est couché sur papier. Nous pouvons considérer jusqu'ici qu'il en ressort dès à présent, très certainement une idée, une impression, un sentiment, un ressenti propre à chaque lecteur. De toute cette matière, nous avons essayé de réduire autant que faire se peut notre empreinte. Le lieu, le cadrage et l'exposition pour continuer à filer la métaphore photographique nous appartiennent cependant.

Les matériaux de terrain bruts sont là. Ils sont disponibles. Nous devons le reconnaître, ceux-ci ont été influencés en partie par les allers-retours décrits en phase de pré-enquête entre le terrain et les éléments conceptuels auxquels nous avons eu accès en début de projet. La production de ces mêmes matériaux a en outre été influencée par le format propre au questionnaire. Nous avons en effet, sans reprendre les éléments déjà exposés précédemment, orienté ce questionnaire en direction des pratiques, de l'environnement, et des motivations, tous susceptibles de laisser les futurs joueurs (nos répondants) s'exprimer sur leurs pratiques en fonction du terrain et des règles du jeu à disposition.

À partir de maintenant peut se poser la question de savoir, que faire de tout cela ? Tel est l'objet de cette seconde phase, visant à changer de perspective. Nous allons chercher à passer de la perspective du terrain, de l'acteur et de nos répondants usant de leur propre langage de terrain, à la perspective de la recherche et de la conceptualisation. À défaut de produire un modèle conceptuel original, nous devons peut-être plus certainement, nous contenter du minimum, c'est-à-dire, observer nos matériaux de terrain à la lumière de certains formats conceptuels connus, ce qui nous semble déjà original, car nos recherches ne nous ont pas conduit à découvrir des travaux équivalents dans la manière de traiter le terrain en question. Ceci permettra, là encore à minima, d'obtenir un portrait conceptuel des mécanismes de communication informels dans la vallée, notre terrain d'observation et de ce terrain seulement. Il nous sera par contre possible de réfléchir à l'usage de certains modèles conceptuels concernant ce type d'objet. Nous tenterons plus, si nos résultats le permettent.

Cet exercice et ce mécanisme sont maintenant connus. Ils consistent en la tentative de réduire la complexité d'une raison pratique (notre description, notre portrait phénoménologique) pour proposer une réouverture dans le champ de la raison théorique par un mécanisme de conceptualisation, mécanisme décrit dans la partie épistémologie méthode. Nous pouvons considérer que notre travail s'inspire grandement de la théorie ancrée à laquelle nous avons fait référence de temps à autre.

Au-delà, ce mécanisme de conceptualisation doit aussi répondre, à un impératif, permettre de traiter la question et l'objet de recherche.

18.1 Retours sur ce que l'on cherche : la question et l'objet

En ce qui concerne la question de recherche :

Souvenons-nous. Celle-ci se trouve en début de seconde partie, correspondant aux questions d'ordre épistémologiques et méthodologiques. (Chapitres : 9.1.5 débutant page 230)

Ici reprise, la question est formulable de la manière suivante : « **Existe-t-il des pratiques communicationnelles informelles (dans et hors cadre professionnel), portant sur des activités professionnelles entre acteurs économiques localisés dans un système territorialisé ? Si oui, comment fonctionnent-elles et qu'apportent-elles au système territorialisé dans le registre économique non marchand? »**

En ce qui concerne cette même question, celle-ci nous semble toujours respecter l'état d'esprit de notre projet. Nous la conservons sous sa forme initiale.

Considérant les éléments phénoménologiques déjà à disposition, il est même presque raisonnable de répondre dès maintenant à la première partie de la question par l'affirmative. Oui, il existe des pratiques communicationnelles informelles dans le cadre et hors du cadre professionnel dont l'objet porte sur des activités professionnelles entre acteurs économiques localisés dans le système de la vallée de l'Arve. Ceci n'a rien de particulièrement étonnant à ce stade, si l'on perçoit l'informel comme le prolongement du formel (Geoffroy, 2011/43 pp. 52-53). Nous allons par contre devoir l'étayer très rapidement maintenant dans le registre conceptuel.

En revanche, passé l'instantané et notre réponse positive à la première partie de la question, il ne nous est pas encore possible de répondre à la seconde partie de cette même question concernant le fonctionnement et l'apport dans le registre économique, en tout cas pas de manière conceptuellement étayée, même si le portrait phénoménologique nous procure déjà quelques éléments de réponse.

En ce qui concerne l'objet de recherche :

Nous avons progressivement fait évoluer celui-ci. En vérité, nous l'avons surtout clarifié. Souvenons-nous encore et retournons en fin de première partie dans le chapitre 7.3 page 200. Nous y avons clarifié et précisé notre objet de recherche comme ici encore repris :

Processus de communication informels d'informations à finalité économique, entre professionnels (acteurs) appartenant au milieu des petites à moyennes entreprises du secteur du décolletage ou activités connexes, appartenant au territoire (le système territorialisé), de la vallée de l'Arve.

1. Clarifié et précisé grâce au modèle conceptuel néo-institutionnel : **les pratiques informelles, légitimes, mais légales, répondants aux caractéristiques d'un conflit entre règles formelles et contraintes informelles.**
2. Clarifié et précisé grâce au modèle conceptuel de l'économie non standard et l'économie territoriale, nous cherchons à observer des pratiques répondant à de la **relation résiliaire à finalité productive** et interindividuelle, correspondant à des **externalités technologiques** particulières : les **interdépendances non marchandes** constituées de liens forts et de liens faibles.

18.2 Offre analytique

I. Économie néo-institutionnelle

Notre offre analytique s'oriente dans un premier temps en direction d'une grille de lecture principale néo-institutionnelle. Ainsi, nous pouvons proposer une lecture conceptuelle de l'acteur :

- Dans la description de ses pratiques de communication informelles correspondant à son jeu dans le cadre conceptuel néo-institutionnel.
- Dans la description de ses pratiques réseaux (organisations ou communautés) correspondants dans le même cadre conceptuel, à son terrain de jeu.
- Dans la description des institutions auxquelles il fait face, c'est-à-dire correspondant, toujours dans le même cadre conceptuel, aux règles du jeu (mises au point par les organisations ou les communautés) avec lesquelles il négocie constamment.

(Si nécessaire, se reporter au chapitre 6.2.4, portant sur l'approche néo-institutionnelle).

II. Économie de proximités et économie non standard

Dans un second temps, grâce au filtre de l'économie de proximités, mais aussi au prisme de l'économie non standard, nous allons :

- Inventorier les pratiques informelles de communication pour faire émerger deux communautés et trois modèles de communication informels.
- Décrire et qualifier ces pratiques informelles de communication correspondant à des externalités technologiques dans le registre non marchand.

(Si nécessaire, se reporter aux Chapitre 4 et Chapitre 5 portant sur les proximités et les communautés)

18.3 Première partie de la question de recherche : lecture néo-institutionnelle des pratiques de communication informelles

Notre objectif est de faire apparaître, au-delà du bon sens de la raison pratique, l'existence de l'informel comme concept au filtre analytique néo-institutionnel, ceci dans les pratiques de la vallée. En ce sens, même s'il est déjà possible de pouvoir répondre, nous l'avons fait, à travers les définitions classiques en référence à Dalton (1987), mais aussi la classification à laquelle nous adhérons (Geoffroy, 2011/43 pp. 53-54) de :

1. L'informel comme fonctionnement organisationnel non prescrit par l'autorité légitime.
2. L'informel comme mécanisme de protection mis en place par l'acteur face aux difficultés au travail.
3. L'informel comme mix comportemental au sein d'organisations formelles. Celui-ci « *se rapporte à la fois aux comportements réels non formalisés par la hiérarchie (e.g. contact informel, communication informelle, etc.) et aux relations d'amitié* ».

... nous devons tenter de faire apparaître le jeu permanent des acteurs entre le continuum des règles formelles et des contraintes informelles.

18.3.1 Première lecture : le joueur, le terrain de jeu et, la règle du jeu

Pour pouvoir envisager de faire apparaître ce concept suivant le filtre analytique proposé, il est nécessaire de revenir à un outil permettant de traiter le jeu d'un acteur en fonction de la règle du jeu (l'institution) et du terrain de jeu (l'organisation). Revenons d'abord sur le tableau conceptuel général (Tableau 7 page 183), et ajustons-le aux données que nous connaissons maintenant, ceci afin de pouvoir synthétiser et réduire les cas phénoménologiques décrits précédemment.

Dans un premier temps, contentons-nous d'appliquer le même critère de discrimination, à savoir la formalité de l'institution (la règle du jeu) et celle de l'organisation (le terrain de jeu). Insérons-y le jeu type de l'acteur collecté grâce aux entretiens ainsi que les dispositifs de contraintes ou de sanctions. Appliquons-le à deux pratiques : la communication formelle, et la communication informelle.

En ce qui concerne la communication formelle et utilisant le référentiel formel, il nous est possible d'envisager la réduction page suivante :

| Pratiques de communication formelles (interne et externe) & référentiel formel | | | |
|--|---|--|---|
| | Règles du jeu L'Institution : | Terrain de jeu L'Organisation : | Le jeu de l'acteur Pratiques, Dispositif & Sanctions : |
| Informel | Construit professionnel incarné dans le TCTC Absence de Barrière pro/privé (Qualité des produits, pas besoin d'aller chercher les clients) | Communautés informelles historiques | Pas de communication informelle |
| Formel | Règlement, stratégie d'entreprise ou d'organisation (manuels, référentiels qualité, procédures, rapport, transmission de données opérationnelles). Ensembles réglementaires nationaux et internationaux applicables | Entreprises Clients Fournisseurs Organisations formelles médiatrices Organisation d'audit & contrôle A | |

Tableau 28 : Synthèse des pratiques de communication formelles de la vallée (Blondeau, 2020)

L'observation de ce premier tableau permet d'envisager un lien direct (**A**) entre l'institution formelle mise au point par l'organisation elle-même formelle et, les pratiques censées être tout aussi formelles. Nous avons cependant mentionné dans l'ensemble de notre description phénoménologique que les acteurs pratiquent de manière pragmatique une communication formelle principalement liée aux aspects techniques, ceci autant en communication interne qu'externe. Nous avons en outre mentionné que la communication informelle est l'outil de communication privilégié. Enfin, il est nécessaire de ne pas oublier des éléments n'entrant théoriquement pas (au-delà des référentielles qualités internes appartenant aux clients) dans le champ institutionnel formel. Il s'agit d'aspects culturels liés à la vallée dont nous avons fait mention, en particulier, un construit professionnel, une absence de barrière pro/privé, faisant qu'à minima, la pragmatique de communication mentionnée tient compte des éléments

institutionnels informels. Nous envisageons donc aussi un lien (**B**) correspondant à un lien indirect créant une tension.

Simultanément, nous mentionnons dans ce même tableau une absence ou une faiblesse de communication formelle externe de la part des entreprises locales. Ici aussi, il est plus que probable que l'origine de cette absence soit à rechercher dans le construit professionnel communautaire, lié à l'histoire, consolidant l'institution informelle. Ceci nous a, d'ailleurs été confirmé à de nombreuses reprises de la part de nos répondants, confirmant ainsi un lien de type (**B**) créant là encore une tension.

Il est, par conséquent, possible de mentionner l'existence d'un différentiel existant entre la règle formelle et la contrainte informelle. Nous tentons ici de rendre visible ce différentiel grâce à la distance **A** ↔ **B**, **A**, représentant le lien direct naturel, et **B**, le lien indirect créant le différentiel (la tension) avec **A**.

Ce différentiel est probablement perçu comme un comportement informel constitutif d'une absence de prescription (Litterer, 1963) ou, probablement plus simplement décrit comme un comportement organisationnel non prescrit par l'autorité (Geoffroy, 2011/43 pp. 53-54).

Ce même différentiel peut aussi être considéré comme un mix comportemental au sein d'une organisation ou d'organisations formelles se rapportant, nous l'avons déjà mentionné, aux comportements réels non formalisés par l'encadrement ainsi que les relations d'amitié (*Ibidem.*).

Il n'en demeure pas moins l'existence d'un différentiel (ici symbolisée dans la distance **A** ↔ **B**) que l'acteur tente de réduire dans son quotidien professionnel constituant cette tension caractéristique de l'informel suivant la définition néo-institutionnelle de North (1990) et Ledeneva (2011).

Dans le cas spécifique que nous venons de décrire, le différentiel correspond comme dans le modèle classique à l'influence des contraintes informelles sur les pratiques professionnelles régies par les règles formelles.

Intéressons-nous maintenant au second cas proposé, celui qui correspond à notre objet de recherche, le cas des pratiques de communication informelles. Ici, quelques confirmations se profilent tout autant qu'une demi-surprise.

Ici, nous inversons la perspective en nous référant aux pratiques et aux institutions informelles comme référence.

Voir page suivante.

En ce qui concerne la communication informelle, il nous est possible d'envisager la réduction suivante :

| Pratiques de communication informelles & référentiel informel | | | |
|--|---|--|---|
| | Règles du jeu L'Institution : | Terrain de jeu Organisation : | Le jeu de l'acteur Pratiques, Dispositif & Sanctions : |
| Informel | Absence de Barrière pro/privé Construit professionnel incarné dans le TCTC (Relation Respect des acteurs Respect des valeurs métier Temps long) | Communautés informelles historiques | Présence de communication à caractère professionnel sans limites que la disponibilité individuelle. Relations interpersonnelles directes et réseaux de colportage Qualité de la communication liée à la qualité de la relation Communication basée sur la fierté, l'esprit de compétition ou besoin d'évacuer, extérioriser. Partage du quotidien et des soucis. Communication ajustée aux spécificités du maillage, liée aux amitiés et inimitiés entre acteurs et au partage des valeurs. Échanges d'informations et réciprocité différée, sans opportunisme Pratique informelle plus qu'un danger considéré comme un atout. Le profiteur et le mauvais joueur sont exclus partiellement ou totalement des maillages informels. |
| | | Entreprises Organisations formelles médiatrices | Hors cadre professionnel : En tous lieux et en tout temps. Cadre professionnel : Lieu de travail et 1/3 lieux (bars, restaurant, etc.) pouvant être considérés comme un espace privé. Relations interpersonnelles, recherche d'efficacité et de temps. Informel encouragé dans les unités appartenant à un groupe. Recherche pragmatique d'un équilibre informel/formel dans un continuum. Dispositif & Sanctions : Exclusion partielle ou totale des réseaux informels suivant les institutions mises en place par le réseau concerné. Si entrant dans le champ prévu par les institutions mises au point par les organisations (entreprises) : avertissement (informel), sanction disciplinaire, poursuites, etc. |
| Formel | Règlement, stratégie d'entreprise ou d'organisation (manuels, référentiels qualité, procédures, rapport, transmission de données opérationnelles). Ensembles réglementaires nationaux et internationaux applicables | | Pas de communication formelle |

Tableau 29 : Synthèse institution & organisation formelles/informelles adaptée à la communication informelle de la vallée (Blondeau, 2020)

Tout comme dans la configuration précédente, il est possible d'envisager un lien direct (A), en théorie naturel, entre l'institution cette fois-ci informelle correspondant à un construit informel reflétant lui-même toute une série de sous construits (communautaires, professionnels, familiaux, individuels, etc.) et les

organisations (ensemble de réseaux), dont les pratiques sont censées être tout aussi informelles. Ici les organisations peuvent correspondre dans le cadre de notre filtre analytique à un réseau amical, un réseau sportif, un réseau familial, un réseau culturel, par exemple une coalition (ou toute autre forme de groupe) informelle d'acteurs partageant les mêmes centres d'intérêt sur un sujet quelconque, voulant aller dans la même direction, en l'occurrence ici, des intérêts liés à l'exercice des métiers du décolletage. Ces organisations correspondant à des réseaux ne doivent pas être dissociées des organisations hôtes, existant dans le cadre professionnel (entreprises, activités connexes, organisations formelles médiatrices, etc..). Les réseaux informels sont présents autant dans la sphère professionnelle que privée.

Le cas le plus commun correspond à un réseau informel (certains d'entre eux le nomment : amical) entre professionnels. À l'autre bout de l'échelle systémique, au niveau de la vallée, l'organisation peut correspondre au groupe de l'ensemble des structures résilientes d'acteurs adhérant au même construit professionnel, révélé dans le TC TC.

Ici, les références semblent simplement s'inverser par un mécanisme de symétrie, le cadre institutionnel informel ayant remplacé le cadre institutionnel formel, en tous cas en apparence. Dans les faits, ce changement de perspective correspond au vécu esquissé dans l'histoire de la vallée depuis le début de l'horlogerie jusqu'au décolletage d'aujourd'hui. Ce vécu, et ce construit, sont encore grandement partagés par beaucoup d'acteurs dans la vallée si l'on se fie à notre échantillon malgré la faiblesse de son dimensionnement. En outre, il ne s'agit pas d'un phénomène générationnel, car l'un de nos répondants, Dominique, âgé d'une vingtaine d'années valorise toujours et principalement ce type de construit.

Revenant aux apparences, les jeux d'acteurs ainsi que les dispositifs de sanction sont potentiellement beaucoup plus complexes. La référence initiale correspond bien à des jeux de communication et de relations informelles. Pour autant, et tel est l'objet de notre recherche, l'objet de la communication et de la relation informelle est un objet professionnel pouvant dépendre et dépendant de plus en plus d'institutions formelles, d'où la représentation d'un lien (**B**) caractérisant toujours une tension, dans le tableau.

N'oubliant pas le construit professionnel, dont le TC TC représente l'expression, n'oubliant pas l'absence de barrière pro/privé il nous est possible de proposer une lecture du tableau de synthèse ci-dessus, de la manière suivante :

L'ambiance générale de la vallée est, de manière générale celle d'une constante sollicitation professionnelle en tous lieux et en tout temps pour échanger sur tous les sujets (techniques, commerciaux, managériaux ou autres) professionnels liés au décolletage.

Régulièrement, un acteur est amené à échanger (fournir ou recevoir) des informations professionnelles, comme nous l'avons déjà évoqué, par besoin technique, par passion, par fierté, par esprit de compétition, mais aussi, régulièrement, par simple besoin de parler, de s'exprimer, d'évacuer et de partager un quotidien omniprésent, bien trop souvent. Ayant la chance d'avoir pu interroger des répondants occupant des positions allant de l'employé en production jusqu'au directeur de site, il est

possible de constater que ce type d'échange est généralisé,⁵⁰⁰ ceci autant dans les entreprises que l'on qualifiera d'autochtones, c'est-à-dire purement locales, que dans les entreprises rattachées à un groupe extérieur. En outre, la qualité et la quantité d'informations échangées semblent répondre à une fonction croissante de l'amitié et du partage de certaines valeurs qui engendre la confiance. Les conditions et les opportunités d'échanges, techniquement aussi illimitées que la vie (on peut même discuter rapidement métier à la station-service du coin comme Nicolas le mentionne) peuvent être réduites à quelques cas principaux (liste non limitative) tels que ci-dessous :

1. La pratique d'une communication informelle sur le lieu de travail. Celle-ci peut être rapprochée des modèles classiques de l'informel dans les organisations.
2. La pratique d'une communication informelle dans un tiers lieu pouvant correspondre à un restaurant, un bar ou autre durant ou à l'issue d'une longue journée de travail. Celle-ci peut être rapprochée du modèle précédent, mais pas uniquement.
3. La pratique d'une communication informelle dans un second type de tiers lieu, l'organisation formelle médiatrice comme le Pôle, généralement par des acteurs appartenant à l'encadrement ou les directions d'entreprises, correspondant au modèle du premier cas en entreprise. Celui-ci correspond à du réseautage, et de la communication socialisante.
4. La pratique d'une communication informelle dans l'espace public. Nous avons noté, tous lieux et tout temps, et sans aller jusqu'à la caricature, on s'interpelle sur les télésièges ou sur les pistes de manière très régulière, mais aussi, venu l'été, sur le gazon bordant un terrain de football ou celui d'un terrain de golf.
5. La pratique d'une communication informelle dans la sphère privée, plutôt entre membres de la famille ou entre amis, c'est-à-dire, la réelle amitié profonde, à ne pas confondre avec la copinerie épistémique.

C'est ici que, posée de cette manière durant les entretiens, la tension (le différentiel toujours symbolisé dans la distance **A** ⇔ **B**) entre le formel et l'informel (dans ses composantes institutionnelles et organisationnelles) peut apparaître et se révéler brutalement à la surprise même des répondants. Certains répondants prennent conscience de l'existence de cette frontière variable, dépendant de leur environnement et de leur construit personnel, frontière parfois très ténue. Peut-être, surtout pour certains répondants, y a-t-il prise de conscience de la perception qu'ils ont de cette même frontière, au fur et à mesure du déroulement de l'entretien.

Malgré le construit professionnel partagé par tous, pratiquer la communication informelle à caractère professionnel dans un environnement dépendant théoriquement de l'institution informelle n'exonère pas d'un lien de dépendance à l'institution formelle, cette fois-ci de manière plus directe et plus claire que dans le cas précédent. Les répondants mentionnent régulièrement que la communication n'a pas

⁵⁰⁰ Ces pratiques sont généralisées, allant de la communication, plus ou moins policée et feutrée en fonction des lieux et des entreprises, correspondant à des niveaux de direction à, des échanges plus directs, plus concrets, et sans nuances à des niveaux plus techniques et opérationnels. Ces pratiques relèvent cependant pour nous du même mécanisme. Seule la forme change tout comme le vocabulaire pour exprimer ces mêmes pratiques. Apparaissent ici les critères liés à la réciprocité de services, aux proximités comme l'amitié, les relations familiales ou autres, toujours pondérés par la perception du risque à communiquer.

d'objectifs particuliers. Leurs pratiques correspondent à la distance **A** ⇔ **B** dont le dispositif de jeu (la pratique communicationnelle) ne semble pas mis en œuvre de manière consciente et encore moins de manière stratégique. L'entretien avec Georges abonde très simplement, mais profondément dans ce sens et dans la prise de conscience « *Après, c'est vrai que d'une certaine manière, le fait de parler comme ça, les choses peuvent se répéter, se dire [...], mais y a pas un intérêt de diffusion* ».

Pourtant, ce type de pratiques soumet son auteur aux dispositifs de sanction dépendant des deux institutions, l'institution informelle, mais aussi éventuellement, l'institution formelle. Cependant, ce même type de pratiques est très largement répandu posant ainsi la question de la mise en œuvre des dispositifs de sanction y compris du point de vue institutionnel et organisationnel formel.

Premiers éléments conclusifs autour des pratiques de communication informelle :

À l'issue de l'analyse de la communication formelle et informelle au filtre conceptuel néo-institutionnel, il nous est possible, au-delà des éléments conceptuels classiques (Geoffroy, 2011/43), de conclure à *l'existence d'éléments de tension entre la règle formelle et la contrainte informelle constitutive pour les joueurs (les acteurs de la vallée) des caractéristiques de pratiques de communication (mais aussi des pratiques) informelle d'information à caractère professionnel. Il y a donc bien communication informelle d'informations à caractère professionnel.*

- Les répondants le mentionnent très clairement dans leurs témoignages.
- Les outils conceptuels classiques et en particulier l'usage du filtre conceptuel néo-institutionnel permettent de consolider l'existence de pratiques de communication informelles.

Grâce à l'inversion de perspective que nous venons d'opérer, nous notons aussi une tension entre les deux modèles institutionnels formels et informels. C'est ce que nous allons essayer de percevoir et d'explicitier à partir de maintenant à travers un modèle linéaire plus classique : règles formelles, contraintes informelles dans chaque champ institutionnel, de manière séparée.

18.3.2 Seconde lecture : contradiction ou absence de contradiction entre règles formelles et contraintes informelles

Une lecture institutions formelles versus informelles, matricée entre la contradiction ou l'absence de contradiction entre règles formelles et contraintes informelles perçues par l'acteur dans l'exercice de ses pratiques, constitue ci-dessous le champ renouvelé, la réduction des témoignages, des pratiques dans la vallée.

Pourtant, bien que théoriquement et conceptuellement propre, ce modèle ne représente pas exactement la réalité phénoménologique que ceux-ci décrivent. Ce modèle mérite pourtant que l'on s'y attarde, car représentant le modèle classique afin d'envisager dans un second temps le modèle correspondant au témoignage des répondants :

| | Absence de contradiction règles formelles / contraintes informelles : | Contradiction règles formelles / contraintes informelles : |
|---|---|---|
| <p>Institutions Formelles</p> <p>Support organisationnel :</p> <p>État, ou assimilable à l'état, institutions professionnelles, etc.</p> <p>Organisations médiatrices (professionnelle type SNDEC, CTDEC, pôle de compétitivité, etc.)</p> <p>Organisations (entreprises ou assimilées)</p> | <p>Respect par les acteurs du cadre institutionnel formel. La contrainte informelle n'est pas génératrice de pratiques informelles dans l'organisation :</p> <p>Généralement substantielle, imposée par chaque institution écrite par l'ensemble des organisations dont dépendent les conditions de travail (droit, normes, règlements, procédures, instructions, ordres, etc.)</p> <p>En fonction (sous l'influence au moment de la rédaction) des :</p> <p>Culture du territoire, histoire du territoire, pratiques sociales, pratiques et construits professionnels et des communautés professionnelles.</p> | <p>La contrainte informelle devient génératrice de pratiques informelles dans l'organisation.</p> <p>Pratiques acceptables/tolérables en cas d'absence ou de faiblesse de règles pouvant laisser place au jeu de l'acteur (c'est ... la marge de manœuvre).</p> <p>Pratiques potentiellement inacceptables pour l'organisation en cas de conflit frontal. Désaccord, faute professionnelle, mais surtout dans la vallée</p> <p>Échanges d'informations techniques commerciales, organisationnelles (encadrement, direction des entreprises)</p> <p>Échanges de procédés, d'idées, de trucs (niveau plus opérationnel)</p> <p>Potentiel dispositif contraignant</p> <p>Possibilité de rappel à l'ordre, sanctions disciplinaires, poursuites, variable en fonction du type d'organisation.</p> |
| <p>Institution Informelles</p> <p>Support organisationnel :</p> <p>Organisation informelle intra ou inter organisationnel</p> <p>Groupes informels (Coalitions, cliques, clans), Cercles sociaux, amicaux, communautés de pratiques, etc.</p> | <p>Respect des acteurs du cadre institutionnel informel (généralement moins ou peu substantielle) fait de : culture du territoire, histoire du territoire, pratiques sociales, construit et pratiques professionnelles ainsi que des communautés professionnelles (culture entrepreneuriale et de qualité du travail).</p> | <p>Contraintes génératrices de pratiques informelles dans le groupe/réseau communautaire, etc.</p> <p>Pratiques acceptables/tolérables en cas d'absence ou de faiblesse des règles communautaires pouvant laisser place au jeu de l'acteur (...la marge de manœuvre).</p> <p>Pratiques potentiellement inacceptables pour le groupe</p> <p>Le profiteur est le mauvais joueur. Celui qui ne respecte pas les codes.</p> <p>Potentiel dispositif contraignant</p> <p>Le profiteur et le mauvais joueur sont connus et reconnus</p> <p>Processus d'évitement, d'exclusion partielle ou totale des maillages informels.</p> |

Tableau 30 : Matrice de possibilité de jeu/stratégie de l'acteur dans la vallée à l'issue de la revue phénoménologique (Blondeau, 2020)

Le modèle classique néo-institutionnel est conçu comme un mécanisme évolutif, où les organisations créées en vue d'un objectif particulier en fonction de règles et de contraintes institutionnelles connues, cherchent à obtenir des évolutions dans les règles institutionnelles afin d'atteindre leurs propres objectifs. Ce mécanisme de tension entre les règles et les contraintes est un facteur majeur du changement institutionnel (North, 1990). Fonctionnant de manière continue (se référer à :Figure 16 : Chemin du changement institutionnel de North (1990), en page 182), ce mécanisme est le moteur du changement, ajustement institutionnel ⇔ organisationnel permanent. Généralement, ce type de mécanisme est étudié en utilisant comme seule référence l'institution formelle, en comparaison avec les contraintes informelles.

En ce qui concerne la vallée de l'Arve, le phénomène et la vision que nous proposons sont un peu plus complexes car, même si les institutions formelles ont toujours existé, il est cependant tout autant accepté et reconnu par différents auteurs ou chez nos répondants, qu'une institution informelle très forte existe. Cette institution informelle, loin de constituer l'équivalent de la contrainte au sens de North, correspond, au regard de son poids et de sa généralisation apparente, à *un modèle institutionnel alternatif, c'est-à-dire une quasi-règle que l'on peut qualifier de formalisée dans une institution pourtant elle-même informelle*. Si l'on se réfère à l'économie non standard et à l'économie territoriale, ce modèle institutionnel informel correspond à la proximité institutionnelle, voire à un modèle de proximité institutionnel exacerbé. Il est probable, reprenant une perspective de temps long, que la coexistence voire la compétition entre les deux modèles institutionnels soit relativement ancienne au point qu'il faudra peut-être investiguer aux origines du paysan horloger.

Aujourd'hui, et dans nos entretiens, quel que soit le cadre et les effets de socialisation, si l'on se limite aux deux types de flux de communication informels d'informations à caractère économique, assez classiques dans la vallée que sont la relation interpersonnelle à deux ou en groupe ainsi que le colportage, il est possible de proposer le schéma de règle du jeu, terrain de jeu, jeu de l'acteur et dispositifs de sanction de la manière suivante :

| | Règles du jeu (institution) | Terrain de jeu (organisation) | Pratiques de l'acteur Jeu de l'acteur et dispositifs de sanction |
|---|---|--|---|
| Communication communautaire informelle à caractère professionnel L'information peut être soumise à deux circuits institutionnels et organisationnels | Institution informelle Construit professionnel et TC TC | L'ensemble des réseaux communautaires informels intra ou inter organisationnels | Respect communautaire, des amis, de la famille si respect des codes d'appartenance aux réseaux et de communication (pratiques de communication interpersonnelle et colportage). Le profiteur et le mauvais joueur sont connus et reconnus Processus d'évitement, d'exclusion partielle ou totale des maillages informels. |
| | Institutions formelles Règlement, stratégie d'entreprise ou d'organisation (manuels, référentiels qualité, procédures, rapport, transmission de données opérationnelles). Ensembles réglementaires nationaux et internationaux applicables Cités par les répondants : Propriété intellectuelle Accords de confidentialité | L'ensemble des organisations formelles Entreprises Organisations formelles médiatrices Tout autre type d'organisation | Si partie du champ prévu par les institutions mises au point par les organisations (entreprises ou autres organisations) : avertissement, sanction disciplinaire, poursuites, etc. |

Tableau 31 : Options de jeux et sanctions applicables à la communication à caractère informel (Blondeau, 2020)

Énoncé et présenté tel que ci-dessus, la pratique communautaire de communication informelle à caractère professionnel, perçue par les acteurs comme une pratique dépendante du jeu institutionnel et

organisationnel informel, mobilise cependant au moins partiellement, l'institution formelle du fait de l'évolution des pratiques professionnelles, surtout en matière légale.

Ce type de pratiques largement répandues et partagées ne mobilise pas seulement et uniquement l'institution informelle comme beaucoup de répondants le considèrent ou le perçoivent. Les entretiens font apparaître que le construit de l'institution informelle ne semble pas tenir compte, en tout cas au moment où nous avons effectué notre enquête, de cette réalité qui ne correspond pas à un jeu planifié stratégiquement, mais à des pratiques opportunistes, inconscientes et anciennes.

Avec du recul, la diminution du nombre d'entreprises mentionné en première partie et, l'évolution vers une taille croissante de celles-ci concourent à un mécanisme d'augmentation de l'emprise ou de la pression des institutions formelles. Elles participent de fait au changement du paysage institutionnel local.

En d'autres termes, les institutions formelles gagnent du terrain sur les institutions informelles, comme décrit en quelques mots par Jean : *« C'est resté comme ça, bon les entreprises sont devenues plus grosses, plus industrielles, plus structurées donc ça se perd un petit peu. »*, consolidé par une comparaison géographique de la part de Camille qui mentionne que : *« les italiens, dans la région de Turin, Milan Turin, c'est, ils sont aussi très industriels. Il y a beaucoup de mécanique, il y a pas mal de décolletage aussi, donc c'est un peu nos concurrents... il y a un petit peu la même euh... la même ambiance quoi on dira... un petit peu. Mais c'est vrai que... mais y a plus de grosses entreprises. Donc, on va dire que les communications informelles sont un petit peu moins »*. Peut-être, et nous le pensons, assistons-nous à un mouvement de concentration et de formalisation équivalent.

Petit point conclusif autour des pratiques de communication informelles au filtre néo-institutionnel:

Après les deux exercices de lecture proposés, il est possible d'émettre les deux remarques suivantes concernant les pratiques informelles de communication d'informations à caractère professionnel :

- La revue de la synthèse des pratiques de communication formelles fait bien apparaître à l'échelle individuelle, la tension caractéristique existant chez les acteurs entre les règles formelles et les contraintes informelles, dans l'exercice de la communication ou des pratiques informelles.
- La revue de la synthèse des pratiques de communication informelles, au-delà d'un constat identique dans l'informel, ouvre la porte à un second constat plus important par lui-même. *Les équilibres institutionnels sont très certainement en train d'évoluer vers un renforcement des règles institutionnelles formelles.*

Comme mentionné, ce second point est d'autant plus intéressant que les textes que nous avons parcourus opposent les pratiques aux contraintes à partir d'une référence unique à l'institution formelle, mais pas la cohabitation de deux modèles institutionnels s'opposant conceptuellement.

Tel est bien le modèle auquel nous avons affaire et, très probablement aussi, telle est bien la spécificité de notre approche concernant notre objet, celle de ne pas considérer le territoire uniquement à partir

de l'institution formelle, mais de le considérer dans une perspective plus longue tenant compte très certainement d'origines communautaires ayant perduré jusqu'à ce jour.

Notre analyse ne cherche pas à oublier, déconsidérer, à faire l'impasse sur ce phénomène institutionnel communautaire. Nous avons décidé de ne pas prendre le train classique jusqu'il n'y a pas si longtemps, qui cherche à éradiquer ce qui est certainement perçu par certains acteurs de la vallée comme une forme d'impureté (Monnet, 2010/3), ou un objet d'intérêt secondaire.

Notre analyse cherche à faire apparaître les pratiques communicationnelles dans ce que peuvent être leurs racines réelles, sans préjuger en faveur d'un modèle institutionnel ou d'un autre, c'est-à-dire de l'institution formelle ou de l'institution informelle. C'est cette absence de préjugés qui nous permet, nous le croyons, de considérer ces deux systèmes institutionnels de manière équivalente. La conjugaison d'éléments recueillis dans la littérature et d'éléments de pratiques collectés durant la phase d'enquête nous permet ainsi d'envisager que ces racines réelles consistent en des origines historiques institutionnelles communautaires complétées par un développement économique tendant vers une formalisation de plus en plus marquée, vecteur d'une évolution du poids institutionnel formel conquérant graduellement, mais certainement et inexorablement de plus en plus de terrain dans les pratiques professionnelles de l'ensemble des acteurs de la vallée. Inversement, c'est cette absence de préjugés qui nous permet d'affirmer la prégnance toujours réelle et absolue de l'institution informelle à travers le construit professionnel, exprimé dans les pratiques du TC TC fort bien formulé par Achille : « ... *ça fonctionne et parce que tout le monde fonctionne comme ça. ... (rires). Là, c'est comme si vous demandiez pourquoi vous vous levez le matin et pourquoi vous marchez sur vos deux jambes.* ».

Pour tenter de comparer nos observations et nos réflexions, nous avons cherché ailleurs. Nous n'avons pas trouvé de références équivalentes dans des modèles que nous pouvons considérer relativement proches, entre autres en économie du développement, en développements économiques endogènes ou en compétitivité des territoires.

18.4 Seconde partie de la question de recherche : inventaire et qualification des pratiques de communication informelles

La première partie de la question de recherche ayant trouvé réponse, en tout cas suffisamment pour que nous puissions considérer avoir apporté de sérieux éléments consolidant notre analyse et notre réponse positive, il est temps d'essayer de répondre à la seconde partie de notre question de recherche concernant la communication informelle à caractère professionnel qui nous la rappelons est : *comment fonctionne-t-elle et qu'apporte-t-elle au système territorialisé dans le registre économique ?*

Dans les chapitres précédents, nous avons dégagé deux types de fonctionnements principaux :

- La relation interpersonnelle directe ou en petits groupes.
- Les mécanismes de colportage que nous requalifions progressivement de fond diffus informationnel.

... nous nous référerons donc aux éléments phénoménologiques recueillis durant la phase compréhensive. Nous ferons de même en ce qui concerne les apports au système.

18.4.1 Fonctionnement des pratiques de communication informelle

Nous ne revenons pas sur la description phénoménologique proposée précédemment, en tout cas sous cette forme. Il est à présent possible de synthétiser et réduire ces pratiques tel que ci-dessous page suivante:

| Règles du jeu (institutions) | Terrain de jeu (organisations) | Fonctionnement : Pratiques de l'acteur (Jeu des acteurs et dispositifs de sanction) |
|---|---|--|
| <p>Institution informelle Construit professionnel TC TC Construit communal Construit de l'entreprise Construit familiale Construit personnel</p> | <p>L'ensemble des réseaux communautaires informels</p> <p>L'ensemble des réseaux communautaires informels au sein d'organisations formelles (professionnelles ; culturelles ; etc. conseils d'administration ou autres)</p> <p>Ensembles des réseaux informels intra ou interorganisationnels Dans : Organisations médiatrices (professionnelle type SNEDEC, CETIM, Pôle de compétitivité, etc.) Organisations (entreprises ou assimilées)</p> | <p>Présence de communication à caractère professionnel sans limites autres que la disponibilité individuelle quel que soit le moyen technique employé. Canaux : réseaux d'échanges entre relations interpersonnelles directes ou en groupes restreints, ou familiaux. Les mises en contact se font par recommandation. Canaux : réseaux de colportage « radio copeaux », « radio vallée » ou « radio décolletage ».</p> <p>Tout outil possible y compris formels en entreprise (ex : réunions, plateformes collaboratives) s'ils confirment leur efficacité dans la pragmatique décrite plus bas.</p> <p>Qualité de la communication et des informations échangées liées à la qualité de la relation interpersonnelle (confiance) Communication basée sur la fierté, l'esprit de compétition ou besoin d'évacuer, extérioriser, besoin de partage du quotidien et des soucis. Information : technique, organisationnelle, commerciale</p> <p>Communication et informations ajustées aux spécificités du maillage lié aux amitiés et inimitiés entre acteurs et au partage des valeurs. Échanges d'informations et réciprocité différée, sans opportunisme Les réseaux formés s'inscrivent dans le temps long, quelle que soit la fréquence des relations. Les réseaux sont ouverts sur l'extérieur. Pratiques informelles plus qu'un danger considéré comme un atout.</p> <p>Hors cadre professionnel : Pratiques en tous lieux et en tout temps (y compris nuit, Week-ends et parfois congés). Pas de rupture.</p> <p>Cadre professionnel : Lieu de travail et 1/3 lieux (bars, restaurant, etc.) pouvant être considérés comme un espace privé. Relations interpersonnelles, recherche d'efficacité, de temps et de qualité dans la relation (proximité épistémique en confiance). Recherche pragmatique d'un équilibre informel/formel dans un continuum d'efficacité dirigé au bénéfice de la production et de l'entreprise. Pas de dichotomie. Informel instrumentalisé et encouragé dans les unités appartenant à un groupe.</p> <p>Dispositif de reconnaissance & sanctions : On ne juge pas la provenance, on juge la personne dans ses actes, professionnels prioritairement, dans le respect des codes locaux. Considéré comme profiteur ou mauvais joueur celui qui ne respecte pas les codes partagés, veut rapidement, transactionnellement, ou sans contreparties. Reconnaissance par le groupe (crédit social) ou inversement absence de crédit. Absence de crédit : pas de reconnaissance (pas de recommandation). Par respect on ne dit rien, mais ne rien dire correspond à une absence de reconnaissance par les pairs. Acteurs connus ou reconnus : exclusion partielle ou totale des réseaux informels.</p> |

Tableau 32 : Offre de synthèse des pratiques de communication informelles (Blondeau, 2020)

Le fonctionnement des pratiques de communication informelles est à considérer dans un ensemble, celui de l'institution informelle faite principalement du construit professionnel, comprenant les pratiques de communication de l'acteur, leurs limites, le terrain sur lequel elles se déroulent, mais aussi, les dispositifs de reconnaissance et de sanction pouvant exister.

Nous avons mentionné dans le chapitre précédent avoir noté à l'occasion de la revue des pratiques de communication informelle au filtre conceptuel néo-institutionnel, notre compréhension de la primauté donnée localement aux institutions informelles sur les institutions formelles (les règles informelles sur les règles formelles).

Nous avons aussi noté l'évolution du poids de l'institution informelle. La revue détaillée des pratiques, c'est-à-dire le fonctionnement que nous cherchions à décrire nous apporte de potentiels éléments de réponse. Les acteurs, en situation professionnelle, privilégient dès que possible la communication informelle dans un continuum naturel entre formel et informel. Chez les acteurs, il n'y a pas de dichotomie formel/informel. Il y a une continuité et une complémentarité que les acteurs considèrent naturelles, probable raison pour laquelle aucun des acteurs à l'exception notable de François⁵⁰¹ ne prend en compte, ni ce type de question ni ce type de frontière.

18.4.2 Apport des pratiques de communication informelles

Pour tenter de répondre à cette seconde et dernière partie de notre question, tentons d'identifier l'apport des pratiques de communication informelles. L'apport peut s'exercer dans de multiples domaines. C'est pourquoi il est nécessaire de ne pas se méprendre sur le type d'apport dont il est question. Revenons donc encore une fois à l'objet et à la question.

Notre objet porte sur les pratiques de communication informelles (nous les avons qualifiés de processus en phase de définition) d'informations à finalité économique, entre professionnels (acteurs) appartenant au milieu des petites à moyennes entreprises du secteur du décolletage ou activités connexes⁵⁰², appartenant au territoire (le système territorialisé), de la vallée de l'Arve. De même, nous avons précisé le type de communication qualifiée en économie non standard et en économie territoriale, de relations résiliaires à finalité productive et à des relations interindividuelles correspondant à des externalités technologiques spécifiques : les interdépendances non marchandes. Même si l'objet se suffit à lui-même, nous avons précisé, dans la seconde partie de la question de recherche, le type d'apport dont il est question. L'apport dont il est question est : un apport dans le registre économique.

En termes plus simples, nous cherchons donc à identifier l'apport dans le registre économique des pratiques de communication pouvant exister entre professionnels, dans le registre non marchand.

Parti de ce rappel et, reprenant partiellement une de nos définitions de la communication, « communiquer, c'est négocier », c'est dans le cas présent négocier la création ou « *l'entretien des*

⁵⁰¹ Le répondant appartient à un groupe international pratiquant une gestion des réseaux. Il connaît la question et peut discriminer avec le recul de son expérience professionnelle hors vallée.

⁵⁰² Celles-ci correspondent dans cette troisième partie, aux activités supports (pas dans la production de décolletage) dans les données démographiques des répondants à cette enquête.

relations par la communication » comme Nicolas le mentionne, c'est savoir faire passer un message toujours selon le même répondant, c'est obtenir, c'est échanger.

En ce qui nous concerne, c'est considérer la valorisation (l'apport potentiel dans le registre économique) d'informations, reçues, récoltées dans la sphère non marchande. C'est aussi, cela arrive, ne pas pouvoir communiquer, c'est-à-dire ne pas pouvoir négocier et donc ne pas pouvoir valoriser de précieuses informations comme nous allons le constater immédiatement avant d'envisager ce qui est valorisable dans le registre économique.

18.4.2.1 L'information au sujet de laquelle on ne communique pas et ... que l'on ne peut obtenir non plus

I Ce que l'on ne demande pas

Ce dont on ne peut parler, que l'on ne peut pas obtenir, ce qui est théoriquement non négociable, s'observe dans les échanges entre acteurs au sein des réseaux institutionnels communautaires, fortement ancrés aux valeurs et aux usages que nous connaissons maintenant⁵⁰³. Nous savons à présent qu'il existe des mécanismes de sanction y compris dans ce type d'institution. Ce point est d'autant plus intéressant qu'ayant affaire à ce type de communauté, on n'a pas affaire à une organisation formelle. Les codes de communication ne sont pas figés sur un document ou un manuel, mais le fruit d'un construit commun en constante évolution.

On n'obtiendra pas d'informations si l'on cherche à en obtenir sur les activités liées ou considérées liées au cœur des activités concurrentielles de l'entreprise. Achille, tout comme Georges, va dans ce sens, quand il mentionne qu'en général « ... si je demande un prix d'une pièce à un concurrent, il ne va pas me le donner. Si je lui dis « donnes-moi la façon de faire de ta pièce ». Il ne va pas me la donner ... C'est-à-dire que, si on lui demande quelque chose... qui l'amène à donner une information euh... hyper concurrente, il ne va pas me la donner, et je ne la lui demanderai pas. », même si nous pouvons noter un peu plus loin, que les choses ne sont pas aussi nettes en particulier entre amis. Achille est très bien intégré à la vallée, cependant il n'en est pas originaire.

Ceci va dans le sens de pratiques décrites précédemment. Il y a respect de chacun. Il est mal vu d'aller chercher de l'information ou pire d'aller (ce qui est considéré comme voler) soutirer, de l'information. Le faire sous-tend des arrière-pensées incompatibles avec les valeurs partagées localement d'intimité et de respect mutuel, ceci quel que soit le niveau d'amitié. C'est ce que dit Jean quand il mentionne qu'« *il ne faut pas ... aller chercher l'information, on doit vous l'offrir entre guillemets. Hein, c'est ç ! Celui qui va chercher une information, généralement il n'obtient jamais rien... Je pense que ça serait très mal vu en fait. Voilà. Le faire avec euh ... cette idée euh ... d'aller tirer une information, de faire... enfin... euh, non pas de faire de la veille concurrentielle, mais aller, oui voler entre guillemets une information, ça passe pas bien. ».*

⁵⁰³ Même si comme nous l'avons noté, il y a toujours possibilité pour un acteur, d'essayer de se jouer des institutions qui lui servent de règles du jeu, dans ce cas, l'institution informelle communautaire.

II Pourquoi on ne le demande pas

Les deux témoignages précédents abondent dans le sens de la consolidation d'une certaine codification de la communication, surtout en termes de recherche et d'échange d'informations. Ces pratiques correspondent dans ces codes partagés, à une forme spécifique de proximité : la proximité informationnelle, que nous qualifierons comme une forme hybride de proximité institutionnelle et organisationnelle. Les pratiques de communication sont codifiées et font l'objet d'un consensus inscrit dans un consensus plus large, celui de l'institution communautaire informelle des décolleteurs.

Comme précisé dans le tableau précédent, des dispositifs de sanction communautaires peuvent être mis en place de manière souple, individuelle ou en groupe plus large si nécessaire. Par exemple en ce qui concerne un mécanisme d'exclusion partielle : *« tu as la mauvaise concurrence, où on va dire au niveau protection des données, enfin de la propriété industrielle, etc., ou, comme je te disais, si ..., y a certains gars qui rentrent pas dans l'usine quoi. »*, mentionne Camille. Il nous confirme en quelques mots que chaque acteur, dans ce type de réseaux, connaît les acteurs qu'il vaut mieux éviter en fonction des circonstances. Ceux-ci peuvent tirer profit individuellement pour leur entreprise ou, comme dans le cas présent, diffuser des informations au sein du fond diffus d'information de la vallée, à savoir les réseaux de colportage. Il complète son propos auprès de notre enquêteur mentionnant que *« comme je te le disais tout à l'heure, avec radio copeaux, euh... y a des gens que voilà, on sait qu'ils vont colporter euh la mauvaise parole (rire), les commères, etc. Et puis euh, et puis on dans la vallée, voilà ... y'a certaines personnes, faut pas leur divulguer des informations quoi »*.

18.4.2.2 Ce que l'on échange : des services

Il existe donc certains types d'informations que l'on ne donne pas, que l'on ne fournit pas, mais aussi qu'informellement, tacitement personne ne demandera. On note cependant, un système communautaire disposé à rendre service quand cela est possible.

Il est généralement possible, sans garantie absolue de l'obtenir, de demander un service. Généralement, si le service n'est pas obtenu directement, celui-ci mène à une orientation vers l'acteur le plus à même de fournir le bon service, la bonne information. C'est ainsi que *« vous serez ... dirigé. ... Je sais où le trouver comme information. Donc c'est un réseau d'informations et un réseau qu'on peut utiliser...,... euh...,... je ne sais pas comment répondre à votre question si ce n'est ... [long] ... que ... y a un respect ... »* nous dit Achille. Dominique, l'avait confirmé à mots couverts : *« ... on arrive toujours, on se rend des choses... (sourire) »*, tout comme Ernest qui reçoit un appel durant l'entretien que notre enquêteur a avec lui. Il mentionne alors à notre enquêteur : *« Vous avez vu au téléphone il y a quelqu'un qui me demande un coup de main, je vais essayer de l'aider. Demain c'est peut-être moi qui vais l'appeler pour autre chose. Voilà ! »* cette fois-ci, concernant un problème de production. Camille, lui-même, de son côté, confirme peu ou prou les mêmes pratiques pour des échanges de services sur des productions : *« Moi si je peux filer un coup de main à un copain à côté, le dépanner sur une série euh... je serai tout content, mes gars seront tout contents de le faire, et puis inversement. »*

Se rendre service, se coordonner assez régulièrement peut aller beaucoup plus loin. Le service demandé, ou l'échange de services peut concerner des informations commerciales confidentielles à l'échelle d'organisations concurrentes, mais, qui peuvent protéger à l'échelle de la vallée l'ensemble des entreprises. Le fond diffus d'information permet de tout savoir et, Ignace indique que : « *de temps en temps, on sait que un de nos clients, à une autre source de décolletage. De temps en temps, ça arrive qu'on se passe un coup de fil ... pour être sûr de pas... ben pas de faire n'importe quoi au niveau des prix. Qu'on reste tous les deux sur la même longueur d'onde. On y trouve chacun notre compte, voilà quoi* ». Au-delà du fait que ces pratiques relèvent très clairement d'autres institutions formelles qui ne concernent pas cette recherche, il est clair que même si le système est en tension interne permanente, il est aussi en état de coopération et de coordination de manière tout aussi permanente, y compris sur des sujets relevant de la confidentialité commerciale concernant ce témoignage. En outre, ce même témoignage, fait apparaître l'un des aspects utilitaires du fond diffus d'information. Celui-ci permet très rapidement d'obtenir de l'information exploitable permettant les activations fonctionnelles adéquates dans le réseau.

18.4.2.3 L'information que l'on peut obtenir

Les quelques exemples de services que nous venons de traiter sont représentatifs du riche niveau d'information que l'on peut obtenir dans la vallée pour autant que l'on soit intégré au bon réseau, que l'on en partage les codes et que l'on soit en contact avec les bons acteurs. Pour simplifier, nous nous permettrons d'aborder deux types de réseaux spécifiques.

- Le premier type correspond au réseau que nous connaissons bien maintenant à savoir, le modèle du réseau institutionnel informel communautaire historique. Nous le définissons de manière indéterminée, car ce réseau n'en est pas un. Il est multiple et ses maillages en recomposition permanente. Il est polymorphe, assez probablement difficilement saisissable pour un local, et très certainement totalement pour un observateur même averti.
- Le second correspond au modèle du réseau institutionnel formel médiateur.

I Dans les réseaux

Le fond diffus d'informations, lié à la proximité voire à la promiscuité

Tout comme la pollution et les nuages bas régulièrement présents en hiver, un fond diffus d'informations⁵⁰⁴ (ou informationnel) est présent, accessible, audible en particulier dans les réseaux

⁵⁰⁴ Nous le nommerons aussi fond diffus informationnel. Ce fond diffus d'informations correspond aux informations disséminées par mécanisme de colportage et échanges interpersonnels dans le système socio territorial de la vallée. En d'autres termes ces informations, ces signaux, ce bruit informationnel, sont partout présents. Ils correspondent en partie à l'atmosphère marshallienne. Nous lui préférons une référence plus moderne, plus en phase avec notre discipline correspondant à celle de l'information et de la communication. Paradoxalement cette référence se trouve dans des sciences dures. Pour faire la différence entre un bruit et une information dans le fond diffus cosmologique, il faut posséder les outils pour les capter et les moyens pour les décoder, en l'occurrence, passé la métaphore, les réseaux communautaires informels comme capteur et les institutions informelles comme outils de décodage pour faire d'une partie de cette masse d'informations, de l'information valorisable. Nous nommons donc dans le cadre de cette recherche et dans le cas de la vallée de l'Arve ce phénomène, « fond diffus informationnel » considérant que les acteurs ne possèdent pas tous les mêmes ressources qui permettent de capter ou de décoder, créant ainsi des différences de perception de l'environnement qui fournit beaucoup par lui-même.

communautaires informels. Tout ne se sait pas en détail, mais tout se sait, que ce soit de manière directe ou indirecte. Jean précise en évoquant Radio Copeaux qu'il « *y a plein de choses qui se disent... [...] y a plein de choses qu'on sait tous* ». Ce fond diffus fait que, pour qui s'y intéresse, on sait, comme Basile, que telle ou telle pièce est arrivée dans telle ou telle entreprise, car, comme il le précise, tout le monde s'observe, et tout le monde s'épie. Il précise au passage qu'« *on ne sait pas les détails, mais on sait les grandes lignes, on sait les grandes lignes de chacun des uns et des autres, dans quel corps de métier, dans quel domaine d'activité, dans quel type de pièces et pour quel client il travaille... On arrive à savoir d'autres détails, mais on ne veut pas non plus creuser ... Donc OK lui il travaille sur tel sujet. Nous on travaille sur le même sujet. Donc euh ben on va juste s'épier* ». Ceci n'est pas apprécié par tous, par exemple dans l'encadrement de l'entreprise de Nicolas même si celui-ci reconnaît l'aspect positif de ce mécanisme dans l'acquisition d'informations potentiellement valorisables pour l'entreprise, y compris même pour la vallée. Il le pratique lui-même par ailleurs. Nous le verrons plus tard.

Plus intéressant encore en matière de veille, une attention permanente de tous renforçant le fond diffus permet d'obtenir beaucoup d'informations concernant l'écosystème local de concurrence en matière de contrats obtenus, de capacités techniques de production, et ceci de manière relativement simple. Basile continue : « *... on embauche des gens, on achète des machines, donc ça suscite l'intéressement. Tiens, il rentre des machines parce que les compagnies euh ... les compagnies de ... de manutention locale passent avec des machines flambant neuves dans toute la vallée. Tiens, donc on sait où ils vont aller la poser, ils voient la machine à être déposée. Ils rachètent encore une machine, ah bah tiens, ils ont décroché un nouveau marché, donc ça suscite l'intéressement.* ». Pour un professionnel de la vallée, voir passer tel type de tour mono broche, de bi broches, de tour multi broches voire, plus rarement tel type de centre de fraisage cinq axes s'il y en a, est beaucoup plus intéressant et porteur de sens en termes de veille concurrentielle que de passer par de la communication institutionnelle formelle. Tous, chacun des acteurs de la vallée, connaissent les capacités d'un outil de production. Voir passer, livrer ou reprendre des moyens de production, c'est connaître sans le moindre doute les moyens et les capacités de la concurrence. La proximité confinant à la promiscuité, tout se sait pour qui exerce une écoute même passive de veille informationnelle.

Ce fond diffus peut être renforcé de manière un peu plus active. Pour cela, et parmi d'autres, le vendeur d'outillage peut s'avérer, être une bonne source d'information surtout si celui-ci est un ami. Ainsi, Ignace arrive à obtenir des informations grâce à : « *des amis qui travaillent un peu dans le côté, vente d'outillage vente de métal donc ... eux ont des fois des informations que nous, on a pas, donc, c'est plutôt du ragot* » qui lui-même renforce le fond diffus.

Reste un dernier canal, traditionnel lui aussi, correspondant à la relation interpersonnelle directe entre amis comme le concède Dominique : « *C'est, amical, axé sur le boulot voilà. ..., ça peut servir comme on dit.* ». On parle de son quotidien de son travail et des similitudes entre les uns et les autres (Georges), mais aussi dans ce métier très compétitif et créatif, on ne peut s'empêcher de faire part de ses fiertés et donc diffuser de l'information à caractère technique. Basile encore décrit bien ce processus quand il nous indique que si l'on croise un autre décolleteur, on va se dire « *ah bah tiens, on a rentré telle*

machine, on est en train de mettre au point une pièce, etc. ... » ou « on a trouvé une combine pour faire ça » euh ... et avec fierté on va exposer notre truc. Ou sur le sujet du moment, sur le dossier du moment, et généralement en retour, « ah bah nous aussi on est en train de faire ça ». Donc c'est un peu l'escalade à la technicité, quoi. C'est de bonne guerre. ». C'est surtout un bon moyen de diffusion d'informations fraîches et de bonne qualité, un moyen de renforcer le fond diffus informationnel de la vallée avec de l'information fiable et de première main.

Une veille continue, des échanges d'informations techniques ou de coordination opérationnelle plus ou moins directement liée à la production

Chercher de l'information technique, celle, au sujet de laquelle, en théorie on ne communique pas, est aussi possible. On entend par information technique des procédés (chez les mécaniciens on parlera de méthodes et de gammes, mais aussi de procédés pour les non-spécialistes). En outre, au-delà de l'information technique, il faut chercher la personne qui sait. En ce sens, chaque acteur tout en n'en ayant pas nécessairement lui-même conscience, s'informe sur la recherche de l'acteur pertinent, procède à de l'activation réseau nécessaire puis, une fois le réseau activé, procède à de la recherche d'informations (du renseignement). Dans ce cas, il s'agit d'information technique allant jusqu'à des procédés de fabrication, ceci y compris entre collègues d'entreprises concurrentes.

Basile travaillant en production ne peut faire l'impasse sur la fiabilité de l'information. Pour cela, une information provenant d'un individu ne faisant pas partie de son réseau est considérée comme non fiable. Il lui faut la vraie et la bonne information technique et, pour lui, « *le but, c'est d'avoir la réponse, c'est pas de savoir par qui je suis passé c'est d'avoir la réponse.* ». Ce processus de recherche d'informations est un peu plus policé et allusif entre responsables d'entreprises. Pour Ernest, on peut rendre service y compris techniquement, mais sans aller jusqu'à donner à un confrère ce qu'il considère être des procédés le différenciant de la concurrence : « *Quand j'ai une difficulté à faire la pièce, je l'appelle et je le lui dis donc : "Toi je sais que tu sais la faire, comment, comment je peux faire ?". Voilà. il va me dire : "Bah écoute essaie de faire comme ça". Chacun va garder ses petites bidouilleries parce que c'est, c'est intrinsèque à chacun. Mais, un petit, moi, si quelqu'un me demande un petit coup de main sur quelque chose, dans la limite de l'acceptable, faut le faire.* ».

Nos entretiens nous conduisent à noter que la qualité ou l'utilité immédiate de l'information fournie, est plus importante entre techniciens au plus près de la production qu'entre acteurs plus proches des directions d'entreprises, ceci dû à la proximité aux métiers et à la proximité aux contraintes du métier et, tout autant, probable distance à la perception du danger. L'utilité maximale est atteinte toujours entre acteurs au plus près de la production dans le cas où la relation d'amitié fait place à la relation familiale. Luigi n'a pas d'états d'âme. Il fait fonctionner les principes de son cœur, de ses liens familiaux et de sa passion pour le métier, qu'il exerce quand il mentionne : « *j'ai le parrain de ma fille qui lui est sous-traitant et qui fait exactement le même boulot que moi. Et donc par moments, il a des pièces un peu complexes, qu'il a des doutes et ... donc dans ce cas-là, je passe à l'entreprise et puis on y regarde, donc lui, pour le dépanner.... Des fois c'est moi qui ai des pièces un peu plus euh, où j'ai un cas qui*

n'est pas habituel, et que dans ces cas là, bah ça m'arrive de l'appeler ou de lui demander aussi des conseils, parce qu'on travaille pas forcément avec les mêmes produits donc euh ... et certaines fois j'ai des grosses pièces, et là c'est moi qui suis un peu plus embêté, et dans ces cas là, on échange. C'est moitié cadre professionnel moitié cadre privé parce que c'est le parrain de ma fille, c'est mon beau-frère. ...Mais bon !».

Fournir des informations commerciales n'est pas lié à une position particulière dans l'entreprise. Là encore, Luigi qui possède un savoir-faire technique particulier tout autant qu'il possède la connaissance des réseaux commerciaux correspondants, n'est pas avare en conseils toujours auprès du parrain de sa fille. « ... quand il a voulu se lancer, bah lui il travaillait déjà dedans, mais il connaissait pas forcément le contact chez certains fournisseurs et du fait que moi c'est, je fais ... et que j'en connaissais deux/trois contacts chez certains fournisseurs, j'ai pu lui donner et lui il a pu se rapprocher d'eux et ça lui a, ça lui a permis de créer des liens et bah de réussir à monter sa société. Parce que du coup le bon fournisseur, la bonne machine, les bons conseils derrière ... Bon après là c'est parce que vraiment c'est le parrain de ma fille, c'est dans le cadre privé. ». Luigi ne se sent pas forcément à l'aise dans sa déclaration l'amenant à un exercice réflexif. Pour autant, le monde de Luigi, quelles que soient les règles formelles avec lesquelles il compose, bascule en faveur de celui des contraintes informelles qu'il perçoit ici, plus importantes, liées à la famille et à sa passion démesurée pour le métier qu'il exerce. Le faire, c'est rendre service. C'est aussi, pour lui, continuer à vivre sa passion.

Des témoignages mentionnés plus haut, il faut retenir qu'au-delà de la qualité et de l'utilité immédiate de certaines informations⁵⁰⁵, ces mêmes informations peuvent circuler dans les deux sens. En reprenant les propos de Luigi, on peut noter que celui-ci fournit, certes, de l'information professionnelle à sa famille, mais qu'aussi il n'a pas non plus d'états d'âme à en demander, toujours auprès de celle-ci, au bénéfice de l'entreprise pour laquelle il travaille au moment de l'entretien. De fait, bien qu'absolument inquantifiable, la balance des échanges d'informations passant par un acteur particulier n'est certainement pas aussi déséquilibrée et unidirectionnelle qu'elle pourrait le paraître au premier abord.

En outre, ce type de pratiques, bien que de formes différentes, trouve son équivalent dans l'encadrement et les directions d'entreprises. On y échange des informations commerciales, mais pas uniquement.

De la veille et des échanges d'informations commerciales

Le fond diffus informationnel est présent partout. Liés à la structure sociale de la vallée, les lieux d'échanges ne sont pas toujours les mêmes, même s'il existe des lieux communs à l'ensemble des groupes sociaux comme certains bars ou certains restaurants connus de tous dans la vallée. Il n'empêche que les lieux de socialisation se segmentent et que les groupes se segmentent eux-mêmes en fonction de la position socioprofessionnelle de chacun. Ainsi, il est possible, tout comme

⁵⁰⁵ Nous sommes ici dans le cadre de la fourniture d'information qui relève à minima du cadre disciplinaire de l'entreprise (l'institution formelle, mise en œuvre dans l'organisation), voire de poursuites pour diffusions d'informations confidentielles à l'entreprise.

précédemment dans le domaine technique, d'être témoin de la communication d'informations professionnelles toujours suivant les mêmes modalités à savoir, généralement de la communication interpersonnelle à deux ou en petits groupes, permettant aussi la consolidation du fond diffus informationnel de la vallée, mais, de manière mondanisée cette fois-ci.

Ces opérations de veille ont lieu dans des environnements plus décontractés, plus propices à la communication informelle. Nicolas par exemple, originaire de la vallée, dirigeant une unité de production rattachée à un groupe international pratique les repas. Il mentionne qu'il ne va : « *pas appeler ça des repas d'affaires, mais plutôt des repas entre confrères. On fait aussi ça, donc là on partage des idées communes sur, ... sur l'économie sur les situations euh ... de certaines entreprises, au niveau des actions plutôt techniques* ». Nicolas est assez prolixe sur ces pratiques relevant à minima de la veille (économique, concurrentielle, industrielle) et, de la prospective. En ce qui le concerne. « *... ça donne la tendance euh ... ça donne quand même une bonne tendance de la, ... la vivacité du, ... du milieu industriel qu'on a dans la vallée. On a le niveau d'emploi aussi qui nous renseigne. On a toutes les, j'ai pas parlé de toutes les agences d'intérim et les agences de recrutement. On a ... on a des informations aussi par, par eux. Donc [...] c'est important pour moi d'avoir, c'est, ... c'est un ressenti en fait.* ». Nicolas pratique cette veille dans tous les domaines et avec tout le monde comme : « *des confrères, des sous-traitants des agences d'intérim, toutes les personnes qu'on peut rencontrer quand on va dans un restaurant...* ».

Comme dans le paragraphe précédent, les informations fournies peuvent être plus consistantes en termes d'utilité. Jean, très sobrement et très discrètement, signale qu'une veille opportuniste peut être fructueuse quand il mentionne que : « *par amitié, dernièrement sur un événement ... créé par une banque, donc au niveau des transmissions des entreprises, des holdings, ben je me suis retrouvé à table avec des personnes vraiment sympathiques que je connaissais, mais que je côtoyais très peu. Et pour finir, ben ... voilà... On a eu deux trois informations. Elles m'ont été données hein. Je ne suis pas allé tirer les vers du nez. Et puis les gens le font très simplement à ce moment-là. Donc oui le contact « au cas où » est important.* ». Jean valide cette activité de veille tout autant que le caractère opportuniste de celle-ci. Comme tous ou presque, il mentionne clairement que dans la vallée, on ne cherche pas d'informations, mais on peut en recevoir, même de la part de contacts comme ici peu fréquentés, c'est-à-dire des liens faibles. Dans ce cas, et en cas de concordance et pertinence avec les objectifs de Jean, l'opportunisme fait la différence. Cet opportunisme est largement partagé. De ce point de vue, Achille est très actif en termes de communication dans les réseaux qu'il connaît. Pour lui aussi, les échanges relèvent de la veille, mais aussi d'opportunités pour faire des affaires. En matière de veille réglementaire par exemple, Achille mentionne des échanges concernant : « *un point de vue fiscal, ça peut être un point de vue euh... de l'actualité fiscale ... y ait une nouvelle disposition qui vise le crédit d'impôt recherche on peut être amené à en parler n'importe quand. Voilà.* » et, sans exclusive, Achille est très à l'écoute et échange régulièrement, car le plus important pour lui c'est : « *des opportunités de business. Quel est l'intérêt ? Opportunités de business ... Opportunités en termes de recrutements, de*

fournisseurs, euh... résolutions de problèmes, prix ... euh... C'est enrichir une base de données personnelle. ».

Un autre acteur local, né dans la vallée, Hippolyte, couple ses activités de veille avec, ce qui est exceptionnel⁵⁰⁶ dans la vallée, l'instrumentalisation stratégique de son réseau, en vue d'obtenir de l'information lui permettant de développer ses affaires : « *là je fais appel au réseau et notamment aux personnes qui sont dans le domaine (nom de l'activité) et qui connaissent mes clients potentiels de façon très intime, même des gens qui ne sont plus professionnels aujourd'hui, mais qui m'apportent des informations de la plus haute importance, auxquelles je n'espérerais pas avoir accès par d'autres voies et ça, grâce au réseau. Parfois on va avoir un copain extrêmement précieux qui va posséder des informations sur des affaires extrêmement compliquées à obtenir autrement. ... Pour tel type ou tel type de problématique, il faut vraiment trouver le bon canal. Après, on l'a ou non dans notre réseau, et c'est un travail de 30 ans de réseautage. Soit, on l'a, soit on ne l'a pas, et si on ne l'a pas, et bien on ne l'a pas.* ». Hippolyte considère ce recours à du « réseautage » comme il le nomme et en l'occurrence considérant l'activité⁵⁰⁷, il l'a pratiqué là encore auprès de liens faibles, mais surtout, il pratique avec des acteurs extérieurs à la vallée. Par contre, même s'il met en œuvre ce type d'action, à la manière de Basile dans son réseau technique, Hippolyte reconnaît rester très artisanal dans sa gestion de réseau en vue d'obtenir de l'information. Il reconnaît ne se fier qu'à sa mémoire et à sa difficulté d'organiser son capital social.

Des échanges de points de vue liés à la gestion ou la direction d'entreprise

Toujours chez les mêmes acteurs, à défaut cette fois-ci de se rendre des services, on échange des points de vue. Ici, le cadre est un cadre d'échange à titre consultatif. On échange sur des questions liées à la gestion de l'entreprise. Nous avons noté chez beaucoup le besoin de sécurité et de protection. « *Vivons heureux, vivons caché* » nous a-t-on dit à l'exemple de Basile, mais pas uniquement. Nous avons recueilli un besoin d'expression des répondants, correspondant en outre à un besoin réflexif avant de prendre des décisions, mais aussi un besoin consultatif. Le dispositif est généralement encore une fois, la relation interpersonnelle directe en petits groupes de confiances, fait de ceux que l'on considère comme des amis.

Ernest, échange avec ses amis, des responsables d'entreprises comme lui, à l'occasion d'investissements lourds dans des outils de production par exemple. Il le fait sur des sujets qu'il considère stratégiques pour le développement de son entreprise, mais aussi concernant les difficultés qu'il peut avoir avec certains clients. Camille fait de même quand il a des soucis de trésorerie, ou Ernest quand il s'interroge à propos d'investissement machines. Ces échanges portent aussi sur des questions de ressources humaines concernant l'embauche ou le licenciement de personnel. En tant que dirigeant

⁵⁰⁶ Ou, ici, exceptionnellement reconnu, le répondant ayant ici été transparent sur ce type de pratiques, généralement réprochées dans l'institution informelle qu'est le construit communautaire professionnel local.

⁵⁰⁷ Activité que nous ne pouvons citer, mais qui au regard de celle-ci nécessite un réseau plus que certainement situé en région parisienne.

d'entreprise, Camille est clair : « *C'est pas forcément sur des ... c'est pas des aspects techniques, mais c'est souvent sur des aspects relationnels ou au moment où il y a une décision à prendre.* ». Ces échanges lui permettent de prendre du recul, de considérer un problème sous les différents aspects que peuvent percevoir ses amis. Il ressent le besoin d'un « *regard extérieur, un regard neuf, un truc un petit peu, un petit peu candide quoi* », lui permettant de consolider une réflexion avant une prise de décision importante. Tout comme il le pratique pour lui-même, il partage ses réflexions permettant ainsi à ses amis de consolider eux-mêmes leurs futures décisions. Camille résume très bien, nous semble-t-il, ce type de pratiques quand il nous dit que : « *c'est à l'occasion, ou en cas de problème euh... je disais tout à l'heure, quand y'a une décision importante à prendre euh ... voilà, on cherche un petit peu des avis extérieurs. ... Voilà c'est donc dans ce cadre-là que, qu'on fait appel à nos relations quoi. Comme c'est, comme les amis euh, ... des amis, des relations amicales normales quoi entre personnes, voilà.* ».

C'est le même mécanisme qui est mis à l'œuvre par Jean qui retrouve les camarades d'une école de Haute-Savoie à Annecy, de temps en temps. Jean natif de la région, même s'il ne le considère pas lui-même (nous avons déjà indiqué qu'il mentionne avoir été tardivement adopté par le réseau des décolleteurs) dirige et travaille dans une entreprise dont l'activité supporte celle du décolletage. Sa formation commerciale l'amène à bien décrire ses interactions informelles, mais riches en échange d'informations : « *On est une dizaine de personnes ou une quinzaine de personnes. On peut se voir de temps en temps et puis on va échanger en fonction de nos situations professionnelles sur tel cas ou tel comportement [...] ces choses-là. Donc c'est plutôt, on est plutôt en fait dans le management ... Donc ça nous arrive d'échanger sur des cas un peu compliqués, ou ces choses-là, ouais.* ». Les pratiques de Jean sont à mi-chemin sur ce sujet, entre des échanges communautaires et des échanges formalisés par les organisations formelles médiatrices. Dans le même état d'esprit, Achille pratique, mais de manière moins exclusive ce type d'échange autant en ce qui concerne les groupes que les sujets et il le clarifie, le présentant quasiment comme un mode de vie : « *parce que l'on est tout le temps en train d'interagir, oui. Réponse, oui. Est-ce que : « Tiens, qu'est-ce que tu penses de ça ? Tiens, donne-moi un conseil ... » tout le temps.* ».

Quelque part représentatif de la génération post crise 2008, Georges, un pur local de la vallée dans la trentaine, semble vivre beaucoup plus paisiblement la gestion, et l'accès à l'information ainsi qu'aux réseaux à activer en cas de besoin. En termes de gestion d'entreprise par exemple, Georges mentionne que : « *y'a beaucoup d'entreprises, avec lesquelles aujourd'hui, je sais appeler des gens. Je peux leur poser des questions. Comment vous êtes organisés ? Ils vont me dire. Ils vont m'expliquer ça ... enfin voilà. Moi, qu'ils soient un peu jeunes dans l'activité, je trouve qu'il y a beaucoup d'aide et d'intelligence de nos an ... des personnes plus âgées, qui ont de l'expérience à nous accompagner, nous donner des combines à nous expliquer* ». Au passage, Georges apaise, dans ses propos, la relation inter générationnelle dont les pratiques semblent évoluer assez sensiblement depuis la dernière crise majeure.

Des recommandations

Le fond diffus et les réseaux informels font apparaître un dernier type de pratique apporteur d'informations à finalité économique⁵⁰⁸. Une entreprise (nous avons le même exemple dans l'entreprise de Camille et celle de Nicolas, deux responsables d'entreprises locaux) peut en fonction de la conjoncture chercher à recruter du personnel. Ce type d'action met en œuvre un processus de communication informelle interne (Camille et Nicolas communiquent en interne sur leurs besoins en personnel avec leur propre personnel de site) qui permet au personnel de l'entreprise de contacter directement ou par l'intermédiaire du maillage communautaire, de potentiels candidats et à minima, de les identifier. Ce mécanisme n'est pas neutre, car au-delà d'un coût financier nul, passer par le réseau informel communautaire permet d'accélérer la recherche. Il est en outre un mécanisme de caution ou de recommandation d'un candidat⁵⁰⁹. Il est enfin un mécanisme supplémentaire renforçant le fond diffus, de manière positive pour l'image de l'entreprise qui recrute. Camille, toujours dans une logique d'entraide, décrit ce mécanisme de la manière suivante : « là euh les gars ils savent que ... qu'on recherche un ... un gars... donc ils vont en parler à droite à gauche « tiens j'ai entendu y'a untel » et puis ... ça, c'est un exemple. En interne, si y'a un problème, quoi que ce soit, comment ... les, les gars connaissent d'autres décolleteurs qui peuvent avoir des soucis, et ça, on peut en discuter en interne en entreprise. Après en externe, c'est après, c'est avec les, avec les avec ... le réseau, voilà. On se connaît, on arrive à trouver des solutions, on s'entraide, on demande... ». Ce sentiment est partagé par Nicolas qui considère les réseaux informels communautaires plus efficaces que les réseaux institutionnels formels médiateurs.

Enfin, ce même mécanisme est mis en œuvre entre dirigeants ou personnes en état de recruter quand, à l'occasion il peut y avoir, nous dit Ernest : « un décolleteur du coin que je connais, et puis qui a... Qui a vu qu'il a peut-être, qui cherche une personne à embaucher, et puis qui a vu sur son CV qu'elle a passé quelque temps ici, donc c'est des demandes de références ». Au-delà du crédit social généralement partagé dans la communauté, dans le fond diffus, une réputation peut être directement vérifiée.

II Dans les organisations formelles médiatrices

Dans ce second cas, l'organisation médiatrice fournit elle-même de l'information. Le statut en est particulier, car au-delà de la fourniture d'informations formelles sur laquelle nous ne nous appesantirons pas, deux autres types de communication et d'échange d'informations sont identifiables.

Le premier type de communication, intermédiaire celui-ci, correspond à l'ensemble des groupes de travail et structures spécifiques créées au sein de ces organisations. Celles-ci dépendent de la participation des acteurs eux-mêmes. Elles sont, elles-mêmes autant formelles, car dépendant des structures organisationnelles médiatrices qu'elles sont tout autant informelles, car la qualité des travaux

⁵⁰⁸ Il y en a probablement d'autres, mais nous souhaitons limiter cet inventaire aux apports les plus importants des pratiques de communication informelles.

⁵⁰⁹ Voir la loi de la triple confiance, Hervé Bommelaer, Trouver le bon job grâce au réseau, p. 18

dépend non pas de la volonté de l'organisation, mais de l'implication et de la volonté d'achèvement des travaux de la part des acteurs qui y participent.

Le second type de communication correspond au fait que les acteurs s'organisent, et organisent des réseaux informels, au sein de ces mêmes organisations. Nous sommes donc dans ce cas dans des comportements de communication et des stratégies de communication informelles parallèles aux organisations médiatrices hôtes.

Petite entorse à notre mandat : présentation succincte de l'apport des pratiques de communication formelles au sein des organisations formelles médiatrices

Pratiquant l'entorse de ne pas respecter notre mandat initial durant quelques lignes, à savoir décrire l'apport des communications professionnelles dans le registre non marchand, nous nous permettons ici de survoler l'apport des organisations formelles médiatrices du point de vue des répondants :

- L'organisation formelle médiatrice est avant tout pourvoyeuse d'informations. L'ensemble des répondants est d'accord à ce sujet. Par exemple, accéder à des informations difficilement ou pas accessibles pour une seule entreprise (presque tous, mais en particulier Achille ou Basile, Ignace, Luigi, Michel, Nicolas).
- On convient de l'intérêt des conférences quand elles sont ciblées (Basile par exemple), en particulier dans le domaine technique.
- On convient aussi de l'intérêt des études de marché là encore si celles-ci sont ciblées (Georges), qui permettent dans ce cas de fournir des informations de veille précieuses, claires, précises et structurées.
- On convient de l'offre d'ouverture et de diversité que peuvent procurer ces structures (Hippolyte).
- On apprécie le soutien et la veille réglementaire (Ignace, Nicolas)
- Enfin, tous s'accordent sur l'accès à l'informel que procurent ces structures médiatrices formelles. Il s'y passe donc quelque chose qui nous concerne et qui doit nous intéresser, car correspondant à l'objet de notre recherche même s'il n'est pas situé sur le territoire initialement anticipé.

Les groupes de travail

Concernant les groupes de travail, deux répondants sont particulièrement loquaces à ce sujet. Ils ont en commun d'occuper des positions à responsabilité sur des sites de production intégrés à un groupe international. Ils maîtrisent donc la question des réseaux, en particulier François qui n'est, en outre, pas originaire de la vallée contrairement à Nicolas.

Le groupe de travail regroupe des acteurs ayant volonté de faire avancer une thématique particulière. L'organisation même des groupes de travail est propice au développement de l'informel. De ce point de vue, François mentionne clairement : *« je l'utilise pour, à la fois sur le contenu et justement pour on va dire, euh... cultiver les relations aussi informelles pour aussi, je dirais encore une fois, à la fois*

échanger, s'enrichir... ». Il considère au passage qu'outre la participation aux groupes de travail, les organisations formelles médiatrices se prêtent bien à ce type de pratiques.

Nicolas, le pur local né dans la vallée, apporte de son côté un éclairage particulier concernant l'activité des acteurs dans ces groupes de travail. Il concède l'évolution (nous ajoutons partielle) de son état d'esprit semblant refléter celui d'un certain nombre de participants. Il nous dit : *« ça commence à changer aussi parce que, quand il y a intérêt commun, ne serait-ce que la voiture électrique par exemple, ou la matière sans plomb à usiner qui va arriver par les normes environnementales, il y a qui, il commence à y avoir des problèmes dans les échanges, plus intéressants ...mais tout en conservant son savoir-faire spécifique. La difficulté quoi ! »*. En nous disant cela, il fournit deux informations importantes concernant le travail et l'utilité ainsi que les apports informationnels dans ce type de groupe.

Nicolas nous confirme d'abord un changement d'état d'esprit, déjà mentionné à de nombreuses reprises, dans le prolongement de la crise de 2008. Ce changement d'état d'esprit consiste à reconsidérer la vallée, non plus comme un terrain de jeu entre concurrents locaux (ceux d'en face ou du coin de la rue), mais comme le système dont tous les décolleteurs sont les acteurs sur le terrain élargi de l'économie mondialisée. Hippolyte utilise le terme de *« macro-entreprise »* pour désigner, ce faisant, cette prise de conscience et cette conceptualisation du phénomène, tout autant que l'objectivation de la considération par les acteurs d'un changement d'échelle systémique. Les logiques de concurrence semblent en théorie reculer au profit de certaines logiques de coopération, les groupes de travail en étant un exemple.

La seconde partie du témoignage de Nicolas relève d'autres mécanismes et d'autres logiques. Il y a coopération certes, mais, il y a coopération retenue, car, on cherche à conserver son savoir-faire spécifique, et encore plus, ce que chacun des acteurs doit considérer être son avantage concurrentiel spécifique dans la vallée. Le témoignage de Nicolas ressemble étrangement à celui d'Ernest qui mentionnait un peu plus tôt dans la section *« veille continue, des échanges d'information technique ou de coordination opérationnelle plus ou moins directement liée à la production »*, considérer normal de pouvoir donner *« un petit coup de main sur quelque chose, dans la limite de l'acceptable »* tout en conservant *« ses petites bidouilleries y parce que c'est, c'est intrinsèque à chacun »*.

En d'autres termes, les nouveaux mécanismes de coopération, mis en place par les organisations formelles médiatrices, sensés refléter un état d'esprit renouvelé dans la vallée ne font pas l'économie des automatismes attachés au construit institutionnel informel des anciens mécanismes communautaires. Redit différemment, la forme change, mais le fond ne change pas.

Des pratiques informelles au sein des organisations formelles médiatrices

Au-delà du mandat de chaque organisation informelle médiatrice, ces organisations semblent être des lieux neutres de socialisation accélérée entre professionnels ayant les mêmes centres d'intérêt professionnel et gravitant autour de la même activité : le décolletage. Ces lieux sont aussi des lieux de veille.

Constitution et extension de réseaux

La constitution de réseaux est un des bénéfices majeurs, mentionné par l'ensemble des répondants, suivant deux logiques.

- La première correspond à un développement des réseaux généralement vers l'extérieur, mais aussi en interne à la vallée.
- La seconde correspond à une découverte des réseaux locaux de la vallée pour les acteurs n'en étant pas d'origine.

Achille est affirmatif : « *Réponse oui ! (catégorique). On enrichit le carnet d'adresses.* », ce que confirme Claude qui n'est pas de la vallée. Elle est journaliste technique couvrant les métiers du décolletage. Elle peut y rencontrer un tas de gens nous dit-elle et, « *étoffer son réseau, et euh, d'étoffer ses connaissances.* ». Ils ne sont pas démentis par Dominique qui ajoute à ces propos que cela peut être l'occasion pour lui de rencontrer « *un futur client, ça peut être un potentiel client, ça peut être un concurrent.* ». Nicolas en précise les modalités : « *informel bah c'est en dehors de ces réunions où, là on va un peu plus, vu ... vu qu'on se connaît on peut, on peut un peu plus échanger sur la partie ... offres de l'entreprise.* ». Le motif initial correspond au mandat initial d'une organisation formelle médiatrice. Les développements ont lieu en sortie de réunion ou dès la fin des activités.

De son côté, François, qui n'est pas originaire de la vallée, y voit, au-delà des purs échanges professionnels liés au mandat de ces organisations : « *un intérêt personnel en tant que dirigeant, encore une fois pour les échanges personnels* ». Il souligne la capacité médiatrice de ce type d'organisation formelle sans lequel il aurait eu beaucoup de difficultés pour tisser un réseau professionnel : « *j'ai appris à connaître, on va dire euh... beaucoup de dirigeants d'entreprises uniquement via ces groupements-là ... autrement je ne connaîtrais pas ... en arrivant ici dans la région et ainsi de suite. Si j'avais pas eu la chance de pouvoir participer à des séminaires, à des groupes de travail, à des réunions, à des visites, ou... ou à des évènements organisés par le SNDEC ou par le Mont-Blanc Industrie, j'aurais jamais pu connaître mes, mes homologues dans d'autres entreprises ...* ». Il est d'autant plus conscient de l'apport de ce type d'organisation, et il en parle d'autant mieux, qu'il a professionnellement régulièrement changé de site. Il possède ce recul grâce à sa connaissance des réseaux et à son expérience professionnelle sur de nombreuses localisations. Responsable de site appartenant à un groupe international, il comprend bien les mécanismes de réseaux. Il est capable de les décrire et nous illustre ce qu'il considère être l'apport de la communication informelle permettant de créer des réseaux parallèlement aux activités des organisations formelles médiatrices : « *ça permet aussi dans certains cas où j'ai pu avoir dans le réseau de ... aussi des supports, euh... concrètement sur un problème particulier technique où il a fallu aller faire vite. Le fait de connaître de qui fait quoi dans la région, ça nous a permis du point de vue simple ... je dirais sans barrière, sans rien, d'avoir du support concret dans une résolution de problème par exemple, entre entreprises qui ne sont..., au départ pas amenées à travailler ensemble. Donc ça, c'est quand même. Il y a que des avantages* ».

Georges de son côté, ne dit pas autre chose et ne contredit pas les témoignages précédents. Il les complète et les enrichit en mentionnant qu'intégrer un réseau quel qu'il soit, c'est comme quand il s'est lui-même : *« porté volontaire pour être administrateur d'une banque. [...] je découvre le monde bancaire, je découvre d'autres personnes, d'autres façons.... ça permet... parce que vous savez, le grand intérêt c'est de mieux comprendre comment chacun fonctionne, d'ouvrir ses portes, et finalement euh... de trouver des solutions éventuelles, ou ... éviter vraiment, que ça crée des problèmes parce que personne se connaît. »*. Georges, qui est un local comme beaucoup de nos répondants, traite à travers ce témoignage de la question des proximités. Il indique ici que la proximité géographique ne doit pas être prise seule en considération. Elle doit être complétée par d'autres types de proximités même au sein du même système territorial. Au-delà d'aspects liés à des proximités comme la proximité cognitive, Georges aborde dans son propos la proximité institutionnelle, c'est-à-dire le construit et les codes, mais aussi interactionnelle/organisationnelle permettant d'atteindre si cela s'avère nécessaire un objectif de coordination en cas de problème.

De la veille, encore de la veille, comparaison de performances et bonnes pratiques locales

Ces réseaux permettent à chaque acteur comme dans les réseaux communautaires, l'exercice d'activités de veille, de comparaison de performances⁵¹⁰, et de bonnes pratiques. François, encore, voit dans ces organisations et dans les différents échanges professionnels s'y déroulant, l'occasion de comparer son unité de production à l'environnement local : *« le réseau a permis de, de... encore une fois de faire appel à la notion de benchmark sur des bonnes pratiques, mais qui sont pas obligatoirement de la concurrence hein ! C'est de la bonne pratique sur de l'organisation, des choses comme ça. »*. Georges quant à lui comprend l'intérêt de ces réseaux tout autant que d'y maintenir une veille active opportuniste à défaut d'avoir une stratégie spécifique. La part informelle des animations permet des moments de collecte d'informations directement et immédiatement valorisables pour son entreprise. Reprenant partiellement son témoignage déjà cité, il dit : *« On a appris le sujet pour lequel on était allé et puis en plus, on a... on a pris des billes sur euh..., sur les positions du client, les façons d'être, comment ben un confrère, lui, se positionne vis-à-vis de ce client la et.... C'est finalement, ça c'est intéressant. »*. Pour ce qui concerne Georges, mais, nous pouvons étendre à l'ensemble des répondants de notre enquête, toute information disponible, qu'elle qu'en soit la forme est collectée quelle que soit le futur potentiel niveau de valorisation. Rien ne se perd, fût-ce sous forme de fond diffus.

Nicolas, quant à lui est tout autant ouvert que l'ensemble des autres répondants à la veille qu'il peut exercer durant ces événements. Pour rappel, Nicolas est originaire de la vallée. Il dirige un site appartenant à un groupe international. Il a donc un pied dans chaque monde. Très pragmatique comme tous les répondants, même si son entreprise travaille sur un marché de niche comparé à l'activité principale de la vallée (il n'est pas dans le secteur automobile), il n'en reste pas moins en veille permanente et il considère que la vraie valeur ajoutée informationnelle : *« ça sera vraiment des échanges face à face, de vive voix. Donc comme je vous disais on aime bien savoir [...] la tendance des autres,*

⁵¹⁰ Les fameux « benchmarks ».

des collègues, comment ils vont, ils vont bien, mal, euh ... les développements qu'ils peuvent faire. Donc euh ... on partage assez vite sur ces sujets-là. Mais ça se fait pas par les réseaux [ndlr ; ici formels médiateurs], pas pour moi, ça se fait vraiment [...] face à face. ». Nous n'oublions pas le recul de Nicolas à ce sujet quand il mentionne plus haut, que les pratiques dans les groupes de travail, bien que théoriquement formelles, relèvent des mêmes mécanismes d'entraide que ceux déjà connus depuis longtemps dans les institutions communautaires informelles historiques.

18.4.3 Petit point conclusif concernant l'apport des pratiques de communication informelles

Avant toute chose, peut-être est-il nécessaire de clarifier l'utilité des quelques pages précédentes. Dans ces pages, apparemment sensiblement identiques à la première description phénoménologique de cette troisième partie, nous n'avons pas fait que décrire les pratiques générales à partir du corpus de l'ensemble des témoignages qui nous a permis au filtre conceptuel néo-institutionnel de répondre à la première partie de la question par l'affirmative.

Nous venons ici, suivant le même mécanisme de description phénoménologique, de regrouper plus spécifiquement un corpus de témoignages plus concis, mais permettant, de répondre le mieux possible à la seconde partie de la question de recherche qui est, à propos des pratiques de communication informelles d'information à finalité économique entre acteurs de la vallée : comment fonctionnent-elles et qu'apportent-elles au système territorialisé dans le registre économique ?

Les quelques pages précédentes peuvent déjà décrire le « comment ça fonctionne », mais aussi le « qu'est-ce que ça apporte au système territorialisé dans le registre économique ». Dès à présent il est possible de se faire une idée grossière de la réponse à apporter à ces deux questions.

Dans l'exercice précédent, nous avons conceptualisé au filtre néo-institutionnel pour répondre à la première partie de la question concernant l'existence d'un informel, même si nous avons déjà l'intuition d'une réponse à l'issue de la première revue phénoménologique. Nous devons à présent une seconde fois, synthétiser, traiter et conceptualiser pour pouvoir répondre à la seconde partie de notre question dans un champ acceptable par la science pour pouvoir ultérieurement, interroger, mettre en doute, compléter ou confirmer notre vision de l'objet et de la question qui y est rattachée. Cette fois-ci, nous considérons l'approche spatiale, le filtre économique non standard, mais surtout, le filtre de l'économie territoriale des proximités comme étant le filtre le plus adapté pour répondre à ces deux points particuliers.

Commencer à mentionner le filtre conceptuel de l'économie territoriale (spatial)⁵¹¹ et de proximités nous donne l'occasion de noter qu'identifiant ces apports, nous le faisons dans un environnement déjà clair et nommé dans la littérature sur les proximités. Nous cherchons à identifier des apports dans une proximité faisant sens au regard de notre objet et de notre question de recherche. Il s'agit de la proximité

⁵¹¹ Nous pouvons mentionner l'économie de proximité ou de proximités telle que proposée en titre de l'ouvrage de Pecqueur, et al. (2004) au carrefour minimum de l'économie spatiale régionale et de l'économie industrielle et territoriale, travaux convergents avec ceux de l'économie géographique.

informationnelle (Depret, et al., 2004 p. 16) que nous avons déjà mentionnée plus haut, proximité que nous qualifions de proximité carrefour. En ce sens, nous pouvons considérer que nos travaux concourent à la consolidation, ici empirique, de données pouvant participer au renforcement du concept de proximité informationnelle.

18.4.4 À quoi tout cela peut-il ressembler ?

Traiter de questions liées à de l'échange d'informations économiques, dans le registre non marchand, traiter de ce que l'on peut obtenir ou au contraire, de ce que l'on ne peut obtenir en matière d'informations, ceci en fonction de règles institutionnelles communautaires, que celles-ci soient formelles ou en particulier informelles, c'est se pencher sur les jeux de règles tacites (le construit, les codes), informelles, régulant la relation entre acteurs, entre organisations, depuis l'échelle de l'individu jusqu'à celle du système de la vallée. C'est aussi se pencher sur les pratiques et les mécanismes de traitement d'information économique.

Comprendre ces pratiques, c'est découvrir et connaître pour pouvoir reconnaître, réseaux et acteurs, qui participent de ces mécanismes de traitement de l'information permettant de faire du système de la vallée de l'Arve un système territorialisé économiquement performant. Ce système l'est depuis au moins deux siècles, l'histoire prouvant l'intelligence de ces hommes et de ce système dans ses capacités de captation, de traitement de l'information. Tout ceci l'a été au service de la mise en œuvre de politiques d'influences à destination de Milan ou de Paris, grâce à une vision stratégique communautaire ayant mené le système et ses acteurs à un niveau de réussite globale bien plus que satisfaisant, tenant compte de l'immense quantité des vicissitudes, géopolitiques, historiques, économiques et commerciales, techniques, auxquelles il a dû faire face en très peu de temps. Toutes ces vicissitudes sont sans fin et chaque fois inédites⁵¹².

Il n'empêche, qu'au-delà, ou en complément de capacités de résilience hors normes de la vallée, il y a des hommes et des organisations capables de prise de décisions immédiates, bien qu'écartelés entre individualisme forcené et raison communautaire, tenant de mécanismes de survie, tout ceci grâce à un réseau de captation et de gestion de l'information économique hors normes.

18.4.4.1 Préparer l'inventaire

La préparation de l'inventaire correspond à la mise au point d'un outil permettant de collecter le plus synthétiquement possible les informations concernant l'apport que nous cherchons à faire apparaître.

Pour cela, le : Tableau 32, page 459, qui propose le « fameux » instantané des pratiques informelles utilisées dans les pages précédentes, est certes adapté à une présentation générale des pratiques - celui-ci correspond à la description du modèle de proximité informationnelle spécifique à la vallée - il n'est cependant ni suffisant, ni adapté aux nouvelles contraintes plus spécifiques de sélection de

⁵¹² La crise actuelle de 2020 liée à la pandémie mondiale du Covid 19, en est encore un exemple. Cette nouvelle crise amène la vallée à constater en fin de premier trimestre 2020 une activité atteignant à peine les 30 % de la normale et où est anticipée une baisse de chiffre d'affaires de 35 % pour l'année 2020 (Berrier, 2020).

données que nous réduisons maintenant au filtre de l'apport dans le registre économique de pratiques appartenant au registre non marchand.

Il nous faut concevoir un outil d'analyse différent. Cet outil d'analyse peut et doit naturellement trouver ses origines à partir du filtre analytique choisi, en l'occurrence le filtre économique non standard et, en particulier, celui du filtre économique territorial des proximités. C'est à travers ce filtre réduit des proximités que nous allons tenter d'inventorier et classifier les apports dont il est question.

Si nécessaire nous pourrions revenir, dans la première partie de cette recherche. Nous trouverons dans le Chapitre 4, débutant page 119, l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension conceptuelle des « proximités ». Nous rappelant les principaux concepts auxquels nous avons mentionné vouloir faire référence dans cette première partie, nous pouvons considérer deux principaux référentiels concernant les systèmes territorialisés⁵¹³, qui repris dans un ordre chronologique sont :

- Le système historique de référence marshallien.
- Le système de référence de l'école territoriale des proximités (écoles françaises des proximités).
... nous y ajoutons :
- Le système de référence néo-institutionnelle de North⁵¹⁴. Celui-ci nous sera utile plus tard.

Si nous tentons de compiler l'ensemble des équivalences connues et admises dans la littérature parcourue sur les concepts de référence marshalliens et ceux de l'école territoriale des proximités, si en outre, nous tentons d'y ajouter, notre proposition d'équivalence au référentiel néo-institutionnel, nous obtenons le tableau de rapprochement (d'équivalence) des référentiels conceptuels suivant :

| Concept de référence marshallien | Concept de référence: école territoriale des proximités | Notre proposition d'équivalence avec le concept de référence: école néo institutionnelle |
|---|---|--|
| Pas d'équivalence relevée | Proximité affective | Règle du jeu |
| Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relationnelle | Règle du jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité cognitive | Règle du jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité culturelle / identitaire | Règle du jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité informationnelle | Règle du jeu |
| Partage d'un système de valeurs | Proximité institutionnelle / similitudes | Règle du jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité sociale | Règle du jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité technique | Règle du jeu |
| Proximité temporelle historique | Proximité temporelle | Règle du jeu |
| Économies externes d'agglomération | Proximité | Terrain de jeu |
| Atmosphère industrielle | Proximité géographique | Terrain de jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité industrielle | Terrain de jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité physique | Terrain de jeu |
| Pas d'équivalence relevée | Proximité spatiale | Terrain de jeu |
| Équivalence relevée dans la littérature | | |
| Pas d'équivalence relevée dans la littérature | | |

Tableau 33 : Rapprochement entre référentiels marshallien, territorial et néo-institutionnel (Blondeau, 2020)

⁵¹³ Nous ne faisons référence qu'aux références marshalliennes, territoriales, et néo-institutionnelles.

⁵¹⁴ Le référentiel néo-institutionnel ne fait pas partie des référentiels d'approches des systèmes territorialisés hors, référence indirecte dans l'approche de l'école française des proximités.

Dans le tableau ci-dessus, apparaissent un certain nombre de proximités (il en manque probablement quelques-unes⁵¹⁵). La littérature parcourue ne permet pas d'établir pour chaque proximité un lien systématique avec un des référentiels conceptuels marshalliens. De notre côté, nous y intégrons nos propositions de lien avec le référentiel conceptuel néo-institutionnel. Cette proposition ne peut être considérée comme un pur outil d'équivalence conceptuelle. Même si nous souhaiterions le nommer ainsi afin de clarifier notre objectif, nous préférons conserver les termes de rapprochement, ou de proximité conceptuelle. Ce tableau de proposition peut donc être considéré comme un outil permettant de se repérer entre les 3 référentiels, mais ne peut certainement pas être considéré comme un outil de références.

Cependant, bien qu'imparfait ce même outil jette les bases d'une réflexion sur notre proposition de rapprochement possible entre les deux premières approches et l'approche néo-institutionnelle. La proximité correspond dans le référentiel marshallien à des économies externes d'agglomération. La proximité géographique quant à elle correspond à la fameuse atmosphère industrielle. Théoriquement, il n'est pas possible de proposer de mécanismes d'équivalence directe. Avec notre proposition de pont avec le référentiel conceptuel néo-institutionnel, nous jetons les bases d'un mécanisme de création discursif de rapprochements probablement variables en fonction des approches. Nous illustrerons ce point bientôt tout en justifiant de notre propre choix dans le cadre de cette étude.

En ce qui concerne notre recherche et notre approche, nous considérons que les proximités géographiques, industrielles, physiques ou spatiales, au-delà des concepts sous-tendus dans chaque référentiel relèvent du territoire, du système territorial, en d'autres mots au terrain de jeu, ou de l'organisation, ceci, quelle que soit son échelle systémique. Dans ce cas, nous pourrions nommer cette organisation le système territorial ou comme Hippolyte le fait, du terme de « macro-entreprise ».

Il en va de même des proximités temporelles, techniques, sociales, institutionnelles⁵¹⁶, informationnelles, culturelles ou cognitives qui relèvent selon nous de l'ensemble des relations codifiées, institutionnalisées correspondant en d'autres mots et dans le vocabulaire du référentiel de North : à la règle du jeu, c'est-à-dire à l'institution.

Enfin, nous considérons, qu'il en est encore de même avec les proximités organisationnelles, relationnelles et affectives, correspondant, elles aussi aux institutions, que nous considérerons comme des institutions *par* la pratique, d'institutions *dans* la pratique, institutions faites d'un construit de pratiques inscrites dans l'histoire et en constante évolution. La pratique organisationnelle institutionnalisante.

Nous sommes conscient que ce type de rapprochement peut interpeller. Ces mêmes questions nous concernent et nous traversent dans le cadre de la production de cette même recherche. En effet, nous

⁵¹⁵ Telle que la proximité circulatoire notée par la suite, mais sans lien direct avec notre objet.

⁵¹⁶ Dans le cas de la proximité institutionnelle, il y a plutôt consensus entre les trois référentiels conceptuels. La proximité institutionnelle correspond dans le référentiel marshallien au partage d'un système de valeurs, un ensemble de construit et de règles partagées. Il correspond, à la proximité institutionnelle ou de similitude dans le référentiel territorial, correspondante elle-même à l'institution, c'est-à-dire la règle du jeu dans le référentiel conceptuel néo-institutionnel cette fois-ci.

ne trouvons pas de solution totalement satisfaisante ne serait-ce qu'en utilisant un seul exemple, celui de la proximité physique.

Bien que nous proposons d'intégrer la proximité physique dans la catégorie du terrain de jeu (l'organisation suivant la définition néo-institutionnelle), nous reconnaissons qu'il est possible de considérer la proximité physique alternativement :

- 1) Comme une donnée initiale constatée géographiquement (un instantané *hic et nunc*), dans ce cas il s'agit bien du terrain de jeu, ici physique, géographique.
- 2) Comme une donnée correspondant à des équilibres liés au territoire. En l'occurrence les intrants spécifiques en fonction de telle ou telle zone connue de tous. Dans ce cas, cette proximité pourrait correspondre à une règle du jeu physique imposée par la géographie et la territorialisation.
- 3) Comme une donnée correspondant à des choix de territorialisation. Dans ce cas, ces choix peuvent constituer, et être considérés comme, la résultante du jeu de chaque acteur.

Il n'y a donc pas de solution entièrement satisfaisante dans les propositions ci-dessus, ceci d'autant plus que, certains acteurs, dans le cadre des pratiques et des stratégies mises en place, pourraient considérer simultanément les trois dimensions à la fois.

Pour autant, jeter les bases de la proximité physique comme étant de notre point de vue le terrain de jeu, permet de considérer qu'un ensemble de pratiques que nous qualifions dans le cas de notre étude de fond diffus informationnel, correspond à une des dotations du terrain de jeu. Ce fond diffus informationnel l'est au même titre que d'autres dotations de la vallée et au même titre que les diverses organisations informelles.

C'est en quelque sorte considérer ce terrain de jeu comme un terrain doté d'intrants, de ressources liées à la territorialisation. C'est au final le considérer pour ce qu'il est dans certaines constructions conceptuelles, fût-ce dans ce cas : *un terrain virtuel*⁵¹⁷. C'est au passage, assez certainement rejoindre Porter qui qualifie les infrastructures d'information, d'intrants, c'est-à-dire une condition des facteurs de l'avantage concurrentiel lié à la localisation⁵¹⁸ (Porter, 1999 p. 220). C'est aussi au passage rejoindre la tentative de rapprochement que nous avons proposé dans le chapitre 6.2.4 en début d'approche néo-institutionnelle, débutant page 175.

Nous pensons donc que jeter ce type de pont ne correspond pas à une aventure tautologique improbable et hasardeuse, mais à une proposition, certes peu commune en termes de rapprochement de référentiels conceptuels, cependant, toutefois recevable.

L'inventaire de l'ensemble des témoignages plonge progressivement de l'état phénoménologique à l'état conceptuel. Le tableau conceptuel disponible en Annexe No. 3.11 : Apport des pratiques de

⁵¹⁷ Pour continuer à filer la métaphore ouverte avec notre justification de l'emploi du terme « Fond diffus informationnel » : pas si virtuel que cela dans la science positive de la cosmologie ou le terrain parle pour peu que l'on puisse en discriminer et en décoder les signaux.

⁵¹⁸ Les auteurs font référence au phénomène de grappe (Cluster dans son article) dans un article s'interrogeant sur les critères d'évaluation des pôles de compétitivité ne pouvant se limiter à des outils quantitatifs.

communication informelles, page 594, correspond à la synthèse de l'inventaire complet des apports (et des apports seulement) des pratiques de communication informelles dans le registre non marchand.

18.4.4.2 Inventorier avec les discriminants phénoménologiques émergents

Dans un premier temps, faisons apparaître l'apport des pratiques informelles de communication brutes, en utilisant les trois types d'apports discriminants que l'état phénoménologique fait apparaître :

- 1) L'échange de services.
- 2) Le fond diffus informationnel.
- 3) La coopération/médiation.

Au filtre des trois discriminants phénoménologiques cités ci-dessus, la proximité informationnelle des acteurs de la vallée de l'Arve peut être représentée sous le modèle de schéma d'apports informationnels suivant :

| Échanges de services | Fond diffus informationnel | Coopération/médiation |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> •Fourniture de contacts dans le réseau. Orientation dans le réseau •Fourniture de conseils industriels et technique •Échanges de données commerciales •Fourniture de conseils commerciaux •Veille économique et concurrentielle •Veille commerciale •Veille juridique •Échange avis commerciaux , industriels, managériaux •Fourniture de contacts référencés dans le réseau | <ul style="list-style-type: none"> •Veille concurrentielle : informations de tous types •Veille concurrentielle : information technique de production (procédés, etc.) •Veille concurrentielle technologique (nouveaux procédés) •Veille concurrentielle industrielle (investissement, etc..) | <ul style="list-style-type: none"> •Développement de réseau •Veille et prospective technologiques •Fourniture de conseils commerciaux •Veille concurrentielle et économique •Veille commerciale •Veille juridique •Veille concurrentielle et industrielle |

Figure 42 : Apports des pratiques informelles de communication dans le système territorialisé de la vallée de l'Arve (Blondeau, 2020)

Nous notons, la redondance de certains apports. Par exemple : la veille concurrentielle citée dans les trois silos de discrimination. Ils correspondent à des pratiques et à des réseaux différents. Même si l'objet est le même, le niveau d'information fournie ainsi que les réseaux de mise à disposition (les acteurs) ne sont pas les mêmes.

Pour clarifier, reprenons le tableau ci-dessus ainsi que les trois grandes sources, avec un œil qualitatif, tenant compte de l'ensemble du corpus des témoignages fournis et analysés jusqu'à présent.

I L'échange de services

Les échanges de services correspondent à l'ensemble des transactions communautaires informelles pouvant exister. Ces transactions, n'en portent que le nom, car elles correspondent principalement à des dons informationnels. En outre, ces dons ne correspondent pas à la définition classique de la transaction, car, s'il y a transaction au sens classique, celle-ci n'est pas immédiate. Elle s'inscrit dans

un temps long et ceci sans une recherche automatique de réciprocité. C'est la raison pour laquelle nous nommons ce thème, échange de services.

L'acteur ayant accès à cette source et bénéficiant de ce type d'apport informationnel informel est, un acteur appartenant au réseau institutionnel informel historique. Il est généralement originaire de la vallée, mais ceci ne constitue pas une obligation à l'exemple de Claude et de Jean, qui y sont plus que fortement intégrés. Il y a eu adoption. Ce ne sont pas les acteurs qui peuvent le prétendre comme le fait de bonne foi Achille, c'est le réseau qui le démontre par la qualité des échanges et des informations fournies, en d'autres termes, par la qualité des dons.

II Le fond diffus informationnel

Le fond diffus informationnel correspond à la fameuse atmosphère industrielle marshallienne et à ce qu'il y a « *pour ainsi dire dans l'air* ». Ce fond diffus est quasiment disponible partout et accessible par tous même si le fond diffus dépend des maillages correspondant aux amitiés et inimitiés locales. Tout comme l'échange de services, *le fond diffus correspond à un bruit informationnel, mais aussi à des séries de micro-dons informationnels dont la compréhension et la lecture dépendent de l'acteur.* Un même fond diffus peut n'avoir aucun sens pour un acteur étranger à la vallée, ou, au contraire, inversement, fourmillier d'informations pertinentes et valorisables pour un acteur local ou fortement intégré, capable de décoder ce même fond diffus. Nous le nommerons prochainement : « *le système de référence et, la « grille de décodage* ».

Comme précédemment, l'acteur ayant accès à cette source et bénéficiant de l'accès à ce fond diffus et à ce type d'apport informationnel (et capable de le décoder) est un acteur appartenant au réseau institutionnel informel historique. Il est principalement, mais pas forcément originaire de la vallée à l'exemple ou comme précédemment Claude et Jean. L'accès à ce fond diffus informationnel dépend du niveau d'intégration ainsi qu'à la capacité de chaque acteur à détecter et décoder ce fond diffus pour en faire de l'information valorisable. Claude et surtout probablement plus Jean, savent très bien le faire.

III La coopération/médiation

La coopération/médiation correspond aux pratiques de l'ensemble des acteurs membre des organisations médiatrices formelles. Cependant, ils y ont développé un second type de réseau, informel celui-là, répondant grandement aux mêmes caractéristiques en termes de pratiques que les échanges de services cités précédemment dans le milieu communautaire historique. On se souviendra plus haut des propos de Nicolas très proches de ceux d'Ernest.

En conséquence, au-delà de la fourniture d'informations à caractère économique correspondant au mandat des organisations formelles médiatrices, les acteurs peuvent bénéficier d'un accès à des nouveaux réseaux informels que nous pourrions proposer de qualifier de nouveaux réseaux informels adossés à des organisations formelles de médiation.

Il convient d'être prudent en proposant le terme de nouveaux réseaux, même s'il faut reconnaître un développement important relativement récent des organisations médiatrices. Ce type d'organisation

existe depuis longtemps. Camille nous cite déjà les années 60 et 70 comme référence. Georges, quant à lui, nous cite son grand-père dans la création d'un système de mutuelle.

En raison de son mandat initial, l'organisation formelle médiatrice permet, au-delà de ce même mandat, la rencontre et l'échange entre les acteurs appartenant aux réseaux institutionnels informels, et les acteurs peu ou pas intégrés à l'ensemble du système socio territorial et professionnel de la vallée. Elle permet à des acteurs sûrs de ne pas se rencontrer, d'avoir une chance de pouvoir le faire dans un lieu tiers et neutre correspondant à un domaine d'activité partagé par tous. L'apport dans l'informel correspond donc à celui de la création de ces nouveaux réseaux et à celui de l'apport de la rencontre et des échanges avec des acteurs appartenant aux communautés historiques. Ceci correspond à ce que nous pourrions nommer en référence à Burt : *un pont structural formel*.

L'acteur ayant accès à cette source et bénéficiant de ce type d'apport informationnel est un acteur appartenant ou non, à n'importe lequel des réseaux cités précédemment. Il a décidé d'intégrer de manière passive (ici participation aux réunions et débordements informels), ou active (administrateur, pilote de projet ou autre, débordant là aussi vers l'informel). L'apport dépend du niveau d'intégration et d'implication dans les réseaux pratiquant l'informel, passé les activités liées au mandat classique de ces organisations servant de support à ces activités.

18.4.4.3 Inventorier avec la référence des proximités

Reprenons maintenant les mêmes données au filtre de l'approche spatiale et des proximités. Lié à la structuration de notre tableau de synthèse, prenant en compte les systèmes de référence marshalliens, des proximités et néo-institutionnels, que nous avons proposé dans les pages précédentes, il nous est aisé en filtrant, grâce à notre tableau de rapprochement, de proposer une nouvelle synthèse en fonction du filtre spatial et des proximités telles que ci-après.

| Proximité géographique | Proximité organisationnelle/relationnelle |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">•Veille concurrentielle : informations de tous typesVeille concurrentielle : information technique de production (procédés, etc.)Veille concurrentielle technologique (nouveaux procédés)Veille concurrentielle industrielle (investissement, etc..) | <ul style="list-style-type: none">•Fourniture de contacts dans le réseau. Orientation dans le réseauFourniture de conseils industriels et techniqueÉchanges de données commercialesFourniture de conseils commerciauxVeille économique et concurrentielleVeille commercialeVeille juridiqueÉchanges avis commerciaux , industriels, managériauxFourniture de contacts référencés dans le réseau•Développement de réseauVeille et prospective technologiquesFourniture de conseils commerciauxVeille concurrentielle et économiqueVeille commercialeVeille juridiqueVeille concurrentielle et industrielle |

Figure 43 : Apports des pratiques informelles de communication dans le système territorialisé de la vallée de l'Arve au filtre de l'économie des proximités (Blondeau, 2020)

L'apport des pratiques de communication informelles dans le registre non marchand apparaît maintenant sous un autre jour. Le changement de perspective nous permet de proposer les commentaires suivants vis-à-vis des données brutes, n'oubliant pas l'importance des entretiens qui nous permettent de valoriser et contextualiser notre commentaire :

- La proximité géographique correspondant aux pratiques du fond diffus informationnel permet l'exercice d'une veille concurrentielle et la production d'informations d'ordre général, même si le niveau de détail peut, le cas échéant, être extrêmement élevé. La proximité géographique considérée sous cet angle correspond à une veille concurrentielle principalement locale permettant de recevoir tous les signaux d'alerte nécessaires à celui qui sait écouter et comprendre. Elle permet, si nécessaire, l'activation du réseau pour aller plus loin dans les investigations (nous avons cependant noté la connotation négative de ce type de pratique au sein de l'institution communautaire informelle). Plus généralement elle permet l'activation du réseau pour accéder à tel ou tel service suivant les codes communicationnels (la proximité informationnelle) déjà évoqués.
- La proximité organisationnelle, quant à elle, renvoie directement aux interactions, au relationnel, généralement en relations interpersonnelles, que celles-ci soient à un niveau technique, amical, familial ou plus mondain. Cette proximité organisationnelle s'exerce tant dans les réseaux informels communautaires historiques, que dans les nouveaux réseaux informels adossés aux organisations formelles médiatrices. Les pratiques semblent relativement similaires, mais sont très loin d'être équivalentes. Par exemple, la fourniture d'un procédé technique de production ou l'échange d'un prix de vente est envisageable entre deux acteurs appartenant à un réseau communautaire informel (on pourra évoquer dans ce cas des échanges communautaires épistémiques ou de pratiques). Il n'aura cependant pas lieu dans les nouveaux réseaux informels adossés aux organisations formelles médiatrices. S'il doit avoir lieu au sein des nouveaux réseaux informels adossés aux organisations formelles médiatrices, il n'atteindra pas ce niveau d'utilité immédiate. En effet, ce type de prestation est assuré dans le registre formel, en particulier grâce au mandat du CETIM (dans le cas de cet exemple). Il peut donc y avoir similarité, mais pas équivalence. Plus important encore et point différentiel, se côtoyer dans les organisations formelles médiatrices ne signifie pas se connaître et ne signifie pas non plus se faire confiance. La confiance, que l'on se permettra de qualifier de « naturelle », apparaît plus dans le réseau informel communautaire historique, ceci en raison des précautions que nous connaissons bien maintenant.

Cette approche et cette vision des apports communicationnels, considérées au référentiel des proximités, permettent, avec la valorisation des entretiens, *de percevoir la proximité spatiale comme un terrain doté d'intrants servant en particulier de vecteurs d'informations générales*, permettant à leur tour de connaître les informations potentiellement valorisables et les chaînes d'acteurs (les réseaux) qu'il convient d'activer pour y arriver.

La vallée, l'environnement industriel et les hommes sont, pour qui y a accès, un fonds documentaire socio-économique permanent, accessible seulement, en totalité ou presque, aux locaux. Elle l'est aussi,

bien que plus difficilement, aux acteurs entrants. Le système est en effet ouvert, permettant ainsi des parcours d'intégration communautaire avérés. Nous revenons au « système de référence » et à la « grille de décodage ».

Séparément, la proximité organisationnelle, considérée du strict point de vue de la relation interpersonnelle, apporte un riche spectre d'informations à finalité économique, ceci toujours dans le registre non marchand. De ce point de vue la proximité organisationnelle correspond pour les acteurs reconnus dans les organisations communautaires informelles, à une organisation pourvoyeuse (un réseau ou un maillage) d'une grande quantité d'informations à caractère économique et professionnel échangées ou fournies à titre gracieux. *Le paradoxe de ce type de pratiques et de fonctionnement organisationnel, est que les acteurs reçoivent en continu, fournissent aussi en continu, mais, n'attendent sur le principe rien en retour. Dans une culture où se rendre service ou s'entraider constitue quand cela est possible une norme partagée, fournir n'est pas considéré comme une obligation.* Chaque acteur de ce type de réseau respecte le fait que se rendre service ne constitue pas une totale obligation, si celui qui rend service considère qu'il concède trop ou se met en perception de danger sur son cœur de métier pour lui-même.

18.4.4.4 On s'échange quoi au final ?

Au-delà de savoir que l'on s'échange informellement, énormément et constamment de l'information correspondant à des externalités technologiques dans des réseaux à finalité productive, il convient d'essayer de comprendre quel type d'information est fourni⁵¹⁹ au sein de ce système territorial. À minima, il convient de proposer une synthèse ne tenant plus compte des catégories et des référentiels conceptuels présentés.

En premier lieu, réexploitons la synthèse des apports des pratiques informelles disponibles en Annexe No. 3.11 : Apport des pratiques de communication informelles page 594 pour le reformater et le compléter en fonction du besoin.

Cette ré-exploitation nous permet de reformuler l'apport, en réduisant le référentiel conceptuel à celui de l'économie des proximités. Au-delà de l'apport lui-même, nous clarifions ce tableau en le complétant avec les types de fonctionnement et en fournissant des exemples provenant des témoignages que nous avons collectés durant cette phase d'enquête ou d'exemples collectés durant la phase de préenquête. Nous obtenons à l'issue de cet exercice le tableau disponible en Annexe No. 3.12 : Apport détaillé des pratiques informelles page 595.

L'ultime effort de réduction conceptuelle est proposé ci-dessous tenant compte des limites de ce même exercice.

⁵¹⁹ Nous utilisons ici le verbe fournir en référence aux relations communautaires.

| Information | Communauté historique | | Nouvelle communauté |
|---|---|-----------------------------|--|
| | Échange de services. | Fond diffus informationnel. | Coopération/médiation. |
| Informations réseau | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Fourniture de contacts dans le réseau. Orientation dans le réseau. Référencement dans le réseau | | Organisation médiatrice comme support informel d'outils d'adoption et de développement réseau. |
| Échanges avis commerciaux, industriels, managériaux | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié et consultatifs | | |
| Échange de conseils commerciaux | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. | | Organisation médiatrice comme support informel d'échanges d'opportunité d'affaires |
| Information, veille commerciale | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. | | Organisation médiatrice comme support informel de découvertes d'opportunité en dehors des actions officielles |
| Information, veille économique et concurrentielle | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. | | Organisation médiatrice comme support informel de veille sur ce que fait le concurrent comment et selon quelles conditions |
| Information, veille industrielle et technique (procédés, outils, etc.) | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. | | Organisation médiatrice comme support informel d'exploration des groupes de travail et des apports, y compris prospectif. |
| Information, veille concurrentielle industrielle (investissement, etc.) | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. | | Organisation médiatrice comme support informel de veille sur l'organisation, le management, etc. ... dans le secteur. |
| Information, veille juridique | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. | | Organisation médiatrice comme support informel d'exploration en veille juridique |

Tableau 34 : Matrice d'apport informationnel et modalités d'accès (Blondeau, 2020)

Le tableau ci-dessus permet de percevoir l'apport informationnel ainsi que les formalités d'accès dans la communauté informelle historique et la nouvelle communauté informelle. Apparemment :

- L'accès, l'orientation et le référencement dans les réseaux.
- L'accès à de l'information et de la veille commerciale.
- L'accès à de l'information et à de la veille économique et concurrentielle.
- L'accès à de l'information et à de la veille industrielle et technique.
- L'accès à de l'information et à de la veille concurrentielle industrielle.
- L'accès à de l'information et à de la veille réglementaire.

... sont finalement relativement équilibrés quelle que soit la source d'accès.

Hormis l'apparente singularité de la catégorie « échange avis commerciaux, industriels, managériaux » qui relève d'un pur exercice de consultation et d'échanges communautaires n'ayant pas d'équivalent. Il n'en est rien, nous l'avons constaté précédemment. Il suffit de revenir à la fourniture d'un procédé technique.

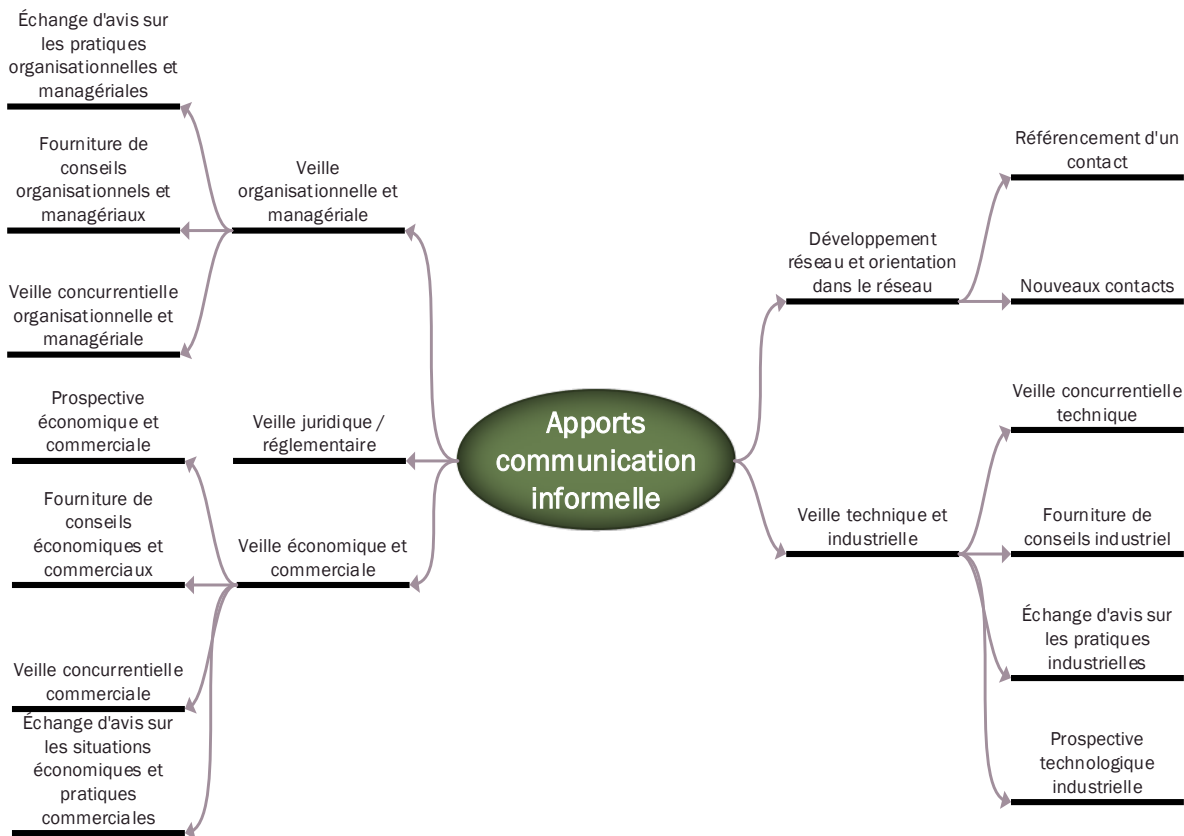


Figure 44 : Arborescence détaillée des apports de la communication informelle (Blondeau, 2020)

Si l'on se réfère à l'arborescence détaillée ci-dessus, il est possible de noter ce qui peut sembler être des redondances dans les dénominations appartenant à chaque catégorie (ici, dans ce graphique, cinq catégories). C'est effectivement ce qui se passe quand l'on accède à une catégorie, depuis le réseau informel historique, le fond diffus informationnel ou encore par les nouveaux réseaux informels. A chaque accès correspond, mais nous l'avons déjà précisé, un certain type d'interlocuteur, un certain niveau d'information et un certain contenu d'information.

Les pratiques répondent globalement, même si ce n'est pas systématiquement à :

- De l'échange et de la fourniture d'avis et d'informations sur les pratiques dans les réseaux informels historiques.
- De la veille correspondant au fond diffus informationnel.
- De la veille et de la prospective, correspondant le plus souvent aux nouveaux réseaux informels.

De fait, réduire la vision de l'apport informationnel au niveau du Tableau 34 ci-dessus (au-dessus de l'arborescence : Figure 44) est tout à fait possible, mais il est nécessaire de considérer que cette vision est limitante dans la description de l'information disponible et la manière dont on y accède. Notre effort de réduction atteint ici les limites de la complexité systémique. Ce même tableau est plus adapté à une lecture individuelle, par acteur.

Il convient donc d'adopter la plus grande prudence dans la lecture de chaque niveau de synthèse. L'Annexe No. 3.12 : Apport détaillé des pratiques informelles correspond, de notre point de vue, au meilleur équilibre description versus conceptualisation et réduction.

Chapitre 19 Discussion des résultats analytiques

Afin de débiter convenablement ce chapitre, nous pensons qu'il est temps à présent, voire nécessaire de devoir admettre, la représentativité de nos répondants comparés à la population du système territorial constituant notre étude, à savoir, le groupe des décolleteurs⁵²⁰ de la vallée de l'Arve. À défaut, il est possible de prétendre que l'instantané, reprenant notre métaphore photographique à laquelle nous faisons régulièrement référence, a été pris avec un très grand angle. Notre groupe est donc relativement large malgré la taille quantitativement réduite de ce même échantillon. Ne pas l'admettre correspond à nier dès à présent toute possibilité d'élargissement de nos questionnements sur le système considéré : le territoire de la vallée de l'Arve.

Sans entrer dans les détails déjà évoqués dans la section dédiée aux données démographiques et malgré cette faible taille, notre approche par le terrain nous a permis d'aborder un échantillon que nous qualifions de représentatif. Dans les métiers du décolletage, nous avons rencontré :

- Un ouvrier de production.
- Trois techniciens.
- Un responsable de production.
- Un directeur de service.
- Trois directeurs de site.
- Un chef d'entreprise.
- Trois présidents d'entreprises.
- Un consultant.
- Une journaliste spécialiste du décolletage.

... tous travaillant directement en production dans l'industrie du décolletage ou dans des activités industrielles connexes à l'activité du décolletage.

Comme nous l'avons mentionné dès le début, même si l'image peut être considérée métaphorique (et elle l'est), nous avons abordé notre terrain par la route, par les chemins de traverse. Nous assumons ce choix délibéré, très probablement le choix d'un praticien qui se rappelle avoir emprunté depuis toujours, et encore de temps à autre, cette même route ou ces mêmes chemins, préférant prendre le risque d'aborder la simplicité et l'humilité immédiate de chaque acteur rencontré au gré du hasard, plutôt que la sécurité apparente de s'adresser aux organisations pilotant le territoire. En effet, nous sommes sûr que nous aurions pu avoir, comme durant les recherches anthropologiques chez les latmuls

⁵²⁰ Décolleteur et convention d'usage : se référer à la convention d'usage proposée dans le chapitre précédent.

conduites par Bateson, l'impression, le doute dévorant d'être potentiellement passé à côté de quelque chose, d'avoir peut-être, oublié quelque part le terrain de notre recherche au profit de la sécurité.

Nous ne voulions pas de ce doute même si notre démarche ne peut que comporter sa propre part de perfectibilité.

Aller à l'aventure de la rencontre du terrain, c'est aussi, être capable de se passer d'un guide, quelques fois même, devoir, ou accepter de devoir se mettre en position délicate⁵²¹. Cette route, consistait pour nous en ce moyen de communication, en cette interaction qui fait que « *l'on ne peut pas ne pas communiquer* »⁵²². Ceci nous a permis de rencontrer les acteurs, nous nous permettrons d'ajouter de « vrais acteurs », ceux que la recherche quantitative fait disparaître derrière des catégories, ceux que par contre, l'on rencontre comme déjà mentionnés, au hasard, pas plus préparés à la rencontre que d'avoir pressenti que le voyageur, le chercheur que nous sommes à présent en écrivant ces lignes, se dirigeait droit vers eux, dans leur direction, le long de ce même chemin, à qui l'on serre la main, et avec qui on échange durant un certain temps, tout le temps qu'il faut⁵²³ ! Mais quelle richesse !

*En outre, n'y aurait-il pas eu une contradiction dans l'éthique de notre démarche que d'envisager une stratégie d'approche des pratiques informelles sur un terrain donné, en accédant à ce même terrain par l'intermédiaire des organisations représentantes par excellence de ce qu'est la sphère formelle*⁵²⁴ ?

Les acteurs du décolletage, individuellement ou en groupes, sont donc autant d'histoires individuelles et d'expériences uniques que l'on a éclairées de temps à autre tout au long des pages précédentes, que le récit de mécanismes plus complexes. Ils sont des sous-systèmes résiliants, composant de celui, plus vastes encore, de la vallée. Ils sont tous à leur manière les représentants d'un principe fort de l'évolution systémique présente dans notre approche, le principe d'équifinalité, allant tous, chacun à leur manière encore une fois dans le même sens, celui du système territorial industriel de la vallée de l'Arve. À partir de maintenant, nous veillerons ici à ne pas confondre les différents niveaux d'abstraction possibles, mais nous y avons déjà grandement veillé (Wittezaële, et al., 2006 pp. 72- 73), (Picard, et al., 2013 pp. 14- 15). Nous chercherons à ne pas confondre par exemple, l'acteur et ses pratiques, du décolleteur, représentant déjà l'abstraction des pratiques d'un groupe reconnu par l'acteur (en général des petits groupes), et de celui de la communauté des décolleteurs vision encore plus large et plus adaptée à celui du système territorial.

⁵²¹ L'ancien grimpeur pourrait proposer le fait de savoir estimer et gérer la dose et la distance à la zone de danger. Nous pensons qu'il en est de même pour tous projets comme notre expérience nous permet de le penser.

⁵²² Expression bien connue de Watzlawick dans « Une logique de la communication ». Nous y reviendrons avec ses références bibliographiques dans quelques pages.

⁵²³ Et avec qui l'on reste en contact y compris après les entretiens, que l'on tient informé de l'avancement du projet et de sa conclusion. Toujours plus, ils sont des acteurs avec qui nous garderons contact et avec qui nous pourrions échanger à chaque fois que nous retournons sur ce terrain. Ces acteurs, respectant l'éthique de notre recherche, ne sont pas des cas représentatifs. Ils représentent certes une certaine vision d'une réalité, mais ils sont des individus avant tout, y compris pour nous, raison pour laquelle nous asseyons autant que possible de les respecter et respecter leur vision dans ce document de travail.

⁵²⁴ Nous les avons approchés durant la phase de pré-enquête afin de consolider les bases de notre démarche abductive. En particulier le SNDEC et nous les en remercions.

Nouveau retour sur ce que l'on cherche : Des questions et un objet

Après le point intermédiaire effectué⁵²⁵ dans le chapitre 18.1 page 446, que pouvons-nous dire concernant notre objet et notre question de recherche ?

Nous pensons raisonnablement pouvoir mentionner que les éléments collectés sur le terrain permettent de décrire l'objet et de répondre à la question de recherche. En cela, nous pensons atteindre dès à présent le mandat initial que nous nous étions fixé.

Il n'est pas nécessaire de revenir sur la réponse positive que nous avons présentée concernant l'existence de pratiques de communication informelle (dans et hors cadre professionnel).

Il est par contre possible, à présent, de considérer avoir répondu à la seconde partie de la question portant sur ce qu'apporte la communication informelle dans le registre économique et quels sont les mécanismes mis en œuvre.

À présent se pose la question de savoir ce que le terrain et nos acquis nous permettent comme prise de recul ou comme possibilité de généralisation.

De ce point de vue nous considérons la nécessité de poser nos éléments de réponse en deux phases.

- La première phase concerne le terrain lui-même (même si certains éléments de réponse peuvent être généralisables).
- La seconde phase concerne une possible généralisation concernant certains axes de réflexion. Nous pourrions tenter les termes de théorie de moyenne portée ou de théorisation ancrée.

Nous n'avons pas, à l'issue de cette démarche qualitative empruntant le chemin scientifique constructiviste, l'idée de prétendre à l'invention du concept qui changera tout. Nous avons par contre la volonté de partager nos réflexions sur certains axes. Ceci nous semble déjà un projet suffisamment ambitieux par lui-même.

19.1 Communauté, pratiques et codes : un langage spécifique à la vallée ?

Essayons de nous élever au-dessus de la vallée de l'Arve et de son centre de gravité généralement admis comme situé entre Cluses Scionzier, Marnaz et Marignier en ce qui concerne l'activité du décollage. Prenons un peu d'altitude pour envisager le système. Pouvons-nous considérer ou envisager l'existence de ce que nous avons nommé être un « construit professionnel » commun ?

Nous le pensons. Nous venons même partiellement de fournir la réponse en le désignant comme tel. Ce fameux *construit professionnel commun* correspond à l'un des centres d'intérêt ayant représenté le très probable Graal que les autorités, les décideurs publics⁵²⁶ et les stratèges du développement des politiques territoriales ont cherché à instrumentaliser dans le cadre des politiques de SPL ou de Pôles.

⁵²⁵ Tel qu'il serait classique de le faire durant un projet industriel classique.

⁵²⁶ Dans le langage commun : les institutions, termes que nous n'utilisons pas afin de ne pas brouiller la compréhension institutions versus organisation que nous avons décrite précédemment dans le cadre référentiel néo institutionnel.

Dès les années 1990, dans les idées constitutives des technopôles, on considérait l'existence d'un « *nouvel état de communication* » représentant l'idée de proximité, de réseaux, d'homogénéité et de continuité d'un milieu humain partageant, un langage de normes techniques et culturelles (Ruffieux, 1991 p. 375) propice au développement, économique.

Il semble donc que la question ne doit peut-être pas être posée ainsi, car dès le début de l'étude de ce que nous nommons le système territorialisé de la vallée de l'Arve, plus que de s'interroger sur l'existence d'un tel langage, il s'agissait de s'interroger sur la manière d'y accéder, de l'obtenir et de créer les conditions d'échange pour pouvoir l'étudier afin d'en faire émerger les pratiques.

Ce langage commun existe. Nous pensons en avoir largement fourni les éléments de preuves. Ceci nous rappelle les propos de Jean que l'on adaptera cette fois-ci à la communication quand il répondait à propos de l'information : « *on doit vous « l'offrir » [...] Celui qui va chercher une information, généralement il n'obtient jamais rien...* ». Quoique légèrement décalée, cette réponse nous amène à nous interroger sur des politiques de développement qui partant théoriquement du terrain adoptant une démarche ascendante, n'auraient pas « *le système de référence et, la « grille de décodage* » pour pouvoir entendre et comprendre ce même terrain (Wittezaële, et al., 2006 p. 127) alors que l'on s'attendrait à ce résultat dans le cas d'une démarche verticale descendante. Cela peut même se produire entre sous-systèmes de la vallée, nous pourrions bientôt le constater.

Cette situation est de notre point de vue d'autant plus cocasse que l'on n'oubliera pas dans quel contexte se situe cette recherche de langage commun. Il s'agit ni plus ni moins que de maîtriser le processus de création de connaissances en maîtrisant la communication permettant l'exercice d'un apprentissage collectif basé sur un système de conventions dans un contexte institutionnel donné et réinventé au fur et à mesure des échanges (Duperré, 2007 pp. 89-90)⁵²⁷.

Le langage est là. Il est même bien présent dans le système de la vallée. Nous l'avons suffisamment fait émerger à travers les témoignages, en essayant de comprendre au-delà de pratiques individuelles pouvant relever de stratégies personnelles, des régularités significatives et communes dans des groupes plus ou moins vastes (correspondant ici à une régularité dans notre panel, mais aussi à une régularité décrite dans le système grâce à notre panel de répondants) les fameuses pratiques que nous avons décrites dans les pages précédentes qui sont pour reprendre Paillé, et al. (2016 p. 46), citant Schutz A. (1954), des régularités empiriques vérifiables dans le domaine conceptuel⁵²⁸. Ces régularités correspondent à des redondances permettant d'élaborer les contours de potentiels systèmes de communication. Celles-ci relèvent de pratiques partagées, correspondant en début de processus et en économie géographique à des proximités organisationnelles ou relationnelles. Celles-ci deviennent progressivement des proximités institutionnelles avec le temps. Elles correspondent en outre à des institutions répondant aux caractéristiques de ce que nous avons nommé un construit communautaire professionnel que nous avons décrit et mentionné, comme s'incarnant dans le TC TC.

⁵²⁷ En l'occurrence, l'auteur n'écrit pas dans cet état d'esprit dans l'article, mais est le reflet dans ces lignes des préoccupations de l'époque au moment de la rédaction de l'article.

⁵²⁸ Des régularités empiriques vérifiables (Torre, 2008/3 p. 46).

Mais surtout, ces redondances correspondent à des productions de sens partagé c'est-à-dire, des informations (Marc, et al., 2004 pp. 40-41) et, au moins, le début de la construction d'un langage partagé.

À l'aune d'une approche conceptuelle plus systémique et communicationnelle, revenons donc sur les modèles de redondances que nous avons observés.

19.1.1 Les échanges de services ... informationnels

Les échanges de services pourraient être considérés comme le fait de fournir des informations, ce que nos observations et nos analyses semblent confirmer. Cependant, le vécu local, la construction commune (le construit et les codes) ne considèrent pas et ne valorisent pas l'échange d'informations (en l'occurrence pour certains analystes : des échanges de connaissances), très probablement, selon nous, en raison d'effets de promiscuité communautaire où historiquement chacun cherchait à cacher, camoufler tout élément susceptible de fournir de l'information concurrentielle⁵²⁹ au voisin considéré trop proche. Ainsi, dans les pratiques (les redondances comportementales), on ne prend pas, on ne donne pas, où on n'échange pas de l'information. En revanche, on se rend des services que nous reconnaissons et désignons comme étant des services informationnels.

C'est ici que réside, à notre sens, toute la spécificité locale que nous sommes en état de faire émerger, grâce à l'élargissement suffisant de notre champ d'observation. (Watzlawick, et al., 1972 p. 15).

19.1.2 Le fond diffus informationnel

Le fond diffus informationnel trouve écho en communication chez l'un des fondateurs de la cybernétique, Norbert Wiener qui mentionnait : « *On peut envisager le monde comme une myriade de messages « à celui que cela peut intéresser »* »⁵³⁰ (Wittezaële, et al., 2006 p. 87). Le monde dont il est question dans notre cas, est celui du monde réduit au système vallée de l'Arve. Dans ce cas, pour qui peut être intéressé, le monde de l'information est riche et dense. Ce que l'auteur mentionne comme communication, connaissances, contacts, relations s'opposent à l'entropie au chaos (*ibidem.*). Ce modèle de média communautaire informel correspond réellement à une forme d'organisation s'opposant au chaos mentionné dans la communauté concernée. Nous n'oublions pas avoir mentionné qu'il n'est pas nécessaire d'être né dans la vallée, mais qu'une acculturation et intégration (même longue et potentiellement difficile), est cependant suffisante pour accéder au système de référence et à la « *grille de décodage* » que nous avons mentionnée précédemment pour pouvoir entendre et comprendre (*ibidem.* p. 127) ce fond diffus informationnel.

⁵²⁹ Nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour étayer solidement notre position, mais considérons l'argument suffisamment solide pour être mentionné.

⁵³⁰ Fourni sans référence directe à l'un des 3 livres de Norbert Wiener de 1948, 1954 et 1964 fournis en bibliographie.

19.1.3 La coopération/médiation

La coopération/médiation relève des mêmes principes qu'auparavant. La spécificité de ce mécanisme de redondance est que celui-ci s'est créé en utilisant le support des organisations formelles médiatrices, en prolongement, ou en complément du mandat initial de celles-ci.

La grande différence consiste en un état intermédiaire entre une redondance proche de l'échange de services et ce qui ne fait pas partie de notre champ d'études, les communications dans le cadre formel. En outre, les lieux de rencontre autorisant une mixité entre acteurs appartenant aux réseaux informels historiques et à ceux appartenant aux nouveaux réseaux informels ne sont pas les mêmes. Ainsi, on peut considérer encore une fois que le système de référence, mais aussi la « grille de décodage » (*ibidem.*) sont aussi spécifiques.

19.1.4 Petit point conclusif et notre positionnement sur la question posée

En ce qui concerne ne serait-ce que les pratiques de communication informelles dans la vallée de l'Arve, il n'est pas possible de considérer l'existence d'un langage, mais en se penchant sur les pratiques, c'est-à-dire sur les mécanismes de redondances signifiant chez les acteurs, il existe à minima trois langages dont deux peuvent être considérés comme des langages historiques issus de la communauté et de l'histoire de la vallée, et un troisième langage, cette fois-ci nouveau.

Ce nouveau langage informel vient compléter les deux précédents, probablement dans un mouvement de renouvellement de pratiques, mais seule l'histoire permettra de le vérifier. Ce nouveau mode de communication s'ajoute et reproduit, au moins partiellement, les deux précédents, sans pour autant les remplacer, bien au contraire.

19.2 À qui profite la communication ? Une stratification communautaire, une probable stratification informationnelle et des relations entre systèmes

19.2.1 Considérer toutes les dimensions

Notre terrain de recherche est une vallée et, comme nous l'avons mentionné en première partie, la vallée de l'Arve ne peut être conçue comme ayant un équivalent, même côté italien, sauf peut-être, la ville de Grenoble, côté français, bien que beaucoup plus ouverte. À ce titre, et en comparaison la Silicon Valley ne peut être considérée que comme une plate campagne ou presque comparée à la géomorphologie de la vallée de l'Arve.

Ces conditions sont porteuses de conséquences dans les systèmes de représentation collectifs, nous l'avons noté précédemment, avec des mouvements verticaux d'activités. L'industrie naissante descendit progressivement vers le fond de la vallée quand l'industrie nécessita de l'énergie, hydraulique d'abord puis, électrique. Il en fut de même pour les mouvements de petite sous-traitance avec les travaux de finition et de petites mains, exercés en montagne. Tout ce travail finissait en fond de vallée sur la place du marché de Cluses. Nos entretiens nous ont permis de nous rendre compte qu'il en est toujours de

même encore aujourd'hui, en ce qui concerne le construit local toujours fortement présent dès que l'on remonte en direction des villages dominants le fond de vallée. Mais comme nous le confirmait Georges, ce phénomène est déjà plus ténu dans ce fond de vallée beaucoup plus cosmopolite, zone ouverte et de mixité où l'on trouve les nouveaux arrivants comme Claude ou François.

Cette nouvelle dimension qu'est la verticalité n'est donc pas une vue de l'esprit⁵³¹. Elle est une réelle construction, un réel système de représentations pour chacun même si elle n'est pas exprimée ni même objectivée pour certains. Elle est en outre pour nous une opportunité de considérer notre objet suivant le même schéma, en trois dimensions, de tourner l'objet et d'en considérer tous les aspects, ou de tenter d'en considérer le maximum en fonction de l'orientation retenue.

Tout comme nous avons tenté de nous élever pour envisager un langage spécifique à la vallée pour aboutir à la proposition d'inventaire de trois pratiques (correspondant à trois systèmes de redondance significatifs) de communication, nous proposons cette fois-ci un retour au sol (en fond de vallée) pour envisager une stratigraphie virtuelle au pied d'une pyramide⁵³² qui ne dépaysera pas les habitués des reliefs environnants de notre terrain de recherche. Dans un second temps, nous envisagerons une prise de hauteur afin de considérer le même concept sous un angle différent : les territoires (systémiques) et les échanges entre territoires.

Pour cela, proposons de reconsidérer ce que l'observation sur le terrain et la littérature nous ont permis d'établir dans le chapitre 2.3.4 débutant page 92, traitant d'une complexe sédimentation et de trajectoires variables dans les entreprises. Dans ce même chapitre, nous avons proposé la vision d'une vallée dont le développement des entreprises était hétérogène et complexe. Chaque trajectoire est unique, chaque fois différente, allant du modèle de district à celui de pôle de compétitivité. Y reprendre le schéma de référence et l'adapter aux trois systèmes de communication que nous avons fait émerger, permet d'aboutir et de raisonnablement proposer la stratigraphie en page suivante :

⁵³¹ Considérant notre posture épistémologique constructiviste radicale, nous essayons d'être « prudent » dans nos formulations.

⁵³² Nous confirmons comme dans la première partie que nous aurions préféré une montagne

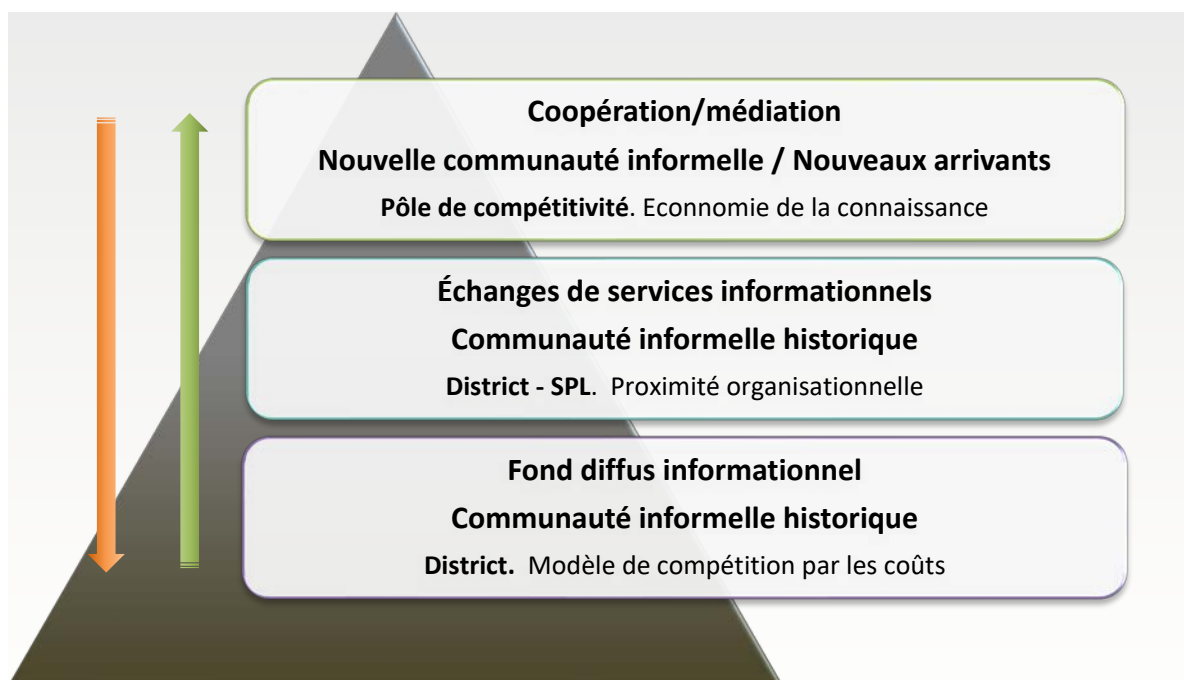


Figure 45 : Système et stratification des langages (pratiques) informels et labellisation (Blondeau, 2020)

Considérant la revue phénoménologique de cette troisième partie, l'ajustement du modèle initial semble relativement adapté à quelques détails près.

La revue stratigraphique est adaptée au terrain observé ainsi qu'aux témoignages recueillis, ceci seulement si nous faisons abstraction des dynamiques à l'œuvre entre les différentes strates systémiques proposées, l'ensemble formant un système d'échelle supérieure équivalente à celui de la vallée.

Considéré de manière statique, dans son ensemble, le système des pratiques informelles de communication semble relativement cohérent, stratifié, proposant une évolution naturelle des mécanismes de communication parallèlement à l'évolution des modèles conceptuels industriels et institutionnels. Il paraît presque même naturel de considérer la strate supérieure, correspondant aux pratiques informelles parallèles aux organisations médiatrices formelles comme, à ce jour, la naturelle et dernière strate systémique de communication apparue dans le sillage du SPL mais surtout avec la création du Pôle.

Ainsi, dans l'absolu, de manière théoriquement harmonieuse, l'ensemble des nouveaux venus dans le mécanisme formel du pôle de compétitivité rejoint directement les derniers mécanismes évolutifs de la vallée, les organisations formelles médiatrices, sans passer par les développements systémiques précédents. Nous constaterons rapidement qu'il n'en est rien.

19.2.2 Considérer les dynamiques systémiques à l'œuvre

Une photo ne vaut pas un film, en particulier s'il s'agit d'essayer d'appréhender le mouvement. Notre graphe stratigraphique ci-dessus ne peut traduire clairement la dynamique pouvant exister entre les trois systèmes de communication qui de notre point de vue correspondent à deux groupes et à des

dynamiques de groupe spécifiques. Il nous faut donc tenter de proposer un schéma capable d'exprimer ce type de dynamiques. C'est pourquoi nous avons ajouté deux flèches, l'une ascendante l'autre descendante au schéma précédent (Figure 45).

Vision stratigraphique

L'ensemble des acteurs du décolletage⁵³³ peut se déplacer verticalement dans le schéma précédent. Si nous considérons que le groupe des décolleteurs fonctionne suivant une adhésion prioritaire aux mécanismes institutionnels informels (dont les pratiques informelles de communication incluant le TC TC), nous devons aussi considérer que ces mêmes décolleteurs dépendent et sont en lien eux-mêmes avec les institutions formelles par les organisations formelles médiatrices. Il le sont par proximité, par praticité, par similarité, mais de manière plus ou moins assidue et sélective. Certaines organisations sont plébiscitées comme le CETIM CTDEC, d'autres nettement moins.

Ainsi, tout individu appartenant aux communautés informelles historiques peut gravir le schéma précédent jusqu'au niveau « Pôle ». Nous avons constaté que certains décolleteurs participent, d'autres moins. Tous ou presque en sont membres et plus ou moins activement présent. Dans ce type de tiers lieu, ils peuvent rencontrer d'autres acteurs non intégrés à la communauté informelle historique, les nouveaux venus dans la vallée par exemple.

En sens inverse, nous symbolisons le mouvement gravitaire de retour vers la base de notre pyramide, en direction du fond diffus informationnel, non pas avec une flèche verte, mais avec une flèche orange afin de signifier, non pas l'absence de possibilité de retour, mais l'extrême difficulté pour un membre de la nouvelle communauté informationnelle à descendre vers les strates inférieures.

Si nous devons présenter une écologie informationnelle informelle de la vallée, nous pourrions considérer qu'il est possible aux acteurs des strates inférieures de monter jusqu'au sommet de la chaîne écologique quand, inversement, les nouveaux acteurs appartenant uniquement à la strate écologique supérieure peinent ou n'arrivent pas à intégrer les strates inférieures. Pour filer la métaphore écologique jusqu'au bout, il y aurait un problème de biotope et de stratification écologique.

19.2.3 Trois systèmes de communication. Deux niches écologiques informationnelles correspondant à deux populations

Que se passe-t-il dans la dynamique que nous venons de décrire, et pourquoi existerait-il trois familles, mais en particulier deux niches écologiques informationnelles ?

La réponse est à notre sens disponible dans notre analyse de l'informel quand nous avons utilisé le référentiel conceptuel néo-institutionnel.

Nous avons mentionné l'existence de deux types de communautés dont on retrouve la formalisation afin de simplification dans le chapitre 18.4.4.4. Nous les avons nommés :

⁵³³ Décolleteur. Ce mot recouvre dans ce document la définition suivante : décolleteur et activités similaires d'usinage et des métiers connexes au décolletage exercé dans la vallée.

- Réseaux informels historiques.
- Nouveaux réseaux informels.

Nous avons mentionné d'autre part que les informations échangées de manière informelle dans les réseaux formels de médiation impliquaient des acteurs différents, c'est-à-dire des nouveaux venus, mais aussi d'acteurs appartenant à des réseaux informels historiques. Nous y avons constaté que, même si un certain niveau d'échanges et de communication s'instaure, celui-ci reste soumis à, au moins une partie des règles institutionnelles informelles, dont celles qui nous concernent. Par exemple, même si l'on tente de la prospective et des échanges ouverts, chacun, comme François conserve « *son savoir-faire spécifique* » dans et hors groupes de travail.

Par conséquent, la pratique de la communication informelle entre acteurs de la nouvelle communauté informelle et ceux de la communauté informelle historique, ne crée pas automatiquement un lien avec les acteurs et surtout le réseau informel historique. Ce même réseau informel historique, quel que soit l'acteur, continue à fonctionner suivant le même mécanisme institutionnel informel où l'accès n'est pas, comme dans le premier cas, celui du Pôle, équivalant à l'entrée dans une organisation et le paiement de cotisations. Il correspond toujours à l'obtention d'un crédit social professionnel dans, et par le respect du construit professionnel local. À ce moment-là seulement, la communauté informelle historique intègre par la reconnaissance et donne accès aux deux autres strates qui correspondent à : l'échange de services donc à l'échange de dons de services informationnels mais aussi au fond diffus informationnel.

Ainsi, il est possible de résumer la dynamique à l'œuvre entre les trois systèmes de communication informelle et les deux niches écologiques informationnelles en mentionnant :

- Que *l'accès à ces trois niveaux est automatique à tout acteur appartenant à la communauté informelle historique.*
- Qu'inversement, *l'accès à ces trois niveaux n'est pas automatique pour un nouveau venu dans la vallée. Il est initialement limité à la strate supérieure, la première niche écologique (coopération/médiation). L'accès à la seconde niche écologique informationnelle (correspondant aux deux strates inférieures du schéma précédent : échange de services et fond diffus informationnel) est conditionné au respect des règles institutionnelles informelles constituant le système de référence, ainsi qu'à une acculturation pour intégrer la grille de décodage nécessaire pour accéder à l'ensemble des informations.*

Il en résulte qu'en renversant la pyramide stratifiée on obtient ci-dessous :

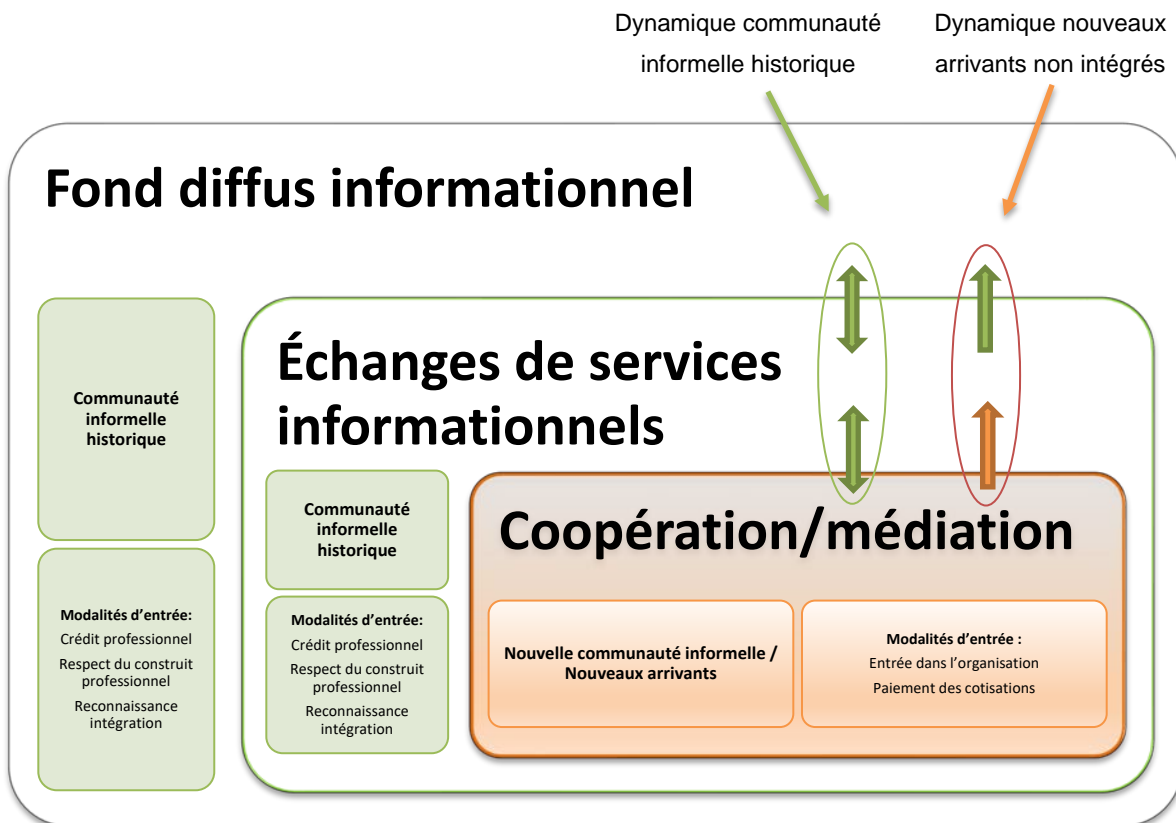


Figure 46 : Périmètre des différents systèmes communicationnels (Blondeau, 2020)

Ce renversement de perspective permet, avec l'ensemble des informations fournies précédemment, de considérer que la strate, devenue l'aire coopération/médiation, est relativement réduite comparée aux deux autres strates (devenues, elles aussi des aires) que constituent les pratiques d'échanges de services informationnels ou l'accès au fond diffus informationnel, correspondants elles-mêmes à la base, aux fondations profondes de la communauté informelle historique.

Ce changement de perspective permet aussi de ne plus envisager ce système de communication comme un aboutissement et une évolution naturelle supérieure aux deux autres systèmes.

Il n'y a pas de substitution. Il y a bien, de notre point de vue, trois systèmes (trois mécanismes de redondance informationnelle significatifs) informationnels différents, installés sur deux niches écologiques. Il y a donc, selon nous un effet de balcon.

Le balcon, position dominante suivant un point de vue stratigraphique, n'est dans les faits des systèmes communicationnels informels en place, qu'une apparence de dominance. Il est en effet un réduit, certes, important, mais limité de l'ensemble des communications informelles existantes. Il est un réduit où la communauté informelle historique peut facilement pénétrer, mais un réduit d'où la nouvelle communauté informelle peine à s'extraire pour accéder à la seconde niche écologique et aux deux systèmes de communication, nommément, les échanges de services informationnels et le fond diffus informationnel.

19.2.4 En résumé

- Un nouvel acteur, acteur appartenant institutionnellement et culturellement uniquement à une organisation formelle médiatrice, voit son champ d'accès à l'information limité à ce seul point d'accès.
- Un acteur appartenant à la communauté informelle historique a potentiellement accès à l'ensemble des systèmes informationnels informels, s'il le souhaite et s'il s'en donne la peine.
- L'accès aux réseaux formels de médiation est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour intégrer le construit professionnel local qui repose sur des institutions informelles.
- Il n'est pas suffisant à l'intégration au système de référence permettant l'accès à la grille de décodage déjà mentionné précédemment (Wittezaële, et al., 2006 p. 127).

19.3 Homéostasie locale. Fondamentaux de l'équilibre formel / informel, lignes de souplesse et dangers de rupture

19.3.1 Reprendre l'ensemble des éléments et repenser le jeu dans son ensemble

Tenter d'observer et comprendre les pratiques informelles nous a conduit à saisir, non pas des pratiques informelles, mais au final l'existence de mécanismes institutionnels informels dans lesquels s'inscrivent ces pratiques liées à l'histoire, à la culture et aux hommes qui ont progressivement créé la vallée que l'on connaît aujourd'hui.

Rentrer un peu en détail dans l'informel nous a conduit à découvrir trois mécanismes de redondance suffisamment significatifs pour les considérer comme des éléments indiciels de systèmes de communication. Ceci nous a, par ailleurs, amené à identifier deux types de population tout au long des pages de cette troisième partie, que nous venons de reconnaître comme, *la communauté historique informelle et la nouvelle communauté informelle* composée des nouveaux arrivants et/ou non intégrés et, des acteurs locaux dans des groupes adossés aux institutions formelles médiatrices.

Le fait d'avoir utilisé le référentiel conceptuel néo-institutionnel nous a permis de prendre conscience :

1. Que l'informel existe sous la forme d'une tension entre les règles formelles et les contraintes informelles, si nous utilisons ce référentiel à partir de la référence que constitue la règle formelle (pour simplifier le droit, les lois).
2. Qu'en ce qui concerne les mécanismes informationnels informels, ceux-ci peuvent être inventoriés au nombre de trois : l'échange de services informationnels, le fond diffus informationnel, ainsi que ceux à l'œuvre dans les systèmes de coopération/médiation qui mobilisent par ailleurs d'autres populations.
3. Qu'en changeant de référentiel, en utilisant l'institution informelle comme référence, au-delà de l'existence de comportements informels au sens néo-institutionnel, nous constatons un état de tension/concurrence entre les institutions informelles et les institutions formelles dans la vallée. Nous y avons noté l'importance croissante de l'institution formelle.

En prenant du recul sur les faits énoncés ci-dessus, nous pouvons considérer le système de la vallée composé :

- De deux institutions, l'une formelle, composée des entreprises, des administrations, de l'ensemble des organisations diverses et variées impliquées dans les métiers du décolletage, l'autre informelle, composée de l'ensemble des acteurs individuels respectant, vivant ou composant avec les institutions informelles communautaires, mais aussi, une tension entre les deux institutions.
- De deux types de population, la première que l'on considérera historiquement implantée et/ou intégrée, la seconde, que l'on considérera fonctionnant en schéma formel ou celle nouvellement arrivée et/ou pas intégré, pour quelle raison que ce soit, à la population locale constituant la communauté professionnelle.

19.3.2 Tenter de comprendre et repositionner caractéristiques et dynamiques systémiques

Historiquement, les acteurs de la vallée sont tiraillés entre deux postures correspondant à deux modalités de pratiques.

La première est le service communautaire. On se rend service quand cela est possible « *dans la limite de l'acceptable, faut le faire.* », mentionnait Ernest. Nous avons largement décrit ce type de pratiques tout au long de cette troisième partie, dans le chapitre 19.1.1 dédié aux échanges de services correspondant à l'un des systèmes communicationnels de la vallée, plus haut, la description phénoménologique du 18.4.2 et la description des apports informationnels de ce type de pratiques au 18.4.2.2. La vision proposée nous semble donc relativement complète.

La seconde, bien connue elle aussi, bien que moins formellement décrite dans les pages précédentes, est la volonté d'indépendance de chaque acteur, un trait distinctif local que l'on caractérisera par une recherche d'autonomie maximale à l'instar d'Ignace, de dissimulation maximale décrite par Georges et, pourquoi pas, de repli « *le vivons heureux, vivons caché* » de Basile. On retrouve ces éléments dans la description phénoménologique en chapitre 17.4.4 ainsi que : Annexe No. 3.09 : Construit professionnel et la pratique du « tous copains tous concurrents », mais aussi, ne l'oublions pas en première partie de ce document en particulier dans le chapitre 1.4 page 58 décrivant l'identité faucignerande.

Nous considérons que ces fameux traits caractéristiques sont partie intégrante de ce que nous nommons *l'institution informelle communautaire historique locale*, elle-même partie du construit professionnel et culturel local. En d'autres termes, ces mêmes traits correspondent à une partie des caractéristiques du construit de l'identité locale (la culture) tout autant que les règles du jeu mises en œuvre localement.

Ces traits ne sont pas incompatibles l'un à l'autre. Ils correspondent à une caractéristique de la communauté. Nous nous souviendrons qu'une communauté se construit autour d'« *une implication interdépendante dans un collectif fort ; une culture spécifique (au moins pour partie), qui permet de construire en affinité ; une organisation sociale, qui ne parle plus évidemment de Maître, mais favorise*

l'autogestion ; un espace commun qui est typiquement celui de la proximité la plus directe. La communauté assure, rassure, soutient ; l'individu s'y épanouit, mais ne s'y dissout pas ». (Farinelli, 2015 pp. 82 – 83). Ceci correspond au modèle de proximité initialement organisationnelle s'institutionnalisant par la suite. Tout autant, ceci correspond de manière frappante au témoignage de Camille qui mentionne « *Nous là, c'est plus [...] l'organisation gilet jaune, entre guillemets, où tu communique comme ça, et puis y a pas de leader, quoi, en fait !* ».

Il n'y a donc apparemment pas de problème jusqu'à présent. En revanche, il nous faut continuer à écouter Camille (et il n'est pas le seul dans ce cas), pour saisir que sous l'équilibre systémique (homéostatique) entre institution formelle et institution informelle (mais aussi entre organisations), se cachent de lourdes plaies institutionnelles et systémiques. Elles semblent correspondre à des éléments de tension tout autant que d'équilibre du système, comme nous allons le constater et tenter si possible d'en comprendre la racine, ceci du strict point de vue conceptuel⁵³⁴.

19.3.3 D'une perception différenciée d'un malaise relaté par les acteurs et les historiens...

Revenant à l'ensemble des entretiens, ceux-ci laissent entrevoir un malaise, plus ou moins clairement exprimé chez les acteurs appartenant et ayant un ancrage fort dans les institutions informelles communautaires professionnelles historiques de la vallée. Ce malaise semble moins marqué, mais toujours présent, chez les acteurs ayant un ancrage moins fort dans les institutions informelles communautaires professionnelles, mais ayant cependant déjà un pied plus ferme dans les nouvelles communautés informelles. En revanche, ce même malaise ne nous semble pas être perçu par les acteurs, nouveaux venus dans la vallée.

Il semble par conséquent que l'acuité à ce malaise par les répondants soit proportionnelle à la proximité aux institutions informelles communautaires historiques. Par contre, plus on s'en éloigne, moins le phénomène est perceptible. Moins il interpelle.

Commençons par l'histoire telle que décrite par les historiens. Nous confirmons et rejoignons les propos de Guichonnet quand il mentionne que l'extrême individualisme (Guichonnet, 1961 p. 50), ou l'individualisme forcené (Houssel, 1989 p. 244) des décolleteurs savoyards les rend rebelles à toute forme de collaboration technique. Au début des années 1960, Guichonnet prend l'exemple de l'industrie horlogère dont le renouveau ne sera que de courte durée, mais qui fut capable à ce moment précis de l'histoire et contrairement aux décolleteurs, de développer une collaboration technique. Il mentionne à cette époque la nécessité de ces collaborations technico-commerciales. Il ne va cependant pas plus loin. Bien plus tard, nous référant aux documents auxquels nous avons accès, un autre historien, Pierre Judet (2014) présente une autre face de la même affaire et de la période qui fait suite à l'article de Guichonnet. Il mentionne, en effet, l'hostilité des décolleteurs à la création d'un centre technique du

⁵³⁴ Nous rappelons au lecteur qu'il est question ici de décrire et analyser des perceptions de processus du point de vue des acteurs incluant leur propre construction et leur propre subjectivité. Il n'est pas question d'analyse historique. Ceci ne correspond pas à l'objet de cette recherche. Notre objet correspond aux aspects communicationnels au prisme d'une perspective référentielle néo-institutionnelle et systémique.

décolletage en 1962, en raison de l'individualisme et du conservatisme des acteurs. Il précise cependant et il complète en mentionnant que cette opposition est due aussi à des « *prétentions exorbitantes du CTDEC* ⁵³⁵ », ce qui en retour amène les décolleteurs à créer le Groupement des industriels et artisans en décolletage de Haute-Savoie le 24 mai 1965 (Judet, 2014 p. 270). Les faits sont présentés de manière assez réservée et nous nous en tiendrons à ce même type de tonalité.

Que font apparaître les historiens :

- Un fort individualisme des décolleteurs.
- Un refus de création d'une organisation formelle censée faire évoluer le métier.
- La création d'une organisation alternative, formelle elle aussi, mais issue des décolleteurs eux-mêmes.

Continuons avec l'histoire telle que perçue par les décolleteurs. Nous interrogeons toujours Camille, le plus explicite dans ses propos⁵³⁶ : « ... *clairement, si le syndicat du décolletage avait fait son boulot à l'époque, euh parce que le but d'un syndicat c'est de fédérer les gens...pour ... Mais quand tu vois comment ça se passe, l'état d'esprit qu'il y a, c'est pour ça que je te disais les gens en bas c'est quand même spécial. [...] Si les décolleteurs s'étaient entendus dans les années 60, 70, mais on serait, on serait les rois du monde... On serait les rois du monde !* ». Il mentionne que « *Le SNDEC, [...] ça a quand même été créé par les décolleteurs, pour les décolleteurs [...] dans le but de défendre la profession. [...] Mais le SNDEC, c'est surtout les gros décolleteurs qui l'ont créé* ». Il n'est bien évidemment pas le seul, car un cas ne pourrait être considéré comme significatif d'une régularité vérifiable, même si la perception de Camille est somme toute assez semblable à la vision des historiens. Ignace insiste plus significativement sur la taille « *c'est un peu compliqué d'être mélangé, et de partager ce genre de choses. (réflexion) Il y a beaucoup de sociétés qui le font, mais c'est beaucoup des grosses sociétés* » et Hippolyte (Hippolyte a un pied dans les deux mondes de manière assez équilibrée) sur la finalité « *... encore une fois il faut voir la finalité de la chose. Parce que bien souvent c'est un moyen d'aller gratter de l'argent public et de réunir des gens autour d'une table. Est-ce que in fine ça apporte quelque chose aux entreprises, c'est ça qu'il faut regarder. Parce que si c'est seulement un moyen d'aller gratter de l'argent public, ça ne m'intéresse pas.* ».

Que fait apparaître la perception des décolleteurs eux-mêmes :

- Un syndicat est fait pour fédérer.
- Le syndicat n'a pas rempli son mandat à l'époque (celui de fédérer).
- Les décolleteurs ne se sont pas entendus.

⁵³⁵ Il fait référence à un document disponible aux archives municipales de Cluses sous la référence : AM Cluses, 01 Z 47 Groupement des industriels et artisans du décolletage : lettre – circulaire du 10 décembre 1965.

⁵³⁶ Nous ne retenons que le témoignage de Camille dont nous rappelons ici qu'il s'agit d'un pseudonyme, car celui-ci est le plus clair et le plus représentatif de l'état d'esprit des décolleteurs appartenant à la communauté informelle historique. Nous expurgeons les propos sans lien direct avec l'objet de notre recherche.

- Il y a un problème de communication entre les grosses et les petites entreprises. Les petites ne se sentent pas à leur place dans un terrain de jeu dominé par les gros joueurs.
- Interrogation sur la finalité des choses (le mandat).

19.3.4 ... À la question conceptuelle concernant le cas de la vallée de l'Arve

Que se passe-t-il ? Plusieurs lectures conceptuelles possibles peuvent être envisagées. Nous nous limiterons à deux lectures de cet événement : une lecture néo-institutionnelle qui nous a permis de faire apparaître les fameuses pratiques informelles et une seconde lecture plus orientée communication, en utilisant une lecture systémique.

19.3.4.1 Lecture néo-institutionnelle

La lecture néo-institutionnelle peut être considérée suivant deux points de vue, le point de vue de chaque système ou groupe institutionnel aux extrémités du continuum. Peut-être devons-nous commencer par celui qui semble théoriquement naturel. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, les pratiques informelles (dépendant d'institutions informelles) sont considérées à partir du référentiel institutionnel formel. Force est à la loi. Force est à l'état et aux administrations, ce que personne ne contredira. Cette approche représente en conséquence, théoriquement « l'ordre naturel des choses ».

I Perspective formelle

Quand, dans les années 1960, des organisations comme le syndicat national du décolletage et certains grands acteurs de la vallée souhaitent envisager l'avenir, ils comptent créer une organisation capable de structurer et fédérer les actions de l'ensemble des décolleteurs. Nous n'avons pas de documents permettant de soutenir nos propos, mais nous pouvons imaginer que les acteurs moteurs de ce type d'évolution furent des professionnels propriétaires des plus grandes entreprises locales, des élus locaux (quelquefois les deux confondus) avec le soutien d'administrations locales régionales et pourquoi pas nationales, sans oublier le soutien de l'école d'horlogerie.

On peut raisonnablement considérer que ces acteurs de manière tout à fait naturelle conçurent les projections du futur de la vallée à partir de leur propre construit. Or, ce construit correspondait à celui des grosses entreprises, des administrations structurées tout comme l'est d'ailleurs, par exemple, localement l'école d'horlogerie. Pour ces acteurs, agissant de droit, pouvant par conséquent modifier les institutions formelles locales, créant au passage une nouvelle organisation formelle, au bénéfice de la vallée et envisageant un tel type d'avenir pour l'ensemble des acteurs de cette même vallée, leur anthropocentrisme⁵³⁷ les a très probablement amenés à considérer les petits décolleteurs comme des confrères, au mieux à convaincre et à accompagner dans le sens de l'évolution d'une modernité projetée de leur point de vue, au pire à observer périliciter jusqu'à disparition sur l'autel des lois de la performance économique et de la concurrence par les coûts. Il est d'ailleurs probable que la réaction de 1962 des

⁵³⁷ Nous ne cherchons pas ici à tenir compte de stratégies et d'intérêts locaux ou d'opportunisme pouvant avoir été mis en œuvre dans le cadre du modèle du chemin du changement institutionnel de North (1990) que nous laissons aux mains des acteurs locaux.

petits décolleteurs, décrite par Judet (2014), n'ait pas été comprise ou, comprise comme inconcevable, et que celle de 1965 avec la création du Groupement des industriels et artisans en décolletage de Haute-Savoie, ait été comprise comme une attitude réactionnaire au modernisme.

Naturellement, les acteurs appartenant à la sphère formelle, par anthropocentrisme (on se souviendra de Moles (1998)), conçoivent des outils certes adaptés à leur environnement, mais inadapté en termes d'échelle, d'objectifs, mais aussi de perspectives, à l'environnement et au construit tout autant qu'aux pratiques des plus petites entreprises qui constituent cependant la majorité des emplois, des entrepreneurs, et du socle de la vie partagée par l'ensemble des acteurs localement, en d'autres termes, à la masse de la vallée. Ceux-ci fonctionnent tous, à l'exception des quelques grosses entreprises et quelques notables, selon le construit professionnel dont le TC TC représente l'expression, soudé autour d'une proximité institutionnelle que nous connaissons sous la forme de l'institution informelle communautaire historique.

II Perspective informelle

Du point de vue des petits acteurs de la vallée, c'est-à-dire de la grande majorité des décolleteurs et de la population, les changements proposés ont, certes, été perçus comme une évolution vers la modernité et une préparation nécessaire de l'avenir, mais pas seulement.

L'individualisme des décolleteurs, ainsi que le construit communautaire, peut, certes, les amener à admettre la création d'un organisme formel défendant l'intérêt des décolleteurs, mais certainement pas centralisé et imposant des règles, pratiques que les acteurs de la vallée ont toujours refusées venant de qui que ce soit. Il est probable que la création du groupement des industriels et artisans en décolletage de Haute-Savoie, le 24 mai 1965, répondait dans ses règles, à l'ensemble de ces contraintes.

En outre, la majorité des décolleteurs considérera, une fois les organisations formelles créées, que celles-ci ne correspondaient pas, ou très partiellement, à leurs besoins. Il semble que cela soit toujours le cas aujourd'hui, pour certains d'entre eux. En particulier, ils considèrent que ces organisations ne répondent pas aux besoins des petites entreprises. N'oubliant jamais de considérer l'individualisme forcené de beaucoup d'acteurs de la vallée, certains n'apprécient pas que ce type d'organisation puisse s'exprimer en leur nom.

En outre, certains référentiels que l'on pourrait considérer naturels au regard de l'histoire de la vallée ne sont pas acceptés, provoquant au passage toujours plus de malaise. La recherche d'un absolu dans le référentiel de « la moyenne entreprise à l'allemande », le fameux Mittelstand, n'est pas forcément bien perçue, malgré le référentiel et l'historique partagé depuis des siècles (on n'oublie pas Claude Joseph Ballaloud partant au début du XVIIIe siècle se perfectionner à Nuremberg). La vallée de l'Arve, les construits chablaisien et faucignerand sont uniques. Ce construit peut parfois se révéler être un particularisme vis-à-vis de la France (on pensera aux savoisiens), mais les différences culturelles sont suffisamment notables avec l'Allemagne et en particulier avec la Suisse, proche voisine et concurrente en termes de ressources, pour ne pas les envisager comme des modèles, mais des références au mieux.

III Petit point conclusif néo-institutionnelle

Le tableau : Annexe No. 3.13 : Homéostasie locale, dynamiques formelles & informelles, permet d'envisager que par volonté forcenée de faire évoluer la vallée, les acteurs décideurs des évolutions des règles locales, c'est-à-dire les acteurs évoluant principalement dans les institutions formelles, ont probablement oublié, voire très certainement voulu ignorer, le socle culturel et le référentiel partagé par le plus grand nombre à cette époque (et encore en 2020) : les institutions informelles communautaires correspondant au construit professionnel local existant à travers le TC TC.

Le petit décolleteur, la petite entreprise de décolletage, n'appartiennent pas, uniquement à la sphère institutionnelle informelle, mais, de par l'activité commerciale et industrielle, ils appartiennent aux deux mondes. Pour autant, passé les papiers et les activités formelles obligatoires, l'ensemble du construit de ces entreprises reprend ses droits (l'informel ou le légitimes communautaire) et s'inscrit en grande partie ou totalement dans le respect des institutions informelles communautaires malgré l'exercice d'activités tout à fait établies.

Du point de vue du référentiel conceptuel néo-institutionnel, les acteurs de la vallée voulant faire évoluer le décolletage vers la modernité ont donc créé de fait un état de tension théorique, devenu réel après le transfert du SNDEC et la création du CTDEC, entre la règle formelle, celle des organisations médiatrices, porte-voix des plus grandes entreprises, et la contrainte informelle toujours pas remise en cause par bon nombre de décolleteurs aujourd'hui.

À l'informel classique daltonien (1987) de la lecture organisationnelle, les acteurs fonctionnant principalement dans le registre formel, ont ajouté depuis les années 1960 et pour longtemps, à l'échelle de la vallée, une constante tension entre la règle formelle et la contrainte informelle suivant le référentiel néo-institutionnel. Cette tension semble vouloir diminuer depuis la dernière évolution du Pôle, en 2014.

D'un point de vue néo-institutionnel, il est possible d'émettre l'hypothèse d'un début de réduction de la tension créée dans les années 60 entre la règle formelle, n'ayant que peu évolué, et la contrainte informelle, qui semble avoir proportionnellement beaucoup évolué.

Le facteur de réduction serait celui de la crise de 2008 qui, conduit un certain nombre d'acteurs à reconsidérer leurs fondamentaux du construit professionnel informel en intégrant le développement des mécanismes de coopération/médiation que nous avons décrit précédemment.

Un phénomène supplémentaire pourrait consolider ce mouvement. Il s'agit de l'effondrement des valeurs institutionnelles communautaires informelles pour des raisons liées à la réduction du nombre d'entreprises. Nous n'y croyons guère avant l'échéance de quelques décennies quand nous notons que le plus jeune répondant de notre panel, Dominique, âgé de 24 ans en 2019 est très ancré si ce n'est le plus ancré d'entre tous ceux que nous avons interrogés, dans le respect des institutions informelles communautaires locales historiques.

19.3.4.2 Lecture systémique

La lecture systémique, de la même manière, peut être également envisagée sous deux angles, ou plus en fonction du nombre d'acteurs dans une situation de relations. Dans notre cas, les acteurs ne sont

pas des individus, mais nous décidons de les limiter à deux groupes d'acteurs bien connus maintenant : les acteurs fonctionnant principalement dans le cadre institutionnel formel et les acteurs fonctionnant principalement dans le cadre institutionnel informel. Au-delà, nous essayons de les envisager en sous-systèmes appartenant au système territorial, le tout, en interrelation.

Pour rappel, en communication, un système correspond à un ensemble de mécanismes de régularité permettant de dessiner les contours d'un potentiel système de communication. L'observation des redondances, permet d'envisager au moins en partie des productions de sens partagées c'est-à-dire, des informations (Marc, et al., 2004 pp. 40-41) et, au moins partiellement, le début de la construction d'un langage partagé.

Dans un référentiel de lecture systémique, une relation de communication peut être définie comme l'objet de la pragmatique, postulant que « *tout comportement en situation d'interaction a valeur de message, ... [ou l'on] va essayer de dégager la « logique » propre à ce type de communication* »⁵³⁸ (Marc, et al., 2004 p. 39).

La pragmatique⁵³⁹ replace la communication dans son environnement, car « *un phénomène demeure incompréhensible tant que le champ d'observation n'est pas suffisamment large pour qu'y soit inclus le contexte dans lequel ledit phénomène se produit. Ne pas pouvoir saisir la complexité des relations entre un fait et le cadre dans lequel il s'insère, entre un organisme et son milieu, fait que l'observateur bute sur quelque chose de « mystérieux » et se trouve conduit à attribuer à l'objet de son étude des propriétés que peut-être il ne possède pas* » (Watzlawick, et al., 1972 p. 15).

I La situation perçue par les organisations formelles

Revenons aux années 1960, lorsque les différentes organisations formelles s'organisent pour créer une organisation capable de fédérer les actions des décolleteurs.

En présentant le projet de création du centre technique du décolletage en 1962, les acteurs fonctionnant principalement dans le cadre formel délivrent un double message⁵⁴⁰.

Le message

Nous n'avons pas plus d'informations que ce que la littérature des historiens ainsi que le retour des acteurs nous ont offert, mais nous pouvons imaginer un message du type : « Nous avons le projet d'installer un centre technique du décolletage dans la vallée afin de répondre aux nouveaux enjeux industriels. Ce centre va aider l'ensemble des décolleteurs à mieux s'organiser, à mieux se structurer,

⁵³⁸ Nous abordons la systémique de la communication par l'école de Palo Alto.

⁵³⁹ Au filtre de Palo Alto, la pragmatique relève d'une des trois approches de la communication avec la syntaxe et la sémantique. Elle correspond d'ailleurs au titre du livre « *Pragmatics of Human Communication. A Study of Interactional Patterns, Pathologies, and Paradoxes* » traduit sous le titre français de « *Une logique de la communication* » (Watzlawick, et al., 1972). La pragmatique correspond à la compréhension du langage et du rôle du contexte dans la compréhension de la langue.

⁵⁴⁰ Nous nous astreignons à la prise en compte des seules données minimales que nous possédons. Celle-ci nous permet d'élargir le champ d'observation, mais comme précédemment, nous ne tenons pas compte des stratégies ou des intérêts locaux, voire de l'opportunisme pouvant avoir été mis en œuvre. Nous ne nous attachons qu'aux mécanismes mis en œuvre plus qu'aux faits cependant nécessaires pour élargir le champ d'observation.

à être plus performant dans le métier du décolletage. Celui-ci est accessible à tous les entrepreneurs de la vallée moyennant une cotisation ». Cette extrapolation est en ligne avec les propos de Guichonnet.

L'expression de la relation

L'expression de la relation doit pouvoir s'envisager de la manière suivante. Elle reflète un tout autre message et à défaut de le contredire, elle le brouille et entre en discordance avec le message précédent : « Tout comme les notables et les spécialistes de la vallée ont su développer des institutions⁵⁴¹ pour vous depuis l'époque Piémont Sardaigne avec la création de l'école d'horlogerie, nous continuons aujourd'hui pour votre bien. Nous savons ce qui est bon pour l'ensemble des décolleteurs et pour l'industrie du décolletage ». En résumé, l'expression de la relation serait : nous savons ce qui est bon pour vous, arrêtez d'en faire tout le temps à votre tête. Rejoignez-nous. Suivez-nous.

Type d'interaction

Les acteurs fonctionnant principalement en mode formel, de manière consciente ou inconsciente, ont engagé un mode d'interaction avec les petits décolleteurs de type complémentaire. Très probablement en raison de la maîtrise des dossiers, de l'anticipation du futur, et de la position sociale des acteurs composant ce type de groupe, ce type de communication semblait naturel. Ceci ne semble pas anormal considérant la situation et les positions respectives de chaque groupe d'acteurs.

II La situation perçue par les petits décolleteurs organisés en système communautaire informel

De leur côté, les décolleteurs, qui fonctionnent principalement sur le mode informel, communautaire, et de manière relativement équilibrée communiquent aussi. Nous n'avons pas de trace d'antériorité de communication de ce groupe d'acteurs sur le second, mais nous pouvons imaginer que les décolleteurs réagissent contre les acteurs proposant la création du centre du décolletage.

Ainsi, la création du groupement des industriels et artisans en décolletage de Haute-Savoie (1965) correspond autant à une réaction qu'à une communication vis-à-vis des acteurs formels.

Le message

Le premier message datant de 1965 est une fin de non-recevoir à la création du CTDEC, mais surtout des conditions d'entrée « exorbitantes ». La réponse est donc la création d'une organisation alternative qui doit répondre par ailleurs aux impératifs du construit culturel professionnel local. Cette organisation ne semble pas avoir marqué l'histoire locale. Ce point est validé par l'un de nos répondants qui mentionne l'impossibilité pour les décolleteurs de s'être organisés par eux-mêmes à cette époque.

Les témoins considèrent que depuis cette période, les organisations formelles ne les représentent pas réellement, qu'elles sont principalement structurées et orientées vers les grosses entreprises de décolletage. En outre, elles s'arrogent le droit de parler au nom de tous, ce qui est rejeté par les acteurs fonctionnant principalement en mode informel.

⁵⁴¹ Ici compris dans son acceptation commune correspondant à la définition de l'organisation. Cette définition ne correspond pas à la définition néo institutionnelle de l'institution.

L'expression de la relation

L'expression de la relation est donc le refus et le rejet assez général. Il s'agit d'un refus de coopérer dans des conditions centralisées et hiérarchisées. Il s'agit d'un rejet des conditions mêmes de l'entrée et des frais considérées d'exorbitants, très probablement ressenties comme une porte d'entrée discriminante pour les petits décolleteurs. Il s'agit du refus d'être déconsidérés par rapport aux grosses entreprises, créant de fait une hiérarchie dans les entreprises. Il s'agit du refus d'un autre monde trop éloigné du pragmatisme des acteurs communautaires. Il s'agit de la recherche d'une collaboration (donc de communication et de négociation entre l'ensemble des acteurs) sur un pied égalitaire.

Type d'interaction

Les acteurs fonctionnant principalement en mode informel, de manière consciente ou inconsciente, ont très probablement engagé un mode d'interaction avec les représentants des organisations formelles de type symétrique, donc différent des acteurs précédents et incompatible avec l'exercice de la communication. Ici encore, ceci n'a rien de surprenant, car ce mode d'interaction est totalement conforme aux pratiques communicationnelles dans l'espace institutionnel communautaire informel. Nous l'avons déjà croisé sous la forme d'échanges de services informationnels et de fond diffus informationnel toujours à l'œuvre aujourd'hui. Nous l'avons constaté dans le chapitre précédent. La structure de communication est plus décentralisée sans chef réel voire même, même si cela est nécessaire, sans représentant réel.

III Petit point conclusif systémique

Le tableau : Annexe No. 3.14 : Homéostasie locale, dynamique systémique de la communication, fait apparaître un déphasage entre le message et l'expression de la relation. Nous sommes donc très loin de la congruence⁵⁴² nécessaire, la cohérence entre le message et l'expression de la relation, c'est-à-dire le comportement, pour que le message passe bien entre des acteurs devant négocier un avenir, celui de la vallée à travers le développement de ses organisations formelles, en l'occurrence, ici, institutionnalisantes, ce que les petits décolleteurs avaient bien compris et senti.

Arrivé à ce point il n'est même pas nécessaire de mentionner un contenu et des objectifs négociables. L'état et les conditions d'entrée en communication sont tels que, même avec la meilleure volonté, il est difficilement envisageable de songer à une autre situation de sortie qu'une impasse.

Nous sommes ici en face d'une discordance manifeste. Nous ne rentrerons pas, car tel n'est pas l'objectif de cette recherche, dans les détails des théories communicationnelles. Pour autant, ne serait-ce qu'en ce qui concerne la congruence devant exister entre le message et l'expression de la relation, il y a problème dans les deux groupes. Chaque acteur pense communiquer très clairement (le message et la délivrance du message, ces points correspondant plutôt à la syntaxe et en particulier à la sémantique) alors que la pragmatique, dans un contexte plus large permettant de saisir la complexité des relations, permet de saisir la discordance entre le message et l'expression de la relation. Revenant vers notre tableau de synthèse référencé plus haut, nous constatons au passage que cette discordance existe

⁵⁴² Utilisée par l'école de Palo Alto ainsi que défini comme essentiel dans la psychologie de Carl Rogers.

autant chez les acteurs agissant principalement dans le registre informel que chez les acteurs agissant principalement dans le registre formel. En d'autres termes, au-delà du fait que tout le monde s'entend, personne ne s'écoute. Il n'y a de communication que pour constater une très probable frustration mutuelle, ce que nos observations semblent confirmer au moins du côté des acteurs communautaires informels que nous avons rencontrés.

Il nous faut ajouter, ici, un dernier point. Il s'agit du type ou du modèle d'interaction. Pour que la communication fonctionne, il faut que les deux acteurs, les deux groupes, en interaction soient solidaires dans la définition et l'utilisation d'un même modèle d'interaction (Marc, et al., 2004). Nous pouvons dire que cela relève du construit commun. En l'occurrence cela devrait relever ici d'un construit commun aux deux groupes qui constituent ensemble, les professionnels du décolletage à l'échelle du système vallée. Or, nous venons de le constater chaque acteur utilise un modèle d'interaction différent consolidant les possibilités d'échouer dans la communication. En effet, en observant les deux groupes, il nous faut prendre conscience que nous observons deux sous-systèmes suivant le référentiel neo-institutionnel.

On relèvera cependant que même s'ils étaient voués à échouer à l'occasion de leurs mises en œuvre respectives, le choix de chaque mode de fonctionnement adopté, n'est pas surprenant au regard des caractéristiques systémiques propre à chaque groupe.

En effet, les acteurs fonctionnant principalement dans le cadre formel hiérarchisé mettent naturellement en œuvre une communication suivant un modèle d'interaction complémentaire (le premier parle et le second écoute), peu compatible avec le modèle de communication du second groupe. Ceux-ci agissant principalement dans le cadre informel de type communautaire, mettent en œuvre une communication de type symétrique qui vise à maintenir l'égalité entre les acteurs rentrant dans le jeu de communication. L'une et l'autre approche sont compréhensibles quoique non compatibles.

19.3.5 Point conclusif néo-institutionnelle et systémique

Cet exercice n'est pas anodin. Celui-ci repose, certes, sur des bases limitées. Elles sont cependant suffisamment crédibles au regard des données historiques collectées et des témoignages que nous avons reçu pour étayer un propos et un modèle situationnel infocommunicationnel prenant appui sur des filtres conceptuels sérieux. Il nous offre raisonnablement et rétrospectivement la capacité de proposer une lecture explicative d'une tension que les historiens, anthropologues ou les sociologues auront tous notée, mais n'auront capacité à décrire avec le regard disciplinaire que nous proposons ici.

Le mérite de cet exercice est donc, de proposer une offre contextualisante sérieuse à un phénomène, voire, proposer un complément d'offre participant de fait à une consolidation interdisciplinaire.

19.3.5.1 Des freins structurels à la communication

Compte tenu des divergences évoquées ci-dessus il est plus que probable que les acteurs aient imaginé et déployé des stratégies pour atteindre leurs objectifs, ceci n'entrant pas dans le champ de notre étude.

Ceci dit, si nous considérons les acteurs appartenant aux deux sous-systèmes de la vallée de l'Arve, ayant le projet de faire avancer les choses, il y a certainement eu une volonté de communiquer pour négocier et avancer sur un chemin commun.

Cela nous amène à penser qu'il y a probablement eu volonté de communication formalisée, pour finalement constater une absence de communication, une incommunication dans laquelle nous trouvons un indice intéressant.

Revenons encore cette fois-ci, quelques pas en arrière pour comprendre et repositionner les équilibres et les dynamiques systémiques.

Le système de la vallée recherche constamment dans son évolution vers le futur une position d'équilibre dynamique, un équilibre dans un environnement changeant : l'homéostasie. Or deux groupes participent à l'équilibre dynamique du système territorialisé du décolletage dans la vallée : l'un suit un référentiel institutionnel informel et l'autre, principalement un référentiel institutionnel *formel*.

Ensemble, ils agissent. Ils interagissent. En somme, quelle que soit la manière, verbale ou non verbale, quels que soient leurs agissements, malgré tout, les deux groupes communiquent. Que l'on considère ces agissements et communication au filtre :

- Du référentiel néo-institutionnel, ou.
- Du référentiel communicationnel de l'école de Palo Alto.

Nous avons souhaité interroger l'un des cas de communication les plus importants concernant le système vallée. Nous avons soumis le cas de communication, de négociations posées entre les deux parties concernant la manière de faire évoluer les structures formelles de soutien au métier, de soutien aux entreprises, les fameuses organisations formelles médiatrices. Hors éléments de stratégie individuelle ayant pu fausser les bases d'entrée en communication ou de communication depuis le début de celle-ci, il en ressort la synthèse suivante :

Tableau page suivante ...

| Item | Acteurs fonctionnant principalement dans le registre formel | Acteurs fonctionnant principalement dans le registre informel | Compatibilité |
|--|---|---|---|
| Référentiel néo-institutionnel | | | |
| Base institutionnelle de la communication | Communication basée sur les institutions formelles, le droit | Communication basée sur les institutions informelles, la culture communautaire | Absence de base commune. Base de communication incompatible |
| Solutions techniques envisagées pour une organisation à créer | Solutions techniques calquées sur le modèle formel hiérarchisé des grandes entreprises | Solutions techniques calquées sur le modèle communautaire basé sur l'égalité | Absence de solutions communes. Solutions techniques envisageables incompatibles |
| Référentiel communicationnel systémique | | | |
| Pragmatique du message | Absence de congruence entre le message et l'expression de la relation | Absence de congruence entre le message et l'expression de la relation | Double discordance entre les messages et les expressions de la relation rendant la communication incompatible |
| Type d'interaction | Communication et compréhension d'une communication suivant un type d'interaction complémentaire | Communication et compréhension d'une communication suivant un type d'interaction symétrique | Absence de type d'interaction commun rendant la communication incompatible de part et d'autre |

Tableau 35 : Conditions systémiques menant au malaise ressenti par les acteurs informels (Blondeau, 2020)

19.3.5.2 L'homéostasie du système

En ce qui concerne la dynamique de cet équilibre, c'est-à-dire l'homéostasie du système dans un environnement extrêmement instable, celui-ci semble avoir été conservé depuis les années 1960.

Il ne s'agit pas pour nous de traiter dans ce document des ruptures industrielles, des chocs économiques, des investissements par les fonds de pension américains et la destruction du tissu industriel par ces mêmes fonds considérés comme prédateurs ou au contraire leur retrait progressif depuis la crise de 2008, ni même la crise économique de 2008 elle-même, voire celle de 2020 qui s'annonce dure, probablement très dure encore une fois. Il ne s'agit pas plus, pour nous de traiter le cas d'entreprises ayant eu durant certaines périodes, pignon sur rue et ayant fait par la suite la une des journaux à l'occasion de faillites retentissantes sous le regard goguenard tout autant que consterné des locaux historiques qui se sont dit : « Un de plus qui a fini de rêver. Il a fini par se prendre les pieds dans le tapis comme tous les autres⁵⁴³ ». Ces événements n'entrent pas dans notre objet de recherche. Ils constituent par contre les éléments conjoncturels permettant d'illustrer l'instabilité de l'environnement

⁵⁴³ Expression que nous avons entendue plusieurs fois, mais nous pensons à Basile en particulier.

externe au système ou, l'instabilité interne à celui-ci, impactant l'ensemble du système lui-même, c'est-à-dire la vie de la vallée.

L'homéostasie dont il est ici question concerne la relation existant entre ces deux groupes (ces deux sous-systèmes) dans la manière d'envisager l'évolution de la vallée, la manière de communiquer, de cohabiter, d'interagir, de négocier. Elle doit permettre de lever le voile sur quelque chose de plus important, l'apparition plus claire d'un niveau systémique supérieur tenant l'ensemble des sous-systèmes auxquels nous faisons référence depuis un certain temps déjà.

Ce niveau systémique supérieur que nous avons déjà évoqué, nous paraît être celui de la vallée très probablement portée par des racines communes du construit culturel professionnel, mais très certainement plus porté par des racines que nous n'avons que peu traitées dans ces pages : un construit culturel et social⁵⁴⁴ local très probablement plus consensuel et fort, qui permet de tenir l'ensemble des antagonismes systémiques entre les deux groupes. Nous pensons même que des aspects communautaires doivent encore s'y cacher car, avant d'adopter professionnellement des positions qui sont parfois antagonistes, tous ont des racines familiales communes chablaisiennes ou faucignerandes.

En outre, nous n'oublions pas le potentiel facteur le plus important garant de cet équilibre : une primauté factuelle, la primauté de l'institution formelle sur les décisions. Certains auteurs qualifieront cet aspect de gouvernance, et accorderont peu d'importance à l'informel que nous mettons en lumière tout au long de ces quelques pages, dans tous les autres domaines opérationnels, organisationnels entre autres. Nous y reviendrons.

Il est donc possible de dire que cet équilibre fonctionne, au moins jusqu'à maintenant. Il est possible de considérer que deux systèmes, théoriquement peu voire pas compatibles, fonctionnent ensemble, même si chaque groupe d'acteurs, en particulier les acteurs fonctionnant principalement dans le registre institutionnel informel communautaire font part de beaucoup de frustration et de griefs ici et là⁵⁴⁵.

Ici le match des institutions formelles contre les institutions communautaires rappelle ou reproduit celui du XIXe siècle quand les seconds se sont réfugiés dans ce que l'on nomme l'informel. Mais ce n'est pas un match où il y aurait un gagnant et un perdant. Le match de la vallée est un jeu d'équilibre où la possibilité est offerte à chaque système d'exister et de cohabiter en tension certes, mais en équilibre que l'on se permettra de penser globalement gagnant pour tous jusqu'à présent.

- L'équilibre fonctionne, car, quoi qu'il arrive, il n'existe qu'une référence, la référence institutionnelle formelle. En ce sens, les acteurs fonctionnant principalement dans le registre formel mènent le jeu dans un État de droit.
- L'équilibre fonctionne car malgré l'écrasante adhésion à la référence institutionnelle informelle, chaque acteur de la communauté historique est aussi un acteur appartenant au registre formel de par les activités commerciales de l'ensemble des petites entreprises.

⁵⁴⁴ L'un des codes apparus à l'occasion des opérations de codage que nous avons décidé de mettre de côté, car pas directement lié à l'objet de recherche. Celui-ci nous a cependant permis de contextualiser et élargir le fameux champ d'observation de Watzlawick.

⁵⁴⁵ ... et probablement pas que, car l'on se souviendra des propos de Camille, mais pas seulement.

- L'équilibre fonctionne car tout comme dans le domaine du TC TC, les acteurs jouent sur le même terrain de jeu (la vallée), mais pas dans la même zone. Il y a ségrégation entre les gros acteurs industriels et les petites entreprises. Chacun peut donc jouer de son côté sans perturber plus que cela le jeu de l'autre. Il y a donc ségrégation, les acteurs du registre formel menant le jeu, tout en laissant suffisamment d'espace aux autres joueurs.
- L'équilibre peut évoluer, car la base démographique des acteurs fonctionnant principalement dans le registre informel se réduit. Nous l'avons déjà mentionné dans la première partie attirant l'attention sur l'érosion du socle des nouvelles entreprises, ce qui favorise la disparition progressive des acteurs mentionnés. Si un tel phénomène se produit (il est toujours fait au même type de référence de questions depuis les années 60 où l'on prévoit la disparition du tissu industriel d'une manière imminente liée à des problèmes de démographie et de non-renouvellement des générations d'entrepreneurs), nous pensons que le phénomène sera lent.
- L'équilibre peut évoluer, car dans les pas de la création des organisations formelles médiatrices, datant des années 1960 pour celles qui nous intéressent ici, et à la suite du choc de la crise de 2008, certains acteurs appartenant aux communautés historiques ont pris le chemin d'interactions plus formalisées supportées par les organisations mentionnées.
- L'équilibre peut évoluer, car la dynamique du transfert du centre de gravité institutionnelle s'opère dans le sens informel vers le formel, ce qui permet d'aligner progressivement les règles et les contraintes et ainsi réduire les tensions caractéristiques de l'informel suivant le référentiel néo-institutionnel.

Conclusion générale

Arrivant à l'épilogue de ce travail, nous pensons pouvoir mentionner que notre recherche nous a permis d'explorer profondément :

- les pratiques de communication informelles dans le système territorialisé de la vallée de l'Arve et....,
- ... au moins une partie des mécanismes sous-jacents, ainsi que le contenu de ces mêmes pratiques de communication informelles.

En cherchant à identifier les pratiques informelles de communication en question, nous avons découvert l'existence de deux groupes et de trois mécanismes de redondance suffisamment significatifs pour que nous puissions les qualifier de mécanismes (pratiques) informels de communication.

Pour conclure ce travail, il est temps maintenant de poser trois questions de fond :

- Quels repères essentiels avons-nous identifiés dans ce travail sur la communication informelle ?
- Quels champs avons-nous ouverts ?
- Quelles disciplines seraient les plus appropriées pour approfondir un tel sujet ?

Considérer l'informel comme une référence

Un déséquilibre dans l'analyse néo-institutionnelle

Nous pensons qu'un potentiel biais, un préjugé existe dans l'analyse néo-institutionnelle. Ce préjugé est consubstantiel à celle-ci, mais il est conceptuellement tout à fait compréhensible. Il constitue, selon nous, une limite possible que nous avons identifiée et enjambée. Il mène cependant à un malaise potentiel en début de phase d'analyse symétrique, consistant à considérer l'informel comme référence. Il perturbe certainement celle-ci à l'occasion du début des travaux. Nous nous en sommes rendu compte à nos dépens en la mettant à l'œuvre dans le chapitre 3.5.3. Ce biais n'est donc pas anodin sur l'exercice.

C'est ainsi que plutôt que de se perdre dans l'analyse d'un référentiel conceptuel (celui de North) que nous considérons solide et que nous partageons, nous nous contenterons d'un exercice plus simple, celui de faire part de notre expérience de recherche dans l'usage de ce type de concept.

Notre projet nous a conduit à découvrir certes, ce que nous cherchions c'est-à-dire des pratiques de communication informelles, mais, en utilisant le référentiel néo-institutionnel, qui nous semble *a posteriori* être l'outil que nous confirmons le plus adapté à notre objet ainsi qu'à la manière dont nous voulions le traiter. Nous avons ressenti un malaise dans l'usage symétrique de cette même théorie.

La primauté de l'institution formelle quoiqu'il advienne

La recherche d'équilibre initial, permettant de considérer l'acteur comme l'élément central de l'analyse⁵⁴⁶ (la manière dont l'acteur joue et considère autant le terrain de jeu tout autant que les règles du jeu et les contraintes de la loi de son entourage) tend au final à revenir considérer l'institution formelle comme la référence⁵⁴⁷. En utilisant comme point de référence l'organisation qui fixe la règle formelle, la contrainte informelle constitue, elle aussi, une référence, un second pôle, mais, implicitement une référence moindre même si celle-ci est inscrite dans un continuum allant de l'un à l'autre théoriquement équilibré.

Difficulté de tenir une analyse symétrique équilibrée

Dans notre cas, considérer le continuum entre le formel et l'informel revient à considérer un continuum entre deux pôles équivalents même s'ils sont opposés. Dans le cadre de notre projet, nous l'avons considéré ainsi, car nous ne souhaitons pas et nous ne pouvons pas avoir de préjugés sur les pratiques informelles, quelles qu'elles soient⁵⁴⁸. Par conséquent, nous nous sommes astreint à respecter l'institution informelle comme un pôle ni plus ni moins égal à celui de l'institution formelle, envisageant ainsi la manière dont le continuum peut être considéré d'un point de vue ou d'une perspective linéaire et équilibrée, d'un pôle à l'autre.

Chez North et Ledeneva, les contraintes sont reconnues. Elles sont celles de l'acteur face à des règles sociétales qui peuvent elles-mêmes être dans certains cas plus fortes, plus contraignantes et s'opposer aux règles institutionnelles formelles, c'est-à-dire les règles de référence. Chez North (1990) la règle formelle n'est pas considérée comme la référence, mais plutôt comme un des deux pôles de la dialectique entre le formel et l'informel permettant aux joueurs d'essayer de gagner en tentant de se jouer des règles ou en tentant de les faire évoluer (Fontaine, et al., 2011 p. 14). En revanche cette même référence est plus claire chez Ledeneva (2011) dans son traitement de l'économie in-formelle, car l'auteur traite de système mafieux et du cas russe. Le cas est initialement plus simple : la règle de droit et de l'État versus la manière dont chaque acteur ou groupe d'acteurs s'en arrange de manière légitime, mais plus ou moins légale. Il n'empêche que même dans le cas de North, le fait de contourner et vouloir faire évoluer une règle formelle peut relever de connotations négatives.

Vivre en société, accepter la société, considérer que l'institution formelle est une construction humaine, et que la règle de droit doit faire référence, est un exercice concevable. On peut même concevoir que l'institution formelle comme référence est une construction culturelle rendant l'automatisme naturel. *En revanche, peut-être faut-il prévoir des conditions d'étude permettant d'envisager l'informel comme la*

⁵⁴⁶ Ce qui nous a fait retenir l'option de ce modèle conceptuel.

⁵⁴⁷ De ce point de vue, même si nous tentons d'y échapper, nous rejoignons encore, y compris à travers ce modèle conceptuel, l'éternelle question de la hiérarchisation entre le formel et l'informel posé en début de chapitre sur l'informel. Considérer un continuum censé être naturel toujours à partir du même point de référence, revient indirectement à considérer l'un des deux points comme une référence implicite, comme une référence naturelle, en l'occurrence ici, et encore une fois, l'institution formelle.

⁵⁴⁸ Notre postulat de départ est l'égalité pure et parfaite des deux types d'institutions.

référence initiale ne renvoyant pas ce concept à la négation « de »⁵⁴⁹, ou à l' « impur »⁵⁵⁰ de manière systématique y compris inconsciemment malgré les précautions prises. En effet, la production de sens positive devient une tâche ardue.

Légalité versus légitimité et positionnement de l'observateur

Concernant notre objet et le cas de la vallée de l'Arve, toute notre question consiste à s'interroger sur le positionnement de l'observateur. Ce positionnement fait toute la différence. C'est d'ailleurs ce dont nous avons pris conscience à travers l'analyse des entretiens et la compréhension du construit décrit par les répondants.

En évitant soigneusement de traiter l'in-formel, la question des pratiques illégales, nous pensions éviter l'une des questions posées par la mécanique conceptuelle néo-institutionnelle, à savoir, la question de la légalité versus légitimité. N'ayant pas à traiter de systèmes organisationnels structurellement et stratégiquement orientés vers ce type de pratiques, nous pensions que ce type de question ne se poserait pas. Inverser la référence et traiter de la communication informelle à partir de la référence du socle institutionnel informel (la norme perçue et partagée par les acteurs), fait apparaître en examinant les options de sanctions, avec plus d'acuité, cette même question de la légalité versus légitimité. C'est faire apparaître avec plus d'acuité aussi la question que nous soulevons concernant l'opposition structurelle que nous entrapercevons entre ces deux systèmes de légitimités.

Considérant nos propos liminaires :

- Considérer le fameux continuum formel/informel à partir des institutions formelles, implique de notre point de vue, dès le début, de considérer les pratiques informelles immédiatement et sans le moindre doute comme le jeu des contraintes informelles. Ceci implique en outre, de ne pas considérer l'institution communautaire informelle comme la référence même si l'acteur vit entre les deux références que constitue le continuum formel/informel. Ceci revient à considérer comme secondaire l'ensemble des éléments appartenant à ce que nous avons nommé le construit professionnel, c'est-à-dire l'ensemble des données historiques et culturelles faisant communauté. Ce positionnement est le plus courant, et probablement le plus confortable.
- Considérer le fameux continuum formel/informel à partir des institutions informelles implique, dès le début, de ne pas pouvoir nier les institutions formelles. La loi est la loi, les règles sont les règles, les normes sont les normes. Elles sont partagées et elles s'imposent à tous et à toutes. Dans ce cas il faut sans doute considérer un autre paradigme, celui très probablement d'une compétition entre deux systèmes, entre deux représentations du monde, entre deux construits. Une compétition puissante et silencieuse, dissymétrique, qui ne se joue pas à armes égales, probablement même ignorée d'une part de ces acteurs.

⁵⁴⁹ Négation de : il n'y a pas ici d'erreur typographique. Nous voulons signifier la négation de ... quelque chose.

⁵⁵⁰ Se référer au chapitre portant sur l'informel en fin de première partie et en particulier au sous-chapitre portant repos au repos sur connotation négative de l'informel.

Conséquences liées au fait de considérer l'informel comme une référence

Deux options s'offrent à nous ainsi qu'à toute personne souhaitant étudier un mécanisme équivalent suivant le même type de référentiel conceptuel.

- La première option consiste, comme nous l'avons fait, à partir de manière ouverte, sans a priori, pour tenter de faire apparaître l'ensemble des indices significatifs et pertinents à l'étude d'un phénomène spécifique et de le consolider au cas par cas, en fonction du terrain étudié. Dans ce cas, il est nécessaire de se préparer à une période de flottement dans l'analyse afin de tenter de comprendre, au final, les conditions, les équilibres et les forces à l'œuvre, ceci, quelles que soient les conditions institutionnelles théoriques connues ou déclarées au départ.
- La seconde option, probablement plus confortable, consiste à considérer les conditions institutionnelles connues ou déclarées comme une base de travail. Ensuite, il appartient à chacun de les considérer comme telles sans les remettre en question, ou inversement à chercher les écarts potentiels entre la théorie et les conditions du terrain et des observations.

Nous avons quant à nous, décidé de retenir la première option méthodologique.

Étudier l'informel, c'est devoir aussi traiter le formel

Traitant d'un sujet interdisciplinaire, la tentation est forte de chercher à limiter le travail sur l'objet à son strict minimum, car celui-ci est, d'emblée, extrêmement large. Nous pouvons le constater, arrivé en fin de projet, si nous considérons l'ensemble conséquent des pages parcourues jusqu'ici. Ainsi, en début de travaux, nous avons mentionné vouloir ne traiter que de l'informel légal et rejeter l'informel. Nous avons respecté le mandat que nous nous étions imposé.

En revanche, le fait de recourir à une épistémologie constructiviste nous a conduit, à tenter systématiquement d'élargir le champ d'observation au niveau le plus pertinent pour y inclure le contexte dans lequel le phénomène se produit. Cette posture nous a incité à devoir élargir le champ de recherche initialement limité à l'informel en direction du formel, car le formel est présent et des interactions entre les deux sphères existent dans le cas particulier de notre recherche. Plus important, le formel nous permet comme nous le noterons plus tard dans la conclusion (dans la section : Les champs qui restent ouverts) d'atteindre l'échelle pertinente, c'est-à-dire un champ d'observation suffisamment large pour y inclure le contexte permettant de saisir le phénomène à l'œuvre.

Le fait d'avoir considéré l'informel dans toutes ses dimensions, y compris la plus inattendue, à savoir le considérer comme le système institutionnel de référence, nous a forcé à revoir notre terrain d'exploration conceptuelle en l'étendant vers la matrice de lecture légale et formelle telle que ci-dessous page suivante :

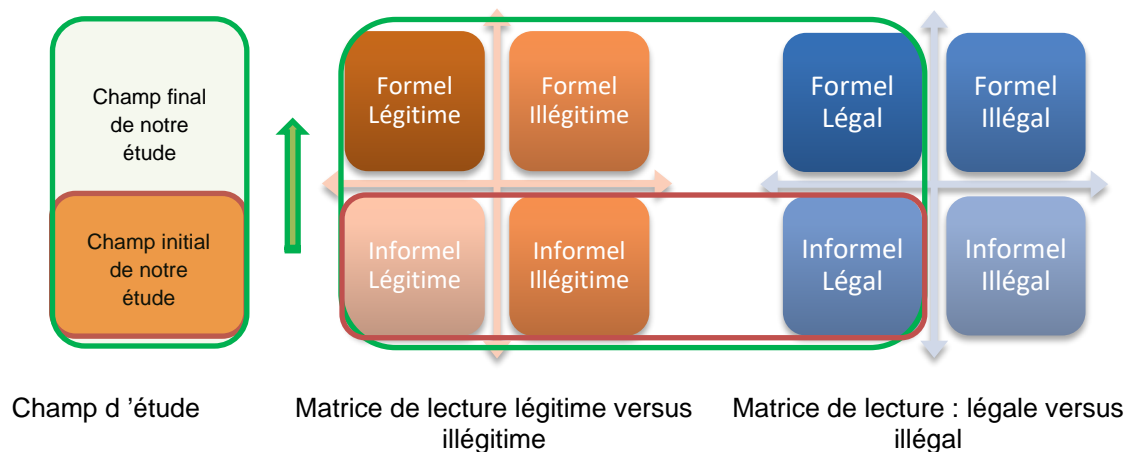


Figure 47 Extension de notre terrain d'exploration conceptuel (Blondeau, 2020)

En conséquence, en particulier dans le cas d'une étude de l'informel s'appuyant sur une épistémologie constructiviste, il nous semble relativement difficile d'envisager, à l'issue des présents travaux, la possibilité de ne traiter que le seul informel, sans le considérer dans ses liens avec le formel.

Rapprocher les modèles

Notre démarche épistémologique constructiviste implique que le résultat de notre recherche constitue une œuvre correspondant à un terrain spécifique traité par un chercheur spécifique. En conséquence, il semble difficile de pouvoir prétendre à des généralisations « faciles ». Peut-être est-ce en revanche possible, de notre point de vue en ce qui concerne les méthodes mises en œuvre.

Économie territoriale et des proximités et économie non standard

En ce qui concerne les systèmes territorialisés, nous estimons pertinent de recourir à l'économie néo-institutionnelle concomitamment ou en complément du recours à l'économie territoriale et non standard.

Le référentiel conceptuel néo-institutionnel n'est pas une référence à utiliser systématiquement pour étudier un tel terrain de recherche, car il possède aussi ses propres limites. Nous le considérons cependant tout à fait pertinent pour éclairer différemment, sous un autre jour, des phénomènes que d'autres approches ne peuvent considérer aussi finement que nous venons de le faire. Entre autres, il nous semble difficile d'envisager la ségrégation des trois strates ou des trois territoires de la communication informelle entre deux groupes spécifiques, tout en étant capable de les nommer et de les décrire aussi clairement que nous venons de le réaliser.

- L'économie territoriale et en particulier l'économie des proximités considérera la proximité géographique, la proximité institutionnelle comme appartenant au champ des externalités technologiques consistant en des interdépendances non-marchandes, ceci sans pouvoir creuser plus avant autrement qu'en décrivant, sans support, les phénomènes de stratification et de ségrégation entre les deux groupes qui opèrent principalement dans l'informel.
- L'économie non standard, qui considère les questions d'encastrement permet de faire le lien entre le formel et l'informel, mais sans pouvoir réellement à notre sens, aller plus loin que la

question des réseaux dans une approche qui se veut médiane, ni sursocialisée, ni inversement sous socialisée. Elle permet par contre l'étude des liens forts ou faibles, mais peut être aussi, de créer un lien avec l'économie néo-institutionnelle quand il s'agit de traiter de la question de l'encastrement structurel qui peut permettre d'observer les jeux entre les acteurs.

Même si nous recourons à l'économie territoriale et à l'économie non standard, ces deux disciplines correspondant en particulier aux règles du jeu, nous ne pouvons considérer que l'usage de ces deux champs disciplinaires soit suffisant pour envisager un objet tel que le nôtre.

Économie / théorie des organisations

La théorie des organisations aurait pu elle aussi être une approche intéressante. L'organisation pourrait être considérée comme un système composé de sous-systèmes pouvant se décliner à l'infini. Elle l'est d'ailleurs. Nous l'avons noté en première partie.

Ainsi, ne serait-ce qu'en utilisant le prisme de l'analyse systémique, en faisant le parallèle entre l'organisation et le système de la vallée, il est possible de l'envisager comme une organisation dotée d'un ensemble de sous-systèmes. Cette approche peut sembler intéressante, car au-delà du pur aspect économique, une composante importante liée aux réseaux et aux hommes dans une logique de contrôle des structures ou de contrôle décisionnel est bien présente. C'est bien tout l'intérêt d'une telle approche. Il suffit, de multiplier l'infinité d'échelles nécessaires (de niveaux systémiques) à l'étude des rapports inter-organisationnels et intraorganisationnels.

Toute la difficulté et la raison pour laquelle il nous semble difficile d'envisager de traiter un objet tel que le nôtre en théorie des organisations, est que l'informel, est un paramètre que la théorie des organisations souhaite réduire voire éliminer, en particulier dans le management car hors de contrôle.

Ici, même si nous recourons à l'organisation comme l'un des trois pôles de l'informel, nous ne pouvons considérer que la théorie des organisations se suffit à elle-même pour envisager un objet tel que le nôtre. En revanche ce référentiel constitue un candidat parfait pour considérer le terrain de jeu néo-institutionnel.

Considérer l'opportunité d'approcher le terrain grâce à l'approche néo-institutionnelle

Nous considérons notre approche comme un accident « heureux ». Il ne nous semble pas avoir observé beaucoup de travaux, hors cœur de discipline et étude des mécanismes informels et in-formels, ayant utilisé ce type de cadre conceptuel comme référence et outil de travail.

Ceci ne rend pas le choix d'une telle option très aisé. Ce que nous avons considéré comme une initiale contrainte liée à notre question et notre objet, nous a apporté l'opportunité de considérer un tel outil pour l'usage de l'informel, mais ici dans le cadre particulier d'un système territorialisé.

Nous pensons que cette opportunité n'est probablement pas généralisable, mais que celle-ci peut permettre directement ou en complément d'autres références conceptuelles, de porter un regard

différent sur certaines questions concernant particulièrement le triptyque que nous avons présenté dès le début de ce document :

- Institution formant la règle formelle.
- Organisation constituant les contraintes informelles.
- Pratiques constituant le jeu d'acteurs.

Nous considérons cette opportunité d'autant plus pertinente que cette approche permet l'interdisciplinarité. Entre autres, ce cadre nous permet de reconsidérer, la manière dont les acteurs perçoivent et vivent leur environnement.

Proposition de rapprochement du modèle conceptuel néo-institutionnel avec ceux des approches économiques territoriales et non standard

Jusqu'ici, nous avons utilisé le référentiel néo-institutionnel à deux reprises, tenant à préciser que nous utilisons celui-ci uniquement dans le traitement de la question de l'informel.

Dans la première partie de cette étude présentant le terrain de recherche ainsi que le terrain conceptuel, nous avons présenté l'approche de Ledeneva (2011) que nous considérons être une approche opérationnalisante des travaux de North (1990), compatible avec nos contraintes de recherche grâce au triptyque : pratiques, institutions, réseaux.

Nous avons présenté ce modèle conceptuellement ajusté à la vallée dans le graphe (se référer à la : Figure 14, page 179). Cette approche de l'informel nous a laissé entrevoir la possibilité d'un rapprochement conceptuel que nous avons présenté dans les pages qui suivaient (se référer à la : Figure 15, page 180) considérant cependant, que ce rapprochement fait sens dans notre cas, mais que celui-ci n'était peut-être pas généralisable.

Il y a peu, dans cette troisième partie, nous avons recouru aux travaux des mêmes auteurs (Ledeneva et ici en particulier North) pour faire apparaître l'écart existant pour les acteurs, entre les règles formelles et les contraintes informelles. Ceci nous a permis de faire apparaître deux phénomènes :

- Le premier point, et celui-ci était attendu, concerne la confirmation de l'existence de l'informel suivant ce même référentiel conceptuel néo-institutionnel.
- Le second point, plus inattendu à l'occasion d'un changement de perspective, en inversant les rôles et en prenant la contrainte informelle comme point de référence, concerne la mise au jour de la tension institutionnelle existante entre les règles institutionnelles formelles et ce que nous avons souhaité nommer à cette occasion les règles institutionnelles informelles communautaires historiques.

Nous mentionnions vouloir tester la possibilité d'établir un pont entre les référentiels de l'économie territoriale et non standard avec celui du référentiel de l'économie néo-institutionnelle. Nous pensons que ce rapprochement est possible, au moins dans le cas de l'étude des phénomènes formels/informels.

Tenant compte de l'expérience des entretiens, c'est-à-dire le recueil, l'analyse phénoménologique puis celle de l'analyse conceptuelle, plus simplement en tenant compte des enseignements de cette troisième partie, nous aboutissons à la construction suivante :

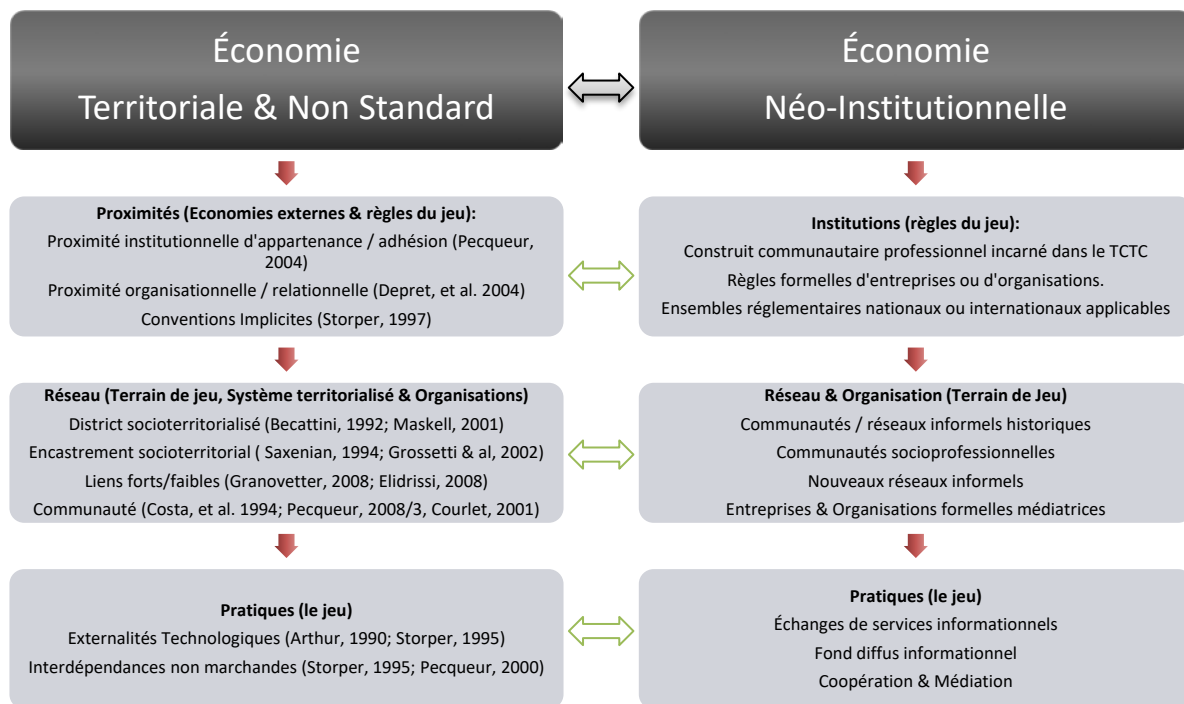


Figure 48 : Rapprochement des modèles conceptuels économiques territoriale & non standard, et le construit empirique néo-institutionnel obtenu dans cette recherche (Blondeau, 2020)

La reconstruction de ce tableau à partir des données empiriques obtenues durant les entretiens, permet d'envisager, dans les conditions de notre recherche, la possibilité d'établir un niveau de rapprochement que nous pensons satisfaisant, fondé sur le modèle conceptuel de Ledeneva (2011) opérationnalisant les travaux de North (1990). Nous pouvons noter la différence entre notre tableau initial (Figure 15) et cette nouvelle version. Ici, nous avons intégré les éléments phénoménologiques des régularités de pratiques en lieu et place des références conceptuelles initialement anticipées dans la colonne néo-institutionnelle de ce graphe.

Désormais

- Nous considérons pertinent de rapprocher une partie des économies externes, correspondant à celle de la proximité institutionnelle et organisationnelle tout autant que les conventions comme constituant ce que North appelle les institutions, c'est-à-dire les règles du jeu.
- Nous considérons ici pertinent de rapprocher les mécanismes territoriaux, sociaux territoriaux correspondant aux différents réseaux et aux différentes organisations que ceux-ci soient formels ou informels comme constituant ce que North appelle l'organisation ou le terrain de jeu suivant l'échelle systémique retenue. Nous notons avoir mentionné les références conceptuelles de l'encastrement socio territorial, des questions de liens forts et de liens faibles. Nous en comprenons à travers les exemples et les témoignages l'existence, mais nous n'avons pas pu les développer dans la présente recherche.

- Nous considérons enfin pertinent de rapprocher les externalités technologiques et les interdépendances non-marchandes comme constituant ce que North appelle des pratiques ou le jeu de l'acteur. Au passage, ce niveau, celui des pratiques rejoint celui correspondant à notre niveau de recherche, c'est-à-dire à notre question et à notre objet de recherche.

Il faut préciser

Comme nous l'avons mentionné, en première partie, nos travaux ne portent que sur des externalités non pécuniaires. Nommées différemment, il s'agit d'externalités technologiques suivant le référentiel marshallien repris par Scitovski (1954). Nous considérons donc que cette stricte approche (correspondant et circonscrite aux interdépendances non-marchandes qui sont nous le rappelons des facteurs institutionnels), est positive.

Tenant compte des préalables cités précédemment, nous pensons raisonnablement possible de pouvoir rapprocher nos observations dans le cadre néo-institutionnel, tout en pouvant se référer au cadre de la géographie économique compatible. De fait nous soulignons toute la pertinence de cette tentative de rapprochement permettant d'éclairer différemment les relations au sein d'un système socio territorialisé.

Prendre en compte l'intrication des acteurs

La littérature classique en géographie économique⁵⁵¹ s'intéresse nous l'avons mentionné, à l'acteur en société, dans une perspective d'une géographie humaine, sociale et située (Torre, 2008/3 p. 331). Gilly, et al. (2000) reconnaissent humblement, nous l'avons mentionné un peu plus haut, avoir du mal à expliquer le fonctionnement des réseaux interindividuels et interorganisationnels, que ceux-ci soient formels ou informels. Les auteurs mentionnaient ne pas comprendre si la proximité était une variable causale ou une conséquence des activités humaines.

Nous considérons être tout aussi incapables de répondre à cette question⁵⁵² avec une réponse nette. Nous sommes en revanche, grâce au présent travail, capable de proposer des éléments de réponse et de consolidation empirique concernant l'un des aspects du fonctionnement de ce type de réseau. Nous fournissons des éléments de consolidation sur un point spécifique, la part informelle du fonctionnement de ces réseaux, dans la limite qui est la nôtre : l'étude d'un unique cas, celui des décolleteurs de la vallée de l'Arve. Celui du système territorialisé de la vallée de l'Arve. Nous ne proposons donc pas, où nous ne nous hasardons donc pas à proposer une généralisation à d'autres terrains, ceux-ci ayant cependant, nous le savons pour certains, des logiques de développement similaire, mais pour d'autres, n'y correspondant pas du tout.

⁵⁵¹ Nous devrions en théorie la considérer comme la nouvelle économie géographique (voir l'introduction sur les proximités en première partie).

⁵⁵² Nous pencherions malgré tout en ce qui concerne le cas spécifique de la vallée de l'Arve pour une réponse initialement causale, liée à la faible disponibilité de terrains utiles à l'implantation des villages, puis, aussi, pour une conséquence des activités humaines. Ici, la proximité sociale aurait probablement créé la proximité épistémique. Nous serions par conséquent tentés de répondre les deux, tout en précisant peut-être la nécessité de clarifier de quel type de proximité il est question avant d'envisager si celle-ci est une cause ou une conséquence.

Peut-être, tout au plus, pouvons-nous envisager une généralisation possible, et avec une grande prudence, non pas avec d'autres terrains, mais avec des caractéristiques de terrains. Nous pensons aux systèmes territorialisés créés sur des fondations districales, dotés de communautés professionnelles fortes et actives, menant de fait des actions tant dans le champ formel, qu'informel.

Nous avons noté durant la phase phénoménologique des absences de barrières. Une part de la réponse à l'absence de barrières se trouve dans une double dichotomie.

Les témoignages et la revue phénoménologique font apparaître en effet une première dichotomie entre l'institution formelle, et l'institution informelle, ainsi qu'une seconde dichotomie entre la sphère professionnelle et la sphère privée.

La littérature habituelle fait d'ailleurs apparaître fortement cette césure. Or, à notre sens il est nécessaire de considérer des systèmes imbriqués en particulier si nous tenons compte du référentiel de l'économie non standard et de l'encastrement granovetterrien.

Notre étude montre l'absence totale de barrière non plus entre l'action dans l'institution formelle et l'action dans l'institution informelle, mais aussi, simultanément, entre la sphère professionnelle et la sphère privée. Les témoignages provenant autant des répondants historiquement installés que ceux provenant des répondants que nous avons qualifiés de nouveaux venus, convergent tous d'une manière ou d'une autre vers une absence totale de barrière entre les deux sphères.

Les acteurs appartenant aux différentes sphères⁵⁵³ sont donc les mêmes, et même si quelques-uns ne le voient pas, ni l'admettent. L'acteur qui brise la barrière théorique pouvant exister entre l'institution formelle et l'institution informelle est aussi le même qui brise la barrière, tout aussi théorique, pouvant exister entre la sphère professionnelle et la sphère privée (ou personnelle).

C'est la raison pour laquelle nous ne considérons pas une imbrication, mais une intrication : deux objets imbriqués sont indépendants alors que deux objets intriqués ne le sont pas. Ils sont dépendants dans un ensemble de systèmes liés. *Nous pouvons le concevoir si nous considérons que l'individu social et l'individu professionnel ne font qu'un et que l'individu informel ne peut faire qu'un lui aussi avec l'individu formel.* Plus qu'une interdépendance, nous avons affaire à un double système d'imbrication de la part d'un même acteur. Les 14 répondants le mentionnent tous différemment, mais n'en décrivent pas moins le même type de redondance significative permettant de les considérer comme des pratiques.

Chaque acteur décrit son passage régulier dans l'un ou l'autre des quatre cadrans du graphique que nous proposons ci-après en fonction des situations et des priorités perçues :

⁵⁵³ Sphères formelles et informelles ; sphères professionnelles et privées

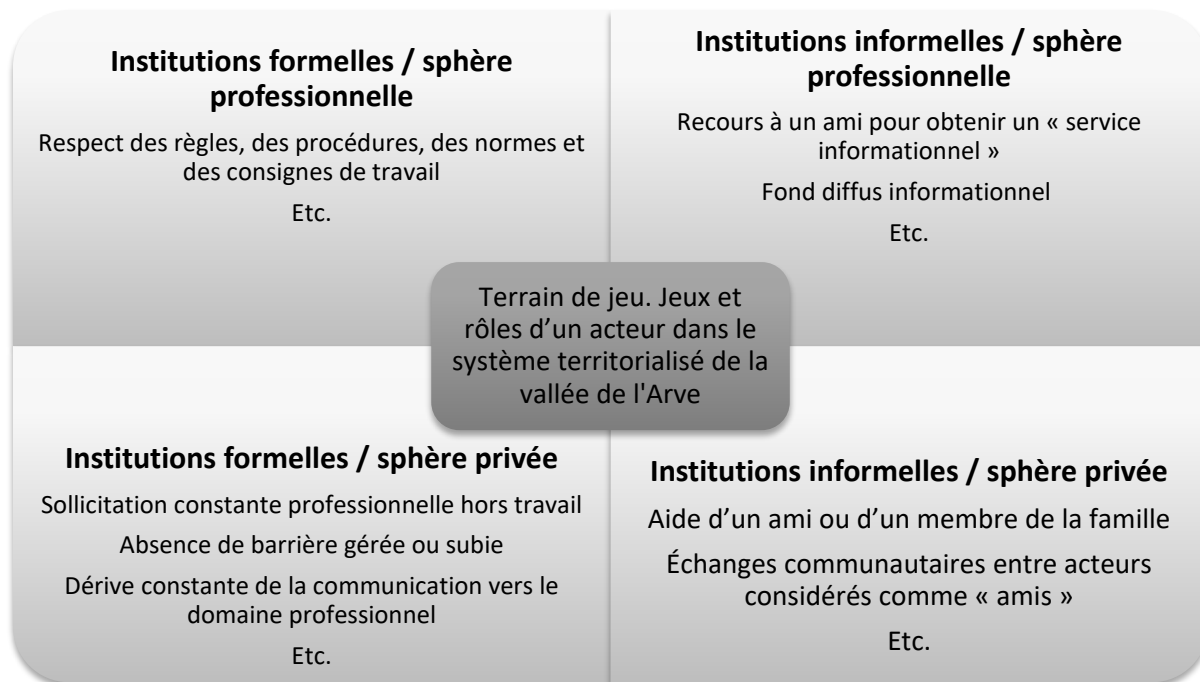


Figure 49 : Ensemble des options de jeux et de rôles possible pour un acteur de la vallée (Blondeau, 2020)

L'intrication mentionnée correspond au fait que l'un n'existe pas sans l'autre, car retirer l'acteur consiste à le retirer de l'ensemble du jeu et de l'ensemble des rôles qu'il peut exercer.

Plus même qu'une inséparabilité, il y a fusion/superposition des rôles en un seul point : l'acteur. En complément du modèle classique granovetterien d'encastrement, nos observations nous amènent à proposer l'adjonction de l'intrication des acteurs. Considérant les acteurs que nous avons rencontrés, ils ne font qu'un, tous, les uns comme les autres, selon le résultat de nos observations sur l'ensemble de notre panel. Ils le sont de manière plus ou moins marquée au départ d'un cadran ou d'un autre.

Nous suggérons, sans avoir tenté l'exercice⁵⁵⁴, que chaque acteur possède un quart de référence à partir duquel il peut déployer l'ensemble de ces options de jeux. Nous allons dans ce sens en nous souvenant avoir mentionné, en particulier pour les acteurs locaux, que ceux-ci agissent prioritairement dans un champ donné (formel ou informel).

Quelle raison de relever cette spécificité ?

Basculer d'un cadran à un autre ne revêt pas la même importance et n'implique pas les mêmes conséquences si un acteur est localisé dans un système territorialisé dont l'institution informelle, bien que contrainte par l'institution formelle, reste le moteur et le mode principal de fonctionnement du territoire, ou inversement, s'il s'inscrit dans un territoire ou l'institution informelle n'a que peu ou plus d'importance.

Ceci constitue la différence entre un comportement individuel et une pratique sociétale généralisée et ancrée profondément dans la culture.

⁵⁵⁴ Cet exercice fait partie des ouvertures et des champs ouverts de cette recherche.

Communautés informelles : nouvelles règles du jeu et mécanismes de contraintes

Notre étude phénoménologique nous a permis d'établir une distinction entre ce que nous avons nommé une *communauté informelle historique* s'appuyant sur des institutions informelles communautaires et, une nouvelle communauté informelle s'appuyant à minima sur des institutions formelles et, très probablement, en train de créer ses propres institutions par mécanisme de schismogénèse.

Nous avons constaté la perméabilité de la nouvelle communauté informelle aux membres de la communauté informelle historique mais par contre, la difficulté pour un membre de la nouvelle communauté informelle de pénétrer la communauté informelle historique. Nous en avons abordé les raisons, en particulier celles liées à l'accès au système de référence et à la grille de décodage. En outre, nous avons mentionné la facilité d'entrée dans la nouvelle organisation informelle correspondant à un paiement de cotisations dans les organisations médiatrices formelles (et un accès à l'informel assez aisé), alors qu'inversement, il n'est pas question de modalités formelles et administratives d'entrée dans les réseaux informels historiques. En effet, ces modalités sont liées à du non-marchand tel que le crédit professionnel de l'acteur reconnu par la communauté, le respect de l'acteur envers le construit professionnel communautaire et en retour, la reconnaissance et l'ouverture tacite des membres de la communauté informelle historique.

La littérature portant sur les communautés dans les systèmes territorialisés, décrit principalement deux types de communautés :

- Les communautés hors cadre économique que nous avons utilisé partiellement comme support pour en proposer une définition élargie.
- Les communautés dans le cadre de la littérature économique territoriale se rapportant généralement aux communautés épistémiques et aux communautés de pratiques. Elles correspondent aux deux types de communautés qui nous intéressent.

Si nous nous référons à l'approche comparative des concepts d'Evrard Samuel, et al. (2018/1) voir : Tableau 5 page 145, nous sommes clairement face à :

- Une communauté de pratiques, en ce qui concerne la communauté informelle historique : il s'agit d'un espace émergent où l'échange des connaissances peut s'effectuer en dehors des contraintes organisationnelles, où s'exerce un effet d'apprentissage par le groupe social, des interactions et un partage d'expérience.
- Une communauté épistémique, en ce qui concerne les effets de communauté créés par les organisations formelles médiatrices. Il s'agit d'un lieu de création de connaissances revendiquées comme pertinentes dans la prise de décisions politiques fondées sur des projets communs, la recherche de résolution de problèmes, et, la présence d'experts.

En ce qui concerne le modèle de la nouvelle communauté informelle, les choses sont moins claires. Il est même probable qu'il faille s'interroger au cas par cas concernant chacune d'entre elles. À propos de cette question particulière, il nous semble que d'un point de vue méthodologique il faille procéder au

même type d'analyse que dans le cas des communautés historiques concernant les nouveaux groupes informels. Nous ne devons pas oublier que ceux-ci se créent en utilisant le support des organisations formelles médiatrices, suivant le modèle daltonien, alors que ces mêmes organisations par définition créent, plutôt ou cherchent à créer dans la sphère formelle, le modèle de la communauté épistémique.

Quoi qu'il en soit, dans le cas de la vallée de l'Arve, nous avons actuellement affaire à un mécanisme d'addition de la nouvelle communauté informelle à l'ancienne, et non à un mécanisme de substitution. Il pourrait à ce titre être intéressant d'essayer d'observer si le modèle de la vallée de l'Arve, qui est aujourd'hui un modèle de communauté additionnelle, semble se généraliser dans les observations d'autres systèmes territoriaux.

Il peut en outre être intéressant de voir si le modèle peut changer. Est-ce que le modèle additionnel peut devenir un modèle substitutif, ou inversement, un modèle additif, ceci pour en arriver au même point ?

Réseau communautaire informel et nouvelle communauté formelle : outils d'intelligence économique

L'appétence informationnelle des acteurs du décolletage de la vallée de l'Arve n'est pas un effet du hasard et de la curiosité. Il répond certes en partie à des caractéristiques de curiosité, mais, pour l'ensemble des acteurs, cette curiosité ou cette appétence atavique pour l'information répond à un aspect de leur culture professionnelle⁵⁵⁵ liée à la valorisation du moindre indice d'information en vue, si possible, de le valoriser jusqu'à la moelle de l'os⁵⁵⁶.

D'une intelligence économique territorialisée et communautaire ...

En fin de chapitre 3.5.4, nous avons pu faire le bilan des informations échangées, captées ou fournies au sein de ce système territorialisé. Il en résulte la liste synthétique ci-dessous :

- L'accès, l'orientation et le référencement dans les réseaux.
- L'accès à de l'information et de la veille commerciale.
- L'accès à de l'information et à de la veille économique et concurrentielle.
- L'accès à de l'information et à de la veille industrielle et technique.
- L'accès à de l'information et à de la veille concurrentielle industrielle.
- L'accès à de l'information et à de la veille réglementaire.

En bref, on sait quoi trouver, où le trouver, et si on ne sait pas le trouver directement il y aura forcément quelqu'un pour vous guider d'une manière ou d'une autre, la subtilité dépendant de la culture

⁵⁵⁵ Et très certainement de la culture du montagnard, paysan et horloger devenu décolleteur en très peu de générations

⁵⁵⁶ On n'oubliera pas ici le paysan horloger des origines ayant transmis de génération en génération jusqu'au petit patron il y a peu, une culture d'économie de moyens, d'optimisation maximum de chaque parcelle de ressources en particulier, dans un environnement de type districal basé sur un modèle de concurrence par les coûts.

professionnelle, des maillages empruntés et des usages de groupes, voire des relations interpersonnelles.

L'ensemble de ces informations est, nous l'avons mentionné, collecté dans la vallée de manière plus opportuniste que stratégique, mais toujours dans la perspective d'une valorisation pour prendre et mettre en œuvre les décisions pertinentes pour chaque acteur économique.

Cette veille répond à des codes et il est hors de question de « voler » de l'information. Les codes du construit professionnel ainsi que du TC TC excluraient immédiatement le contrevenant de la communauté. La veille, la valorisation de l'information et la prise de décision éclairée correspondent à une définition de l'intelligence économique (Rouach, 1996 p. 6). Ce modèle d'intelligence économique territorialisée doit pouvoir être qualifié *d'intelligence économique communautaire*. Il s'agit de notre point de vue d'un marqueur de la culture professionnelle du territoire, si ce n'est de la culture du territoire dans son ensemble. Ici, l'intelligence économique n'est pas un outil, mais elle est un vécu, elle fait partie du construit partagé.

Nos observations, les témoignages recueillis vont tous en ce sens. Si nous retournons en : Annexe No. 3.09 : Construit professionnel et la pratique du « tous copains tous concurrents », il est rapidement possible de trouver dans le construit : les valeurs communes, la compétence, la qualité, l'appétence à la compétition dans un univers technique en constante évolution poussant chacun à évoluer pour être le meilleur, tout autant qu'inversement la culture de la discrétion et l'obsession du secret, pour conserver ses propres avantages concurrentiels. Cet enrichissement des connaissances stratégiques pour les transformer en capacités concurrentielles répond à l'une des caractéristiques permettant de définir l'ensemble de ces actions comme étant, là aussi, de l'intelligence économique (Marcon, 2012 p. 13).

... à une intelligence économique formalisée grâce aux organisations formelles médiatrices

Même si certains acteurs déplorent le manque d'ouverture des acteurs de la vallée, ce manque d'ouverture concerne généralement plutôt les anciennes générations, les nouvelles pratiquant le même type d'activité, mais de manière beaucoup plus ouverte sur l'extérieur.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, même si les grands acteurs ne sont pas considérés par chacun comme représentatifs de tous, ceux-ci ont compris l'utilité de la création d'organisations formelles, les fameuses *organisations formelles médiatrices*. Celles-ci exercent pleinement et clairement des activités informationnelles de veille et de service d'intelligence économique. Les outils déployés par les organisations formelles médiatrices sont, certes, orientés vers le système. Ils sont surtout orientés vers le marché considéré depuis plusieurs décennies comme mondialisé, vers les évolutions et ruptures technologiques. Ils travaillent depuis longtemps à l'anticipation, à la prospective (Rouach, 1996 p. 10) pour anticiper un futur que la vallée considère globalisé en particulier depuis la crise de 2008.

Le modèle de gestion de l'information économique informelle de la vallée de l'Arve peut par conséquent être qualifié sans aucun doute de notre point de vue comme un modèle d'intelligence économique, ici, territorialisé.

Les acteurs agissant principalement dans le registre informel communautaire sont malgré tout en contact avec les organisations formelles médiatrices. Il s'y pratique tout autant des activités formelles

d'intelligence économique et d'information que des activités informelles dans le cadre d'actions de coopération/médiation décrites précédemment.

Quel que soit le groupe concerné, l'ensemble des acteurs nous semble prêt à faire face aux questions de « *l'économie de l'intelligence, des réseaux et des échanges [...] qui associe la conception et la fabrication, le produit et le service* » (Pecqueur, 2000 p. 56).

Nous émettons l'hypothèse que cette culture de l'information économique maîtrisée depuis longtemps dans le domaine informel, a permis de cristalliser chez les acteurs agissant principalement dans le secteur informel, la création de nouvelles pratiques, la création de nouvelles organisations, et la création des institutions correspondantes dans le formel (le mandat initial de ces organisations) ainsi que dans l'informel, les activités dérivées que nous avons décrites sous le terme de coopération/médiation.

Un modèle d'avenir ?

Le modèle décrit ci-dessus est principalement un modèle opportuniste plus qu'un modèle outillé à visée stratégique dans l'informel communautaire historique. Il n'en reste pas moins un modèle d'intelligence économique.

Il nous semble cependant que les deux communautés sont bien armées pour comprendre et faire face aux enjeux de l'intelligence économique moderne. En effet, tout comme pour ce qui concerne les technologies que les entrepreneurs mettent en œuvre, ils ne les considèrent que comme des outils. Il en est de même de l'organisation industrielle ou du management. À partir du moment où l'ensemble des acteurs de la vallée aura saisi l'avantage concurrentiel d'actions d'intelligence économique probablement plus coordonnées et formalisées, ceux-ci n'auront aucun souci à mettre en œuvre ces outils avec le pragmatisme et l'adaptabilité que nous leur connaissons. Ceci fait en effet partie de leur culture. Il ne leur est pas nécessaire d'apprendre. Ils possèdent déjà ces automatismes. Il est juste nécessaire de mettre en œuvre les bons outils.

L'inscription de cette culture dans le patrimoine culturel professionnel, constitue un avantage certain quand les acteurs de la vallée seront prêts. L'intelligence économique, même si celle-ci n'est pas formalisée de cette manière, est plus que naturelle chez les locaux. Elle fait partie de l'un des caractères innés de chaque acteur, de l'actionnaire, à l'ouvrier en passant par le directeur de site ou de groupe.

En outre, nous considérons, peut-être avec un peu de malice, la force potentielle d'un tel système d'intelligence communautaire économique à l'ère digitale. Nous n'y avons que peu fait référence chez des acteurs se hissant plus ou moins, tous ensemble vers l'industrie 4.0, l'intégration digitale ne correspondant qu'à l'un des aspects de la maîtrise des outils nécessaires pour être les meilleurs. Il ne faut en effet pas se méprendre sur la maturité digitale de ces acteurs et de leurs entreprises.

Cette force repose sur la capacité de résistance et de résilience observable dans la vallée. Tout est décentralisé ou presque et les systèmes informatiques variés. Que la vallée fasse l'objet d'un accident numérique et cette décentralisation/variété rendra le travail de personnes malveillantes difficile, qu'il s'agisse de pirater de l'information, d'attaquer des parcs informatiques ou des parcs d'automates

machines voire d'automatismes industriels, de détruire les systèmes pour camoufler d'autres types d'opérations informatiques malveillantes comme du pillage de données mentionné précédemment⁵⁵⁷.

Au-delà du digital, le facteur le plus important de la force de résilience de cette vallée est son capital humain. Son capital culturel professionnel répond à la caractéristique d'une difficile mobilité des facteurs malgré les lois de l'économie géographique moderne qui met en lumière le paradoxe d'une mobilité aisée soulignant finalement mieux « les « *petites différences* » *entre espaces locaux* » (Crevoisier, et al., 2009 pp. 89-90). Surtout, le caractère tacite de beaucoup d'informations rend difficilement transférables « *au sein de ces contacts, l'habitude, la répétition, la culture commune permette souvent, au contraire, l'usage de connaissance tacite* » ces mêmes facteurs hors contextes initiaux (Bellet, 2000 p. 206).

Les champs qui restent ouverts

Ici se profile peut-être le temps des frustrations ; frustration de devoir achever le travail, de ne pouvoir traiter toutes les questions nées au fil de ce même travail et restées sans réponse, frustrations de ne pouvoir s'engager au-delà sur d'autres réflexions que nous nous réservons ou, que nous transmettons bien volontiers au lecteur qui voudra s'en emparer.

Nous pensons par conséquent que ces frustrations doivent correspondre, bien plus qu'à des remarques n'ayant plus ici leur place, à des champs d'interrogations ayant capacité à communiquer avec le lecteur vers d'autres possibles, vers d'autres aventures, d'autres recherches.

Interroger la variété et l'utilité des réseaux locaux

Parmi les champs ouverts existe celui de la question de la pertinence et de l'utilité de l'ensemble de ce qui a été considéré ici comme « réseaux ». Ceux-ci sont multiples et il n'a pas été question pour nous d'en faire un inventaire exhaustif. Il est possible de réaliser un inventaire des réseaux institutionnels formels qui ne relèverait au final que de peu de difficultés. En revanche surgissent toute la complexité et l'inconnu des réseaux informels pouvant correspondre à telle ou telle communauté, à tel ou tel métier, à telle ou telle amitié, entre autres, tout ceci en y ajoutant l'aspect organique d'une recombinaison permanente de ces réseaux au comportement très organique. Encore plus difficilement interrogeables sont les réseaux de liens faibles entretenus par un acteur au sein du système territorial ou à l'extérieur de celui-ci. On n'imagine même pas pouvoir inventorier les réseaux de liens faibles intra ou inter-systèmes. Mis à part un relevé indiciel, il nous semble que cette mission relève de l'impossible hors d'un cadre recherche intervention.

Au-delà de l'inventaire, revient la question de la pertinence ou de l'utilité de tel ou tel réseau particulier. On pensera par exemple à des relations politiques ou avec des acteurs de secteurs-clés tels que ceux appartenant à divers réseaux d'affaires ou à des réseaux bancaires. L'un de nos répondants, Hippolyte, mentionne clairement sans jamais remettre en doute le professionnalisme de certaines entreprises de

⁵⁵⁷ Nous ne perdrons pas de vue les clients finaux de ces entreprises opérant dans les plus hauts secteurs technologiques. Nous y avons-nous même opérés pour des clients finaux de l'armement, du secteur spatial et de l'aéronautique ainsi que du nucléaire.

la vallée venue de l'extérieur, la difficulté d'intégration de certaines d'entre elles. En fin d'entretien, plus réflexif, Hippolyte s'interroge quant aux effets du choix d'intégrer tel réseau plutôt qu'un autre comme condition d'intégration et de réussite sur le territoire. Celui-ci mentionne « *qu'il faudrait aller voir ceux qui sont venus de l'extérieur de la vallée et qui ont énormément de mal à se faire une place. J'ai quelques exemples en tête, et je pense qu'ils n'ont pas pris les mêmes réseaux. Je pense que ceux qui réussissent ne prennent pas les mêmes réseaux. Je n'avais jamais pensé à ça, mais je pense qu'effectivement c'est capital. Et je pense que ceux qui ont du mal à s'en sortir se trompent de réseaux* ».

Ici, nous pensons qu'il convient de s'interroger sur la pertinence d'un choix d'intégration par tel ou tel, ou, dans tel ou tel réseau. En outre, considérant les modalités d'intégration à des réseaux formels ou informels, nous pensons qu'il convient de s'interroger sur de potentielles stratégies d'intégration et de choix de réseaux considérant une potentielle facilité d'intégration initiale rapide, mais peut-être superficielle, comparée à une potentielle difficulté ou impossibilité d'intégration, cependant, toutefois profonde et de longue durée si celle-ci devait se concrétiser.

Analyser les arrivants en tant que ponts structuraux

Nous avons peu traité d'une question faisant partie potentiellement de cette recherche. Nous l'avons cependant décrite en première partie. Il s'agit de la question des liens forts et liens faibles tout autant que celle des ponts structuraux.

Nous avons constaté la difficulté pour les nouveaux venus à pénétrer les réseaux institutionnels informels communautaires. Nous avons noté ce qui paraît être comme un paradoxe vis-à-vis de réseaux apparemment initialement fermés : la relative ouverture de ces réseaux habitués à une longue tradition d'émigration et d'absorption des nouveaux venus, en particulier depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Les organisations formelles médiatrices, potentielles nouvelles formes communautaires, ont la capacité de regrouper, peut-être plus rapidement et/ou facilement, les nouveaux venus et les locaux. Ces nouveaux venus, pour certains d'entre eux, viennent avec le bagage de leurs anciens réseaux tout autant que pour ceux appartenant à des filiales de groupes internationaux, avec un bagage actif et donc un capital résiliaire externe important.

Identifiables comme n'étant pas intégrés au réseau communautaire historique, ils sont d'autant plus aisément identifiables qu'ils rejoignent les organisations formelles médiatrices pour participer au destin commun de la vallée. L'étude du potentiel apport de ces acteurs pourrait être intéressante du fait de leur facilité d'identification.

Comprendre l'impact du 18 juillet 1904

L'un des très grands absents de nos entretiens est, le 18 juillet 1904, date symbolique et représentative de nombreuses tensions. Il est surtout celui du choc entre un patronat et un syndicalisme en train de se chercher et en train de tenter de trouver leurs équilibres eux-mêmes, « *fruit d'un blocage dans la mutation d'un système socio-économique* » (Judet, 2004 p. 443), ce jour-là dans le sang. Dans cette vallée, faite de proximité et de promiscuité, évolutions géopolitiques, crises ne font que battre et rebattre

à une fréquence très élevée, en quelques décennies à peine, les cartes d'un jeu déjà complexe décrit dans la première partie de ce document de recherche. Parcourir l'ouvrage de Pierre Judet (2004), mais aussi celui de Mino Faïta (1990), c'est lever le voile sur une importante part de l'histoire de cette vallée, histoire curieusement absente de l'ensemble des témoignages que nous avons recueillis.

Dans les témoignages reçus, il est régulièrement fait mention du temps long, en siècles même. Il est régulièrement fait mention des familles, des tensions entre celles-ci, des tensions entre affaires industrielles. Paradoxalement, il n'est cependant jamais fait mention de cet événement. Personne n'évoque cette période cruciale et structurante ou, assez généralement, le patronat est modeste, le patron du jour a été l'employé d'hier ou le sera demain, où la distance sociale est, hors exception, relativement faible.

L'ouvrage de Judet (2004) reflète bien l'ensemble de ces tensions, mais aussi recoupe certains des témoignages que nous avons reçus. Nous pensons aux fanfares et aux harmonies municipales, exutoires ou symptôme toujours présent de ces tensions jamais disparues, même si celles-ci ont eu le temps d'évoluer. Nous sommes surpris de cette absence de témoignage sur ce sujet, tenant compte d'un échantillon ancré localement et de longue date.

Nous le sommes d'autant plus que nous avons eu l'occasion de connaître et d'échanger avec des répondants à propos d'un phénomène « relativement » similaire même s'il n'est pas équivalent en passant un mois à Richmond en Virginie aux États-Unis. Échanger avec les habitants est suffisant pour sentir les cicatrices encore vivaces entre familles, de la guerre civile américaine ayant eu lieu pour mémoire de 1861 à 1865, période correspondant à l'époque où la Savoie est annexée par la France. Les événements syndicaux du début du XXe siècle sont donc nettement plus récents. Nos témoins ne nous en ont jamais fait part, y compris les personnes que nous avons approchées dans le cadre de la préparation de notre projet.

Nous sommes intimement convaincu de l'intérêt de s'interroger sur l'existence d'un tel lien, même s'il n'est pas le seul, entre l'esprit de compétition existant dans la vallée et les événements mentionnés, correspondant grossièrement à l'acte de naissance des structures techniques, économiques et sociales de la vallée que nous connaissons aujourd'hui.

Peut-être y a-t-il là, un lien que nous n'avons pu démêler durant cette enquête concernant la mention de beaucoup de répondants à des « valeurs » qui font que l'on communique ou, inversement, que l'on se tient à distance. Si une partie des valeurs nous est décodable, la partie liée au construit professionnel dont l'expression est le TC TC, nous nous interrogeons sur les autres valeurs, celles admirablement présentées par Pierre Judet (2004), probablement à l'origine d'une part du construit que l'ensemble des acteurs reconnaissent avoir dans le respect de l'autre, que celui-ci soit copain, ou bien même concurrent. Il y a de notre point de vue, intérêt à s'interroger sur ces dynamiques structurantes.

Prendre garde aux outils de traitement numériques

Notre recherche est le résultat d'un choix, celui d'une approche, celui d'un point de vue, celui d'un angle de vue, peut-être surtout, celui d'un recul. Nos activités professionnelles nous amènent à gérer des

masses de données, et, à considérer les outils de traitement permettant de massifier le traitement des données autant que faire se peut depuis plus de 30 ans.

La considération et la compréhension de l'absolue nécessité de gérer dans certains cas la captation et l'analyse de très grosses bases de données ne doit pas faire oublier à l'analyste d'un mécanisme socioéconomique : la dimension humaine des systèmes socio territoriaux. Considérer l'infosphère uniquement à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication est une erreur méthodologique de notre point de vue.

Utilisant le support de la vallée, cette erreur se situe selon nous à plusieurs niveaux. Tous les systèmes économiques ne sont pas passés par le digital, même si en l'occurrence la vallée de l'Arve s'oriente vers la fameuse industrie 4.0 que nous avons cité dans ce document. Toutes ces données sont soumises au contrôle et à la sécurité de leurs propriétaires légitimes. Consolider des informations de ce type revient à ne consolider que ce que l'on veut bien donner, ou que, ce qui est légalement disponible. En outre, côté analyste, consolider des données suivant ces mécanismes analytiques, revient en grande partie à consolider du quantitatif au détriment du qualitatif. Consolider de l'information qualitative et la traiter par des outils automatisant les analyses revient, et nous l'avons constaté dans notre cas, si les données ne sont pas préparées, à lourdement se tromper en termes de résultat analytique.

Nous nous interrogeons donc sur une nécessaire prudence quant à l'usage de l'ensemble de ces outils, en tout cas si nous souhaitons comprendre l'acteur, comprendre l'acteur en situation, comprendre l'acteur dans ses pratiques et dans son environnement.

Surveiller l'évolution systémique de la vallée

Nous avons évoqué la stabilité systémique, c'est-à-dire l'homéostasie du système vallée. Considérant les raisons de cet équilibre, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'une conservation d'équilibre appartenant à des évolutions de type 1 au sens de l'école de Palo Alto. On fait « plus de la même chose » pour tenir le système en équilibre. Généralement cela fonctionne (Wittezaële, et al., 2006 p. 271), ce qui peut laisser imaginer que ce mécanisme peut être infini, jusqu'au jour où le système craque sans raison (tout du moins en apparence).

Nous pensons à une évolution de type 2, celle-ci potentiellement beaucoup plus dangereuse pour la vallée. Viendra le jour, que nous pensons assez lointain, où la réduction de la population agissant principalement dans le registre des institutions communautaires informelles par effet démographique ne pourra plus contrebalancer ou équilibrer les mécanismes institutionnels formels⁵⁵⁸. Ici les variables essentielles auront été poussées à leurs limites et le changement s'imposera (Wittezaële, et al., 2006 p. 325), peut-être même de manière pernicieuse, par conséquent de manière très dangereuse pour le système.

En effet, la situation paraîtra presque normale pour beaucoup d'acteurs agissants principalement dans le registre formel (locaux ou non intégrés), car il n'y aura plus, « enfin » diront certains, de différentiel

⁵⁵⁸ Nous occultons ici la question de tout choc potentiel exogène pouvant annihiler la vallée comme une crise brutale, une évolution technologique imprévisible ou autre.

entre les règles formelles et les contraintes informelles⁵⁵⁹. C'est à ce moment-là que le danger d'un choc évolutif de type 2 apparaîtra.

L'ensemble des acteurs fonctionnant principalement suivant le registre communautaire informel est la principale population porteuse de la culture locale, du construit local, constituée entre autres des gènes du travail, de l'effort, de la compétition, et de l'humilité. Tout ceci constitue la spécificité, la particularité, le marqueur de cette vallée que les nouveaux venus adoptent généralement sans la transformer notablement.

En cas de modification de ses équilibres, la vallée court à notre sens un double danger soulevé en partie par Veyret, et al. (1967) et Loinger (2006) :

- La perte de son identité constituant la dévitalisation de l'ensemble des ressorts faisant la force de cette vallée. La vallée ne deviendrait plus qu'une vallée, un territoire comme les autres sur le territoire national avec la disparition de cette culture industrielle spécifique.
- Liée à cette perte d'identité, l'attraction de la métropole genevoise finirait là aussi par l'emporter, drainant définitivement, par manque d'attractivité locale, les meilleurs éléments vers le bassin genevois. Cependant, l'histoire démontre aussi que Genève a toujours su attirer les compétences en cas de conjoncture favorable, mais a toujours aussi abandonné la vallée à son sort en cas de crise.

De tout temps, la vallée a fait face aux évolutions politiques, géopolitiques, économiques, industrielles, commerciales. De tout temps la vallée a fait face.

Cependant, la vallée a fait face grâce à son identité, toujours spécifique et toujours préservée. À notre sens, perdre l'identité, c'est-à-dire le construit professionnel informel communautaire de la vallée, signifie probablement perdre l'un des verrous les plus importants de cette identité.

Il convient selon nous, de s'interroger sur ses ressorts spécifiques (des ressorts humains et culturels) qui font réellement la force industrielle de la vallée, plus que telle ou telle entreprise gagnante du jour, y compris à l'international.

La vallée s'est construite sur ces ressorts. Mais la vallée s'est aussi construite sans capitale régionale et malgré cette absence. Cette identité est une identité de tension constante et de réaction aux dangers, réels, perçus, fantasmés. Faire disparaître les tensions participerait à notre sens à la perte de singularité et au final à la perte d'identité.

Interrogation sur une orientation disciplinaire et un choix d'interdisciplinarité

Nous inscrivons cette recherche dans le champ des sciences de l'information et de la communication que nous réduisons à l'acronyme SIC dans la suite de cette réflexion. Nous nous en réclamons et, nous

⁵⁵⁹ Considérant la dynamique que nous avons mentionné comme se réduisant.

pensons avoir été relativement clair concernant ce point, en particulier dans la seconde partie dédiée à l'épistémologie et la méthode.

Cependant, par bien des aspects, notre travail est aussi interdisciplinaire, ce qui n'est pas incompatible, car les SIC sont souvent comprises comme une interdiscipline⁵⁶⁰ au service d'autres disciplines.

Nous avons en effet rejoint dans les actes les propos tenus concernant l'interdisciplinarité en cherchant à obtenir une *réduction de la réalité par telle ou telle discipline* (Hamel, 2005/1 p. 111), ce que le constructivisme nous autorise. Nous avons eu recours à plusieurs référentiels disciplinaires sans jamais abandonner notre objet, notre question ainsi que la discipline à laquelle nous nous rattachons.

Cette interdisciplinarité est une nécessité partagée pour ce qui concerne l'étude d'environnements relativement similaires. Ainsi, le district industriel nécessiterait la combinaison des disciplines économiques, anthropologiques et sociologiques (Nadvi, et al., 1996 p. 105), disciplines auxquelles nous ajoutons donc les SIC et en particulier l'intelligence économique.

Opérons un retour sur les différentes *paternités théoriques* auxquelles nous avons eu recours dans cette recherche.

Paternités théoriques conceptuelles

La paternité théorique conceptuelle de notre travail est clairement interdisciplinaire. Se référer ici à notre introduction méthodologique page 25 et au chapitre 9.1.4, page 219 couvrant les questions du programme et des références disciplinaires.

Elle relève à minima de :

- L'économie.
- L'économie néo-institutionnelle.
- La théorie et l'économie des organisations.
- La sociologie économique.
- L'économie non standard.
- L'économie géographique et l'économie territoriale et des proximités.
- La sociologie.
- L'anthropologie.
- La géographie et la géographie urbaine.
- Les sciences de l'information et la communication.
- L'histoire.

Si nous nous référons à la seconde partie de notre recherche, nous pouvons considérer que la paternité conceptuelle de notre démarche scientifique s'appuie sur le choix :

⁵⁶⁰ Nous ne nous épancherons pas sur la question de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité, nous verrons aussi, prochainement transdisciplinarité, qui peuvent porter à discussions et qui peuvent, par ailleurs, constituer des synonymes dans certains dictionnaires ou référentiels. Nous proposons donc à partir de maintenant et par convention d'utiliser le terme d'interdisciplinarité.

- Du constructivisme comme cadre référentiel (comme paradigme puis philosophie).
- De la méthode d'analyse qualitative compréhensive.
- D'une technique d'entretien de type semi-directif avec guide d'entretien.

Paternité méthodologique

Dans le cadre de l'analyse qualitative, elle-même partie de l'ensemble plus vaste de l'analyse systémique de l'école de Palo Alto, notre travail a consisté à la mise en œuvre des référentiels méthodologiques suivants :

- Analyse phénoménologique.
- Analyse néo-institutionnelle.
- Analyse systémique.

Conceptuellement, l'analyse qualitative compréhensive nous a permis de mettre en œuvre dans un premier temps l'analyse phénoménologique qui nous a permis par la suite et en deux temps de répondre à notre question de recherche :

- Analyse phénoménologique complétée par l'analyse néo-institutionnelle, pour répondre à la première partie de notre question de recherche à savoir : existe-t-il une communication informelle ? Celle-ci nous a permis de répondre positivement.
- Analyse phénoménologique complétée par l'analyse systémique pour répondre à la seconde partie de notre question de recherche à savoir : comment fonctionne-t-elle et qu'apporte-t-elle au système dans le registre économique ? Celle-ci nous a permis de détailler les processus et les rapprocher de mécanisme d'intelligence économique territoriale et de proximité informationnelle.

Un chemin épistémologique ouvert à l'économie dans ce travail interdisciplinaire

Nous avons assez massivement recouru à des référentiels liés à l'économie. Cet aller-retour entre économie et SIC nous semble concourir au renouvellement de la pensée économique, par exemple l'économie des proximités, renouvellement auquel appellent certains économistes : « selon certains économistes, s'étendre vers une *« problématique, plus large, de proximité(s) (sociale, temporelle, relationnelle, affective, informationnelle, organisationnelle, technique, cognitive, etc.) [...qui...] s'inscrit, assez naturellement, dans les débats contemporains sur la question de la coordination sur les marchés et hors marchés. »* (Depret, et al., 2004). Il en est de même pour les auteurs qui traitent des grappes, proposant une *« recherche de complémentarités et l'articulation des méthodes d'investigation empirique mobilisées [...] l'interdisciplinarité et la capitalisation des apports théoriques et analytiques de différentes approches innovantes [...] la mobilisation conjointe de données [...] et de techniques d'obtention [...] variées »* dans un état d'esprit correspondant à *« une approche multidisciplinaire, voire authentiquement transdisciplinaire »* (Forest, et al., 2009 p. 17).

De ce point de vue, nous accompagnons ce mouvement. C'est ce que fait apparaître la synthèse de notre chemin épistémologique présenté ci-dessous page suivante, qui propose un bref inventaire de l'ensemble des références interdisciplinaires auxquelles nous avons recours.

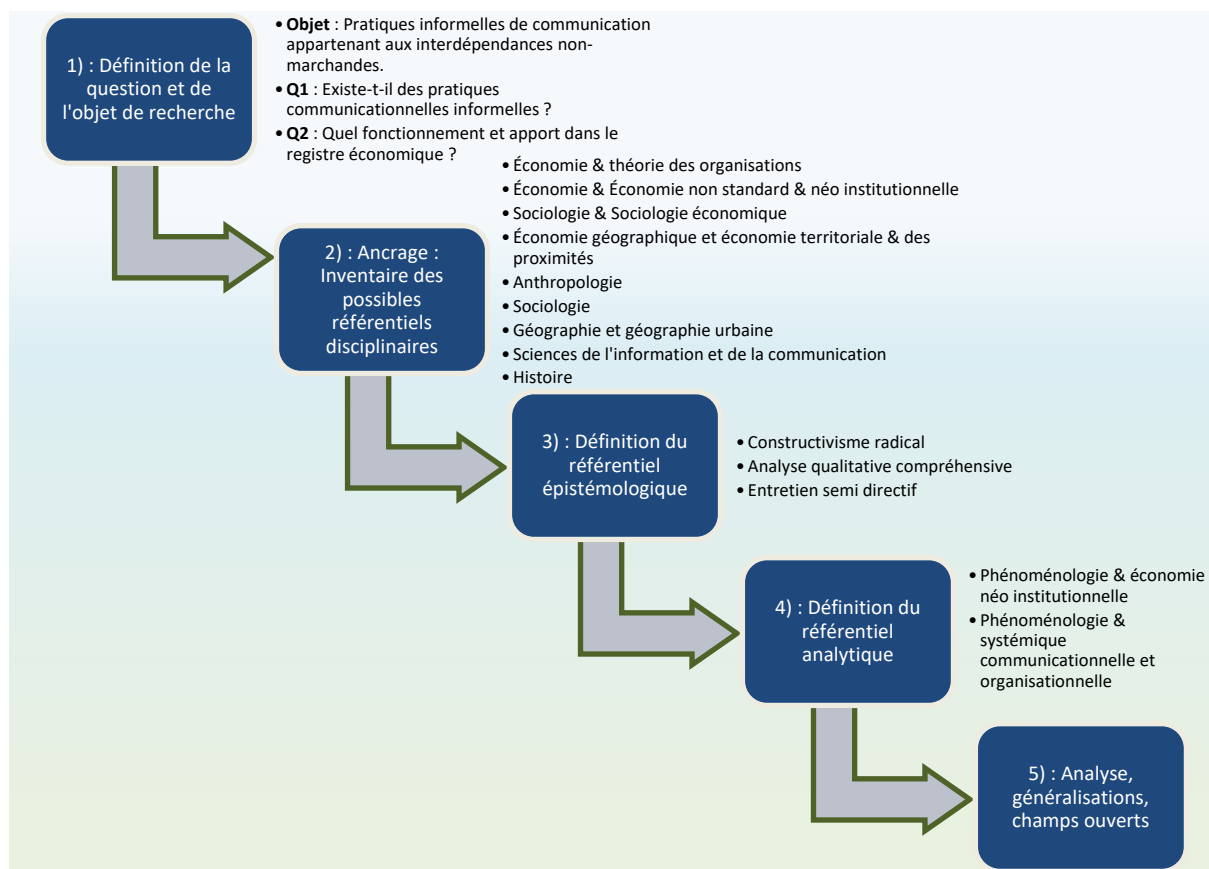


Figure 50 : Chemin épistémologique : des références théoriques aux choix méthodologiques et analytiques (Blondeau, 2020)

Une contribution à l'intelligence économique

Nous considérons que cette étude doit prendre place dans le champ de l'intelligence économique, de par la paternité de son ancrage correspondant aux disciplines de l'économie territoriale, de l'économie des proximités, de l'économie néo-institutionnelle, ainsi que de l'économie non standard pour ce qui concerne les réseaux d'acteurs et l'encastrement. Son apport potentiel nous y semble donc le plus important.

Si notre référentiel est fréquemment économique, notre centre d'intérêt ne porte pas sur un état, un instantané, mais sur des pratiques et des dynamiques d'acteurs qu'analyse l'intelligence économique.

Ces pratiques économiques initialement non marchandes, ces dynamiques sont celles d'acteurs qui comme Georges, capables de reconnaître ce type d'activité et de la nommer ainsi, passent leur temps à faire de la veille « *ça nous permet, finalement on fait de la veille, veille techno, veille marchés veille industriels* ». Ces pratiques n'ont qu'un seul objectif ajuster les actions et la communication, ce que dit fort bien cette fois Nicolas « *Non il faut toujours savoir communiquer. On peut être les meilleurs du*

monde, mais il faut savoir communiquer pour savoir faire passer un message, vendre... Le bon technicien ne suffit pas. ». Y compris dans la vallée de l'Arve, tous ont compris depuis longtemps qu'au-delà de la veille technologique et concurrentielle, purement locale (qui déjà en elle-même représente déjà un aspect de l'intelligence économique territorialisée) beaucoup d'outils et d'actions mis en œuvre le sont dorénavant en particulier depuis 2008 à une échelle globale, ceci en fonction des moyens de chacun, et, de plus en plus par l'intermédiaire des organisations formelles médiatrices comme le pôle.

Toute la difficulté de notre matériel informel consiste à le faire émerger, comme phénomène identifiable pouvant être décrit et rapproché de référentiels conceptuels connus. En l'occurrence, si nous utilisons l'école française, l'économie des proximités considère qu'une bonne partie de la valeur ajoutée d'un système territorialisé, est constituée d'externalités en grande partie non marchandes (Costa, et al., 1994 pp. 41-42), (Pecqueur, 2008/3 p. 323) ou⁵⁶¹ partiellement (Perrat, 2000 p. 256) même si le résultat est au final purement marchand, ou lié au processus d'innovation (Courlet, 2001 p. 69) qui finit lui-même par entrer dans la sphère marchande. Tout ceci est finalement et proprement résumé en référence à Scott et Storper (2003) dans la littérature économique, quand il est mentionné qu'il est « *largement admis que le succès d'un territoire dépend de micro-facteurs dont plusieurs échappent au marché* » (Combes, et al., 2006 p. 6). L'informel non-marchand relève d'une finalité marchande et économique et à ce titre, sa compréhension de la part des chercheurs, voire son orchestration de la part des praticiens, répondent aux caractéristiques de travaux théoriques ou concrets en intelligence économique.

Les informations à finalité économique peuvent pour beaucoup de raisons intéresser quelques disciplines, mais une discipline en particulier, nous le confirmons : l'intelligence économique. Non pour utiliser à ce stade de l'information, mais pour identifier les processus pertinents, identifier les modalités concrètes. Nous l'avons mis en œuvre professionnellement pour activer par la suite les réseaux.

Avec cette recherche, nous sommes en quelque sorte, à l'amont ou le plus en amont de l'intelligence économique en participant, dans le cas de la vallée au moins, à identifier une des sources (à notre sens la plus importante) et une modalité de captage d'information, mais pas la seule, de participation à l'orchestration de celui-ci et à l'activation de tel ou tel node (acteur) de réseau, ici dans l'intelligence du respect du réseau et de ses acteurs.

Avec ce travail, nous effectuons ici un travail de reconnaissance (nous sommes à l'amont) très probablement assez directement utile pour les organismes locaux (les fameuses organisations formelles), qui connaissent (c'est une évidence) dans leur réalité (celle des acteurs), mais ne reconnaissent pas forcément ce même terrain à travers le prisme de la réalité conceptuelle.

⁵⁶¹ Ici, tout dépend du cadre analytique et du modèle conceptuel envisagé. Quand un économiste reconnaîtra un apport partiel, un sociologue y reconnaîtra un apport encore plus important.

Une contribution à l'étude des organisations et en communication des organisations

Après l'intelligence économique, c'est à la communication dans les organisations que notre travail peut contribuer.

- Il peut d'abord concerner, l'analyse résiliaire comme forme d'organisation industrielle et spatiale, s'émancipant des questions d'économie classique comme la théorie des coûts de transaction, et proposant une analyse intra ou inter organisationnelle. Nos travaux peuvent le cas échéant consolider des données empiriques ou des réflexions méthodologiques portant sur l'étude des réseaux industriels, considérant que le système de la vallée de l'Arve peut être compris comme un système intégrant une série de sous-systèmes. Il peut aussi être considéré comme un sous-système d'activités industrielles spécifiques que l'on a pu nommer des filières.
- Pour ce qui concerne la *gouvernance des entreprises* le cadre référentiel néo-institutionnel considère l'acteur dans une tension permanente dans ses pratiques, entre la somme des règles formelles auxquelles il doit se conformer dans le cadre de ses activités professionnelles et l'ensemble des contraintes informelles qu'il connaît, auxquelles il adhère, mais ceci, sur un terrain de jeu, celui de l'organisation ou, peut-être plus intéressant : le système. Dans ce cas, étudier les pratiques ou la stratégie d'un acteur dans sa stratégie de gestion des tensions entre formel et informel permet d'étudier à quelque échelle que ce soit, les tensions institutionnelles pouvant exister entre la règle et le jeu réel.

Nous avons par exemple abordé dans notre étude la question de la gouvernance organisationnelle à travers les témoignages de répondants qui pensaient dépendre de mécanismes institutionnels informels. Ils pouvaient par leurs actions jusqu'à aller se mettre en position de dépendre des systèmes de sanction organisationnels formels.

La gouvernance concerne donc ici la capacité d'acteurs fonctionnant principalement sur le modèle institutionnel formel, à mettre en place les règles formelles adéquates, conformes à la réalité du terrain, que celles-ci soient publiques (organisation formelle médiatrice) ou privées (règlement intérieur, contrat de travail, ou autre comme des accords de confidentialité).

En ce qui concerne la gouvernance publique, ces questions ne sont pas neutres, car celles-ci permettent de mettre en place des équipes et des politiques publiques et, bien après, de constater leur réussite ou leur échec.

Il n'en reste pas moins que cette question de gouvernance (souvent traitée en économie industrielle) pose celle de l'amélioration des outils de connaissance, de gestion des outils de connaissance pouvant mener à « *des conflits d'interprétation de l'information* » pertinente. Tout ceci relève de l'ingénierie territoriale comprise ici comme de l'intelligence économique territoriale (Doloreux, et al., 2005/1 p. 33), cette même question pouvant, et devant selon nous être posée à des échelles systémiques différentes en fonction des besoins.

Nous pouvons aborder enfin le *domaine de la communication des organisations* ou communication organisationnelle. Il semble que ce champ d'études intéresse de plus en plus de chercheurs produisant

un certain nombre de travaux empiriques (Morillon et al., 2013 p. 3) depuis déjà un certain nombre d'années.

Ici, nous ne pouvons que constater la congruence de travaux avec l'intérêt porté des sciences de l'information et de la communication pour les organisations. Nous notons cependant que les travaux allant dans ce sens concernent principalement l'organisation elle-même, mais avec assez peu de recherches dans le cadre élargi des différents types d'organisations telle que le mentionnent Morillon et al. (2013).

Il semble donc que nos travaux, à défaut d'être originaux, aillent dans le sens du développement de cette nouvelle tendance, en traitant d'activité extra-organisationnelle, c'est-à-dire hors du champ classique de l'organisation et de son système institutionnel formel.

En traitant d'un échange informationnel informel à finalité économique, nous participons donc à consolider des questions d'intelligence organisationnelle (Mintzberg, 1982 p. 66), mais aussi de proximité informationnelle.

Un travail et un corpus qualitatif pouvant intéresser historien, sociologue et anthropologue

Nos travaux font appel à des acteurs, que nous avons nommés dans le cadre de notre enquête, des répondants. Ces répondants n'en sont pas moins des acteurs sociaux, des acteurs socio-économiques, des acteurs situés dans une période historique.

Nous avons tenté en début de cette troisième partie, de respecter les acteurs, de nous faire leur porte-voix et le porte-voix de la réalité telle qu'ils la perçoivent dans un cadre analytique défini. Nous avons respecté les usages en ne traitant que des identifiants anonymes, quitte à leur fournir ce qui nous a paru être le minimum pour les humaniser, un pseudonyme. Cet artifice nous permet ainsi le respect de la double contrainte que représente l'anonymisation et l'humanisation.

Les chapitres de description phénoménologiques correspondent à des instantanés, à des réalités vécues, celle des acteurs de l'industrie du décolletage dans la vallée de l'Arve dans les années 2018 à 2020. À ce titre, ces descriptions phénoménologiques pourraient intéresser, les anthropologues et les chercheurs en sciences sociales, mais aussi les historiens industriels ou traitant de la Savoie. Nous proposons en effet :

- L'instantané d'une activité industrielle spécifique en fin des années 2010.
- L'instantané d'un vécu d'acteurs autant dans leur vie professionnelle que privée.
- L'instantané de leurs relations aux institutions que celles-ci soient formelles ou informelles.
- L'instantané d'un vécu d'acteurs appartenant à différentes catégories sociales dans un même groupe socio-professionnel.
- L'instantané d'un construit socio-professionnel spécifique s'exprimant dans le TCTC que nous allons citer clairement, le : « tous copains, tous concurrents ».

Originalité, limites de notre étude et de ses résultats

Aborder un terrain tel que celui de la vallée de l'Arve dans une démarche, très « terrain », ayant débuté par notre propre réseau pour commencer à ré-accéder à la vallée de 2018-20, est une démarche « originale », telle que nous le souhaitons. Proche des acteurs, mais pouvant elle-même faire l'objet de ses propres limites.

Notre démarche d'approche des acteurs a eu lieu à travers notre réseau et à l'extension progressive de celui-ci. Dans les faits, nous nous rendons compte que nous avons (en partie tout du moins) travaillé et bénéficié de notre extension de réseau par des modalités à l'ancienne. À l'ancienne, car notre extension de réseau, même si celle-ci a pu bénéficier du support de réseaux sociaux de type « LinkedIn », a eu lieu de manière interpersonnelle. Elle n'a pas eu lieu par l'intermédiaire d'organismes médiateurs tels que ceux du pôle, en particulier, mais aussi du SNDEC, à une exception près.

De fait, malgré l'originalité et, nous le pensons la fidélité de notre description, cette fidélité ne correspond qu'à celle du panel de répondants ayant accepté de participer à cette étude, au fur et à mesure de nos rencontres dans une approche, somme toute assez anthropologique pour laquelle nous avons pu bénéficier de « pas tout à fait étranger à la vallée ». Ici, nous rejoignons les conclusions de l'un de nos répondants qui mentionnait concernant sa vision des acteurs présents dans des organismes médiateurs tels que Mont-Blanc industries ou le SNDEC : « *que les gens s'ils sont présents, ils sont ouverts. [...] ceux qui ne sont peut-être pas à la rigueur, ouverts à l'échange ne seront peut-être pas présents. Donc on a peut-être l'impression que, que tout le monde est ouvert* »⁵⁶² dans la vallée. Nous atteignons personnellement les limites que l'un de nos témoins reconnaît lui-même. Tout autre méthode n'y aurait d'ailleurs pas mieux réussi.

Enfin, notre souhait d'obtenir une image d'ensemble ne permet pas, par exemple de discriminer en fonction de la taille des entreprises. Il est raisonnablement possible d'émettre l'hypothèse que les résultats pourraient être plus spécifiques en fonction de tel et tel dimensionnement d'entreprise pouvant correspondre au passage à une transition de petites entreprises appartenant à des locaux vers des entreprises pouvant correspondre à des filiales de groupes ou des investissements de fonds d'investissement, même si ceux-ci ont diminué depuis la crise de 2008. Ceci pourrait raisonnablement permettre d'imaginer des « jeux de processus de communication » différents en fonction des catégories déterminées à l'occasion d'une étude spécifique.

⁵⁶² Corrigé syntaxiquement du verbatim d'entretien

Le mot de la fin

Chercheur, praticien-chercheur, et observateur averti, notre recul professionnel ainsi que le recul qu'offre ce document de recherche, nous autorisent à envisager la vallée de l'Arve et l'activité industrielle du décolletage autant avec mesure et prudence mais aussi confiance, ceci concernant quelques points clés.

La **compréhension du système** d'abord. Notre parcours nous a fait envisager derrière l'apparente uniformité, toute la complexité systémique de cet ensemble dont cet ample travail n'a pas prétention d'en présenter l'inventaire exhaustif du fait de sa complexité. Confiance donc, certes, mais mesure et prudence sont nécessaires pour qui tenterai de penser, ou vouloir mentionner en connaître tous les arcanes et toute la subtilité. La ou simplification nécessaire ne doit en aucun cas faire place au simplisme toujours possible.

Ceci nous conduit à **la question de la gouvernance**. À l'heure de la recherche de résultats immédiats, mais aussi celle des analyses comparatives menées grâce à des transpositions aveugles de méthodes internationales standardisées, il est temps pour tous les organes de gouvernance d'arrêter de faire l'impasse sur des questions comme celle de la complexité systémique. La question de la gouvernance renvoie à la question de la sagesse et à celle de la clairvoyance. L'inscription d'un pôle dans un territoire, nous pensons au fait de puiser dans les racines du territoire liées au Mont-Blanc, est louable. Il est tout aussi louable de gouverner en tenant compte des hommes, de la territorialisation, de l'histoire, du temps long et des trajectoires multiples que représente l'ensemble des sous-systèmes composant ce territoire si particulier. Là encore confiance, mais mesure et prudence sont nécessaires pour qui tenterait une politique de gouvernance faisant l'impasse sur toutes les forces et les tensions à l'œuvre dans la vallée et voulant de fait en négliger la diversité. Notre confiance repose sur le mécanisme homéostatique d'équilibre entre deux institutions, mécanisme que nous pensons encore longtemps tenable malgré les signaux d'alerte que nous voyons poindre.

Ceci nous amène à conclure sur **le choix des outils et des objectifs de la gouvernance**. Le recul que notre expérience nous autorise nous permet de mentionner la nécessité de ne jamais confondre objectif et dispositif. Les outils et les technologies changent, qu'ils soient techniques ou managériaux. En ce sens, nous envisageons les outils managériaux comme les décolleteurs le font depuis longtemps avec les évolutions technologiques. Ils évoluent. Le pôle Mont-Blanc Industries est un dispositif, un des outils au service de la gouvernance locale. Il convient de calibrer un outil aux besoins. Ici les besoins sont autant ceux déjà traités dans le pôle en matière d'intelligence économique que ceux des diverses composantes systémiques à l'œuvre chez les décolleteurs. Nous avons de fait confiance dans ces outils devenus classiques et performants, mais restons prudent quant à la capacité des acteurs du registre institutionnel formel à proposer au-delà des organisations standards, des structures et des mécanismes organisationnels adaptés au défi de la prise en compte de pluralité des modes de fonctionnement propre à chaque modèle institutionnel.

Bibliographie

Agostinelli et Metge. 2013. Y a-t-il une solution de continuité entre théorie et pratique ? *Études de communication [En ligne]*. 2013, 40, pp. 43-58. Nom complet: Serge Agostinelli et Marielle Metge.

Akmouche, Jérôme. 2017. La Vallée de l'Arve, creuset du décolletage, ce fleuron industriel encore méconnu. *Les Echos. fr.* [En ligne] 22 Dec 2017. <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/la-vallee-de-larve-creuset-du-decolletage-ce-fleuron-industriel-encore-meconnu-1010229>.

Alami et al. 2013. *LES MÉTHODES QUALITATIVES*. [éd.] Presses Universitaires de France. Paris : s.n., 2013. Vol. 2591, Nom complet: Alami, Sophie; Desjeux, Dominique; Garabuau-Moussaoui, Isabelle. ISBN: 2130617670; EAN: 978-2130617679.

Alili, Rochdy et Pelletier, Anne. 1993. La Haute-Savoie, terre d'accueil à son tour. *Hommes et Migrations*. juin 1993, 1166, pp. 24-28. Numéro thématique : Emigrés savoyards, immigrés en Savoie.

Amisse, Sylvain et Muller, Paul. 2011. « Les logiques à l'origine des dynamiques de coopération dans les clusters : l'exemple de filières du végétal spécialisé ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2011, 2011/1 février, pp. 115-149.

Angermüller, Johannes. 2006. L'analyse qualitative et quasi qualitative des textes. [éd.] Pierre Paillé. *La méthodologie qualitative - Postures de recherche et travail de terrain*. Paris : Armand Colin, 2006, p. 240.

Angué, Katia et Mayrhofer, Ulrike. 2010/1. « Coopérations internationales en R&D : les effets de la distance sur le choix du pays des partenaires ». *M@n@gement*. 2010/1, Vol. 13.

Arabi Megherbi, Khelloudja. 2014. Dynamique entrepreneuriale et construction territoriale en Algérie. Approche par les acteurs et les réseaux. Le cas de la région de Béjaïa. [éd.] Ahmed Silem, et al. *L'économie territoriale en questions. Liber amicorum Hommage en l'honneur du Président et Professeur Claude Courlet*. Paris : L'Harmattan, 2014, p. 312. coll. « La Librairie des Humanités ».

Arnaud, Fabien, et al. 2010. « Une pollution métallique antique en haute vallée ». *ArcheoSciences*. 2010, 34 | 2010, pp. 197-201.

Assens, Christophe. 2013. *Le management des réseaux. Tisser du lien social pour le bien-être économique*. Bruxelles : De Boeck Supérieur, 2013. p. 168. Collection Méthodes & Recherches. ISBN : 2804180344; EAN-13 : 978-2804180348.

Avenier, Marie-josé. 2011/3. « Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? ». *Management & Avenir*. 2011/3, 43, pp. 372-391.

Bal, Mieke. 1978. Mise en abyme et iconicité. *Littérature*. 1978, 29, pp. 116 - 128.

Balestrin, Alsones et Fayard, Pierre. 2004. « Les réseaux inter-organisationnels comme espace de création de connaissance ». [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation*. 2004, 24, pp. 1-11 (Pagination en Ligne). Noms Complètes : Alsones Balestrin et Pierre Fayard.

Barredy, Céline. 2009/35. « L'entreprise familiale » Quelles stratégies « qualité » d'accès aux données pour le chercheur qualitatif? [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie*,. 2009/35, Vol. XV, pp. 73-94.

Baud, Henri. 1996. *Nouvelle Histoire de la Savoie*. [éd.] Paul Guichonnet. Toulouse : Privat, 1996. p. 366. ISBN: 2708983156; EAN: 978-2708983151.

Baudin, Gérard. 2007/3. « De la proximité comme analyseur ». *L'Homme et la société*. 2007/3, 165-166, pp. 117-132.

Baxerres, Carine. 2011/3. « Pourquoi un marché informel du médicament dans les pays francophones d'Afrique ? ». *Politique africaine*. 2011/3, 123, pp. 117-136.

- Bayenet, Benoît et Capron, Henri. 2012/1.** « Les pôles de compétitivité : un nouvel instrument de la politique industrielle de la Wallonie ». *Reflets et perspectives de la vie économique*. 2012/1, Vol. Tome LI, pp. 77-98.
- Béchet, Paul. 1964.** Un centre urbain d'industrie différenciée en pleine expansion : Cluses. *Revue de géographie alpine*. 1964, tome 52, n°2, pp. 305-313.
- Bellet, Michel. 2000.** *Dynamiques de proximité*. [éd.] Jean-Pierre Gilly et André Torre. Paris : L'Harmattan, 2000. p. 306. ISBN-10: 2738491693; ISBN-13: 978-2738491695.
- Berger, Peter et Luckmann, Thomas. 2012.** *La Construction sociale de la réalité*. [trad.] Pierre Taminiaux. 3e éd. Paris : Armand Colin, 2012. p. 344. ISBN-10: 2200282117; ISBN-13: 978-2200282110.
- Bernard, Françoise. 2002.** Contribution à une histoire de la communication des organisations dans les SIC. [éd.] Robert Boure. *Les origines des sciences de l'information*. Première édition. Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 2002, p. 184.
- Berrier, Julien. 2020.** Le Léman Express ? « Genève redécouvre son arrière-pays ». *Le Messenger*. [En ligne] 02 Janvier 2020. <https://www.lemessenger.fr/3401/article/2020-01-02/le-leman-express-geneve-redecouvre-son-arriere-pays>.
- Bertalanffy, Ludwig Von. 2012.** *Théorie générale des systèmes*. [trad.] Jean-Benoit Chabrol. s.l. : Dunod, 2012. p. 328. General System Theory publié en langue anglaise par Georges Brazziler, Inc. new York © 1968 by Ludwig von Bertalanffy . ISBN : 978-2-10-058300-3; EAN : 978-2100583003.
- Berthelot, Jean-Michel. 2012.** *Épistémologie des sciences sociales*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012. p. 608. Sous la direction de Jean-Michel Berthelot. ISBN : 9782130607243.
- Bertrand, Nathalie. 2001/1.** « Technologies d'information et de communication : quel rôle dans les dynamiques territoriales de développement ? ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. février 2001/1, pp. 135-152.
- Blanc, Christian. 2004.** *Pour un écosystème de la croissance : rapport au Premier ministre*. s.l. : Assemblée Nationale, 2004. p. 81.
- Bocquet, Aimé. 1996.** *Nouvelle Histoire de la Savoie*. [éd.] Paul Guichonnet. Toulouse : Privat, 1996. p. 366. ISBN: 2708983156; EAN: 978-2708983151..
- Bocquet, Rachel. 2008.** « Proximités et coordination inter-firmes : une analyse empirique de la compétitivité des stations de sports d'hiver ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2008, 2008/2 juin, pp. 159-178.
- Bocquet, Rachel et Mothe, Caroline. 2008/10.** GOUVERNANCE ET PERFORMANCE DES PÔLES DE PME. *Revue française de gestion*. 2008/10, 190, pp. 101 - 122.
- Bonazzi, Roger. 2013.** *Vie économique et histoire des entreprises de Haute-Savoie, de 1815 à 2012*. s.l. : Société savoisiennne d'histoire, 2013. p. 478. ISBN : 978-2-85092-025-7; EAN : 9782850920257.
- Bonin, Hubert. 2014.** *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis VARASCHIN, Hubert BONIN et Yves BOUVIER. Première édition. Genève : Droz, 2014. p. 656. Vol. 30. ISBN-13: 978-2-600-21828-3; GTIN13 (EAN13): 9782600218283.
- Bonnet, Nicolas. 2009.** « Proximités et résiliences d'un territoire : les réseaux d'entreprises innovantes dans l'aire urbaine de Montpellier ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2009, 2009/3 - juillet, pp. 573-598.
- Boquet, Rachel, et al. 2009/5.** « Pôles de compétitivité constitués de PME : quelle gouvernance pour quelle performance ? ». *Management & Avenir*. 2009/5, 25, pp. 227-244.
- Bouba-Olga, Olivier. 2006.** « Les Relations Entreprises – Territoires : Un Construit Institutionnel Et Social ». *Economie et Sociétés*. 3-4 2006, Hors Serie No. 41, pp. 477-496.

- Bouba-Olga, Olivier et Grossetti, Michel. 2006.** La proximité, entre interactions et institutions. Bordeaux : s.n., 2006. pp. 17 pages, numérotation en ligne. Cinquièmes Journées de la Proximité, Organisées par le GRES et le Groupe Dynamiques de proximité, Bordeaux, 28 – 30 juin 2006.
- . 2006. Socio-économie de proximité. Bordeaux : s.n., 2006. pp. 311-328; 1-17, numérotation en ligne. Cinquièmes Journées de la Proximité, Organisées par le GRES et le Groupe Dynamiques de proximité, Bordeaux, 28 – 30 juin 2006.
- Bougnoux, Daniel. 2001.** *Introduction aux sciences de la communication*. 2e édition. Paris : La Découverte, 2001. p. 128. ISBN-13: 978-2707137760; ASIN: 2707137766.
- Bourdieu, Pierre. 2003/5.** « L'objectivation participante ». [éd.] Le Seuil. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2003/5, 150, pp. 43-58.
- Bourion, Christian et Barth, Isabelle. 2011/43.** « L'interstitiel, un lieu fécond pour penser les liens entre-deux ». [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie*. 2011/43, Vol. XVII, pp. 33-48.
- Bousseta, Mohamed et Ezznati, Mohammed. 2009.** Introduction. *Gouvernance, territoires et pôles de compétitivité*. Paris : L'harmattan, 2009, p. 222.
- Bouvier, Yves et Varaschin, Denis. 2014.** *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis VARASCHIN, Hubert BONIN et Yves BOUVIER. Première édition. Genève : Droz, 2014. p. 656. ISBN: 978-2-600-21828-3; EAN: 9782600218283.
- Bouvier, Yves. 2014.** *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis VARASCHIN, Hubert BONIN et Yves BOUVIER. Genève : Droz, 2014. p. 656. Vol. 30. ISBN-13: 978-2-600-21828-3; GTIN13 (EAN13): 9782600218283.
- Boyer, Robert. 2003/5.** « L'anthropologie économique de Pierre Bourdieu ». [éd.] Le Seuil. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 2003/5, 150, pp. 65-78.
- Broise, Pierre et Rémy, Bernard. 1996.** *Nouvelle Histoire de la Savoie*. [éd.] Paul Guichonnet. Toulouse : Privat, 1996. p. 366. ISBN: 2708983156; EAN: 978-2708983151.
- Brunet, Luc et Savoie, André. 2003.** *La face cachée de l'organisation. Groupes, cliques et clan*. Montréal : Presses de l'université de Montréal, 2003. p. 162. Collection: «Parametres ». ISBN 9782760618664.
- Brunet, Luc, Savoie, André et Baron, Charles. 2001.** Les groupes informels dans les organisations : une nouvelle avancée empirique. *Psychologie du travail et des organisations*. 2001, Vol. 7, 1-2, pp. 9-20/192.
- Bryon-Portet, Céline. 2011.** L'approche sémio-herméneutique: une nécessité pour étudier les dispositifs symboliques des organisations et leurs enjeux communicationnels. [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation [En ligne]*. 2011, 39, p. 151 à 166.
- Busino, Giovanni. 2003.** « La preuve dans les sciences sociales ». [éd.] Librairie Droz. *Revue européenne des sciences sociales*. 2003, Vol. XLI, 128, pp. 11-61.
- Cascino, Gérard. 2010/3.** « La restructuration industrielle dans la Vallée de l'Arve ». *Annales des Mines - Réalités industrielles*. Août 2010/3, pp. 36-42.
- Cerdan, Claire et Fournier, Stéphane. 2007.** *La ressource territoriale*. [éd.] Gumuchian Hervé et Bernard Pecqueur. Paris : Economica, 2007. p. 252. ISBN-10: 2717852530; ISBN-13: 978-2717852530.
- Charmes, Jacques et Adair, Philippe. 2014/2.** « L'inconstant caméléon, ou comment appréhender l'informel ? ». *Mondes en développement*. 2014/2, 166, pp. 7-16.
- Chiffolleau, Yuna, et al. 2005.** Réseaux d'entreprises et réseaux sociaux dans le développement des coopératives agricoles : enseignements des recherches PSDR en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Lyon : s.n., 2005. p. 19 pages numérotation en ligne. Communication pour le Symposium

international "Territoires et enjeux du développement régional"; Lyon, 9-11 mars 2005; Pas d'identification de la source.

Coenen-Huther, Jaques. 2002. « La sociologie des sciences entre positivisme et sociologisme ». [éd.] Librairie Droz. *Revue européenne des sciences sociales*. 2002, Vol. XL, 124, pp. 219-231.

Cohendet, Patrick et Diani, Morad. 2003/5. « L'organisation comme une communauté de communautés croyances collectives et culture d'entreprise ». *Revue d'économie politique*. 2003/5, Vol. 113, pp. 697-720.

Colletis, Gabriel et Pecqueur, Bernard. 2005. « Révélation de ressources spécifiques et coordination située ». *Économie et institutions*. 2005, 6-7 | 2005, pp. 57-74.

Colletis-Wahl, Kristian et Perrat, Jacques. 2004. Proximités et dynamique spatiales. [éd.] Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann. *Economie de proximités*. Paris : Hermes Science Publications, 2004, p. 264.

Combes, Pierre-Philippe, Mayer, Thierry et Thisse, Jean-François. 2006. *Economie Géographique; l'intégration des régions et des nations*. Paris : Economica, 2006. p. 350. Collection: CORPUS ECONOMIE. EAN : 9782717852134; ISBN: 978-2-7178-5213-4.

Coppier, Julien. 2014. *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis VARASCHIN, Hubert BONIN et Yves BOUVIER. Première édition. Genève : Droz, 2014. p. 656. Vol. 30. ISBN-13: 978-2-600-21828-3; GTIN13 (EAN13): 9782600218283.

Corroy-Labardens, Laurence et Gonnet, Jacques. 2008. *Dictionnaire d'initiation à l'info-com*. 2e . Paris : Vuibert, 2008. p. 352. ISBN : 2711712621; EAN : 978-2711712625.

Costa, José Silva et Silva, Mario Rui. 1994. *Industrie, territoires, et politiques publiques*. [éd.] Claude Courlet et Bernard Soulage. Paris : L'Harmattan, 1994. p. 316. ISBN: 273842659X; EAN: 978-2738426598.

Courlet, Claude. 2007. *La ressource territoriale*. [éd.] Gumuchian Hervé et Bernard Pecqueur. Paris : Economica, 2007. p. 252. ISBN-10: 2717852530; ISBN-13: 978-2717852530.

—. **1989.** Les industrialisations endogènes. *Tiers-Monde*. 1989, tome 30, n°118, pp. 413-421.

—. **1994.** Les systèmes productifs localisés, de quoi parle-t-on ? [éd.] Claude Courlet et Bernard Soulage. *Industrie territoires et politiques publiques*. Paris : L'Harmattan, 1994, p. 316.

—. **2001.** *TERRITOIRES ET RÉGIONS Les grands oubliés du développement économique*. Paris : L'Harmattan, 2001. p. 134. Collection : Pour comprendre. ISBN : 2-7475-1937-6; EAN13 : 9782747519373.

Crédit Agricole. 2015. Renaissance industrielle dans la vallée de l'Arve. *Creditagricole.info*. [En ligne] 19 01 2015. https://www.creditagricole.info/fnca/ca10_1289889/renaissance-industrielle-dans-la-vallee-de-l-arve.

Crevoisier, Olivier et Jeannerat, Hugues. 2009. « Les dynamiques territoriales de connaissance : relations multilcales et ancrage régional ». *Revue d'économie industrielle*. 2009, 128 | 4e trimestre, pp. 77-99.

Crozet, Yves. 1996. Problématique des systèmes productifs locaux dans le développement; Présentation. [auteur du livre] Lahsen Abdelmalki et Claude Courlet. *LES NOUVELLES LOGIQUES DU DÉVELOPPEMENT*. Paris : L'harmattan, 1996, p. 416.

D'Arripe, Agnès. 2013. Entre permanence et changement : construction d'une partition communicationnelle au sein de réseaux hybrides. [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation [En ligne]*. 2013, 43, p. 137 à 149.

Dallery, Thomas, Éloire, Fabien et Melmiès, Jordan. 2010/1. « L'incertitude au coeur des marchés concrets. Confrontation entre théorie post-keynesienne et sociologie économique structurale ». *Innovations*. 2010/1, 31, pp. 131-156.

Dalton, Melville. 1987. « Les interrelations des actions formelles et informelles ». [éd.] Jean-François Chanlat et Francine Séguin. *L'analyse des organisations*. Boucherville : Gaëtan Morin, 1987, pp. 243 – 264.

Dang, Rani Jeanne et Longhi, Christian. 2009. « Clusters et stratégies de clusters : le cas du pôle de compétitivité « solutions communicantes sécurisées » ». *Revue d'économie industrielle*. 2009, 128 | 4e trimestre, pp. 121-152.

Decolletage-usinage.fr. 2019. Chiffres clés de la sous-traitance en Haute Savoie. *Decolletage-usinage.fr*. [En ligne] Decolletage-usinage.fr, 2019. [Citation : 18 Juin 2019.] <https://www.decolletage-usinage.fr/>.

Demazière, Didier. 2008. L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens. [éd.] Maison des sciences de l'homme. *Langage et société*. 2008, 123, p. 112.

Depret, Marc-Hubert et Hamdouch, Abdelillah. 2009. « Clusters, réseaux d'innovation et dynamiques de proximité dans les secteurs high-tech »; Une revue critique de la littérature récente. *Revue d'économie industrielle*. 2009, 128 | 4e trimestre, pp. 21-52.

—. **2004.** Proximités spatiales, organisationnelle et cognitive, réseaux d'innovation et dynamique concurrentielle dans l'industrie biopharmaceutique. 2004, p. 24 pages numérotation en ligne. Quatrièmes Journées de la Proximité; "Proximité, Réseaux et Coordination"; IDEP - GRECAM - LEST; 17-18 Juin 2004 - Marseille (France).

Devos, Roger. 1996. *Nouvelle Histoire de la Savoie*. [éd.] Paul Guichonnet. Toulouse : Privat, 1996. p. 366. ISBN: 2708983156; EAN: 978-2708983151.

Dibiaggio, Ludovic et Ferrary, Michel. 2003. « Communautés de pratique et réseaux sociaux dans la dynamique de fonctionnement des clusters de hautes technologies. ». *Revue d'économie industrielle*. 2e et 3e trimestre 2003, Vol. 103, pp. 111-130.

Didry, Claude et Vincensini, Caroline. 2010/1. Au-delà de la dichotomie marché-institutions : l'institutionnalisme de Douglass North face au défi de Karl Polanyi. *Revue Française de Socio-Économie*. 2010/1, 5, pp. 205-224.

Ditter, Jean-Guillaume. 2005/4. « Clusters et terroirs : les systèmes productifs localisés dans la filière vitivinicole ». *Reflets et perspectives de la vie économique*. 2005/4, Vol. Tome XLIV, pp. 35-51.

Ditter, Jean-Guillaume et Bobulescu, Roxana. 2010/2. « Les systèmes productifs locaux dans les industries du bois : trois études de cas ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. mai 2010/2, pp. 269-292.

Doloreux, David et Bitard, Pierre. 2005/1. « Les systèmes régionaux d'innovation : discussion critique ». *Géographie, économie, société*. 2005/1, Vol. 7, pp. 21-36.

Dubois, Christine. 2 | 2006. « L'image « abymée ». *Images Re-vues*. 2 | 2006, document 8, pp. 1-11 (version électronique). mis en ligne le 01 janvier 2006.

Duhamel, Anne. 2014/1. « Corps, espace, monde. Enjeu(x) de l'objet de la géographie ». *L'Information géographique*. 2014/1, Vol. 78, p. 27 à 43.

Dumez, Hervé. 2013. *Méthodologie de la recherche qualitative*. 1ere. s.l. : Vuibert, 2013. p. 230. ISBN: 978-2-311-01391-7.

Duperré, Martine. 2007. *La ressource territoriale*. Paris : Economica, 2007. p. 252. ISBN-10: 2717852530; ISBN-13: 978-2717852530.

- Dupuy, Claude et Torre, André. 2004.** Confiance et proximité. [éd.] Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann. *Economie de proximités*. Paris : Hermes Science Publications , 2004, p. 264.
- . **2000.** *Dynamiques de proximité*. [éd.] Jean-Pierre Gilly et André Torre. Paris : L'Harmattan, 2000. p. 306. ISBN-10: 2738491693; ISBN-13: 978-2738491695.
- Ecomedia. 2018.** Crise : dix ans après, l'industrie renaît de ses cendres. *Groupe-ecomedia.com*. [En ligne] GROUPE ECOMEDIA, 13 Nov 2018. <https://groupe-ecomedia.com/crise-dix-ans-apres-lindustrie-renait-de-ses-cendres/>.
- Eddelani, Oumhani. 2009.** Le cluster : écosystème d'innovation et incubateur d'organisation compétitive, cas de la région de Fès Boulemane. [auteur du livre] Mohamed Bousseta et Mohammed Ezznati. *Gouvernance, territoires et pôles de compétitivité*. Paris : L'harmattan, 2009, p. 222.
- Elidrissi, Djamilia et Hauch, Valérie. 2008/5.** « Systèmes régionaux d'innovation : superpositions et articulations » L'exemple de Sophia Antipolis. *La Revue des Sciences de Gestion*. 2008/5, 233, pp. 59-66.
- Evrard Samuel, Karine et Carré, Maxime. 2018/1.** « ENTRE COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE ET COMMUNAUTÉS ÉPISTÉMIQUES : L'ÉMERGENCE DE COMMUNAUTÉS HYBRIDES DANS LES ESPACES URBAINS ». *Systèmes d'information & management*. 2018/1, Vol. 23, pp. 41-63.
- Faïta, Mino et Duval, Alain. 2017.** *Paysan horloger - De l'horlogerie au décolletage*. s.l. : Album Productions, 2017. ISBN : 978-2-9514619-4-9; EAN : 9782951461949.
- Faïta, Mino. 2014.** *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis VARASCHIN, Hubert BONIN et Yves BOUVIER. Première édition. Genève : Droz, 2014. p. 656. Vol. 30. ISBN-13: 978-2-600-21828-3; GTIN13 (EAN13): 9782600218283.
- Faïta, Mino. 1990.** *Horlogers savoyards, de l'horlogerie à la naissance du décolletage*. Thonon-les-Bains : Albaron GF, 1990. p. 219. ISBN-10: 2908528002; ISBN-13: 978-2908528008.
- Farinelli, Bernard. 2015.** *La Révolution de la proximité, Voyage au pays de l'utopie locale*. Paris : Edition Libre & Solidaire, (M.E.C.), 2015. p. 240. ISBN : 2372630148; EAN: 978-2372630146.
- Fauré, Bertrand et Arnaud, Nicolas. 2014.** *La communication des organisations*. s.l. : La Découverte, 2014. p. 128. « Repères ». ISBN : 9782707183439.
- Feldman, Jacqueline. 2002.** « Objectivité et subjectivité en science. Quelques aperçus ». [éd.] Librairie Droz. *Revue européenne des sciences sociales*. 2002, Vol. XL, 124, pp. 85-130.
- Feldman, Maryann P. 2002/1.** « La révolution d'Internet et la géographie de l'innovation ». [éd.] ERES. *Revue internationale des sciences sociales*. 2002/1, 171, pp. 53-64.
- Felix, Pierre-Laurent, Merminod, Nathalie et Defelix, Christian. 2009/35.** « L'approche coopérative en sciences de gestion » Comment la mettre en oeuvre, la valider et la légitimer? Une recherche sur un pôle de compétitivité. [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie*. 2009/35, Vol. XV, pp. 141-160.
- Fenneteau, Hervé. 2002.** *Enquête : entretien et questionnaire*. 1ere. Paris : Dunod, 2002. p. 128. ISBN : 2 10 00 5792 8.
- Ferrary, Michel. 2010.** « Dynamique des réseaux sociaux et stratégies d'encastrement social ». *Revue d'économie industrielle*. 1er et 2e trimestres 2010, 129-130, pp. 171-202.
- Filion, Louis Jacques. 2012/44.** « Méthodologie de modélisation systémique » Applications à des acteurs entrepreneuriaux. [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie*. 2012/44, Vol. XVIII, pp. 29-70.
- Fontaine, Laurence et Weber, Florence. 2011.** À qui profitent les règles économiques ? (Introduction). *Le paradoxes de l'économie informelle. À qui profitent les règles ?* Paris : Karthala, 2011, p. 276. Collection: Les Terrains Du Siecle.

- Forest, Joëlle. 2009.** « Penser la production de connaissances pour repenser la politique des clusters ». *Revue d'économie industrielle*. 2009, 128 | 4e trimestre, pp. 101-120.
- Forest, Joëlle et Hamdouch, Abdelillah. 2009.** « Les clusters à l'ère de la mondialisation : fondements et perspectives de recherche ». *Revue d'économie industrielle*. 2009, 128 | 4e trimestre 2009, pp. 9-20. document 1.
- Fourboul, Catherine Voynet. 2012/44.** « Ce que « analyse de données qualitatives » veut dire ». [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie*. 2012/44, Vol. XVIII, pp. 71-88.
- Gallaud, Delphine. 2006/1.** « Les pôles de compétitivité : Une réponse industrielle française à la mondialisation ? ». *Vie & sciences de l'entreprise*. 2006/1, 170-171.
- Garnier, Jacques. 2005/4.** « Proximités lourdes, proximités légères : une trajectoire de l'appareil productif dans l'aire métropolitaine marseillaise ». *Géographie, économie, société*. 2005/4, Vol. 7, pp. 365-380.
- Gaschet, Frédéric et Lacour, Claude. 2007.** « Les systèmes productifs urbains : des clusters aux « clusties ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2007, 2007/4 novembre, pp. 707-728.
- Gay, Brigitte et Dupuy, Claude. 2009.** « Clusters et réseaux complexes multi-niveaux : le cas des réseaux mondiaux de capital-risque et d'entreprises de biotechnologies ». *Revue d'économie industrielle*. 4e trimestre, 2009, Vol. document 3, 128.
- Geoffroy, François. 2011/43.** « Penser l'informel » Non-concept ou méta-concept pour le management ? [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie*. 2011/43, Vol. XVII, pp. 49-62.
- Gide, Christophe et Housset, Jean-Pierre. 1992.** Le décolletage dans la vallée de l'Arve : un district industriel face à la mutation contemporaine. *Revue de géographie de Lyon*. 1992, Vol. 67, 3, pp. 199-208. Numéro thématique : L'industrialisation en milieu rural dans la région Rhône-Alpes.
- Gilly, Jean-Pierre et Torre, André. 2000.** *Dynamiques de proximité*. [éd.] Jean-Pierre Gilly et André Torre. Paris : L'Harmattan, 2000. p. 306. ISBN : 2-7384-9169-3; EAN13 : 9782738491695.
- . 2000. Introduction générale. *Dynamiques de proximité*. Paris : L'harmattan, 2000, p. 306. Collection : Emploi Industrie Et Territoire.
- Gilly, Jean-Pierre. 1991.** *Traité d'économie industrielle*. [éd.] Richard Arena, et al. 2^e édition. Paris : Economica, 1991. p. 1014. Avec la participation de C. Fourcarde. ISBN-10: 271782135X; ISBN-13: 978-2717821352.
- Glady, Marc. 2008.** DESTINATION(S) DE LA CONNAISSANCE DANS L'ENTRETIEN DE RECHERCHE : L'INÉGALE APPROPRIATION DES OFFRES DE SENS. *Langage et société*. 2008, 2008/1 - n° 123, p. pages 53 à 72.
- Glaser et Strauss . 2017.** *La découverte de la théorie ancrée; Stratégies pour la recherche qualitative*. [trad.] Marc-Henry Soulet et Kerralie Ouevray. 2^{em}. s.l. : Armand Colin, 2017. p. 416. ISBN: 978-2-200-61889-6; EAN : 9782200618896.
- Goglio-Primard, Karine et Crespin-Mazet, Florence. 2011/10.** « Knowledge transfer within clusters: the catalyst role of private collective support structures ». *Management & Avenir*. 2011/10, 50, pp. 190-206.
- Gourévitch, Jean-Paul. 2002.** *L'Economie informelle : De la faillite de l'Etat à l'explosion des trafics*. s.l. : Le Pré aux clercs, 2002. p. 348. ISBN: 2842281225; EAN: 978-2842281229.
- Goy, Hervé. 1998.** Retour sur les pratiques de coopération appliquées aux. *AIMS*. 1998.
- Granovetter, Mark. 2008.** *Sociologie Economique*. [trad.] Isabelle This Saint-Jean. 2^{ème} . Paris : Edition du Seuil, 2008. p. 239. Préface à l'édition française de Jean-Louis Laville, Postface à l'édition Françaises d'Isabelle This-Saint-Jean. ISBN 978-2-02-096426-5.

- Grawitz, Madeleine. 2001.** *Méthodes des sciences sociales*. 11ème édition. Paris : Dalloz, 2001. p. 1040. ISBN: 2247041132; EAN: 978-2247041138.
- Grivot, Frédéric. 2017.** *Quelle politique des poles de competitivite ?* s.l. : Journaux Officiels, 2017. p. 160. Frédéric Grivot rapporteur du Conseil économique Social et environnemental. ISBN : 978-2-11-151113-2.
- Grossetti, Michel. 2004/2.** « Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux ». *Géographie, économie, société*. 2004/2, Vol. 6, pp. 163-177.
- Grossetti, Michel et Filippi, Maryline. 2004.** Proximité et relations interindividuelles. [éd.] Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann. *Economie de proximités*. Paris : Hermes Science Publications, 2004, p. 264.
- Guichonnet, Paul. 1943.** La géographie et le tempérament politique dans les montagnes de la Haute-Savoie. *Revue de géographie alpine*. 1943, Vol. 31, 1, pp. 39-85.
- **1947.** La poussée industrielle récente dans la Cluse de l'Arve. *Revue de Géographie Alpine*. 1947, Vol. 35, 2, pp. 341-356.
- **1996.** *Nouvelle Histoire de la Savoie*. Toulouse : Privat, 1996. p. 368. ISBN: 2708983156; EAN: 978-2708983151.
- **1961.** Une originale concentration industrielle : le décolletage et horlogerie en Haute-Savoie. *Le Globe. Revue genevoise de géographie*. 1961, tome 101, pp. 23-63.
- Guillaume, Régis. 2008/3.** « Des systèmes productifs locaux aux pôles de compétitivité : approches conceptuelles et figures territoriales du développement ». *Géographie, économie, société*. 2008/3, Vol. 10, pp. 295-309.
- Gumuchian, Hervé, et al. 2003.** *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. Paris : Economica, 2003. p. 186. ISBN-10: 2717845852; ISBN-13: 978-2717845853.
- Hamel, Jacques. 2005/1.** « Sociologie et interdisciplinarité, un mariage de raison ? ». [éd.] BSN Press. *A contrario*. 2005/1, Vol. 3, pp. 107-115.
- Hardy et Agostinelli. 2013.** L'ontologie variable des actants : pour une épistémologie renouvelée dans les recherches sur les réseaux. [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation [En ligne]*. 2013, 43, p. 25 à 36. Nom complet: Mylène Hardy et Serge Agostinelli.
- Houssel, Jean-Pierre. 1989.** Les vieilles régions d'industrie diffuse face à la rupture de 1974 : l'exemple de Rhône-Alpes. *Hommes et Terres du Nord*. 1989, 4, pp. 239-244.
- Jacquet, Nicolas et Darmon, Daniel. 2005.** *Les pôles de compétitivité; Le modèle français*. Paris : Documentation Française, 2005. p. 124. Etudes De La Df, numéro 5225. ISBN: F014914042; EAN: 330-3331952251; ISSN: 1763-6191.
- Jacquier, Claude. 2011/2.** « QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ ? EN QUOI CETTE NOTION PEUT-ELLE ÊTRE UTILE AUJOURD'HUI? ». « *Vie sociale* ». 2011/2, 2, pp. 33-48.
- Jewsiewicki, Bogumil. 2001/3.** « Pour un pluralisme épistémologique en sciences sociales ». [éd.] Éditions de l'EHESS. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 56e année, 2001/3, pp. 625-641.
- Judet, Pierre. 2001.** « Horlogeries et horlogers du Faucigny (1849-1934). Les métamorphoses d'une identité sociale et politique. Thèse de doctorat en histoire ». *Revue d'histoire du XIXe siècle*. 2001, 23 | 2001, pp. Pagination papier : 305-310 ; Pagination en ligne : 1-6.
- **2014.** *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis VARASCHIN, Hubert BONIN et Yves BOUVIER. Première édition. Genève : Droz, 2014. p. 656. Vol. 30. ISBN-13: 978-2-600-21828-3; GTIN13 (EAN13): 9782600218283.

—. 2004. *Horlogeries et horlogers du Faucigny (1849-1934); les métamorphoses d'une identité sociale et politique*. Grenoble : Presses Universitaires Grenoble, 2004. p. 487. ISBN: 2706111887; EAN: 978-2706111884; ISSN: 1242-8795.

Keucheyan, Razmig. 2008/2. « L'imagination constructiviste. » Une enquête au centre de sociologie de l'innovation,. [éd.] P.U.F. *L'Année sociologique*. 2008/2, Vol. 58, pp. 409-434.

Kinossian, Yves. 2014. *Histoire économique et sociale de la Savoie de 1860 à nos jours*. [éd.] Denis VARASCHIN, Hubert BONIN et Yves BOUVIER. Première édition. Genève : Droz, 2014. p. 656. Vol. 30. ISBN-13: 978-2-600-21828-3; GTIN13 (EAN13): 9782600218283.

Lachmann, Jean. 2010/3. « Le développement des pôles de compétitivité : quelle implication des universités ? ». *Innovations*. 2010/3, 33, pp. 105-135.

Lacour, Claude. 2014. Claude Courlet, L'homme des Hautes Montagnes. [éd.] Ahmed Silem, et al. *L'économie territoriale en questions. Liber amicorum Hommage en l'honneur du Président et Professeur Claude Courlet*. Paris : L'Harmattan, 2014, p. 310. coll. « La Librairie des Humanités ».

Laganier, Jean. 1991. *Traité d'économie industrielle*. [éd.] Richard Arena, et al. Seconde édition. Paris : Economica, 1991. p. 1014. ISBN-10: 271782135X; ISBN-13: 978-2717821352.

Lautié, Bruno. 2005. Économie informelle. [éd.] Jean-Louis Laville et Cattani Antonio David. *Dictionnaire de l'autre économie*. Paris : Desclée de Brouwer, 2005, pp. 175- 182/564.

Lavigne, Alain. 2002. « La communication institutionnelle vue par l'entreprise de six grands – Systèmes relationnels : proposition d'une typologie ». [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation [En ligne]*. 2002, 21, pp. 1-14 (Version en ligne).

Laville, Jean-Louis. 2008. Granovetter et la nouvelle sociologie économique. [auteur du livre] Mark Granovetter. *Sociologie économique*. Paris : Seuil, 2008, pp. 11-32/304. Préface.

Lazuech, Gilles. 2012. « Les prêts entre proches ou l'invisibilité des transactions intimes ». *Revue européenne des sciences sociales [En ligne]*. 2012, 50-1, pp. 41-62.

Le Moigne, Jean-Louis. 2002. *LE CONSTRUCTIVISME, Epistémologie de l'interdisciplinarité*. s.l. : L'Harmattan, 2002. p. 264. Vol. II. ISBN : 2-7475-3471-5; EAN13 : 9782747534710.

Ledeneva, Alena. 2011. Créer des ponts entre les disciplines. Institutions, réseaux, pratiques. [éd.] Laurence Fontaine et Florence Weber. [trad.] Caroline Dufy et Ronan Hervouet. *Les paradoxes de l'économie informelle -A qui profitent les règles?* Paris : Karthala, 2011, p. 276. Collection : Les Terrains Du Siècle.

Leducq, Divya. 2013/1. « La fabrique des systèmes territoriaux de l'innovation informatique dans l'Inde des métropoles régionales ». *L'Information géographique*. 2013/1, Vol. 77, pp. 63-75.

Legardeur, Jérémy, Merlo, Christophe et Pol, Guillaume. 2004/1. « Instrumenter l'informel dans les phases amont des projets de conception innovante ». *Document numérique*. 2004/1, Vol. 8, pp. 51-65.

Levy-Tadjine, Thierry et Paturol, Robert. 2012/44. « Représentations et questions de méthodes dans une perspective intersubjective » L'exemple de l'Entrepreneuriat et du Management. *Revue internationale de psychosociologie*. 2012/44, Vol. XVIII, pp. 343-366.

Loinger, Guy. 2006/1. « Les pôles de compétitivité du point de vue de l'aménagement du territoire ». *Vie & sciences de l'entreprise*. 2006/1, 170-171, pp. 64-79.

Longhi, Christian et Quere, Michel. 1994. *Industrie, territoires, et politiques publiques*. [éd.] Claude Courlet et Bernard Soulage. Paris : L'Harmattan, 1994. p. 316. ISBN-10: 273842659X; ISBN-13: 978-2738426598.

Louargant, Sophie et Bensahel, Liliane. 2007. Une approche de la notion de ressources territorialisées par la problématique de genre. [éd.] Hervé Gumuchian et Bernard Pecqueur. *La ressource territoriale*. Paris : Economica Anthropos, 2007, p. 252. Collection : Géographie.

- Marc, Edmond et Picard, Dominique. 2004.** *L'école de Palo Alto Un nouveau regard sur les relations humaines*. Paris : Retz, 2004. p. 223. ISBN-10: 2725625971; ISBN-13: 978-2725625973.
- Marcon, Christian. 2012.** « De la mesure aux hypothèses explicatives : regard sur 15 ans d'oubli ». [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation [En ligne]*. 2012, 42, pp. 13-25.
- Marcon, Christian et Moinet, Nicolas. 2000.** *La stratégie-réseau, essai de stratégie*. s.l. : ZéroHeure, 2000.
- Marshall, Alfred. 1890.** *Principes d'économie politique*. [éd.] V. Giard et Brière. Paris: Gordon & Breach. [trad.] F. Savaire-Jourdan. 4eme. 1890. 1ere édition française, Paris (1906); Reproduction (1971).
- Massard, Nadine et Torre, André. 2004.** Proximité géographique et innovation. [éd.] Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann. *Economie de proximités*. Paris : Hermes Science Publications, 2004, p. 264.
- Massé, Pierrette. 1992.** *METHODES COLLECTE ET ANALYSE DE DONNEES EN COMMUNICATION*. Sillery : Presses Université Du Quebec, 1992. ISBN: 2760506894; EAN: 978-2760506893.
- Mendelsohn, Sophie. 2010/1.** « Claude Cahun, l'effacement et l'énigme ». *Savoirs et clinique*. 2010/1, 12, p. 158 à 166.
- Messeghem, Karim et Paradass, Agnès. 2009/5.** « L'émergence d'un pôle de compétitivité agroalimentaire : de l'encastrement à l'ambidextrie ». *Management & Avenir*. 2009/5, 25, pp. 164-183.
- Meunier, Jean-Pierre et Peraya, Daniel. 2010.** *Introduction aux théories de la communication*. s.l. : De Boeck Supérieur, 2010. p. 459. Collection : Culture Et Communication. ISBN : 978-2-8041-6044-9; ISSN : 0779-4614.
- Meyriat, Jean et Miège, Bernard. 2002.** Le projet des SIC : de l'émergent à l'irréversible (fin des années 1960-milieu des années 1980). [éd.] Robert Boure. *Les origines des sciences de l'information*. Première édition. Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 2002.
- Mintzberg, Henry. 1982.** *"Structure et dynamique des organisations"*. [trad.] Pierre Romelaer. Dix-neuvième tirage : 2006. Paris : Editions d'Organisation, 1982. ISBN-13 : 978-2708119710.
- , 1982. *Caractéristiques techniques du livre "Structure et dynamique des organisations"*. [trad.] Pierre Romelaer. Dix-neuvième tirage : 2006. Paris : Editions d'Organisation, 1982. ISBN-13 : 978-2708119710.
- Moles, Abraham et Rohmer, Elisabeth. 1998.** *Psychosociologie de l'espace*. Paris : L'harmattan, 1998. p. 158. Collection: Villes Et Entreprises. ISBN: 2-7384-6994-9; EAN 13: 9782738469946.
- Monnet, Jérôme. 2010/3.** « Dissociation et imbrication du formel et de l'informel : une matrice coloniale américaine ». *Espaces et sociétés*. 2010/3, 143, pp. 13-29.
- Morillon et al. 2013.** « Epistémologies, théories et pratiques professionnelles en communication des organisations ». [éd.] Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication de l'Université Lille 3. *Études de communication*. 2013, 40, pp. 9-26 (Version Papier). Auteurs : Laurent Morillon, Arlette Bouzon et Carolyne Lee.
- Moulaert, Frank, et al. 1994.** *Industrie, territoires, et politiques publiques*. [éd.] Claude Courlet et Bernard Soulage. Paris : L'Harmattan, 1994. p. 316. ISBN-10: 273842659X; ISBN-13: 978-2738426598.
- Mucchielli, Alex. 2006.** « Deux modèles constructivistes pour le diagnostic des communications organisationnelles ». [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation*. 2006, 30, pp. 1-28 (En Ligne).
- , 2009. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Troisième Edition. s.l. : Arman Colin, 2009. p. 312. ISBN: 978-2-200-24449-1; EAN: 9782200244491.

—. 2006. *Les sciences de l'information et de la communication*. 4e. Vanves : Hachette Education, 2006. p. 160. ISBN : 2011457149; EAN : 978-2011457141.

Nadvi, Khalid et Schmitz, Hubert . 1996. "CLUSTERS" INDUSTRIELS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: ÉLÉMENTS POUR UN PROGRAMME DE RECHERCHE. [auteur du livre] Lahsen Abdelmalki et Claude Courlet. [trad.] B. Azevedo. *LES NOUVELLES LOGIQUES DU DÉVELOPPEMENT*. Paris : L'harmattan, 1996. Traduction libre et résumée par B. Azevedo du texte "Industrial Clusters in Less Developed Countries" (1994).

Nicolas, Jean. 1996. *Nouvelle Histoire de la Savoie*. [éd.] Paul Guichonnet. Toulouse : Privat, 1996. p. 366. ISBN: 2708983156; EAN: 978-2708983151.

Nizard, Georges. 2013. Les systèmes sont-ils conservateurs ? [éd.] De Boeck Supérieur. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*. 2013, 50, pp. 13-29.

North, Douglass C. 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. New York : Cambridge University Press, 1990. p. 152. 31st Printing 2018. ISBN: 978-0-521-39734-6.

O'Tempora. 1992. « Entretien avec Paul Watzlawick – La communication, mode de production de la réalité ». *Communication et organisation*. 1992, 1, pp. 1-5 En Ligne.

OCDE. 2004. Partenariats, Grappes, Réseaux et Droits de propriété intellectuelle : Perspectives et enjeux des PME innovantes dans une économie mondialisée. s.l. : Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), 2004. pp. 91 pages, numérotation en ligne. 2ème Conférence De L'OCDE Des Ministres en charge des Petites Et Moyennes Entreprises (PME); Istanbul, Turquie 3-5 juin 2004.

Ollivier, Bruno. 2007. *Les sciences de la communication*. Paris : Armand Colin, 2007. p. 288. Collection U. ISBN : 978-2-200-34628-7; EAN : 978-2200346287.

Paillé, Pierre et Mucchielli, Alex. 2016. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 4eme. s.l. : Armand Colin, 2016. p. 432. ISBN: 978-2-200-61470-6; EAN: 9782200614706.

Paillé, Pierre. 2006. *La méthodologie qualitative; Postures de recherche et travail de terrain*. s.l. : Armand Colin, 2006. p. 240. ISBN: 978-2-200-34651-5; EAN: 9782200346515.

Parrini-Alemanno, Sylvie. 2007/29. « Histoire et évolution des phénomènes émergents dans les approches interactionnelles » Des courants primitifs à la communication processuelle. [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie*. 2007/29, Vol. XIII, pp. 11-33.

Paulmier, Thierry. 2001/3. « L'expérience technopolitaine de Hsinchu à Taiwan : un pôle de croissance en transition vers un district industriel ? ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. juillet 2001/3, pp. 479-494.

Pecqueur, Bernard. 2008/3. « Pôles de compétitivité et spécificité de la ressource technologique : une illustration grenobloise ». *Géographie, économie, société*. 2008/3, Vol. 10, pp. 311-326.

Pecqueur, Bernard et Zimmermann, Jean-Benoît. 2004. Introduction. Les fondements d'une économie des proximités. *Economie de proximités*. Paris : Hermès science publications Lavoisier, 2004, p. 264.

Pecqueur, Bernard. 2014. La dimension territoriale du développement et de l'action publique. [éd.] Ahmed Silem, et al. *L'économie territoriale en questions. Liber amicorum Hommage en l'honneur du Président et Professeur Claude Courlet*. Paris : L'Harmattan, 2014, p. 312. coll. « La Librairie des Humanités ».

—. 2000. *Le développement local*. 2eme. Paris : Syros, 2000. p. 132. ISBN: 2-84146-848-8; EAN13: 9782841468485.

Pellet, Sandra. 2014/1. « Quelle est la part de l'économie informelle dans le PIB ? ». *Regards croisés sur l'économie*. 2014/1, 14, pp. 103-108.

- Perez, Yves-André. 2008/3.** « La pratique de la recherche-intervention dans les organisations : retour sur les modes de production des connaissances gestionnaires à partir du terrain ». [éd.] A.A.E.L.S.H.U.P. *Humanisme et Entreprise*. 2008/3, 288, pp. 101-113.
- Perrat, Jacques. 2000.** *Dynamiques de proximité*. [éd.] Jean-Pierre Gilly et André Torre. Paris : L'Harmattan, 2000. p. 306. ISBN-10: 2738491693; ISBN-13: 978-2738491695.
- Picard, Dominique et Marc, Edmond. 2013.** *L'École de Palo Alto*. 1ere. Paris : PUF, 2013. p. 128. Collection : Que Sais-je?. ISBN : 978-2-13-060662-8.
- Porter, Michael. 1999.** *La concurrence selon Porter*. Paris : Village Mondial, 1999. p. 480. ISBN : 2-84211-065-X.
- Pourtois, Jean-Pierre et Desmet, Hugnette. 2007.** *EPISTÉMOLOGIE ET INSTRUMENTATION EN SCIENCES HUMAINES*. 3eme. Wavre : Mardaga, 2007. p. 235. Noms Complets: Jean-Pierre Pourtois et Hugnette Desmet. ISBN: 978-2-87009-981-0; EAN: 978-2870099810.
- Proulx, Serge. 2001/2.** « Les recherches nord-américaines sur la communication : l'institutionnalisation d'un champ d'étude ». [éd.] P.U.F. *L'Année sociologique*. 2001/2, Vol. 51, pp. 467-485.
- Pruvost, Geneviève. 2008.** LA PRODUCTION D'UN RÉCIT MAÎTRISÉ : LES EFFETS DE LA PRISE EN NOTE DES ENTRETIENS ET DE LA SOCIALISATION PROFESSIONNELLE. Le cas d'une enquête dans la police. *Langage et société*. 2008, Vol. 2008/1 , 123, p. pages 73 à 86.
- Quinton, Philippe. 2002.** « Le sens du terrain ». [éd.] Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication de l'Université Lille 3. *Études de communication [En ligne]*. 2002, 25, pp. 41-50 [Pagination papier] 2-6 [Pagination en ligne]. mis en ligne le 09 février 2009.
- Rallet, Alain. 2000.** *Dynamiques de proximité*. [éd.] Jean-Pierre Gilly et André Torre. Paris : L'Harmattan, 2000. p. 306. ISBN-10: 2738491693; ISBN-13: 978-2738491695.
- Ramos, Elsa. 2015.** *L'entretien compréhensif en sociologie Usages, pratiques, analyses*. Paris : Armand Colin, 2015. ISBN: 2200601158; EAN: 9782200601157.
- Retour, Didier. 2008/10.** « Pôles de compétitivité, propos d'étape ». *Revue française de gestion*. 2008/10, 190, pp. 93-99.
- Robbins, Stephen et Judge, Timothy. 2006.** *Comportements organisationnels*. [éd.] Philippe Gabilliet. [trad.] Nathalie Audard, Philippe Beaudran et Sébastien Marty. 12e. s.l. : Pearson Education, 2006. p. 722. ISBN : 2-7440-7160-9.
- Rouach, Daniel. 1996.** *La veille technologique et l'intelligence économique*. Cinquième édition (2010) mise à jour. Paris : Puf, 1996. p. 128. ISBN : 2130618227 ; EAN : 978-2130618225.
- Rouillier, Jean Marie. 2009.** La politique des réseaux d'entreprises en France. [auteur du livre] Mohamed Bousseta et Mohammed Ezznati. *Gouvernance, territoires et pôles de compétitivité*. Paris : L'harmattan, 2009, p. 222.
- Rouleau, Linda. 2013/Supplément HS.** « L'ethnographie organisationnelle d'hier à Demain ». [éd.] ESKA. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*. 2013/Supplément HS, pp. 27-43.
- Ruffieux, Bernard. 1991.** *Traité d'économie industrielle*. [éd.] Richard Arena, et al. 2é édition. Paris : Economica, 1991. p. 1014. ISBN-10: 271782135X; ISBN-13: 978-2717821352.
- Samson, Yvan. 2014.** Claude Courlet et les atmosphères. [éd.] Ahmed Silem, et al. *L'économie territoriale en questions. Liber amicorum Hommage en l'honneur du Président et Professeur Claude Courlet*. Paris : L'Harmattan, 2014, p. 312. coll. « La Librairie des Humanités.
- Sauvayre, Romy. 2013.** *Les méthodes de l'entretien en sciences sociales*. Paris : Dunod, 2013. ISBN: 2100579703; EAN: 978-2100579709.

- Soulié, Nicolas. 2006/4.** « Technologies de l'Information et de la Communication et dynamiques des espaces ruraux : le cas de la région Midi-Pyrénées ». [éd.] Armand Colin. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. octobre 2006/4, pp. 531-550.
- Suire, Raphaël et Vicente, Jérôme. 2008/4.** « Théorie économique des clusters et management des réseaux d'entreprises innovantes ». *Revue française de gestion*. 2008/4, 184, pp. 119-136.
- Szafrajzen, Barbara. 2011.** Réflexions autour de la méthode dite de la sémiotique situationnelle fondées sur une recherche en communication des organisations. [éd.] Presses universitaires de Bordeaux. *Communication et organisation [En ligne]*. 2011, 39, pp. 183-194.
- Talbot, Damien. 2013/5.** « Clusterisation et délocalisation » Les proximités construites par Thales Avionics. *Revue française de gestion*. 2013/5, 234, pp. 15-26.
- Tatemi, Junya. 2005/3.** « Développement du district industriel au Japon : Le cas de Kojima ». *Géographie, économie, société*. 2005/3, Vol. 7, pp. 269-288.
- Tixier, Julie et Castro Gonçalves, Luciana. 2008.** « Les pôles de compétitivité à l'heure de l'évaluation : quel modèle de « cluster à la française » ? ». *Annales des Mines - Réalités industrielles*. Mai 2008, 2, pp. 103-110.
- Torre, André. 2008/3.** « Commentaire : Réflexions à partir des textes de O. BOUBA-OLGA, M. GROSSETTI et D. TALBOT. Proximité géographique et pragmatique de l'action ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. Octobre 2008/3, pp. 329-332.
- . 1991. *Traité d'économie industrielle*. [éd.] Richard Arena, et al. 2^e édition. Paris : Economica, 1991. p. 1014. ISBN-10: 271782135X; ISBN-13: 978-2717821352.
- Tremblay, Diane-Gabrielle, et al. 2003.** « Proximité territoriale et innovation : une enquête sur la région de Montréal ». *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2003, 2003/5 décembre, pp. 835-852.
- Tricot, André et Comtat, Pauline. 2012/1.** « La recherche d'information comme dialogue ». *Les Cahiers du numérique*. 2012/1, Vol. 8, pp. 15-38.
- Tudor, Mihaela-Alexandra. 2013.** *Epistémologie de la communication, science, sens et métaphore*. Paris : L'harmattan, 2013. p. 188. Collection : Communication Et Civilisation. ISBN : 978-2-343-01001-4.
- Uzunidis, Dimitri. 2007/3.** « De la méthode de recherche économique ». *Marché et organisations*. 2007/3, 5, pp. 101-106.
- Veyret, Paul et Veyret, Germaine. 1964.** Petites et moyennes villes des Alpes. *Revue de géographie alpine*. 1964, tome 52, n°1, pp. 5-124.
- Veyret, Paul, Armand, Gilbert et Veyret-Verne, Germaine. 1967.** L'organisation de l'espace urbain dans les Alpes du Nord : Contribution à l'étude des problèmes de régionalisation. *Revue de géographie alpine*. 1967, tome 55, n°1, pp. 5-71.
- Villemeur, Alain et Nayaradou, Maximilien. 2006/1.** « Pourquoi les clusters sont-ils performants ? ». *Vie & sciences de l'entreprise*. 2006/1, 170-171, pp. 25-38.
- Watzlawick, Paul, Helmick Beavin, Janet et Jackson, Don De Avila. 1972.** *Une logique de la communication*. [trad.] Janine Morche. s.l. : Points Seuil, 1972. p. 288. Titre original (Anglais, US) : *Pragmatics of Human Communication. A Study of Interactional Patterns, Pathologies, and Paradoxes*. Première 1^{ere} édition US : 1967. ISBN : 2757839993; EAN : 978-2757839997.
- Wiener, Norbert. 2014.** *La Cybernétique. Information et régulation dans le vivant et la machine*. [trad.] Ronan Le Roux, Robert Vallée et Nicole Vallée-Lévi. Paris : Seuil, 2014. p. 376. Titre original: *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine*; Éditeur original : The MIT Press, Cambridge, Massachusetts © 1965 by Massachusetts Institute of Technology ISBN original: 978-1-61427-502-2.. ISBN : 2021094200; EAN : 978-2021094206.

Wittezaële, Jean-Jacques et Garcia, Teresa. 2006. *A la recherche de l'école de Palo Alto*. s.l. : Seuil, 2006. p. 432. 1ere Edition: 1992. ISBN : 2020896362; EAN : 978-2020896368.

Wolton, Dominique et Benedetti, Arnaud. 2016. *Communiquer c'est vivre*. Paris : Le Cherche-Midi, 2016. p. 224. ISBN: 978-2749135014; EAN : 9782749135014.

Zaoual, Hassan. 2008/2. « Présentation générale : Innovation et dynamiques de proximité. Une clef de lecture ». *Marché et organisations*. 2008/2, 7, pp. 5-16.

Zimmermann, Jean-Benoît. 2002/3. « « Grappes d'entreprises » et « petits mondes » » Une affaire de proximités. *Revue économique*. 2002/3, Vol. 53, pp. 517-524.

Table des Illustrations

| | |
|---|-----|
| Figure 1 : Plan de ce projet de recherche (Blondeau, 2020) | 30 |
| Figure 2 : Programme indicatif de revue de littérature mobilisable (Blondeau, 2020) | 35 |
| Figure 3 : Moyenne vallée de l'Arve | 46 |
| Figure 4 : Carte de la Bourgogne sous Rodolphe III. XIe siècle Zanolli (2005)..... | 50 |
| Figure 5 : Carte des zones franches | 54 |
| Figure 6 : Relation commerciale de « La vallée de l'Arve dans la nébuleuse horlogère franco-suisse à la fin du XIXe siècle » (Judet et Delrieux dans Judet, 2014 p. 258)..... | 70 |
| Figure 7 : Représentation du SPL de la vallée de l'Arve de Courlet (1996) dans Goy (1998) | 88 |
| Figure 8 : Évolution des modèles de développement et de labellisation de la vallée de l'Arve (Période du XXe siècle à 2020) (Blondeau, 2020)..... | 93 |
| Figure 9 : Thématiques gravitant autour de notre objet de recherche (Blondeau, 2020) | 100 |
| Figure 10 : Schéma directeur de notre approche conceptuelle du processus (Blondeau, 2020) | 102 |
| Figure 11 : Complémentarité des approches (Bouba-Olga, 2006) | 102 |
| Figure 12 : Notre champ d'intervention ; externalités technologiques, interdépendances non-marchandes (Blondeau, 2020) | 117 |
| Figure 13 : Proximités institutionnelle et interactionnelle dans un environnement de proximité géographique. Repris de Pecqueur, et al. (2004 pp. 29 – 31) | 130 |
| Figure 14 : Les différents pôles de l'informel, adapté de Ledeneva (2011 p. 26)..... | 179 |
| Figure 15 : Tentative de rapprochement entre l'approche économique néo-institutionnelle et les approches économiques territoriales et non standards (Blondeau, 2020)..... | 180 |
| Figure 16 : Chemin du changement institutionnel de North (1990)..... | 182 |
| Figure 17: Double matrice d'action de l'acteur en fonction des critères de formalité, légalité et légitimité (Blondeau, 2020)..... | 186 |
| Figure 18: Continuum Règles Formelles Contraintes Informelles..... | 187 |
| Figure 19: Notre démarche scientifique (Blondeau, 2020)..... | 218 |
| Figure 20: Système de cohérence initial perçu dans le champ de la raison pratique (Blondeau, 2020). | 220 |
| Figure 21: Thèmes disciplinaires mobilisables pour traiter notre objet de recherche (Blondeau, 2020) | 226 |
| Figure 22: Mécanisme de création de valeur ajoutée de la communication par un acteur (Blondeau, 2020)..... | 228 |
| Figure 23 : Nombre de thèses déposées ou en cours de rédaction par année. Période 1995 – 2017 | 233 |
| Figure 24: Nombre et pourcentage de thèses par discipline sur la période 1995 – 2017 | 233 |
| Figure 25: Production de publications et de thèses par discipline sur la période 1995 - 2017..... | 235 |
| Figure 26: Production de thèses relevant d'une proximité avec notre objet de recherche. Période 1995 - 2017..... | 237 |

| | |
|--|-----|
| Figure 27 : Réduction méthodologique : d'une posture épistémologie à un instrument (Blondeau, 2020) | 269 |
| Figure 28: Processus d'évolution du projet ayant mené à la conception du guide d'entretien (Blondeau, 2020) | 320 |
| Figure 29: Représentation des sous thèmes abordés dans la section environnement (Blondeau, 2020) | 325 |
| Figure 30: Représentation des sous thèmes abordés dans la section pratiques/usages partagés (Blondeau, 2020) | 326 |
| Figure 31: Représentation graphique : sous thèmes abordés dans la section stratégie de l'acteur (Blondeau, 2020) | 327 |
| Figure 32 : Notre stratégie et nos options scientifiques (Blondeau, 2020) | 352 |
| Figure 33 : Regroupement par similarités de mots extrait du logiciel (Blondeau, 2020) | 375 |
| Figure 34 : Codes de premier niveau et variable de l'offre de réduction de la réalité (Blondeau, 2020) | 377 |
| Figure 35 : Agrégé cumulé des données de codage (Blondeau, 2020) | 379 |
| Figure 36 : Taux de couverture de communication formelle par répondant | 382 |
| Figure 37 : Taux de couverture des pratiques réseaux par répondant | 395 |
| Figure 38 : Répartition des taux de couverture | 396 |
| Figure 39 : Taux de couverture concernant la barrière sphère professionnelle sphère privée par répondant | 407 |
| Figure 40 : Taux de couverture des témoignages : construit professionnel et TC TC | 413 |
| Figure 41 : Taux de couverture : apport et communication dans les organisations formelles de coopération | 432 |
| Figure 42 : Apports des pratiques informelles de communication dans le système territorialisé de la vallée de l'Arve (Blondeau, 2020) | 480 |
| Figure 43 : Apports des pratiques informelles de communication dans le système territorialisé de la vallée de l'Arve au filtre de l'économie des proximités (Blondeau, 2020) | 482 |
| Figure 44 : Arborescence détaillée des apports de la communication informelle (Blondeau, 2020) | 486 |
| Figure 45 : Système et stratification des langages (pratiques) informels et labellisation (Blondeau, 2020) | 494 |
| Figure 46 : Périmètre des différents systèmes communicationnels (Blondeau, 2020) | 497 |
| Figure 47 Extension de notre terrain d'exploration conceptuel (Blondeau, 2020) | 517 |
| Figure 48 : Rapprochement des modèles conceptuels économiques territoriale & non standard, et le construit empirique néo-institutionnel obtenu dans cette recherche (Blondeau, 2020) | 520 |
| Figure 49 : Ensemble des options de jeux et de rôles possible pour un acteur de la vallée (Blondeau, 2020) | 523 |
| Figure 50 : Chemin épistémologique : des références théoriques aux choix méthodologiques et analytiques (Blondeau, 2020) | 535 |
| Figure 51 : Arborescence de codage et heuristique des liens | 582 |
| Figure 52 : Matrice graphique de couverture d'entretien par répondant et par code (%) | 583 |
| Figure 53 : Exemple de codage de verbatim | 584 |

Figure 54 : Exemple de données de codage avec taux de couverture du verbatim 584

Table des tableaux

| | |
|---|-----|
| Tableau 1 : Matrice des thèmes de la question de recherche (Blondeau, 2020)..... | 33 |
| Tableau 2 : Programme de travail par thème considéré (Blondeau, 2020) | 34 |
| Tableau 3 : Population des principales communes ayant une activité dans le décolletage le long de l'autoroute A40. | 45 |
| Tableau 4 : Fondamentaux communs aux différents systèmes territorialisés (Rouillier, 2009)..... | 96 |
| Tableau 5: Approche comparative des concepts (Evrard Samuel, et al., 2018/1 p. 48)..... | 145 |
| Tableau 6 : Caractéristiques de la confiance interpersonnelle et communautaire dans un système territorialisé (Dupuy, et al., 2004 p. 75). | 149 |
| Tableau 7 : Synthèse formel/informel. Élaboré à partir des définitions de North (1990), (Blondeau, 2020) | 183 |
| Tableau 8 : Définitions et distinctions clés formel/informel dans un cadre néo-institutionnel « classique » (Ledeneva 2011). | 185 |
| Tableau 9 : Définitions clés règles / joueurs (Ledeneva, 2011). | 187 |
| Tableau 10 : Matrice de possibilité de jeu/stratégie de l'acteur anticipée dans la vallée (Blondeau, 2020) | 190 |
| Tableau 11: Déconstruction conceptuelle et regroupement en sous-familles de variables (Blondeau, 2020)..... | 227 |
| Tableau 12: Liste des thèses déposées ou en cours de rédaction par discipline sur la période 1995 – 2017..... | 234 |
| Tableau 13: Tableau illustrant la nécessité d'interdisciplinarité pour des objets proches de notre objet de recherche..... | 237 |
| Tableau 14: Synthèse des neuf manières différentes de concevoir la réalité au sein de la pensée scientifique..... | 250 |
| Tableau 15 : Synthèse et caractéristiques de la construction méthodologique envisagée(Blondeau, 2020)..... | 251 |
| Tableau 16 : Table des critères constructivistes de l'école du CSI (Blondeau, 2020) | 265 |
| Tableau 17: Hypothèse fondatrice de notre épistémologie, comparée au paradigme radical/pragmatique en référence à Avenier (2011/3, pp. 377-378) (Blondeau, 2020)..... | 266 |
| Tableau 18 : Tableau d'adaptabilité d'un mode de triangulation à notre recherche (Blondeau, 2020) | 284 |
| Tableau 19 : Synthèse réflexive du chercheur à son objet et son projet de recherche (Blondeau, 2020) | 299 |
| Tableau 20 : Tableau de synthèse des critères principaux déterminant notre choix (Blondeau, 2020) | 312 |
| Tableau 21: Extrait adapté du tableau de McCracken (1988) : différences entre approches qualitatives et quantitatives (Filion, 2012/44 p. 42) | 338 |
| Tableau 22 Tableau des triangulations mises en œuvre dans le cadre de ce projet..... | 366 |
| Tableau 23 : Données démographiques et sociales des répondants (Blondeau, 2020) | 367 |
| Tableau 24 : Tables des pseudonymes et indices biographiques individuels | 368 |

| | |
|---|-----|
| Tableau 25 : Taux de couverture de communication informelle par répondant..... | 388 |
| Tableau 26 : Synthèse de l'usage formel et informel de la communication dans la vallée (Blondeau, 2020)..... | 394 |
| Tableau 27 : Synthèse de l'usage formel et informel des réseaux dans la vallée (Blondeau, 2020) . | 405 |
| Tableau 28 : Synthèse des pratiques de communication formelles de la vallée (Blondeau, 2020).... | 449 |
| Tableau 29 : Synthèse institution & organisation formelles/informelles adaptée à la communication informelle de la vallée (Blondeau, 2020)..... | 451 |
| Tableau 30 : Matrice de possibilité de jeu/stratégie de l'acteur dans la vallée à l'issue de la revue phénoménologique (Blondeau, 2020) | 455 |
| Tableau 31 : Options de jeux et sanctions applicables à la communication à caractère informel (Blondeau, 2020)..... | 456 |
| Tableau 32 : Offre de synthèse des pratiques de communication informelles (Blondeau, 2020)..... | 459 |
| Tableau 33 : Rapprochement entre référentiels marshallien, territorial et néo-institutionnel (Blondeau, 2020)..... | 477 |
| Tableau 34 : Matrice d'apport informationnel et modalités d'accès (Blondeau, 2020) | 485 |
| Tableau 35 : Conditions systémiques menant au malaise ressenti par les acteurs informels (Blondeau, 2020)..... | 510 |
| Tableau 36 : Matrice de définition du programme de recherche..... | 563 |
| Tableau 37 : Hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructivistes contemporains | 572 |
| Tableau 38: Comparaison paradigmes positiviste et interprétativiste selon Weber | 573 |
| Tableau 39 : Matrice de couverture d'entretien par répondant et par code (%) | 583 |
| Tableau 40 : Apport des pratiques informelles de communication à finalité économique entre professionnels dans le registre non marchand..... | 594 |
| Tableau 41 : Apport détaillé des pratiques informelles de communication..... | 595 |
| Tableau 42 : Homéostasie locale et dynamiques systémiques à l'œuvre | 596 |
| Tableau 43 : Tableau 18 : Homéostasie locale et dynamiques communicationnelles à l'œuvre à travers le niveau de sens des messages | 597 |

Annexes :

Structuration des annexes :

Les annexes sont composées de deux niveaux de numérotation.

- Premier niveau de 1 à 3 : le premier niveau renvoie aux trois parties de ce document.
- Second niveau : le second niveau est incrémental.

Annexe No. 1.01 : Liste des dénominations liées au concept d'ensembles économiques territorialisés

Liste indicative et non limitative, rencontré au fur et à mesure de nos lectures :

1. Aire-système (Garofoli, 1986)
2. Aire de spécialisation productive (Garofoli, 1983)
3. Agglomération d'entreprises (OCDE 200)
4. Clusty => Cluster in the City (Lacour, 2007)
5. Cluster => Grappe (Porter, 1998)
6. Complexe régional d'innovation => (Stohr, 1986)
7. District industriel (Becattini, 1990)
8. District technologique (Antonelli, 2000)
9. District de haute technologie (Grossetti, 2004)
10. Ecosystème
11. Forme Organisationnelle Territorialisée
12. Milieu novateurs (Maillat, 1988)
13. Parc technologique
14. Parc technopolitain => Technopole
15. Pôle directionnel / Technologique (Courlet 2001)
16. Pôle de compétitivité
17. Pôle de compétences
18. Pôle d'excellence
19. Pôle d'Excellence Territorial (PET)
20. Pôle d'Excellence Rural (PER)
21. Pôle de développement (Perroux, 1961)
22. Pôle de croissance (Perroux, 1961)
23. Pôle qualifié de fabrication (Courlet 2001)
24. Pôle technologique
25. Scientipôle
26. Système local
27. Système locale d'innovation (Quéré et Longhi, 1994)
28. Système locale de production (Mendras 2002)
29. Système Productif Localisé (SPL)
30. Système Productif Territorialisé (SPT) ; (Fringant, 2001)
31. Système industriel local (Raveyre et Saglio, 1984)
32. Système d'innovation (Cooke, 1992)
33. Système d'innovation territorialisée
34. Système socio Territorial (Courlet, 1993)
35. Système territorial d'innovation
36. Technopôle
37. Ville Creative (se substituant à celui de Cluster) ; (Scott A. J, 2008)

Annexe No. 1.02 : Matrice de définition du programme de recherche

| Construction de l'objet et de la question de recherche (Préparation des axes de recherche) | | | | |
|--|--|---|--|--|
| Critères | Définition Objet & Question de Recherche | | Définition Programme de Recherche | |
| | Construction conceptuelle de l'objet | Construction type de l'objet « réel » en questions ultimes et clarification | Base de construction du futur questionnaire | |
| Processus (Phénomène) | Processus de communication | Comment l'acteur communique-t-il ? L'enquête terrain doit répondre. | Comment l'acteur communique-t-il ? | |
| | Pratique | Processus contextualisé et ancré | Dans quel contexte et suivant quel type de référence ? Une revue de littérature doit permettre de conceptualiser les réponses de l'enquête terrain | Dans quel contexte et suivant quel type de référence ? |
| | | Processus et stratégie | A quelle fin ? Une revue de littérature doit permettre de conceptualiser les réponses de l'enquête terrain | A quelle fin ? |
| | | Processus et instrumentatisation | Quels sont les moyens mis en œuvre ? L'enquête terrain doit répondre. | Avec quels moyens ? |
| | Communication | Type de communication ciblé par sa nature | Quels sont les moyens de communication ? L'enquête terrain doit répondre. | Comment procède-t-il ? |
| | | Type de communication ciblé par son contenu | Quel est le contenu de l'information ? L'enquête terrain doit répondre. | Pour dire quoi ? |
| | Informel | Informalité des pratiques | Quels sont les moyens de mise en œuvre au travail et en privé ? Une revue de littérature doit permettre de conceptualiser les réponses de l'enquête terrain. | Comment le faire ? |
| | | Informalité des informations | Quel type d'information informelle transmis au travail et en privé ? Une revue de littérature doit permettre de conceptualiser les réponses de l'enquête terrain | Pour dire quoi ? |
| | Environnement (Terrain) | Localisation géographique | Qu'est-ce qu'une vallée comme celle de l'Arve ? Une revue de littérature doit permettre de conceptualiser les réponses de l'enquête terrain | Dans la vallée de l'Arve entre Annemasse et Salanches |
| | | | Configuration géographique | Qu'est-ce qu'un système territorialisé ? Une revue de littérature doit permettre de répondre |
| Environnement socio-culturel | | Quels sont les déterminants socio-culturels ? Une revue de littérature doit permettre de conceptualiser les réponses de l'enquête terrain | Dans la vallée de l'Arve entre Annemasse et Salanches | Dans la vallée de l'Arve entre Annemasse et Salanches |
| | | Environnement socio-professionnel | Quels sont les déterminants socio-professionnels ? Une revue de littérature doit permettre de conceptualiser les réponses de l'enquête terrain | La communication informelle dans le milieu de l'entrepreneuriat des décolleteurs |
| | | Population cible | A quelle population nous adressons-nous ? Le milieu professionnel du décolletage | Dans le milieu du décolletage |
| Cible | | Critères discriminants | A quel groupe nous adressons-nous ? Les entrepreneurs et employés de petites et moyenne entreprise de décolletage ou activité connexe | Dans les petites et moyennes entreprises du décolletage ou des entreprises connexes |
| | | | | |

Tableau 36 : Matrice de définition du programme de recherche

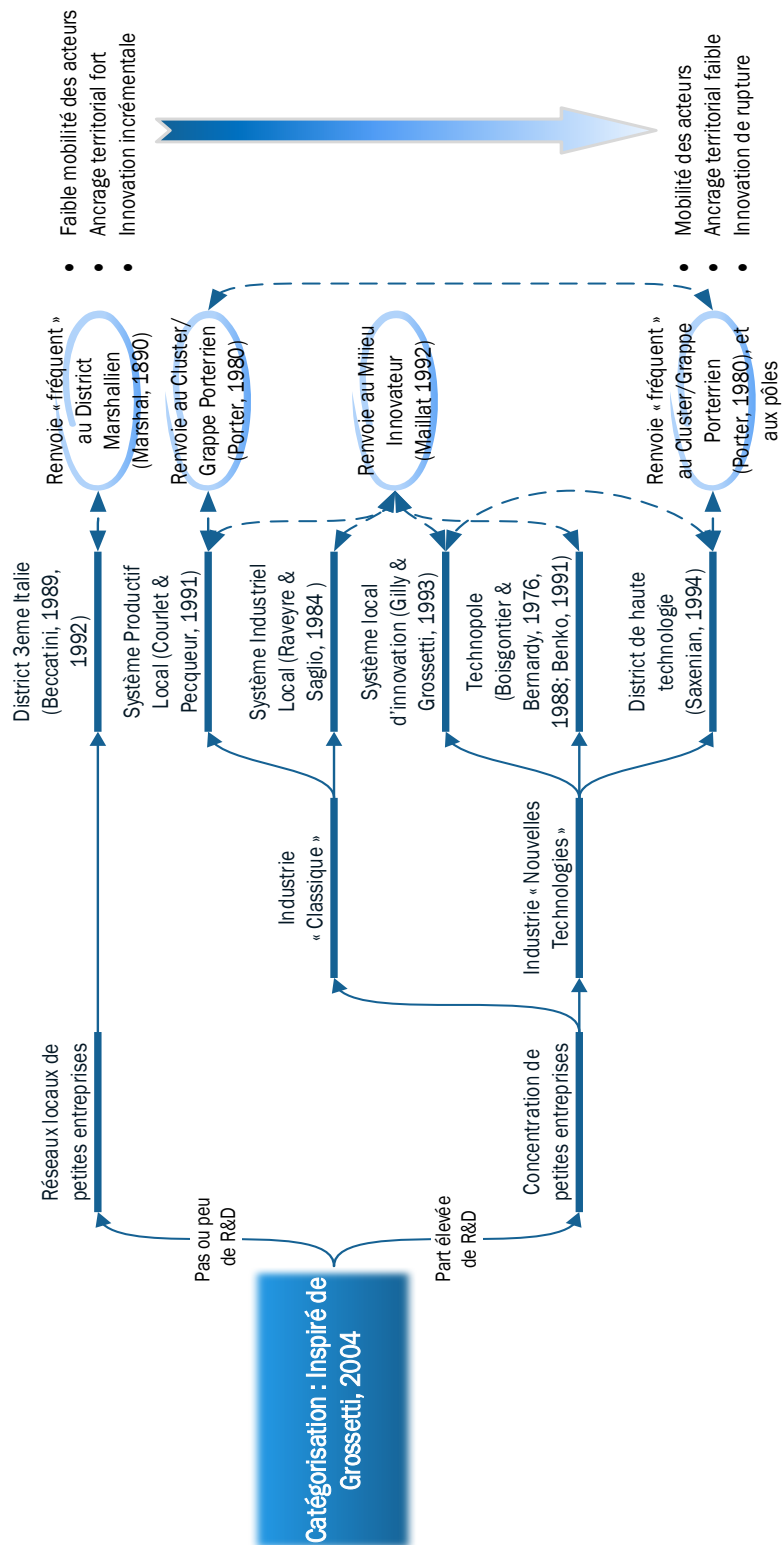
Annexe No. 1.03 : Essai de comparaison des modèles conceptuels marshallien et de pôle de compétitivité

| Essai de rapprochement/comparaison des évolutions conceptuelles district marshallien et du pôle de compétitivité | | | |
|---|---|---|--|
| Apport conceptuel basé sur le district marshallien et de ses évolutions | | Apport conceptuel des pôles de compétitivité | |
| Références | Concepts | Concepts | Références |
| Marshall (1890) | Encastrement socio-économique | Encastrement Encastrement relationnel | Blanc (2004) Suchman (1995) Simsek et al. (2003) |
| Marshall (1890) | Effets d'agglomération | | |
| Marshall (1890) Becattini (1979) Arthur (1990) | Externalités | | |
| Marshall (1890) | Atmosphère industrielle | Coopération | Blanc (2004) |
| Storper (1995) | Convention | | |
| Storper (1995) | Proximité | Proximité Proximités et patrimoine cognitif | Blanc (2004) Nooteboom (2000) Pecqueur et al. (2004) |
| Becattini (1979) | Territorialisation | Ancrage territorial Concentration territoriale Dynamiques territoriales | Blanc (2004) Becattini (1981) |
| Rallet et al. (1995) | Système territorialisé technologique | | |
| GREMI | Réseaux et milieux novateurs | Innovation | Blanc (2004) Porter (1998, 2000, 2004) |
| | | Réseau épistémique et de pratiques | Hakanson (2005) Bernasconi et al. (2004) |
| | | Réseau social | Barabel et al. (2004) Ferrary et al. (2006) Simsek et al. (2003) |
| | | Liens fort/faibles | Simsek et al. (2003) |
| Amin et al. (1992) Gertler et al. (2005) | Ouverture néo- marshallienne | Dimension internationale | Aglietta et al. (1982) |
| Marshall (1890) Stiglitz (1987) | Asymétrie de l'information | | |
| Spence (1973) Akerlof (1990) | Représentation et normes de marché | Légitimité morale, socio- politique | Suchman (1995) |
| | | Compétitivité des nations | Blanc (2004) Arthur (1990) Krugman (1991) |
| | | Gouvernance équilibre de Pôle | Fligstein, (1997, 2001) Maguire et al. (2004) |
| Commentaire : littérature principalement généralement orientée vers des mécanismes de coopération sur un territoire donné, principalement dans le domaine marchand. | | Commentaire : littérature principalement généralement orientée vers des mécanismes de gouvernance et de recherche de coopération dans et entre des réseaux multiscalaires ayant pour objectif la diffusion de l'innovation. | |

Note : cette synthèse se veut être la plus exhaustive possible tenant compte de notre revue de littérature (forcement limité) mais aussi de nos objectifs de recherche. Elle n'est donc pas neutre.

Celle-ci peut et doit être utilement complétée en fonction des revues de littérature, des objets et objectifs de recherche. Un alignement conceptuel correspond à une proximité ou une équivalence conceptuelle.

Annexe No. 1.04 : Proposition de carte heuristique des principaux modèles de systèmes territorialisés



Inspiré de Grossetti (2004/2). « Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux ».

Annexe No. 1.05 : Proposition de structure de jeu perçu par l'acteur en fonction de l'échelle systémique

| | | Échelle systémique | | |
|-------------------|---|---|--|--|
| | | L'acteur dans le système territorial | L'acteur dans le réseau/communauté | L'acteur |
| Proximités | Terrain de jeu (proximité géographique) | Vallée de l'Arve | Vallée de l'Arve réduite à l'air occupé par la communauté ou le réseau | Vallée de l'Arve réduite à l'air occupée par l'acteur |
| | Jeu (proximité organisationnelle) | Ensemble des interactions entre acteurs (organisation, entreprise, réseau, communauté, acteur individuel) | Ensemble des interactions entre acteurs réduite au niveau de l'organisation de chaque communauté | Ensemble des interactions de l'acteur au niveau interne individuel |
| | Règles du jeu (proximité institutionnelle) | Ensemble des règles institutionnelles formelles, ou informelles intra ou interorganisationnels | Ensemble des règles institutionnelles formelles et informelles | Ensemble des règles institutionnelles formelles et informelles pouvant exister à l'échelle interindividuelle, celle du réseau ou de la communauté, et celle du système territorial |

Note : cette matrice correspond à un début de proposition de réponse à la prise en compte des éléments de proximité (écoles françaises des proximités) traitée au filtre de l'approche néo-institutionnelle (North 1990) en fonction des échelles systémiques réelles, vécue ou perçue par les acteurs dans le cas spécifique du système territorialisé de la vallée de l'Arve. Cette matrice est créée dans le but d'envisager avant l'analyse des entretiens, un cadre conceptuel permettant de mieux contextualiser les réponses des acteurs répondant en fonction du cadre de l'échelle systémique dans lequel s'inscrit la réponse.

Nous supposons et anticipons que dans le cadre de la communication informelle à caractère économique entre agents économiques territorialisés, plus les échelles systémiques géographiques et organisationnelles diminuent, plus la pression des règles institutionnelles augmenterait du fait d'un effet institutionnel cumulatif.

Annexe No. 1.06 : Définitions non exhaustives de l'informel de Geoffroy (2011)

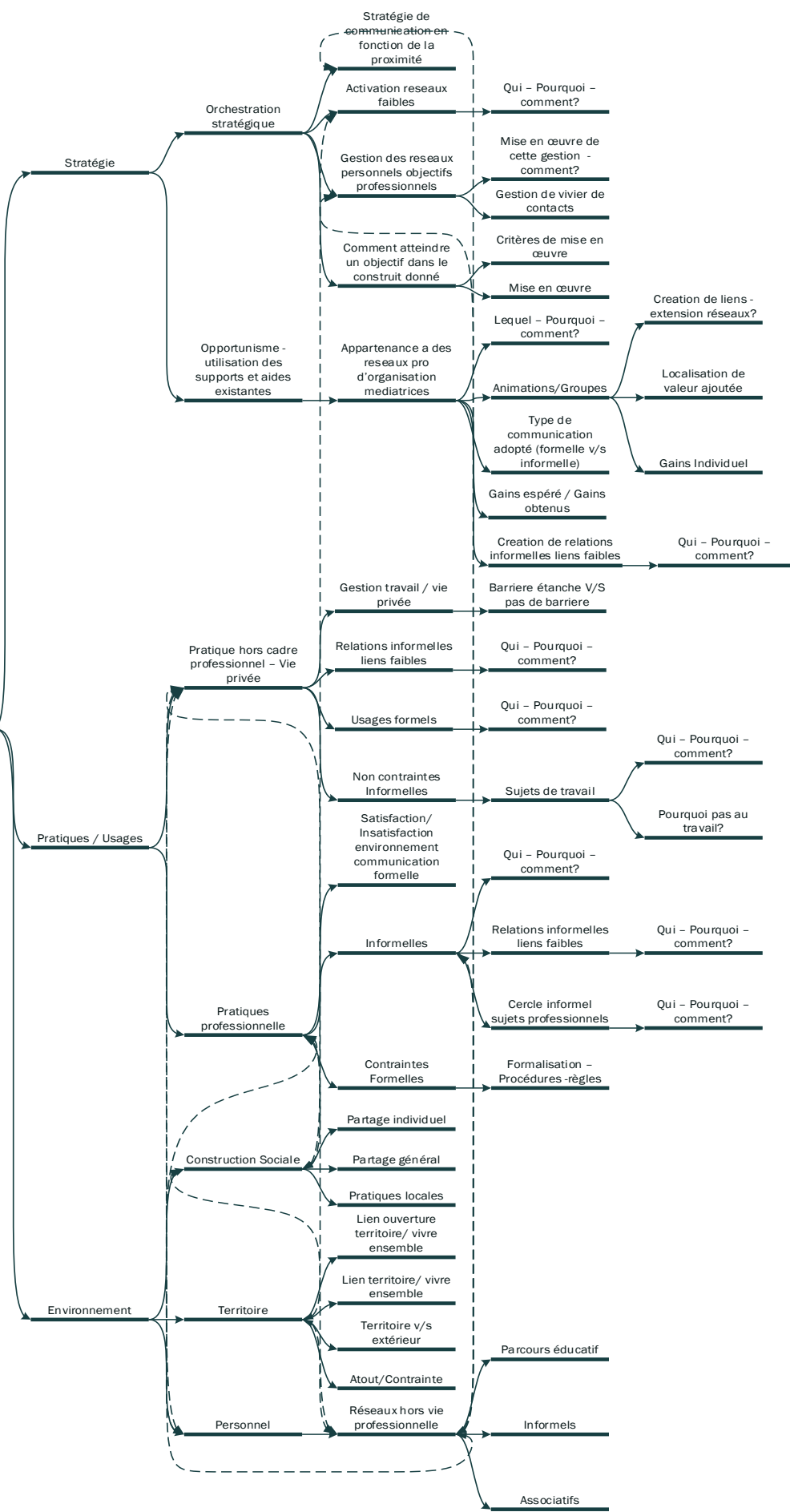
| Auteurs | Définitions |
|--|--|
| Barnard (1938) | « <i>L'organisation informelle est l'ensemble des contacts et des interactions entre personnes et entre groupes.</i> » (p. 115) |
| Bouty (2000) | « <i>L'ensemble des relations interpersonnelles qui ne sont pas mandatées en vertu des règles de l'organisation formelle, et qui émergent spontanément de manière à satisfaire les besoins des individus, tant socio affectifs que purement politiques.</i> » (p. 51) |
| Friedberg (1993) | « <i>... la seconde [la structure informelle, ndlr] renvoie au foisonnement des pratiques, interactions et relations non prévues officiellement, voire clandestines et occultes, et qui forment ce qu'on pourrait appeler une seconde réalité parallèle, en opposition à la première [la structure formelle, ndlr].</i> » (p. 143) |
| Krackhardt et Hanson (1993) | « <i>... L'informel est le système nerveux central pilotant les processus collectifs, les actions, et les réactions de ses unités d'affaires [l'organisation formelle, ndlr].</i> » (p. 342) |
| Mintzberg (1982) | « <i>La structure informelle est relative aux relations non prescrites entre les membres des groupes de travail.</i> » (p. 26) |
| Redmond (2005) | « <i>Les institutions informelles sont des systèmes de normes, de conventions, de coutumes et de traditions.</i> » (p. 667) |
| Roethlisberger et Dickson (1939) | « <i>L'informel correspond aux modèles d'interaction que l'on retrouve dans la réalité mais qui ne sont pas représentés dans la structure formelle ou qui y sont représentés d'une façon inadéquate.</i> » (p. 559) |
| Simon (1983) | « <i>L'organisation informelle renvoie soit aux relations interpersonnelles qui prévalent dans l'organisation et affectent les décisions mais qui, ou bien sont omises dans le plan formel, ou bien ne sont pas compatibles avec lui.</i> » (p. 131) |
| Smart, Brookes, Lettice, Backhouse et Burns (2000, 2002) | « <i>L'organisation informelle est un réseau relationnel qui est renforcé par la confiance, les expériences mutuelles, le contexte social et également dans une moindre mesure par le respect</i> » (p. 4). |
| Svend (1982) | « <i>L'organisation informelle n'est pas simplement une déviance structurelle, elle est également une réponse collective aux manquements et aux abus de l'autorité formelle au sein des organisations.</i> » (p. 16) |
| Zenger, Lazzarini et Poppo (2002) | « <i>L'informel, quant à lui, est basé sur des arrangements implicites, qui sont la plupart du temps socialement influencés donc non accessibles au travers de documents écrits ou nécessairement régis par la position formelle.</i> » (p. 216) |

(Geoffroy, 2011/43 pp. 54-55)

Annexe No. 2.01 : Carte heuristique des questions autour de l'acteur économique territorialisé en réseaux

Voir page suivante

Acteur Économique territorialisé en réseaux



Annexe No. 2.02 : Liste des Thèses proche de notre Objet de recherche

| Auteur | Discipline | Discipline Inscrite | Titre | Date de soutenance |
|---------------------------|-----------------------|--|--|--------------------|
| MARIE-DENYSE FILIPPI | Economie, Gestion | Sciences économiques | Cooperation industrielle et systemes productifs localises : une approche en terme de reseaux | 01/01/1995 |
| Francoise Baldy | Economie, Gestion | Sciences économiques | Innovation et territoire : le monde d'organisation technopole (analyse theorique et etudes de cas) | 01/01/1997 |
| VALERIE CHEVASSU | Economie, Gestion | Gestion | Dynamique d'implantation des entreprises de l'existence d'un espace aménagé à la création d'un territoire les cas de la zirst de meylan-montbonnot et savoie-technolac | 01/01/1998 |
| Catherine Mermoz-Chiabodo | Economie, Gestion | Sciences économiques | Systemes localises d'innovation et globalisation de la technologie | 01/01/1999 |
| Sebastien Geindre | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Du district industriel au reseau strategique | 01/01/2000 |
| Julia Gonzales | Economie, Gestion | Economie | Le district industriel de Gamarra-Perou, le reseau de petites et micro-entreprises : une reponse locale a la globalisation | 01/01/2001 |
| Angele Baleydiér | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Les systemes productifs locaux italiens : districts industriels ou manufactures? | 01/01/2001 |
| Hicham El Bayed | Economie, Gestion | Economie appliquee | Dynamique territoriale et tourisme durable : essai de definition d'un SPL emergent dans le Haut Atlas marocain | 01/01/2003 |
| Isabelle Vazereau | Sociologie et société | Sociologie | La construction de l'idée de technopole | 01/01/2003 |
| Evelyne Ternant | Economie, Gestion | Economie appliquee | La dynamique longue d'un systeme productif localise : l'industrie de la montre en Franche-Comte | 01/01/2004 |
| Christian Betton | Info, Communication | Sciences de l'information et de la communication | Reseaux industriels et cooperations interentreprises, un enjeu strategique pour un developpement collectif durable | 01/01/2004 |
| Francois Sarrazin | Sociologie et société | Sociologie | Le lien communautaire, le coeur du phenomene districial : application a l'agriculture | 01/01/2004 |
| Rabih Banat | Economie, Gestion | Sciences économiques | Territoire, dynamiques territoriales et developpement industriel a une echelle locale : une analyse sur la base de l'experience d'Alep en Syrie | 01/01/2007 |
| Hayat Kendel | Info, Communication | Sciences de l'information et de la communication | Strategie d'agglomeration d'Entreprises Scientifiques et Technologiques dans la filiere "Electricite-Electronique-Electromenager" en Algerie | 01/01/2007 |
| Audrey Verlaque | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Cooperation en reseau et mouvements strategiques : les marges de manoeuvre strategique des entreprises cooperantes : application aux poles de competitivite | 01/01/2008 |
| Angelique Tholoniât | Economie, Gestion | Sciences économiques | Intelligence economique territoriale et poles de competitivite : contribution methodologique pour l'aide a la decision publique | 01/01/2008 |
| Asel Samaganova | Economie, Gestion | Sciences économiques | Le cluster du logiciel de Saint Petersburg : une analyse en termes de ressources territoriales | 01/01/2008 |
| Florian Mayneris | Economie, Gestion | Analyse et politique économiques | Economie géographique, Commerce et Performances des Entreprises | 01/01/2009 |
| Nghi Nguyen-Quy | Sociologie et société | Sociologie | La reconfiguration des districts industriels au Vietnam : du monde local au monde global, une analyse sociologique des mutations d'un village de metier | 18/03/2009 |
| Cedric Poivret | Economie, Gestion | Sciences de gestion | La gouvernance d'un reseau territorialise d'organisations par une structure d'animation autonome, fonctionnement et impact : le cas de plastipolis | 01/01/2010 |
| Samia Khenniche | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Contribution a l'etude de la dynamique cooperative intra-organisationnelle : analyse croisee des cooperations transversales, verticales et horizontales : cas d'experimentation | 08/12/2010 |
| Remi Jedwab | Economie, Gestion | Analyse et politique économiques | Contributions a l'analyse economique du developpement et de ses dimensions spatiales | 01/01/2011 |
| Rani Jeanne Dang | Economie, Gestion | Sciences de gestion | L'integration des PME au sein des dynamiques territoriales d'innovation : une approche fondee sur les connaissances. Les cas de deux clusters du Pole de competitivite SCS | 01/01/2011 |
| Sylvain Amissé | Economie, Gestion | Sciences économiques | Dynamiques de cluster : logiques coevolutives et sequences de proximites, le cas du vegetal specialise | 01/01/2011 |
| Armand Bahouka-Debat | Info, Communication | Sciences de l'information et de la communication | Appropriation et mise en oeuvre de l'intelligence et de la securite economique dans le contexte de l'economie congolaise : une plateforme experientielle : la direction generale de l'economie | 19/01/2011 |
| Quentin Bonnard | Economie, Gestion | Sciences économiques | Les districts gastronomiques : des districts d'un nouveau type | 06/12/2011 |
| Mohammed Makhtari | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Le management de l'innovation au sein des Poles de Competitivite : une approche par l'industrie du capital-risque | 27/01/2012 |
| Mohamed Aissam Khattabi | Economie, Gestion | Sciences économiques | Les clusters, innovation et developpement territorial | 23/02/2012 |

Continuer page suivante...

... Suite de la liste des thèses proche de notre objet de recherche

| Auteur | Discipline | Discipline Inscrite | Titre | Date de soutenance |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|--|--------------------|
| Bi Goli Jean-Jacques Irtie | Economie, Gestion | Sciences économiques | Effets des poles de competitivite dans les industries de haute technologie : une analyse d'economie industrielle de l'innovation | 19/09/2012 |
| Stephane Piques | Histoire | Histoire | La ceramique dans le territoire industriel de Martres-Tolosane depuis le XVIe siecle | 28/09/2012 |
| Aurore-Diane Simon | Histoire | Histoire | Implantations, activites et relations des etablissements d'assistance en Bourgogne a la fin du Moyen Age | 30/10/2012 |
| Antoine Grandclement | Geographie | Geographie | Geographie des poles de competitivite : reseaux et territoires de l'innovation | 09/11/2012 |
| Laura Sabbado da Rosa | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Le pole de competitivite Arve Industries : les effets sur la dynamique partenariale des PME locales | 12/11/2012 |
| Anne Berthinier Poncet (Berthinier) | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Gouvernance et innovation dans les clusters a la francaise : une approche par les pratiques institutionnelles | 04/12/2012 |
| Veronique Bossard-Prechoux | Economie, Gestion | Sciences de gestion | La construction d'un pole de competitivite : travail de regulation, emergence du collectif et projets des acteurs : le pole iDforCAR | 01/01/2013 |
| Mohamed Kossai | Economie, Gestion | Sciences économiques | Les Technologies de l'information et des Communications (TIC), le capital humain, les changements organisationnels et la performance des PME manufacturieres | 26/02/2013 |
| Dounia Jouron (El Bouazizi) | Economie, Gestion | Commerce International et Europe | Poles de competitivite : vers un nouveau modele. Etude du pole cap digital (2011-2013). Mise en application au Maroc | 06/12/2013 |
| Natalia Davidson | Economie, Gestion | Sciences économiques | The impact of spatial concentration on enterprise performance and location choice in Russia | 09/12/2013 |
| Helga Fouré-Joopen (Joopen) | Economie, Gestion | Sciences de gestion | La dynamique cooperative inter-organisationnelle dans les reseaux innovants : le facteur confiance dans le cas de deux clusters francais | 10/04/2014 |
| Bonaventure Hakizimana | Economie, Gestion | Economie industrielle | Les tensions cooperation/concurrence au niveau local/global et leur articulation au sein des reseaux d'innovation : le cas des secteurs de haute technologie en Europe | 08/07/2014 |
| Julien Maisonnasse | Economie, Gestion | Sciences de Gestion | Construire la cooperation au sein des reseaux territoriaux d'organisations : une analyse a partir de l'economie de la proximite et de la sociologie de la traduction | 17/11/2014 |
| Antoine Pancher | Geographie | Geographie et Sociologie | Construction de la sensibilité socio-spatiale : l'exemple de la vallée de la Sarthe | 12/12/2014 |
| Thomas Figarol | Histoire | Histoire | Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant a l'age de la premiere mondialisation (annees 1870-1914) | 09/02/2015 |
| Clement Pin | Sociologie et société | Sociologie politique | La gouvernance territoriale de l'innovation, entre region et metropole : une comparaison Ile-de-France / Lombardie. | 18/12/2015 |
| Lucie Renou | Geographie | Amenagement de l'espace, Urbanisme | La politique des poles de competitivite : une production de territoires | 22/11/2016 |
| Ahlem Zellal | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Apprentissages et cooptation au sein des reseaux territorialisés d'innovation | 26/11/2016 |
| Guillem Achermann | Economie, Gestion | Sciences économiques | Poles territoriaux d'innovation et modernisation économique, la politique des "clusters territoriaux d'innovation" en Russie | 17/01/2017 |
| Stefan kambiz Behfar | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Network, clusters and innovations: 3 essays | 03/04/2017 |
| Yohann Rochefeuille | Economie, Gestion | Sciences économiques | Poles de competitivite, transferts de connaissances et dynamiques territoriales : une analyse du pole Systematic Paris-Region | 19/05/2017 |
| Lamiaé Benhayoun-Sadafiyine | Economie, Gestion | Sciences de gestion | La capacite d'absorption des PME integrees dans des reseaux d'innovation collaboratifs : evaluation a travers une grille de maturite | 17/10/2017 |
| Delio Lucena | Economie, Gestion | Economie | Reseaux collaboratifs et ressources cognitives des clusters innovants | en cours |
| Donatienne Delorme (Girier) | Economie, Gestion | Sciences de gestion | Dynamique collaborative a l'echelle territoriale : quelles structures, quels outils pour l'innovation ? | en cours |
| Boutheina Lajili | Economie, Gestion | Sciences économiques | Structure industrielle, dynamique d'agglomeration et productivite des entreprises tunisiennes | en cours |
| Hicham Benichi | Economie, Gestion | Sciences économiques | Gouvernance des poles de competitivite, Regulation par le dialogue social contractuel et Sécurisation des parcours professionnels des salariés en region Rhone Alpes | en cours |
| Khaled Belghoul | Economie, Gestion | Sciences économiques | LES RESEAUX ET CLUSTERS D'INNOVATION COMME FONDAMENT DE LA DYNAMIQUE D'EVOLUTION ET DE RESTRUCTURATION DE L'INNOVATION DANS L'INDUSTRIE BIOPHARMACEUTIQUE. ELEMENTS DE CONCEPTUALISATION ET ANALYSE DES CAS DE L'ILE-DE-FRANCE ET DE LA REGION LYONNAISE | en cours |
| Yana Awad | Economie, Gestion | Sciences économiques | Clusters et innovations: une analyse de l'impact des clusters academiques dans la genese de l'innovation. Comparaison Internationale | en cours |
| Francois Bernard | Sociologie et société | Sociologie | Des poles territoriaux de cooperation économique, regroupements d'entreprises fondees sur la cooperation plutot que la competition, sont-ils possibles dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire ? | en cours |

Annexe No. 2.03 : Hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructiviste

Tableau extrait de (Avenier, 2011/3 pp. 377-378)

| Paradigmes épistémologiques Hypothèses fondatrices | Paradigme Epistémologique Constructiviste Radical/Pragmatique (Glaserfeld, 2001; Le Moigne, 1995, 2001, 2002) | Paradigme Epistémologique Constructiviste selon Guba et Lincoln (1989, 1998) |
|--|---|---|
| <p style="text-align: center;">Hypothèses gnoseologiques</p> <p>Quelle est la nature de la connaissance ?</p> <p>Dans la connaissance, quelle est la relation entre le sujet connaissant et le phénomène étudié ?</p> | <p>Hypothèse de connaissance phénoménologique : L'expérience humaine est connaissable. Chaque humain connaît sa propre expérience d'un réel. L'élaboration de connaissances est vue comme un processus intentionnel de connaissance d'une relation perçue de résistance aux actions humaines. L'existence d'un réel tel qu'il peut être en lui-même n'est pas niée a priori, mais aucune hypothèse fondatrice n'est postulée sur l'existence et la nature d'un réel en soi. La confrontation des connaissances que différents humains ont d'un phénomène ne permet pas de garantir l'élaboration d'une connaissance objective d'un (possible) réel en soi, qui serait indépendante des sujets connaissant et de leurs contextes d'étude.</p> <p>Dans la connaissance d'un phénomène, ce qui relève uniquement du phénomène étudié ne peut être séparé de ce qui relève du sujet connaissant. Cette hypothèse rend inadéquate la notion classique de vérité où une connaissance vraie est une connaissance qui correspond exactement à un réel en soi auquel elle se rapporte.</p> <p>Le critère de vérité retenu dans ce paradigme est le principe pragmatique du <i>verum/factum</i> (Vico, 1858) : le vrai est le même que le fait (« factum »).</p> | <p>Hypothèse d'ontologie relativiste : Il existe de multiples réalités socialement construites, qui ne sont pas gouvernées par des lois naturelles, causales ou d'autre sorte.</p> <p>Dans la connaissance d'un phénomène, ce qui relève uniquement du phénomène étudié ne peut être séparé de ce qui relève du sujet connaissant. Cette hypothèse rend inadéquate la notion classique de vérité où une connaissance vraie est une connaissance qui correspond exactement au réel auquel elle se rapporte.</p> <p>La « vérité » est définie comme la représentation la plus informée et sophistiquée faisant consensus parmi les individus les plus compétents pour forger cette représentation.</p> |
| <p>Quel est le but de la connaissance ?</p> | <p>L'élaboration de connaissances est vue comme un processus intentionnel d'élaboration de constructions symboliques, appelées représentations. Celles-ci sont forgées à partir de l'expérience que le sujet a du phénomène qu'il étudie et de ses connaissances antérieures. Le phénomène étudié est connu finalisé par l'action cognitive intentionnelle de sa représentation. Savoir, c'est disposer de manières et de moyens pour penser et agir intentionnellement. Le processus de connaissance a pour but l'élaboration de représentations fonctionnellement adaptées et viables pour cheminer dans le monde.</p> | <p>L'élaboration de connaissances est vue comme un acte de construction.</p> <p>Connaître, c'est élaborer des constructions informées et sophistiquées faisant consensus. Le processus de connaissance a pour but l'élaboration de compréhensions améliorées des situations étudiées.</p> |
| <p style="text-align: center;">Hypothèses méthodologiques</p> | <p>Toute méthode, y inclus les méthodes herméneutiques et dialectiques sont éligibles.</p> <p>Principes directeurs : comportement éthique, explicitation des hypothèses et du processus d'élaboration des connaissances, et rigueur critique dans la conduite de ce processus.</p> | <p>Seules les méthodes herméneutiques et dialectiques, mises en œuvre de manière éthique, sont éligibles.</p> <p>Critères d'évaluation de la qualité d'une recherche : crédibilité (<i>trustworthiness</i>), authenticité.</p> |

Tableau 37 : Hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructivistes contemporains

Annexe No. 2.04 : Comparaison entre les paradigmes positiviste et interprétativiste selon Weber

Source: Weber, 2004, p.iv ; (Dumez, 2013 pp. 197 – 198)

| Hypothèse métaphorique | Positivisme | Interprétativisme |
|-------------------------------|---|---|
| Ontologie | La personne (le chercheur) et la réalité sont séparées | La personne (le chercheur) et la réalité sont inséparables |
| Épistémologie | La réalité objective existe indépendamment de l'esprit humain | La connaissance du monde est constituée intentionnellement par l'expérience vécue d'une personne |
| Objet de recherche | L'objet de recherche possède des qualités inhérentes qui existent indépendamment du chercheur | L'objet de recherche est interprété à la lumière de la structure de signification de l'expérience vécue d'une personne (le chercheur) |
| Méthode | Statistiques, analyse de contenu | Herméneutique, phénoménologie, etc. |
| Théorie de la vérité | Théorie de la vérité reposant sur la correspondance entre chaque proposition de recherche et la réalité | La vérité comme accomplissement d'une intentionnalité : les interprétations du chercheur rencontrent l'expérience vécue de l'objet |
| Validité | Certitude : les données mesurent le réel | Allégation défendable de connaissance |
| Fiabilité | Répliquabilité : les résultats de recherche peuvent être reproduits | Conscience interprétative : les chercheurs reconnaissent et traitent les implications de leur subjectivité |

Tableau 38: Comparaison paradigmes positiviste et interprétativiste selon Weber

Annexe No. 2.05 : 10 Caractéristiques de la méthodologie de recherche qualitative selon : S. J. Taylor et R. Bogdan (1984)

| Caractéristiques essentielles de la méthodologie de recherche qualitative selon : S. J. Taylor et R. Bogdan (1984) | |
|---|--|
| 1 | Méthode inductive : La recherche qualitative est inductive : les chercheurs tentent de développer la compréhension des phénomènes au départ des patterns de données plutôt que de recueillir les données pour évaluer un modèle théorique préconçu ou des hypothèses a priori. |
| 2 | Perspective holistique, l'objet considéré comme un tout : Dans la méthodologie qualitative, les sujets ou les groupes ne sont pas réduits à des variables mais sont considérés comme un tout : le chercheur qualitatif étudie le contexte écologique dans lequel évoluent les personnes ainsi que le passé de ces derniers. |
| 3 | Effet d'interaction du chercheur en intervention : Le chercheur qualitatif est attentif à l'effet qu'il produit sur les personnes qu'il étudie : cet effet d'interaction ne peut être éliminé et doit être pris en compte lors de l'interprétation des données ; c'est l'observation participante. |
| 4 | Perspective phénoménologique : Le chercheur qualitatif essaie de comprendre les sujets au départ de leur jeu de référence : la perspective phénoménologique et centrale ; il s'attache à la signification sociale attribuée par les sujets au monde qui les entoure (voir l'interactionnisme symbolique, H. Blumer, 1969). |
| 5 | Neutralité du chercheur : Le chercheur qualitatif ne met pas en avant ses propres croyances, perspectives et prédispositions : rien n'est pris pour avéré ; rien n'est pris d'emblée comme « vérité ». |
| 6 | Respect de tous les points de vue : Pour le chercheur qualitatif, tous les points de vue sont précieux, que ce soit celui de l'adolescent délinquant ou celui du juge : on donnera la parole au pauvre comme aux « déviant », bref à tous ceux qu'on a l'habitude de n'entendre que très rarement. |
| 7 | Ouverture à l'acteur répondant : Les méthodes qualitatives relèvent du courant humaniste qui implique ici une ouverture à l'autre et au social. Les méthodes utilisées pour étudier les sujets affectent nécessairement la nature des connaissances. Quand on approche « qualitativement » les personnes, c'est leur expérience de tous les jours qui est examinée, c'est la façon dont elles conçoivent les concepts tels que la beauté, la souffrance, l'amour, etc. qui est recherchée. |
| 8 | Validité de la recherche conceptualisation des cas : Les chercheurs qualitatifs insistent sur la validité de leur recherche : en observant les sujets dans leur vie quotidienne, en les écoutant parler de leurs souvenirs, en analysant les documents qu'ils produisent, le chercheur qualitatif obtient des données non filtrées à travers des concepts, des définitions opérationnelles ou des échelles de niveau. Dès lors, les chercheurs qualitatifs accroissent la validité de leurs données contrairement aux chercheurs quantitatifs plus axés sur la fidélité et la répliquabilité des recherches. |
| 9 | Tous sujet est digne d'étude : Pour le chercheur qualitatif, tous les sujets sont dignes d'étude : tous sont égaux mais restent uniques. |
| 10 | Mise en œuvre d'une habileté à gérer un projet ainsi que ses outils particuliers, et en être comptable : La recherche qualitative est, à côté de l'utilisation de techniques, la mise en œuvre d'une habileté : elle n'est pas standardisée comme une autre approche et les voies pour y accéder sont flexibles. Le chercheur qualitatif est donc un artisan en ce sens qu'il crée lui-même sa propre méthodologie en fonction de son terrain d'investigation. La technique sert le chercheur et constitue un lien entre ce dernier et son projet. Ajoutons que le chercheur qualitatif doit rendre compte explicitement de sa démarche afin que chacun puisse en mesurer les limites et apprécier sa scientificité. |

Source : (Pourtois, et al., 2007 pp. 29-30)

Annexe No. 2.06 : Tableau d'adaptabilité d'un mode de triangulation adaptée à notre recherche

Cette présente annexe est composée de deux pages commençants ici :

| Méthode de triangulation | Description | Contraintes terrain, commentaires |
|--|---|---|
| Triangulation temporelle | Continuité, discontinuité de processus dans le temps. | Même si la durée de notre recherche couvre plusieurs années depuis la période de préentretiens jusqu'à celle des entretiens, nous établissons cependant un instantané d'un état des pratiques à un instant donné. <u>La triangulation temporelle n'est pas adaptée à notre cas.</u> |
| Triangulation spatiale | Continuité, discontinuité en fonction du facteur spatial (géographique), mais aussi sur les circonstances de recueil d'informations en fonction des cultures. | Notre recherche porte sur un terrain relativement limité. Ceci est d'ailleurs une des particularités de notre recherche car nous travaillons sur un « territoire » particulier. Celui de la vallée de l'Arve et de son SPL. <u>La triangulation spatiale n'est pas adaptée à notre cas.</u> |
| Triangulation par combinaison de niveau | Envisager différentes échelles d'observation | Notre recherche porte sur l'acteur en interaction avec d'autres acteurs, avec des acteurs en groupe avec des organisations. Nous approcherons différents niveaux sociaux, cependant, notre approche reste l'acteur et nous considérons ne satisfaire que partiellement cette triangulation, même s'il nous sera possible dans certains cas de le faire. <u>La théorisation par triangulation de niveau est partiellement adaptée à notre cas.</u> |
| La triangulation théorique | Utilisation de théories alternatives. | Recourant à une démarche partiellement grandement compréhensive, nous émettons certes des hypothèses de type théories orientantes, nous n'en avons pas d'alternative et restons dans une démarche tout aussi grandement exploratoire. <u>La triangulation théorique n'est pas adaptée à notre cas.</u> |
| Triangulation des observateurs | Recours à de multiples observateurs permettant ainsi de faire apparaître d'éventuelles divergences d'observation et d'analyse. | Au regard des contraintes logistiques de notre recherche, (Pas de constitution d'équipe de recherche. Expatriation outre-mer, et travail de recueil de données en métropole), notre technique de recueil de données consiste à la mise en œuvre de l'entretien semi directif sous-traité à plusieurs intervieweurs de sensibilités différentes, cependant, sans qualité de chercheur. L'entretien reste neutre et la phase analytique à la charge du chercheur même si celui-ci peut, et se retourne vers les intervieweurs quand nécessaire. Ceci ne constitue par conséquent pas une triangulation des observateurs, ou, au mieux, seulement partiellement. <u>La triangulation des observateurs n'est pas adaptée à notre cas.</u> |

| | | |
|--|---|---|
| <p>Triangulation méthodologique</p> | <p>Utilisation d'une même méthode dans des occasions différentes, alternativement, utilisation de différentes méthodes.</p> | <p>En référence à la triangulation temporelle, même si notre travail de recherche pour une période de plusieurs années depuis la définition de son objet jusqu'à la phase d'enquête, celle-ci n'en reste pas moins un instantané à un instant T.</p> <p>Notre instrument, doit être considéré à usage unique, même si la phase de pré entretien nous permet de construire un système conceptuel de théories orientantes, support à la mise au point de notre questionnaire.</p> <p>Lié à la caractéristique de l'informel et à l'absence de possibilité de mener un recueil de données par des méthodes plus lourdes (exemple observation participante) ou par des méthodes alternatives (exemple revu de communication formelle type : presse écrite, instrument de communication formelle d'organisation) une méthode de recueil de données alternatives est difficilement ou pas envisageable.</p> <p><u>La triangulation méthodologique n'est pas adaptée à notre cas.</u></p> |
| <p>Triangulation des sources</p> | <p>Recours à un certain nombre de répondants dans le cadre d'interview, ou le recours à différents types de sources, tels que des archives, des bases de données ou autres.</p> | <p>Notre démarche principale consiste à rencontrer un certain nombre d'acteurs quelques soit leur niveau social. Ceci constitue l'axe souhaité, réalisable et accepté par les acteurs.</p> <p>Nous ne recourons pas à une triangulation avec d'autres sources. L'informel ne recourons par définition car très peu de support et, est encore moins divulgué.</p> <p><u>La triangulation des sources est adaptée à notre cas, et en constitue l'instrument principal.</u></p> |
| <p>Triangulation interne</p> | <p>Mise en relation analytique des informations fournies par l'acteur avec les circonstances de production de ces mêmes informations par l'acteur.</p> | <p>L'exercice de triangulation interne n'est pas envisageable car les entretiens sont sous-traités et le retour de données nécessaires à ce type d'exercice n'est pas suffisant. Nous nous astreignons cependant à un exercice de réflexivité. La triangulation interne n'est donc que partielle et réalisable du côté du chercheur.</p> <p><u>La triangulation interne est partiellement adaptée à notre cas et sera pas conséquent partiellement mise en œuvre.</u></p> |
| <p>Triangulation analytique</p> | <p>Confrontation de la vision conceptuelle du chercheur avec celle de l'acteur, et/ou celle du recours à plusieurs méthodes d'analyse qualitative.</p> | <p>Ce type de triangulation est plus aisé à mettre en œuvre. Il sera fait appel à un certain nombre d'acteurs, mais aussi aux sous-traitants des questionnaires pour comparer les résultats d'analyse du chercheur à la vision des intervieweurs et surtout à celle des acteurs pour valider les résultats d'analyse et la vision conceptuelle du chercheur.</p> <p><u>La triangulation analytique est adaptée à notre cas et sera mise en œuvre.</u></p> |

Annexe No. 2.07 : Matrice d'aide à la décision du choix de la technique à mettre en œuvre durant la phase de collecte de données

| Matrice d'aide à la décision du choix de la technique à mettre en œuvre durant la phase de collecte de données (appliqué au cas de notre projet de recherche) | | | | | | | | | | |
|---|--|--|--|------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------------|--------------|---|
| Technique | Descriptif mise en œuvre | Filtre méthodologique Filtre Entretien Qualitatif | Filtre échelle d'observation Microsociale | Filtre accès à l'information | Filtre Entretien de groupe | Filtre accès richesse bain culturel | Filtre Mise en œuvre sans équipe de recherche | Filtre Compatibilité sous traitance | Commentaires | |
| | | | | | | | | | | |
| Méthodes de type « suivi d'acteurs » | | | | | | | | | | |
| Observation indirecte & directe | Observation du terrain en action en opérant une séparation entre le sujet et l'objet | Incompatible | Difficilement Compatible | Difficilement Compatible | Difficilement Compatible | Compatible | Incompatible | Incompatible | Incompatible | Rejet du choix d'une technique d'observation, car immédiatement incompatible avec une méthode d'entretiens qualitatifs |
| Observation participante & Recherche action | Observation du terrain en action avec le sujet en interaction constante avec l'objet. | Compatible | Difficilement Compatible | Difficilement Compatible | Difficilement Compatible | Compatible | Incompatible | Incompatible | Incompatible | Rejet de la technique de l'observation participante, plus adaptée à des échelles méso. Grande capacité à recueillir le qualitatif sous toutes formes. Difficilement compatible avec l'accès à des informations sur des processus à caractère informel. Incompatibilité avec une sous-traitance en termes de moyens à mobiliser. |
| Méthode de type « consultative » | | | | | | | | | | |
| Entretien non directif | Méthode la plus indiquée dans le cas de recherche de type « compréhensive » | Compatible | Compatible | Compatible | Incompatible | Compatible | Compatible | Incompatible | Incompatible | Rejet de la technique de l'entretien non directif, car ne permettant pas automatiquement de vérifier les données initiales, par manque de structuration. Absence de structuration incompatible avec une sous-traitance peu, à moyenement qualifiée sur l'objet de recherche et la culture du terrain |
| Entretien semi-directif | Proche ou quelquefois assimilé à la technique de l'entretien non directif | Compatible | Compatible | Compatible | Incompatible | Compatible | Compatible | Compatible | Compatible | Sélection de la technique de l'entretien semi-directif, car permettant de structurer suffisamment pour vérifier les données initiales et offre suffisamment de souplesse pour permettre la production de données émergentes. Atout, rédaction d'un guide d'entretien et d'un questionnaire permet une sous-traitance dans des conditions acceptables. |
| | Permet structuration et liberté du répondant | Compatible | Compatible | Compatible | Incompatible | Compatible | Compatible | Compatible | Compatible | Rejet de la technique de l'entretien directif, car difficilement compatible ou pas compatible avec des entretiens qualitatifs cherchant avant tout la richesse. |
| Entretien directif | Méthode « fermée » permettant d'obtenir des informations détaillées dans un domaine précis Fonte structuration sans liberté du répondant | Difficilement Compatible | Compatible | Difficilement Compatible | Incompatible | Compatible | Compatible | Compatible | Compatible | Rejet du choix de la technique de l'entretien directif, car pas adaptée à notre objet et notre question de recherche. |
| Histoire de vie | Permet de recueillir un maximum d'informations sur le vécu social de l'acteur | Compatible | Compatible | Compatible | Incompatible | Compatible | Compatible | Compatible | Incompatible | Rejet du choix de la mise en œuvre de la technique du questionnaire, car immédiatement incompatible avec une méthode d'entretiens qualitatifs |
| | Bien adapté à des questions fermées, des questions ouvertes nécessitant peu de profondeur dans le qualitatif. Réponses écrites. Maîtrise des réponses par le répondant seul. | Incompatible | Incompatible | Incompatible | Non applicable | Incompatible | Incompatible | Compatible | Compatible | Rejet du choix de la mise en œuvre d'analyse de contenu, car immédiatement incompatible avec une méthode d'entretiens qualitatifs |
| Analyse de contenu | Grande variété de matériaux disponibles, de techniques et d'outils d'analyse. | Incompatible | Difficilement Compatible | Incompatible | Non applicable | Incompatible | Compatible | Compatible | Compatible | Rejet du choix de la mise en œuvre d'analyse de contenu, car immédiatement incompatible avec une méthode d'entretiens qualitatifs |
| Légende | | | | | | | | | | |
| Incompatible à totalement incompatible | | | | | | | | | | |
| Difficilement ou peu compatible | | | | | | | | | | |
| Pluôt ou totalement compatible | | | | | | | | | | |
| Non Applicable | | | | | | | | | | |

Annexe No. 3.01 : Trame du questionnaire semi-directif mis en œuvre

| No. | Thème Environnement. | |
|---|---|--|
| | <i>No. D'entretien</i> | |
| | <i>Date et Lieu D'entretien</i> | |
| Section No. 1.1 : Environnement Personnel | | |
| Q1 | Avez-vous des engagements ou des responsabilités en dehors de votre travail (Vie associative, sportive, culturelle) ? | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Qu'y faites-vous ? <input checked="" type="checkbox"/> Comment avez-vous rejoint ces activités ? | |
| Q2 | En dehors de cela, pratiquez-vous des activités de loisir en groupe (chasse, pêche, ski/alpinisme, danse, ou autre.....) ? | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Comment avez-vous rejoint ces groupes ? <input checked="" type="checkbox"/> Comment se sont formés ces groupes ? | |
| Q3 | Pouvez-vous me tracer brièvement votre parcours de formation (votre scolarité) ? | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivez-vous toujours, avec de la formation continue ou autre, comme des certifications par exemple ? | |
| Q4 | Conservez-vous des liens avec certaines personnes ou certains groupes de personnes de vos formations initiales ou continues ? | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Oui / Non ? Si oui, pouvez-vous me décrire ces groupes ? <input checked="" type="checkbox"/> Sur quelle base ces liens se sont-ils créés entre vous ? <input checked="" type="checkbox"/> Comment restez-vous en contact ? | |
| Section No. 1.2 : La vallée : des proximités, un construit | | |
| Q5 | En ce qui concerne la vallée, comment considérez-vous cet environnement physiquement clos par des chaînes de montagnes et des frontières ? | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Le considérez-vous comme un atout ou au contraire comme une contrainte ? <input checked="" type="checkbox"/> Pourquoi et comment ? | |
| Q6 | Partage-t-on des valeurs propres à la vallée que l'on ne retrouve pas ailleurs (ni en Suisse, ni en Italie, ni même passé le tunnel du Vuache après Genève) ? | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> En quoi vous sentez-vous différent de l'extérieur ? <input checked="" type="checkbox"/> Pourquoi et comment ? | |
| Q7 | Pensez-vous qu'il y a un lien entre l'environnement de la vallée et la manière dont les habitants interagissent et communiquent entre eux ? | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Quel est ce lien et de quoi provient-il ? <input checked="" type="checkbox"/> Le considérez-vous comme quelque chose de positif, négatif, pourquoi ? | |
| Q8 | La vallée est un axe européen de communication intense à cause ou grâce au tunnel du mont Blanc. | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Comment cette ouverture modifie-t-elle la structure sociale de la vallée ? <input checked="" type="checkbox"/> Est-ce que cela a changé quelque chose chez les habitants, les rapports entre les gens, l'évolution de certaines valeurs communes ? | |
| Section No. 1.3 : Intégration à un construit donné | | |
| Q9 | Dans la vallée, on utilise régulièrement l'expression : « tous copains ; tous concurrents » | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Pouvez-vous m'expliquer ce que cela signifie ? <input checked="" type="checkbox"/> Quel regard portez-vous sur cette expression ? | |

| | |
|---|---|
| <p>Q10 Pensez-vous que cette expression s'applique entre mêmes personnes ou entre même groupe de personnes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'emploie-t-on entre agriculteurs, entre médecins, entre commerçants ? ✓ Pouvez-vous m'illustrer votre propos ? | |
| <p>Q11 Concrètement, comment vivez-vous le « tous copains » et comment cela se passe-t-il ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pouvez-vous me donner des exemples ? | |
| <p>Q12 Tout aussi concrètement, comment vivez-vous le « tous concurrents » et comment cela se passe-t-il ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pouvez-vous me donner des exemples ? | |
| No. | Thème Pratiques / Usages (Général) |
| | No. D'entretien |
| | Date et Lieu D'entretien |
| Section No. 2.1: Pratique professionnelle | |
| <p>Q13 Pouvez-vous me décrire le quotidien de votre communication professionnel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comment en êtes-vous arrivé à ce type de pratiques ? ✓ En êtes-vous satisfait et comment ? | |
| <p>Q14 Est-ce que votre communication professionnelle est formalisée (suite à recommandations de mise en œuvre, procédures, ordre ou autre...) ou est-ce qu'une partie de ces pratiques tient de l'ordre de l'informel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lesquelles ? Pouvez-vous me donner des détails ? ✓ Quel est l'intérêt pour vous de ces pratiques informelles ? | |
| <p>Q15 Auprès de qui recourez-vous en priorité à cette forme de communication professionnelle informelle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En interne auprès de vos collègues, supérieurs, subalternes ? Pour quelle raison ? ✓ En externe, auprès de qui ? Pour quelle raison ? | |
| <p>Q16 Au travail, avez-vous des relations professionnelles informelles, auprès de contacts connus, mais irréguliers ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quel est l'intérêt pour vous de communiquer avec ces personnes moins proches de vous ? | |
| <p>Q17 Au travail, vous arrive-t-il d'échanger avec des amis de votre cercle familial, amical, associatif, à propos de sujets professionnels ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quel est l'intérêt de contacter vos proches dans ces conditions particulières théoriquement hors domaine amical ? ✓ S'agit-il d'obtenir ou de fournir de l'information ? Quel type ? Pour quel usage ? | |
| Section No. 2.2: Pratique hors cadre professionnel (vie privée) | |
| <p>Q18 Dans le cadre de vos activités extra-professionnelles, utilisez-vous les mêmes moyens de communication ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Oui / Non ? Pourquoi ? | |
| <p>Q19 Diriez-vous que dans ce cadre-là vous avez davantage recours à des modes de communication informels ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Si oui, pourquoi ? | |
| <p>Q20 En dehors des heures de travail, comment gérez-vous la frontière entre votre activité professionnelle et votre vie privée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comment faites-vous ? | |
| <p>Q21 Parlez-vous de sujet professionnel en famille, entre amis, entre relations amicales ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Si oui pourquoi ? | |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ De quoi parlez-vous ? ✓ Y a-t-il un lien entre le sujet et l'endroit où vous parlez ? Vous auriez pu le faire depuis votre lieu de travail ? | |
| <p>Q22 Comment faites-vous avec des contacts plus occasionnels vous appelant chez vous sur des sujets professionnels ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comment cela se passe-t-il ? | |
| No. | Thème Réseau : du pilotage opportuniste à l'orchestration stratégique |
| | No. D'entretien |
| | Date et Lieu D'entretien |
| Section No. 3.1 : Pilotage opportuniste adossé aux organisations formelles | |
| <p>Q23 Est-ce que vous, ou votre organisation, êtes membre d'un réseau professionnel quelconque, type SNDEC, Mont-Blanc Industrie ; CTDEC ; CETIM ou autre (Local ou national voire autre échelle) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Si oui le ou lesquels ? ✓ Qu'est-ce qui vous a amené à choisir ce ou ces réseaux en particulier ? Quels ont été les critères ? ✓ Êtes satisfait ou inversement regrettez-vous cette décision ? Pourquoi ? | |
| <p>Q24 Qu'est-ce que vous apporte ce type de réseau professionnel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Vous permet-il d'étendre votre réseau ? ✓ Vous permet-il d'accélérer l'extension de ce réseau ? ✓ Y trouvez-vous réellement ce que vous venez chercher ? | |
| <p>Q25 Que pensez-vous des actions/animations, de type groupes, ateliers, séminaires, ou salons, délégations par exemple ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qu'est-ce que ce genre d'action vous apporte ? ✓ Y tissez-vous de nouvelles relations ? ✓ Pouvez-vous me dire où se trouve pour vous la plus grande valeur ajoutée dans ce type d'action ? | |
| <p>Q26 Quel type de communication avez-vous généralement dans ce type de réseau ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Est-il formel, ou tient-il plus de l'informel ? ✓ Avez-vous des exemples à me donner ? | |
| <p>Q27 Tissez-vous des liens et conservez-vous des liens de contacts potentiels avec lesquels il est toujours bon de garder le contact « au cas où » ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avez-vous et gérez-vous ce genre de « relations potentielles » ? | |
| Section No. 3.2 : Orchestration stratégique | |
| <p>Q28 Si vous voulez atteindre un objectif professionnel particulier, essayez-vous de tirer parti de ce « tous copains ; tous concurrents » dans vos différentes activités ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comment faites-vous appel à vos réseaux ? ✓ Quels sont les critères déterminants ? | |
| <p>Q29 Gérez-vous, sciemment vos réseaux personnels (associatifs, amicaux ou autres) pour obtenir ou fournir des informations qui pourraient vous être utiles plus tard ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gérez-vous ce que l'on pourrait considérer, un vivier de relations ? ✓ Comment gérez-vous ce type de vivier de relations sur long terme ? | |
| <p>Q30 Dans quelles circonstances et comment faites-vous appel à ce même vivier de relations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le faites-vous plutôt dans une logique opportuniste ou plutôt stratégique ? | |
| <p>Q31 Vous retrouvant en situation professionnelle de groupe avec des inconnus et des personnes de votre réseau, utilisez-vous votre réseau pour supporter vos positions, vos objectifs ou vos intérêts si vous en avez besoin ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Oui / Non ? Pourquoi ? | |

| | |
|---|---------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Agissez-vous de la même manière si ces inconnus sont de la vallée ou inversement des étrangers à la vallée ? ✓ Comment cela se passe-t-il ? | |
| No. | Thème Recul. |
| | No. D'entretien |
| | Date et Lieu D'entretien |
| Section No. 4 : Recul | |
| <p>Q32 Pensez-vous que l'usage de la communication et des réseaux informels dans l'environnement professionnel et extra professionnels est socialement et économiquement profitable ou nuisible à la vallée ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Oui / Non Comment ? ✓ Et pour une seule entreprise ? | |
| <p>Q33 Si vous ne deviez donner qu'un ou deux conseils au maximum, que conseilleriez-vous à quelqu'un qui arrive dans la vallée pour monter une entreprise pérenne ?</p> | |
| <p>Q34 Est-ce qu'être un bon professionnel dans son métier est suffisant dans la région ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Est-ce que pénétrer le réseau professionnel et commercial est suffisant ? ✓ Pourquoi ? ✓ Faut-il aller au-delà et travailler l'ancrage amical local et tisser son réseau ? ✓ Que faut-il faire pour réussir ? | |
| <p>Q35 Question conclusive, est ce que vous pouvez me dire ce que vous pensez de l'entretien que nous venons d'avoir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quel était et quel est maintenant votre état d'esprit ? ✓ A-t-il évolué et comment ? ✓ Que pensez-vous de l'expérience ? ✓ Est-ce que cela s'est passé comme vous l'imaginiez ? ✓ Y'a-t-il eu des surprises et lesquelles ? | |

Annexe No. 3.02 : Arborescence de codage

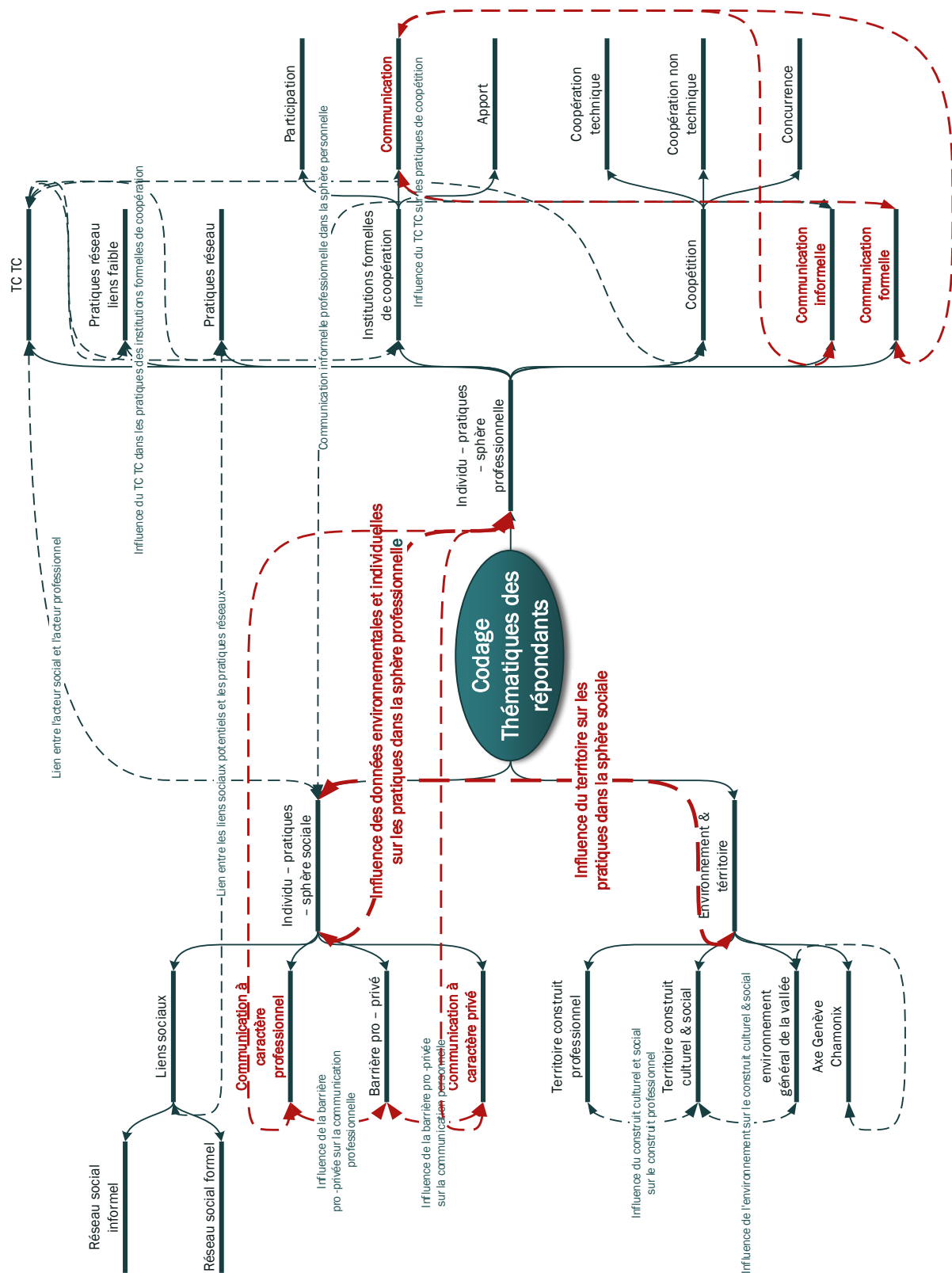


Figure 51 : Arborescence de codage et heuristique des liens

Note : figurés en rouge, liens de 1^{er} niveau et codes liés à la communication. Liens heuristiques réduits et simplifiés.

Annexe No. 3.03 : Vue globale agrégée des données de codage

Sous forme de tableaux agrégeant l'ensemble des pourcentages de couverture pour chaque code et chaque répondant (code nommés et répondants numérotés).

| Code | Répondants | | | | | | | | | | | | | |
|---|------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| Axe Genève Chamonix | 0,82 | 1,56 | 5,39 | 5,61 | 3,15 | 1,43 | 2,19 | 4,55 | 3,76 | 4,16 | 4,36 | 5,67 | 3,11 | 2,66 |
| Territoire construit culturel & social | 11,3 | 15,52 | 13,46 | 12,49 | 6,69 | 11,93 | 24,26 | 11,29 | 4,25 | 13,13 | 1,12 | 6,54 | 12,35 | 5,92 |
| Territoire construit professionnel | 23,95 | 28,8 | 21,19 | 17,73 | 24,91 | 21,19 | 19,96 | 22,88 | 23,13 | 31,58 | 22,4 | 16,74 | 11,62 | 26,11 |
| Territoire de la vallée | 2,44 | 1,53 | 5,04 | 3,29 | 2,56 | 9,94 | 7,3 | 2,87 | 5,11 | 3,86 | 3,5 | 1,47 | 1,67 | 9,23 |
| Barrière pro-privé | 2,39 | 8,16 | 3,81 | 13,49 | 2,62 | 6,91 | 7,49 | 4,25 | 11,98 | 4,19 | 9,69 | 3,73 | 10,35 | 6,24 |
| Communication à caractère privé | 0 | 2,86 | 2,56 | 0,84 | 0,89 | 2,19 | 5,04 | 5,07 | 1,7 | 1,25 | 1,49 | 2,17 | 2,03 | 4,83 |
| Communication à caractère professionnel | 5,12 | 7,56 | 3,35 | 7,13 | 8,41 | 3,71 | 4,38 | 7,39 | 7,04 | 5,86 | 4,05 | 10,58 | 7,2 | 4,68 |
| Réseau social formel | 1,63 | 1,19 | 1,64 | 1,25 | 1,29 | 2,15 | 2,74 | 4,71 | 0,3 | 2,71 | 0,45 | 0,33 | 0,38 | 1,05 |
| Réseau social informel | 16,67 | 31,94 | 10,64 | 14,29 | 17,76 | 22,47 | 18,31 | 7,76 | 14,21 | 5,65 | 19,33 | 16,88 | 17,14 | 29,74 |
| Communication formelle | 6,96 | 7,77 | 8,36 | 4,59 | 8,67 | 7,06 | 14,27 | 12,11 | 7,53 | 7,66 | 3,35 | 9,36 | 7,36 | 14,22 |
| Communication informelle | 16,67 | 31,94 | 10,64 | 14,29 | 17,76 | 22,47 | 18,31 | 7,76 | 14,21 | 5,65 | 19,33 | 16,88 | 17,14 | 29,74 |
| Concurrence | 5,22 | 9,29 | 5,34 | 5,4 | 11,94 | 2,37 | 1,67 | 5,19 | 4,22 | 0 | 6,16 | 1,59 | 6,73 | 2,58 |
| Coopération non technique | 9,02 | 12,39 | 0,74 | 3,11 | 11 | 15,69 | 2,56 | 3,15 | 4,38 | 2,69 | 12,34 | 5,38 | 9,57 | 4,92 |
| Coopération technique | 8,68 | 12,39 | 0,74 | 3,11 | 7,55 | 13,43 | 1,83 | 3,15 | 0 | 0 | 13,66 | 7,57 | 10,72 | 0 |
| Institution formelle de coopération - Apport | 4,7 | 8,76 | 4,52 | 8,11 | 5,62 | 14,13 | 7,4 | 10,44 | 8,18 | 0,72 | 11,64 | 3,22 | 4,67 | 7,69 |
| Institution formelle de coopération - Communication | 0,7 | 3,56 | 1,99 | 1,56 | 0,64 | 8,05 | 3,45 | 1,33 | 5,97 | 0 | 2,68 | 0 | 0 | 5,49 |
| Institution formelle de coopération - Participation | 2,57 | 1,82 | 1,59 | 3,16 | 3,14 | 1,55 | 2,14 | 2,49 | 3,11 | 2,46 | 1,14 | 1,44 | 0,96 | 6,77 |
| Pratiques réseau | 6,69 | 22,62 | 6,9 | 9,81 | 11,65 | 17,89 | 16,95 | 28,28 | 11,58 | 14,06 | 21,22 | 4,99 | 10,18 | 13,76 |
| Pratiques réseau liens faibles | 5,71 | 9,81 | 9 | 5,4 | 4,13 | 9,24 | 5,91 | 10,57 | 3,93 | 4,04 | 3,55 | 0 | 1,45 | 3,32 |
| TC - TC | 9,72 | 6,6 | 12,06 | 5,24 | 5,92 | 7,15 | 18,36 | 11,89 | 8,36 | 17,31 | 21,09 | 10,9 | 16,22 | 13,51 |

Tableau 39 : Matrice de couverture d'entretien par répondant et par code (%)

Mêmes données reprises sous forme graphique

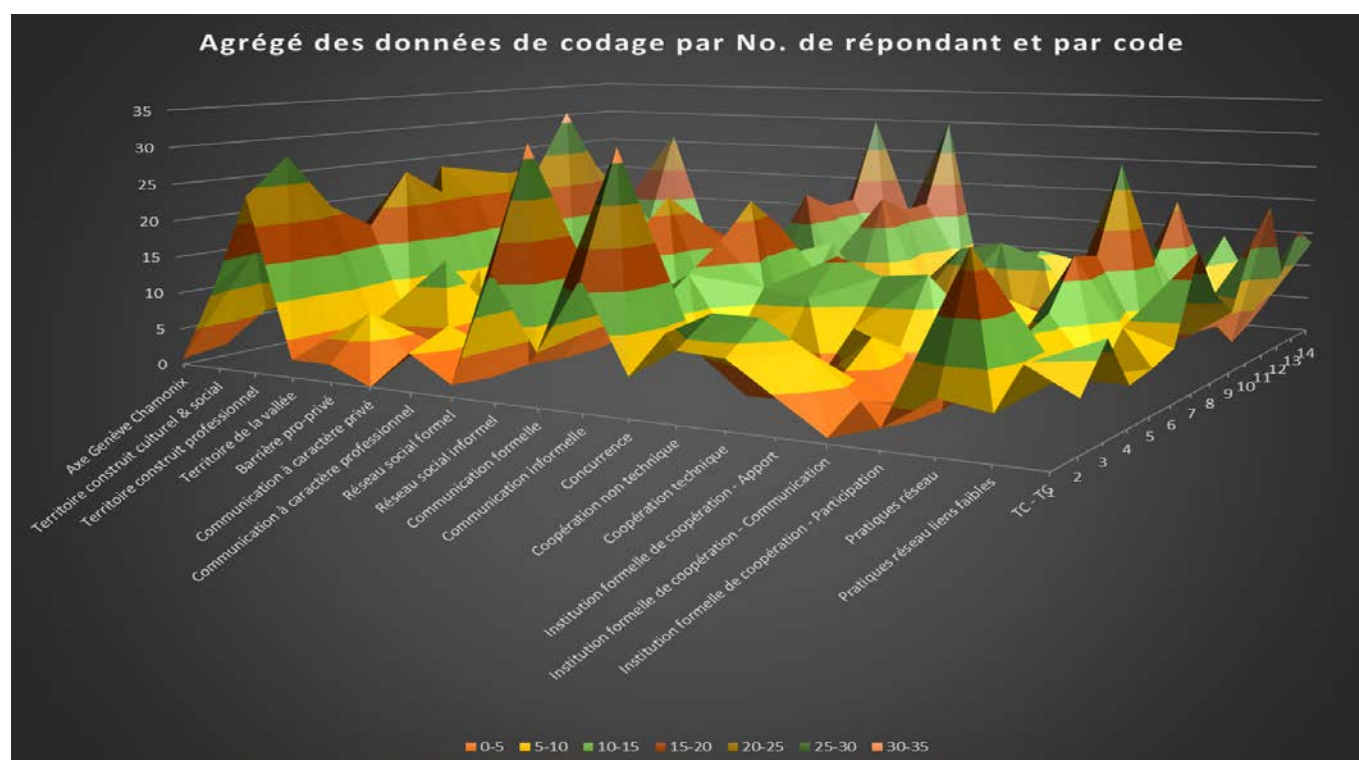


Figure 52 : Matrice graphique de couverture d'entretien par répondant et par code (%)

Note : matrice graphique permettant de visualiser l'extrême hétérogénéité des données tant entre chaque répondant que par code.

Annexe No. 3.04 : Codage multithématique

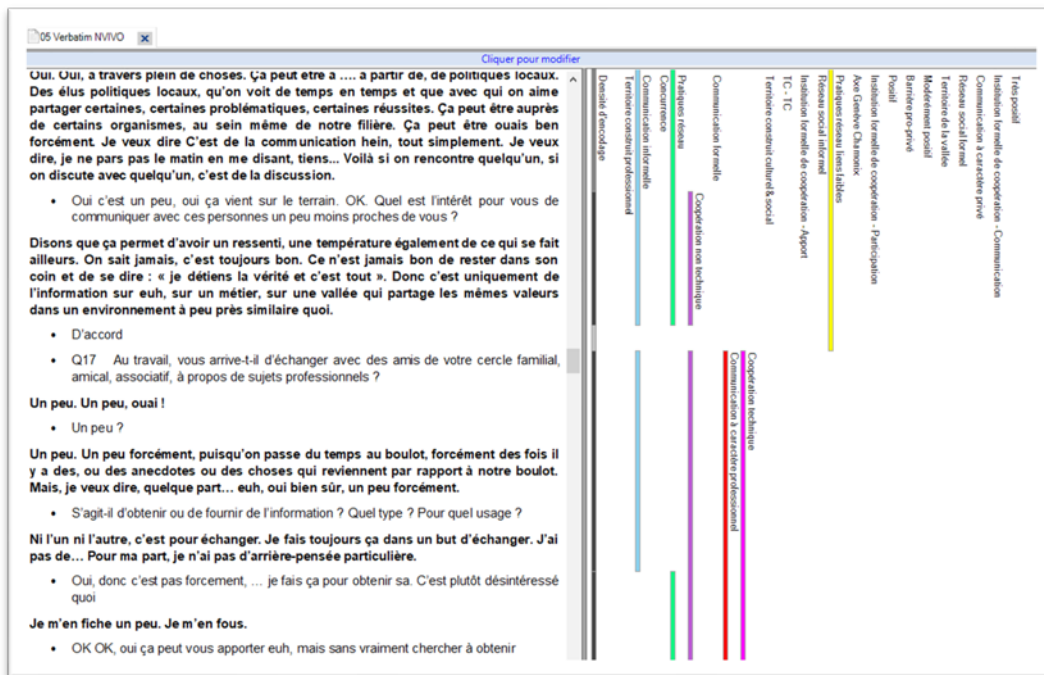


Figure 53 : Exemple de codage de verbatim

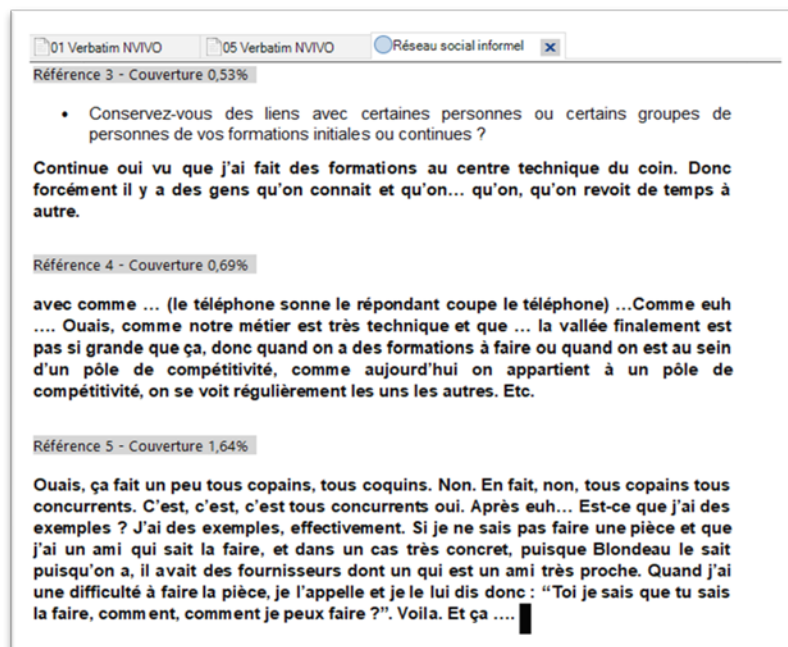


Figure 54 : Exemple de données de codage avec taux de couverture du verbatim

Le codage multithématique permet d'attribuer :

- Un ou plusieurs thèmes à un segment.
- Chaque segment représente un pourcentage de la longueur totale du texte.
- La quantité cumulée de segments codée de manière multiple peut excéder plusieurs fois la longueur initiale du verbatim.

Annexe No. 3.05 : pratiques de communication formelles à caractère professionnel dans la sphère professionnelle

| Phénomènes envisagés | Description du phénomène |
|---|---|
| <p>Pratiques pragmatiques ou contraintes de la communication externe et la communication interne formelles</p> | <p>Les pratiques externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication externe formelle n'est pas une priorité. Pas besoin de chercher de clients mêmes si des actions dans ce sens existent et s'amplifient. • Communication externe formelle peut être utilisée après la phase informelle pour valider des aspects contractuels techniques ou commerciaux, mais possible retour vers l'informel pour faciliter les actions et les relations. • Communication formelle mise en œuvre par les organismes institutionnels formels. • La faiblesse de la communication formelle a son équivalent dans les institutions formelles pouvant peiner à promouvoir le pôle. • Recours à la communication formelle est plus naturelle chez les entreprises rattachées à des groupes internationaux ou chez celles pratiquant des activités commerciales. • Recours au formel correspond à un besoin de sécurité si l'on ne se connaît pas (confiance). <p>Les pratiques internes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des référentielles qualités, normes, procédures, des indicateurs dans le cadre des activités de production en particulier, mais aussi d'organisation de l'entreprise. • Utilisation des mécanismes de reporting très formalisé et plus systématique dans les entreprises appartenant à des groupes internationaux. • Structuration progressive de la communication interne dans une logique pragmatique pas systématique. • Recours privilégié à des canaux pouvant être mis en œuvre de manière formelle et informelle (les réunions, pratiques formelles mises en œuvre sur un ton informel, mais aussi encore du téléphone) <p>Les outils:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recours à l'ensemble des supports traditionnels de communication formelle en cas de formation, d'information par les organismes institutionnels. • Recours privilégié à des médias mixtes (le téléphone support de communication formel et informel, mais aussi les réunions). • Recours aux médias sociaux, la présence à des événements de type salon, production de films d'entreprise. • Recours aux plateformes collaboratives (type Slack) <p>Renvois/liens:</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Communication informelle privilégiée (interne et externe) ⇒ Pragmatique des pratiques (culture professionnelle et locale) |

Annexe No. 3.06 : pratiques de communication informelles à caractère professionnel dans la sphère privée et la sphère professionnelle

| Phénomènes envisagés | Description du phénomène |
|---|--|
| <p style="text-align: center;">Pratiques de communication informelle à caractère professionnel dans la sphère privée</p> | <p>Les pratiques ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt constant pour toutes les questions directement ou indirectement lié à l'environnement professionnel. • Conscience, reconnaissance assumée à, négation des pratiques même si les propos abondent dans le sens de la pratique. Des exceptions sont toujours invoquées. • Entre professionnels, on parle de tous les sujets professionnels, mais on essaye d'être allusif sans rentrer dans les détails. • Pas de limites (limite : disponibilité individuelle) à tentatives de limites (période, WE, vacances). • Au travail dans ce qui est considéré comme un temps, un moment privé. Fin de journée ou autre (confusion apparente des temps et des espaces). • Échanges en groupes de « ragots ». Colportages locaux. • Relation entre amitié, liens familiaux, proximité métier et richesse/précisions des informations. • Motivation : fierté, compétition, passion, parler, besoin d'évacuer, extérioriser, partager. • Motivation partager des questions des problèmes en groupes d'amis. • Pas de stratégie. Phénomène généralement opportuniste. • On peut commencer sur quelque chose et on dérive vers le décolletage entre gens du métier. <p>Avec qui?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au sein du système vallée, les relations amicales souvent professionnelles. Dans la cadre d'une ininterrompue relation client – fournisseur. • Relations professionnelles (plutôt dans l'allusif) • Cercle amical, famille, copains dans le même métier (plus en détail) moins ou pas avec une famille proche hors métier. <p>Sujets traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le métier, les techniques. • Économie, marchés, opportunités, contraintes réglementaires, gestion, management d'entreprises. • État d'esprit, doutes, problèmes, questions personnelles. • Demande de références, recommandations. <p>Les outils:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La relation interpersonnelle directe (on se déplace). • En groupes d'amis. • Le téléphone. <p>Renvois/liens :</p> <p>Renvoi à une question celle de la barrière pro/privé.</p> <p>Renvoi à un construit professionnel.</p> <p>Renvoi au tous copains tous concurrents (TC TC).</p> |
| <p style="text-align: center;">Pratiques de communication informelle à caractère professionnel dans la</p> | <p>Les pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques intra ou interorganisationnelles. • Usage privilégié de l'informel sorti des domaines nécessitant une très forte formalisation. |

sphère professionnelle

- Usage de l'informel pouvant mener au formel ou inversement le compléter (rapport, contractualisation, etc.).
- Communication informelle pouvant revêtir deux formes : le relationnel dans le cadre de la communication « métier ». Le colportage d'informations.
- Réciprocité de « services » informationnels différée.
- Traduction de l'informel dans l'organisation : recherche de réduction de la hiérarchie et contacts directs.
- Informel structuré et formalisé intra organisationnellement dans les groupes internationaux.
- Mention régulière d'un réseau et, recours à celui-ci.
- Investissement dans les réseaux, notion de temps long et de don, participation sans intérêt immédiat
- Communication informelle en relation avec relations informelles et confiance
- Notion de reconnaissance / exclusion dans et par le groupe

En production :

- Recherche d'efficacité. On va droit au but sans perte de temps.
- Recherche d'un contact permettant au-delà de la technique de communiquer entre acteurs. Recherche d'un esprit d'équipe.
- La recherche de l'équilibre et volonté de ne pas « abuser » de la procédure ou des indicateurs.

Avec qui ?

- Pas de distinctions immédiates dans certains endroits neutres (bars, restaurants) ou certaines activités sociales (associations) même si la position sociale compte.
- Entre acteurs exerçant des activités généralement similaires.

Les outils :

- La relation interpersonnelle physique directe.
- Téléphone.
- Le « réseau » suivant les modalités précédentes.
- Le mail ou les réunions utilisés de manière informelle.

Sujets traités :

- Les tendances, la température « métier ».
- Informations techniques et non techniques (managériales, commerciale, etc.).
- Domaine amical & familial (vie, problèmes, etc.).
- Recommandations au sein du groupe.
- Veille passive, collecte d'informations sous toutes formes (indicielles, activité, etc.), pas de question pas de bruit.

Condition:

- N'importe où, n'importe comment.
- Accès prioritairement opportuniste. Généralement pas de stratégie.
- Ouverture des acteurs liée à la sécurité (perception d'absence de concurrence) ou d'amitié (malgré une potentielle concurrence), ou de proximité.

Renvois/liens :

- ⇒ Renvoi à un construit professionnel &...
- ⇒ Renvoi à la définition de concurrence
- ⇒ Renvoi au « tous copains tous concurrents » (TC TC)
- ⇒ Renvoi à un construit culturel et social
- ⇒ Renvoi à la notion de réseau et de confiance (réseau de confiance)
- ⇒ Renvoi à la notion de réseau
- ⇒ Renvoi à la notion de liens faibles
- ⇒ Renvoi à institutions formelles de coopérations

Annexe No. 3.07 : pratiques réseaux sociaux formels et informels, pratiques réseaux professionnels

| Phénomènes envisagés | Description du phénomène |
|---|---|
| Pratiques réseau social formel dans la sphère privée | <p>Quoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association entrepreneuriale & professionnelle (filiale décolletage, mécanique ou entreprises). • Association enseignement secondaire. • Associations diverses (radio amateurisme, généalogie, horlogerie) • Associations culturelles locales diverses (fanfare, harmonie municipale, association municipale). • Associations/clubs sportifs (ski, cyclisme, hockey). • Volontariat (pompiers). • Action publique politique (conseiller municipal). <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membre actif : aide support divers. • Membre : direction, gestion, conseil d'administration. <p>Pourquoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des traditions familiales. • Goût. • Sollicitation réseaux divers <p>Renvois/liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renvoi vers territoire construit culturel et social ⇒ Renvoi vers construit professionnel ⇒ Renvoi vers TC TC |
| Pratiques réseau social informel dans la sphère privée | <p>Quoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique sportive ou supportant des activités sportives (football, ski, pêche). • Veille et crainte d'une amitié / amitié intéressée • Valeur amitié • Les liens amicaux pouvant évoluer vers des liens professionnels <p>Contacts internes externes système:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de référence à des liens extérieurs à la vallée quand on n'est pas née ou que l'on n'a pas fait au moins une partie de ses études à l'extérieur. • Perte des réseaux extérieurs pour les acteurs de la vallée revenue en particulier des études. • Perte marquée des réseaux extérieurs pour les acteurs venus s'installer • Référence quasi systématique à des réseaux vallée chez les locaux. • Confusion réseaux amicaux réseaux professionnels. <p>Comment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien socialisation & activité professionnelle (on se retrouve grâce à des actions de groupements associatifs) <p>Pourquoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration locale par mariage. • Intégration sociale des enfants (écoles clubs activité). <p>Renvois/liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renvoi vers territoire construit culturel et social |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renvoi vers barrière pro/privé ⇒ Renvoi aux pratiques réseaux pros |
| <p>Pratiques réseau dans la sphère professionnelle</p> | <p>Quoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activation de relations interpersonnelles directes même dans les réseaux institutionnels • Le réseau permet d'afficher, revendiquer une identité. Instrument de diffusion d'une reconnaissance communautaire. • Importance des organisations médiatrices institutionnelles • Reconnaissance de l'apport des organisations médiatrices institutionnelles pour les nouveaux venus. • Recours au réseau interpersonnel prioritaire à celui des organisations médiatrices institutionnelles et dans les organisations. • Recours stratégiques aux réseaux. Plus grande conscience dans les professions supports (commercial, conseil journalisme). • Conscience que la mise en réseau local est une opportunité d'ouverture et de progrès. Pour certains acteurs locaux ouverture sur des réseaux externes à la vallée nécessaire. • Notion de temps long, mais aussi du changement • Perception de nécessité de conjuguer réseaux d'organisations institutionnelles formelles et réseaux informels. • Réseaux d'organisations institutionnelles formelles accès à de l'information de veille. • Réseaux, pas de duplicité sur l'éventuelle copinerie de façade et la réelle amitié. • Réseau pas de stratégie d'instrumentalisation du capital social. Tout en opportunité. • Instrumentalisation des réseaux possible. • Instrumentalisation généralement mal vue, car connotée • Pratiques professionnelles, règles institutionnelles qui ne disent pas leur nom <p>Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau et valeur : assumer son identité et respect de ses engagements. • Valeur morale liée à un certain type d'instrumentalisation. • Reconnaissance au sein de la communauté par le professionnalisme. • Valeurs métier dépassant les questions interpersonnelles. • Confiance synonyme de qualité de l'information. • Confiance synonyme d'intégration. • Code de relation réseau • Réciprocité non immédiate <p>Renvois/liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renvoi vers territoire construit culturel et social ⇒ Renvoi vers construit professionnel ⇒ Renvoi vers institution formelle de coopération ⇒ Renvoi vers TC TC |

Annexe No. 3.08 : Pratiques barrière sphère professionnelle sphère privée

| Phénomènes envisagés | Description du phénomène |
|--|--|
| <p>Pratiques de la barrière entre la sphère professionnelle et la sphère privée</p> | <p>Quoi (Pratiques communes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentiment déclaré de bien gérer la barrière pro – privé (Contrôlée ou non) • Sentiment d'être capable et de poser des barrières strictes. • Sentiment d'aimer et d'être passionné par son travail et de bien vivre l'imbrication pro-privé. • Constance des sollicitations professionnelles en tous lieux et en tout temps jusqu'à avoir le sentiment de ne pas pouvoir maîtriser. • Coupure : on part en vacances à l'étranger. • Coupure : on coupe mentalement quand on est arrivé à saturation. <p>Pratiques déclarées contrôlées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de faire face à des impératifs constants, d'être en capacité à fixer des limites, mais en reconnaissant toujours des exceptions pour ne pas en avoir. • Difficultés à la gérer et d'être obligé de se fixer ou de fixer des limites. • Volonté de ne pas déborder. <p>Pratiques déclarées assumées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de barrières reconnue et assumée et d'absence totale de gestion de la barrière. • La seule barrière est la disponibilité, alternativement blocage répondeur téléphone. <p>Décolletage activité familiale ou entre amis (modalités) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout le monde travaille dans le décolletage. On n'arrête pas d'en parler (24/24 et 7/7) • Le décolletage est le sujet de tous les échanges au travail. • Contrôle : On se met d'accord en famille ou avec les amis du métier pour changer de sujet et faire la pose. • La barrière pro-privé amène à s'interroger sur la profondeur de l'amitié et des sujets abordés. • Barrière pro-privé se pose dans l'environnement professionnel avec des questionnements sur l'authenticité de l'amitié. <p>Décolletage activité séparée de la famille ou des amis (modalités) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • On peut parler au conjoint du travail parce que l'on n'est pas ensemble toute la journée sur le sujet. • Séparation apparemment plus marquée avec la famille chez les acteurs arrivés de l'extérieur sans différence en ce qui concerne le travail. <p>Renvois/liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renvoi vers la question de la proximité et de la confiance. ⇒ Renvoi vers territoire construit culturel et social. ⇒ Renvoi vers construit professionnel. |

Annexe No. 3.09 : Construit professionnel et la pratique du « tous copains tous concurrents »

| Phénomènes envisagés | Description du phénomène |
|---|---|
| Pratiques d'un construit Professionnel | <p>Quoi (un construit) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construit assis sur un historique de l'évolution des activités. • Construit un historique de familles et de générations. • Relations croisées entre familles et entreprises (tout le monde peut travailler chez tout le monde et peu changer rapidement d'entreprise) • Construit par à une homogénéité générationnelle avec un vécu commun à l'école et ailleurs (actuellement les enfants de la génération post 30 glorieuses. • Densité industrielle favorisant les contacts • Concentration physique fait que l'on se connaît même si l'on n'a pas d'affinités avec tout le monde • Valeurs communes : la compétence, qualité • Valeurs communes passion pour le métier • Valeurs paradoxales partagées : conservatisme et appétence à la compétition dans un univers technique en constante évolution qui pousse à évoluer. • Valeur paradoxale, la volonté de compétition, mais visions d'une faible concurrence directe. • Culture de l'effort, du résultat, sans esbroufe, humilité, être correct vis-à-vis des autres acteurs (le gain et la réussite dans l'effort pas de gains faciles). • Culture de la discrétion, à une obsession du secret semblant moins marquée depuis la crise de 2008. • Culture d'une singularité voire d'une fierté cocardière avec la mise en avant du côté montagnard. • On ne compte en priorité que sur soi (indépendance). • Réciprocité, forme de solidarité, entre-aide généralement pas immédiate. • Perception du temps long. • Temps long : amitiés stables, mais aussi rancunes tenaces. • Réseau de professionnels paradoxalement ouvert et hermétique. L'ouverture nécessite respect professionnel, mais aussi le respect des codes. • Savoir vivre ensemble. Reconnaissance de l'importance des rapports humains dans la vallée, avec les clients, etc. Priorité à l'authenticité de la relation. • On se connaît on se respecte et on peut s'apprécier, mais on n'est pas amis avec tout le monde. • Les codes professionnels sont généralement partagés par beaucoup d'acteurs du décolletage dans la vallée. • On est ouvert sur l'extérieure sans sectarisme et par pragmatisme. • Tout se sait, mais il n'est pas bien vu d'être perçu comme en recherche active d'information sur les confrères, les voisins • Compétition dans le système, mais coopération si le système se fait attaquer, sens commun. • Système de coopération renouvelé grâce aux organisations institutionnelles de coopération et au choc de 2008. • Perception d'un changement d'échelle dans la concurrence (vallée => monde). • Mobilité des hommes entre zones géographiques (concurrence de la Suisse). <p>Quoi (pratiques et des codes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • On se respecte mutuellement. On respecte en particulier les gens réglos. • On peut s'échanger des services et des informations. • On échange généralement sur des principes, des tendances, pas sur des techniques spécifiques ou ce qui semble constituer un avantage comparatif local. • Communication généralement parcimonieuse. • On n'aime pas les donneurs de leçons et au minimum on les met à l'écart. • Veille informationnelle active et passive continue, mais respect de périodes neutralisées dans les familles ou les groupes amicaux. • On va voir ou on appelle directement les gens on est plus concret et précis entre techniciens qu'entre responsables d'entreprises ou on est plus allusif. • On conserve un carnet d'adresses de contacts de confiance. • Rapports interpersonnels directs et les mises en contacts par recommandations. |

| | |
|--|---|
| | <p>Renvois/liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renvoi vers territoire construit culturel et social ⇒ Renvoi vers TC TC ⇒ Renvoi vers institutions formelles de coopération |
| <p>« Tous copains, tous concurrents » (TC TC)</p> | <p>Quoi (un construit):</p> <ul style="list-style-type: none"> • On se connaît, car les familles se connaissent ou sont en relations pour toutes sortes de raisons professionnelles ou sociales. • Phénomène couplé d'un effet de génération, beaucoup sont de la même génération. Tout le monde se connaît dans des activités proches, mais généralement complémentaires sans concurrence réellement directe. • Multiples jeux d'amitiés, inimitiés familiales, villageoises (paroissiales). • L'esprit de chacun ne confond pas les facteurs amicaux, familiaux et villageois avec les affaires. Les affaires industrielles sont les affaires. • La proximité est telle que la communauté sait globalement qui fait quoi, on s'observe on se voit constamment. On s'épie aussi. Radio vallée mécanisme de rumeurs consolide cette proximité. • Deux types de relation d'entre aides. Entre aide technique plutôt entre personnes de production et échange économiques et organisationnel au niveau des directions d'entreprises (perception du danger) ...voire commercial. Le phénomène est lui-même influencé, plus ou moins accentué, en fonction du degré d'amitié entre acteurs. • La relation est complexifiée par la concurrence industrielle réelle ou perçue (sécurité de l'entreprise). • Refondation au moins partielle des règles du TCTC probable lien avec la crise de 2008 et un changement de génération en cour. • Évolution verticale du TCTC dans la vallée. Le fond de vallée abandonne ce modèle, car de plus en plus cosmopolite grâce aux apports migratoires. • La concurrence est considérée saine si les acteurs jouent franc jeu. Pas de problème avec la concurrence et notion d'émulation compétitive. • Les règles de concurrence assumées permettent de bien vivre un respect amical « corporatiste » chez les décolleteurs. • Paradoxe du, on ne communique pas métier. On limite, mais on coopère de toutes les façons malgré tout. On se chamaille, mais il y a un effet de corporatisme malgré tout • Mobilité du personnel entre entreprises. • Le TC TC semble être principalement et exclusivement lié au décolletage dans la vallée, mais les avis divergent de temps à autre. • Problème de confiance sur les intentions de l'autre...le « copain » qui n'est pas, ou que très exceptionnellement un ami. • Déconnexion totale entre la sphère amicale et la sphère professionnelle. • Introduction des accords de confidentialité dans les contrats de travail lié au manque de confiance. <p>Quoi (pratiques et codes):</p> <ul style="list-style-type: none"> • On est en compétition entre les familles, les villages, mais aussi dans la vie sociale (en autres les fanfares) et dans le travail. • On se contacte directement ou sur une recommandation commune comme référence. • On pose des questions relatives au métier. Une réponse n'est pas systématique. La réponse dépend de la sensibilité concurrentielle ressentie par le répondant. • On coopère quand le modèle de la vallée est en danger (crise 2008, externalisation pays à bas coûts, virage électrique automobile...) • On se respecte on se connaît (le « copains » du TC TC), on peut s'apprécier, mais on n'est certainement pas systématiquement copains comme des amis à de très rares exceptions. • On ne compte prioritairement que sur soi et ses ressources. • On fait en sorte d'être le meilleur et le meilleur gagne, sans jamais oublier l'équilibre de l'entreprise et l'on sait perdre devant le meilleur. • On ne fait jamais réellement confiance sauf à un réel ami (amitié profonde). <p>Renvois/liens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renvoi vers territoire construit culturel et social. ⇒ Renvoi à des questions de sécurité et de confiance. |

Annexe No. 3.10 : Organisations formelles de coopération

| Phénomènes / thème envisagés | Description du phénomène |
|--|--|
| <p>Institution formelle de coopération (médiation)</p> <p>Apport</p> | <p>Apports formels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De l'accélération (accès à l'information et aux réseaux). • De la formation. • De l'information considérée fiable. • De l'information marchés (veille commerciale, technologique, concurrentielle). • De l'information réglementaire. • De l'orientation. • Des contacts. • Des contacts locaux. • Du support aux entreprises (subventions, démarches). • Du Support aux collectivités (aménagement du territoire). • De l'orientation. • La défense des intérêts de la profession. • Des analyses comparatives (benchmark). • Des ressources techniques (CETIM). <p>Limites de l'apport formel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redondance des intervenants dans les réseaux, qualité/intérêt variable. • Mauvaise cible (organisation ou entreprise). • De l'information à niveau pour être dans le flot (plus en avance comme avant). <p>Apports informels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des relations (du réseau formel). • La possibilité de créer des liens entre les réseaux historiques et les réseaux formels. • La création de nouveaux liens. • Un moyen d'intégration. <p>Modalités formelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La proximité géographique. • Des conférences, séminaires (informations), danger de redondance et de nécrose de ces structures et événements. • Des rapports de contrôle et des réponses techniques. • De l'information de veille (marché, technologies, concurrence). • Les groupes de travail thématiques. • Visites d'entreprises. <p>Modalités informelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Glissement durant les activités formelles vers les échanges puis persistance activités informelles durant ou en dehors. • Un lien entre les réseaux historiques et les réseaux formels. <p>Les organisations formelles de coopération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CETIM CTDEC (laboratoire de contrôle et organisme de formation mécanique). • Pole Mont Blanc Industries. • Thésame. • SNDEC. • CCI. • UIMM. • Green. |

Annexe No. 3.11 : Apport des pratiques de communication informelles

| Apport des pratiques informelles de communication pouvant exister entre professionnels dans le registre non marchand | | | | | |
|--|--------------------------------------|---|-------------------------------------|---|---|
| Apports & descriptions | | | Références conceptuelles | | |
| Type d'apport | Description | Description détaillée | Concept de référence marshallien | Concept de référence école des proximités | Concept de référence École néo institutionnell |
| Échanges de services | Échanges de services en nature | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Fourniture de contacts dans le réseau. Orientation dans le réseau | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "Va voir telle personne de ma part et tu obtiendras ce que tu cherches". |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Fourniture de conseils industriels et technique | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus Type : "tu devrais essayer comme ça" ou "on se rend des choses" ou "nous on fait comme ça dans la boîte" |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Échanges de données commerciales | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "tu en es ou avec ce client sur ce type de pièces?" |
| Fond diffus informationnel | Fond diffus informationnel | Veille concurrentielle : informations de tous types | Atmosphère industrielle | Proximité géographique | Fond diffus informationnel. tout se sait, tout se voit. Type : "ils ont embauché, licencié, ils ont fait venir un spécialiste de ça..." "on a vu tel client venir plus régulièrement" |
| Fond diffus informationnel | Fond diffus informationnel | Veille concurrentielle : information technique de production (procédés, etc.) | Atmosphère industrielle | Proximité géographique | Fond diffus informationnel. Type : "ils se réorganisent en prod à... ou ils travaillent sur tel type d'outils sur leurs tours" |
| Fond diffus informationnel | Fond diffus informationnel | Veille concurrentielle technologique (nouveaux procédés) | Atmosphère industrielle | Proximité géographique | Fond diffus informationnel. Type : "ils arrivent à faire des pièces comme ça" |
| Fond diffus informationnel | Fond diffus informationnel | Veille concurrentielle industrielle (investissement, etc.) | Atmosphère industrielle | Proximité géographique | Fond diffus informationnel. Type : "ils ont rentré tel type de machine" |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Fourniture de conseils commerciaux | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "on partage entre confrères..." |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Veille économique et concurrentielle | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "on partage entre confrères... sur certaines entreprises" |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Veille commerciale | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "on partage entre confrères... ça donne la tendance" |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Veille juridique | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "on discute sur telle nouvelle disposition..." |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Échanges avis commerciaux, industriels, managériaux | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges proportionnels à l'amitié. Type : comment es-tu organisé?" |
| Échanges de services | Échanges de services informationnels | Fourniture de contacts référencés dans le réseau | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Références au construit professionnel. Type : "tu connais?...x qu'est ce que tu penses de lui?" |
| Coopération/Médiation | Échanges de services informationnels | Développement de réseau | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Outil d'adoption et de développement réseau |
| Coopération/Médiation | Échanges de services informationnels | Veille et prospective technologiques | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Groupes de travail véhicules électriques, usinage sans plomb |
| Coopération/Médiation | Échanges de services informationnels | Fourniture de conseils commerciaux | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Échanges d'opportunité d'affaires |
| Coopération/Médiation | Échanges de services informationnels | Veille concurrentielle et économique | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Que fait le concurrent comment et selon quelles conditions |
| Coopération/Médiation | Échanges de services informationnels | Veille commerciale | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Opportunités découvertes en dehors des événements |
| Coopération/Médiation | Échanges de services informationnels | Veille juridique | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Jeu |
| Coopération/Médiation | Échanges de services informationnels | Veille concurrentielle et industrielle | Industries auxiliaires de voisinage | Proximité organisationnelle/relatoinnelle | Jeu |

Tableau 40 : Apport des pratiques informelles de communication à finalité économique entre professionnels dans le registre non marchand

Annexe No. 3.12 : Apport détaillé des pratiques informelles

| Apport des pratiques informelles de communication pouvant exister entre professionnels dans le registre non marchand | | Apport | |
|--|------------------------|--|---|
| Proximité | | | Commentaires & type de fonctionnement (exemples cités; types: entretiens ou entendu en phase préparatoire) |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Coopération/Médiation | Développement de réseau | Organisation médiatrice comme support informel d'adoption et de développement réseau. Type : "On utilise ce type de réseau, vous devriez essayer" ou ; "Je le fais pour cultiver mes relations" ou ; "Ça enrichit le carnet d'adresses" ou ; "Ça permet de savoir qui fait quoi et ça peut être utile" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Coopération/Médiation | Fourniture de conseils commerciaux | Organisation médiatrice comme support informel d'échanges d'opportunités d'affaires Type : "On partage entre confrères nos points de vue sur telle opportunité et si on y va ou pas" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Coopération/Médiation | Veille commerciale | Organisation médiatrice comme support informel de découvertes d'opportunités en dehors des actions officielles Type : "Ça peut permettre de rencontrer de futurs clients" ou ; "C'est en dehors des réunions, vu qu'on se connaît un peu ... qu'on va échanger sur l'offre de l'entreprise." |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Coopération/Médiation | Veille concurrentielle et économique | Organisation médiatrice comme support informel de veille sur ce que fait le concurrent comment et selon quelles conditions Type : "Ça peut permettre de rencontrer des concurrents" ou ; "Ça permet de savoir comment ils se comportent" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Coopération/Médiation | Veille concurrentielle et industrielle | Organisation médiatrice comme support informel de veille sur l'organisation, le management, etc. ... dans le secteur. |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Coopération/Médiation | Veille et prospective technologiques | Organisation médiatrice comme support informel d'exploration de groupes de travail et des apports, y compris prospectif. Type : "On échange sur le travail des groupes, des intérêts communs comme les véhicules électriques, l'usinage sans plomb ou les nouvelles normes environnementales" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Coopération/Médiation | Veille juridique | Organisation médiatrice comme support informel d'exploration en veille juridique Type : "Il y a telle anticipation dans tel domaine....." |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Développement de réseau. Fourniture de contacts dans le réseau. Orientation dans le réseau | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "Va voir telle personne de ma part et tu obtiendras ce que tu cherches. J'ai eu grâce à mon réseau d'amis accès à des auxquelles je n'aurais jamais pu avoir accès" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Échanges avis commerciaux, industriels, managériaux | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié. Type : "comment es-tu organisé? Ce n'est pas que technique, si j'ai des décisions à prendre, un regard extérieur. On se retrouve ensemble on va discuter management et de cas compliqués." |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Échanges de données commerciales | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "Tu es où avec ce client sur ce type de pièces?" ou ; "On reste sur la même longueur d'onde. Chacun y trouve son compte" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Fourniture de conseils commerciaux | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "On partage entre confrères... sur certaines entreprises, sur l'économie" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Fourniture de conseils industriels et technique | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "Tu devrais essayer comme ça" ou ; "On se rend des choses" ou ; "Vous on fait comme ça dans la boîte" ou ; "On va voir ce qu'on peut faire. Fais voir ta pièce. Tu veux arriver à la sortir comme ça? Écoutes, tu le gardes pour toi, mais nous on fait comme ça. On a passé pas mal de temps à trouver, mais comme ça c'est le plus facile et c'est le plus rapide." |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Fourniture de contacts référencés dans le réseau | Réseaux informels historiques: Références au construit professionnel. Type : "Tu connais XX? Qu'est-ce que tu penses de lui? Comme vous le savez, on cherche du monde, si vous connaissez quelqu'un de bien dites-lui et dites-le moi" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Veille commerciale | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "On partage entre confrères... ça donne la tendance" ou ; "C'est pour des opportunités de business... des prix" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Veille économique et concurrentielle | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "On partage entre confrères... sur certaines entreprises, sur certaines opportunités, certains développements" |
| Proximité organisationnelle/relationnelle | Échanges de services | Veille juridique | Réseaux informels historiques: Échanges proportionnels à l'amitié & apport fond diffus. Type : "On discute sur telle nouvelle disposition..." |
| Proximité géographique | ond diffus informatome | Veille concurrentielle : information technique de production (procédés, etc.) | Fond diffus informatome. Veille concurrentielle, industrielle, technique et commerciale. Type : "Ils se réorganisent en prod a... ou ils travaillent sur tel type d'outils sur leurs tours. Ils viennent revoir totalement l'implantation de leur ligne de contrôle et ils viennent de rentrer pas mal de métrologie. Il vont s'organiser de telle manière dans l'atelier..." |
| Proximité géographique | ond diffus informatome | Veille concurrentielle : informations de tous types | Fond diffus informatome, tout se sait, tout se voit. Veille concurrentielle, industrielle, technique et commerciale. Type : "On embauche, licencié, ils ont fait venir un spécialiste de ça..." ou ; "On a vu tel client venir plus régulièrement il vont agrandir, tu as vu le permit de construire dans la rue?" ou ; "Y a XXX qui m'a dit que XY vient de commander 200 tonnes de laiton. Ce n'est pas dans ses habitudes" ou ; "Y a XXX qui achète du titane maintenant! il a dû trouver un client dans l'aéronautique ou le médical" |
| Proximité géographique | ond diffus informatome | Veille concurrentielle industrielle (investissement, etc.) | Fond diffus informatome. Veille concurrentielle, industrielle, technique et commerciale. Type : "Ils ont rentré tel type de machine hier matin" ou ; "Tiens ils ont sorti les vieux Tomos.... tu as vu les camions ce matin?" ou ; "Y a XXX, il vient de rentrer 4 index MS 52 il va sortir du gros et en quantité. On va client auto il a rentré, ça doit être XYZ. Y a la boîte à côté de celui qui a été consulté il n'y a pas longtemps pour tel volume et ils n'ont pas eu l'appel d'offres. Ça pourrait être lui....." |
| Proximité géographique | ond diffus informatome | Veille concurrentielle technologique (nouveaux procédés) | Fond diffus informatome. Veille concurrentielle, industrielle, technique et commerciale. Type : "Il m'a dit qu'ils arrivent à faire des pièces comme ça sur ce type de tour? Je ne sais pas comment ils font" ou ; "Si ils le font, on peut le faire et mieux" ou ; "Ils font ça sur leurs vieilles machines. Ils ne prennent même pas les Nakamura. Ça doit faire des pièces pas chères vu le taux horaire sur ce type de machines." |

Tableau 41 : Apport détaillé des pratiques informelles de communication

Annexe No. 3.13 : Homéostasie locale, dynamiques formelles & informelles

| Perception de la situation par les acteurs informels & les historiens et, par les acteurs formels (des années 60 jusqu'à nos entretiens) | | Perception des pratiques et positionnements par les acteurs formels (Reconstitution pour la compréhension : littérature) |
|--|---|---|
| Règles du jeu (institution) | Terrain de jeu (organisation) | Perception des pratiques et positionnements par les acteurs informels et les historiens (Littérature et entretiens) |
| <p style="text-align: center;">Position et Communication communautaire</p> <p style="text-align: center;">V/s</p> <p style="text-align: center;">Position et Communication Organisationnelle</p> | <p>L'ensemble des réseaux communautaires informels composé de petites entreprises</p> | <p>Indépendance</p> <p>Pratique d'entre aide et de service</p> <p>Refus d'une organisation formelle structurée, centralisée, à l'échelle des grosses entreprises (1962)</p> <p>Réaction création d'un groupement industriel communautaire (1965)</p> <p>Les organisations formelles ne sont pas adaptées pour les petits</p> <p>Les organisations formelles ne nous représentent pas et prennent la parole à notre place</p> <p>Les organisations formelles ne correspondent pas à notre besoin</p> |
| | <p>Institution informelle</p> <p>Construit professionnel et TC</p> | <p>Syndicat du décolletage</p> <p>Divers syndicats aménagement de la vallée et syndicats professionnels</p> <p>Grandes entreprises du décolletage (production automobiles etc...)</p> |
| <p>Institutions formelles</p> <p>Droits Applicables</p> | | <p>Les décolleteurs font face aux enjeux d'avenir avec l'ensembles des organisations et administrations.</p> <p>Les plus gros industriels et le syndicat du décolletage supportent la création d'une structure moderne adaptée au métier.</p> <p>Les organisations formelles accueillent tout le monde.</p> <p>Les organisations formelles représentent et défendent la profession et tous les décolleteurs.</p> |

Tableau 42 : Homéostasie locale et dynamiques systémiques à l'œuvre

Annexe No. 3.14 : Homéostasie locale, dynamiques systémiques de la communication

| Acteurs, organisations | Niveau de sens du message | Message (Littérature et entretiens) | Message (Extrapolation des entretiens et de la revue de littérature) |
|---|--|--|--|
| <p>Organisations informelles Construit professionnel et TC</p> <p>L'ensemble des réseaux communautaires informels composé de petites entreprises</p> <p>Mode de fonctionnement Symétrique</p> | <p>Le message</p> | <p>Avant le projet : Cette future organisation ne nous représente pas. Nous allons nous organiser nous-mêmes en créant le groupement des industriels et artisans en décollage de Haute-Savoie. (Judet, 2014)</p> <p>Prétentions exorbitantes du CTDEC (AM Cluses, 01 Z 47)</p> <p>Depuis le projet & aujourd'hui :</p> <p>Nous n'avons pas réussi à nous organiser nous-mêmes (Camille). Les organisations ne nous représentent toujours pas (Camille). Ces organisations sont faites pour les grosses entreprises (Camille) (Hippolyte).</p> <p>Ils parlent en notre nom et ne nous représentent même pas</p> <p>Avant le projet : On n'a rien à voir avec eux, car ils ne nous représentent pas. Ils veulent nous apprendre comment travailler. Ils nous font bien comprendre qui on est par rapport à en ayant des prétentions pareilles</p> <p>Depuis le projet & aujourd'hui :</p> <p>Rien n'a changé ou presque. On n'a rien à voir avec eux, car ils ne nous représentent pas. Ils veulent nous apprendre comment travailler. Ils font des choses pas mal, mais ils sont stratosphériques</p> <p>Avant le projet : (1962) Nous avons le projet d'installer un centre technique du décollage dans la vallée afin de répondre aux nouveaux enjeux industriels. Celui-ci est accessible à tous les entrepreneurs de la vallée moyennant cotisation (Guichonnet, 1961).</p> <p>Depuis le projet & aujourd'hui : Nous avons été moteur dans l'installation d'organisations (SNDEC, CTDEC, Pôle) pour le soutien de la vallée et du métier. Elles nous ont permis de faire face avec succès aux différents défis et crises des dernières années.</p> <p>Nous sommes un réseau d'entreprises et notre écosystème fédère plus de 300 entreprises pour accompagner vers l'industrie du futur</p> | <p>Avant-projet :</p> <p>On a toujours travaillé sur un mode égalitaire en s'échangeant des services. Ils pensent que l'on va accepter de se soumettre à une structure centralisée alors que l'on a toujours refusé de se soumettre ou de dépendre de qui que ce soit.</p> <p>Depuis le projet & aujourd'hui :</p> <p>Il n'y a pas de raison que ça change. Chacun chez soi</p> <p>Les échanges et la collaboration doit se faire sur un pied d'égalité</p> |
| <p>Organisations formelles Droits applicables Syndicat du décollage Divers syndicats aménagement de la vallée et syndicats professionnels Grandes entreprises du décollage (production automobile, etc.)</p> <p>Mode de fonctionnement Complémentaire</p> | <p>Le message</p> <p>L'expression de la relation</p> | <p>Avant le projet : (1962) nous allons vous montrer et vous aidez à mieux vous organiser, mieux vous structurer, être plus performant dans le métier du décollage.</p> <p>En échange, vous devrez nous rejoindre notre organisation en payant une cotisation si vous voulez être dans le train du modernisme.</p> <p>Depuis le projet & aujourd'hui :</p> | <p>Avant le projet :</p> <p>Tout comme les notables et les spécialistes de la vallée ont su la développer pour vous depuis l'époque Piémont Sardaigne avec la création de l'école d'horlogerie, nous continuons aujourd'hui pour votre bien. Nous savons ce qui est bon pour vous et pour l'industrie du décollage.</p> <p>Depuis le projet & aujourd'hui : Le monde change. Nous devons faire face à ces nouveaux défis. Nous allons les décoder pour vous et vous expliquer les nouvelles règles du jeu si vous faites comme nous.</p> |

Tableau 43 : Tableau 18 : Homéostasie locale et dynamiques communicationnelles à l'œuvre à travers le niveau de sens des messages

Table des matières détaillée :

| | |
|---|----|
| Table des matières | 5 |
| Glossaire..... | 11 |
| Avertissement..... | 13 |
| Remerciements | 15 |
| Introduction générale..... | 19 |
| Introduction Méthodologique | 25 |
| Au final, où allons-nous, et, que cherchons-nous ? | 28 |
| Comment allons-nous procéder ? | 28 |
| À quoi nous intéressons-nous ? Comment aborder cette question ? Vers une définition de la question de recherche..... | 30 |
| Cheminement vers une définition de la question de recherche | 31 |
| Clarification de la question de recherche | 32 |
| Le programme d'investigation | 34 |
| Première partie : Le système de la vallée de l'Arve au prisme des sciences humaines..... | 37 |
| Chapitre 1 La Savoie en quelques clichés et une réalité | 39 |
| 1.1 Un peu de géographie | 41 |
| 1.1.1 Le relief et des frontières internationales | 41 |
| 1.1.2 Relief et développement local en vallée..... | 43 |
| 1.2 Un peu d'histoire de la Savoie..... | 48 |
| 1.3 Une vallée intuitivement fermée paradoxalement très ouverte et s'appuyant sur une très forte identité ⁵⁴ | |
| 1.3.1 Terre d'émigration et conséquences | 55 |
| 1.3.2 Terre d'immigration et conséquences | 57 |
| 1.4 La question de l'identité : vers une identité et un particularisme local | 58 |
| 1.4.1 L'identité locale : d'une histoire à un particularisme..... | 58 |
| 1.4.2 La question du Genevois et de la vallée : révélatrice d'identités et d'influences mutuelles à travers l'histoire | 62 |
| Chapitre 2 Un espace territorialisé : le bassin clusien et l'activité du décollage..... | 67 |
| 2.1 Histoire locale, d'une pluriactivité agricole au décollage..... | 67 |
| 2.1.1 Premier élément historique fondateur : une émigration qui permet d'importer une activité compatible avec une pluriactivité basée sur les activités agricoles | 67 |
| 2.1.2 Annexion française | 71 |
| 2.1.3 Second élément historique fondateur : une reconversion réussie de l'horlogerie vers le décollage | 72 |
| 2.1.4 L'après-Second Guerre mondiale et les 30 glorieuses | 73 |

| | | |
|------------|---|-----|
| 2.1.5 | Les crises de l'air moderne, les chocs pétroliers et la crise de 2008..... | 76 |
| 2.1.6 | Éléments de conclusions concernant l'histoire locale | 81 |
| 2.2 | Cluses aujourd'hui et l'activité du décolletage..... | 83 |
| 2.3 | Cluses, un « système territorialisé », mais lequel ? | 85 |
| 2.3.1 | Approche par une genèse endogène : la vallée est un district | 86 |
| 2.3.2 | Approche par une genèse mixte (endogène et exogène) : la vallée est un Système Productif Localisé | 88 |
| 2.3.2.1 | Part endogène | 88 |
| 2.3.2.2 | Part exogène | 89 |
| 2.3.2.3 | Le paradoxe du SPL..... | 90 |
| 2.3.3 | Approche par une genèse exogène : la vallée est un pôle de compétitivité | 91 |
| 2.3.4 | Quelle qualification pour le système industriel de la vallée de L'Arve ?..... | 92 |
| 2.3.4.1 | Complexité, sédimentation et trajectoires variables | 92 |
| 2.3.4.2 | Le syndrome du SPL et de la capitale régionale manquante (ou sa chance) dans le cadre d'un nouveau paradigme résiliaire | 94 |
| 2.3.4.3 | Réponse définitive finalement complexe et nuancée | 95 |
| 2.3.4.4 | Justification de notre refus de nous positionner dans des repères classiques | 95 |
| 2.3.4.5 | Une hybridation inqualifiable | 97 |
| Chapitre 3 | Le système économique territorialisé : Du district au pôle de compétitivité..... | 99 |
| 3.1 | Introduction au phénomène que nous cherchons à investiguer..... | 99 |
| 3.1.1 | Comment cette qualification nous permet d'affiner notre cadrage conceptuel | 99 |
| 3.1.2 | Petite pose et ajustements conceptuels..... | 101 |
| 3.1.3 | Préalable aux chapitres suivants..... | 104 |
| 3.2 | District marshallien, district, pôle de compétitivité..... | 105 |
| 3.2.1 | Introduction : évolution conceptuelle du district marshallien (système socio territorial) 106 | |
| 3.2.2 | Présentation et évolution conceptuelle du pôle de compétitivité..... | 109 |
| 3.2.2.1 | Un outil fortement coloré par son empreinte d'outil institutionnel..... | 109 |
| 3.2.2.2 | ...supporté par un outil conceptuel..... | 111 |
| 3.3 | Conclusions (prédictives) de la revue des connaissances conceptuelles sur les districts d'origine marshallienne et les pôles de compétitivité, correspondant à la qualification de notre terrain d'intervention | 114 |
| 3.4 | Clarification conceptuelle du terrain d'intervention dans ce type de modèle | 115 |
| 3.4.1 | Concept d'économie externe..... | 115 |
| 3.4.2 | Le type d'économie externe que nous investiguons | 116 |
| Chapitre 4 | Les proximités dans un système territorialisé | 119 |
| 4.1 | Introduction | 119 |
| 4.2 | Un peu d'étymologie, de polysémie et de psychologie | 121 |

| | | |
|------------|--|-----|
| 4.3 | Aperçu historique de l'évolution conceptuelle | 122 |
| 4.4 | Proximité et encastrement | 124 |
| 4.4.1 | De l'encastrement | 124 |
| 4.4.2 | ...à l'encastrement granovetterrien | 125 |
| 4.5 | Principales catégories de proximités | 127 |
| 4.5.1 | D'un ensemble de proximités | 127 |
| 4.5.2 | ... à l'apparition d'une « proximité institutionnelle » correspondant à de futures « contraintes informelles » | 128 |
| 4.5.3 | Proximité territoriale, proximité spatiale centrée | 131 |
| 4.6 | Perception des proximités anthropocentrée | 132 |
| Chapitre 5 | Communautés d'acteurs : des proximités, à la réduction de l'incertitude grâce à la communication | 135 |
| 5.1 | Introduction | 135 |
| 5.2 | Proximité et communautés de valeurs et de pratiques | 137 |
| 5.2.1 | Pourquoi une « communauté » ? | 138 |
| 5.2.1.1 | Une communauté est un réseau hors marché | 138 |
| 5.2.1.2 | Raisons étymologiques | 139 |
| 5.2.2 | Caractéristiques des communautés décrites dans la littérature économique territoriale 141 | |
| 5.2.3 | Communautés de pratiques et communautés épistémiques | 143 |
| 5.3 | Réduire l'incertitude | 145 |
| 5.3.1 | Les différentes échelles systémiques de compréhension de la confiance | 146 |
| 5.3.2 | Proximité, confiance située | 149 |
| 5.4 | Communication dans un système territorialisé | 152 |
| 5.4.1 | Notre approche communicationnelle | 152 |
| 5.4.1.1 | De la tentation de répondre par une universalité | 152 |
| 5.4.1.2 | ... À la nécessité de clarifier notre approche conceptuelle | 153 |
| I | Les modèles épistémologiques de l'information et de la communication que nous ne pouvons retenir | 153 |
| II | Le modèle épistémologique d'analyse communicationnelle vers lequel nous pouvons raisonnablement nous orienter | 154 |
| III | Compatibilité entre constructivisme et vision systémique | 155 |
| IV | Une définition de la communication correspondant à notre cadre épistémologique ... | 156 |
| V | Récapitulons | 156 |
| 5.4.2 | Communication dans un système territorialisé | 156 |
| 5.4.3 | Éléments de conclusions et premiers pas vers l'informel | 158 |
| Chapitre 6 | Informel : du cadre organisationnel au cadre conceptuel néo-institutionnel | 161 |
| 6.1 | Introduction | 161 |

| | | |
|--|--|-----|
| 6.2 | Définition, connotation et observation de l'informel..... | 167 |
| 6.2.1 | Vision « classique » | 167 |
| 6.2.2 | Connotation négative de l'informel | 171 |
| 6.2.3 | La difficulté de ... la difficulté d'observation | 173 |
| 6.2.3.1 | Identifier et observer | 173 |
| 6.2.3.2 | Collecter et analyser | 174 |
| 6.2.4 | Vers une approche alternative : l'approche néo-institutionnelle..... | 175 |
| 6.2.4.1 | Des débats et des impasses | 175 |
| 6.2.4.2 | Pour en arriver où dans notre cas ? | 176 |
| 6.2.4.3 | Identifions-nous une faiblesse dans cette offre conceptuelle ?..... | 179 |
| 6.2.4.4 | Notre faiblesse ouvre-t-elle des portes ?..... | 180 |
| 6.2.5 | Notre cadre conceptuel de l'« informel » : l'informel de North | 181 |
| 6.2.5.1 | Institution : légale versus légitime ou formelle versus informelle ? | 183 |
| 6.2.5.2 | Contraintes informelles versus in-formelles | 184 |
| 6.2.5.3 | L'acteur dans le jeu..... | 185 |
| 6.2.5.4 | Le jeu comme la négociation permanente des contradictions d'un continuum entre règles formelles et contraintes informelles | 187 |
| 6.2.5.5 | Éléments de conclusions concernant l'acteur et ses pratiques informelles : | 189 |
| 6.2.5.6 | À quoi s'attendre dans la vallée ?..... | 189 |
| 6.3 | Pourquoi étudier un tel (étrange) objet informel ? | 191 |
| 6.3.1 | Introduction | 191 |
| 6.3.2 | Qu'en dit la production scientifique disponible ? | 192 |
| 6.3.3 | Petit point conclusif quant à l'intérêt à étudier un tel (étrange) objet informel | 194 |
| Chapitre 7 | Récapitulons les éléments conceptuels dans lesquels s'inscrit notre objet de recherche | 197 |
| 7.1 | Ce que nous savons maintenant de notre terrain | 197 |
| 7.2 | Que savons-nous des modèles conceptuels pouvant supporter la compréhension de notre objet | 198 |
| 7.3 | Éléments de conclusions sur ce que nous cherchons | 200 |
| 7.4 | Ouvrir la boîte noire et aller au fond du sujet | 200 |
| Seconde partie : Le système de la vallée de l'Arve : de la clarification de l'objet à la définition de la stratégie d'approche scientifique..... | | 203 |
| Introduction..... | | 205 |
| Retour sur les mécanismes de choix des options épistémologiques..... | | 205 |
| Plan de cette seconde partie..... | | 207 |
| Chapitre 8 | Vers une question de recherche. Quelle question de recherche ? | 209 |
| 8.1 | Des origines de la problématique de recherche et de «l'observation qui crée un problème» | 210 |

| | | |
|-------------|--|-----|
| 8.2 | Aux origines de la problématique et de la question de recherche | 211 |
| 8.3 | L'évolution de la problématique et de la question correspondante | 212 |
| 8.4 | Un processus scientifique perturbant : un processus bipolaire | 213 |
| Chapitre 9 | Question de recherche. Intérêt et originalité de l'objet de recherche | 215 |
| 9.1 | L'objet de recherche et définition de son périmètre | 215 |
| 9.1.1 | Réseaux territorialisés et valeur ajoutée des liens informels. Le cas de la vallée de l'Arve 215 | |
| 9.1.2 | Préambule à notre démarche scientifique | 217 |
| 9.1.3 | Préambule à notre méthode scientifique : construction progressive de théories orientantes | 219 |
| 9.1.4 | Notre objet de recherche. Du réel au conceptuel | 219 |
| 9.1.4.1 | Réduction et déconstruction de l'objet de recherche initial | 219 |
| 9.1.4.2 | Aux origines de la reformulation de l'objet | 224 |
| 9.1.4.3 | Reconstruction conceptuelle et réinvention de l'objet de recherche | 226 |
| 9.1.5 | Confirmation de l'objet et de la question de recherche | 230 |
| 9.1.6 | Pour une autre tentative d'approche | 231 |
| 9.2 | Intérêt de la recherche | 232 |
| 9.2.1 | Le terrain d'observation n'a pas fait l'objet de ce type d'analyse | 232 |
| 9.2.2 | Faible quantité de thèses portant sur notre territoire | 232 |
| 9.2.3 | État de la littérature scientifique dans d'autres disciplines ou, reprenant des objets proches. 234 | |
| 9.2.4 | Résultats concernant les dépôts de thèses en particulier | 236 |
| 9.2.5 | De la nécessité de l'interdisciplinarité | 237 |
| 9.2.6 | Brèves conclusions quant à l'originalité et la pertinence de cet objet | 238 |
| 9.2.6.1 | Originalité | 238 |
| 9.2.6.2 | Pertinence | 239 |
| Chapitre 10 | Démarche scientifique : la question épistémologique | 243 |
| 10.1 | Notre posture constructiviste | 245 |
| 10.1.1 | Brève introduction | 245 |
| 10.1.2 | Notre posture : le constructivisme | 246 |
| 10.1.3 | Justification de notre posture | 247 |
| 10.1.3.1 | Perspective historique | 247 |
| 10.1.3.2 | Les sciences modernes | 247 |
| 10.1.3.3 | La pratique de la recherche | 248 |
| 10.1.3.4 | Brève conclusion | 249 |
| 10.2 | Approche par les sciences sociales et introspection méthodologique | 249 |
| 10.2.1 | Contentieux positivisme versus herméneutique | 249 |

| | | |
|-------------|---|-----|
| 10.2.2 | Contentieux réalisme versus idéalisme | 250 |
| 10.3 | Un choix constructiviste dicté par la nature de notre démarche | 252 |
| 10.3.1 | Le constructivisme permet le recours à toute méthode de recherche | 253 |
| 10.3.2 | Il est compatible avec une approche de construction sociale | 253 |
| 10.3.3 | Il est compatible avec une approche phénoménologique | 254 |
| 10.3.4 | Il est compatible avec une vision dynamique | 254 |
| 10.4 | Conclusions | 255 |
| 10.4.1 | Conclusions en termes épistémologiques | 255 |
| 10.4.2 | Conclusion en termes épistémologiques comme philosophie | 255 |
| 10.5 | Quelle philosophie constructiviste ? | 256 |
| 10.5.1 | Points de convergence entre ces deux modèles..... | 257 |
| 10.5.2 | Points de divergence entre ces deux modèles..... | 258 |
| 10.5.3 | Constructivisme radical/pragmatique | 258 |
| 10.5.3.1 | Du « radical » au « pragmatique » | 258 |
| 10.5.3.2 | Critique du constructivisme pragmatique. | 259 |
| I | Intérêt de l'usage du constructivisme pragmatique..... | 259 |
| II | Reproches émis à l'encontre du constructivisme pragmatique..... | 260 |
| 10.5.4 | Un modèle pertinent : celui du CSI..... | 260 |
| 10.5.4.1 | Respect des savoirs ordinaires, du point de vue, du travail et du savoir pratique des acteurs | 261 |
| 10.5.4.2 | Objectivité du savoir | 262 |
| 10.5.4.3 | Position du chercheur sur le répondant : égalité | 262 |
| 10.5.4.4 | La position du chercheur sur le monde social : pas de supériorité | 263 |
| 10.5.4.5 | Sa mise en œuvre est moins confortable, mais moins limitative que le structuralisme | 263 |
| 10.5.4.6 | Il permet l'originalité voire l'audace | 264 |
| 10.5.4.7 | Résumé des positions constructivistes du CSI que nous retenons | 264 |
| 10.5.4.8 | Synthèse de notre variante..... | 266 |
| 10.5.4.9 | En conclusion, quel paradigme ou quelle philosophie mettre en œuvre ?..... | 267 |
| Chapitre 11 | Méthode : analyse qualitative, compréhensive | 269 |
| 11.1 | Avant-propos : | 269 |
| 11.2 | Rappel sur ce que nous cherchons à observer..... | 270 |
| 11.3 | Introduction à l'approche et à la méthode qualitative..... | 271 |
| 11.3.1 | Principes | 271 |
| 11.3.2 | Définition de l'approche qualitative..... | 272 |
| 11.3.3 | Pourquoi choisir l'approche et la méthode qualitative..... | 274 |

| | | |
|-------------|---|-----|
| 11.4 | Pourquoi mentionner le terme de méthode compréhensive plutôt que celui de méthode qualitative..... | 275 |
| 11.4.1 | Notre démarche | 275 |
| 11.4.2 | Qu'est-ce qu'une démarche compréhensive ?..... | 276 |
| 11.4.3 | L'analyse qualitative compréhensive..... | 277 |
| 11.4.3.1 | L'abstraction des acteurs..... | 277 |
| 11.4.3.2 | La gestion du risque de circularité..... | 278 |
| 11.4.3.3 | Principe d'équifinalité..... | 278 |
| 11.4.4 | Donner corps à l'acteur et le faire sortir de son abstraction | 279 |
| 11.4.5 | Faiblesses, critiques à l'égard de la démarche compréhensive..... | 279 |
| 11.4.6 | Validité scientifique et triangulation de notre démarche compréhensive | 280 |
| 11.4.7 | Validité pour quel résultat ? | 282 |
| 11.5 | Pourquoi retient-on l'analyse qualitative compréhensive au final ? | 283 |
| 11.6 | Quelle triangulation mettre en œuvre ? | 283 |
| 11.7 | Recours à la phénoménologie..... | 285 |
| 1) | Définition..... | 285 |
| 2) | Notre mise en œuvre de la phénoménologie | 285 |
| Chapitre 12 | Exercice de réflexivité..... | 287 |
| 12.1 | Difficulté de l'effort réflexif | 287 |
| 12.2 | Condition théorique de mise en œuvre | 288 |
| 12.2.1 | Pourquoi nous menons cet exercice de réflexivité | 288 |
| 12.2.2 | Nécessité d'une préparation..... | 288 |
| 12.2.3 | Définition..... | 289 |
| 12.3 | Exercice de réflexivité..... | 289 |
| 12.3.1 | L'obligation et la compréhension « de nos conditions sociales de faisabilité » | 289 |
| 12.3.2 | Les conditions sociales de possibilité..... | 290 |
| 12.3.2.1 | Les raisons et la motivation pour cette démarche de recherche..... | 290 |
| 12.3.2.2 | Nous sommes le sujet et l'objet de recherche. Nous devons nous en extraire et veiller à tenir cette nouvelle position | 291 |
| 12.3.2.3 | Notre effort pour nous adresser à notre nouvelle communauté, celle de la recherche 293 | |
| 12.3.2.4 | Notre vision du monde ; notre univers interprétatif..... | 294 |
| 12.3.2.5 | Nouvelle socialisation. Être un pont avec un pied dans chaque univers : un praticien – chercheur 296 | |
| 12.4 | Synthèse des aspects réflexifs pris en compte | 298 |
| 12.5 | Conclusion concernant l'exercice de réflexivité préalable à notre travail..... | 299 |
| Chapitre 13 | Recueil de données ; choix de l'entretien semi-directif individuel | 301 |

| | | |
|----------|--|-----|
| 13.1 | Démarche scientifique : de la méthode qualitative à la technique de l'entretien compréhensif | 301 |
| 13.2 | Technique utilisée : Choix de la technique de l'entretien semi-directif..... | 302 |
| 13.2.1 | Différentes méthodes de recueil de données en recherche qualitative | 303 |
| 13.2.1.1 | Méthodes de type « suivi d'actions » avec le terrain de recherche..... | 303 |
| 13.2.1.2 | Méthode de type « consultative » du terrain | 304 |
| 13.3 | Nos contraintes particulières de recherche concernant le recueil de données..... | 304 |
| 13.3.1 | Contraintes liées à l'objet | 305 |
| 13.3.1.1 | L'objet et son échelle : l'échelle microsociale..... | 305 |
| 13.3.1.2 | L'informalité : contrainte limitant le choix des méthodes d'accès..... | 305 |
| 13.3.2 | Contraintes d'environnement et de projet de recherche | 306 |
| 13.3.2.1 | Absence d'équipe de recherche | 306 |
| 13.3.2.2 | Indisponibilité du chercheur en dehors des rencontres de préparation de recherche | 307 |
| 13.3.2.3 | Recours à la sous-traitance pour le recueil de données | 308 |
| 13.4 | Conclusions partielles..... | 309 |
| 13.5 | Synthèse des principaux critères de choix menant à la sélection de la technique de l'entretien semi-directif | 312 |
| 13.6 | L'entretien | 313 |
| 13.6.1 | Intérêt et force de l'entretien..... | 314 |
| 13.6.2 | Faiblesses de l'entretien..... | 314 |
| 13.6.3 | Différentes techniques d'entretiens initialement envisageables..... | 316 |
| 1) | Histoire de vie..... | 317 |
| 2) | Entretien non directif..... | 317 |
| 3) | L'entretien semi-directif | 317 |
| 13.6.4 | Validation du choix de l'entretien semi-directif | 318 |
| 13.7 | Mise en place de l'instrument..... | 319 |
| 13.7.1 | Introduction..... | 320 |
| 13.7.2 | Phasage de la mise au point de l'instrument..... | 320 |
| 13.7.2.1 | Préentretiens : période d'incubation du guide | 321 |
| 13.7.2.2 | Période de préparation du guide d'entretien et processus d'évolution de notre champ conceptuel | 322 |
| 13.7.2.3 | Préparation et opérationnalisation du questionnaire | 323 |
| 13.8 | Notre instrument : le guide d'entretien | 324 |
| 13.8.1 | Intérêt d'un guide d'entretien | 324 |
| 13.8.2 | Les thèmes du questionnaire | 324 |
| 13.8.2.1 | L'environnement de l'acteur | 325 |
| 13.8.2.2 | Les pratiques et usages de l'acteur..... | 326 |

| | | |
|-------------|--|-----|
| 13.8.2.3 | Stratégie, de l'acteur..... | 327 |
| 13.8.3 | Le livrable prêt à l'emploi..... | 328 |
| 13.8.4 | Une équipe dédiée pour sous-traiter les entretiens..... | 328 |
| 13.8.5 | Avantages et inconvénients de la mise en œuvre d'une équipe dédiée :..... | 328 |
| 13.8.6 | Transfert, pilotage, acceptation des entretiens | 329 |
| 13.9 | Préparation de la mise en œuvre du dispositif | 330 |
| 13.9.1 | Durée de l'entretien | 330 |
| 13.9.2 | L'enregistrement..... | 330 |
| 13.9.3 | Notre choix de la mise en œuvre systématique de l'enregistrement | 331 |
| 13.9.3.1 | Technologie mobilisable | 331 |
| 13.9.3.2 | Conditions de mise en œuvre du projet et intérêt de l'enregistrement..... | 332 |
| 13.9.4 | Synthèse concernant le recours à l'enregistrement des entretiens | 332 |
| 13.10 | Échantillon | 332 |
| 13.10.1 | Questions concernant la construction d'un échantillon en méthode expérimentale 333 | |
| 13.10.2 | Notre approche | 334 |
| 13.10.3 | Construction d'un échantillon en méthode qualitative | 334 |
| 13.10.4 | Critères initiaux de caractérisation de l'échantillon | 334 |
| 13.10.5 | Représentativité et variété de l'échantillon | 335 |
| 13.10.6 | Représentativité statistique et taille de l'échantillon | 336 |
| 13.10.7 | Faiblesse de l'échantillonnage empirique en méthode qualitative | 339 |
| 13.10.8 | Synthèse de nos choix concernant l'échantillon..... | 339 |
| Chapitre 14 | Conditions anticipées d'entretien..... | 341 |
| 14.1 | Conditions de réussite | 341 |
| 14.1.1 | Optimiser l'entretien, optimiser la rencontre..... | 342 |
| 14.1.2 | Vers une alliance de travail | 343 |
| 14.2 | Points de vigilance et contraintes liées à l'entretien..... | 343 |
| 14.2.1 | Prise en compte du milieu et préparation de l'entretien. | 344 |
| 14.2.2 | Entretien : Identification et distance sociale | 345 |
| 14.2.2.1 | Identification..... | 345 |
| 14.2.2.2 | Distances. | 346 |
| 14.2.3 | L'entretien : une interaction et son contrôle | 347 |
| 14.2.4 | L'entretien : une offre de sens pour le chercheur et pour le répondant | 347 |
| 14.2.4.1 | L'entretien : une offre de sens du chercheur | 348 |
| 14.2.4.2 | L'entretien : une offre de sens et une interprétation de la part du répondant | 349 |
| Chapitre 15 | Conclusion synthèse section épistémologie méthode à la veille de la phase enquête/analyse | 351 |

| | | |
|--|--|-----|
| 15.1 | Clarifier notre objet et notre question de recherche | 351 |
| 15.2 | Définir une stratégie d'approche du terrain cohérente avec nos objectifs | 352 |
| Troisième partie : Système de la vallée de l'Arve : Étude du terrain. Analyse phénoménologique & conceptualisation. Possibles généralisations et enseignements | | 355 |
| Introduction | | 357 |
| Chapitre 16 Repères et considérations méthodologiques | | 359 |
| 16.1 | Dispositif d'enquête | 359 |
| 16.2 | Conditions de l'enquête terrain..... | 359 |
| 16.3 | Réception des matériaux pour analyse | 360 |
| 16.4 | Mécanisme analytique..... | 362 |
| 16.4.1 | Notre objectif..... | 362 |
| 16.4.2 | Validité scientifique..... | 362 |
| 16.4.2.1 | Validité par la relation du « sujet » à l'« objet » et sa motivation | 362 |
| 16.4.2.2 | Validité scientifique : recours à la triangulation | 364 |
| 16.5 | Préparation des matériaux qualitatifs et émergences thématiques | 366 |
| 16.5.1 | Échantillon rencontré : quelques données démographiques et sociales | 366 |
| 16.5.2 | Vers une définition des thèmes | 369 |
| 16.5.3 | Technique d'analyse retenue | 370 |
| 16.5.4 | Notes de codage..... | 371 |
| 16.5.5 | Influence des entretiens sur la méthode d'analyse : le choix assumé d'un codage manuel 372 | |
| 16.5.6 | Codage ouvert : des doutes voire des confusions, révélateurs..... | 375 |
| 16.5.7 | Codage. Matériaux après codage : quand le terrain s'impose (apparemment) à la phase de recherche conceptuelle | 377 |
| Chapitre 17 Thématisation et analyse phénoménologique..... | | 381 |
| 17.1 | Précautions avant de débiter la description phénoménologique | 381 |
| 17.2 | Pratiques de communication formelles et informelles dans le cadre professionnel..... | 381 |
| 17.2.1 | Pratiques de communication formelles..... | 381 |
| 17.2.1.1 | Description phénoménologique | 382 |
| I | Les pratiques externes de communication..... | 383 |
| II | Les pratiques internes de communication..... | 385 |
| III | Les outils..... | 386 |
| 17.2.1.2 | Les liens et les renvois | 387 |
| 17.2.1.3 | Petit point conclusif..... | 387 |
| 17.2.2 | Pratiques de communication informelles à caractère professionnel, dans et hors du cadre professionnel | 387 |
| 17.2.2.1 | Description phénoménologique | 388 |
| I | Les pratiques | 388 |

| | | |
|-------------|---|-----|
| II | Les acteurs | 392 |
| III | Les réseaux | 393 |
| 17.2.2.2 | Les liens et les renvois | 393 |
| 17.2.2.3 | Petit point conclusif..... | 394 |
| 17.2.3 | Synthèse des pratiques de communication formelles et informelles | 394 |
| 17.3 | Pratiques réseaux..... | 395 |
| 17.3.1 | Description phénoménologique | 396 |
| 17.3.1.1 | Les pratiques dans la sphère privée..... | 396 |
| 17.3.1.2 | Les pratiques dans la sphère professionnelle | 399 |
| 17.3.2 | Les liens et les renvois | 405 |
| 17.3.3 | Petit point conclusif et synthèse des pratiques réseaux..... | 405 |
| 17.4 | Un construit professionnel objectivé dans le « tous copains, tous concurrents » et une absence de barrière entre le domaine privé et le domaine professionnel | 406 |
| 17.4.1 | Barrière pro-privé..... | 406 |
| 17.4.2 | Description phénoménologique de la barrière pro-privé | 407 |
| 17.4.3 | Le construit professionnel et la pratique du « tous copains tous concurrents » | 412 |
| 17.4.4 | Description phénoménologique du construit professionnel..... | 413 |
| 17.4.4.1 | Construit professionnel..... | 413 |
| 17.4.4.2 | Pratiques et codes | 424 |
| 17.4.4.3 | Supplément construit spécifique au TC TC..... | 427 |
| 17.4.4.4 | Supplément. Pratiques spécifiques au TC TC | 430 |
| 17.4.5 | Les liens et les renvois du construit professionnel et du TC TC | 431 |
| 17.4.6 | Petit point conclusif..... | 431 |
| 17.5 | Organisations formelles de coopération..... | 432 |
| 17.5.1 | Description phénoménologique | 433 |
| 17.5.1.1 | Les organisations formelles de coopération..... | 433 |
| 17.5.1.2 | Les apports formels | 434 |
| 17.5.1.3 | Les apports informels | 438 |
| 17.5.2 | Petit point conclusif..... | 439 |
| 17.6 | Portrait phénoménologique complet..... | 440 |
| 17.6.1 | Que retenir des pratiques de communication formelles, mais surtout et en particulier informelles ? | 441 |
| 17.6.2 | Que retenir des pratiques réseaux ? | 442 |
| 17.6.3 | Que retenir du construit professionnel objectivé dans le « tous copains tous concurrents » ? | 443 |
| 17.6.4 | Que retenir des pratiques des acteurs dans les organisations formelles de coopération ? | 444 |
| Chapitre 18 | Analyses compréhensive & conceptualisation | 445 |

| | | |
|-------------|---|-----|
| 18.1 | Retours sur ce que l'on cherche : la question et l'objet..... | 446 |
| 18.2 | Offre analytique | 447 |
| 18.3 | Première partie de la question de recherche : lecture néo-institutionnelle des pratiques de communication informelles | 447 |
| 18.3.1 | Première lecture : le joueur, le terrain de jeu et, la règle du jeu..... | 448 |
| 18.3.2 | Seconde lecture : contradiction ou absence de contradiction entre règles formelles et contraintes informelles..... | 454 |
| 18.4 | Seconde partie de la question de recherche : inventaire et qualification des pratiques de communication informelles | 458 |
| 18.4.1 | Fonctionnement des pratiques de communication informelle | 459 |
| 18.4.2 | Apport des pratiques de communication informelles..... | 460 |
| 18.4.2.1 | L'information au sujet de laquelle on ne communique pas et ... que l'on ne peut obtenir non plus | 461 |
| I | Ce que l'on ne demande pas..... | 461 |
| II | Pourquoi on ne le demande pas..... | 462 |
| 18.4.2.2 | Ce que l'on échange : des services..... | 462 |
| 18.4.2.3 | L'information que l'on peut obtenir | 463 |
| I | Dans les réseaux..... | 463 |
| II | Dans les organisations formelles médiatrices | 470 |
| 18.4.3 | Petit point conclusif concernant l'apport des pratiques de communication informelles | 475 |
| 18.4.4 | À quoi tout cela peut-il ressembler ? | 476 |
| 18.4.4.1 | Préparer l'inventaire..... | 476 |
| 18.4.4.2 | Inventorier avec les discriminants phénoménologiques émergents..... | 480 |
| I | L'échange de services | 480 |
| II | Le fond diffus informationnel | 481 |
| III | La coopération/médiation | 481 |
| 18.4.4.3 | Inventorier avec la référence des proximités..... | 482 |
| 18.4.4.4 | On s'échange quoi au final ? | 484 |
| Chapitre 19 | Discussion des résultats analytiques..... | 487 |
| 19.1 | Communauté, pratiques et codes : un langage spécifique à la vallée ? | 489 |
| 19.1.1 | Les échanges de services ... informationnels..... | 491 |
| 19.1.2 | Le fond diffus informationnel | 491 |
| 19.1.3 | La coopération/médiation | 492 |
| 19.1.4 | Petit point conclusif et notre positionnement sur la question posée | 492 |
| 19.2 | À qui profite la communication ? Une stratification communautaire, une probable stratification informationnelle et des relations entre systèmes | 492 |
| 19.2.1 | Considérer toutes les dimensions | 492 |

| | | |
|----------|--|-----|
| 19.2.2 | Considérer les dynamiques systémiques à l'œuvre..... | 494 |
| 19.2.3 | Trois systèmes de communication. Deux niches écologiques informationnelles correspondant à deux populations | 495 |
| 19.2.4 | En résumé | 498 |
| 19.3 | Homéostasie locale. Fondamentaux de l'équilibre formel / informel, lignes de souplesse et dangers de rupture | 498 |
| 19.3.1 | Reprendre l'ensemble des éléments et repenser le jeu dans son ensemble..... | 498 |
| 19.3.2 | Tenter de comprendre et repositionner caractéristiques et dynamiques systémiques..... | 499 |
| 19.3.3 | D'une perception différenciée d'un malaise relaté par les acteurs et les historiens... | 500 |
| 19.3.4 | ... À la question conceptuelle concernant le cas de la vallée de l'Arve | 502 |
| 19.3.4.1 | Lecture néo-institutionnelle..... | 502 |
| I | Perspective formelle | 502 |
| II | Perspective informelle | 503 |
| III | Petit point conclusif néo-institutionnelle | 504 |
| 19.3.4.2 | Lecture systémique..... | 504 |
| I | La situation perçue par les organisations formelles | 505 |
| II | La situation perçue par les petits décolleteurs organisés en système communautaire informel..... | 506 |
| III | Petit point conclusif systémique | 507 |
| 19.3.5 | Point conclusif néo-institutionnelle et systémique | 508 |
| 19.3.5.1 | Des freins structurels à la communication..... | 508 |
| 19.3.5.2 | L'homéostasie du système | 510 |
| | Conclusion générale..... | 513 |
| | Considérer l'informel comme une référence | 513 |
| | Un déséquilibre dans l'analyse néo-institutionnelle | 513 |
| | La primauté de l'institution formelle quoiqu'il advienne..... | 514 |
| | Conséquences liées au fait de considérer l'informel comme une référence..... | 516 |
| | Étudier l'informel, c'est devoir aussi traiter le formel..... | 516 |
| | Rapprocher les modèles..... | 517 |
| | Économie territoriale et des proximités et économie non standard | 517 |
| | Économie / théorie des organisations | 518 |
| | Considérer l'opportunité d'approcher le terrain grâce à l'approche néo-institutionnelle | 518 |
| | Proposition de rapprochement du modèle conceptuel néo-institutionnel avec ceux des approches économiques territoriales et non standard | 519 |
| | Prendre en compte l'intrication des acteurs | 521 |
| | Communautés informelles : nouvelles règles du jeu et mécanismes de contraintes..... | 524 |
| | Réseau communautaire informel et nouvelle communauté formelle : outils d'intelligence économique | 525 |

| | |
|---|-----|
| Les champs qui restent ouverts..... | 528 |
| Interroger la variété et l'utilité des réseaux locaux | 528 |
| Analyser les arrivants en tant que ponts structuraux | 529 |
| Comprendre l'impact du 18 juillet 1904 | 529 |
| Prendre garde aux outils de traitement numériques | 530 |
| Surveiller l'évolution systémique de la vallée | 531 |
| Interrogation sur une orientation disciplinaire et un choix d'interdisciplinarité | 532 |
| Paternités théoriques conceptuelles | 533 |
| Paternité méthodologique..... | 534 |
| Un chemin épistémologique ouvert à l'économie dans ce travail interdisciplinaire | 534 |
| Une contribution à l'intelligence économique | 535 |
| Une contribution à l'étude des organisations et en communication des organisations..... | 537 |
| Un travail et un corpus qualitatif pouvant intéresser historien, sociologue et anthropologue | 538 |
| Originalité, limites de notre étude et de ses résultats | 539 |
| Le mot de la fin | 540 |
| Bibliographie..... | 541 |
| Table des Illustrations..... | 555 |
| Table des tableaux | 559 |
| Annexes : | 561 |
| Annexe No. 1.01 : Liste des dénominations liées au concept d'ensembles économiques territorialisés | 562 |
| Annexe No. 1.02 : Matrice de définition du programme de recherche..... | 563 |
| Annexe No. 1.03 : Essai de comparaison des modèles conceptuels marshallien et de pôle de compétitivité | 564 |
| Annexe No. 1.04 : Proposition de carte heuristique des principaux modèles de systèmes territorialisés | 565 |
| Annexe No. 1.05 : Proposition de structure de jeu perçu par l'acteur en fonction de l'échelle systémique | 566 |
| Annexe No. 1.06 : Définitions non exhaustives de l'informel de Geoffroy (2011) | 567 |
| Annexe No. 2.01 : Carte heuristique des questions autour de l'acteur économique territorialisé en réseaux | 568 |
| Annexe No. 2.02 : Liste des Thèses proche de notre Objet de recherche | 570 |
| Annexe No. 2.03 : Hypothèses fondatrices des deux principaux paradigmes épistémologiques constructiviste | 572 |
| Annexe No. 2.04 : Comparaison entre les paradigmes positiviste et interprétativiste selon Weber. 573 | |
| Annexe No. 2.05 : 10 Caractéristiques de la méthodologie de recherche qualitative selon : S. J. Taylor et R. Bogdan (1984)..... | 574 |

| | |
|---|-----|
| Annexe No. 2.06 : Tableau d'adaptabilité d'un mode de triangulation adaptée à notre recherche .. | 575 |
| Annexe No. 2.07 : Matrice d'aide à la décision du choix de la technique à mettre en œuvre durant la phase de collecte de données | 577 |
| Annexe No. 3.01 : Trame du questionnaire semi-directif mis en œuvre | 578 |
| Annexe No. 3.02 : Arborescence de codage | 582 |
| Annexe No. 3.03 : Vue globale agrégée des données de codage | 583 |
| Annexe No. 3.04 : Codage multithématique | 584 |
| Annexe No. 3.05 : pratiques de communication formelles à caractère professionnel dans la sphère professionnelle | 585 |
| Annexe No. 3.06 : pratiques de communication informelles à caractère professionnel dans la sphère privée et la sphère professionnelle | 586 |
| Annexe No. 3.07 : pratiques réseaux sociaux formels et informels, pratiques réseaux professionnels | 588 |
| Annexe No. 3.08 : Pratiques barrière sphère professionnelle sphère privée | 590 |
| Annexe No. 3.09 : Construit professionnel et la pratique du « tous copains tous concurrents » | 591 |
| Annexe No. 3.10 : Organisations formelles de coopération | 593 |
| Annexe No. 3.11 : Apport des pratiques de communication informelles | 594 |
| Annexe No. 3.12 : Apport détaillé des pratiques informelles | 595 |
| Annexe No. 3.13 : Homéostasie locale, dynamiques formelles & informelles | 596 |
| Annexe No. 3.14 : Homéostasie locale, dynamiques systémiques de la communication | 597 |
| Table des matières détaillée : | 599 |
| Résumé / Abstract : | 614 |

Résumé / Abstract :

Et si la force d'un système économique territorialisé ne dépendait pas uniquement de ses processus formels ? Le présent document de recherche propose de l'observer en levant le voile sur un type de processus informel particulier, celui des pratiques informelles de communication se rapportant à la filiation des externalités marshalliennes correspondant à des interdépendances non-marchandes.

Prenant appui sur le système conceptuel de l'économie néo-institutionnelle, nous caractériserons l'existence des pratiques de communication informelles, répondant aux caractéristiques d'une tension entre règles formelles et contraintes informelles. Dans un second temps, prenant appui cette fois-ci sur le système conceptuel de l'économie non standard, et en particulier celui de l'économie de proximités, nous ferons l'inventaire et qualifierons ces pratiques, qui appartiennent à des relations résiliaires de communication à finalité productives.

Ceci nous permettra dans le cadre de l'étude d'un système territorialisé particulier, celui de la vallée de l'Arve et du secteur d'activité de l'industrie du décolletage, de considérer empiriquement l'existence d'un système composé de trois pratiques de communication et de deux communautés, toutes deux informelles, tout autant que la coexistence de deux systèmes institutionnels.

Ces mécanismes informels constituent un apport manifeste dans le registre économique aux acteurs du décolletage. Ils correspondent à des pratiques et à de l'information qui relève de l'intelligence économique. Ils peuvent intéresser autant la communauté scientifique, que le praticien souhaitant appréhender une réalité territoriale spécifique sous un angle autre que purement technique.

Mots-clés : Informel ; Processus informels ; Pratiques de communication informelles ; Système territorialisé ; Grappe ; District ; Communauté ; Proximités ; Interdépendances non marchandes ; Externalités technologiques.

What if the strength of a territorialized economic system did not depend only on his formal processes? This research paper attempts to investigate it, by unveiling a particular type of informal processes, that of the informal communication practices related to the of Marshallian externalities filiation corresponding to non-market interdependencies.

Based on the conceptual framework of the neo-institutionalist economic theory, the author will characterize the existence of informal communication practices, responding to the characteristics of a tension between formal constraints and informal constraints. Secondly, based on the conceptual system of the non-standard economy, and in particular, that of the economy of proximities, the author will inventory and qualify the aforementioned practices, which belong to network communication relationships for productive purposes.

This will enable us, within the framework of the study case focusing of a particular territorialized economic system, the French Arve valley and the bar turning industry activity, to empirically consider the existence of a system composed of three communication practices pattern and two communities, both informal, as well as the coexistence of two institutional systems.

These informal mechanisms constitute a clear support in the economic field for the bar turning industry local's players. These same mechanisms correspond to practices and information related to economic and business intelligence. They can be of interest to the scientific community interested in territorialised economic mechanisms and clustering mechanisms, as well as practitioners wishing to access an in-depth understanding of a specific territorial reality other than through purely technical or business-oriented perspective.

Key words: Informal; Informal processes; Informal communication practices; Territorialized system; Cluster; District; Community; Proximities; Non-market interdependencies; Technological externalities.